This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

121
Per. 3177 d. 107
1869

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DE A. GOUVERNEUR.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

QUATRIÈME ANNÉE

PREMIER SEMESTRE.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

1869

ANNÉE 1869

TABLE DU PREMIER SEMESTRE

	Art.	Pages
ABEL, voy. BAUCHEZ.		
AHLSTRAND, voy. *Publications de la société d'ancienne littérature suédoise.*		
Alexandre (le roi), voy. *Publications de la société d'ancienne littérature suédoise.*		
AMIEL, Le drapeau bourguignon de l'arsenal de Soleure (X. Mossmann)	25	101
ANCONA (D'), voy. *Publications de la collection Romagnoli.*		
Annuaire de la société d'archéologie du Halland (E. Beauvois). . . .	3	12
Anthologie latine, p. p. RIESE, t. I	56	198
ARBAUMONT (D'), Notice historique sur la chapelle et l'hôpital aux Riches (H. d'Arbois de Jubainville)	30	121
ARBOIS DE JUBAINVILLE (D'), voy. *Rapports*, etc.		
AVENARIUS, Sur les deux premières phases du Spinozisme (γθ.) . .	70	239
BAILLY, Manuel pour l'étude des racines grecques et latines (I. F. Meunier, II. Ch. Thurot, III. G. P.)	72	241
BARTHÉLEMY (A. DE), voy. *Rapports*, etc.		
BARTHÉLEMY (Ed. DE), voy. HÉROARD.		
BAUCHEZ, *Journal*, p. p. ABEL et DE BOUTEILLER	8	25
BEAUVOIS, Une pénalité des lois Gombettes et l'origine des Burgondes (R. Reuss)	86	290

Art. Pages

BELLOGUET (DE), Ethnogénie gauloise, t. III (H. Gaidoz)[1] 67 230
BERNARD (Saint), Écrits, voy. *Publications de la société d'ancienne littérature suédoise.*
BERNARDINO DA SIENA (San), voy. *Publications de la collection Romagnoli.*
BERNAYS, voy. GŒTHE.
BEULÉ, Histoire de l'art grec avant Périclès (W. Cart). 61 209
Bible en Suède au moyen-âge (La), voy. *Publications de la société d'ancienne littérature suédoise.*
BLANCARD, Essai sur les monnaies de Charles Ier, comte de Provence (A. de Barthélemy). 103 355
BONAVENTURE (Saint), Méditations, voy. *Publications de la société d'ancienne littérature suédoise.*
BONIVARD, Chroniques de Genève, p. p. G. REVILLIOD (P. M.) . . 59 205
BOURDONNÉ, Origine des noms propres, t. I (Ξ.). 42 158
BOUTEILLER (DE), voy. BAUCHEZ.
BOUTETIÈRE (DE LA), Le chevalier de Sapinaud et les chefs vendéens du centre (H. Lot). 64 222
BRIGITTE (Sainte), Révélations, voy. *Publications de la société de l'ancienne littérature suédoise.*
BROCKERHOFF, Jean-Jacques Rousseau (A. Mézières) 124 415
BRUNO, Les ombres des idées, éd. TUGINI (χθ.). 47 175
BUDÉ (DE), voy. DESCARTES.
BURNOUF, Histoire de la littérature grecque (H. Weil) 89 305
BURSIAN, voy. EXUPERANTIUS.

CASPARI, Introduction chronologique et géographique à la vie de Jésus-Christ (J. Derenbourg) 81 273
CATULLE, Poésies, éd. ELLIS (Ch. M.). 43 161
CELLER, Les décors, les costumes et la mise en scène au XVIIe siècle (J.-J. Guiffrey) 40 150
CHAPPUIS, Fragments de Varron (Ch. M.) 101 340
CHERRIER (DE), Histoire de Charles VIII (T. de L.) 26 102
CHEYNE, Notes sur le texte hébreu d'Isaïe (Carrière) 11 33
Chroniques rimées du moyen-âge, voy. *Publications de la société d'ancienne littérature suédoise.*
CLAVEL, Cicéron, traducteur des Grecs. 121 404
Collection des livrets des anciennes expositions de peinture (X). 98 336
Collection Romagnoli, voy. *Publications*, etc.
COURTOIS (DE), voy. VILLARS.
CYPRIEN (Saint), Œuvres, p. p. HARTEL (M. Nicolas) 74 253

DAUBAN, Paris en 1794 et en 1795 (H. Lot) 41 153

1. Cf. une rectification p. 256.

	Art.	Pages
DELBRÜCK, Ablatif, locatif, instrumental, en sanscrit, latin, grec et allemand (Ch. Thurot)	28	113
DESCARTES, Lettres inédites, p. p. DE BUDÉ	114	375
DEZEIMERIS, La *Villula* d'Ausone	37	147
Didrik de Bern (*Saga de*), voy. *Publications de la société d'ancienne littérature suédoise.*		
EBEL, voy. ZEUSS.		
EGGER, voy. *Rapports*, etc.		
ELLIS, voy. CATULLE.		
EUCKEN, Sur la langue d'Aristote (Ch. Thurot)	99	337
EXUPERANTIUS, p. p. BURSIAN (J. Kl.)	76	257
FAVRE, Glossaire du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis (P. M.).	33	131
FICK, Bourkard Zink et sa chronique d'Augsbourg (R. Reuss)	6	19
FŒRSTER, De l'attraction dans la langue grecque (Ch. Thurot)	120	401
FRANCK, Vie et apophthegmes de Pythagore, p. p. LATENDORF	52	187
FRANKLIN, Les anciennes bibliothèques de Paris (P. M.)	15	53
Fredrik de Normandie (*le duc*), voy. *Publications de la société d'ancienne littérature suédoise.*		
FUCHS, La bataille de Nordlingue (R. Reuss)	69	237
GAIDOZ, Gargantua (G. P.)	94	326
GARCIN DE TASSY, Mémoire sur la religion musulmane dans l'Inde (Defrémery)	87	292
GAUTIER (L.), voy. *Rapports*, etc.		
GERHARD, Mémoires académiques (G. Perrot)	93	323
GIRARD, Le sentiment religieux en Grèce d'Homère à Eschyle (Ch. Thurot)	32	129
GŒTHE, Lettres à Wolf, p. p. BERNAYS (W. Cart)	79	268
GOUVERNEUR, Un coin du vieux Nogent (J.-J. Guiffrey)	35	143
GRASBERGER, Nuits indiennes, ou recherches sur l'épisode de Nalus dans le Mahâbhârata (A. Bergaigne)	65	225
GUESSARD, voy. *Rapports*, etc.		
GUIBAL, Arnaud de Brescia et les Hohenstaufen (R. Reuss)	2	8
GUILLEMIN, Guillaume Boichot (Beauvois)	10	31
HARMS, Traité de philosophie systématique (Ch. Thurot)	60	207
HARTEL, voy. CYPRIEN.		
HARTMANN, De la méthode dialectique (χθ.)	71	240
HAUSSONVILLE (D'), L'Église romaine et le premier empire, t. III (H. Lot)	9	26
HÉROARD, Journal sur l'enfance et la jeunesse de Louis XIII, p. p. E. SOULIÉ et Éd. DE BARTHÉLEMY (T. de L.)	34	137

	Art.	Pages
HEYD, Les colonies commerciales des Italiens en Orient au moyen-âge (R. Reuss)	19	70
HILLEBRAND, Études italiennes (G. P.)	117	386
HIRZEL, L'énumération des biens dans le *Philèbe* (χθ.)	73	252
Histoire du Consulat et de l'Empire, voy. *Table analytique.*		
HŒRMANN (VON), L'unité du premier chant de l'Iliade (H. Weil)	85	289
HYLTÉN CAVALLIUS, voy. *Publications de la société d'ancienne littérature suédoise.*		
JACQUEMONT, Correspondance inédite (Defrémery)	17	63
JAHN, Études archéologiques (W. Cart)	100	338
JANNET, voy. RABELAIS.		
JÜLG, Contes kalmouks (L. Feer)	105	349
KANITZ, La Serbie (L. Léger)	80	270
KLEMMING, voy. *Publications de la société d'ancienne littérature suédoise.*		
KLIPPFEL, La révolution communale dans les cités épiscopales romanes de l'Empire (X. Mossmann)	83	281
KNOBLICH, Vie et œuvres du peintre Willmann (B.)	48	176
KŒPKE, Hrotsuit de Gandersheim (Ξ.)	95	329
KURZ, Histoire de la littérature allemande au XIXe siècle (E. Müntz)	119	391
LACOUR, voy. RABELAIS.		
LALANNE, Glossaire du patois poitevin (P. M.)	33	131
LANFREY, Histoire de Napoléon Ier, t. III (H. Lot)	27	107
LASINIO, Première leçon d'un cours de linguistique (Ψ.)	110	369
LASSON, Maître Eckart (χθ.)	96	323
LATENDORF, voy. FRANCK.		
LEFLOCQ, Études de mythologie celtique (G. P.)	111	369
Légende de saint Grégoire d'Arménie, voy. *Publications de la société d'ancienne littérature suédoise.*		
Leggenda di Vergogna (La), voy. *Publications de la collection Romagnoli.*		
LÉGER, Cyrille et Méthode (Ξ.)	45	171
LEGRAND, Sénac de Meilhan (H. Lot)	22	87
LEITH, Sur la légende de Tristan (G. P.)	63	221
LE ROUX DE LINCY et TISSERAND, Paris et ses historiens aux XIVe et XVe siècles (P. M.)	15	53
Libro di Novelle antiche, voy. *Publications de la collection Romagnoli.*		
LONGPÉRIER (H. DE), Recherches sur les insignes de la questure et sur les récipients monétaires (C. de La Berge)	77	258
LOTZE, Histoire de l'esthétique en Allemagne (Ch. Thurot)	54	190
LUBKE, Histoire de l'architecture française de la Renaissance (E. Müntz)	20	77

	Art.	Pages
MALOUET, Mémoires, p. p. le baron MALOUET (P. H.)[1]	104	347
MARTHA, Le poème de Lucrèce (Ch. Thurot)	24	98
MARTY-LAVEAUX, voy. RABELAIS.		
MAS LATRIE (DE), Traités de paix et de commerce et documents concernant les relations des Chrétiens avec les Arabes de l'Afrique septentrionale au moyen-âge (R. Reuss)	19	70
MEEHAN, Les monastères franciscains en Irlande (H. Gaidoz)	82	280
MEYER (P.), voy. *Rapports*, etc.		
MEYER DE KNONAU, Annuaire de la littérature historique de la Suisse (R. Reuss)	16	61
MICHELANT, voy. RAOUL DE HOUDENC.		
MICHIELS, Histoire de la peinture flamande t. IV, V et VI (J.-J. Guiffrey)	31	123
MŒRIKOFER, Ulrich Zwingli, t. I (M. Nicolas)	58	204
MOET DE LA FORTE-MAISON, Les Francs, leur origine et leur histoire (I. R. Reuss, II. A. Carrière)	78	260
MONTAIGLON (DE), voy. RABELAIS.		
MUEHLAU, Les proverbes attribués à Agour et à Lemouêl (J. Derenbourg)	92	321
NAPOLÉON Ier, Commentaires (H. Lot)	88	294
NIGRA, Gloses irlandaises de Turin (H. Gaidoz)	122	404
NITSCHMANN, Album de poésie étrangère (Ψ.)	113	374
NŒLDEKE, Grammaire du syriaque moderne (P. Martin)	21	81
— La littérature de l'Ancien Testament (M. Nicolas)	23	97
O'HANLON, La vie et les œuvres de saint Ængus (H. Gaidoz)	82	280
PARIS (G.), voy. *Rapports*, etc.		
Personnel (Le) administratif sous l'ancien régime (H. de Villefosse)	91	318
PERTZ, Scriptores rerum Germanicarum (U. Chevalier)	44	165
PHILOMNESTE *junior*, voy. Voyage du Puys Sainct Patrix.		
PLAUTE, Truculentus, p. p. SPENGEL (Ch. M.)	107	355
POTTHAST, Bibliothèque historique du moyen-âge, et Supplément (U. Chevalier)	29	116
Publications de la Collection Romagnoli (G. P.)	123	407
Publications de la société d'ancienne littérature suédoise (G. P.)	102	343
RABELAIS, Œuvres, p. p. MARTY-LAVEAUX (G. P.)	39	148
— p. p. JANNET (G. P.)	39	148
— p. p. MONTAIGLON et LACOUR (G. P.)	39	148
RAOUL DE HOUDENC, Li romans des Eles, p. p. SCHELER (P. M.)	90	311
— Meraugis de Portlesguez, p. p. MICHELANT (P. M.)	90	311

1. Cf. une rectification p. 383.

	Art.	Pages
Rapports sur les progrès des études classiques et du moyen-âge, par EGGER, L. DELISLE, GUESSARD, P. MEYER, G. PARIS, L. GAUTIER, D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, A. DE BARTHÉLEMY (X.X.X.)	18	65
Règlements des métiers, voy. *Publications de la société d'ancienne littérature suédoise.*		
REUMONT (VON), Histoire de la ville de Rome, t. II (R. Reuss) . .	57	201
REVILLIOD, voy. BONIVARD.		
RIBBECK, Grammaire du dialecte attique (χθ.).	106	353
RIESE, voy. *Anthologie latine.*		
RIETZ, Dictionnaire des dialectes suédois (G. P.).	108	362
RITSCHL, *Opuscula*, t. II (Ch. M.)	107	355
— Nouvelles études sur Plaute (Ch. M.)	107	355
RŒDIGER, Chrestomathie syriaque (H. Derenbourg)	5	17
RUANO, Oliva Sabuco de Nantes (Guardia)	7	20
SAINTE-BEUVE, Port royal (L. Couture)	12	35
SANIO, *Varroniana* dans les jurisconsultes romains (Ch. M.)	101	340
SAULCY, Étude chronologique des livres d'Esdras et de Néhémie (M. Nicolas)	49	177
SCHELER, voy. RAOUL DE HOUDENC.		
SCHLAGINTWEIT-SAKÜNLÜNSKI, Voyages en Inde et dans la Haute-Asie, t. I (L. Feer)	115	376
SCHMIDT, L'optatif et le subjonctif sans ἄν (Ch. Thurot).	112	371
SEEMANN, Les dieux et les héros de la Grèce (C. de la Berge). . .	66	229
SKENE, Les quatre anciens manuscrits gallois (H. Gaidoz).	62	216
SOULIÉ (Eud.), voy. HEROARD.		
SPACH, Le moine Lamprecht et son poème d'Alexandre le Grand (P. M.)	38	147
SPENGEL, voy. PLAUTE.		
STŒCKERT, Les états de l'empire au congrès de Westphalie (Rod. Reuss)	97	334
Table analytique de l'Histoire du Consulat et de l'Empire (H. Lot) . .	118	388
TAMIZEY DE LARROQUE, Notes et documents pour servir à la biographie de Jean de Monluc (R. Reuss)	68	235
TELFY, Recueil des lois attiques (E. Caillemer)[1]	50	179
THIERS, voy. *Table analytique;* etc.		
THOMAS, Anciennes inscriptions sasaniennes (F. Justi).	55	193
TISSERAND, voy. LE ROUX DE LINCY.		
TIVIER, La déclamation et les déclamateurs à Rome (G. Boissier) .	1	4
TODD, Le livre de Fermoy (H. Gaidoz)	46	174
TRAUTMANN, Beaux-arts et arts industriels depuis le commencement		

1. Voir la réponse de M. Télfy à cet art., et les observations de M. Caillemer, p. 395.

Art. Pages

du moyen-âge jusqu'à la fin du XVIIIe siècle (E. Müntz). 84 285
TROUDE, Dictionnaire pratique français et breton (H. d'Arbois de Jubainville). 14 49
TUGINI, voy. BRUNO.

UEBERWEG, Système et histoire de la logique (Ch. Thurot) 36 145

VALENTINELLI, Les manuscrits de Saint-Marc de Venise (L. Delisle). 116 385
Variétés : Les autographes de Madame de Maintenon (A. Geffroy) . 94
— Mémoires de la société de linguistique de Paris. T. I, fasc. 2. 192
— Le poème latin du ms. 8084 de la Bibliothèque impériale (Ch. M.) 300
VARRENTRAPP, Sur l'histoire de l'Université de Bonn (R. Reuss) . 13 47
VARRON, voy. CHAPPUIS et SANIO.
VILLARS (Mme de), Lettres à Mme de Coulanges, p. p. DE COURTOIS (T. de L.) 53 188
VOSMAER, Rembrandt, sa vie et ses œuvres (J.-J. Guiffrey) 109 363
Voyage du Puys Sainct-Patrix (Le), p. p. PHILOMNESTE *junior* (H. Gaidoz). 75 254

WAAGEN, Les principaux monuments d'art de Vienne (E. Müntz) . 4 13

ZAMBRINI, voy. *Publications de la collection Romagnoli.*
ZELLER, Le domaine de la philosophie (Ch. Thurot) 60 207
ZEUSS, Grammaire celtique, p. p. EBEL (H. d'Arbois de Jubainville). 51 182

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE.

	Nos
Archiv für das Studium der neueren Sprachen, hgg. von HERRIG. XLIII, 2, 3, 4[1]	6, 14
Beitræge zur vergleichenden Sprachforschung aus dem Gebiete der arischen und slawischen Sprachen, hgg. von A. KUHN und A. SCHLEICHER. VI, 1	10
Bulletin de la société liégeoise de littérature wallone, 10e année, 1868	12
Bulletin de l'Institut archéologique liégeois. VIII (1866-8), IX, 1 (1869)	3, 20
Hermès, III, 3	24
Historische Zeitschrift, hgg. von H. VON SYBEL. 1869, 1	11
Irish (The) ecclesiastical Record. 1869, mars, avril. mai	14, 17, 20
Jahrbuch für romanische u. englische Literatur, hgg. von LEMCKE. IX, 3, 4	9, 15
Jahrbücher f. Kunstwissenschaft, hgg. v. A. VON ZAHN. I, 4[2], II, 1	5, 14
Jahrbücher für Philologie und Pædagogik, hgg. von FLECKEISEN und MASIUS. 1868, 9, 10, 11, 12	8, 17
Journal of Philology (The), edit. by CLARK, MAYOR and WRIGHT. I, 1, 2	15
Literarisches Centralblatt für Deutschland, hgg. von ZARNCKE, nos 51-2 (1868)	1, 2
—— 1, 2, 4-10, 12-24 (1869)	6-7, 9-13, 16-9, 22, 26
Mittheilungen aus dem Antiquariat, von CALVARY. I, 1	5
Philologus. XXVIII, 1; XXVII, 4; XXVII, 2	8, 24
Revue de l'Instruction publique en Belgique. XI, 5	4
Rheinisches Museum für Philologie. XXIV, 1	2
Théologie et philosophie, compte-rendu... sous la direction de E. DANDIRAN. 1868, 4	3
Zeitschrift für bildende Kunst, hgg. von C. VON LÜTZOW. 4e année, 1-7	4, 13, 22
Zeitschrift für deutsche Philologie, hgg. von HŒPFNER u. ZACHER. I, 3	22
Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung, hgg. von KUHN. XVIII, 2	8

1. Sur la couverture du n° 14 au lieu de « cahier I et II, » lisez « cahiers 3 et 4. »
2. Cf. l'*erratum* imprimé sur la couverture du n° 6.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 1 — **2 Janvier** — **1869**

Sommaire : A nos lecteurs. — 1. TIVIER, la Déclamation et les Déclamateurs à Rome. — 2. GUIBAL, Arnaud de Brescia et les Hohenstaufen. — 3. Annuaire de la Société d'archéologie du Halland. — 4. WAAGEN, les principaux Monuments d'art de Vienne.

A NOS LECTEURS.

C'est pour la troisième fois que nous nous adressons à nos lecteurs, pour leur exposer en toute simplicité ce que nous avons fait et ce que nous voudrions faire afin de perfectionner l'œuvre que leur concours nous permet d'accomplir. Si on veut bien examiner la série de nos volumes, on reconnaîtra, nous l'espérons, que nous n'avons rien négligé pour améliorer notre recueil. En 1866 les articles occupaient dans chaque numéro 14 pages environ sur 16. A partir de 1867 la bibliographie, rejetée sur la couverture, a laissé à la rédaction deux pages de plus par semaine. Cette année enfin, nous croyons avoir mérité l'approbation de nos lecteurs en joignant à chaque numéro un sommaire des principales revues étrangères, y mêlant parfois une appréciation critique ou même une rapide discussion des mémoires qui nous paraissent offrir le plus d'intérêt pour le lecteur français. Ce nouveau travail que nous nous imposons entre naturellement dans le plan que nous nous sommes tracé en fondant la *Revue* : « Ce recueil, » disions-nous dans notre prospectus, « sera exclusivement consacré à faire con- » naître, à mesure qu'elles paraîtront, les principales productions de l'érudition » française et étrangère. » Nous ne pouvions donc négliger les publications périodiques, qui de nos jours tiennent une si grande place dans le mouvement scientifique. Présentement nous laissons de côté les périodiques français, plus facilement accessibles, et les mémoires de nos sociétés savantes pour lesquels il existe une revue spéciale.

Il est d'autres progrès que nous croyons avoir réalisés. Il nous semble que la rédaction a gagné en unité, en homogénéité. Nos collaborateurs se prêtent, avec une bonne grâce que nous ne pouvons assez reconnaître, à la forme brève et sévère que nous croyons la mieux appropriée à notre objet, et, par les efforts de tous, il se forme chez nous une tradition que chaque semaine accroît et fortifie. Il est maintenant bien peu de questions générales de notre domaine qui n'aient été traitées ou du moins abordées par quelque côté dans les 780 articles que

nous avons publiés pendant nos trois années d'existence, et on peut s'assurer que sur ces questions la *Revue* a une doctrine, très-perfectible assurément, mais cependant consistante avec elle-même. C'est ce que rendrait sensible une table analytique que nous ne pouvons donner encore, mais que nous espérons publier en 1870 avec le dixième volume. Dès maintenant nous pouvons, grâce à de fréquents renvois à des articles antérieurs, épargner au lecteur des explications déjà données.

Cette continuité d'efforts dans un même sens est due surtout à la persévérance de nos collaborateurs. Notre rédaction a subi quelques pertes regrettables, mais l'ensemble a peu changé, et si nous ne nommons point cette fois les auteurs des articles publiés en 1868, c'est que nous n'aurions guère qu'à reproduire la liste de l'an dernier. C'est grâce au dévouement de ces collaborateurs éprouvés que nous sommes en état de poursuivre un recueil qui, malgré des imperfections très-sensibles, fait pour la critique des ouvrages d'érudition à peu près ce que faisait l'ancien *Journal des savants*.

Nous venons de parler des imperfections qui se font sentir dans notre œuvre. Ce n'est pas là de notre part une simple formule. Nous croyons connaître nos côtés faibles et nous allons les signaler tels que nous les apercevons. C'est le plus sûr moyen de les fortifier.

L'Orient n'a pas dans notre recueil la place à laquelle il a droit et que nous voudrions lui accorder. A cet égard nous pourrions répéter, et avec plus de raison encore, ce que nous disions il y a un an : « Nous avons jusqu'ici traité » les races et les langues sémitiques mieux que les peuples indo-européens; » nous n'avons pas tenu nos lecteurs assez au courant de la grammaire com- » parée. » Cette lacune est d'autant plus regrettable qu'il se produit actuellement en Allemagne sur le groupe oriental des langues indo-européennes toute une série d'études, que nous ne sommes pas en état de faire suffisamment connaître à nos lecteurs. A cet égard, l'indigence de notre recueil est corrélative à la faiblesse des études orientales en France.

La littérature théologique continue à être faiblement représentée chez nous, et la production scientifique des pays anglais nous échappe presque en entier. En Allemagne même, bien que de ce côté nos relations soient assez étendues, il s'est publié cette année dans le domaine de la philologie ancienne un grand nombre d'ouvrages dont nous n'avons pu rendre compte.

Tels sont, croyons-nous, les principaux *desiderata* de la *Revue*. Nous faisons tous nos efforts pour y remédier, et peut-être y parviendrons-nous, car déjà nos lecteurs ont pu remarquer que pour l'Espagne (où d'ailleurs le mouvement

scientifique n'est pas bien actif) et pour les pays Scandinaves nous nous sommes montrés cette année moins insuffisants que par le passé. Mais, si nous n'y réussissons qu'imparfaitement, on voudra bien nous tenir compte de la nature des obstacles, souvent matériels, qui nous arrêtent. Ce n'est point notre faute si la science anglaise aime peu à se produire sur le continent, et nous ne pouvons obliger les libraires de Londres, d'Oxford et de Bombay ou de Boston, à nous envoyer leurs livres. Cependant, grâce à des relations privées, nous avons lieu d'espérer une prochaine amélioration sur ce point.

Le choix des ouvrages dont nous rendons compte est donc un peu fortuit, ou pour mieux dire, il est limité de certains côtés par des circonstances sur lesquelles nous n'avons pas d'action, d'où il suit que de bons livres nous échappent, tandis que de médiocres ont leur compte-rendu. Il y a dans ces conditions (qui sont au reste celles de toutes les revues) un inconvénient que nous ne cherchons point à dissimuler. Cependant il est moins grand qu'il ne semble au premier abord. Si on veut bien considérer quel est notre but principal, on reconnaîtra que nous l'atteignons à peu près aussi bien en rendant compte d'une mauvaise dissertation qu'en opérant sur un gros livre. Ce que nous cherchons avant tout, c'est à répandre et, si nous le pouvons, à perfectionner les méthodes scientifiques. La faiblesse du mouvement scientifique dans notre pays ne provient pas tant du manque de zèle que du manque de méthode. On n'a pas assez l'habitude de s'enquérir des résultats déjà acquis, de faire partir une recherche du point où elle a été conduite par les travaux antérieurs. Ce n'est pas dans les études linguistiques seulement qu'on pourrait vérifier l'exactitude de ces paroles de notre collaborateur M. Bréal: « Chaque écrivain, prenant la science à son origine, » s'en constitue le fondateur et en établit les premières assises. Par une consé- » quence naturelle, la science, qui change continuellement de terrain, de plan et » d'architecte, reste toujours à sa fondation [1]. » Il n'est pas inutile de rappeler l'état de la science à ceux qui l'ignorent où ne s'en soucient; un livre médiocre peut fournir une bonne occasion d'exposer ces méthodes rigoureuses qui ont renouvelé l'histoire par une exacte appréciation des sources, les textes par la critique des manuscrits, la linguistique par l'étude historique des mots et de leurs éléments. Le temps n'est pas encore venu où on pourra passer sans se détourner auprès des livres fourvoyés dans le domaine scientifique.

Cependant ce moment approche. Les idées pour lesquelles nous avons fondé la *Revue critique* ont marché depuis trois ans. On commence à comprendre qu'il est temps de ranimer par un esprit nouveau nos vieilles études classiques; qu'il

1. Traduction de la *Grammaire comparée* de Bopp, I, iij.

faut implanter chez nous, dût-on les emprunter à l'étranger, les sciences qui nous manquent. La création d'une école des hautes études atteste au moins une louable préoccupation de l'avenir scientifique de la France. La *Revue critique* ne peut qu'applaudir au triomphe d'idées pour lesquelles elle n'est pas près de cesser de combattre.

---

1. — **De arte declamandi et de romanis declamatoribus**, par M. Tivier. Paris, Thorin.

Cette dissertation est une thèse de doctorat soutenue devant la Faculté des lettres de Paris. Elle y a été bien accueillie et méritait de l'être. Les conclusions en sont généralement justes, le sujet y est présenté avec agrément, le style surtout en est élégant et facile; il réjouira les personnes, s'il en reste encore, qui prennent plaisir à lire quelques pages de latin de la bonne époque. C'est précisément parce que cette thèse est une des plus agréables qui aient été faites en ces quelques années et qu'elle peut passer pour un type du genre que je voudrais dire ce que ce genre laisse quelquefois à désirer et les modifications qu'il serait peut-être bon d'y introduire.

On sait quels services la Faculté des lettres de Paris a rendus à la science en forçant les candidats au doctorat à lui présenter des travaux sérieux. Il y a cinquante ans, elle se contentait de quelques pages sur l'existence de Dieu ou sur l'immortalité de l'âme, et l'on emportait tous les suffrages si l'on traitait, en deux ou trois chapitres, du drame ou de l'épopée. Les choses changèrent quand M. Le Clerc fut nommé doyen. Il exigea qu'une thèse de doctorat ne fût pas une dissertation de licence, c'est-à-dire une composition destinée à prouver que le candidat écrit couramment en latin et en français et qu'il a une teinture suffisante de littérature. Il lutta ensuite pour empêcher qu'elle ne fût un simple article de revue. Sur ce point, le succès fut moins aisé. La pente naturelle de l'esprit français et les encouragements de la popularité poussaient les candidats à préférer, à des travaux de science et d'érudition, des thèses purement littéraires. Sans vouloir les bannir tout à fait, car il faut laisser aux esprits leur indépendance, je crois qu'en latin, au moins, la Faculté a le droit, peut-être le devoir, d'exiger des œuvres savantes. Des travaux de littérature courante ne se comprennent que dans une langue que tout le monde entend; il serait tout à fait étrange de se servir d'une langue morte pour écrire un article de journal. Les gens du monde, qui sont bien aises qu'on leur dise ce qu'on pense d'un auteur pour se dispenser de le lire, ou qu'on leur présente le tableau d'une époque pour en pouvoir parler sans la connaître, demandent qu'on écrive en français. Quant à ceux qui ont le courage de lire une dissertation en latin, ils ne sont pas gens à se contenter de quelques généralités esthétiques. Ils veulent qu'on leur apprenne quelque chose, et comme on doit supposer qu'ils savent déjà beaucoup, on n'a d'espoir de les satisfaire qu'en descendant dans le détail et qu'en allant plus loin, dans les questions qu'on étudie, que ceux qui les ont traitées avant nous. Il s'ensuit qu'une thèse latine, qui n'est pas un travail de science et d'érudition, ne s'adresse à personne et qu'elle est un ouvrage inutile.

Si j'applique ces principes à la dissertation dont je veux m'occuper, je suis bien forcé de me dire que, tout agréable qu'elle est, elle ne répond pas entièrement à l'idée qu'on doit se faire d'une œuvre de ce genre. Son défaut principal est d'être beaucoup trop étendue : M. Tivier y touche à trop de choses pour pouvoir rien approfondir. En la regardant de près, j'y vois quatre ou cinq sujets de thèses; qu'on me permette de les énumérer.

C'est d'abord un exposé de l'histoire de l'éloquence à Rome, sous Auguste et sous Tibère. Ce sujet est intéressant; sans être nouveau, on peut dire qu'il n'est pas épuisé. Après la seconde édition du recueil des orateurs latins de Meyer, la dissertation de Bonnell *de mutata sub primis Cæsaribus eloquentiæ romanæ conditione,* et d'autres travaux de ce genre, il y a encore quelques recherches à faire sur le caractère des divers orateurs, sur l'école à laquelle ils appartenaient, etc. Mais M. Tivier, ne consacrant qu'un chapitre à ce sujet, n'a guère pu que résumer ce qu'on avait dit avant lui.

C'est, ensuite, une étude sur les déclamations de Sénèque. M. Tivier était là dans le cœur de son sujet : il ne devait pas en sortir avant de l'avoir épuisé. Malheureusement, le plan qu'il s'était tracé le forçait de courir ailleurs, et je montrerai tout à l'heure combien il aurait trouvé de recherches curieuses à faire et de points à éclaircir s'il avait pu s'arrêter un peu plus longtemps dans cette partie de sa thèse.

Après les déclamations de Sénèque, M. Tivier a étudié celles de Quintilien. Sont-elles vraiment de l'auteur des *Institutions oratoires?* c'est une question qui méritait d'être vidée. M. Tivier la pose et l'attaque bien, mais le temps lui manque encore pour la résoudre avec les détails convenables. Même en attribuant, comme il le fait, à Quintilien, les déclamations qui nous sont parvenues sous son nom, il resterait à savoir jusqu'à quel point elles ont pu être altérées et interpolées. Quintilien raconte lui-même (*Inst. or.* VII, 2, 24,) qu'il circulait des reproductions très-inexactes de ses œuvres et il les désavoue. Plus tard, Trebellius nous dit, en parlant de Postumus, un des 30 tyrans, *fuit ita in declamationibus disertus ut ejus controversiæ Quintiliano dicantur insertæ.* Il y avait là la matière d'un travail spécial. M. Tivier n'aurait pas manqué de l'entreprendre s'il s'était borné à nous parler des déclamations de Quintilien, mais il avait autre chose à faire.

A propos de Sénèque, il a été amené à se demander si les tragédies que nous avons sous ce nom étaient bien l'œuvre du philosophe. C'était une étude dont une thèse sur la déclamation pouvait à la rigueur se passer; mais, une fois la question posée, il fallait la traiter à fond. M. Tivier, comme M. Nisard dans ses *Poètes latins de la décadence*, s'est contenté de quelques preuves littéraires qui ne me semblent pas concluantes. Il ne paraît pas avoir connu la dissertation intéressante de Richter : *de Seneca tragœdiarum auctore,* qui est aussi une thèse de doctorat, soutenue à Bonn en 1862. M. Richter pense, comme M. Tivier, que le philosophe et le tragique sont la même personne, mais il en donne des raisons plus solides. Aux arguments qui reposent sur le témoignage des critiques anciens, il ajoute quelques preuves nouvelles; il les a tirées de la métrique des tragédies qu'il compare aux vers qui se trouvent dans les ouvrages philosophiques de

Sénèque. M. Richter, qui n'avait que ce sujet à traiter, a pu y séjourner plus longtemps et, en ne se pressant pas d'en sortir, il a fini par y faire quelques découvertes intéressantes.

Enfin, M. Tivier s'est occupé de chercher l'influence que la déclamation a exercée sur les écrivains de l'empire [1]. Ce qu'il dit à ce propos est très-juste; il est même ici plus complet qu'ailleurs. Cependant, il n'a pas tout dit, et je crois qu'en creusant davantage le sujet, en descendant dans le détail, il aurait trouvé des faits curieux qui auraient achevé sa démonstration. Il nous dit, par exemple, que Lucain avait étudié à l'école des déclamateurs, ce qui est certain; il aurait pu ajouter qu'il déclamait encore après en être sorti. Dans la liste que le scholiaste Vacca donne de ses ouvrages, nous trouvons un plaidoyer en faveur d'Octavius Sagitta et un autre contre lui. C'était ce tribun du peuple qui, sous Néron, tua sa maîtresse parce qu'elle refusait de l'épouser. L'affaire avait fait du bruit et Lucain s'était exercé à plaider le pour et le contre dans cette cause célèbre.

Voilà donc, de compte fait, cinq thèses dans une seule. A la place de M. Tivier, au lieu de vouloir les traiter toutes ensemble, ce qui ne pouvait se faire qu'au détriment de chacune d'elles, je me serais contenté d'en prendre une que j'aurais étudiée à loisir; le travail étant moins étendu serait devenu plus complet. Je suppose qu'il eût choisi ce qui doit faire le fond d'une étude sur la déclamation romaine, l'ouvrage de Sénèque, que de questions n'aurait-il pas eu à approfondir qu'il a posées à peine ou que même il n'a pas eu le temps d'indiquer! Il lui aurait fallu, d'abord, se rendre compte de l'état du texte; encore est-il bon, avant d'exprimer, sur un auteur, un jugement favorable ou sévère, de savoir quelle part lui revient des sottises que ses éditeurs lui prêtent. M. Tivier a cité l'édition récente que M. Bursian en a donnée à Leipzig, mais il paraît ne s'en être servi qu'à la fin de son travail. Dans la première partie, il emploie l'édition Lemaire qui est beaucoup moins bonne. Il n'était pas inutile, non plus, à propos de l'ouvrage, de nous faire connaître l'auteur. M. Tivier n'en a guère dit qu'un mot qui, même, n'est pas très-juste : En parlant de l'histoire de son temps qu'il avait composée, il fait entendre qu'il l'avait écrite avant les déclamations (p. 6). Nous savons, au contraire, que c'était son dernier ouvrage puisqu'il le poussa, nous dit son fils, presque jusqu'au jour de sa mort. Bursian a mis en tête de son édition des *déclamations* une biographie de l'auteur qui est bien faite, mais il y reste encore beaucoup de lacunes et il n'est pas sûr qu'une étude attentive de l'ouvrage ne permît pas d'en combler quelques unes. Ce serait précisément l'œuvre d'une bonne thèse. Ainsi l'on se demanderait d'abord où Sénèque avait été élevé, où il avait pris ce goût pour la déclamation qu'il garda jusqu'à la fin de sa vie. La question ne manque pas d'importance; il faudrait savoir, pour la résoudre, si ce Marillus, qui fut son maître et celui de Latro, enseignait à Rome ou à Cordoue. Il serait intéressant aussi de connaître pourquoi Sénèque quitta

1. M. Chassang avait déjà traité ce sujet dans sa thèse intitulée : *de corrupta post Ciceronem a declamatoribus eloquentia*. Je suis surpris que M. Tivier n'ait cité nulle part ce travail de son devancier.

son pays et vint définitivement se fixer à Rome où sa famille devait occuper plus tard une si grande place. La raison n'en serait pas difficile à trouver, et peut-être penserait-on qu'il a pris soin de nous l'apprendre lui-même. Il cite avec complaisance le mot de Censorinus qui, en briguant les dignités d'une ville de province, disait : « Il me semble que je me donne du mal en rêve. » Lui aussi trouvait sans doute que les honneurs municipaux n'avaient pas beaucoup de réalité, et il ne suffisait pas à son ambition d'être décurion ou *quinquennalis* à Cordoue. Il ne semble pas pourtant qu'il ait rempli à Rome des fonctions politiques d'un ordre élevé. Il resta chevalier, comme fit plus tard son fils Mela; il est probable que, comme lui, il aimait plus le solide que le brillant, qu'il se contenta d'être *procurator* et de faire fortune[1]. D'ordinaire, on s'imagine, en le lisant, qu'il a été professeur de déclamation, et de là vient qu'on l'appelle Sénèque le rhéteur, mais cette opinion est-elle très-vraisemblable? Trouve-t-on dans son ouvrage aucun texte qui l'accrédite? Peut-on croire, par exemple, que s'il avait déclamé avec succès et par métier il aurait résisté à la tentation de nous citer quelqu'un de ses chefs-d'œuvre parmi ceux de ses amis et de ses rivaux? Voilà bien des questions qu'il fallait résoudre pour nous faire connaître le personnage auquel nous devons les *déclamations;* il y en a d'autres, importantes aussi, sur l'époque où ce livre a été écrit et publié. On a remarqué qu'il y parle de la mort de Mamercus Scaurus qui fut tué par Tibère, mais on n'a pas fait attention qu'il dit, à propos de ce Scaurus, *declamantem audivimus et novissime quidem* (Bursian, p. 291), ce qui nous donne une date précise. C'est donc quelques semaines ou quelques mois, tout au plus, après la mort de cet orateur, vers l'an 787 de Rome, à la fin du règne de Tibère, que Sénèque écrivait ces invectives passionnées contre ce pouvoir qui proscrivait l'éloquence et la pensée (prologue du livre X). Il n'y a pas seulement une vaine curiosité à chercher à quel moment il parlait ainsi. L'époque où ces paroles furent écrites les fait mieux comprendre et leur donne plus de prix.

Si, de l'auteur, je passe à l'ouvrage, les questions qu'on se pose et que M. Tivier n'a pas cherché à résoudre deviennent plus nombreuses encore. C'est bientôt fait de condamner la déclamation au nom du bon goût, de dire qu'elle fausse l'esprit et qu'elle fait grimacer le style. Ces anathèmes littéraires, qui nous apprennent peu de chose, n'empêchent pas que la déclamation n'ait été une forme très-importante de la littérature latine. N'oublions pas qu'elle s'est imposée au génie romain au moment où il brillait de tout son éclat. Elle n'a pas charmé des ignorants et des barbares. C'est dans la pleine lumière du siècle d'Auguste, quand le goût était le plus pur, qu'elle obtenait ses plus grands succès. Latro déclamait en même temps que Virgile écrivait son *Enéide;* les mêmes gens qui lisaient les épîtres d'Horace et les élégies de Tibulle allaient applaudir Arellius et Gallion. Tite-Live composait des *controversiæ* pour se délasser de ses histoires. Ce fait, étrange au premier abord, n'est pourtant pas difficile à expli-

1. M. de Rossi, dans son Bulletin d'archéologie chrétienne (décembre 1865), dit que le père de Sénèque était préfet d'Égypte; c'est une erreur. Le préfet d'Egypte était l'oncle et non le père de Sénèque.

quer. Les défauts qu'on reproche à la déclamation ne doivent pas fermer les yeux sur ses qualités. Elle en possède de réelles qui font comprendre ses succès. D'abord elle connaît à merveille les auditeurs à qui elle s'adresse et sait le moyen de les charmer. Ce sont des gens d'esprit et des gens du monde; elle leur présente de piquants tableaux de mœurs dont le roman moderne a profité [1]. Comme elle sait que la philosophie est à la mode, elle se fait philosophe : le déclamateur Fabianus a été le maître et le modèle de Sénèque. Elle aime surtout la politique. Le parti républicain, qui n'est nulle part sous Auguste, se retrouve dans l'école. Albutius fait l'éloge de Brutus; en déclamant contre les tyrans, Latro se souvient de celui qui règne à Rome; la réputation de Cicéron sert à tous de champ de bataille et, à propos de sa mort, on se donne le plaisir de distribuer à Antoine des injures dont beaucoup retombent sur Octave. Tout n'était donc pas aussi futile qu'on le prétend dans les déclamations; il y a dans celles du vieux Sénèque une foule d'observations importantes à recueillir pour le littérateur et l'historien. Elles suffisaient amplement à fournir la matière d'une thèse, et il est bien fâcheux que M. Tivier n'ait pas cru devoir s'en contenter. Souhaitons que les candidats au doctorat qui ont ses connaissances et son talent ne s'égarent pas, comme il l'a fait, dans des sujets trop vastes. Il faut savoir se restreindre quand on veut bien embrasser. En choisissant des questions peu étendues, on est plus sûr de les traiter à fond et de faire des thèses qui n'auront pas besoin d'être refaites.

GASTON BOISSIER.

---

2. — **Arnaud de Brescia et les Hohenstaufen**, ou la question du pouvoir temporel de la papauté au moyen-âge, par Georges GUIBAL, ancien élève de l'École Normale, docteur ès-lettres, etc. Paris, Durand et Pedone-Lauriel, 1868. In-8°, 300 p. — Prix : 4 fr.

Il est des questions d'une actualité toujours brûlante, dont l'histoire remonte bien loin dans le passé, mais dont la solution pratique est encore réservée à l'avenir. Telle est, entre toutes, la question du pouvoir temporel de la papauté. Si le publiciste peut la trancher théoriquement au gré de ses vœux ou de ses passions, la tâche de l'historien, qui doit en exposer les phases successives, est infiniment plus difficile, car tout en étant obligé de rechercher et d'expliquer les faits, comme pour d'autres sujets historiques, il devra sans cesse refouler en lui l'expression de ses propres sentiments politiques et religieux et se détourner de la lutte qui se poursuit ardemment à ses côtés. Peu d'écrivains ont assez de sang-froid et d'impartialité sereine pour mener à bonne fin une entreprise aussi ardue, et chez nous en France surtout, où chaque historien croit devoir s'enrôler dès le début sous les drapeaux d'un parti, des ouvrages de ce genre ont été de tout temps des manifestes politiques plutôt que des récits sérieux et scientifiques. Aussi la plupart de ces travaux, réquisitoires ou plaidoyers, dorment-ils, dès après leur éphémère succès, dans un profond oubli. Le livre que nous annonçons se place entièrement en dehors du courant de la polémique du jour. Il fait

---

1. M. Saint-Marc-Girardin (*Essais de littér. et de mor.*, II) a fait remarquer qu'une de ces controverses romanesques a été transportée par Scudéry dans l'*Illustre Bassa*.

abstraction de toute idée politique actuelle, pour retracer d'une manière attachante et impartiale un épisode des luttes séculaires au sujet du pouvoir temporel de la papauté. Étranger aux préoccupations des partis, M. Guibal a voulu donner au grand public, sans pédantisme scientifique et dans un nombre restreint de pages, un tableau net et succinct de l'état des esprits au moyen-âge, un exposé fidèle des opinions d'alors sur les rapports nécessaires entre l'Église et l'État, des luttes morales et des combats matériels qui signalèrent au XIIe et au XIIIe siècle le conflit suprême entre l'empire et la papauté. Un tel ouvrage, capable d'orienter les lecteurs sérieusement désireux de s'instruire, nous manquait en France, et malgré quelques erreurs et quelques lacunes que nous signalerons tout à l'heure, M. G. a droit à nos sincères éloges pour avoir voulu nous en doter. M. G. commence son récit vers le milieu du XIIe siècle, avec l'apparition du tribun-prophète Arnaud de Brescia, et le conduit jusqu'à la chute de la dynastie des Hohenstaufen, derniers rivaux sérieux de la papauté, dans la grande lutte entre l'empire et le saint-siége. Les six premiers chapitres nous racontent l'existence agitée du clerc de Brescia, le disciple favori d'Abailard, sa condamnation par le concile de Latran, sa retraite en Suisse, sa venue dans la capitale de l'Église à l'appel des Romains soulevés, ses fantastiques projets pour la restauration d'une république romaine, ses luttes contre Eugène III, Adrien IV et Frédéric Ier Barberousse, enfin sa mort sur le bûcher aux portes de Rome en 1155. M. G. a soigneusement réuni tout ce que nous savons sur l'homme remarquable dont le nom est inscrit en tête de son ouvrage; malheureusement c'est peu de chose en définitive, et comme il n'est guère probable que l'on découvre encore de nouveaux documents sur ce sujet, la personnalité d'Arnaud de Brescia restera toujours entourée d'une certaine obscurité qui a déjà souvent permis et permettra souvent encore aux historiens de lui attribuer des projets et des opinions politiques et religieuses fort divers. Ainsi je crois que M. G. lui-même s'est légèrement exagéré l'action de son héros sur son époque. Esprit généreux et enthousiaste, mais méconnaissant la réalité des choses, A. de Brescia a bien pu tenir en échec, pendant un instant, la papauté mal représentée par quelques pontifes trop faibles, mais il n'a jamais ébranlé le saint-siége, ni mis en œuvre « cette révolution générale de l'Église » dont M. G. parle quelque part. Suspect aux masses croyantes par cela seul qu'on l'accusait d'hérésie, n'ayant d'autre point d'appui que la population frivole, inconstante et superstitieuse de Rome, que l'absence d'une fête accoutumée ou la menace de l'interdit faisait sur-le-champ fléchir, sa tentative d'une réforme ecclésiastique et politique était dès le début condamnée à ne pas réussir. D'ailleurs A. de Brescia, non content d'attaquer la papauté temporelle, provoqua les représailles et les châtiments d'un second adversaire. Un seul pouvoir, celui des empereurs, pouvait servir de contre-poids à l'autorité papale. Au lieu de se mettre à l'abri derrière ce protecteur naturel, il s'en fit un nouvel ennemi par ses chimériques projets de la reconstitution de la république romaine. Dès ce moment son sort était fixé, et s'il est beau de voir A. de Brescia courir à sa perte plutôt que de sacrifier quelques-unes de ses idées afin de gagner un puissant appui, si nous voyons avec une douloureuse pitié les deux pouvoirs rivaux se coaliser un instant pour

écraser un importun adversaire, du moins il est impossible de s'en étonner. A. de Brescia proclamait des idées en avance de plusieurs siècles, et pendant une époque bien longue encore la théocratie spirituelle et la monarchie universelle devaient se disputer le pouvoir absolu, avant qu'à côté d'elles et au-dessus d'elles un troisième principe, celui de la liberté pour tous, parvint à s'affirmer à son tour dans l'opinion publique et dans les faits. — La seconde moitié du livre de M. G. nous retrace la lutte entre Frédéric II, Grégoire IX et Innocent IV. C'est un antagonisme d'une toute autre nature et, pour le dire sur-le-champ, le grand défaut de l'ouvrage de M. G. consiste précisément à n'avoir pas assez nettement séparé les deux parties de son récit, et à avoir fait de l'empereur le disciple et le successeur d'Arnaud de Brescia. Je ne sais si je me trompe, mais à mes yeux rien de plus différent, de plus antipathique même que ces deux hommes. L'un voulut réformer l'Église dans ses croyances et ses mœurs, la ramener à une activité purement spirituelle sur le monde, l'autre était parfaitement indifférent à la corruption de l'Église et, dans ses manifestes officiels et ses actes, très-respectueux envers ses doctrines[1]. Frédéric II n'a jamais nié non plus en théorie les droits temporels de la papauté, mais il entendait faire prédominer sa propre autorité sur celle de l'Église et l'asservir à ses desseins. Arnaud de Brescia voulait la liberté, chose impossible sans doute à cette époque, mais sincèrement et ardemment réclamée par lui; l'empereur n'aurait jamais compris de pareilles tendances politiques et les regardait sans doute avec pitié, lui dont l'idéal était le despotisme intelligent. Nous comprenons parfaitement les sympathies manifestées par M. G. pour le grand prince, sans cesse en lutte et sans cesse harcelé par d'implacables adversaires; néanmoins on ne saurait se cacher que son système politique n'était pas de nature à faire cesser la lutte et que les idées libérales ont trouvé en lui un adversaire au moins aussi redoutable que dans la papauté.

La mort de Frédéric II en 1250 marque la fin de la lutte sérieuse entre l'empire et le saint-siége. Déjà dans ses dernières années l'issue n'était plus douteuse, et nous ne saurions admettre avec M. G. que Frédéric est mort triomphant. Après lui, Conrad, Manfred et Conradin n'ont plus songé à disputer la suprématie politique à la papauté; ils ont lutté pour conserver quelques débris de leur ancien pouvoir, pour sauver leur couronne et leur vie, mais nous comprenons aisément que M. G. ait voulu mener le lecteur jusqu'au bout de la sanglante tragédie qui se termine sur l'échafaud de Naples en 1268.

Le livre de M. Guibal est le résumé d'un cours professé à la faculté des lettres de Strasbourg. Il réunit aux grands avantages les inconvénients inévitables d'une pareille origine. La forme est plus élégante et plus soignée qu'elle ne l'est d'ordinaire dans les livres d'histoire; le style, toujours harmonieux, est orné de cita-

---

1. On n'a qu'à rappeler les nombreux hérétiques qu'il fit brûler en Italie pendant ses luttes les plus vives contre la papauté. A ce propos félicitons M. G. de n'avoir pas cédé au dangereux attrait qu'offrent les théories les plus hasardées, quand elles émanent de savants illustres, et d'avoir nettement protesté contre les idées de M. Huillard-Bréholles au sujet des idées et des prétentions religieuses de Frédéric II. Nous n'avons jamais pu comprendre les opinions de l'éminent historien à ce sujet.

tions poétiques et d'images brillantes; la science très-sérieuse de l'auteur se dérobe plus qu'elle ne se montre, et le tout constitue un travail parfaitement abordable au grand public, tout en restant utile aux savants. On peut lui reprocher d'autre part une ampleur de style un peu trop soutenue, qui rappelle l'éloquence du professeur plutôt que le récit plus sobre de l'historien, ainsi qu'une certaine tendance à l'amplification, qui dépasse quelquefois la juste mesure dans le maniement des sources [1].

Nous aurions désiré voir dans le livre de M. G. un chapitre spécial ou bien un appendice sur les sources consultées par lui, sur leur valeur relative, etc. Le travail n'aurait pas été fort difficile à faire, après les introductions des différents éditeurs des *Monumenta* de Pertz, les travaux de Huillard-Bréholles, Wattenbach, etc., et des notices, même sommaires, auraient présenté pour les savants français une utilité incontestable. Nous joindrons à cette observation une autre remarque qui ne s'adresse pas à M. Guibal seul, mais qui pourrait s'appliquer à la plupart des historiens de notre pays. On ne se croit nullement tenu chez nous de fournir aux lecteurs et à la critique les moyens de contrôler un récit. Même chez les écrivains qui n'ont pas l'insupportable prétention qu'on les croie sur parole, les renvois aux textes, inédits ou imprimés, sont indiqués souvent avec une brièveté dérisoire qui mérite tout autre chose que des éloges. M. G. ne s'est pas toujours gardé de ce défaut, si facile à éviter pour un travailleur consciencieux comme lui. Il ne s'est certainement pas rendu compte de l'effet agaçant que doivent produire sur le critique des indications bibliographiques et des renvois ainsi formulés : « Gretserus, XII »; « Pezius, I »; « Schmidt, *Histoire de l'Église* » citée par Gieseler »; « Engelhardt, *passim* »; « Mathieu Paris, *passim* »; « Raumer, Cherrier, Gregorovius », etc., etc. Autant vaudrait ne rien mettre du tout.

Nous devons encore faire remarquer que le récit détaillé des derniers moments de Frédéric II doit disparaître en entier, depuis que M. Bernhardi a démontré que les Éphémérides de Mathieu Spinelli, plus connu de nos jours sous le nom de Matteo di Giovenazzo, sont l'œuvre d'Angelo di Costanzo, faussaire napolitain du XVIe siècle [2] (voy. *Rev. crit.* du 15 août 1868). C'est d'ailleurs en fort bonne compagnie que M. G. s'est trompé, et certes il serait injuste de lui reprocher de n'avoir point deviné ce qui avait échappé jusqu'ici aux plus illustres savants de la France et de l'Allemagne. Disons aussi que M. G. parle trop favorablement de Gerhoh de Reichersperg [3]; c'est lui qui dans son livre, aujour-

---

1. Ainsi pour ne citer qu'un exemple, Wibald de Corvey dit quelque part avec une humilité plus ou moins sincère, dans le langage ampoulé de l'époque : « Si nos Stabulensis » Ecclesia non educasset, si nos egenos de pulvere non excitasset et de stercore erexisset » pauperes, etc. » Ce sont là des métaphores évidemment, d'autant plus que ses biographes le disent issu d'une famille noble. Mais M. G. prenant ces phrases à la lettre, nous raconte que Wibald « était pauvre et misérable, que l'abbaye de Stavelot alla le prendre dans la » poussière, dans la fange même, etc. »

2. A ce sujet nous demanderons à M. G. pourquoi il cite d'après Muratori des textes mieux édités depuis par Pertz?

3. Lisez Gerhoh et non pas Géroh, comme M. G. a francisé le nom, je ne vois pas trop pour quel motif; lisez aussi partout Jaffé pour Jaffée comme M. G. appelle l'éminent paléographe de Berlin, de Blasiis pour Blasis, etc., etc.

d'hui perdu, *de investigatione Antechristi*, a répandu tant de calomnies contre l'empereur Henri IV, si souvent répétées depuis par les partisans du Saint-Siége. Enfin nous croyons que M. G. n'aurait pas dû écrire partout dans son livre Corbie au lieu de Corvey; un lecteur français croira nécessairement que c'est de l'abbaye de Corbie en Picardie qu'il s'agit, et non du monastère hessois [1].

Nous arrêterons ici nos critiques, qui ne porteraient plus que sur des minuties de détail et que nous pouvons supprimer par conséquent sans dommage pour les lecteurs et l'auteur. Nous souhaitons que le livre de M. Guibal trouve un succès mérité auprès du grand public, auquel il nous paraît plus spécialement destiné, et qui d'ordinaire n'est point accessible aux ouvrages de pure érudition.

ROD. REUSS.

---

3. — **Hallands Fornminnes-fœrening årsskrift** (Annuaire de la Société d'archéologie du Halland). 1868. Halmstad, Gernandt. In-8°, 48-32 p.

La Suède possédait déjà plusieurs académies et sociétés scientifiques, non-seulement dans ses chefs-lieux intellectuels, Upsala, Lund, Stockholm, Gœteborg, mais encore dans les provinces de Nerike, Helsingland, Gestrikland, etc., lorsqu'en 1865 il s'en est fondé une nouvelle dans le Halland. Cette dernière province est l'une de celles qui méritent le mieux d'être étudiées : bien qu'unie au Danemark dès l'origine des temps historiques, elle a vécu au moyen-âge d'une vie passablement indépendante, surtout dans la période féodale où quelques-uns de ses gouverneurs s'intitulaient comtes ou ducs par la grâce de Dieu. Au commencement des temps modernes elle appartenait encore au Danemark, qui se la vit disputer par les rois de Suède, jusqu'à ce qu'il fût obligé de la leur céder (1648) avec ses deux autres provinces d'Outre-Sund, la Blekinge et la Scanie. Elle avait jusqu'alors conservé la langue danoise dont on trouvera des spécimens, un peu archaïques à la vérité, dans le présent *Annuaire;* mais depuis elle apprit peu à peu le suédois, de sorte qu'il a fallu traduire pour les *Hallandais* contemporains un article danois de M. Stephens qui figure dans ce fascicule. De plus les fautes d'impression qui déparent le mémoire de M. Boye prouvent surabondamment que les imprimeurs de Halmstad ne sont plus familiarisés avec la langue de leurs ancêtres.

L'*Annuaire* s'ouvre par un court avant-propos, puis viennent les *statuts* de la société approuvés par l'Académie royale des belles-lettres, histoire et archéologie de Suède. Pour devenir membre, il suffit soit d'offrir un don pour les collections, soit de payer une cotisation annuelle de 1 fr. 30 ou bien 20 fr. une fois donnés. Le but de la Société est de recueillir les antiquités et les documents qui concernent le pays, de veiller à la conservation des monuments historiques et de les décrire. Elle adresse à l'Académie des belles-lettres un rapport annuel sur ses travaux, et lui cède moyennant retour les objets qui peuvent convenir au Musée national de Stockholm. — Suit un article dû à un archéologue danois, M. W. Boye, dont nous avons déjà parlé dans la *Revue critique* (1868, t. II,

---

1. M. G. ne paraît point avoir connu le livre de M. Janssen, *Wibald von Stablo und Korvey*. Münster, 1855, in-8°.

p. 323), et concernant un *Bouclier de bronze trouvé dans le Halland* (p. 6-11 avec fig.). Ce bouclier ovale, concave et pourvu d'un ambon, présente cette particularité que la poignée est trop petite pour une main ordinaire; elle ne peut être saisie que de deux doigts. Cette circonstance donne à croire que le bouclier servait d'arme de parade; il est en effet plus élégamment orné que les autres boucliers du même âge. Comme il est bossué et qu'il a été trouvé dans une tourbière, à 2m de profondeur, on peut conjecturer qu'il y a été déposé à titre d'*ex-voto*. Il doit dater de la fin de l'âge de bronze, ainsi qu'il ressort des ingénieux rapprochements de M. W. Boye. — L'article sur une *Bractéate d'or trouvée dans le Halland* (p. 12-13 avec fig.) est tiré du bel ouvrage de M. G. Stephens (*The old-northern runic Monuments of Scandinavia and England*, t. II. — Voy. *Revue critique*, 1868, t. II, p. 331). — *La description de la prévôté de Laholm*, écrite en 1796 par le pasteur Osbeck, était restée en manuscrit; le secrétaire de la Société, M. T. Gyllenskœld, en a publié d'intéressants fragments (p. 17-28), qui concernent les mœurs des habitants, leurs alimens, leurs boissons, leur costume, leurs maisons, les noces et festins, les superstitions. — L'*Extrait du livre des audiences du bourgmestre et du Conseil de Halmstad*, qu'a édité M. A. M. Cullin (p. 29-46), est en vieux danois et se rapporte à un procès de sorcellerie jugé en 1608; une malheureuse, qui avait abusé de la crédulité de ses contemporains, paya de la vie un délit que nos lois actuelles puniraient tout au plus de quelques jours de prison. — La seconde moitié du fascicule porte le titre de *Fornhandlingar reerande Halland* (anciens actes concernant le Halland) recueillis par P. von Mœller, chef d'escadron et président de la Société. Ils forment le commencement d'une collection, avec pagination particulière, qui sera continuée. Il y a déjà 35 pièces dont la plus ancienne date de 1176, la plus récente de 1305. Elles sont toutes en latin, à l'exception d'une paraphrase en haut-allemand. Chacune d'elles est précédée d'un argument. La plupart avaient été imprimées dans divers recueils; quelques-unes sont inédites; toutes sont précieuses pour l'histoire du Halland. — Si cet *Annuaire* est continué sur le même plan, il formera la base la plus large et la plus solide de tous les travaux historiques et archéologiques sur le Halland.

E. BEAUVOIS.

---

4. — WAAGEN. **Die vornehmsten Kunstdenkmæler in Wien.** 2 vol. in-8°. Le 1er de xj-351 p., le 2e de vij-420 p. 1866-1867. Chez Braumüller, à Vienne. — Prix : 18 fr.

Ce livre est le dernier de l'illustre historien d'art allemand; c'est le couronnement de cette vaste Revue des Musées européens, inaugurée en 1837 par *les Monuments d'art et les artistes en Angleterre et à Paris*, continuée par la publication des *Monuments d'art en Allemagne*[1] (1842), des *Trésors d'art de la Grande-Bretagne* (1854), de *la galerie des Tableaux de l'Ermitage* (1864) et des *Tableaux, dessins et miniatures de l'Espagne*[2]. Une œuvre pareille, nous le croyons, est unique, c'est un ensemble homogène et varié tout à la fois, car peu d'esprits ont

1. On peut ajouter à cette liste l'excellent *Catalogue de la collection de tableaux du Musée royal de Berlin*, qui compte plus de quinze éditions.
2. Dans les *Jahrbücher für Kunstwissenschaft*. 1er volume.

été aussi ouverts aux mérites des écoles les plus opposées. C'est le résumé des expériences de deux générations condensées et fécondées par le même homme, car Waagen tenait sans cesse ses ouvrages au courant des progrès de la science; il revenait sur ses travaux antérieurs, il ne croyait pas aux livres *définitifs*, et s'estimait heureux de pousser à la roue sans ambitionner de tracer un itinéraire immuable. Les *Principaux Monuments d'art de Vienne* nous montrent à quel point il portait ce dévouement et cette abnégation. Ils sont, pour ainsi dire, la troisième édition d'un livre dont les deux premières n'auraient pas été livrées au public. C'est à trois reprises différentes, à quarante ans de distance, que Waagen a étudié l'immense matériel entassé à Vienne, différant toujours la publication de ses travaux, parce qu'il ne les croyait pas assez mûrs. Son premier séjour à Vienne est de 1822, le second de 1839, le troisième de 1860, et ce n'est que six ou sept ans plus tard qu'il s'est cru en état de publier l'ouvrage dont nous rendons compte. Cet ouvrage même n'était cependant qu'une étude préparatoire, ce n'était certainement pas, dans sa pensée, un but, mais un moyen. Toutes les publications de W. sur les Musées de l'Europe peuvent être considérées comme une introduction à deux grands ouvrages dans lesquels il se proposait de résumer toutes les connaissances acquises durant sa longue carrière : l'un était cette *Histoire des miniatures*, si souvent annoncée, l'autre le *Manuel de l'histoire de la peinture* dont l'achèvement lui paraissait à lui-même si rapproché qu'il a donné ce titre à une première partie, qui a paru en 1862, et que ce n'est qu'en sous-titre qu'il a appelé ce livre, aujourd'hui classique, *Manuel de l'histoire des Écoles de l'Allemagne et des Pays-Bas*. Nul doute que les manuscrits de ces ouvrages ne se trouvent parmi ses papiers, et que leur rédaction ne soit fort avancée ou même achevée, car Waagen était bien homme à retoucher un manuscrit pendant sept ans, et à le remettre pour sept ans dans ses cartons. En attendant il n'est guère d'historien contemporain de la peinture qui n'ait largement puisé dans ces inventaires si minutieux de toutes les richesses artistiques, et si par un motif ou un autre, l'*Histoire des miniatures* n'était pas livrée à l'impression, le premier littérateur venu trouverait dans les *Trésors d'art de la Grande-Bretagne*, dans les *Principaux monuments de Vienne*, etc. les matériaux complets et tout façonnés de cette histoire et n'aurait que la peine de les réunir pour en faire un ouvrage supérieur à tous ceux que nous possédons à ce jour. Waagen avait trois grandes qualités qui lui ont assuré la place éminente qu'il occupait dans la science de l'art. Il était connaisseur, fin connaisseur, mérite, rare en Allemagne, qu'il devait à la pratique de la peinture. Il était érudit, et il avait le sens historique. Il n'était ni esthéticien, ni écrivain, comme quelques prédécesseurs, Winckelmann, Lessing, ou comme quelques contemporains, Schnaase, Fœrster. Peut-être l'abus qu'on faisait, qu'on fait encore, de la rhétorique et de *la science du beau* les lui avait-il fait dédaigner comme trop faciles, et trop sujettes aux variations du goût. Mais il était un savant complet dans toute la force du terme. Il avait la patience et la minutie du collectionneur sans jamais se perdre dans le détail; il savait au moment nécessaire remonter à la surface et dominer toute l'histoire des arts; il avait le sentiment le plus juste des proportions, et expédiait un artiste médiocre d'un mot comme il remplissait plusieurs volumes de l'étude d'un grand génie.

Toutes ces qualités se retrouvent dans les *Principaux monuments d'art à Vienne* que nous avons un instant laissés de côté, parce qu'ils nous paraissent surtout devoir être envisagés comme un fragment de cet ensemble si imposant. Il serait en effet difficile d'écrire sur un point quelconque des beaux-arts sans recourir aux trésors de Vienne : ses musées rivalisent avec ceux de la France, de l'Italie, de l'Angleterre et de l'Espagne; ses collections particulières n'ont peut-être pas de rivales. C'est à Vienne seulement que l'on peut étudier l'importante école de Bohême. L'école française aussi y est représentée par une foule de curieux échantillons. M. W. cite une vingtaine de manuscrits français qui d'après lui sont de la plus haute valeur artistique. J'ai surtout été frappé par le grand nombre de Clouet qui s'y trouvent. François Clouet y compterait, d'après M. W. une suite de dessins et sept portraits dont l'un, le *Portrait de Charles IX,* serait le chef-d'œuvre de l'artiste; Jean y serait représenté par un portrait de François Ier. Cette collection relativement si nombreuse a-t-elle été rapportée en Autriche par Élisabeth, femme de Charles IX, qui retourna dans sa patrie après la mort de son époux? M. W. n'en dit rien. Ou bien ne serait-on pas un peu tenté à l'étranger d'appeler Fouquet ou Clouet toutes les peintures françaises d'une certaine époque, comme en Italie on est tenté d'attribuer à Durer tous les tableaux allemands. Tous ceux qui savent combien sont rares sur le continent les œuvres authentiques de notre Holbein du XVIe siècle, comme M. W. l'appelle si bien, n'accepteront son affirmation qu'avec la plus grande réserve. M. Viardot ne cite aucun ouvrage de Clouet dans son étude sur les musées de Vienne, M. Ch. Blanc non plus dans son histoire des Clouet. Mais malgré ces diverses invraisemblances nous croyons que ceux qui s'intéressent à ce grand maître ne peuvent plus se dispenser d'étudier, pièces en main, une question soulevée par un juge aussi compétent que Waagen. Dans l'impossibilité de tout citer, je voudrais seulement encore appeler l'attention des savants sur le triptyque de M. Artaria que notre auteur décrit à la page 333 (t. I). Il l'avait d'abord attribué à Gérard Horebout; dans les *Monuments d'art les plus remarquables de Vienne,* il revient sur ce premier jugement, mais sans se prononcer définitivement en faveur d'un autre artiste. Si nous ne nous trompons, ce triptyque serait celui qui a servi à M. Fœrster, concurremment avec deux autres tableaux, à établir l'existence d'un maître anonyme, travaillant vers 1480 (v. *Chronique des Arts,* 4 octobre 1868). Ce problème intéresse d'autant plus le public français qu'un des trois termes de comparaison se trouve en France, au musée de Rouen.

Mais la peinture ne figure pas seule dans les *Principaux monuments d'art à Vienne*, elle n'occupe que le premier volume (galerie du Belvédère, de l'Académie impériale des beaux-arts, galeries Lichtenstein, Czernin, Schœnborn, Gsell, Harrach, Rothschild, Artaria, etc.). Les manuscrits à miniatures, les dessins, les estampes, les chefs-d'œuvre des arts industriels, remplissent le second volume. Les armures, les sculptures en bois, en ivoire, etc., les vases, les bijoux de la collection Ambrasienne sont l'objet d'un examen très-détaillé. Il en est de même des antiquités égyptiennes, des sculptures et bronzes antiques, des médailles, des gemmes, des pierres gravées et autres monuments du cabinet des

médailles et des antiques. Les facilités que M. W. avait obtenues pour l'examen d'une foule d'objets inaccessibles au public donnent le plus grand intérêt à cette partie de son ouvrage. Nous ne pouvons entrer dans l'énumération de toutes ces curiosités; qu'il nous suffise de dire qu'il ne se trouve guère à Vienne d'objet intéressant les beaux-arts de près ou de loin que M. W. n'ait soigneusement étudié et décrit avec la plus grande minutie.

Les descriptions sont souvent si précises qu'une gravure ne nous donnerait pas une idée plus nette. Généralement, elles sont trop longues. A quoi bon nous dépeindre un sujet, nous dire combien et quelle sorte de personnes figurent dans telle ou telle miniature, ce qu'elles font, etc.! Cela ne présente aucun intérêt pour le lecteur, car ces détails ne lui apprennent rien sur le style ou la technique d'un artiste. Ou bien, si M. W. a voulu faire également de son livre une source de renseignements pour l'historien et l'archéologue, pourquoi alors ne décrit-il pas toutes les miniatures d'un manuscrit au lieu de se borner à celles qui offrent le plus d'intérêt artistique. Il perd aussi beaucoup de temps à décrire des miniatures généralement connues par de nombreuses reproductions, par exemple les *Fragments de la Genèse,* le *Dioscoride,* tous deux byzantins, dont on trouve d'excellents fac-simile dans l'ouvrage de M. Labarte et dans celui de M. Louandre et des imitations plus ou moins heureuses chez Dibdin, d'Agincourt, etc. Pourquoi décrire toutes les estampes de maîtres dont l'œuvre est depuis longtemps catalogué, et pour lesquelles il eût suffi de renvoyer à Bartsch ou à Passavant. Il énumère les 116 gravures de Schœngauer, ce qui prend, bien inutilement, sept à huit pages. Il aurait bien mieux valu rechercher et vérifier les états indiqués dans les derniers temps, notamment par M. Galichon (*Gazette des Beaux-Arts*, 1859).

Malgré cette exactitude un peu trop minutieuse, les *Principaux monuments d'art de Vienne* ne sont rien moins qu'un simple catalogue. L'auteur ne s'est pas contenté de décrire les objets et de faire leur histoire. Il n'a pas seulement usé (peut-être quelquefois même abusé) de sa perspicacité et de la subtilité merveilleuse de sa vue pour démêler trois ou quatre mains différentes dans un tableau où d'autres n'en voient qu'une, ou bien pour restituer à un maître un tableau attribué à un autre. Il a fait plus. Il a touché en passant à tous les points de l'histoire des beaux-arts; il a réhabilité plusieurs artistes, il en a détrôné d'autres. Ses jugements sur le mérite de tous ces ouvrages présentent le plus grand intérêt. Lors même qu'ils sont laconiques, comme cela arrive assez souvent, et qu'ils se résument en une simple épithète « excellent, » « superbe, » ils prennent dans la bouche de W. une autorité avec laquelle il faudra désormais compter. Ses appréciations ont une valeur toute particulière, elles ne renferment pas un mot vague, pas une idée qui ne soit d'une rigueur scientifique; pour n'importe quel tableau, pour n'importe quel style, W. trouve de nombreux termes de comparaison qu'il est, à la vérité, souvent forcé de chercher en Italie, en Angleterre, en Russie, mais qui offrent l'analogie la plus surprenante avec l'œuvre qu'il décrit.

Eug. MUNTZ.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 2 — **9 Janvier** — **1869**

Sommaire : 5. Rœdiger, Chrestomathie syriaque. — 6. Fick, Bourkard Zink et sa Chronique d'Augsbourg. — 7. Ruano, Oliva Sabuco de Nantes. — 8. Bauchez, Journal, p. p. Abel et de Bouteiller. — 9. D'Haussonville, l'Église romaine et le premier Empire. — 10. Guillemin, Guillaume Boichot.

5. — **Chrestomathia syriaca** quam glossario et tabulis grammaticis explanavit Æmilius Rœdiger. Editio altera aucta et emendata. Halis Saxonum, sumptibus Orphanotrophei. M D CCC LXVIII. vj, 120 et 104 p. — Prix : 10 fr.

On réclamait depuis longtemps, en Allemagne, une deuxième édition de la *Chrestomathie syriaque* publiée, pour la première fois en 1838, par M. Rœdiger. Le haut enseignement des Universités, qui avait adopté ce livre, ne lui avait pas donné de digne successeur et, depuis plus de dix ans, les exemplaires étaient devenus presque introuvables. En France, où l'enseignement des langues araméennes est si négligé, une telle lacune n'a jamais dû être ressentie que par quelques travailleurs isolés. Il n'en est pas de même en Allemagne : il n'y a pas de l'autre côté du Rhin d'université, si obscure qu'elle soit, où le professeur d'exégèse biblique n'enseigne à ses auditeurs au moins les éléments du syriaque et du chaldéen.

Il suffira de marquer ici les changements apportés par l'auteur à son travail : ce sont autant de progrès, ce qui n'étonnera aucun de ceux qui sont familiarisés avec la manière patiente et la méticuleuse exactitude de M. R. Sa méthode rigoureuse donne une valeur toute particulière à des ouvrages qui ne sont pas destinés exclusivement aux savants, mais qui ont pour but principal de former des élèves et de les aider à faire leur école.

C'est à cette préoccupation que répondent surtout les tableaux des formes verbales et le glossaire, de tout point excellent [1], soit comme source d'informations, soit comme modèle de la sobriété qu'il faut apporter dans les étymologies sémitiques. Je ne comprends pas pourquoi des tableaux analogues n'ont pas été consacrés aux formes nominales. Je ne puis m'expliquer une telle omission qu'en supposant la crainte de M. R. de voir ses auditeurs renoncer à des études grammaticales plus sérieuses.

Dans le texte, un seul morceau a été supprimé : ce sont des prières en syriaque moderne qui, en 1838, avaient tout l'attrait de la nouveauté. Aujourd'hui, les savantes publications des missionnaires et les travaux récents de M. Nœldeke [2]

1. Signalons cependant une lacune : l'absence assez fréquente des noms propres. La concordance entre les formes orientales et les formes latines est souvent difficile à établir, surtout pour les noms de villes et de pays.

2. *Grammatik der Neusyrischen Sprache am Urmiasee*, Leipzig, 1868, et *Beitræge zu den aramæischen Dialecten* dans la *Zeitschrift der deut. morgenlænd. Gesellschaft* de 1867 et 1868.

ont fait entrer définitivement l'étude de ces dialectes dans le domaine de la science. On a vu clairement que la force créatrice ne manque pas plus aux langues sémitiques qu'aux langues des autres familles et on a pris sur le fait les développements successifs du syriaque, resté langue vivante sur les bords du lac Ourmia. Il n'y avait plus aujourd'hui de motifs pour donner ces fragments liturgiques dans une chrestomathie syriaque.

En revanche, quelques additions heureuses ont été faites, et elles sont presque toutes empruntées à des manuscrits encore inédits. Citons d'abord huit fables très-concises, d'origine chrétienne, dans le genre de celles qui sont attribuées à Ésope. On sait d'ailleurs que les morceaux analogues, conservés en Arabe sous le nom de *fables de Locman*, ont été aussi rédigés par un chrétien [1]. M. R. entoure jusqu'ici d'un certain mystère le recueil auquel il a emprunté ce morceau ainsi que le suivant : *Narratio, ex historia Syntipæ sive de septem sapientibus sumpta.* Il réserve des éclaircissements ultérieurs pour une publication prochaine. C'est là une promesse vague qui pourrait bien, avec les habitudes de l'auteur, n'être jamais tenue.

C'est un nouveau document pour l'histoire de l'Eglise que l'encyclique attribuée à l'évêque Narcisse. Elle est, comme les deux extraits suivants (p. 102-111 du texte), empruntée à la riche collection du British Museum. Nous trouvons ici, comme dans presque toutes les publications orientales récentes, le zèle et le désintéressement de M. Wright, qui a fourni ses copies à M. R., son ancien professeur de Halle. La date de l'envoi de l'encyclique est donnée à la ligne 3 du texte : il eut lieu « en 662 des Grecs, » c'est-à-dire en 350 de l'ère chrétienne. Le pieux évêque avait, dans une « vision, » vu « le tentateur, » et il croyait devoir en instruire « le monde entier. »

A partir de ce moment, M. R. abandonne l'écriture *Pechîtô* pour le caractère *Estranguélô*, le caractère archaïque des Syriens, le plus ancien représentant de cette série d'alphabets qui conduisent, par des transitions successives, de l'araméen carré (de Palmyre) à l'alphabet arabe. Les morceaux d'Eusèbe, dont M. R. donne la version syriaque, ont déjà été traduits par lui en latin dans l'édition de Schœne [2]. Les notes critiques placées au bas des pages 105-109 méritent une mention particulière pour leur sagesse, leur concision et l'abondance des renseignements qu'elles fournissent.

L'exorde du poème composé par le rhéteur Antoine contre les calomniateurs est un modèle du style élégant et fleuri qui était employé chez les Syriens au huitième siècle de notre ère. La lettre adressée par Alexandre le Grand à son maître Aristote est, comme on sait, traduite du grec. La pseudépigraphie arabe et syriaque n'est pas, d'ailleurs, moins remplie de tels documents que la pseudépigraphie grecque et latine. On a reconnu depuis longtemps que toute cette littérature n'a aucune valeur historique.

---

1. Cf. l'Introduction à l'édition des *Fables de Locman*, par M. J. Derenbourg. Berlin, 1850.
2. II, p. 201-219.

Il n'est pas nécessaire d'ajouter que, dans les morceaux déjà publiés auparavant, M. R. a fait de nombreuses corrections et profité de tous les nouveaux documents que lui ont fournis des publications récentes ou nouvellement parvenues en Europe. Une liste est donnée dans la préface, p. III-IV. C'est réellement une année heureuse pour les études syriaques que celle où ont paru, entre autres, le deuxième volume des *Anecdota syriaca* de M. Land, la nouvelle édition de la *Chrestomathie* de M. Rœdiger et, enfin, le premier fascicule du *Thesaurus syriacus* de M. Payne Smith. Hartwig DERENBOURG.

---

6. — **Bourkard Zink et sa Chronique d'Augsbourg.** Notice par Edouard FICK, docteur en droit et en philosophie. Genève, imprimerie J. G. Fick, 1868. In-12, 108 pages.

Les bibliophiles se réjouissent toujours en apprenant qu'un nouvel opuscule est sorti des presses de M. Fick à Genève, et ce serait entreprendre une tâche complétement inutile que de recommander le nouveau volume aux amateurs de beaux livres. Aussi ne voulons-nous en dire quelques mots qu'au point de vue de son intérêt historique. C'est une notice sur la Chronique de Bourkard Zink, publiée par M. Hegel en 1866 dans la grande *Collection des chroniques des villes allemandes*, qui paraît aux frais de l'Académie de Münich. Elle relate l'histoire de la ville d'Augsbourg, de 1368 à 1468. M. E. Fick s'est attaché, dans le résumé succinct qu'il nous a donné des récits du chroniqueur, à relever surtout les épisodes qui font le mieux connaître les idées et les mœurs du moyen-âge germanique. Aussi la partie de son travail qui présente le plus d'intérêt est sans contredit celle où, laissant la parole à l'honnête citoyen d'Augsbourg, il traduit l'autobiographie qui se trouve au troisième livre de la *Chronique*.

Sans doute le naïf langage du XVe siècle donne un attrait particulier à ce récit instructif autant que charmant; mais pour ceux qui ne peuvent aborder la lecture de l'original allemand, la traduction fidèle de M. Fick en tiendra lieu sans trop d'inconvénients. Né en 1396 à Memmingen en Souabe, Zink erra de ville en ville dans sa jeunesse, comme écolier d'abord, comme maître d'école ensuite, puis il entra au service d'un riche marchand d'Augsbourg en 1419, se maria, se fit connaître par son savoir, amassé un peu partout, devint messager de la petite république, puis payeur des troupes de la cité, continuant entre temps son commerce, allant à Rome, à Venise, à Rhodes et jusqu'en Crète, prospérant dans ses affaires, moins heureux au foyer domestique, car il perdit trois femmes, et la quatrième, qu'il prit à soixante-quatre ans, le rendit passablement malheureux. Dans l'intervalle d'un de ses veuvages, il eut également maille à partir avec le conseil de la cité pour avoir eu des rapports trop intimes avec une de ses servantes, « folle fille qui me volait toutes les fois qu'elle en » trouvait l'occasion. » Tout cela est raconté avec une bonhomie délicieuse et fait revivre devant nos yeux la vie intime du XVe siècle. Bourkard Zink est mort en 1474, et sa ville natale de Memmingen a fait dresser un monument en son honneur. C'est un monument aussi, dirions-nous volontiers, si le terme

n'était trop ambitieux pour un si joli petit volume, c'est un monument d'un autre genre que M. E. Fick a élevé à la mémoire du vieux chroniqueur d'Augsbourg. Si ses travaux pouvaient encore avoir besoin des éloges de la critique, nous nous ferions un devoir de le recommander à tous nos lecteurs, et nous terminons en souhaitant que de nouveaux volumes viennent s'ajouter bientôt à leurs charmants aînés.

ROD. REUSS.

---

7. — **Filósofos españoles. Dª Oliva Sabuco de Nantes** (escritora ilustre del siglo décimo-sexto). Su vida. — Sus obras. — Su valor Filosófico. — Su mérito literario. Por J. SANCHEZ RUANO. Salamanca, imprenta de D. Sebastian Cerezo, 1867. In-8°, 42 pages.

Alléché par les promesses de ce titre pompeux, nous avons fait venir de Madrid cet opuscule, qui n'est qu'un essai, un discours académique, une thèse de doctorat, très-mince de valeur et de volume; mais intéressante par le sujet. Avant de l'examiner, donnons quelques détails sur la cérémonie du doctorat en philosophie (l'ancienne maîtrise ès-arts, notre doctorat ès-lettres).

Nous disons bien cérémonie et non pas épreuve; car il n'y a point d'épreuve véritable, la réception consistant en un discours que prononce le récipiendaire devant les Facultés réunies en grand costume dans le Paranymphe, c'est-à-dire dans ce que nous appelons moins doctement la salle des Actes. Le candidat, aspirant ou postulant, pérore une heure ou deux, suivant la longueur de sa thèse, assisté d'un parrain, devant un auditoire composé non-seulement du *gremio*, ou si l'on aime mieux, du *claustro* de l'Université, mais encore d'un grand nombre d'invités des deux sexes, qui s'empressent de courir à ces fêtes universitaires, non moins recherchées que les spectacles et les courses de taureaux. Les choses se passent à peu près comme au moyen-âge, sauf le pédantisme et la scolastique.

C'est en passant par le cérémonial obligé, que M. Sanchez Ruano a obtenu le bonnet de docteur, *la borla doctoral*.

M. Sanchez Ruano a débité son petit discours (32 pages de texte et 10 de notes), en s'adressant à la personne du doyen de la Faculté des Lettres de Madrid, M. Amador de los Rios, qu'il qualifie d'*Ilustrisimo señor*, et dont l'« Histoire critique de la littérature espagnole, » en sept gros volumes gr. in-8°, d'où la critique est absente, serait au jugement du regrettable et savant bibliothécaire de Vienne en Autriche, feu Ferdinand Wolf, appuyé par le récipiendaire, une œuvre monumentale et unique dans son genre, *monumental y única en su genero* (p. 36).

M. Sanchez Ruano, se faisant le complice de Wolf, qui avait poussé un peu bien loin la complaisance pour son bon ami et très-grand admirateur le doyen de la Faculté des Lettres de Madrid, nous a donné de sa judiciaire une opinion que son oraison académique et doctorale n'a malheureusement que trop confirmée. Et d'abord, rien ne l'obligeait, quoi qu'il en dise, à mettre au jour cette production hâtive et de circonstance, qu'il avoue lui-même avoir écrite au pied levé,

que lo ha escrito falto de tiempo, sobrado de ocupaciones, etc. (*Advertencia preliminar*), et qu'il a le tort de présenter comme un *specimen*, comme un essai d'un travail de longue haleine, qui aurait pour objet le mouvement scientifique en Espagne au XVIe siècle : vaste et beau sujet, digne d'un meilleur esprit; car l'échantillon que nous avons sous les yeux ne nous rend pas impatients de voir la pièce que M. Sanchez Ruano a présentement sur le métier.

Pour mettre en lumière les publicistes et les penseurs espagnols de cette grande époque, il faut d'autres aptitudes, et une préparation dont notre docteur se doute à peine. Nous en parlons par expérience, ayant approfondi la plupart des auteurs que M. Sanchez Ruano n'a fait que parcourir, et plus particulièrement celui dont il nous donne un éloge académique.

Vous croyez que l'Espagne n'a eu, à défaut de philosophes, que des scolastiques et des casuistes? Eh bien! vous êtes dans l'erreur, d'après M. Sanchez Ruano, qui croyant non-seulement à une prétendue renaissance de la philosophie en Espagne, mais encore à la philosophie espagnole, que personne ne connaît; entasse des noms, au lieu de produire des preuves. Sénèque, Isidore de Séville, Averroës, Maïmonide, Samson (?), R. Lull, R. de Sébonde, Vivès, Gelida, Perera (?), Huarte, Reyna, Sepúlveda, Osorio, Perpiñan, Morcillo, Gomez Pereira, Sanchez, Sanchez de las Brozas, Nuñez, Herrera, Marsilio Vasquez, Lemos, Monte de Oca, Monsó, et enfin la femme célèbre, cette doña Oliva Sabuco, dont M. Sanchez Ruano portait les couleurs, le jour de sa réception : autant de noms de philosophes, appartenant, les uns à des théologiens, les autres à des humanistes, à des grammairiens, à des philologues, à des commentateurs, à des médecins, à des professeurs de philosophie, qu'il ne faut pas confondre avec les philosophes, pas plus que ces derniers avec les penseurs originaux et les libres-penseurs.

C'est pour avoir prodigué avec peu de discernement le titre de philosophe à des auteurs qui n'ont rien de commun avec la philosophie, que M. Sanchez Ruano, avec une hauteur et une sévérité qui ne lui siéent guère, accuse de légèreté les savants à la douzaine que des préoccupations vulgaires ont empêchés sans doute de découvrir cette nombreuse élite de philosophes espagnols, dont il s'est constitué le défenseur ou le parrain : « la filosofía española del siglo » décimo-sexto, que no fue solo mistica ó peripatética, cual sostienen vulgares » eruditos estrangeros, sino que tambien escrutadora, independiente y reformista, » en el sentido recto y noble de la palabra » (p. 9).

Après avoir écrit dix pages à peu près inutiles, notre docteur nous présente enfin cette femme célèbre, qu'il s'est proposé de révéler au public; et il affirme que, malgré la rareté des documents, on ne saurait contester ni le lieu ni l'époque de sa naissance, ni la grande vogue qu'eurent ses écrits de son vivant : « Aunque sean pocas las noticias biográficas que de ella se conservan, todavia » bastan á poner fuera de dudas el lugar donde nació, la época de su floreci- » miento y la suerte que sus escritos alcanzaron mientras gozó del aura vital » (p. 10). La vérité est que, de tout cela, M. Sanchez Ruano ne sait absolument rien de positif; il ne fait que suivre la tradition, et ne produit aucune preuve à

l'appui de sa maigre notice biographique d'une femme célèbre, sans doute, mais dont plus d'un sceptique a, non sans raison, contesté l'existence. Jusqu'ici du moins, il n'a pas été prouvé que cette œuvre bizarre et indigeste, qui fit beaucoup de bruit en son temps, sous le titre ambitieux de : « Nouvelle philosophie » de la nature humaine, » ait eu vraiment pour auteur une femme. Le doute ne serait pas permis, si le titre de l'ouvrage pouvait être considéré comme une preuve d'authenticité : « Nueva filosofia de la naturaleza del hombre, no » conocida, ni alcanzada de los grandes filosofos antiguos, la qual mejora la » vida y salud humana.... escrita y sacada á luz par doña Oliva Sabuco de » Nantes Barrera, natural de la ciudad de Alcaraz. » Nous avons eu la curiosité d'interroger, par l'entremise de quelques amis dévoués et d'une inépuisable complaisance, les registres baptistaires des villes et bourgs de l'Espagne qui portent le nom d'Alcaraz. L'extrait de baptême que nous publions ci-après, pour la première fois, a été l'unique résultat de cette minutieuse enquête :

Copia del libro de bautismos de Santisima Trinidad y Santa Maria de Alcaraz.

Luisa de Oliba.
—
El Bachiller Sabuco.
—

r. En dos dias de Diciembre de 1562 batice a Oliba hija del Br Miguel Sabuco y de Franca de Cozar su muger padrinos el Dr Alonzo de Heredia de pila y Cebrian de Biscaya y Catalina Cano de pila muger del Licdo Juan Belarguer y Barbara Barrera muger de Rodrigo de Padilla y Bernardina de Montes muger de Juan Rodrigues.

Miguel Lopez
Licenciado.

Ce document, que nous reproduisons textuellement, nous apprend peu de chose et nous embarrasse beaucoup. Les noms et prénoms de l'auteur problématique de l'ouvrage intitulé « Nueva Filosofia de la Naturaleza del Hombre, » ne se retrouvent pas ou ne se trouvent qu'incomplétement dans l'extrait baptistaire. *Luisa de Oliba,* nom et prénom écrits en marge du registre, au-dessus du nom du père, ne semblent pas concorder avec le libellé de l'acte, où l'enfant n'est désignée que par le prénom d'Oliva ou Oliba, prénom étrange, en vérité, même en Espagne, où le nom d'Oliva est très-commun. Ce qui n'est pas moins singulier, c'est la suppression du nom de la mère de l'auteur, sur le titre de l'ouvrage. En effet, d'après l'usage établi en Espagne, l'écrivain aurait dû signer : Oliva Sabuco de Cozar, avec ou sans la conjonction *y*. Ce n'est pas tout; le prénom de Luisa qui figure en marge de l'extrait, ne se trouve pas dans le titre de la « Philosophie nouvelle. » Dans toutes les éditions que nous avons pu voir (elles sont au nombre de trois, Madrid, Pedro Madrigal, 1588; Braga, Fructuoso Loureço de Basto, 1622; l'une et l'autre petit in-8°, se trouvent à la Bibliothèque Mazarine; Madrid, Francisco Lopez Fernandez, 1728, in-8°), dans toutes les éditions connues, pouvons-nous ajouter, car aucun bibliographe n'a, que nous sachions, décrit la première (1587), l'auteur signe : « Oliva » Sabuco de Nantes Barrera, natural de la ciudad de Alcaraz. » Le nom de Barrera se trouve dans l'extrait de baptême, et appartient à l'une des marraines, ou des témoins, on ne sait pas au juste, tant la rédaction du licencié Lopez est concise et mal orthographiée. Le nom de Nantes ne se trouve point dans l'ex-

trait, à moins qu'on ne veuille le trouver dans celui de Montes, en mettant cette substitution sur le compte du licencié. C'est précisément ce nom tout étranger de Nantes, qui a donné à penser aux biographes et aux bibliographes. On a supposé que l'auteur de la *Philosophie nouvelle* était d'origine française, et même nantaise; supposition qui ne s'accorde pas avec la conjecture de M. Sanchez Ruano, d'après lequel cet auteur à peu près inconnu d'un livre d'une authenticité problématique, était d'origine orientale, et appartenait à une famille morisque: « Por mi parte me atreveria á indicar, si nofuera aventurado, que Oliva Sabuco » perteneció á una de las familias moriscas, entonces perseguidas y obligadas á » vivir en forzosa oscuridad. El pueblo de su naturaleza y residencia habitual » inclina á sospecharlo así, ademas de otros indicios que de la lectura de algunos » pasages de sus obras se desprenden » (note 12, p. 37-38). Sans doute il y avait de nombreuses familles morisques dans la plaine de la Manche; mais tant que M. Sanchez Ruano n'aura pas d'autres considérations à faire valoir à l'appui de sa conjecture, autant vaudra s'en tenir à l'opinion de ceux qui croient à l'origine française de notre auteur. Pour nous, une autre conjecture nous plairait davantage : il nous semble que les deux mots de Nantes, séparés dans le titre de l'ouvrage, n'en devaient faire qu'un, *denantes*, vieux mot espagnol, qui se peut traduire par ci-devant, et qui a son équivalent grammatical dans l'ancienne locution adverbiale *de présent* (aujourd'hui *présentement*, *à présent*). Nous lirions donc, sans violenter le moins du monde le texte des éditions, et seulement en rapprochant deux mots, un monosyllabe d'un dissyllabe : *Doña Oliva Sabuco denantes Barrera* [1]. Si cette conjecture, justifiable jusqu'à certain point par les erreurs qui se glissaient dans les vieilles impressions en lettres majuscules, était reçue, il faudrait admettre que le premier nom de l'auteur était Barrera, et qu'à ce nom aurait été substitué, par suite d'une adoption, celui de Sabuco. Mais nous ne tenons pas autrement à cette conjecture en l'air; et, plus sceptique que le sceptique par excellence, Martin Martinez, le dernier éditeur de la « Philosophie » nouvelle, » nous serions très-disposé à rejeter comme un pseudonyme le nom de cet auteur, qui devait être médecin, quoiqu'il s'en défende en termes exprès (*no acordandome yo de medicina, porque nunca la estudié*), dans sa dédicace à Philippe II, où il s'excuse de ne pas se présenter lui-même en personne devant le Roi, *en ausencia, pues no puede en presencia*. En effet, l'ouvrage n'est au fond qu'une réfutation savante et hardie de l'ancienne médecine; et il ne s'agit de rien de moins que de détrôner Hippocrate et Galien. Ce n'est pas tout; l'auteur, dans cette même dédicace, se plaint d'avoir été pillé, et il ne se gêne pas pour com-

1. L'interversion de ces noms, très-fréquente dans les pièces liminaires du livre, ne fait que compliquer le problème.

A la fin d'une de ces pièces, l'auteur signe : Oliva Sabuco
de Nantes vecina de Alcaraz.

Si notre conjecture était fondée, il faudrait traduire : « ci-devant résidant à Alcaraz. » Une particularité à noter, c'est que le nom de Sabuco se trouve autographié une fois dans l'édition de 1588. Les caractères sont tracés d'une main ferme et virile. Cette particularité nous a frappé d'autant plus que nous n'avons jamais vu un ouvrage espagnol du XVIe siècle portant la griffe de l'auteur.

parer le plagiaire au geai de la fable : « Y si alguno, por aver yo dado avisos de » algunos puntos desta materia en tiempo passado, ha escrito ó escrive, usur- » pando estas verdades de mi invencion : suplico à V. C. M. mande las » dexe, porque no mueva á risa, como la corneja vestida de plumas ajenas. » Ce n'est pas ainsi qu'aurait pu parler une jeune femme, quelque savante qu'on la veuille faire; la dédicace est signée :

Catholicæ tuæ Majestatis Ancilla,
Oliva de Nantes
Sabuco Barrera,

et cette humilité jure avec la jactance qui règne dans l'épître dédicatoire. De plus, le document que nous avons publié, d'après le registre baptistaire de l'église paroissiale d'Alcaraz, fait naître l'auteur en 1562; or, le privilége du Roi, pour l'impression de l'ouvrage, est daté de l'Escurial, le 23 juillet 1586 (Fecha en San Lorenzo, á veynte y tres dias del mes de Julio, de mil y quinientos y ochenta y seys años. Yo el Rey.— Por mandado de su Magestad, Juan Vazquez (Voy. l'éd. de 1588). Comment supposer qu'une jeune femme de 23 ou 24 ans prît ce ton doctoral et fît un tel étalage de science ? Et de qui aurait-elle pu se plaindre ? Les questions qui sont agitées dans la « Philosophie nouvelle, » avaient été soulevées en partie par le fameux Huarte, dont l' « Examen des » esprits » parut pour la première fois en 1575, à Baeza, in-8°, chez J.-B. Montoia. Or Huarte, penseur hardi et original, véritable réformateur, avait composé son livre bien des années avant de l'imprimer. Que l'on songe à l'âge qu'avait en 1575 cette jeune fille née en 1562, et le scepticisme se portera non pas seulement sur l'authenticité de l'ouvrage dont on lui fait honneur, mais encore sur l'identité de sa personne. Après Huarte, nous ne connaissons qu'un autre Espagnol qui ait traité de haut les questions soulevées dans la « Philosophie nouvelle. » Cet auteur est Pedro Simon Abril, né lui-même dans la ville d'Alcaraz, et dont l'essai remarquable sur la réforme de l'enseignement supérieur ne parut qu'en l'année 1589 (« Apuntamientos de como se deben reformar las » doctrinas, y la manera de enseñarlas para reducillas á su antigua entereza y » perfeccion. » Madrid, Pedro Madrigal, brochure in-4°. — Nous avons donné une traduction de cet opuscule, avec notes et éclaircissements, dans la *Revue de l'instruction publique*).

Si l'auteur de la « Philosophie nouvelle » est la même Oliva Sabuco dont nous avons donné l'extrait baptistaire, il n'a pu se plaindre de Huarte, qui l'avait devancé de bien des années dans la vie, ni de son compatriote Pedro Simon Abril, qui ne publia sa réforme des hautes études que deux ans au moins après la première édition de la « Philosophie nouvelle » et quelques mois après la seconde. A qui donc a pu faire allusion l'auteur de la « Philosophie nouvelle » ? A quelque médecin probablement qui, dans ses écrits ou dans ses leçons, avait émis des idées analogues aux siennes en physiologie. Or, il y a eu en Espagne des médecins utopistes et réformateurs, parmi lesquels il nous suffit de citer Juan Sanchez Valdez de la Plata et Cristobal Perez de Herrera; mais nous n'en connaissons aucun qui ait soutenu, comme l'auteur de la « Philosophie nouvelle »,

la suprématie du système nerveux sur tous les autres systèmes de l'organisme vivant.

Il y a là une question que nous réservons et qui mérite un chapitre à part dans l'histoire de la médecine moderne. Ce n'est pas à M. Sanchez Ruano que nous demanderons des lumières sur cet intéressant sujet, ni au savant et honnête Morejon, suivi de trop près par M. Sanchez Ruano. Dans son *Histoire de la médecine espagnole* (*Historia bibliografica de la medicina española*, t. II, p. 52, t. III, p. 337), Morejon a fait de l'auteur de la « Philosophie nouvelle » un éloge plein d'enthousiasme; et M. Sanchez Ruano, non moins enthousiaste, a refait sous une autre forme l'analyse de Morejon, dont il fait, du reste, le plus grand cas : « Es tanto mas de admirar este juicio, cuanto que su autor era en » sumo grado circunspecto en el criticar, y en elogios parco y recto é imparcial » sobre manera » (note 52, p. 39). Le fait est que Morejon, qui ne brille pas par la solidité du jugement, ne peut passer que pour un compilateur laborieux. Il avait, entre autres manies, celle de faire honneur à l'Espagne des principales découvertes et inventions modernes.

M. Sanchez Ruano n'a rien ajouté à ce que Morejon nous avait appris d'un auteur et d'un ouvrage qui attendent encore un critique sérieux. Il n'y a d'utile dans son opuscule que l'indication et le relevé des passages biffés, par ordre de l'Inquisition, dans l'édition de Martin Martinez, publiée en 1728, à Madrid, avec l'approbation de Fr. Francisco Montiel de Fuentenobilla, carme réformé, qualificateur du Saint-Office. Conclusion : l'auteur de la « Nueva Filosofia de la » naturaleza del hombre » est encore un vrai problème, et son livre n'a pas été jusqu'ici l'objet d'une étude sérieuse. Espérons qu'un vrai savant entreprendra quelque jour d'ajouter une page neuve et curieuse à l'histoire littéraire de l'Espagne, si maltraitée par les docteurs qui ne sont pas savants.

J. M. GUARDIA.

---

8. — **Journal de Jean Bauchez**, greffier de Plappeville au XVIIe siècle, publié pour la première fois, d'après le manuscrit original, aux frais et sous les auspices de la Société d'histoire et d'archéologie du département de la Moselle, par MM. Ch. ABEL et E. DE BOUTEILLER. 1551-1651. Metz, Rousseau-Pallez, éditeur, 1868. In-8°, xxiij-546 pages.

La Chronique rimée de Metz attribuée par Dom Calmet à Jean Le Chatelain, moine augustin né à Tournay, et qu'une étude plus attentive doit faire considérer comme l'œuvre d'un Messin, a été imprimée en 1698 à Metz par la veuve Bouchard. Dom Calmet, qui l'a réimprimée dans les preuves de son Histoire de Lorraine, en a donné une suite depuis l'année 1471, époque où elle s'arrête dans l'édition originale, jusqu'à l'année 1550, suite due à un ou plusieurs auteurs anonymes. Vers 1620, un habitant de Plappeville, petit bourg situé à quelque distance de Metz, nommé Jean Bauchez, qui exerçait dans son village les modestes fonctions de greffier de la justice de l'abbé de Saint-Symphorien, après avoir copié de sa plus belle écriture la Chronique rimée et ses additions sur un registre in-folio, la continua lui-même en vers jusqu'en 1635, et en prose depuis cette époque jusqu'en 1651, date où s'arrête son manuscrit.

C'est cette dernière continuation restée inédite que MM. Ch. Abel et de Bouteiller viennent de mettre au jour. Comme le font très-bien remarquer les éditeurs, la chronique de Jean Bauchez est un document précieux pour l'histoire de Metz à partir de l'occupation française; nous y voyons le triste sort réservé aux Trois évêchés pendant la guerre de trente ans, et les péripéties encore peu connues de la lutte aussi cruelle que longue soutenue par le duc de Lorraine contre la France. Les Français s'étaient rendus maîtres de Metz par surprise; mais, comme la plupart des habitants des Trois évêchés, les bourgeois messins, qui tenaient à leurs libertés municipales, protestèrent pendant plus de cinquante ans contre leur annexion à la France. Excités par l'empire d'Allemagne, qui ne les secourut jamais, ils durent succomber. Néanmoins, pour obtenir leur entière soumission, le gouvernement français fut obligé de leur enlever leurs magistrats municipaux, leurs tribunaux des treize et des maîtres échevins, leur monnaie; il les accabla d'impôts, leur fit payer les appointements des magistrats parisiens du parlement de Metz; voulant enfin forcer le duc de Lorraine à se dessaisir entièrement de cette portion de ses états, il livra les Trois évêchés aux protestants suédois. Il faut voir dans le journal de Jean Bauchez le tableau navrant des désastres auxquels furent exposés les habitants de ce malheureux pays, ravagé, pillé, incendié tour à tour par les Suédois, les Français, les Lorrains et les Croates. Les récits du greffier de Plappeville sont un commentaire vivant des *Misères de la guerre,* cette œuvre inimitable due au crayon de Jacques Callot, autre Lorrain, contemporain de Jean Bauchez.

Jusqu'en l'année 1617 ou 1618, Jean Bauchez n'a probablement fait que reproduire la versification d'un auteur précédent. On doit regretter qu'il ait cru devoir s'astreindre lui-même au même genre de rédaction depuis l'année 1620 jusqu'en 1635. Quand il n'est plus préoccupé du soin de plier sa pensée à la mesure d'une versification déplorable, son récit gagne en intérêt. Son style, sans être élégant, est simple et naturel; c'est celui d'un petit bourgeois qui ne vise point à l'effet, mais qui se contente de raconter, comme il le ferait à ses amis, les événements au fur et à mesure qu'ils arrivent. Il faut savoir gré à MM. Ch. Abel et de Bouteiller d'avoir tiré ce journal des archives de Plappeville, où il était resté enfoui jusqu'ici.

Leur édition est exécutée dans de bonnes conditions. Deux tables, l'une des titres des chapitres, l'autre des noms de lieux et de personnes, terminent le volume et permettent de le consulter facilement.

EMILE MABILLE.

---

9. — **L'Église romaine et le premier Empire,** 1800-1814, par le comte D'HAUSSONVILLE. Paris, 1868, Michel Lévy. T. III. 536 p. — Prix : 7 fr. 50.

Comme les précédents volumes de l'ouvrage, ce tome est la reproduction d'articles qui ont paru dans la *Revue des Deux-Mondes.* Les notes ou pièces justificatives dont il est enrichi lui donnent toutefois un caractère scientifique qui en fait une œuvre distincte des études successivement placées sous les yeux du

public. La période qu'il embrasse est d'ailleurs la plus dramatique des phases que présente la lutte de la cour de Rome contre le pouvoir laïque sous le premier empire. L'enlèvement et la captivité du pape en forment le principal épisode. C'est là, il faut bien le dire, le suprême et dernier acte de la tragédie. La délivrance qui viendra ensuite se perd en effet dans le fracas des événements. La volonté de l'empereur n'est plus libre. Il ne s'agit guères alors que d'un de ces épilogues de pièce de théâtre, où dans un court tableau apparaissent devant les spectateurs occupés du départ le crime foudroyé et la vertu récompensée. Pie VII profite de la victoire de l'Europe; ce n'est pas lui qui a vaincu Napoléon. L'action est au contraire toute chaude dans les récits que termine le troisième volume de M. d'Haussonville. Il suffit, pour justifier cette appréciation, de rappeler au lecteur les chapitres qui le composent : Ch. XXIX. Occupation de Rome. — XXX. Violence de la situation. — XXXI. Ministère du cardinal Pacca. — XXXII. Enlèvement du pape. — XXXIII. Effets du séjour du pape en France. — XXXIV. L'excommunication. — XXXV. Le divorce. — XXXVI. Sentence de l'officialité. — XXXVII. Préliminaires du mariage. — XXXVIII. Cérémonie du mariage. — XXXIX-XL. Difficultés à Rome. — XLI-XLIII. Le pape à Savone.

Passons aux pièces justificatives.

Elles sont au nombre de trente-deux et occupent 40 pages. Vingt et une sont des lettres reçues ou envoyées par M. Bigot de Préameneu. Le reste se compose d'une correspondance de Murat (quatre pièces), d'une autre de Lefebre, chargé d'affaires à Rome (deux), d'un rapport de Radet, et de cinq autres lettres, une du pape à Caprara, deux d'Emery à Nageot, supérieur du séminaire catholique à Baltimore, une du prince Borghèse, une enfin de Champagny. Quatorze de ces pièces sont inédites, bien qu'elles eussent pu prendre place dans la correspondance de Napoléon Ier. M. d'H. néglige comme précédemment d'indiquer à quelles sources il a puisé les renseignements dont il dote l'histoire. Mais le seul énoncé des documents en montre l'origine. Manifestement, ce sont les archives de madame la baronne Nougarède de Fayet qui les ont fournis. Fille de M. Bigot, madame Nougarède avait conservé avec un soin jaloux tout ce qui pouvait rappeler les services de cet ancien ministre. Les papiers qu'elle a laissés entre les mains de MM. Casenave et Boulay de la Meurthe sont d'une authenticité incontestable. Les pièces que M. d'H. y a recueillies n'ont pas été admises, il est vrai, par les éditeurs de la Correspondance de Napoléon Ier. Mais on sait que depuis que le prince Jérôme-Napoléon la préside, la commission chargée de publier la Correspondance de Napoléon Ier regarde cette publication, qui n'aurait pas dû être officielle, comme politique, et avoue qu'elle présente un choix et un triage de documents, fait en vue de rehausser la gloire de l'empereur (voy. la *Préface,* mise par le prince Napoléon en tête du 16e volume). Loin de s'étonner que les pièces rejetées de la Correspondance n'y figurent point, il faudrait donc au contraire s'étonner qu'elles y eussent été insérées. Non qu'elles changent en rien l'opinion que la Correspondance de Napoléon Ier oblige à avoir de l'empereur. Elles le montrent partout occupé des détails les plus minutieux et poussant jusqu'au bout les conséquences de ses volontés. Il est clair que résolu

à triompher du pape, qui, lui, était résolu à ne pas céder, il fallait bien que Napoléon fût violent; il n'est pas moins clair que réduit à ruser avec un vieillard italien, il fallait que Napoléon s'abaissât à ces prescriptions de police odieuses ou ridicules, dont la pensée nous choque. Tout cela était nécessaire. Tout cela fut. Il est bon que la preuve en existe; mais elle ne fait que consacrer un jugement qui devrait être familier à tous les historiens de Napoléon Ier.

Bien que M. d'H. s'efforce toujours de garder la sérénité et le ton impartial qui conviennent à l'histoire, on peut remarquer dans ce nouveau volume un mauvais vouloir à l'égard de l'empereur, une disposition à incriminer tous ses actes [1], plus accusés que dans la première partie de l'ouvrage. L'auteur met lui-même ses lecteurs en garde contre les conclusions excessives qu'on pourrait tirer, sur certains points, du caractère peut-être exclusif des documents qu'il a eus entre les mains : « Des refus successifs qui nous ont été opposés, dit-il » dans une note [2], il résulte que possesseur des nombreux documents... dont la » teneur n'est pas systématiquement favorable au premier empire, nous n'avons » pu les contrôler aussi rigoureusement que nous l'aurions désiré avec les pièces » conservées dans nos archives d'Etat..... S'il arrivait que par suite de l'igno- » rance involontaire où nous avons été laissé des motifs qui ont pu déterminer » les actes de Napoléon Ier, nous ayons laissé subsister un peu plus d'ombre et » de taches que nous n'aurions souhaité autour de cette grande figure, il est bon » que nos lecteurs sachent d'où cela provient, et que cela ne serait pas tout à

1. Voici par exemple un tout petit fait, assez curieux, où on peut voir chez M. d'H. cette tendance à présenter les faits sous un jour défavorable à Napoléon. Quand l'empereur eut résolu de demander la main de Marie-Louise, il employa dans les négociations préliminaires de cette démarche M. Alexandre de Laborde, qui, pendant les loisirs de l'émigration avait eu occasion de se créer de hautes relations en Autriche. « A quelques années » de distance, ajoute M. d'H. (p. 251), Napoléon qui ne faisait plus guère attention à » lui, et l'avait à peu près oublié, lui dit un jour en passant : Eh bien! M. de Laborde, » vous voilà maintenant l'aîné de mes maîtres des requêtes. — Oui Sire, et toujours le » cadet de vos soucis! » — Mais personne moins que Napoléon, ne se montra avare de bienfaits envers ceux qui l'avaient obligé: s'il fut parfois oublieux des services rendus à la France avant son arrivée au pouvoir; s'il ne fut pas juste à l'égard de certaines personnes, de Dupont, de Gouvion Saint-Cyr, de Molitor, de Lecourbe par exemple, il serait difficile de relever à sa charge aucun trait d'ingratitude personnelle. La carrière de M. de Laborde ne présente point d'exception à cette règle. L'anecdote que raconte M. d'H. doit être rétablie dans les termes suivants. C'est dans un temps où M. de Laborde n'était encore qu'*auditeur* que fut échangée entre lui et l'empereur la conversation dont il s'agit. Elle s'explique de cette façon tout naturellement. M. de Laborde était alors plus âgé qu'on ne l'est d'ordinaire dans la fonction qu'il remplissait (il avait 35 ans). A l'époque où M. d'H. place sa réponse spirituelle, elle eût manqué d'exactitude et d'à-propos. M. de Laborde venait d'être promu au poste de maître des requêtes (1809); loin d'avoir rang d'ancienneté parmi ses confrères, il était au milieu d'eux tout nouveau. En fait loin de méconnaître ses bons offices dans la haute société de Vienne, Napoléon s'empressa de lui conférer le titre de comte (3 décembre 1809), faveur très-marquée, puisqu'elle ne s'accordait qu'aux conseillers d'État (si MM. de Bondy et de Castellane obtinrent la même distinction, c'est qu'à leurs fonctions de maîtres des requêtes s'ajoutaient pour l'un celles de général et de préfet et pour l'autre celles de chambellan). Et M. de Laborde y fut certainement sensible, puisqu'il se hâta de se faire délivrer les lettres-patentes qui lui en assuraient l'usage (9 janvier 1810).

2. P. 246. Cette note est trop longue pour être insérée ici intégralement. Nous reviendrons sur ce point à propos de la suite de l'ouvrage.

» fait notre faute. » Mais M. d'H. a cru sans doute par cette déclaration faire assez pour l'équité historique; il a trop facilement accepté le rôle d'adversaire de parti-pris, auquel les mesures en question semblaient vouloir le réduire. Quelque légitimes que soient ses plaintes, quelque regrettables que nous paraissent de semblables entraves mises à l'histoire, il n'aurait pas dû voir dans cette façon d'agir une sorte d'autorisation à ne présenter au public qu'un côté de la vérité. Elle ne le dispensait pas de discuter, de critiquer les instruments de ses informations avec autant de soin et de sang-froid que si son travail avait reçu, au lieu d'entraves, des encouragements.

Nous trouvons un exemple de cette disposition de l'auteur dans le récit qu'il fait des circonstances au milieu desquelles s'accomplit l'arrestation du pape. A ce propos, M. d'H. ne peut pas dire que les documents lui manquent; il a sous la main les deux versions, celle de l'autorité ecclésiastique représentée par les œuvres de Pacca, et la relation manuscrite italienne (British Museum) d'une part, et de l'autre celle du pouvoir laïque représentée par les rapports de Radet et de Miollis. Pourquoi M. d'H. adopte-t-il exclusivement la première? « Moins scru-» puleux dans sa correspondance, dit-il p. 163, qu'il n'était sage dans sa con-» duite, le général Miollis avait lui-même singulièrement amplifié et presque » *travesti* la nature des événements qui s'étaient passés à Rome. » Ce jugement est sommaire et commode. Mais il serait tout aussi facile d'avancer que Pacca et son collègue Despuig ont dénaturé les faits à l'avantage du pape. Ce procédé peut convenir à un avocat; ce n'est pas celui d'un historien.

Toutefois l'erreur la plus grave de M. d'H. porte sur ce point capital : Napoléon a-t-il donné l'ordre d'arrêter Pie VII? L'empereur a toujours répondu : Non. M. d'H. répond : Oui. Et il qualifie de *prodigieuse* l'assertion contraire (p. 101). Eh bien! ce qui est prodigieux, c'est l'affirmation de M. d'Haussonville. Si l'ordre avait été donné, il subsisterait dans les minutes de la secrétairerie d'État, de même qu'y subsiste celui de l'enlèvement du duc d'Enghien. M. d'H. sait parfaitement que cette pièce n'a jamais existé. Réduit aux arguments indirects, il cite deux lettres de Napoléon, l'une à Miollis, l'autre à Murat. Par la première, l'empereur enjoint d' « arrêter, même dans la maison du pape, tous ceux qui » trameraient contre la sûreté publique (p. 101-102). Par la seconde, il dit : « Si le pape prêche la révolte, on doit l'arrêter. » De ces deux pièces, la première seule contient des instructions. Elle se rapporte manifestement aux ministres et aux serviteurs de Pie VII. La seconde est une simple *communication* au roi de Naples, un échange d'idées, ainsi que peut s'en convaincre le lecteur en prenant connaissance du texte entier (19 juin 1809). Attribuer dans cette dépêche à ces mots : *on doit l'arrêter*, la valeur d'un ordre, c'est méconnaître le caractère de Napoléon et ses habitudes de chancellerie. M. d'H. oublie en cette occasion ce qu'il raconte lui-même plus tard à propos des cardinaux récalcitrants et de l'abbé d'Astros. Qu'on les fusille! s'écriait chaque fois l'empereur (p. 289-468). Qu'il parle ou qu'il dicte, il s'emporte ainsi à des mouvements qui ne constituent pas une décision effective. L'argumentation de M. d'H. n'est donc pas probante. Elle l'est d'autant moins que si Miollis avait reçu l'ordre, même

hypothétique (p. 163), d'arrêter le pape, cet ordre lui eût été certainement expédié en double par le ministre de la guerre, et qu'il eût immédiatement rendu compte, dans la forme ordinaire, de l'accomplissement de sa mission. Le récit qu'il adressa à l'empereur est au contraire celui d'un de ces événements fortuits, qui surgissent des nécessités d'une situation, et auxquels on se résigne crainte de pis. Enfin une des raisons concluantes d'admettre la dénégation de l'empereur, c'est qu'il a toujours énergiquement revendiqué la responsabilité des mesures relatives à la mort du duc d'Enghien (*Si c'était à refaire, je le ferais encore*. Notes sur Fleury de Chaboulon). Il serait impossible d'expliquer une attitude aussi contradictoire, en face de deux actes, dont l'un, nié, est infiniment moins grave que l'autre, avoué.

Nous bornons là nos critiques. Il y en aurait bien quelques autres à produire. Par exemple, l'anecdote de Joséphine évanouie, priant M. de Bausset de ne pas la serrer si fort, nous paraît avoir été accueillie à tort par M. d'H. (p. 207). Les *Mémoires* de ce chambellan ont été écrits beaucoup trop à la légère pour mériter quelque créance. Les chapitres relatifs au *divorce* sont d'ailleurs les plus faibles du volume de M. d'H. et ceux où il apporte le moins de secours à l'histoire. Nous avons hâte de signaler les points neufs et véritablement remarquables de son travail.

Il fait connaître pour la première fois ou met en pleine lumière : l'indifférence absolue de toutes les puissances de l'Europe à l'endroit du pape (voy. notamment p. 56-57); — la sagesse et les rares qualités d'esprit du général Miollis qui avait à se mouvoir sous une direction impérieuse et saccadée, mais non précise (voy. notamment p. 77-78 et passim. Cette vue très-nette devait détourner M. d'H. de l'erreur où il tombe relativement à l'enlèvement de Pie VII); — l'intervention de Saliceti et son rôle actif auprès de Miollis et de Murat (p. 95-96); — la description des mesures préparatoires de l'enlèvement (p. 108-129); — le silence que Napoléon exige partout à l'endroit de cet acte (p. 138-163); — la nature apologétique du travail commandé en 1811 par Napoléon à Daunou, travail qui est resté manuscrit (Bibl. imp. p. 140-142); — l'interdit de communiquer avec le pape, rigoureusement observé à l'encontre du cardinal Fesch, par un simple conseiller de préfecture (p. 153); — l'irritation secrètement ressentie par l'empereur de l'excommunication pontificale, et sa persistance à commander des publications gallicanes (p. 189-191); la résistance de Consalvi et des cardinaux opposés au divorce (p. 282-289); — la disgrâce de l'abbé d'Emery peu flexible en sa foi (p. 298-299); — le transport des archives du Vatican à l'hôtel Soubise (p. 311-312. A peine est-il utile de rappeler à ce propos combien est étrange l'accusation portée par M. le marquis de Laborde, contre Daunou, d'avoir provoqué cette mesure. La Correspondance de Napoléon prouve surabondamment que l'empereur en eut toute l'initiative); — la suppression des évêchés dont le siége était dans les anciens États romains, motivée par un refus de serment (p. 358-359. Ce refus était provoqué et désiré); — l'atténuation essayée par l'empereur (dictées de Sainte-Hélène) de l'idée qu'on peut avoir des mesures violentes prises contre les prêtres romains (370-371); — l'empressement de

Maury à accepter l'archevêché de Paris, refusé par Fesch, à des conditions contraires aux règles canoniques (p. 437-439, *Potius Mori*); — l'incarcération de l'abbé d'Astros à Vincennes (p. 468-469).

Cette simple énumération suffit à montrer toute l'importance du troisième volume de M. d'Haussonville. Il a étudié profondément et possède admirablement son sujet. Nous exprimons le vœu sincère qu'il se rende désormais le maître de ses affections et qu'il réprime plus sévèrement des pensées étrangères à la science historique. H. LOT.

---

10. — **Guillaume Boichot.** 1735-1814, par Jules GUILLEMIN. J. Dejussieu. 1864. In-4°, 74 p.

L'honneur d'une biographie était bien dû au sculpteur G. Boichot, de Chalon, et c'est à peu près le seul qu'il ait reçu dans sa ville natale. Par une dérision du sort, cet artiste qui a fait tant de bustes et de statues n'en a ni à Chalon où il naquit, ni à Autun où il enseigna le dessin, ni à l'Institut de France dont il était membre correspondant. Nous ne connaissons sa physionomie que par un portrait dont il était l'auteur et qui fut gravé par Mougeot. Ce portrait, que M. H. Delaborde regarde comme faible au double point de vue du dessin et de la gravure (p. 45, n. 2), a été reproduit à l'eau-forte par M. J. Chévrier et il figure en tête du travail de M. J. Guillemin.

G. Boichot cultivait à la fois la peinture et la sculpture, mais on ne peut dire qu'il se soit élevé au premier rang dans l'un ou l'autre de ces arts, bien qu'il ait laissé quelques peintures remarquables et nombre de sculptures estimées, notamment : le groupe d'anges en pierre qui est derrière l'autel de l'église de Saint-Marcel-lez-Chalon; trois bas-reliefs, *la Nature, la Vérité et Minerve distribuant des couronnes aux arts et aux sciences* (à l'Académie de Dijon); un autre bas-relief, *Le triomphe de la tempérance sur la gourmandise*, au Musée de Dijon; des bas-reliefs au-dessus de la porte principale du Panthéon; les bustes de Bernardin de Saint-Pierre, de V. Denon, de l'ingénieur Gauthey, etc.; quatre figures en pierre sous la grande voûte du milieu de l'arc-de-triomphe du Carrousel, etc.

On le voit, cet artiste n'était pas à dédaigner et pourtant sa biographie avait été fort négligée : toutes les notices, le confondant avec son frère Jean, affirmaient qu'il était né en 1738, mais M. G. a prouvé par l'acte de naissance que Boichot avait vu le jour trois ans plus tôt, en 1735. Il y avait déjà une brochure assez détaillée sur Boichot, œuvre de son ami Lebas de Courmont (Paris, 1824), mais elle avait le grave défaut de ne pas indiquer les dates; d'ailleurs, tirée à un petit nombre d'exemplaires, elle était presque introuvable. M. G. a ajouté aux renseignements tirés de cette source une foule de notions nouvelles, empruntant les unes aux témoignages des contemporains, les autres à la correspondance de B.; vingt lettres inédites de cet artiste lui ont été communiquées par les descendants de ceux à qui elles étaient adressées. Ses recherches attestent une sollicitude véritablement méritoire. Les archives des municipalités lui ont fourni des pièces justificatives qu'il reproduit en appendice. Quand il mentionne des person-

nages peu connus avec qui Boichot a été en relations, il leur consacre de brèves notices que l'on trouverait difficilement ailleurs. Il a relevé quelques graves erreurs de ses devanciers (p. 2 et 43, n. 1), mais jamais il ne déprécie les mérites d'autrui pour donner plus de relief au sien. Son érudition sobre et précise lui interdit de se lancer dans des considérations à perte de vue à propos d'un artiste de second ordre; d'ailleurs il ne dédaigne pas l'anecdote quand elle est spirituelle ou caractéristique, mais généralement il se borne à exposer les faits simplement et avec ordre, à les contrôler, bref à faire de l'érudition plutôt que des phrases. Le travail de M. G. ne sera pas l'un des moindres ornements du t. VI des *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-s.-S.*, dont il doit faire partie.

E. BEAUVOIS.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

AVENARIUS, Die Phasen d. Spinoz. Pantheismus (Leipzig, Avenarius). — BEAUVOIS, Une pénalité des lois Gombettes et les lumières qu'elle jette sur l'origine des Burgondes (Chalon-sur-Saône, Dejussieu). — BLAU, Bosnisch-Türkische Sprachdenkmæler (Leipzig, Brockhaus). — DAUBAN, Paris en 1794 (Plon). — DROYSEN, Gustav Adolf, t. I (Leipzig, Veit et Ce). — ESTLANDER, De bildande Konsternas Historia (Stockholm, Hierta). — GOUVERNEUR, l'Hôtel-Dieu de Nogent (Nogent-le-Rotrou, Gouverneur). — GREIN, Die Quellen d. Heliand (Cassel, Kay). — VON HANEBERG, Die religiœsen Alterthümer d. Bibel (München, Cotta). — LAMBERT, Die Griechischen Fremdwœrter (Berlin, Guttentag). — LANFREY, Histoire de Napoléon Ier, t. III (Charpentier). — TAMIZEY DE LARROQUE, Notes sur Jean de Monluc (Aubry). — TARDIF, BOUTARIC, HUILLARD-BRÉHOLLES, SAIGE, DE LABORDE, CAMPARDON, Musée des Archives de l'Empire (Plon).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 3 — **16 Janvier** — **1869**

Sommaire : 11. CHEYNE, Notes sur le texte hébreu d'Isaïe. — 12. SAINTE-BEUVE, Port-Royal. — 13. VARRENTRAPP, Sur l'histoire de l'Université de Bonn.

11. — **Notes and criticisms on the hebrew text of Isaiah**, by the Rev. C. K. CHEYNE. London, Macmillan and Co., 1868. In-8°, x-42 pages. — Prix :

L'opuscule que M. Cheyne vient de consacrer au texte hébreu d'Esaïe consiste en un recueil de notes et d'observations philologiques destinées à expliquer une cinquantaine de passages plus ou moins difficiles. Ce n'est en aucune manière un commentaire suivi, et les remarques de l'auteur, absolument détachées l'une de l'autre, ne sont reliées que par un caractère commun, leur nature exclusivement philologique. M. C. nous déclare en effet dans son introduction qu'il veut, quoique parlant d'un livre sacré, faire abstraction de toutes les questions théologiques soulevées à l'occasion de ce livre. S'il n'entendait par là que les faits d'une dogmatique ecclésiastique quelconque, il aurait mille fois raison : l'interprétation de l'Ancien Testament n'a que trop souffert de cette déplorable tendance qui a poussé longtemps les théologiens à y chercher des arguments pour ou contre telle ou telle doctrine. Mais M. C. va beaucoup trop loin en éliminant de son champ de travail toutes les données de la critique historique qu'il semble englober avec les préoccupations dogmatiques sous le nom d'exégèse. On ne se douterait point, à lire sa brochure, que tous les critiques indépendants sans exception déclarent inauthentiques les chapitres XL-LXVI et refusent même d'attribuer à Esaïe un certain nombre des oracles contenus dans la première partie du livre qui porte son nom. Je comprends que M. C. n'ait point voulu aborder l'étude de ces questions, et qu'il ait voulu se restreindre à l'explication de passages isolés; mais il est souvent impossible, en matière d'interprétation, de laisser entièrement de côté les résultats de la critique historique. Par exemple, on comprendra tout différemment le difficile passage XXIII, 13, dont l'importance est si grande au point de vue de l'histoire, selon que l'authenticité en sera admise ou qu'on en fera descendre la composition jusqu'à la période chaldéenne (Hitzig, Movers, Bleek, etc.), même jusqu'à la période persane (Eichhorn, Meier). Le vrai philologue saura donc au besoin, sans négliger le dictionnaire ni la grammaire, avoir recours à tout ce qui peut l'aider dans l'intelligence d'un texte. M. C. lui-même en appelle plus d'une fois à l'histoire. Mais nous pouvons lui reprocher d'avoir trop laissé de côté ce qui ne rentrait point immédiatement dans le domaine de la philologie pure.

Les ouvrages de critique et d'exégèse bibliques publiés en Angleterre ne sont pas assez répandus sur le continent pour que nous puissions décider jusqu'à quel point le travail de M. C. constitue un progrès dans son pays. Quoi qu'il en

soit, cette publication n'apporte rien de bien nouveau à ceux qui connaissent les travaux de l'exégèse allemande. Nous pourrions même reprocher à l'auteur d'avoir négligé telle ou telle source d'informations; il semble avoir peu profité de l'excellent commentaire de M. Hitzig sur le prophète Esaïe [1], qui, bien que datant de 1833, n'en est pas moins toujours un des plus utiles à consulter. M. C. nous avertit dans son introduction qu'il voudrait contribuer à l'amélioration de nos textes bibliques dont il reconnaît le mauvais état; son travail ne nous offre guère de leçons nouvelles et s'en tient presque toujours au texte masoréthique. Or M. Hitzig, dont les conjectures sont souvent trop hardies, je le reconnais, aurait pu cependant lui fournir un certain nombre de lectures parfaitement acceptables.

M. C. n'a point abordé l'étude de tous les passages difficiles d'Esaïe; il s'en faut même de beaucoup. Mais il était libre de choisir les points qu'il voulait élucider, et le titre modeste de son livre le met à l'abri de tout reproche.

Je ne puis adopter toutes ses interprétations. Un ou deux exemples. Esaïe, I, 7, je traduis avec lui מהפכת זרים par « pays dévasté par les étrangers; » mais au v. suivant sa traduction de עיר נצורה par « ville assiégée (*besieged* » *city*) » ne me semble point, malgré l'autorité d'Ewald, bien cadrer avec le contexte. Il s'agit de peindre l'isolement de Jérusalem au milieu d'un pays ravagé, et le prophète emploie dans ce but trois comparaisons :

La fille de Sion est restée [solitaire],
Comme une cabane dans un vignoble,
Comme une hutte dans un champ de concombres,
Comme une *tour de garde* [2];

c'est-à-dire, comme une de ces tours construites sur les hauteurs et qui servaient à signaler l'approche de l'ennemi. C'est le sens adopté par Hitzig, Gesenius (*Thesaurus*), Fürst (*Hebr. Wœrterbuch*, s. v. עיר et נצורה), et aussi, avec une légère modification, par Knobel [3]. — Si j'admets avec M. C. que le mot דור doit se traduire, LIII, 8, par « contemporains, » je ne puis lui donner le même sens au passage XXXVIII, 12, où le contexte et le parallélisme exigent quelque chose comme « maison », « habitation », « tente », sens du reste parfaitement justifié par l'analogie de l'arabe et de quelques passages bibliques.

En résumé la publication de M. C. dénote chez son auteur de grandes connaissances philologiques et beaucoup de lectures. Nous y avons trouvé nombre de remarques excellentes, et si les interprétations nouvelles font défaut, nous n'en ferons point un crime à l'auteur. En pareille matière, il est plus prudent et même plus scientifique de s'en tenir à un sage éclectisme que de courir après des explications hasardées.

A. CARRIÈRE.

---

1. *Der Prophet Iesaia übersetzt und ausgelegt*, Heidelberg, 1833.
2. Emprunté à la 4e livr. de *La Sainte Bible*, traduction nouvelle par une réunion de pasteurs et de ministres. Paris, 1866, aux librairies protestantes.
3. *Der Prophet Iesaia erklært*, 3e édit., p. 7; dans le *Kurzgefasstes exegetisches Handbuch zum A. T.* Leipzig, Hirzel.

12. — **Port-Royal**, par C.-A. SAINTE-BEUVE. Troisième édition. 6 vol. in-18. Paris, L. Hachette (1867).

Par l'étendue matérielle comme par la masse des faits et le sérieux des recherches, *Port-Royal* est de beaucoup l'œuvre la plus considérable du plus curieux et du plus fin critique de notre temps. Sujet épineux, compliqué, austère, étudié avec prédilection et avec persévérance par un esprit poétique, ondoyant et profane! On ne peut s'empêcher au premier abord d'en éprouver quelque surprise. Sans chercher l'occasion précise qui tourna de très-bonne heure vers ce champ, d'une grandeur un peu triste et un peu monotone, l'activité studieuse de M. Sainte-Beuve, il ne me paraît point hors de propos de noter les harmonies très-réelles du sujet avec l'auteur, malgré les contrastes qui sautent aux yeux. C'est ici, ne l'oublions pas, l'histoire *littéraire* de Port-Royal — pourvu qu'on ne sépare pas du point de vue littéraire les autres aspects plus graves, et surtout ces questions de vie intime et de physiologie morale que M. S.-B. ne néglige jamais; — or quel cadre plus propice, pour recevoir des vues fines, ingénieuses, parfois profondes, sur toute notre grande littérature? Port-Royal n'est-il pas une des manifestations les plus complètes, les plus suivies, les plus abondantes, du génie français, si sévèrement chrétien et si nettement classique, du XVIIe siècle? Il n'y a là que cinq ou six figures considérables; mais presque tous les grands noms contemporains viennent retentir dans l'austère maison, et de son étroite enceinte on a vue sur les principaux monuments de cette glorieuse époque. Sans aborder une histoire méthodique de notre XVIIe siècle littéraire, tâche que M. S.-B. a certainement laissée très-volontiers à des écrivains plus munis de doctrines précises et plus coutumiers de jugements absolus, le libre et délicat historien pouvait de là ouvrir, dans presque toutes les directions, sur ce vaste domaine, des perspectives neuves et séduisantes. Et ce n'étaient pas seulement des livres à étudier : c'étaient des âmes singulièrement vivantes dans leur recueillement ascétique, des existences à demi voilées mais à la fois très-militantes, des cœurs très-mortifiés, très-*circoncis* et pourtant rebelles jusqu'à la mort : antinomies morales bien attrayantes pour la curiosité du critique biographe.

Faut-il ajouter que l'instinct poétique de M. S.-B. trouvait encore dans ce grave milieu un charme très-particulier? C'est chez lui surtout que le sens poétique ne saurait se séparer du sens critique. A l'un comme à l'autre conviennent surtout les ressorts secrets, les nuances à peine accusées, les sentiments les plus inconscients, les impressions les plus intimes. C'est la joie de l'auteur des *Pensées d'août* de dégager des sujets les plus familiers un fin et subtil arôme poétique. C'est le triomphe du critique des *Lundis* de découvrir, sous l'appareil vulgaire ou fastueux des formes littéraires, la trace presque insensible d'un élan de la fantaisie ou d'un battement du cœur humain. Il devait trouver plus d'attrait qu'un autre à « une poésie sans soleil et sans fleur, rien qu'en dedans » et toute en parfum, » comme il caractérise lui-même la poésie de la vie de Port-Royal.

Préparé de longue main par le travail solitaire du jeune critique, ce sujet de Port-Royal devint pour lui, en 1837, la matière d'un cours public fait à Lau-

sanne. On a parlé en divers sens des circonstances qui déterminèrent cet enseignement assez inattendu; mais M. S.-B., qui est toujours le guide le plus sûr et, pour les esprits attentifs, le plus sincère et le plus abondant, en matière biographique, sur lui-même comme sur autrui, rétablit la vérité des faits et jusqu'à la physionomie de ce professorat tout à fait exceptionnel : rien de plus curieux pour les hommes soucieux de l'histoire littéraire contemporaine que deux appendices de son premier volume (*l'Académie de Lausanne en* 1837; *A propos du Discours préliminaire*), qui paraissent pour la première fois (ainsi qu'une foule d'additions non moins piquantes) dans la présente édition. La première publication de ce cours sur Port-Royal remonte à 1840-1842. Les deux volumes publiés à cette date renferment les origines du monastère, sa période de réforme et d'héroïque jeunesse, et la moitié de la vie du vrai grand homme d'une école qui a trop abusé de ce titre, de Blaise Pascal. Je ne dois pas rappeler ici en détail les impressions très-diverses que ces deux volumes produisirent alors. Le talent et l'art de M. S.-B. avaient déjà pris leur pli; sa plume était vouée aux retouches patientes, aux images complaisamment caressées, aux effets lents et successifs. Plus tard les exigences de luttes plus que littéraires et les nécessités du journal quotidien devaient donner à son outil une prestesse et une précision dont on l'avait cru incapable. Mais à cette heure l'auteur des *Critiques et portraits* n'annonçait pas complétement le causeur des *Lundis*. Ni le langage de l'écrivain, ni le plan du livre ne paraissaient répondre aux graves souvenirs que le titre rappelait. Ce titre suffisait pour effrayer la plupart des lecteurs frivoles, et les plus sérieux furent un peu désorientés, en si grave sujet, de ces rapprochements multipliés et de ces digressions complaisantes, grâce auxquels *Amélie, sœur de René*, se glissait parmi les mères de la grâce, et Jocelyn venait donner la main à saint François de Sales. Une attaque violente partit de la *Revue parisienne*. A la vérité, le critique de M. S.-B. n'était autre que le romancier Balzac, un homme parfaitement incapable de rien savoir sur Port-Royal, incapacité que M. S.-B. à son tour s'est donné la satisfaction de démontrer jusqu'à l'évidence dans le dernier appendice de son premier volume, modèle achevé de ces réfutations à outrance qui ne démolissent une œuvre qu'en portant de rudes blessures à l'ouvrier. Malgré tout, *Port-Royal* rencontra des lecteurs assidus parmi les esprits soucieux des secrets de la vie morale; et c'est dans ce public, nécessairement restreint, qu'il a gardé surtout et qu'il gardera probablement bien longtemps son succès de vive et profonde sympathie. Oui, malgré quelques parties fragiles ou irrégulières, ce livre restera, document à consulter sur une foule de points d'histoire littéraire, lecture curieuse et attachante pour quelques méditatifs. Assurément M. S.-B. ne rêvait pas pour cette œuvre plus de vogue et de popularité, et le critique n'avait pas d'autre ambition que le poète; les *Consolations* ne seront jamais la lecture du grand nombre, et cela n'empêche pas les *Consolations* d'être un des beaux recueils poétiques de notre siècle.

Les deux premiers volumes de *Port-Royal* ne furent suivis du troisième qu'au bout de six ans, en 1848. Les études délicates et savantes de M. S.-B. sur les *Pensées* et sur les *Provinciales* paraissaient après les discussions sur l'existence politique des jésuites et après les travaux fort retentissants de M. Cousin sur Pascal,

ses doctrines, sa vie, sa famille, ses manuscrits. C'était un charme de suivre ces deux esprits de nature si différente sur le même terrain et de constater combien l'éloquence un peu altière de l'un avait laissé de besogne à la curiosité vive et pénétrante de l'autre. Ce volume ne rendit pourtant pas *Port-Royal* vraiment populaire; le temps n'était guère alors à ces études rétrospectives. L'auteur lui-même ne tarda pas à être jeté bien loin de son sujet par la loi impérieuse des événements. Les deux volumes qui complétèrent son livre ne parurent pour la première fois qu'en 1859. A la vérité, ils portent la preuve d'un travail incessant, dont le premier effet fut de grossir au delà des premières prévisions les proportions de cet arrière-corps de l'édifice. Cependant, en donnant au public deux volumes au lieu d'un, M. S.-B. eut le droit d'affirmer que l'ordonnance de son sujet était encore telle qu'il l'avait établie dès 1835. « La disposition et l'archi-» tecture sont restées les mêmes, disait-il très-bien; seulement à mesure qu'on » avance, les chambres y sont de plus en plus remplies. » Peut-être même le sont-elles un peu trop quelquefois; mais nombre de figures sont assez vivement rendues pour qu'on ne se plaigne jamais de s'y attarder trop longtemps, et partout le talent du peintre, affermi et assoupli par de longs exercices, donne du charme aux images mêmes les plus obscures et les moins accentuées.

Faut-il analyser ce long ouvrage, à propos d'une troisième édition (troisième pour les trois premiers volumes, deuxième pour les autres)? Assurément il est assez connu des hommes qu'il peut intéresser, pour n'être pas ici l'objet d'un examen minutieux qui prendrait beaucoup trop de place. D'autre part, comme il semble avoir reçu sa forme définitive, il ne sera pas inutile d'en apprécier sommairement les parties principales. Essayons d'accomplir cette tâche sans sortir du point de vue, à la vérité assez large, de l'auteur. « Ce n'est pas l'his-» toire de Port-Royal que j'écris, dit-il quelque part (IV, 202), et je ne prétends » pas dispenser de lire les anciennes histoires du monastère, qui ne se referont » pas. C'est le portrait de Port-Royal que je fais, c'est son esprit que j'essaye de » ressaisir en le marquant dans les circonstances ou dans les personnages les plus » notables. » Il n'en est pas moins vrai que tout l'essentiel de l'histoire de Port-Royal est bien dans ces six volumes, et que M. S.-B. n'a rien négligé d'intéressant ou de caractéristique dans les vénérables chroniqueurs auxquels il renvoie et qu'il remplacera très-avantageusement pour presque tout le monde. Quant à sa forme, c'est en effet un *portrait* littéraire qu'il a tracé, c'est une vaste et ondoyante *causerie*, s'arrêtant avec complaisance sur toutes les parties notables du sujet, liant les grands morceaux par des bouquets d'anecdotes ou de petites biographies qui achèvent l'effet d'ensemble, saisissant à l'occasion les questions de doctrine, mais suivant surtout le développement naturel de la vie morale et littéraire. Je ne dis rien d'une foule de remarques détachées, de digressions curieuses, de notes critiques et presque satiriques, véritables *ana*, où se délasse et s'égaie et s'émancipe l'esprit investigateur et incisif du maître de la critique biographique.

Nous ne chercherons pas à peser les avantages et les inconvénients de ces sortes de mémoires librement conduits, où l'attrait est la loi ordinaire de la mesure. M. S.-B. du moins ne pouvait faire, même en un pareil sujet, que ce

qu'il a fait, et personne que lui sans doute n'eût osé l'entreprendre. Après tout, quelle autre méthode aurait rendu lisibles au public lettré de notre temps six gros volumes sur une école théologique nullement oubliée, mais parfaitement morte, au moins dans son principe doctrinal? Et M. S.-B. a pu, sans trop se flatter, affirmer que grâce à lui Port-Royal était devenu de mode, et rappeler avec un demi-regret le temps où M. Royer-Collard interrompait une causerie sur ces matières, qui étaient pour lui de tradition et de famille, par cette brusque exclamation : « Mais savez-vous bien, Monsieur, qu'il n'y a que vous et moi en ce » temps-ci, pour nous occuper de telles choses? » (t. III, p. 3.)

N'essayons pas de resserrer dans les limites d'un article toutes les remarques suscitées à chaque instant par la lecture de ces pages, où la poésie, l'histoire, la philologie, la philosophie, la littérature, la morale et toutes les manifestations de la vie se mêlent à mille degrés divers; où une multitude de jugements tantôt se posent en pleine clarté, tantôt et plus souvent se glissent et se trahissent à peine dans le jeu infiniment varié des plus délicates nuances. L'auteur a indiqué lui-même, dans le *Discours préliminaire* publié dès 1837, le rôle de Port-Royal en théologie, en hiérarchie ecclésiastique, en politique, en philosophie, en littérature, en morale et en poésie. Nous n'avons garde de discuter dès l'abord ce programme peut-être un peu lourd, même pour un cours professé en Suisse. Il sera plus raisonnable et plus facile de marquer à l'occasion quelques dissentiments sur ces divers objets, en suivant les groupes successifs de l'ouvrage, sauf à revenir à la fin sur deux ou trois points essentiels de cette vaste synthèse.

Les origines et la renaissance de Port-Royal (livre I, t. I, p. 34-337) sont depuis longtemps bien connues par le clair et discret récit de Jean Racine. Après ce résumé classique, on a ici des mémoires plus détaillés avec une foule d'excursions fort agréables aux alentours du sujet. Les Arnauld sont curieusement étudiés dans leur généalogie si touffue et dans leur caractère si net et si ferme. La vie intérieure d'un couvent de femmes est traitée avec l'attention minutieuse et la chaleur entraînante d'un premier amour. C'est dire que l'exagération, rare chez M. S.-B., n'est pas tout à fait absente de ce tableau initial. La *journée du guichet* emprunta sans doute une certaine grandeur à l'émotion humaine, à l'énergie religieuse des acteurs de cette petite scène de grille. Mais pour aller de là jusqu'à *Polyeucte* de plein saut, il faut y mettre du sien, et beaucoup. Les deux chapitres sur Corneille et sur Rotrou, tragiques chrétiens, sont bien dans le ton de cette période de luttes héroïques, mais ils ne tiennent pas autrement au fil de l'histoire. Notre grand tragique serait même beaucoup plus facile à rattacher aux jésuites qu'à Port-Royal; en réalité, il vaut mieux le laisser dans son vrai milieu, très-éloigné de ces groupes dogmatiques. On a beaucoup dit que M. S.-B., pour égayer l'ennui des solitudes de Port-Royal, errait presque toujours à l'extrême frontière, accrochant de gré ou de force tous les passants aimables et les installant de son plein droit dans les appartements de ces Messieurs. Le reproche est très-exagéré; en ce qui regarde Corneille, il n'est pas tout à fait injuste. Les autres digressions, même dans ce premier volume, quoique poussées bien loin, se rattachent plus naturellement au gros du récit. Saint François de Sales, par exemple, est venu de lui-même à Port-Royal; il n'était pas absolument

nécessaire de le suivre si complaisamment dans son évêché et dans son académie *florimontane*, mais nul ne se plaindra de ces pointes si insensiblement amenées et qu'accompagnent tant de précieuses remarques, tant d'agréables comparaisons littéraires et morales.

Le *Port-Royal de M. de Saint-Cyran* (l. II, t. I, p. 341-511, t. II, p. 5-376), nous donne le nœud théologique de l'action lente et variée que M. S.-B. a déroulée dans le reste de son ouvrage. Jean Duvergier de Hauranne est patiemment suivi dans ses débuts bizarres, dans ses projets clandestins de réforme théologique, dans ses rapports intimes avec l'évêque Jansénius, dans ses affaires avec les puissants de la terre, dans sa prison même d'où il gouverne Port-Royal devenu par lui le berceau du jansénisme. Autour de ce maître fort rude, mais sans froideur, se dessinent les figures des premiers solitaires : M. le Maître, ce vrai pénitent, Claude Lancelot, ce régent modeste, M. Singlin, ce confesseur austère; et un peu plus tard, M. d'Andilly, le souriant vieillard, M. de Saci, le pieux et correct traducteur de la Bible. Tous ces portraits sont admirablement étudiés, et ne donneront lieu à aucun reproche sérieux quant à leur physionomie générale. Il n'en sera pas tout à fait de même peut-être des parties théologiques de ce second livre, où M. S.-B. a porté cependant un rare bon vouloir de recherche et d'attention.

Saint-Cyran est le père du jansénisme; mais les deux livres capitaux et pour ainsi dire symboliques de la secte eurent pour auteurs son ami Jansénius et son disciple Antoine Arnauld. L'*Augustinus* parut en 1642, le livre de la *Fréquente communion* en 1643; entre ces deux publications, Saint-Cyran était sorti de la Bastille pour mourir dans la paix déjà bien troublée de sa solitude (11 oct. 1643). Il ne vit que le premier effet de ce dernier ouvrage, dont l'influence a été fort considérable sur l'Église de France. On a là-dessus des indications curieuses dans un chapitre de M. S.-B. (l. II, XII); le résultat le plus clair des jugements contradictoires touchant ce livre, toujours poursuivi et toujours défendu, et qui (chose singulière!) n'est pas même sur le catalogue de l'Index, c'est que la réforme sacramentaire tentée par Arnauld a été funeste au point de vue catholique et pratique : les faits parlent assez clairement et les vrais juges, saint Vincent de Paul, par exemple, comprirent bien vite que ces théories devaient aboutir à éloigner les âmes de la vie religieuse sous couleur de respect.

La *Fréquente communion* dut en partie son succès au langage noble et aisé — encore qu'un peu traînant — du plus fécond écrivain de Port-Royal; et M. S.-B. n'a pas manqué de le prendre surtout par ce côté facilement accessible. Le gros in-folio latin de l'évêque d'Ypres était bien autrement malaisé à aborder. L'auteur a su en faire saisir l'ordonnance générale et mettre en relief les qualités qui le distinguent des produits ordinaires de la théologie d'alors. Tout au plus pourrait-on se plaindre, qu'en montrant Jansénius dégagé des habitudes de la scolastique et versé dans l'étude des maîtres antérieurs au moyen-âge, il n'ait pas eu soin de dire que cette veine nouvelle ne fut pas moins heureusement exploitée par l'école opposée à Port-Royal : les *Dogmata theologica* du P. Petau, très-supérieurs, sinon par la composition proprement dite, au moins par la richesse et la variété de l'érudition et par le ton classique du style, aux trois tomes de l'*Augustinus*,

commencèrent à paraître dès 1644. Mais enfin M. S.-B. a réellement lu et convenablement analysé une bonne partie du gros livre de Jansénius. Si son travail ne paraît pas toujours aussi sérieux qu'on voudrait, c'est que le critique a trop prodigué les rapprochements poétiques, trop rappelé Milton à qui l'évêque d'Ypres ne pensa jamais, et trop légèrement couronné ce travail semi-théologique par une page frivole du P. Bouhours. En négligeant ces broderies trop distrayantes, on trouvera dans *Port-Royal* une analyse consciencieuse de la partie historique de l'*Augustinus*. La partie théorique est à demi esquivée : on renvoie en appendice (t. II, p. 148) un abrégé de la doctrine; mais cet abrégé (p. 531) n'est aucunement pris dans Jansénius et ne le fait guère connaître. M. S.-B. ne pouvait éviter l'importune question, si les cinq propositions sont renfermées dans le livre condamné. En somme, il les y trouve à peu près, ou pour mieux dire il plaide avec les jansénistes pour montrer qu'elles n'y sont que dans un certain sens; mais ses retouches, ses scrupules, ses notes restrictives ou explicatives aboutissent très-évidemment à montrer que, s'il fallait trouver des formules nettes et précises pour concentrer les longs développements dogmatiques de l'*Augustinus*, Nicolas Cornet n'y avait pas mal réussi. M. S.-B. est ici entre ses impressions très-libres et très-librement exprimées, mais parfois un peu confuses en pareille matière, et les sources jansénistes où il puise, non pas exclusivement (tant s'en faut!), mais avec plus de confiance. Ce serait le cas, si nous avions plus de temps et d'espace, d'apprécier l'autorité morale et historique des écrivains de Port-Royal. Sans entrer dans cet examen, il faut bien observer que la fausse position théologique de cette école, parfaitement évidente après les bulles et les formulaires, était presque aussi flagrante dès l'origine et qu'elle produisit dès lors, même dans les meilleures âmes, de fâcheux effets moraux. L'*Augustinus* était déjà une réaction évidente en faveur de Baïus catholiquement condamné, et Saint-Cyran, sur plus d'une question, avouait tenir peu de compte du concile de Trente. Être catholique avec cela, c'est plus que ne permettent la logique et la sincérité. Dès les commencements du jansénisme, les réticences, les interprétations forcées, les *restrictions mentales* même sont l'écueil moral de la secte. M. S.-B. le montre bien çà et là pour l'époque de Nicole; il aurait pu le laisser voir aussi bien dès l'origine, avec Saint-Cyran et la grande Angélique. Il y a des propos sinistres de saint Vincent de Paul sur son compatriote, qui nous gâtent un peu l'impression purement édifiante de M. S.-B. sur les commencements de MM. de Port-Royal. Voici encore un petit trait comme on en pourrait relever un bon nombre. Quand la mère Angélique mourante écrit à la reine Anne d'Autriche qu'à Port-Royal on n'entretenait jamais les religieuses d'aucune matière contestée, M. S.-B. déclare nettement qu'il faut la croire (t. IV, p. 133). Ne pas l'accuser de mensonge, très-bien! mais ne pas soupçonner ici une déplorable illusion, une préoccupation aveuglante, c'est bien difficile; et M. S.-B. ne peut guère y contredire, puisqu'il nous montre lui-même, quelques pages plus loin, les religieuses de Port-Royal très-ferrées sur les controverses théologiques, ayant eu là-dessus, *de tout temps, des directions de première main et des notions de première qualité* (p. 181).

Nulle part l'amour de M. S.-B. pour son sujet ne me paraît l'avoir incliné

lui-même à l'admiration excessive comme dans son jugement sur Saint-Cyran. Ce chef d'école a eu parfois dans ses lettres et dans ses conversations recueillies par ses biographes de grandes paroles, de beaux élans, des inspirations fortes et généreuses, et même quelques vues fines ou profondes. Mais ses parties faibles subsistent et font tache. Un homme qui commence sa carrière littéraire par deux opuscules entièrement dépourvus de bon sens ne se relève pas tout à fait par cette œuvre de sa maturité, le *Petrus Aurelius,* où il y a encore bien des imprudences et des excentricités. Saint-Cyran garda toujours du désordre dans les idées et du galimatias dans le langage; avec cela, beaucoup de science, beaucoup d'activité, un caractère énergique et fier : ce n'est en somme ni un esprit ni une âme vulgaires, mais le sectaire y paraît plus que le saint. Quand M. S.-B. le rapproche de saint Vincent de Paul, il se garde bien de sacrifier ce dernier, mais il plaide trop pour l'autre. Il croit par exemple que Saint-Cyran n'aurait pu entrer comme Vincent au conseil de conscience d'Anne d'Autriche, « côte à côte avec Mazarin et le chancelier Séguier. » Je ne sais, mais je me souviens que le conseil de conscience ne tarda pas à être aboli; et Mme de Motteville, que vous nommez vous-même (t. II, p. 570) « l'honnête, la judi- » cieuse..., si éloignée de tout esprit de parti, » nous apprend que ce fut à cause du P. Vincent, « homme *tout d'une pièce,* qui n'avait jamais songé à gagner les » bonnes grâces des gens de la cour » (Collection Michaud, 2e série, t. X, p. 66).

Pascal (livre III, t. II, p. 379-510, t. III, p. 7-464) est le point culminant du livre de M. Sainte-Beuve. L'entretien avec M. de Saci nous le révèle du premier coup dans sa force et sa fleur, et l'on goûte d'autant mieux cet esprit tout d'élan et de flamme, en le voyant aux prises avec un esprit si calme, si poli, si mesuré. Cela nous mène à Montaigne, et dès lors à une de ces comparaisons attentives dont M. S.-B. sait tirer un si bon parti pour faire éclater les analogies et les dissemblances de ces vastes génies, dont aucune formule ne saurait donner la vraie et définitive expression. Montaigne est ici percé à jour; malgré l'extrême discrétion du critique, son arrêt sur le scepticisme des *Essais* est formel autant que motivé. On peut poser des réserves sur les croyances intimes, enracinées dans la conscience et dans la vie, et qui ne sont pas toujours en harmonie avec les tendances les plus déterminées de l'esprit. Mais, en laissant l'homme de côté (est-ce facile quand il s'agit de Montaigne ?), le penseur, avec ses négations déguisées en doutes, avec sa tactique fort dissimulée, mais d'autant plus pénétrante, est mis à nu, et son dernier mot est nettement dégagé de ce chapitre capital sur l'*Apologie de Raimond Sebond.* Il est inutile de recommander les remarques sur la langue personnelle de Montaigne. Dans ces questions si délicates de langage et de style, M. S.-B. est passé maître, et il n'en a donné nulle part des preuves plus éclatantes que dans nombre de chapitres de *Port-Royal.* Quand le progrès des études philologiques aura muni la critique française de notions plus déterminées et de lois plus sûres, l'histoire de notre littérature nationale sera certainement à refaire; mais sur tous les points que M. S.-B. aura touchés, il est permis de croire qu'on n'aura guère qu'à creuser la ligne tracée par sa plume facile, qu'à munir de preuves plus rigoureuses et à revêtir de formules plus

scientifiques des appréciations glissées, sans ombre de dogmatisme, à travers des récits curieux et de fines déductions morales.

J'ai déjà dit que, dans cette étude sur Pascal, on n'avait pas trop à regretter les allures plus solennelles et l'éloquence plus mâle d'autres juges célèbres. Rien ne fait pénétrer plus avant dans l'âme du grand auteur des *Pensées* que les touches patientes et délicates du curieux portraitiste. Dans l'analyse de cette œuvre fragmentaire et posthume, M. S.-B. a mis en lumière, sans excès mais sans adoucissement, les données tristes et outrées du sombre apologiste. Il ne faut, en effet, qu'un peu d'attention sans parti pris pour s'assurer que le point central de l'apologétique chrétienne conçue par Pascal, c'est, non pas le Christianisme simplement dit, mais le Jansénisme lui-même. On peut reprocher à M. S.-B. d'identifier souvent l'un avec l'autre; mais il a bien raison contre les chrétiens non-jansénistes qui ne veulent voir que figures hasardées et caprices de style dans les formules les plus caractéristiques du grand écrivain. — En développant l'histoire et le canevas des *Lettres provinciales*, M. S.-B. a défendu parfois les casuistes jésuites contre les infidélités de leur éloquent adversaire. En ce genre il aurait pu ne pas borner ses redressements à la cinquième provinciale, et quelques-unes des doctrines discutées par le P. Daniel (je rappellerai particulièrement la théorie de Vasquez sur le superflu et sur l'aumône) avaient été encore plus défigurées dans les *Petites Lettres* que le texte du bon Filliucci dont M. S.-B. a bien voulu prendre la défense. En dehors de toute école et de toute tradition dogmatique, un moraliste humain ne condamnera pas si vite *la probabilité*, et un juste appréciateur des grands travaux de la pensée ne saura s'empêcher de plaider pour des hommes tels que Suarez et Lessius contre la critique à outrance de Pascal et de l'école janséniste. On me permettra de ne pas toucher à la question des Jésuites eux-mêmes, sur laquelle M. S.-B. n'a pas hésité à développer son appréciation personnelle, identique à celle de bien d'autres hommes de marque, dont il a recueilli des textes et des propos curieux. Je noterai seulement que si ce n'est pas aujourd'hui la marque d'un brave esprit « de poursuivre les Jésuites et surtout d'en avoir peur » (t. III, p. 45), il ne saurait être de meilleur goût d'insinuer que ces Pères ne furent jamais bien sévères pour les vices contre nature (t. VI, p. 294)!

Après ce livre sur Pascal, si grand et si attachant par le sujet principal, si attrayant encore par les études accessoires (Joseph de Maistre et un chapitre de son *Église gallicane*, Molière et le *Tartufe*), l'esprit se repose agréablement sur l'histoire des Petites *Écoles de Port-Royal* (l. IV, t. III, p. 467-589, t. IV, p. 5-105). C'est une des parties les plus calmes, les plus simplement judicieuses de l'ouvrage. Les utiles travaux de Port-Royal pour l'éducation y sont appréciés par de fidèles analyses et d'excellentes indications, sans le moindre excès d'admiration et d'éloge. Tout au plus aurait-on pu proscrire plus nettement les déplorables rimes françaises des deux grandes grammaires aussi bien que des *Racines grecques*. A ce propos, M. S.-B. a mis vraiment trop de bonne volonté à trouver de l'esprit dans quelqu'une de ces platitudes du respectable M. de Saci (t. II, p. 333). A plus forte raison les éloges donnés par M. Dübner aux méthodes de Port-Royal (t. III, p. 610) doivent-ils être réduits de toute une part

d'illusion créée dans l'esprit du docte helléniste par son hostilité contre certaines méthodes d'aujourd'hui.—Le tableau des petites écoles de Port-Royal se couronne admirablement par le portrait du docte, bon et vénérable Tillemont, qui fut vraiment un parfait élève avant d'être mieux que cela. L'étude consacrée à cette vie toute religieuse et à ces travaux si méritoires est une des plus aimables de l'ouvrage, et elle nous amène à un portrait non moins étudié de l'abbé de Rancé, disciple indépendant, bientôt détaché, de la même école, mais dont la physionomie s'encadre bien dans ce grave tableau.

Ni la *Seconde génération de Port-Royal* (l. V, t. IV, p. 109-516, t. V, p. 4-145), ni le *Port-Royal finissant* (l. VI, t. V, p. 149-524, t. VI, p. 3-342 [1]) ne doivent nous arrêter beaucoup. Le style de ces deux livres, publiés si longtemps après les précédents, offre bien des traits autrement accusés; les idées mêmes ont parfois plus de hardiesse en tout sens, mais la couleur générale est la même et le grand courant se rétablit dans la même direction. La chronique du monastère est plus compliquée encore que par le passé; mais, sauf en quelques scènes intéressantes, il faut tout le talent de l'écrivain pour rendre un semblant de vie à ces souvenirs peu héroïques, et l'on doit cette justice à M. S.-B. qu'il ne dissimule pas sa répugnance pour une obstination non moins pénible que les persécutions qui viennent y répondre. Il faut arriver aux dernières épreuves de Port-Royal pour y retrouver quelque grandeur, la grandeur dans la souffrance et dans la mort. Mais dans cette mêlée un peu monotone, un peu traînante, il y a encore des figures pleines d'attrait : la mère Angélique de Saint-Jean, avec ses suprêmes tentations de doute et de désespoir; M. Hamon, médecin temporel et directeur spirituel du monastère, ascète et exégète du moyen-âge égaré dans un siècle de calcul et de critique; Pavillon, l'austère évêque d'Aleth, l'un des plus considérés des protecteurs du dehors; Le Tourneux, le plus lettré des consolateurs et des directeurs du dedans. N'oublions pas ces deux personnes arrivées d'un peu loin au port de la pénitence, Mme de Sablé et Mme de Longueville. Sur ces dames tant célébrées par M. Cousin, M. S.-B. a ses sources particulières et surtout ses jugements indépendants de toute adoration posthume. Les faiblesses nullement dissimulées de Mme de Sablé sont un intermède assez agréable aux rudes pénitences de Port-Royal; quant au mérite de Mme de Longueville, prisé si haut par un trop galant philosophe, il est notablement réduit par un critique aussi attentif et moins prévenu.

Je ne dis rien des hôtes ou des amis, tels que La Fontaine, Boileau, Santeul (tous les lecteurs du *Port-Royal* ont présents à l'esprit ces croquis si finement touchés); mais je dois indiquer au moins les deux figures importantes de ces derniers volumes, Nicole et Arnauld. Le traducteur élégant, l'annotateur malin des *Provinciales*, était un sujet propice pour le scalpel pénétrant de M. Sainte-Beuve. Nicole, si rude aux ennemis du dehors, est presque compromettant à la maison par ses visées prudentes et son esprit de conciliante modération. Il bouleverse toute la doctrine du Port-Royal par sa théorie quasi-moliniste de la

1. La seconde moitié de ce tome VIe doit être remplie par une Table analytique des matières, confiée aux soins de M. de Montaiglon, mais qui n'a pas encore paru.

grâce universelle, et ne jouit en plein de tous ses moyens que dans ses habiles et savants travaux simplement catholiques contre la théorie calviniste de l'Eucharistie; imitateur fort affadi des *Provinciales* dans les *Imaginaires*, vraie lune du Pascal des *Pensées* dans les *Essais de morale*. M. S.-B. n'a aucunement surfait le prix de ce dernier ouvrage, estimable assurément, mais tout-à-fait de second ordre, et presque toujours rebutant par la pâleur et le lâché du style encore plus que par le peu de nouveauté du fond. Joseph de Maistre, sauf l'extrême vivacité de l'expression et l'entraînement d'un plaidoyer théologique n'a pas en somme si mal prononcé; et les arrêts littéraires de M. S.-B. ne sont pas en si complet désaccord avec ceux de l'adversaire éloquent qu'il s'est peut-être trop appliqué à contredire dans un chapitre déjà indiqué (l. III, XIV).

Arnauld, si en vue dès le début du Port-Royal janséniste, reparaît de loin en loin, jusqu'au jour où il concentre en lui-même presque tout l'intérêt doctrinal; c'est le lien personnel et vivant qui fait l'unité des groupes successivement étudiés dans ces six volumes. Sa *Fréquente communion* a ouvert la lutte; sa querelle en Sorbonne a donné naissance aux *Provinciales;* ses écrits didactiques ont fait le succès des petites Écoles; ses travaux contre les calvinistes ont honoré le temps de la Paix de l'Église; ses polémiques renaissantes et son exil remplissent la période finale. La guerre d'Arnauld avec Malebranche est la grande affaire du cinquième volume de *Port-Royal*. Il y a un véritable agrément dans l'exposition de ces théories métaphysiques, mais je ne sais si les philosophes seront entièrement satisfaits du parti pris évident du critique contre toute doctrine transcendante. Je ne me charge pas du reste de presser là-dessus M. S.-B., qui rabroue quelque part M. Francisque Bouillier pour n'avoir pas mis à leur place *des questions vaines,* pour avoir eu l'air de prendre parti en *ces combats dans des nuages* (t. V, p. 441).

Après Arnauld, je ne vois plus que deux personnages, Du Guet et Jean Racine. Du Guet nous arrête un peu trop, puisqu'il n'est pas, « à proprement parler, un » homme de Port-Royal (t. VI, p. 3); » mais les charmants détails renfermés dans cette étude nous rendent indulgents à ces excès de complaisance pour les amis du dehors. A plus forte raison n'aurons-nous que des éloges pour les deux chapitres consacrés à Racine, les plus attachants, les plus variés, les plus exquis de tout l'ouvrage. Racine est l'élève de Port-Royal; il a commencé par une esclandre contre ses maîtres le cours de ses égarements; après *Phèdre*, il est revenu humble et docile au Port longtemps oublié, il en a écrit l'*Histoire,* et il a voulu être enseveli aux pieds du pauvre M. Hamon. L'auteur d'*Athalie* avait sa place marquée à Port-Royal, et grâce au talent tout à fait mûr et aux soins attentifs du peintre, il aura le meilleur portrait de la galerie.

On me permettra de le dire en effet : le grand mérite de *Port-Royal,* le seul qui puisse faire vivre cet ouvrage malgré tout un peu lourd, c'est le goût littéraire le plus délicat, s'exerçant tour à tour, non-seulement sur les écrivains port-royalistes, mais encore sur presque toutes les formes de notre prose et de notre poésie depuis Montaigne, Balzac, saint François de Sales, Corneille et Rotrou, jusqu'à Lamartine et Joseph de Maistre. — Comme histoire de Port-Royal, ce livre a pourtant une valeur réelle. Il n'est pas un épisode de nos annales litté-

raires et morales, qui ait été traité avec cette suite et ce soin minutieux. L'auteur n'a pas répandu la même lumière sur tous les détails de son vaste sujet; mais il n'en a pas négligé une seule partie de quelque valeur. Il a compulsé tous les documents pour ce long et rebutant travail. S'il incline plus volontiers, dans les faits controversés, pour les récits de Port-Royal et de ses amis, il ne dissimule pas les versions opposées, et pour écrire la même histoire au point de vue le plus hostile on trouverait encore, soit dans son texte, soit dans ses notes, la plus vaste provision de matériaux, sans compter de très-larges concessions, voire même des révélations malicieuses.

Au point de vue scientifique (théologie et philosophie), l'ouvrage est évidemment d'un moindre prix. Peut-être, parmi tous les critiques d'un siècle fécond surtout en critiques, pas un autre n'aurait-il pu aborder aussi aisément et poursuivre avec tant de persévérance des études aussi étrangères à notre littérature courante. Mais les aptitudes les plus universelles ne sauraient remplacer le tact exercé, les doctrines précises d'un homme du métier. C'est déjà un bien grave inconvénient que la préoccupation d'égayer à tout prix les plus graves matières. C'en est un plus grave encore de glisser des explications de fantaisie dans l'analyse d'un système doctrinal. Cela est arrivé quelquefois à M. S.-B., par exemple dans cette opposition entre le Père et le Fils, qui lui paraît un des aspects caractéristiques de la théorie de la grâce : cet aperçu ingénieux a pu défrayer quelques pensées de M. Joubert sans acquérir droit de cité en théologie; il entre tout au plus dans le système des causes occasionnelles appliqué à la théologie par Malebranche; mais le jansénisme proprement dit n'a rien à démêler avec cette vue fantaisiste. C'est encore une préoccupation habituelle de M. S.-B. de marquer les différences entre le jansénisme et le gallicanisme, et il a sur ce point des remarques justes et des citations intéressantes; mais il ne dégage nulle part avec netteté les notions doctrinales, canoniques et politiques qui constituaient le gallicanisme dans ses deux ou trois formes, et il sépare trop foncièrement, comme espèces distinctes, des classes simplement subordonnées : les jansénistes sont des gallicans très-prononcés, avec une détermination spéciale, et pour parler comme l'école, une différence propre.

Au point de vue moral, sans entrer dans aucune question de dogme, nous devons pourtant examiner si M. S.-B. a quelque raison d'espérer (t. II, p. 513) l'approbation et la sympathie des hommes impartiaux de toute croyance. Il n'ignore pas, après avoir fréquenté de longues années tant d'âmes religieuses, que pour les vrais chrétiens la grâce est une réalité mystérieuse, consolante et terrible, avec laquelle il ne faut point jouer comme avec un caprice de l'imagination ou une illusion du cœur. Or ses analyses tout humaines, où la grâce et la nature ne se distinguent jamais l'une de l'autre (pour qui voit le dessous), ne sont-elles pas, plus qu'un jeu, une exclusion pleine et entière de l'ordre de foi? Sans doute M. S.-B. n'y va pas en adversaire déclaré. Il y a plus d'un ton dans son livre, quoiqu'il n'y ait, j'en suis persuadé, qu'un seul esprit. Dans les premiers volumes, on n'a pas rompu ouvertement avec des croyances religieuses qu'on traite en toute édification. Il y a çà et là des frémissements plus ou moins

profonds en face des problèmes inévitables : « S'il y a une vérité, si tout n'est » pas vain..., s'il y a une morale, — j'entends une morale absolue (?), — et si » la vie aboutit... » (t. II, p. 453). Ces doutes sont de vrais doutes, je le crois bien, mais c'est quelque chose, au jugement des croyants les plus soumis, de poser ces questions avec gravité. Dans les livres suivants, quand on n'a plus devant soi ces austères figures de Saint-Cyran et de la grande Angélique, on se contente de ne plus appuyer sur le fond des choses : on a toute sorte d'égards pour la croyance elle-même, quand elle est sincère et généreuse, point du tout pour son objet. Il y a surtout des mots décisifs dans les notes, où M. S.-B. laisse éclater de temps en temps le fond de sa pensée, sauf à la mettre sur le compte d'un moderne, d'un ami, d'un excentrique toujours anonyme. Et l'on arrive ainsi à l'Épilogue, où le critique, très-peu respectueux pour des doctrines qu'il a remuées si longtemps, ne donne plus son travail et lui-même que pour « une illusion des » plus fugitives au sein de l'Illusion infinie (t. VI, p. 246) ! » Avec cette conclusion, qui ressort en effet de l'œuvre telle qu'elle est, M. S.-B. sait bien qu'il n'apporte qu'un grand sujet de tristesse aux chrétiens de toutes les communions et même aux philosophes spiritualistes sérieusement convaincus, à moins que cette espèce n'existe pas, comme l'irrévérencieux critique paraît quelquefois l'insinuer. Il a certainement le droit de récuser les juges qui ne voient en lui qu'un pur rhéteur, un homme qui recherche la seule beauté littéraire (t. II, p. 514); il est réellement encore plus épris de la nature elle-même et curieux de toutes ses manifestations, et dans toute doctrine cette dernière curiosité est sans doute plus estimable que l'autre ; mais pour tous les vrais croyants toutes les curiosités se valent et ne pèsent rien mises en balance avec la grande question du but suprême de la vie.

Un autre sujet de reproche de la part de quelques lecteurs et de vive curiosité pour presque tous, ce sont les traits personnels dont s'arme souvent, dans une foule de notes et dans plusieurs appendices de son livre, la critique acérée de M. Sainte-Beuve. Il a rencontré des adversaires peu aimables sans doute, mais comme il les rembarre ! M. Cousin, par exemple, passe par toutes les sévérités, depuis l'éloge aigre-doux, jusqu'aux plaintes sur ses procédés *grossiers*, jusqu'à la moquerie sur ses *fadaises* et ses *roucoulements* (t. III, p. 416, t. V, p. 68, 129, etc.). Ce pauvre Rigault, pour avoir fait un procès de tendance à M. S.-B. à propos d'une anecdote sur Pascal, est remis à sa place de la belle façon. Même dans les controverses les plus pacifiques, il y a des notes fâcheuses : je ne sais si M. Blampignon se trouvera flatté d'être désigné par deux fois comme un « aimable ecclésiastique »; l'abbé Flottes est traité (t. III, p. 605) de savant *ergoteur*, d'ailleurs fort respectable ; partant était-il bien utile d'instruire l'univers que ce saint homme n'était guère qu'un quart d'heure à dire la messe ? Minutie, écueil de toute curiosité ! Mais nul n'est plus rudoyé dans ces réglements de compte que M. de Sainte-Beuve, magistrat du tribunal de la Seine, auteur du livre anonyme intitulé : *Jacques de Sainte-Beuve..., étude d'histoire privée contenant des détails inconnus sur le premier Jansénisme* (Paris, 1865). J'accorde que les querelles faites par cet écrivain à son redoutable homonyme

n'étaient pas toujours fondées et que son style surtout prêtait infiniment aux plaisanteries qui tombent sur lui comme grêle; mais c'est aller trop loin que de reprocher, même à un magistrat si peu correct dans son langage, d'avoir un avis sur l'Immaculée Conception (t. IV, p. 567), et M. S.-B. a d'ordinaire le bon goût de ne pas toucher en pareille occasion aux croyances religieuses.

Ces vivacités n'empêchent pas (au contraire!) les notes et appendices de ces volumes d'en être une des parties les plus curieuses, les plus érudites, les plus instructives, surtout dans cette dernière édition. Toujours attentif à revoir son œuvre, M. S.-B. a introduit çà et là dans son texte quelques améliorations dues à des critiques judicieuses ou à ses propres recherches; mais c'est surtout dans ses notes courantes et dans les grands morceaux de discussion et de biographie groupés à la fin de chaque volume qu'il a versé une quantité de renseignements neufs ou de recherches plus approfondies. Les mémoires manuscrits de Feydeau, ceux du P. Rapin dernièrement imprimés (avec des notes où M. S.-B. n'est pas épargné et qu'il n'épargne pas à son tour), mais surtout les papiers du cardinal Le Camus et du respectable janséniste Vuillart, communiqués par les *catholiques de Hollande*, ont défrayé un grand nombre de ces appendices pleins de faits et d'idées. Il est à peine nécessaire d'indiquer en particulier les révélations biographiques de Vuillart sur Racine, qui sont venues compléter la notice exacte et minutieuse de M. Mesnard. Mais parmi les autres additions vraiment importantes, il serait injuste de ne pas signaler un très-long mémoire de M. de Chantelauze sur *le cardinal de Retz et les jansénistes* (t. V, p. 526-605), modèle assez accompli de recherches persévérantes et de judicieuse modération, pour ne rien perdre à se présenter au milieu de tant d'autres savantes et ingénieuses enquêtes, qui sont l'un des plus sûrs mérites et l'un des charmes les plus puissants de *Port-Royal*.

Léonce COUTURE.

---

13. — **Beitræge zur Geschichte der Kurkœlnischen Universitæt Bonn**, von Dr C. VARRENTRAPP. Bonn, A. Marcus, 1868. In-4°, xxiij-53 p. — Prix: 1 fr.

Le 3 août 1868, la plus jeune des universités allemandes, celle de Bonn, célébrait le cinquantième anniversaire de sa fondation par le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III. C'était accomplir un acte de justice et de piété locale que de rappeler à cette occasion le souvenir trop effacé de l'ancienne école scientifique qui précéda d'une trentaine d'années la création de l'Université actuelle et qui périt dans la tourmente révolutionnaire. C'est sans doute aussi ce qu'a pensé la Société des Antiquaires rhénans (*Verein von Alterthumsfreunden im Rheinland*), en publiant pour fêter le jubilé de 1868 le présent mémoire, dû à la plume d'un jeune historien que nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs[1]. M. Varrentrapp y raconte l'histoire de la fondation de l'ancienne Université de Bonn en 1784 par l'électeur de Cologne, Maximilien-Frédéric de Kœnigsegg. Dès 1777 ce prince ecclésiastique, désireux de réformer l'état vraiment déplo-

1. *Rev. crit.*, 1868, art. 159.

rable de l'instruction publique dans son pays avait créé une Académie dans la même ville avec les biens confisqués des jésuites. Pour doter l'institution nouvelle, il ordonna à tous les couvents de ses états d'envoyer à Bonn deux membres de leur communauté, afin d'enseigner dans la nouvelle Université, les autorisant, s'il ne s'en trouvait point d'assez savants, à payer à leurs frais des professeurs suppléants. Mais les couvents préférèrent fournir des hommes plutôt que de l'argent et l'on eut le spectacle assez bizarre de moines bénédictins, franciscains, carmélites, enseignant non-seulement les sciences théologiques, mais encore la philosophie, le droit civil et canon, la physique, l'éloquence, les mathématiques et les belles-lettres, à la veille même de la Révolution. Aussi l'on pense bien que tous ne firent pas faire de grands progrès à la science, d'autant plus entravée que le caractère religieux de l'Université fut strictement marqué et que le corps enseignant devait prêter serment à la confession de foi du concile de Trente. Quelques-uns cependant des professeurs ont joui de leur temps d'une réputation méritée; nous ne nommerons ici que le médecin Rougemont, Français de Saint-Domingue, les jurisconsultes Brewer et Daniels, les théologiens Hedderich, Antoine Dereser, le philosophe Neeb, etc. Mais le plus connu d'entre eux est sans contredit le fameux Euloge Schneider, d'abord moine franciscain, puis prédicateur de la cour à Stuttgart, puis professeur d'éloquence à l'Université de Bonn, plus tard grand-vicaire de l'évêque constitutionnel de Strasbourg, en dernier lieu accusateur public auprès du tribunal révolutionnaire du Bas-Rhin, qui mourut à Paris, sur l'échafaud, en 1794[1].

Après quelques années d'une existence assez florissante (elle compta jusqu'à 344 étudiants), l'Université eut à souffrir du départ de ses meilleurs professeurs et des suites de la grande commotion révolutionnaire. Quand les troupes de la République s'approchèrent de Bonn en 1794, l'électeur de Cologne, Maximilien-François d'Autriche, quitta la ville en toute hâte et professeurs et étudiants suivirent pour la plupart son exemple. L'Université ne subsista plus que de nom et fut définitivement supprimée en 1797. Une série de documents, presque tous inédits, est jointe au mémoire de M. Varrentrapp. Nous signalerons surtout le long rapport confidentiel du grand-duc Léopold de Toscane à l'empereur Joseph II, rempli des plus piquants détails sur leur frère l'archiduc Maximilien, le futur électeur de Cologne. On y trouve également les diplômes de fondation de l'Université, les réglements universitaires, les programmes des cours, des comptes financiers, la statistique des étudiants et la liste des ouvrages publiés par les professeurs des différentes facultés. On ne peut que remercier M. Varrentrapp des soins qu'il a donnés à son intéressant travail; c'est un document instructif et curieux à joindre à tous ceux qui serviront un jour à retracer l'histoire des sciences en Allemagne et le grand mouvement universitaire de ce pays.

ROD. REUSS.

1. Voyez sur lui le travail consciencieux de M. F.-Ch. Heitz. Notes sur la vie et les écrits d'Euloge Schneider. Strasbourg, 1862.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 4 — **23 Janvier** — **1869**

Sommaire : 14. TROUDE, Dictionnaire pratique français et breton. — 15. Histoire générale de Paris ; LE ROUX DE LINCY et TISSERAND, Paris et ses historiens aux XIV° et XV° siècles ; FRANKLIN, les anciennes Bibliothèques de Paris. — 16. MEYER DE KNONAU, Annuaire de la littérature historique de la Suisse. — 17. Correspondance de V. JACQUEMONT.

14. — **Nouveau dictionnaire** pratique français et breton du dialecte de Léon avec les acceptions diverses dans les dialectes de Vannes, de Tréguier et de Cornouailles, et la prononciation des mots quand elle peut paraître douteuse, par A. TROUDE, colonel en retraite. Brest, Le Fournier, 1869. In-8°, xxxij-940 p. — Prix : 6 fr.

Lorsqu'en 1732, Grégoire de Rostrenen publia son *Dictionnaire français-celtique* dédié aux États de Bretagne[1], le but qu'il se proposait était d'aider « plusieurs » ecclésiastiques zélés du pays à traduire leurs sermons français en breton pour » pouvoir prêcher au peuple de la basse-province, dont la plus grande partie ne sait » pas la langue française et qui cependant est très-avide de la parole de Dieu. » Enseigner à ses lecteurs la langue parlée en Basse-Bretagne, tel était le résultat que voulait atteindre le zélé capucin. Larmery, qui en 1744 mit au jour son *Dictionnaire français-breton* ou *français celtique du dialecte de Vannes*, ne paraît pas avoir eu une intention différente. Mais Lepelletier, qui fit paraître son dictionnaire breton-français en 1752, écrivait sous l'empire d'une préoccupation tout autre : il voulait conserver les expressions propres d'un idiome néo-celtique que « plusieurs ecclésiastiques, dans l'enseignement quotidien de la langue bretonne, » laissent perdre, trouvant plus commode d'emprunter les mots du français que » de les chercher dans le breton. » Cette pensée de Lepelletier est le trait d'union entre la vieille école des Grégoire et des Larmery et l'école moderne, qui écrit des dictionnaires, non pas pour apprendre aux étrangers la langue des Bas-Bretons, mais afin de réformer cette langue en expulsant de son sein tous les mots d'origine française que l'usage actuel admet.

Ce qu'a voulu M. Troude en composant son Dictionnaire français-breton, c'est de mettre son lecteur à même de parler breton en employant le moins possible de mots empruntés au français.

Prenons pour exemple le verbe « répondre », *respondere*. Les dictionnaires de Grégoire de Rostrenen et de Larmery le traduisent par *respont*, *respount*, *rescondein*, *respondein*. Le verbe *respondere* se trouve dans la Vulgate un nombre de fois que je n'ai pas le courage de compter, bien que j'aie une *Concordance* sous les yeux. Toutes les vérifications auxquelles je me suis livré m'ont montré ce verbe rendu par *respount* (ou *respounta*) dans la traduction bretonne publiée par M. Troude avec le concours de M. Milin. M. Troude, dans la préface de ce

1. Une autre édition de ce livre a paru à Guincamp chez Jolivet en 1834.

livre, prévenait que pour éviter l'emploi des mots d'origine française, le traducteur s'était souvent servi de termes inusités et que ses compatriotes eux-mêmes auraient besoin pour le comprendre de recourir au dictionnaire[1]. Cependant le verbe *respount* (ou *respounta*) n'avait pas été banni de cet ouvrage. Loin de là!

Aujourd'hui, plus conséquent avec lui-même, M. Troude le supprime. A quoi bon en effet se servir de ce mot, puisqu'on a le verbe *lavaret*, « dire. » Pourtant il ne s'agit pas ici de congédier un nouveau venu; car, dès le xve siècle, le verbe condamné par M. Troude avait conquis droit de cité en Bretagne; on trouve dans le *Catholicon* de Lagadeuc : RESPONT, *répondre, respondere*[2].

M. Troude appartient à la même école que le savant auquel on doit la publication du *Dictionnaire français-breton* de Le Gonidec, 1847, et la deuxième édition du *Dictionnaire breton-français* du même auteur, 1850. Il y a cependant une nuance.

Quand pour rendre une idée française, le célèbre éditeur de Le Gonidec ne trouve que des mots où le cachet de notre langue est trop nettement empreint, il fabrique un mot breton nouveau. Par exemple « tragédie » suivant Grégoire de Rostrenen se dit en breton *tragedienn*. On lit *tragedienn* dans le titre du mystère de sainte Geneviève, *Buez santez Genovefa*, publié à Lannion, chez Le Goffic, en 1864, *trajedi* dans celui du mystère de Jacob, publié à Morlaix chez Ledan en 1850[3]. Cette expression sonne mal aux oreilles de la nouvelle école. M. de La Villemarqué a proposé d'appeler la tragédie *c'hoariel-kanvuz*[4] littéralement « jouet, joujou triste. » Il ne s'est pas arrêté là : sous sa plume « théâtre, » en breton *teatr*, est devenu *c'hoariel-di*, « maison de joujou; » « comédie, » *c'hoariel-farsuz* « joujou facétieux » au lieu de *comidi*.

M. Troude, homme prudent, s'est défié de ces innovations. Ne voulant ni les admettre, ni inventer d'autres dénominations, ni consacrer par l'autorité de son nom, des barbarismes comme *tragedienn, trajedi, teatr, comidi*, il a rayé de la nomenclature des mots français traduits dans son *Dictionnaire* les substantifs « tragédie, » « théâtre, » « comédie. » Il a rejeté de même par le même motif les mots « acteur, » « actrice, » « comédien, » « tragédien, » « drame, » « dramatique. » De tous les termes qui ont rapport à cette branche de l'art, je n'en ai trouvé qu'un seul dans son ouvrage, c'est le mot « spectacle, » en breton *arvest*, « tout objet qui attire les regards, l'attention »; l'expression est un peu vague. Il serait difficile de prouver plus péremptoirement qu'en Bretagne, où le vocabulaire de l'agriculteur est si riche en termes techniques étrangers à notre langue, les représentations théâtrales sont une importation française.

Quoiqu'il en soit de cette question, on doit reconnaître que M. Troude a fait acte d'homme consciencieux et qu'il est resté fidèle à son programme : nous en-

---

1. *Revue critique*, 1866, art. 184.
2. Éd. Le Men, p. 90.
3. Dans cette édition les deux mystères de Jacob et de Moïse ne forment qu'une pièce. Nous aurions dû comprendre ces deux mystères bretons et celui de Geneviève de Brabant dans la liste de ceux qui ne sont plus inédits, voir *Revue critique*, 1868, art. 205.
4. *Dictionnaire breton-français* à ce mot; *Dict. franç.-bret.* au mot « tragédie. »

seigner la langue que parlent les Bas-Bretons, déduction faite autant que possible des mots d'origine française. A ce point de vue, son travail mérite surtout des éloges. L'auteur ne se contente pas du rôle de lexicographe : il donne des indications grammaticales d'un haut intérêt qui comblent des lacunes de la grammaire de Le Gonidec : son livre mérite donc d'être recommandé à tous ceux qui étudient le breton armoricain. Il ne lui manque guère qu'une qualité importante, et cette qualité, M. T. a dit dans sa préface qu'il n'y prétendait pas, c'est un caractère un peu plus scientifique; j'explique ma pensée en donnant un exemple. Au mot « dialecte » M. T. s'exprime ainsi : « la lettre *z* dans le dialecte » de Léon est remplacée par *c'h* gutturale en Vannes. » Cet énoncé ne me satisfait pas. La lettre *z* a en léonais deux valeurs toutes différentes. Elle est premièrement la sifflante sonore, la douce de l'*s*. C'est ainsi qu'on dit aujourd'hui dans le dialecte de Léon *braz*, « grand, » pour *bras*; *gwerc'hez*, « vierge, » pour *gwerc'hes*; *izel*, « bas, » pour *isel*[1]; et que l'on y prononce maintenant *az*, au lieu de *as* la désinence de la 3e p. du s. du prétérit; p. e. *lakaz*, « il mit, » au lieu de *lakas*[2]. Ce n'est pas ce *z* que les Vannetais expriment par *c'h* ou plutôt *h* (car ils ne distinguent pas, comme on fait dans le moderne haut-allemand, l'aspiration *h* de la spirante *ch*) : ils disent *bras*, *guerhies*, *isel*, *lakas*.

Mais le dialecte de Léon emploie le *z* pour remplacer une autre lettre que l'*s*. Dans cet idiome le *z*, la sifflante douce, comme en allemand les sifflantes dures *ss* et *z*, tient la place de la dentale aspirée qui n'existe pas. Voilà le cas dans lequel l'*h* vannetais devient l'équivalent du *z* de Léon. Exemples :

DIALECTE DE VANNES.	DIALECTE DE LÉON.	EN FRANÇAIS.	AUTREFOIS.
Breih	Breiz	Bretagne	*Britannia*
Berhonek	Brezonnek	le breton (langue)	*britannicum*
Deserh	dezerz	desert	*desertum*
Urh	urz	ordre	*ordo*
Kuh	kuz	cachette	CUD[3]
Koh	koz	vieux	*cottius*[4]
Leah	leaz	lait	*lact-is*
Nerh	nerz	force	*nerto-s*[5]
Aberh	aberz	de la part de	*a parte*
Seih	seiz	sept	*septem* (?)
Burhud	burzud	merveille	*virtut-is*

1. Sur la forme primitive de ces mots, voir Zeuss, *Grammatica celtica*, 1re édition : pour le mot *bras*, p. 164, 215, 222, 225; pour *gwerc'hes*, p. 153, 182, 801 ; pour *izel*, p. 26, 116, 142, 147.

2. Zeuss, *Gramm.*, p. 502-504.

3. Comparez le latin *custos* pour *cudtos*. Sur la présence de la dentale dans ce mot en cornique et en cambrien, voir Zeuss, p. 164, 217, 220, 222; sur les formes diverses de cette racine dans les langues indo-européennes, voir Bopp, *Gramm. comp.*, trad. Bréal, p. 124, 233 ; Curtius, *Grundzüge*, 2e éd. p. 234.

4. Zeuss, p. 173.

5. Sur les anciennes formes de ce mot dans les langues néo-celtiques, voir Zeuss, p. 47, 78, 88, 98, 171, 179, 182. L'étymologie est donnée par Curtius, *Grundzüge*, 2e édit. p. 276.

La langue latine nous donne l'exemple d'un phénomène analogue : dans les mots *fores, fera, fumus, rufus, femina*, etc., la spirante labiale *f* tient lieu de la dentale aspirée, que le latin n'a pas plus que le breton de Vannes et que le vannetais remplace par la spirante gutturale.

La formule employée par M. Troude me paraît donc insuffisante.

La faiblesse de son ouvrage au point de vue de la grammaire comparée est surtout sensible dans le chapitre de son introduction qui est intitulé « Tableau des expressions communes à la langue bretonne et à d'autres langues. » Le colonel met par exemple en regard du breton *dinerz* (DI-NER-TO-S), le latin *iners* (IN-AR-TI-S), qui n'ont d'identique ni le préfixe, ni la racine, ni le suffixe et que rapprochent seulement la consonance et le sens.

Enfin, son livre qui sera désormais si utile pour l'étude du dialecte de Léon, donne moins complétement qu'il ne l'annonce, les formes du dialecte de Vannes. J'ai parcouru les premiers chapitres de la traduction de l'évangile de saint Matthieu en dialecte de Vannes, publiés à Londres par le prince Louis-Lucien Bonaparte en 1857, et j'ai cherché inutilement dans le dictionnaire de M. T. nombre de mots ou de formes spéciales à ce dialecte ; tels sont par exemple le premier et le troisième mot : *livr*, « livre, » et *rumadigueah*, « génération ; » je ne pousserai pas l'énumération plus loin, mais j'insisterai sur une expression que, seul des quatre dialectes de Bretagne, le vannetais paraît conserver dans sa forme complète et qui n'est pas sans quelque intérêt étymologique.

Les dialectes armoricains possèdent une préposition et une conjonction de forme identique, bien que de sens tout différents. La conjonction veut dire « et » on l'écrit *ha* devant les consonnes, *hag* (autrefois *hac*) devant les voyelles. L'*h* ne se prononce pas. Cette conjonction paraît identique à l'irlandais *acus* et au latin *ac* qui ont le même sens. La préposition veut dire « de. » D'accord avec Le Gonidec, M. Troude ne lui donne qu'une forme : *a*, qui s'emploie même devant les voyelles : *goloed a ed*, « couvert de blé, » tel est l'exemple donné par Le Gonidec ; c'est l'usage de Léon. A Vannes on se sert de *ag* devant les voyelles, *ag ou plaieu*, « de vos années, » *disquen ag en nean*, « descendre du ciel, » *en œvre ag hou redamption*, « l'œuvre de votre redemption, » *en example ag er vertuyeu*, « l'exemple des vertus, » *el lezen ag er circoncision*, « la loi de la circoncision. » Tous ces exemples sont tirés de la première page des « Vies des Saints » *Buhé er Sænt*, publiées à Vannes chez Galles en 1839. La prononciation qu'ils indiquent est conforme à l'ancien usage [1]. Il ne serait pas téméraire, ce nous semble, de rapprocher cette préposition de la préposition latine et grecque, *e, ec, ex* ; ἐκ, ἐξ [2] ; on sait que l'*e* bref latin, l'ε grec sont l'équivalent d'un *a* primitif.

L'insistance que j'ai mise dans ces critiques ne sera considérée, je l'espère, que comme une preuve de l'intérêt que j'ai trouvé à la lecture du livre de M. Troude et de ma profonde estime pour cet ouvrage.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

---

1. Zeuss, p. 639.
2. Voir sur elles Curtius, *Grundzüge*, 2e éd., p. 344.

15. — **Histoire générale de Paris**, collection de documents fondés avec l'approbation de l'Empereur, par M. le baron HAUSSMANN, sénateur, préfet de la Seine, et publiés sous les auspices du conseil municipal.

1° **Paris et ses historiens aux XIV° et XV° siècles**; documents et écrits originaux, recueillis et commentés par LE ROUX DE LINCY et L.-M. TISSERAND. Paris, Impr. imp. 1867. In-fol. xxv-665 p. — Prix : 100 fr.

2° **Les anciennes bibliothèques de Paris**, églises, monastères, colléges, etc., par Alfred FRANKLIN. T. I. Paris, Impr. imp. 1867. In-fol. xxiij-427 p. — Prix : 40 fr.

I.

On sait que M. le baron Haussmann se propose de conserver dans une collection de documents et de monographies publiée sous ses auspices, le souvenir de l'ancien Paris qui, par ses soins, entre chaque jour de plus en plus dans le domaine du passé. Les idées qui ont donné naissance à ce projet et qui président à son accomplissement sont exposées dans un volume d'introduction qui renferme, outre le rapport du sénateur-préfet à l'empereur, un résumé des essais tentés par les administrations précédentes afin de préparer les matériaux d'une histoire de Paris. Nous n'oserions assurer, comme le fait M. H. que « la ville de » Paris ne sera dotée d'une histoire digne d'elle que si elle substitue son initia- » tive aux efforts individuels tentés jusqu'ici; » — la création d'une œuvre intellectuelle nous paraissant dépasser les moyens dont dispose l'administration la plus puissante, — mais nous croyons en effet que l'action administrative peut s'employer avec efficacité, si elle se limite à la première préparation des matériaux, nous voulons dire, à la publication de documents. C'est l'exemple que nous donne depuis plusieurs années la cité de Londres, c'est ce que font actuellement en France plusieurs municipalités grandes ou petites, celles de Bordeaux [1], de Narbonne, de Louviers notamment, qui mettent au jour, sinon en totalité, du moins par extraits, leurs chartes, leurs mémoriaux, leurs règlements, leurs délibérations municipales, leurs comptes, leurs cadastres : en un mot, leurs archives les plus précieuses.

Si M. H. avait eu l'intention d'effectuer une semblable publication, il aurait eu en vue un but bien déterminé et qu'avec du temps et de l'argent il eût été sûr d'atteindre. Il eût pu dire légitimement, entretenant la commission municipale du projet qu'il avait conçu : « De tous les monuments à terminer ou à » construire, ce ne serait ni le moins utile ni le moins durable [2]. » Et en effet, celui-là du moins n'aurait rien à redouter de la mobilité des temps : il lui suffirait pour durer d'être construit de matériaux solides et bien ajustés. Mais, examen fait de tout ce qui a paru de l' « Histoire générale de Paris, » il ne semble pas que les vues de M. H. aient été particulièrement tournées dans le sens indiqué ci-dessus, ni à vrai dire dans aucun autre. Le projet du sénateur-préfet n'est défini nulle part : ni dans le rapport à l'Empereur, qui naturellement se tient dans les généralités, ni dans les « précédents historiques » qui lui font suite dans le volume d'introduction. Nous ne contestons nullement les conclusions de

1. Voy. *Rev. crit.*, 1868, art. 87.
2. Séance du 28 novembre 1860, *Introduction*, p. 17.

ce dernier travail; nous admettons comme démontré « que les études historiques » entreprises par la lieutenance civile ou la prévôté des marchands allaient » s'affaiblissant d'année en année et survivaient bien peu aux hommes d'initiative » qui les avaient prescrites » (*Introd*,, p. 62); mais rien ne nous assure que la nouvelle entreprise aura un succès plus heureux que les précédentes. Nous reconnaissons « la nécessité de fonder sur des bases plus durables l'édifice que la ville » a résolu d'élever » (*Ibid.*); mais nous cherchons vainement ces bases plus durables; nous ne voyons nulle part la trace d'un programme qui nous apprenne ce qu'on se propose de faire, d'un plan dont on puisse suivre l'exécution progressive, dont on puisse prévoir l'entier accomplissement. Si on excepte la Topographie de Paris, travail bien entendu que la Ville s'est trouvée à point pour recueillir, et que, nous l'espérons du moins, la mort du regrettable M. Berty n'empêchera pas de se poursuivre[1], on sera obligé d'avouer que pour le reste l'administration marche à l'aventure, vivant au jour le jour, comptant sur les propositions qui assurément ne manqueront pas de lui être faites, mais qui, dût chacune d'elles produire un bon livre, arriveront difficilement à constituer une histoire de Paris. De là, pour l'avenir de l' « Histoire générale de Paris » des inquiétudes qui ne sont pas celles qui agitent M. le sénateur-préfet. Peu lui importe le plan : il sait d'avance que les éléments produits seront bons et cette assurance lui suffit. « Pour être générale, » dit-il dans son rapport, « pour » pouvoir s'agrandir et se compléter sans cesse, cette histoire devra consister » en une collection de monographies et de documents originaux; *chacune de ces » publications étant en particulier une œuvre remarquable*, leur ensemble constitue- » rait plus tard un véritable monument. » Eh bien! le monument ne sera pas, car deux de ces publications au moins sont loin d'être des œuvres remarquables.

Le plus gros de ces deux volumes, celui qui a pour titre *Paris et ses historiens*, se compose essentiellement de trois documents d'une importance plus ou moins grande, mais tous trois déjà connus. Ce sont : 1° Deux éloges de la ville de Paris composés en 1323, le premier par un anonyme, le second par Jean de Jandun[2]; 2° une description de Paris extraite du commentaire de Raoul de Presles sur la *Cité de Dieu* de saint Augustin; 3° la description de Paris sous Charles VI par Guillebert de Metz[3]. Les deux éloges, notice préliminaire, texte, traduction et commentaire abondant au bas des pages, occupent les pages 1 à 79; l'extrait de Raoul de Presles conduit le volume jusqu'à la p. 115, et avec Guillebert de Metz nous atteignons la p. 236. Le volume en a 662 ou, sans la table, 607; c'est-à-dire que ces 236 pages de textes empruntés à des « historiens » (si cette dénomination peut être justement appliquée aux trois auteurs ci-dessus mentionnés), ont produit près de 400 pages d'appendices. Voyons en quoi consistent ces appendices : I, p. 243, *La loi salique chez les historiens de Paris*

1. Le second volume de cette publication, continuée par M. Legrand, vient en effet de paraître pendant que cet article était sous presse.

2. Déjà publiés en 1856 dans le *Bulletin du Comité*, III, 505-540. Ce sont deux pièces dont il y a bien peu de faits précis à tirer pour l'histoire de Paris. Les deux autres morceaux ont plus de prix, mais ils se réduisent en réalité à un seul, Guillebert de Metz ayant reproduit le texte de Raoul de Presles.

3. Déjà publié en 1856 chez Aubry, par M. Le Roux de Lincy.

(contient le texte d'une pièce en distiques composée vers le milieu du XVIe siècle et inscrite dans la grande nef de Notre-Dame au-dessus de la statue équestre qu'on regardait alors comme représentant Philippe de Valois); II, p. 257, *L'oriflamme chez les historiens de Paris;* III, p. 261, *Les châsses de Notre-Dame de Paris;* IV, p. 365, *Le dit des Trois morts et des Trois vifs* (reproduction en lettre gothique de l'édition de Guyot Marchant, 1486); V, p. 283, *La danse Macabre aux charniers des Saints-Innocents* (reproduction en lettre gothique de l'édition de Guyot Marchand, 1485); VI, 319, *La bourgeoisie parisienne vers la fin du* XIVe *siècle et au commencement du* XVe; VII, p. 391, *Les lettrés, les artistes et les artisans à Paris, vers la fin du* XIVe *siècle et au commencement du* XVe; VIII, p. 485, *Essais de statistique parisienne du* XIVe *au* XVIe *siècle;* IX, p. 495, *Les cinq lettres du nom de Paris, compilé par un notable clerc normand en l'an de grâce* M.CCCC.XVIII. Enfin viennent trois dissertations qui, pour n'avoir pas de numéros d'ordre, ne peuvent être néanmoins considérées que comme des appendices aux « Historiens. » La première (p. 515-77) contient un poème latin composé en 1451 par Astesan sur Paris et les principales villes de France; la seconde (p. 581-87) est intitulée : *Paris selon les miniaturistes du* XVe *siècle;* la troisième (591-607) est la légende de deux plans qui dépendent de ce volume.

D'après les règles ordinaires, d'aussi énormes appendices ne sauraient être justifiés que par leur propre importance et par celle des documents auxquels ils se rapportent; mais cette importance me semble de part et d'autre fort contestable. Raoul de Presles, puis Guillebert de Metz, disent que la loi salique fut composée au temps de Pharamond. Si un renseignement historique fut jamais de nulle valeur, c'est bien celui-là. C'en est assez néanmoins pour motiver la réimpression à l'appendice et la traduction du poème *de lege salica* qu'on connaissait déjà par Felibien (Preuves III, p. 813). A vrai dire il eût été tout aussi raisonnable de réimprimer la loi salique elle-même. — Guillebert de Metz écrit ceci : « A l'eglise des Innocens est ung innocent entier enchassé d'or et d'argent. » Là sont engigneusement entaillées de pierre les images des trois vifz et des » trois mors. Là est ung cimetiere moult grant, enclos de maisons appelés char- » niers, là où les os des mors sont entassés. Illec son paintures notables de la » dance macabre..... » (p. 192-3). *Les images des trois vifz et des trois mors;... la danse macabre,* il n'en a pas fallu plus pour amener les auteurs de *Paris et ses historiens* à réimprimer en un gothique de fantaisie et avec les illustrations des éditions princeps un dit des Trois morts et des Trois vifs, et une danse macabre qui n'ont évidemment qu'un rapport fort éloigné avec le cimetière des Innocents et n'en ont aucun avec les Historiens de Paris au XIVe et au XVe siècle. Et puis, comme dans une composition dont le plan est mal défini, chaque nouveau texte appelle de nouveaux commentaires, ces deux opuscules déjà tant de fois étudiés, sont devenus l'occasion d'observations trop longues assurément pour ce qu'elles enseignent. — Guillebert de Metz, après avoir décrit brièvement, mais en termes pleins de précision l'hôtel de maître Jacques Duchié, ajoute en forme de conclusion « Grant foison de riches bourgeois avoit et d'officiers que on appeloit » petis royetaux de grandeur. » Sur quoi un appendice de 70 pages (p. 319-389) sur la bourgeoisie parisienne aux XIVe et XVe siècles. N'y a-t-il pas une

disproportion choquante entre des dissertations aussi étendues et les textes insignifiants qui les motivent ? Si encore ces dissertations étaient bien conduites et offraient des résultats nouveaux et importants, on pourrait se borner à regretter qu'elles n'aient pas pris place dans un ensemble plus méthodiquement disposé. Mais l'absence d'ordre et de sobriété qui s'observe dans la disposition du tout, ne se fait pas moins sentir dans chaque partie. Voici par exemple que dans cette longue dissertation sur la bourgeoisie parisienne, dont il était question tout-à-l'heure, les auteurs ont eu l'idée de dresser des listes des bourgeois notables de Paris à l'époque dont ils s'occupent, c'est-à-dire à la fin du XIVe siècle et au commencement du XVe. Mais d'abord ils ne citent pas leurs sources, ou du moins se bornent à dire que leur liste a été « soigneusement relevée dans les pièces » authentiques et dans les meilleurs ouvrages d'érudition » (p. 353), ce qui rend peu aisée la tâche de ceux qui voudraient vérifier les formes douteuses (et il n'en manque pas) qui se rencontrent dans ces listes. Ensuite ils ont réparti les noms d'une façon bizarre. Ils en ont fait treize catégories dont chacune, excepté la première et la dernière, contient plusieurs métiers ou fonctions. Ainsi la seconde contient les « apothicaires, chirurgiens, clercs, garde-notes, magistrats, » médecins, procureurs, sergents et autres professions libérales. » A chacun des personnages de cette seconde catégorie est jointe l'indication de sa profession, mais le même soin, on ne sait pourquoi, n'a pas été pris pour les autres séries. La sixième catégorie par exemple, contient des personnes appartenant, selon le titre, à seize métiers, mais rien n'indique le métier de chacune des personnes énumérées. Il tombe dans le sens qu'une seule table alphabétique des noms de personnes eût été plus commode que toutes ces subdivisions. Mais si, ce que nous ne pouvons savoir, le dépouillement qui a produit ces listes est assez complet pour fournir des données statistiques utiles, il est clair qu'il eût fallu faire autant de subdivisions qu'il y a eu de métiers.

Le neuvième appendice fournit un curieux exemple des développements sans fin auxquels on peut se laisser entraîner quand d'abord on ne s'est point fixé de limites. Le ms. unique qui renferme l'œuvre de Guillebert de Metz, contient aussi un poème tautogramme et acrostiche intitulé : « Des cinq lettres du nom » de Paris, compilé par ung notable clerc normant, l'an de grâce M.CCCC.XVIII. » En voici le début :

Par pluseurs poins puet Paris precellence
Partout porter pour puissance prouvée.
Premierement P presente prudence
Etc.

Cela pouvait prendre place dans une collection des historiens de Paris, à condition de n'occuper qu'une page. Mais point : d'abord les auteurs ont cru devoir joindre à ce tautogramme une traduction, ce qui était assez inutile. En français surtout, où on ne peut écrire une phrase sans le secours d'articles, de prépositions, etc., qui commencent par des lettres différentes, on ne saurait composer un tautogramme qui ne soit une série plus ou moins longue d'épithètes. Puis, il a fallu enseigner ce que c'était que ce genre de composition. Et comme le procédé usité en pareil cas, ce procédé qui consiste à renvoyer le lecteur aux ouvrages

spéciaux, n'est pas, semble-t-il, de mise dans les publications de la Ville, les auteurs se sont renseignés où ils ont pu, et à l'aide de notions souvent mal comprises ils ont compilé tant bien que mal un petit traité sur les tautogrammes et les acrostiches qu'ils ont placé comme introduction en tête des *Cinq lettres du nom de Paris*. Je dis qu'ils n'ont pas toujours compris les renseignements qui leur ont été transmis, et j'en puis fournir un exemple personnel. P. 501 on lit : « .....on voit l'acrostiche se produire dès la fin du XIIe siècle et choisir de pré» férence les sujets de dévotion. M. Meyer cite parmi les faiseurs de cette époque » frère Renault de Louhans traducteur du livre de la *Consolation de Boëce*, Guil» laume de Deguilleville, auteur du *Pélerinage de la vie humaine*, Coquillart qui » a trouvé ingénieux de placer un acrostiche à la suite de sa translation de » Josèphe, et plusieurs autres dont les Bénédictins nous ont conservé les noms. » Mais jamais je n'ai commis la sottise de placer à la fin du XIIe siècle Renault de Louhans, Guillaume de Deguilleville et Coquillart! Cette erreur, pour le dire en passant, est de nature à dégager la responsabilité de l'un des signataires de ce livre: il est inadmissible que M. Le Roux de Lincy, qui a donné tant de preuves de sa grande connaissance de la littérature du moyen-âge, ait connu ce passage avant la publication de l'ouvrage.

Je n'ai encore rien dit du système d'annotation qui prévaut dans ce volume aussi bien que dans celui de M. Franklin. Ces annotations sont, comme les appendices dont nous venons de parler, sans limites. Elles touchent à mainte question qui n'est pas soulevée par les documents qu'il s'agit d'éclairer, elles tendent trop souvent à satisfaire une curiosité qui n'existe pas. Elles pourront convenir aux gens du monde, qui n'ayant pas sous la main une Biographie universelle ou un Dictionnaire de la conversation, ne seront pas fâchés de lire à l'occasion vingt ou trente lignes sur Guillaume le Breton, sur Hugues de Saint-Victor, sur Vincent de Beauvais, sur Hugues de Fleury, sur Orose, etc. (pp. 100 et 101), mais elles seront moins goûtées des savants qui apprécient surtout dans les livres d'érudition la nouveauté des faits et la précision de l'exposé. Un commentaire où les renseignements utiles sont noyés dans un flux d'observations oiseuses, outre qu'il embarrasse les recherches et augmente sans raison le prix du volume, produit toujours une fâcheuse impression. On y voit la marque d'un esprit peu critique ou le résultat hâtif d'études trop récentes, trop peu digérées. Ici cette impression trouverait facilement à se justifier. Ces simples mots de Jean de Jandun : « Et tamen nullus, nisi proterviendo positionem custodiens,.... » donnent lieu à deux longues notes (p. 66, n. 1 et p. 67, n. 2) qui ne sont propres qu'à embarrasser le lecteur : « *Positionem custodire*, garder sa position, » expression stratégique de la plus grande justesse et qui fait admirablement » comprendre ce qu'était un exercice d'argumentation au moyen-âge. L'attaque » et la défense avaient lieu dans toutes les règles..... » Mais *positionem custodire* veut tout bonnement dire « soutenir une thèse. » — Quand les auteurs de *Paris et ses historiens* disent que les ouvrages de Vincent de Beauvais sont « de vastes » compilations pleines de science mais dépourvues d'originalité » (p. 100, n. 6), ils émettent une opinion par trop naïve, puisque l'auteur de ces compilations s'est étudié à y mettre aussi peu que possible du sien. Et encore cette naïveté

n'a-t-elle pas le mérite d'une vérité absolue, puisque les dernières années du *Speculum historiale* sont l'œuvre parfaitement originale de Vincent, ou du moins sont jusqu'à présent considérées comme telles. — Il arrive à Raoul de Presles de dire en passant un mot de l'établissement des Francs sur les bords du Rhin. Sur quoi on nous dit : « Ce qui fait surtout défaut à Raoul de Presles, c'est la » chronologie et la science ethnographique qu'on ne soupçonnait pas de son » temps. » Assurément, mais le lecteur s'en fût douté; et à quoi bon une note de vingt lignes à propos de l'origine des Francs? note sur laquelle il y aurait bien à dire. — De quoi servent (p. 135-6) tous ces renseignements sur la loi Voconia? Et cette autre note sur Salluste (p. 143), dans laquelle l'œuvre de cet historien est appelée « le grand corps d'histoire si savamment restitué au siècle dernier » par le président de Brosses » ? — Quel besoin de se produire a pu nous valoir la note incroyable que voici : « Les *Chroniques de saint Denis* ou *Grandes chroniques* » *de France* ont été rédigées dès les premiers temps de la monarchie par les reli- » gieux qui les conservaient dans le trésor de l'abbaye. Un moine de Saint- » Denis suivait la cour, afin de recueillir les faits à mesure qu'ils se produisaient. » Lorsqu'un roi mourait, les notes ainsi prises servaient d'éléments pour écrire » l'histoire de son règne; et cette histoire, après avoir été lue et adoptée en » assemblée capitulaire, était incorporée aux *Grandes chroniques* » (p. 144). Le rédacteur de cette petite composition sait parfaitement qu'il serait fort en peine de justifier aucune des assertions qu'il émet avec une si parfaite sécurité. Il eût été d'autant plus prudent de garder le silence, que le passage auquel s'adapte cette note, n'exigeait aucune explication. Le voici : « *Par le contenu des croniques* » *de Saint-Denis*, je treuve que trois generations principales..... »

Je ne pousserai pas plus loin ces observations. La critique détaillée n'est profitable qu'autant qu'elle a à relever des erreurs de première main. Je dirai seulement quelques mots sur la décoration du volume. Elle se compose de reproductions d'anciennes gravures, de bois intercalés dans la composition, de fac-simile de quelques-uns des mss. qui ont fourni les textes imprimés dans ce volume et de miniatures reproduites les unes par la chromolithographie, les autres par l'héliographie. Le premier de ces procédés, depuis longtemps éprouvé, a donné des résultats qui me semblent très-satisfaisants; je n'en saurais dire autant du second. Plusieurs de ces illustrations donnent lieu à la même remarque que les appendices et les notes; c'est qu'elles ne sont pas suffisamment motivées. Par exemple, le meilleur moyen d'illustrer le dicton bien connu *Paris sans pair*, eût été de réunir les textes où il figure. C'est ce dont les auteurs de *Paris et ses historiens* ne se sont point avisés. Ils n'ont même pas songé au rondeau d'Eustache Deschamps, par lequel s'ouvre le choix des poésies de cet auteur publié par M. Tarbé :

Paris sans per, qui n'os onques pareille.

Mais en revanche ils ont eu l'idée bizarre de faire graver et tirer en rose un écusson sur lequel on voit ce dicton célèbre brochant sur les armes de la ville. « Il est, » disent-ils (p. 504), « un autre rebus (?) familier aux anciens histo- » riens de Paris, et qui s'accommode également de ce voisinage : c'est le « *Paris* » *sans pair* » (PARISIUS SINE PARE). On a rendu ce dicton plus sensible en le

» faisant brocher sur le vieil écusson de la ville. » C'est là sans doute ce que la ville appelle « ne mettre aucune limite au beau et au bien » (p. xx). En ce cas du moins on peut dire que ce qui abonde ne nuit pas, au moins en ce sens que l'excès dans l'ornementation n'est point une occasion d'erreurs comme l'excès dans l'annotation. Mais d'abord il est toujours fâcheux d'augmenter sans utilité le prix d'un volume. *Paris et ses historiens* coûte 100 fr., et tout ce qu'il y a d'utile pourrait être compris dans un volume gr. in-8° ou in-4° de 12 fr. Puis, même dans l'ornementation on peut se tromper. La ville de Paris a fait graver pour ce volume un écusson où sur les armes de la ville de Paris sont brochées ces lettres :

PARIS̄ RERUM SP̄TORES

Ce qui ne peut vouloir dire que *Parisiensium rerum* SPRETORES. On n'est pas plus imprudent.

Nous serons très-brefs à l'égard du volume de M. Franklin. Les observations que M. Thurot a bien voulu nous communiquer à ce sujet, ont une autorité à laquelle nous ne saurions ajouter et suffisent pleinement à former le jugement du lecteur. Elles ont d'autant plus de gravité qu'elles portent principalement sur deux parties qui avaient déjà été publiées à part il y a quelques années, les chapitres sur Notre-Dame et sur Saint-Victor, et qui auraient dû être soumises à une révision plus sévère[1]. Bornons-nous à remarquer que cette histoire des anciennes bibliothèques de Paris est en quelque sorte extérieure. L'auteur nous fait connaître les règlements de ces bibliothèques, les noms des bibliothécaires[2], l'histoire des bâtiments; il publie à l'occasion le catalogue des livres qu'elles renfermaient et surtout décrit et même reproduit les estampilles dont ils étaient marqués. La vie littéraire de ces établissements, les travaux qui s'y sont produits semblent être restés en dehors de son sujet. Au moins eût-il fallu s'enquérir du sort des manuscrits dont on nous donne avec une exactitude souvent contestable les anciens catalogues. C'est ce que M. Franklin a négligé de faire, ou du moins ses efforts ont-ils été si peu fructueux que le sujet peut encore passer pour entièrement nouveau. La décoration de ce volume est aussi luxueuse et aussi abondante en superflu que celle de *Paris et ses historiens;* ainsi on s'est avisé (en face la p. 369) de reproduire en fac-simile la première page du catalogue de la bibliothèque du collége d'Harcourt. Ce catalogue a été rédigé en 1696!

1. Dans ces listes chaque nom forme un alinéa, et la date qui l'accompagne en forme un autre. C'est ainsi que la série des bibliothécaires de la Sorbonne qui se compose de 81 noms, arrive à occuper quatre pages et demie (pp. 293-297). Cela est laid comme typographie; mais aussi c'est ce qu'on pouvait imaginer de mieux pour perdre le plus d'espace possible.

2. Il faut pourtant savoir gré à M. F. de ses efforts pour corriger au moins quelques-unes des fautes de sa première édition. Ainsi, rencontrant dans une ancienne liste d'ouvrages légués à l'église Notre-Dame : *Exodus glossatus per se; Job glossatus per se*, etc., il traduisait autrefois, « l'Exode *commenté par le donateur;* Job *commenté par le donateur* » (Rech. sur la Bibl. publ. de N.-D. de Paris, 1863, p. 21); maintenant il traduit : « l'Exode, commenté *per se;* Job, commenté *per se;* » (p. 9 et 10) ce qui est plus près d'être raisonnable, sinon encore bien intelligible. Une virgule avant *per se* serait nécessaire pour montrer que M. F. a compris que *per se* signifie « à part, » *tout par soi*, comme on disait en vieux français.

L'estampille de la bibliothèque de la Sorbonne est reproduite trois fois, sous sa petite, sa moyenne et sa grande dimension (p. 302), etc.

Envisagés en eux-mêmes, et indépendamment des conditions dans lesquels ils se sont produits, ces deux volumes méritent tout autre chose que des éloges. Si maintenant on compare la grandeur des moyens à l'exiguité du résultat, si on considère que c'est une administration municipale qui a fait une œuvre d'apparat de ce qui aurait dû être une œuvre de science, on pensera sans doute qu'il n'est pas de blâme trop sévère pour d'aussi stériles prodigalités.

P. M.

II.

M. Franklin n'est pas au fait de l'histoire de l'enseignement et de l'Université de Paris. On ne sait ce qu'il veut dire quand il dit (*Avant-propos*) : « Remi » d'Auxerre ouvre à Paris la première école *privée* qui y ait existé ; » et (p. 2) : « Remi d'Auxerre ouvrit à Paris la première école *publique* qui y ait existé ». — P. 3 : « Le goût de l'instruction s'était réveillé vers la fin *du* xe *siècle.* » Lisez : « du xie siècle. » — L'auteur prétend (p. 2) que « lorsque, sorti de l'enfance, l'en- » seignement eut pris possession du plateau de Ste-Geneviève, c'est à Notre-Dame » qu'avaient encore lieu *les réunions solennelles* de chaque Faculté. » De quelles *réunions solennelles* M. F. a-t-il voulu parler ? Le chancelier de Notre-Dame conférait la licence en chaque Faculté ; mais les Facultés se réunissaient ailleurs et chacune en un local particulier. M. F. continue ainsi : « Plus tard, au xvie s., » quand les différents quartiers furent pourvus de ce qu'on appela *les petites* » *écoles,* celles-ci dépendirent encore du chapitre de Notre-Dame. » Elles en dépendaient bien longtemps auparavant, comme on le voit par les statuts jurés en 1380 par 41 maîtres et 21 maîtresses d'école de Paris et de la banlieue (Félibien, *Preuves* I, 447). « Enfin, » ajoute M. F., « jusqu'à la fin du xviiie siècle, le » chancelier de Notre-Dame fut en même temps l'un des deux chanceliers de » l'*Université.* » Lisez : *de la Faculté des arts* » où le chancelier de Notre-Dame partageait avec un génovéfain le droit de conférer la licence, droit qu'il possédait seul dans les autres Facultés.

M. F. n'est pas moins étranger à la connaissance de la littérature scolastique. La plupart de ses notes, relatives à cet objet, sont vagues, insignifiantes ou erronées. M. F. laisse de côté ce qui est obscur pour expliquer et expliquer insuffisamment ce qui n'en avait pas besoin. A quoi bon dire (p. 15) à propos de « Sermo Iohannis Crisostomi, » note 15 : « L'édition des œuvres complètes » de S. Jean Chrysostôme (*sic*) renferme un grand nombre de sermons. » D'autres part il fallait dire que l'ouvrage désigné (p. 307 et ailleurs) sous le titre de « Barbarismus » est le troisième livre de l'*Ars grammatica* de Donat, où il est question du barbarisme, du solécisme et des figures. — On n'est pas beaucoup plus éclairé sur (p. 15) « Questiones theologice que incipiunt *queritur,* cum » quibusdam principiis theologie, » quand on a lu (note 10) : « Peut-être le » volume de Pierre de Poitiers dont nous avons parlé plus haut. Plusieurs ou- » vrages de S. Thomas ont pour titre *Questiones theologicæ.* » Il fallait expliquer

ici ce qui est désigné par *principia ;* c'était le nom d'une sorte de préface que les bacheliers de la Faculté de théologie, dits *sententiarii*, lisaient avant de faire leur cours sur le livre du Maître des sentences. Chaque bachelier en faisait quatre, autant qu'il y a de livres dans l'ouvrage de Pierre Lombard. — Sur la mention des catalogues de la bibliothèque de Notre-Dame : *Liber contra hereses catharorum,* M. F. écrit cette note singulière (p. 15, n. 13) : « Peut-» être le livre de saint Cyprien, *De unitate ecclesiæ* qui est dirigé contre Novat. » Comme s'il ne s'agissait pas évidemment des Cathares ou Albigeois du XIIe siècle ! — Averroës n'a pas « traduit » la physique d'Aristote (p. 340, n. 5); il l'a seulement commentée. — (P. 18, n. 4), « Compotus qui incipit *licet modo.* » « Il » s'agirait..... *peut-être* ici d'un traité sur le comput ecclesiastique. » Lisez : il s'agit *certainement*..... — P. 16, n. 7 : « Seneca de institutione morum. » « C'est son *Liber de moribus.* » On avait sous ce titre, au moyen-âge, des extraits de sentences et de maximes de Sénèque, qui n'a pas composé d'ouvrage ainsi intitulé.

Dans les extraits de catalogues donnés par M. Franklin, il y a des fautes énormes. Ainsi à la p. 178 : « Alberti commentum super tredecim libros » *mechanice* Aristotelis » et « super tercium librum *mechanice* Aristotelis. » Lisez : *Methaphisice,* qui s'écrit toujours au moyen-âge par un *th*, ainsi que presque tous les mots venant du grec qui commencent par *meta.* — P. 349, « Commentator » de *superbia* orbis. » Il s'agit ici du traité d'Averroës fort répandu « de *sub-* » *stantia* orbis. » — P. 358, « epistole *dictammis* » n'a aucun sens. Il faut lire sans doute *dictaminis;* mais la construction et le sens restent obscurs. — P. 17, « Flores *et* dictis sanctorum. » Probablement : « *ex* dictis. » — P. 305, « libri » quadruviales primo de arismetica et sic *cono*..... astronomie, musice, etc. » L'abréviation doit être lue : « et sic *consequenter.* » — Même page, « Libri de » canone scripture sacre, et concordantie *hystorie scolastice.* » Ces derniers mots doivent être à la ligne, comme ils le sont dans le manuscrit. — Une faute de lecture qui se reproduit un grand nombre de fois, pp. 340, 345, 346, 348, 350, 354, 355, 359, c'est *summas, summarum,* pour *sententias, sententiarum.*

Charles THUROT.

---

16. — **Jahrbuch für die Litteratur der Schweizergeschichte.** 1867. Redigirt durch Gerold MEYER VON KNONAU. Zürich, Orell, Füssli und Comp. 1868. Gr. in-8°, 248 p. — Prix : 6 fr. 75.

Dans l'état actuel des sciences historiques, alors qu'il devient de plus en plus difficile au travailleur isolé de connaître, grâce à ses propres efforts, les productions innombrables relatives à l'histoire de tous les pays, il doit accueillir avec reconnaissance tout ouvrage servant à l'orienter pour des recherches spéciales. L'*Annuaire de la littérature historique relative à la Suisse* doit être signalé par nous avec d'autant plus de sympathie que ses rédacteurs entendent la diriger dans un excellent esprit. Ils ont entrepris leur travail dans le but de se rendre utiles à la science et non pas de faire des réclames aux libraires ou des compliments aux auteurs. Empruntant leur épigraphe à l'une des préfaces de la *Revue critique,* ils déclarent en commençant « n'avoir rien à dire à ceux qui con-

» sidèrent l'éloge comme la partie essentielle d'un compte-rendu. » On peut affirmer qu'ils ont tenu leur promesse, et dans les articles mêmes qui rendent compte des ouvrages de leurs collaborateurs ils font preuve d'une indépendance critique qu'on ne saurait trop approuver. MM. Wartmann de Saint-Gall, Vischer de Bâle et Meyer de Knonau, de Zürich, les promoteurs de cette utile entreprise, ont l'intention de publier ainsi désormais au commencement de chaque année un compte-rendu critique de tous les travaux relatifs à l'histoire de la Suisse, embrassant non seulement les ouvrages isolés, mais également les publications périodiques de la Confédération et du dehors. C'est cette seconde partie de leur plan que nous approuvons surtout. Les publications bibliographiques permettent en effet aux historiens étrangers de connaître, dans une certaine mesure, les titres des volumes paraissant séparément sur tel ou tel sujet; mais le plus souvent ils sont dans l'impossibilité la plus absolue de connaître les études, souvent très-précieuses, renfermées dans les recueils scientifiques du dehors. Les plus grandes bibliothèques publiques ont d'effrayantes lacunes en cette matière, et, pour le plus grand nombre, les périodiques savants étrangers ne semblent point exister.

L'*Annuaire suisse* de 1867 renferme la revue critique de quatre-vingt-quatre ouvrages des deux catégories. C'est beaucoup sans doute, ce n'est pas tout cependant, et M. Meyer de Knonau le reconnaît lui-même dans sa préface. Nous mettons en note quelques ouvrages, de peu d'importance il est vrai pour la plupart, qui paraissent avoir échappé à la sagacité des collaborateurs de l'*Annuaire* [1]. Dans une publication pareille on peut épargner souvent des mécomptes, des illusions, voire même des dépenses matérielles, aux écrivains du dehors, en mentionnant, ne fût-ce que pour les juger d'un mot, les publications les moins importantes par elles-mêmes. Les différents articles ont une longueur suffisante, généralement proportionnée au mérite des ouvrages, et l'on est sûr de pouvoir s'y renseigner exactement sur la valeur de chacun de ces derniers [2].

Nous terminerons en répétant quelques vœux exprimés par la rédaction elle-même en tête du présent volume. D'abord, il y aurait un sérieux avantage à ce que la publication de l'*Annuaire* eût lieu dans les premiers mois de chaque

1. 1° *Bilder zur Charakteristik des alten Zürich.* 1867, in-4°.
2° Broussoux (E.), *Sébastien Castellion, sa vie, ses œuvres.* Strasbourg, 1867, in-8°.
3° Ducis (l'abbé), *L'Histoire et le Régeste genevois.* Annecy, 1867, in-8°.
4° Nizzola, *Cronologia Svizzera.* Lugano, 1867, in-16.
5° Roget (A.), *L'Église et l'État à Genève du vivant de Calvin.* Genève, 1867, in-8°.
6° Trachsel, *Die Münzen und Medaillen Graubündens.* Heft 2. Berlin, 1867, in-8°.
7° Vuy (J.), *Une charte inédite du XIII° siècle et un article du Régeste genevois.* 1867, in-8°.
Nous n'avons pas non plus trouvé dans l'*Annuaire* la revue de M. Joh. Meyer, *Unoth, Zeitschrift für Geschichte und Alterthum des Standes Schaffhausen.* Ce journal aurait-il cessé de paraître?

2. Nous profitons de l'occasion qui se présente ici pour faire une remarque à propos de notre article sur *la Guerre des six deniers à Mulhouse,* de M. Mossmann (1868, art. 231). L'*Annuaire* fait comme nous remarquer à M. M. que le traité des *Eidgenossen* avec Mulhouse ne fut pas conclu pour *vingt-cinq,* mais pour *cinq* ans. Il s'appuie également sur le texte publié dans les *Eidgenœssische Abschiede,* vol. II, p. 354. Cependant M. M. vient de m'écrire que l'original du traité, qu'il a copié aux archives de la ville, porte bien *vingt-cinq* ans. Y a-t-il eu deux expéditions différentes du traité, ou bien les éditeurs suisses ont-ils commis une faute de copie?

année et non pas seulement au mois d'août ou de septembre; il serait désirable ensuite que le gros de la besogne ne retombât pas sur les épaules de l'éditeur seulement, non que M. Meyer n'ait fait preuve de grand savoir dans tous ces articles, mais il a dû traiter évidemment des sujets — il s'en plaint lui-même — qui lui étaient moins familiers. Il est regrettable aussi que les savants de la Suisse française n'aient point répondu à l'appel cordial qui leur était adressé de collaborer dans leur langue à ce recueil. Nous soumettons en terminant une modification de forme à la direction de l'*Annuaire*. Dans le présent volume, les mémoires des sociétés savantes, articles de revue, etc., sont examinés et signalés sous le titre général des recueils dans lesquels ils ont paru. Ne pourrait-on point classer chacun de ces articles sous sa rubrique particulière? Si l'on se refuse à pratiquer ce système, rendu peu économique par la nécessité de répéter sans cesse les titres des périodiques, il nous paraît indispensable de faciliter du moins les recherches, en insérant désormais les titres des articles spéciaux dans la table générale des matières. Espérons que l'année prochaine de nouvelles recrues auront été gagnées à cette œuvre, utile non pas seulement aux historiens suisses, mais à tous les savants qui s'occupent de près ou de loin de l'histoire de ce beau pays. ROD. REUSS.

---

17. — **Correspondance inédite de Victor Jacquemont avec sa famille et ses amis**, 1824-1832, précédée d'une Notice biographique par V. JACQUEMONT neveu et d'une Introduction par Prosper MÉRIMÉE. Paris, Michel Lévy frères, 1867. 2 vol. in-8°, xvj, 390 et 384 pages. — Prix : 12 fr.

Les personnes tant soit peu familiarisées avec l'histoire littéraire devaient être portées à supposer que nous ne possédions jusqu'ici qu'une partie de la correspondance de Victor Jacquemont. Il suffisait, pour concevoir une pareille opinion, de se reporter par la pensée au souvenir de plusieurs autres collections épistolaires, mises au jour plus ou moins longtemps après la mort de leurs auteurs. En effet, ce n'est qu'après qu'une première publication, souvent fort incomplète, est venue fixer l'attention du public et stimuler le zèle des chercheurs, que nombre de lettres sortent de la retraite où les tenaient cachées leurs destinataires ou bien des possesseurs plus récents. C'est ainsi que la correspondance de Voltaire n'a cessé jusqu'à nos jours de s'enrichir de nombreux suppléments, et que celle de madame de Sévigné, mieux étudiée, explorée à nouveau par de consciencieux éditeurs, nous a livré tout récemment encore de précieux lambeaux. Nous savions depuis plus de douze ans, grâce à un de nos plus estimables littérateurs, à qui l'on doit sur l'Espagne de curieuses études, qu'un seul correspondant de Victor Jacquemont ne possédait pas moins d'une vingtaine de lettres toutes inédites. La communication faite de ces lettres à M. Antoine de Latour, par le brigadier don Jose de Hezeta, a fourni à notre compatriote le texte d'un chapitre des plus intéressants [1]. Ces mêmes lettres sont comprises intégralement

---

1. *Études sur l'Espagne. Séville et l'Andalousie.* Paris, Michel Lévy, 1855, in-12, t. II, p. 198 à 220, chapitre VI, intitulé : Un ami de Jacquemont en Espagne. Le texte des extraits de Jacquemont, tel que l'a donné M. de Latour, présente quelques mots mal lus, comme *humly! humly!* pour *humbug! humbug!* (p. 214). Ailleurs (p. 219, l. 7), le mot

dans les deux volumes que nous annonçons, et dont elles ne forment pas la partie la moins digne d'attention. En effet, c'est dans une de ces lettres que se trouve ce que Jacquemont appelait « la théorie du galop » (t. I, p. 268-270), et que M. de Latour a qualifié de « page délicieuse et du meilleur Sterne. » A ce passage toutefois et à d'autres très-remarquables, fournis par la correspondance de Jacquemont avec son noble ami espagnol, nous n'hésitons pas à préférer le récit d'une excursion à Mortefontaine et à Ermenonville, faite vers la fin d'août 1826 (t. I, p. 45, 46), et retracée dans une lettre à Henri Beyle (Stendhal).

Les deux volumes qui viennent de s'ajouter aux deux publiés pour la première fois en 1833, ne peuvent qu'augmenter la réputation que ceux-ci ont faite à Victor Jacquemont, comme voyageur et comme épistolaire. On y retrouve presque à toutes les pages la même aisance de plume, la même indépendance de jugements, le même enjouement, mêlé souvent d'une pointe de mélancolie. On y apprendra davantage à aimer le jeune et courageux voyageur qu'une mort prématurée est venue frapper au moment même où, prêt à terminer ses longues courses, il se complaisait à former des projets d'avenir et entrevoyait un repos si chèrement conquis. On regrettera seulement qu'une attention plus scrupuleuse n'ait pas présidé à la transcription des lettres et à la révision des épreuves. Un assez grand nombre de noms propres ou de termes orientaux ont été mal lus ou inexactement reproduits. C'est ainsi que Lahsa ou mieux Alahsâ, ville bien connue de l'Arabie orientale, sur la côte du golfe Persique, est appelée Lasha (t. I, p. 229); que le nom de la station de Simlah est mal à propos précédé de l'article la (*ibidem*, p. 315); que les *cotouals*, « chefs, maires des villages [1]; » sont défigurés en *cottwats* (I, 349); que le mot persan *destour* (coutume) est devenu *durtour* (I, 363); que les mots de la prière des lamas thibétains (*om mani padmè houm*) sont changés en *oum manni panni oum* (t. II, p. 4); que le nom de la maison de banque Cruttenden est transformé en Truttenden (II, 48); que le mot arabe *khizana* (trésor) est transcrit *khérana* (II, 167); que la ville de Peïchaouer est changée en Paishaan (II, 202). Enfin, à l'avant-dernière ligne de la p. 329 du tome II, il faut lire *au* pour *un*. On pourrait encore signaler l'altération du mot *véranda* [2] en varangue, qui se rencontre plusieurs fois dans la *Correspondance* (t. I, p. 308, 332, 364). Mais cette mauvaise transcription est sans doute du fait de Jacquemont lui-même.

C. DEFRÉMERY.

« morts » a été omis après : « nous ne sommes. » Cf. la *Correspondance inédite*, t. II, p. 23. Dans un autre passage, au contraire, la comparaison des extraits de M. de Latour avec la présente édition permet de rétablir un mot altéré dans celle-ci. Il s'agit du terme *je surveyais*, que Jacquemont a forgé du verbe anglais *survey* (considérer, contempler). M. de Latour a lu *survoyais*. L'éditeur de la *Correspondance inédite* a imprimé *je surveillais*, ce qui, dans le passage en question, est une espèce de contre-sens.

1. On peut voir sur ce mot et sur sa signification primitive une note de M. Garcin de Tassy, les *Aventures de Kamrup*, traduites de l'hindoustani, p. 198.

2. Ce mot n'est lui-même qu'une transcription inexacte du persan *beramada* « porche, terrasse, balcon. »

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 5 — 30 Janvier — 1869

Sommaire : 18. Rapports sur les progrès des études classiques et du moyen-âge. — 19. De Mas Latrie, Traités de paix et de commerce et documents concernant les relations des Chrétiens avec les Arabes de l'Afrique septentrionale au moyen-âge; Heyd, les Colonies commerciales des Italiens en Orient au moyen-âge. — 20. Lubke, Histoire de l'architecture française de la Renaissance.

18. — **Recueil de Rapports sur l'état des lettres et les progrès des sciences en France.** Sciences historiques et philologiques. Progrès des études classiques et du moyen-âge; philologie celtique, numismatique. Publication faite sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique. Paris, Imprimerie impériale, MDCCCLXVIII. In-4°, viij-154 p. — Prix : 7 fr.

Ce nouveau volume des *Rapports* faits à l'occasion de l'Exposition universelle [1] n'a paru qu'en 1868, et nous en rendons nous-même compte un peu tardivement. Il comprend six rapports : sur les études de langue et de littérature grecques, sur l'étude des lettres latines et de l'histoire romaine en France, sur les études relatives à l'histoire du moyen-âge, sur les études relatives à la langue (*sic*) et à la littérature du moyen-âge, sur les progrès de la philologie celtique en France, et sur la numismatique gauloise et française. Ces six rapports sont précédés d'une *Préface* qui accentue encore l'optimisme par lequel pèchent déjà la plupart d'entre eux.

P. 1-40. *Rapport sur les études de langue et littérature grecque,* par M. Egger. — Ce rapport est conçu et exécuté d'une manière très-utile. L'auteur n'a pas cherché à se faire valoir; il s'est contenté de présenter l'inventaire le plus complet et le plus exact qu'il a pu des travaux relatifs à la langue et à la littérature grecques qui ont paru en France dans ces trente dernières années. Il a indiqué les dates de publications, à quelques omissions près qui s'expliquent et s'excusent par la lassitude de ce labeur écœurant. Il n'a pas échappé à l'inconvénient d'énumérer ensemble des ouvrages d'un mérite assez inégal; mais on ne pouvait demander à un même homme de tout lire et de tout juger. Les considérations générales sur l'état des lettres grecques en France nous paraissent empreintes d'un optimisme trop bienveillant (et au reste la bienveillance est le seul reproche qu'on puisse faire à ce rapport). Ne craignons pas de le dire tout haut : cet état est déplorable. Nous sommes au-dessous, non-seulement de l'Allemagne contemporaine, mais peut-être même de l'érudition française au XVIIIe siècle. Sans doute les élèves de l'ancienne Université n'apprenaient pas le grec; mais ceux d'aujourd'hui n'ont que l'air de l'apprendre; au fond, à la fin de leurs études ils ne savent que l'épeler. Quant aux travaux d'érudition, il y avait, semble-t-il, à

1. Pour le Rapport sur le progrès des études orientales, voy. *Rev. crit.*, 1868, t. I, art. 73; Rapports sur l'archéologie, sur les études historiques, *Rev. crit.*, 1868, t. I, art. 78.

la fin du XVIIIe siècle un plus grand nombre de gens ayant la capacité et le goût d'en exécuter, et sans la Révolution le nombre en aurait augmenté encore. — Mais quoi? on demande des rapports *sur les progrès des études* grecques; il faut de toute nécessité qu'elles en aient accompli, malgré leur décadence évidente. M. Egger l'assure avec une certaine réserve; la *Préface* le lui fait dire d'une façon bien plus marquée : « Partout, dit-elle, il signale les *traces* de ce *mouvement fécond* qui *retentit à tous les degrés*, dans l'enseignement libre aussi bien que dans l'enseignement universitaire. »

Il est triste de penser que le grec est florissant chez nous en comparaison du latin. On voit bien que c'est là au fond l'opinion de M. Boissier, qui a rédigé avec soin et sobriété le *rapport sur l'étude des lettres latines* (p. 40-60). Il ne le cache guère au début de son article; il ne le prouve que trop dans le corps même du travail, d'où il résulte qu'il n'y a pas trace en France, depuis longues années, de travaux de philologie latine, que l'histoire littéraire n'y est pas moins abandonnée, que les éditions à l'usage des classes sont à peu près les seules qui s'impriment, et que l'histoire seule, dans quelques monographies parmi lesquelles celles du rapporteur sont les meilleures, a été çà et là étudiée avec science ou présentée avec talent. Vers la fin de ce rapport, M. Boissier a pu cependant faire entendre quelques paroles d'espérance, en signalant ou en annonçant diverses publications nouvelles dont la *Revue critique* a rendu compte, et qui permettent en effet d'espérer un avenir meilleur. Les tristes réflexions du début n'en sont pas moins jusqu'à présent justifiées, et M. Boissier a fait preuve d'une louable franchise en commençant par ces mots : « Depuis l'époque où Dacier, dans son *Rapport à l'Empereur*, se plaignait du déclin de la philologie grecque et romaine, la situation ne s'est pas fort améliorée, au moins pour la philologie latine. » Depuis lors, l'Université a dirigé les études en France: voilà ce que cette direction a produit. On ne peut que s'étonner dès lors de voir l'auteur de la *Préface* assurer qu'à l'Ecole normale « on sait que la philologie est aux lettres anciennes ce que la géométrie est aux sciences exactes », et attendre de l'Université le renouvellement de la science. « *L'autorité universitaire*, avec les éléments dont elle dispose, peut donc, par une impulsion forte et soutenue, rendre aux études philologiques l'importance qu'elles ont eue jadis parmi nous. » Nous croyons au contraire que l'esprit de l'Université ne peut être renouvelé que par la pression qui, il faut l'espérer, ira toujours en croissant, de l'opinion du dehors. Telle qu'elle a été organisée par Napoléon, l'Université n'est qu'une administration, c'est à dire ce qu'il y a au monde de plus opposé au développement scientifique.

Le rapport de M. Léopold Delisle *sur les études relatives à l'histoire du moyen-âge depuis vingt-cinq ans* (p. 61-100) est assurément l'un des plus complets et des plus mesurés que renferme la collection. Par le sujet il fait à bien des égards double emploi avec celui de M. Zeller, dont il a été parlé ici (1868, art. 78). Nous n'avons pas à nous plaindre de cette coïncidence, qui naturellement ne s'étend

ni à la disposition du travail, ni à l'appréciation des ouvrages. Ces deux points, qui à vrai dire sont l'essentiel, ne laissent ici rien à désirer. M. D. examine d'abord les travaux collectifs qu'a suscités l'étude historique du moyen-âge, puis ceux qui se sont produits isolément. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le Comité des travaux historiques, l'École des Chartes, les Archives (de Paris et des départements), les Bibliothèques, la Société de l'histoire de France, défilent successivement sous nos yeux et sont l'objet d'appréciations sinon toujours explicites, du moins très-suffisamment claires pour qui sait lire. Ainsi quand M. D. mentionne (p. 72) parmi les publications faites sous la direction du Comité des travaux historiques « un recueil de mémoires que divers » savants ont lus dans les réunions de la Sorbonne, et, *ce qui est plus important,* » une collection de dictionnaires topographiques dont l'ensemble finira par nous » donner la nomenclature ancienne et moderne des lieux habités de la France, » il laisse assez entendre que la première de ces deux publications, — qui est fort coûteuse et se ferait sans peine par les seuls moyens dont disposent les sociétés provinciales, — pourrait sans aucun inconvénient être supprimée.

Passant aux travaux qui sont le produit d'efforts individuels, M. D. les examine successivement selon qu'ils se rapportent à l'histoire de la France en général (géographie, institution et annales), à l'histoire provinciale, à l'histoire étrangère. La méthode avec laquelle est conduite la revue des ouvrages sans nombre publiés dans ces divers domaines compense ce qu'elle a nécessairement d'un peu rapide. Chaque livre est bien classé, et du rang qui lui est assigné se déduit aisément pour un esprit attentif la notion de son importance. Toutefois ce catalogue aurait, il faut le reconnaître, une utilité plus grande si M. D. avait joint au titre de chaque ouvrage le lieu et la date de sa publication; cette omission est surtout fâcheuse pour les livres imprimés en province. — La partie consacrée à l'histoire étrangère témoigne d'une manière frappante du peu d'intérêt qu'on prend chez nous à connaître ce qui se passe hors de nos frontières : une douzaine d'ouvrages, dont la moitié est consacrée à l'histoire des papes, si mêlée à la nôtre, et c'est tout. Nous nous consolerions si nos propres annales étaient toujours étudiées avec la méthode et la critique que comporte l'état actuel de la science.

Le rapport *sur les études relatives à la langue et à la littérature du moyen-âge* (p. 101-130) est le produit d'une collaboration que l'auteur de la *Préface* a présentée sous un aspect bizarre : « M. Guessard, réunissant ici les éléments pré- » parés de longue main dans son enseignement si fécond de l'École des Chartes, » *et y ajoutant les résultats de ses communications journalières* avec deux de ses princi- » paux disciples, MM. Paul Meyer et Gaston Paris, en a formé un rapport, » marqué *à toutes les pages* de l'empreinte du maître. » Cette appréciation est d'autant plus flatteuse que les *communications journalières* dont il s'agit sont tout simplement des feuilles de copie fournies à M. Guessard par MM. Meyer et Paris, et imprimées telles quelles sauf de très-légères modifications. Il va sans dire que M. Guessard n'a jamais présenté la chose autrement, et que le mérite de la phrase citée plus haut revient tout entier à l'auteur de la *Préface*. Voici,

dans le rapport, la part de chacun : l'introduction (p. 101-102) est de M. Guessard; le § I, *Poésie latine du moyen-âge* (p. 102-105), de M. Léon Gautier, qui n'est pas cité dans la *Préface;* le § II, *Langue et littérature provençales* (p. 106-108), de M. Paul Meyer [1]; dans le § III, *Langue et littérature françaises,* M. Guessard a fait ce qui concerne la philologie et les éditions de textes (p. 109-117), M. Meyer ce qui touche aux patois (p. 117-121), et M. Gaston Paris ce qui est consacré à l'histoire littéraire (p. 121-130). — Nous n'avons d'ailleurs pas d'observation essentielle à faire sur ce rapport. Il est en général assez complet, bien qu'il ne puisse se comparer en cela, non plus que pour les indications bibliographiques, au rapport de M. Egger, qui nous paraît à ce point de vue celui où le but qu'on devait se proposer a été le mieux atteint. Les auteurs du rapport ont tous, à des degrés différents, fait preuve envers les ouvrages mentionnés d'une indulgence qui leur était imposée dans une certaine mesure par la nature de ce travail, mais qu'ils se sont efforcés de proportionner de façon à assigner au moins en gros aux auteurs nommés leurs rangs respectifs. La lecture de ce rapport nous offre au moins un résultat satisfaisant; il est clair que dans le domaine dont il s'agit ici l'activité est beaucoup plus grande que dans celui des études classiques. Sans doute il s'en faut qu'elle soit toujours éclairée et bien dirigée; mais c'est déjà pour l'avenir un grand sujet d'espérance que de voir tant d'esprits attirés vers ces études, fût-ce souvent par dilettantisme plutôt que par une véritable curiosité scientifique. La plupart des travaux dont le rapport parle, même des moins satisfaisants, sont des travaux de première main, et non des compilations et des *elegant extracts* destinés au grand public. Il est vrai qu'on sent vivement, en lisant ce rapport, l'immense lacune que laisse dans l'histoire de cette science l'omission forcée des travaux allemands; mais il est permis de croire que les doctrines qu'ils exposent et qui sont la base inébranlable de la philologie romane, ne resteront pas toujours inconnues au plus grand nombre des travailleurs français. Déjà on remarque de plusieurs côtés que la vraie méthode se répand, et une nouvelle école se forme qui n'apporte pas dans la science d'autre préoccupation que la science elle-même. Cette école voit dans la langue et la littérature de l'ancienne France un objet d'étude et rien d'autre; elle n'a point « entrepris, comme le dit la *Préface* de ces rapports, la » réhabilitation définitive de nos chanteurs du Nord comme de ceux du Midi. » Des phrases de ce genre nous reportent à une époque déjà éloignée de nous, où toute étude historique d'une littérature était surtout appréciée d'après l'intérêt qu'elle pouvait avoir pour les théories esthétiques du moment. Ce temps n'est plus : l'histoire et l'esthétique sont deux choses distinctes; les savants se soucient peu de *réhabiliter* une poésie qui a été l'expression d'une société éteinte depuis des siècles. Ils s'efforcent de la *connaître,* de la *comprendre* et de la *faire comprendre;* si après cela les gens du monde, instruits par la critique du vrai carac-

1. P. 107 il est dit que M. Fr. Michel a publié *Girart de Roussillon* « en provençal et en français ». C'est là une expression inexacte dont M. P. Meyer ne peut accepter la responsabilité, ne pouvant ignorer que les deux mss. reproduits dans cette édition contiennent, sauf variantes, le même texte, dont les formes seulement sont légèrement francisées dans l'un des deux mss., celui de Londres.

tère de cette poésie, du milieu où elle s'est développée, de son rapport intime avec les âmes qui l'ont créée ou aimée, trouvent du plaisir à la lire, — si les esthéticiens, avertis qu'il y a là pour eux un sujet encore intact, s'appliquent à la faire entrer dans leurs formules, c'est leur affaire. On ne fera de progrès, dans cette branche de l'histoire comme dans toutes les autres, que quand on ne se proposera qu'un but : comprendre; quand on n'emploiera qu'un moyen, observer; quand, en un mot, on ne cherchera pas à faire autre chose dans la science que rassembler des faits par l'érudition, les établir et les caractériser par la critique, les ordonner et les éclairer par la méthode historique et comparative.

Le rapport de M. d'Arbois de Jubainville *sur les progrès de la philologie celtique en France* (p. 131-144) se distingue avantageusement de presque tous les autres en ce qu'il s'est moins laissé aller à cette bienveillance tant soit peu banale qui est l'écueil du genre. M. d'A. de J. apprécie avec une juste sévérité les « progrès » de la philologie celtique en France. On sait que dans ce domaine de la science les plus grands travaux se sont accomplis hors de notre pays, et si le rapporteur n'eût compté M. Pictet parmi les nôtres, il n'aurait guère pu citer que les publications, plutôt littéraires que philologiques, dont la péninsule armoricaine a été l'objet. Mais comment M. d'A. de J., qui montre dans la plupart de ses jugements une saine critique jointe à une science approfondie, peut-il dire du *Dictionnaire archéologique* publié par la Commission de la topographie des Gaules que « les matériaux réunis par Zeuss et les vocabulaires des idiomes néo-celtiques y sont mis savamment en œuvre »? Cette publication est très-remarquable au point de vue archéologique, et les philologues profiteront des matériaux qui y sont réunis; mais la philologie, nous devons le dire, en est absente [1]. Ce *Dictionnaire archéologique* étant une publication officielle, M. d'A. de J. s'est peut-être cru obligé d'en faire l'éloge; mieux valait n'en rien dire.

Par contre, il est des œuvres qu'il aurait pu mentionner et qu'il passe sous silence. Un rapport spécial étant consacré à la numismatique gauloise, M. d'A. de J. n'a sans doute pas cru devoir parler des travaux de cet ordre. Mais les monnaies gauloises nous présentant des textes, et des textes authentiques, il eût été convenable, ce nous semble, de citer les publications faites sur cette matière, et de nous dire comment les numismates ont lu et expliqué les légendes de ces monnaies. A tout le moins, M. d'A. de J. eût dû mentionner la note de M. A. de Longpérier *sur la terminaison* OS dans les légendes de quelques monnaies gauloises [2]. — On ne trouvera dans ce rapport l'indication d'aucun travail touchant la branche gaëlique des langues celtiques. M. d'A. de J. pouvait pourtant mentionner la publication du sermon de Cambrai faite en 1852 par M. Ad. Tardif avec l'aide d'O' Curry [3], et celle des glosses irlandaises de Nancy faite par lui-même dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* [4]. — Bien que les

1. Voir un article de notre collaborateur M. Gaidoz, dans la *Revue de l'instruction publique* du 14 mai 1868, sous ce titre : *La Commission de la topographie des Gaules et ses travaux.*
2. *Revue numismatique*, VIII.
3. *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 3e série, III, 193.
4. *Ibid.*, 6e série, II, 509.

Recherches sur les langues celtiques de W. F. Edwards n'aient paru qu'en 1844 [1], M. d'A. de J. les passe sous silence, parce que c'est dix ans auparavant qu'elles obtenaient une médaille au concours Volney. La distinction accordée à ce livre par l'Institut devait engager le rapporteur à faire savoir au public que c'est un ouvrage de peu de valeur.

Mais il est une omission que nous pardonnons difficilement à M. d'A de Jubainville. Il ne dit rien de l'introduction que M. Amédée Thierry a mise à son *Histoire des Gaulois*. Ce livre a paru pour la première fois en 1828, mais par les éditions nouvelles qui en ont été publiées, et par l'autorité dont il jouit encore dans notre pays, il rentrait dans le cadre de ce rapport. M. d'A. de J. aurait dû nous dire quel cas la philologie celtique fait des rapprochements étymologiques que donne M. Am. Thierry et sur lesquels il appuie ses théories ethnologiques. Nous regrettons vivement que le rapporteur ait négligé cette partie de sa tâche.

Il y a peu de chose à dire de l'*Appendice sur la numismatique gauloise et française* (p. 145-154), par M. Anatole de Barthélemy, qui termine le volume. Cette branche de la science, surtout la numismatique proprement française, est encore abandonnée en grande partie aux amateurs et aux *dilettanti*, et il est difficile de saisir un enchaînement et un progrès suivi dans le nombre considérable de petites dissertations qui se succèdent et se ressemblent. M. A. de B. l'a cependant essayé; les lecteurs de la *Revue critique* savent, par les articles du même genre qu'il nous a donnés, quelle est sa manière et sa méthode. Son travail paraît assez complet, et l'indulgence qui y domine n'exclut pas, en général, une appréciation juste, bien que peut-être parfois un peu vague. En somme, ce rapport est précieux par la mention collective d'une foule d'opuscules dont il est souvent difficile de connaître l'existence; l'absence d'indications bibliographiques y est peut-être plus regrettable encore que pour le rapport consacré à l'histoire du moyen-âge.

Résumons-nous : les *progrès* que ces rapports étaient chargés de constater sont en fait, sur presque tous les points, à peu près nuls; mais divers symptômes permettent d'espérer que, pour certaines branches de la science au moins, ils se réaliseront dans un prochain avenir.

X. X. X.

---

19. — 1° **Traités de paix et de commerce** et documents divers concernant les relations des Chrétiens avec les Arabes de l'Afrique septentrionale au moyen-âge, recueillis par ordre de l'Empereur et publiés avec une introduction historique par M. L. DE MAS LATRIE, chef de section aux Archives de l'empire, etc. Paris, Henri Plon, 1868. Gr. in-4°, xxvij, 342-402 pages.

---

1. *Recherches sur les langues celtiques*, par W. F. Edwards. Ouvrage présenté à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le 26 décembre 1831, et qui a obtenu la médaille du prix Volney décernée par l'Institut dans sa séance du 2 mai 1834. — Paris, Imprimerie royale, 1834.

2° **Le Colonie commerciali degli Italiani in Oriente** nel medio evo. Dissertazioni del prof. Guglielmo Heyd. T. I. Venezia e Torino, Antonelli e L. Basadonna, 1866. In-12, xiv-481 p. — T. II. Venezia, Stabilimente tipografico Antonelli, 1868. In-12, viij-447 p. — Prix : 10 fr. 80 c.

Nous devons commencer le compte-rendu de ces deux ouvrages en exprimant le regret que la direction de la *Revue* n'ait point trouvé de critique plus compétent pour analyser et pour juger des travaux d'une aussi grande importance. L'absence d'études toutes spéciales, auxquelles ne supplée pas la meilleure volonté du monde, nous impose dans nos appréciations une grande réserve, aux dépens des auteurs qui méritaient sans doute plus d'éloges, et nous devrons nous borner à donner un aperçu de leurs travaux, en y mêlant le moins possible nos propres opinions qui ne sauraient avoir grande valeur sur ce sujet.

Le volumineux travail de M. de Mas Latrie, publié par ordre du gouvernement, n'est pas uniquement une œuvre d'érudition historique; l'auteur désire en même temps « éclairer les indigènes sur l'état et la civilisation » des provinces africaines avant la domination turque et « inviter les Arabes à entrer cordialement dans cette voie d'apaisement et d'entente nationale vers les destinées communes à laquelle les convie le magnifique et sympathique langage dont l'Empereur a le secret. » Ce second point de vue devait être indiqué dès l'abord, car il se fait légèrement sentir dans les conclusions générales de l'ouvrage. Ce dernier se compose de deux parties bien distinctes. Nous rencontrons d'abord une vaste introduction historique, qui est, à vrai dire, une histoire complète des relations commerciales entre l'Europe et l'Afrique du Nord pendant la durée du moyen-âge; en second lieu nous trouvons les textes mêmes des différents traités signés par les États des deux continents à ce sujet. M. de Mas Latrie débute en nous traçant le tableau des royaumes musulmans du nord de l'Afrique, mêlant à la description du pays les faits principaux de ses annales et l'histoire des dynasties qui s'y succédèrent du xe au xve siècles. Il passe ensuite en revue les différentes nations européennes qui pendant le même espace de temps ont conservé ou renoué des relations commerciales avec les différents royaumes arabes, en commençant par le saint-siége. Après ces préliminaires, le savant archiviste retrace avec un soin minutieux l'ensemble des rapports entre Arabes et Chrétiens, tel qu'il ressort des dispositions générales et spéciales des divers traités, signés aux différentes époques du moyen-âge. Il traite longuement des établissements chrétiens en Afrique, de la juridiction consulaire, des priviléges des différentes nations commerçantes, des droits d'importation et d'exportation, de l'organisation des douanes et des objets du commerce. Ce dernier paragraphe n'est pas le moins intéressant. On y voit que nos compatriotes de Marseille allaient vendre tous les ans des quantités de vin fort considérables aux vrais croyants, tandis que les esclaves étaient un des principaux articles d'exportation des négociants chrétiens. Ce tableau des relations internationales au moyen-âge est très-instructif, pour ceux-là surtout qui croiraient encore volontiers que l'esprit du moyen-âge tout entier se résume dans les croisades et la haine des Infidèles. Pour ceux qui ont étudié de plus près l'histoire de la péninsule ibérique à cette époque et qui connaissent la bravoure et la galanterie de la

chevalerie arabe et chrétienne en Espagne, ainsi que la tolérance parfaite dont Chrétiens et Juifs jouissaient sous les Khalifes, les relations que nous expose si bien M. de M.-L. n'ont rien d'étonnant; les rusés commerçants génois ou vénitiens devaient être plus coulants encore dans leurs croyances et leurs mœurs que la chevalerie de Castille et d'Aragon. On peut donc regarder comme certain que pendant toute la durée du moyen-âge un échange très-actif de produits naturels ou manufacturés eut lieu d'un rivage à l'autre de la Méditerranée. Maintenant affirmerons-nous, comme semble le faire notre auteur, que tout ce que nous trouvons stipulé dans un article d'un traité, ait également passé dans le domaine de faits? La piraterie, p. ex. était sévèrement défendue par les traités; il y eut cependant constamment des pirates des deux religions, en course dans la Méditerranée. Les traités stipulaient également une réciprocité parfaite dans la manière de traiter les nationaux; les chrétiens avaient des églises dans leurs *fondouks* d'Afrique, mais nous croyons qu'il serait impossible de prouver que jamais des commerçants musulmans aient eu une mosquée à Gênes ou Livourne. On pourrait multiplier encore les exemples. Les plus honnêtes, en général, dans l'exécution de ces transactions étaient les Arabes. Rarement ils rompaient les traités, quoiqu'on usât envers eux de procédés quelquefois peu louables. Témoin cette expédition de Tunis entreprise par saint Louis, et au sujet de laquelle ses chevaliers répondaient naïvement aux Arabes attaqués et demandant la raison d'une pareille aggression « qu'ils avaient jadis crucifié Jésus-Christ » (p. 242). Ce sont aussi les chrétiens qui au XIIIe siècle ont organisé comme profession stable, la piraterie contre les navires de commerce et les vols d'hommes, revendus comme esclaves. Quand donc la prise de Constantinople en 1453 vint raviver partout l'enthousiasme musulman, et quand la nouvelle race victorieuse, les Turcs, renversèrent en 1583 la dynastie des Hafsides à Tunis pour s'y installer, comme ils s'étaient déjà installés à Alger, il était tout naturel que les relations commerciales entre les deux races dussent en souffrir. Puis vint la conquête du royaume de Grenade, la persécution féroce des Maures restés en Espagne, les tentatives de conquête des Espagnols sur le sol même de l'Afrique, actes de provocation de la part des chrétiens qui ne pouvaient qu'exaspérer les Musulmans. Ajoutons enfin à toutes ces causes la découverte d'une nouvelle route pour les Indes, qui ruina le commerce maritime de la Méditerranée, la découverte de l'Amérique qui donna une toute autre direction aux plus puissantes marines de l'Europe, et nous devrons en conclure que ce n'est pas la méchanceté des Turcs seuls qui détruisit les relations commerciales entre l'Europe et l'Afrique du Nord. C'est bien la conclusion de M. de Mas Latrie; d'après lui, aussi longtemps que les Arabes régnèrent à Tunis et à Alger, tout était au mieux pour les Chrétiens; tout va mal dès que ces méchants Turcs, oppresseurs des Arabes, y mettent les pieds. Nous croyons qu'ici le savant auteur s'est laissé entraîner malgré lui par le but politique de son ouvrage. La question n'est pas aussi facilement tranchée qu'il veut bien le croire. D'abord d'autres motifs ont contribué à la décadence du commerce de la Méditerranée, ensuite, il ressort de chaque page de son récit, que la piraterie existait depuis des siècles chez les Chrétiens et les Arabes avec un égal entraînement; enfin les rapports commerciaux ne cessèrent pas aussi brusquement et complète-

ment que le dit M. de Mas Latrie [1]. On ne saurait nier que la décadence inévitable du commerce méditerranéen n'ait été suivie d'une recrudescence de la piraterie barbaresque, seulement il ne faut pas oublier que les navigateurs chrétiens se croyaient également tout permis sur les côtes de l'Afrique et il ne faut pas vouloir expliquer la chose uniquement par l'adage « les Turcs ont passé » là, » surtout quand on croit encore à la régénération de la Turquie (p. 341). L'introduction se termine par le rappel aux Arabes « d'une auguste parole qui » leur a assuré le bienfait de prospérer et de vivre heureux, en les engageant à » accepter le sort, enviable pour tant d'autres, que Dieu leur a fait. » Est-ce faire de la politique que d'exprimer le vœu de voir ces promesses de prospérité moins cruellement démenties par les faits dans l'avenir, qu'elles ne l'ont été dans le passé le plus récent ?

Nous avons à signaler l'un des points les plus intéressants de l'introduction. En parlant de la manière dont se débattaient et se rédigeaient les traités internationaux, M. de M.-L. combat M. Amari, ancien ministre du roi d'Italie et éditeur des *Diplomi Arabi*. Dans la préface mise en tête des traités arabes, recueillis dans les archives de la péninsule, le savant italien accuse les ambassadeurs, interprètes et notaires chrétiens d'avoir souvent falsifié, à leur profit, les stipulations du texte arabe, et il cite de nombreux exemples à l'appui de son dire. M. de M.-L. proteste contre cette accusation et entreprend de la réfuter. Il a bien l'inconvénient « d'être absolument étranger à la langue arabe, » mais comme il accepte, pour en tirer ses arguments, la traduction même de M. Amari, cela ne tire pas à conséquence sur ce point spécial. Voici quel nous semble être le résultat de la controverse entre les deux savants. Le fait même de différences souvent notables entre les deux textes ne saurait être nié; nos auteurs sont d'accord là-dessus ainsi que sur le fait de la priorité de rédaction constante des textes arabes. Les traités italiens, latins, espagnols, etc., sont toujours des paraphrases ou des traductions d'un original arabe; mais s'ensuit-il que les modifications qu'on y découvre, soient le résultat d'une fraude ? Il faut remarquer tout d'abord que dans la plupart des cas il ne s'agit que d'abréviations de formules, plus rarement d'amplifications, qui ne changent aucunement le contenu matériel des traités. On lit aussi souvent dans les textes, à la suite d'un paragraphe latin « Istud est in duobus capitulis in morescum » (p. 135, 137, etc.). Une telle déclaration exclue bien évidemment toute idée de fraude. Cependant il est certains cas, assez rares du reste, où les différences sont matérielles. Aux exemples cités par M. Amari, M. de M.-L. répond en avouant « que les agents » chrétiens prirent quelquefois une partie des éléments de leur rédaction en » dehors du texte arabe et dans le fond commun des usages établis et des con- » ventions oralement débattues. » S'il en était ainsi, la possibilité d'une *intention frauduleuse* pourrait quelquefois être admise, car enfin « le fonds commun des » usages établis » était un fonds très-élastique et telle nation pouvait s'attribuer les stipulations faites en faveur d'une nation plus avantagée.

---

1. *Le commerce et la navigation de l'Algérie avant la conquête française*, par M. F. Élie de la Primaudaie. Paris, Lahure, 1861, in-8°.

Mais à l'hypothèse de cette possibilité théorique M. de M.-L. répond par l'affirmation suivante. Jamais, dit-il, la rédaction chrétienne d'un traité n'aurait été acceptée comme preuve à l'appui dans une contestation entre les deux parties contractantes. Aux yeux des Musulmans l'original arabe, resté entre leurs mains, faisait seul foi dans le règlement des questions pendantes. Cette affirmation de notre savant compatriote, qui n'est démentie nulle part par les faits, termine en sa faveur la controverse, et pour maintenir son dire, M. Amari devrait citer d'abord des exemples en contradiction avec le principe de droit diplomatique posé par M. de M.-L.[1] Jusqu'à ce qu'il ait réussi à le faire, on devra regarder ses accusations comme peu fondées en ce qui regarde les fraudes imputées aux Chrétiens, tout en reconnaissant avec lui les différences marquées qui séparent souvent les textes mêmes des traités.

La seconde partie du volumineux travail de M. de M.-L. contient les textes mêmes ou la traduction des textes des différents traités dont le contenu avait fourni déjà les matériaux de sa savante introduction. Elle renferme 115 pièces, dont 31 lettres de souverains chrétiens, 9 lettres de princes arabes, 19 instructions diplomatiques, 44 traités de commerce, des chartes de nolissement, des reconnaissances de prêts, etc. M. de M.-L. a soin d'indiquer où il a pris les différents textes, imprimés ou inédits. Seulement il a négligé de nous dire s'il avait recollationné sur les originaux les textes déjà publiés ailleurs. Les documents latins, italiens, catalans, etc., sont donnés dans la langue originale. Pour les textes arabes, l'éditeur a donné la traduction italienne de M. Amari. Il eût été préférable, peut-être, d'en confier la traduction à un savant compétent, pour qu'on en eut une version française et pour qu'on put contrôler ainsi la version du savant de Florence. En terminant ce compte-rendu d'un ouvrage, qu'on peut croire définitif sur la matière, tant à cause de la richesse des matériaux réunis par l'auteur, que de l'exactitude critique avec laquelle il les a mis en œuvre, nous hasarderons quelques observations générales et de détail. Nous croyons que l'auteur a consacré plus de place à l'histoire intérieure des différents États arabes, que n'en exigeait la clarté de son récit. Il aurait aussi mieux valu, à notre avis, traiter à part dans l'introduction l'histoire de chacun des États en relation avec l'Afrique; le récit, qui, coupé comme il l'est, par l'examen de questions générales, est légèrement embrouillé, aurait été plus clair et du moment que l'auteur jugeait inutile de suivre l'ordre chronologique strict, en quoi nous lui donnons tout à fait raison, rien ne s'opposait à ce changement de méthode. Par contre nous aurions désiré voir dominer le principe de la chronologie stricte dans la *Table chronologique* qui termine le volume, et qui recommence dix fois pour chacune des nations en rapports avec les Arabes, rendant ainsi les recherches plus longues et plus difficiles. Un glossaire des mots arabes, employés fréquemment dans le texte aurait été très-utile; il est bien difficile de garder constamment dans sa mémoire la signification de *rotl, tavale, cafis, mursuruf, fondouk,* etc. et plus difficile encore de retrouver la page où l'auteur

1. Le seul exemple que l'on pourrait trouver dans le livre de M. de M.-L. (p. 274) ne prouve rien, puisque dans cette occurence, l'ambassadeur vénitien ne fait pas réclamer aux archives de Venise un texte chrétien, mais une seconde expédition de l'*original arabe*.

explique ces mots en les prononçant pour la première fois. — P. 67. La porte de fer massif embellie de lions en cuivre, qui tourne sur des gonds de *verre*, dont M. de M.-L. nous parle sur la foi d'un historien arabe, nous paraît légèrement apocryphe. — P. 327. Le dialogue entre le sultan d'Égypte et l'ambassadeur vénitien a dû rouler sans doute sur les matières indiquées; mais M. de M.-L. n'a-t-il pas été un peu trop hardi en mettant ce long entretien sous forme de conversation directe? Plaignons-nous un peu pour en finir, du format monumental de l'ouvrage, si peu commode pour les travailleurs; le livre de M. de M.-L. est, il est vrai, destiné en partie à un public arabe et nous ne connaissons pas assez son goût pour préjuger sa satisfaction en présence d'un aussi colossal in-4°; ce qui est certain, c'est que nous autres chrétiens, nous maugréerons en silence chaque fois qu'il nous faudra manier une masse pareille et nous croyons que la valeur scientifique du livre de M. de Mas-Latrie n'aurait point perdu en se présentant à nous dans quelques volumes in-8°.

Les deux volumes de M. Heyd traitent un sujet analogue à celui de M. de M.-L. et viennent compléter heureusement le tableau du commerce au moyen-âge, retracé pour la Méditerranée occidentale par notre savant compatriote, en nous entretenant des colonies commerciales, fondées en Orient par les différentes républiques italiennes. Les *Colonie commerciali* ne sont pas un ouvrage original italien. Leur auteur, conservateur à la bibliothèque de Stuttgart, a publié de 1858 à 1864 les différentes études qui forment cet ouvrage, dans la *Zeitschrift für die gesammte Staatswissenschaft*, paraissant à Tubingue sous les auspices de la Faculté d'économie politique de cette Université. Il les a retravaillées depuis et les a mises au courant des dernières recherches de la science, en vue de la traduction que vient d'en faire M. Giuseppe Müller, de Turin, dont les études spéciales ont également profité à l'ouvrage.

Les deux volumes de M. H. ne sont pas précisément puisés à des sources inédites. Sauf quelques documents tirés des archives de Venise, communiqués à l'auteur par M. Thomas, et quelques autres, dus à M. Pertz, de Berlin, ses sources sont toutes imprimées, mais elles étaient éparses dans d'innombrables ouvrages, italiens pour la plupart et à peu près inconnus à l'étranger, ou dans les historiens arabes, plus ignorés encore. En réunissant toutes ces données diverses, en les soumettant à une critique sérieuse, M. H. a ouvert à la science une mine de renseignements curieux pour l'histoire des mœurs, des coutumes, des idées et des relations internationales au moyen-âge, et si son livre n'est pas précisément d'une lecture facile, on passera volontiers sur la forme en faveur d'un fonds aussi précieux. Nous regrettons que notre incompétence sur ce sujet ne nous permette pas d'entrer dans de plus grands détails; nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage lui-même dont voici, du reste, le contenu sommaire. Le premier volume contient quatre études. La première nous retrace les commencements des colonies italiennes dans l'empire byzantin; c'est surtout de Venise, d'Amalfi, de Pise et de Gênes qu'il s'agit. Malheureusement les documents sur Amalfi sont à peu près tous perdus. Pour les autres républiques on peut présenter un tableau assez complet de leur activité commerciale à partir de la fin du xe siècle. La seconde étude est consacrée à l'histoire des colonies commerciales

des Italiens durant l'existence de l'empire latin de Constantinople, la troisième aux établissements de commerce, créés en Palestine, en Syrie, ainsi qu'en Asie-Mineure du temps des croisades. La quatrième étude s'occupe des colonies établies en Grèce sous les empereurs byzantins de la famille des Paléologues. Le second volume contient également quatre essais différents, dont le premier nous expose l'état des colonies italiennes dans la mer Noire, dont le second nous parle des entrepôts italiens, et principalement vénitiens, en Égypte et le troisième des établissements fondés dans l'île de Chypre par les négociants des républiques de la péninsule. La dernière de ces études traite le sujet qui a fait l'objet même du livre de M. de M.-L. et renferme le tableau des colonies commerciales italiennes dans l'Afrique du Nord. Il va sans dire que pour ce dernier chapitre l'étude consciencieuse de M. H. ne saurait lutter avec le travail français dont il connaissait d'ailleurs déjà certaines parties, M. de M.-L. ayant eu l'obligeance de lui envoyer des épreuves de son volume avant la publication. Pour le chapitre relatif aux établissements de la mer Noire, on pourrait le compléter également par les recherches de M. Ph. Brunn, d'Odessa, publiées récemment dans les *Mémoires de l'Académie de Saint-Pétersbourg* (t. X) sous le titre de *Notices historiques et topographiques concernant les colonies italiennes en Gazarie.*

Nous n'avons que deux observations plus générales à présenter sur cet excellent ouvrage, avant de prendre congé de lui. Il aurait été désirable que l'auteur, si bien à même de le faire, nous eut donné dans l'appendice, une bibliographie complète de son sujet. Il cite très-souvent des ouvrages assez inconnus par le nom seul de l'auteur, sans donner le titre détaillé, ni le lieu d'impression, ni la date de la publication. En second lieu nous devons faire remarquer l'insuffisance de la table générale des matières, chose regrettable dans un ouvrage tellement rempli de noms étrangers. Ainsi dans les vingt-cinq premières pages seulement du second volume, nous avons noté, comme manquant à l'index, les noms propres d'hommes ou de lieux, suivants : Castemuni — Cazari — Chipciach — Dell'Orto, Petranus — Edrisi — Formaleoni — Giustiniani, Agostino — Mengcu-Can. — Mohilev — Polo, Maffio — Polo, Nicolo. — Polovzi — Porto Malfitano — Porto Mengrello — Temudschin.

Nous devons féliciter le traducteur et l'éditeur d'avoir doté la littérature historique italienne de l'utile et savant ouvrage du bibliothécaire wurtembergeois. Peut-être trouvera-t-il, chez nous aussi, sous sa forme nouvelle, des lecteurs qu'il n'aurait point eus dans sa langue originale. Ajoutons que la traduction de M. Müller fait partie d'une collection d'ouvrages historiques, originaux et traduits, qui paraît à Venise depuis quelques années, dans laquelle nous rencontrons déjà des travaux de Max Duncker, Prescott, Merivale, Gregorovius, etc., et que nous signalons à l'attention de nos lecteurs. Le succès d'une pareille entreprise, attesté par un nombre respectable de volumes, témoigne de la vigoureuse impulsion donnée aux études historiques en Italie, depuis la régénération politique de ce pays.

Rod. Reuss.

20. — FRANZ KUGLER. **Geschichte der Baukunst.** Beendigt von J. BURCKHARDT und W. LUBKE. IVe vol. 3e et 4e livr. — **Die Renaissance in Frankreich** (par M. LUBKE), vij-331 p., 94 grav. Stuttgart, Ebner et Seubert, 1868.—Prix : 14 fr. 75.

Notre XVIe siècle n'a pas été de la part des savants allemands l'objet d'études aussi suivies que le moyen-âge français, que le XVIIIe siècle, que le temps présent; mais toutes les fois que l'occasion s'en est présentée ils l'ont jugé avec une prédilection excessive, et se sont laissés aller à un large enthousiasme pour toutes ses illustrations, ses jurisconsultes, ses artistes, ses philosophes, ses érudits, ses poètes; toutes les fois aussi qu'ils lui ont consacré leurs veilles ils ont fourni des travaux excellents; il suffit de citer l'*Histoire de France aux* XVIe *et* XVIIe *siècles* de Ranke, le *Développement de la tragédie française au* XVIe *siècle* par Ebert, et l'ouvrage dont nous allons rendre compte, l'*Histoire de l'architecture française de la Renaissance.* C'est là en effet un travail d'érudit et de vulgarisateur, d'historien et d'homme de goût. C'est en outre le premier travail d'ensemble qui ait paru sur cette matière intéressante, et il ne faut pas perdre de vue cette circonstance en signalant ses mérites ou ses lacunes.

L'histoire de l'architecture française de la Renaissance est une histoire dans toute l'acception du mot. L'auteur y expose les théories et les faits tels qu'ils se suivent et s'engendrent; il recherche les influences diverses qui les ont modifiés; il embrasse l'ensemble de ces évènements, de ces caractères complexes qui constituent la réalité; il assigne enfin à cette époque sa place dans la longue série des écoles qui se sont succédé depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Il a abandonné le système suivi par Jacob Burckhardt dans l'histoire de la Renaissance italienne[1]. C'est l'ordre chronologique et la méthode narrative qu'il a adoptés, tandis que son collaborateur avait suivi l'ordre systématique. Il divise d'abord son livre d'après les époques (correspondant généralement aux règnes), et en second lieu seulement d'après les genres. Exemple : I. *La Renaissance sous François Ier*. *a.* Châteaux royaux. *b.* Maisons de campagne de la noblesse. *c.* Édifices urbains. II. *La Renaissance sous les derniers Valois. a.* Les principaux maîtres et leurs œuvres. *b.* Les autres constructions profanes. III. *L'architecture profane sous Henri IV et Louis XIII.* Les églises seules sont exceptées de cette division. Si j'avais à choisir je préférerais le système de M. Burckhardt, il a l'avantage de donner beaucoup plus d'idées générales, il comporte une rigueur plus scientifique, et enfin il nous épargne toutes ces descriptions d'édifices plus propres à fatiguer le lecteur qu'à l'instruire, et qu'on pourrait remplacer par une simple gravure. Mais aussi pour remplir le programme imposé par cette méthode, il faut posséder une époque comme M. Burckhardt possède la Renaissance italienne, ce qui n'est pas peu dire.

Quoi qu'il en soit, le savant pourra emprunter plus d'une idée et plus d'un enseignement au livre de M. L. Mais c'est pour le public surtout qu'il présente une importance capitale. Clarté de l'exposition, élégance du style, ampleur des descriptions, multiplicité des planches, tout concourt à en faire un ouvrage de vulgarisation. Pris exclusivement à ce point de vue, son mérite est encore

1. Elle forme la première partie du IVe volume de l'architecture de Kugler; nous y reviendrons prochainement.

fort grand, car la France que l'on est disposé à regarder comme le pays le plus fécond en livres de vulgarisation, est précisément celui qui en possède le moins. Quelles sont nos histoires générales de l'architecture! où sont nos histoires de l'architecture française prise dans son ensemble, ou même de l'architecture française du XVIe siècle! Il y a deux ans un livre écrit dans de bonnes intentions, mais dans un style fort médiocre (*Histoire et caractères de l'architecture en France*, de M. Château), a pu s'arroger la gloire d'être le premier ouvrage de ce genre en France, tout comme celui de M. L. est le premier pour le XVIe siècle; et dans quelque partie ou époque de l'architecture française que nous pénétrions il nous sera facile d'être ce premier..... en date.

L'utilité, l'urgence du livre de M. L. sont donc évidentes; examinons comment il a compris et apprécié ce siècle qu'il vient, lui étranger, interpréter aux Français. Il a donné une large place aux appréciations critiques, mais sans abuser des formules esthétiques. Il garde le milieu entre la rhétorique de l'esthéticien et la précision de l'homme du métier, de l'architecte qui ne voit plus à la fin dans l'art de bâtir que des problèmes de mécanique et de géométrie. Le XVIe siècle ne se plait pas du reste dans ces théories, ces combinaisons abstraites; on ne peut pas lui appliquer les principes sévères et inflexibles qui régissent les cathédrales du moyen-âge. Les différences entre le plein cintre et l'arc tiers-point reposent sur des lois dont l'intelligence exige des études de mathématiques, de même que l'ensemble de chaque édifice religieux des ères romane et gothique est le développement rigoureux de certaines formes symboliques. Au XVIe siècle au contraire l'architecture religieuse est remplacée par l'architecture civile; c'est dire que la fantaisie individuelle, le caprice, vont dominer. Mais les transitions ne sont pas brusques. M. L. a très-bien montré comment les différentes écoles se croisent, s'allient, comment finalement la Renaissance triomphe sur toute la ligne. Sous Charles VIII, sous Louis XII, sous François Ier même, les traditions du passé conservent une partie de leur force; l'architecture est anonyme; le mouvement est presque national, les écoles indigènes s'assimilent et transforment sans tarder le style italien; de modestes maçons élèvent une partie des chefs-d'œuvre de cette première période que l'on serait tenté d'appeler le printemps de la Renaissance. Les Italiens ont été pour peu dans l'architecture française de cette époque; M. Lübke, fort des travaux de MM. Deville, de Laborde, Berty, le prouve pièces en mains; il conteste à Fra Giocondo la paternité du château de Blois, et se montre disposé à l'attribuer à Colin Biart. Il reconnaît que trois artistes italiens seulement figurent dans les comptes des dépenses de la construction de Gaillon, et aucun des trois n'est célèbre; on y voit au contraire plus de cent artistes français sortis sans doute des importantes écoles de Tours, de Rouen. Il apporte une foule d'arguments à l'appui de cette thèse que nous nous garderons bien de contredire, car elle ouvre des horizons tout nouveaux à l'histoire de cet art que la Renaissance française a élevé si haut, et dissipe les préventions que l'on pourrait avoir contre un style importé par des rois, devant aux monarques seuls une floraison factice. Les grandes qualités de cette architecture, l'aisance, la grâce, la gaîté, appartiennent donc bien réellement à la France, et qui plus est, elles appartiennent, en partie du moins, à une école nationale et populaire.

Sous Henri II l'histoire de l'architecture devient celle des architectes; Pierre Lescot, Philibert de l'Orme, Jean Bullant, donnent leur caractère propre aux constructions qu'ils élèvent. M. L. fixe à ce moment la maturité du style et son plus complet épanouissement. Il admire sans réserve. Si cependant il est permis d'aller au fond de sa pensée, peut-être trouvera-t-on que cette admiration n'est si entière que parce qu'elle est exclusive. Un certain nombre d'écrivains allemands sont tentés de réduire la littérature, les beaux-arts de la France aux qualités que l'on appelle avec plus ou moins de propriété *gauloises*, à la grâce, à l'esprit, et leur refusent le côté sublime qui fait la grandeur de l'antiquité, et parmi les nations modernes de l'Italie, par exemple. Déjà Bouterweck avait posé ce principe; M. Büchner l'a repris dans ses *Franzœsische Literaturbilder* (2 vol. in-8°, 1858). Aujourd'hui il reparaît dans une foule de travaux allemands sur nos productions littéraires et artistiques. M. L. ne touche qu'un mot de la littérature française du XVIIe siècle, c'est pour dire qu'un « pathétique creux et déclamatoire forme le caractère dominant de la poésie classique française. » Les comparaisons des artistes français avec les artistes italiens excitent surtout la bile de nos voisins; ils ne peuvent souffrir d'entendre appeler Lesueur le Raphaël français, ou Prud'hon le Corrège français, comme si en France on prenait tous ces rapprochements au pied de la lettre. Il serait facile de multiplier à l'infini les preuves de ce système quelque peu bizarre. C'est de même aussi que l'on peut expliquer le changement qui s'opère en ce moment en Allemagne en faveur du rococo français, c'est la conséquence forcée de cette théorie que la France n'a excellé que dans les genres secondaires.

Telles sont quelques-unes des idées générales du livre de M. L. Si nous pénétrons dans les détails nous trouvons beaucoup à louer, mais nous aurons aussi quelques critiques à faire à l'auteur. Ainsi la partie bibliographique présente de nombreuses lacunes. M. L. n'a pas connu la description de Paris publiée sous les auspices de M. Haussmann, il y aurait trouvé un travail capital de M. Berty sur le Louvre et les Tuileries. Il ne connaît pas davantage l'*Encyclopédie d'architecture* de MM. Calliat et Lance; elle renferme une foule de vues et de coupes de monuments de la Renaissance. Il a ignoré les publications les plus importantes sur l'architecture des provinces; prenons pour exemple la Normandie. Pour le Calvados il est forcé de recourir à une *Description (anonyme) de Caen*, lorsque ce département est précisément un des mieux partagés sous le rapport des publications archéologiques et artistiques; la *Statistique monumentale du Calvados* de M. de Caumont lui aurait fourni des documents nombreux et précieux; l'ouvrage de Cotman et Turner sur les antiquités de la Normandie, lui est également inconnu; il commet à cette égard une erreur en disant que la *Grande Maison* des Andelys ne nous est plus conservée que dans les *Voyages pittoresques*..... de Taylor et Nodier; Cotman et Turner en avaient donné un dessin quelques années avant ces derniers. Il n'a pas non plus eu connaissance de la *Description des maisons de Rouen* par M. de La Quérière (2 vol. in-8°, 1821-41), ouvrage intéressant rempli de planches. Il serait facile de continuer ce dépouillement pour les autres provinces.

De nombreuses omissions de monuments sont résultées de cette connaissance imparfaite des sources. Nous n'en citerons quelques-unes que pour Paris; l'absence de table alphabétique et le fractionnement des matières rendent cette vérification assez difficile. Nous n'avons trouvé aucune mention de l'*Hôtel Carnavalet* (gravé dans l'*Architecture de Marot*, 1727, in-fol.), attribué par les uns à Jean Bullant, par les autres à Pierre Lescot; édifice important par sa valeur artistique, son passé historique, par sa nouvelle destination (voy. le rapport sur la visite faite par la Société des antiquaires de France par M. A. de Montaiglon). Nous n'avons pas non plus trouvé l'*Hôtel du Petit Musc*, œuvre de l'un des du Cerceau, ni l'*Hôtel de Soissons*, construit par J. Bullant pour Catherine de Médicis, sur l'emplacement aujourd'hui occupé par la Halle aux Blés, etc., etc. Pourquoi dans le chapitre — d'ailleurs excellent — sur les jardins n'avoir pas dit un mot de Bernard Palissy. Il essaya le premier en France de combiner les ressources de l'art avec celles de la nature, il faisait pressentir les jardins anglais (Ch. Louandre, *Arts somptuaires*). Il a publié un traité sur les jardins, il a décoré le jardin des Tuileries d'une grotte célèbre, etc., etc. Cet oubli est des plus regrettables. — Qu'est-ce que les *frères Estienne, les plus savants de tous les imprimeurs* (p. 15)? Ce sont évidemment le père et le fils, car les frères de Henri Estienne, Charles et François, ne sont guère célèbres. — M. L. me paraît beaucoup trop *optimiste* dans l'appréciation de François Ier. Nous n'avons pas à juger ce monarque au point de vue de l'histoire politique, mais était-il irréprochable même au point de vue artistique. Les Mémoires de Benvenuto Cellini, nous donnent à cet égard de curieux renseignements, ils ne sont pas trop à l'honneur du goût de François Ier, en admettant même que le vaniteux Italien ait un peu exagéré à son profit. Ainsi en plusieurs occasions François Ier met Benvenuto au-dessus des anciens, il déclare que ses ouvrages sont de beaucoup supérieurs à ceux de l'antiquité, etc., etc. (livre 3, chap. 4, 9). Madame d'Estampes au contraire indique très-finement les différences entre le statuaire antique et les sculptures de Benvenuto.

Il nous reste un mot à dire des gravures qui ornent ce volume. Elles sont généralement bien choisies et bien exécutées, mais elles manquent de vigueur et de caractère. Souvent elles donnent une physionomie toute allemande aux œuvres françaises qu'elles reproduisent, comme dans la figure représentant le *Tombeau de Louis XII* à Saint-Denis. Jamais sculpteur français n'a sculpté des têtes pareilles, on les croirait détachées de quelque illustration moderne des Niebelungen ou de Faust. La vue du tombeau est d'ailleurs mal prise et n'en donne qu'une idée imparfaite. D'autres fois au contraire les gravures ne sont que trop françaises : elles sont tirées de clichés qui ont déjà servi en France. La vue de *la lanterne du château de Blois* provient évidemment du bois employé dans le *Magasin pittoresque* de 1856. Ces emprunts sont assez fréquents à l'étranger pour que nous n'en puissions pas faire un crime à l'éditeur, mais ne serait-il pas convenable dans ces cas d'indiquer la provenance ?

Eug. MÜNTZ.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 6 — 6 Février — 1869

Sommaire : 21. NŒLDEKE, Grammaire du syriaque moderne. — 22. LEGRAND, Sénac de Meilhan. — *Variétés :* Les Autographes de Mme de Maintenon.

21. — **Grammatik der neusyrischen Sprache am Urmia-See und in Kurdistan,** von Theodor NŒLDEKE. Leipzig, T. O. Weigel, 1868.—Prix : 18 fr. 75.

On savait déjà par Marc Niebuhr, que l'ancienne langue syriaque n'avait pas totalement péri et qu'elle subsistait encore, dans la Mésopotamie orientale, aux environs de Mossoul, quoique dans un état de déformation avancée. Néanmoins, quelque grande que fût l'autorité de l'illustre danois et des relations de voyage qu'il nous a laissées, on hésitait un peu à croire que l'idiome araméen eût pu se conserver, au milieu de toutes les révolutions dont l'Asie-Mineure et la Perse ont été le théâtre, depuis quinze siècles. Aussi, n'est-ce que depuis trente ans, qu'on a constaté, de manière à ne plus permettre de révoquer le fait en doute, l'existence du néo-syrien, dans les pays montagneux du Kourdistan et aux bords du lac d'Urmia. La science est redevable de tous les renseignements, que nous possédons là-dessus, aux missionnaires envoyés d'Amérique dans ces contrées lointaines. Il y aurait lieu de s'étonner, sans doute, que les envoyés de l'Église catholique ne nous aient point fourni plus tôt des notions exactes, sur tous les faits observés depuis les trente dernières années, si on ne savait déjà, depuis longtemps, qu'ils se préoccupent beaucoup moins des intérêts scientifiques attachés à leurs missions que des âmes confiées à leur zèle. Rien n'autorise à croire cependant, qu'ils auraient nui, ou qu'ils pourraient nuire à l'avenir, à leur œuvre de régénération et de salut, en faisant connaître un peu mieux les pays qu'ils évangélisent et qu'ils arrosent quelquefois de leur sang. Nous avons eu occasion d'exprimer ailleurs tout le regret que nous éprouvons de ne pas les voir s'occuper, avec plus de soin et de persévérance, de ce côté tout humain et tout terrestre, qui intéresse, à un si haut degré, notre curiosité insatiable. Nous osons renouveler ici l'expression du même regret; car nous aurions été heureux de joindre, à la liste des doctes américains cités par M. Th. Nœldeke, les noms de quelques religieux illustrés par de solides études sur les antiquités assyriennes, ou sur les dialectes usités dans les régions déjà mentionnées.

Il est difficile d'établir aujourd'hui jusqu'à quel point le syriaque est ancien dans chacun des districts, qui séparent le Tigre du lac d'Urmia, et le lac de Wan des ruines de Babylone. On peut soutenir, si on le veut, que c'est l'idiome primitif, quoique déformé, de la plupart de ces contrées, ou croire, ce qui paraît plus probable, que le syrien a subi un mouvement de translation progressive de l'Occident à l'Orient et du Sud au Nord, à la suite des migrations chrétiennes

provoquées par les conquêtes et les persécutions musulmanes; mais on ne saurait nier qu'il se soit acclimaté de très-bonne heure dans ces pays sauvages et accidentés, où il a pu, protégé en quelque sorte, par une forteresse naturelle, résister avec assez de succès aux envahissements des langues iraniennes d'une part et des langues arabe, kourde et arménienne de l'autre.

Le néo-syrien semble n'avoir possédé aucun monument écrit jusqu'à ces derniers temps. Le *chaldéen littéral*, demeuré encore de nos jours la langue liturgique des chrétiens de ces pays, a toujours été assez connu pour suffire au petit nombre de relations, nouées avec les autres parties du monde par les peuplades ignorantes et grossières de ces contrées. Les missionnaires protestants éprouvèrent néanmoins, dès leur apparition, le besoin de se mettre en rapport avec les indigènes par l'écriture. C'est à cette nécessité vivement ressentie, que sont dues les tentatives, qui ont abouti définitivement à l'application de l'ancien alphabet chaldéen au dialecte vulgaire. Une imprimerie fondée par leurs soins à Urmia, en Perse, a fourni depuis lors les divers ouvrages, qui ont permis à M. Th. Nœldeke de composer la savante grammaire, dont nous voudrions recommander la lecture aux amis de la philologie sémitique.

Fixer par l'écriture le néo-syrien était certainement une œuvre pleine de difficultés, et il est impossible de ne pas reconnaître que les missionnaires américains n'ont pas toujours réussi à les éviter ou à les vaincre avec un succès complet (p. xxxj, 224, 232, 242, 220, etc.). Il ne faut pas trop s'en étonner. Toute œuvre qui commence procède par tâtonnement, et ce n'est, en règle générale, qu'après bien des essais et des échecs qu'on parvient à se frayer une voie sûre et nettement tracée. Quant à la question qui nous occupe, voici, ce semble, quels étaient les principaux écueils dont il fallait se garder. D'abord l'ancien alphabet chaldéen ne paraissait pas répondre tout à fait aux exigences du dialecte d'Urmia. Cela était d'autant plus évident, que l'exacte valeur des caractères de cet alphabet n'est pas encore parfaitement connue. En effet, la partie de la grammaire araméenne, que les Allemands appellent *Elementarlehre*, laisse beaucoup à désirer, et le travail assez récent de M. Merx ne paraît pas répondre encore à tout ce que la science peut attendre et surtout à tout ce que la facilité de compulser les documents originaux donne droit d'exiger aujourd'hui. C'est, à notre avis une des premières causes de ces variations orthographiques nombreuses, que se sont permises les premiers qui ont voulu écrire le néo-syrien, et dont M. N. se plaint avec raison, en tant d'endroits, quoiqu'elles puissent, dans un cas spécial, ne pas être dénuées de toute utilité. Les missionnaires américains semblent avoir voulu concilier deux choses inconciliables : l'*étymologie* et la *phonétique*. L'étymologie séduit au premier abord. Si on examine cependant la question plus à fond, on ne peut s'empêcher de souscrire à l'observation de M. Nœldeke: « Dans une langue qui n'a, dit-il, aucun passé littéraire, on ne devrait » se préoccuper que d'exprimer très-exactement les sons perçus dans le langage, » sans faire aucune attention à la forme que les mots peuvent avoir eue autrefois. » A quoi sert par ex. d'écrire une voyelle longue là où la prononciation en place » une brève ? Quelle utilité y a-t-il à indiquer une gutturale qu'on n'articule plus

» ou qu'on a remplacée par une articulation différente[1] ? » Le principe phonétique semble donc devoir être préféré à l'étymologie, parce que c'est la représentation réelle des sons d'une langue et la seule base solide des études de philologie comparée.

Il ne faut pas oublier néanmoins, que l'application du principe phonétique ne supprime pas toutes les difficultés, ni toutes les variations orthographiques; car le même mot prononcé par dix personnes différentes ne représente pas le même son à une même oreille, et dix oreilles différentes saisissent différemment le même mot prononcé par une même personne. Si on voulait, et si on pouvait traduire par des signes graphiques toutes ces diverses nuances d'articulations et de sons, on arriverait à constituer une infinité de variantes, qui serait plutôt un embarras qu'un secours. Cela nous conduit à constater ce fait, que l'écriture et la prononciation, malgré l'influence qu'elles exercent réciproquement l'une sur l'autre, sont cependant assez indépendantes l'une de l'autre pour qu'on puisse écrire et prononcer différemment. L'orthographe fixe la forme du langage, au point de vue grammatical et ne subit que de très-lentes variations, lorsqu'elle a été une fois universellement adoptée. Mais dans le cours de leur développement littéraire, tous les idiomes présentent les plus grandes, les plus nombreuses et quelquefois les plus embarrassantes inconséquences. Or, si on examine le dialecte néo-syrien d'Urmia, on trouve dans les divers ouvrages écrits et imprimés, durant ces trente dernières années, les nuances ou variétés orthographiques les plus diverses. M. N. les constate, les rapproche, les compare, les analyse, les critique avec beaucoup de discernement et se plaint quelquefois que les missionnaires américains n'aient pas adopté une méthode plus rigoureuse. Il nous semble qu'il faut être indulgent à leur égard, parce qu'il est impossible d'adopter du premier coup un système d'orthographe uniforme. Nous nous croyons assez dispensés d'accumuler ici les exemples de ces variations orthographiques. Chaque page du livre de M. N. en est remplie.

Ces observations préliminaires finies, nous ne saurions trop rendre hommage à la scrupuleuse exactitude que M. N. apporte à l'examen de chaque question. S'il parle des lettres et des voyelles, il en expose successivement la nature, les sons fondamentaux, les variations qu'elles subissent, accompagnant chacune de ses réflexions de beaucoup, quelques-uns diraient de trop d'exemples, et finit par démontrer que le néo-syrien, comme l'anglais, ne donne pas moins de trois ou quatre intonations différentes à chaque signe alphabétique. C'est néanmoins la partie que l'auteur regarde comme la plus imparfaite dans son livre, parce qu'il n'a pas pu s'assurer par lui-même, sur les lieux, de l'exacte concordance entre les sons et les signes qui les représentent. Quand il examine les parties du discours, il les analyse avec beaucoup de détail, toujours armé d'une critique sûre, rapprochant la langue moderne de la langue ancienne, expliquant les transitions probables de celle-ci à celle-là d'une manière quelquefois extrêmement ingénieuse. On ne peut lire ce travail sans admirer l'érudition et la sagacité qui s'y montrent dans la décom-

1. *Introduction*, page xxix.

position de mots en apparence barbare; mais qu'il ramène, tout bien considéré, à des formes primitives, dont les tronçons mutilés et rapprochés sont souvent méconnaissables pour la plupart des lecteurs. Le verbe est étudié d'une manière neuve et originale. C'est du reste la partie du discours qui demandait un examen plus spécial, parce que c'est là surtout qu'on croit saisir les plus grandes divergences entre le néo-syrien et l'ancien chaldéen. La syntaxe de l'infinitif ou nom d'action mérite aussi d'être signalée comme traitée avec beaucoup de méthode et de soin. Ajoutons enfin que M. N. émet parfois, dans de simples notes, des aperçus dignes d'occuper une place distinguée dans le texte même. Telle est, par ex., l'explication qu'il donne de la disparution de l'ancien aoriste et de l'origine des formes actuelles (p. xxxiv, note 1).

L'ouvrage de M. N., sans être définitif, et il ne saurait l'être dans une langue dont l'orthographe n'est pas encore tout à fait fixée, nous paraît un des travaux les plus consciencieux et les plus laborieusement faits sur cette matière. Aussi comprenons-nous parfaitement tout l'à-propos de cette réflexion faite par l'auteur dans sa préface : « Beaucoup de choses, dit-il, qui, dans la suite de mon expo-
» sition, sembleront au lecteur intelligibles d'elles-mêmes, m'ont coûté de
» longues et de pénibles recherches. Quelque écrivain postérieur, s'appuyant sur
» les résultats que j'ai obtenus, arrivera peut-être à surmonter, sans beaucoup
» de peine, des difficultés que je n'ai pas pu vaincre (p. 1). »

Au lieu de proposer des critiques de détail, dans un article nécessairement très-limité, nous soulèverons une difficulté plus générale, et qui nous paraît devoir intéresser d'autant plus qu'elle touche de près à la thèse soutenue par l'auteur de l'ouvrage que nous examinons. Voici son jugement définitif sur l'idiome qu'il a étudié : « La langue néo-syrienne n'est point, dit-il, une fille de
» la langue syriaque (Introd. xxxv). Il faut la considérer plutôt, comme une fille
» d'un dialecte frère de l'ancienne langue chaldéenne (Introd. xxxvj). »

Ces assertions ne nous paraissent pas démontrées et voici les raisons que nous apporterions pour les infirmer. Nous distinguons quatre éléments dans le néo-syrien. 1° Un élément tout à fait étranger à l'idiome araméen et formé de mots innombrables empruntés au persan, au turc, à l'arabe, etc. 2° Un second élément composé de tous les mots, qui conservent encore aujourd'hui, la forme qu'ils avaient autrefois dans le chaldéen *littéral*. 3° Nous rangeons en troisième lieu toutes les expressions d'origine chaldéenne, qui ont subi divers genres d'altérations, par suite de diverses influences de temps et de lieu. Nous devons faire ici plusieurs observations importantes. Disons d'abord, que, pour apprécier exactement ces déformations, il faudrait comparer entre elles *des choses de même nature*, c'est-à-dire, pour être plus explicite, la prononciation *actuelle* de tel mot, à la prononciation du même mot, *il y a dix siècles*, et non pas la *prononciation actuelle* à l'*orthographe adoptée autrefois*. Si on veut bien se rappeler ce que nous avons dit plus haut, on ne contestera pas la justesse de cette observation. Or, M. N. ne procède pas généralement de cette manière. Nous allons même plus loin, et nous affirmons que, dans l'état présent de la grammaire araméenne, nous ne pouvons pas juger d'une manière définitive, ces transformations. Éclaircissons

notre pensée par un exemple. Les missionnaires américains ont écrit *vir, vid,* les mots qu'on écrivait autrefois *Ḥbîr, Ḥbîd,* parce qu'ils les ont entendu prononcer ainsi, la gutturale *Ḥaïn* ayant complétement disparu *dans la prononciation,* au commencement, comme au milieu des mots (25, 59-64). Mais qu'est-ce qui prouve que ce qu'on écrit aujourd'hui *vir vid,* parce qu'on le prononce ainsi, ne s'écrivait pas autrefois *Ḥbîr, Ḥbîd,* quoiqu'on le prononçât *vir, vid,* ou *vîr vîd?* Je sais bien qu'on peut alléguer l'orthographe ancienne; mais, s'il y a, dans toutes les langues, une époque, où l'orthographe et la prononciation s'accordent parfaitement, cette période n'est pas de longue durée et ces deux choses vont toujours en s'éloignant l'une de l'autre. Non-seulement nous ne connaissons pas, en général, assez la prononciation du chaldéen *littéral;* mais il y a encore de grandes recherches à faire pour l'établir, si tant est qu'on le puisse jamais. M. N. avoue lui-même (p. 29) que les six lettres du B'GaDK'PhaT ne sont pas encore exactement déterminées. Si nous ne connaissons pas tout ce qu'il y aurait à dire sur cette matière, nous savons au moins, que toutes représentent deux sons et quelques-unes même trois, comme le Péh. Or, qui pourrait dire qu'une des deux articulations de G ne correspond pas au son *gi* des Italiens, représenté dans les imprimés néo-syriens par un caractère spécial? Ne pourrions-nous pas faire des remarques analogues sur le B, qui cause tant de variantes orthographiques? Nous nous rappelons avoir lu autrefois dans la grammaire d'Elie de Nisibe et de Bar-zugbi des détails qui, s'ils étaient connus, pourraient jeter quelque jour sur cette question et servir à démontrer que la prononciation du chaldéen littéral n'a pas subi, pour arriver à la langue actuelle, des transformations aussi considérables qu'on pourrait le présumer.

En accordant, du reste, qu'il y a eu des variations dans la prononciation, il est facile de s'en rendre compte, sans faire dériver le néo-syrien d'un dialecte tout différent de ce que nous appelons le *chaldéen littéral,* et on n'a pas de peine à les comprendre, en les comparant aux faits analogues que nous offrent d'autres langues.

Nous plaçons en quatrième lieu un élément, à l'aide duquel M. N. cherche surtout à étayer sa thèse. Voici, en résumé, les phénomènes signalés : disparution presque totale de la distinction des trois *états* (*absolu, construit, emphatique*) et des *genres,* au moins au pluriel, surtout dans les adjectifs; création de quelques désinences nouvelles aux pluriels féminins; évanouissement à peu près complet des formes verbales (*peal, paël, aphel, ethp'el, ethpaal, etthaphal*), à l'exception de l'impératif *peal* et *paël*; annihilation de l'ancienne conjugaison; existence de quelques formes archaïques inconnues au chaldéen *littéral;* apparition de formes nouvelles pour exprimer les modes, les temps, et le passif[1]. Nous ne pouvons pas discuter chacun de ces faits séparément. M. N. n'insiste pas, du reste, sur le plus grand nombre d'entre eux, qui ne prouvent nullement la thèse en question. Peut-on regarder la disparution de la distinction des *états* et des *genres* comme une preuve concluante? évidemment non; car cette dispa-

1. Voir pag. 115, 124, 132, 138, xxxv, 213-214, 215 et suiv., 287-309, etc.

rution n'est pas totale, et là où les *états* et les *genres* sont distingués, sont-ils un *reste* du *chaldéen littéral*, ou bien un *emprunt* fait à cette langue? La seconde hypothèse ne nous paraît guère vraisemblable. La terminaison plurielle féminine *âthê* pour *âthâ* ne fait que démontrer, ainsi que le remarque l'auteur, une influence plus ou moins générale du masculin sur tout le reste. Un des faits les plus embarrassants, allégués par M. N., serait l'existence d'un participe passif analogue à celui du *Pual* hébreu; p. ex. *m'pourriq* = *m'poraq* pour *m'pourraq*. Il faut cependant convenir que, entre *m'pourriq* (*chaldéen vulgaire*) et *m'parraq* (chald. *littéral*), la différence n'est pas si grande que l'*a*, étranglé entre deux consonnes dans le dernier cas, n'ait pu devenir un *ou* dans le précédent (p. xxv, 213-214).

Nous verrions un argument plus sérieux, dans certaines formes adoptées par le verbe, pour exprimer les diverses relations de temps, de mode et de passif. Mais, si on réfléchit plus attentivement, on n'y trouve que des circonlocutions, dont la plupart ne sont pas inconnues au *chaldéen littéral*, quoiqu'elles n'y figurent qu'à l'état d'exception. On trouve dans l'ancienne langue des formes analogues à *pâr'quin*, à *p'riqli*, je finis (215-219); à *poischin mih'ïa*, je suis frappé. M. N., après avoir examiné ces diverses circonlocutions, fait une remarque qui est bien juste et qui n'est pas favorable à son système. « Nous trouvons dans tout cela, » dit-il, ce que nous remarquons, quoique à un moindre degré, dans le vieux » syrien et dans l'arabe, à savoir : une tendance prononcée à remplacer une » détermination exacte par de grandes circonlocutions (weitlaüfigkeit). Aussi » les additions (zusætze) sont-elles si peu essentielles qu'elles peuvent très-faci- » lement disparaître, sans aucun inconvénient. Le seul mode qui se distingue » clairement de l'indicatif est l'impératif..... En somme, il n'y a pas grand » avantage à ce que le néo-syrien possède diverses circonlocutions du même » temps ou du même mode, p. ex. *p'riqlê* = *quam pâriq*; *p'rîquâvin* = *bip'râ-* » *quâvin* = *kê pârquin* = *kê hâvin bip'râquâ, il a fini, je finis* (p. 313). » Il n'y aurait donc pas tant, dans ces formes, une création nouvelle que des transformations, en suite desquelles, ce qui n'était que l'exception dans une langue devient la règle générale dans l'autre.

Pour résumer notre pensée, nous ne contestons pas l'opinion ou la thèse de M. N. dans sa possibilité. Mais les faits ne nous paraissent pas démontrer, d'une manière péremptoire, qu'il faille faire dériver le néo-syrien d'un dialecte frère du *chaldéen littéral*. Nous verrions plutôt dans l'idiome actuel une *déformation graduelle de l'ancien chaldéen*, tel que nous le connaissons par les mss. ou les livres imprimés, mais *déformation qu'accompagne une lente transformation*.

Pour dire un mot de la forme donnée à la grammaire de M. N., nous regrettons de n'y avoir pas trouvé une introduction un peu plus étendue, où l'auteur se serait attaché à recueillir succinctement tous les faits et toutes les observations de nature à intéresser les lecteurs. Des tableaux synoptiques, qui manquent à peu près totalement, auraient été aussi de quelque secours et auraient ajouté un nouveau mérite à un ouvrage très-estimable d'ailleurs.

Nos critiques n'offenseront pas M. Nœldeke qui unit tant de modestie à tant de savoir. Nous joignons volontiers nos félicitations à celles qu'il a déjà reçues.

Sa grammaire est exécutée avec autant de méthode que d'érudition. Nous aurions préféré lire une œuvre du même genre sur le *chaldéen littéral*, où il y a encore beaucoup d'inexploré et d'inexpliqué; mais la grammaire du néo-syrien servira peut-être à résoudre des difficultés embarrassantes, surtout, si les missionnaires et les savants, qui pourront aller plus tard dans ces pays suivent les indications de l'érudit allemand. Nous avons l'espoir que les observations de M. Nœldeke seront favorablement accueillies, que ses vœux seront pris en sérieuse considération, et ses conseils mis en pratique. La science y gagnera.

P. MARTIN.

---

22. — **Sénac de Meilhan et l'intendance du Hainaut et du Cambrésis sous Louis XVI**, par Louis LEGRAND, docteur en droit et docteur ès-lettres, avocat. Paris, Thorin, 1868. In-8°, 486 pages. — Prix : 6 fr.

Dès l'abord, une chose surprend dans ce livre : c'est l'absence de tout index et de tout appareil scientifique. Comment une étude qui se présente sous le titre énoncé ci-dessus, une thèse, si nous ne nous trompons, a-t-elle pu se concevoir dépourvue de moyens de contrôle et d'instruments de recherches? Les pièces historiques qui en forment la base (la plupart sont inédites) ne devaient-elles pas être réunies au moins sous forme d'analyses dans un ordre méthodique, chronologique ou autre. La lecture de l'ouvrage fait voir pourquoi M. Legrand s'est dispensé de ce soin; il cite, au cours de son travail, les sources où il a puisé; il rapporte, même très-souvent *in extenso*, dans le corps de ses récits, les documents qui lui ont servi de guide. Mais la réflexion aurait dû lui venir que cela ne suffit pas; après avoir lu un livre, on peut avoir besoin, longtemps après, d'y recourir. Quant à l'absence de tout index (noms de lieux, noms de personnes, faits principaux, etc.), rien ne supplée à cette lacune et elle nous paraît sans excuse.

C'est d'ailleurs un sujet d'étude heureusement choisi que la thèse de M. Legrand. Parmi les derniers intendants qui ont administré l'ancienne France, Sénac est certainement un des plus remarquables; des diverses provinces, le Hainaut est (avec ou après le Dauphiné, la Provence, la Bretagne, la Franche-Comté et le Parisis) une de celles qui offrent le plus d'objets d'observations historiques pendant les années qui précédèrent la Révolution et dans les jours où elle se fit.

La biographie de Sénac, qui occupe les cent premières pages du livre de M. L., est à proprement parler un morceau distinct plutôt que la préface de l'ouvrage. Elle est à peu près inutile à l'intelligence de ce qui suit et ne prépare point au spectacle des mesures administratives exposées ailleurs. Loin de là! le rôle de Sénac, loué peut-être outre mesure dans la première partie, est au contraire dans la seconde l'objet de critiques très-vives. Le démenti que M. L. se donne ainsi lui-même prouve sa sincérité; mais il déroute le lecteur et semble indiquer qu'un examen plus approfondi aurait permis à M. L. de réviser ses idées, d'en éliminer quelques-unes et de les réduire à une sorte d'unité.

Les matériaux de la *biographie* de Sénac sont, outre ses ouvrages (Mémoires d'Anne de Gonzague, Considérations sur l'esprit et les mœurs, Considérations

sur les richesses et le luxe, l'Émigré, Du gouvernement en France avant la Révolution, etc.), la Correspondance littéraire (Grimm), la Correspondance de Voltaire, les lettres de Mirabeau à Lamarck, celles de madame de Créqui à Senac (authent.), celles de madame du Deffand (Sainte-Aulaire), et quelques mémoires du XVIIIe siècle. M. L. y a joint un certain nombre de renseignements fournis par des correspondants (p. 26, 54, 63, 68, 78, 93) ou puisés soit aux archives de Valenciennes (B. 61, p. 44), soit à celles de Paris (T. 267, Émigrés, p. 47), soit au cabinet des estampes (Bibl. imp. p. 45). Il a fait aussi un judicieux emploi des *Causeries du lundi* (p. 39, 89). Peut-être eût-il dû s'abstenir, faisant œuvre scientifique, de s'appuyer sur l'autorité du dictionnaire Chéruel (p. 18) et de réfuter M. de Lescure (p. 10).

A l'instar des biographes, M. L. admire beaucoup l'homme dont il a écrit la vie. Certes personne ne le blâmera de louer Sénac aux dépens du *plat compilateur* Soulavie (p. 77). Mais quand il le compare à Pascal, à Vauvenargues, et qu'il le met au-dessus de Duclos (p. 56), il commet péché d'enthousiasme. Entre ces hommes-là et Meilhan, il y a place pour bien des écrivains distingués. Les réflexions de M. L. ne se recommandent d'ailleurs point par une grande originalité; elles sont souvent faibles et tournent aisément au lieu commun. Citons à titre d'exemple cette naïve pensée : « Quel malheur qu'elle (la société » du XVIIIe siècle) n'ait pas su être plus retenue et qu'elle ait tant fait contre » l'autel et le foyer! Car enfin on ne peut fonder une patrie honnête et forte » que sur de viriles convictions et des mœurs sévères » (p. 20).

Il est aussi superflu qu'il serait long de résumer ici, même dans les plus étroites limites, la vie administrative et littéraire de Sénac de Meilhan. Un trait recueilli par M. L. dans Craufurd nous paraît toutefois mériter une mention particulière. « Parmi les différents matériaux remis à Sénac pour composer l'histoire de » Russie, j'ai vu, dit Craufurd, une cinquantaine de pages *in-folio* écrites entiè- » rement de la main de Catherine II » (p. 84). Ce souvenir n'est pas dénué d'intérêt pour la solution des questions d'authenticité que soulève la publication des Mémoires de l'impératrice de Russie (Herzen).

La seconde partie de l'ouvrage de M. L. comprend elle-même deux études distinctes, relatives l'une au Cambrésis, l'autre au Hainaut. Dans chacune d'elles est successivement exposée l'organisation du pays antérieur à l'administration de Sénac, l'amélioration apportée par ses soins à cette situation, puis la création des assemblées provinciales (1787), celle des assemblées *consultative* et *provisoire* du Hainaut (1787), des *États* du Hainaut (1788-1789), enfin la suite des opérations électorales et des débats politiques qui précédèrent la réunion des États généraux. L'analyse des vœux des trois ordres, l'examen des prétentions et des doléances particulières de la ville de Valenciennes, et un coup d'œil sur les derniers jours de l'ancien régime dans le Hainaut et le Cambrésis, forment la conclusion du volume.

Les sources sont pour la seconde partie du travail de M. L., comme pour la première : 1° les œuvres de Sénac, 2° les archives publiques ou privées (*Paris*, collection dite de Camus, ancienne cote B III, 19, 41, 128, 152, et fonds des

Généralités, H, 730-35; *Saint-Amand*, AA, 8; *Lille* et *Quesnoy*, sans indication; *Valenciennes*, Bibl. ms. 585, 663, 664, Archives, B 51 et 61, D 647-649, F 7, G 283, 1599, H 60), 3° les communications orales ou écrites de personnes encore vivantes (p. 120, 141, 184, 286, 368, 433), 4° certains mémoires et des correspondances. L'auteur a tenu compte dans une sage mesure de l'essai de M. Chassin (Génie de la Révolution) et des publications de M. Antonin Proust (Archives de l'Ouest, p. 313-315). Ses recherches sont donc très-sérieuses et doivent être regardées comme complètes. Il a même pour un point recouru aux Archives du ministère de la guerre (p. 145). Ce n'est pas sans quelque effort, à cause de l'incurie critiquée plus haut, que nous en rassemblons les preuves sous les yeux du lecteur.

Un livre tel que celui de M. L. embrasse trop de détails pour nous permettre d'en présenter l'analyse. Nous voudrions dire seulement quelques mots sur les lumières qu'il apporte à l'étude, encore embryonnaire [1], de l'administration des intendants, et sur certains points de l'histoire générale ou locale au XVIII° siècle.

M. d'Arbois de Jubainville définit les intendants « des administrateurs [2] ». Leurs fonctions, ajoute-t-il, différaient essentiellement de celles du *præses* romain, du comte mérovingien et du bailli, en ce que ceux-ci réunissaient entre leurs mains deux ou trois pouvoirs, tandis que les autres n'eurent qu'exceptionnellement des attributions judiciaires et militaires. La séparation des diverses autorités qui composent la puissance sociale fut donc consacrée, d'après M. d'Arbois, et définitivement introduite dans la constitution monarchique par la création des intendants. Il les regarde comme les protecteurs actifs et désintéressés des populations.

Cette appréciation est conforme à celle de Sénac de Meilhan. Dans une page où il expose le rôle de ces magistrats, il dit : « Leur autorité était un frein [3] » opposé aux entreprises du pouvoir judiciaire et aux abus du pouvoir militaire » confié aux commandants de troupes » (p. 102). Tel est bien en effet l'objet que Richelieu s'était proposé d'atteindre. Mais tel ne paraît pas avoir été le jugement de nos pères, au moins dans le Hainaut et le Cambrésis.

A Valenciennes, en 1789, on demande énergiquement la suppression des intendants, « qui sont des espèces de despotes épars dans les provinces » (p. 433). Ils avaient, disait-on, accru démesurément leurs pouvoirs au moyen d'abus sans nombre; en matière d'impôts, au moyen de la capitation qui était

---

1. 2. Voy. l'Introduction de M. d'Arbois de Jubainville à l'Inventaire des archives de l'Aube (notamment p. 9 et 10).

3. Sénac est encore plus explicite dans une page où, faisant, il est vrai, son propre éloge, il dit des intendants au XVIII° siècle : « On trouverait dans la correspondance de » la plupart de ces magistrats des plaidoyers éloquents *en faveur des peuples*, étayés de » connaissances de détails qui manquaient aux Parlements. » En revanche, il reproche à ceux du temps de Colbert d'avoir été les agents complaisants de *la plus odieuse fiscalité* et du *plus barbare despotisme* (p. 147). Et il signale à l'appui la correspondance de ce ministre. Au moment où se publie cette correspondance, l'opinion de Sénac est peut-être bonne à rappeler.

arrivée dans la répartition à excéder la demande du Roi, partant à placer l'agent du Souverain au-dessus de son maître (p. 434); en matière militaire, au moyen du rachat arbitraire des corvées qui faisait retomber sur quelques-uns les charges de tout le monde (p. 436); en matière d'administration, au moyen de l'absorption de la gérance municipale (p. 435); en matière judiciaire enfin, au moyen d'empiètements consacrés par des arrêtés du Conseil (p. 435).

Véritable émanation du Conseil d'État, d'où ils sortaient presque tous et où ils rentraient souvent, les intendants représentaient en effet particulièrement ce corps. Bien qu'ils fussent subordonnés aux divers Secrétaires d'État, surtout au contrôleur général, ils ne se rattachaient pas par un lien uniforme à un département ministériel. Un assez grand nombre d'entre eux (c'était le cas de Meilhan) dépendaient du ministre de la guerre. Leur tendance devait donc être de faire prévaloir l'esprit qui dominait au sein du Conseil : haine des libertés provinciales, locales et individuelles, engouement pour le régime protecteur à outrance. Et phénomène digne d'attention! lorsque le courant contraire pénètre dans les régions supérieures de l'autorité centrale, ils engagent contre elle une lutte sourde, passive; ils accumulent contre les intentions libérales du Ministère et du Roi des difficultés imaginaires; ils défendent pied à pied le terrain du despotisme administratif; après la réunion des États généraux, ils quittent[1] presque tous leurs postes (p. 469), sans attendre les décisions de l'Assemblée : semblables à des joueurs qui jugent la partie perdue.

Tel est le spectacle que présente l'administration de Sénac de Meilhan à Valenciennes.

S'agit-il d'accroître le droit de contrôle des États du Cambrésis sur l'établissement et le vote des impositions (1777), Sénac jette un cri d'alarme. Cambrai, dit-il, n'est pas véritablement pays d'États. La mesure projetée est une révolution qui investira l'archevêque de la puissance souveraine (p. 157 et 160). Le roi passe outre, et en fait son autorité ne souffre aucune atteinte (p. 158). Battu, l'intendant se rejette dans les petites tracasseries; il envoie directement aux Communautés les états budgétaires qui doivent préalablement passer sous les yeux de l'Assemblée (1779); il lui écrit sous une désignation qui l'amoindrit. Il faut que les États réclament (p. 174). La ville de Valenciennes entre-t-elle dans une lutte peu raisonnable avec l'Assemblée provisoire du Hainaut, Sénac soutient ses prétentions (p. 193, 204). Vaincu encore, il se rabat sur l'obligation de défendre les attributions de son emploi (p. 211). Il exploite dans le même sens le conflit du Parlement de Flandres et des États du Cambrésis au sujet de la juridiction d'appel en matière de répartition (p. 172). Contraint de subir l'établissement des États du Hainaut, il s'efforce d'entraver leurs travaux; il leur oppose les rivalités du Parlement et des villes (p. 250, 254). A bout d'expédients, il propose enfin au ministère d'altérer les procès-verbaux, de supprimer

1. Leur position avait été rendue fort difficile, au moins dans les pays frontières, M. L. le reconnaît, par une fausse mesure de Necker, qui, en prohibant l'exportation des grains, avait tué le crédit et arrêté le recouvrement des impôts (p. 463-465).

les passages qui auraient pour conséquence « de mettre sous les yeux du dernier » contribuable l'énumération et l'ensemble des impositions », notion, ajoute-t-il, éminemment dangereuse (p. 251). « Perverti par l'usage d'un pouvoir sans con- » trôle, » observe M. L., il courait ainsi au devant d'un échec que lui infligea la loyauté du Roi (p. 252). La conception de ce subterfuge sied d'ailleurs bien à l'esprit railleur de l'homme qui, dans un discours d'apparat, avait émis cette théorie moqueuse : toutes les concessions de nos rois sont nées des besoins du fisc (p. 214).

Pris à ses propres piéges, l'intendant qui avait éveillé contre la province la jalousie de la ville principale, reçut à son tour les assauts du corps privilégié de Valenciennes (p. 287-291). Cette fois il obtint gain de cause; mieux que personne il connaissait, à l'usage, le défaut de la place. Dans une circonstance plus importante, et à diverses reprises, ses manœuvres furent moins habiles ou moins heureuses. Au duc de Croy, que les États du Hainaut avaient choisi pour président, et dont Sénac redoutait l'influence non moins que celle de l'archevêque de Cambrai, l'intendant fit une guerre aussi infatigable que ténébreuse. Après avoir inutilement fait surgir la candidature rivale du comte de La Marck, stratagème déjoué par le duc avec beaucoup de noblesse (p. 270), il contrecarra ouvertement ou en secret la plupart des projets et des idées du président des États. La correspondance administrative dépouillée par M. L. prouve que l'effet de ces tentatives fut mauvais pour Sénac auprès des ministres. Loin de prendre créance à ses rapports, les bureaux consultaient Croy. « M. l'intendant, y » écrivait-on au duc, paraît n'avoir en ces matières que des notions incertaines » (p. 270), ou « Il faut que M. l'intendant ignore la constitution du Languedoc » pour avoir avancé... » (p. 268). Et comme l'intendant se prévalait d'une certaine agitation des esprits pour ajourner, sinon empêcher l'ouverture des États, il s'attirait cette réponse de Necker : « Hé! monsieur, pourquoi les » Assemblées seraient-elles plus dangereuses chez vous qu'ailleurs? S'il y a des » inquiétudes, employez votre zèle à les calmer » (p. 291). Tout cela n'empêchait pas Sénac d'adresser en public les compliments les plus flatteurs au duc de Croy sur son désintéressement, ses lumières et ses vertus; et ces témoignages ne l'empêchèrent pas davantage de reprocher plus tard (dans l'*Émigré*) à ce malheureux prince d'avoir fait le démagogue (p. 224): commune et ordinaire loyauté des hommes politiques qui excite la naïve indignation de M. Legrand.

Au point de vue des intérêts locaux, Sénac de Meilhan exécuta certaines entreprises qui lui valurent la reconnaissance de ses administrés (notamment ouverture ou achèvement de canal, construction ou réparation de casernes, liquidation des dettes municipales, etc. Voy. chap. II, p. 127). Accusé plus tard indirectement à propos d'un de ces travaux, il n'eut pas de peine à se justifier (p. 393).

Parmi les traits incidemment recueillis par M. L. quelques-uns nous paraissent utiles à signaler.

En vertu d'un arrêt du Conseil du 4 novembre 1780, et malgré les observations de Sénac, les communaux du Cambrésis furent partagés entre les habi-

tants par feux, prélèvement du tiers préalablement fait au profit des seigneurs et de la portion nécessaire à l'extinction des dettes. Les lots non mis en culture par les détenteurs au bout de trois ans devaient rentrer dans la communauté. Ils passaient par ordre d'ancienneté à une nouvelle famille, à mesure des extinctions (p. 179, 180). C'était une véritable loi agraire, suivant la judicieuse remarque de M. L., avec l'aggravation d'un profit choquant pour la noblesse, qui échangeait de maigres cens contre un plein droit de propriété.

D'après les évaluations de Sénac, les possessions des gens de main-morte étaient dans le Cambrésis, à la veille de la Révolution, dans la proportion de 14 sur 17. Il estimait leurs revenus à six millions au moins. Ceux du Roi et du duc d'Orléans y montaient à 500,000 livres (p. 309).

La qualité de seigneur terrien était requise pour figurer dans l'ordre de la noblesse aux États, mais non celle de français (p. 296), de sorte que trois gentilshommes belges prirent part aux opérations électorales du bailliage d'Avesnes et même à la rédaction du cahier (p. 338).

Dans le bailliage du Quesnoy, il y eut le 15 avril 1789 une scène d'épanchement entre les trois ordres, au milieu de laquelle la noblesse déclara par l'organe de son président, le duc de Croy, renoncer à tous ses priviléges pécuniaires, sorte de répétition des attendrissements du 4 août (p. 352, 353). Les réguliers, unis au haut clergé, protestèrent dans le même bailliage contre les dispositions du réglement, qui donnait sur eux aux curés une supériorité numérique, hors de proportion avec les contributions (p. 354, 355). Ces plaintes, qui se produisirent également à Avesnes (p. 356), furent, on le sait, à peu près générales dans toute la France. Il est certain que les curés ont eu un rôle décisif dans la Révolution, en entraînant leur ordre du côté du tiers-état.

Un article des doléances particulières nous apprend un détail curieux au sujet de l'organisation de la poste. Une lettre payait six sous de Valenciennes à Paris, et sept sous six deniers de Paris à Valenciennes (p. 436). Le trajet sans doute n'était pas plus onéreux dans un sens que dans l'autre. Faut-il voir sous cette anomalie la trace d'établissements postérieurs l'un à l'autre, ayant pu recevoir en conséquence des tarifs différents?

Les mêmes doléances réclament la suppression des octrois de toutes les villes (p. 437).

Il nous reste à formuler quelques critiques.

De quelque province de France qu'il s'agisse, la difficulté est grande d'exposer avec clarté, justesse et précision les vœux des trois ordres en 1789. La plupart d'entre eux ont usé de l'indépendance absolue qui leur appartenait; ils ont procédé à leur guise dans la rédaction de leurs cahiers. Les analyser tels qu'ils se présentent est une méthode peu favorable aux études. C'est celle qu'a suivie M. L.; il s'est condamné ainsi à des redites nombreuses. En outre, il ne donne de cette façon aucun point de repère, d'où beaucoup de tâtonnements et d'incertitudes dans les recherches. Aussi s'est-il vu obligé de rejeter lui-même en bloc comme fastidieuses certaines doléances (p. 420). En formant de grandes divisions de matières, en ouvrant par exemple des chapitres intitulés : finances,

guerre, religion, justice, etc., M. L. eût été plus net et plus instructif. Il en avait le modèle tout tracé sous les yeux dans le cahier de Valenciennes, qui est conçu sur le plan recommandé par nous, et dont l'examen fort bien fait par M. L. (p. 421) échappe exceptionnellement à nos reproches.

M. L. a joint aux doléances générales celles qu'envoyèrent six cultivateurs d'Onnaing en juin 1789 « du fond de leurs chaumières ». Ces vœux, qui se rapportent surtout à la culture des champs, émettent au nombre de leurs *desiderata* la prétention que chaque agriculteur soit réduit à la portion de terre qu'il peut personnellement exploiter (p. 445). C'est la loi du maximum agraire proclamée par de braves gens qui se croyaient très-ingénieux, paraissent fort honnêtes, et arrivent du premier bond, suivant l'expression de M. L., « au communisme le plus effréné. » Mais cette erreur, qui provient de l'ignorance générale parmi les populations rurales, alors comme aujourd'hui, dans les matières économiques, est beaucoup plus fréquente dans les cahiers que ne le pense M. L. Les vœux de paysans sont également bien moins rares qu'il le présume (p. 444). Ils nous sont parvenus presque au complet pour la Provence notamment et les villages qui composent le département de la Seine et en partie ceux de Seine-et-Oise et Seine-et-Marne. Le livre de M. Chassin aurait pu éclairer là dessus M. Legrand.

Enfin l'auteur, dont le jugement ne manque ni de fermeté ni de précision, se laisse trop souvent aller à des pensées maladroites par la forme ou le fond. Quand parlant de la séparation nécessaire de l'Église et de l'État, il ajoute que « l'Église est faite pour rester vierge », l'expression paraît forte (p. 412). Il en va de même de « la finasserie insidieuse des avocats » qu'il reproche ailleurs à certaines gens (p. 350). Le ton politique est naïvement déclamatoire : « Comme » le contrôle de la publicité, s'écrie M. L., inspire tout de suite de la pudeur » aux gouvernants ! » (p. 215 et surtout les Conclusions). De ces remarques, il résulte ou que l'auteur est encore jeune ou qu'il a écrit un peu vite, ce qui dans l'un et l'autre cas n'est que péché véniel.

En revanche et en somme il a composé un ouvrage substantiel et véritablement utile. Avec un peu plus d'expérience, il lui eût facilement imprimé un caractère tout à fait scientifique. Bien supérieur en cela à des études incomplètes et hâtives telles que celles de M. de Lavergne, dont il relève en se jouant les erreurs (p. 154, 192), le travail de M. L. doit être placé à côté de celui de M. de Tocqueville (*L'ancien régime et la Révolution*). Par une sorte de divination, où il faut bien reconnaître l'éclair du génie, ce grand penseur a nettement dépeint l'état de nos provinces à la veille de la Révolution, tel que l'étude des documents l'a fait voir à M. L. pour le Hainaut et le Cambrésis, et à nous-même pour toute la France. M. L. exprime en excellents termes l'admiration que lui inspire la sagacité de M. de Tocqueville (Avant-Propos). Qu'il nous soit permis de joindre notre voix à la sienne. Nous recommandons aux historiens le spectacle de ces luttes incessantes de ville à ville, de magistrat à magistrat (nul pays, il est vrai, ne fut plus fécond en querelles de ce genre que ceux dont

M. L. a décrit l'organisation), qui épuisent[1] sans but, sans résultat, les cœurs et les intelligences; de toutes ces rivalités de clocher, en un mot (p. 309), en vertu desquelles, sans souci du bien public, il faut qu'Avesnes, Le Quesnoy, soient les égaux de Valenciennes, que Valenciennes l'emporte sur le Hainaut, que l'Intendance domine les États, que Sénac passe avant Croy, qu'un conseiller de bailliage soit désigné député comme ayant l'*accessit* (historique, p. 341). Au fond, le livre de M. L. n'est que le récit authentique d'une guerre administrative acharnée.

H. LOT.

VARIÉTÉS.

Les autographes de Madame de Maintenon.

Au mois de janvier 1868, la *Revue critique* annonçait les doutes qui s'étaient produits à propos des autographes, appartenant alors à M. le duc de Cambacérès, dont s'était servi M. Lavallée pour composer le quatrième volume de sa *Correspondance générale de Madame de Maintenon*.

« M. Lavallée, disions-nous, ayant exprimé au commencement de sa publi-
» cation le regret d'avoir à publier une partie de cette correspondance d'après
» le texte altéré par La Beaumelle sans pouvoir consulter les originaux, appa-
» remment perdus, son vœu à peine exprimé fut, paraît-il, entendu, » et un adroit faussaire (c'était l'avis de M. Grimblot) fabriqua ces autographes pour la circonstance. Il nous sera bien permis de faire remarquer ce *paraît-il* et de dire que nous avions craint de nous engager entièrement. Nous ne voulons pas dissimuler toutefois qu'un certain empressement nous portait à accueillir avec une curiosité approbatrice de telles enquêtes, et cela s'explique. Ce sont nos ennemis déclarés, ces entrepreneurs de faux et de mensonges qui infectent le champ de l'histoire, et ils sauront du moins que la critique est désormais, à leur endroit, tout attentive et éveillée. Nous avons annoncé avec empressement les doutes relatifs à la correspondance de Madame de Maintenon; nous avons même qualifié d'*exacte* la brochure de M. Grimblot, parce qu'elle s'appuyait exactement en effet sur les seuls documents qui fussent dans le domaine public, sur les lettres que M. Lavallée publiait comme identiques aux documents originaux. S'il en était ainsi, assurément ces documents ne pouvaient pas être authentiques.

Depuis, les autographes en question, que possède aujourd'hui l'archive du château de Mouchy, nous ont été montrés. Ce sont trois in-folio reliés certainement au XVIIIe siècle. Sur chaque feuillet, évidé intérieurement, chaque lettre repose, collée par l'extrémité de ses marges. Nous n'avons nulle tentation de dépasser les limites de notre compétence en discutant l'âge du papier, de l'encre, etc. Cette sorte d'enquête, souvent importante, il est vrai, quelquefois

---

1. En quarante ans la population de Valenciennes diminua d'un tiers. De 30,000 habitants qu'elle avait en 1740, cette ville était tombée en 1780 à 20,000 (p. 131).

décisive, est ici parfaitement superflue. Outre que le premier aspect, les tranches dorées, l'entière ressemblance de l'écriture avec les originaux les plus autorisés de nos dépôts publics, sont ici à l'unisson, nous rappellerons simplement que la thèse de la critique a été que ces autographes avaient été fabriqués pour répondre au vœu de M. Lavallée, c'est-à-dire il n'y a pas plus de quatre ou cinq ans. Or, avant de passer, tout récemment, dans l'archive du château de Mouchy, ces manuscrits appartenaient à M. le duc de Cambacérès, qui les tenait de son oncle l'archichancelier, lequel les avait achetés pendant la Révolution, probablement à la suite du pillage de l'hôtel de Noailles : leur retour dans la famille de Noailles est une sorte de restitution toute délicate. Cette provenance, que nul ne contestera, suffit déjà à notre thèse adverse. Tant pis pour ceux qui ne comprennent pas que, dans cette occasion, comme dans une occasion précédente, la simple vue du raisonnement logique vaut les lunettes de la menue expertise.

Maintenant comment s'explique l'erreur de la critique? De la façon la plus naturelle. Ces lettres de Madame de Maintenon, parfaitement autographes, ne sont pas datées en général, ou ne sont datées que très-incomplétement : les millésimes surtout manquent presque toujours. Il y a bien, sur les manuscrits, des chiffres d'années, mais ajoutés après coup et d'une main visiblement plus moderne. M. Lavallée a eu le très-grand tort d'insérer ces dates entières dans son édition, quelquefois en les modifiant, mais sans avertir jamais ni d'aucune façon qu'elles ne font pas partie des textes originaux. Ces dates sont fort souvent erronées; de là les objections très-fondées que suscite l'étude de la correspondance telle qu'elle a été en dernier lieu publiée.

Habent sua fata libelli. Nous souhaitons que les trois volumes du château de Mouchy n'aient plus d'aventures à subir. Voici en tout cas à quels signes on les reconnaîtrait. Ils sont reliés en pleine basane fauve, aux tranches rouges, avec ce titre au dos : *Recueil de lettres.*

Le premier volume contient 155 lettres, au comte d'Ayen, puis duc de Noailles, et 312 feuillets. — Le second a 179 lettres et 264 feuillets. Il offre au feuillet 5 ce titre peu juste : *Lettres générales* (*sic*); suivent des *Lettres à M. l'Evesque comte de Chaalons*, puis des *Lettres à Mgr. l'archevesque de Paris*, ce qui équivaut à dire que toutes les lettres contenues dans ce volume sont adressées au cardinal de Noailles, d'abord évêque de Châlons, puis archevêque de Paris. Il y a seulement, au milieu de ces documents tous émanés de Madame de Maintenon, une lettre, en minute non signée, du cardinal de Noailles à elle adressée. C'est dans ce second volume, au revers du feuillet 74, que se trouve le chiffre destiné à cette correspondance. La Beaumelle non-seulement s'en est servi dans ses transformations habituelles, mais il l'a transcrit à part et tout entier, fort exactement, page 27 du quatrième volume de ses *Lettres de Madame de Maintenon, Nouvelle édition*, 1758, in-12. Ce même chiffre, M. Lavallée, qui l'avait dans la Beaumelle, qui le retrouvait dans ce volume autographe, l'a méconnu au point de supprimer dans son édition ces signes, pour lui inintelligibles, ou bien, s'il les laissait subsister, de mettre en note : « Je n'ai nul moyen de traduire. » — Le

troisième volume enfin comprend 125 lettres et 299 feuillets, plus le premier feuillet qui est blanc et non paginé; ne méprisons pas, en pareilles enquêtes, les pages blanches : on sait trop de quel prix elles sont, ces feuilles d'ancien papier. Au premier feuillet on lit ces mots : *Lettres sur l'archevesché de Paris*. Au feuillet 42 : *Lettres sur le quiétisme à l'Ev. de Chalons*. Au verso du feuillet 217 est une lettre de Louis XIV à Pontchartrain, de Fontainebleau, 5 octobre 1707.

Au feuillet 244 commence une série intitulée : *Lettres concernant M. l'Evesque de Chartres;* au 178 : *Affaires du Jansénisme et du Port-Royal;* au 235 : *Lettres sur le livre du P. Quesnel;* au 244 : *Lettres concernant M. l'Ev. de Chartres et autres diverses.*

Il y a beaucoup de preuves que La Beaumelle a eu communication de ces papiers. Par exemple, une lettre datée du 24 septembre, adressée au cardinal de Noailles, et placée dans le troisième volume manuscrit au feuillet 205, offre, après la cinquième ligne, trois lignes biffées, puis surchargées, comme pour les rendre absolument illisibles, par des traits affectant la forme tantôt de chiffres et tantôt de lettres. Or La Beaumelle a bien soin, à la page 284 du même quatrième volume de ses *Lettres* que nous avons déjà cité, de noter ces « trois lignes rayées, » ce qui ne l'empêche pas ensuite de reproduire le document avec ses altérations accoutumées. Heureux le lecteur et l'historien quand il ne va jusqu'à inventer de toutes pièces des séries de lettres qui faussent entièrement l'histoire; M. Lavallée a rendu un grand service en démontrant ces falsifications.

Ce n'est pas ici notre sujet de montrer quel système a suivi La Beaumelle dans sa double publication des *Mémoires sur Madame de Maintenon* et des *Lettres*. Une seule chose nous importait; c'était de constater que les autographes sur lesquels a été composé le quatrième volume de la *Correspondance générale* publiée par M. Lavallée sont parfaitement authentiques, qu'assurément ils n'ont pas été fabriqués pour la circonstance, mais qu'en général on ne doit compter pour rien les dates, surtout les millésimes reproduits dans le volume du nouvel éditeur. Ces indications, dans le plus grand nombre de cas, n'émanent pas de Madame de Maintenon. Cela dit, et cette courte démonstration une fois donnée, toutes les objections contre la valeur des documents tombent à l'instant. Il reste au compte de l'éditeur, M. Lavallée, un reproche et un hommage. On regrette que la fatigue ou la maladie lui ait fait publier imparfaitement ce quatrième volume, où les dates sont si fâcheuses et le texte même quelquefois peu scrupuleusement rendu; mais on se confirme à reconnaître qu'il ne s'est pas laissé abuser, dans le cours d'un travail si long et si épineux, par des documents apocryphes; le premier au contraire il a démontré toutes les contrefaçons de La Beaumelle, et il a de la sorte rendu un service éminent aux études historiques.

A. GEFFROY.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 7 — 13 Février — 1869

Sommaire : 23. Nœldeke, la Littérature de l'Ancien Testament. — 24. Martha, le Poème de Lucrèce. — 25. Amiel, le Drapeau bourguignon de l'arsenal de Soleure. — 26. De Cherrier, Histoire de Charles VIII. — 27. Lanfrey, Histoire de Napoléon Ier, tome III.

23. — **Die altestamentliche Literatur** in einer Reihe von Aufsætzen dargestellt, von Theod. Nœldeke. Leipzig, 1868. In-8°, vij-270 p. — Prix : 5 fr. 35.

Ce volume est une collection d'articles publiés d'abord dans les *Grenzboten*. Le succès qu'ils eurent dans cette Revue fut considérable; l'auteur fut invité à les réunir, et il a pu se rendre d'autant plus facilement à ce vœu que, en réalité, ils présentent, dans leur ensemble, un tableau, succinct, il est vrai, mais complet, de la littérature du peuple d'Israël, antérieure à l'ère chrétienne.

Ce livre s'adresse au public lettré en général, et non pas seulement, comme les ouvrages connus en Allemagne sous le titre d'Introduction à l'Écriture sainte, aux personnes qui, par profession, se consacrent aux études théologiques. M. Nœldecke a dû par conséquence lui donner une forme littéraire, dont ceux-ci n'ont pas besoin, et en bannir tout l'appareil d'érudition qui est au contraire une partie essentielle des introductions. Mais le fond et l'esprit n'en sont pas moins scientifiques. Il n'est pas une seule des grandes questions qui n'y soit traitée avec une parfaite connaissance du sujet et avec une remarquable profondeur, comme on pouvait d'ailleurs l'attendre d'un des orientalistes les plus distingués de notre temps. Les lecteurs laïques y trouveront tout ce qu'il leur est nécessaire de savoir de cette ancienne littérature pour s'en faire une idée exacte, et les érudits et les théologiens de profession ne le liront pas sans intérêt, ni, il est permis de le croire, sans profit; car cet ouvrage est sans doute en un certain sens un résumé des travaux antérieurs de la critique biblique; mais il n'en est pas moins le résultat des recherches propres et personnelles d'un homme compétent en ce genre d'études.

Le cadre que s'est tracé M. Nœldeke n'embrasse pas seulement les livres contenus dans le canon juif. Il y a fait entrer, et avec raison, tous les autres écrits qui nous restent de l'ancienne littérature du peuple d'Israël. Il a eu par conséquent à tracer également l'histoire critique des apocryphes de l'Ancien Testament, ou, comme on les appelle dans l'Église catholique, des deutérocanoniques; livres dont les uns ont été composés en grec et dont les autres ne nous sont parvenus que dans des traductions en cette langue. Il n'a pas négligé de dire, en passant, quelques mots de certains pseudépigraphes qui ne sont pas sans intérêt, entre autres du livre d'Hénoch et du petit recueil de poésies connues sous le nom de psaumes de Salomon. Il a même consacré un article, et ce n'est

pas le moins curieux, à la lettre dans laquelle le Pseudo-Aristée rapporte la légende de l'origine de la version des Septante.

L'article relatif aux Prophètes est insuffisant en ce sens qu'il ne traite que du rôle et du caractère des prophètes en général, sans entrer dans l'examen des écrits de chacun d'eux en particulier. L'auteur reconnaît lui-même qu'il y a là une lacune; mais il espère la faire disparaître dans une prochaine édition. Tous les autres articles me paraissent excellents, eu égard au but que s'est proposé M. Nœldeke. On peut, sur bien des points de détail, ne pas être entièrement de son avis, et voir les choses sous un jour un peu différent. Mais en somme cet ouvrage est de nature à donner au grand public pour lequel il a été fait, une idée satisfaisante de la critique historique appliquée à la Bible, et, ce qui est peut-être le plus important, de ses procédés de discussion et de la méthode qu'elle emploie.

Michel NICOLAS.

---

24. — **Le Poème de Lucrèce**, morale, religion, science. Par C. MARTHA, professeur suppléant à la Faculté des lettres de Paris. Paris, Hachette, 1869.—Prix: 7 fr. 50.

Le travail publié par M. Martha sur le poème de Lucrèce n'a pas été entrepris au point de vue philologique ni au point de vue littéraire : M. M. n'a étudié ce monument de l'épicurisme romain qu'au point de vue de la morale. Il s'est demandé (p. xij) comment Lucrèce a prétendu trouver le repos et la paix dans la moins consolante des doctrines, dans la négation de la Providence divine et de l'immortalité de l'âme. L'étude de cette question est d'ailleurs des plus intéressantes pour l'histoire des idées morales, qui n'est pas toute la science morale, mais qui en est une partie essentielle. Il n'est pas indifférent pour le moraliste de constater comment, dans tous les temps et dans tous les pays où la conduite de la vie a été l'objet de la réflexion philosophique, on est arrivé aux mêmes conclusions en partant des principes les plus opposés.

Dans le premier chapitre M. M. développe avec beaucoup de finesse et de justesse ce que l'épicurisme devait avoir de séduisant pour un grand nombre d'âmes dans le monde grec des successeurs d'Alexandre et dans la société romaine de la fin de l'empire. Il réfute très-bien (p. 20) l'assertion hasardée de Montesquieu, à la suite de qui on a souvent répété que c'est la secte d'Épicure qui corrompit Rome. On se trompe presque toujours quand on n'assigne qu'une seule cause ou même quand on cherche à démêler les causes de l'ensemble prodigieusement complexe de faits qui constitue l'état intellectuel ou moral d'une société entière. L'enchaînement de ces faits eux-mêmes est déjà très-difficile à établir exactement. Ainsi on peut contester à M. M. que les doctrines de Platon et d'Aristote ne trouvassent pas d'adhérents au temps d'Épicure, parce qu'elles n'étaient plus à la portée de l'*abaissement et de l'indolence* générale (p. 2). Les mêmes temps sont la grande époque des mathématiques et de l'astronomie grecques. Il est du reste très-vrai que l'épicurisme est une doctrine absolument dépourvue d'élévation et de vigueur : elle est désolante de platitude. Mais cette platitude ne tenait pas entièrement au fond même des idées : elle n'est imputable

qu'à la personne du maître, qui paraît avoir été un fort honnête homme, un homme de bon sens, mais le contraire d'une âme généreuse et d'un esprit supérieur. Ce qui le prouve c'est que les mêmes doctrines, professées par un poète qui avait l'âme grande et passionnée, ont pris tout autrement de force, de fierté et de grandeur.

C'est ce que M. M. a très-bien mis en jour dans tout son livre. Il fait comprendre et même il fait voir et il fait sentir que Lucrèce ne s'est pas proposé d'autre objet que de rendre la paix à l'âme en l'affranchissant de la crainte des dieux et de celle de la mort. Car, pour Lucrèce comme pour Épicure, la physique n'a pas d'autre but que de rendre l'homme heureux, c'est-à-dire parfaitement calme. Épicure condamnait même toute recherche scientifique qui ne tendait pas directement à ce résultat (Diogène de Laërce, 78-79). Pascal après sa conversion pensait de même des mathématiques et de la physique « que c'estoit une » des preuves de la bassesse où l'homme a été réduit par le péché, de ce qu'il » pouvoit s'attacher avec ardeur à la recherche de ces choses qui ne peuvent de » rien contribuer à le rendre heureux; et il avoit accoutumé de dire sur ce sujet » que toutes ces sciences ne le consoleroient point dans le temps de l'affliction; » mais que la science des veritez chrétiennes le consoleroit en tout temps et de » l'affliction et de l'ignorance de ces sciences (Préface des *traitez de l'équilibre* » *des liqueurs et de la pesanteur de la masse de l'air,* 1663). » M. M. montre que l'épicurisme était pour Lucrèce ce que le christianisme était pour Pascal, une foi religieuse où il trouvait la consolation et la paix. Il explique très-bien comment la négation de la providence et de l'autre vie devait être un repos et un rafraîchissement pour l'âme, quand on était en face d'un culte sans moralité, et à Rome particulièrement bas et superstitieux, quand la croyance à l'immortalité de l'âme se réduisait à la vague attente de la prolongation d'une triste existence sans se lier à aucune idée de justice distributive. Ni l'idée de la divinité ni celle de l'immortalité de l'âme ne se recommandaient alors par ces caractères de précision et d'élévation morale qui aujourd'hui les rendent chères aux âmes religieuses. Le fétichisme des nègres, le paganisme de l'Hindoustan, le catholicisme superstitieux de certaines populations du midi peuvent seuls nous retracer l'image des croyances que Lucrèce a si ardemment et si justement combattues.

Lucrèce n'a traité que de la science de la nature, de la physique : il n'a touché qu'incidemment à la morale. La morale épicurienne, il faut le dire, était plate comme toutes les morales qui réduisent tout à l'intérêt bien entendu, et sophistique comme tous les systèmes qui prétendent tout dériver d'un seul principe dans la nature humaine. C'eût été pour le poète une *matière infertile et petite.* M. M. fait remarquer très-justement (p. 206) que la morale de Lucrèce est toute romaine et inspirée par la vue de désordres romains. Le poète insiste avec l'accent d'une émotion personnelle sur les maux de la cupidité et de l'ambition.

On a souvent parlé de la mélancolie de Lucrèce et « on l'a pris pour un » sceptique qui souffre de son scepticisme, en proie aux angoisses du doute, qui » aspire à des vérités que sa doctrine ne lui donne pas, qui se sent dépossédé » de ses anciennes croyances et, sans regretter précisément ce qu'il ne peut plus

» admettre, éprouve pourtant les troubles d'une raison non satisfaite (p. 338). » M. M. fait observer avec raison (p. 339) que Lucrèce, au contraire, est sur tous les points content de sa doctrine, qu'il n'en désire pas une meilleure; mais je n'admettrais pas avec lui que le poète est triste, parce que la tristesse est dans le système. Tous les esprits élevés, quelle que soit leur doctrine, n'ont jamais considéré la destinée humaine sans mélancolie. Ensuite il me semble qu'un système ne peut pas être triste par lui-même; mais chacun peut le comprendre, suivant sa disposition personnelle, dans un sens triste. Les jansénistes trouvaient que le christianisme *n'offre de tous côtés que pénitence à faire et tourments mérités :* ce qui assurément est peu consolant. L'épicurisme était certainement moins triste.

Je ne vois qu'un petit nombre d'objections à adresser à M. M. et seulement sur des points de détail. P. 25. On n'entourait de barrières que la place même frappée par la foudre (*puteal*) et non un bois entier. — P. 26. Le renseignement relatif à la mort de Lucrèce n'est pas d'Eusèbe; il a été inséré par saint Jérôme dans sa traduction de la chronique d'Eusèbe, et il est probablement tiré de la vie du poète par Suétone. — P. 96. On ne peut dire que la physique de Démocrite fut « arriérée. » C'est plutôt Aristote qui a rétrogradé. D'ailleurs les stoïciens étaient remontés aussi à une physique antérieure; mais ils ont pris celle d'Heraclite. — P. 246. Pline l'Ancien rapporte qu'Aristote composa ses ouvrages d'histoire naturelle en étudiant les animaux qu'Alexandre lui envoyait d'Asie. Mais l'histoire des animaux est très-probablement antérieure à l'expédition d'Alexandre. — P. 256. Je ne puis admettre qu'Aristote soit « le premier qui » ait établi les causes finales avec une précision scientifique. » Tout ce que l'on trouve à ce sujet dans le traité *de Partibus animalium* est pitoyable au point de vue scientifique. Au reste la doctrine des causes finales, soutenable en général, est fort difficile à établir dans le détail avec quelque sûreté. — P. 259. « Le » *grand* astronome Eudoxe. » Hipparque est le seul astronome ancien qui mérite cette épithète. — P. 263. « Démocrite, ce grand philosophe géomètre. » Je ne connais pas de texte qui atteste que Démocrite fût géomètre; et je ne sais trop ce que pouvait être alors la géométrie. — P. 274, n. 1. Les atomistes (on ne sait si c'est Leucippe en particulier) disaient qu'un vase rempli de cendre peut contenir en même temps un égal volume d'eau. Mais ce n'était pas là une expérience. Ils répétaient, et après eux Aristote, Eudème ont réfuté cette assertion, comme le faisaient souvent les anciens, sans vérifier; autrement ils auraient constaté qu'un dixième du volume de l'eau reste en dehors du vase. — P. 275. « Nous laissons aux physiciens le soin de nous dire par quel procédé les anciens » ont pu constater cette loi (que tous les corps tombent dans le vide avec une » égale vitesse). » Aristote l'avait déjà conclu de l'hypothèse du vide, et oppose même cette conclusion aux premiers atomistes qui soutenaient que les atomes tombent dans le vide avec une vitesse inégale (*De Cœlo*, IV, 2, 310 a 7). — P. 278. L'explication que Lucrèce donne du goût est évidemment insuffisante. — P. 311, 335. M. M. admet suivant une opinion très-répandue que Virgile et Horace admiraient beaucoup Lucrèce. Ils ont pu lui emprunter des expressions

(et encore je ne sais si beaucoup de ces prétendus emprunts ne sont pas des rencontres), sans l'admirer. Ensuite ils étaient tous deux épicuriens et ils ont pu développer des thèses épicuriennes indépendamment de toute influence de Lucrèce. Je ne vois pas une allusion à Lucrèce dans les fameux vers « Felix qui » potuit rerum cognoscere causas, etc. » Virgile dit : « Heureux le sage, heureux » aussi l'homme des champs. » Seulement le sage est pour lui le sage épicurien. Quant à Horace, comme M. M. le reconnaît lui-même (p. 24, n. 1), nulle part il n'excepte Lucrèce de la condamnation dans laquelle il enveloppe tous les poètes latins qui sont antérieurs à Auguste. Rien, à mon avis, ne démontre que Virgile et Horace aient admiré Lucrèce. Peut-être n'en faisaient-ils pas grand cas, ou du moins faisaient-ils beaucoup de réserves. — P. 345. Aristote n'admet nulle part la doctrine du progrès. Il a même dit que l'humanité recommence plusieurs fois le même cercle (Phys. IV, 14, 223 b 24. Voir le bel ouvrage de Zeller, *Geschichte der griechischen Philosophie*, II, 2, p. 627). — P. 347. Je doute que la peur de la fin du monde vienne de l'épicurisme. Il faut en chercher l'origine dans les sentiments de la première société chrétienne : l'attente de la fin du monde est exprimée partout dans le Nouveau Testament. — P. 352. Ce n'est pas Aristote qui a dit que naître est un malheur. Il le faisait dire à un personnage dans le dialogue intitulé *Eudème*.

Mais aucune de ces objections ne touche, comme on voit, au fond des choses. Personne jusqu'ici n'avait fait pénétrer aussi avant dans le génie et dans l'âme de Lucrèce. M. Martha a d'ailleurs fait preuve partout d'une connaissance approfondie de la morale antique et de la poésie latine. Il a étreint fortement son sujet; et par la manière dont il l'a exposé, il se place au premier rang des écrivains de notre temps. Je ne louerais pas ici son style, si, quand on traite des faits de l'ordre moral, la justesse et l'énergie pittoresque de l'expression n'étaient pas une partie essentielle de l'exactitude et de la précision scientifiques. On ne fait comprendre que bien imparfaitement ce genre de vérités, si on n'a pas le talent de les mettre sous les yeux.

Charles THUROT.

---

25. — **Die Burgunderfahnen des Solothurner Zeughaus**, Beiträge zur Geschichte der Burgunderkriegs von J. J. AMIEL. Solothurn, B. Schwendimann, 1868. In-8°, 86 pages.

L'arsenal de Soleure renferme encore quelques trophées des guerres de Bourgogne, des bannières, des guidons, des étendards enlevés aux soldats de Charles le Téméraire à Héricourt, à Pontarlier, à Orbe, ou dans les batailles de Grandson, de Morat et de Nancy. Trois de ces drapeaux portant : l'un l'évangéliste saint Jean, le second une sainte anonyme debout, tenant dans ses bras la Vierge et l'enfant Jésus, le troisième le chevalier saint George, sont des œuvres d'art remarquables. Les peintures qui les décorent ont été longtemps attribuées à Jan van Dick, le peintre du duc de Bourgogne Philippe le Bon. Pour prévenir la destruction imminente de ces enseignes militaires, le gouvernement de Soleure prescrivit de réparer le premier et le troisième, les plus endommagés sans doute.

Ce travail fut confié à M. Digner, conservateur du musée d'Augsbourg, qui passe en Allemagne pour le plus habile restaurateur de tableaux de notre temps, et dont l'autorité comme expert est incontestable. M. Digner reconnut dans ces peintures des œuvres de Hans Memling, le peintre de Charles le Téméraire, dont il a donné les traits au saint Georges du dernier drapeau. Le retour de ces trophées, rajeunis avec un art merveilleux, a donné à M. J. J. Amiel, secrétaire d'État et archiviste de Soleure, l'occasion de publier une intéressante monographie. Cet opuscule, accompagné de 24 pièces inédites tirées des archives de Soleure et de Bâle, forme un utile complément à l'Histoire des guerres de Bourgogne d'Emmanuel de Rods, et aux documents relatifs à la même époque publiés par deux archivistes de Lucerne, MM. L. Bell et Schneller, dans le dernier volume du *Geschichtsfreund*.

X. MOSSMANN.

---

26. — **Histoire de Charles VIII, roi de France**, d'après des documents diplomatiques inédits ou nouvellement publiés par C. DE CHERRIER, membre de l'Institut. Paris, Didier, 1868. In-8°, tome I, viij-500 p.; t. II, 502 p. — Prix : 16 fr.

C'est surtout l'histoire de Charles VIII en Italie que M. de Cherrier a voulu retracer. Comme il le dit avec raison (p. vj de l'*Avertissement*), l'expédition de Naples, « par les grands changements dans les mœurs, dans la politique, dans » la carte de l'Europe, dont elle est la cause première, » constitue le fait le plus considérable du règne de Charles VIII. M. de C. s'est d'abord attaché, « en » consultant les récits contemporains, les pièces diplomatiques et principalement » les correspondances particulières et secrètes des personnages et des gouver- » nements qui y figurent, à faire connaître les négociations qui amenèrent cette » expédition. » C'est là sans contredit la partie la plus importante et la plus remarquable de son livre. Il a, ensuite, raconté avec de grands détails, parmi lesquels il en est bien peu de nouveaux, les rapides succès et les non moins rapides désastres de l'expédition. Rattachant enfin le récit de la guerre de Charles VIII contre la dynastie aragonaise de Naples à l'histoire générale de l'Europe, il en a recherché les conséquences et, comme ses devanciers, il a retrouvé dans les entreprises de Louis XII et de François Ier en Italie, la même pensée qui avait entraîné au delà des Alpes le fils imprudent du très-prudent Louis XI.

Après avoir rapidement indiqué les divisions générales de l'ouvrage de M. de C., je vais signaler d'une manière précise ce que contient cet ouvrage.

On trouve dans le premier volume onze chapitres intitulés : *État de la France dans la seconde moitié du* XVe *siècle. Enfance de Charles VIII. — Intrigues à la cour; États généraux tenus à Tours en* 1484. — *Gouvernement d'Anne de Beaujeu* (deux chapitres). — *Charles VIII veut gouverner.* — *Gouvernement de Charles VIII.* — *État politique de l'Italie à la fin du* XVe *siècle.* — *Suite de l'état politique et moral de l'Italie.* — *Négociations de Charles VIII avec les gouvernements italiens.* — *Charles VIII à Lyon.* — *Charles VIII entre en Italie.* — A la suite de ces onze chapitres ont pris place (de la p. 480 à la p. 492) des *Éclaircissements et pièces justificatives :* 1° une note sur le projet de Mahomet II d'établir la fusion des

diverses races soumises à son empire, après la prise de Constantinople, et sur les guerres qui éclatèrent après sa mort entre ses deux fils (renseignements communiqués par M. Lenormant d'après une médaille vue par lui-même à Athènes); 2° un état des officiers de la maison de la reine Anne de Bretagne pour les années 1496, 1497 et 1498 et des gages ordonnés à chacun d'eux, état extrait des comptes de Jacques de Beaune, trésorier des finances de la reine, et déjà publié par les Godefroy (*Histoire de Charles VIII*, 1617, in-4°; 1684, in-fol.); 3° un décret des ducs de Milan, Barnabos et Galéaz Visconti, qui inflige d'atroces supplices à leurs ennemis, décret tiré de la chronique contemporaine de Petrus Azarius éditée par Muratori (*Rerum italicarum scriptores*, t. XVI); 4° l'autorisation donnée par le pape Alexandre VI à Charles VIII de venir en Italie, pour de là se porter avec une armée contre les Turcs, document emprunté à l'*Archivio italiano* (t. VII); 5° quelques vers de *la Prophétie du roy Charles huitiesme de ce nom ensemble l'exercice d'icelle* par maistre Guilloche, de Bordeaux [1]; 6° une note sur le projet de cession de l'empire grec, en faveur de Charles VIII, par André Paléologue.

Le second volume renferme neuf chapitres intitulés : *L'armée française en Toscane. Les Médicis sont chassés de Florence. — Charles VIII à Rome, sa conduite à l'égard d'Alexandre VI. — Charles VIII est reçu à Naples avec de grandes démonstrations de joie. — Charles VIII quitte Naples, et laisse dans le royaume une partie de son armée. — Charles VIII quitte Naples* (*sic* pour Rome) [2], *et reprend le chemin de la France. — Bataille de Fornoue. — Siége et reddition de Novare. — Affaires d'Italie. Perte du royaume de Naples. — Dernières années du règne de Charles VIII.* — A ces neuf chapitres succèdent : un premier appendice (*Louis XII et l'Italie*), qui va de la p. 428 à la p. 454, un second appendice (*François Ier renonce à ses prétentions sur l'Italie*), qui s'étend de la p. 454 à la p. 482, et, aux *Éclaircissements et pièces justificatives* (p. 483-495), 1° *les Merveilles de Rome* [3];

1. M. de C. ne nous dit rien de ce curieux poème inédit conservé à la Bibliothèque impériale (Fonds français, n° 1713, in-4° de 24 feuillets). Je suppléerai à son silence en reproduisant ici cette note anonyme, mais qui est de l'écriture de l'abbé Sallier, mise en tête du manuscrit : « Cet ouvrage est de maistre Guilloche, Bourdelois, que je ne crois » pas connu d'ailleurs, et qui écrivoit en 1494. Il mérite d'être lu par ceux qui travaille- » ront sur le règne de Charles VIII. Il fixe la date des premiers événements de ce règne » et peut servir à les éclaircir. On y trouve des détails sur les préparatifs du voyage de » Naples, et sur les dispositions où était l'Italie par rapport à ce voyage. J'ai fait une » notice plus étendue sur ce manuscrit. Je la pourrai lire à l'Académie. » On chercherait vainement la moindre trace de la notice de l'abbé Sallier dans le recueil des mémoires de l'Académie des inscriptions. Un moment j'avais songé à publier la *Prophétie du roy Charles huitiesme*, d'autant plus précieuse que Guilloche fut témoin en Italie des événements qu'il raconte, mais j'ai abandonné ce projet quand j'ai appris que M. le marquis de La Grange, compatriote de l'auteur, se proposait de faire de ce poème l'objet d'une étude spéciale. C'est à cet érudit mieux qu'à personne qu'il appartient de tenir la promesse faite par son confrère l'abbé Sallier.

2. Les fautes d'impression sont nombreuses dans les deux volumes, et elles n'ont pas toutes été indiquées à l'*Errata*. M. Paulin Paris est appelé (p. 11 du t. I) *Mgr*. Voir encore (*ibid.*, p. 27) Hag*æ* comit*eis* pour Hag*æ* comitis; (p. 465) collection Dupu*is* pour Du Puy; et (t. II. p. 68) le *père Te*iner pour le P. Theiner; (p. 391) *le* cour de France; (p. 395) *ce*taines gens; etc.

3. Par son ordre (de Charles VIII), dit M. de C. (p. 86), une relation de tout ce que

2° une lettre de Louis, duc d'Orléans, écrite au duc de Bourbon, le 23 avril 1595, pour réclamer de prompts secours (Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg); 3° deux documents de juin 1495 relatifs à une proposition faite par des proscrits vénitiens au Conseil des Dix, d'assassiner Charles VIII (Archives de Venise); 4° l'autorisation donnée par Charles VIII aux habitants de Pietra-Santa (31 janvier 1495) de s'armer contre le commandant français, si ce dernier refusait de se retirer avec sa garnison (Archives de Florence).

M. de C. déclare, à la fin de l'*Avertissement* (p. viij), que son livre « est le » résultat de longues et patientes recherches, de travaux assidus dans les archives » et les bibliothèques. » On doit pourtant reconnaître que quelques recherches de plus eussent été indispensables. Sans doute, sur certains points, le nouvel historien de Charles VIII ajoute à ce que nous savions déjà, mais sur bon nombre d'autres points, son livre, surtout si on le considère comme une monographie fort étendue, c'est-à-dire comme un travail qui est censé devoir épuiser la matière, est réellement insuffisant et ne dépasse pas, tantôt pour les choses générales, nos principales histoires de France, tantôt, pour les choses particulières, l'ouvrages déjà cité de M. de la Pilorgerie [1]. Me conformant aux traditions de franchise et de netteté qui sont de règle dans la Revue où j'écris, je n'hésite pas à prétendre que, si j'en juge par mes propres impressions, la lecture de cette œuvre inégale ne répond pas tout à fait à l'espoir qu'avait fait naître, pendant une longue attente, la réputation de l'auteur de l'*Histoire de la lutte des papes et des empereurs de la maison de Souabe*.

M. de C. a consulté, il est vrai, beaucoup de documents italiens, les uns inédits, les autres déjà publiés, et nous devons supposer, n'ayant pas de moyen de vérification, qu'à cet égard son dépouillement a été complet, mais n'a-t-il pas trop négligé les documents français? A la Bibliothèque impériale, par exemple, il n'a pas assez fouillé l'ancienne collection Béthune qui ne lui a guère fourni qu'une demi-douzaine de lettres inédites, alors qu'il aurait pu facilement en tirer dix fois plus, comme il s'en assurera en parcourant le premier volume du *Catalogue des manuscrits français* (*ancien fonds*) du grand dépôt de la rue Richelieu [2]. Parmi les manuscrits spéciaux du même dépôt laissés de côté par M. de C., j'énumèrerai, dans le fonds français, les volumes cotés 18565, où sont exposés les droits du roi Charles VIII aux royaumes de Sicile, d'Aragon,

---

la capitale du monde chrétien renfermait de remarquable fut rédigée sous le titre de *Merveilles de Rome*, puis envoyée en France, imprimée et rendue publique. M. de C. a réimprimé ce document sans la plus petite observation. M. de la Pilorgerie (*Campagnes et bulletins de la grande armée d'Italie*, p. 474) nous apprend que s'il n'a pas inséré cette description de Rome dans son livre, c'est « qu'il aurait fallu accompagner cette pièce d'un » commentaire et de notes nombreuses, afin de relever les erreurs dont elle est remplie et » d'expliquer des passages qui se rattachent à la topographie de Rome à une époque plus » reculée encore que le XVe siècle, car ce manuel du voyageur, écrit primitivement en » latin, remonte sans doute à une date très-éloignée. »

1. Voir sur cet ouvrage la *Revue critique* du 9 juin 1866, art. 123.

2. M. de C. n'aurait pas non plus inutilement feuilleté les volumes du Fonds français compris entre le n° 15500 et le n° 15540 environ, série où je me souviens d'avoir vu (*passim*) bien des pièces relatives au règne de Charles VIII.

de Valence, à l'île de Corse, etc.; — 18567, intitulé : *Généalogies et moyens par lesquels appert du bon droit que le roy Charles VIII a au royaume de Sicile;* — 19602, qui renferme des : *Remarques sur les règnes de Charles VIII et de Louis XII, ou maisons, personnes, actions et paroles mémorables de ce temps;* — 20055 (*la pronostication du roy Charles VIII composée par l'une des Sibilles*), 21486, 21487, 21488, où sont les titres originaux par lesquels Charles VIII aliène certaines portions de son domaine pour subvenir aux frais des guerres d'Italie; — 23285, qui nous offre une histoire des premières années du règne de Charles VIII (1486-1489); — 23286, qui est un journal du règne de Charles VIII, par Antoine Aubery, etc.[1]

M. de C. a-t-il, du moins, mis plus de soin à interroger les ouvrages imprimés? je ne le crois pas. Qu'il n'ait pas cité les faibles et insignifiantes *Histoire de Charles VIII,* par Varillas (1691, in-4°), par M. Ph. de Ségur (1835, 2 in-8°), par M. Todière (1848, in-12), je ne saurais l'en blâmer. Mais comment ne pas regretter qu'il n'ait pas eu connaissance de publications aussi intéressantes que celle de M. Charles de Beaurepaire (*Entrée et séjour du roi Charles VIII à Rouen en* 1485, Caen, 1854, in-8°) et que celle de M. P. Marchegay (*Lettres missives de Charles VIII, roi de France, concernant la guerre de Bretagne,* juin 1486. Nantes, 1854, in-8°)? M. de C. a encore passé entièrement sous silence deux curieuses pièces latines sur l'expédition de Charles VIII, indiquées à la p. 221 du *Catalogue de l'histoire de France,* de la Bibliothèque impériale (t. I) : *Alexandri Benedicti, physici Veronensis, de bello Carolino,* et : *Oratio Jacobi Trivultii ad Carolum octavum, regem Galliæ, de educendo exercitu ex Italia per adversos hostes Italiæ conjuratos,* comme aussi deux poèmes (*ibidem*), l'un sur la mort, l'autre sur les funérailles de Charles VIII : *Publii Fausti* ANDRELINI, *Foroiuliensis, regii poetæ laureati, de obitu Caroli octavi deploratio,* et : *De lubrico temporis curriculo, de que hominis miseria carmen elegum, necnon bucolicon de funere regis Caroli VIII, Sim. Nanquerio auctore*[2]. — Citons encore, dans le t. VIII des *Mém. de l'Acad. des inscr.,* les *Éclaircissements sur les premières années de Charles VIII,* par Lancelot, et, dans les t. XVI et XVII du même recueil, les *Mémoires* de Foncemagne sur

1. M. de C. ne cite pas toujours aussi bien qu'il aurait dû le faire. A la page 15 du tome I, une lettre de Louis XI, du 6 juillet 1472, est donnée sans indication de source. A la p. 411, le *Diarium Burchardi,* manuscrit de notre Bibliothèque impériale, ne porte pas de numéro, et M. de C. paraît, en outre, ignorer que le même établissement possède plusieurs manuscrits de la chronique de Burchard, comme le rappelle un ouvrage élémentaire, le *Dictionnaire général de biographie et d'histoire* de MM. Dezobry et Bachelet, au mot *Burchard.* Puisque nous en sommes à ce maître des cérémonies de la cour pontificale, j'observerai que M. de C. (t. II, p. 70) le fait mourir en 1506, évêque d'Orta, alors que la plupart des biographes (voir surtout la *Nouvelle biographie générale*) le font mourir le 6 mai 1505 et le disent évêque de Citta-di-Castello.

2. Si M. de C. avait jeté les yeux sur le *Catalogue de l'histoire de France,* il aurait vu que la *Vision de Jehan Michel,* imprimée en caractères gothiques, n'était pas seulement dans la bibliothèque de Nantes, mais aussi dans la Bibliothèque impériale sous ce titre : *La prophecie, vision et revelacion divine revelée par très humble prophete Jehan Michel de la prosperité et victoire du tres crestien roy de France Charles VIII, de la nouvelle reformation du siecle et du recouvrement de la terre Sainte a luy destinée.* S. l. n. d., in-4° de 6 feuillets (p. 221).

l'expédition d'Italie. — Sans doute il est un bon nombre de ces sources où M. de C. n'aurait pas trouvé à puiser grand chose de nouveau; mais il aurait été à souhaiter que son livre nous donnât au moins des renseignements précis sur leur valeur.

En dehors des ouvrages relatifs à Charles VIII lui-même, que de lacunes il y aurait à noter! En voici quelques-unes : A propos des états généraux de 1484, M. de C. ne cite pas l'instructive brochure de M. Paul Viollet[1]. A propos d'Anne de Bretagne, il ne cite pas le beau livre de M. Leroux de Lincy. A propos de Savonarole, il ne cite que l'incomplet et déclamatoire ouvrage de M. Perrens. Pour l'histoire de Bretagne, qui a été en quelque sorte renouvelée de notre temps par tant de sérieux travaux, il en est encore à la médiocre compilation de Daru (1826). S'agit-il de Philippe de Commynes, M. de C. ne recourt pas à la seule édition du grand chroniqueur qui soit en estime auprès des érudits, celle qui a été donnée pour la Société de l'histoire de France par Mlle Dupont avec de si bonnes notes et de si amples preuves : il se sert de l'incorrecte édition de la collection Petitot[2]. — En ce qui regarde le *Rosier des Guerres*, l'érudition bibliographique de M. de C. retarde encore davantage, car en désignant (t. I, p. 38) le « petit volume » de 1616, il désigne une seconde édition incomplète et infidèle du célèbre recueil qui avait déjà paru intégralement près d'un siècle auparavant (Paris, in-4°). Presque toujours, par une sorte de fatalité, entre les deux éditions, c'est la pire que choisit M. de C. Ainsi, ayant (t. I, p. 61) à invoquer le témoignage du poète Coquillart, il néglige l'édition publiée en 1857 par M. Ch. d'Héricault dans la bibliothèque elzevirienne, et prend d'une main malencontreuse la détestable édition de M. Prosper Tarbé (Reims, 1847). Ainsi encore, ayant à s'appuyer sur Mathieu d'Escouchy[3], il ne s'occupe pas de l'édition de M. de Beaucourt, si justement appréciée, et il accorde toute sa confiance à l'imparfaite édition que Denis Godefroy publia en 1661, dans son *Histoire du roi Charles VIII*.

Tout cela prouve que M. de C. n'a pas assez suivi les progrès de l'érudition. Son livre est à refaire. Qu'il ne laisse à personne l'honneur de nous dire le dernier mot sur le règne de Charles VIII! Qu'il tienne compte de mes humbles observations et de celles que des critiques plus compétents ne manqueront pas de lui adresser; qu'il corrige et complète ses deux volumes; qu'il creuse plus profondément son sujet; qu'il retouche même les bons endroits pour les rendre encore

1. *Bibl. de l'École des chartes*, 1866. J'en ai rendu compte ici-même (n° du 6 octobre 1866, art. 200).

2. Du moins, je suppose que c'est à cette collection que renvoie M. de C. (t. I, p. 14) quand il dit : « Mém. de Comines (*sic*), dans la collection des Mém. sur l'histoire de » France, tome X. » Seulement ce n'est pas le tome X qu'il fallait indiquer, car les Mémoires de Commynes occupent les tomes XI et XII de cette collection. Il ne s'agit évidemment pas ici de la collection Michaud et Poujoulat, où le Commynes est dans le tome V de la 1re série.

3. M. de C. (t. I, p. 18) appelle Mathieu d'Escouchy « Math. Caussi. » — Je ne sais si je me trompe, mais il me semble bien que le Guichardin que cite M. de C. (t. I, p. 245), sous ce titre : « *Stor. d'Italia, Paris*, 1837, » aurait pu être avantageusement remplacé par la récente édition de Florence.

meilleurs; qu'il fasse sur tous les points avancer le plus possible la science, au lieu de rester en arrière d'elle; qu'il nous présente enfin, en une seconde édition, tout ce que nous aurions tant voulu trouver dans la première, et alors, qu'il en soit bien sûr, je serai aussi heureux de louer son travail sans réserve, que je suis désolé d'être obligé de tant le critiquer aujourd'hui!

T. DE L.

---

27. — **Histoire de Napoléon Ier**, par P. LANFREY. T. III. Paris, Charpentier. 1868. Gr. in-18, 516 p. — Prix : 3 fr. 50.

Le nouveau volume de M. Lanfrey comprend en dix chapitres quatre années de l'histoire napoléonienne (mai 1803-décembre 1806). A tous les points de vue, ce tome est inférieur aux précédents. La pensée y est uniforme; le style même a perdu de sa puissance et de son éclat. A peine pouvons-nous citer une belle page (p. 468) d'un écrivain jusqu'à présent si fécond en mots heureux. La fatigue est peut-être cause de l'alourdissement qui nous frappe chez M. L.; mais l'amoindrissement de l'historien, bien plus sensible encore et beaucoup plus grave à nos yeux, provient d'ailleurs : il est clair que, débordé par ses sentiments, l'auteur n'est plus maître de son esprit et de sa plume.

Certes il est permis de haïr Napoléon Ier, il est permis de professer cette haine, il est bon que le public apprenne en quoi et pourquoi ce prodigieux génie fut haïssable. Mais il ne faut lui attribuer ni les crimes qu'il n'a point commis, ni les pensées qu'il n'a point manifestées. Le traîner à tort et à travers dans la boue, c'est aller tout droit (sans parler des obligations de l'histoire) à l'opposé du but qu'on s'efforce d'atteindre. Ainsi quand même M. L. se résignerait à ne faire qu'œuvre politique, il est nécessaire de l'avertir dès maintenant qu'il se fourvoie; mais il doit des comptes à la science.

De prime abord, un œil, quelque peu exercé, dépiste le parti-pris : les sources sont mauvaises. Il s'agit de faire le procès de Napoléon (nous montrerons plus loin que tout ce volume est un réquisitoire). Eh bien! qui le croirait? c'est aux matériaux les plus décriés, c'est aux documents jugés depuis longtemps indignes d'usage, que M. L. a recours pour vider le débat. Las Cases, O' Meara, voilà ses autorités! (p. 4, 111, 132, 142, 378, 428, etc.). Les dictées rapportées de Sainte-Hélène par Gourgaud, Montholon, Bertrand et Marchand sont muettes, il est vrai, sur l'époque qui nous occupe. Mais les notes sur Fleury de Chaboulon remplissent en plus d'un point cette lacune. La *Correspondance* y supplée surabondamment. Les documents fussent-ils d'ailleurs aussi clair-semés qu'ils sont nombreux, l'emploi d'ineptes rapsodies ne serait pas moins injustifiable. Que dire de l'usage des *Mémoires de Rapp* (p. 348 et 498)? Les manuels les plus élémentaires, tels que le Dictionnaire de Bouillet (et cela, si nos souvenirs ne nous trompent pas, dès les premières éditions) reconnaissent le caractère apocryphe de cette très-faible compilation. Ailleurs M. L. qualifie, sans les nommer, « très-judicieux écrivains » qui? Bourienne et Marmont (p. 227). Sans s'approprier « leurs conjectures, » il les insinue dans l'esprit en leur donnant l'aspect

« d'une grande vraisemblance. » L'occasion qui produit ce singulier éloge mérite qu'on y insiste un peu.

L'histoire du camp de Boulogne forme le début du volume. La lecture des premières pages porte tout de suite à penser que l'auteur va s'emparer de la fable imaginée par l'éditeur de Bourienne et rééditée par le duc de Raguse : « Il n'y eut jamais de projet de descente en Angleterre; les préparatifs furent » une feinte. » C'est donc avec un étonnement mêlé de plaisir qu'on constate à cet égard l'abstention de M. L.; quand, au bout de cinq chapitres, et au moment où on s'y attend le moins, on le voit tomber lourdement dans le piége. Marmont du moins et l'ancien secrétaire de Napoléon n'avaient pu prévoir la publication administrative qui devait mettre leurs rêveries à néant. Mais comment M. L., averti plus que personne de se tenir en garde contre leurs mensonges, est-il parvenu à les trouver « judicieux » ?

Tel est le premier défaut, le vice apparent, voyant, si on nous permet le terme, du livre dont nous rendons compte. L'argumentation y est défectueuse, parce qu'elle ne repose pas sur de solides fondements, et lors même que les conclusions frappent juste, il est nécessaire de les reprendre en sous-œuvre et d'en dresser à nouveau la preuve.

L'examen interne confirme trop pleinement l'opinion que fait naître le caractère anti-scientifique des sources.

Le procédé de M. L. est systématique et à peu près invariable; il se réduit à quatre ordres de moyens :

1° Prôner les détracteurs ou les adversaires de Napoléon; — 2° décrier ses admirateurs ou ses amis; — 3° amoindrir ses succès; — 4° grossir ses échecs.

Interpréter en un mot dans un sens défavorable les actes qui livrent passage au doute, et ménager toutes les facilités à la formation de ce doute, telle est la méthode qui préside avec évidence, avec éclat au travail de M. L. dans son troisième volume.

Cette disposition d'esprit est tellement accentuée qu'elle aboutit à un résultat bizarre : dans nombre des cas où M. L. dit : oui, le lecteur peut dire : non, et réciproquement. La preuve manque. Des exemples choisis indistinctement dans toutes les parties du livre en montreront clairement les tendances. La conquête de la Prusse offre une occasion naturelle de comparer Napoléon à Frédéric II. Frédéric, dit M. L., est très-supérieur, notamment « parce qu'il a » toujours méprisé le charlatanisme, » et « parce qu'il s'est appliqué à faire en » général des choses possibles et justes » (p. 499). Or les affectations du roi sont tellement manifestes que dans un livre célèbre un écrivain a pu relever dans celles de l'Empereur une pensée d'imitation (Vigny, *Servitude et Grandeur militaires*). Quant à la justice, certes ce fut le moindre souci de l'homme qui fit ce qu'on sait de la Silésie et de la Pologne. Enfin il ne dut son salut qu'à l'ineptie des généraux français et autrichiens, et à une sorte de miracle sans lequel la Prusse allait être rayée de la carte de l'Europe. Toutes choses sur quoi il ne devait pas alors plus compter qu'en d'autres circonstances Napoléon.

Le droit de *visite*, dans l'application qu'en fit l'Angleterre, fut une tyrannie incontestable. M. L. le nie toutefois[1] (p. 49). Certes il a trop de jugement pour admettre une prérogative aussi exorbitante. Mais il tient à ce que le gouvernement de la Grande-Bretagne ait été pur de tout reproche.

Les personnes qui ont eu quelques démêlés avec Napoléon et que l'auteur, s'il écrivait à part leurs biographies, jugerait à coup sûr avec sévérité, — précisément à cause de cette hostilité, — se transfigurent entre ses mains. Fouché obtient de lui un regard indulgent, Murat, Georges Cadoudal, Talleyrand surtout sont traités par lui avec une bienveillance marquée. Le premier « maudissait » son rôle » (p. 145); le second est un chevalier qui soutenait un duel à armes égales (p. 103); le dernier ne prit d'autre part à l'affaire du duc d'Enghien[2] que la souscription de la dépêche[3] au duc de Bade (p. 132, 135, 138 et 160).

Telle est la part des gens en qui M. L. voit des adversaires ou des serviteurs infidèles de Napoléon. Celle des conseillers ou des écrivains amis de l'Empire n'est pas, tant s'en faut! aussi belle. L'épithète accolée au nom de Lacépède, « digne chantre des *reptiles* » (p. 176), donne une idée assez exacte de l'estime que l'auteur professe pour des historiens tels que Bignon et Thiers.

Il est bon de se recueillir avant de passer au personnage principal. M. L. ne dit nulle part que c'est un imbécile. Mais il s'en faut de peu. Il lui refuse le génie politique « qu'on lui a si facilement attribué » (p. 163). Il ne lui accorde le génie militaire que sous bonne réserve. L'opération d'Ulm « a été admirée » au-delà de sa valeur » (p. 345). Pauvre Savary! c'est lui qui, chargé d'étudier l'armée russe sous figure de parlementaire, a décidé le plan d'Austerlitz (p. 381). Et Weyrother, le traître, a vendu à Napoléon le secret des opérations d'Alexandre (p. 387). La preuve, c'est que Joseph de Maistre fait part de cette belle découverte à son correspondant (*ibid.*). — Naturellement, les appréciations morales fournissent une ample moisson d'épithètes; on en ferait un recueil. Celle de « charlatan effréné » est la seule qu'il convient de reproduire ici (p. 447). L'Empereur fait-il grâce à d'Hatzfeld, c'est qu'il y est contraint par l'opinion publique (p. 506-507). — La conspiration de Pichegru-Cadoudal offre-t-elle quelques points obscurs? l'établissement de l'Empire jette sur elle une clarté parfaite (p. 156). Il fallait l'inventer pour escalader le trône. En vérité, cela était-il nécessaire? — Le premier consul fixe-t-il, suivant les traditions, la modeste indemnité des membres de l'Institut à 1500 francs, tandis qu'il porte celle des sénateurs à 25000, c'est pour bien marquer « leur valeur relative dans » l'État » (p. 72). Que n'a-t-il alloué à ces savants des traitements de fonction-

1. Inutile de dire qu'il n'en donne aucune raison, sinon « qu'il y aurait quelque ridi- » cule à entreprendre de réfuter les aberrations » de M. Thiers (*Ibidem*).

2. Nous ne revenons pas ici sur des questions déjà examinées par nous à propos des livres de M. Cretineau Joly et de sir H. Bulwer (*Revue critique*, 1867, art. 19, et 1868, art. 260). Le travail de M. L. n'ajoute rien aux études antérieures. Il ne fait guère qu'accentuer l'argumentation de M. Cretineau Joly.

3. L'auteur se contredit quelques pages plus loin (p. 167); mais il s'en tire en rejetant sur Napoléon la responsabilité des Lettres de Talleyrand.

naires! On nous ferait voir dans la distribution de grossières largesses l'estime où il tenait les lettres! Bref la conduite napoléonienne « n'a rien de commun avec » les atrocités révolutionnaires, où l'on rencontre toujours (!) l'aveugle inflexi- » bilité d'un principe » (p. 135; voy. aussi la même idée p. 125). Ombres des septembriseurs, des égorgeurs de Lyon, des Carrier et des Lebon, dormez en paix!

Ces échantillons suffisent à édifier le lecteur. Étudions de plus près, pour compléter notre critique, trois ou quatre assertions de M. Lanfrey.

Le 6 avril 1802, le 26 octobre 1805, Pichegru et le capitaine Wright furent trouvés morts dans leurs prisons. Dans les deux cas, les circonstances du suicide présumé offrent des particularités bizarres. Devant de pareilles obscurités, que fait l'historien sérieux? Il s'abstient. Ce n'est pas à ce parti que s'arrête M. Lanfrey. Il accuse par voie d'insinuation. Dans l'affaire Pichegru, voici ses conclusions : « Si le meurtre ne peut pas être donné comme un fait rigoureuse- » ment démontré, il n'a rien non plus qui soit invraisemblable... le soupçon » sera toujours légitime » (p. 155), — et dans l'affaire Wright : « En dépit de » ces apparences *accusatrices,* l'assassinat n'est pas vraisemblable (p. 377)... » mais l'impression du temps peut se résumer dans un mot spirituel : Ce Bona- » parte est malheureux, tous ses ennemis lui meurent dans les mains » (p. 378). — Or à propos de Wright, Napoléon écrivait à Fouché, précisément le 26 octobre : « Faites mettre au cachot ce misérable assassin qui a voulu s'échapper » du Temple. » Mais ce mot ne prouve rien, s'écrie M. L.; « car il aurait pu » être écrit, comme tant d'autres, dans le simple but de tromper la postérité. » Ce qui revient à avancer qu'en 1805, l'Empereur prévoyait qu'on publierait un jour les ordres expédiés par sa secrétairerie, et qu'il les rédigeait en conséquence! L'argumentation relative à Pichegru n'est pas beaucoup plus forte. Elle consiste à découvrir un intérêt dans la disparition du général. « Il avait été » dépositaire, dit M. L., de plus d'un secret à l'époque du 18 fructidor. » Il eût fait des révélations, à l'audience, devant le Tribunal (p. 154). Quels secrets? Les seuls antécédents désagréables du premier consul étaient ses liaisons avec quelques montagnards. Ces relations étaient connues de toute la classe moyenne. Suppose-t-on que les prétendues révélations de Pichegru seraient parvenues jusqu'aux foules, dans un temps où la presse était tout entière dans la main de l'administration? S'agit-il d'un complot dans lequel Bonaparte aurait trempé? Quelle valeur ce reproche retrospectif pouvait-il avoir contre l'homme qui venait d'accomplir le 18 brumaire? Loin d'être utile à Bonaparte, la mort de Pichegru fut évidemment un accident fâcheux pour son gouvernement; la condamnation d'un général qui avait trahi à la tête de son armée était certaine.

De même l'imputation que l'auteur dirige contre le premier consul d'avoir prémédité la mort d'un Bourbon et de s'être saisi du duc d'Enghien, à défaut du comte d'Artois ou du duc de Berry (p. 128); d'avoir arrangé sa mort, de façon à y prendre le moins de part possible (p. 145), n'est pas soutenable. Si Bonaparte avait mis « autant d'art et de calcul » dans ses desseins que le suppose M. L., il se fût débarrassé du duc d'Enghien sans tant de frais d'imagina-

tion. Il lui suffisait de prévoir à Ettenheim une lutte dans laquelle il y aurait eu des morts et des blessés, et au besoin de la faire naître. Puisque le duc coucha spontanément en joue le chef d'escadron Charlot, quelques coups de feu tirés à blanc l'eussent certainement entraîné dans un combat où il eût succombé, lui et les siens. Le gouvernement français en eût été quitte pour un désaveu. Quant à l'accusation d'avoir rejeté sur d'autres la responsabilité des faits (p. 132), elle tombe d'elle-même, puisqu'elle repose sur des autorités sans valeur. La seule déposition authentique de Napoléon est une revendication hautaine, mais qui a sa noblesse, et mérite qu'on lui en tienne quelque compte, en présence de tant de plates récriminations et de lâches palinodies (*Testament*, et *Notes sur Fleury de Chaboulon*).

Un des soins constants de M. L. est de contredire M. Thiers. Comme dans les précédents volumes, l'auteur est souvent heureux dans ses rectifications [1]. Il en est au moins une qui nous paraît inadmissible.

M. L. veut que l'armée prussienne, y compris le contingent saxon, n'ait pas dépassé en 1806, 120,000 hommes (p. 471 et 513). M. Thiers l'évalue à 170 ou 180 mille soldats. Leurs calculs, relatifs à l'armée française, sont conçus dans le même ordre d'idées. Poursuivant ses errements, M. L. oppose à Napoléon devant Iéna le plus faible corps prussien, et le plus nombreux à Davout devant Auerstædt. Le désir qu'il a d'amoindrir la gloire de l'un au profit de la réputation de l'autre, l'entraîne ainsi à un singulier résultat. A Iéna, il porte les corps de Hohenlohe à 40,000 hommes (p. 485), qui, augmentés de celui de Rüchel (20,000 hommes, *ibidem*), forment un total de 60,000 combattants. A Brunswick, sous Auërstaedt, il donne « la plus grande partie » de l'armée prussienne (p. 488 et 492), soit 80,000 hommes (argument tiré *a contrario* d'une allégation de Napoléon réfutée par M. L. p. 492). Le corps du prince Louis, précédemment détruit à Saalfeld, comptait 7,000 à 8,000 hommes. Nous voici bien près de 150,000 prussiens. Que si l'auteur réduit les troupes de Brunswick au chiffre de 60,000 hommes (conjecture tirée de la p. 485), elles ne constituent pas « la plus grande partie, » mais seulement la moitié de ses forces totales.

Dans l'une et l'autre hypothèse, les calculs de M. Thiers ont une supériorité marquée. Il place 80,000 hommes à Iéna et 60,000 seulement à Auerstaedt. En effet, il est manifeste d'une part que 40,000 prussiens sous les ordres de Hohenlohe n'eussent pas tenu seuls pendant quatre heures contre 120,000 français commandés par Napoléon (le calcul de M. L. *double* p. 492), et de l'autre que les trois divisions de Davout, malgré une solidité exceptionnelle, sans point d'appui, sans liaison, n'auraient pu résister toute une journée à une force quadruple de la leur.

L'œuvre de M. L., étant avant tout politique, effleure à peine l'histoire administrative. La partie financière n'est pas plus soignée dans ce volume que

---

1. Notamment celle-ci : M. Thiers dépeint le prince de Hohenlohe comme le principal des *jeunes* présomptueux de l'armée prussienne. Or le prince était né en 1746. L'observation est de bonne guerre (p. 472).

dans les précédents. Nous avouons ne pas bien saisir la raison que l'auteur en donne, et ne pas comprendre pourquoi « les formules et les errements budgé» taires offrent peu d'intérêt pour l'histoire » (p. 32). La question religieuse ne fait que poindre en 1805 et 1806. M. L. se contente jusqu'ici d'accentuer les critiques de M. d'Haussonville, avec cette nuance assez peu imprévue qu'il n'a point les mêmes ménagements pour le pape (voy. notamment p. 208, 458).

Si nous prenions congé de M. L. sans reconnaître à son livre le moindre mérite, il serait en droit de retourner contre notre critique le blâme qu'elle lui adresse. Le chagrin de voir l'auteur compromettre un légitime succès ne nous aveugle pas à ce point. Les chapitres consacrés au procès de Moreau, aux prix décennaux, aux lettres [1], à Trafalgar, à Austerlitz, sont généralement bons. Le plan de cette dernière bataille est exposé avec une clarté que n'égale pas même M. Thiers. Dans ces morceaux et dans quelques autres encore, M. L. emploie de bons documents [2], tels que l'histoire d'Italie de Botta (p. 280), les Souvenirs de M. de Montesquiou (p. 320), les compilations de M. Mavidal (p. 9, 76, 119) et de M. De Clercq (p. 37, 41), les *Annual registers* (p. 29, 31, 168), la Correspondance inédite de Moreau et de Lecourbe (p. 180, 200), Bignon (p. 44), le *Moniteur* (63, 65, 68), etc. Thibaudeau (p. 78, etc.), Lafayette (p. 94), Savary (112, etc.), sans parler de la *Correspondance* de Napoléon Ier, base indispensable des études de ce genre.

H. Lot.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Bailly, Manuel pour l'étude des racines grecques et latines (Durand). — Becq de Fouquières, les Jeux des Anciens (Reinwald). — Benicken, de Iliadis libro primo (Berlin, Calvary). — Burckhardt, die Cultur der Renaissance in Italien (Leipzig, Seemann). — Buchsenschütz, Traum und Traumdeutung (Berlin, Calvary). — Kanitz, Serbien (Leipzig, H. Fries). — Klipffel, Étude sur l'origine et les caractères de la révolution communale dans les cités épiscopales romanes de l'empire germanique (Strasbourg, Heitz). — Latendorf, Sebastiani Franci de Pithagora commentatio (Berlin, Calvary). — Müller (Joseph), Ein Autographon Peter Schœfers (Kœnigsberg, Hübner). — Muir, Original sanskrit Texts, vol. III (London, Trübner); Indra as represented in the hymns of the Rig-Veda (Edinburgh, priv. printed). — Ravaisson, Archives de la Bastille, t. III (Durand). — Trautmann, Kunst und Kunstgewerbe (Nœrdlingen, Beck). — Volkmann, Leben, Schriften und Philosophie d. Plutarch, Band I. — Westphal, Philosophisch- historisch Grammatik d. deutschen Sprache (Iena, Mauke).

---

1. Sauf toutefois certaines récriminations contre l'Académie française qui ne paraissent vraiment ni bien neuves ni bien justes (p. 73); cette institution n'a certes pas provoqué le génie, mais elle ne l'a point empêché de naître.

2. Puisque l'auteur s'est donné la peine de rétablir le nom de Davout, signalons lui en passant une faute qui lui est d'ailleurs commune avec M. d'Haussonville. C'est Regnaud (de St-Jean-d'Angely) qu'il faut écrire, et non Regnault (p. 8), ou quelque autre forme.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 8 — 20 Février — 1869

Sommaire : 28. DELBRÜCK, Ablatif, locatif, instrumental en sanscrit, latin, grec et allemand. — 29. POTTHAST, Bibliothèque historique du moyen-âge et Supplément. — 30. D'ARBAUMONT, Notice historique sur la chapelle et l'hôpital aux Riches. — 31. MICHIELS, Histoire de la peinture flamande.

28. — **Ablativ, Localis, Instrumentalis** im Altindischen, Lateinischen, Griechischen und Deutschen. Ein Beitrag zur vergleichenden Syntax der indo-germanischen Sprachen, von Dr B. DELBRÜCK. Berlin, Dümmler, 1867. In-8°, iv-80 p.

M. Delbrück est entré dans la voie ouverte par M. Ad. Regnier dans son *Essai sur l'idiome des védas*. Il a étudié un point important de la syntaxe sanscrite dans ce recueil d'hymnes qui est le plus ancien monument du sanscrit et qui le représente à l'état de langue encore vivante. Il expose, presque uniquement d'après le Rig-veda, l'emploi de l'ablatif, du locatif et de l'instrumental sanscrits parallèlement avec l'emploi des cas correspondants en grec, en latin et en allemand. Il se fonde sur cette hypothèse que le grec, le latin et l'allemand avaient aussi primitivement un ablatif, un locatif et un instrumental dont la signification avait la même étendue que celle avec laquelle les mêmes cas sont employés dans le Rig-veda, dont la langue représente exactement sur ce point la langue indo-européenne primitive.

Dans les Védas, le substantif construit à l'ablatif désigne ce dont autre chose est séparé avec les verbes qui signifient : 1° sortir, fuir, chasser, enlever, avoir besoin de; 2° séparer, délivrer, sauver de; 3° venir, être engendré, originaire de; 4° puiser, boire dans un vase; 5° apporter, recevoir, entendre de; 6° distinguer, être supérieur, inférieur; 7° cacher à; 8° avoir peur de; 9° il signifie matière et occasion; 10° distance dans l'espace et dans le temps. Enfin il se construit avec les prépositions *apa, puras, adhi, pari, prati*.

Le substantif construit au locatif signifie le lieu d'une action, au sens le plus général. Il signifie le lieu proprement dit avec les différentes nuances qu'on exprime en allemand au moyen des prépositions *in, auf, an* et *bei*. Il signifie le temps. Il se construit absolument. Il désigne le but de l'action. Il se construit avec les prépositions *â, adhi, upa, antar, api, abhi*.

L'instrumental a primitivement un sens *sociatif*, il désigne le rapport que nous exprimons en français par la préposition *avec*, et en ce sens le substantif construit à l'instrumental signifie : 1° les personnes qui en accompagnent une autre; 2° les circonstances concomitantes d'une action ou les propriétés d'un objet; 3° la portion du temps ou de l'espace où une action se prolonge sans interruption. Du sens sociatif dérive le sens instrumental, que nous exprimons aussi assez souvent par la préposition *avec;* et le substantif ainsi construit signifie l'instrument, le moyen par lequel se fait une chose. L'instrumental se construit avec les prépositions *saha, sâkam, smat, sacâ*.

Suivant M. D. l'ablatif latin est composé de trois parties distinctes où il retrouve l'ablatif, le locatif et l'instrumental sanscrits. L'ablatif latin a ainsi comme hérité des fonctions du locatif et de l'instrumental. En grec et en allemand les fonctions de l'ablatif, du locatif et de l'instrumental se seraient partagées entre le génitif et le datif. Voici comment M. D. explique ces faits (p. 77). Les huit cas primitifs désignaient un certain nombre de rapports, mais avec moins de précision que les prépositions. A mesure que la civilisation fit des progrès et que l'on sentit le besoin de s'exprimer avec plus de précision, on eut davantage recours aux prépositions. On s'habitua ainsi à chercher dans les prépositions ce qui était essentiel pour se faire bien comprendre. On fit moins d'attention aux désinences casuelles, d'abord dans la construction avec les prépositions, ensuite dans les autres constructions. Et c'est ainsi qu'on arriva à confondre ces désinences. Il y eut probablement pendant quelque temps une fluctuation; enfin la langue adopta une désinence qui hérita des fonctions des autres.

Dans cette étude des plus intéressantes M. D. a été dirigé par des principes dont la légitimité me semble contestable. Il a suivi en syntaxe comparée la marche que l'on suit dans les recherches d'étymologie. C'est traiter de la même manière des faits qui me paraissent être d'ordres radicalement différents. Quand on compare le sanscrit *dadâmi* et le grec δίδωμι, on constate que les racines *da* et δο sont la même racine signifiant primitivement *donner,* qu'elle est redoublée, que la voyelle est allongée, que la désinence personnelle est la même quant à la forme et à la valeur; et on conclut à bon droit que tous ces rapports proviennent de la commune origine d'où dérivent les deux langues. Mais ces deux verbes peuvent être employés, soit en eux-mêmes, soit en composition avec les mêmes prépositions, dans des acceptions dérivées, qui seront identiques, sans qu'on doive en conclure que ces identités proviennent de la langue d'où descendent le sanscrit et le grec. Les deux langues se rencontrent alors indépendamment de leur parenté. Je pense qu'il en est de même de l'emploi des formes grammaticales, genre, nombre, cas, voix, temps, personnes, modes. La plupart, à les considérer dans leur forme et leur signification primitives, proviennent de la commune origine d'où découlent les langues indo-européennes; mais chacune de ces langues les a employées à sa manière dans une foule de constructions, où elles peuvent se rencontrer sans que leur parenté ait eu la moindre influence sur ces emplois similaires. L'emploi de l'article en grec, dans les rameaux germanique et scandinave, dans les langues romanes est un des exemples les plus frappants qui montrent que des langues peuvent coïncider dans des faits de syntaxe indépendamment de toute communauté d'origine et de toute influence réciproque. Mais cet exemple n'est pas le seul. J'en trouve un autre précisément dans le sujet traité par M. D. Dans le Rig-veda le substantif construit à l'ablatif désigne ce dont un autre objet est séparé, il a souvent la même valeur en latin; et M. D. conclut avec vraisemblance que c'est là l'acception primitive de ce cas. Mais il a un autre emploi dérivé. Il se construit dans les deux langues avec le comparatif pour désigner l'objet relativement auquel, à partir duquel se mesure la supériorité, « manaso javîyân, » « mente celerior. » Faut-il en conclure que cette

construction remonte à la langue indo-européenne primitive et que le génitif employé en grec dans les mêmes conditions ait hérité de l'ablatif? Je crois que les trois langues ont envisagé de la même manière le même rapport indépendamment les unes des autres; car dans les langues romanes (voir Diez, *Grammatik*, III, 383) on dit aussi « più ricco di suo fratello, » « meillor vassal de lui, » « plus de » quatre, » et en grec moderne πλουσιώτερος ἀπὸ τὸν ἀδελφόν. Assurément ni les langues romanes n'ont traduit l'ablatif latin, ni le grec vulgaire n'a traduit le génitif du grec ancien. Ce sont là autant de coïncidences résultant de ce que les mêmes idées se sont associées de la même façon. En syntaxe comparée la parenté des langues n'a donc pas tant d'importance. Un fait de syntaxe française et même hottentote peut être rapproché légitimement d'un fait de syntaxe grecque ou latine, parce que les Français, les Hottentots, les Grecs et les Latins peuvent avoir envisagé le même rapport au même point de vue, attendu qu'ils appartiennent tous à l'espèce humaine. C'est, à mon avis, à ce point de vue que la syntaxe comparée doit être étudiée, comme G. de Humboldt en a donné l'exemple dans sa belle dissertation sur le duel, et comme Pott le fait si souvent avec tant de justesse et de finesse dans ses *Recherches étymologiques*.

M. D. a été conduit par sa méthode à une interprétation des faits qui me semble parfois fort inexacte. Ainsi de ce que dans le Rig-veda les verbes qui signifient *recevoir*, se construisent avec le locatif de la personne de qui l'on reçoit, il conclut que dans la construction homérique de δέχεσθαι avec le datif, Θέμιστι... δέκτο δίκας, le datif doit être considéré comme un locatif (p. 40). Mais il est contraire à toute analogie de ne pas considérer ce datif comme un datif d'intérêt, désignant la personne intéressée dans l'action de recevoir. Il est également bien forcé (p. 73) de considérer le génitif dans κακῶν ἄγευστος comme un vrai génitif, et celui de φλῶν ἄκλαυτος comme un ablatif, de voir un génitif dans νόμισμα ἀργυρίου et un ablatif dans τὸ τεῖχος λίθου πεποίηται. Ensuite M. D. perd de vue que dans une langue le sens étymologique est souvent oublié. Ainsi de ce que la préposition sanscrite *adhi* est construite avec le locatif, il ne s'ensuit pas que la préposition latine *ad* soit construite avec un locatif dans *adeo, quoad* (p. 47). Qui nous assure que quand ces adverbes ont été formés, *eo, quo* n'étaient pas devenus des adverbes dont l'origine n'était pas plus présente que celle de *mane?* Je crois également que *humi* est un pur adverbe dans « humi prosternere » et qu'il n'est pas légitime de rapprocher (p. 46) cette construction du sanscrit « nipetur » dharanîtale » « cadit in terræ solo, » où le cas a toute sa valeur et est senti comme locatif. Je ne puis non plus admettre que les constructions de verbes composés avec des prépositions soient synonymes de constructions où le verbe n'est pas composé avec une préposition (pp. 13, 14, 30); ainsi Διὸς ἐκγεγαυῖα ne doit pas être rapproché de « Jove orta. » En outre, en latin, l'usage exige que dans un grand nombre de constructions l'ablatif soit accompagné d'une épithète; ainsi on ne dira pas « adamante columnæ, » comme cite M. D. (p. 17), mais « solido adamante columnæ; » et on ne peut rapprocher « quid me fiet » de semblables constructions. L'allemand a induit M. D. en erreur quand il cite (pp. 33, 35), comme exemple de locatif signifiant *sur* (auf), « montibus aviis, »

et comme exemple de locatif signifiant *an*, le mot *cælo* dans « cælo terraque ; » l'ablatif n'a ce sens que pour un Allemand ; il ne l'avait peut-être pas pour un Latin ; et nous disons en français « dans les montagnes, » « dans le ciel. » Il me semble bien forcé (p. 53) d'expliquer l'instrumental dans les constructions sanscrites répondant à « his pontibus pabulatum mittebat, » par la signification sociative et par l'allemand « immer mit dem Wege gehen. » En général M. D. ne me semble pas tenir assez de compte de l'individualité des langues qu'il compare.

Reconnaissons pourtant que le travail de M. Delbrück est très-instructif, très-utile, et en ce qui concerne le sanscrit, entièrement neuf.

Charles THUROT.

---

29. — **Bibliotheca historica medii ævi.** Wegweiser durch die Geschichtswerke des Europæischen Mittelalters von 375-1500. Vollstændiges Inhaltsverzeichniss zu *Acta sanctorum* der Bollandisten. Anhang Quellenkunde für die Geschichte der Europæischen Staaten wæhrend des Mittelalters, von August POTTHAST. Berlin, H. Kastner, 1862. Gr. in-8°, viij-1012 p. — Supplement. Nebst einer Zeitfolge der Rœmischen Pæpste, der Deutschen Kaiser und Kœnige, sowie sæmmtlicher Deutschen Bischœfe, v. A. P. Berlin, W. Weber, 1868. Gr. in-8°, iv-456 p. — Prix : 36 fr.

Le fonds de la *Bibliotheca historica medii ævi* a paru en 1862; l'année dernière l'auteur a donné un *supplément*, qui atteint en étendue près de la moitié de l'ouvrage primitif : comme on va le voir, il est destiné non-seulement à le corriger, mais surtout à lui servir de complément indispensable. La nécessité de ce répertoire à quiconque s'occupe de recherches sur l'histoire du moyen-âge, ne saurait mieux ressortir que de l'analyse exacte de ses diverses parties. Elles sont au nombre de trois.

La première partie est intitulée : *Sammel-und Miscellanwerke der Geschichtschreiber des Mittelalters* (1; 1)[1]. Elle offre l'indication bibliographique des recueils et des mélanges dans lesquels ont été imprimés les historiens du moyen-âge (auquel M. P. donne pour limites extrêmes 375 et 1500[2]), dans l'ordre suivant : A) généraux (3; 3); — B) spéciaux aux diverses contrées : Belgique et Hollande, Bohême et Moravie, Grande-Bretagne, Bas-Empire (*Byzantin.*), Croisades, Danemark et Nord, France, Allemagne (en général et en particulier), Goths et Lombards, Suisse, Espagne, Hongrie, Italie, Portugal, Pologne, Russie, Suède (5,1003; 3); — C) alphabétiquement (23,1003; 8). Le titre exact et détaillé de chaque ouvrage se trouve dans *C*, ainsi que le contenu de toutes les collections un peu importantes, tantôt par ordre chronologique ou de tomaison, tantôt par ordre alphabétique des auteurs, suivant l'opportunité; on remarquera à l'art. MIGNE une table des auteurs compris dans le *Patrologiæ cursus completus*, avec renvois aux 217 vol. de la série latine, collection qui, sans être à l'abri de la critique, n'en forme pas moins l'ensemble le plus complet en ce

---

1. Le premier chiffre se rapporte au volume de 1862 ; le deuxième renvoie au supplément.

2. On se rappelle que les *Monumenta Germaniæ historica* de M. Pertz ne partent que de l'an 500 pour atteindre un jour le même terme, 1500; nous parlerons bientôt de ce qui a paru de l'édition *ad usum scholarum*.

genre. M. P. a joint aux articles de cette 1re partie qui en étaient susceptibles, des notes et des références aux histoires littéraires et autres recueils bibliographiques.

La seconde partie a pour titre : *Sonderausgaben und Nachweis der einzelnen geschichtlichen Schriften des Mittelalters in den angeführten Sammelwerken, alphabetisch geordnet, nebst Uebersetzungen und Erläuterungsschriften* (95, 1004; 33, 453). C'est la première présentée en détail; on y trouve par ordre alphabétique tous les auteurs qui ont écrit, en n'importe quelle langue (celles des contrées énumérées dans la 1re part. *B*), sur l'histoire du moyen-âge et les ouvrages ou opuscules dont l'auteur n'est pas connu ou qui sont trop complexes pour être mis sous le nom d'un seul écrivain. Sous le nom de chaque auteur (accompagné de sa condition distinctive et de l'époque de sa mort) on trouve énumérés, toujours suivant l'ordre de l'alphabet, ses divers ouvrages, souvent avec une note biographique ou littéraire; chacun d'eux est régulièrement suivi de l'indication : a) des manuscrits (*Handschr.*) connus de M. P. (quelquefois par simple renvoi aux *Archiv* de M. Pertz); — b) des éditions (*Ausg.*), qui se suivent d'après la date de publication; — c) des traductions (*Uebers.*) qui en ont paru; — d) des ouvrages à consulter (*Erl.-Schr.*). Sans avoir travaillé sur la même matière, il serait difficile d'apprécier tout ce qu'il a fallu de patience pour réunir avec exactitude et avec méthode cette multitude de renseignements bibliographiques qui forment de cette 2e partie un tout bien distribué, où les recherches sont toujours faciles, grâce à des renvois multipliés pour permettre d'y trouver un ouvrage sous quelque titre ou nom d'auteur qu'il soit cité. C'est la plus importante de l'ouvrage; la suivante n'en est même qu'un dédoublement.

Sous le titre : *Vita*, M. P. a réuni dans la 3e partie les articles de la précédente commençant par les mots : *Acta*, *Elogium*, *Gesta*, *Historia*, *Inventio*, *Legenda*, *Martyrium*, *Miracula*, *Oratio*, *Revelatio*, *Translatio* et *Versus* (574, 1010; 120, 455), et relatifs à la biographie, soit avec auteurs connus, soit anonymes. On trouve donc ici le catalogue alphabétique des saints, bienheureux et autres personnages plus ou moins célèbres du moyen-âge, avec l'indication des écrits divers dont ils ont été l'objet. La chronologie a encore présidé à l'énumération des ouvrages dans chaque article, avec divisions identiques à celles de la 2e partie. Le recueil hagiologique des Bollandistes se trouve complètement analysé dans cette 3e; M. P. y a même ajouté une table, par noms d'auteurs, des dissertations que renferment les *Acta Sanctorum* (940). A un point de vue différent, cette dernière partie n'est pas moins précieuse que la précédente : il n'existait rien de satisfaisant en ce genre.

Pour en finir avec le premier volume, il nous reste à y signaler un important appendice intitulé : *Quellenkunde für die Geschichte der europäischen Staaten während des Mittelalters* (943); c'est l'énumération des sources (auteurs et ouvrages) à compulser pour l'histoire des états de l'Europe pendant la période du moyen-âge, ainsi distribuées : 1) généralités; — 2) Allemagne : a) empire d'Allem. (?-888-1495); b) spécialités (Autriche, Bade, Wurtemberg, Bavière, Brunswig, etc., etc.); c) histoire de l'église (en général et en particulier); d) an-

nales locales; — 3) Suisse; — 4) France; — 5) Italie; — 6) Espagne; — 7) Portugal; — 8) Goths; — 9) Vandales; — 10) Normands; — 11) Angleterre; — 12) Pays-Bas; — 13) Danemark et Islande; — 14) Suède et Norwège; — 15) Bohême; — 16) Hongrie; — 17) Pologne; — 18) Russie; — 19) Dalmatie; — 20) Turquie; — 21) Juifs; — 22) Huns; — 23) Lombards; — 24) Croisades; — 25) Bas-Empire; — 26) Écrivains ecclésiastiques; — 27) Histoire de l'Église; — 28) Mélanges; — 29) Voyages en Terre-Sainte.

La portion du supplément qui correspond au 1er vol. s'arrête à la p. 186. Après ces additions indispensables, M. P. a jugé à propos de donner un Catalogue complet (ou supposé comme tel) des noms des Saints, avec indication de leur qualité distinctive et du jour de leur mort (187). Les historiens apprécieront l'utilité de cette table, moins détaillée, mais beaucoup plus ample que celle donnée par les Bénédictins dans leur *Art de vérifier les dates*, pour se fixer rapidement sur la date d'une charte qui présente le nom d'un saint parmi ses notes chronologiques. — M. P. l'a fait suivre d'une autre : Liste chronologique des papes de Rome, avec les empereurs et rois Allemands qui leur correspondent (259); elle offre, depuis saint Pierre jusqu'à Pie IX, en 5 colonnes : le n° d'ordre du pape, son nom, le jour de son élection, celui de sa consécration, celui de sa mort, enfin l'empereur ou roi contemporain.

Sous le titre *Zeitfolge der Deutschen Bischœfe* (267), on trouve la liste chronologique des titulaires des différents siéges épiscopaux de l'Allemagne, depuis l'érection de chacun jusqu'à nos jours.

Ce volume si bien rempli contient encore une liste des féries et des fêtes dont on rencontre fréquemment la mention comme note chronologique dans les chartes du moyen-âge (449).

Nous avons fait connaître bien en détail tout ce que renferme la *Bibliotheca historica medii ævi*, autant pour en faire apprécier l'utilité que pour suppléer à l'absence d'une table des matières dans l'ouvrage de M. Potthast. Bien qu'il soit rédigé en allemand, il ne laissera pas d'être d'un usage facile à ceux qui ignorent cette langue, la lecture des notes n'étant nullement indispensable.

Un travail de cette importance se déroberait difficilement à la critique en ce qui touche aux détails : celui de M. P. n'a point fait exception à la règle, et il faut savoir gré à l'auteur de s'être remis courageusement à l'œuvre pour se corriger et se compléter si amplement. Placé sur un terrain différent de celui de ses premiers censeurs, nous avons pu recueillir des corrections et additions qui leur ont échappé : il sera peut-être plus utile de les lui transmettre directement, en vue d'une seconde édition que sa *Bibliotheca* mérite et qu'elle aura certainement[1]. Nous nous contenterons de résumer ici quelques observations plus géné-

1. Peu après l'apparition de la *Biblioth. histor.*, il lui fut consacré dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (5e série, t. IV, p. 513-20) un article étendu dans lequel on suggérait à M. P. quelques corrections et un grand nombre d'additions. Il est incroyable que cet article n'ait point passé sous les yeux de l'auteur; vérification faite, nous n'avons aucun doute à cet égard. Pour montrer l'importance des observations contenues dans l'article précité, nous en rappellerons quelques-unes : M. P. a essayé de se compléter touchant la *Société de l'histoire de France*, mais alors pourquoi s'arrêter en 1862 et omet-

rales, relatives à l'économie de l'ouvrage et aux sources à mettre encore à contribution. — Il va sans dire que les deux volumes devront être fondus en un seul. Les séries *A* et *B* de la 1e part. y pourraient suivre la série *C*, par la raison qu'elles la résument méthodiquement, comme l'appendice qui termine le 1er vol. résume la 2e et la 3e part.; ces deux séries deviendraient ainsi susceptibles de diverses abréviations. Par contre, la série *C* devrait gagner en développements dans l'énumération du contenu des recueils et mélanges, sauf à ne jamais faire double emploi avec la 2e et la 3e part. M. P. a eu naturellement toute facilité de compulser les *Mémoires* des sociétés savantes et académies de l'Allemagne; l'appendice au *Bibliographer's Manual* de LOWNDES (édit. Bohn, London, 1864) permet de se renseigner exactement à cet égard pour la Grande-Bretagne. Il n'en est malheureusement pas ainsi en ce qui concerne la France, et on ne s'occupe pas, que nous sachions, de dresser un inventaire de ce que renferment

---

tre p. ex. les *Rouleaux des Morts du IXe au XVe siècle* publiés par M. L. Delisle en 1866; les *Miracles de saint Benoît* édités par M. de Certain n'ont pas encore réussi à s'introduire dans la 3e partie. M. P. a enrichi son art. Bodel, négligeant toujours *Raoul de Cambray* et *Garin le Loherain*. Il a continué à ignorer l'importance du *Mémoire* de M. Delisle *sur les actes d'Innocent III* et l'*Itinéraire* de ce pape dressé par le même. L'art. *Gesta Karoli M. ad Carcassonam* n'a reçu aucune augmentation. De même pour le *Rhythmus teutonicus Ludovici Balbi*. L'article presque entier de la *Bibliothèque* serait à reproduire dans cette note: nous préférons y renvoyer M. Potthast. Il lui a été observé qu'il ne se maintenait pas entre les limites chronologiques qu'il s'est assignées, 500 et 1500; nous n'ajouterons que deux exemples à ceux que la *Bibliothèque* a déjà fournis, l'un en deçà, l'autre au delà : Eusèbe de Césarée (305), qui ne dépasse pas la première moitié du IVe siècle, et saint Ignace de Loyola (752, s. 156), né en 1491 (et dont l'art. bibliographique, pour le dire en passant, est incomplet, voy. Œttinger, *Bibl. biogr.*, 2e éd., 798-800). — M. P. aurait pu facilement connaître le contenu de divers recueils, qui lui ont échappé, en compulsant soit J.-G. Dowling, *Notitia scriptorum SS. Patrum aliorumque veteris Ecclesiæ monumentorum quæ in collectionibus anecdotorum post an. Ch. MDCC in lucem editis continentur* (Oxonii, 1839, in-8°), soit J. Darling, *Cyclopædia bibliographica, a library Manual of theological and general Literature* (London, 1854, in-4°, 3328 col.). Pour nous borner à un seul art. dans la lettre A, il ne fallait pas se borner à indiquer exclusivement la lettre de saint Avit à Clovis (indications de sources très-insuffisantes, voy. Bréquigny, *Diplom.*, I, 29), le recueil complet devait en être mentionné, sans oublier le ms. de Lyon du XIIe s., avec les huit éditions complètes ou partielles qui en existent. L'homélie de cet évêque sur le premier jour des Rogations est un document historique, ainsi que plusieurs autres de ses discours, dont les papyrus de la Biblioth. impér. offrent de précieux fragments; les plus importants ont été publiés par M. Delisle dans sa *Notice sur un feuillet de papyrus* (cf. *Rev. crit.*, 1866, art. 142), parue d'abord dans les *Mém. et Doc. de la Soc. d'hist. et d'arch. de Genève* (XV, 285), puis dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions* (1865, p. 70-4), enfin dans les *Etudes paléographiques* dont M. P. ne cite (*Suppl.* 130) que les *Conjectures histor.* de M. Rilliet, qui avaient également paru dans les *Mém. et Doc. de Genève* (XVI, 1 et 199); le texte des papyrus, à part les fragments publiés par Sirmond, a été inséré dans les *Annales de philosophie chrétienne* (5e sér., XV, 426-47, et XVI, 82-3). L'art. *Avitus* de la 3e part. pouvait s'enrichir, pour la biographie, d'un grand nombre d'indications; nous ne citerons que trois monographies dont la mention était indispensable: l'abbé P. Parizel, *Saint Avite, évêque de Vienne, sa vie et ses écrits*, dissertation présentée à la faculté de philosophie et lettres de l'université catholique de Louvain (Louvain, Vaulinthout, 1859, in-8°, iv-328 p.); A. de Lagrevol, *Notice sur saint Avite, évêque de Vienne*, lue à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon (Lyon, Vingtrinier, 1863, gr. in-8°, 31 p.); Victor Cucheval, *De sancti Aviti Viennæ episcopi operibus Commentarium*, thesim facultati litterarum Parisiensi proponebat (Parisiis, Durand, 1863, in-8°, vj-112 p.). Il faudra désormais y ajouter : Carl Binding, *Zur Chronologie der wichtigeren Briefe der Avitus* (*Das Burgundisch-Romanische Kœnigreich*, Leipzig, Engelmann, in-8°, t. I, p. 290-7).

les volumes publiés par nos sociétés savantes depuis leur origine. Si, parmi ces mémoires il en est souvent d'insignifiants, plusieurs renferment des documents sur l'histoire du moyen-âge, dont l'indication a sa place dans la *Bibliotheca* de M. Potthast. — Dans la 2e part. la mention des mss. pourrait être plus complète. L'auteur n'a pas même compulsé le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements* (Paris, 1849-61, t. I-III); on pourrait citer plusieurs autres répertoires de mss. qu'il n'a pas explorés: il ne serait pas inutile de les indiquer à la fin de la série *A* de la 1re part. — Pour les sources biographiques, M. P. trouvera des recherches très-consciencieuses dans la 2e édition de la *Bibliographie biographique universelle* de M. E.-M. Œttinger (Bruxelles, 1854). — Dans le classement des auteurs par ordre alphabétique, les homonymes de prénom devraient être rangés suivant la lettre de leur nom, sans tenir compte de la particule ou de la qualité qui le précèdent, ainsi *Johannes de Fordun* (394) doit être considéré comme s'il y avait *Joh. Fordunensis*, *Johannes episcopus Gerundensis* (396) comme *Joh. Gerund. episc.* — Le catalogue des saints donné dans le supplément devrait être fondu dans la 3e part. avec laquelle il fait double emploi, bien que plus complet et d'un objet différent; M. P. pourra d'ailleurs fructueusement recourir au 3e vol. du *Dictionnaire des cérémonies et des rites sacrés* qui forme le tome XVII de l'*Encyclopédie théologique* de M. l'abbé Migne, où il rencontrera un catalogue du même genre beaucoup plus ample que le sien (col. 927-1116). — A la suite de la liste chronologique des papes il serait bon d'en donner une semblable pour les empereurs d'Allemagne et rois des Romains; aucun érudit assurément ne se plaindrait d'en trouver encore d'autres pour les maisons souveraines de l'Europe, les électeurs de l'empire, les patriarches, les abbayes principales, en un mot pour tous les grands personnages qui figurent dans les chroniques et les chartes[1]; une liste alphabétique des conciles serait aussi bien vue : Fabricius en a une excellente au point de vue bibliographique dans sa *Bibliotheca græca* (t. XI; éd. Harles, t. XII), ouvrage que M. P. n'a pas assez mis à profit, bien qu'il ne lui eût pas été moins utile que la *Bibliotheca latina mediæ ætatis* du même; le tome X (ed. Harles, t. XI) n'est pas à négliger pour sa 3e partie.

Ces défauts et ces lacunes signalés, nous remercions bien sincèrement l'auteur d'avoir doté cette partie de la science historique, dont l'ardeur des érudits tend chaque jour à reculer les limites, d'un répertoire qui permet aux moins familiarisés à la bibliographie de se renseigner sans peine sur le degré de publicité d'un historien quelconque du moyen-âge. Puisse-t-on nous offrir souvent des inventaires qui joignent, comme celui de M. Potthast, la brièveté de la rédaction à la rigueur de la classification, et qui soient d'un usage aussi profitable!

Ulysse Chevalier.

---

1. M. E.-F. Mooyer, dont M. P. semble avoir pris l'*Onomastikon chronologikon hierarchiæ Germanicæ* (Minden, 1854, in-8°, viij-160 p.) pour modèle de cette partie de sa *Biblioth.*, a donné outre les évêchés allemands, douze abbayes (Corvey, Essen, Fulde, Saint-Gall, Herford, Hersfeld, Kempten, Pegau, Quedlinbourg, Stavelot, Thorn, Werden) et les ordres Teutonique, de Malte et de Livonie.

30. — **Notice historique sur la chapelle et l'hôpital aux Riches**, par Jules d'ARBAUMONT, secrétaire de la commission des antiquités de la Côte-d'Or. Dijon, Jobard, 1868. In-4°, 144 p.

Les auteurs du *Gallia christiana* ont laissé complétement de côté les hôpitaux et ne parlent que d'un tout petit nombre de collégiales. Je ne suppose pas que la nouvelle édition annoncée par le libraire Palmé doive combler cette lacune. Nos éditions nouvelles des collections créées par l'érudition historique ne ressemblent pas à celles que donnaient nos devanciers du XVIIIe siècle. Leurs éditions nouvelles étaient des ouvrages nouveaux, témoin l'*Art de vérifier les dates*, l'*Histoire généalogique de la maison de France* et le *Gallia christiana*. Mais en dépit des « progrès de l'érudition française » cette grande manière d'entendre une réédition, semble au-dessus de nos forces, nos éditions nouvelles sont des réimpressions textuelles, augmentées seulement de quelques fautes d'impression. Nous citerons comme exemple la dernière édition de l'*Art de vérifier les dates*, les éditions des Bollandistes et du grand ouvrage du père Anselme qui sont en cours de publication. Telle est aussi la *Patrologie* de Migne. La prochaine édition du *Gallia christiana* sera sans doute conçue dans le même esprit; nous ne pouvons compter sur elle pour nous apprendre les faits passés sous silence par les précédentes, par exemple l'histoire de nos hôpitaux et de nos collégiales. C'est une raison pour accueillir favorablement les monographies qui cherchent à combler cette lacune.

Celle que vient de publier M. d'Arbaumont concerne deux établissements fondés à Dijon au XIIe siècle, par deux bourgeois de cette ville. L'un de ces établissements était un hôpital, confié non à des religieux de l'ordre de saint Augustin, comme paraissent l'avoir été la plupart de nos maisons hospitalières, mais à des bénédictins. Il dépendait de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon. Il était dirigé par un moine de ce monastère qui avait sous son autorité des convers et des converses chargés du soin des pauvres et des malades, les convers du service des hommes, les converses de celui des femmes : organisation identique à celle des hôpitaux administrés par l'ordre de saint Augustin. Peu à peu ces deux communautés disparurent, le moine placé à leur tête resta seul et l'hôpital cessa d'exister : il devait d'après les principes reçus être réuni à l'hôpital général de Dijon. Les moines de Saint-Bénigne gardèrent les biens, mais servirent une rente à ce grand établissement.

Le chapitre avait dans l'origine sept chanoines, dont le nombre fut plus tard de neuf, non compris le doyen. Malgré son nom de *Chapelle aux Riches*, il était fort pauvre et les chanoines, ne trouvant pas dans leurs prébendes les ressources nécessaires, furent bientôt obligés de recourir à d'autres moyens d'existence : on comprend que le service canonial en souffrit. Pour les détails nous renvoyons au mémoire de M. d'Arbaumont.

Ce mémoire qui atteste la connaissance générale de la matière et des études spéciales approfondies, se termine par un recueil de 22 pièces justificatives, la plupart inédites et dont quatorze sont antérieures au XIVe siècle. Elles paraissent reproduites avec soin, bien que p. 109, ligne 31, on trouve *quam primo* au lieu

de *quam primum* et p. 115, ligne 30, *corporale* au lieu de *corporaliter*. M. d'A. a joint à une de ces chartes une observation que nous croyons devoir répéter ici. Carpentier dans son supplément au *Glossaire* de Ducange a inséré sur l'autorité de D. Plancher le substantif *bovo, bovonis,* qui serait une variante de *bos*. Ce mot a pénétré dans la dernière édition du célèbre *Glossaire,* t. I, p. 748, col. 1. D. Plancher avait entre les mains une copie défectueuse de la charte que cite d'après lui le savant continuateur de Ducange. On lit *boves* dans l'original.

Nous aurions désiré que le savant auteur eût fixé avec plus de précision les dates des documents qu'il a publiés. Le premier est une bulle du pape Luce III, donnée à Vérone, le 12 des kalendes de novembre, c'est-à-dire le 21 octobre. La date suivant M. d'A. est 1181-1185. A l'aide du *Regesta pontificum Romanorum* de M. Jaffé, il est possible de serrer de plus près le texte. Luce III était à Velletri en octobre 1181 et en octobre 1182; en octobre 1183 il se trouvait à Anagni. C'est en 1184 et en 1185 qu'il a passé le mois d'octobre à Vérone. La bulle dont il s'agit a donc été expédiée en octobre 1184 ou 1185.

La seconde des pièces justificatives de M. d'A. est une bulle d'Urbain III, datée du 7 des ides de juillet. L'auteur a écrit entre parenthèses la date approximative 1185-1187. Mais cette bulle ne peut avoir été donnée par Urbain III en juillet 1185, puisque son prédécesseur n'est mort que le 25 novembre de cette année.

La 3e pièce, est une bulle du même Urbain III, qui comme les précédentes est datée du jour du mois sans indication d'année, 13 des kalendes de février. M. d'Arbaumont propose la même date approximative 1185-1187. Nous répondons par la même critique. Ces deux actes peuvent appartenir à l'année 1186 ou à l'année 1187, mais l'année 1185 est nécessairement exclue.

La pièce qui porte le n° 20 émane d'un abbé de Saint-Bénigne de Dijon; c'est un acte capitulaire daté du 2 janvier 1456. En conséquence M. d'Arbaumont la date de 1456. Il reproduit cette date dans son texte. Jean Baucherie, recteur, dont ce document nous donne le nom, vivait en 1456, nous dit-il, p. 28 (voir encore p. 29). Cette date est-elle exacte? en d'autres termes l'usage à Dijon n'était-il pas au xve siècle de commencer l'année à Pâques? Si tel était l'usage de Dijon, il faut lire 1457 au lieu de 1456. Or il suffit de parcourir les *Chartes de communes* de M. J. Garnier pour reconnaître que suivant l'archiviste de la Côte-d'Or, les Dijonnais du xve siècle commençaient effectivement l'année à Pâques; et cette opinion paraît justifiée par les faits : car dans les *Chartes de communes* p. 94-96, nous trouvons des lettres-patentes du duc Philippe le Bon, données à Saint-Bénigne de Dijon, le jeudi 19 février 1421; or en 1421 le 19 février était un mercredi, c'est en 1422 que le 19 février est tombé le jeudi. Le même ouvrage nous fournit, p. 558, un acte émané d'un notaire ducal de Dijon et daté du 12 avril 1445 avant Pâques; il ne peut être attribué à l'année 1445 où Pâques fut le 28 mars, il appartient à l'année 1446, où la fête de Pâques eut lieu le 17 avril. La pièce n° 20 doit donc être datée du 2 janvier 1457, nouveau style, *more romano,* comme dit Henri Belœil de Saulieu, notaire apostolique et impérial, dans deux chartes datées suivant notre système actuel et que M. d'A. a

publiées sous les nos XV et XVI, p. 119 et 123 de son intéressante publication.

L'inexactitude légère que nous signalons n'a entraîné aucune conséquence fâcheuse. Mais dans bien des circonstances une erreur semblable peut conduire un écrivain à intervertir l'ordre des événements et rendre insaisissable l'enchaînement des faits. La vérité dans les plus petits détails n'est jamais à mépriser.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

---

31. — **Histoire de la peinture flamande**, depuis ses débuts jusqu'en 1864, par Alfred MICHIELS. (Cet ouvrage contient l'histoire de la peinture hollandaise jusqu'à la séparation des deux écoles). T. IV, V et VI. Paris, Librairie internationale. 3 vol. in-8° de 468, 478 et 486 p. — Prix : 5 fr. le volume.

L'ouvrage de M. Michiels devait se composer de six volumes; le sixième volume a paru et la biographie de Rubens est à peine commencée. Un avant-propos, placé en tête de ce tome sixième, nous avertit que l'auteur est « absolument contraint d'élargir son cadre, de publier huit volumes au lieu de six. » Ainsi après avoir donné tant de place aux écoles du xve et du xvie siècle, après avoir consacré tout un volume à des considérations générales et presque superflues, M. M. va resserrer en deux volumes toute la biographie de Rubens, toute l'histoire de son école, toute la période de décadence et encore la renaissance contemporaine de l'art flamand. L'avenir nous apprendra comment l'auteur saura résoudre ce problème et nous ne pouvons condamner par avance une œuvre que nous ne connaissons pas. Cependant nous craignons fort les résultats d'une semblable disproportion dans le plan général. Nous pouvons déjà en signaler les causes et nous n'avons pas attendu jusqu'ici pour le faire.

En entreprenant d'offrir un tableau aussi complet que possible de l'art flamand depuis ses origines jusqu'à nos jours, en profitant des découvertes des travailleurs contemporains, M. M. abordait une tâche longue, difficile, mais utile et même glorieuse. Malheureusement l'exécution laisse fort à désirer. Déjà nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs les procédés au moyen desquels notre historien prétend donner de l'attrait à un sujet aride en lui-même. Ils ont vu avec quel luxe de métaphores philosophiques, avec quelle abondance de périphrases prétentieuses, l'auteur disait les plus simples choses. Les trois volumes que nous avons sous les yeux pourraient nous fournir encore de fréquents exemples de ce style ampoulé; on y relèverait de continuelles digressions où l'auteur met en scène sans aucun besoin, sa propre personnalité, ses sentiments, ses opinions intimes. Tous ces hors-d'œuvre, tous ces ornements de style, d'un goût au moins douteux, ont le grave inconvénient, et de rebuter le lecteur par des longueurs continuelles, et d'étendre indéfiniment le cadre primitif, si toutes les parties de l'œuvre conservent les mêmes proportions.

Nous avons là vingt, cent passages pris dans ces trois derniers volumes, comme preuve de ce que nous avançons. Nous nous bornerons à en citer un petit nombre parmi les plus caractéristiques. Il est particulièrement, nous en avons déjà fait l'observation, un ordre d'idées sur lequel l'auteur se met en frais d'imagination. La mort lui inspire une richesse de métaphores hardies dont voici quelques échantillons : « Couché dans le lit de sa dernière étape » (t. V,

p. 16). — « La Régente était devenue vieille et approchait de la grande hôtel-» lerie où la mort offre un lit à chaque voyageur » (V, 77). — « La mort lui » asséna un coup prématuré en 1561 » (V, 243). — « La mort, s'ouvrant » comme une trappe, engloutit... » (ibid.). — « La mort entraîna Maximilien » dans sa ronde éternelle » (VI, 32). — « La mort frappa de son épée sanglante » le chef du monde chrétien » (V, 167). Autre part, nous voyons « un peintre » englouti dans les sables mouvants de l'histoire » (V, 83). Puis, pour annoncer le mariage d'un de ses personnages, « l'heure qui devait le rendre amoureux fit » sonner son timbre cabalistique. » Parlant d'un critique coupable de trop d'imagination, M. M. dit : « Son imagination aventureuse suspend alentour » l'arc-en-ciel de son style diapré » (V, 208). A la p. 75 du t. VI, l'auteur s'excuse en ces termes de n'avoir pas vu certains tableaux exposés à l'étranger; « quand ils furent exposés ma bourse malade m'interdisait un si coûteux » voyage. » Mais voici le bouquet: M. M. parle d'une famille baroniale qui porte le même nom que lui et cette circonstance lui fournit l'occasion de faire étalage de sentiments démocratiques. Il pourrait essayer comme tant d'autres de se rattacher à une maison de vieille noblesse; « mais ces distinctions aristocratiques » n'ont pas plus d'importance à mes yeux qu'un rat mort » (VI, 228).

Parfois l'historien de la peinture flamande s'abandonne à des détails ou à des réflexions personnelles dont le moindre défaut est de venir hors de propos et d'usurper une place qui pourrait être plus utilement employée. C'est en ces termes qu'il nous fait le portrait de Charles-Quint (t. VI, p. 138) : « Le bigot et vorace » empereur, dont la vie fut une indigestion perpétuelle, qui passa une partie de » ses jours et de ses nuits entre des vomissements et des selles trop abondantes. » L'auteur semble d'ailleurs se complaire à ces détails répugnants. Les exemples de cette nature sont nombreux dans ces trois volumes. On trouvera à la p. 213 du 5e volume un passage difficile à citer isolément.

Dans d'autres circonstances notre écrivain se laisse aller à d'étranges sarcasmes, ainsi quand il dit : « les femmes que l'on n'aime pas sont les seules qui ne » meurent jamais, » il dépasse peut-être les limites d'une plaisanterie de bon goût. Plus loin, affectant un dédain plus général, il fait le naïf aveu d'un orgueil presque plaisant par son exagération. « Si une ignorance presque absolue ne » dominait point le monde, on saurait, etc..... » Nous insistons sur ces menus détails, parce qu'ils font connaître non-seulement le style de l'auteur et ses procédés pour rendre son sujet agréable, mais encore ses tendances historiques et philosophiques, son esprit absolu et exclusif, ses visées prétentieuses, sa confiance en lui-même et son dédain présomptueux. Ces dispositions ne sont pas faites pour donner beaucoup de poids aux opinions de M. M. quand il se trouve en désaccord avec des auteurs accrédités.

Avant d'entrer dans la discussion même des jugements de M. M., il est nécessaire d'analyser rapidement les matériaux que contiennent ces trois volumes.

Le quatrième volume débute par une biographie étendue de Jean Memlinc, suivie de l'examen de ses ouvrages. Il n'a pas fallu moins de quatre chapitres à l'auteur pour épuiser le sujet, en raison de l'intérêt, de l'engouement, pourrait-on presque dire, qu'a excité naguère le peintre de l'hôpital Saint-Jean. Suivent

les biographies de Gérard David et de Jean Bellegambe; enfin quelques détails sur les artistes brugeois qui ont travaillé en Espagne et en Italie. La vie de Jérôme Bosch et les travaux d'Enghelbert de Leyde nous conduisent à la fin du xve siècle. Le troisième livre est consacré aux artistes du xvie siècle; le quatrième, qui s'ouvre seulement tout à la fin du sixième volume est réservé à l'école d'Anvers. Le tome IV se termine par les biographies de Quentin Metsys, d'Henri à la Houppe, de Joachim Patinir et de Jean Gossart, dit Jean de Maubeuge. C'est par l'achèvement de cette dernière biographie que s'ouvre le cinquième volume, puis passent successivement devant nos yeux Lancelot Blondeel, Bernard van Orley, Lucas de Leyde. Ici l'auteur ouvre une digression qui ne comprend pas moins d'un chapitre; elle est consacrée à un fait considérable et sur lequel des documents récemment publiés viennent de jeter une vive lumière. Il s'agit du voyage d'Albert Durer dans les Pays-Bas. La galerie des peintres néerlandais continue ensuite par les biographies critiques de Jean Schoreel, Martin van Veen, dit Heemskerk, Michel van Coxie, Lambert Lombard et Lambert Suavius, Frans Floris, la nombreuse famille des Brueghel, si difficile à débrouiller, Pierre Pourbus, Gérard Hoorenbault, enfin Martin de Vos.

Le sixième volume nous offre toute la série des peintres qui ne sauraient rentrer dans le développement méthodique d'une période et qu'on pourrait en quelque sorte désigner sous le nom d'excentriques. D'abord toute une colonie de déserteurs qui allèrent importer l'art flamand à la cour de Rodolphe II, à Prague, sous la conduite de Barthélemy Spranger. Puis commencent les imitateurs de Vasari, les peintres historiens, Lucas de Heere et Karel van Mander. L'auteur accorde ensuite quelques pages à de pauvres célébrités provinciales dédaignées de leur vivant et oubliées aussitôt après leur mort pour être restées trop fidèlement attachées au clocher natal.

Au xvie siècle une innovation, considérable par ses résultats, s'introduit dans la pratique de l'art; nous voulons parler de la division des genres. Sous ce rapport, la Flandre précède l'Italie et donne la première l'exemple de la *spécialisation* des artistes. M. Michiels ne devait point négliger ce côté de son sujet; en effet il passe successivement en revue le développement du paysage, la peinture d'intérieur, les marines et batailles, les fleurs et animaux, le portrait, enfin les scènes familières et les tableaux de fantaisie, genres simultanément cultivés et avec un égal talent par les maîtres du xve siècle, mais que la décadence divisa comme autant de tronçons d'un grand corps.

Dans les dernières pages du sixième volume commence le quatrième livre de l'ouvrage, consacré, nous l'avons dit, à l'école d'Anvers. Nous voyons déjà ici les premières années de Rubens, ses premières études en Flandre, puis son voyage en Italie et en Espagne. Enfin sont rejetées à la fin de ce volume, comme aux précédents, quelques notes et observations qui ne pouvaient trouver place dans le cours du récit. Nous aurons sujet d'y revenir.

M. Michiels, nous l'avons laissé entrevoir, est un adversaire impitoyable pour tous les contemporains qui ne partagent pas ses opinions sur les matières dont il s'occupe. Personne ne trouve grâce devant lui, et on peut juger de l'importance que l'auteur accorde à ses contradicteurs par l'insistance qu'il met à relever leurs

erreurs. L'adversaire le plus redoutable et le plus détesté de M. M. n'est rien de moins qu'une des réputations les plus répandues de l'Allemagne, je veux parler de M. Waagen. Notre auteur le harcèle sans cesse, ne perd pas une occasion de relever ses erreurs, et comme il choisit son terrain, il a souvent raison. C'est à M. Waagen que s'adresse cette apostrophe : « Les Allemands qui croient tout » connaître et tout posséder..... » On trouvera aux pages 150 et 395 du t. IV, 91, 417, 433, du t. V les passages les plus caractéristiques de cette animosité contre le critique allemand. M. M., on ne saurait le nier, il est parfaitement dans son droit quand il cherche à combattre des influences d'autant plus dangereuses qu'elles paraissent au-dessus de toute contestation. Rien n'est plus nuisible aux progrès de l'histoire que ces affirmations doctrinales et cependant si hasardées dont M. Waagen a donné trop d'exemples. Toutefois un peu plus de courtoisie dans la discussion ne pourrait qu'ajouter à la force des arguments. Il n'est pas permis de traiter un adversaire, même convaincu d'erreur, comme le fait une note de la p. 91 (t. V) : « M. Waagen ne se trompe pas toujours..... » Quoique ses attributions téméraires et capricieuses l'aient fait regarder en » France comme un charlatan, je le crois sincère; quand il se trompe, quand » sa vue s'arrête à deux pas de lui, c'est faute de clairvoyance et non pas faute » de bonne volonté. » Sans doute M. Waagen descendra bien un peu du rang qu'un engouement patriotique lui a assigné parmi les historiens de l'art; il n'en aura pas moins rendu de grands services à l'histoire des écoles septentrionales en attirant vers elles, par son exemple, l'attention et l'activité des travailleurs.

Nous avons eu déjà l'occasion de signaler l'injustice de M. M. envers les rédacteurs du catalogue du musée d'Anvers, qui passe toujours, en dépit de ses attaques, pour un des livres les mieux faits et les plus instructifs en son genre. Notre auteur descend à des personnalités que la vivacité de la discussion n'excuse pas, quand il dit des auteurs de ce catalogue : « Les nomenclateurs » d'Anvers sont pourtant des hommes pieux : comment la dévotion ne leur » inspire-t-elle pas au moins des sentiments d'équité ? » Il trahit du reste les causes de son animosité, causes toutes personnelles, et par conséquent assez mesquines, quand il dit : « On pourrait aussi leur demander un peu de justice » envers les hommes qui font pour l'histoire de l'art des travaux plus importants » et plus difficiles que les leurs. » Cette préoccupation entraîne nécessairement l'auteur à contester toutes les attributions du catalogue d'Anvers, sans que ses raisons soient bien décisives. Ainsi la tête du vieux chanoine de l'ordre de Saint-Norbert, qu'il range parmi les tableaux faussement attribués à Memlinc (t. IV, p. 128), ne nous paraît cependant pas plus posséder le caractère des œuvres de Van der Weyden que celui du peintre de la châsse de Sainte-Ursule. Plus loin M. M. accuse les mêmes personnes de mauvais goût, ce qui est permis, et de déloyauté, accusation qui ne peut être soufferte (VI, 372). Mais, sans insister davantage, nous croyons avoir indiqué suffisamment les raisons qui influent sur les critiques de M. M. et leurs ôtent ainsi une partie de leur valeur.

L'historien ne ménage pas davantage les autres érudits de la Belgique[1]; et

1. Voir les notes relatives à M. Pinchart et à M. Wauters (IV, 427, et V, 48).

cependant ils contribuent singulièrement à rétablir l'histoire vraie si étrangement défigurée par les historiens eux-mêmes. M. M. leur doit la meilleure part de ses renseignements et s'il restituait à chacun ce qui lui appartient, nous verrions leurs noms revenir sans cesse au bas des pages. Mais certains écrivains considèrent la citation des sources comme un embarras et une gêne pour le lecteur. M. M. est un peu de cette école : nous devons reconnaître cependant qu'il nomme M. James Weale, l'auteur de la biographie de Gérard David, cet artiste éminent dont le nom était entièrement ignoré avant les découvertes récentes de M. Weale et ses deux articles publiés par la *Gazette des beaux-arts* en 1866. Encore trouve-t-il moyen de placer une épigramme contre l'historien anglais et sa « dévotion » orthodoxe. »

Quels sont donc les droits de M. M. à se montrer si exigeant, si impitoyable pour tous ses rivaux? On pourrait cependant lui adresser à lui-même bien des reproches. Les défauts de forme et de fond abondent chez lui, et pourtant il mérite une place honorable parmi les historiens de l'art flamand. Tous ces documents épars que les investigations des chercheurs mettent au jour, M. M. aura tenté le premier de les coordonner, de les fondre dans une histoire générale et accessible au grand public. Il aura vulgarisé, malgré tout, l'histoire vraie, exacte des premiers artistes flamands. Il aura fait pour la Belgique cette œuvre qui attend encore en France un ouvrier de courage et de persévérance. Enfin il aura lui-même apporté dans certaines parties de cette histoire générale une lumière, qu'il ne doit qu'à ses propres recherches, à ses travaux personnels. La dynastie des Brueghel ne présentait jusqu'ici qu'une confusion inextricable. Notre auteur, le premier, a distingué les différents membres de la famille, a cherché à restituer à chacun son style et ses œuvres, a tenté enfin de nous expliquer comment tant d'œuvres identiques qui ont dû occuper l'existence de plusieurs générations, se sont trouvées peu à peu classées sous un même nom. Nous laissons à la sagacité des critiques flamands le soin de décider si la lecture de la signature des deux Francken est conforme aux usages et à la langue; mais l'explication donnée par M. M. des lettres qui précèdent leur nom nous paraît fort ingénieuse, et bien plus plausible que les hypothèses imaginées par M. Burger et Viardot (VI, 315).

M. M. explique d'une manière un peu romanesque peut-être, mais qui mérite toutefois d'être prise en sérieuse considération par les historiens futurs de Rubens, par quelle suite de circonstances le maître de l'école anversoise naquit sur une terre étrangère et presque en exil, comment ses premières années furent enveloppées d'un voile jusqu'ici impénétrable et par quels moyens l'auteur parvint à percer ce mystère. Le récit de M. M. ne peut être accepté de tout point sans contrôle; mais il n'en offre pas moins une explication assez vraisemblable d'événements inexplicables jusqu'ici.

On pourrait relever dans le livre de M. M. un certain nombre d'inexactitudes si on voulait le suivre pas à pas. Cette minutieuse inquisition ne nous est pas permise ici; d'ailleurs ce défaut est l'inconvénient inhérent à d'aussi vastes travaux. Nous ne mentionnerons pas tous les *lapsus* que nous avons relevés et qu'un *errata* aurait dû rectifier à la fin de chaque volume. Ainsi t. IV, p. 208, ligne 10, il faut lire 1460, au lieu de 1560. Il s'agit de la date de la naissance

de Jérôme Bosch. — Au t. VI, p. 60, au lieu de « M. Chédeau amateur français » demeurant à Namur, » lisez : « demeurant à Nantes. » — Même volume page 242, ligne 12, il faut lire 1572 au lieu de 1672; p. 334, l'auteur cite Alexandre VI comme pape à la fin du XVIe siècle; or Alexandre Borgia était mort dès les premières années du siècle et Alexandre VII ne fut élu qu'en 1655; nous ne saurions donc indiquer le pape dont l'auteur a voulu parler. — A la p. 308 du 5e volume, M. M. dit qu'on avait accordé aux marchands de tableaux à Anvers « l'étage supérieur de la Bourse actuelle pour y tenir boutique. » Ignore-t-il que le beau monument qui faisait l'orgueil de la grande cité commerçante a été détruit il y a huit ou dix ans déjà par un incendie? A la fin du sixième volume dans un passage relatif aux fameuses peintures de Michel-Ange à la chapelle Sixtine, notre auteur emporté par son imagination et son lyrisme habituel, dit : « Les derniers rayons du soleil frappaient la haute coupole, les » bruits allaient s'éteignant, les fidèles abandonnaient le temple aux esprits » nocturnes, et les formidables acteurs de la vision apocalyptique avaient l'air » de s'animer dans l'ombre croissante. » Or la chapelle Sixtine, dont il est ici question, n'a jamais possédé de « haute coupole. » M. M. ne connaît point les musées d'Italie; c'est regrettable. Il l'avoue d'ailleurs en parlant du portrait de Lucas de Leyde, conservé dans la collection des portraits d'artistes peints par eux-mêmes, aux *Uffizi*. Comment peut-il, n'ayant pas vu cette peinture, en accepter l'authenticité, quand il conteste toutes les autres œuvres attribuées à Lucas de Leyde? A ce propos nous remarquerons qu'il ne parle même pas du tableau conservé à l'Hôtel de Ville de Leyde et attribué au fameux artiste. Cette peinture méritait pourtant bien d'être examinée avec les autres tableaux attribués au peintre de Leyde par les différents catalogues des musées d'Allemagne et de Belgique. — Les panneaux conservés au même Hôtel de Ville de Leyde et attribués au précurseur de Lucas, à Corneille Enghelbert, sont jugés avec une sévérité qui nous paraît excessive; l'œuvre mise sous le nom du primitif Hollandais peut ne pas lui appartenir; mais elle n'en reste pas moins, quoi qu'en dise l'historien de la peinture flamande, une peinture fort intéressante et très-remarquable. Il conteste également, dans la biographie de Memlinc, l'authenticité du martyre de S. Hippolyte, conservé dans l'église Saint-Sauveur, à Bruges (n'est-ce pas à l'église Notre-Dame que ce tableau appartient?). Les objections de M. M. ont une certaine gravité. Il aurait dû en tout cas rappeler ce tableau dans le catalogue de l'œuvre de Memlinc qui accompagne la biographie, parmi les fausses attributions. Quant au martyre de S. Erasme qui se voit dans la principale église de Louvain et qui est également donné à Memlinc, M. M. n'en dit mot. Au moins aurait-il pu mentionner cette attribution, ne fût-ce que pour la combattre. Ces inexactitudes nous font d'autant plus regretter l'omission des sources, dont l'indication aurait pu nous édifier au besoin sur la valeur de certaines histoires ou légendes que notre auteur accepte et reproduit.

Il serait à désirer que l'auteur complétât sa publication par une table générale alphabétique et analytique qui serait le complément indispensable d'un travail aussi étendu. J.-J. GUIFFREY.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 9 — 27 Février — 1869

Sommaire : 32. GIRARD, le Sentiment religieux en Grèce d'Homère à Eschyle. — 33. LALANNE, Glossaire du patois poitevin; FAVRE, Glossaire du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis. — 34. HÉROARD, Journal sur l'enfance et la jeunesse de Louis XIII, p. p. SOULIÉ et Ed. DE BARTHÉLEMY. — 35. GOUVERNEUR, Un Coin du vieux Nogent.

32. — **Le sentiment religieux en Grèce d'Homère à Eschyle,** étudié dans son développement moral et dans son caractère dramatique, par Jules GIRARD, maître de conférences à l'École Normale. Paris, Hachette, 1869. In-8°, 553 p.

Le travail de M. Jules Girard est divisé en trois livres. Dans le premier livre il montre que dès Homère et dès Hésiode l'esprit grec, dans la conception du monde, s'élève du naturalisme à une sorte de monothéisme intelligent; et que dans la manière dont il conçoit la destinée humaine, tout en respectant le pacte fondamental de l'harmonie universelle qui maintient l'homme dans une condition inférieure et misérable, il donne cependant une satisfaction à sa noble nature. Ou bien il le relève dans des mythes héroïques où sont glorifiés les types de l'humanité, ou bien il le console par l'immortalité de la gloire et même par une certaine somme de bonheur accordée à la vertu. Le second livre a pour objet de montrer que dans les idées qui ont rapport à la destinée humaine, de notables progrès se sont accomplis parmi les Grecs depuis Homère et Hésiode. L'expiation et le culte des héros dans les mœurs et les croyances les plus anciennes, les mystères et les cultes d'Apollon et de Bacchus fournissent aux Pythagoriciens et surtout aux Orphiques l'idée de purification, à laquelle ils donnent plus de développements et dont ils définissent l'efficacité dans la vie future. Le culte de Bacchus, le grand dieu des Orphiques, communique à la poésie un élément nouveau, l'*exaltation*, et donne naissance à une forme nouvelle de la poésie, la tragédie. Dans le troisième livre, M. G. recherche ce que la tragédie a dû recevoir d'idées morales et religieuses du dithyrambe, et développe la religion qui est l'âme de la tragédie d'Eschyle, suprême effort de la science religieuse des Grecs. Il montre que sur la place qui est douloureusement imposée à l'homme dans l'univers, et cependant sur sa dignité native comme sur la pensée de conciliation qui, le rapprochant de ses maîtres par leur bienveillance et par sa propre vertu, lui restitue ainsi quelque grandeur, les idées d'Eschyle lui viennent en droite ligne d'Homère et d'Hésiode; quant aux rapports moraux de l'homme avec le monde inconnu dont les diverses régions, au ciel et surtout aux enfers, cachent les arbitres de son existence et l'attendent lui-même après sa vie terrestre, Eschyle reçoit particulièrement ses idées du culte des héros et des ancêtres, des doctrines sur l'expiation, et de ce qui faisait notoirement le fond de la pensée des mystères. En résumé, dans cet ensemble de croyances religieuses qui se développe d'Homère à Eschyle, le sentiment de la vie est insépa-

rable de celui de la mesure, de la proportion, de l'harmonie; et l'alliance de ces deux sentiments caractérise aussi les œuvres d'art de la Grèce.

Dans ce résumé, que je donne à peu près dans les termes de l'auteur lui-même, on pourra trouver qu'il reste quelque chose de vague et d'insaisissable. Mais ces croyances religieuses étaient elles-mêmes confuses, incohérentes, et on court risque de les dénaturer en cherchant à y introduire une précision dogmatique. M. G. dit très-bien au sujet de la dissertation de Nægelsbach sur les croyances religieuses de l'Orestie (p. 532 n. 1) : « Il pousse le détail trop loin, » et il me paraît prétendre à une rigueur trop absolue. Il est dans la nature de » ces conceptions de s'en tenir aux idées élémentaires : c'est leur enlever une » grande partie de leur force que de les trop définir et de les ordonner trop mé- » thodiquement. Il faut qu'elles restent vagues et mystérieuses pour émouvoir. » M. G. lui-même va peut-être trop loin (p. 454-455) en faisant d'Eschyle un *théologien* qui a *médité* sur la question de savoir « si la fatalité est absolue, ou si » elle laisse quelque place à la liberté; » je ne reconnais pas que « si conformé- » ment à l'esprit essentiel de la tragédie, il dut surtout faire voir la lutte aveugle » et impuissante des hommes contre ces lois fatales, il se préoccupa de ranimer » leur confiance et de les soustraire à la pensée d'une persécution injuste. » Ces préoccupations théologiques me paraissent peu d'accord avec le genre d'inspiration et d'imagination qui appartient à la tragédie. Au reste M. G. a en général évité l'écueil qu'il a signalé lui-même; et il a très-bien fait comprendre et sentir les caractères des croyances religieuses d'Homère, Hésiode, Théognis, Pindare, Eschyle, soit par des extraits choisis et traduits heureusement, soit par des analyses pleines de goût. Au fond, quand on a affaire à des poètes, on ne peut guère procéder autrement.

Je ne suis en désaccord avec M. G. que sur un petit nombre de points. Ainsi je contesterais que « l'idée du progrès » soit « l'idée grecque par excellence » (p. 126). Si l'on entend par progrès la marche indéfinie de l'homme vers un idéal de perfection, je ne crois pas qu'on rencontre cette idée chez les Grecs; Aristote cite et approuve le proverbe que les choses humaines font un cercle, φασὶ γὰρ κύκλον εἶναι τὰ ἀνθρώπινα πράγματα (Phys. IV, 14-223 b 24). Il dit ailleurs (Meteor. I, 3. 339 b 19, et Polit. VII, 10. 1329 b 25) que les mêmes opinions se reproduisent, et que les mêmes inventions sont retrouvées non pas une ou deux fois, mais des milliers de fois. Zeller, qui cite ces textes (*Philosophie der Griechen*, II, 2, 627), en rapproche le passage du Timée (22 b et suiv.) où Platon dit que le genre humain ne subsistera sur la terre qu'une grande année cosmique, et qu'ensuite une nouvelle race d'hommes se produira. — P. 143. C'est, je crois, introduire dans la poésie d'Homère une conception toute moderne que de considérer *la beauté du lieu* comme un élément d'intérêt dans l'épisode de la rencontre d'Ulysse et de Nausicaa. Les circonstances de lieu sont à peine indiquées, et le poète n'a pas pu compter sur ce genre d'effet que les modernes recherchent. Ensuite il me semble que les qualités dramatiques de la composition chez Homère doivent être plutôt cherchées dans l'ensemble de l'Iliade ou de l'Odyssée que dans un épisode pris à part. En lisant ces deux poèmes on ne

peut s'empêcher d'être frappé de l'art avec lequel l'intérêt est suspendu, ménagé et gradué, comme il doit l'être dans une bonne pièce; en outre les caractères principaux sont développés avec le mélange de qualités et de défauts qui rend un rôle intéressant sur la scène; enfin Homère sait faire parler ses personnages conformément à leur caractère, à leur âge, à leur situation. Tous ces mérites sont éminemment dramatiques. — P. 229. L'ouvrage intitulé *De mirabilibus auscultationibus* n'est certainement pas d'Aristote; et il est fort probable que la collection des problèmes (p. 373) ne lui appartient pas non plus. — P. 298. Platon n'a pas recueilli ces idées des philosophes anciens qu'Aristote compare (Metaph. I, 3. 984 b 17) à des *rêveries de gens ivres*. Il était sur ce point complètement d'accord avec Aristote qui dit ici que celui qui a avancé le premier que le νοῦς était la cause de l'ordre du monde ressemble à un homme qui parle à jeun, à côté de tous ces philosophes qui expliquaient le monde par l'air, l'eau, le feu, etc., en un mot par des causes purement matérielles, sans avoir recours à la cause finale. — P. 315. L'enfer du XIe livre de l'Odyssée me paraît également supérieur à l'enfer du VIe livre de l'Énéide, mais seulement dans les épisodes que Virgile a imités d'Homère et où il reste évidemment très-inférieur à son modèle, à savoir dans la rencontre d'Énée et de Palinure comparée à celle d'Ulysse et d'Elpénor, et surtout dans les rencontres d'Énée avec Didon et Déiphobe comparées à celles d'Ulysse avec Ajax et Agamemnon. Quant à la conception d'ensemble, elle est très-différente dans les deux poètes, et elle ne me semble pas moins belle dans Virgile que dans Homère. — P. 372. Il ne me semble pas que le texte d'Aristote (*Poet.* 12. 1452 b 24) autorise à dire que la tragédie « comprenait au nombre de ses parties la lamentation (θρῆνος) ». Aristote dit seulement qu'on appelle κομμός la portion des chants du chœur qui consiste dans une lamentation à laquelle participent le chœur et les personnages qui sont sur la scène. — P. 470. Le mot φρήν désigne proprement non pas le *péricarde*, mais le *diaphragme*.

L'ouvrage de M. Jules Girard se recommande par une connaissance approfondie de la religion et de la littérature grecques, et par un sentiment sûr et délicat de l'esprit et des beautés de cette antique poésie.

Charles THUROT.

---

33. — **Glossaire du patois poitevin**, par M. l'abbé LALANNE, curé d'Oiré (Vienne). Poitiers et Paris (Derache), 1868. In-8°, xl-263 p. à 2 col. (Tome XXXII, 2e partie, des Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest).

Glossaire du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis, précédé d'une introduction sur l'origine, le caractère, les limites, la grammaire et la bibliographie du patois poitevin et saintongeois, par L. FAVRE. Niort, Robin et L. Favre, 1868. In-8°, lxxxiv-356 p. — Prix : 8 fr.

Le patois poitevin est assurément l'un de ceux dont l'étude offre le plus d'attraits. Considéré dans son histoire, il présente depuis le commencement du XVIe siècle une série non interrompue de documents imprimés. De cette date extrême jusqu'aux textes poitevins du XIIIe et du XIVe siècle, l'intervalle n'est pas énorme, et peut-être arriverait-on, par des recherches dans les archives, à le combler. Considéré en lui-même, ce patois, qui tient à la fois de la langue d'oïl et de

la langue d'oc, et plus de la première que de la seconde, offre cependant un assez grand nombre de particularités, tant dans la grammaire que dans le vocabulaire. Pour me borner à un fait qui prouve sa vitalité, je noterai le développement considérable qu'il a donné au suffixe *ot*. On sait que les suffixes *at, et, ot* (italien *atto, etto, otto*) sont de création romane; on ne leur trouve point de type en latin, et ils paraissent postérieurs au latin vulgaire de l'empire, puisqu'ils n'existent pas en valaque. L'un de ces suffixes, *et*, s'est multiplié presque à l'infini en provençal, sans exclure toutefois les deux autres; en poitevin c'est le suffixe *ot* qui domine. Ainsi, dans les premières pages de la lettre B seulement, le glossaire de M. l'abbé Lalanne nous fournit *babigeot*, (babeurre), *baillote* (petite cuve pour la vendange), *balot* (lèvre épaisse), *barbot* (insecte), *barbote* (1° couleuvre, 2° sorte d'ail), *bassiot* (petite cuve pour donner à manger aux volailles), *becot* (1° bout de la tige du maïs, 2° chevreau), *bergotte* (brebis vieille), *berjeotte* (petite bruyère), *berlot* (idiot), *bigot* (habitant de la plaine), *birot* (sot), *bissote* (panier rond), *blot* ou *belot*, (dim. de beau), *boinotte* (petite ouverture), *bot* (crapaud, comme en anc. fr.), *boulot, bourlot* (la fin d'un travail, notamment de la moisson), *boussicot* (gros homme); et cette liste pourrait encore être légitimement accrue des mots dans lesquels est compris ce même suffixe, tels que *balvoté, barbota* et *barbotteaux, baroti* et *barotté*, etc.

Nos provinces de l'Ouest sont au nombre de celles où l'étude de nos antiquités nationales a suscité les travailleurs les plus nombreux et les plus zélés. Aussi ne faut-il point s'étonner si les patois de ces provinces ont été l'objet de recherches déjà assez nombreuses. On en trouvera l'indication précise dans la *Bibliographie des patois poitevin et saintongeois* qui est assurément la meilleure partie de l'introduction placée par M. Favre en tête de son Glossaire. Les plus utiles de ces travaux sont certainement l'*Essai sur le patois poitevin* de M. Beauchet-Filleau [1] et les deux Glossaires dont nous avons à rendre compte. Ces deux derniers l'emportent beaucoup par l'étendue sur le travail de leur devancier. J'examinerai successivement, dans l'un et dans l'autre, la nomenclature, l'explication des mots, et les étymologies.

Pour dresser la nomenclature du patois poitevin et pour en expliquer les mots, MM. L. et F. ont eu, indépendamment de leurs recherches personnelles, des sources d'information particulières à chacun d'eux. M. F. notamment a trouvé un aide bien précieux en une personne qui paraît posséder admirablement

1. J'en ai dit quelques mots ici-même, 1866, I, 362 et 363; c'est un travail restreint, mais cependant utile. M. l'abbé Lalanne le cite très-fréquemment. — Je mentionne ici pour mémoire le *Dictionnaire étymologique du patois poitevin* de M. Levrier (Niort, 1867). Le titre sous lequel ces recherches avaient été une première fois publiées : *Pictes et Poitevins, histoire et philologie*, caractérise suffisamment ce malencontreux opuscule. C'est Bullet moins l'érudition. Qu'il suffise de dire que ce glossaire, qui d'ailleurs ne donne qu'un choix de mots, est divisé en quatre parties : 1° poitevin-breton, 2° poitevin-latin, 3° poitevin-anglais, 4° poitevin-français. La première de ces parties est, comme on devait s'y attendre, la plus considérable; dans le court préambule qui précède la troisième l'adv. de lieu *vour* (où) est rapproché de l'anglais *where!* La préface est à l'avenant. Je regrette d'avoir à dire que M. Favre (p. x de son introduction) considère cette mauvaise compilation comme « le résultat d'un immense travail philologique, » et déclare l'avoir consultée avec fruit. M. L. Duval l'a beaucoup plus sainement appréciée dans sa brochure intitulée *Études critiques sur le patois poitevin* (Niort, Clouzot, 1867; 12 p. in-8°).

l'idiome poitevin et qui porte un nom bien connu dans l'érudition, mademoiselle Clémentine Poey-Davant. En outre il a puisé abondamment, trop abondamment peut-être, dans la littérature imprimée de ce patois. Je l'ai dit en une autre occasion, c'est dans la conversation des paysans, de ceux surtout qui vivent loin des villes, que les mots patois doivent être recueillis[1]. M. l'abbé L. de son côté a eu à sa disposition le glossaire manuscrit de l'abbé Rousseau, mort avant la publication entière de son œuvre, mais, à en juger par ce qui a été publié de ce travail assez incomplet[2], il ne paraît pas que M. l'abbé L. ait dû y trouver un bien grand secours. Tout compensé, la somme la plus grande de recherches personnelles me paraît se trouver dans le travail de l'abbé L., qui est aussi le plus complet. Cela peut être montré par un court rapprochement. Je prends le commencement du glossaire chez les deux auteurs, et je conduis jusqu'au même mot de part et d'autre l'extrait choisi comme terme de comparaison :

M. LALANNE.	M. FAVRE.
a (elle).	*a* (elle).
» »	*abaffer* (*s'*), v.[3]
abarias, subst.	*abarias*, subst.
abat d'aive, locut.	*abat d'eau*, loc.
» »	*abaupin*, subst.[4]
abechai, v.	*abecher*, v.
abedounai, adj.	» »
abeglere, subst.	» »
abeli (*s'*), v.	» »
abejai, v.	» »
abenai, v. imp.	» »
abergeon, subst.	» »
abergeonnai, v.	» »
abeilli, subst.	» »
abeuille, subst.	*abeuille*, subst.
abeuillere, subst.	» »
abeuillou, subst.	*abeuillour*, subst.
abeyai, v.	*abeyer*, v.
abibaude, subst.	*abibaube*, subst.
abibaudé, v.	» »
abilance, subst.	*abilame*, subst.
abillage, subst.	*abiller*, a.
abisail, subst.	» »
abllaise, subst.	*ablette*, ablaise, subst.

1. Voy. *Rev. crit.*, 1866, I, 389.
2. La *Revue de l'Aunis, de la Saintonge et du Poitou* (La Rochelle et Niort) en a publié en janvier, février et mars 1867, les lettres A et B, en tout 19 pages précédées d'une introduction des plus faibles; puis la publication a été interrompue. J'ignore si elle a été reprise.
3. M. l'abbé L. a, comme adj., le mot *ebaffé*, qui n'est que le part. de ce verbe.
4. M. l'abbé L. a *ébaupin*, qui est le même mot.

Il faut considérer que dans la liste de M. l'abbé L. *abechai* et *abejai* (donner la becquée) sont deux variantes du même mot, et de même pour *abeglère* et *abeuillère*, mais ce retranchement opéré, l'avantage du nombre reste encore à M. Lalanne. Toutefois, on voit que le glossaire de M. F. peut sur certains points compléter l'autre, puisque M. l'abbé L. a omis *abiller* (réparer). Cette double liste donne lieu à d'autres observations. Remarquons en passant que M. F. note en général par *er* les infinitifs que M. l'abbé L. écrit par *ai* et quelquefois par *é*. Il doit y avoir là des variations de prononciation qu'il était en effet utile de distinguer dans l'écriture. Toutefois, il est à craindre qu'en écrivant *er* M. F. se soit laissé guider par la forme française. Quoi qu'il en soit, il serait logique, cette forme une fois adoptée, de la garder partout, et on est tout étonné de voir dans les exemples cités par M. F. ces mêmes infinitifs terminés par *ay* (voy. sous *aburer*, *acabosser*, *acher*, *acquêter*, etc., etc.). Ainsi, dans le même article, le même verbe est orthographié de deux façons différentes! — Poursuivons notre examen comparatif; M. F. écrit *abibaube* et *abilame* là où M. L. écrit *abibaude* et *abilance*, le sens étant le même de part et d'autre (pour le premier mot, poussière ou petit corps qui surnage sur un liquide, pour le second, débilité, faiblesse). Dans les deux cas c'est évidemment M. l'abbé L. qui a raison; *abibaube* paraît être une faute d'impression, car dans l'ex. que rapporte sous ce mot M. F. il y a *abibaude*, comme chez M. Lalanne. Quant à *abilame* on peut dire que ce mot est exclu par sa finale, qui est tout à fait insolite. Ensuite il n'a pas été recueilli directement par M. F. : les lettres C. P. qui l'accompagnent indiquent qu'il a été communiqué par Mlle Cl. Poey-Davant, et il est à craindre que M. F. ait fait une erreur de lecture. On pourrait relever dans le même glossaire plusieurs cas analogues. On ne devra donc point le consulter sans contrôle.

Les deux auteurs se sont montrés discrets dans leur choix. Ils n'ont point accueilli ces mots purement français affublés d'une terminaison patoise qui surchargent si inutilement tant de glossaires du même genre. Pourtant M. L. aurait pu s'épargner la peine d'enregistrer *astrogot* « fou, imbécile, » et surtout il n'aurait pas dû y voir un souvenir de la domination des Ostrogots. Les noms de peuples, surtout lorsqu'il leur arrive de paraître bizarres, sont souvent pris en ce sens, voyez Iroquois, Welche, etc. M. F. de son côté aurait pu savoir que « se mettre à la pistole », en parlant des prisonniers qui moyennant une certaine rétribution obtiennent d'être logés à part, est une expression toute française. Mais ces superfluités ne sont fréquentes ni dans l'un ni dans l'autre de nos deux glossaires.

L'explication des mots me semble plus complète et plus précise chez M. L. que chez M. Favre. On voit que le premier, sans négliger absolument les poésies composées en poitevin par des lettrés, a puisé davantage dans le langage journalier. Son glossaire est nourri de proverbes, de dictons, de locutions variées. On y trouve même, et personne ne s'en plaindra, des renseignements intéressants sur les mœurs et coutumes, etc.; voir par ex. les articles *agasse*, *chatte-nègre*, *convieux*, *cornue*, etc. Les renvois à Du Cange et aux anciens textes sont fréquents et généralement bien motivés. Rabelais doit naturellement figurer

au premier rang parmi les auteurs que le lexicographe du patois poitevin doit avoir présents à la mémoire. Et il faut louer M. l'abbé L. de lui avoir emprunté de nombreux exemples. M. F. a fait de même. Cette partie du travail était du reste déjà préparée par un mémoire où est recherchée « l'influence du » patois poitevin sur le style de Rabelais [1]. » Il est certain que dans bien des cas où M. Poey-Davant, l'auteur de ce mémoire, a cru constater des emprunts à l'idiome du Poitou, Rabelais n'a point fait autre chose que se servir de la langue de son temps; néanmoins, même dans ces cas, le rapprochement est à sa place dans un glossaire poitevin; c'est toujours un renseignement utile pour l'histoire du mot qu'on explique. Ces rapprochements M. l'abbé L. les établit encore avec d'autres dialectes de la France, et peut-être va-t-il un peu loin dans cette voie. Ainsi, à propos du mot *aboulai* « apporter, donner » que sert-il de nous dire que ce mots existe aussi dans la Marne et la Haute-Marne? On l'entend prononcer en bien d'autres lieux! Le mot *arsouil* « homme méprisable » par son ivrognerie, » peut figurer à juste titre dans un glossaire poitevin, mais hors du Poitou il se rencontre ailleurs que dans le patois du Berry. Et ainsi de bien d'autres cas. Notons ici un fait bizarre. Pour les patois autres que le sien M. l'abbé L. se borne ordinairement à citer les formes correspondantes à celles du poitevin, sans les justifier d'aucun exemple, sobriété qui doit être approuvée. Il ne s'est départi de cette règle que pour le provençal. Ainsi, au mot *adoubai* après avoir cité le prov. *adouba,* nous lisons « adoubant li panié; » puis au mot *agroumi :* « s'agroumoulisson e s'estiront » (l. *s'estiron*); au mot *aigue :* « ous- » taloun pèr l'aigo rousiga, » au mot *atrinquai :* « un autre bèn plus bèu es » lèu mai atrenca. » Ces exemples ne sont accompagnés d'aucune indication de source et il faut deviner qu'ils sont tous empruntés à la *Mirèio* de Fr. Mistral [2].

Plaçons ici une critique qui n'a trait qu'à la disposition extérieure du Glossaire. M. l'abbé L. recueille les formes diverses qu'un mot peut recevoir dans les différentes parties du Poitou. Parfois il les range sous un même chef, d'autres fois il les sépare. Dans ce dernier cas, il omet bien souvent de renvoyer le lecteur d'une forme à l'autre. Ainsi, il est tout clair que *argagnasses* subst. f. plur., « guenilles, » et *arguagnasse* subst. masc., « mauvais sujet, » sont le même mot. Il eût fallu le dire, et il n'eût pas fallu écrire dans le premier cas *ga* et dans le second *gua.*— *Ante* (p. 20) et *aunt* (p. 28), « tante », n'étant que deux prononciations un peu différentes du même mot, auraient dû être réunis dans le même article, et *aunt* n'aurait dû figurer à son rang alphabétique qu'avec renvoi à *ante;* de même pour *arpions* et *orpions*, traduits l'un et l'autre par « les bouts des » doigts. » Ici une autre faute : sous *orpions*, M. L. range comme simple variante *orteillons,* qui est manifestement dérivé d'*orteil,* et par conséquent se rattache à *articulus,* tandis que *arpion* a une origine germanique (voy. Diez, I, 33, *arpa*). Il fallait donc faire d'*orteillons* un article à part. — On pourrait multiplier ces exemples.

Abordons maintenant un point qui soulève des critiques plus graves. Il y a

1. Paris, Techener, 1855.
2. Le premier appartient au chant I, éd. Charpentier, p. 28; le second au ch. V, p. 188; le 3e au ch. I, p. 4; le 4e au ch. VIII, p. 320.

près de trois ans, résumant ici même quelques idées sur la façon de recueillir et d'ordonner les matériaux d'un glossaire patois, j'ai dit que dans l'état actuel des choses, on devait conseiller aux personnes qui voudraient se livrer à cette tâche si profitable l'absention la plus complète à l'endroit des recherches étymologiques. Les glossaires poitevins de MM. F. et L. ne sont pas propres à modifier mon opinion première. Les étymologies qu'ils ont prétendu donner font à leurs recueils un tort réel. Il faut distinguer, M. l'abbé L. ne donne qu'accidentellement l'origine (ou du moins ce qu'il suppose être l'origine) des mots qu'il enregistre, et accidentellement aussi il rencontre juste. Ce n'est pas toutefois lorsqu'il traduit *amoissai* par « exciter les chiens à nous défendre, en criant : A moi! à moi! » L'exclamation « à moi! » n'entre pour rien dans la formation de ce verbe qui est identique au français *amorcer*. En provençal *amorsar* a eu précisément le sens que M. L. constate en poitevin. Dans la chanson de Girart de Roussillon des guerriers qui se précipitent au combat sont comparés au lévrier enchaîné « qui » est amorcé » *com veltres en cadena que es amorsatz* (éd. Hofmann, v. 1971). Il est même probable que c'est là le sens primitif de ce mot, ou du moins c'est celui qui convient le mieux à son origine, soit qu'on le dérive du participe intensif *amors*, de l'ancien verbe *amordre*, ou d'un fréquentatif (*admorsare*). — M. L. fait encore fausse route quant il rattache *avachai* (*s'*), le fr. *s'avachir*, à *vacuus*, *arpions*, les bouts des doigts, au grec ἁρπάζω, et *beguette*, « brebis propre à en- » gendrer, » à l'anglais *to beget* (et non *beyet*). Le primitif de ce dernier mot était facile à trouver : *ette* n'est rien de plus qu'un suffixe. La racine est la même que dans le français *bique*, *biquet* ou dans le poitevin *becot*, enregistré par M. L. avec le sens de chevreau. Du reste la signification originaire de cette racine *bec*, n'est pas connue; voy. Diez, *Étym. Wœrt.* II, 9, *becco*. Je suis suffisamment autorisé par ces exemples à dire que le travail de M. l'abbé L. n'eût rien perdu à la suppression de ces étymologies fantaisistes.

Chez M. L. au moins l'étymologie n'est qu'une partie très-accessoire. Il en est autrement dans le *Glossaire du Poitou de la Saintonge et de l'Aunis*. M. F., qui sur des points importants est loin de nous donner le nécessaire, est en ce qui concerne l'étymologie d'une abondance déplorable. La plus grande partie de son introduction est occupée par les recherches linguistiques les plus dénuées de méthode et les plus stériles qu'on puisse imaginer. Il va sans dire que les travaux qui dans ces trente dernières années ont constitué la science des langues romanes, y sont complétement ignorés, mais le dictionnaire même de M. Littré, qui par son introduction si claire et ses discussions étymologiques si précises, serait pour les commençants le guide le plus précieux, semble être resté inconnu à M. Favre. Ses autorités sont Dreux-Duradier, La Revellière-Lepaux, M. G. Levrier précédemment nommé, M. Beauchet-Filleau, et autres illustrations locales. Avec de pareilles autorités on fait venir *beguette* (brebis) non plus comme chez M. Lalanne, de l'anglais *beget*, mais « du celtique *begia*, bêler, crier comme » une brebis, » ce qui ne vaut pas mieux; *adouber*, « du celtique *adôber*, » refaire; » *aigrème*, larme, « du roman *aigue*, eau[1]. » Tout cela, non plus que

1. L'étymologie est comme M. L. l'a indiquée avec raison, le latin *lacryma*. Le déplace-

les dissertations de la préface sur la langue romane « mélange du celte et du » latin où dominent les dialectes celtiques » (p. iij), tout cela dis-je ne doit pas être discuté, mais mérite d'être blâmé sévèrement. De telles erreurs sont volontaires. On n'est certes pas obligé de connaître les lois qui président aux évolutions des langues, mais on peut se dispenser de traiter les matières pour l'étude desquelles la connaissance de ces lois est nécessaire. La linguistique est une science tout comme la géométrie; comme toute science, elle a sa méthode, et il n'est pas moins ridicule de chercher une étymologie sans connaître cette méthode que de s'attaquer à un problème de mathématiques quand on ne sait pas les quatre règles.

Ces deux glossaires pourraient donner lieu à bien d'autres observations. Il faut pourtant nous arrêter. Disons cependant en terminant, que M. Favre a inséré dans sa préface un grand nombre de textes du patois poitevin, et notamment un conte populaire raconté en un style charmant par Mlle Poey-Davant[1]. C'est là une sorte de compensation aux imperfections trop nombreuses du Glossaire.

P. M.

---

34. — **Journal de Jean Héroard sur l'enfance et la jeunesse de Louis XIII** (1601-1628) extrait des manuscrits originaux et publié par MM. Eud. Soulié et Ed. de Barthélemy. Paris, Firmin Didot, 1868. In-8°. T. I (1601-1610), lxix-436 p. T. II (1610-1628), 456 p.

MM. Eud. Soulié et Ed. de Barthélemy ont-ils bien fait d'extraire des manuscrits laissés par le médecin de Louis XIII, les deux volumes dont je suis appelé à rendre compte? Je n'hésite pas à répondre affirmativement. Tout publier était impossible. Il y a dans les six énormes volumes in-folio du Journal d'Héroard, que possède la Bibliothèque impériale[2]; tant de pitoyables puérilités, et surtout tant de détails nauséabonds, que jamais on n'aurait trouvé ni un éditeur assez imprudent pour les reproduire en entier, ni un lecteur assez intrépide pour aller jusqu'au bout. Le parti adopté par MM. S. et de B. était le seul raisonnable : écarter le plus possible les niaiseries, les ordures (hélas! ceci n'est pas une métaphore!), et conserver les renseignements précieux qui abondent dans les six mille pages d'Héroard. Il faut donc remercier les vaillants éditeurs d'avoir pris la peine de chercher dans tout ce fatras une foule d'indications dont l'histoire fera son profit, et, pour me servir ici d'un vieux mot qui rend bien ma pensée, d'avoir tiré tant de perles de tout ce fumier[3]. Il faut les remercier sur-

---

ment d'accent qu'indique cette forme (*lacry'ma* au lieu de *lácryma*) est certainement remarquable; il ne s'est pas produit en français (*larme*), mais il est constaté au Midi par le prov, *lagrema*, maintenant *lagremo*.

1. *La mouïté de quene* (la moitié de cane), p. xliv à xlvj.

2. Fonds français 4022 à 4027. Encore manque-t-il à ce recueil un peu plus de trois années, c'est-à-dire les cahiers d'Héroard depuis le 15 septembre 1601 jusqu'au 31 décembre 1604. Les éditeurs ont pu combler cette lacune grâce à la communication qui leur a été faite par M. le marquis de Balincourt d'une copie abrégée du manuscrit original signalée par le P. Lelong sous le n° 21448 de sa *Bibliothèque historique de la France* et dont le titre est celui-ci : *Ludovicotrophie*.

3. Tallemant des Réaux (*Historiette* de Louis XIII) n'a envisagé que le mauvais côté du

tout de nous avoir donné un *texte* généralement fidèle, des *notes* presque toutes satisfaisantes et une *introduction* qui ne laisse à peu près rien à désirer.

J'examinerai successivement ces trois parties du livre.

L'*Introduction* résume à la fois tout ce que l'on sait sur Héroard et tout ce que son Journal offre d'intéressant (p. ij) « sur Henri IV et ses relations avec sa » famille ; — sur l'éducation, les exemples et les soins donnés au Dauphin ; — » sur le caractère de Louis XIII comme dauphin et comme roi ; — sur les » mœurs, le langage, les usages du temps ; — et sur les particularités relatives » aux beaux-arts, aux objets de curiosité, armes, faïences, etc., ainsi qu'aux » premières constructions de Versailles qui s'y trouvent mentionnées incidem- » ment. »

Occupons-nous d'abord de la notice sur l'auteur.

La vie de Jean Héroard, malgré les consciencieuses recherches de MM. S. et de B., n'est pas très-bien connue. Antoine Du Verdier nous apprend (*Bibliothèque*) qu'il naquit à Montpellier, ce que confirme Jean Astruc (*Mémoires pour servir à l'histoire de la Faculté de Montpellier*). On ignore l'époque précise de sa naissance. Le P. Lelong donne la date du 22 juillet 1551, mais selon la note qui termine le manuscrit original du Journal, Héroard serait né un an plus tôt. Un rival et un ennemi, le médecin Charles Guillemeau, a prétendu qu'Héroard était fils d'un barbier huguenot, qu'il fut huguenot lui-même[1], que, simple soldat dans l'armée de Coligny, il prit honteusement la fuite à la bataille de Moncontour, qu'Ambroise Paré le fit entrer comme vétérinaire dans la maison du roi Charles IX, qu'il passa ensuite dans celle du duc Anne de Joyeuse, qui aurait été, lors de la campagne de 1586 en Guyenne, non moins lâchement abandonné par lui qu'autrefois Coligny. Il est permis de douter de la plupart de ces assertions d'un confrère jaloux et déloyal. Héroard avait été reçu docteur à la Faculté de Montpellier en 1575, et Astruc, qui nous a conservé cette date, ajoute qu'en sa qualité de médecin par quartier de Henri III, il assista à l'autopsie du corps de ce prince. Il fut, ensuite, un des médecins du roi Henri IV auquel il dédia, en 1599, l'*Hippostologie, c'est-à-dire discours des os du cheval* (Paris, in-4°)[2],

---

Journal de l'enfance et de la jeunesse de Louis XIII, quand il a dit que l'on n'y voyait « rien, sinon à quelle heure il se réveilla, déjeuna, cracha, p..., ch..., etc. » Plus juste, la *Bibliothèque historique de la France* y reconnaît un ouvrage « qui contient des anecdotes » singulières, et qui est important pour les dates. » M. Michelet qui a plaisamment appelé (*Henri IV et Richelieu*) le recueil d'Héroard « le journal des digestions de Louis XIII, » ajoute du moins que « l'historien, le politique, le physiologiste et le cuisinier étudieront » avec profit ce monument immense. » Rappelons que MM. Cimber et Danjou, dans les *Archives curieuses de l'histoire de France*, 1838, et M. Armand Baschet, dans *le Roi chez la Reine*, 1862, avaient déjà publié quelques pages du journal d'Héroard, les premiers tout ce qui regarde l'année 1614, le second tout ce qui relatif au mariage de Louis XIII.

1. L'Estoile (*journal inédit du règne de Henri IV* publié par M. Halphen, 1862) atteste qu'Héroard était de la religion quand, à la recommandation du duc de Bouillon, on le mit auprès du Dauphin. Héroard dût se convertir après la mort de Henri IV. L'abbé Le Beuf (*Histoire du diocèse de Paris*) nous le montre bienfaiteur de l'église de Vaugrigneuse et fondateur de celle des chapelles de cette église dans laquelle il fut enterré. Les éditeurs auraient pu dire que le nom de Jean Héroard est absent de la *France protestante*.

2. Les éditeurs ont inséré aux *Appendices* (t. II, p. 317-319) l'*Épitre dédicatoire*. Héroard y mentionne la perte de tous ses autres ouvrages survenue pendant les troubles de Paris.

ouvrage qui lui avait été demandé par Charles IX, « lequel sur toutes choses » prenait un singulier plaisir à ce qui est de l'art vétérinaire, » redemandé par Henri III, et dont le manuscrit avait été connu de Du Verdier avant 1585[1]. Vers 1601, Héroard devint seigneur de Vaugrigneuse par son mariage avec Anne du Val, fille et héritière de Guillaume du Val, trésorier de la généralité de Tours et seigneur de Vaugrigneuse. Ce fut quelques jours avant le 27 septembre 1601 que Henri IV, devinant le sexe de l'enfant qu'il attendait si impatiemment, dit à Héroard : « je vous ai choisi pour vous mettre près de *mon fils le Dauphin;* » servez-le bien. » Le roi ne pouvait mieux placer sa confiance. Jamais soins plus minutieux n'ont été prodigués à personne, et l'infatigable dévouement d'Héroard pour Louis XIII a quelque chose, pour emprunter au bon homme une touchante expression (*Introduction*, p. xlix), « de cette tendre et cordiale » passion que naturellement les pères ont pour leurs propres enfants[2]. » Dès son entrée en fonctions auprès du Dauphin, Héroard commença à écrire « d'heure à autre » le *Journal ou registre particulier* dans lequel il a si naïvement consigné tous les faits et gestes, *tous* sans exception, de l'enfant, de l'adolescent et de l'homme[3], journal dont la rédaction, poursuivie pendant plus de vingt-six années[4], ne devait cesser qu'avec la vie de l'auteur, mort le 11 février 1628, à l'âge de 78 ans, au camp devant La Rochelle, où il avait accompagné son maître.

MM. S. et de B. ont très-habilement groupé « les faits les plus saillants épars

---

Les éditeurs n'ont pas noté cette circonstance dans la biographie de l'auteur.

1. En 1586, Héroard composa l'épitaphe latine de Ronsard qui fut insérée dans le *Tumulus Petri Ronsardi* et qui fut gravée sur le tombeau érigé au poète dans le chœur de l'église de Saint-Cosme de Tours, dont il était prieur.

2. Ces paroles sont tirées du livre : *De l'institution du Prince* qu'Héroard dédia au Dauphin et fit imprimer à la fin de l'année 1608. Comme ce livre est fort rare et qu'il est resté ignoré des biographes qui ont seulement connu la traduction latine qui en a été faite en 1617 par un autre médecin du roi, Jean Degorris (voir notamment l'article *Héroard* de la *Nouvelle biographie générale*), les éditeurs ont cru devoir, d'abord, l'analyser avec soin (*Introduction*, p. liij-lxj), puis la reproduire intégralement aux appendices (t. II, p. 320-392). MM. S. et de B. n'ont pas dit que, quoique rarissime, le traité d'Héroard ne figure pas dans le *Manuel du Libraire*. Ces messieurs croient (p. lxvij) que le dernier éditeur des *Historiettes* a eu tort d'attribuer à Héroard le livre : *La santé du Prince* (1616, in-12) qui, selon eux, serait plutôt d'un médecin de Gaston, le frère puiné de Louis XIII.

3. Héroard s'applaudit, dans son *Avant-propos*, de n'avoir « laissé passer aucun acci- » dent, concernant la santé et infirmités du Prince, dont il n'aye fait les remarques,... le » tout si exactement et simplement décrit que l'on peut dire cet ouvrage sans exemple ni » espérance d'un pareil à l'avenir. » Plus loin, l'auteur, s'exaltant, appelle son ouvrage « une riche et agréable tapisserie de diverses matières (le mot est malheureux!) — et un » chef-d'œuvre du soin d'un fidèle serviteur et sujet... »

4. Il convient de faire remarquer que, pendant quelques absences ou maladies, Héroard a cédé la plume à maître Guérin, l'apothicaire du Dauphin (cette plume destinée à écrire une si étrange histoire était alors en de bonnes mains!). Voir t. I, p. 129 (novembre 1602); p. 374 (décembre 1608); p. 395 (juin 1609); t. II, p. 56 (mars 1611), etc. En avril 1611, Héroard est remplacé par M. Le Maistre, médecin du roi (p. 60). Il y a dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale une lacune du 20 novembre 1624 au 27 mai 1626 « qui sont 18 mois 7 jours malheureusement dissipés, » selon une note du manuscrit original, par la veuve et les parents du chroniqueur, une autre lacune du 25 septembre au 1er novembre 1626, une nouvelle lacune du 20 novembre 1626 au 1er janvier 1627, enfin une dernière lacune du 8 janvier au 8 mars 1627.

» dans le journal d'Héroard (p. ij). » Grâce à la précaution prise par eux, on a sous les yeux tout un tableau en raccourci de la cour de Henri IV et de Louis XIII. Les quarante pages dans lesquelles MM. S. et de B. ont si bien rapproché tout ce que le candide Héroard nous raconte de Henri IV, de Marie de Médicis, de Louis XIII, d'Anne d'Autriche, de la reine Marguerite, de Gaston d'Orléans, d'Élisabeth et de Christine de France, du prince de Condé, du prince de Conti, du duc de Longueville, de Sully, de Concini, du chancelier de Sillery, du duc de Mayenne, du duc de Montmorency, du duc d'Epernon, du duc de Bellegarde, du duc de Luynes, des confesseurs le P. Coton, le P. Arnoux, le P. Suffren, des maîtresses du *Vert-galant* la comtesse de Moret et la marquise de Verneuil, du duc et du chevalier de Vendôme, de Mme de Montglat, gouvernante de Louis XIII, de M. de Souvré, son gouverneur, de ses précepteurs successifs Des Yveteaux, le poète, Nicolas Lefèvre, l'érudit, Rivault de Fleurance, le mathématicien, de Bassompierre, de Crillon, de Frontenac, de Roquelaure, etc., éclairent, complètent et parfois rectifient tous les mémoires que nous possédons sur les vingt-cinq premières années du XVIIe siècle.

A tant de renseignements la plupart fort piquants sur tous ces personnages[1], s'ajoutent, dans l'introduction, des renseignements très-utiles sur plusieurs artistes, notamment sur les peintres Charles de Court, du Quesnel, du Moustier, Cl. de Mallery, Nic. Le Blond, Charles Martin, Fréminet, Bunel, Porbus, Fernand ou Ferdinand Elle, le statuaire Guillaume Dupré, etc. On appréciera aussi les excellentes indications sur les poteries, les pièces d'orfèvrerie, les armes de Louis XIII, empruntées par les éditeurs aux continuelles descriptions d'Héroard. C'est là une des portions les plus curieuses de cette introduction si pleine et si riche.

Quand j'ai dit tout à l'heure que le *texte* est généralement fidèle, j'ai dit par cela même qu'il ne l'était pas tout à fait assez. Sans doute avec un écrivain aussi peu recommandable que le pauvre Héroard, on est dispensé de l'obligation de reproduire littéralement l'orthographe, et même, en certains cas, les expressions quand elles sont notamment trop obscures ou trop incorrectes. Mais encore faut-il avoir soin d'en avertir! Or je ne vois pas que MM. S. et de B. aient jamais parlé des petites libertés qu'ils ont cru devoir prendre à l'égard du texte d'Héroard, soit en rajeunissant l'orthographe[2], soit en modifiant çà et là quelques phrases[3]. Un certain nombre de mots, surtout parmi les noms propres,

1. Héroard, dont il est impossible de suspecter la véracité, nous montre parfois Henri IV sous un jour peu favorable, et, par exemple, ce roi nous apparaît en certaines pages bien peu soucieux de la dignité paternelle. Je n'ose noter à ce sujet certains détails par trop choquants. Je me contenterai d'appeler l'attention sur le nombre infini des flagellations reçues par Louis XIII de la terrible Mme de Montglat. Jamais enfant ne fut plus fouetté et ne fut mieux mis en état de devenir parfait, si, comme le soutiennent quelques amis du passé, l'influence des verges sur le perfectionnement de l'homme est chose incontestable.

2. Pour prendre au hasard une page, qui sera, si l'on veut bien, la page 249 du t. II, MM. S. et de B. impriment *la Reine* pour la *Roinne, moi* pour *moy, s'assurer* pour *s'asseurer, due* pour *deue, un* pour *ung, votre devoir* pour *vostre debvoir, ferez* pour *fairez, à l'avenir* pour *à l'advenir, fenêtre* pour *fenestre, que s'il n'y eut jamais eu noise* pour *que s'il n'y eust jamais noise,* etc.

3. Dans cette même page 249, les éditeurs ont ajouté partout le prénom *il* dont

n'ont pas été bien lus[1], ce qui est d'autant plus pardonnable, du reste, que l'écriture d'Héroard est plus mauvaise, et devient même, en certains endroits, tout à fait diabolique.

Les *notes* sont nombreuses, et quoique courtes, elles sont presque toutes suffisantes[2]. Les plus instructives sont celles qui montrent de quel secours est le très-exact journal d'Héroard pour la chronologie du premier quart du XVIIe siècle. On va voir par quelques citations ce qu'aurait gagné l'éditeur des *Lettres missives de Henri IV* à consulter le manuscrit qu'en sa qualité dé conservateur-adjoint de la Bibliothèque de la rue Richelieu, il avait tous les jours sous la main. Héroard cite (t. I, p. 16) une lettre d'Henri IV à Mme de Montglat du 22 décembre 1601. Cette lettre est datée du 26 du même mois dans le recueil de M. B. de X. (V, 522). — C'est (t. I, p. 37) à la date du 23 novembre 1602 qu'il faut rapporter la lettre du roi à Mme de Montglat que M. B. de X. a classée à l'année 1608 (*Lettres missives*, VIII, 647). — Une lettre du roi à la même (t. I, p. 129), datée du 3 mai, et que M. B. de X. attribue à l'année 1607, se rapporte évidemment à l'année 1605 (*Lettres miss.*, VII, 229). — Une autre lettre à la même (t. I, p. 158), que M. B. de X. transporte à l'année 1608, est du 5 novembre 1605 (*Lettres miss.*, VII, 642). Une autre encore à la même (t. I, p. 159) est du 6 novembre 1605, et non du 6 novembre 1608 (*ibidem*). — Une lettre de Louis XIII enfant, dont l'original non daté appartient à la collection du Puy, et qui a été imprimée dans la 3e édition des *Historiettes* (t. I, p. 312) et dans les *Lettres missives* (t. VII, p. 689), est, d'après le témoignage formel d'Héroard (t. I, p. 180) du 20 mars 1606. — La lettre de Henri IV à la gouvernante de Louis XIII, datée du 5 avril 1607 à Fontainebleau, et que M. B. de X. met en l'année 1607, doit être antérieure, puis qu'à cette date, comme nous l'apprend Héroard (t. I, p. 255) Mme de Montglat est à Fontainebleau avec le roi et le dauphin. — Une autre lettre de Henri IV à la même, datée du 3 mai à Fontaine-

---

Héroard se passe toujours. Ils ont supprimé les mots *très-humblement* après le mot supplier. Ils ont ajouté les mots : *lui répond*, Héroard se contentant de mettre en pareil cas, *le roy* : —

1. *Cardillac* pour *Cadillac* (t. II, p. 250); *Roquebert* pour *Roquefort* (*ibidem*). A la même page, au lieu de lire : « qui emportoient du foin *et* un paysan qui alloit après, » il aurait fallu lire : « qui emportoient du foin *à* un paysan qui alloit après. » — *Saint Berthoumion* pour Saint-Berthoumieu (p. 260); Gué de *Combes* pour Gué de Cambes (*ibidem*); *Monhart* pour *Monheurt* (p. 264); *Dumazan* pour *Damazan* (*ibidem*). A ce passage je relèverai une plus grave faute de lecture. Les éditeurs font dire à Héroard que le duc de Luynes mourut à Damazan. Comme il est certain que le connétable rendit le dernier soupir au château de Longuetille, l'erreur d'Héroard, témoin oculaire de tous ces événements, aurait été inexplicable. Aussi Héroard a-t-il dit seulement (volume V^e, folio 527, *verso*) que Louis XIII, le 15 décembre, partit à midi de Longuetille pour se rendre à Damazan et que sur ces entrefaites (à 2 heures) mourut le connétable.

2. Une des premières notes est celle-ci (p. 2) sur la sage-femme Louise Bourgeois, dite Mme Boursier : « On a d'elle : *Récit véritable de la naissance de messeigneurs et dames les » enfants de France*, Paris, 1626. » Je crois d'abord que le livre est de 1625, in-12. Ensuite, peut-être aurait-il fallu ajouter que ce livre excessivement rare a été réimprimé, pour ce qui concerne le récit de la naissance de Louis XIII, dans le 1er volume du recueil de La Place : *Pièces intéressantes et peu connues pour servir à l'histoire et à la littérature* (p. 326-361). Mme Boursier y parle à plusieurs reprises de M. Herouard (*sic*), comme on prononçait alors.

bleau, et que M. B. de X. rejette à l'année 1617, est de deux ans antérieure, disent MM. S. et de B. (t. I, p. 263). Ils disent encore (t. I, p. 368) : « Les » lettres du roi à Mme de Montglat, écrites de Fontainebleau les 5, 6 et 10 no- » vembre, » que M. B. de X. a classées à l'année 1608, sont de trois ans antérieures. Ils disent enfin (t. I, p. 370) : « La lettre du roi à Mme de Montglat, » datée du 23 novembre à Fontainebleau, et classée par M. B. de X. à l'année » 1608, est de l'année 1602[1]. »

C'est probablement par une faute d'impression que, dans une note de la p. 77 du t. II, la traduction d'un traité de Basile le Macédonien par dom Porcheron est mise en 1590, au lieu de 1690. Mais c'est par une faute d'un autre genre (t. I, p. 376) qu'on a, en quelque sorte, ôté au maréchal d'Ornano un nom qui était bien le sien : « Alphonse Corse, *dit* d'Ornano. » C'était le contraire qu'il fallait dire, car Corse est un surnom tiré du lieu d'origine de la famille, tandis que d'Ornano était devenu le nom réel à la suite du mariage du père du maréchal avec Vannina, fille unique de François d'Ornano[2]. A la p. 130 du même volume, je trouve une note qui n'est qu'à demi défectueuse : « Jean de Fabas, » vicomte de *Castet* (*sic* pour Castets), ou *peut-être* son fils... » C'est *assurément* de son fils qu'il s'agit ici, car Jean IV de Fabas, le père, était déjà bien vieux et bien cassé en 1605 pour jouer avec Louis XIII, tandis que Jean V, son fils, n'avait guère alors qu'une trentaine d'années environ.

Je ne veux pas finir ce compte-rendu par un reproche, si petit soit-il, et c'est d'ailleurs pour moi un devoir de signaler à la reconnaissante attention du lecteur les deux abondantes et excellentes tables, l'une chronologique, l'autre alphabétique, qui occupent les 64 dernières pages du *Journal d'Héroard*.

T. DE L.

---

1. Héroard nous a donné et ses éditeurs ont reproduit (t. I, p. 247) une lettre inédite de Henri IV au Dauphin du 2 février 1607 qui manque, avec mille autres au moins, au recueil de M. B. de X. J'indiquerai en même temps (t. I, p. 24) une lettre inédite du second maréchal de Biron écrite à Mme de Montglat le 28 avril 1602, d'après une copie de la main d'Héroard et certifiée par lui, laquelle est jointe au manuscrit appartenant à M. le marquis de Balincourt. A la page 327 (t. I), nous trouvons l'explication d'une énigme qui avait dérouté l'éditeur des *Lettres missives* : « M. B. de X. a classé à l'année 1609 (t. VII, p. 822) un billet sans date d'Henri IV à la reine dans lequel le roi dit : *Soldat* est auprès de moi. L'éditeur suppose, dans une note, que le roi désignait ainsi le Dauphin, à cause de son goût pour les exercices militaires; il était en effet difficile de deviner qu'il s'agissait d'un chien hargneux.

2. Le père du maréchal signait ainsi : *Sanpiero Corso d'Ornano* (voir dans le vol. 15873 du F. F. (volume non paginé) une lettre écrite par lui en langue italienne au duc de Guise, d'Aix le 20 septembre 1560. Le maréchal abandonna le surnom de *Corso*, et au bas des nombreuses lettres de ce lieutenant-général du roi en Guyenne, que j'ai eu l'occasion de publier dans divers volumes des *Archives historiques de la Gironde*, on lit seulement : *Alfonse d'Ornano*. — Ce n'est du reste pas la première fois qu'on commet cette faute, voy. *Rev. crit.* 1866, t. II, p. 157.

35. — **Un coin du vieux Nogent. L'hôtel-Dieu.** Esquisse historique par A. GOUVERNEUR. Nogent-le-Rotrou, 1868 (Extraits du *Nogentais*, journal de l'arrondissement). In-8°, 116 pages.

L'histoire locale des provinces et des villes présente souvent, grâce à certaines particularités, un intérêt général que le sujet ne semblerait pas d'abord comporter. Chaque époque, chaque événement considérable a laissé jusque dans les plus petits centres un écho et des souvenirs ineffaçables. On suit ainsi pas à pas dans ces péripéties de la vie communale le contre-coup des grandes catastrophes publiques; à ce titre, les études particulières et locales sur une ville même d'un rang inférieur peuvent apporter d'utiles matériaux à l'histoire générale, et nous révéler en même temps des détails curieux sur les administrations d'un ordre subalterne et sur l'existence des basses classes.

Dans le livre que M. Gouverneur appelle modestement une Esquisse historique, à côté de renseignements d'un intérêt purement local, nous voyons certains événements considérables exercer une influence très-directe sur les destinées de Nogent-le-Rotrou.

Les Croisades sont ici représentées par le comte percheron Rotrou III, qui rapporte de la Palestine le cerveau de saint Jean-Baptiste. Cette relique importante et rare attire les pélerins de tous les points environnants et n'est point sans rapport avec la fondation de l'hôtel-Dieu.

Le seizième siècle surtout a laissé dans la ville de Nogent de nombreux souvenirs : Catherine de Médicis, se rendant à Angers, loge dans les environs. Une compagnie des gardes du corps qui l'accompagnent vient chercher l'hospitalité à Nogent, et le soleil qu'ils portent sur la poitrine donne son nom à l'hôtel du Soleil d'or. Peu de maisons semblables pourraient invoquer une origine aussi ancienne et aussi curieuse.

Les guerres de religion et la Réforme laissent de nombreux souvenirs à Nogent. La ville ne comptait pas moins de trois temples protestants, sans compter les oratoires et prêches particuliers. Françoise d'Orléans, veuve du prince de Condé assassiné à Jarnac, se signale parmi tous les bienfaiteurs de l'hôtel-Dieu, lutte énergiquement contre tous les usurpateurs de ses biens, et obtient de Henri III un édit très-remarquable à plusieurs égards en faveur de l'établissement qu'elle protége.

Après l'assassinat de Henri IV, le cœur du roi est porté à La Flèche; le cortége traverse Nogent et s'arrête dans la chapelle de l'Aumône, où une messe est célébrée pour le repos de l'âme du roi. Cette catastrophe si considérable dans l'histoire est encore marquée dans les fastes de la cité percheronne par un autre détail. L'hôtel-Dieu possède dans son avant-cour le tombeau de Sully. Le grand ministre s'était retiré après la mort de son maître aux environs de Nogent, à Villebon, où il mourut en 1641. Sa femme est ensevelie à ses côtés. Cette circonstance fournit à l'auteur l'occasion de rectifier le récit inexact d'un historien du pays sur la violation de ces tombeaux en 1793. M. G. le fait avec modération, avec impartialité, sans montrer plus de préférence pour le parti avancé

que pour les réactionnaires; ainsi son témoignage, basé sur des preuves solides, a beaucoup de poids. Il a écrit à ce propos un chapitre instructif pour l'histoire du vandalisme révolutionnaire. Nous voyons à quoi se bornent ces profanations tant reprochées à la Convention et qui sembleraient, au dire de ses ennemis, avoir été systématiquement organisées par toute la France. Il ne reste en somme qu'un fait isolé et tout à fait individuel, coupable assurément, mais bien moins grave que la passion politique et religieuse ne l'avait dit.

La Révolution a fourni à M. G. un autre épisode intéressant et bien caractéristique; c'est la biographie du prêtre patriote Chasles, le père de M. Philarète Chasles [1] et l'oncle du savant mathématicien. D'abord chanoine à Saint-Martin de Tours, puis collaborateur d'un journal royaliste en 1789, l'abbé Chasles jette bientôt le froc aux orties quand il comprend que la Révolution est plus forte que la royauté; Nogent, où il s'est retiré, n'a pas de patriote plus fougueux; maire de la ville en 1791, il est envoyé par elle à la Convention, où il vote la mort du roi sans délai et part bientôt après en mission à l'armée du nord. Blessé à Hondschoote, l'ancien curé reçoit le titre de général et une pension de 4,500 livres. Ses opinions le font incarcérer après le 9 thermidor, et il disparaît de la scène politique pour mourir aux Invalides en 1826. Cette illustration nogentaise résume bien dans son histoire particulière les enthousiasmes, les violences et les énergies de cette époque unique. L'histoire des petites sœurs patriotes n'est pas moins caractéristique.

Nous avons essayé de donner une idée de l'intérêt de cette monographie à un point de vue plus large que celui où l'auteur s'est placé. Fidèle à son programme, il a insisté surtout sur les détails que ses compatriotes étaient en droit d'exiger et que d'ailleurs comportait son sujet. Il a donné la liste complète des bienfaiteurs et des administrateurs de l'hôtel-Dieu, après avoir raconté succinctement son histoire, et nous ne pouvons lui faire un reproche de s'être étendu sur la partie qui intéressait particulièrement son public naturel. Toutefois on voit trop peut-être que cette notice historique a paru successivement par articles dans un journal; les divisions, quelque peu arbitraires, ne paraissent pas suffisamment justifiées; le sujet est traité par petites fractions isolées et presque indépendantes les unes des autres. Malgré ce défaut originel, les pièces que contient ce volume, la simplicité du style, qui évite avec soin toute recherche et toute emphase, enfin l'impartialité des récits et des jugements, font de cette Esquisse historique un travail estimable et utile qui peut être proposé comme modèle à bon nombre d'historiens de la province.

J.-J. GUIFFREY.

---

1. Le bizarre prénom du célèbre écrivain est expliqué dans une anecdote qui aurait tout l'air d'une légende inventée après coup, si l'auteur n'avait pu consulter les meilleures autorités en pareille matière, c'est-à-dire les souvenirs de famille.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 10 — **6 Mars** — **1869**

Sommaire : 36. UEBERWEG, Système et Histoire de la logique. — 37. DEZEIMERIS, la Villula d'Ausone. — 38. SPACH, le moine Lamprecht et son poème d'Alexandre. — 39. RABELAIS, *Œuvres*, p. p. JANNET; p. p. MARTY-LAVEAUX; p. p. DE MONTAIGLON et LACOUR. — 40. CELLER, les Décors, les Costumes et la Mise en scène au XVII° siècle. — 41. DAUBAN, Paris en 1794 et en 1705. — 42. BOURDONNÉ, Origine des noms propres.

36. — **System der Logik und Geschichte der logischen Lehren**, von D' Friedrich UEBERWEG, ord. Professor der Philosophie an der Universitæt zu Kœnigsberg. Dritte vermehrte und verbesserte Auflage. Bonn, Ad. Marcus, 1868. In-8°, xvj-427 pages.

Le traité de logique de M. Ueberweg, qui en est à la troisième édition (la première est de 1857), est précédé d'une introduction où l'auteur traite de la logique en général et retrace le résumé de son histoire, et est divisé en six parties; dans la première, M. U. traite de la perception et de sa certitude; dans la seconde, des idées et des catégories; dans la troisième, de la définition et de la division; dans la quatrième, du jugement; dans la cinquième, du raisonnement, dans la sixième, de l'analyse et de la synthèse.

Le résumé de l'histoire de la logique me semble précis et exact; et M. U. l'a complété en faisant l'historique de chacune des théories de logique, à mesure qu'il les traite. Il est deux points sur lesquels j'ai des observations à faire. Suivant M. U. (p. 24), Aristote appelle *dialectique* l'art de tirer par manière d'essai (*versuchsweise*) des conclusions de propositions qu'on suppose vraies, mais qui en réalité sont douteuses, afin d'arriver à décider si elles sont vraies ou fausses. Mais si l'on se reporte à différents passages d'Aristote, on voit que pour lui, comme pour Platon (*de Rep.* VII, 534 de, 538 de; *Crat.* 390 c), la dialectique est de sa nature interrogative, que toute proposition dialectique doit être énoncée de manière à ne comporter d'autre réponse qu'un oui ou un non (*Top.* VIII, 2. 154 a 14 et suiv.; *An. post.* I, 11. 77 a 32; *Soph. Elen.* 11. 172 a 17), enfin que la dialectique est l'art de discuter avec un interlocuteur toute question proposée en employant des arguments plausibles (*Soph. Elen.* 34. 183 a 37), en un mot l'art de disputer. Le huitième livre des Topiques, qui ne sont autre chose qu'un art de disputer, ne laisse à mon avis aucun doute sur ce caractère de la *dialectique* aristotélicienne. Aristote appelait ἀναλυτική la science du raisonnement et de la démonstration (*Rhet.* I, 4. 1359 b 10); et quand il oppose λογικῶς à ἀναλυτικῶς (*An. post.* I, 22. 84 a 8, b 2), il oppose une méthode de raisonnement qui emploie des arguments généraux, communs à plusieurs objets ou à plusieurs sciences, à la méthode de raisonnement scientifique qui puise ses raisons dans la considération de l'objet propre d'une science déterminée, qui est ici l'*analytique*. Je ne pense pas que le mot ἀναλυτικῶς désigne en ce passage une

méthode générale de raisonnement, comme M. U. le croit avec Heyder, Waitz et Brandis. Dans l'histoire de la période moderne, M. U. n'a peut-être pas assez mis en relief le discrédit où est tombé le syllogisme à partir de Descartes, ni assez insisté sur l'importance que Locke et son école attachaient à ce qu'on appelait alors une langue bien faite. Au reste, la terminologie scientifique, la théorie des signes en général, mérite un article à part dans une logique; et il y a ici une lacune dans l'ouvrage de M. U.

Dans sa logique elle-même, M. U. tient le milieu entre ceux qui, comme Herbart et son école, séparent complétement la logique de la métaphysique, et ceux qui, comme Hegel, les identifient. Il se rallie à la manière de voir de Schleiermacher, Trendelenburg, Beneke, Lotze, qui reconnaissent un parallélisme entre les formes de la pensée et celles de l'être.

Il défend contre Kant l'objectivité de nos perceptions. Je ne puis que signaler ici l'argumentation ingénieuse par laquelle M. U. établit que le temps et l'espace existent hors de nous (pp. 83 et suiv.).

M. U. ne reconnaît pas seulement le jugement dans la proposition catégorique « Dieu est bon », dans le rapport de l'attribut au sujet; il le reconnaît encore dans le rapport des compléments direct, indirect, circonstanciel, au verbe, et dans le rapport du qualificatif au terme qualifié (pp. 156-158). Ainsi la proposition « Alexandre le Grand a vaincu Darius à Arbelles » contient quatre jugements. Et en effet il est certain, comme Port-Royal l'a déjà remarqué (*Logique*, II), que dans cette proposition on affirme que l'Alexandre qui, etc., est Alexandre le Grand; que celui qui, etc., est Darius; que le lieu où Alexandre, etc., est Arbelles; enfin qu'Alexandre a vaincu Darius. Mais il me semble qu'au point de vue du logicien toute proposition doit avoir un sujet et un attribut, et que les différentes formes grammaticales par lesquelles nous exprimons nos jugements doivent être traduites en logique sous la forme catégorique; et c'est en effet ce que nous faisons d'instinct quand nous contestons un fait exprimé sous la forme d'un complément circonstanciel; ainsi nous dirons : « Ce n'est pas à » Arbelles », etc. Par inadvertance, M. U. a oublié de définir ce que l'on doit entendre par sujet et ce que l'on doit entendre par attribut. Il énumère seulement (p. 156) les différents rapports qu'il reconnaît entre le sujet et l'attribut.

La partie où il est traité du raisonnement est tout à fait satisfaisante. M. U. me semble avoir défendu victorieusement le syllogisme contre les attaques dont il a été souvent l'objet, au moyen de la belle remarque déjà faite par Aristote, que le moyen terme dans un syllogisme en *barbara* répond à la cause dans la réalité (pp. 260 et suiv.).

Dans la dernière partie, l'auteur ne mentionne qu'en passant l'expérimentation et l'observation. Il a sans doute pensé qu'il appartenait spécialement aux sciences qui emploient ces procédés d'en faire la théorie, et c'est peut-être avec raison. Les détails où certains logiciens (par exemple Stuart Mill) ont cru devoir entrer à ce sujet ne satisfont pas les savants de profession. L'expérimentation et l'observation sont une sorte d'art qui ne se prête guère, comme les arts en général, à l'analyse et à la démonstration.

L'exposition de l'ouvrage est comme divisée en deux parties. Les préceptes, les définitions, les divisions, sont en gros caractère; à la suite de chaque paragraphe se trouve en petit caractère ce qui est historique, polémique, et aussi les exemples. Il y a quelque inconvénient à ne pas rapprocher immédiatement les exemples des généralités qu'ils sont destinés à éclaircir. En outre, le désir que l'auteur a eu de mettre le plus possible sous un petit volume l'a induit à sacrifier parfois des explications essentielles, en particulier les exemples. Ainsi il est bien malaisé de comprendre le rapport mathématique que Drobisch a établi entre l'augmentation de la compréhension d'une idée et la diminution de son étendue (p. 111); l'objection de M. U. me semble juste, mais il faut avoir recours au texte même de Drobisch. Ce que l'auteur dit de la probabilité (pp. 382-383) manque aussi d'un exemple.

Cependant en général l'exposition est très-claire. L'ouvrage paraît très-complet. M. Ueberweg est au courant de tous les travaux dont la logique a été l'objet, et il fait preuve dans sa logique de la justesse et de la pénétration qui distinguent ses autres écrits.

Charles THUROT.

---

37. — **Note sur l'emplacement de la villula d'Ausone**, par Reinhold DEZEIMERIS. Bordeaux, Gounouilhou, 1869. In-8°, 14 p.

Cet opuscule, extrait du compte-rendu des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, paraît de nature à intéresser les archéologues. L'auteur discute les textes de la description que le poète donne de sa *villula*, et d'après la position qu'ils lui assignent, il la fixe à Loupiau, village situé sur la rive droite de la Garonne (canton de Cadillac). Des débris d'édifices gallo-romains ont été découverts dans cette localité; une plaque de marbre a été recueillie; elle contient une partie d'une inscription où l'on reconnaît le type graphique du IVe siècle; cette plaque mesure 0.42 mètres sur 0.40. M. R. D. en donne un fac-simile; on reconnaît sans peine que les mots conservés sur ce marbre ont fait partie d'une pièce de vers; une étude minutieuse de ces mots, entrecoupés de lacunes, donne lieu de croire qu'il s'agit de l'éloge de Leontius Lascivus, ami d'Ausone, écrit en vers anapestiques et remplacé dans les manuscrits qui nous ont conservé les œuvres du poète bordelais par une autre rédaction en vers sapphiques. M. Dezeimeris fait preuve dans cette petite discussion d'une critique ingénieuse et pénétrante, d'une connaissance étendue des lois de la métrique latine et d'une étude attentive des écrits d'Ausone.

---

38. — **Le moine Lamprecht et son poème d'Alexandre le Grand**, par L. SPACH. In-8°, 24 p. (Extrait du Bulletin de la *Société littéraire de Strasbourg*, t. II).

On ne peut qu'approuver le zèle avec lequel M. Spach, faisant diversion aux travaux plus sévères que lui imposent ses fonctions d'archiviste, s'efforce de répandre, par des études élégantes et faciles, la connaissance des principales œuvres du moyen-âge allemand. Nous avons eu l'occasion de faire ici même un

juste éloge du recueil de ses *Biographies alsatiennes*[1]. Mais pour aujourd'hui nous regrettons de ne pouvoir faire un accueil favorable à la brochure que nous annonçons. M. Sp. ne sait sur le curé Lamprecht (*Pfaffe* Lamprecht) que ce qu'on en savait en 1850, lorsque parut l'édition de Weissmann. Il a, ou peu s'en faut, pour son auteur l'admiration qui transportait Gervinus, et s'il ne va pas jusqu'à le considérer comme parfaitement original, ce qui serait difficile en présence des vers (v. 13, 19, 33) où Lamprecht cite son modèle, « Elberich » von Bisenzûn, » au moins lui laisse-t-il une très-large part d'invention.

M. Sp. a donc voulu faire connaître au public français l'*Alexandre* du poète Lamprecht sans savoir :

Qu'en 1856 M. P. Heyse a retrouvé à Florence et publié dans ses *Romanische inedita* (p. 3-6) les 105 premiers vers de l'ancien poème en langue d'oïl d'Alberic de Besançon; qu'aussitôt Franz Pfeiffer y reconnut l'original du poème allemand de Lamprecht et le prouva par de rapides indications publiées dans la feuille littéraire de Menzel (1856, nº 18); que M. Alfred Rochat, puis M. Bartsch, montrèrent par le détail la concordance perpétuelle des deux ouvrages (*Pfeiffers' Germania*, I, 273, et II, 449); et qu'enfin cette concordance, autant du moins qu'elle peut être vérifiée, puisque nous n'avons du poème français que les 105 premiers vers, s'étend assez loin pour que M. Bartsch ait pu écrire : « La » louange exagérée que Gervinus prodigue au poète allemand doit être mainte- » nant restreinte; car, autant que le court fragment d'Albéric permet d'en juger, » les traits les meilleurs et les plus caractéristiques se trouvent déjà dans l'ori- » ginal roman. »

M. Spach devra donc reconnaître qu'il a ignoré le point important du sujet qu'il a entrepris de traiter, et sans doute il regrettera de n'avoir pas été à même de rendre à l'un de nos plus anciens poètes français la justice que nos voisins d'outre-Rhin lui ont si complétement rendue. P. M.

---

39. — **OEuvres de Rabelais**, édition conforme aux derniers textes revus par l'auteur, avec les variantes de toutes les éditions originales, une notice, des notes et un glossaire. Paris, Picard, 1867-68. In-16, t. I-V. — Prix : 10 fr.

Les OEvvres de maistre François Rabelais, accompagnées d'une notice sur sa vie et ses ouvrages, d'une étude bibliographique, de variantes, d'un commentaire, d'une table de noms propres et d'un glossaire, par Ch. Marty-Laveaux. T. Ier (1re partie). Paris, Lemerre, MDCCCLXVIII. — Prix : 5 fr.

Les Quatre Livres de maistre François Rabelais, suivis du manuscrit du cinquième livre, publiés par les soins de MM. A. de Montaiglon et Louis Lacour. Impression par D. Jouaust. Paris, Académie des Bibliophiles, MDCCCLXVIII. — Prix : 20 fr.

Trois éditions de Rabelais qui paraissent en même temps! L'année 1868 marquera dans les fastes rabelaisiens. Notre grand satirique est toujours resté assez à la mode en France, mais il semble depuis quelque temps qu'il lui arrive un

---

1. *Revue critique*, 1866, art. 196.

renouveau de gloire et de faveur. Ce n'est pas moi qui m'en plaindrai. Je vois au contraire une excellente note pour notre temps dans cette recrudescence et dans cette concurrence d'éditions. Et notez que ce ne sont point ici des éditions sans valeur, improvisées par les libraires, comme nous en avons trop vu depuis une trentaine d'années. Les trois éditions sont l'œuvre d'érudits, de littérateurs sérieux et distingués, dont chacun apporte à son travail, sans aucun doute, avec un grand amour pour Rabelais, le fruit de longues recherches et de réflexions mûries. Il sortira certainement de leurs efforts un progrès notable, non-seulement dans la diffusion, mais dans l'intelligence et la juste appréciation de leur auteur.

Les travaux desquels Rabelais peut être l'objet sont de trois sortes, suivant qu'ils concernent le texte, — l'explication, — ou l'auteur. Pour ce qui est du texte, il a été longtemps dans un assez mauvais état. On prenait au hasard une des éditions du XVIe siècle, d'habitude une de celles qui ont paru après la mort de Rabelais, et on la réimprimait; de nos jours, on se bornait à envoyer à l'imprimerie les feuillets de n'importe quelle édition précédente.

En 1852, M. Brunet, dans ses *Recherches bibliographiques sur Rabelais*, donnait aux futurs éditeurs des conseils qu'ont suivis, après M. Jannet, ses deux émules. M. Jannet avait, il y a longtemps déjà, appliqué ce système dans une édition dont le premier volume, paru dans la *Bibliothèque elzevirienne*, n'a malheureusement pas eu de successeur. Ce système consiste à prendre pour base le dernier texte imprimé sous les yeux de Rabelais, en donnant les variantes des autres. On ne peut que l'approuver; mais puisqu'il paraît en même temps trois éditions, nous aurions vu avec plaisir l'une d'entre elles s'en écarter et reproduire au contraire le premier texte de Rabelais, en donnant comme variantes les leçons divergentes des autres. Ce premier texte, surtout pour les livres I-II, est d'une hardiesse qui a été effacée par la suite, et qui est bien plus rabelaisienne. J'aime mieux lire dans le texte qu'on fit chopiner maître Jobelin *theologalement*, et trouver en note la leçon adoucie *sophisticquement*, que d'avoir au contraire dans le texte la correction prudente et le bon mot téméraire dans les variantes, et ainsi dans un grand nombre de passages. Le système des trois éditeurs a sans doute pour lui beaucoup de raisons excellentes, mais si l'un d'eux avait procédé autrement, il aurait donné à son édition plus d'originalité et de valeur propre.

Une fois le texte choisi, comment le publier ? C'est encore ici M. Jannet qui a ouvert la voie où l'ont suivi les deux autres éditeurs, c'est-à-dire que tandis que MM. Burgaud des Marets et Rathery, les derniers éditeurs de Rabelais (1857), avaient introduit dans l'œuvre entière une orthographe uniforme, destinée à faciliter la lecture, M. Jannet, ainsi que MM. de Montaiglon et Marty-Laveaux, a scrupuleusement reproduit celle de l'édition adoptée comme texte, et donnera les variantes dans l'orthographe de chaque édition. — Suivant ainsi leur habile devancier, les deux autres éditeurs ont cependant cherché à présenter chacun quelque chose d'original, à perfectionner le système qu'ils adoptaient. MM. de Montaiglon et Lacour ont surtout voulu éclairer le lecteur et mettre en relief la pensée de Rabelais : ils ont cru y arriver en multipliant beaucoup les

alinéas, qui forment des divisions courtes et facilement saisissables, et en employant les majuscules pour les noms communs, non point au hasard, mais systématiquement. — M. Marty-Laveaux a tenu au contraire à se rapprocher le plus possible du texte; il en a respecté la ponctuation, que M. Jannet avait complétement refaite; il n'a pas distingué les *i* des *j*, les *u* des *v*; il n'a pas introduit d'alinéas, mais il a reproduit « certains espaces blancs qui marquent un » repos plus grand que le point, moindre que l'alinéa. » — Je me borne présentement à constater ces différences : je prendrai occasion, pour les apprécier, de l'article spécial que demandera chaque édition. Ces petites questions ne sont pas sans intérêt; il faudrait arriver à s'entendre sur la meilleure manière de publier les auteurs du XVIe siècle.

Les deux autres parties du travail qui incombe à un éditeur de Rabelais, le commentaire ou glossaire et la vie de l'auteur, ne sont commencées dans aucune des trois éditions. Encore ici, MM. de Montaiglon et Marty-Laveaux se conforment au système suivi par M. Jannet, en rejetant les notes, variantes, etc., ainsi que l'*Introduction* et le *Glossaire*, tout à la fin de leur publication; encore ici ce sera sans doute M. Jannet qui se lancera le premier (son *texte* étant publié en entier); acte de courage, puisque ses deux rivaux profiteront immédiatement de son travail. On ne peut que se réjouir de cette concurrence qui, se produisant entre des érudits aussi distingués, nous vaudra sans doute un commentaire (dans le bon sens du mot) et un glossaire tout à fait hors ligne.

Nous rendrons compte en détail de chaque édition à mesure qu'elle sera terminée. Nous n'avons voulu ici que les annoncer. Chacune d'elles a des mérites divers, et un amateur de Rabelais, pour bien faire, doit les avoir toutes trois dans sa bibliothèque. Exécutées toutes les trois avec élégance, elles offrent cependant des nuances : la plus commode et la moins chère est celle de M. Jannet; la plus jolie à mon sens, comme exécution, est celle de M. Marty-Laveaux; celle de MM. de Montaiglon et Lacour, si elle est dans un format peu commode pour la lecture habituelle, est en revanche imprimée avec une splendeur de très-bon goût, comme tout ce qui sort des presses de M. Jouaust. Souhaitons que l'achèvement de ces trois belles entreprises ne se fasse pas trop longtemps attendre!

G. P.

---

40. — **Les décors, les costumes et la mise en scène au XVIIe siècle** (1615-1680), par Ludovic CELLER. Paris, Liepmannssohn et Dufour, 1869. In-12, 164 p. — Prix : 6 fr.

M. Celler a déjà fait paraître des travaux estimables sur les origines de l'opéra et a publié le *Mariage forcé* de Molière avec la musique de Lulli (*Rev. crit.*, 1868, t. II, art. 186), mêlant, on le voit, l'étude de la musique à celle des questions théâtrales. Dans le dernier volume qu'il vient de publier, il n'est plus question de musique, mais seulement de mise en scène. Le titre trop vague ou trop étendu laisse à présumer que l'auteur a dû parler de la représentation des

pièces de Corneille, de Molière et de Racine; il n'est question des deux premiers que tout à fait incidemment et le nom du troisième n'est même pas prononcé. M. Celler ne s'occupe en effet que de ces pièces à grand spectacle, de ces ballets qui firent les délices de la cour vers le milieu du XVIIe s. et dans lesquels les souverains eux-mêmes ne dédaignèrent pas de figurer. Ainsi réduit, le sujet conserve encore beaucoup d'intérêt, et M. C. prouve qu'il pouvait encore donner lieu à des développements curieux.

Les meilleurs renseignements sur le théâtre du XVIIe s. sont fournis par les estampes du temps. Les auteurs dramatiques en effet ne prenaient pas alors comme aujourd'hui le soin d'indiquer minutieusement le costume, la position des acteurs, les détails et les changements des décors, enfin jusqu'aux plus minimes accessoires. La richesse de l'amphitryon qui donnait la représentation et la fantaisie des acteurs décidaient de la somptuosité des décors et du goût des costumes. De là ces étranges anachronismes, ce mélange si choquant pour nous de toutes les époques et de tous les pays, ces *entrées* de personnages allégoriques ou mythologiques tout à fait indépendants de l'action, ces machines ingénieuses qui mêlaient aux êtres vivants des fantômes, des monstres, des fleurs et jusqu'à des arbres ou des rochers. Ces raffinements ou ces défauts se rencontrent surtout dans les fêtes royales, les seules dont M. Celler se soit attaché à retracer le souvenir; les documents d'ailleurs sont plus nombreux sur ces représentations que sur celles des pièces littéraires; cela se conçoit; il était naturel qu'après avoir fait des dépenses considérables pour montrer une pièce à grand spectacle (la mise en scène de l'*Orfeo* représenté chez le cardinal Mazarin coûta, dit-on, cinq cent mille livres), et comme cette pièce n'avait généralement qu'un nombre restreint de représentations et de spectateurs, on cherchât à donner à un public plus étendu une idée de ces magnificences et à en perpétuer un souvenir durable par des gravures. Tous les artistes du temps ont travaillé à l'illustration des fêtes royales, et cela fournit à M. Celler l'occasion de signaler le remarquable talent de Callot dans ce genre. Toutefois si notre auteur cite assez ordinairement les graveurs dont il a consulté l'œuvre, il oublie parfois de le faire et il n'indique pas avec assez de précision le titre des estampes qui lui ont servi de renseignement. Il est regrettable qu'il n'ait pas mis une seule note à son livre pour renvoyer le lecteur aux sources originales. Ces citations précises auraient pu lui épargner bon nombre de descriptions qui fatiguent à la longue par leur monotonie et la répétition d'effets ou de détails à peu près identiques.

Nous allons donner le sommaire des chapitres dont se compose le volume. Il mettra, mieux que toute analyse, le lecteur au courant du sujet traité par M. Celler : Chapitre I, quelques mots sur l'ancienne mise en scène. L'*Arimène* de Nicolas de Montreux. — Spectacles sous Louis XIII. — La *Délivrance de Renaud* (1617). — Inexpérience théâtrale. = Ch. II, représentation de *Mirame* (1641). = Ch. III, représentations italiennes. — En Italie (1616-1637). — En France, la *Finta Pazza* (1645). = Ch. IV, état de la mécanique théâtrale au milieu du XVIIe siècle. = Ch. V, Mazarin, les comédiens italiens et la Fronde.

— L'*Orfeo* et l'*Orphée* (1647). — *Andromède* (1650). = Ch. VI, Ballets de la minorité du roi Louis XIV. — Le *Ballet de la nuit* (1653). — Les *Noces de Thétis et Pélée* (1654). = Ch. VII, Luxe des divertissements jusqu'au mariage du roi. — *Xerxès* (1660). — La *Toison d'or* (1660-1661). — Les *Saisons* à Fontainebleau (1661). — *Ercole amante* dans la salle des machines aux Tuileries (1662). = Ch. VIII, Mise en scène des fêtes dites de Versailles (1662 à 1668). — La *Princesse d'Elide* (1664). — *Georges Dandin* et les *Fêtes de Bacchus* (1668). = Ch. IX, Des décors et des costumes de la tragédie. — De la couleur locale et du style. = Ch. X, Décadence des fêtes royales. — *Alceste*, dans la cour de Marbre (1674). — La *Grotte de Versailles* et le *Malade imaginaire* (1674). — La mise en scène passe à l'opéra. — Abus du mauvais goût.

A cet exposé nous n'ajouterons qu'un petit nombre d'observations : Le chapitre fort curieux consacré aux machines de théâtre au milieu du XVIIe siècle est l'analyse de *La manière de fabriquer les théâtres* de Nic. Sabattini (1638). On voit dans cet ouvrage combien le mécanisme théâtral était ingénieux et raffiné dès cette époque, et combien les progrès de cette science ont été lents. La représentation de *Mirame* fournit à l'auteur l'occasion de rappeler la rivalité célèbre de Richelieu et de Corneille et d'expliquer d'une manière plausible, mais qui n'est peut-être pas très-neuve, les causes du ressentiment du ministre contre le poète. Il lui assigne une autre origine qu'une jalousie littéraire, et des raisons politiques lui semblent presque excuser cette persécution; nous lui laissons la responsabilité de son explication ; dans tous les cas Richelieu, habitué à tout voir céder devant sa volonté, peut bien rester suspect d'un amour propre littéraire dont bien peu d'auteurs sont exempts.

Les représentations scéniques et les magnifiques ballets donnés pendant la minorité de Louis XIV nous offrent de bizarres particularités : d'abord la présence du roi au milieu des acteurs. Dès l'âge de huit ans, il a un rôle dans les ballets de la cour; parfois il représente jusqu'à quatre personnages différents dans la même soirée, et quand certaines pièces ont obtenu quelque succès, grâce au luxe de la mise en scène et à la présence du roi, les représentations sont répétées jusqu'à trois fois dans la même semaine.

Il est impossible de ne pas remarquer l'inconvenance des costumes d'hommes jouant des rôles de femmes avec tous les accessoires qu'ils comportent. M. Celler observe très-judicieusement que cet abus des ballets n'a pas dû être sans influence sur les goûts voluptueux de Louis XIV. Ils offraient en effet trop d'occasions et d'excitations au souverain et en même temps trop de facilités aux dames de la cour de chercher à lui plaire, pour qu'il n'en résultât pas un extrême dévergondage dans cette cour jeune et tout occupée de plaisirs.

A propos de l'*Orfeo* qui coûta si cher au cardinal de Mazarin, ou plutôt à l'État, M. C. nous rapporte une légende peu connue sur la *Psyché* de Molière; elle lui fut, dit-on, commandée pour utiliser un enfer admirable, inventé pour l'*Orfeo* et qui était resté en magasin.

Le chapitre consacré aux décors et costumes de la tragédie ne se compose

que de descriptions de gravures du temps. Il nous semble que l'auteur aurait pu tirer meilleur parti du sujet. Les documents ne sont pas si rares qu'il soit bien difficile de reconstituer la représentation d'une tragédie sous Louis XIV, avec décors, costumes, et toute la mise en scène fort mesquine d'ailleurs. A cette occasion signalons une observation fort juste de notre auteur. On ne pouvait songer à augmenter l'illusion de la représentation dramatique par un respect sévère de la vérité historique et de la couleur locale, tant que ces fauteuils si incommodément placés sur la scène n'en auraient pas été bannis. Ces voisins gênants suffisaient pour ôter toute vraisemblance à des architectures vraiment antiques et à des costumes sincères.

Le théâtre de Molière aurait pu fournir à M. C. un curieux chapitre sur la mise en scène et sur le costume dans la comédie. Depuis la publication de M. Soulié sur Molière, on connaît exactement les costumes du grand auteur dans chacune de ses pièces. Ces documents trouvaient ici leur emploi naturel avec d'autres renseignements nouvellement publiés sur Molière et sa troupe.

Il est regrettable que M. C. n'ait pas accompagné sa publication d'un Index alphabétique, complément obligé d'une pareille étude.

Nous pourrions relever quelques lapsus imputables à l'auteur, comme Vigarini (p. 58), au lieu de Vigaranis. Plus loin (p. 136) le nom est correctement écrit. Le duc de Saint-Aignan mentionné à la p. 107 est appelé comte un peu plus haut (p. 103). A la p. 143, l'auteur dit : « les colonnes sont sans moulures »; expression impropre pour signifier qu'elles sont lisses, non cannelées. Mais toutes ces taches sont peu de chose à côté des défauts typographiques. Le type qui a servi à l'impression de ce volume est d'une finesse exagérée, car il en rend la lecture pénible; mais l'auteur l'a voulu ainsi, tandis que le reproche qui nous reste à faire s'adresse bien à l'imprimeur; on remarque presque à chaque page bon nombre de lettres tombées, déplacées; en outre l'encre est grise, inconvénient aggravé par la finesse des caractères. Ces défauts, peu excusables dans une édition commune, deviennent capitaux dans un volume élégant, imprimé sur beau papier vergé, en caractères anciens, comme celui de M. Celler.

En résumé le livre de M. C. présente des recherches sérieuses, une exposition intéressante d'une des parties les moins connues de l'histoire du théâtre ancien.

J.-J. GUIFFREY.

---

41. — **Paris en 1794 et en 1795.** Histoire de la rue, du club, de la famine, composée d'après des documents inédits, particulièrement les rapports de police et les registres du Comité de salut public, avec une introduction par C.-A. DAUBAN. Paris, Plon, 1869. xx-600 p. — Prix : 8 fr.

A plusieurs points de vue, le nouveau volume de M. Dauban est supérieur à celui qui l'avait précédé[1]. Les dispositions typographiques sont meilleures et rendent les recherches plus faciles; les matières, toujours très-variées, se distin-

1. *La démagogie en* 1793. *Revue critique,* 1868, art. 69.

guent assez vite les unes des autres; enfin, les documents présentent souvent un intérêt de premier ordre. Bref, s'il est juste de reconnnaître que le premier de ces ouvrages est utile aux historiens de la Révolution, il faut dire de celui-ci qu'il leur est indispensable.

Le mérite très-positif du livre de M. D. nous fait regretter davantage la méthode de composition adoptée par lui. Cette méthode place ses études hors de toute classification; ou plutôt elle les range dans cet ordre de publications hybrides qui ne relèvent ni de la science ni de la littérature. Pour devenir vraiment scientifique, son volume aurait besoin d'être allégé d'un bon tiers; pour demeurer purement littéraire, il faudrait qu'il pût se dégager des deux autres tiers. M. D. vise en même temps au sérieux et au pittoresque; mais il n'est pas assez superficiel pour amuser les gens du monde, il l'est trop pour contenter les hommes d'étude.

De quoi se composent en effet les 600 pages que M. D. nous donne dans son histoire de Paris en 1794 et 1795? Les réflexions incidentes y entrent pour un sixième environ, les reproductions de textes pour un tiers, les pièces inédites pour le reste. Les observations sont celles d'un écrivain honnête; mais l'utilité en est médiocre, et la valeur (elle est toute morale) n'en dépasse pas celle des considérations qui conviennent par exemple à un auditoire de conférence. A ce genre de développements oratoires se rattache particulièrement l'assimilation de la démagogie d'Athènes à la tyrannie parisienne, qui fait les frais de l'introduction. Les reproductions sont pour la plupart aussi peu instructives; des textes tirés du Moniteur, de l'Almanach national, d'historiens comme Lacretelle, ou sont connus, ou se trouvent partout; des extraits de mémoires tels que ceux de Riouffe, de Vilate et de Senart sont dangereux, puisque ces publications, d'une sincérité douteuse, ne peuvent être consultées qu'avec les plus grandes précautions. Noyés dans tous ces hors-d'œuvre, les documents authentiques ne prennent leur vraie physionomie que si, par la pensée, on les dégage d'un milieu compromettant.

Réunies en corps homogène, accompagnées de notes sobres et substantielles, pourvues d'un bon index, ces pièces pouvaient devenir l'objet de dissertations intéressantes pour l'histoire, et fournir la matière d'une œuvre scientifique. Le volume eût été moins gros; mais il eût procuré certainement plus d'honneur à l'écrivain, et plus de profit aux lecteurs.

Tels que M. D. nous les présente, et malgré les errements de sa méthode, les documents édités pour la première fois dans son volume ont en effet un prix exceptionnel. Il nous reste, en les faisant connaître, à indiquer quelles sont leurs provenances, et à quel genre d'études ils ouvrent la voie.

Les ordres du jour d'Hanriot, les rapports de police dans leur texte original ou administrativement résumé, certains extraits de la collection Labédoyère, enfin des correspondances communiquées par des amis, voilà quatre natures de pièces fournies par M. D. aux recherches historiques. Les premières sont des expéditions envoyées au ministère de la justice et comprises dans les versements

dont s'est enrichi le dépôt des Archives de l'empire; les secondes sont également puisées aux Archives, mais non point, comme on serait tenté de le croire, dans un fonds unique; elles appartiennent les unes à la série F (section administrative), les autres à la série W (section judiciaire)[1] : C'est le morceau capital du livre et qui seul aurait amplement motivé une publication méthodique. Les troisièmes appartiennent aujourd'hui à la Bibliothèque impériale où elles forment l'objet d'un classement non encore terminé, mais auquel le catalogue publié en 1862, et fort répandu, supplée jusqu'à un certain point. Les quatrièmes enfin sont empruntées à des archives privées, notamment à celles de M. le comte Delaborde.

Nous avons déjà eu l'occasion d'émettre l'opinion que les ordres du jour d'Hanriot n'offrent qu'un intérêt médiocre[2]. Il serait donc inutile de revenir sur une manière de voir que M. D. ne partage point, mais que la lecture de son nouveau volume n'est pas de nature à modifier, si la seconde série de ces documents n'obligeait à deux remarques. Un de leurs principaux mérites, selon M. D., et qu'il mentionne avec complaisance, est d'être « inédits. » Cela n'est pas rigoureusement exact, et M. D. aurait dû tenir compte de l'usage qu'en a fait un de ses devanciers, d'une part, et de l'autre des reproductions assez nombreuses qu'en ont données les journaux du temps. Les extraits publiés par M. Hamel, au tome III de son Histoire de Robespierre (p. 703-708), devaient surtout attirer l'attention du nouvel éditeur; d'autant plus que M. Hamel les signale à tort comme « des *minutes* qu'il aurait relevées aux Archives de l'État, » et que ses citations, assez importantes (elles sont au nombre de vingt), comprennent les passages les plus frappants et sont fort habilement groupées. Il est même plaisant que M. Hamel ait pu tirer en 1867 quelque vanité « d'avoir révélé pour la pre- « mière fois » (p. 707) des textes que M. D. se loue d'avoir découverts en 1869. Mais il l'est bien davantage (et c'est notre seconde remarque) que les ordres du jour d'Hanriot, qui fournissent à M. D. la matière d'inépuisables railleries, soient célébrés par M. Hamel comme des témoignages indiscutables « d'ordre, de sa- » gesse, de modération » et que la lecture en soit recommandée par l'un pour servir de type des ineptes dévergondages de la Révolution et par l'autre pour convaincre des vertus « d'un homme de cœur, d'un excellent patriote, d'un pur » républicain. » La vérité est que ces fameux ordres du jour « superbes parfois » d'honnêteté naïve » aux yeux de l'historien de Robespierre, et monuments de sottise sanguinaire pour M. D., sont tout simplement un ramassis de lieux communs, à la portée des gens auxquels Hanriot s'adressait, à la portée de sa propre intelligence, comme on en a écrit mille fois, comme on en écrira encore en pareille occasion, et dont la valeur historique est à peu près nulle, parce qu'ils prouvent uniquement que l'esprit de la foule n'est pas cultivé, ce qu'on sait de reste, et

1. Il faut joindre à cette partie quelques extraits des registres et des papiers du Comité de salut public (section du secrétariat). M. D. n'indique point systématiquement les provenances énumérées ci-dessus. Ce n'est jamais là cependant une notion futile; on verra plus loin que la solution de certaines difficultés peut même en dépendre.

2. Article précité, *Rev. crit.*, 1868, I, 222.

que ses chefs lui tiennent un langage approprié à son ignorance, ce qu'on ne sait pas moins.

Les rapports de police forment deux catégories distinctes. Jusqu'à l'exécution des Hébertistes, ce sont les récits directement envoyés par des agents à Franqueville, chef de la Correspondance au ministère de l'intérieur. A partir de cette époque, M. D. ne donne plus que l'analyse résumée dans les bureaux du ministère de ces récits quotidiens. C'est dire assez que les premiers de ces documents l'emportent de beaucoup en intérêt sur les seconds. Mais la diversité de leurs provenances soulève selon nous une question d'une portée plus grande.

Un reproche que nous avons adressé aux rapports des « observateurs de » l'esprit public » donnés par M. D. dans son volume sur 1793, est de renvoyer aux chefs du pouvoir exécutif l'écho des opinions régnantes au sein de ce pouvoir, au lieu d'exposer celles de la foule. Faut-il reproduire ce reproche pour l'époque qui nous occupe, ou reconnaître au contraire dans les dépositions des agents des avis sincères et sérieux? De la solution de cette difficulté dépend à nos yeux une décision fort grave et depuis longtemps pendante dans l'histoire de la Révolution, celle qui consiste à déterminer l'action de Robespierre sur la conduite des événements.

En effet, ainsi que l'a très-bien remarqué M. D. (p. 56), sans qu'il ait toutefois saisi l'importance de cette remarque, les observateurs se montrent tous jacobins, et jacobins modérés. Ils témoignent de la méfiance envers les partis représentés par Danton et par Hébert, et envers le parti d'Hébert surtout dans le temps rapproché de sa chute. D'après eux, le club des cordeliers prend une attitude de plus en plus menaçante; le nom de Robespierre est finalement dénoncé aux haines populaires. Faut-il croire que le puissant avocat d'Arras ne fit alors que se défendre et prévenir ses ennemis? Ou bien, résolu depuis plusieurs mois à les renverser, inspira-t-il les rapports dont il s'agit pour s'en faire des armes?

La raison de douter, c'est que tous ces rapports furent envoyés à Fouquier Tinville pour instruire le procès des Hébertistes, et sont ainsi devenus des pièces judiciaires. De là leur présence, ininterrompue depuis lors, dans les cartons du tribunal, au lieu que les autres documents de ce genre, n'ont point quitté ceux du ministère.

Sans préjuger un arrêt qui a besoin d'études approfondies, et sur lequel nous devons nous contenter d'appeler l'attention des historiens, nous pouvons signaler un fait d'autant plus curieux qu'il a été apprécié en des sens tout à fait opposés par MM. Hamel et D., et qui nous paraît susceptible d'entrer comme élément de recherche dans cette discussion.

Billaud-Varenne ayant, dans la séance du 9 thermidor, entre autres allégations, reproché à Robespierre d'avoir « fait arrêter le meilleur comité révolutionnaire » de Paris, » cette imputation a fort ému M. Hamel, qui, dit-il, « fut assez » heureux pour découvrir dans les papiers encore inexplorés de la police les » motifs de cette arrestation. » Ce comité, dit de l'indivisibilité, avait été

dénoncé, jusqu'à trois fois, par le propre président de la section, Perrier (p. 606-607). Suit la teneur de la dénonciation, où, parmi d'autres complices, certain Grosler est accusé d'avoir dit : « Robespierre, malgré son foutu[1] décret sur » l'Être suprême, sera guillotiné. » En marge de la dénonciation on lit de la main de Robespierre : « Mettre en état d'arrestation tous les individus désignés » dans l'article. »

M. Hamel paraît approuver la conduite de son héros dans cette circonstance. M. D. relève au contraire, le contraste qu'elle présente avec une décision d'un de ses collègues du Comité de salut public qui se contente de soumettre à un interrogatoire un individu qui avait tenu le même propos sur Robespierre (p. 412). Pour nous, ce qui nous frappe dans cette affaire, c'est moins la rigueur déployée par le pontife de l'Être suprême, que la dénonciation de Perrier. Est-il bien naturel de voir un président dénoncer ainsi les membres de son comité ? Et n'est-ce pas un signe des temps qui ont précédé le 9 thermidor que le fait seul d'avoir dit du mal de Robespierre pût être alors couramment érigé en crime ?

Ajoutons enfin qu'à partir du 9 thermidor les rapports de police offrent un esprit beaucoup plus varié et cessent de donner la même note, ce qui n'est pas un médiocre caractère de sincérité.

Du cabinet de M. Delaborde, M. D. a tiré quelques lettres dont la plus importante, reproduite en fac-simile (p. 351), est adressée par Kléber, le 14 floréal an II, au père de ce publiciste. Ce document que l'éditeur qualifie de « superbe, » lui inspire une admiration excessive. Avec une franchise toute militaire, Kléber y compare les chouans à des « serpents, à des chevreuils et à des » tigres. » De la guerre dont des enthousiastes complaisants ont fait depuis « une lutte de géants, » il dit tout crument que « c'est la chose du monde la » plus ridicule. » Il est difficile de reconnaître dans ce langage ainsi que le veut M. D. « de fières paroles. » L'éloge qu'il fait du général Delaborde, bien qu'empreint d'exagération, — dans la louange, comme dans le blâme, l'esprit de M. D. va toujours aux extrêmes[2], — est plus mérité. Chef de corps, très-versé dans son métier (il servait depuis 1783), Delaborde commanda avec beaucoup de distinction la jeune garde pendant la campagne de 1812. Il ne dût son salut en 1815 qu'à une erreur d'orthographe qui permit au conseil de guerre,

1. M. Danban dans la reproduction de ce texte a écrit « fameux » (p. 410). Il est vrai que dans une citation subséquente il lit comme M. Hamel : F..... qui doit être la vraie leçon (p. 412). Le mot « guillotiné » est en outre indiqué par M. D. comme étant à suppléer dans le texte, ce que ne fait pas M. Hamel. Inutile d'observer que l'historien de Robespierre a connu les rapports publiés par M. D., sauf ceux qui ont servi à Fouquier Tinville contre Hébert, et qui sont absolument inédits.

2. Voy. notamment p. 511 un parallèle entre Delaborde et Moncey, où l'un est représenté comme attaché jusqu'au bout aux traditions de la République et l'autre comme « dégradé » par les faveurs du pouvoir. Cette distinction réside tout entière dans l'imagination de M. D. Il n'y a entre ces deux officiers généraux d'autre différence que celle qu'indique l'importance de leur rôle historique, qui fit de l'un un duc et de l'autre un comte de l'Empire.

devant lequel il était renvoyé, de supposer en sa faveur une erreur sur la personne. (On avait écrit son nom en deux mots : de Laborde.)

Nous avons critiqué ci-dessus l'emploi[1] de mémoires ou récits contemporains comme dangereux en soi, surtout comme discordants dans l'espèce, n'y ayant pire mélange que celui du douteux et du certain, ni rien à quoi répugne un recueil de documents authentiques plus que cette promiscuité-là. Qu'il nous soit permis de faire à cet égard une réserve; les écrivains étrangers ont le sang-froid et l'impartialité qui manquent nécessairement aux nôtres. Leurs dépositions ont donc une valeur que n'ont pas les autres. En outre, elles sont généralement moins connues, plus difficiles à recueillir. Nous ne pouvons donc qu'approuver la mise en œuvre des lettres adressées par Gouverneur Morris à Thomas Jefferson (p. 313, etc.) et du voyage en Suisse d'Hélène-Marie Williams (p. 563, 591, etc.). Les réflexions de ce dernier auteur sont particulièrement précieuses, parce qu'elles ouvrent des voies historiques, neuves ou peu fréquentées jusqu'ici. Nous voulons parler de la condition des campagnes pendant la Révolution. Comme les annalistes ne s'occupent, pour la plupart, que du côté dramatique des événements, cette partie de leurs études a été fort négligée. Il est certain que, de toutes les classes de la société, ce sont les paysans qui ont le plus gagné à la Révolution et qui en ont le moins souffert. La famine qui ruina le citadin fit leur fortune, la proscription passa au-dessus de leurs têtes sans les atteindre. Au retour de la tranquillité publique, ils se trouvèrent en grand nombre affranchis et enrichis. M. D. a eu le sentiment de cette situation privilégiée; il y consacre quelques-unes de ses dernières pages. Mais il y a là matière à autre chose qu'une esquisse, et le sujet comporte un livre.

L'ouvrage de M. Dauban est orné de neuf gravures exécutées d'après des estampes du temps et qui contribuent dans une notable proportion, à lui assurer l'aspect pittoresque auquel l'auteur et l'éditeur, M. Plon, paraissent attacher un prix particulier. H. LOT.

---

42. — **Origine des noms propres** ou explications curieuses et instructives de la signification des noms de famille, des prénoms et des noms de baptême les plus répandus, par M. BOURDONNÉ, membre de plusieurs sociétés savantes. Tome premier. Paris, Thorin, 1868, in-8°, vj-246 p. — Prix : 6 fr.

Nous voudrions bien pouvoir faire l'éloge de ce livre, qui témoigne chez son auteur d'un grand zèle et qui mériterait d'être encouragé. Malheureusement, en même temps qu'il est le fruit d'une curiosité et d'études trop rares en province,

---

1. Le motif que M. D. allègue pour agir de la sorte, c'est que les souvenirs personnels des témoins donnent mieux la physionomie des choses (p. 544 et passim). Pareil précepte peut être excellent pour le romancier qui cherche avant tout le pittoresque. La haine et l'ignorance exposent les contemporains aux erreurs matérielles les plus surprenantes. M. D. se charge lui-même d'en fournir les preuves. Il emprunte le récit du 10 thermidor à Beaulieu; or cet écrivain ne fait monter à l'échafaud que *onze* Robespierristes : ils étaient *vingt-deux* (p. 448-449).

il nous montre combien les résultats les plus certains de la science sont lents à pénétrer hors des grands centres. M. Bourdonné est un esprit assez judicieux, que n'aveugle aucun parti pris; mais tout ce qui s'appelle méthode ou critique lui est complétement étranger; il se fie également aux autorités les plus inégalement respectables, à Court de Gébelin comme à Pictet, à Génin comme à Raynouard; il enregistre à chaque page des mots *celtiques* ou *teutons* sans savoir ou sans rechercher s'il n'y a pas des sources plus pures que celles auxquelles il puise. Aussi son travail, qui offre certainement aux gens du monde un très-grand nombre de faits curieux, leur fera-t-il admettre aussi un très-grand nombre d'erreurs, et ne sera-t-il de presque aucun usage pour les savants. L'ordre même dans lequel sont disposées les diverses formes du même nom est défectueux; M. B. adopte l'ordre alphabétique, au lieu qu'il faudrait ranger les dérivés dans l'ordre de leur succession. Ainsi les nombreuses formes qui se rattachent à *Nicolas* sont rangées sous la rubrique *Col*, au lieu qu'elles devraient être inscrites sous le nom le plus ancien et le plus complet; les formes diminutives où l'*l* est redoublé (*Collin*, *Collinet*) se trouvent, par l'ordre alphabétique, séparées sans raison de celles où l'*l* est simple (*Colin*, *Colinet*), etc., etc. Si M. B., au lieu de rassembler au hasard des « explications curieuses et instructives des noms les plus usités, » avait voulu faire un ouvrage en quelque façon scientifique, il aurait toujours mis en tête le mot primitif et en aurait méthodiquement classé les dérivés. Il se serait aussi borné aux noms français; que signifient un ou deux noms italiens ou anglais perdus et isolés dans une liste de formes françaises (comme *Colardo* et *Collinson* dans les dérivés de *Nicolas*)? Il n'aurait pas prétendu éclaircir les noms hébraïques ou slaves, qu'il n'interprète qu'à coups de dictionnaires. Enfin et surtout il aurait consulté, sur les formes qu'il admet et les étymologies qu'il propose, les autorités compétentes, et n'aurait pas semé son livre d'erreurs grosses comme des maisons. — Je prends un article au hasard pour le soumettre à un examen qui en fasse voir à l'auteur tous les défauts. — « *Drouet*, nom champenois (il faudrait en » donner la preuve, et dire s'il se trouve ailleurs qu'en Champagne), contraction » de *Drouhet* (erreur : *Drouhet* est postérieur à Drouet et l'*h* n'est qu'orthogra- » phique), variante, par le double changement de *o* en *ou* et de *g* en *h*, de » *Droguet*, petit *Drogon* (la variante a sa source déjà dans une variante du pri- » mitif, qui a été *Drogo* ou *Droo*); Drogon est le nasalement de Drogo (non, » mais le régime *Drogonem*), fait de Drauso (erreur), synonyme de » Drausus (forme inconnue), orthographe primitive (où se trouve-t-elle?) de » *Drusus* (grosse erreur; *Drogo* est un nom germanique, *Drusus* un nom celtique; » ces deux mots n'ont aucun rapport), nom latin formé de *Drus*, variante (?) » de *Draws* (?) dit par euphonie pour *Traws* (mais *Drus* ne peut être pour *Draws*, » ni *Draws* pour *Traws*; *Drusus* est un nom gaulois qui se retrouve dans le nom » de peuple *Condruses* et existe aussi en irlandais, voy. Zeuss, *Grammatica celtica*, » nouv. éd. p. 24), et de *us*, terminaison équivalente à *celui qui* (!), à la lettre, » *celui qui* [*a vaincu*] *Traws*, vainqueur de Traws..... Mais en celtique (quel » celtique?) *traws* veut dire mauvais, farouche, sauvage, d'où il suit que *Drusus* » répond à *vainqueur de sauvage*. » Vient ensuite une énumération alphabétique

de formes dérivées de *Drogo* (et non de *Drusus*), énumération qui aurait de la valeur *si à chaque forme était assignée sa date et sa provenance*, mais qui sans ces conditions n'a qu'un très-mince intérêt.

La publication de M. B. doit avoir trois volumes. Si nous avions un conseil à lui donner, ce serait de s'arrêter au premier : il peut faire une œuvre beaucoup plus utile et plus louable. Qu'il prenne par exemple les noms propres de sa province, qu'il en cherche dans les actes publics et les chartes les formes les plus anciennes, qu'il groupe systématiquement ces formes sous leur primitif latin ou allemand, en prenant les lois de la mutation romane dans Diez et les formes germaniques dans Fœrstemann, laissant de côté, autant que possible, le celtique, ou ne le citant que d'après Zeuss, et au lieu d'une compilation sans valeur qui ne peut qu'être appréciée comme elle vient de l'être, il aura fait un travail des plus méritoires qui sera un vrai service rendu à la science et pour lequel nous ne lui marchanderons pas nos sympathies.

E.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Beauchesne (de), La Vie de madame Elisabeth (Plon). — Boutelière (de La), Le chevalier de Sapinaud et les chefs vendéens du centre. — Briefe Friederich's d. Frommen, t. I (Braunschweig, Schwetschke). — Clavel, De M. T. Cicerone Græcorum interprete (Hachette). — Deutsche Reichtagsakten, t. I (München, Oldenburg). — Ewald, Die Propheten d. alten Bunds (Gœttingue). — Giraud, La *Lex Malacitana* (Durand). — Leclercq, Une église réformée au XVIIe siècle, ou Histoire de l'église wallonne de Hanau (Hanau). — Loiseleur, Compte des dépenses faites par Charles VII pour secourir Orléans (Orléans, Herluison). — Rudolph, Wœrterbuch zu Schiller's Dichterwerken (Berlin, Nicolaï). — Schmeller, Bayer. Wœrterbuch, t. I (München, Oldenburg). — Schlagintweit (von), Reisen in Indien u. Hochasien, I (Iena, Costenoble). — Schmidt u. Pertsch, Neue Lykische Studien (Iena, Mauke). — Vignolles (B. de), Mémoires des choses passées en Guyenne, p. p. Tamizey de Larroque (Pittet-Champeau). — Villars (Mme de), Lettres, p. p. A. de Courtois (Plon). — Vosmaer, Rembrandt Harmensz van Rijn, sa vie et ses œuvres (La Haye, Nijhoff).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 11 — **13 Mars** — **1869**

Sommaire : 43. CATULLE, Poésies, éd. ELLIS. — 44. Monuments historiques de l'Allemagne, éd. PERTZ. — 45. LEGER, Cyrille et Méthode. — 46. TODD, le Livre de Fermoy. — 47. BRUNO, les Ombres des Idées, éd. TUGINI. — 48. KNOBLICH, Vie et œuvres du peintre Willmann.

43. — **Catulli Veronensis** liber recognovit, apparatum criticum prolegomena appendices addidit R. ELLIS, collegii Trinitatis apud Oxonienses socius. Oxonii, 1867. In-8°, lx-355 p.

Dans un des articles que Dübner a publiés dans la *Revue critique* (1866, t. II, p. 264), il a déjà été parlé de l'état des études philologiques en Angleterre. « Il » paraît, » disait le regrettable helléniste, « que ce n'est pas seulement chez » nous, qu'en Angleterre aussi on a perdu le criterium du critique » et il citait comme « le seul Anglais qui se soit élevé à la hauteur des Porson et des Dobrée, » M. Badham, professeur alors au collége municipal de Birmingham et qui depuis a été appelé à l'Université de Sidney en Australie. Aujourd'hui, à deux ans de distance, nous pouvons constater qu'il existe en Angleterre un mouvement philologique assez prononcé et que peut-être le jugement de Dübner était un peu trop sévère.

Il y a six ans déjà M. Munro donnait une excellente édition de Lucrèce avec traduction et commentaire. Après un assoupissement assez prolongé pendant lequel on avait vu périr les organes spéciaux des études philologiques en Angleterre, nous voyons renaître le *Journal of philology* de Cambridge, recueil éminemment savant sur lequel nous reviendrons prochainement. Il y a donc là un retour prononcé vers l'étude des langues classiques et nous en avons une preuve de plus dans la belle édition de Catulle que nous annonçons aujourd'hui.

C'est une belle édition à tous les points de vue : sous le rapport typographique d'abord — elle sort des admirables presses de l'Université d'Oxford (*Clarendon Press*) — le papier est beau et les caractères sont élégants. Les marges sont peut-être un peu étroites; mais on s'est surtout appliqué à donner au luxe une utilité pratique. Au bas du texte sont reproduits en premier lieu les *testimonia*, c'est-à-dire les passages de Catulle cités par d'autres écrivains de l'antiquité ou auxquels il est fait allusion, puis les variantes, dont le nombre est assez considérable, suivies des corrections et conjectures adoptées par les différents critiques modernes. Il faut surtout louer M. E. d'avoir imprimé en encre rouge les variantes qui, se retrouvant dans les principaux manuscrits, doivent être considérées comme ayant figuré dans l'archétype perdu; en même temps l'éditeur a adopté dans le texte même l'*italique* pour tous les passages, mots ou lettres qui ne reproduisent pas exactement la leçon de l'archétype. Ainsi l'œil découvre immédiatement ce qu'il y a de plus important à noter parmi les variantes. Le critique

se sent confortablement logé dans son Catulle et peut s'y retrouver avec facilité. On sait combien est fatigante dans un *apparatus criticus* complet, comme l'est par exemple celui du Salluste de Dietsch, la recherche des variantes sérieuses. Et d'un autre côté, dans les éditions qui ne donnent que la fleur de cet *apparatus*, l'éditeur fait souvent son choix d'une manière arbitraire et trop systématique. C'est ce qui paraît être arrivé dans le Salluste de Jordan, qui a trop négligé les variantes d'un des manuscrits de Paris (voy. *Rev. crit.*, 1867, art. 11).

Nous devons donc nous féliciter de posséder une édition critique aussi bien conditionnée de Catulle. Mais nous devons aussi reconnaître que, si tous les auteurs anciens étaient publiés avec le même luxe, il deviendrait bien difficile au philologue d'en posséder seulement les principaux dans sa bibliothèque; les savants du continent ne sont pas très-riches en général, et les éditions anglaises, si elles sont belles, sont aussi fort chères.

Ce volume doit être suivi d'un second qui contiendra le commentaire. On trouve en tête (p. j-lx) des *Prolegomena*, où M. E. donne des renseignements précis sur les principaux manuscrits, sur les anciennes éditions, et discute les opinions émises par les savants modernes sur la filiation et la valeur respective des manuscrits. — Puis vient le texte de Catulle avec les variantes au bas des pages (p. 1-220). — Les pages 221-304 sont occupées par une dissertation sur la disposition symétrique des poèmes de Catulle; enfin des *Excursus* remplissent la fin du volume; ils consistent soit en remarques critiques, à l'appui des corrections admises ou proposées, soit en observations sur l'orthographe et l'étymologie de quelques mots.

En ce qui concerne la critique des manuscrits de Catulle, il faut reconnaître que c'est Lachmann qui a fait faire les plus grands progrès à la question. M. E. lui rend pleine justice : « Tantum enim in codicibus Catulli discernendis tribuen-
» dum esse, quantum ante eum nemini, nec quenquam quicquam in Catullo pro-
» fecturum qui non in Lachmanno se stabiliverit, hoc iam omnibus est pro ex-
» plorato. »

Sur quelques points on est arrivé à des conclusions différentes des siennes; mais, comme dans tant d'autres cas, c'est lui qui a mis la science sur la voie de la vérité. Il a jeté les bases de la classification des manuscrits, et quoiqu'on ait pu rectifier parfois ses opinions, il n'en reste pas moins le maître de tous ceux qui s'occupent de Catulle. Un jeune docteur a bien dans le temps voulu insinuer, avec de prétendues preuves à l'appui, que Lachmann ne savait pas lire les manuscrits (voy. *Philologus*, t. XIV, p. 578); mais il a été constaté depuis que les assertions dudit docteur au sujet des leçons du *Codex Datanus* étaient complétement erronées, et que si quelqu'un ne savait pas faire une collation, c'était lui-même (voir Schwabe, *Quæstiones Catullianæ*, t. I, préface).

Depuis l'édition de Lachmann nous avons eu celles de Haupt (Berlin, 1853), de Rossbach (Leipzig, 1854), de Heyse (Berlin, 1855) et de Schwabe (Giessen, 1866) et un nombre assez considérable de mémoires, de dissertations et d'articles, dont M. E. donne la liste p. lviij à lx. Malgré ces travaux on ne peut dire malheureusement que le texte de Catulle ait été beaucoup amélioré. On tourne

autour d'un problème probablement insoluble, à moins que de nouveaux mss. ne viennent nous éclairer.

Que faire en face d'une tradition manuscrite qui ne remonte pas au delà du XIVe siècle, en face de corruptions et de lacunes qu'on sent encore mieux qu'on ne les démontre? Pour une seule pièce, pour le poème (*Carm.* LXII), nous possédons un manuscrit plus ancien, celui qui après avoir appartenu à de Thou a passé depuis à la bibliothèque impériale (f. latin n° 8071). Mais ce manuscrit nous apprend seulement que les incorrections des textes remontent bien plus haut que le XIVe siècle.

Ce sont donc des questions singulièrement difficiles qui se posent devant les critiques. Il faudrait suppléer à l'insuffisance des données paléographiques et se faire d'abord une idée bien nette de ce que pouvait être l'archétype des mss. aujourd'hui conservés. On peut constater l'existence d'un Catulle à Vérone dans la seconde moitié du Xe siècle, puis au commencement du XIVe. Mais était-ce le même exemplaire? Quelques vers de Benvenuto de Campesani, vers assez obscurs d'ailleurs, prouvent que non, que dans l'intervalle le ms. de Vérone avait dû disparaître et n'avait été remplacé par un autre ms. qu'entre les années 1300 et 1325. Était-ce une copie faite à cette époque ou un exemplaire plus ancien? On n'en sait rien, mais les savants sont d'accord à juger que tous les mss. actuellement existants doivent provenir de ce *Codex Veronensis*, qui a disparu de nouveau, ou du moins de mss. de la même famille.

Lachmann admettait comme *archetypus* le *Cod. Veron.* lui-même, et il s'était efforcé de calculer combien de lignes il pouvait avoir, afin d'expliquer l'existence des lacunes fréquentes qui déparent le texte de Catulle. Mais, comme en d'autres circonstances, Lachmann procéda avec trop de hardiesse et de confiance; il avait des idées préconçues, et il commit une sorte de pétition de principe en voulant démontrer sa théorie : que le ms. se composait de 76 pages de trente lignes chacune.

En effet, le but qu'on se propose dans un travail de ce genre est d'obtenir un critérium, de savoir à peu près les endroits où, par suite de l'omission si facile d'une ou de deux pages, il pouvait se produire des lacunes. Dans ce cas il faut faire ce travail préalable sur les seules données des mss. Mais Lachmann, pour démontrer sa théorie, fut obligé d'insérer parfois des vers destinés à compléter le compte, ou de supposer des lacunes plus petites.

Au fond ce calcul n'a pas grande utilité; on n'arrive qu'à des conclusions plus ou moins vraisemblables et toujours purement hypothétiques. Néanmoins, cette seule planche de salut restant à la critique diplomatique, il a bien fallu y avoir recours, et depuis Lachmann la plupart des critiques ont dû traiter cette question difficile. M. E. adopte à cet égard l'opinion de M. Frœhner, que chaque page du ms. comptait 32 lignes en deux colonnes, ce qui donne en réalité des pages de 16 lignes, et il a pris la peine d'établir le compte des lignes de chaque poème afin d'indiquer la place de chaque vers dans l'archétype (p. XXV-XXX). Le nom d'archétype ne désignerait plus alors le *Codex Veronensis*, mais une copie antérieure.

Le ms. de la Bibliothèque impériale n° 14137 est le plus ancien (il porte la date de 1375 et a dû être copié à Vérone); il est aussi l'un des meilleurs; toutefois, et ceci est constaté par Frœhner et Schwabe, il est inférieur au point de vue de la fidélité au ms. *Datanus* de Berlin, qui est plus jeune de près d'un siècle (1463); ce dernier (qui a été corrigé avec soin et à plusieurs reprises, ce qui en rend l'usage souvent peu commode) a conservé des traces nombreuses de l'ancienne orthographe. — Sur la même ligne que le *Sangermanensis* on peut mettre le *Canonicianus* d'Oxford. On possède beaucoup d'autres copies du xve siècle, qui n'ont qu'une valeur secondaire. M. Ellis en a collationné quelques-unes qui ne l'avaient pas encore été; entre autres : l'*Ambrosianus* de Milan, qu'il place à côté du *Colbertinus* (Bibl. imp. 8234) et du *Santenianus* de Berlin; puis six mss. de moindre importance du *British Museum*. — Le résultat final est pour M. E. que les deux branches principales issues du ms. de Vérone sont représentées :

La première par le *Datanus*, le *Riccardianus* de Florence, et le ms. de Londres n° 11,915.

La seconde par le *Sangermanensis*, le ms. d'Oxford et celui de Venise.

Tous les autres mss. se rattachent à la seconde branche et deviennent en général de plus en plus incorrects. — M. E. n'a pas eu de collation complète du *Riccardianus* ni du ms. de Venise.

Ceci montre clairement qu'il faut s'en tenir aux leçons qui vraisemblablement se trouvaient dans le ms. de Vérone, à celles que M. E. imprime en rouge, comme étant les plus anciennes auxquelles nous puissions remonter.—M. Schwabe, dans son excellente édition, parue en 1866, a adopté d'ailleurs le même principe. Seulement, il a groupé sous la lettre V toutes les variantes qu'il supposait remonter au *Codex Veronensis* et il a indiqué les autres en bloc sous la rubrique β, renvoyant pour le détail à l'*apparatus* plus complet qui se trouve à la fin du volume, en sorte qu'on ne sait pas au juste dans quel ms. elles peuvent se trouver.

Quant à la constitution du texte, M. E. a utilisé avec intelligence les travaux de ses devanciers; mais, s'il donne en notes toutes leurs corrections, il observe lui-même une attitude conservatrice. Il s'efforce de serrer d'aussi près que possible les données des mss. Il n'a pas admis les transpositions trop hardies de Haupt et de Schwabe. Mais il a parfois des inconséquences que j'ai peine à m'expliquer. Pourquoi introduire III, 16, la correction : *Vae factum male, vae miselle passer;* tandis qu'on n'admet pas VIII, 15 : *Scelesta* VAE *te,* au lieu de *scelesta* NE *te? Vae* s'emploie parfois avec l'accusatif.

La correction proposée au vers XI, 11, est très-séduisante, et paraît au premier abord tout à fait justifiée au point de vue paléographique : au lieu de *Gallicum Rhenum* HORRIBILES ULTIMOSQUE *Britannos,* M. E. propose *horribil*EM INSULAM *ultimosque Britannos*, en s'appuyant sur ce fait que dans *horribilē īsulāultimosque* ces syllabes *ulti* pouvaient faire errer le copiste par la confusion avec les syllabes *ula,* en sorte que ce dernier aurait omis l'une des deux et qu'il serait resté *horribileis*. C'est très-joli. Mais pour établir ce fait M. E. a dû faire un peu

violence à son propre principe et donner comme se trouvant dans le *Veronensis* la leçon *horribiles* qui est celle des mss. secondaires, tandis que les meilleurs, le *Datanus* et le *Sangermanensis* ont *horribilesque*. La correction de Haupt *horribile* AEQUOR *ultimosque* est donc préférable. — XXIX, 20, la correction NEQUE UNA *Gallia* AUT *timent Britanniæ* n'est pas non plus fort heureuse, la construction grammaticale laisse trop à désirer et je préfère de beaucoup celle de Frœhlich *Nunc Galliæ timetur et Britanniæ*, qui est moins violente. Cette fois M. E. a eu tort de se départir de ses tendances conservatrices.

Il est à regretter que M. E. ait appliqué au texte de Catulle les théories de la composition symétrique que les philologues allemands appellent théorie de la *responsion*. D'abord les divisions ainsi introduites dans les poèmes et indiquées par des espaces plus ou moins grands, par l'inégalité du commencement des lignes et par des lettres en marge, nuisent à l'aspect du livre et choquent l'œil du lecteur. Ce n'est pas ici le lieu de discuter en détail cette théorie; bornons-nous à affirmer que, sauf un petit nombre de cas, la division symétrique des poèmes est absolument arbitraire. On a beau nous assurer qu'elle existe dans la suite générale des idées; d'abord cela ne frappe nullement l'oreille, et ensuite les différents éditeurs qui s'essaient dans ce genre nouveau d'études ont mille peines à se mettre d'accord. La meilleure preuve de ce que nous avançons nous est fournie par M. Ellis lui-même, dans la table des différentes divisions adoptées par les critiques de son école (p. 301-304). Rien de plus curieux que de voir des savants se disputer pour savoir si la symétrie (peut-on l'appeler ainsi?) du poème XXXI doit s'établir par 4. 3; 4. 3, par 3. 8. 3, ou par 3. 3; 4. 4?

Malgré ces objections nous devons reconnaître que l'édition de M. Ellis peut prendre dignement place à côté de celle de M. Schwabe, et qu'elle rendra de bons services à ceux qui veulent étudier le texte de Catulle et les questions qui s'y rattachent. Ch. M.

---

44. — **Scriptores rerum Germanicarum**, in usum scholarum ex *Monumentis Germaniæ historicis* recudi fecit Georgius Heinricus PERTZ. Hannoveræ, Hahn, 1829-1868. 20 vol. in-8°.

Aucun des lecteurs de la *Revue* qui ne connaisse, de renom au moins, les célèbres *Monumenta Germaniæ historica* auxquels le savant bibliothécaire du roi de Prusse aura la gloire d'attacher son nom, comme dom BOUQUET au *Recueil des historiens des Gaules et de la France*. Nous nous contenterons de rappeler que le premier vol. des *Monumenta* parut en 1826; l'année qui vient de s'écouler a vu mettre au jour les tomes XX et XXI. La collection, dans son intégralité, comprendra cinq classes d'ouvrages: *Scriptores* (Annales, Chroniques, Histoires et Biographies), *Leges*, *Diplomata*, *Epistolæ* et *Antiquitates*. La 1re et la 2e seules ont commencé à paraître. On compte présentement dix-sept vol. des *Scriptores*, tomes I-XII et XVI-XX: les tomes XIII-XV, qui comprendront les *Scriptores rerum Merovingicarum* et les *Gesta pontificum Romanorum*, n'ont pas encore vu le jour; on possède des *Leges* les tomes I-IV: soit en tout vingt et un volumes in-folio.

En même temps que M. Pertz faisait paraître la vie de Charlemagne par Éginhard dans le tome II des *Monumenta* (Script. t. II), il eut la pensée d'en donner une édition portative et économique (1829), qui fut le début des *Scriptores rerum Germanicarum ad usum scholarum*. Bien qu'elle ne semble pas avoir été poursuivie avec beaucoup d'activité, cette petite collection comprend actuellement une vingtaine de volumes qu'il sera peut-être utile de faire connaître. Nous insisterons à cet effet plus sur le texte des annalistes qui y ont été compris que sur leur mérite littéraire. Aucun ordre n'ayant été assigné aux auteurs réimprimés, nous préférerons à l'époque de publication ou à l'ordre alphabétique une classification ayant pour base la date certaine ou présumée de la rédaction de chaque écrit, qui se rapproche d'ordinaire des événements qui y sont racontés.

Le premier qui s'offre ainsi à nous est ÉGINHARD, dont M. P. a reproduit la Vie de Charlemagne et les Annales. Pour établir le texte de la *Vita Karoli magni*[1] M. Pertz a collationné une soixantaine de mss. On sait qu'une nouvelle édition de cet ouvrage, conçue d'après un système plus sobre, a été publiée par M. Jaffé dans ses *Monumenta Carolina*. Dans sa seconde édition, M. P. a fait suivre la vie de Charlemagne de quelques documents carolingiens : *a*) poëme sur la victoire remportée en 796 par le roi Pépin sur les Avares, d'après un ms. de la biblioth. roy. de Berlin de l'an 800 env. (inédit); *b*) vers de Paulin sur la mort d'Éric, duc de Frioul, tué en 799 près de Tersatz, corrigés à l'aide des mss. de Berne et de Paris; *c*) lamentation sur la mort de Charlemagne, d'après les mss. de Vérone, de Paris et de Bruxelles; *d*) vers sur saint Charlemagne, relevés par Bœhmer sur un ms. de Francfort.

Les *Annales*[2] d'Éginhard, comme celles de Lorsch, vont de l'an 741 à 829: on observe entre elles une grande affinité. Voici d'ailleurs comment M. P. résume son opinion sur leur origine respective : les *Annales Laurissenses* furent rédigées et poursuivies jusqu'à l'an 788 dans le monastère de Saint-Nazaire; grand ami de l'abbaye, Éginhard en eut communication dans les dernières années du VIIIe siècle et y mit la continuation (788-829) qu'offrent les mss. des Annales de Lorsch; son travail fini, il se mit à revoir l'œuvre primitive, fit encore quelques changements à la suite rédigée par lui, et c'est avec cette forme que ces Annales ont vu le jour sous son nom. Elles ont été mises en vers par le poëte saxon qui rimait sous le roi Arnoul.

NITHARD, né de l'abbé Angilbert et de la princesse Berthe vers la fin du VIIIe siècle, s'attacha après la mort de Louis le Débonnaire à la fortune de Charles le Chauve; sur son ordre, il commença en 841, au milieu du bruit des camps, l'histoire des divisions entre les fils de l'empereur[3]. Son récit reprend le fil historique à la mort de Charlemagne, en 814, et s'arrête au printemps de 843. L'auteur avait participé à la plupart des faits qu'il raconte, mais son style est

1. Einhardi, *Vita Karoli Magni*. Edit. 3a, accedit imago Karoli regis. 1863, xij-44 p. Prix : 1 fr. — La 1re édit. est de 1829, la 2e de 1845.
2. Einhardi, *Annales*. 1845, viij-101 p. Prix : 1 fr. 50 c.
3. Nithardi, *Historiarum libri IIII*. 1839, viij-56 p. Prix : 1 fr.

souvent embarrassé et incorrect. C'est lui qui nous a conservé les fameux serments de Strasbourg en 842 (III, 5). Le seul ms. de Nithard qui subsiste est du IXe ou du Xe siècle, mais ne paraît pas autographe à M. P.; une copie du XVe ou du XVIe siècle s'en conserve à Paris; une autre du XVIIe devrait se trouver au Vatican. La réimpression comprend les vers d'Angilbert sur la bataille de Fontenay (d'après le ms. de Paris).

Le clerc de Cologne RUOTGER nous transporte à plus d'un siècle de Nithard et dans un milieu plus paisible[1]. L'archevêque Folcmar lui enjoignit d'écrire la vie de son prédécesseur, saint Brunon, dont il avait été le compagnon intime. Versé dans les lettres grecques et latines, d'un jugement droit, Ruotger s'acquitta de sa tâche avec assez d'habileté. Son opuscule fut terminé en 966 ou 967 : Brunon était mort en 965. Il fut mis plus d'une fois à contribution dans les siècles suivants. En s'aidant des éditions de Surius, de Leibniz et des *Acta SS.*, M. P. a mis à profit trois mss. : le 1er du XIe siècle (Wolfenbuttel 14), le 2e du XIIIe (Bruxelles 7460) et le 3e du XVe (Brux. 329-341).

Le célèbre évêque de Crémone LIUDPRAND est trop connu pour qu'il soit nécessaire de rappeler autre chose que son ambassade à Constantinople en 948, son élévation sur le siége de Crémone en 965 et sa mort dans les premiers mois de 972. La notice préliminaire à ses œuvres dans les *Scriptores*[2] résume d'ailleurs avec exactitude et critique tout ce qu'on sait de positif sur son compte. On trouve ici : *a*) l'*Antapodosis*, où, sous forme de récit des événements arrivés en Europe entre 887 et 950, il se proposa de rendre à chacun ce qui lui semblait dû, à ses amis le bien qu'il en avait reçu, à ses ennemis les maux qu'il en avait éprouvés; il commença la rédaction du 1er livre en 958, le 2e et le 3e sont antérieurs à 959 et le 4e à 961, la fin du 5e et le 6e furent écrits en Italie après février 962; — *b*) l'histoire de l'empereur Othon le Grand (960-964), qui fut composée à la fin de 964 ou au commencement de 965; — *c*) le récit de sa seconde légation à Constantinople (968-969). L'éditeur a pris pour base le ms. de Munich, qui remonte au milieu du Xe siècle et offre des surcharges de la main de Liudprand; la biblioth. de Bruxelles en conserve un autre de la même époque; un 3e du Xe siècle, auj. perdu, a donné naissance aux mss. de Londres (Harl. 2688), de Vienne (Palat. H. P. 338 et 178), de Naumburg, de Zwettel, etc.; au XIe s. appartient le ms. Harléien 3713 et au XIIe le n° 5922 de notre Biblioth. impér. M. L. Bethmann a joint aux œuvres de Liudprand un index onomastique.

WIDUKIND, Saxon et moine de Corvey, vécut à la même époque. Sigebert lui attribue plusieurs ouvrages; il ne nous reste que trois livres sur l'histoire des Saxons[3]. On y trouve peu de choses sur leur origine : Widukind s'attache plus particulièrement aux faits dont il a été témoin. Bien que son récit se poursuive jusqu'à la mort d'Othon Ier (7 mai 973[4]), il est certain que la rédaction primitive

1. Ruotgeri, *Vita Brunonis archiepiscopi Coloniensis*. 1841, iv-52 p. Prix : 80 c.
2. Liudprandi, episcopi Cremonensis, *Opera omnia*. 1839, xx-228 p. Prix : 3 fr.
3. Widukindi, *Res gestæ Saxonicæ*, ex recensione Waitzii. 1866, xiv-106 p. Prix : 1 fr. 50 c. — La 1re édit. est de 1840.
4. Et non 963, comme le porte la note marginale (p. 105).

s'arrêtait en 967 (III, 69). Le texte a été établi d'après le ms. du Mont-Cassin, corrigé à l'aide de ceux de Dresde et de Steinveld, et de l'édition de Frecht (1532).

RICHER, moine de Saint-Rémi près Reims, est le dernier des historiens du xe siècle que renferme cette collection. Ses quatre livres d'Histoires[1] furent écrits, sur le conseil de Gerbert, archevêque de Reims, de 995 à 998 et embrassent un peu plus d'un siècle, de 884 à 995; on trouve à la fin un sommaire pour les années 996 à 998. Le ms. autographe de Richer a été découvert par M. Pertz, en août 1833, dans la bibliothèque de Bamberg et publié pour la 1re fois par lui, en 1839, dans le tome III des *Monumenta*. Inutile d'insister sur cet annaliste français, qui a été depuis lors deux fois mis au jour dans notre pays, par MM. Guadet et Poinsignon.

L'opuscule intitulé : Gestes du roi Cnuton ou Éloge de la reine Emma, dû à un moine de Saint-Bertin[2], appartient à la 1re moitié du xie siècle (1012-8 juin 1042). Il est publié d'après le ms. du duc d'Hamilton, dont une copie avait été envoyée à A. Duchesne (*Script. Norman.*, 161-78); celui de la Biblioth. impér. (lat. 6235) est très-défectueux.

Des œuvres de WIPON, chapelain de l'empereur Conrad II, on n'a publié jusqu'ici[3] que ses Proverbes (100 vers pour l'instruction d'Henri III, fils de l'empereur), son Tétralogue (préceptes adressés au même par le poète, la muse, la loi et la grâce) et sa Vie de Conrad II (13 juil. 1024-4 juin 1039), avec les vers qu'il fit sur la mort de ce prince.

Le monastère de Novalèse, au pied du Mont-Cenis, trouva un chroniqueur au xie siècle, dans la personne d'un moine anonyme, qui poursuivit ses annales de 928 à 1050 env. : le tout est compris en cinq livres, avec un appendice destiné à les compléter[4]. Le rouleau sur lequel fut transcrite cette Chronique passa de Novalèse à Turin, où il est conservé, mais depuis longtemps il est incomplet. M. Bethmann a revu sur cet autographe l'édition des *Monumenta patriæ*, en demeurant plus fidèle au texte primitif et en le complétant de tous les fragments recueillis par ses devanciers. Suit une table alphabétique par W. Wattenbach.

L'année dernière on ne connaissait encore les *Annales Altahenses majores* que par les fragments qu'en avait recueillis et publiés en 1841 M. W. de Giesebrecht : il ne désespérait point encore de restituer à la science cette précieuse mine sur l'histoire du moyen-âge. Certains indices lui faisaient soupçonner qu'Aventin (J. Thurnmaier), explorant les archives du monastère en 1517, avait dû prendre une copie de ces annales, dont il tira profit. Ces conjectures se sont changées en réalité, au mois de février 1867, quand M. Edmond d'Œfele découvrit dans les

---

1. Richeri, *Historiarum libri IIII*, ex codice seculi X autographo edidit. 1839, xx-238 p. fac-sim. Prix : 3 fr. 35 c.
2. *Cnutonis regis gesta sive Encomium Emmæ reginæ*, auctore monacho Sancti Bertini. 1865, viij-39 p. Prix : 80 c.
3. Wiponis, *Proverbia, Tetralogus Heinrici regis, Vita Chuonradi II imp.* 1853, viij-74 p. Prix : 1 fr.
4. *Chronicon Novaliciense*, ex recensione Bethmanni. 1846, ix-108 p. Prix : 1 fr. 65 c.

archives de sa famille les transcriptions tant désirées. M. de G. donne[1] une description détaillée du volume in-4° de parch. qui les renferme, publiant dans sa préface les *Annales minores*, simples extraits des *majores*. Il a divisé celles-ci en deux parties, attribuant sans hésiter la 1re (708-1032) à Wolphère d'Hildesheim; il reste incertain sur le religieux du monastère auquel on doit la 2e (1033-nov. 1073). Le soin de M. W. de G. à distinguer ce que les *Annales Altahenses* ont de commun avec celles d'Hersfeld et d'Hildesheim et les notes dont il a eu soin d'éclaircir le texte, font de cette édition une des meilleures et des plus importantes de la collection.

Les Gestes des pontifes de l'église d'Hambourg par ADAM de Brême[2] constituent la source la plus sûre pour les annales du Nord; il avait soigneusement compulsé les archives de son église, parcouru les historiens, interrogé les témoins des faits, et il cite fréquemment ses autorités. La 1re date de son récit est 755; son épilogue en vers à l'évêque Liemar fut écrit vers 1075. Il existe de ses quatre livres des mss. assez nombreux; quelques-unes des scholies mises ici au bas du texte se trouvent dans les plus anciens.

Les Annales de LAMBERT d'Hersfeld (plus connu sous la qualification d'Aschafnabourg)[3] remontent à la création et s'arrêtent en mars 1077. Elles furent écrites vers 1075 et peuvent être considérées comme divisées en deux parties, la chronologie ne commençant qu'à l'an 703. L'éditeur insiste sur la confiance méritée par Lambert comme annaliste véridique et impartial. L'édition de 1525 fut prise sur le ms. des Augustiniens de Wittemberg, auj. perdu; un autre de Saint-Pierre d'Erfurt a donné naissance à deux mss. du XIIe siècle, dont se rapproche celui de Dresde du XVe.

Le livre de BRUNON, clerc de Magdebourg, sur la guerre de Saxe[4] comprend 26 ans, de la mort de l'empereur Henri le Noir (5 oct. 1056) au sacre d'Hermann de Luxembourg (26 déc. 1081); son ouvrage se recommande par les documents authentiques qui y sont insérés, par un style vif et animé, par un amour de la patrie qui ne l'entraîne pas à l'injustice. Il n'en reste qu'un seul ms., de la fin du XVe siècle, à la biblioth. de l'université de Leipzig; son texte peut, il est vrai, être amélioré à l'aide de la Chronique de Magdebourg et de l'annaliste Saxon, et pour les lettres de saint Grégoire VII par le registre de ce pape, ce qu'a fait M. P.

L'empereur Henri IV, dont Brunon ne fait pas précisément l'éloge, trouva un panégyriste[5] dans l'auteur anonyme de sa vie, que Goldast et Wattenbach croient n'avoir été autre qu'Otbert, évêque de Liége. Son récit est loin d'avoir une base aussi solide que celle du clerc de Magdebourg, qualité indispensable

1. *Annales Altahenses majores*, ex recensione W. de Giesebrecht et Edmundi L. B. ab Œfele. 1868, xxiv-100 p. Prix : 1 fr. 20 c.

2. Adami, *Gesta Hammaburgensis ecclesiæ pontificum*, ex recensione Lappenbergii. 1846, xij-219 p. Prix : 3 fr. 50 c.

3. Lamberti Hersfeldensis, *Annales*, ex recensione Hessii. 1843, xxv-267 p. Prix : 1 fr. 65 c.

4. Brunonis, *De bello Saxonico liber*. 1843, viij-136 p. Prix : 2 fr.

5. *Vita Heinrici IV imperatoris*, ex recensione Wattenbachii. 1855, vj-34 p. Prix : 65 c.

que ne rachète pas l'élégance du style. Un ms. contemporain a été trouvé à Saint-Emmeran de Ratisbonne.

Le dialogue d'HERBORD sur la vie d'Othon Ier, évêque de Bamberg, est une nouvelle preuve du bonheur inespéré de quelques-uns des collaborateurs de M. P. pour les *Monumenta*. Les recherches de M. Rud. Kœpke, pour compléter les documents historiques sur l'apôtre de la Poméranie, n'avaient obtenu aucun résultat quand la biblioth. de Munich entra en possession, en 1865, d'un ms. du XIVe siècle, provenant de l'abbaye de Saint-Michel de Neuenkirchen, dans la Haute-Franconie, et contenant dans son intégrité le dialogue d'Herbord, dont on ne possédait que des mss. mutilés, bien qu'utiles pour améliorer celui de Munich [1].

OTHON, évêque de Freisingen, est en même temps le dernier historien du moyen-âge qui ait embrassé les annales du genre humain depuis leur origine et le premier qui ait cherché à donner une certaine philosophie de l'histoire. Aussi lui a-t-on fait un honneur exceptionnel parmi les *Scriptores*, où il figure pour deux gros vol. [2], dont le Ier renferme sa Chronique en huit livres (-1146), avec la continuation d'Othon de Saint-Blaise (1146-1209-1276), et le 2e les Gestes de l'empereur Frédéric Ier en 4 livres (-1160), compris la continuation de Ragewin ou Radewin (et non Radewic, comme le dit encore M. Potthast), prévôt de Saint-Vit de Freisingen, avec l'appendice anonyme (-1170) et la lettre sur la mort de Frédéric. M. Rog. Wilmans les a fait précéder d'amples préliminaires dans lesquels tout ce qui a rapport à Othon et à ses ouvrages est résumé avec abondance et clarté. Des mss. de la chronique les uns sont mutilés (5 du XIIe siècle, 2 du XIIIe, 4 du XVe et 1 du XVIe), d'autres sont complets (4 des XIIe-XIIIe siècles), d'autres enfin (en plus grand nombre) sont interpolés; la continuation d'Othon de Saint-Blaise a été publiée d'après le ms. de Zurich (XIIIe s.), dont proviennent ceux de Paris, de Londres, etc. Le principal ms. mis à contribution pour la vie de Frédéric est celui de Wolfenbuttel (XIIe s.) : il y en a 12 autres des XIIe et XVe siècles, plus ou moins complets.

RYCCARD, notaire de San-Germano, a laissé des Mémoires dont le titre indique assez l'objet [3] : *Inc. Chronica de hiis omnibus que in regno Sicilie gesta sunt vel ubique per orbem a tempore mortis regis Guilielmi IIi usque ad tempora Frederici IIi Romani imperatoris..... tractata* (1189-1243). L'original s'en conservait au Mont-Cassin en 1822, quand M. P. le collationna sur l'édition de Muratori.

Nous avons réservé pour la fin un opuscule complexe, bien qu'exclusivement relatif à la Pologne [4], dont les annales au moyen-âge ne sont pas étrangères à celles de l'Allemagne. On y trouve : *Annales Cracovienses vetusti*, 948-1136 (ms.

---

1. Herboldi, *Dialogus de vita Ottonis episcopi Babenbergensis*, ex recensione Rudolfi Kœpke. 1868, xvj-166 p. Prix : 1 fr. 60 c.

2. Ottonis, episcopi Frisingensis, *Opera*, ex recensione Rogeri Wilmans. 1867, l-500 et xx-350 p. Prix : 8 fr.

3. Ryccardi de Sancto Germano notarii *Chronica*. 1864, viij-160 p. Prix : 2 fr.

4. *Annales Poloniæ*, ex recensione Arndtii et Rœpellii. 1866, xij-120 p. Prix : 1 fr. 60 c.

de St.-Pétersbourg); *Annales Lubinenses*, 1143-1175 (ms. de Berlin); *Annales Kamenzenses*, 965-1165 (ms. de Breslau); *Annales capituli Cracoviensis*, 730-1331 (ms. de Cracovie); *Annales Cracovienses compilati*, 966-1291 (même ms.); *Catalogus episcoporum Cracoviensium*; *Annales Polonorum*, 965-1325, avec continuations, 1330-1340 et 1342-1419; *Notæ Lublinenses* (mss. de Varsovie, Kœnigsberg, St.-Pétersbourg et Heilsberg); *Annales Cracovienses breves*, 965-1283 (copie du cod. Ottobon., etc.); *Annales Mechovienses*, 947-1434 (ms. de Saint-Pétersbourg); *Ephemerides* et *Notæ Wladislavienses*.

Il est temps, bien que nous n'ayons fait connaître cette collection que d'une manière assez sommaire, d'en venir à son appréciation. Malgré l'absence d'un plan déterminé dans la reproduction des *Monumenta*, elle est grandement digne d'éloges. Chaque volume s'ouvre par une préface, extraite d'ordinaire textuellement du grand recueil, sur l'auteur, sa vie, ses ouvrages, les mss. et les éditions mis à profit. Le texte se présente sans grand appareil scientifique, dépourvu des variantes qui occupent le bas des pages des *Monumenta*; en marge l'année, le mois ou le jour de chaque événement, ainsi que les renvois aux auteurs cités et aux chroniques relatant le même fait, au bas les principales variantes ou additions et quelques notes explicatives : c'est assurément autant qu'il en faut *ad usum scholarum*. Nous n'hésitons pas cependant à constater, dans 18 vol. sur 20, l'absence de tout index : c'est regrettable. Avec ce complément obligé, ces éditions seraient parfaitement suffisantes pour les travailleurs, et il serait à désirer que l'exemple donné par M. Pertz pour ses *Monumenta* fut appliqué à nos historiens compris dans le *Recueil* de dom Bouquet et autres collections françaises : il est toutefois douteux que la 1re édition s'en écoulât aussi rapidement chez nous que celle des *Scriptores* en Allemagne. Disons à notre décharge que ce but est atteint sans désavantage par la *Société de l'Histoire de France* qui, fondée en 1834, cinq ans après l'apparition du 1er vol. des *Scriptores*, avait mis au jour, à la fin de 1868, 142 volumes.

Ulysse CHEVALIER.

---

45. — **Cyrille et Méthode.** Étude historique sur la conversion des Slaves au christianisme, par Louis LEGER. Paris, Franck, 1868. In-8°, xxxv-230 p. — Prix : 6 fr.

M. Louis Leger s'est consacré, comme le savent nos lecteurs, à faire connaître en France le monde slave sous tous ses aspects. Le livre qu'il a présenté l'année dernière comme thèse de doctorat à la Faculté des lettres a pour sujet l'introduction du christianisme chez les Slaves et la biographie de leurs deux grands apôtres, les deux frères Cyrille (Constantin) et Méthode. M. Leger a voulu s'adresser au public aussi bien qu'aux savants, si toutefois il est chez nous des savants en ces matières. Son livre, fait en majeure partie sur les sources slaves, accessibles à peu de personnes même en Allemagne, est écrit avec facilité et écarte les discussions trop arides. Sa critique est généralement judicieuse; ses vues historiques sont assez larges; la partialité naturelle qu'il éprouve pour les Slaves est renfermée dans des limites acceptables; traitant un sujet religieux dans un livre dédié à un prélat (Mgr. Strossmayer, évêque de Sirmium et de Bosnie), il a généralement su se tenir à un point de vue indépendant bien que

respectueux. Nous ne pouvons que recommander la lecture de son ouvrage et que lui souhaiter un public nombreux. Il est temps, nous l'avons déjà dit plus d'une fois, que la France sorte de l'ignorance profonde où elle restée jusqu'ici sur la vie politique, religieuse, intellectuelle et morale d'une partie considérable du monde chrétien.

Il faudrait une compétence qui nous manque pour discuter celles des allégations de M. L. qui prêtent à la critique. Toutefois son livre porte les traces évidentes d'une certaine rapidité de travail et d'une confiance trop exclusive dans les sources slaves. M. L. ne tient pas assez de compte des travaux allemands; c'est ce que dira mieux que nous un critique des plus autorisés, M. Dümmler, qui a prononcé sur la partie historique de ce volume un jugement qui n'est pas exempt peut-être d'une certaine mauvaise humeur, mais qu'il paraît difficile de contester dans ses points essentiels. « L'auteur n'a accordé aux travaux allemands » qu'une attention très-insuffisante; il ne sait pas que Büdinger, dans son » *Histoire d'Autriche*, l'auteur de cet article (Dümmler) dans son *Histoire de* » *l'empire des Francs orientaux*, ont raconté la vie des apôtres des Slaves d'après » les sources et d'une manière suivie; il ne connaît ni le travail de Büdinger » sur Nestor dans l'Annuaire de Vienne, ni celui de Wattenbach sur la liturgie » slave; il ne sait pas ..... que les fragments de Mansi et la lettre de l'arche- » vêque Hatto de Mayence ont une valeur des plus douteuses; il n'a pas non » plus toujours consulté les meilleures éditions, par exemple celle de la lettre » d'Anastase par Floss. Il est vrai que, sans le savoir, il fait de seconde main » un usage très-grand des travaux de Wattenbach et des études de l'auteur de » cet article sur la légende pannonienne; il en reproduit jusqu'aux citations; et » on ne peut s'empêcher de sourire en le voyant, à propos d'une question dog- » matique, citer deux docteurs en théologie, devant lesquels, en sa qualité de » laïque, il tire respectueusement son chapeau (p. xiij, 135), et qui n'ont pour- » tant puisé toute leur sagesse qu'à une source hérétique (*Liter. Centralblatt*, » 1869, p. 168). » Nous verrons tout à l'heure que l'auteur a fait preuve encore en plus d'un endroit d'une certaine légèreté. Nous remarquerons qu'il fait constamment usage des poèmes tchèques dont il a donné la traduction, sans jamais émettre le moindre doute sur leur authenticité (voy. *Rev. crit.*, 1866, t. II, art. 229). M. L. est certes bien libre de l'admettre; mais il nous paraît étrange qu'un auteur qui en général traite ses sources avec prudence, qui se croit obligé de dire (p. xx), à propos d'Anastase le bibliothécaire : « Je ne sache » pas que le moindre doute ait été élevé sur son authenticité, » ne dise pas un seul mot de la question si douteuse que soulèvent ces poèmes, question qui au moins pour le *Jugement de Liboucha* (cité p. 15) doit être sans aucun doute résolue négativement. — Nous relèverons encore une certaine hésitation dans les conclusions de l'auteur à propos d'un assez grand nombre de points discutés; il lui arrive souvent d'émettre dans le texte avec un air de confiance des hypothèses qu'il contredit ensuite lui-même dans les notes. C'est sans doute une preuve de grande bonne foi, mais le lecteur désirerait parfois que l'auteur fût un peu plus sûr de son fait.

Le livre de M. L. comprend treize chapitres. Les deux premiers, fort intéres-

sants, contiennent un tableau de l'histoire primitive des Slaves, de leurs mœurs et de leur religion, et une esquisse de leur ethnographie. Ce résumé ne porte pas la marque d'une étude bien profonde, et il est en outre à regretter que l'auteur ne dise pas toujours clairement si ce qu'il avance lui est propre ou se trouve dans les ouvrages qu'il a consultés. Si l'hypothèse qu'il propose sur l'Eridan d'Hérodote (p. 3) est de lui, nous ne saurions l'en féliciter : l'Ἠριδάνος d'Hérodote est sans doute le Rhin; quand M. L. nous parle du « véritable Eridan, » qui, « comme on le sait, se jette dans l'Adriatique, » il entend sans doute le Pô; mais le Pô ne s'est appelé Eridan que par une confusion inconnue à Hérodote; ce nom d'Eridan ne désigne chez les anciens Grecs (Hésiode l'emploie déjà) aucun fleuve bien précis, et Strabon dit avec plus de critique que M. L. que « l'Eridan » n'existe nulle part. » — De ce que le chroniqueur russe Nestor, traduisant le grec George Hamartolos (p. 7) interpole, parmi les noms des pays dévolus aux fils de Japhet, la *Sloviene* entre l'Illyrie et la Lychnitis; il ne s'ensuit pas que « suivant Nestor, *interprète de traditions antérieures*, l'Illyrie était donc originai- » rement un pays slave. » — M. L. suppose (p. 10) que « la fabrication de » l'hydromel appartient en propre aux peuples slaves..... L'allemand *meth* » (hydromel) sans aucun rapport avec le mot *honig*, miel, a été évidemment » emprunté aux Slaves. » Il oublie que le sanscr. *madhus*, le grec μέθυ, réunissent, aussi bien que les mots germaniques (angl.-sax. *meodu*, anc. nor. *miödr*, anc. h. all. *mëto*) et slaves, le sens de *miel* (lat. *mel* = *med*) à celui de boisson enivrante. De même (p. 14), s'il y a une certaine vraisemblance à tirer du slave le mot allemand *Pflug* (charrue), le mot gothique *hlaib* (et non *chlaib*; all. mod. *laib*; anc. nor. *hleif*, anc. angl. *hlâf*, angl. *loaf*, etc.), paraît se rattacher au gaël. *leob*, *leoib*, ainsi qu'au gr. λίβον et au lat. *libum*, et avoir par conséquent une origine indépendante du slave. — On retrouve là cette préoccupation patriotique des savants slaves qui influe parfois sur leur disciple français.

Nous ne dirons rien des chapitres III-XII, qui contiennent proprement le sujet du livre et auxquels s'appliquent les éloges et les critiques que nous avons adressés à l'auteur.

Le chapitre XIII et dernier traite de la question, très-simple en réalité, très-embrouillée par les savants slaves, des alphabets slaves. M. L. n'y a pas apporté de clarté. Sa longue digression sur ce point aurait été avantageusement remplacée par des tableaux comparatifs des alphabets cyrillique et glagolitique[1], d'où il serait résulté avec la dernière évidence que le second est une altération du premier. M. L. est tombé ici dans une confusion qui n'est pas ordinaire à son exposition lucide : il emploie les mots *runes*, *runiques* (p. ex. p. 208, 215, 217) dans un sens extrêmement vague et peu justifié, et il appuie sur ce sens des déductions peu soutenables. Il a fallu aux philologues dont il essaie vainement d'exposer les doctrines contradictoires bien de l'ingéniosité et de l'érudition hors de propos pour obscurcir une vérité aussi claire et aussi naturelle que celle du rapport de ces deux alphabets.

---

1. [L'auteur et l'éditeur avaient l'intention de joindre ces tableaux à l'ouvrage; mais ils ne purent être prêts à temps pour l'impression. — Réd.]

Il y a dans ce volume un assez grand nombre de fautes d'impression, qui souvent troublent le sens; p. ex. p. 18, l. 3, *suffisante*, l. *insuffisante;* p. 202, l. 4, *philosophes*, l. *philologues;* p. 220, l. 5, *orientaux*, l. *occidentaux;* et de même p. 41, l. 24, *orientales*, l. *occidentales*. Les noms slaves sont transcrits avec des variantes incommodes; ainsi p. 123 on lit *Velehrad*, et p. 92 *Velegrad;* p. 204 et pass. *glagoliça*, p. 205 *glagolitsa*. P. 146, *einhelligkeit* ne signifie pas *simplicité*, mais *unanimité*, *concorde*. — Une carte du pays où se passe le récit aurait été d'un grand secours.

En résumé, M. L. a fait preuve dans son livre de science et de talent. Il s'est engagé dans une voie excellente, et toutes nos sympathies lui sont acquises. Mais plus il mettra de critique, de méthode et d'impartialité dans ses travaux, plus il aura de chances d'atteindre le but qu'il s'est proposé et qu'il poursuit avec tant de zèle. Z.

---

46. — **A descriptive Catalogue** of the contents of the Irish manuscript commonly called *the Book of Fermoy*, by J. H. Todd, D. D. etc. Dublin, printed at the University Press, 1868. In-8°, 65 pages.

Nous avons déjà plusieurs fois entretenu nos lecteurs des publications de M. Todd[1]. Cet infatigable érudit nous donne aujourd'hui une intéressante notice sur un manuscrit irlandais généralement appelé *Manuscrit de Fermoy*. *Manuscrits* serait peut-être plus exact; car c'est une réunion de seize cahiers écrits par plusieurs mains sur des sujets divers. M. Todd les considère comme datant du xve siècle. Un cahier, pourtant, qui contient une copie du *Leabhar Gabhala*, ou *Livre des Invasions* (en Irlande), lui semble décéler une main du xive Quelques feuillets sont consacrés à l'histoire particulière d'une famille de la province de Fermoy; mais la plus grande partie du ms. présente un intérêt général. Ce sont pour la plupart des récits légendaires (dont quelques-uns n'existent dans aucun autre ms.) et où l'on rencontre de très-curieuses superstitions. Quelques traités de médecine terminent le ms. Comme les autres traités médicaux si nombreux dans la littérature irlandaise, la plupart commencent par une ligne latine. M. Todd pense que ces traités sont traduits du latin, et que si l'on pouvait en retrouver le texte original, on serait à même de fixer nombre de termes de l'ancienne botanologie irlandaise. Cela est vrai, mais on pourrait déjà reconstituer l'ancienne botanologie irlandaise avec les renseignements épars dans les manuscrits. Ce serait l'objet d'une intéressante monographie; qu'on nous permette d'en signaler les éléments. Un ms. du xve siècle (ms. sur parchemin, coté H, 3, 15, dans la bibliothèque de *Trinity College*, à Dublin) contient (p. 47, col. *b*) une liste de plantes en latin et en irlandais. J'ai trouvé une semblable liste, également en latin et en irlandais, dans un autre ms. de la même époque qui appartient au *British Museum* de Londres (ms. sur parchemin, coté : *Additional*, 15, 403). Une liste de plantes et d'herbes rédigée uniquement en irlandais, mais précieuse en ce qu'elle donne spécialement les plantes qui croissent en Irlande, se trouve dans un autre ms. du xve siècle qui appartient à la bibliothèque de l'Académie Royale

---

1. Voy. *Rev. crit.* 1866, art. 18, 1867, art. 171, 1868, I, p. 192.

d'Irlande (ms. sur parchemin, coté 23, O, 6). De plus, quantité de noms irlandais de plantes sont donnés après le nom latin dans ces dictionnaires de *Materia medica* si nombreux où, si le nom de l'objet de l'article (plante, minéral, etc.) est donné en latin, l'article est rédigé en irlandais. Notons particulièrement les dictionnaires de *Materia medica* conservés dans les mss. suivants de *Trinity College*: H, 2, 17 (pp. 279-317), H, 3, 4 (pp. 61-110) et H, 3, 7 (pp. 133-152), mss. également sur parchemin et des xve et xvie siècles. Les noms de plantes en usage au siècle dernier ont été recueillis par J. Keogh [1]. Enfin, O' Curry a compilé un dictionnaire assez étendu des noms de plantes irlandais. Ce travail, resté inédit, se trouve dans les mss. de l'*Ordnance Survey of Ireland* (cadastre d'Irlande), qui sont conservés dans la bibliothèque de l'Académie Royale d'Irlande.

Revenons au ms. de Fermoy. Il est désirable que ses récits légendaires soient un jour publiés. En attendant, M. Todd donne, page par page, une analyse très-fidèle du ms. tout entier et la termine par un copieux index de onze pages. C'est un travail fort méritoire; mais on attend de M. Todd une publication plus importante, le second fascicule du *Liber Hymnorum* de l'ancienne église d'Irlande. Voici treize ans que le premier fascicule a paru et que le second et dernier est annoncé comme étant *In the press*. L'édition que M. Todd a promise du *Liber Hymnorum* et la publication du *Livre d'Armagh* que M. Reeves a annoncée, seront d'une grande importance pour l'histoire ecclésiastique de l'ancienne Irlande, dont ces œuvres sont les monuments les plus authentiques. Il est regrettable que ces érudits soient si lents à répondre à l'attente du public.

H. GAIDOZ.

---

47. — **Jordanus Brunus nolanus de umbris idearum.** Editio nova. Curavit Salvator TUGINI. Berolini, 1868, Mittler. In-8° de xxvj-178 p. — Prix : 6 fr.

La préface plus enthousiaste qu'instructive que M. Salvator Tugini a mise en tête de cette nouvelle édition de l'ouvrage de Giordano Bruno intitulé *De umbris idearum*, n'explique pas clairement pourquoi il a réédité cet ouvrage de Bruno de préférence aux autres. Et si on essaye de le lire on a assez de peine à se rendre compte des raisons qui ont pu motiver le choix de l'éditeur. L'ouvrage est une mnémotechnie rapportée aux principes de la philosophie néoplatonicienne. Il n'y a qu'un Être immuable, éternel, qui seul existe réellement et soit véritablement bon. De cette unité supérieure et suprasubstantielle découle l'infinie variété des choses qui ne montrent aux sens que les ombres de l'être et du bien. Mais comme toutes choses sont liées, que le sensible se rattache à l'intellectuel, on peut remonter des ombres du vrai et du bien au vrai et au bien eux-mêmes. La sensibilité n'est pas seulement liée à l'intelligence; elle est liée aussi avec la mémoire; ces images sensibles, ombres des idées, peuvent servir non-seulement à concevoir les idées, mais encore à se les rappeler. On a enseigné comment on pouvait aller du sensible à l'intelligible; mais personne n'a enseigné comment le

---

1. J. Keogh : *Botanologia universalis Hibernica, or a general Irish Herbal.* Cork, 1735, in-4°.

sensible pouvait servir à la mémoire. C'est ce que Bruno veut montrer dans ce traité au moyen des cercles de Raymond Lulle[1]. J'avouerai sincèrement que cet ouvrage prétentieux, creux, en général profondément obscur, ne me paraît pas donner une haute idée du mérite de l'auteur, et n'est pas non plus propre à faire comprendre sa mort tragique et héroïque. L'intérêt philosophique et historique de ce traité m'échappe complétement. χ^{θ}.

---

48. — **Leben und Werke des Malers Michael Lucas Leopold Willmann** (1629-1706), von A. Knoblich. Breslau, Gœrlich et Cocte, 1868. In-4°, 36 p. — Prix : 2 fr.

L'auteur de ce mémoire sur la vie et les travaux du peintre M.-L.-L. Willmann, l'annonce comme un travail destiné à compléter l'histoire de l'art dans la Silésie. C'est un écrit rédigé avec beaucoup de soin et qui remet en lumière un artiste un peu oublié, même en Allemagne; il avait cependant joui parmi ses contemporains d'une telle estime qu'il avait été surnommé le Raphaël ou l'Apelles de la Silésie, qualification ambitieuse que la postérité n'a pas ratifiée. Toutefois des productions assez nombreuses attestent encore son talent; on peut signaler surtout les fresques et les tableaux d'autel qui décorent l'église de Saint-Joseph à Gruessau et qui retracent la vie de ce saint. Une exposition faite à Breslau en 1863 n'a pas offert moins de 43 tableaux, provenant de diverses collections et attestant l'active fécondité de Willmann; ils représentent pour la plupart des sujets bibliques ou des saints; on n'y remarque qu'un seul sujet mythologique : *La métamorphose d'Actéon,* mais on rencontre deux portraits de l'artiste peints par lui-même. L'un d'eux, lithographié avec une grande habileté, est placé en tête du mémoire que nous signalons; il montre les traits énergiques d'un homme vigoureux âgé de cinquante ans environ.

Le Musée de Breslau possède 24 tableaux (sujets bibliques ou figures de saints); la galerie de Dresde en renferme cinq du même genre et un sujet allégorique : *Minerve arrachant à Mars* la torche de la guerre. Les compositions de Willmann ont exercé le burin de divers graveurs; M. Knoblich signale 25 estampes gravées d'après ce maître par B. Kilian, J. J. Sandrart, J. Tscherning et autres artistes distingués. Willmann a laissé également de nombreuses eaux-fortes dans lesquelles il s'est attaché à imiter la manière de Rembrandt; elles sont devenues rares, et les amateurs les recherchent avec empressement; l'une d'elles, représentant un vieillard endormi dans un fauteuil et vu de profil jusqu'aux genoux, a plusieurs fois été attribuée au grand artiste d'Amsterdam; elle a échappé aux recherches de Bartsch. Il serait fort à désirer qu'on possédât, pour bien des peintres assez peu connus et dignes pourtant de ne point rester dans un injuste oubli, des monographies aussi soigneusement élaborées que celle qui nous occupe; c'est là la véritable marche à suivre pour établir l'histoire de l'art sur des bases positives. B.

---

1. Je me suis servi pour cette analyse de l'excellent travail publié par feu Debs, l'un des professeurs de philosophie les plus distingués de l'Université : Ph. Jordani Bruni nolani vita et placita. Amiens, 1844. In-8°.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 12 — **20 Mars** — **1869**

Sommaire : 49. De Saulcy, Étude chronologique des livres d'Esdras et de Néhémie. — 50. Télfy, Recueil des lois attiques. — 51. Zeuss, Grammaire celtique, p. p. Ebel. — 52. Franck, Vie et Apophthegmes de Pythagore, p. p. Latendorf. — 53. Mme de Villars, Lettres à Madame de Coulanges, p. p. Courtois. — 54. Lotze, Histoire de l'esthétique en Allemagne. — Variétés : les Mémoires de la Société de Linguistique de Paris.

49. — **Etude chronologique des livres d'Esdras et de Néhémie**, par F. de Saulcy, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Paris, A. Lévy, 1868. Gr. in-8°, 107 pages et un tableau chronologique.

Les événements racontés dans les livres d'Esdras et de Néhémie sont d'une importance majeure dans l'histoire du peuple d'Israël. Il y aurait par conséquent un grand intérêt à en fixer d'une manière certaine les dates respectives. Mais les données fournies par ces deux écrits bibliques, ainsi que par l'historien Josèphe, sont le plus souvent en contradiction entre elles et parfois avec elles-mêmes. Aussi on ne saurait s'étonner que les explications qu'on en a essayées aient conduit à des systèmes chronologiques offrant entre eux des différences considérables, parfois même des écarts de plus d'un demi-siècle. Les résultats auxquels est arrivé M. de Saulcy me paraissent en général plus satisfaisants que ceux qui avaient été proposés jusqu'à présent. Il en est quelques-uns qui pourraient bien être le dernier mot des recherches critiques sur ce sujet.

M. de Saulcy est certainement dans le vrai en distinguant Chechbasar, le chef du premier convoi des Juifs qui profitèrent des bonnes dispositions de Cyrus, de Zeroubabel, avec lequel on l'identifie ordinairement. Cette confusion n'est pas justifiée; il n'est nullement question de celui-ci dans les passages bibliques qui font mention de celui-là. Le convoi conduit par Zeroubabel ne fut donc que le second, et monta à Jérusalem, non en 536, mais quinze ans plus tard, en 521, d'après M. de Saulcy.

Il y a dans le livre de Néhémie deux énumérations de ceux qui remontèrent avec Zeroubabel à Jérusalem, une au chap. VII, 5-7, et l'autre au chap. XII, 1-9. Ces deux énumérations sont loin d'être identiques. Elles se rapportent évidemment à deux événements différents. M. de S. pense que dans la première il s'agit des Juifs qui rentrèrent à Jérusalem à la suite de Chechbasar, et dans la seconde de ceux qui y retournèrent sous la conduite de Zeroubabel. Il est dit, il est vrai, dans l'une et dans l'autre que les deux convois de Juifs étaient dirigés par Zeroubabel. Mais la présence de ce nom dans la première peut être une erreur de copiste, ou peut-être encore, et plus probablement, à l'époque où le livre de Néhémie reçut la forme définitive sous laquelle il nous est parvenu, le nom de Zeroubabel avait éclipsé et rejeté dans l'ombre celui de Chechbasar, de

sorte que tout ce qui avait été fait, antérieurement à Esdras et à Néhémie, pour la restauration d'Israël, était indistinctement attribué au plus célèbre des princes de la maison de Juda dans les temps postérieurs à la captivité de Babylone.

Il est à regretter que M. de S. n'ait pas tenu compte de l'*Histoire du peuple d'Israël* de M. Ewald. Il y aurait peut-être trouvé un moyen de sortir du « très-» grand embarras » dans lequel le jette Esdras, IV, 8-24 (p. 26); il aurait du moins discuté l'explication que le savant allemand donne de ce passage. Toutes les difficultés disparaissent en effet, si, comme le prétend M. Ewald, non sans quelque apparence de raison, l'Artakhchachta dont il est ici question (Esdras, IV, 7, 8, 11 et 23) est, non Artaxerxès I, mais Smerdis. Le Darius d'Esdras, IV, 24, est alors Darius I, et non, comme le pense M. de S., Darius Nothus; il n'est plus nécessaire par conséquent de supposer qu'Artakhchachta n'est mentionné ici que par erreur (p. 27), et le passage Esdras, VI, 15, ne présente plus les difficultés signalées à la page 29. Mais Smerdis fut-il désigné, en montant sur le trône, par le nom d'Artakhchachta? Je suis disposé à le croire; mais c'est aux érudits qui s'occupent de la lecture des inscriptions cunéiformes à le décider.

En quelle année Esdras conduisit-il à Jérusalem un nouveau convoi de Juifs (le troisième)? D'après M. Ewald, ce fut en 459, par conséquent sous Artaxerxès I; d'après M. de S., ce fut en 387, pendant le règne d'Artaxerxès II. J'inclinerais vers cette dernière opinion; elle me paraît en somme plus conforme à l'ensemble des faits. Esdras ne monta à Jérusalem que treize ou quatorze ans avant Néhémie, et celui-ci y vint une première fois la vingtième année d'Artaxerxès et une seconde fois la trente-deuxième année du règne de ce monarque (Néhémie, V, 14). En ne tenant compte que de cette donnée, on peut placer l'arrivée de ces deux personnages à Jérusalem aussi bien sous Artaxerxès I, qui règna quarante-un ans, que sous Artaxerxès II, qui en règna quarante-cinq. Mais il est une autre donnée qui, si elle est fondée, oblige de placer Esdras et Néhémie sous le règne de ce dernier. S'il est certain, en effet, comme l'assure M. de S., « que Néhémie vivait encore au moment où Darius III venait de » perdre sa première bataille contre les Macédoniens » (p. 88), il n'a pu venir à Jérusalem qu'à une époque peu éloignée d'Alexandre le Grand (p. 41), et par conséquent le roi de Perse auprès duquel il remplissait les fonctions d'échanson et qui l'envoya avec des pleins pouvoirs dans la Judée, était, non Artaxerxès Longuemain, mais Artaxerxès Mnémon. Cette assertion que Néhémie vivait encore quand Alexandre de Macédoine porta ses armes en Asie a-t-elle cependant quelque fondement? Sans le moindre doute, si, comme il semble difficile d'en douter, le Sanaballète qui lui causa tant d'ennuis (Néhémie, II, 19, IV, 1 et suiv., VI, 1 et suiv.) est le Sanaballète qui se soumit au héros macédonien, et si la construction du temple de Garizim fut la suite de la sévérité avec laquelle Néhémie, au nom de la loi mosaïque, traita le gendre de ce gouverneur de la Samarie (Néhémie, XIII, 28; comp. avec Josèphe, *Antiq. hebr.*, liv. XI, ch. 7 et 8).

Il convient d'ajouter que M. de S. a dû également déterminer la succession des grands-prêtres, question parallèle, si on peut ainsi dire, à la précédente, et peut-être encore plus confuse et plus embrouillée. Il serait difficile de le suivre dans les longs et minutieux détails qu'il a été obligé de comparer ou d'examiner. Mais on peut assurer qu'il a jeté quelque jour sur plusieurs points de cet obscur sujet.

De la chronologie telle que M. de S. l'a établie, il ressort que la restauration de la nationalité juive, après la captivité de Babylone, prit plus de temps qu'on ne l'admet d'ordinaire; et cela me paraît entièrement vraisemblable. Il est tout à fait impossible qu'une œuvre qui fut si souvent arrêtée, qui rencontra des obstacles sans cesse renaissants, aussi divers que nombreux, ait pu s'accomplir dans l'espace, relativement fort court, d'un siècle. Cette considération n'a pas eu la moindre action sur les recherches de M. de Saulcy; il n'y en a pas de trace dans son travail, et évidemment elle ne s'est pas présentée une seule fois à son esprit. Mais elle ne laisse pas que d'être une induction en faveur de la solidité et de la vérité, non peut-être de tous les détails, mais bien certainement de l'ensemble de son système.

Michel NICOLAS.

---

50. — Συναγωγὴ τῶν ἀττικῶν νόμων. Corpus Juris attici, Græce et Latine, e fontibus composuit, commentario indicibusque instruxit J. B. TÉLFY. Pestini et Lipsiæ, Lauffer, 1868. In-8°, xvj-664 p. — Prix : 21 fr. 50.

Un érudit français, Samuel Petit (1594-1643), a publié, au XVIIe siècle, un *Commentarius in leges atticas*, qui est resté jusqu'à nos jours l'ouvrage capital pour toute étude d'ensemble sur la législation d'Athènes. Mais les progrès de la critique, la découverte de nouveaux textes, l'habitude de discuter les témoignages, et la nécessité de séparer les époques trop souvent confondues, ont nui à l'œuvre du savant théologien; elle n'est plus à la hauteur des exigences de notre temps, et le besoin d'un nouveau *Corpus Juris attici* était généralement constaté [1].

Par une coïncidence remarquable, la rédaction de ce *Corpus* a été simultanément entreprise en Hollande, en Autriche et en France. M. Télfy, professeur à l'Université de Pesth, a réussi à terminer le premier son travail, et il vient de publier les résultats auxquels l'ont conduit des recherches que, pendant dix années, il a poursuivies avec persévérance.

Nous exprimerons tout d'abord le regret que M. T. se soit cru obligé de suivre, en l'exagérant même, la méthode que Petit avait adoptée. Extraire des auteurs grecs tous les passages dans lesquels on croit voir une disposition législative, classer aussi méthodiquement que possible ces divers extraits, accompagner chacun d'eux d'un commentaire, telle avait été la marche suivie par Petit.

---

1. Mayer, *Die Rechte der Israeliten, Athener und Rœmer*. Leipzig, t. I, 1862, p. 88.

Lorsqu'on se propose de reconstituer une législation morte, il ne faut pas se borner à enregistrer les fragments de lois positives qui ont pu venir jusqu'à nous; il faut encore interroger avec soin tous les textes des orateurs et des juristes, pour en faire sortir les principes dont ils sont l'application ou les usages juridiques dont ils révèlent l'existence. Des contrats importants, tels que le prêt à usage et le mandat; des faits curieux à signaler, comme la compensation et la cession de biens, la rescission de la vente pour cause de lésion, l'influence des vices du consentement sur la validité des conventions,.... voilà autant de sujets qui méritent à bon droit de figurer dans un *Corpus Juris attici*, puisque les orateurs nous fournissent sur eux des renseignements suffisants. — Ils sont cependant exclus du recueil de M. Télfy, parce que nous n'avons pas aujourd'hui le moyen de reconstituer les textes qui les réglementaient. — Si, au n° 1494, l'auteur n'avait pas été infidèle à sa méthode ordinaire, il n'eût pas été question dans son livre du contrat de change, et nous ne pourrions pas invoquer une nouvelle autorité à l'appui de la thèse que nous avons défendue. — Ce que M. T. a fait pour cette hypothèse particulière aurait pu se reproduire avec avantage dans beaucoup d'autres circonstances.

De plus, l'enchaînement des idées est trop souvent rompu lorsqu'il ajoute les uns aux autres, sans aucun lien de transition, des passages qui parfois n'ont entre eux que des rapports de connexité fort éloignée, et qui souvent appartiennent à des époques différentes. — Si Meier et Schœmann s'étaient bornés, comme M. Télfy, à reproduire les textes sur la procédure attique sans les relier les uns aux autres par un admirable commentaire, leur beau livre, *Der attische Process*, serait depuis longtemps oublié.

Nous croyons donc qu'il faut renoncer pour de semblables travaux à la méthode des extraits avec commentaire, et qu'il faut se résigner à adopter la forme vraiment scientifique du traité.

Ces critiques adressées au plan même du livre, nous devons aborder le fond. Le résultat est-il à la hauteur des promesses que contient la préface? M. Télfy, en puisant aux sources que Petit n'avait pas pu consulter et en mettant à profit les travaux de la critique moderne, a-t-il comblé les lacunes et corrigé les erreurs du livre de son devancier?

Nous n'hésitons pas à répondre négativement. M. Van den Es, à Groningue, et ceux de nos compatriotes qui se sont voués à cette œuvre de la reconstruction des lois d'Athènes, ne doivent pas regarder leur tâche comme remplie.

Samuel Petit n'avait fait entrer dans sa collection que 543 textes de lois; M. Télfy en a recueilli 1587. — La différence semble notable et l'auteur la signale avec une certaine complaisance. — Mais, si, au lieu de nous arrêter aux apparences extérieures, nous décomposons avec soin ce chiffre de 1587, nous remarquons d'abord beaucoup de passages qui font double emploi (1345 = 1395; 1370 = 1385; 1431 = 1433; 1521 = 1585; 1560 = 1561, etc.); puis, ce sont de pures définitions (1420, 1522, 1525), des conseils de juristes (1405, 1406, 1409), de simples clauses de contrat, n'ayant aucun caractère de

généralité (1531, 1533, 1534), des inventions de grammairiens ou de rhéteurs (1397, 1398, 1331, 1333, 1357, 1366, 1367). — En continuant ce relevé, que nous limitons à quelques parties du droit privé, on arriverait bientôt à diminuer l'écart à un point tel que l'équilibre se trouverait presque entièrement rétabli. — Il ne faut pas croire d'ailleurs que Samuel Petit ait négligé ces sortes de renseignements; mais, au lieu de les présenter en relief comme des textes législatifs, il les a le plus souvent fondus dans ses commentaires (Ex. : Petit, éd. Wesseling, p. 493 = n^os T. 1452, 1453, 1497; P. p. 495 = n^os T. 1498 et 1543, etc.). — Sur ce premier point donc, la supériorité n'est pas aussi évidente qu'on le croirait à première vue. Nous pourrions même citer quelques textes vraiment législatifs que Petit a indiqués, et que nous avons vainement demandés à M. Télfy.

Après les textes, les commentaires. — Mais M. T. n'a certainement pas voulu qu'une comparaison s'établît entre les notes sommaires qu'il nous offre et les dissertations quelquefois exagérées de son devancier. Le lecteur nous permettra de ne pas insister et de nous borner à un seul exemple. Tout le développement des textes relatifs à la prescription se borne à ces mots : « Ergo de» ceptionibus non favebat jus præscriptionis » (p. 646), qui, pour le dire en passant, nous semblent renfermer une confusion que nous avons reprochée ailleurs à Hermann.

La distinction des époques n'est pas toujours mieux observée que par Petit. L'auteur rapproche, sans que le lecteur soit suffisamment averti, des textes qui n'ont jamais été simultanément appliqués. — Ainsi, dans la section *de animalibus* (1473-1475), sur trois textes, deux de l'aveu de M. T. ne devaient plus être en vigueur au temps de Solon. L'auteur oserait-il affirmer que le troisième, emprunté au traité des lois de Platon, a jamais fait partie du droit positif? Que restera-t-il alors pour les lois de l'époque classique? — Ailleurs, M. T. rapporte, d'après Lysias, la loi de Solon qui avait proclamé la liberté de l'intérêt (1504). Immédiatement après, il place ces mots du Scholiaste de Démosthène : « Il ne » faut pas recevoir de gros intérêts. » Quel rapport y a-t-il entre ces deux textes? L'un est une règle de droit; l'autre n'est qu'un précepte de morale.

Les travaux de la critique moderne ont-ils été toujours mis à contribution? — Nous lisons au n° 1323 : τοὺς γονέας εἶναι κυρίους οὐ μόνον θέσθαι τοὔνομα ἐξ ἀρχῆς, ἀλλὰ καὶ πάλιν ἐξαλεῖψαι, ἐὰν βούλωνται, καὶ ἀποκηρύξαι, et M. T. traduit : « Parentes » habeant auctoritatem non modo imponendi nominis ab initio, sed etiam, si » voluerint, delendi et *abdicandi.* » — Il est à peu près admis par tout le monde qu'il ne s'agit pas dans ce texte de Démosthène (*C. Bœotum de nomine*, § 39, R. 1006), de l'*abdication* de la puissance paternelle, mais bien de la nécessité pour le père qui impose à son fils un nouveau nom, *de donner de la publicité* à ce changement.

Là du moins, Petit avait commis la même faute et M. Télfy n'a eu que le tort de ne pas la rectifier. — Mais, ce qui est plus grave, c'est de tomber dans des erreurs que Petit avait évitées. Le texte suivant d'Isée est reproduit au n° 1583 : Πέντε ἐτῶν δικάσασθαι τοῦ κλήρου, ἐπειδὰν τελευτήσῃ ὁ κληρονόμος (*de Pyrrhi heredi-*

tate, § 58, Didot, p. 257). — Petit traduisait : « Intra quinque a morte *illius* » *qui hereditatem adierat*, annos hereditatem petito ; » et il était dans le vrai tandis que M. Télfy se met en contradiction avec la grammaire et les exemple cités par les orateurs lorsqu'il dit : « Petens hereditatem *alicujus* intra quinquen » nium *ab ejus excessu* eam petat. »

Nous avons jugé avec sévérité l'œuvre de M. Télfy. Depuis une cinquantain d'années, il a paru sur le droit attique un assez grand nombre de monographie remarquables, pour que nous ayons le droit de nous montrer exigeants à l'égar des œuvres nouvelles. Ajoutons qu'en apprenant la publication du *Corpus Juris attici* nous avions espéré que cet ouvrage pourrait servir de base à l'enseignement d droit attique, récemment créé par M. Duruy dans une de nos Facultés, et nou sommes obligés d'abandonner cette espérance. — M. Télfy, préparé par le longues recherches auxquelles il s'est livré, par le dépouillement laborieux d cent vingt-sept écrivains grecs, ne pourrait-il pas reprendre maintenant so œuvre, la ramener à une synthèse méthodique, en corriger les inexactitudes, e combler les lacunes, et offrir ainsi à la jeunesse studieuse un traité élémentaire d droit d'Athènes ?

E. CAILLEMER.

---

51. — **Grammatica celtica** e monumentis vetustis tam hibernicæ linguæ quam br tannicarum dialectorum cambricæ, cornicæ, aremoricæ, comparatis gallicæ priscæ rel quiis construxit J. C. ZEUSS, philosophiæ doctor, historiæ professor. Editio alter Curavit H. EBEL, philosophiæ doctor, Academiæ regiæ hibernicæ socius honorariu Fasciculus I. Berlin, Weidmann; Paris, Franck, 1868. Gr. in-8°, 480 p. — Prix 15 fr.

Bopp a fondé la grammaire comparée des langues indo-européennes, J. Grim celle des langues germaniques, Zeuss celle des langues celtiques. Tous trois so morts, tous trois ont laissé des élèves qui ont fait faire des progrès nouveau aux sciences crées par ces maîtres illustres. Le temps n'est pas loin où les œuvr de ces trois grands hommes n'auront plus d'intérêt que pour l'histoire de philologie.

Le traducteur français de Bopp, M. M. Bréal, s'est borné à une version aus fidèle qu'élégante, et aux vues nouvelles qui sont indiquées plutôt qu'exposé dans les remarquables préfaces de chaque volume. M. Ebel, dans le travail do nous allons rendre compte, a été plus hardi : il a fait au texte de Zeuss tous l changements que lui a semblé exiger la vérité scientifique ; il a même été pl loin : il n'a pas craint de polir de temps en temps les formes un peu rudes c latin écrit par l'immortel créateur de la science des langues celtiques. Voici p exemple la troisième phrase de Zeuss : *Quas sonorum tam origines quam leg evolutionis eruere, stamina et elementa ergo linguæ utriusque, hibernicæ et britannic exponere hujus primi libri argumentum erit.* M. Ebel l'a modifiée ainsi : *Quorum son rum tam origines quam formationis leges eruere, elementa igitur et quasi stami linguæ utriusque, hibernicæ et britannicæ exponere propositum nobis est hoc libro prim* Dans la phrase suivante, parlant de l'écriture des Gaulois, Zeuss avait écrit *lite*

suivant l'étymologie acceptée de son temps : M. Ebel écrit *litteræ* comme les inscriptions de la bonne époque[1], c'est d'ailleurs l'orthographe nécessaire pour expliquer la prononciation néo-celtique, *llythyren* en gallois, *lizerenn* en breton léonais, et *lier* (pour *liher*) en breton de Vannes, avec une spirante qui nous force à supposer un double *t* primitif. Quatre lignes plus bas il a remplacé les cinq mots *literarum anglo-saxonicarum vel scripturæ anglo-saxonicæ*, par deux mots seulement *litteraturæ anglo-saxonicæ*. Tous les latinistes applaudiront à cette correction : n'est-il pas cependant à craindre qu'elle ne déroute un peu bon nombre de Français, d'Anglais et même d'Allemands, peu au fait du sens classique du mot *litteratura* et qui n'ont jamais vu d'écriture anglo-saxonne? Quoi qu'il en soit, ces exemples montrent déjà avec quelle indépendance M. Ebel a compris son rôle d'éditeur, et ils me semblent la justifier.

Mais les principaux changements faits par le savant philologue ne sont point littéraires. Zeuss paraît avoir été un élève de J. Grimm plutôt que de Bopp. En composant sa *Grammatica celtica* il s'est proposé pour modèle la *Deutsche Grammatik* du premier de ces deux savants, et son travail partage un des défauts de ce grand ouvrage : J. Grimm possédait à fond les langues germaniques; mais touchait-il un sujet qui ne pouvait s'éclairer sans l'aide des autres langues de la famille indo-européenne, l'insuffisance de ses connaissances se manifestait aussitôt. Il y avait dans la science de Zeuss la même lacune; de là l'impossibilité où il a été de remonter aux origines comme l'ont fait plus tard MM. Ebel, Whitley Stokes, Cuno, Lottner, Siegfried, etc., comme M. Pictet l'avait tenté bien avant lui : car les textes nouveaux découverts depuis vingt-cinq ans, principalement par M. Whitley Stokes, quelque précieux qu'ils aient été, — et ce n'est pas nous qui certainement songerons à en diminuer la valeur, — ont moins servi au progrès des études celtiques que les lois générales de la grammaire comparée dont Bopp a été le créateur.

Voici un exemple emprunté à la phonétique.

On sait que dans l'écriture gothique, la voyelle brève *ĕ* n'existe pas[2]: le premier renforcement, le *gouna* de l'*u* (*ô* en sanscrit), au lieu de s'exprimer par *ĕu* comme en grec et probablement aussi dans le latin primitif, se rend par la diphthongue *iu*[3]. Grimm, considérant le gothique comme le type de la phonétique germanique, suppose que le haut-allemand n'a pas possédé l'*ĕ* bref à l'origine : les deux *ĕ*, qu'il distingue dans le haut-allemand le plus ancien, ont dû leur introduction l'un à l'action exercée sur un *ă* primitif par un *i* placé dans la syllabe suivante (*umlaut*), l'autre à une altération de l'*i* (*brechung*). C'est ce dernier *e* (*ë* suivant son système orthographique) qu'il reconnaît dans l'*e* initial de la diphthongue *eu* du haut-allemand : *eu* de *Teutones Teutoburgium*, qu'on trouve dans Tacite, doit s'expliquer par un primitif *iu* que nous fournit Ulphilas, trois

1. Corssen, *Krit. Beiträge zur lateinischen Formenlehre*, p. 19.
2. Nous n'examinerons pas ici la question de savoir si les deux lettres *ai* remplaçant un *i* quand un *r* ou un *h* suit représentaient non une diphthongue, mais un son vocalique simple, analogue à un des sons de notre *e* bref. Cette question est en dehors de notre sujet.
3. Schleicher, *Compendium der vergleichender Grammatik*, p. 68, 92, 154.

siècles après, dans le thème *thiuda* et dans ses dérivés[1]. Je n'ai pas à m'occuper ici de discuter ce que ce système peut avoir de hasardé; mais, chose singulière Zeuss, dans sa première édition, p. 41, a prétendu appliquer cette théorie à la langue de nos aïeux. L'alphabet d'Ulphilas n'a pas d'*ĕ* bref; mais Zeuss avait lui même, p. 11 de son savant ouvrage, réuni quatorze mots gaulois qui contiennent chacun soit un, soit deux *ĕ* brefs; n'importe : le disciple de Grimm nous donne p. 41, 42, 126, *iu* pour la diphthongue primitive. Il commence ainsi p. 41: IU *gallica*. M. Ebel a corrigé: EU *gallica*. La forme primitive du *gouna* de l'*u* est *au*, il est élémentaire qu'*eu* est plus près d'*au*, par conséquent plus ancien que *iu* et la grande majorité des textes gaulois donne *eu*, non *iu*. Les textes où l'on trouve *iu* sont même moins nombreux que ne le dit Zeuss. Dans le nom propre *Iolus*, l'*i* initial est probablement une consonne; il en est de même dans le nom de montagne *Iura*, que du reste le regrettable savant avait cité en ajoutant l'expression d'un doute : *forsan*. Quant aux deux exemples de la diphthongue *iu* qu'il croyait avoir découvert dans l'ancien irlandais, ils étaient imaginaires. On ne peut concevoir surtout qu'il ait cru voir une diphthongue dans l'adjectif *biu* (vivus) Il n'avait pas compris que dans ce mot le *b*, comme dans le grec βίος, remplace le *g* du primitif *givas*, en sanscrit *g'ivas*, identique au latin [*g*]*vivus*, et au gothique *qvius*[2], et que l'*u* de l'irlandais *biu*, comme celui du gothique *qvius*, tient lieu du *v* que le grec βίος a complétement perdu, que le sanscrit et le latin ont conservé[3] Ce sont là aujourd'hui des notions élémentaires et que possède tout débutant dans l'étude de la grammaire comparée[4]. Elles manquaient à Zeuss, ou n'étaient point présentes à son esprit quand il a écrit le passage que nous critiquons M. Ebel les a fait pénétrer dans son édition de la *Grammatica celtica*.

De cet exemple fourni par la phonétique, je passe à la déclinaison. Dans la grammaire de Grimm, cette partie est purement un inventaire des formes du langage aux différentes périodes de l'histoire des peuples germaniques. Le savant auteur ne cherche pas à pénétrer les obscurités de la période anté-historique, il n'explique rien. Zeuss n'explique rien non plus. Je vais peut-être trop loin : il a distingué dans l'ancien irlandais une déclinaison vocalique correspondant à la déclinaison forte de Grimm : — il l'appelle *ordo prior;* — et une déclinaison consonantique, correspondant à la déclinaison faible du père de la grammaire allemande, il l'appelle *ordo posterior*. Il était réservé aux successeurs de Zeuss de compléter son œuvre, de découvrir par exemple sous les formes altérées du vieil irlandais la voyelle finale qui forme le caractère commun des thèmes dont la déclinaison se fait conformément à chacun des paradigmes réunis par Zeuss dans sa déclinaison vocalique. C'est ainsi qu'on a reconnu dans la déclinaison irlandaise les thèmes en *a*, en *i* et en *u* du sanscrit, les thèmes en *a*, en *i* et en du gothique : on a déterminé d'une manière rigoureusement certaine dans plusieurs

1. *Deutsche Grammatik*, t. I (3e édition), p. 74-77, 108, 111.
2. Curtius, *Grundzüge der griechischen Etymologie*, 2e édition, p. 418; cf. *Grammatica celtica*, 2e édition, p. 54.
3. *Grammatica celtica*, 2e édition, p. 55-56.
4. Schleicher, *Compendium*, p. 211, 243, 329.

cas, avec grande probabilité dans d'autres, les formes les plus anciennes de la déclinaison irlandaise; puis, étudiant les inscriptions gauloises, on a constaté que nos aïeux déclinaient à peu près comme les Irlandais de l'époque primitive : il y avait cependant quelques différences : ainsi tandis que les Irlandais faisaient en *as* le génitif singulier de la déclinaison consonantique (la 3e déclinaison latine), nos pères le faisaient en *os* : la première prononciation est celle du sanscrit, la seconde celle du grec : en latin la voyelle de cette désinence a fléchi en *i* : *nominis*. M. Ebel a consigné ces précieux résultats dans son édition de la *Grammatica celtica*.

Remonter jusqu'à l'origine n'est pas le but unique que l'on puisse se proposer dans l'étude des langues celtiques : il est aussi fort curieux de voir d'après quelles lois les langues se transforment. De récents travaux ont mis en lumière l'étroite parenté qui unissait le latin et la langue celtique primitive. L'histoire comparée des langues néo-latines et des langues néo-celtiques peut donner lieu à des rapprochements pleins d'intérêt. Zeuss n'avait pas négligé cette face de son sujet; mais il s'en était occupé plus d'une fois avec moins de succès que de bonne volonté. M. Ebel a souvent compris ce qui, à ce point de vue, manquait à son savant prédécesseur; mais nous aurions désiré qu'il portât à la plaie une main plus ferme et plus hardie.

Ainsi, voulant expliquer la diphthongaison de l'*i* bref dans le breton armoricain *feiz*, « foi, » *Breiz*, « Bretagne, » *heizes*, « cerfs » (pour *hides*), Zeuss avait cité non-seulement les mots français « foi, » « Loire, » mais « croire » et « toise » (p. 105 de la 1re édition; 89, 90 de la 2e). Les deux premiers exemples sont excellents. Le son régulier en français de l'*i* bref latin accentué est « oi, » diphthongue analogue à l'*ei* breton; seulement pour compléter la comparaison il faudrait observer que dans le dialecte normand « oi » se remplace par « ei », *fei* au lieu de « foi, » *quei* au lieu de quoi (*quid*), *beivre* au lieu de « boire » (*bibere*), *veie* au lieu de « voie » (*via*)[1]. Les deux autres exemples donnés par Zeuss ne valent rien; il tire « toise » du bas-latin *tisa*. M. Ebel a intercalé dans le texte primitif les mots *quodammodo...*, *etsi a pristina forma* TENSA, TENSIA *profectum;* il connaît donc quelle erreur a commise son devancier. Pourquoi n'a-t-il pas retranché ce passage malencontreux? Il aurait dû traiter de même l'exemple « croire » de *credere*. Dans ce dernier mot la voyelle primitive est un *e* long; dans « toise » la voyelle primitive est, comme dans « mois » de *mensis*, un *e* en position qui après la chute de l'*n* a été traité comme un *e* long, tandis que, dans les mots bretons dont il s'agit, la lettre primitive est un *i* bref. C'était le cas de citer ces exemples dans la partie consacrée à l'étude de l'*e* long et de mettre ces mots en regard de *ploe* = PLÊB, de *coar* = CÊRA, de *cloarec* = CLÊRICUS (p. 98).

Cette critique concerne le vocalisme; en voici une autre que nous suggère la seconde partie de la phonétique.

Un phénomène curieux dans le consonatisme du rameau breton insulaire ou

---

1. Voir le glossaire mis par M. F. Michel à la fin du troisième volume de son édition de la *Chronique des ducs de Normandie*, par Benoît.

continental, c'est l'aspiration des ténues en position : il n'y a rien de pareil en français ; nous disons « chat » et non *caz*, de *cattus*, « corps » et non *corf*, de *corpus*, « fruit » et non *frouez*, de *fructus*. Zeuss a cru pouvoir comparer à la gutturale spirante *c'h*, qui se produit en breton armoricain dans cette circonstance, le *ch* français issu d'un *c* latin dans « cloche, » « roche, » « bouche » (*Grammatica celtica*, 1re édition, p. 182-183). M. Ebel a adouci les termes de la phrase primitive ; au lieu de : *qua eadem via ortas videmus formas*, etc., on lit aujourd'hui : *conferri quodam modo potest* (p. 158), il a même ajouté ces mots : *quamquam ne hoc quidem neglegendum est, quod simplex* C *eadem mutatione soni tangitur ante a primitivam positum :* chien (*canis*), chose (*causa*), cher (*carus*), etc. (p. 159); c'est la règle donnée par Diez. Ici encore une suppression ne valait-elle pas mieux que ces correctifs ?

Mais ces observations portent sur des accessoires. Les remarques suivantes sont moins une critique que la constatation des limites dans lesquelles s'est renfermé le savant auteur. A l'exemple de Zeuss, le seul des dialectes armoricains que mentionne M. Ebel, celui qu'il appelle *hodierna lingua*, est le dialecte de Léon. Il ne nous dit pas (p. 299) qu'au superlatif le dialecte de Vannes conserve une nasale finale que les trois autres dialectes ont perdue ; mais cette nasale s'explique par le vieux cambrien *hinham*, superlatif de *hen* (p. 298). Il ne nous dit pas (p. 385-386) que le pronom possessif absolu de la seconde personne du pluriel est dans le dialecte de Vannes *hous* devant les voyelles, il se borne à nous apprendre que dans la vie de sainte Nonne on trouve *hoz*, aujourd'hui, c'est-à-dire dans le dialecte de Léon, *hoc'h*, *ho ;* mais il a reconnu (p. 158) qu'ici le *z* et le *c'h* remplacent un *s* primitif. Zeuss ne l'avait pas deviné. Par cette découverte M. Ebel nous fait connaître la valeur archaïque de la forme vannetaise, dont l'*s* nous conserve intacte la lettre initiale primitive du pronom de la seconde personne du pluriel dans les langues celtiques (p. 124, 380) *svi*[1]. Je regrette cependant qu'il ait complétement négligé ce dialecte, dont le vocabulaire a été donné en grande partie par Le Gonidec. Il n'aurait pas été sans intérêt par exemple de nous faire observer, p. 89, que dans un grand nombre de cas ce dialecte a conservé l'*i* primitif quand les autres le perdaient. On sait que l'*i* bref français en position devient *é : sec, verge, cep, crête, cercle*, en donnent la preuve. Un phénomène analogue se produit en breton armoricain, mais moins souvent dans le dialecte de Vannes que dans les trois autres. Les Vannetais disent : *Huizenn*, *huis*, « sueur, » en léonnais *c'houezen*, *c'houez*, en moyen cambrien *chwys* pour SVID ; *lis*, « cour, » en léonnais *lez*, en vieil armoricain *lis* ; *inizen*, « île » en léonnais *enezen*, en vieil irlandais *inis*.

Toutefois on ne peut exiger que la grammaire comparée des langues néo-celtiques pénètre dans tous les détails et nous donne la grammaire spéciale des dialectes de second ordre. L'important est qu'elle nous fournisse le moyen de les étudier avec fruit.

La nouvelle édition de la *Grammatica celtica* de Zeuss nous semble donc ap-

1. Voir à ce sujet un mémoire de M. Cuno, *Beitræge z. vergleichenden Sprachforschung*, IV.

pelée à rendre grand service en France si elle y est lue. L'auteur a dépouillé avec soin les deux seuls documents écrits en moyen armoricain qui aient été publiés depuis 1853, le *Grand mystère de Jésus*, édité par M. de la Villemarqué, le *Catholicon*, par M. Le Men. Il mériterait de voir son travail se répandre un peu chez nous. Je sais qu'il existe en Bretagne un exemplaire de la première édition de la *Grammatica celtica*. Y en a-t-il plus d'un?

Quoi qu'il en soit, félicitons M. Ebel des efforts qu'il a faits pour répondre aux espérances données aux amis des études celtiques par ses précédents travaux. Après avoir consacré tant de veilles à la nouvelle rédaction, il me semble avoir apporté à la correction des épreuves toute l'attention désirable. Je n'ai remarqué qu'une faute d'impression un peu importante : p. 9, ligne 25 : *a* pour *e*. Il s'agit de la règle irlandaise qui veut une voyelle mince avec une voyelle mince et une large avec une large. Les minces sont celles qui dans les langues romanes exercent sur le *c* latin antécédent une influence si curieuse, *i* et *e*; les larges sont les trois autres *a*, *o*, *u* : au lieu d'*i* et *e* M. Ebel a laissé passer *i* et *a*. Cette coquille n'est pas relevée à l'*errata* provisoire, il pourra la placer dans l'*errata* définitif.

Le plaisir que m'a procuré la lecture de son intéressante publication est mêlé de tristesse. Quel est l'ouvrage récent qui ait jeté plus de lumière sur nos origines que la *Grammatica celtica* de Zeuss? Zeuss était un étranger, et il est mort sans que la France eût rien fait pour lui. Voici un nouveau pas dans la voie que le regrettable celtiste avait ouverte. L'auteur de ce progrès n'est professeur ni au Collége de France, ni même dans une de nos facultés de province. Régent de troisième dans un petit collége du royaume de Prusse, au milieu des courts loisirs que lui laissent ses modestes fonctions, il a trouvé le temps de faire des recherches qui éclairent un des coins les plus obscurs de notre primitive histoire; c'est du grand duché de Posen « aujourd'hui que nous vient la lumière. » Il ne faut pas pousser le patriotisme trop loin. Cependant en terminant cet article je ne puis m'empêcher de m'écrier : Pourquoi M. Ebel n'est-il pas français?

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

---

52. — **Sebastiani Franci de Pythagora ejusque symbolis disputatio**, commentario illustrata a Friderico LATENDORF. Berlin, Calvary, 1869. In-4°, vj-26 pages.

M. Latendorf a extrait d'un ouvrage très-rare de Séb. Franck (historien et moraliste *paradoxal* bien connu de la première moitié du XVIe siècle), intitulé les *Sept Sages célèbres en Grèce*, la vie de Pythagore et ses apophthegmes, traduits et expliqués. M. L. a ajouté à ces trois pages un commentaire qui contient quelques renseignements intéressants soit pour la vie de Franck, soit pour la bibliographie de son temps. Parmi ces derniers je relève le fait que la première édition, donnée par Érasme, des *sentences* de Publius Syrus, jointes aux apophthegmes des sept sages et aux *distiques* de Caton, parut à Londres en 1514, et non en 1515 comme on l'a toujours dit jusqu'ici.

53. — **Lettres de madame de Villars à madame de Coulanges** (1679-1681). Nouvelle édition avec introduction et notes par Alfred DE COURTOIS. Paris, Henri Plon, 1868. 1 vol. in-8° cavalier glacé de 346 p. — Prix : 8 fr.

M. de Courtois a très-heureusement emprunté à Saint-Simon (additions au *Journal de Dangeau*, t. VI, p. 313) l'épigraphe de son livre : « Madame de Villars » mérite bien qu'on la fasse connoitre. » L'engagement qu'il avait pris, en adoptant une telle épigraphe, il l'a tenu, et tous ceux qui liront cette édition des *Lettres de Mme de Villars* connaîtront à merveille la digne amie de Mme de Sévigné.

Le volume de M. de C. se compose d'un *Avertissement* (p. 1-3), d'une *Note bibliographique des principaux ouvrages consultés ou cités* (p. 5-6), d'une *Introduction* très-étendue (p. 7-81), de trente-sept lettres écrites de Madrid par la marquise de Villars du 2 novembre 1679 au 15 mai 1681 (p. 83-174), de notes très-abondantes, les unes qui se rattachent à l'Introduction (p. 177-201), les autres qui se rattachent aux lettres (p. 203-324), d'un *Appendice* où l'on trouve : une lettre de Mme de Villars à Mme Sévigné (de Paris, 25 août 1673), cinq lettres tirées de la section des manuscrits de la bibliothèque royale de Madrid, écrites, en juillet et août 1679, au duc de Villahermosa et au sujet du mariage de Mademoiselle avec le roi Catholique, par Louis XIV, Marie-Thérèse, Monsieur, Madame et Mademoiselle, une lettre inédite de Mme de Villars, adressée, suivant une vraisemblable conjecture de l'éditeur, à M. de Pomponne et provenant de la collection de M. Feuillet de Conches, un billet de Mme de Coulanges provenant de la même collection; enfin d'une *Table alphabétique et analytique des noms et des principales matières contenus dans les lettres de Mme de Villars* (p. 343-346).

Dans l'*Avertissement*, M. de C. rappelle que le marquis de Villars, le père du héros de Denain, étant allé en Espagne, en qualité d'ambassadeur lors du premier mariage du roi Charles II, Mme de Villars (Marie de Bellefonds) vint rejoindre son mari à Madrid en octobre 1679, et que, pendant un séjour de dix-huit mois, elle adressa à Mme de Coulanges de nombreuses et charmantes lettres, dont trente-sept seulement ont été conservées, et ont été ainsi jugées par le chevalier de Perrin, leur premier éditeur : « Elles sont non-seulement très-agréables à » lire, mais encore très-curieuses, soit par les anecdotes qu'on y trouve au sujet » du mariage de Charles II avec Marie-Louise d'Orléans, fille de Philippe » d'Orléans, frère de Louis XIV, soit par le tableau que Mme de Villars y fait » des mœurs du pays et des usages de la cour d'Espagne. » Mme de Sévigné, remarque encore M. de C., les avait par avance accréditées auprès des gens de goût : « Mme de Villars, annonce-t-elle à sa fille (lettre du 28 février 1680), » mande mille choses agréables à Mme de Coulanges, chez qui on vient apprendre » les nouvelles. Ce sont des relations qui font la joie de beaucoup de personnes. » M. de C. cite ensuite un fragment du t. II des *Nouveaux lundis*, où M. Sainte-Beuve, qui aura donné, avec tant de bons exemples, tant de bons conseils, tant de bons *coups de cloche*, où M. Sainte-Beuve, dis-je, après avoir beaucoup loué les lettres de Mme de Villars, exprimait le vœu que l'on en préparât soigneusement, délicatement, une nouvelle édition, à laquelle on joindrait quelques extraits choisis

de la relation de l'ambassade du marquis de Villars rédigée par lui-même, publiée à Paris en 1733 et republiée à Londres (comme inédite) en 1861. C'est le volume réclamé par M. Sainte-Beuve que M. de C. a voulu faire et qu'il a si bien fait.

L'introduction est pleine de détails puisés aux bonnes sources sur le marquis et sur la marquise de Villars. M. de C. s'est surtout servi des *Mémoires* de Saint-Simon, de Dangeau, de Cosnac, de Bussy-Rabutin, des *Lettres* de Mme de Sévigné, des ouvrages sur l'Espagne de Mme d'Aunoy, de la *Gazette de Madrid* et de plusieurs documents inédits de nos archives des affaires étrangères qui lui ont été communiqués par M. Mignet. Je ne crois pas que l'on puisse ajouter grand' chose à la double notice consacrée par M. de C. au père et à la mère du maréchal de Villars. Je ne crois pas non plus que l'on puisse y relever la plus légère erreur. Sur un seul point je ne donnerai pas raison à M. de C. C'est quand il dit (p. 79) : « M. de Perrin avait recueilli les précieuses épaves et allait les offrir » au public, lorsque la mort le surprit en 1754[1]. Cinq ans après, ces lettres » furent imprimées sur le manuscrit préparé par ses soins et que l'on trouva » parmi ses autres papiers. Elles semblent présenter toute garantie d'une exacte » copie des originaux, et l'on peut croire que, bien conseillé cette fois, M. de » Perrin a dispensé les lettres de Mme de Villars des atténuations, des suppres- » sions, et surtout des corrections de style qu'il infligea à celles de Mme de Sé- » vigné. » M. de C. juge ici trop favorablement le maladroit arrangeur de quelques-unes des plus ravissantes pages de notre littérature. Perrin a dû mourir dans l'impénitence finale! Un homme qui avait si cruellement profané des lettres comme celles de Mme de Sévigné n'a pas dû respecter davantage les lettres de Mme de Villars. Qui a triché, trichera. Malheureusement on n'a retrouvé, malgré les plus persévérantes recherches, aucun des originaux des lettres mises au jour par Perrin, et le doute reste permis.

Quoiqu'il en soit, M. de C. a très-attentivement revu le texte, rectifié quelques erreurs de copiste et rétabli l'orthographe des noms propres étrangers. En l'absence probablement définitive des autographes de la spirituelle correspondante de Mme de Coulanges, son édition est aussi bonne que possible.

Les précédentes (1759, 1760, 1762, 1806, 1823) étaient presque entièrement dépourvues de notes. Celle-ci, dira-t-on sans doute, observe M. de C. (p. 81), en est bien prodigue. Il ajoute, plaidant les circonstances atténuantes : « se tenant à la fin du livre, elles ne viendront que du consentement du lecteur » rompre son tête à tête avec Mme de Villars. » Je ne saurais blâmer, quant à moi, M. de C. d'avoir ainsi multiplié ses notes. Si toutes ne sont pas intéressantes, il n'en est aucune qui soit absolument inutile. Quelques-unes même ont

---

1. Il semble qu'une fatalité poursuit les éditeurs des riantes lettres de Mme de Villars. Pas plus que le chevalier de Perrin, M. de Courtois n'a pu jouir du succès de son travail. Du moins, le bourreau de Mme de Sévigné avait atteint l'âge de 72 ans, tandis que la mort de M. de Courtois a été bien prématurée!

une assez grande importance, par exemple celle qui éclaircit (p. 204-210) la question des causes de la mort de ce don Juan que l'on a prétendu avoir été empoisonné par la reine-mère et le cardinal Nithard : M. de C., pour prouver que le prince mourut simplement de maladie, cite *in extenso* une relation inédite d'un des médecins qui le soignèrent, relation qui lui a été communiquée par don F. Sancho Rayon, l'un des deux savants auteurs de l'*Ensayo de una bibliotheca española de libros raros y curiosos*. De toutes ces notes, je ne voudrais retrancher que deux lignes, une ligne de la p. 305 où l'on voit Élisabeth de Valois mourant « empoisonnée, dit-on, par ordre du roi, » ce qui n'était pas soutenable (consulter de Thou, Ferreras, Strada), même avant les explications décisives du marquis du Prat (*Histoire d'Élisabeth de Valois*, 1859, p. 356-372), et une ligne de la p. 306 (note I) où le titre d'*excellent* a été trop libéralement accordé à un livre qui est à peine passable.

T. DE L.

---

54. — **Geschichte der Æsthetik in Deutschland**, von Hermann LOTZE. München, Cotta, 1868. In-8, 675 p. — Prix : 11 fr. 25.

L'histoire de l'esthétique en Allemagne, publiée par M. Lotze, forme le septième volume d'une œuvre collective entreprise avec l'appui du feu roi de Bavière, Maximilien II, sous le titre d'*Histoire des sciences dans l'Allemagne moderne*. Il y a deux objections graves à faire au plan même de cette collection, comme au plan tout semblable des rapports publiés chez nous à l'occasion de l'exposition universelle. D'abord il est impossible de retracer exactement l'histoire d'une science quelconque dans l'une des contrées de l'Europe moderne, sans tenir compte de ce qui s'est fait dans les autres pays. Il y a eu et il y a encore un échange si continuel d'idées entre l'Angleterre, la France et l'Allemagne, que l'histoire intellectuelle de l'un quelconque de ces pays ne peut être entièrement séparée de celle des autres sans dommage pour la vérité. Pour en prendre un exemple dans l'esthétique elle-même, l'influence des théories de nos esthéticiens français du XVIIIe siècle et en particulier de Diderot, sur les critiques allemands de la fin du XVIIIe siècle, est incontestable, et si on n'en tient pas compte, l'histoire de l'esthétique allemande reste très-incomplète. En second lieu, en se cantonnant exclusivement dans un pays on est infailliblement condamné à attacher de l'importance à des travaux de peu de valeur et qui n'ajoutent rien de considérable à la science, tandis qu'on passe sous silence des œuvres plus importantes, uniquement parce qu'elles ont été publiées à l'étranger. Cette seconde objection ne touche pas en particulier l'histoire de l'esthétique, qui a été beaucoup plus cultivée en Allemagne depuis le commencement de ce siècle, qu'en aucun autre pays de l'Europe. Cependant les discussions dont la poésie et en particulier l'art dramatique a été l'objet chez nous à l'époque de la Restauration, me paraissent plus importantes que ce qui a été publié en Allemagne sur le même sujet depuis la dramaturgie de Lessing.

Au reste M. Lotze, qui est un des philosophes les plus distingués de l'Allemagne contemporaine, a conçu cette histoire de l'esthétique en philosophe : il s'est attaché uniquement aux idées, à les exposer et à les discuter; il a supprimé tous les faits (à peine y a-t-il çà et là quelques dates), il n'a rien dit des circonstances où se sont produites les différentes théories dont il parle. Ces circonstances ne sont pourtant pas indifférentes pour entrer dans l'intelligence des théories elles-mêmes qui sont toujours tirées des faits particuliers avec lesquels les auteurs des théories sont familiers. L'esthétique d'un pays réflète toujours l'art de ce pays. Quelle que soit l'étendue des connaissances littéraires qu'on possède, on ne sent bien et par conséquent on ne comprend bien que la littérature de son pays. Lessing connaissait assurément notre littérature; mais il est évident qu'il ne la sentait et ne la comprenait que fort imparfaitement, et ses jugements s'en ressentent. Ce qu'il dit de Lafontaine en particulier dans son essai sur la fable est monstrueux, du moins pour un Français.

Cependant M. L. me paraît avoir fort bien exécuté ce qu'il a voulu faire. La disposition de l'ouvrage me semble claire et naturelle. Dans le premier livre l'auteur expose et discute les théories générales du beau proposées par Baumgarten, Winckelmann, Lesssing, Kant, Herder, Schiller, Schelling, Solger, Schleiermacher, Krause, Schopenhauer, Hegel, Weisse, Vischer, Herbart. Dans le second livre il traite des éléments constitutifs du beau considérés dans la sensation (accords musicaux, harmonie des couleurs), la perception (métrique, symétrie, etc.), la réflexion (le sublime, le laid, le ridicule), les dispositions de l'imagination (le naïf, le sentimental, l'ironie, l'humeur), l'idéal, le génie et le talent. Dans le troisième et dernier livre il traite de la théorie des différents arts, musique, architecture, sculpture, peinture, poésie.

L'exposition des doctrines met en relief tous leurs traits essentiels; et la discussion en est très-juste et très-pénétrante. Elle n'est pas toujours très-claire, faute d'exemples; mais M. L. semble avoir le particulier en horreur. Il supprime trop souvent les faits dont il a tiré ses considérations générales et sans lesquels on ne peut bien comprendre sa pensée : je citerai comme exemple ce qu'il dit (p. 301-302) du plaisir que procure la mesure des vers.

A parler franchement, l'impression générale que l'on conserve de l'esthétique allemande n'est pas très-favorable. L'importance de cette partie de la littérature allemande contemporaine ne me paraît pas proportionnée à sa fécondité. En général les esthéticiens allemands n'ont pas une manière assez simple, assez naïve de prendre les œuvres d'art. Les ouvrages d'esthétique de Schiller sont de la métaphysique la plus quintessenciée et, à mon avis, la moins appropriée au genre des choses qu'elle prétend analyser. Il en est de même de la dissertation de G. de Humboldt sur *Hermann et Dorothée*. En somme l'esthétique allemande ne me paraît avoir produit qu'un petit nombre d'ouvrages d'un mérite durable, parmi lesquels il faudra compter l'histoire de l'esthétique de M. Lotze.

Charles THUROT.

VARIÉTÉS.

Mémoires de la Société de linguistique de Paris. T. Ier. Fasc. 2. Paris, Franck, 1869. Gr. in-8°, xij-96 p. — Prix : 4 fr.

Le second fascicule des *Mémoires de la Société de linguistique,* ne le cède pas en intérêt au premier. Il s'ouvre par un travail aussi original qu'important de M. Ernest Renan, *Sur les formes du verbe sémitique* (p. 97-110); voici la conclusion du savant auteur : « Le système des formes dans les langues sémitiques » était fixé dans ses derniers détails avant la séparation de l'hébreu, de l'arabe, » de l'éthiopien, du syriaque, de l'assyrien, c'est-à-dire à une époque qui » remonte sûrement à bien des milliers d'années. Depuis, ce système n'a fait que » s'appauvrir. » — Dans ses *Observations sur la signification des radicaux temporels en grec,* M. Charles Thurot (p. 111-125) soutient, contre M. G. Curtius, et en s'appuyant sur de très-nombreux exemples empruntés aux écrivains attiques, que « les radicaux temporels n'expriment pas par eux-mêmes les phases de » l'accomplissement de l'action, et qu'ils signifient seulement simultanéité, anté- » riorité, postériorité ralativement à un temps déterminé, ou ce qui résulte d'un « acte antérieurement accompli. » — M. Louis Gaussin, dans *Un mot sur le rhotacisme en latin* (p. 126-133), s'efforce, par des observations fines, de préciser mieux qu'on ne l'a fait jusqu'ici, le caractère, l'époque et les conséquences de cette tendance bien connue de la langue latine à changer en *r* l'*s* entre deux voyelles. — M. Ebel a soutenu que le futur auxiliaire du breton armoricain ne présentait aucun caractère d'antiquité. M. d'Arbois de Jubainville, dans une savante *Étude* sur ce temps (p. 134-144), contredit formellement les trois propositions sur lesquelles se fonde le celtiste allemand, et arrive au contraire à conclure que le futur auxiliaire breton, comme le même temps irlandais, « est anté- » rieur à l'époque où les deux rameaux, si différents aujourd'hui, des langues » celtiques, se sont séparés du tronc commun (cf. *Rev. crit.*, 1867, art. 139). » — M. Paul Meyer, dans un fragment de *Phonétique provençale* (p. 145-161), montre que l'*o* du provençal ancien devait, sous une même notation, comprendre deux sons distincts, puisqu'il s'est divisé en provençal moderne en deux sons, *o* et *ou*, qui correspondent aux deux sources latines de l'ancien *o* provençal. — En étudiant *les doublets latins* (p. 162-170), M. Bréal a voulu, non donner une liste complète de ces doubles formes, mais expliquer les différentes causes (*cause phonétique, cause grammaticale, emprunts*) qui leur ont donné naissance. — Dans son intéressant travail sur *la Déformation dans les noms propres* (p. 171-188), M. Mowat a mis en lumière et illustré par des exemples empruntés surtout au français, « la corrélation étroite qui existe entre le système d'accentuation d'une » langue et le procédé qu'elle emploie pour mutiler les noms propres. — Enfin M. G. Paris se décide (p. 189-192) entre les deux étymologies proposées par Diez pour le v. fr. *giens*, prov. *ges*, catal. *gins*, pour celle du lat. *genus*, qui convient mieux que *gentium* au sens et à la forme. — La Société a actuellement pour président M. Fréd. Baudry, pour secrétaire M. Bréal.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 13 — **27 Mars** — **1869**

Sommaire : 55. THOMAS, Anciennes Inscriptions sasaniennes. — 56. *Anthologie latine*, p. p. RIESE, t. I. — 57. DE REUMONT, Histoire de la ville de Rome, t. II. — 58. MŒRIKOFER, Ulrich Zwingli. — 59. BONIVARD, Chroniques de Genève, p. p. REVILLIOD. — 60. HARMS, Traités de philosophie systématique; ZELLER, le Domaine de la philosophie.

55. — **Early Sassanian Inscriptions**, seals and coins. By Edward THOMAS, Esq., late of the East India Company's Bengal civil service. London, Trübner et C°, 1868. In-8°, viij-137 p.

Les inscriptions des Sasanides qui se trouvent sur différents points de la Perse offrent, dans leurs exemplaires anciens, deux sortes d'écriture, l'écriture ordinaire pehlevi du temps des Sasanides, qui se montre sur les cachets et les monnaies, et cette autre écriture, déchiffrée par Norris, qu'on appelle d'habitude parthique, et que M. Thomas, à cause de ses ressemblances avec l'ancienne écriture chaldaïque, voudrait appeler chaldéo-pehlevi. Les inscriptions les plus anciennes (d'Ardeshir et de Sapor I) contiennent encore une traduction grecque, à l'aide de laquelle Silvestre de Sacy parvint, comme on sait, à les déchiffrer. M. Thomas, avec le talent pour ces difficiles recherches dont il a déjà fait preuve dans plusieurs écrits remarquables sur la numismatique orientale, établit les formes des deux alphabets pehlevi, et poursuit leur histoire en remontant jusqu'à l'époque assyrienne. Il s'est proposé en outre de réunir, avec transcription, toutes les inscriptions des Sasanides connues jusqu'ici et de travailler à leur interprétation. En faisant ce travail, M. Th. nous semble avoir oublié un point assez grave : une transcription en caractères connus contribue beaucoup, il est vrai, à faire comprendre ces monuments difficiles, mais l'exactitude de cette transcription ne repose trop souvent que sur la conviction personnelle de l'auteur, et échappe à la critique tant qu'on n'y joint pas les originaux eux-mêmes. Pour beaucoup d'inscriptions on peut, avec un peu de peine, se procurer des copies des originaux, — et encore le grand ouvrage de Flandin et Coste ne se trouve pas dans la première bibliothèque venue; — mais l'auteur publie, uniquement dans sa transcription, des inscriptions jusqu'ici inédites, comme celle de Pâi Kûlî (p. 38), et le service qu'il rend par là paraît assez douteux, surtout quand on remarque que dans un passage (p. 46, n° 18, 19) deux copies de ce dernier monument faites indépendamment l'une de l'autre présentent des différences; le fait est d'autant plus regrettable que cette inscription de Pâi Kûlî contient, selon toute apparence, un texte religieux, comme le montrent les mots *Aharman u shêdân* (Ahriman et les dives) que n'a pas remarqués l'auteur (n° 3, l. 2), et le mot פרשכרת (*frashkart*, n° 30, l. 4). La publication d'un certain nombre de monnaies parthes avec des légendes en grec et en pehlevi, ainsi que de quelques cachets dont la figure est imprimée dans le texte, est importante et nouvelle. Quand nous aurons loué

encore l'élégante exécution du livre, et le soin avec lequel l'auteur a traité son sujet, nous aurons dit tout ce qu'on peut dire en faveur de cet ouvrage.

En effet, pour ce qui touche l'interprétation des textes, nous regrettons d'être obligé de dire ici que toutes les fois qu'elle sort des faits connus depuis longtemps, elle est complétement manquée. Avant d'arriver à l'explication des mots, nous devons signaler quelques cas où l'auteur a mal lu les caractères pehlevi. En transcrivant en lettres latines, nous ne tenons compte que des caractères qui existent dans l'original, sans ajouter les voyelles, dont la détermination est très-douteuse en beaucoup de cas. P. 35, l. 4, M. Th. lit *radhy* au lieu de *radyhy;* p. 37, l. 27, *aykanii* pour *arkanii;* l. 28, *v. ayhrpt* pour *hçyhrpt;* p. 67, l. 1, *hshatry* pour *hvkamky;* p. 69, l. 33, *myrpt* pour *mgvpt* (mobed); p. 74, l. 5, *lrmny* pour *lvyny* (avant). Il y a en plus quelques fautes d'impression: p. 35, l. 4, *cyty,* lisez *hyty;* l. 14, *mshhtvn,* lisez *mshhynvn;* p. 67, l. 6, *zlçpvhrkn,* lisez *zlçprhrkn;* p. 75, l. 13, *ctya,* lisez *htya.* Avec quel arbitraire l'auteur donne à des leçons incertaines des significations précises et importantes, c'est ce que montrent les exemples suivants : p. 43, n° 14, M. Th. voit dans *çvshntay* le nom du Çoçios ou prophète des Zoroastriens; n° 15 dans *zvladct* ou *zrl.* Zoroastre lui-même; p. 51, n° 26 dans *nmy,* en place de quoi il propose *nmr,* Namri, le nom des Scythes, connu par les inscriptions assyriennes; p. 67, l. 11, dans *vl* le nom de l'empereur Valérien (p. 64).

Pour bien expliquer les titres des rois il n'est pas besoin de beaucoup de science; cependant, ici encore, l'auteur rejette une explication proposée déjà par S. de Sacy et acceptée par tous les savants, pour lui en substituer une tout à fait insoutenable. Les inscriptions commencent d'habitude ainsi : *effigies hæcce* (sous-ent. *est*); le second mot est le même que celui qui dans les écrits des Parses sonne *denmen,* et qui est l'araméen דֵּן (*dên*) דְּנָה (*dênah, hic*): le pehlevi des inscriptions a changé le *d* en *z* et le radical est devenu *zen.* L'affixe *men* qui se trouve dans le mot parsi apparaît dans un grand nombre de mots parsis empruntés à l'araméen, et il est probable que l'affixe qu'on trouve dans les inscriptions, affixe dont la forme ressemble à celle de l'*i* zend, doit être lu *men,* car à moins d'avoir pour les livres parsis le dédain peu justifié de M. Th., on ne peut ne pas voir que :

tam + x[1] (p. 75, l. 8) = pars. *tammen* (là, syr. et targum תַּמָּן, *tamman*);

har + x (M. Th. lit à tort *hv* + x, *v* a le même signe que *r,* p. 35, l. 11, 12, 19, 27, 28, 29, 31) = pars. *han-men* (avec changement d'*r* en *n*, chald. *hal*);

lan + x (p. 75, l. 10; dans l'écriture parthique sans x) = pars. *ran-men* (nous; chald. לָנוּ, *lanu*);

yad + x (p. 75, l. 11, 14; dans l'écriture parthique *yadâ*) = pars. *yad-men* (main; chald. יַד, *yad*);

legel + x (p. 74, l. 6; p. 75, l. 11) = pars. *regel-men* (pied, chald. *regel*);

1. x désigne l'affixe en question.

nefesh + x (p. 35, l. 24; p. 43, l. dern.) = pars. *nefesh-men* (même; chald. *nepesh*);

bar + x (pp. 29, 61, 74, 103, 104, 106, 110, 116, 134) = pars. *ban-men* (fils; chald. *bar*, בַּר);

val + x (p. 37, l. 20, 21; p. 66, l. 7) = pars. *var-men* (chald. עַל, *'al*);

et qu'enfin, et c'est le cas le plus important, *m* + x (p. 35, l. 6, 16, 17, 23; p. 66, l. 7), est le pars. *miman* (à savoir, pers. *cih;* composé de la prép. *min* et de l'interrogatif *man*).

Les mots pehlevis avec l'affixe *men* conservés par les dictionnaires persans offriraient moins de certitude, parce qu'ils peuvent avoir été puisés dans les écrits parsis. En tout cas si nous devions rejeter la leçon parse, nous ne pourrions admettre celle de M. Th., car elle ne s'appuie que sur la ressemblance de l'affixe problématique avec le signe zend moderne *î;* nous nous déciderions plutôt pour la leçon *h*, parce que 1° la forme de l'affixe rappelle d'une manière frappante celle de cette lettre en syriaque[1], et cela dans l'écriture parthique plus encore que dans celle qui est purement sasanide; 2° on rencontre réellement en chaldaïque quelques-uns des mots cités qui ont un *h*, comme *dĕnah*, *tammah* (cf. Levy, dans la *Zeitschrift der morgenl. Gesellschaft*, XXI, 451, 462). M. Th. traduit précisément ce mot *zenah* ou (d'après la leçon parse) *denmen* (*hic*) par *persona*, et le rapproche de l'anc. perse *zana* dans *par'uzana* (parent du persan mod. *ber-zen*, mais non du sanscr. *jana*), puis du persan mod. *zen* (*mulier;* répond au bactr. *ghena*, de *zan*, enfanter), et encore du mot *zânâ* (*semen*), dans le glossaire pehlevipazend d'Anquetil (mais ce mot est le chald. זַרְע, *zâr'a*) et du sanscr. *jîv*, जीव, pers. mod. *zîvestan;* une pareille manière de procéder dénote chez l'auteur l'ignorance des lois les plus élémentaires de la grammaire comparée.

Malheureusement ce cas n'est pas le seul, et nous sommes obligé, pour appuyer notre jugement, de citer quelques exemples analogues; il s'en trouve, parmi les explications de M. Th., presque à chaque page. P. 32 on lit : « Les philologues » allemands essaient d'identifier le gr. ἱερός avec *ishira*, robuste. Mais il semble » qu'on trouve un rapprochement plus simple dans les différents mots pour » « feu, » pehlevi *êr*, persan *hêr*, sanscr. *ishira;* » ἱερός serait donc toujours identique à *ishira*, mais en même temps à *her* (feu) ! A ces mots pour « feu » s'ajoute encore *ur* dans *urbad*, que M. Th. (*Numismatic Chronicle*, n° 5, VI, p. 6) déclare identique à *hêrpat*. — P. 38, *êrân shatri* est expliqué « roi d'Iran; » mais *shatri* signifie toujours « royaume » et jamais « roi, » p. ex. dans *artakhshatri* (possédant un royaume complet); la phrase est simplement le persan mod. *êrân shahr*, mais elle a encore son sens primitif, « l'empire d'Iran. » — Si l'auteur ne méprisait pas tant les écrits parsis, il aurait reconnu de suite, p. 39, l. 5, le mot très-usité, à peine indiqué en note avec un point d'interrogation, de *schafîl* (bonus), et il n'aurait pas eu la singulière idée de le traduire par « seigneur

1. Le monogramme des monnaies, qu'on lisait autrefois *slm* (argent), tandis qu'on y a maintenant reconnu *gadmen* (lumière, majesté) contient aussi les lettres *g*, *d*, et notre affixe.

» d'éléphants » (pers. mod. *shâh-i fîl*). — P. 41, on lit : « Le mot *lbâ*... » est peut-être incomplet ; l'ancien sémitique לְבִי (*lĕbî*) ou לָבִיא (*labia*), « lion, » » si largement idéalisé et par suite conservé par les anciens rois dans leurs » sceaux, leurs devises et leurs emblèmes, et reproduit avec prédilection par » les Sasanides dans des bas-reliefs ou des titulatures comme *lbâ kushan*, « lion » tuant, » pourrait réclamer ici un rang dominant ; mais il vaut peut-être mieux » revenir au mot לִבָּא (*libu*), « cœur, » ..... qui s'accorderait de plus près avec » la teneur générale de l'inscription, et expliquerait le retour fréquent du mot » apparenté *nefeshii*. » Cette phrase contient plus d'une inexactitude. Le mot dont il s'agit est le mot très-usité, et qui se trouve plusieurs fois dans ce livre même (p. 43, n° 16 ; p. 47, n° 17), *labâ*, dans les livres parsis *rabâ* (expliqué dans les traductions par *buzurg*, p. ex. *Bundehesh*, 16, 5 ; 26, 19 ; 30, 1 ; Gloss. pehlevi-pazend d'Anquetil, n° 518), chald. *rabbâ ;* et il est singulier que l'auteur, qui cherche tant d'explications, ait méconnu la bonne. On ne peut d'ailleurs trouver ici, non plus que dans la seconde phrase citée par l'auteur, un mot signifiant « lion ; » car *lebi* est un mot rare, et pour le pehlevi, en dehors du mot pur perse *shêr* on ne connaît que les mots étrangers (araméen) *alia* (sabéen אַרְיָא), Gloss. d'Anquetil n° 105 et *shakhatz* (bête sauvage, employé dans les targum pour « lion ») Anquetil, n° 705, (où *sêw* est une faute de lecture). Le titre *rabâ kôshân* (le grand, le guerrier), ou, peut-être, *rabâ rôshân* (le grand, le brillant) ne se trouve jusqu'à présent que sur des monnaies d'Hormisdas II ; si c'était un titre ancien, héréditaire, associé à des symboles mythiques, on le découvrirait sûrement aussi pour les autres Sasanides. M. Th. serait porté, à cause de la teneur de l'inscription (on ne peut cependant pas parler d'une *teneur*, quand on croit à peine comprendre un pauvre mot çà et là), à lire *libu* (cœur) ; mais la forme pehlevi de ce mot (Yaçna, 9, 39 ; Gloss. d'Anquetil, n° 513) est *rabbimiman*, dérivé du chaldéen לְבַב (*lĕbab*) avec l'affixe dont nous avons parlé tout à l'heure. Une raison qui incline encore M. Th. vers cette interprétation, c'est que l'emploi du mot *cœur* pour « même » (c'est ainsi que je crois devoir comprendre ses paroles) trouverait un pendant dans l'emploi de *nepesch* (« âme » et « même ») ; c'est une raison en vérité peu décisive. — La digression sur le mot *zek* (celui-là, chald. *dêk*) prouve encore combien l'auteur est peu au courant des lois établies dans ces derniers temps sur la parenté des peuples asiatiques et la phonétique de leurs langues. Ce *zek* est pour lui l'anc. perse *si* (qui répond comme on sait au bactr. *sê*, persan mod. *sh*), lequel à son tour est apparenté (*associated*) avec le chald. דִי (*di*, signe du génitif et pron. relatif) ; l'hébreu, זֶה (*zeh*) et l'arabe *alladhi* et *dhalika* auraient également contribué (ainsi il y aurait des influences arabes dès le temps des Sasanides !) à donner au mot *zek* son cachet particulier. Mais ce qui suit est encore plus fort : le *zi* de l'anc. pehlevi (c'est-à-dire *di* en araméen) serait resté dans le perse postérieur comme signe du génitif, à savoir dans la préposition *az*, *z ;* et *zek*, qui se serait prononcé sans doute *zaka*, serait conservé dans le pers. mod. *ka*. Il est inutile de rappeler que *az*, *z* viennent de l'anc. pers. *haca*, et que *ka* est le pronom interrogatif qui se retrouve dans toutes les langues âryennes. — Un rapprochement du même genre est celui de *harmen*

(chald. *hal*; M. Th. lit *huii*) avec le chald. *hua*, anc. perse *hauv* (qui répond comme on sait au bactr. *hâu*, sanscr. *a-sâu*), bactr. *ava* (p. 48). — Le mot bien connu *khutâi*, persan mod. *khudâ* (Dieu), qui signifiait d'abord « seigneur roi, » et vient de l'anc. bactr. *qadhâta* (qui suit sa propre loi, autocrate, de *qa dâta*, loi) est déclaré (p. 44) identique avec la forme soi-disant dialectale *kadi* sur des monnaies de Perosès, et l'auteur propose à titre d'étymologie, sans oser faire un choix, le persan *khud-â* (*selfcoming*), et le sanscr. *svadatta* (*selfgiven*) ou *svadhâ* (*selfgenerated*). Comme forme plus ancienne il n'en donne pas moins (p. 77) le mot *hatiâ* de l'inscription d'Hâjîâbâd, qui signifie en réalité édit, annonce, de la racine chald. יְדַע (*yed'a*), dans l'aphel הוֹדַע (*hôd'a*), — et comme forme primitive le nom du dieu *Haldia* dans les inscriptions assyriennes, nom qu'il rapproche en outre d'Ἄλδος, Ζεὺς Ἀλδήμιος, ainsi que *akhad* (unus) *hadad*, Ἀδάς, Ἀράδ, Ἀδάρ, Χοδδάν, Χονδάν. Cette façon de ramasser sans aucune méthode les mots les plus disparates n'a pas besoin de commentaire. — Un mot qui apparaît souvent dans les écrits parses, *anakhtunatan* (de l'aphel de la racine *nuakh*) ou *hanakhtunatan* (poser), se trouve aussi dans l'inscription d'Hâjîâbâd (l. 7, 12) sous la forme *hanakhtun*, et dans l'écriture parthique *hakhaimunt*, autre dérivation de la même racine, qui a perdu l'*n* radical et s'est adjoint l'affixe en *m*, comme le verbe *dacbamunaçtan* (Anquetil, n° 476, chald. צְבָא, *tzebâ*). M. Th. tire la forme parthique de *qûm*, un mot qui apparaît presque à chaque page des livres pehlevi sous la forme *daqavimunatan*, et aussi chez M. Th., p. 67, l. 8 (*yaqavimunat*; il est vrai qu'il ne l'a pas compris). En outre M. Th. rapproche d'*hanakhtun* (p. 81), ou, comme il lit, *anâtunitan* le persan *nihâdan*, qui renvoie cependant sûrement à l'anc. perse *dâ*, sanscr. *dhâ*. — Le mot si fréquent en chaldéen et en pehlevi *akhar* (ensuite) est traduit par « et » (*and*), et rapproché du sanscr. *eva*, hindoust. *avar*, bengal. *âb* (p. 91). — P. 129, les noms arméniens Ardoates ou Artovart sont expliqués comme des corruptions de *aturdât* (don de feu, Ἀτραδάτης), pendant que tous deux contiennent le mot bien connu *areta*, que les Grecs nous ont déjà transmis, et n'ont dans leur seconde partie aucun mot provenant de *dât*; et l'auteur ajoute cette observation plus que superflue, que les Arméniens distinguaient soigneusement leur *artovart* de *artovazt* et *ardaschas* (on sait que ce dernier répond à Artaxerce). — A l'occasion du nom Atropates (c'est-à-dire *âtarepâta*, protégé par le feu sacré, et non *âthrôpaiti*, seigneur du feu, comme le dit M. Th.), l'auteur remarque que le mot *Atropatene* contient sans doute le sanscr. *pattana*, et que ce mot sanscrit se retrouve aussi dans Ἀγβάτανα, dont la première syllabe serait le persan *âg*, sanscr. *agni* (feu). Un coup-d'œil jeté dans le premier dictionnaire venu apprendrait à M. Th. que le *Hangmatâna* des inscriptions cunéiformes signifie « lieu de réunion, » et n'a rien à faire avec le mot « feu. » — M. Th. trouve encore un mot pour « temple » de feu » dans le mot, fréquent sur les monnaies, *nuvâzi* ou *nuvâkhi* (p. 134). On a déjà montré que M. Th. s'était laissé tromper par le mot persan *nâûs*, emprunté au grec ναός, et que le mot en question vient du verbe *nuvâkhtan*, vanter, flatter (voy. Mordtmann, dans la *Zeitschrift der morgenl. Gesellschaft*, VIII, 32).

Le manque de critique de M. Th. est frappant dans l'usage qu'il fait du lexique

arabe pour expliquer des mots pehlevi du temps des Sasanides, quand les Arabes n'ont pénétré dans l'Iran qu'en renversant cette dynastie. Les mots étrangers du pehlevi viennent tous de l'araméen. Naturellement nous n'entendons pas ici reprocher à M. Th. de citer une forme arabe comme représentant la forme araméenne correspondante: ce sont des mots tout spécialement arabes qu'il croit trouver en pehlevi, comme p. 45, l'arabe *davlat*, p. 46, n° 17, p. 55, n° 32, *vaṭan;* p. 76, *ummat*, réunion, foule, au lieu du pehlevi si usité *amat* (quand, lorsque); p. 78, *khidmat*. C'est ainsi qu'il parle expressément (p. 97) de la foule de mots hébreux et arabes qui se trouvent dans les inscriptions sasanides.

Avec des principes aussi faux, avec une méthode si défectueuse, il n'est pas étonnant que M. Th. ait complétement manqué l'interprétation des textes, surtout de l'inscription d'Hâjîâbâd. L'auteur, trompé par sa fausse explication du mot *yehavunatan* (faire, donner), qui paraît ici plusieurs fois, et dans lequel il a vu le nom des Juifs, en est venu à expliquer cette inscription, à grand renfort de citations bibliques, comme relative aux Juifs et aux Chrétiens; il exprime à ce propos ces sentiments de zèle propagandiste qui plaisent de l'autre côté du canal, et arrive même, à force de pieux désir, à épeler dans ce texte le nom de Jésus (p. 92). Aussi la traduction de cette inscription est-elle remplie d'expressions comme « Dieu » et « Seigneur, » qu'il croit trouver souvent dans les mots les plus innocents du monde, p. ex. *shadît* (jeter, du chald. *shĕdâ*), qu'il rapproche de l'hébr. *shadai; adîn* (là-dessus, alors, chald. *edayin*), qu'il rapproche d'*adôn*. Citer ici toutes les erreurs de M. Th., ce serait pour n'en pas finir : il a méconnu les mots les plus usuels, p. ex. *legelmen* (pied, chald. *regel*), qu'il explique par *li gîlah*, réjouissance; *bra*, particule verbale, qu'il explique par *barâ*, créer; *patyâk* (évident, persan *pedâ*), qu'il prend (p. 89) pour un composé de *pati*, seigneur, et *yak*, un. Ces bévues singulières ne s'expliquent que si on réfléchit que l'auteur, comme nous l'avons déjà dit, a négligé d'examiner de près les écrits des Parses de l'Inde. Il semble pourtant indispensable, avant d'entreprendre de déchiffrer des inscriptions défectueuses, incomplètes et fragmentaires, de se procurer d'abord une connaissance suffisante de la langue où elles sont écrites. Cette langue est conservée dans des documents étendus, qui en font connaître le caractère et les lois et opposent une barrière utile à l'arbitraire qui sans cette restriction ne connaît ni mesure ni temps. Il est étonnant que M. Thomas ait cru pouvoir mépriser cette étude; il en a été puni par les erreurs sans nombre où il est tombé.

Ferdinand JUSTI.

---

56. — **Anthologia latina**, sive poesis latinæ supplementum, pars prior... recensuit Al. RIESE. Teubner, 1869. In-8°, xlviij-308 pages.

M. Alexandre Riese, qui s'est déjà fait connaître par une édition des *Satires Ménippées* de Varron (voy. *Rev. crit.*, 1866, t. I, art. 99), la meilleure que l'on possède, et par de nombreux travaux publiés dans les revues savantes de l'Allemagne, vient de nous donner, dans la collection des classiques de Teubner, le commencement d'une anthologie latine. Comme cette édition n'est point la

reproduction des autres, et qu'elle est composée sur un plan tout à fait nouveau, il importe de savoir ce que M. Riese s'est proposé de faire et les raisons qui l'ont décidé à changer l'œuvre de ses prédécesseurs.

Le recueil que nous sommes habitués depuis plus d'un siècle à appeler l'Anthologie latine ne ressemble guère, malgré la similitude des noms, à l'Anthologie grecque. Il ne provient pas d'un seul manuscrit; il n'a pas été formé par les anciens tel que nous le connaissons. C'est une collection factice de pièces ramassées un peu partout et réunies dans un ordre tout à fait arbitraire. Il fut commencé par Scaliger et Pithou au XVIe siècle. Burmann en donna en 1759 une édition beaucoup plus complète, que Meyer a reproduite de nos jours en l'améliorant. C'est à Burmann qu'est dû ce nom d'anthologie qui donne une si fausse idée de l'ouvrage. On s'aperçoit vite, en le parcourant, que les fleurs y sont plus rares que les chardons, et celui qui l'a formé ne pouvait pas avoir la pensée de procurer un plaisir littéraire très-vif au lecteur. La plus grande utilité d'un recueil de ce genre est de réunir en un corps des poésies détachées pour les empêcher de se perdre et permettre de les avoir facilement sous la main. M. Riese l'a bien compris quand à côté du titre d'*Anthologia latina*, consacré par l'usage, il a écrit : *Sive poesis latinæ supplementum*. Il me semble que ce nom traçait à l'éditeur ses devoirs. Si c'est un supplément de la poésie latine qu'on veut nous donner, il doit être complet; on n'a le droit de négliger aucune des poésies que les anciens nous ont laissées, en quelque état qu'elle nous soit parvenue; Dübner avait tort de penser qu'on peut omettre celles qui sont trop incomplètes et trop mutilées. Sans cela notre supplément aurait besoin d'un supplément lui-même. Une autre conséquence à tirer du titre adopté par M. Riese, c'est qu'on ne doit admettre dans le recueil qui le porte que des vers qui ne se trouvent pas ailleurs. Une anthologie choisirait de préférence les plus beaux morceaux des poètes les plus célèbres, un supplément au contraire ne doit contenir que ceux qui ne se rencontrent nulle part. Ce sont aussi les seuls que M. Riese ait compris dans son recueil. Il s'est empressé de rendre à Ovide et à Martial tous ceux qui leur appartiennent et dont la place naturelle est dans la collection complète de leurs œuvres. Il n'a fait une exception que pour le manuscrit de Saumaise qu'il a tenu à reproduire tout entier, tel qu'il nous est parvenu et sans en retrancher les vers qui sont attribués à des auteurs connus. Voilà les principes qui l'ont guidé dans le choix des morceaux dont il a composé son anthologie.

L'ordre dans lequel il les dispose est tout à fait différent de celui qu'avaient adopté ses prédécesseurs. Il était d'usage jusqu'ici de les classer d'après le sujet qu'ils traitent. On trouve successivement dans l'anthologie de Burmann ce qui a rapport aux dieux et aux déesses, aux héros et aux héroïnes, aux hommes illustres et savants, etc. C'est à peu près la manière dont Gruter avait groupé les inscriptions dans son vaste recueil. On a reconnu de nos jours tout ce que ces arrangements avaient d'arbitraire et combien ils gênaient au lieu de servir. Beaucoup de ces morceaux détachés n'ont pas un caractère très-précis, et l'on ne sait dans quelle catégorie les ranger; d'autres appartiennent à deux catégories

à la fois, sans compter ceux qui ne peuvent rentrer dans aucune, ce qui force à créer, sous le nom de Miscellanées, des classes qui deviennent bientôt plus considérables que les autres. Ces inconvénients ont frappé M. Riese; il a pensé qu'il fallait faire pour l'anthologie ce qu'on a fait depuis quelque temps pour les inscriptions; il a renoncé au classement arbitraire de Burmann et il est naturellement revenu à l'ordre des manuscrits, comme il est d'usage de le faire pour tous les autres poètes classiques. Il s'est donc contenté de reproduire exactement chacun des manuscrits qui contiennent ces petits poèmes en ayant soin de le ranger, autant que possible, d'après son âge. Cette méthode est la seule qui soit rigoureuse et qui contente l'esprit. Un bon *index* nous permettra, si nous y tenons, de réunir ces pièces d'après le sujet qu'elles traitent et nous donnera ainsi tous les avantages de l'ordre adopté par Burmann; mais rien ne remplacerait pour nous l'utilité de celui qu'a préféré M. Riese. Il est sûr qu'en lisant les divers morceaux de l'anthologie comme ils sont dans les manuscrits originaux, nous saisissons mieux la pensée de ceux qui ont formé ces recueils, et nous pouvons quelquefois espérer de trouver, dans la place qu'ils ont donnée à ces petits poèmes, quelques indications sur l'époque où ils ont été écrits et sur l'écrivain auquel on doit les attribuer. On peut dire en ce sens que l'ouvrage de M. Riese est la première édition vraiment scientifique de l'anthologie.

La première partie de l'anthologie de M. Riese renferme les pièces qui sont contenues dans les manuscrits antérieurs au VIIIe siècle[1]. On y trouve entre autres ce poème curieux contre les payens, que M. Léopold Delisle a découvert et publié le premier et qui a été commenté d'une façon si intelligente par M. Charles Morel. La plus grande partie du volume est occupée par la reproduction du fameux manuscrit de Saumaise qui a jusqu'ici servi de base aux différentes éditions de l'anthologie. Ce manuscrit est certes très-connu et il a été souvent examiné; mais qui ne sait qu'il reste toujours quelque chose à découvrir même dans les textes qui ont exercé l'attention et la critique des savants les plus scrupuleux? M. Riese, en étudiant son manuscrit de plus près, a retrouvé des traces de chiffres qui avaient échappé aux autres. Il a vu, en les recueillant, que ces chiffres marquaient une division du recueil. Il se composait primitivement de 23 livres dont les 6 premiers sont perdus. Mais cette lacune peut être en partie comblée, s'il est vrai, comme le pense M. Riese, qu'un autre manuscrit, conservé à la bibliothèque de Leyde (*Codex Vossianus*), contient une partie des pièces qui manquent à celui de Saumaise. Nous avons donc, presque complet, un de ces recueils de poésies diverses qu'avait composés l'antiquité, et nous pouvons, en l'étudiant, savoir de quelle façon et dans quel esprit ces sortes de collections étaient faites. M. Riese montre que celle-là a été formée vers le VIe siècle, probablement par le poète africain Luxorius, qui y tient une si grande place, ou par quelqu'un de ses amis; certains livres y révèlent une origine exclusivement afri-

1. La seconde partie, qui, nous l'espérons, ne se fera pas trop attendre, contiendra les poèmes qui se trouvent dans les manuscrits postérieurs au VIIIe siècle et ceux dont le manuscrit n'existe plus. Un autre volume est destiné à reproduire les inscriptions en vers. Il est confié à M. Bücheler.

caine, tandis que d'autres sont composés de pièces appartenant à des poètes des diverses parties de l'empire. Les auteurs anciens n'en sont pas exclus, puisqu'on y trouve des vers de Virgile, d'Ovide et de Properce, mais ceux du ve et du vi^e^ siècle y sont en plus grand nombre. Il est probable que celui qui lui a donné la forme sous laquelle nous l'avons aujourd'hui l'a compilé de quelque recueil plus ancien en y joignant une partie de ses propres ouvrages et quelques-uns de ceux des poètes qui vivaient de son temps.

M. Riese, qui a fait une étude si approfondie du manuscrit de Saumaise a, essayé, dans sa préface, d'en retracer l'histoire. Il est selon lui du viie siècle. D'autres savants, parmi lesquels M. Quicherat, ne croient pas qu'il soit antérieur au viiie, et en réalité il est bien difficile de fixer une date certaine aux manuscrits qui sont écrits en lettres onciales. Vers le commencement du xviie siècle, il appartenait à Jean Lacurne, bailli d'Arnai-le-Duc, qui le donna à Saumaise. M. Riese suppose qu'il a dû faire partie de la bibliothèque de Cluny et qu'il est sans doute tombé entre les mains de quelque savant bourguignon, quand la célèbre abbaye fut pillée par les protestants. Mais cette hypothèse n'est pas vraisemblable. Nous possédons un catalogue très-détaillé des livres de l'abbaye de Cluny, rédigé entre 1158 et 1161, et qui sera publié par M. Léopold Delisle dans le second volume de son *Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale;* le manuscrit de l'anthologie ne figure pas dans ce catalogue. Il faut donc nous résigner à ignorer son origine et à ne pas savoir où il se trouvait pendant le moyen-âge. A la mort du fils de Saumaise en 1661, sa bibliothèque fut partagée entre deux conseillers du parlement de Bourgogne, Philibert de La Mare et Jean-Baptiste Lantin. C'est à Lantin qu'échut le manuscrit de l'anthologie, et il fut acheté en 1756 de ses héritiers pour la bibliothèque du roi. (Voyez le 1er vol. du *Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale,* p. 361 et 426.)

En annonçant que la seconde partie de son anthologie sera bientôt livrée au public, M. Riese fait un appel aux savants de tous les pays. Il demande à ceux qui ont eu la bonne fortune de trouver, dans des manuscrits moins explorés, quelque pièce de vers inconnue, de vouloir bien lui en faire part. Nous répétons son appel avec confiance, convaincus que tout le monde sera heureux de contribuer à enrichir un si excellent recueil, et que personne ne refusera de communiquer ce qu'il aura trouvé à un éditeur qui sait en faire un si bon usage.

Gaston Boissier.

---

57. — **Geschichte der Stadt Rom,** von Alfred von Reumont. Bd. II. Berlin, 1867, Imprimerie Royale (R. Decker.). In-8°, xiij, 1254, 16 p. — Prix : 24 fr.

M. Morel, en rendant compte du premier volume de cet important ouvrage (*Revue critique,* 1868, I, p. 250), annonçait qu'un autre des collaborateurs de notre recueil ajouterait quelques mots sur les parties du livre relatives aux origines du christianisme à Rome, et nous venons nous acquitter en passant de cette tâche, avant d'aborder l'étude du second volume de M. de Reumont. On a déjà fait remarquer que M. de R. était un orthodoxe convaincu, et chaque page de son

livre le prouve; au milieu de savantes et minutieuses études on est tout étonné de voir apparaître quelquefois, comme faits historiques, les traditions les plus douteuses et les plus compromises. Si nous avions à nous occuper ici de critique biblique, nous ferions remarquer à l'auteur qu'il n'est plus permis de croire à l'authenticité de la seconde épître de S. Pierre (p. 371), ni de s'appuyer sur l'Apocalypse pour prouver que S. Jean vivait encore sous Trajan (p. 453). Mais nous regrettons qu'il parle avec tant de certitude du séjour de S. Pierre à Rome (p. 359), des rapports de S. Paul et de Sénèque (p. 365) ou de la vocation profondément chrétienne (*tief innerliches Bewusstsein*) de Constantin (p. 622), qui certes ne fut jamais un croyant sérieux, si ce n'est peut-être au moment de sa mort. D'autres parties de son travail, relatives à ces matières, sont inspirées d'un esprit plus juste. Ainsi il a très-bien montré comment le christianisme, dans sa lutte séculaire avec le paganisme, s'assimila peu à peu ses fêtes, ses amulettes, ses présages, etc., et n'arriva ainsi à la victoire qu'après avoir perdu déjà beaucoup de sa sève primitive dans les débordements du monde romain vieilli, « le matérialisme social ayant englouti l'*esprit* de l'Église » (p. 667). M. de Reumont, lui aussi, comprend, sans oser le dire nettement, de peur sans doute de blesser les esprits religieux, que le christianisme à lui seul n'eût pas été capable de régénérer le monde, et qu'il a fallu le courant des grandes invasions barbares, infusant un sang nouveau aux races appauvries du monde civilisé des anciens, pour produire une civilisation nouvelle par le mélange de ces éléments divers.

Le second volume de M. de R. embrasse une période de près de mille ans. Il raconte l'histoire de Rome de 476 à 1420, depuis la chute de l'Empire jusqu'à la fin du grand schisme. On peut lui faire le même reproche qu'au volume précédent. L'auteur n'a pas su rester fidèle au but spécial qu'il se proposait. A vrai dire l'histoire de Rome reste à l'arrière-plan dans son livre et nous voyons se dérouler sous nos yeux toute l'histoire de la papauté au moyen-âge, sujet infiniment plus vaste, trop vaste peut-être pour tenir tout entier dans le récit de l'auteur. Nous ne voudrions pas avoir l'air de nous plaindre de ce que M. de R. nous donne plus qu'il ne promet, mais nous ne pouvons nous empêcher de trouver un manque de proportion dans son ouvrage. Si c'est une histoire de la ville de Rome qu'on nous donne, on y parle trop des Goths, des Lombards, des Arabes, des empereurs de Byzance, de ceux d'Allemagne, des luttes entre l'Empire et le Saint-Siége, des luttes intestines et du schisme de l'Eglise, etc., choses assurément fort intéressantes et — ce qui vaut mieux — fort bien dites par M. de R., mais sans rapport nécessaire avec la cité romaine. Si l'auteur voulait au contraire nous donner une histoire de la papauté, il y a trop de chapitres écourtés, il y en a trop qui manquent tout à fait, et le reproche inverse viendra l'atteindre. Quoi qu'il en soit de ce défaut de méthode, et prenant l'ouvrage de M. de R. tel qu'il se présente à nous, il produit à la lecture une impression très-favorable. Son récit élégant et facile descend rarement aux détails, évitant ainsi les longueurs, mais aussi la discussion des problèmes historiques, excellant par contre à peindre en traits heureux les hommes et les choses. M. de R. parle toujours

avec modération de ceux-là même dont il combat les tendances ; apologiste modeste et d'autant plus habile des faiblesses de la papauté, il ne se refuse pas absolument à reconnaître ses erreurs et ses crimes, quand il les rencontre, et tout en maintenant l'infaillibilité de l'institution papale, fondée par Jésus-Christ (p. 21), il sépare à propos les personnes des principes, sacrifiant celles-ci quand il le faut pour sauver ceux-là. Nous ne saurions partager sur tous les points les opinions de l'auteur, et s'il ne fallait entrer pour cela dans des discussions de détail que nous préférons ne point aborder. ici, nous ferions maintes réserves à ce sujet. Mais tout en reconnaissant que le point de vue général de l'auteur n'est point le nôtre, nous devons dire combien certaines de ses appréciations nous ont satisfait, et combien justes, en général, sont ses jugements historiques. Comme il juge bien Grégoire VII, Innocent III, Grégoire IX, Innocent IV et Boniface VIII! Avec combien de force ne fait-il point ressortir l'inégalité du combat entre l'Empire et la papauté, s'appuyant l'un sur des théories oubliées et sans vie, l'autre sur le sentiment public, enraciné partout! Il faut féliciter l'auteur, quand on songe à son point de vue, d'avoir apprécié la scène de Canosse comme il l'a fait, et d'avoir montré comment cette humiliation impitoyable, aussi peu chrétienne que contraire à la politique, avait détruit cette idée de l'empire universel que l'Église avait fait naître, et comment Grégoire VII avait ainsi montré de quelle manière on s'y prend pour détruire le principe de l'autorité. Nous lui passons volontiers sa foi dans les stigmates de S. François d'Assise quand nous le voyons condamner la conduite violente et perfide de Grégoire IX contre Frédéric II et caractériser Innocent IV, ce politique sagace et persévérant, mais sans grandeur d'âme et sans vertus chrétiennes, qui, voulant forcer la victoire et anéantir ses ennemis, a, par l'excès de sa victoire même, contribué plus que tout autre à ruiner l'autorité du Saint-Siége sur les nations. M. de R. écrit bien, et quelquefois, sans avoir rien de déclamatoire, son style atteint au pathétique, comme lorsqu'il décrit les lugubres péripéties de l'histoire brillante et tragique des derniers Hohenstaufen.

Cependant, nous devons le répéter encore une fois, car c'est notre objection fondamentale, au milieu de tous ces récits on perd un peu trop souvent de vue la ville même de Rome, et par un bizarre résultat de ce défaut, c'est quand l'auteur est au cœur de son sujet, quand il écrit ces chapitres si intéressants et si curieux sur les transformations matérielles de Rome, qu'on se demande quelquefois ce que viennent faire ici ces détails, tant le lecteur a peu conscience du véritable objet de l'ouvrage. — Les renvois aux sources manquent absolument et c'est une lacune très-regrettable, que les notes de bibliographie générale de l'appendice ne remplissent aucunement. Si la place manquait à l'auteur, il pouvait la trouver aisément en retranchant quelques hors-d'œuvre; Papencordt dans son histoire de 500 pages[1] a bien trouvé moyen de citer ses auteurs. Le volume

1. *Geschichte der Stadt Rom in Mittelalter*, Paderborn, 1857. Le livre du regrettable savant de Bonn, mort jeune et auteur d'une biographie de Cola di Rienzo, a été publié par C. Hœfler. Malgré sa tendance générale un peu trop catholique, c'est un excellent abrégé, composé consciencieusement sur les sources et très-utile encore à consulter.

se termine par une série d'inscriptions romaines du moyen-âge, des tablettes chronologiques de 476 à 1420, et par douze tables généalogiques. Tout en félicitant l'éditeur des soins donnés à l'exécution typographique de l'ouvrage, nous devons observer que des volumes in-8° de près de 1300 pages sont impossibles à manier; nous ne voyons pas pourquoi ce second volume n'a point paru en deux parties, comme c'est le cas pour le troisième volume, dont la première moitié vient de paraître, et dont nous rendrons compte dès que la fin nous sera parvenue.

Rod. Reuss.

---

58. — **Ulrich Zwingli nach den urkundlichen Quellen**, von J. C. Mœrikofer. Leipzig, 1867. Tome I, xvj-351 pages.

Autant qu'on peut en juger par le premier volume, le seul qui ait encore paru ou du moins le seul qui nous soit connu, cet ouvrage de M. Mœrikofer, sans rien ajouter à ce qu'on pourrait appeler les grandes lignes de l'histoire de Zwingli, en donnera un tableau plus complet et plus fini. Il contient bien des détails qu'on chercherait en vain dans les nombreuses biographies du réformateur suisse publiées jusqu'à présent, et ces détails sont en général de ceux qui aident puissamment à se faire une juste idée du caractère d'un homme ou d'une époque. M. M. les a empruntés pour la plupart à des écrits d'hommes qui furent les contemporains de Zwingli et dont plusieurs eurent avec lui des relations plus ou moins intimes. Le judicieux emploi qu'il fait de ces documents a l'avantage de donner souvent une couleur dramatique à son récit, ou de transporter en quelque sorte le lecteur dans le milieu où se passèrent les événements qu'il raconte. Les chapitres consacrés aux séditions des anabaptistes suisses et à la conduite aussi ferme que prudente du réformateur dans ces circonstances difficiles, sont remarquables sous ce rapport.

M. M. a également mis à contribution les écrits de polémique de Zwingli, comme aussi les lettres qu'il écrivit à un grand nombre d'hommes éminents de son temps et celles qu'il reçut d'eux. C'est à des citations de ce genre que le tableau qu'il trace des rapports qui existèrent entre le réformateur suisse et Erasme doit son principal intérêt. Il est curieux de voir comment Zwingli, malgré la modération bien connue de son caractère, se lassa de l'extrême pusillanimité du célèbre humaniste, et finit, quelque admiration qu'il eût pour son savoir, par rompre avec lui.

Parmi les sources les plus importantes de M. M., il faut encore mentionner le recueil manuscrit de Simler, celui de Tschoudi, et les archives de Berne, Zurich et Lucerne. Mais ici qu'il me permette de lui adresser un reproche. Pourquoi donc ne marque-t-il pas les numéros, les volumes et les pages de ces documents? Se contenter de ces termes vagues : « Recueil de Tschudi », « Archives d'État de Zurich », etc., c'est rendre bien difficile, pour ne pas dire absolument impossible, toute vérification. Ce défaut de précision est regrettable dans un ouvrage sérieux. Je le signale à M. M., dans l'espérance qu'il le fera disparaître dans son second volume.

Enfin je crois devoir signaler, au nombre des chapitres les plus intéressants, celui qui est consacré au récit de la fondation du *Carolinum*. Ce sujet n'a été oublié par aucun des biographes de Zwingli. L'établissement de l'instruction publique à tous les degrés a tenu trop de place dans la réformation, pour qu'il soit possible de ne pas en parler dans l'histoire d'un réformateur. Mais M. M. a encore ici donné des détails curieux qui ne se trouvent pas tous dans les précédents ouvrages analogues, et il a été amené à nous montrer dans Zwingli un ardent admirateur de la littérature classique. On ne lira pas sans quelque satisfaction ce qu'il rapporte de la préface que le réformateur suisse composa pour l'édition de Pindare préparée par Ceporin et publiée après la mort prématurée de ce jeune helléniste, préface à l'occasion de laquelle Pierre Burmann faisait remarquer en 1759 que Zwingli avait eu le courage d'y porter sur l'excellence du lyrique grec un jugement « que, je ne dis pas un théologien, mais un poète » ne prononcerait pas aujourd'hui sans exciter le mécontentement et la colère » des ecclésiastiques. » Pierre Burmann tiendrait certainement un autre langage s'il vivait de nos jours, et dans tous les cas il se féliciterait de voir revivre au dix-neuvième siècle dans l'université de Zurich l'esprit de celui qui la fonda au seizième.

Ce premier volume nous conduit jusqu'en 1625, c'est à dire jusqu'au moment où la réforme est décidément établie et les hautes études organisées sur une large base à Zurich. M. Mœrikofer le termine par cette réflexion, à laquelle tout le monde applaudira, que, parmi les réformateurs, Zwingli est celui qui est le plus près de notre manière de penser, et dont les sentiments et les idées répondent le mieux aux sentiments et aux idées du monde moderne.

Michel NICOLAS.

---

59. — **Chroniques de Genève,** par François de BONIVARD, prieur de Saint-Victor, publiées par Gustave REVILLIOD. Genève, J.-G. Fick, 1867. 2 vol. in-8°, lxxvj-366 et 475 p.

L'auteur de la notice par laquelle s'ouvre cette publication l'a dit avec raison : « Bonivard est plus célèbre que connu. » Célèbre, il l'est en effet au moins dans une certaine mesure, et il le restera tant que Byron aura des lecteurs et le château de Chillon des visiteurs; mais que la connaissance de ses œuvres se répande jamais au delà d'un cercle restreint d'amateurs et d'érudits, c'est ce qui n'est guère à supposer, et ce n'est pas à quoi tend une édition luxueuse comme celle dont le titre est inscrit en tête de cet article. Ce n'est pas que Bonivard soit un personnage indifférent ni médiocre. Il eut à un haut degré les qualités qui distinguent si nettement les écrivains du XVIe siècle de ceux des âges précédents, une curiosité, disons mieux, une érudition variée, une grande indépendance d'esprit, et une certaine propension à laisser apparaître dans tous ses écrits sa personnalité. Ces qualités, jointes à un sens très-sûr et à un véritable talent d'exposition, auraient vraisemblablement assuré à Bonivard une place distinguée entre les principaux écrivains du temps, s'il ne les avait employées à des œuvres

de polémique ou d'histoire locale, et par conséquent d'un intérêt assez restreint. Du moins les Genevois n'ont pas failli à la tâche, qui leur incombait naturellement, de conserver et de répandre les œuvres de celui qui avait consacré ses forces à l'illustration de leur cité. Depuis quelques années la plupart des écrits de Bonivard ont été publiés à Genève, principalement par un imprimeur dont la *Revue critique* a eu plus d'une fois [1] occasion d'apprécier l'habileté et l'élégance, J.-G. Fick, et c'est un Genevois, M. H. Bordier, qui le premier a fait connaître hors de Genève, par une notice étendue, la vie et les œuvres du prisonnier de Chillon [2].

Les *Chroniques de Genève* sont l'œuvre capitale de Bonivard. Chargé en 1542 de ce travail par le gouvernement (la *seigneurie*) de la ville, il s'occupa activement pendant les années 1546 à 1551 de la recherche des matériaux et de la rédaction du récit. Diverses mentions parmi les délibérations du conseil de la ville, et plus encore les indemnités qu'il reçut de la municipalité pendant cette période, prouvent tout l'intérêt qu'on portait à cet ouvrage. Un homme qui lui aussi s'est fait connaître par un important ouvrage historique [3], Antoine Froment lui fut attaché comme secrétaire, tandis qu'une autre personne, Claude Roset, recherchait pour lui dans les archives de la ville les documents nécessaires. Toutefois, les *Chroniques* terminées, il paraît que certains passages éveillèrent la susceptibilité de divers conseillers, et aussi de Calvin, car plusieurs modifications furent imposées à l'auteur. Le conseil garda le manuscrit, mais Bonivard fut autorisé à en prendre des extraits et à les faire imprimer. Il n'usa pas de la permission, car l'édition n'aurait pu paraître sans que les registres du Conseil nous en eussent conservé la mention.

C'est le ms. remis au conseil par Bonivard, qui est reproduit dans la présente édition, ainsi que nous l'apprenons par une note de l'éditeur (p. lviij). Il est de la main de Froment, mais revu, corrigé et augmenté par Bonivard. D'autres mss. des mêmes chroniques se sont conservés. Trois seraient de la main de Bonivard, selon la notice préliminaire (p. lviij et lxix) et présenteraient des variantes assez importantes. Sur le rapport de ces textes, comme aussi sur le plan de l'édition, nous sommes assez mal renseignés. En effet, la notice, fort détaillée, et en tant que notice fort satisfaisante, par laquelle s'ouvre le premier des deux volumes dont nous rendons compte, n'a pas du tout été faite pour servir de préface aux *Chroniques de Genève*. Elle est datée de 1846, et son auteur,

1. Voy. *Rev. crit.*, 1866, art. 142, 1868, art. 179, 1869, art. 6. En 1856 parut l'*Advis et devis de la source de l'idolatrie des difformes reformateurs, de mençonges et des vrayz ou faux miracles;* en 1865 : le traité *De la noblesse et de ses offices en degrez, et des iii. estatz monarchique, aristocratique et démocratique; des dîmes et servitudes taillables*, fut imprimé avec l'*Advis et devis de l'ancienne et nouvelle police*. La même année parut l'*Advis et devis des langues*, suivi de l'*Amartigénie*. Le premier de ces deux opuscules avait déjà été publié en 1849, par M. A. Bordier, dans la *Bibliothèque de l'Éc. des Ch.*, 2e série, t. V.

2. *Bibl. de l'Éc. des Ch.*, 2e série, II, 385-405.

3. *Les actes et gestes merveilleux de la cité de Genève, nouvellement convertie à l'Evangile, faitz du temps de leur réformation, et comment ils l'ont receue, redigée par escript en forme de chroniques, annales ou hystoires, commençant l'an* 1532, par Anthoine Froment, p. p. Gustave Revilliod, Genève, Fick, 1854, 2 vol. in-8°.

M. le Dr Chaponnière, est mort depuis plusieurs années. A cette notice on a joint le texte transcrit avec soin, paraît-il, du principal mss., et l'édition s'est trouvée faite. En réalité, l'absence de tout *apparatus criticus* s'y fait sentir d'une manière regrettable. Lorsque, de temps à autre, à la suite d'un chapitre, on lit une ou plusieurs pages en petit texte, précédées de la rubrique *variantes*, on se demande d'où sont tirées ces variantes. Il n'y a point de table, sinon, à la fin de chaque volume, une table des chapitres décorée assez induement du titre de table des matières. On n'a même pas eu le soin de placer en marge ou en titre courant les dates correspondant au récit. Il va sans dire que le texte n'est accompagné d'aucune note, ce qui est à regretter, car l'œuvre de Bonivard, comme toute œuvre historique, a besoin d'être contrôlée. La première moitié au moins est composée d'après des documents écrits qui vraisemblablement existent encore pour la plupart. Il eût fallu les rechercher et les indiquer au-dessous du texte. Le contrôle eût été plus nécessaire encore pour la partie où les *Chroniques* ont la valeur d'une source originale, mais non point toujours très-impartiale. A mon avis, il eût fallu faire plus encore. La langue de Bonivard est très-originale; elle se tient très-près du langage de la conversation et n'en a que plus de valeur aux yeux du philologue. L'examen des dernières livraisons du dictionnaire de M. Littré me fournira peut-être l'occasion de montrer tout ce qu'il est possible d'en tirer pour l'histoire des mots de notre langue. Je crois donc qu'un court glossaire des locutions les plus remarquables n'eût pas été inutile.

Il est assurément fâcheux que dans une édition qui n'est pas la première et qui de longtemps ne sera pas refaite, l'exécution scientifique soit restée si fort au-dessous de l'exécution matérielle. Toutefois, comparée à celle qui l'a précédée[1], cette édition, étant la seule complète et fidèle, est certainement un progrès.

P. M.

---

60. — I. **Abhandlungen zur systematischen Philosophie**, von Dr Friedrich Harms, ordentlichem Professor der Philosophie an der Universitæt zu Berlin. Berlin, 1868, Hertz. In-8°, xij 297 p. — Prix : 6 fr. 75.

II. **Rede zum Geburtsfeste** des hœchstseligen Grossherzogs Karl Friedrich von Baden und zur akademischen Preisvertheilung am 23. November 1868, von Dr E. Zeller, o. œ. Professor der Philosophie, dermaligem Prorector. Ueber die Aufgabe der Philosophie und ihre Stellung zu den übrigen Wissenschaften. Heidelberg, 1868, Mohr. In-4°, 30 p.

Nous réunissons ici la collection d'articles et de leçons publiée par M. Harms sous le titre de *Traités de philosophie systématique* et le discours prononcé par M. Zeller à la distribution des prix de l'Université de Heidelberg, parce que les deux auteurs, professeurs de philosophie, l'un à Berlin, l'autre à Heidelberg, ont au fond la même manière de considérer la philosophie dans ses rapports avec les autres sciences. Car la question se pose en Allemagne entre la philosophie et

---

1. Pour la première édition des *Chroniques de Genève* (Genève, 1831, 4 vol. en 2 tomes), on trouvera des éléments suffisants d'appréciation dans une note du mémoire de M. Bordier sur Bonivard, *Bibl. de l'Éc. des Ch.*, 2, II, 391.

les sciences mathématiques physiques et naturelles à peu près dans les mêmes termes qu'en France. Les professeurs de philosophie, là-bas comme ici, s'efforcent d'établir que la philosophie est une science, et une science qui a son existence propre et indépendante des autres.

M. Harms développe (p. 129-157) que toute induction et toute déduction reposent sur des idées fondamentales que la philosophie a pour objet de connaître. A un certain point de vue la philosophie se divise en logique et en métaphysique, à un autre point de vue, en morale et en physique. Elle touche donc à toutes les sciences, mais seulement par le petit nombre des principes fondamentaux sur lesquels elle repose; et sa compréhension est en raison inverse de son étendue. L'auteur, qui n'est ni avec Hegel ni avec Herbart, se déclare contre ces *constructions* philosophiques de faits d'expérience, qui ne sont conformes ni à la logique ni à l'expérience, et où faits et idées ne semblent traités qu'avec l'imagination. M. H. a raison en général; mais la difficulté est de séparer le domaine propre de la philosophie de celui des sciences particulières. On se trouve entre deux écueils : on est exposé à rester trop général et un peu vague (ce qui me semble arriver parfois à M. H.), ou bien à devenir trop spécial et à sortir de sa compétence.

M. Zeller, l'auteur d'*une histoire de la philosophie grecque* non moins distinguée par l'étendue et l'exactitude de l'érudition que par la clarté et l'agrément de l'exposition, développe une thèse toute semblable. Il établit d'abord que la philosophie de la religion et celle du droit ont leur place à côté de la théologie positive et du droit positif. Nous pourrions en France contester ce point. Mais il est difficile de ne pas accorder à M. Z. que quelque explication qu'on donne des faits de conscience, ils ne peuvent être étudiés par les mêmes procédés que ceux qui font l'objet des sciences naturelles, puisqu'ils ne se prêtent ni à l'observation externe, ni au calcul, ni à l'expérimentation. D'autre part les sciences historiques ne s'occupent pas de ce qu'il y a de permanent dans le cours des événements et dans les manifestations de la nature humaine. Toutes les sciences ont quelque chose de commun qui doit être étudié; elles ont une méthode pour arriver à la vérité; cette méthode est assujettie à certaines conditions qui dépendent de notre faculté de connaître; toutes les sciences parlent de choses et de qualités, de causes et d'effets, de forces, de temps, de nombre, de possibilité, de réalité, de nécessité, etc., et ce sont des mots auxquels tout le monde n'attache pas le même sens. Enfin les sciences physiques et naturelles reposent sur les idées de matière, d'espace, de mouvement, qu'elles ne peuvent examiner elles-mêmes et dont l'étude revient à la philosophie, qu'elle conduit à la recherche du principe commun de la matière et de l'esprit. Ainsi la philosophie embrasse une grande variété d'études, qui néanmoins portent toutes sur les faits de conscience et pour lesquelles elle emploie l'observation intérieure et les données que lui fournissent les autres sciences. Il n'est pas de science qui n'ait sa racine dans la philosophie, parce que toutes les sciences existent dans l'esprit humain.

Charles THUROT.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 14 — **3 Avril** — **1869**

Sommaire : 61. BEULÉ, Histoire de l'art grec avant Périclès. — 62. SKENE, les quatre anciens Manuscrits gallois. — 63. LEITH, sur la Légende de Tristan. — 64. DE LA BOUTETIÈRE, le Chevalier de Sapinaud et les chefs vendéens du Centre.

61. — BEULÉ. **Histoire de l'art grec avant Périclès.** Paris, Didier, 1868. In-8°, 494 pages. — Prix : 7 fr. 50.

Tout le monde connaît le style riche et coloré dont M. Beulé dispose en maître, le talent de décrire une œuvre d'art qu'il possède à un degré remarquable, l'amour de l'antiquité grecque qui l'anime : ces qualités, que nous sommes le premier à reconnaître et à apprécier, se retrouvent toutes dans cet ouvrage; et comme il est toujours plus agréable de louer que de blâmer, hâtons-nous de dire que ce livre contient plusieurs pages que le critique le plus sévère ne lira pas sans plaisir : les descriptions de sites, les impressions de voyage sont rendues d'une façon si charmante qu'on oublie qu'elles ne sont que des hors-d'œuvre. Nous approuvons encore M. B. de n'avoir accordé qu'une part assez petite à l'influence égyptienne sur l'art grec, et pour notre compte nous eussions voulu la voir encore plus restreinte.

Dans tout ce livre il n'y a pas une ligne qui n'ait été déjà imprimée : la première partie parut en une série d'articles de la *Revue d'architecture et des travaux publics*, 1857-58, sous le titre : *l'Architecture au siècle de Pisistrate;* ces articles furent réunis plus tard en un petit volume qui n'entra pas dans le commerce. La 2e partie avait été imprimée en 1863-64 dans la *Gazette des beaux-arts*, sous le titre : *la sculpture avant Phidias;* elle fut aussi tirée à part et livrée au public. Rien n'est ajouté dans le volume que nous venons de faire connaître à nos lecteurs : les gravures qui ornaient les publications antérieures ont été supprimées, ainsi que le court article sur Mégare qui autrefois faisait suite à celui sur Corinthe, de même que quelques introductions et péroraisons qui cessaient d'être nécessaires après la réunion en un volume de cette série d'articles. Un renvoi aux *Études sur le Péloponnèse* est tout ce qui a été changé. M. B. n'a pas hésité à publier de nouveau ces articles sans y rien modifier, avec les mêmes fautes d'impression, les mêmes fausses citations, les mêmes légèretés.

L'ouvrage se divise en deux parties.

La première est consacrée à l'architecture, la seconde à la sculpture; la peinture, qui dans une *Histoire de l'art* mérite certainement une place, est laissée complétement de côté : Polygnote, les vases peints, n'y sont pas même mentionnés. Si l'auteur avait voulu dans une préface, quelque courte qu'elle fût, nous communiquer le plan de son ouvrage, nous n'aurions pas à lui faire ce reproche. En revanche il n'a pas tenu les promesses qu'il avait faites au sujet des

temples d'Agrigente, p. 105, et des métopes de Sélinonte, p. 383. — Dans la première partie, après une courte exposition des principes de l'architecture dorique qu'il fait dériver des constructions en bois, M. B. passe en revue les ruines des temples doriques les plus anciens de Corinthe et de Syracuse, de ceux de Sélinonte, de Pæstum, de Métaponte et de Crotone, d'Assos, de Trézène et d'Egine; puis il nous donne quelques renseignements sur les constructions de Delphes et de Sparte. Comme la plupart ont disparu presque entièrement, il est forcé de se borner à ce qu'en disent les anciens auteurs, et à nous faire assister à son voyage dans l'Archipel : récit agréable et pittoresque, mais sans rapport avec le sujet, et sans profit pour l'archéologie. Les autres articles traitent des monuments des Pisistratides, de l'ordre ionique, de la polychromie (cet article est le meilleur du livre, quoique fort incomplet quant aux ornements caractéristiques du chapiteau) et de l'éclairage des temples. M. B. suppose chez ses lecteurs une connaissance déjà assez approfondie de l'architecture grecque, car le système n'en est décrit, expliqué, développé nulle part; et cependant un temple dorique, dont l'harmonieux ensemble constitue un véritable organisme, demande à être expliqué autant qu'admiré. Il nous semble qu'une description détaillée, qui nous eût initiés à l'idée de ces merveilleuses constructions, aurait été plus précieuse que l'énumération de tous ces temples, qui en somme présentent trop les mêmes formes générales sans offrir des distinctions bien caractéristiques d'individualité. Mais des lecteurs aussi bien préparés pouvaient se passer de la plupart des notices historiques qui figurent en tête de chaque article. D'autre part la date exacte de la fondation des colonies que prétend indiquer M. B. serait souvent sujette à une discussion qui nous mènerait trop loin. Il est cependant par trop inexact de dire (p. 169) que Samos fonda Zanclé. Les quelques Samiens qui entrèrent à Zanclé, colonie d'origine chalcidienne, étaient des fugitifs, forcés de quitter leur patrie par l'invasion menaçante des Perses, et ils ne s'y soutinrent que peu de temps (Herod. VI, 22; VII, 162. Thuc. VI, 4. R. Rochette, *Col. Gr.* I, 374. III, 280 ss. 429). — Si M. B. avait réussi à démontrer l'influence de la situation et du climat d'une localité sur le développement de son art, il nous aurait rendu un véritable service.

La théorie qui consiste à constater les progrès de l'architecture par le développement et le changement des proportions est généralement adoptée : il est seulement regrettable que M. B. ait été plus d'une fois peu exact dans ses chiffres, p. ex. p. 94 : la proportion de 4 2/5 diamètres n'est à peu près exacte que pour les colonnes des côtés, pour celles des façades c'est 4,515; p. 113 au lieu de 4 2/3 4,868 aurait été plus juste. Dans plusieurs autres cas l'inexactitude n'est que de quelques centimètres; l'existence du stuc ne suffirait cependant pas pour la justifier. Page 71 nous lisons :

« Hauteur de la colonne : 8.50
» Diamètre à la base : 1.90

» Les colonnes ont donc quatre mètres quarante-sept centimètres de hauteur. »
Il faut lire : « les colonnes ont 4,47 diamètres de hauteur. »

P. 26. M. B. propose de restituer le nom des Lyciens, Herod. VIII, 76, où

les manuscrits ont une lacune : λυκιοεργέας sur lequel M. B. s'appuie, est la leçon adoptée même par Bekker d'après quelques manuscrits. Mais qui dirait : Les Lyciens portaient des épieux faits en Lycie? Du reste les meilleurs manuscrits et les anciens lexiques offrent λυκοεργέας, qui donne un sens parfait. Dans ce cas la conjecture de M. B. est possible, mais rien de plus. Je crois en revanche que M. B. a raison de supposer une erreur dans Her. 3, 60 : εἰκοσίπηχυ, mais la forme ἡμισίπηχυ qu'il propose n'existe pas; il faudrait ἡμιπηχυαῖον, ce qui s'éloigne bien de l'original.

Le passage de Thuc. II, 14, auquel il est fait allusion p. 30, ne prouve pas que les maisons de l'Attique aient été en bois : il est dit simplement que les paysans enlevèrent de leurs demeures ce qui était en bois, p. ex. les portes, les poutres, etc.

P. 135. Nous trouvons en toutes lettres le prénom Cneius, forme barbare qui depuis longtemps devrait avoir disparu de nos textes.

M. B. croit encore (p. 167) à l'explication donnée par M. Texier des reliefs du temple d'Assos, suivant laquelle ils représentent Ménélas et Protée. Il y a longtemps qu'on y a reconnu le combat d'Hercule et de Triton, sujet fréquemment représenté sur les vases archaïques. Dans ces anciens temps le carquois est l'attribut caractéristique d'Hercule; la peau de lion n'apparaît que plus tard. Rien ne force non plus à admettre que ce soit le banquet de Pirithoüs plutôt qu'un autre qui est ici représenté; les Centaures sont suffisamment séparés de ce groupe pour ne pas en faire partie.

L'inscription dont il est question p. 205 et qu'on a citée à l'appui de l'opinion qui fait du temple d'Egine un temple de Jupiter est un faux. Voyez Ross, *Archæol. Aufs.* I, 241.

Les explications que donne M. B., p. 223 et suiv., sur l'ordre ionique, consistent essentiellement en rapprochements ingénieux et subtils; pourtant quelque assurance que montre l'auteur dans cette partie de son œuvre, nous ne pouvons croire qu'il soit parvenu, comme il s'en vante, à « toucher vraiment au fond de » l'art grec et de l'humanité elle-même. »

Croirait-on que dans les 310 pages qui traitent de l'architecture, le nom de M. Charles Bœtticher ne se trouve pas une seule fois, pas même à propos des temples hypèthres? Ce n'est pas que M. B. ne cite jamais; des noms moins importants sont mentionnés par lui. L'auteur de la *Tektonik*, qu'on admette ou non son admirable système, mérite d'être nommé partout où il est question d'architecture grecque [1].

Nous passons à la seconde partie : le premier article, qui contient quelques réflexions générales et peu profondes sur le développement de la sculpture, sert d'introduction aux chapitres suivants, consacrés aux différentes écoles, à celles

1. [Le silence de M. B. à l'égard de M. Bœtticher n'a rien de surprenant, si l'on se rappelle que ce savant archéologue a suivi pas à pas les recherches de M. Beulé à l'Acropole, vu de ses propres yeux le fameux escalier où brillent en caractères grecs les mots ΒΕΥΛΕ ΕΥΡΕΝ, et qu'il a relevé bon nombre d'inadvertances de M. B. Comparez d'ailleurs l'article de M. Bursian, *Rheinisches Museum*, X, 1856. — Ch. M.]

des Iles d'abord, puis de la Grèce proprement dite, du Péloponnèse, d'Athènes et d'Egine.

Cette seconde partie, plus encore que la première, frappe désagréablement par son caractère superficiel; nulle part on ne trouverait la trace d'une étude sérieuse et approfondie des sources. Pour faire de l'archéologie il faut être philologue, et la première qualité exigée d'un philologue, une exactitude consciencieuse et sévère, fait défaut dans ce travail. Nous ne trouvons pas d'ailleurs que ce manque de soins dans le détail soit compensé par des vues générales vraiment larges : l'exposé de ce qui caractérise l'époque et l'art dans leur ensemble laisse en effet beaucoup à désirer. On ne peut à l'aide du livre de M. B. se former une idée juste de ce qu'était l'art archaïque, et surtout l'on ne comprend pas comment il a pu se faire qu'au bout de si peu de temps l'art soit arrivé d'un pas ferme et assuré, sans hésitations ni tâtonnements, à cette splendeur dont le fit briller Phidias. Si nous voulions signaler toutes les lacunes que présente ici le travail de M. B. il nous faudrait refaire en entier l'histoire de l'art archaïque; pour cette histoire si attrayante, ce ne sont d'ailleurs pas les matériaux et les travaux préparatoires qui font défaut. M. B. n'avait qu'à puiser. Nous ne trouvons pas non plus que l'ouvrage soit terminé : il cesse, mais il ne finit pas. Est-ce que dans une « histoire de l'art grec avant Périclès » Calamis, ce représentant par excellence de l'ancienne école attique, et Pythagore de Rhégion ne mériteraient pas leur place, de même que Myron, qui par sa tendance se rattache bien plutôt aux prédécesseurs de Phidias qu'à ses contemporains? Pourquoi M. B. n'a-t-il pas poussé son ouvrage jusqu'à eux? Il serait difficile d'en deviner la raison. — Enfin M. B. n'a indiqué qu'un nombre beaucoup trop restreint des ouvrages conservés : l'Ino Leucothée de la Villa Albani, l'Apollon de Ténée, celui de Théra, les reliefs de Thasos que possède le Louvre, le charmant relief de Pharsale si bien décrit par M. Heuzey dans le *Journal des savants*, toutes les statues qu'ont livrées les fouilles des dernières années à Athènes sont assez intéressantes, soit par elles-mêmes, soit par leur origine, pour trouver place dans une énumération même superficielle et rapide.

Dans la plupart des questions chronologiques, et l'on sait combien elles sont ici difficiles et compliquées, M. B. suit l'opinion de Brunn — en quoi il a raison — sans jamais le nommer — en quoi il a tort. Les passages qui traitent de Callon l'Eléen p. 404 et de la notice de Cédrénus sur Dipoenos et Styllis p. 379, ont même un air de famille assez frappant avec les paragraphes correspondants du livre de Brunn.

Pour prouver que notre jugement sur la valeur scientifique du livre de M. B. n'est pas injuste, il nous suffira de signaler les points suivants : il se sert d'une édition de Pline assez antique, antérieure à celles où le *Codex Bambergensis* est employé comme autorité principale. Les résultats en sont souvent fâcheux; qu'on en juge : L'artiste corinthien s'appelle *Butades*, non *Dibutades* (Pline, XXXV, 12, 151); p. 239 (XXXVI, 14, 95) : le temple d'Ephèse a 225 pieds de largeur (non 220 comme disent les anciennes éditions), et sa construction dura 120 ans, non 220. — P. 345 (XXXVI, 5, 13) : lisez *Lasii* non *Jasii*. — P. 371 (XXXVI,

4, 9) : les anciennes éditions disent de Sicyone : *Officinarum metallorum omnium patria*[1], le *Codex Bamb.* porte *officinarum omnium talium patria.*

La chronologie de la première école de Samos a été un écueil dangereux pour la science de M. B. — P. 339 nous lisons : « Ce qui est certain, c'est qu'ils » représentent l'école de Samos pendant un demi-siècle, de l'an 570 avant J.-C. » jusqu'à l'an 526. » Mais si ces dates sont si certaines, pourquoi M. B. nous dit-il p. 470 que Théodore et Rhœcus exerçaient leur art de 576 à 536? Quant au passage de la p. 172 : « Les proportions de ces fragments sont gigantesques, et au » temps de Rhœcus on n'élevait point de monuments d'une telle grandeur : c'est » le propre du VIe siècle, » — nous avouons ne pas comprendre le sens de cette phrase. Du moins nous avons cru jusqu'à présent que les années 570 à 526 étaient dans le VIe siècle! Ou bien M. B. a-t-il eu dans ce moment en tête une autre opinion, qui fait remonter ces artistes à la 25e olympiade.

P. 349, M. B. parle d'une statue qu'on aurait érigée à Byzès (cf. p. 36). On ne connaît ce nom que par Paus., V, 10, 2. M. B. a évidemment mal compris ce passage, où il n'est question de rien de semblable[2].

M. B. aurait pu s'épargner la peine de décrire si longuement le coffre de Cypsélus p. 361 et suiv. : Une pareille description n'a de valeur que quand elle est complète, et celle qui nous est offerte ne l'est pas; en outre elle fourmille d'erreurs. Le coffre n'a pas cinq faces, car d'abord χώρα ne signifie pas une face et ensuite le récit de Pausanias prouve que le coffre est orné sur trois côtés de reliefs en cinq bandes superposées[3], que Paus. décrit βουστροφηδὸν. — On lit, p. 362 : « Sur le second côté on voyait la Nuit portant deux enfants dans ses bras : l'un » était blanc, c'était le Sommeil; l'autre était noir, avec les pieds *paralysés*, » c'était la Mort. » Il est impossible de deviner comment M. B. peut concilier cette explication avec le texte de Pausanias : γυνὴ παῖδα λευκὸν καθεύδοντα ἀνέχουσα τῇ δεξιᾷ χειρὶ, τῇ δὲ ἑτέρᾳ μέλανα ἔχει παῖδα τῷ καθεύδοντι ἐοικότα, ἀμφοτέρους διεστραμμένους τοὺς πόδας. Évidemment M. B. a rapporté ἀμφοτέρους διεστραμμένους τοὺς πόδας au second des enfants seulement, tandis qu'il est clair que ἀμφοτέρους a trait aux deux enfants, non à πόδας comme M. B. semble l'admettre. La signification διεστραμμένος = paralysé serait d'ailleurs entièrement nouvelle. — Quatre légèretés se rencontrent dans la courte phrase qui se lit p. 363 : « Un » distique[4] expliquait qu'une jeune fille qui suivait amoureusement Apollon était la » prêtresse Marpessa » : le ἀνήρ dont il est question n'est pas Apollon, mais Idas; quand même ce serait le dieu, Marpessa ne le suivrait pas amoureusement, puis-

---

1. Nous ferons en outre remarquer à M. B. que le mot *officina* ne signifie pas « industrie, » mais bien « atelier. »

2. Schubart, *Zeitschrift für Alterthumswissenschaft*, 1849, p. 386. Voici d'ailleurs le texte de l'épigramme citée par Pausanias :

Νάξιος Εὔεργός με γένει Λητοῦς πόρε Βύζεω
Παῖς ὃς πρώτιστος τεῦξε λίθου κέραμον.

3. Comme le célèbre *Vase François*.

4. Voici le distique, ou plutôt les deux hexamètres, en question (Paus., V, 18, 2) :

Ἴδας Μάρπησσαν καλλίσφυρον, ἂν οἱ Ἀπόλλων
Ἅρπασε, τὰν ἐκ ναοῦ πάλιν ἄγει οὐκ ἀέκουσαν.

qu'elle a été enlevée par lui et revient οὐκ ἀέκουσα avec son mari; enfin elle n'est pas jeune fille, mais femme d'Idas et n'est pas non plus prêtresse (Il. 9, 557. Apollodore, I, 7, 8). — Κὴρ (p. 364) n'est pas la Destinée, mais la déesse de la mort violente.

Ol. 65, 1, n'est pas l'an 516 av. J.-C. comme il est écrit p. 395, mais 520; comme Démaratos fut vainqueur Ol. 65 et 66, il faut admettre que M. Beulé a omis l'une de ces dates.

P. 412, nous trouvons un exemple de logique étrange : « Gitiadas touche au » siècle de Périclès; il a dû mourir vers la 71e Olymp. (donc avant Marathon, » nous sommes encore bien loin de Périclès!), *car* il avait commencé à orner » de statues un vaste trépied, consacré dans le sanctuaire d'Amycles. Sous ce » trépied devaient être posées trois statues : Gitiadas en fit deux; la mort le surprit » sans doute, et Callon acheva la troisième. » D'abord il n'est pas question d'un trépied seulement, mais il y en a trois, et une statue sous chacun des trépieds, que Pausanias (III, 18, 5) ne dit pas avoir été consacrés dans le sanctuaire. Il nous est impossible de découvrir ce que peut signifier ce *car*, ni pourquoi M. B. fait mourir Gitiadas vers Ol. 71. Quant à l'époque à laquelle vivait Callon, M. B. ne nous dit absolument rien. Brunn et d'autres ont démontré que très-probablement les trépieds en question provenaient du butin de la 3e guerre messénique (non de la 1re comme le dit Paus.), qui finit Ol. 81, 2 par la prise d'Ithome : donc Gitiadas et Callon travaillèrent à ces trépieds après 455. La construction de la phrase ne permet pas d'attribuer la statue d'Ænetos à Gitiadas comme le fait M. B. un peu plus loin. — P. 413, M. B. donne pour avérée l'hypothèse, assez ancienne il est vrai, que Bathyclès vint à Sparte après la prise de Sardes par Cyrus en 544 (qui p. 349 est fixée à 540; elle eut lieu probablement en 546 ou 548). Il paraît savoir de source certaine que le trône de l'Apollon d'Amycles était en bois, en or et en ivoire. Pausanias ne dit pas un mot des matériaux qui servirent à cette construction. On pourrait supposer que ce fut à orner ce trône que les Lacédémoniens employèrent l'or que Crésus leur avait envoyé pour l'Apollon du mont Tornax (non d'Amycles, comme le dit M. B.), mais les expressions ἄγαλμα et κόσμος sont trop vagues pour pouvoir servir d'appui à une hypothèse quelconque. Du reste aurait-on laissé en plein air, exposé à toutes les intempéries, une telle masse de matériaux précieux, et surtout à cette époque où les métaux nobles étaient encore rares?

P. 445, M. B. n'a tenu aucun compte du beau travail de M. Friederichs (*Gerh. Archæol. Zeitg.*, 1859, 127) qui a retrouvé dans les statues Ms. Borb. VIII, 7, 8, une copie du groupe d'Harmodios et d'Aristogeiton de Kritios et Nésiotés, se fondant sur un relief publié par Stackelberg et les monnaies d'Athènes de M. Beulé p. 335. — Benndorf, dans les Annales de l'Institut 1867, voit dans ce groupe une copie de l'ouvrage d'Antenor, et a découvert dans deux statues de Florence une imitation de l'œuvre de Kritios. Voy. *Gœttinger Gelehrte Anzeigen*, 1868, n° 39. — Toutes ces erreurs sont pardonnables, quoique faisant preuve de bien peu de soin; mais il est une petite phrase que nous tenons à relever pour protester hautement contre la tendance qu'elle manifeste, p. 408. « L'école de

» Sparte n'arrive pas à cette perfection qui touche de si près à la volupté. » Si M. B. voit dans les sculptures du Parthénon, dans la Junon Ludovisi, même dans la Vénus de Milo quelque chose qui touche non pas même de près, mais qui rappelle seulement de loin la volupté, c'est assurément très-fâcheux, c'est un triste symptôme de sa façon de considérer l'art..

Les fautes d'impression dans les noms propres et les citations sont nombreuses; nous en citerons quelques-unes : p. 18, Paus. 8, 20, lisez 8, 10; p. 167, 266 ζώφορος, lisez ζωοφόρος; p. 181, Curtius, *Pelop.* 2, 195, lisez 2, 437; l'ouvrage de Gell cité n'est pas le Voyage, mais l'*Itinerary of the Morea.* — P. 205, Her. 3, 55, lisez 3, 59; p. 292, ὀπαῖον τοῦ ἀνακτόρου, lisez ὀπαῖον ἐπὶ τ. ἀ.; p. 295, Pline 36, 28, lisez 36, 15; *Journal des Savants* 1846, 775, lisez 669. — *Digeste* XVI, 242, 2, lisez L, 16, 242, 2; p. 390, l'artiste corinthien se nomme Euchiros, non Euchir; p. 407, 53e Ol. lisez 54e; p. 437, Paus. 8, 43, lisez 42.

Terminons cette longue liste, — qui n'a pas la prétention d'être complète, tant s'en faut, et dans laquelle nous nous sommes borné à signaler des erreurs indubitables, — en faisant observer à M. B. qu'il devrait au moins prendre garde de ne pas imprimer des monstruosités comme celle qu'on lit à la page 15 : « les Etrus- » ques, ce rameau de la race grecque. » — Page 165, nous trouvons la phrase que voici : « Les auteurs citent surtout la *pierre* d'Assos, réputée excellente pour » les *sarcophages*. On croyait qu'elle conservait les cadavres par sa seule vertu : » *de là son nom.* » Tout lecteur ignorant le grec croira que c'est du nom d'Assos qu'il s'agit, tandis que c'est le mot *sarcophage* que M. B. a cru expliquer. Mais ce mot signifie précisément le contraire de ce que lui fait dire l'auteur : la pierre était appelée *sarcophage*, parce qu'on croyait qu'elle rongeait les chairs très-rapidement. C'est une inadvertance des plus divertissantes. — Citons encore la naïveté suivante, qui se trouve p. 306 : « Dès le premier coup-d'œil, le temple » nous force à lever la tête, à regarder de bas en haut, action que les Latins » traduisaient par le mot *suspicere*, qui impliquait l'idée d'admiration. »

On le voit, les erreurs que nous avons à reprocher à M. B. sont essentiellement des inexactitudes, des légèretés attestant un travail peu profond et peu méthodique. Du reste, comme il n'est pas entré au cœur des questions chronologiques ou artistiques, comme il est resté toujours à la superficie, s'en rapportant prudemment en cas de doute aux résultats obtenus par l'un de ses prédécesseurs, l'auteur ne s'exposait guère à commettre de graves erreurs de conception ou de combinaison.

M. Beulé aurait dû profiter de l'occasion qui se présentait à lui pour revoir avec soin ces articles plus ou moins « improvisés » sans doute, mais qui répandent, sous prétexte de vulgarisation, des notions inexactes sur l'histoire de l'art grec. Ce n'est pas sans regret que nous formulons ce jugement sur un écrivain de talent; mais nous devions exprimer une fois pour toutes un sentiment qui est celui de beaucoup de personnes, c'est que M. Beulé ne perdrait rien à prendre son public un peu plus au sérieux.

William CART.

62. — **The four ancient books of Wales**, containing the cymric poems attributed to the bards of the sixth century, by William F. SKENE. 2 vol. in-8° (xiv-600 et xiv-496 p.). Edinburgh, Edmonston and Douglas, 1868. — Prix : 45 fr.

Ce livre est une des publications les plus importantes qui aient été faites depuis longtemps dans le domaine de la littérature galloise ; il prépare le terrain à des travaux critiques sur les origines de cette littérature encore peu connue ou, pour parler plus exactement, mal connue. Ce qui manquait jusqu'ici, c'était des textes authentiques et des traductions faites sans préjugés bardiques. Le livre de M. Skene vient combler cette lacune.

Cette publication se divise ainsi qu'il suit : Tome premier : pp. 1-250, introduction de M. Sk.; pp. 253-600, traductions des poèmes rangés par ordre de matières.

Le tome second contient : pp. 1-2, les deux poèmes renfermés dans le ms. de Juvencus, et les quatre mss. qui donnent son titre à ce livre : (pp. 3-61), le Livre Noir de Caërmarthen; (pp. 62-107), le Livre d'Aneurin; (pp. 108-217), le Livre de Taliesin; (pp. 218-308), le Livre Rouge d'Hergest [1]. Les textes copiés sur les originaux par M. Sk. s'y suivent dans l'ordre des mss. Les pp. 311-452 sont consacrées aux notes de MM. Skene, Silvan Evans et Robert Williams. Ces deux derniers sont deux éminents érudits Gallois qui sur la prière de M. Skene, ont bien voulu se charger des traductions. M. Silvan Evans a traduit les poèmes du Livre Noir de Caërmarthen, du Livre d'Aneurin et du Livre Rouge d'Hergest, M. Robert Williams ceux du Livre de Taliesin.

On regarde ces mss. comme datant, le Livre Noir de C. du XIIe siècle, le Livre d'A., de la fin du XIIIe, le Livre de T., du commencement du XIVe siècle. Quant au Livre Rouge d'H., la composition de ses différentes parties se répartit entre le XIVe et le XVe siècle. Ce sont, à part les trop courts fragments du Codex de Juvencus (IXe siècle), les plus anciens monuments de la poésie galloise, ceux qui nous conservent les œuvres prétendues des Bardes qui auraient vécu au VIe siècle.

Entrer dans le débat que soulèvent ces poèmes, serait dépasser les limites d'un compte-rendu : il faudrait raconter des controverses qui ont rempli des volumes. Contentons-nous de signaler les faits principaux acquis par cette publication.

Tout d'abord il faut renoncer à chercher dans ces poèmes des traces de druidisme, et des doctrines cachées que des traductions ingénieuses dues à des néo-druides pouvaient jusqu'ici y faire supposer. Qu'on lise sans prévention ces poèmes dans la traduction très-littérale de MM. S. Evans et R. Williams, et l'on y trouvera non pas seulement des allusions à l'histoire et à la littérature ancienne de la Grèce et de Rome, mais à tout moment des réminiscences de

1. Le Livre Noir de Caërmarthen et le Livre de Taliesin sont la propriété de M. W. W. E. Wynne, à Peniarth. Le Livre d'Aneurin appartient à sir Thomas Phillips, à Cheltenham. Quant au Livre Rouge d'Hergest, il est la propriété du *Jesus College* à Oxford. M. Sk. a publié en entier les trois premiers de ces mss. ; du Livre Rouge il n'a publié que les poèmes attribués aux anciens bardes.

l'ancien Testament et du nouveau, le nom du Christ presque à chaque page, en un mot une inspiration tout à fait chrétienne. Les personnes qui devinent un sens caché à toute chose, voudront peut-être encore torturer ces poèmes pour les faire parler à leur guise; mais quand on est dépourvu du don bardique et druidique de la double vue, on ne trouve rien qui distingue cette partie de la littérature galloise de toute autre littérature du moyen-âge européen. Il serait même étrange qu'il en fût autrement; le pays de Galles avait été très-fortement romanisé, et la langue galloise toute saturée de mots latins en est une preuve vivante.

Quel est l'âge de ces poèmes? Voilà la question délicate. M. Sk. qui ne se dissimule pas qu'entre le XIIe siècle et le VIe, époque prétendue de la plupart de ces poèmes, nous voyons en Galles absence presque complète de littérature (p. 19), en place pourtant l'origine au VIIe siècle, *dans leur plus ancienne forme* (*in their earliest consistent shape*, p. 242). Il arrive surtout à ce résultat par les allusions historiques qu'on y rencontre. Mais c'est là une preuve peu solide. L'histoire des Ve et VIe siècles ne pouvait être entièrement ignorée : on conservait dans les monastères des chroniques auxquelles pouvaient puiser les auteurs inconnus de ces poèmes. Il n'est qu'un témoignage irrécusable, celui de la langue. Bon nombre de ces poèmes portent la preuve d'une date récente par les événements qui y sont mentionnés. La critique de MM. Stephens et Nash l'a établi pour plus d'une poésie. Mais d'autres ne présentent pas ces anachronismes. M. Sk. observe avec beaucoup de raison (p. 185) que si nous avions des copies plus anciennes de ces poèmes, nous aurions aussi des formes plus anciennes. Oui, mais nous n'avons pas ces copies plus anciennes, et ce n'est que pour quelques poèmes, le *Gododin* en première ligne, que nous avons le droit de supposer leur existence. Pour quelques-uns de ces poèmes et particulièrement pour le *Gododin* le texte est si obscur et si corrompu, que l'on est amené à les considérer comme ayant une certaine antiquité. Mais que faut-il entendre ici par *antiquité?* Est-ce un siècle, ou deux siècles, ou trois siècles? Quel critérium prendre? M. Sk. les attribue au VIIe siècle, parce qu'il s'agit d'événements du VIe : la preuve ne nous semble pas entièrement concluante.

L'honnêteté des traducteurs, MM. E. et W., mérite tous nos éloges. Ils n'ont pas, comme leurs prédécesseurs voulu tout comprendre : leur traduction littérale suit le texte jusque dans ses obscurités, si bien que souvent on chercherait vainement un sens suivi à leurs traductions. M. Sk. remarque avec raison (tome I, p. 16) que ces poésies ont dû avoir un sens. Elles n'en présentent pas d'accessible dans leur forme actuelle. Il y a donc là pour la philologie un texte à rétablir et à éclaircir.

M. Sk. a voulu nous donner le texte tel qu'il existe dans les quatre mss. Nous n'avons pas nous-même vu les mss. ; nous ne pouvons donc avancer un jugement qu'avec timidité ; mais il nous semble que sa collation aurait pu être faite avec plus de soin, et que parfois il a pris des *n* pour des *u*, des *in* pour des *m*, etc. Les traducteurs ont dû quelquefois dans leurs notes rétablir par conjecture le texte que leur avait fourni M. Skene.

L'introduction que M. Skene a mise à ce livre est elle-même un ouvrage par son étendue (250 p.). M. Skene y examine les origines de la littérature galloise, l'ethnographie de la Grande-Bretagne septentrionale, et son histoire aux ve et vi^e^ siécles. Il y a là sur plusieurs points de la littérature galloise des vues ingénieuses; chemin faisant, M. Skene relève quelques erreurs de ses devanciers, MM. Stephens et Nash; il propose des identifications vraisemblables pour quelques-unes des batailles de l'Arthur de Nennius; il montre avec évidence que les plus anciens poèmes gallois se rapportent non au pays de Galles, mais à une population sœur, aux Bretons qui occupaient la Grande-Bretagne entre le Firth of Forth et le Solway Firth. Mais à côté de cela, il y a des choses contestables. Nous ne pouvons accepter ce qu'il dit des Pictes auxquels il consacre trois chapitres. Il y a trente ans[1], M. Skene les regardait comme des Gaëls; mais, depuis lors, la science des langues celtiques a marché et a montré une affinité remarquable entre les rares mots pictes qui nous restent et les langues celtiques du rameau breton (gallois, cornique et bas-breton). M. Sk. voudrait aujourd'hui prendre une position intermédiaire. Pour lui le picte est un dialecte gaélique fortement imprégné de cambrien. Il appuie cette opinion d'arguments historiques et philologiques. Les uns ne nous semblent pas plus admissibles que les autres. M. Sk. s'appuie sur les expressions de « gaels-pictes » (*Gwydyl Ffichti*) qui se rencontrent dans les chroniques galloises; mais ces textes sont de beaucoup postérieurs à l'invasion de la Bretagne septentrionale par les Gaels, et depuis longtemps il y avait eu fusion entre les différentes races. On sait que d'après Adamnan, Columba, un Scot, c'est-à-dire un Gaël, prêchait aux Pictes *per interpretatorem*. D'un autre côté le biographe du saint nous le représente quelquefois causant avec des interlocuteurs pictes. M. Sk. en conclut que le gaëlique et le picte se ressemblaient assez pour qu'un Gaël et qu'un Picte pussent converser ensemble, sans pouvoir pourtant suivre un discours soutenu; « un picte, dit » M. Sk. (t. I, p. 137) comprenait ce que le saint disait en gaëlique, mais ne » pouvait suivre un sermon gaëlique. » C'est pousser trop loin la supposition : la mention, même unique, d'un interprête, suffit. Les voyageurs qui racontent leurs voyages dans l'intérieur de pays barbares, quand ils nous rapportent leurs conversations avec les natifs, répètent-ils chaque fois cette circonstance qu'ils se servaient de drogmans? Cela est sous-entendu. Il est du reste probable qu'un illustre missionnaire comme Columba apprit bientôt la langue du pays où il venait porter les lumières de l'Évangile.

Les arguments philologiques sont aussi contestables. M. Sk. part d'identifications rien moins que prouvées. Par exemple il considère le mot picte *scolofth* ou mieux (comme le suppose avec raison M. Wh. Stokes) *scolosth*, comme équivalent au gallois *yscolheic* et à l'irlandais *sgolog*, et cela lui suffit pour identifier le *th* final du picte au *c* du gallois et au *g* de l'irlandais; mais *scolofth* (ou *scolosth*) ne peut se ramener à la même forme que les mots gallois et irlandais. Le vieux glossateur irlandais Cormac nous a conservé le mot picte *Cartit* « Bro-

1. Dans son livre : *The Highlanders of Scotland*, 2 vol. in-8°. 1837.

che. » *Broche* se dit en irlandais *dealg* et en gallois *gwaell*. M. Sk. identifie tout cela étymologiquement (t. I, p. 138)! D'un autre côté il a peut-être raison d'éliminer deux mots que l'on cite ordinairement comme pictes (*Deschu* et *Glaschu*), mais qui appartiennent plus probablement aux Bretons du Strath Clyde. On regrette souvent dans ce chapitre l'absence de cette rigueur philologique sans laquelle les rapprochements de mots ne font que séduire pour égarer.

Puisque nous parlons de la langue des Pictes, qu'on nous permette de présenter une interprétation d'un mot picte qu'on n'a pas encore expliqué, le mot *peanfahel*. Bede nous dit (*Hist. Eccl.* I, 12) « in loco qui sermone pictorum pean» fahel, lingua autem Anglorum penneltun, appellatur » et Nennius nous dit que le mur construit par Sévère s'appelait « Britannico sermone Guaul » et qu'il s'étendait « a penguaul quæ villa scotice Cenail, anglice vero Peneltun dicitur. » On a identifié le *pean* de *peanfahel* avec le *pen* gallois et le *cenn* irlandais, signifiant « tête » (et voyez comme le picte concorde avec le gallois par l'emploi de la labiale!); mais on n'a pas reconnu *fahel;* cela nous semble pourtant bien évidemment, ainsi que le breton *guaul*, le latin *vallum*, le nom donné au mur fameux qui devait protéger la Bretagne contre l'invasion des Pictes. *Peanfahel* ne nous semble même être qu'une forme plus ancienne de *Penguaul* et dater de l'époque ou le latin *vallum* n'était pas encore *pictisé* et conservait la force de son *v* initial. Plus tard ce *v* est tombé comme le montre la forme gaelique *cenail* et la forme picte ou bretonne *penel*, car la forme anglaise *Penel-tun*, n'est tout simplement, comme me le fait remarquer M. Lottner, que le saxon *tun* (aujourd'hui *town*) ajouté au nom que les indigènes donnaient à cette localité.

Nous proposerons aussi pour le fameux et énigmatique pays de *Gododin*, plus anciennement *Guotodin*, une identification qui pourra peut-être aider à retrouver sa place dans la Grande-Bretagne du nord. *Guotodin* nous semble être identique au *Fothudain* de la version irlandaise de Nennius, qu'on a voulu (avec raison selon nous) identifier aux Ὠταδινοί (*recte* Ὠταδινοί?) de Ptolémée.

Revenons au livre de M. Sk. Il est magnifiquement imprimé, orné de beaux *fac-similes*, relié avec luxe. C'est un beau livre dans tous les sens du mot. Nous voudrions pourtant qu'il eût un errrata[1]. Malgré toutes les critiques qu'on

---

1. M. Silvan Evans veut bien relever pour la *Revue critique* les principales fautes d'impression qui se rencontrent dans les notes signées de son nom :

Tome II, p. 322, l. 1, au lieu de *gwelu* lire *gwelw*. — L. 14, lire ainsi la citation :

Dywed Myrddin y dawai
Y *rhys* a'r aflwydd ar rai.
IEUAN TEW.

L. 25, au lieu de « *Dywal* or *Dywal* », lire « *Dywel* or *Dywal;* » — dernière ligne, au lieu de « *gosgorddvaedr* » lire « *gosgorddvawr.* » — P. 324, l. 4 avant la fin, au lieu de « *neur lall or tri* » lire « *neu'r llall o'r tri.* » — P. 325, l. 8 avant la fin, au lieu de « *geithyr* = *either* » lire « *geithr* = *eithr.* » — P. 426, l. 10, au lieu d' « *Aelen* » lire « *Aeleu* » — P. 427, l. 2 avant la fin, au lieu de « *Cyvindawd* » lire « *Cyvundawd.* » — P. 428, l. 5. avant la fin, rétablir ainsi la citation :

Trachywed llechwed lluch a *tharyan*.
CASNODYN.

P. 430, l. 4 et 5 avant la fin, au lieu de « *Dvydd Ddn o Hiraddng* » lire « *Davydd Ddu*

peut lui adresser, sa publication est un service dont tous les amis des études galloises sauront gré à M. Skene, et il ne manquera pas de susciter d'intéressants travaux sur la langue et la littérature galloise, dont il nous donne les plus anciens monuments.

H. GAIDOZ.

---

o Hiraddug. » — P. 432, l. 9, au lieu de « *ganad* » lire « *gariad;* » — l. 17, au lieu de « *Trawsvnydd* » lire « *Trawsvynydd;* » — l. 28, au lieu de « *Wir.....wife* » rétablir « *Wir* (=*gwyr*), oblique, slanting, swerving, turning aside; an allusion to Lot's wife. » — P. 334, l. 7, au lieu de « *Merhin* » lire « *Merchin;* » — l. 6, avant la fin au lieu de « *syrthiv* » lire « *syrthio;* » — l. 3 avant la fin, au lieu de « *Vochuy* » lire « *Vochnvy;* » — l. 2 avant la fin, au lieu de « *Macbran, Machwy* » lire « *Machrau, Machawy.* » — P. 335, l. 5, au lieu de « *Langharne* » lire « *Laugharne.* » — P. 337, l. 11, au lieu de « *grad-wehin* » lire « *grad-wehyn.* » — P. 340, l. 4 à partir du bas, au lieu de « *heis* », l. « *treis* ». — P. 341, l. 1, au lieu de « *Knas* » lire « *Kuas.* » — P. 347, l. 4, au lieu de « *Iä* = *ie* » lire « *Ia* = *ie.* » — P. 349, l. 17, au lieu de « *Aruwl* » lire « *Arvul;* » — l. 22, au lieu de « *heuil* » lire « *treuit.* » — P. 450, l. 3 et 7, au lieu de « *ain* » lire « *a'm.* » — P. 451, l. 14, au lieu de « *Y bydi* » lire « *Y byd i.* » — P. 354, l. 25, au lieu de « *mahtheia* » lire « *mahtheid.* » — P. 355, l. 20, au lieu de « *hungor* » lire « *hangor;* » — P. 370, l. 21, au lieu de « *griediaw* » lire « *greidiaw.* » — P. 373, l. 25, au lieu de « *ym mydden* » lire « *ym myddin.* » — P. 374, l. 14, au lieu de « *ried* » lire « *nid;* » — l. 16, au lieu de « *cochad* » lire « *cochach.* » — P. 375, l. 6, au lieu de « *ach eilaw* » lire « *ach ei law.* » — P. 378, l. 9, au lieu de « *gwaetfieu* » lire « *gwaetffreu.* » — P. 381, l. 3, avant la fin, au lieu de « *ymmhole* » lire « *ym mhob lle.* » — P. 383, l. 17, au lieu de « *Chwedlan am gwyddir owir* » lire « *Chwedlau a'm gwyddir o wir'.* » — P. 385, l. 12, au lieu de « error for *diva* » lire « error for *diua*=*diva.* » — P. 386, l. 3, au lieu de « *peryglin* » lire « *peryglu;* » — l. 11, au lieu de « *dynynwal* » lire « *dyuynwal.* » — P. 388, l. 12, au lieu de « *gwytewch* » lire « *gwythwch.* » — P. 390, l. 17, au lieu de « *golofnaur* » lire « *golofnau'r;* » — l. 18, au lieu de « *yn-ddyledogion* » lire « *yn ddyledogion.* » — P. 391, l. 7, avant la fin, au lieu de « *mwythan* » lire « *mwythau.* » — P. 392, l. 2, au lieu de « *methe* » lire « *methl;* » — l. 7, au lieu de « *madawe* » lire « *madawc;* — l. 8, au lieu de « *vioder* » lire « *vroder;* » — l. 22, au lieu de « *similar was* » lire « *similar import was.* » — P. 393, l. 15, au lieu de « *Twrc* » lire « *Twrch.* » — P. 394, l. 14 et 15, au lieu de « *Emmrys* in Snowdown » lire « *Emrys* in Snowdon. » — P. 427, l. 7. au lieu de « *ada* » lire « *a da.* » — P. 428, l. 3, avant la fin, au lieu de « *ysgywt* » lire « *ysgwyt.* » — P. 429, l. 20, au lieu de « *Tywsogion* » lire « *Tywysogion;* » — l. 2, avant la fin, au lieu de « in his » lire « *is his.* » — P. 430, l. 5, au lieu de « *Gwell im crywyn no dan fuddelw* » lire « *Gwell un crywyn no dau fuddelw;* » — l. 5, avant la fin, au lieu de « *brenddwyd* » lire « *breuddwyd.* » — P. 431, l. 14, au lieu de « *Llanellwy* » lire « *Llanelwy;* » — l. 22, au lieu de « *Gogor* » lire « *Gogov.* » — P. 433, dernière ligne, au lieu de « *Song* » lire « *Long.* » — P. 434, l. 5, avant la fin, au lieu de « *cyrchynvardel* » lire « *cyrchynvardd.* » — P. 435, l. 9, avant la fin, au lieu de « *Cyn* » lire « *Kynn.* » — P. 436, l. 11, au lieu de « *taglan* » lire « *talglan;* » — l. 21, au lieu de « *tyllbras* » lire « *tyllvras;* — l. 2, avant la fin, au lieu de « *llu cyngryn* » lire « *llu cyngrwn.* » — P. 438, l. 5, avant la fin, au lieu de « *Argledd* » lire « *Ar gledd.* » — P. 439, l. 24, au lieu de « *anvad gyflavar* » lire « *anvad gyflavan.* » — P. 440, l. 17, au lieu de « *Jeuenctid* » lire « *Ieuenctid;* — P. 442, l. 14, au lieu de « *joing* » lire « *joining.* » — P. 444, l. 4, au lieu de « *Langharn* » lire « *Laugharne.* » — P. 446, l. 2, avant la fin, au lieu de « *Uchant* « lire « *Uchnant.* » — P. 447, l. 17, au lieu de « *Yn* » lire deux fois « *Yr;* » — l. 25 et 27, au lieu de « *Hwyedec* » et « *hwyedec* » lire « *Hwyedic* » et « *hwyedic.* » — P. 449, l. 4, avant la fin, au lieu de « *Brerin* » lire « *Brenin;* » — l. 5, avant la fin, au lieu de « *dan well* » lire « *dau well;* » au lieu de « *Taliessin* » (passim) lire « *Taliesin.* » — Au lieu de « *Myrdin* » (passim) lire « *Myrddin* ».

63. — **On the Legend of Tristan,** its origin in myth and its development in romance, by Edward TYRRELL LEITH, LL. B. (Read before the Bombay Branch of the Royal Asiatic Society). Bombay, Education Society's Press, 1868, in-8°, 35 p.

Cette intéressante *lecture* se divise en deux parties. Dans la première (p. 1-20) l'auteur raconte la légende de Tristan d'après Gotfrid de Strasbourg et trace rapidement l'histoire de cette légende chez les divers peuples européens; dans la seconde (p. 20-35) il essaie de la ramener au mythe primitif dont elle est issue. — Sur la première partie, nous remarquons que M. L. n'est pas au courant des derniers travaux, par exemple de la thèse de M. Bossert (voy. *Rev. crit.*, 1866, t. I, art. 24) ou de la dissertation de M. Estlander (*Rev. crit.*, 1867, t. I, art. 37), ce qui est fort excusable chez un habitant de Bombay, mais ce qui n'en diminue pas moins la valeur de cette esquisse. Ajoutons qu'il aurait mieux fait de puiser le sommaire de son récit dans la rédaction française qui porte le nom de Berox et qui, suivant toute apparence, est conservée dans le roman allemand en prose fait sur les vers d'Eilhart d'Oberg [1] et dans la traduction islandaise. M. L. ne paraît pas douter de l'antiquité des triades galloises; on a d'autant plus lieu d'en être surpris qu'il a évidemment fait part de son travail à M. Whitley Stokes, dont il cite plusieurs fois l'opinion. — Dans la seconde partie de sa brochure, M. L. s'efforce d'abord de prouver que l'histoire de Tristan est un mythe solaire, ce qui est plus que vraisemblable, et ce qui a déjà été exprimé souvent; et ensuite, ce qui est plus nouveau, de rattacher notre Tristan au dieu védique Trita, et au Thraëtona du *Yaçnâ*, identique au Feridoûn de Ferdouci. Il y a plusieurs objections : 1° la forme primitive du nom du héros celtique est *Tristran* et non *Tristan;* je ne vois pas pourquoi M. L. donne (p. 16) *Tristrem* comme unè forme corrompue; c'est celle des fragments français les plus anciens, et, soit dit en passant, la présence de la forme *Trystan* dans les *Triades* n'est pas de nature à faire croire à leur ancienneté; 2° les aventures de Feridoûn qui ressemblent à celles de Tristan (exposition par un roi ennemi, éducation solitaire, puis vengeance du héros) sont un lieu commun qui, suivant toute apparence, ne se trouvait même pas encore dans la plus ancienne forme française de la légende. Ces deux raisons suffisent pour dispenser d'examiner de plus près les autres rapprochements de M. Leith. — Quelle que soit l'incertitude des résultats auxquels il est arrivé, l'auteur mérite des félicitations pour s'être engagé dans une voie encore peu frayée et où on ne peut manquer d'arriver à d'importantes découvertes. Déjà divers épisodes du *Tristan* ont été étudiés au point de vue de la mythologie comparée; telle est *le Jugement de Dieu* qu'Iseult sait si habilement éluder (voy. *Rev. crit.*, 1867, t. I, art. 60), et le charmant récit (supprimé par Gotfrid) de la manière dont le roi Marc s'éprend d'elle, récit que M. Reinhold Kœhler, dans une excellente étude,

---

1. Le Segehart de Babenberg auquel M. L. attribue un autre poème allemand sur Tristan ne doit son existence qu'à une leçon fautive : c'est Eilhart d'Oberg, poète dont le nom a été défiguré de toutes façons; on l'a aussi appelé Filhart d'Obret, et on en a fait un français.

a rapproché des différents contes sur *la Belle aux cheveux d'or* [1]. Dans les travaux de ce genre, il faut s'attacher aux détails et établir avec précision les identifications certaines; les conclusions viendront ensuite. C'est ce que le savant auteur de ce mémoire comprendra de mieux en mieux, nous n'en doutons pas, à mesure qu'il approfondira le sujet si intéressant sur lequel nous espérons bien le voir revenir encore.

G. P.

---

64. — **Le chevalier de Sapinaud et les chefs vendéens du Centre.** Notes, lettres et documents pour servir à l'histoire des cinq premiers mois de la guerre de la Vendée, publiés par le comte de La Boutetière. Paris, Académie des Bibliophiles, 1869. iv-137 p. — Prix : 5 fr.

Le sous-titre de cet ouvrage dénote de la part de son auteur une disposition d'esprit fort louable, et dans laquelle nous regrettons qu'il n'ait pas suffisamment persisté. M. de La Boutetière a eu entre les mains des documents d'un grand prix; il paraît avoir visité plusieurs dépôts de la province. Soit que ses recherches n'aient pas été assez approfondies, soit qu'il n'ait pas compris l'excellence de la voie où il était près d'entrer, il s'est arrêté au seuil de son sujet. Le tiers à peine de son opuscule renferme des pièces; le reste est un récit, impartial d'ailleurs, bien que conçu à un point de vue particulier (vendéen plutôt que légitimiste), et en somme estimable. Mais l'utilité d'un abrégé de cette nature est contestable; celle d'une collection méthodique de documents peu connus et de lettres inédites ne le sera jamais.

L'erreur de M. de La B. s'accuse dans son livre par un trait saillant : l'absence de table. Il n'a point songé à dresser l'état des pièces publiées par lui. Nous allons suppléer de notre mieux à cette lacune, en les faisant passer sous les yeux du lecteur.

M. de La B. édite pour la 1re fois, ou tire de l'oubli :

1° Neuf lettres de Sapinaud (p. 58, 74, 83, 84, 99, 105, 109, 124, 126 — 20 avril, 5, 29 mai, 11, 17, 24 juin, 16, 21 juillet 1793). Elles sont adressées aux commandants de l'armée catholique à La Roche-sur-Yon (Napoléon-Vendée), et contiennent avis de combats livrés ou d'opérations projetées.

2° Trois lettres de personnages différents, savoir : de Cumont à Sapinaud (p. 117, 9 juillet, où sont exposées les intrigues qui travaillent l'armée royale); de Morin de La Borderie à de Chouppes (p. 129, 26 juillet, où est racontée la mort de Sapinaud); de Berruyer au ministre de la guerre (p. 67, fin d'avril; où sont signalés les périls de la situation).

3° Six rapports ou mémoires officiels adressés, savoir : par des administrateurs de la Vendée à un représentant en mission (p. 3-18, 29 décembre 1793. Ce morceau, le plus étendu de ceux qui figurent dans le volume, est une sorte d'apologie sous forme de récit); par un commissaire délégué des dits administra-

---

1. *Tristan und Isold und das Mærchen von der goldhaarigen Jungfrau* (*Germania*, t. VI, p. 389-406).

teurs, Gallet, à ses collègues (p. 16, 9 mars. Il y raconte les mesures adoptées par lui pour recouvrer les impôts, mesures qui, dit-il lui-même, lui ont valu « la » réputation d'un Cartouche et d'un Mandrin »); par l'agent de la commission du district de Montaigu aux représentants en mission (p. 132, mars 1794; c'est un tableau de l'état de désorganisation où les rigueurs du général Turreau ont jeté tout le pays); enfin par le général Talot à Choudieu, le représentant Goupilleau à Maignen et les administrateurs d'Angers à leurs concitoyens sur l'anarchie militaire, les désordres et la lâcheté des bataillons dits de Paris (p. 96, 116, 104, 106, 15 juin, 13, 15 juillet 1793).

4° Quatre adresses ou proclamations des Vendéens, savoir : des insurgés de Challans, prisonniers, à leurs administrateurs réfugiés aux Sables (p. 40, 14 mars, ils y posent les conditions du désarmement); de ceux de Blain et de Savenay aux corps administratifs de Nantes (p. 52, même date, même objet); du comité de Rémouillé au peuple des campagnes (p. 44, 19 mars, on s'efforce de rassurer les paysans contre les menaces des autorités); du conseil de guerre de l'armée catholique à tous les chefs de corps (p. 123, 16 juillet, convocation à l'effet de pourvoir au remplacement de Cathelineau).

5° Enfin huit documents de nature variée, savoir : l'arrêté de l'assemblée générale du camp de l'Oie, réglant, en onze articles, l'organisation administrative du pays insurgé (p. 34, 4 avril); trois dépositions, émanées des deux partis, attestant les exterminations réciproques (p. 61, 62, 63); deux reproductions en fac-simile de documents imprimés dans le camp vendéen, qui sont un appel aux armes (p. 121, 8 août, sous peine de rébellion) et un passeport délivré à un bleu, relaché sous serment de ne plus combattre (p. 82, 20 juin, avec la mention qu'on lui « a coupé les cheveux »); une note du comité de Fontenay qui fait connaître le nom du « brigand, » auquel l'armée du Centre dut la capture du fameux canon Marie-Jeanne (p. 84, février 1794, il s'appelait : Boisseau); enfin le texte[1] de la Marseillaise vendéenne (p. 26, trouvé le 16 mai sur un cadavre à Chantonnay, attribué par l'auteur à l'abbé Lusson).

Ces trente documents proviennent presque tous des papiers du conventionnel Goupilleau qui appartiennent aujourd'hui à M. Fillon de Fontenay. La collection Grille, donnée par son propriétaire à la ville d'Angers, en a fourni quatre (p. 62,

---

1. Le 1er couplet est celui-ci :

Allons, bataillon catholique,
Le jour de gloire est arrivé :
Contre nous de la République
L'étendard sanglant est levé.
Entendez-vous dans ces campagnes
Les cris impurs des scélérats!
Ils viennent jusque dans vos bras,
Prendre vos enfants, vos compagnes.
Aux armes, Poitevins! Formez vos bataillons.
Marchez, marchez, que le sang des Bleus, etc.

Cette imitation, on le voit, n'a pas coûté à son auteur de grands frais d'imagination; au couplet IV, *Camus* joue un rôle, il sert de rime à intrus.

67, 96, 134); quelques-uns ont été empruntés à un journal, le *Courrier de l'armée des côtes de La Rochelle*, rareté bibliographique qui manque même dans la collection Labédoyère (p. 120). Une mine aussi précieuse méritait d'être exploitée à fond; il faut en dire autant de diverses archives, celles de Luçon, d'Angers, de Niort, de Nantes, etc., auxquelles M. de La B. se contente de renvoyer le lecteur d'une façon sommaire (p. 49, 50, 76, 78, 79, 107, 108, 121, 126, 127; il suit ce procédé même pour la collection Goupilleau). Le travail de M. de La B. devait cependant tirer sa principale valeur, étant circonscrit, de la publication intégrale des documents recueillis dans la province. L'auteur ne peut se dissimuler qu'un récit général n'a de prix qu'autant que les éléments en sont tous rassemblés, et que le plan finalement adopté par lui impliquait des recherches plus étendues (notamment dans les dépôts de Paris).

Deux points de détail nous paraissent utiles à signaler dans l'opuscule de M. de La B. Il signale avec raison l'assistance apportée par la marine aux troupes républicaines, comme une des causes qui ont le plus contribué à étouffer l'insurrection dans le Sud-Ouest. Ce concours, à coup sûr efficace, paraît avoir été systématiquement tenu sous silence par les rapports officiels (p. 73). M. de La B. a dressé l'état de ce que devinrent les gentilshommes du Bas-Poitou et les prêtres de la Vendée. Sur 280 nobles, 182 émigrèrent, 34 s'insurgèrent, 28 servirent la République activement ou passivement (38 non classés). Sur 700 prêtres, 550 refusèrent le serment (p. 91).

La vue historique qui domine l'ouvrage, c'est que le mouvement vendéen fut purement religieux, local et éphémère comme toutes les prises d'armes issues des campagnes. L'ingérence des opinions royalistes en a dénaturé la primitive signification (p. 87). L'exactitude de cet aperçu, et la bonne foi qu'il y a à le mettre en lumière, montre que M. de La Boutetière a les qualités requises pour continuer avec succès ses études [1], et leur donner, sous une direction plus scientifique, le développement qu'elles comportent.

H. LOT.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

BUDÉ (DE), Lettres inédites de Descartes (Durand). — CORNELIUS NEPOS, éd. Monginot (Hachette). — CURTIUS, Studien zur gr. u. lat. Grammatik (Leipzig, Hirzel). — FERRI, Hist. de la philosophie en Italie (Didier). — HŒRMANN, Untersuchungen über die Homerische Frage (Innsbruck, Wagner). — HOMÈRE, l'Iliade, éd. PIERRON. — KEKULÉ, Die antiken Bildwerke in Theseion (Leipzig, Engelmann); die Balustrade d. Tempels d. Athena Nike (id.). — JONGUENEL, Neue Entdekungen auf dem Gebiete d. biblischen Textcritik (Leyde, Steenhoff). — LUZEL, Contes bretons (Nantes, Forest). — PITRÉ, Sui Canti popolari Siciliani (Palermo). — PLAUTI, Truculentus, ed. SPENGEL.

---

1. M. de La B. doit toutefois se tenir en garde contre certaine naïveté dans l'expression des sentiments à laquelle il paraît enclin. Il fera bien par exemple de s'abstenir de propositions dans le genre de celle-ci : « Hélas! qui peut dire où s'arrêteront les passions » des hommes, quand elles sont surexcitées *au delà de toute mesure?* » (p. 61).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 15 — **10 Avril** — **1869**

Sommaire : 65. GRASBERGER, Nuits indiennes, ou Recherches sur l'épisode de Nalus dans le Mahâbhârata. — 66. SEEMANN, les Dieux et les Héros de la Grèce. — 67. DE BELLOGUET, Ethnogénie gauloise, t. III : le Génie gaulois. — 68. TAMIZEY DE LARROQUE, Notes et Documents pour servir à la biographie de Jean de Monluc. — 69. FUCHS, la Bataille de Nordlingue. — 70. AVENARIUS, sur les deux premières Phases du spinozisme. — 71. HARTMANN, de la Méthode dialectique.

65. — **Noctes Indicæ**, sive quæstiones in Nalum Mahâbhârateum, scripsit L. GRASBERGER. Würtzburg, Stuber, 1868.

Sous ce titre, et en prenant pour point de départ la seconde édition donnée par Bopp, l'auteur essaie une restitution du texte du *Nala*. Après Bœthlingk, qui avait supprimé un certain nombre de vers en publiant cet épisode dans sa chrestomathie, après Bruce qui, dans une édition donnée à Pétersbourg en 1862, le réduit presque de moitié, M. G. se met à l'œuvre à son tour, et un peu plus discret que ce dernier, se contente de retrancher environ 260 çlôkas sur 983, et d'en transposer plusieurs autres. Quant à Bœthlingk, qui ne s'explique pas d'ailleurs à ce sujet, son but a pu n'être, dans un livre élémentaire, que d'offrir un texte épuré à des commençants. Mais Bruce et M. G. annoncent clairement leur intention de nous rendre, au moins approximativement, le poème, non pas même sous la forme qu'il avait lors de son insertion présumée dans le Mahâbhârata, mais tel qu'il aurait été composé par un vieux poète dans une période reculée.

S'il ne s'agissait que de dégager les traits primitifs d'une légende probablement fort ancienne, nous verrions là en effet le sujet d'une recherche intéressante et pouvant, quoique fort délicate, donner des résultats vraiment scientifiques. C'est surtout cet objet que paraît avoir poursuivi Holtzmann dans ses *Indische Sagen*. Mais nous maintenons essentiellement la distinction du *fond* de la légende, et de la *forme* sous laquelle elle nous est conservée dans le grand poème encyclopédique des Hindous. De l'antiquité très-vraisemblable de l'une il ne nous est pas permis de conclure immédiatement l'antiquité de l'autre. Ici c'est tout d'abord la langue qu'il faut interroger, et nous croyons qu'une solution définitive ne peut être obtenue par un travail sur un morceau isolé, avec quelques références à d'autres passages, mais que cette solution présuppose un travail d'ensemble sur le Mahâbhârata qui malheureusement n'a pas encore été fait. M. G. ne précise pas naturellement l'époque à laquelle il fait remonter son poème; mais de ce qu'il supprime comme une interpolation une allusion à la doctrine de la métempsychose (p. 122), on peut conclure qu'il le rejette dans un temps bien antérieur au buddhisme. Il pourrait, il est vrai, s'appuyer sur l'autorité de Lassen (*Indische Alterthumskunde*, 2e éd., I, p. 1004-1005); mais l'opinion, d'ailleurs moins extrême, de ce savant se rattache à tout un système qui

recule assez loin dans l'antiquité indienne les origines de la poésie épique, et on sait que des autorités non moins considérables (A. Weber, *Academische Vorlesungen*, Max Müller, *History of ancient sanscrit literature*) peuvent être citées à l'appui du système contraire. D'après Max Müller (loc. cit. p. 67-71), l'emploi *uniforme* du çlôka épique trahirait déjà à lui seul une époque récente. Il ne nous paraît donc pas prouvé que l'épisode de Nala dût ni *pût* exister sous une forme approchant de sa forme actuelle dans le temps où M. G. cherche à se placer pour juger des interpolations, ni surtout que la restitution d'un pareil texte, s'il a existé, soit encore possible. En effet, si l'on excepte les Védas, la littérature sanscrite nous a été conservée dans des conditions si défavorables, qu'il faut la plupart du temps renoncer à rétablir les textes avec quelque certitude. C'est l'avis de Weber (*Indische Skizzen*, p. 34), et les textes épiques sont précisément ceux auxquels l'observation est le plus appliquable. Nous n'entamerons donc pas une discussion de détail avec l'auteur, sur un terrain qui nous semble si peu solide, et nous passerons immédiatement à la partie la plus modeste, mais aussi selon nous la plus utile de son livre.

Nous trouvons ici réunis les matériaux d'un cours consciencieusement préparé, et à côté d'observations empruntées surtout à Bœthlingk et à Bruce, d'autres qui sont propres à l'auteur, sur différents points de grammaire, de métrique et d'interprétation du texte. Il discute aussi soigneusement les leçons différentes; mais il a eu tort de rejeter XII. 83. *c* [1] la leçon de l'édition de Calcutta confirmée par celle de Bombay : *dêvanê kuçalair*, tout aussi bonne pour le sens et qui satisfait à la mesure, tandis que celle de Bopp rend le vers faux. De même XXVI. 16. *d. bahvabaddhapralâpinah*, la correction *abudha* qu'il propose par conjecture est inutile et de plus rendrait le vers faux. Peut-être a-t-il voulu dire *abuddha ?*

Ailleurs, tout en défendant la bonne leçon, M. G. ne le fait pas toujours par les meilleures raisons :

I. 2. *b. dêvapatir iva.* Il préfère *yathâ* pour éviter une répétition. Cette leçon doit en effet incontestablement être préférée, mais parce que l'autre présente une faute grossière de quantité.

VIII. 25. *c. bhritim upayayau.* M. G. préfère *bhritim capayayau*, parce qu'une conjonction lui semble ici indispensable. Soit; mais une raison plus forte encore est que sans ce *ca* le vers est faux.

Ailleurs au contraire l'auteur allègue contre certaines leçons des raisons métriques qui nous échappent absolument, par ex. : IX. 27. *d*, 31. *d*, XII. 92. *c*, XXIV. 45. *d*. Il prend beaucoup de peine XIX. 10. *a* pour justifier au point de vue du mètre la leçon *satyam* sans remarquer qu'elle donne exactement la même quantité que *vākyam*.

Parfois aussi il condamne dans des termes d'une force singulière des leçons assez indifférentes. Ainsi XII. 29. *c* j'admets que la leçon de Bopp doit être préférée à *ko nu me vātha prastavyo;* mais l'expression *negligentia turpis* donnerait

1. Nos renvois se réfèrent à la 3e édition de Bopp. — Berlin, 1868.

à penser qu'il n'a pas remarqué que *prach* peut gouverner deux accusatifs.

Aux mauvaises leçons qu'il relève dans l'édition de Bopp, il aurait pu ajouter les suivantes :

XI. 28. *ab viçitêna*. Toutes les autres éditions ont *niçitêna*. Ni Westergaard, ni Bopp lui-même ne donnent la racine *çô* avec le préfixe *vi*.

XII. 91. *a. tathâ vilapantîm ekâm*. Calcutta et Bombay donnent *vilapatîm*, et Bœthlingk qui garde la première leçon reconnaît pourtant (Chrestomathie, p. 288) que l'irrégularité de la seconde n'est pas sans exemple. Nous croyons que celle-ci doit être préférée pour le mètre (voy. *Anthologie sanscrite de Lassen et Gildemeister*, p. 120. Note). C'est sans doute par la même raison métrique que le vers XVI. 18 *c* présente une forme également irrégulière *dhârayatîm*.

XV. 12. *d*. Nous signalons, sans pouvoir la corriger, une faute de quantité (l'équivalent d'un choriambe pour 3e dipodie). M. G., tout en refondant assez hardiment ce vers, laisse subsister cette faute que Bœthling en supprimant, non moins hardiment, le vers *cd*, avait du moins évitée.

L'auteur a donné le véritable sens du vers XX. 29 *cd* qui bien que très clair avait échappé à tous ses prédécesseurs. La leçon *tisthatu* pour *tisthati*, donnée par l'édition de Bombay qu'il n'a pas consultée, confirme encore ce sens, s'il en était besoin, et mériterait peut-être d'être préférée. D'autres erreurs de la traduction de Bopp n'ont pas été relevées, et, qui pis est, ces erreurs semblent dans certains cas avoir éveillé, ou du moins augmenté les scrupules qui ont porté M. G. à supprimer certains passages comme interpolés.

Ainsi XVII. 47. *yadi vāsāu samriddhah syâd yadi vâpy adhano bhavet — yadivâpy arthakâmah syâj jneyam tasya cikîrsitam*. Bopp traduit : « Utrum ille opulentus sit, an pauper sit, an divitiarum-cupidus sit, cognoscendum (est) ejus propositum. » Et M. G. trouve avec raison que cette curiosité de Damayantî au sujet de l'état plus ou moins prospère de la fortune de Nala est fort inconvenante dans la situation. Mais le vrai sens nous paraît être : « Qu'il soit riche ou pauvre, ou désireux de s'enrichir, il faut savoir ce qu'il veut faire. »

XXIV. 20. *cd. duhkhasyāntena ca tena bhavitavyam hi nāu çubhe*. Bopp traduit : « Doloris ob finem que hunc existendum (est) nobis, pulchra ! » ce qui en effet est assez peu satisfaisant. Mais le sens devient clair si on remarque que l'instrumental construit avec le passif impersonnel *bhavitavyam* en est le véritable sujet logique ; l'usage de cette construction est très-fréquent avec un nom de personne et nous est signalé aussi pour un nom de chose par le dict. de Pét. : *bhavitavyam mangalena* (exemple tiré du Bhâgavata Purâna). Nous traduirons donc : et cette fin du chagrin doit être pour nous, ô ma belle, — ainsi doit finir notre chagrin.

X. 22 *ab : vastrâvakartena samvîtâ*. Bopp : « Vestis abscissione affecta », dites : « couverte d'un lambeau de vêtement. »

XXIV. 39 *ab : upapannâ tvayâ bhaimî tvam ca bhaimyâ*. Bopp : » Adita a te Bhaimia, tuque a Bhaimyâ », dites : Bhaimî est *pourvue* de toi, et toi de Bhaimî, c. à. d. Bhaimî t'a retrouvé et tu l'as retrouvée ». Il est vraiment fâcheux que cet hémistiche, dont le sens assez touchant n'était d'ailleurs que très-légère-

ment altéré par la traduction de Bopp, n'ait pas trouvé grâce devant M. G.

V. 40. *a*. L'auteur remarque bien une sorte de contradiction dans la traduction de Bopp ; mais l'expédient qu'il propose pour la lever, et qui consisterait à donner deux sens différents au mot *vivâha*, ne nous semble pas heureux. L'erreur porte, selon nous, sur le mot *anubhûya* qui signifie, non pas « ayant vu », mais « ayant appris ». C'est dans le même sens qu'il faut prendre la forme *anubhûyatâm* préférée avec raison pour le vers II. 9. *c* (v. Dict. Pét.)[1].

Sur quelques points du vocabulaire ou de la grammaire M. G. nous semble émettre des idées erronées, ou éprouver des scrupules non justifiés. P. 29 (en note), le verbe *arh* correspondrait exactement à l'allemand *müssen*. Dans le cas particulier qui donne lieu à cette observation le sens est peut-être celui-là ; mais le verbe *arh* est propre à exprimer toutes les nuances de l'impératif depuis le commandement jusqu'à la prière. V. *Nala* XII-131, XVI-19, XXV-12. — *Diluvium*. 6, etc. Il peut avoir aussi le sens d'un simple futur (*Mahâbhârata* III-16, 216.).

P. 153. *Punar* ne signifierait « à plusieurs reprises » que lorsqu'il est répété. Il suffit d'ouvrir le dictionnaire de Pétersbourg pour y trouver plusieurs exemples de ce sens pour le mot seul, et on pourrait en ajouter d'autres, ainsi *Indische Sprüche* 2. C'est au contraire pour *bhûyah*, préféré par M. G., que ce sens serait peut-être plus douteux.

P. 199-201. L'auteur s'étend longuement sur l'usage de la particule *iva* et déclare ne connaître aucun exemple de son emploi après un temps passé, particulièrement après un imparfait. Il y en a pourtant deux dans le *Nala* même, sans compter celui qu'il conteste : XI-35 *d* après un parfait, IX-4 *c* après un imparfait. Le dictionnaire de Pétersbourg que M. G. semble trop peu consulter en donne d'autres.

Quelques-unes des corrections que M. G. propose, soit pour le texte, soit

---

1. Beaucoup de petites erreurs dans l'interprétation de Bopp ont pu n'être omises qu'à cause de leur peu d'importance. Nous en signalerons quelques-unes pour montrer que dans une nouvelle édition il y aurait encore à corriger en plus d'un point une traduction qui, étant destinée surtout à des commençants, ne saurait être trop rigoureuse.

II. 1. *cd*. *Non apud se, Nalum versus erat ea*. La virgule mal placée fausse le mot-à-mot. *Nalam prati* dépend de *asvasthâ*, voyez II. 6. *ab*. *asvasthâm nareçvare*. — V. 26. d. *nutatione affectus*. « Découvert, manifesté par son clignement d'yeux. — VI. 8. *d*. *agendi studiosus*. « Ayant son vœu observé ». — VIII. 12. *d*. *ad agressum tempore (conveniente)*, « à propos » ou peut-être « cette chose opportune ». — *Id*. 13 *b*. *Omnino fretus semper te*, « il s'est toujours bien comporté envers toi ». — IX. 8. *c*. *Cum Nalo qui simul adstet*. « Celui qui se comporterait bien, c.-à.-d. amicalement, à l'égard de Nala ». — *Id*. 23. *d*. *meridionalis plaga*, « le Dekkan ». — XII. 66. *d*. *pulchris nigris*, etc. « très-noirs ». — *Id*. 83, *d*. *victus (est et) regnum divitiæque*, « il perdit son royaume et ses richesses ». (*ji* gouverne deux accusatifs). — XIII. 49. *a*. *in palatii (superficiem) profecta*. *gata* signifie souvent à la fin des composés non « parti », mais « se trouvant » ; ici comme en plus d'un autre endroit Bopp s'attache trop exclusivement au sens étymologique. XIV. 3. *b*. *tam* ne peut se rapporter à *madhyam* qui n'est masculin que dans le sens de « milieu du corps » ; il se rapporte à *nâgarâjânam* du vers suivant. — *Id*. 10. *a*. *âkâça* que Bopp traduit *aër*, et Humboldt « Ether » signifie ici et aussi plus loin, XIX. 24. *c*. « espace libre » (v. dict. Pét.). — XV. 17. *d*. et 18 *b*. *o grave facinus!* « difficilement ». — XIX. 8. *d*. *mea causâ*. « mon utilité » régi par le verbe. — XXV. 17. *d*. *normam conspectam habente*. « établi par la règle ».

pour la traduction de Bopp, sont introduites dans la troisième édition, publiée l'année dernière. D'autres devront l'être dans une édition nouvelle. L'ouvrage que nous annonçons sera utile aussi aux étudiants qui voudraient lire sans maître le facile et intéressant épisode de Nala. Nous regrettons seulement que les observations judicieuses qu'il renferme soient un peu noyées dans le latin élégant et redondant de l'auteur. Les personnes que rebute la forme austère, ordinaire aux travaux allemands, n'auront, de ce chef, rien à reprocher à son livre.

A. BERGAIGNE.

---

66. — **Die Gœtter und Heroen Griechenlands.** Eine Vorschule der Kunstmythologie von Otto SEEMANN. Leipzig, A. Seemann, 1869. In 8°, 447 p. 153 figures sur bois dans le texte.

L'ouvrage, essentiellement élémentaire comme l'indique son titre, offre les qualités qu'il faut exiger dans tout livre de ce genre, la clarté et l'exactitude. Il est divisé en deux parties : I. *Mythologie* (Cosmogonie. — Dieux. — Héros). II. *Culte* (Édifices. — Cérémonies. — Ministres).

M. S. a voulu répandre la connaissance des principales œuvres de l'art grec encore existantes, inspirées par les traditions mythologiques. Celles-ci ne sont donc exposées que dans leur rapport direct avec la peinture et la sculpture, et non dans leur signification philologique ou leur objet moral. Il ne faut pas perdre de vue le dessein de M. S., sans cela son livre paraîtrait trop peu complet.

En restant dans le domaine de l'art, on trouvera néanmoins que l'auteur n'a pas marqué assez rigoureusement les diverses périodes historiques de la mythologie monumentale. Il donne peu de figures archaïques, et ne fait pas mesurer au lecteur le chemin parcouru entre les débuts de l'art et son splendide épanouissement aux ve et ive siècles de notre ère. On ne goûte pas moins les chefs-d'œuvre en les comparant aux essais qui les ont précédés, et on les comprend mieux en observant comment l'esprit grec a modifié les formes que lui imposait la tradition.

Une courte note d'E. Curtius[1], trop peu connue, offre un exemple de la méthode à suivre dans l'étude des monuments mythologiques et des fruits heureux que cette méthode peut donner. Parmi les statuettes cypriotes de la collection du Louvre existe une figurine de terre cuite représentant une femme qui couvre ses seins de la main droite, et étend l'autre sur la partie inférieure de son bassin. Ce geste, qui est celui de la Vénus de Médicis, n'est donc pas une invention du sculpteur grec : il est beaucoup plus ancien, et il caractérisait Astarté avant l'introduction de cette divinité dans le monde hellénique. Sa signification sur le monument oriental n'est pas douteuse : il indique suffisamment la puissance nourricière et génératrice personnifiée dans la déesse. L'art grec conserve ce geste symbolique, transmis avec le culte asiatique ; mais une idée morale s'est substituée au naturalisme primitif, et la manifestation brutale est devenue

---

1. Nuove Memorie dell' Instituto di Correspondenza Archeologica. Lipsia, 1865, p. 376.

l'expression de la pudeur. Ce rapprochement si instructif n'est pas indiqué par M. S. Plusieurs observations du même ordre feraient faire à la mythologie monumentale un progrès analogue à celui que les lois posées par Lelewel, sur la perpétuité et la transmission du *type*, ont réalisé dans la numismatique ancienne et moderne.

On doit regretter aussi que M. S. ait écarté de son ouvrage les vues générales. Les divinités ont d'abord été représentées vêtues : ensuite on les trouve nues. Les dieux, barbus sur les anciens monuments, deviennent imberbes. Quelles sont les dates et les causes déterminantes de ces modifications? L'auteur touche la question dans les articles d'Hermès et de Dionysos, mais elle méritait d'être traitée à part. Il aurait fallu aussi présenter quelques considérations sur les divinités ailées. Pour les êtres fabuleux qui empruntaient aux animaux une partie de leur corps, l'auteur ne met pas en lumière l'anthropomorphisme croissant dans leurs représentations à mesure qu'on s'éloigne des temps primitifs. Les monuments sont assez nombreux aujourd'hui pour qu'on ait formé des séries complètes et très-significatives [1].

Malgré ces critiques, je considère comme très-estimable l'ouvrage de M. S. Les 153 gravures sur bois, insérées dans le texte, sont heureusement choisies et bien exécutées. Des *Éléments de la mythologie* traités dans cet esprit, en notre langue, seraient utiles et très-appréciés. Malheureusement la vulgarisation des sciences ne se fait plus chez nous par des traités élémentaires, mais par des dictionnaires, ce qui est regrettable à tous les points de vue.

C. DE LA BERGE.

---

67. — **Ethnogénie gauloise**, ou Mémoires critiques sur l'origine et la parenté des Cimmériens, des Cimbres, des Ombres, des Belges, des Liguriens et des anciens Celtes, par ROGET, baron de BELLOGUET. 3e part. Preuves intellectuelles; le Génie gaulois. Paris, Maisonneuve, 1868. In-8° de 546 p. — Prix : 9 fr.

En 1858, M. de Belloguet faisait paraître sous le titre de *Glossaire gaulois* le premier volume de cet ouvrage. Il y réunissait en les classant méthodiquement les mots gaulois épars dans les écrivains anciens, et, chose plus importante, un bon nombre d'inscriptions gauloises et gallo-romaines [2]. Il y montrait l'unité de la race gauloise et faisait voir l'inanité de la fameuse théorie des Galls et des Kymris, admise sur l'autorité de M. Amédée Thierry. Cette théorie n'en a pas moins continué à se bien porter et même à régner en souveraine dans notre pays; M. de B. s'en plaint aujourd'hui avec quelque amertume [3]. Ne sait-il pas que les préjugés historiques sont tenaces? La vérité fait pourtant son chemin,

---

1. Voir pour les représentations des Sirènes : Panofka, Musée Pourtalès, p. 74, et surtout pour celles des Dieux-Fleuves : A. de Longpérier, Revue numismatique, 1866, p. 268-277. Ce dernier travail est très-complet et très-méthodique.

2. Ce volume est depuis longtemps épuisé. M. de B. en prépare une seconde édition qui sera fort augmentée.

3. T. III, p. 543.

quoique lentement. Voici M. Alfred Maury qui abandonne à son tour le système de M. Amédée Thierry[1].

Le deuxième volume a paru en 1861, avec le sous-titre de *Types Gaulois et Celto-Bretons*. C'est celui qui prête le plus à une discussion que notre incompétence nous empêche de soulever; nous ne croyons pas que les sciences anthropologiques soient en possession de méthodes assez sûres pour qu'on doive accepter leurs résultats avec confiance. Un homme dont on ne contestera pas l'autorité, M. Huxley, disait que « la seule mesure du crâne ne fournit pas l'indication » certaine de la race.[2] » La nationalité est un fait moral et intellectuel.

M. de B. nous donne enfin, en 1868, le troisième et le plus important volume de son ouvrage, qui porte le sous-titre : *Preuves intellectuelles: le Génie gaulois, Caractère national, Druidisme, Institution, Industrie*. Il est divisé en sept sections dont voici les titres. I. Caractère national et facultés intellectuelles des Gaulois. — II. Mœurs et coutumes privées des Gaulois. — III. Institutions et croyances religieuses des Gaulois, le druidisme, ses dogmes, ses dieux et ses rites. — IV. Suite des institutions religieuses des Gaulois. Les Druides, leurs fonctions religieuses et civiles, leur hiérarchie et leur enseignement. — V. Institutions civiles, politiques et militaires des Gaulois. — VI. Industrie et commerce des Gaulois d'après les anciens. — VII. Les monuments dits celtiques appartiennent-ils au génie gaulois ?

M. de B. s'appuie surtout sur les témoignages des écrivains classiques. La critique des textes néo-celtiques et l'étude des antiquités nationales chez les peuples qui représentent la vieille race celtique sont trop peu avancées pour qu'on s'y hasarde avec prudence; nous croyons pourtant qu'une grande lumière en sortira un jour pour éclairer nos origines gauloises. Il serait difficile de signaler des textes grecs et latins que M. de B. n'ait pas connus. Il nous semble les discuter et les classer avec beaucoup de critique. C'est ainsi qu'il défend avec raison les Gaulois de vices que leur attribuaient quelques témoignages anciens; qu'il établit que nos ancêtres ne croyaient pas à la métempsychose, comme on l'a souvent affirmé. Il montre aussi avec beaucoup de perspicacité l'abus des généralisations trop promptes. En effet, parmi les témoignages des anciens sur nos ancêtres, surtout parmi ceux des plus anciens écrivains grecs, il ne peut pas ne pas se rencontrer des propos en l'air, ou (en mettant les choses au mieux) des faits particuliers auxquels, par un vice ordinaire de l'esprit humain, on a attaché trop d'importance. Nous vivons à une époque où les peuples se connaissent mieux, et pourtant j'ai rencontré de l'autre côté de la Manche des personnes qui croyaient encore que les Français se nourrissent principalement de grenouilles.

M. de B. discute avec sagacité la valeur de ses textes, et il a su en tirer un savant et intéressant tableau de la civilisation gauloise. A part quelques erreurs

---

1. *Revue archéologique* de février 1868, p. 155.
2. Cité par M. Max Müller dans un article sur les Antiquités de la Cornouaille (*The Quarterly Review* for July 1867).

de détails[1] et quelques rapprochements étymologiques contestables[2], nous souscrivons volontiers à ce qu'il dit du caractère et des facultés intellectuelles des Gaulois, de leurs mœurs, de leurs institutions civiles et militaires, de leur industrie et de leur commerce. Nous ne ferons de réserves qu'en ce qui concerne le druidisme et la religion des Gaulois. Nous savons gré à M. de B. de protester contre l'importance donnée aux Druides et contre les systèmes qu'on leur attribue, mais nous aurions désiré sur ce point une critique encore plus négative. On peut accepter les témoignages des anciens sur le commerce, sur l'industrie, sur les institutions civiles des Gaulois, parce qu'il s'agit de choses *observables;* quant à leurs renseignements sur la religion des Gaulois, nous sommes volontiers disposés à les rejeter en bloc, y compris ceux de César. La mythologie gauloise ne peut, à notre avis, se restituer sûrement qu'avec les inscriptions votives gallo-romaines, et avec l'étude comparée des traditions des pays celtiques, de l'Irlande surtout, le seul pays celtique qui n'ait pas été romanisé. Comme M. Max Müller l'a dit avec beaucoup de justesse[3] : « Les Druides ne sont jamais mentionnés avant » César. Peu d'écrivains (à supposer qu'il en fût) étaient capables avant lui de » distinguer les Celtes des Germains : ils parlaient des barbares de Gaule et de » Germanie comme les Grecs parlaient des Scythes, ou comme nous-mêmes » parlons des nègres d'Afrique, sans distinguer entre des races aussi différentes » l'une de l'autre que les Hottentots et les Cafres. César est un des premiers » écrivains qui reconnut une distinction ethnologique entre les Barbares Celtes » et les Barbares Teutons, et nous pouvons le croire quand il nous dit que les » Celtes avaient des druides et que les Germains n'en avaient pas. Mais ses » assertions sur ces prêtres et ces sages des Celtes ne méritent guère plus de » crédit que le récit qu'un officier anglais qui a servi aux Indes pourrait aujour- » d'hui nous faire des prêtres bouddhistes et du bouddhisme de Ceylan... César » probablement ne conversa jamais avec un druide, et il n'était guère capable » de contrôler — s'il fut jamais capable de les comprendre — les récits qu'on » put lui faire sur l'ancien sacerdoce, la religion et la littérature des Gaulois. De » plus César ne nous dit que fort peu de chose des prêtres de Gaule et de » Bretagne, et les récits à effet des robes blanches et des serpes d'or nous » viennent de l'Histoire naturelle de Pline, dont l'autorité n'est rien moins que » probante en ces matières. »

1. Les autels gaulois de Notre-Dame de Paris ne sont pas au musée de Saint-Germain, comme l'avance M. de B. (p. 216 et 244), mais bien au musée de Cluny, à Paris. — Il n'existe pas de mot irlandais *beal* « soleil » (p. 150). M. de B. a sans doute emprunté cette erreur à quelque lexicographe irlandais; mais je serais vraiment curieux de voir citer un texte où ce mot se rencontre. — Sur quelle autorité M. de B. donne-t-il (p. 148) l'irlandais *beal* « brigand? » — M. de B. nomme une déesse germanique Hertha. Cette prétendue déesse a été inventée par les premiers éditeurs de la *Germanie* de Tacite qui trouvant « Nerthum, id est Terram matrem colunt, » mais ne connaissant pas *Nerthum* et sachant qu'en allemand moderne « Terre » se dit « *Erde,* » ont contre la foi des mss. faussement restitué *Hertham.* — M. de B. dit à tort que le nom du sémitique Baal « est » encore attaché à quelques superstitions irlandaises » (p. 209 et 346).

2. Notamment celles que M. de B. donne des noms *Esus* (p. 144), *Teutates* (même page), *Belatucadrus* (p. 219), *Belenus* (p. 225), *Sirona* (p. 271), *Tauriscus* (p. 352).

3. Dans l'article cité plus haut.

En traitant de la religion des Gaulois, M. de B. ne s'est pas assez éloigné des sentiers battus, et il est des préjugés que nous regrettons de lui voir adopter. C'est ainsi que nous retrouvons chez lui cette opinion que la religion gauloise ne souffrait pas de représentation figurée de ses dieux. C'est une façon bien « druidique » d'expliquer l'absence de statues des dieux chez les Gaulois d'avant la conquête. Mais il faudrait d'abord établir que l'art de la sculpture existait simultanément chez nos ancêtres, et s'appliquait à d'autres objets. Nous voyons au contraire dans les contrées les plus diverses que, dès l'origine des arts, on leur demande des simulacres des dieux. M. de B. prête trop de métaphysique aux peuples grossiers et ignorants des âges primitifs. Les Gaulois ne pouvaient essayer de tailler leurs dieux dans le bois ou dans la pierre avant qu'ils connussent l'art de la sculpture, et il n'est guère probable qu'ils l'aient connu avant que les Grecs et les Romains le leur apportassent. Aussi est-on étonné de lire chez M. de B. des phrases comme celle-ci : « Ce vieillard à cornes de cerf (Cernunnos, l'une » des divinités représentées dans le monument de Notre-Dame de Paris) ... ne » peut être d'origine celtique, *puisque les Celtes ne donnaient dans le principe » aucune figure humaine à leurs divinités* (p. 252). » M. de B. exprime la même opinion dans plusieurs autres passages de son livre (p. 164, 254, 255, 274). C'est une pure hypothèse contredite par les faits aussi bien que par la vraisemblance.

M. de B. a intitulé *Druidisme* le chapitre qu'il consacre à la religion des Gaulois. Il croit en effet au druidisme, c'est-à-dire à une religion, spiritualiste jusqu'à un certain degré, dont les druides, à la fois prêtres pour la foule et philosophes pour eux-mêmes, auraient été les représentants et les propagateurs. Mais pour M. de B. le druidisme n'est pas la même croyance que pour les écrivains qui l'ont précédé. Il le réforme, et l'on pourrait dire qu'il est le Luther de cette religion dont M. Henri Martin a été le saint Paul. Et sur quels témoignages repose le druidisme? Pour M. de B., les assertions des écrivains grecs et latins sont une source plus certaine que l'archéologie et l'épigraphie. Ici en effet l'historien rencontre une difficulté. Les inscriptions et les monuments se taisent sur les druides et ne font qu'une très-petite part aux divinités mentionnés par les écrivains classiques, ou pour mieux dire étrangers. Entre ces deux sources de témoignages, nous n'hésitons pas à choisir la seconde, parce que nous y trouvons, quoique sous une forme empruntée, l'esprit authentique et les croyances réelles de la Gaule. M. de B. y voit autre chose, l'abolition du druidisme, comme si une religion avait jamais disparu du jour au lendemain sur l'ordre d'un conquérant. Que le lecteur remarque ce fait important : Le « druidisme » disparaît au moment où nous avons des notions authentiques sur la Gaule.

M. de B. fait le départ des divinités reconnues dans le druidisme et de celles qui étaient adorées dans la Gaule sans être comprises dans « le culte druidique. » On peut résumer cette distinction en disant que les divinités qu'il reconnaît comme druidiques sont celles que mentionnent les écrivains de l'antiquité classique; quant à celles qui ne nous sont connues que par les inscriptions ou par les monuments, il les relègue dans « l'Olympe gallo-romain. » On connaît les trois fameux vers de Lucain :

Et quibus immitis placatur sanguine diro
Teutates, horrensque feris altaribus Æsus
Et Taranis scythicæ non mitior ara Dianæ.
Phars., I, 444-6.

Lucain n'était sans doute pas grand clerc en mythologie gauloise et il ne rassemblait peut-être ces divinités que par une rencontre fortuite, ou parce que toutes trois se plaisaient à des sacrifices sanglants. Il ne prévoyait pas ce que découvriraient dans ses vers les exégètes du druidisme. Écoutons M. de B. : « Cette » triade fut le fondement de toute la religion extérieure des Druides. Ce qui le » prouve, et jette en même temps un trait de lumière sur l'unité originelle de » ces trois dieux, c'est qu'ils disparaissent tous les trois avec le culte public du » druidisme (*lisez*: dès qu'on a connaissance directe de l'antiquité gauloise). Les » monuments gallo-romains, où se multiplient les noms des divinités gauloises, » *n'offrent pas une seule fois*, si je ne me trompe, *le nom de Teutatès*. Esus, dont » l'*unique* apparition appartient au règne de Tibère, fait ensuite place à Camu- » lus, et si Taranis se montre un peu moins rarement, *ce n'est qu'aux frontières* » *et aux extrémités de l'empire*, en altérant même son nom » (p. 146). Et ce sont ces trois divinités qui, à l'exclusion de toute autre, constituent « la grande Triade » druidique » (p. 243). Plus tard s'y ajoutèrent, dit M. de B., Belenus et Belisama, de sorte que « la Triade fondamentale du druidisme devint de cette » manière une pentarchie divine » (p. 244). Pour quelle raison M. de B. s'exprime-t-il ainsi? C'est parce que César (*De Bello Gallico*, VI, 17) mentionne Apollon et Minerve à côté de Mercure, Mars et Jupiter. Cæsar aurait ajouté deux dieux de plus que M. de B. nous parlerait sans doute d'une *heptarchie divine*.

De ce que cette fantaisie moderne appelée « druidisme » n'a pas de réalité historique, il ne s'ensuit pas qu'il n'ait pas existé de Druides. Bien que les Druides de l'ancienne Irlande ressemblent plutôt à des sorciers qu'à des prêtres, on peut croire que ce nom a désigné les prêtres chez les Gaulois. Mais on a singulièrement exagéré leur rôle. M. de B. lui-même ne peut s'empêcher de le remarquer : « N'est-il pas étrange en effet, qu'après avoir établi théoriquement » sur des témoignages aussi positifs et aussi concordants l'omnipotence de cette » oligarchie sacerdotale, *on ne rencontre dans les faits qui nous sont connus de* » *l'histoire des Gaules*, sauf les élections des Vergobrets Eduens, *aucune trace du* » *pouvoir ou de l'action que ces prêtres exerçaient sur les affaires de la nation ou des* » *simples particuliers* » (p. 309). Et après avoir constaté avec étonnement que dans les commentaires de César « *n'apparaissent nulle part, ni le nom, ni la main,* » *ni la parole d'un Druide,* » M. de B. arrive à cette conclusion toute contraire à celle qu'on attend : « Il y a donc tout lieu de penser, avec plusieurs savants, » que la domination politique de ces prêtres, contre laquelle devaient à la fois » réagir l'orgueil et l'ambition des chefs militaires, était déjà en pleine décadence » à l'arrivée de César..... » (p. 310), et il ajoute quelques lignes plus loin : « On serait presque tenté de croire que, toujours pressé d'agir, *le grand capitaine* » *a pris dans quelque auteur qui l'avait précédé d'un ou deux siècles ce qu'il a écrit*

» *sur le pouvoir des Druides.* » Dans cet aveu ingénu de M. de B. nous surprenons le système des écrivains qui, sous le fallacieux prétexte de nous parler de la religion des Gaulois, ne nous entretiennent que de druides et de Druidisme. Leurs autorités principales, ce sont les écrivains qui n'ont connu les Gaulois que par oui-dire; leurs sources, ce sont les vains propos épars dans les littératures étrangères de l'antiquité. M. de B. termine son volume par une polémique dirigée contre MM. Henri Martin et de La Villemarqué, sur la question des monuments mégalithiques; nous sommes d'accord avec lui que dans la plupart des cas ces monuments sont antérieurs aux Celtes, mais il ne nous a pas convaincu qu'ils soient l'œuvre des Ligures. Quelque opinion du reste qu'on puisse avoir sur le rôle que M. de Belloguet fait jouer aux Ligures dans les origines de notre pays, on ne peut s'empêcher de constater que son *Ethnogénie gauloise* est un ouvrage d'une haute valeur, et le plus important qui ait été publié dans notre pays sur les obscures origines de notre histoire nationale.

H. GAIDOZ.

---

68. — **Notes et documents inédits** pour servir à la biographie de Jean de Monluc, évêque de Valence, publiés par Ph. TAMIZEY DE LARROQUE. Paris, A. Aubry, 1868. In-8°, 84 p. — Prix : 2 fr.

Le présent opuscule n'est pas, comme le titre déjà l'indique, un récit biographique complet; nous avons ici des notices éparses qui doivent rectifier ou compléter des travaux antérieurs plutôt que nous retracer un tableau général de la vie du célèbre évêque de Valence. Venant à la suite du dominicain Jacques Echard et du P. Griffet, M. T. de Larroque a tout naturellement appuyé sur des détails négligés par ses prédécesseurs ou mal rapportés par eux, laissant presque entièrement de côté des questions plus importantes, sur lesquelles il se trouvait sans doute d'accord avec leurs ouvrages. C'est ainsi qu'il n'a dit que quelques mots du colloque de Poissy, dont l'histoire n'est pas encore suffisamment connue en France [1], et qui méritait une attention toute particulière, tant au point de vue politique qu'au point de vue religieux, de la part d'un biographe de Monluc. En général les parties du travail de M. T. de L. qui se rapportent au rôle de l'évêque de Valence dans les questions d'Église sont les moins satisfaisantes. On dirait que l'auteur ne se sent pas à l'aise sur ce terrain, vis-à-vis d'un prélat qui ne fut guères orthodoxe, qui plus d'une fois eut des démêlés religieux avec le saint-siége et ses collègues dans l'épiscopat, et dont les convictions, pour dire franchement notre avis, nous semblent avoir flotté sans cesse, selon les occurences politiques. L'appréciation des hommes et des choses de cette époque est généralement fort juste, comme on devait s'y attendre de la part d'un aussi exact connaisseur de la seconde moitié du XVIe siècle, et son entrain légitime de biographe se maintient dans de justes limites [2]. En parcourant le travail de M. T. de

---

1. Voyez notre article sur le Colloque de Poissy, par M. Klippffel, *Revue critique*, 1868, II, art. 229.

2. Il ne faudrait point s'exagérer pourtant l'importance d'une dédicace d'éditeur, comme

L., nous avons noté çà et là quelques additions ou rectifications qui seront pour lui la meilleure preuve de l'attention avec laquelle nous avons étudié son ouvrage. — P. 13. C'est une erreur de dire que M. de Hammer ne parle point de l'ambassade de Monluc à Constantinople. M. de L. n'a qu'à ouvrir le second volume de son histoire [1] pour s'en assurer. — P. 15. J'ajouterai, pour corroborer l'opinion de M. T. de L., que si Monluc à son retour fut mis à la Bastille, ce ne fut certainement pas, comme le prétend Gilles de Noailles, pour avoir favorisé l'empereur et le roi des Romains, car on voit par Hammer qu'il combattait très-vivement l'ambassadeur de ce dernier, le docteur Nicolas Sicco; c'est le successeur seulement de Monluc, M. d'Aramont, qui s'entendit avec l'envoyé impérial Veltwyck, pour signer avec le sultan le traité du 19 juin 1547. — P. 22. Sur l'anecdote rapportée par Le Laboureur, relative aux paroles grossières du connétable Anne de Montmorency, je signalerai à M. de L. l'opinion de M. Baum (*Beza*, II, p. 170) qui est également d'avis que l'historiette est impossible [2]. — P. 34. Sur les rapports de Monluc avec Jean Sturm, au moment de son voyage de Pologne, notre auteur trouvera quelques détails nouveaux dans la savante biographie de M. Schmidt [3]. Je ne puis m'empêcher de dire que Monluc dans ces négociations ne se présente pas à son avantage; il y manqua complètement de franchise, et le mensonge doit déplaire particulièrement dans la bouche d'un évêque. Dès son séjour à Strasbourg et pendant son voyage en Allemagne et en Pologne, nous le voyons protester sans cesse avec indignation contre les calomnies de ceux qui accusent le duc d'Anjou d'avoir trempé dans la Saint-Barthélemy. Or s'il est de nos jours un fait certain dans l'histoire de cette désastreuse affaire, c'est ce fait-là; c'est positivement Henri III qui a été l'un des instigateurs du massacre. Monluc, si fin, si délié, si profond connaisseur des hommes, si bien en cour ne pouvait point l'ignorer. — P. 37. M. T. de L. parle de l'apologie de Monluc contre l'attaque de Doneau. Un fait qui mériterait d'être examiné de plus près et qui serait curieux surtout si c'est en effet Monluc lui-même qui a inspiré cette réponse, c'est qu'à la page 6 de cette apologie [4], on énumère les différentes ambassades de l'évêque de Valence; et, tout compte fait, je n'en trouve que *douze* et non *quinze;* les trois autres devaient-elles être ignorées du public? — L'opuscule de M. T. de L. se termine par 17 pièces inédites, dont quelques-unes fort intéressantes, et parmi lesquelles nous citerons seulement le

---

document historique, comme M. de L. le fait un peu à propos de Paul Manuce (p. 13). L'intelligence de Monluc n'est pas en cause ici; mais très-certainement tous les ambassadeurs des grandes puissances, quelque mince que soit leur mérite, trouveront toujours des hommes assez aimables pour les appeler des foudres d'éloquence et des modèles de vertu.

1. J. v. Hammer, Geschichte des osmanischen Reichs, Pesth, 1834. 2e édition. II, p. 200 ss.).

2. Faisons remarquer à ce propos que M. de L. renvoie (p. 21) pour la harangue de Monluc aux États de Fontainebleau, aux *Mémoires de Condé*, I, p. 555. Il aurait pu remarquer que l'éditeur des *Mémoires* a placé ce discours « au moys de Janvier, » tandis que l'Assemblée de Fontainebleau siégea, comme on sait, en août.

3. La vie et les travaux de Jean Sturm, Paris et Strasbourg, 1855, p. 161 ss.

4. L'édition que nous avons eue entre les mains est celle de Lyon, *Pro Jo. Monlucio episcopo comite Valentino Diensi præscriptio adversus libellum quendam nuper editum Zachariæ Furnesteri sub dititio nomine. Lugduni, apud Petrum Roussin.* MDLXXV. 31 p. in-12.

factum de Monluc contre Antoine Prevost de Sansac, archevêque de Bordeaux. Tous ces matériaux précieux étant mis au jour, que M. T. de L. se remette à l'ouvrage et qu'il nous donne sous peu une biographie complète de l'habile diplomate, dont il connaît l'histoire mieux que personne. Ce ne pourra manquer d'être un livre consciencieux et savant, et le présent travail nous autorise à le demander à l'auteur avant de prendre congé de lui.

ROD. REUSS.

---

69. — **Die Schlacht bei Nœrdlingen** am 6. September 1634. Beitrag zur Geschichte des dreissigjæhrigen Krieges, von John FUCHS. Mit einer Karte. Weimar, Karl Voigt junior, 1868. In-8°, x-146 p. — Prix :

La bataille de Nœrdlingue, gagnée par les Impériaux sur les armées du feld-maréchal suédois Gustave de Horn et du duc Bernard de Saxe-Weimar, n'a pas seulement une importance stratégique dans l'histoire de la guerre de Trente ans. La défaite du 6 septembre 1634 détruisit l'union intime de la Suède avec les princes protestants de l'Allemagne, œuvre politique de Gustave-Adolphe, que le chancelier Oxenstjerna avait su raffermir encore au congrès de Heilbronn, en 1633, malgré la mort de son souverain. L'électeur de Saxe, dès longtemps hésitant, se hâta de signer avec l'empereur les préliminaires de Pirna et puis le traité de Prague, si nuisible aux intérêts généraux du protestantisme allemand, et la France, seule capable désormais de contrebalancer efficacement la puissance impériale, prit une part plus directe dans la grande lutte qui durait depuis seize ans. On comprend que le sujet ait attiré un jeune historien, sorti de l'école de M. Droysen, de Berlin, et dont la présente monographie constitue un excellent début dans la science. Le travail de M. Fuchs se divise en deux parties bien distinctes. La première est consacrée à l'examen critique des sources; non-seulement l'auteur a rassemblé les nombreuses feuilles volantes imprimées du temps, nouvelles à la main, relations, extraits de lettres, qui circulaient dès cette époque dans le public comme les journaux de nos jours, mais il a réuni de plus un nombre assez considérable de correspondances et de relations inédites, tirées des archives de Brunswic, de Dresde, de Weimar et de Vienne. Il a classé tous ces documents divers en deux séries distinctes, les sources suédoises et protestantes d'une part, les sources catholiques, impériales et espagnoles de l'autre. Parmi les premières il faut nommer surtout le rapport même du vaincu de Nœrdlingue, du maréchal Horn, parmi les secondes, la lettre écrite après la bataille par l'un des vainqueurs, le jeune roi Ferdinand de Hongrie, à son père, l'empereur Ferdinand II. Le grand nombre de relations françaises montre bien quel intérêt s'attachait au dehors à cet interminable conflit dont l'Allemagne était le théâtre. M. F. nous avertit, à ce propos, de nous défier du récit du marquis de Bassompierre, neveu du maréchal, inséré dans les Mémoires de Montrésor; il nous signale au contraire la relation du *Mercure français* comme étant puisée à des documents espagnols inconnus, et partant comme très-curieuse. Toutes ces relations sont naturellement plus ou moins contradictoires dans les détails, et ce qui est assez remarquable, c'est que la tradition telle qu'elle est venue jusqu'à

nous, fixée dans les grands recueils de la fin du XVIIe et du commencement du XVIIIe siècle, ne se rattache pas aux récits des vainqueurs, plus nombreux pourtant et plus détaillés, mais à celui des vaincus. Un appendice à cette première partie indique un certain nombre de documents imprimés et inédits relatifs aux affaires politiques immédiatement avant et après la bataille.

Dans la seconde partie de son livre, M. F. nous raconte la bataille elle-même. Ici encore ce n'est pas un récit composé au point de vue artistique que nous offre l'auteur, mais il avance lentement, discutant à chaque pas les témoignages divers, et plaçant ainsi son récit sur des bases plus solides que les historiens qui l'ont précédé. Autant qu'il est possible de fixer les événements souvent insaisissables d'une grande bataille, nous croyons que M. F. a touché au but et dorénavant les historiens de la guerre de Trente ans pourront se contenter de résumer sur ce point sa monographie.

Quelques observations de détail avant de finir.—A la page 10, M. F. nous révèle qu'il se trouve à la bibliothèque de Wolfenbüttel une collection de 239 volumes manuscrits in-folio, connus sous le nom de « *Mazarinische Handschriften* » et copiés vers 1652 dans les collections Du Puis (c'est sans doute Du Puy qu'il faut lire) et de Loménie, appartenant alors au cardinal de Mazarin, par les soins de M. de Wicquefort. Avis aux travailleurs français qui n'auraient point peur de passer quelques semaines dans la petite ville de Wolfenbüttel, pour y mettre à profit l'obligeance à toute épreuve des administrateurs de cette célèbre bibliothèque! — P. 26. M. F. regrette de n'avoir pu se procurer la première édition de l'*Histoire de Suède* de Loccenius et d'en ignorer la date. En voici le titre complet : « Joh. Loccenii Historiæ rerum Suecicarum a primo rege Sueciæ usque ad » Caroli Gustavi Regis Sueciæ obitum deductæ libri nov. Upsaliæ, sumptibus Hen- » rici Curionis; » in-12. Le titre ne porte point de millésime, mais la dédicace est datée du 20 août 1662. Nous ajouterons que le texte du récit doit avoir été complétement modifié dans la seconde édition, car nous n'avons pu retrouver en partie les citations de M. F. dans notre texte, qui ne renferme que 28 lignes sur la bataille de Nœrdlingue. — P. 51. M. F. croit que « l'allemand inouï » du capitaine Fritsch est une preuve qu'il était « sans culture intellectuelle. » Hélas! l'allemand des orateurs, des diplomates et des poètes de cette triste époque est tout aussi barbare que celui de ce brave soudard. — P. 143. Nous regrettons que M. F. n'ait pas soigné davantage la fin de son récit, qui finit un peu brusquement; on n'apprend pas même que le comte de Horn, le général en chef des Suédois, fut fait prisonnier. — Nous devons avouer en terminant que nous aurions désiré voir mentionner dans la préface l'ouvrage de Weng sur la bataille et le siége de Nœrdlingue, publié en 1834. Nous croyons que les débutants de la science ont tort de négliger ainsi systématiquement ceux qui les ont précédés dans la carrière, et M. Fuchs devait d'autant plus une mention honorable à ce livre, qui n'a pas perdu toute valeur, même après le sien, qu'il en a profité dans son travail pour la description des lieux. — La carte jointe à l'ouvrage est nécessaire pour saisir les détails des évolutions stratégiques de la journée.

Rod. Reuss.

70. — **Ueber die beiden ersten Phasen des spinozischen Pantheismus** und das Verhæltniss der zweiten zur dritten Phase. Nebst einem Anhang. über Reihenfolge und Abfassungszeit der ælteren Schriften Spinoza's, von Richard AVENARIUS, Dr Ph. Leipzig, Ed. Avenarius, 1868. In-8°, viij-105 p. — Prix :

M. Richard Avenarius a cru pouvoir tirer de la publication récente du traité jusque-là inédit de Spinoza *de deo et homine*[1] une histoire du développement du panthéisme dans l'esprit de Spinoza. Il divise cette histoire en trois périodes. A la première il rapporte deux dialogues insérés dans le traité *de deo et homine* (p. 36-50). A la seconde il rapporte le reste de ce traité même. L'*Ethique* appartient à la troisième période. Dans la première période, Spinoza ne serait nullement Cartésien; il serait sous l'influence des idées de Giordano Bruno; il prend son point de départ dans l'idée de la nature, et son panthéisme est *naturaliste*. Dans la seconde période, Spinoza est Cartésien; il prend son point de départ dans l'idée de Dieu, et son panthéisme est *théiste*. Enfin dans la troisième période, Spinoza prend son point de départ dans l'idée de substance, et son panthéisme est *substantialiste*.

M. A. fait l'histoire en métaphysicien; et l'histoire de la métaphysique elle-même veut être traitée historiquement. Il n'y a pas la moindre preuve que Spinoza ait connu les ouvrages et même le nom de Giordano Bruno; et M. A. me semble méconnaître complétement la place que Giordano Bruno, Bacon et Descartes ont occupée en leur temps, quand il représente (p. 2) Giordano Bruno et Bacon comme les représentants de deux directions opposées et Descartes comme celui d'une direction intermédiaire. Ces trois hommes ne peuvent être mis sur la même ligne, ni pour la valeur, ni pour la célébrité, ni pour l'influence. Spinoza était un homme qui lisait fort peu : la Bible et Descartes paraissent avoir fait toute sa bibliothèque. Les rapports qui sont signalés (p. 18) entre ses idées et celles de Giordano Bruno sont des coïncidences qui n'ont rien de bien étonnant en métaphysique où les idées sont en petit nombre et ne comportent qu'un petit nombre de combinaisons. Le fond des idées de Spinoza me paraît absolument le même dans les deux dialogues, dans le traité *de deo et homine*, dans l'*Ethique;* quelques variantes de rédaction ne peuvent changer le caractère fondamental de ces conceptions. Dans ces trois traités enfin ce fond commun d'idées semble essentiellement Cartésien. Dans les dialogues comme dans les autres traités, Spinoza réduit tout à deux attributs sans communication possible entre eux, la pensée et l'étendue, qui sont des modes de l'Être unique, éternel, infini, existant par lui-même (p. 38-40). Tout cela est Cartésien assurément.

χ^{θ}.

---

1. Ad Benedicti de Spinoza opera quæ supersunt omnia supplementum continens tractatum hucusque ineditum de deo et homine, tractatulum de iride, epistolas nonnullas ineditas, et ad eas vitamque philosophi collectanea. Amstelodami, 1862. Cette publication est due à M. J. Van Vloten. La traduction latine du traité *de deo et homine* (qui n'a été conservé qu'en hollandais) est barbare; et je doute qu'elle soit toujours exacte.

71. — **Ueber die dialektische Methode.** Historisch-kritische Untersuchungen von E. v. HARTMANN. Berlin, 1868, C. Duncker. In-8° de v-124 p. — Prix :

Cet ouvrage de M. Hartmann est une polémique très-vive contre la méthode philosophique que Hegel a employée et qu'il appelait, comme on sait, méthode dialectique. L'auteur reconnaît lui-même (p. iv) que ce qu'il y avait d'essentiel à dire à ce sujet a déjà été dit; et en effet Trendelenburg, dans ses *Recherches logiques*, a épuisé presque toutes les objections qui peuvent être adressées à la philosophie hégelienne. M. H. a cru pourtant qu'il y avait certains points qui n'avaient pas été suffisamment mis en lumière. Et en effet il insiste avec raison, en particulier, sur ce qu'il y a de fantastique et d'arbitraire dans la distinction radicale que Hegel prétend établir entre *Vernunft* et *Verstand*. Il dit aussi quelque chose des antécédents de la dialectique hégélienne (p. 1-34), et des circonstances où la philosophie de Hegel a pris faveur (p. 118-119). Sur le premier point, M. H. n'est pas assez complet; il ne semble pas avoir connu un précurseur de Hegel qui a été récemment exhumé chez nous [1]. L'histoire qu'il fait de la dialectique elle-même n'est pas bien exacte. Dans Platon et dans Aristote le mot a encore sa signification primitive. Quand Aristote dit (Top. VIII, 12. 162 b 3) : ἀπόρημα συλλογισμὸς διαλεκτικὸς ἀντίφασεως, il ne veut pas parler d'une *réunion dialectique des contradictoires*, mais de la discussion d'une thèse *pro* et *contra* par l'établissement successif des deux propositions contradictoires. Le tableau que M. H. retrace de la *mode en philosophie* du temps de Hegel me paraît de toute justesse; j'aurais voulu plus de détails. La philosophie de Hegel est morte aujourd'hui : le moment est venu de l'étudier historiquement.

χθ.

1. Antécédents de l'Hegelianisme dans la philosophie française. Dom Deschamps, son système et son école, d'après un manuscrit et des correspondances inédites du XVIII° s. par E. Beaussire. Paris, 1865. Voy. *Rev. crit.*, 1866, art. 72.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 16 — **17 Avril** — **1869**

Sommaire : 72. BAILLY, Manuel pour l'étude des racines grecques et latines. — 73. HIRZEL, l'Énumération des *biens* dans le *Philèbe*. — 74. CYPRIEN, *Œuvres*, p. p. HARTEL. — 75. PHILOMNESTE *junior*, le Voyage du Puys Sainct Patrix.

72. — **Manuel pour l'étude des racines grecques et latines** avec une liste des principaux dérivés français, précédé de notions élémentaires sur la phonétique des langues grecque, latine et française, par Anatole BAILLY, ancien élève de l'école normale supérieure, professeur agrégé au lycée impérial d'Orléans, ouvrage publié sous la direction de E. EGGER, membre de l'Institut, professeur de littérature grecque à la faculté des lettres de Paris. A. Durand et Pedone-Lauriel, 1869. — Prix : 4 fr.

I.

Le livre de M. A. Bailly, précédé d'un *Avant-propos* dans lequel M. E. Egger en explique l'origine, l'économie et l'opportunité, comprend : 1° une *Introduction* qui a pour but de montrer ce que l'étude des langues doit être aujourd'hui, après les belles et nombreuses découvertes dues à l'emploi de la méthode comparative; 2° des *Notions* historiques préliminaires sur les rapports de parenté du grec et du latin, puis du latin et du français; 3° une *Phonétique* des langues grecque, latine et française; 4° un recueil méthodique de *racines grecques* et *latines* suivies de leurs principaux *dérivés français*, divisés en mots de formation populaire et mots de formation savante. Je passe les deux premiers chapitres pour arriver tout de suite aux deux parties principales : la *Phonétique* et *les Racines*.

Phonétique. — Pourquoi une phonétique grecque et latine en tête du recueil méthodique des racines? Parce qu'à chaque racine « se rattachent souvent divers » groupes de mots fort différents d'aspect, qu'il semble étrange au premier » abord de trouver réunis sous un même chef, » parce que des rapprochements tels que ceux-ci :

ἀ) μαλδύνειν,	*jecur*,	*sequī*,	ἐ) λαχύς,
mordēre	ἧπαρ,	ἕπεσθαι,	*levis*,

ne peuvent paraître légitimes qu'à celui qui connaît « les lois phonétiques par lesquelles la science explique aujourd'hui les transformations des sons. »

La raison d'être de la *phonétique* étant évidente, voyons-en le plan et l'exécution. La *phonétique* comprend : « 1° une étude des sons et l'indication des lois » de permutation, d'affaiblissement ou de renforcement afférentes à chacun » d'eux; 2° une étude des phénomènes divers (déplacement, suppression, con- » traction de lettres, etc.), qui se produisent dans l'organisme des mots. »

Cette double étude porte sur le grec, sur le latin et sur le français. Mais l'auteur a mis dans une première section tout ce qui concerne la langue grecque et la langue latine et dans une seconde section tout ce qui concerne la langue française, division conforme à l'antériorité du grec et du latin et à la postériorité

du français. M. Bailly a en général composé avec soin et prudence la phonéti
des deux langues classiques. Il s'est efforcé d'écarter toutes les assertions qui
ont paru contestables; il a voulu ne présenter que des faits sûrs, positifs, acq
à la science. Il y est parvenu la plupart du temps, à notre avis du moins; car
nous plaçant au point de vue de la certitude des doctrines énoncées, nous
voyons que peu d'objection à faire. On sait par l'indien *ás-mi* « je suis » qu'i
dû exister en grec un *ἔσ-μι « je suis. » Cette forme, qui ne se rencontre nulle pa
que je sache, dans les inscriptions ou dans les manuscrits, ne peut être citée q
comme *primitive*. L'auteur l'appelle constamment *éolienne* (p. 5, 112, 120). Le d
lecte éolien (voyez Ahrens, *de græcæ linguæ dialectis*, I, 51) ne possède que ἔμ
forme intermédiaire entre *ás-mi* et εἰ-μί. Que σοφός et *sap-iens* soient parents (p. 3
cela est incontestable; mais le véritable équivalent latin du grec σοφ-ός est *si*
(Festus), cf. *per-sibus* (Plaute) et *per-sibē* (Nœvius); car σοφ-ός et *sibus*, qui s
entre eux par rapport au φ et au *b* comme sont ἄμφω et *ambŏ*, signifient l'un
l'autre « sage, prudent, avisé. » Assez nombreuses pourraient être les observati
de ce genre; mais des observations qui, au lieu de porter comme celles-là
tel ou tel mot isolé, porteraient sur un ensemble de faits, auraient plus d'imp
tance. Il nous paraît regrettable que l'auteur, qui indique très-souvent la quan
des mots grecs et des mots latins, ne se soit pas astreint à l'indiquer toujou
Dans ces tableaux (p. 43-44) :

πείθ-ω,	πιθ-,	ἐ-πιθ-ό-μην,	à quoi répond le latin :	*fid-ere*,
εἶδ-ον,	Fιδ-,	Fιδ-εῖν,		*vid-ere*,
λείπ-ειν,	λιπ-,	ἔ-λιπ-ον,		*liqu-i?*

Est-ce à la première ou à la seconde colonne du grec? Il n'est pas aisé de
discerner. Mais, quoi qu'il en soit, si M. Bailly se fût astreint ici à marque
quantité des mots cités, il eût vu tout de suite qu'il posait des proportions fauss
En effet si la diphthongue de πείθ-ω et de λείπ-ειν a son équivalent dans la lon
de *fīd-ere* et de *lĭquī*, la diphthongue de εἶδ-ον n'a pas le sien dans la brève
vĭd-ēre, et si la brève de Fιδεῖν a son équivalent dans celle de *vĭd-ēre*, la bri
de ἐ-πιθ-ό-μην et de ἔ-λιπ-ον n'a pas le sien dans la longue de *fīd-ere* et de *lĭq*
M. Bailly connaît parfaitement (cela va sans dire) la quantité des mots cit
Aussi, quand il s'astreint à les marquer des signes prosodiques, pose-t-il
proportions vraies (p. 44-45) : ποιθ- (dans πέ-ποιθ-α) est à πιθ- (dans ἐ-πιθ-ό-μ
comme *fœd-* (dans *fœd-us*) est à *fĭd-* (dans *fĭd-ēs*). A la bonne heure, voilà
est d'une exactitude parfaite. Au contraire, comparer λιπ- dans ἔ-λιπ-ον et *l*
dans *liqu-i*, c'est user (sans le vouloir, bien entendu) d'un trompe-l'œil; car
cette comparaison est vraie pour l'œil, elle est fausse pour l'oreille. Marquon
quantité et nous verrons aussitôt que l'équivalent de λιπ- bref dans ἔ-λιπ-ον n'
pas *lĭq-* long dans *lĭquī*, mais bien *lĭq-* bref dans *rĕ-lĭqu-ŭs*. Pourquoi donc
dérober de temps en temps à la tutelle de la quantité, tutelle toujours très-sa
taire; car la prononciation des Anciens, Grecs et Latins, était beaucoup p
conforme à l'étymologie de leur langue que leur orthographe, ce qui est tr
naturel puisqu'on sait parler avant de savoir écrire. La leçon *ĭ-tum* (supin de
re) est simplement une faute d'impression (p. 43); car on lit ailleurs *ĭ-tum* (p. 3

Mais c'est une faute positive que de citer comme étant long l'*a* de ἐρ-ράγην (aor. sec. passif de ῥήγ-νῡ-μι). Une erreur de ce genre ne vaudrait pas la peine d'être relevée, si la présence d'une voyelle brève à l'aoriste second actif ou passif n'était une des grandes lois de la langue grecque. A cette loi dérogent en apparence, mais ont obéi en réalité tous les aoristes tels que ε-ἶδ-ον, ε-ἷλ-ον, ἦλθ-ον; car ils viennent les deux premiers ε-ἶδ-ον et ε-ἷλ-ον de *ἔ-ϝιδ-ον et de *ἔ-γhιλ-ον par un *ι* bref, et le dernier ἦλθ-ον de ἤλυθ-ον, forme homérique dont l'υ était si bref qu'il a fini par disparaître[1]. Quant aux aoristes seconds tels que ἔ-θην, ἔ-βην, ἔ-δων, ils contiennent les radicaux ἐ-θε-, ἐ-βα-, ἐ-δο-, dont la finale brève s'est contractée avec le suffixe verbal. M. Bailly, après avoir dit (p. 126) qu'une dentale tombe devant la sifflante en latin dans les parfaits : **claud-sī* (de *claud-ere*), **sent-sī* (de *sent-īre*), devenus *clausī*, *sensī*, ajoute qu'il en est de même « dans les supins et participes » de formation analogue : *clausum*, *clausus*, *sensum*, *sensus*, etc. » Mais le suffixe du parfait étant *sī* (= en grec aoriste premier en σα dans ἔ-λυ-σα), et le suffixe du supin et du participe étant *-tum* et *tus*, *-ta*, *-tum* (= en grec -τος, -τη, -τον, dans λῡ-τός, ή, όν), on ne voit guère comment les parfaits *clausī*, *sensī*, et les supins *clausum*, *censum*, dont les suffixes sont différents, pourraient être de formation analogue. Il est probable que l'auteur a voulu dire que, le suffixe *-tum* étant devenu *-sum* (pour *t* devenu *s* cf. *vec-tāre* devenu **vec-sāre* d'où *vexāre*), les supins **claud-tum*, **sen-tum*, devinrent **claud-sum*, **sent-sum*, d'où en effet par chute de la dentale devant la sifflante les formes classiques *clau-sum*, *sen-sum*. En tout cas, s'il est vrai que d'un côté le suffixe *-sī* (en grec σα) appartient à la racine verbale ind. *as-*, gr. εσ-, lat. *es-*, « être » et que d'un autre côté le suffixe *-tus*, *-ta*, *-tum*, appartient à la racine pronominale ind. *ta*, gr. το, lat. *to* ou *tu* (dans **is-tom*, *is-tum*), on ne doit pas assimiler la formation des parfaits en *-sī* et celle des supins en *-tum* et participes en *-tus*, *a*, *um*.

M. Bailly a composé son recueil méthodique de racines grecques et latines, d'après les ouvrages de G. Curtius (*Grundzüge der griechischen Etymologie*) et Leo Meyer (*Vergleichende Grammatik der griechischen und lateinischen Sprache*) : il les cite consciencieusement presque à chaque page. Cela étant, il n'est pas nécessaire de dire que l'ouvrage de M. Bailly est à la hauteur de la science actuelle. Mieux vaut peut-être chercher, puisque les travaux de ses devanciers sont bien connus, en quoi son livre diffère des leurs.

Pour juger la manière dont un homme, qui avait un choix à faire, a fait ce choix, il y a deux choses à considérer : 1° ce qu'il a pris; 2° ce qu'il a laissé. Examinons le livre de M. Bailly au double point de vue des rapprochements admis et des rapprochements omis.

Rapprochements admis. — En général ce que M. Bailly a pris était à prendre. Rares sont les cas où il a pris ce qu'il eût mieux valu laisser. Il eût pu, par exemple, laisser à ses devanciers le rapprochement établi (p. 285) entre σφίγγω « je serre » et *figere* « enfoncer; » car σφιγκ-τός « serré » = *vinc-tus* « lié, » de même façon que σφήξ = *vespa* « guêpe, » en ce qui concerne le σφ et le *v* et il n'y a aucune raison pour séparer *figere* de πήγ-νῡ-μι qui l'un et l'autre signi-

fient « enfoncer, ficher. » Sans doute un *f* n'est pas un π; mais qui voudra pour cette raison séparer *fid-ere* « avoir confiance » de πείθ-ω « persuader ? » O est le rapport (p. 428) entre πεδ (ποδ), *ped*, « aller » dans ποδ-ός = *pedis* « d pied, » et *op-pid-um* « ville, place forte, ville de province ? » Il me semble qu dans *op-pidum op-* (*ob*) = ἐπί « en-dessus, en haut » et que *-pidum* (**pedum*) = πέδον « sol, demeure. » Il me paraît difficile de séparer *-pidum* dans *op-pidum* c -πέδον dans στρατό-πεδον « camp. » En songeant à ce que César dans ses Mémoir sur la conquête des Gaules appelle *oppidum*, je crois que ce mot signifiait exac tement la même chose que *place* dans *Metz est une place d'une grande importanc* ou *emplacement* dans *voici un emplacement propice*. Souvent l'*oppidum* n'était qu'u *plateau*. En grec ἐπί-πεδον signifie « surface. » Il me semble donc que *op-pidu* = ἐπί-πεδον, « sol d'en-dessus, place d'en haut, ville haute, » cf. ἀκρό-πολις, qu'il est proche parent de (στρατό) πεδον « campement. » En se plaçant à dernier point de vue, *op-* (= *ob* ou ἐπί) répondrait à ἀκρο- et *-pidum* (= **pedu* ou πέδον) répondrait à -πόλις.

Rapprochements omis. — En général ce que M. Bailly a laissé était à laisse Peut-on beaucoup regretter en effet qu'il ait omis le rapprochement conter dans ces lignes : « comme δράκ-ων « dragon » vient de δέρκ-ο-μαι « je vois » il e vraisemblable que ὄφις « serpent » appartient à la racine *oc*, οπ, « voir, » q subsiste dans *oc-ulus* « œil, » ὄπ-ωπ-α « j'ai vu » (G. Curtius, *Grundzüge der g Etym.* I, 104, II, 51-52, 1re édit.) ? La question est celle-ci : Doit-on sépar ὁ ὄφις, τοῦ ὄφεως, de ὁ ἔχις, τοῦ ἔχεως ? Oui, dit M. G. Curtius (*ibidem*, I, 162 Pour moi, je ne puis les séparer. Si ὄφις et ἔχις ne font qu'un, ils tiennent à *angu* « serpent » comme ἔγχελυς tient à *anguilla* « anguille, » et je les rattacherai à racine verbale ἀγχ, ἀχ, ἄγχω, *ang-o* « serrer, étrangler. » L'*o* étant primitiveme long dans ὄφις (ὄπως Fίδον αἰόλον ὄφιν, Iliade XII, 208), M. G. Curtius suppose qu que *ὀκ-Fις en est le primitif. Pour moi, le primitif est *ἄχ-Fις (= latin *angui* devenu d'abord *ὄχ-Fις à cause du F, puis ὄφις (– ⏑), et finalement ὄφις (⏑ L'indien *áçva* « cheval » étant représenté en grec par *ἵκ-Fος, ion. ἵκ-κος, clas ἵπ-πος, le groupe κ-F eût, selon toute apparence, donné ailleurs κ-κ, puis π-π. est donc probable qu'un primitif *ὄκ-Fις eût donné ion. *ὄκ-κις, class. *ὄπ-πις. I primitif supposé par M. G. Curtius n'explique donc pas la présence de l'aspir φ dans ὄφις (– ⏑). Un primitif *ἄχ-Fις, *ὄχ-Fις, permet au contraire de l'explique En effet le grec νίφει (– –, Iliade, XII, 280), et le latin *ninguit* « il neige » so incontestablement parents. Donc φ grec peut représenter *ngu* latin. Donc ὄφιν (long dans l'Iliade, bref chez les classiques) = *anguem* « serpent, » comme νίφει long) = *ninguit* « il neige, » comme νίφα (*ι* bref) = *ninguem* (arch.) *nĭve* (class.) « neige. » Donc ὄφις = ἔχις = *anguis*. Tant que M. G. Curtius n'au pas séparé νίφει (– –) de *ninguit* et νίφα (⏑ ⏑) de *ninguem*, *nĭvem* (or il ne les sépa pas, voy. *ibidem*, I, 281), il ne pourra non plus séparer, je crois l'avoir prouv le grec ὄφις (– ⏑) soit du grec ἔχις, soit du latin *anguis*. — M. Bailly me par encore avoir sagement fait en laissant de côté les rapprochements établis ent « ὀξύς, scharf, ὀξίνη, *occa*, Egge, » d'une part, et « *côt-* f. Wetzstein, *catus*, klu

scharfsinnig, » d'autre part (L. Meyer, *Vergleichende Grammatik der gr. und lat. Spr.*, I, 344). Vraiment *occa* et *côt-*, ὀξύς et *catus*, diffèrent trop par le sens pour que leur parenté aille de soi.

On voit que si M. B. a largement usé des travaux des maîtres éminents qu'il a pris pour guides, il s'est efforcé d'en user toujours avec discernement et précaution. Son travail sur les racines grecques et latines me paraît être, quant au choix des matériaux, généralement bon par tout ce qu'il contient et encore meilleur par tout ce qu'il ne contient pas. Je passe maintenant à ce qui concerne la distribution de ces mêmes matériaux.

Chez G. Curtius et chez L. Meyer toutes les racines, soit verbales, soit nominales, sont classées au hasard de tel ou tel ordre alphabétique. Chez M. Bailly les racines verbales et les racines nominales forment deux divisions séparées. Inutile de parler ici des racines pronominales.

M. Bailly a donc tenté de classer scientifiquement les racines verbales et les racines nominales, tentative louable, mais œuvre bien difficile. Voici un résumé de sa classification des verbes grecs : Les verbes grecs peuvent être répartis en deux grandes classes, 1° ceux dont la racine se soude au pronom personnel *sans le secours* d'un *o* de liaison (verbes en-μι); 2° ceux dont la racine se soude au pronom personnel *à l'aide* d'un *o* de liaison (verbes en -ω) :

La première classe se divise en cinq groupes caractérisés par les traits suivants : 1° absence de redoublement : φη-μί, εἰ-μι; 2° présence d'un redoublement : ἵ-στη-μι, τί-θη-μι, δί-δω-μι ; 3° d'un suffixe νυ : δείκ-νυ-μι, δρ-νυ-μι ; ou ανυ : πετ-άνυ-μι ; ou ενυ : στορ-έννυ-μι ; 4° insertion d'un suffixe νυ devenu υ : τά-νυ-μαι ; 5° insertion d'un suffixe νη : δάμ-νη-μι.

Sans critiquer ici cette classification (de laquelle on pourrait au moins supprimer le 4° groupe), nous avons une observation à faire sur une partie du 3° groupe.

De même que *ἔσ-νῡ-μι a certainement existé avant ἔν-νῡ-μι (cf. Fες, *ves* dans *Fεσ-θής, ἐσ-θής, *ves-tis*), de même aussi *πετάσ-νῡ-μι et *κορέσ-νῡ-μι ont certainement précédé πετάν-νῡ-μι et κορέν-νῡ-μι. A l'appui de cette assertion je citerai la présence du σ devant les suffixes -θην et μαι de l'aoriste et du parfait au passif ἐ-πετάσ-θην, πετασ-τέον, ἐ-κορέσ-θην, κε-κόρεσ-μαι.

D'un autre côté le thème des noms neutres tels que τὸ σέλας, τοῦ σέλα(σ)-ος « clarté », τὸ σάκος, τοῦ σακε(σ)-ος « bouclier » est σέλασ-, σάκεσ-, cf. σελασ-φόρος « qui porte la clarté, » σακεσ-φόρος « qui porte un bouclier. » De ces deux faits je conclus que *πετάσ-νῡ-μι et *κορέσ-νυ-μι contiennent le radical d'un nom neutre τὸ πέτας, τοῦ πέτα(σ)-ος « étendue, » τὸ *κόρος, τοῦ *κόρε(σ)-ος « satiété. » Ces neutres n'existent plus en grec comme mots isolés, mais voici, je crois, une preuve qu'ils ont existé comme tels. *Ζέσ-νῡ-μι est le primitif de ζέν-νῡ-μι « je fais bouillir, » car l'aoriste passif est ἐ-ζέσ-θην. A mon avis, ζεσ- dans ἐ-ζέσ-θην est le radical d'un ancien nom neutre τὸ *ζός, τοῦ *ζε(σ)-ος, « bouillon. » Ce mot manque aussi au grec, mais on a en latin *jūs*, gén. arch. *jūs-is*, d'où gén. class. *jūr-is*, « bouillon. » Je crois donc que les racines πετ-, κορ-, ont donné chacune un nom neutre τὸ *πέτας, τὸ *κόρος, et que c'est le thème de ces noms neutres qui subsiste dans πετάν-νῡ-μι, κορέν-νῡ-μι, ἐπετάσ-θην, πετασ-τέον, κε-κόρεσ-μαι. Les verbes dont le pré-

sent actif est en ...αν-νῦ-μι, ...εν-νῦ-μι, ont tous sans aucune exception un σ à l'aoriste et au parfait du passif : κεράν-νῦ-μι, κερασ-τέον, κε-κόρεσ-μαι; κρεμάν-νῦ-μι, ἐ-κρεμάσ-θην, κε-κρέμασ-μαι; πετάν-νῦ-μι, ἐ-πετάσ-θην, πετασ-τέον; σκεδαν-νῦ-μι. ἐ-σκεδάσ-θην, ἐ-σκέδασ-μαι; κορέν-νῦ-μι, ἐ-κορέσ-θην, κε-κόρεσ-μαι; στορέν-νῦ-μι, ἐ-στορέσ-θην, ἐ-στόρεσ-μαι. Si le présent de ces verbes n'a pas d'abord été en ...ασ- ou en ...εσ-, d'où vient le σ de leur aoriste et de leur parfait au passif? Car il est sûr que le ν n'a aucune aversion pour le θ ou le τ : κρίν-ω, ἐ-κρίν-θην; κλίν-ω, ἐ-κλίν-θην, κλιν-τέον; περαίνω, ἐπεράν-θην, περαν-τέον; φαίνω, ἐ-φάν-θην; αἰσχύνω, ᾐσχύν-θην; ἱδρύνω, ἱδρύν-θην. Donc, si le ν était primitif dans les verbes en question, les aoristes de ces verbes seraient en ν-θην et non pas en σ-θην. Leur parfait enfin ne serait pas en σ-μαι, il serait en μ-μαι pour ν-μαι, comme celui de αἰσχύνω est ᾐσχυμ-μαι pour *ᾐσχυν-μαι.

La seconde classe se divise en neuf groupes, selon que les verbes sont : 1° en *o* simple : μέν-ο-μεν; 2° en *o* simple avec renforcement du radical : τήκ-ο-μεν, φεύγ-ο-μεν, λού-ο-μεν; 3° en *jo* (les exemples seront donnés plus loin); 4° en *ajo* : *δαμά-jo-μεν, δαμ-άο-μεν; 5° en νο : δάκ-νο-μεν; 6° en *ανο* : λαμβ-άνο-μεν; 7° en το : τύπτ-ο-μεν; 8° en σκο : γι-γνώ-σκο-μεν; 9° verbes dérivés en ο, jo-, αο-, εο-, οο-. Cette classification a comme la précédente le mérite d'être simple et claire; mais elle me paraît laisser aussi, comme la précédente, à désirer par certains côtés, surtout en ce qui concerne le 3e groupe (verbes en jo-). Les verbes en ν-jo-, ρ-jo-, λ-jo-, κ-jo-, sont-ils devenus des verbes en ινο-, ιρο-, ιλο-, ικο-, par métathèse du *j* affaibli en ι, ainsi qu'on a coutume de le dire, ou bien y a-t-il eu d'abord assimilation des deux consonnes ν-j, ρ-j, λ-j, κ-j, en ν-ν, ρ-ρ, λ-λ, κ-κ, puis diphthongaison de la voyelle précédente en compensation de la disparition de la première consonne, conformément au tableau suivant :

Forme primitive :	*κτέν-jo-μεν,	*φθέρ-jo-μεν,	*ὀφέλ-jo-μεν,	*πέκ-jo-μεν,
Assimilation :	κτέν-νο-μεν,	φθέρ-ρο-μεν,	ὀφέλ-λο-μεν,	πέκ-κο-μεν,
Diphthongaison :	κτεί-νο-μεν,	φθεί-ρο-μεν,	ὀφεί-λο-μεν,	πεί-κο-μεν?

La question a été posée ici même. Il ne nous appartient pas d'y revenir.

Après la classification des verbes grecs aurait pu venir celle des verbes latins; elle manque. Son absence me paraît une lacune regrettable, surtout au point de vue grammatical. Si toutes les racines verbales grecques et latines qui sont congénères suivaient un seul et même système de conjugaison, si le parallélisme qui existe par exemple entre ἐσ-τι et *es-t* « il est, » entre φέρ-τε et *fer-te* « portez, » entre ἕρπω et *serp-o* « je rampe, » existait partout, il n'y aurait rien à dire. Mais il n'en va pas toujours ainsi, il s'en faut même de beaucoup. Que de verbes, soit grecs, soit latins, sont identiques par la racine, qui diffèrent par le système de conjugaison! Il n'y a rien entre le radical et la désinence personnelle dans *ἐσ-μί « je suis, » ἐσ-μέν « nous sommes; ces mots appartiennent donc à la première classe (1er groupe); mais il y a une voyelle entre le radical et la terminaison dans (*e*)*s-u-m* « je suis, » (*e*)*s-u-mus* « nous sommes; » ces mots appartiennent donc à la seconde classe (1er groupe). Ce qui, quant à la racine, répond au grec τι-θέ-ναι, δι-δό-ναι, c'est le latin *dŭ-re* « poser, donner; » mais ce qui, quant au système de conjugaison, répond aux verbes grecs qui ont un redouble-

ment aux temps de la première série, c'est le latin *gi-g(e)ne-re* « engendrer » et **se-se-re* (plus tard *se-re-re*) « semer; » car là les premières syllabes *gi-* et *se-* sont un redoublement dans un temps de la première série. Si après la classification des verbes grecs M. Bailly eût donné une classification des verbes latins, il aurait eu occasion de faire remarquer combien rares sont les racines congénères qui se conjuguent de même en grec et en latin, et combien nombreuses au contraire sont celles qui se conjuguent en grec d'une façon et en latin d'une autre. Cela eût expliqué par avance pourquoi il est permis de rapporter à la même racine, malgré la divergence des suffixes de conjugaison, des mots tels que ceux-ci : **βι-βη-μι* et *bē-tere*, *vā-dere*, δείκ-νῦ-μι et *dīc-e-re*, πίτ-νη-μι et *pan-de-re*, ὀρ-νῦ-μι et *or-i-or*.

Le livre de M. Bailly contient environ dix mille étymologies grecques, latines, françaises. Il est impossible qu'un travail qui porte sur un tel nombre de mots ne donne pas prise maintes fois à la critique. Mais il ne saurait entrer dans notre pensée de rabaisser la valeur du travail de M. Bailly. Son *Manuel pour l'étude des racines grecques et latines* est un livre des plus recommandables, dont la publication fera époque, nous n'en doutons pas, dans l'histoire de l'enseignement en France. L'idée de présenter sous une seule vue le tableau des racines grecques et latines qui sont congénères et de leurs principaux dérivés français, de formation soit populaire, soit savante, est une très-heureuse idée. Ce tableau permet d'embrasser l'ensemble d'abord des deux langues sœurs (la grecque et la latine) puis de la langue fille (la française) dans leurs plus intimes rapports de parenté et de filiation. Il y a là un spectacle intéressant, saisissant, immense. Le plan adopté par M. B. est si facile à suivre, il est si lumineux, que la lecture de son livre est des plus attachantes. Elle ne coûtera aucun effort à ceux qui ne sont pas familiers avec les matières dont il traite; elle charmera ceux qui s'occupent de linguistique en ravivant leurs meilleurs souvenirs, en les conviant maintes fois à revenir sur telle ou telle de leurs opinions, en leur ouvrant souvent des horizons nouveaux.

F. MEUNIER.

II.

P. 30. « Au-dessous de l'*a* se placent l'*i* et l'*u* (*ou*), l'un représentant le son » le plus aigu, l'autre le son le plus sourd; à eux trois ils expriment donc les » trois qualités extrêmes du son, l'éclat, l'acuité, la surdité. » Des *extrêmes* ne peuvent être au nombre de trois. On ne sait trop non plus ce que désigne ici le mot *éclat*. En fait les voyelles se distinguent par le timbre. L'*ou* a le timbre le plus grave, l'*i* le timbre le plus aigu; le timbre de l'*a* est intermédiaire. Voir Helmholtz. — P. 48. « Si l'on admet comme normale la durée d'émission de » l'*a*, de l'*i* et de l'*u* que nous appelons brefs, ces trois sons en se prolongeant » deviendront longs. » Il est nécessaire d'ajouter que la longue était considérée comme double de la brève. — P. 110. « (Dans *pluralis*, *singularis*, etc.) on voit » le même suffixe revêtir alternativement la forme en *l* (*alis*) et la forme en *r* » (*aris*). » Il faut ajouter que la forme propre et primitive de ce suffixe est *aris*, comme on le voit dans *militaris*, etc. — P. 217. Cette classification des verbes

(voir plus haut, p. 245) en μι est défectueuse. Le groupe des verbes qui se conjuguent comme δείκνυμι doit être séparé nettement de tous les autres. Le quatrième groupe formé (p. 218) de « quelques (verbes) en petit nombre » se réduit en fait (p. 258) au seul τάνυμαι. Le cinquième (p. 261) n'en comprend que deux; pourquoi ne pas mentionner les autres? Dans la classification des verbes en ω, M. B. a omis les verbes dont le thème est augmenté d'un ε à certains temps et ne l'est pas à d'autres, comme δοκέω, ἔδοξα, βούλομαι, βουλήσομαι. Il était essentiel de faire remarquer que la classification des verbes est fondée principalement sur la manière dont ils forment leur présent et leur imparfait. — P. 224. On ne comprend pas pourquoi M. B. décompose, τιμ-άο-μεν. La plupart des verbes en αω dérivant de substantifs connus sont formés avec des thèmes en α. Il est fort douteux, comme l'a montré Pott (*Etym. Forsch.*, II, 920 et suiv.), que les verbes contractes grecs doivent être rapportés au causatif sanscrit en *ajâmi*. — Des préceptes sur la formation des mots composés manquent. — P. 232. « ἥμι ... imp. 1. sg » ἧ-ν; 3 sg. ἧ (forme homérique). » ajouter : « et attique. » — P. 234. Il est nécessaire de dire que ἧμαι n'est jamais usité en prose qu'en composition κάθημαι. Et en général il fallait distinguer partout les formes poétiques de celles qui sont usitées en prose. — P. 240. « Δίδημι (forme éolienne). » Elle appartient au dialecte homérique. — P. 240. « θέμα. » Il faut dire que cette formation est postérieure à l'époque classique. Lobeck a établi qu'à l'époque classique tous les noms en μα, μη, μος ont la syllabe qui précède ce suffixe longue par nature ou par position. — P. 246. « εἴργνυμι, εἴργω, *je repousse, je contiens, je retiens.* » Lisez : « εἴργνυμι, *j'enferme,* εἴργω, *j'exclus.* » — P. 251. « ὀριγνάομαι, *je m'étends.* » C'est le sens le plus rare; ordinairement *viser, atteindre.* — P. 252 « Πετάννυμι (fut. πετάσω). » Il n'y a pas (du moins dans la prose attique) de futur en άσω de plus de deux syllabes. Il faut πετῶ, κρεμῶ (p. 254). — P. 262 Πρίαμαι est inusité; et ἐπριάμην n'est pas un imparfait, mais un aoriste qui sert pour ὠνοῦμαι.

Si M. Bailly s'était servi de la grammaire grecque de Curtius, il aurait évité ces fautes, pour lesquelles on se sent indulgent, quand on songe à la difficulté accablante de la tâche qu'il avait entreprise.

Charles THUROT.

III.

L'ouvrage de M. Bailly réunit deux choses qui n'ont pas entre elles d'autre connexité que leur commune utilité pour l'enseignement scolaire, la phonétique des deux langues classiques et celle du français. Cette seconde partie mérite un examen particulier. L'auteur y est plus original que dans la première; au lieu que pour le grec et le latin il se borne, comme il le reconnaît à chaque page, sans aucune restriction, à emprunter les étymologies de Curtius et de Leo Meyer, il paraît avoir lui-même constitué sa phonétique française et rassemblé les dérivés français qu'il cite à la suite des mots grecs et latins. Si cette originalité est louable dans un sens, elle n'a pas été sans inconvénients pour le livre, qui aurait gagné à une plus grande intimité de l'auteur avec Diez. M. B. cite bien

Grammaire des langues romanes en tête de la liste des ouvrages à consulter, mais je doute fort qu'il ait suivi le conseil qu'il donne à son lecteur; au moins ne vois-je par la suite aucun renvoi à cet ouvrage, et il est bon nombre d'erreurs que M. B. n'eût pas commises s'il l'avait lu. Eh bien! quel que soit le mérite du travail de M. Bailly, je dois dire qu'il est inouï qu'on écrive une phonétique française sans avoir constamment sous les yeux le livre qui doit être le bréviaire de tout romaniste, et je ne puis comprendre qu'un auteur qui apprécie si bien et utilise si heureusement les travaux allemands sur d'autres sujets, qu'un auteur qui a fait évidemment de la langue française l'objet d'une étude spéciale et parfois remarquable, n'ait pas jugé nécessaire de se procurer l'ouvrage du maître de la philologie romane. Je ne puis ne pas ajouter que ce n'est point là le seul cas où M. B. cite des ouvrages qu'il n'a pas lus : c'est évidemment à M. Brachet que M. B. a emprunté (p. 153) l'indication du livre de Schuchardt, *der Vokalismus des Vulgærlateins*, et je ne lui reprocherais pas d'avoir reproduit cette mention s'il ne disait : Voir *à ce sujet un travail très-intéressant* de M. Schuchardt, etc. Il semblerait que M. Schuchardt n'a écrit que sur le point traité à cette page par M. B.; et d'ailleurs comment M. B. sait-il que son ouvrage est *très-intéressant*, puisqu'il ne l'a pas lu et qu'il ne se doute pas probablement que ce « travail » forme trois forts volumes in-8°? Il est arrivé un accident plus grave à M. B. (p. 146); il a lu sans doute quelque part que M. Paul Meyer avait fait sa thèse à l'École des chartes sur le latin rustique : il dit sans hésiter : « Voir une thèse *remarquable* de M. P. M., *Bibliothèque de l'École des chartes*, » 1862. » Les lecteurs qui, sur l'avis de M. B., ouvriront la *Bibliothèque de l'Éc. des ch.* à l'année en question, seront fort désappointés; ils n'y trouveront pas la thèse de M. M., par la raison toute simple que ce travail « remarquable » n'a jamais été imprimé. — Ce sont là des procédés qu'on ne peut approuver; il est si simple de ne pas citer les livres qu'on n'a pas lus, ou, si on les cite, de dire qu'on ne les connaît que de nom! M. B. a sans doute été mu par le désir de donner des indications bibliographiques; mais il vaut mieux s'en abstenir que d'en fournir de semblables.

Venons au travail en lui-même. Les erreurs qui se trouvent dans la liste des dérivés français ont d'habitude leur source dans celles que contient la phonétique : celle-ci d'ailleurs est évidemment la partie la plus intéressante, et elle expose les principes de la science, beaucoup plus importants à bien établir que les applications qu'on en fait. Comme le livre de M. B. est un livre classique, destiné à être sans doute plus d'une fois réimprimé, et qu'il va faire loi pour quelque temps dans le milieu où il sera propagé, je crois rendre service à l'auteur et au public en examinant avec quelque détail, et avec la rigueur que demandent de pareils sujets, cette partie du travail de M. Bailly[1]. Je ne discuterai pas ici sur certains

1. Notons que la *Phonétique* de M. B., si l'on tient compte de la différence des caractères et de quelques autres circonstances, est à peu près double de celle de M. Brachet dans sa *Grammaire*. C'est jusqu'à présent ce qui existe de plus détaillé en français. — M. B. n'a connu le livre de M. Brachet qu'après avoir terminé le sien.

détails de disposition et de classification où je ne partage pas absolument l'opinion de l'auteur; je veux me borner à signaler des points isolés et des faits qui ne prêtent pas à la controverse.

P. 143, note. Pourquoi M. B. choisit-il comme type de la déclinaison en *-s* un mot qui, à l'état de nom commun, est inconnu à l'ancien francais : *li doms, le dom*, etc.? On donne généralement *li murs*, qui vaut mieux. — P. 147. Modifications de l'*a*. Si M. B. avait lu Diez et réfléchi ensuite, il aurait remplacé la théorie confuse et erronée qu'il donne ici par celle-ci : *ā* et *ă* ne sont pas distingués; tous deux persistent en position latine ou romane, deviennent *e* en dehors de la position, *ai* devant *n* et *m*, *ai* ou *ie* dans les proparoxytons où la pénultième est *i*. A ce propos, signalons une méprise de M. B. qui se reproduit pour chaque voyelle et en trouble toujours l'explication : il appelle l'*a* de *capra, labrum, a* en position; c'est une erreur : *pr, br, tr, dr* (*cr* et *gr* subissent un traitement particulier) ne font jamais position par rapport à la qualité de la voyelle précédente. Si au lieu de *capra, labrum*, M. B. avait cité *vallem, barba, asinus, silvaticus*, etc., il n'aurait pas dit : « *a* en position devient *e*, » ce qui est précisément le contraire de la vérité. — M. p. : « *ē* se diphthongue ordinairement en *oi*... quelquefois en » *ai : creta* = *craie;* » ajoutez *français*, etc. Il faudrait dire que *ai* n'est que le développement postérieur de *oi* (a. fr. *croie*). « E long se change... quelquefois » en *ie : mel* = *miel, fel* = *fiel*. » Où donc M. B. a-t-il vu que ces mots avaient l'*e* long? Sur l'*ē*, M. B. devait faire remarquer que devant *n* il devient *ei* (*plein, veine*). — P. 148. « E en position devient *ie*. » Rien n'est plus faux : *e* en position latin persiste *toujours* (*septem, fenestra, terra*, etc., etc.); *e* en position romane persiste s'il est long (*separo, clericus, debita*, etc.), et devient d'ordinaire *ie* s'il est bref (excepté *merula, posterula, asparagus* pour *asperagus, sterilis* = v. fr. *esterle*). M. B. cite, parmi les exemples d'*e* en position (romane), *tenet;* c'est là une étrange inadvertance : la consonne finale ne fait jamais position, ou bien alors *ferus, amat*, etc., offriraient des voyelles en position : la position romane ne se produit que pour les antepénultièmes. — Je ne puis suivre ainsi M. B. dans ce qu'il dit des différentes voyelles accentuées : tout y est à peu près à refaire. Avant de retravailler ces pages, qu'il prenne le livre de Diez et qu'il l'étudie; il y trouvera, non pas tout ce qu'il a besoin de savoir, mais les principes dont il ne lui restera qu'à tirer les conséquences. Il n'écrira plus alors que « le maintien ou la modification des voyelles accentuées ne paraissent sou- » mis à aucune règle absolue (p. 145). »

Ce qui concerne les voyelles non accentuées (p. 149-157) est un des meilleurs chapitres : l'auteur n'a trouvé nulle part les règles qu'il a le mérite d'avoir ici exposées le premier pour la manière dont sont traitées les finales latines en français (p. 150-153); mais il n'a pas toujours très-bien disposé et n'a pas assez approfondi sa matière. Sa distinction des finales en « masculine, féminine, » neutre, ou *indifférente*, » n'est pas fondée sur un principe phonétique, outre qu'elle est beaucoup trop compliquée; il fallait se borner à distinguer l'*a* des autres voyelles finales. — M. B. dit, après bien d'autres, que =*is* des adjectifs comme *fortis, grandis* disparaissait sans exception dans la vieille langue française;

il répète implicitement cette assertion pour *-em;* j'ai déjà eu occasion de dire (*Rev. crit.*, 1868, t. I, p. 28) qu'il y avait au contraire des exceptions nombreuses; on ne trouve pas d'exemples, pour ne citer que deux mots, de *doux* ou de *dolent* au féminin; c'est toujours *douce, dolente.* — Ce qui concerne la conjugaison a le tort d'englober dans un seul jugement le français moderne, dont la conjugaison est dominée par l'analogie, et l'a. fr., où l'étymologie est encore toute-puissante. — M. B. dit que dans les proparoxytons la finale ne tombe que « dans un petit nombre de mots; » il y en a au contraire de nombreuses séries, qu'il aurait été bon d'étudier de plus près. — Dans les paragraphes sur les voyelles qui précèdent la syllabe accentuée, l'auteur a fort bien profité de la monographie de M. Brachet (cf. *Rev. crit.*, 1867, t. II, p. 345).

Le chapitre II, sur les *consonnes* (p. 157-134), donne lieu à moins de critiques; le sujet est plus facile et les lois moins compliquées. Il serait pourtant aisé de relever çà et là quelques points où l'auteur a manqué de cette précision rigoureuse qui est indispensable à la science; je me bornerai à deux ou trois notes.— P. 166. « *T* médial reste quelquefois : *Britannia* = *Bretagne; materia* = *matière;* » *bitumen* = *béton;* ou devient *d* : *Luteva* = *Lodève; adjutare* = *aider.* » Dans *Brittones* et par conséquent *Brittannia,* les auteurs classiques hésitent sur l'orthographe, et la prononciation vulgaire était certainement *Brittones*[1]; *matière* n'est pas un mot vraiment populaire (cf. a. fr. *madre, materiamen* = *merrain*); *béton* est un mot récemment pris du midi; les mots comme *Lodève, Adour,* noms de lieux méridionaux, doivent être exclus d'une phonétique française. — P. 172, n. La conjecture sur *répondre* = *reponere* n'a aucune vraisemblance, comme le montre suffisamment *réponse,* qui serait *réponte* ou *répôte,* si l'infinitif venait de *reponere.* — P. 176. Je trouve une hérésie bien caractérisée : « *J* initial conserve » le son latin : *jungere* = *joindre,* etc. » Et à ce propos je remarquerai qu'il est regrettable que M. B. n'ait pas donné plus de renseignements sur la prononciation des langues dont il traite. Pour le *j* latin cependant, il semble avoir connu la vérité, car on lit à la p. 80 « qu'on rencontre le *j* avec la même valeur en » sanscrit et en latin, » et la note attribue au *j* sanscrit la valeur du *j* allemand de *Jahr,* de l'*y* anglais de *year.* Il n'y a donc à la p. 176 qu'une inadvertance un peu forte, qu'il faudra faire disparaître.

Le chapitre III (p. 184-200) est consacré aux « modifications euphoniques. » Je ne vois pas bien l'utilité d'une grande partie de ce chapitre, où M. B. ne fait à peu près que répéter ce qu'il a dit dans les deux précédents. Il se contredit même parfois. Ainsi p. 190 le mot *grêle* est présenté comme une *synérèse* de *gracilis,* en passant par la forme intermédiaire *gra'ilis,* tandis que p. 152 *noble* était regardé comme le résultat de la syncope de l'*i* atone en passant par la forme intermédiaire *nob'lis;* or cette première explication est incontestablement la bonne, et s'applique aussi bien à *grac'lis, frag'lis* qu'à *nob'lis, pop'lus.* — P. 200. M. B. se tire bien légèrement d'affaire pour un fait des plus intéressants,

1. Cette remarque me fait apercevoir d'une singulière lacune dans ce chapitre; M. B. ne dit pas un mot des muettes doubles, *tt, pp, cc,* etc.

l's paragogique de *jusques, dans*, etc., au moyen d'une explication qui n'explique rien; voy. l'hypothèse ingénieuse et plausible de M. Littré sur ce point dans la *Préface* qu'il a mise à la *Grammaire* de M. Brachet (p. viij-x)[1].

Je ne soumettrai pas à un examen de détail la liste des dérivés français de racines latines ou grecques qui se trouve dans la seconde moitié du livre de M. Bailly. C'est en général un travail utile et bien fait, quoique avec peu d'ordre. L'auteur n'a pas toujours distingué assez sévèrement les mots savants des mots populaires; il a fait, naturellement, quelques attributions fausses; il a omis parfois des mots importants; mais en somme ce ne sont que des taches légères, qui n'empêchent pas qu'on ne doive le remercier et le louer. On peut en dire autant, malgré les fautes signalées plus haut, de la *Phonétique;* M. B. y a fait preuve d'un bon esprit philologique; il ne lui faudra, pour rendre cette étude tout à fait satisfaisante, qu'une attention un peu plus soutenue et surtout une connaissance plus familière des livres qu'en ces matières il n'est pas permis de négliger.

G. P.

---

73. — **De bonis in fine Philebi** enumeratis disputavit Rudolfus Hirzel. Lipsiæ. S. Hirzel, 1868. In-8°, 79 p. — Prix : 1 fr. 50.

M. R. Hirzel, dans cette dissertation qu'il a présentée pour obtenir le grade de docteur, discute le sens de ce passage difficile du Philèbe où sont énumérées les cinq classes des choses qui doivent être considérées comme des biens. M. H. aurait dû le citer dans son entier, puisqu'il était l'objet de son travail. En voici la partie sur laquelle porte surtout la discussion (p. 66) : πάντῃ δὴ φήσεις, ὦ Πρώταρχε, ὑπό τε ἀγγέλων πέμπων καὶ παροῦσι φράζων, ὡς ἡδονὴ κτῆμα οὐκ ἔστι πρῶτον οὐδ' αὖ δεύτερον, ἀλλὰ πρῶτον μέν πῃ περὶ μέτρον καὶ τὸ μέτριον καὶ καίριον καὶ πάντα ὁπόσα τοιαῦτα 'χρὴ νομίζειν τὴν ἀΐδιον ἠρῆσθαι φύσιν. — Φαίνεται γοῦν ἐκ τῶν λεγομένων. — Δεύτερον μὴν περὶ τὸ σύμμετρον καὶ καλὸν καὶ τὸ τέλεον ἱκανὸν καὶ πάνθ' ὁπόσα τῆς γενεᾶς αὖ ταύτης ἐστίν. Au troisième rang viennent l'intelligence et la sagesse, au quatrième les sciences et les arts, au cinquième les plaisirs que procurent les connaissances que nous acquérons par la science ou par les sens. Quant au reste il n'y a pas à en parler. ἕκτῃ δ' ἐν γενεᾷ, φησὶν Ὀρφεύς, καταπαύσατε κόσμον ἀοιδῆς.

De toutes les interprétations de ce passage la meilleure est sans contredit celle qui a été proposée par Badham, le premier hélléniste de l'Angleterre contemporaine, dans son édition du Philèbe (1855), p. xvj et suiv.; et c'est aussi celle qu'a adoptée M. H., à quelques modifications près, qui ne me paraissent pas heureuses. Badham fait remarquer que dans la première proposition, pour pouvoir construire περί, il faut lire ηὑρῆσαι au lieu de ἠρῆσθαι et construire ἀλλὰ

---

1. Signalons quelques distractions : *Squamilla* (p. 182), n'a pu donner *écaille*, car *m*, dit M. B. lui-même (p. 175), ne tombe pas entre deux voyelles; — p. 182, *muscosus* ne peut donner *mousseux*, car *sc* devant *o* ne devient pas *s; mousse* suppose une forme lat. vulg. *muscia;* — p. 188, *debte, cognoistre* ne sont pas des formes *de l'origine de la langue*, mais des recherches orthographiques des bas temps du moyen-âge; *ib. lairra* n'est pas pour *laissera*, mais pour *laiera;* — p. 191, *sain*, dans *saindoux*, répond à *sagimen* et non à *sagina*, etc.

χρὴ νομίζειν τὴν ἀΐ. φ. ηὑρῆσθαι πρῶτον μέν πῃ περὶ ... καὶ πάντα ὁπόσα τοιαῦτα s.-ent. ἐστι. « oportet putare sempiternam naturam repertam esse primum apud metrum » ... et omnia quæcunque talia sunt. » M. H. adopte cette correction et cette interprétation. Il reste pourtant une difficulté qu'il a sentie, mais qu'il ne me paraît pas avoir levée (p. 45). On s'attendrait à ce que les mots τὴν ἀΐδιον φύσιν eussent un complément comme τοῦ ἀγαθοῦ; car il s'agit ici de ce qui est toujours *un bien*. Il ne me semble pas que cette idée essentielle puisse se suppléer facilement d'après ce qui précède, M. H. semble rapporter πρῶτον, δεύτερον ηὑρῆσθαι à l'ordre dans lequel ces deux premières classes de bien ont été mentionnées dans le dialogue (p. 46). Mais la suite des idées exige qu'on entende πρῶτον, δεύτερον du rang que ces biens occupent dans la hiérarchie des biens. Le parfait ηὑρῆσθαι exprime ce qui est trouvé comme *conséquence* de toute la discussion précédente. M. H. considère les biens de la seconde espèce comme le souverain bien, ceux de la première espèce comme les parties dont se compose le souverain bien (p. 33). Ce que dit Badham à ce sujet (p. xviij) me semble préférable. Il fait remarquer que Platon a rangé les biens en raison de leur étendue. La mesure est le principe en vertu duquel une chose est σύμμετρον, καλόν, etc. L'intelligence et la sagesse sont plus restreintes; les sciences et les arts leur sont évidemment subordonnés. M. H. a raison de considérer γενεᾶς comme un synonyme de γένους (p. 44). Mais il aurait dû ajouter que l'expression est ici métaphorique et amenée par le souvenir de l'hymne orphique où il était question de six générations. Les différentes classes de biens subordonnées les unes aux autres, dont Platon dresse comme la généalogie, sont comparées à des générations qui se succèdent.

M. H. fait preuve d'une connaissance approfondie de la philosophie platonicienne. Son exposition manque de clarté.

χθ.

---

74. — **Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum.** Vol. III. Pars I. S. Thasci Cæcili Cypriani opera omnia ex recensione G. HARTELII. Vindobonæ, 1868. In-8°, 461 p. — Prix : 6 fr. 75.

Dans toutes les éditions des œuvres de S. Cyprien, antérieures à celle-ci, le texte a été constamment reproduit, si je ne me trompe, tel que le donna Paul Manuce en 1563. Ce n'est dans tous les cas que dans l'édition d'Oxford de 1682 que, pour la première fois, on ajouta au bas des pages les variantes recueillies dans les meilleurs et les plus anciens manuscrits. C'était beaucoup; mais ce n'était pas encore assez. Au lieu de laisser au lecteur le soin difficile de rétablir lui-même le texte dans sa pureté au moyen de ce recueil de variantes, il convenait qu'un homme versé dans la connaissance critique des manuscrits en entreprît la révision. C'est ce qu'a fait M. Hartel.

Le texte des écrits de S. Cyprien se trouve-t-il définitivement rétabli dans cette nouvelle édition? On peut le croire; il me paraît du moins de beaucoup préférable à celui des éditions précédentes. Le lecteur peut d'ailleurs en juger par lui-même, M. Hartel ayant donné au bas des pages les variantes des principaux manuscrits. Ce recueil est très-considérable, ou pour mieux dire complet,

en laissant de côté, bien entendu, les manuscrits qui n'ont aucune valeur. En tête de chaque traité se trouve l'indication des manuscrits consultés.

On n'a ici que la première partie des œuvres de S. Cyprien; la seconde partie qui paraîtra très-prochainement contiendra les Lettres, et sans doute aussi une préface et des index convenablement détaillés.

Cette édition des œuvres de S. Cyprien fait partie du recueil des écrivains ecclésiastiques qui se publie sous les auspices et aux frais de l'Académie impériale des Belles-Lettres de Vienne. Cette collection aura le grand mérite de donner des textes soigneusement revus; c'est un avantage qu'on ne saurait trop apprécier. Malgré cela, elle ne mettra pas certainement hors d'usage les bonnes éditions antérieures. L'Académie de Vienne s'est proposée uniquement la révision des textes; elle n'a admis en conséquence dans cette publication que l'instrument critique, je veux dire l'indication des variantes, et en a banni les notes explicatives. C'est là un système qui paraît prévaloir de plus en plus en Allemagne dans la publication des écrits des Pères de l'Église. Je ne saurais l'approuver. On ne peut admettre un seul moment que tous ceux qui ont besoin de consulter ces écrits possèdent une érudition assez étendue pour se passer de toute espèce de secours. Un érudit qui aura consacré ses veilles à l'élucidation des ouvrages d'un Père de l'Église aura toujours beaucoup à apprendre à quiconque ne s'est pas livré spécialement à cette étude. Il est d'ailleurs tel écrit pour l'intelligence duquel des indications historiques sont précieuses, souvent même indispensables. Cela est vrai surtout pour les traités de polémique, et encore plus pour les lettres.

Les érudits qui, à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe, ont publié, soit en France, soit en Angleterre, les œuvres des Pères de l'Église, n'ont pas été toujours assez sobres; ils ont surchargé leurs éditions de notes trop étendues, parfois même inutiles. Je le veux bien; mais pour éviter cet excès, il ne fallait pas tomber dans l'excès contraire. On aurait pu faire un choix dans leurs notes explicatives et ne donner que celles qui sont indispensables à l'intelligence du texte. Au lieu de deux parties, par exemple, pour les œuvres de S. Cyprien, on en aurait eu trois; le prix de l'ouvrage n'en aurait pas été de beaucoup augmenté, et on aurait rendu un service signalé aux hommes d'études qui n'habitent pas de très-grandes villes, les seuls endroits, du moins en France, où se trouvent de riches bibliothèques publiques.

Je ne dois pas oublier d'ajouter que l'impression de ce recueil des écrivains ecclésiastiques latins est très-soignée, que les divisions sont bien entendues, et ce qui a son importance, que le prix en est extrêmement modéré.

Michel NICOLAS.

---

75. — **Le voyage du Puys Sainct Patrix** auquel lieu on voit les peines du Purgatoire et aussi les joyes de Paradis, réimpression textuelle, augmentée d'une notice bibliographique, par PHILOMNESTE JUNIOR. Genève, chez J. Gay et fils, 1867. In 18, viij-61 p. — Prix : 6 fr.

M. Philomneste junior s'exprime ainsi qu'il suit sur cette réimpression : « Le » livret que nous reproduisons comme un témoignage curieux des croyances

» pendant le moyen-âge, est d'une rareté excessive. On n'en connaît qu'un seul » exemplaire, conservé à la Bibliothèque impériale de Paris. Deux bibliophiles » (MM. Giraud et Veinant) mirent sous presse, en 1839, une réimpression en » caractères gothiques qui ne fut tirée qu'à 42 exemplaires (dont deux sur papier » vélin) et qui ne se rencontre aujourd'hui que difficilement. » L'idée est donc heureuse de réimprimer de nouveau une plaquette intéressante à un double point de vue. *Le voyage du Puys Sainct Patrix* appartient à la fois à l'histoire générale de la littérature au moyen-âge, et à la mythologie irlandaise dont il montre le développement hors d'Irlande.

Cette réimpression se donne comme *textuelle;* mais elle ne l'est pas absolument. Nous ne reprochons pas à l'éditeur d'avoir introduit la ponctuation; mais nous eussions voulu qu'il respectât plus fidèlement l'orthographe que donne l'édition originale de 1506. C'est ainsi qu'il imprime, p. 10, l. 2 : *armures* au lieu de *armeures*, même page, l. 6 : *combattre* au lieu de *combatre*, p. 12, l. 17 : *Toutefoys* au lieu de *Toutesfoys*. Ces inexactitudes sont plus graves quand elles altèrent le sens : c'est ainsi qu'au lieu de : *Et pour, ce chevalier, je te prie*, etc. (p. 8) il faut lire : *Et pour ce, chevalier, je te prie*. Dans cette phrase : *Incontinent print et vestit pour son haultberion, justice, et pour son bassin et, esperance destre saulvé, pour son escu, foy*, etc. (p. 10) il faut lire... *et pour son bassinet*... au lieu de : *Aulcunes foys en leur remuant le voyent le corps un peu de terre, et cryoient et brayoient*. (p. 15) Il faut lire : *Aulcunes foys en leur remuant levoient le corps un peu de terre*... Il est malheureux qu'avant de publier cette réimpression dite *textuelle*, l'éditeur ne l'ait pas fait collationner avec l'original de 1506.

La réimpression occupe les trente-deux premières pages. Le reste du volume est rempli par une très-intéressante *Notice sur le Puys Saint Patrix*. L'auteur a mis à profit (il le déclare lui-même) le savant ouvrage de M. Th. Wright sur le Purgatoire de saint Patrice. Il a voulu en outre y donner une bibliographie des récits légendaires qui se sont formés autour du nom de saint Patrice. Une bibliographie est rarement complète. Philomneste Junior ne mentionne pas la réimpression faite en 1764 de l'ouvrage espagnol de Juan Perez de Montalvan. Nous lui signalerons en outre les ouvrages suivants :

The delightful history of the life and death of that renowned and famous St. Patrick, champion of Ireland, containing his heroick actions, and valorous atchievements in Europe, Asia, and Affrick. With other remarkable passages from his craddle to his grave. London, Printed for Dorman Newman, at the Kings armes in the Poultry, 1685 (152 p. in-4°, caractères gothiques), se trouve dans la bibliothèque de *Trinity College*, à Dublin.

Officium S. Patricii. Ulyssipone, 1639. Se trouve aussi dans la bibliothèque de *Trinity College.*

S. Patricks-sagan, innehallende S. Patrick och hans Järtecken, Nikolaus i S. Patricks Skarseld och Tungulus. Efter gamla Handskr. af G. Stephens *och* J. A. Ahlstrand. lij-89 p. in-8°, avec fac-sim. (Stockholm, 1844).

Le Trou de St. Patrice, 103 p. in-8°, 1774, *à Dublin.* — La mention *à Dublin* est très-probablement une supercherie; car la nature du papier et des caractères

me porte à penser que ce volume a été imprimé sur le continent et probablement en France. On y tourne en ridicule, selon le goût du XVIIIe siècle, la légende du purgatoire de St. Patrice et quelques autres légendes pieuses. Ce volume, qui est sans nom d'auteur et ne manque pas d'esprit, porte l'épigraphe suivante :

Je ne sais après son trépas
Là où son esprit s'en alla;
Mais je sais bien qu'on ne va pas
En Paradis par ce trou là.
GREC.

Ce volume se trouve également dans la bibliothèque de *Trinity College*, à Dublin.

Parmi les voyages au purgatoire de saint Patrice que nous a laissés le moyen-âge, il s'en trouve un d'inédit dans un ms. qui a récemment passé par une vente publique de Paris [1]. Voici comment il est mentionné dans le catalogue de cette vente :

« 164. Recueil d'opuscules religieux en latin et en italien. In-fol. — Ms. de la fin du XVe siècle sur papier..... Fol. 6-9. Récit (en latin) par le frère mineur « Taddeus de Gualandis, » de Pise, d'une descente au puits de saint Patrice effectuée en 1358 par un chevalier français nommé Louis. »

Comme le dit Ph. J., l'île du Lough Derg où se trouvait le purgatoire de saint Patrice est encore visitée par quelques pélerins. Sous le titre de *The Lough Derg Pilgrim*, Carleton a laissé une curieuse description de ce qu'étaient ces pélerinages pendant le premier tiers de notre siècle [2].

Les livres mentionnés par Ph. J. pourraient quelquefois l'être d'une façon plus exacte. P. 36, n. 1, au lieu de *Triadis Thaumaturgæ* il faut lire *Trias Thaumaturga*. — P. 41, n. 2, il donne le titre *Patritiana decus sive libri decem*...; sans avoir vu ce très-rare ouvrage, je n'hésite pas à lire *decas* et peut-être même *Patriciana*.

Malgré ces taches légères, cette nouvelle publication du bibliophile qui se cache sous le pseudonyme de *Philomneste Junior*, ne manque pas d'être intéressante et son agrément est encore rehaussé par une charmante exécution typographique.

H. GAIDOZ.

ERRATUM du n° 15.

Art. 65. — P. 226, l. 32 : *bhritim capayayau; bhritim copayayau.*

Art. 67. — P. 231, n. 1, au lieu de févr. 1868, l. févr. 1869. — M. de Belloguet nous fait observer que M. Max Müller s'est trompé en disant que « César probablement ne conversa jamais avec un Druide » (p. 232). Les Commentaires de César nous montrent en effet le général romain lié avec le Druide Divitiacus.

---

1. Catalogue de livres rares et précieux, imprimés et manuscrits.... provenant de la Bibliothèque de M. le Comte H. de S***.... Paris, librairie L. Potier, 1869, in-8°. Ce ms. a été acquis par la Bibliothèque impériale.

2. Carleton : *Traits and Stories of the Irish peasantry*, tome I, pp. 236-270. — Je cite d'après l'édition de 1843.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 17 — 24 Avril — 1869

Sommaire : 76. EXUPERANTIUS, p. p. BURSIAN. — 77. DE LONGPÉRIER, Recherches sur les insignes de la questure et sur les récipients monétaires. — 78. MOET DE LA FORTE-MAISON, les Francs, leur origine et leur histoire. — 79. GŒTHE, Lettres à Wolf, p. p. BERNAYS. — 80. KANITZ, la Serbie.

76. — **Juli Exuperanti** opusculum a Conrado Bursian recognitum. Turici, 1868. In-4°, viij-5 p. — Prix : 1 fr. 25 c.

Il est peu probable que jamais nous eussions eu une édition à part de ce petit opuscule de la décadence romaine, remplissant à peine cinq pages in-4°, si l'occasion ne s'en était présentée dans le programme invitant au concours de l'Université de Zurich. Comme chacun le sait, ce petit traité, qui d'habitude est publié comme appendice aux éditions de Salluste, est une description des guerres civiles sous Marius, Sylla, Lépide et Sertorius, et doit ce qu'il a de bon à son modèle, Salluste. M. Bursian y a joint une préface de six pages dans laquelle il réunit avec le plus grand soin tout ce qui a rapport à notre traité. Il parle d'abord du nom d'Exuperantius, et par la réunion de beaucoup d'autres noms semblables, comme Amantius, Fulgentius, Venantius, Gaudentius, Prudentius, démontre que nous devons placer l'auteur vers le IVe ou Ve siècle après J.-C., époque où ces noms sont assez fréquents en Gaule et en Italie. Nous connaissons encore sept personnes du nom d'Exuperantius, dont on a voulu identifier plusieurs avec notre auteur. M. Bursian réfute avec raison la supposition (p. v) que notre écrivain est le même que celui auquel est adressée une constitution des empereurs Arcadius, Théodose et Honorius de l'an 404 p. C., Cod. Theod. XIV, tit. I, § 4 « ad Exuperantium, Julium et ceteros decuriales. » Cette supposition est fausse parce que, comme l'a prouvé M. B., quand dans le Code Théodosien les personnages sont nommés par deux noms, ces deux noms contiennent leur appellation légitime, c'est-à-dire d'abord le gentilicium, puis le cognomen. Mais si les empereurs s'adressent à plusieurs personnes à la fois, chacune d'elles n'est nommée que par un seul nom. Avec autant de raison, M. B. rejette une autre opinion, dont le champion le plus ardent est Wernsdorf, *Poetæ lat. min.* V, p.j, p. 549, c'est-à-dire que Rutilius Namatianus, *de reditu*, I, 213 sv., parle de notre auteur. En somme notre Exuperantius ne peut s'identifier avec aucun des autres personnages du même nom que nous connaissons. M. B. adopte l'opinion émise par Bernhardy et Linker que l'auteur de ce petit traité dépend complétement de Salluste, ayant puisé dans les *Historiæ* et les autres écrits de Salluste, mais surtout dans le *bellum Jugurthinum*. Mais ce n'est pas simplement, comme on l'a cru, un extrait de Salluste. M. B. démontre par un examen soigneux de toutes les particularités jusqu'à quel point Exuperantius dépend de son modèle et de sa source; il se trouve qu'Exuperantius a mal

compris quelques passages de Salluste, comme p. ex. quand il rend la pe de Salluste, *Catil.* 35, 3 *quoniam egestas facile habetur sine damno* par les C. T, p. 1, 27 Burs. *quia egestas haud facile habetur sine damno*. D'autres sages, provenant sans aucun doute de Salluste, ne se trouvent plus dans le t actuel de cet historien. Quant à la phraséologie, M. Bursian a prouvé que tc les particularités en sont imitées de Salluste, jusque dans les plus petits dé Il ne se trouve que deux expressions entièrement étrangères à la diction de luste : p. 2, 24 *multa discretione* et p. 2, 27 *meritum dignitatis*. — Quant texte, M. B. l'a publié d'après le seul manuscrit connu, no 6085 de la Bi thèque impériale, du XIIe siècle, collationné de nouveau avec le plus grand par M. Wœlfflin. Burnouf se trompe en croyant s'en être servi le premie 1821, en appendice à son Salluste p. 507[1]. Le texte est en majeure partie constitué, Sylburg et Burnouf ayant corrigé les fautes principales du ms. émendations de l'éditeur ne sont pas nombreuses. Il propose, C. 1, p. 1 de lire *in vulgo in suum excitando favorem adiuvantibus tribunis plebis;* ce cha ment ne nous paraît pas absolument nécessaire; mais si l'on exige un complé au verbe *excitare*, au point de vue diplomatique il serait plus facile d'écrire *eos* pouvait facilement se perdre après *novitatis*, ou de rapporter *id* à *vulgi*. I admettons ses suppositions, C. 2, p. 2, 20, *aliquotiens victor* pour *quotiens v* et nous voyons avec lui, C. 2, p. 2, 30, dans *armatus* un glossème pour le *mu* qui est à côté. La conjecture de M. B., C. 7, p. 4, 26, est plus simple et facile que celle de Burnouf qui lit *frustrati omnibus;* la leçon du ms. *frustra* n'ayant aucun sens, M. B. corrige *frustrati donis*. En revanche je crois qu'il pas nécessaire de lire avec M. B., C. 4, p. 3, 6, *sed cum hac insolentia in c communiter baccharetur* au lieu de *et cum* etc.

Pour ajouter quelques observations de moindre importance, je crois que *varetur*, C. 4, p. 2, 29 dans la phrase *Ob hoc itaque Octavius collega commot seditionibus privaretur* doit être corrigé; le sens, « que le consul lui-même » délivré de séditions » n'est pas raisonnable. Mais je ne sais pas quel m faudrait substituer. Enfin il faut écrire en tous cas C. 8, p. 4, 30 *cui nisi p obviam iretur* (comme Linker, Salluste *hist.* I, fragm. 58 Dietsch) *actum ia debellatum fore*, car la pensée fait encore partie de la plainte de Sertorius.

J. Kl.

---

77. — **Recherches** sur les insignes de la questure et sur les récipients monétaires Henri de Longpérier. Paris, Didier. Gr. in-8°, 96 p. et 3 pl.

Les insignes dont il s'agit sont le *subsellium* et la *cista* qui figurent au reve plusieurs monnaies de la Macédoine et de la Cyrénaïque, à côté du nor questeur de ces provinces. Le *subsellium*, siége à quatre pieds droits, sans do

---

1. Le *Codex Pithœanus*, d'après lequel Sylburg publia le premier Exuperantius certainement identique avec le Parisinus, dont les fautes se retrouvent dans toutes de son édition. Peut-être qu'un nouvel examen du manuscrit fournirait les preuves a en effet appartenu à Pithou.

avait été reconnu depuis longtemps par Spanheim, qui rapprocha de l'objet figuré sur les médailles un passage caractéristique d'Asconius[1]. Eckhel connut et cita l'observation de Spanheim[2]. Mais il avait eu à parler déjà à deux reprises de l'objet en question, et il l'avait appelé une fois *mensa*[3] et une autre fois *sella*[4]. De là, dans les descriptions numismatiques, un petit désordre qui n'a pas encore cessé.

Pour y mettre fin, M. de L. passe en revue les pièces où figure le *subsellium*, il énumère les représentations de ce siége données par les monuments plastiques ou céramographiques; il montre en quoi il diffère de la *sella curulis* et de la *sella castrensis*, et détermine enfin à quels fonctionnaires ces derniers siéges, plus honorifiques, étaient réservés. Toute confusion est désormais impossible.

Quant à la *cista*, elle avait été absolument méconnue par les numismatistes. Borghesi, et récemment encore M. Friedlænder[5] la prenaient pour un *scrinium*. Cependant elle est remplacée sur certaines monnaies des questeurs par une bourse ou *sacculus*. Il était donc naturel de chercher dans cet objet indéterminé un *récipient monétaire*, et M. de L. a surabondamment prouvé sa véritable nature.

A ce sujet, cet archéologue passe en revue les récipients monétaires des anciens conservés dans les musées ou figurés sur les monuments. Tous les vaisseaux destinés à renfermer l'argent des caisses publiques, les offrandes religieuses, le pécule domestique, sont nommés, décrits et classés par lui. Trois planches accompagnent son mémoire : l'une contient les monnaies qui offrent les insignes de la questure ou les monuments congénères. La deuxième donne l'anse de bronze, très-élégante, d'une *cista* trouvée dans le Rhône. La troisième représente deux *arcæ* ou coffres-forts récemment découverts à Pompeï.

Ce travail touche à tant de points qu'il est impossible de le faire entièrement connaître par une analyse. Je transcris du moins les titres des paragraphes, afin de donner au lecteur une idée de ce qu'il contient : I. Tetradrachmes et petit bronze macédoniens; avant-propos. II. Le subsellium, la virga. III. Du subselliaire qui fait les distributions au peuple. IV. Subsellium usité en signe de deuil. V. La sella castrensis, les faisceaux. VI. Sacculus, fiscus, cista. VII. Complément du chapitre précédent. VIII. Arca. IX. Arca cum sacculis, marsupia varia. X. Bourses des jeux. XI. Aurum coronarium, sacci largitionales. XII. Troncs, tirelires.

Les passages d'auteur expliqués, les monuments cités sont en grand nombre, ce qui suppose une quantité respectable de notes prises par l'auteur sur les ustensiles et les instruments des anciens. M. H. de Longpérier rendrait aux

---

1. In Ciceron. divinationem, C. 15.
2. Vol. V, p. 317.
3. Vol. II, p. 61.
4. Vol. IV, p. 126. Au volume 1er l. l. (famille Sulpicia) il dit encore « Duo viri insi- » dentes *mensæ humili*. » Cette *mensa humilis* est le *bisellium* qui ne diffère du *subsellium* que par sa longueur.
5. Berliner Blætter für Münzkunde 1865, p. 150.

études d'antiquité un service considérable en publiant sur les meubles, les armes, les outils, etc. des monographies analogues au mémoire que nous annonçons. On peut dire hardiment que tout est à refaire dans cette branche de l'archéologie, qui exige à la fois une érudition étendue et des connaissances techniques très-précises. M. de L. a montré qu'il possédait ces deux qualités, qu'on est d'ailleurs habitué à rencontrer réunies dans les travaux signés du même nom.

C. DE LA BERGE.

---

78. — **Les Francs**, leur origine et leur histoire dans la Pannonie, la Mésie, la Thrace, etc., etc., la Germanie et la Gaule, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du règne de Clotaire, dernier fils de Clovis, fondateur de l'empire français, par M. MORT DE LA FORTE-MAISON. Paris, A. Franck, 1868. 2 vol. in-8°, xxiv-507 et 539 p. — Prix : 15 fr.

I.

Le titre de cet ouvrage suffit pour donner au lecteur une vague idée de son contenu bizarre, mais une lecture attentive peut seule en dévoiler les mérites divers. L'auteur « originaire de Champagne et descendant d'une des anciennes » familles de cette province » (p. x) nous offre ici le fruit « de vingt-cinq à » trente années d'étude » (p. x) dans « un livre qui a pris naissance sans qu'il » s'en doutât et qui est tout un événement » (p. j). « Surpris des assertions de » nos écrivains modernes dont quelques-uns vont jusqu'à nier la royauté de » Pharamond » (p. ij) il a résolu de venger les ancêtres de notre race et « après » être remonté aux sources, avoir écouté et médité tout ce qui a été dit et écrit » pour et contre cette histoire pendant des siècles » (p. xj), il s'est mis à l'œuvre et nous offre en deux volumes une histoire des Francs « depuis les temps les » plus reculés » afin « qu'on sache à quoi s'en tenir une fois pour toutes » (p. 85). L'entreprise était hardie, et ce n'est pas sans une curiosité légitime que nous avons ouvert un ouvrage traitant une matière si souvent discutée de nos jours par d'éminents savants et qui n'est pas encore absolument éclaircie dans tous ses détails. Cette curiosité n'a point été trompée, et aucun de ceux qui jetteront un regard sur cet ouvrage ne trouvera sans doute qu'il a perdu son temps. Seulement — j'en demande pardon à l'auteur — il ne s'en trouvera guère pour le prendre au sérieux. Les critiques ne doivent certes pas se moquer des auteurs, mais c'est à la condition que les écrivains n'aient pas l'air de se moquer de la critique, et toute personne, après avoir suivi les démonstrations impossibles de M. de la Forte-Maison, sera hors d'état de se rendre compte à cet égard des intentions de l'auteur. L'*Histoire des Francs* de M. de la F.-M. se compose de deux parties distinctes et d'un intérêt fort inégal. Son second volume traite en grande partie de l'histoire de Clovis et de ses fils, époque assez connue pour empêcher les divagations trop grandes; aussi ne nous arrêterons-nous guère à cette partie de l'ouvrage; beaucoup plus curieux est le premier volume qui nous raconte des choses « dont le public à coup sûr n'avait aucune idée » (II, 417), comme le fait remarquer fort justement l'auteur. Ce sont les origines de notre race qui ont absorbé la plus grande partie des loisirs de M. M., et c'est surtout

dans les chapitres relatifs à ces origines que nous trouvons les « révélations » promises. Disons, avant d'esquisser en quelques mots ces découvertes inattendues, que l'auteur ne s'en est pas tenu (en principe tout le monde lui donnera raison) aux sources historiques; il a fait appel encore à la philologie comparée, et ses études linguistiques tiennent une très-grande place dans son livre. Mais nous n'en parlerons point ici, l'un des collaborateurs de la *Revue* devant en dire quelques mots plus bas.

Depuis qu'on ne croit plus à Francus, fils d'Hector, les savants admettaient généralement que les Francs, peuples Germains qui se trouvaient sur le Rhin vers le milieu du IIIe siècle, apparaissent alors pour la première fois dans l'histoire. Cette date est beaucoup trop rapprochée de nous, selon M. M.; il a cherché nos ancêtres autre part et dans les siècles précédents. Voici les résultats de ces longues recherches. Les Francs, avant d'habiter les bords du Rhin, vivaient en Pannonie; avant d'habiter cette contrée nous les retrouvons en Thrace. Mais il faut aller plus loin encore avec l'infatigable auteur, il faut passer en Asie-Mineure, où nous retrouvons nos pères en Phrygie; c'est là que notre nation chaldéo-araméenne est venue s'établir, en descendant du pays assyrien, berceau de toutes les nations. Il est vrai que cela nous fait remonter un peu loin dans l'histoire, à « plus de quinze cents ans par delà notre ère » comme M. M. le dit à certaine page de son livre (p. 85); d'après la chronologie vulgaire de nos tables synchronistiques cela ferait des Francs des contemporains de Moïse, de Cadmus, d'Hellen et de Sésostris. En un autre passage, il les fait même remonter « à plus de » 1600 ans avant notre ère » (p. 185) ce qui nous mène au delà du déluge de Deucalion. Mais, demandera le lecteur émerveillé, d'où M. M. tire-t-il ces étonnants renseignements? Pour la partie asiatique de l'histoire de notre race il est réduit à la philologie comparée dont il fait un excellent usage, démontrant de son mieux que les Bébryces, les Bryges, les Breukoi, les Breycs, les Freycs, les Phrangoi, les Brenci, les Franci qu'il rencontre tour à tour en Asie et en Europe sont un seul et même peuple, dont le nom a été modifié surtout « par » l'insertion de la lettre nasale *n* pour laquelle étaient si fort enclins les Romains » (p. 137). Quand nos ancêtres, après avoir été refoulés d'Asie par Sésostris, se sont établis en Europe, ils sont restés longtemps obscurs et inconnus; mais enfin l'histoire les retrouve, d'après M. M., sous leur nom définitif, dans la Pannonie, peu après l'ère chrétienne[1]. Non-seulement Grégoire de Tours en a conservé le souvenir, mais les Byzantins nous parlent d'un « pays des Francs » situé dans ces parages et de « Francs » qui l'habitent; donc..... On lit trop peu de nos jours les historiens byzantins, si nécessaires pourtant pour la connaissance de l'Europe orientale au moyen-âge, et pour ce motif je n'en veux pas à M. M. de m'avoir forcé d'en parcourir quelques-uns. Je regrette seulement de n'y avoir point trouvé ce qu'il y avait découvert. Tout d'abord il faut bien remarquer que notre auteur n'a pas l'air d'avoir songé seulement un instant à l'époque où

1. Nous devons supposer du moins que c'est vers cette époque. La chronologie n'est pas toujours fort claire chez M. Moët.

vivaient les auteurs qu'il cite. Nicétas est mort en 1216 et Constantin Porphyrogénète en 959, et le simple énoncé de ce fait leur enlèverait déjà, ce me semble une bonne part de leur autorité quand il s'agit de faits qui se sont passés 600 à 900 ans plus tôt. Mais sans discuter même la valeur de leur témoignage, on n'y voit pas trace de ce qu'y veut voir notre auteur. Nicétas parle à deux reprise d'un canton fertile, situé au confluent du Danube et de la Save et qui s'appell Φραγγοχωρίον[1], mais sans dire un mot de l'époque où ce nom lui fut donné. Quan à l'empereur Constantin Porphyrogénète[2], s'il emploie assez souvent le mo Φράγγοι et Φραγγία (p. 28, 29, 86, 111, 123, 130, 144, 153), c'est presque tou jours dans un sens général, comme désignant le peuple le plus puissant en dehor de l'empire byzantin, l'empire de Charlemagne et ses diverses parties, et no pas les Francs que M. M. cherche aux abords de l'ère chrétienne. Dans un seu passage que je me fais un plaisir de signaler à l'auteur[3], qui ne semble pas l'avoi connu, Constantin parle des Galates de l'Asie-Mineure comme d'une colonie d Francs (ἄποικοι εἰσι τῶν Φραγγῶν) fondée au temps d'Attale de Pergame et de N comède, fils de Zeipoitus (p. 28). Il faudra donc faire rentrer aussi les Celte dans le groupe des nations chaldéo-araméennes; je crois même que c'est déj l'avis de l'auteur; voilà un argument de plus en sa faveur! Mais en d'autres endroi Constantin appelle le jeune empereur et roi d'Italie, Louis II, fils de l'emperei Lothaire II, qui ne posséda jamais un pied de terre en France, « Λοδοῦχ » τὸν ῥῆγα Φραγγίας » (p. 29 et 130), il raconte que les Croates blancs obéisse à l'empereur Othon le Grand d'Allemagne, « ὑποκεῖνται δὲ Ὠτῷ τῷ μεγαλῷ ῥῇ » Φραγγίας τε καὶ Σαξίας » (p. 144). Quand les habitants de la Lombardie se sauve devant Attila, « ce farouche et hideux Tartare, » comme l'appelle M. M., i se retirent dans les lagunes de Venise, « ἀπὸ τῶν ἑτέρων τῆς Φραγγίας κάστρων (p. 123). Évidemment pour Constantin la Φραγγια c'était l'ensemble des différent provinces et pays soumis aux empereurs d'Occident. Il prenait si peu les Fran pour des Chaldéo-araméens qu'il les déclare Germains; malheureusement M. M. n pu découvrir ce passage, fort incommode à la vérité; le voici : L'auteur y par des Vandales, franchissant le Rhin avec les Alains et avec les Germains qu'c appelle maintenant Francs, « καὶ Γερμάνους τοὺς νῦν καλουμένους Φράγγους » (p. 111 C'est d'ailleurs identiquement ce que Procope, un autre des historiens byzantin tant affectionnés par M. M., avait dit quatre cents ans plus tôt: « Γερμάνοι οἱ » Φράγγοι καλοῦνται. »[4] Faut-il expliquer maintenant à M. M. d'où viennent c

1. Nicetæ Choniatæ historia, ex rec. Imm. Bekkeri. Bonnæ, 1835. In-8°, p. 25 et 1
2. Constantinus Porphyrogenitus, De thematibus et de administratione imperii, regnov. J. Bekker, Bonnæ, 1840.
3. De Bello Gothico, I, chap. 12.
4. Nous ne discuterons pas le passage de Constantin sur le prétendu décret de Constar le Grand, qui ne permet aux souverains grecs d'épouser d'autres barbares que des Fran affiché dans Sainte-Sophie (Const. Por. p. 86); les raisonnements de M. M. sont trop zarres (p. 164). C'est *peut-être* (nous n'osons pas marcher aussi hardiment en avant notre honorable adversaire) une idée jetée là par Constantin Porphyrogénète en vue négociations matrimoniales déjà souvent entamées entre les empereurs d'Allemagne e cour de Byzance. On sait que quelques années plus tard Othon II, le fils de cet « Otho

noms de Φραγγια ou de Φραγγοχωριον, appliqués par les auteurs byzantins à certaines contrées danubiennes? Ce serait fort inutile sans doute, s'il avait poursuivi l'histoire des Francs au delà de ce fameux Clotaire « sous lequel fut com-» plétée l'unité monarchique de l'empire français. » Mais puisqu'il l'ignore, nous lui conseillons de lire une bonne histoire de Charlemagne, et il y pourra voir que cet empereur franc battit les Avars en Pannonie de 791 à 795, et qu'en 796, après la complète soumission du pays, pour tenir ses nouveaux sujets en échec, il y fit conduire des colonies allemandes (des Bavarois) qui y cultivèrent les terres les plus fertiles, ce qui explique les éloges de Nicétas sur la beauté du Φραγγοχωριον; après sa mort, surtout, vers 820, il y eut de longues et sanglantes luttes entre les colonies franques et les Slaves de ces contrées, qui momentanément gardèrent la victoire; c'est à ces colons que le pays dut le nom de Φραγγια, et non pas à ces êtres mythiques que M. M. fait venir de l'Asie-Mineure. Pourquoi tout cet échafaudage de raisonnements qui ne prouvent rien et de preuves qui n'en sont pas? Je ne voudrais aucunement faire tort à l'auteur, mais voici, si je ne m'abuse, un des motifs principaux pour lesquels a été entrepris cet étrange travail. Les Francs ne peuvent et ne doivent pas être des Germains, ce qui froisserait trop le patriotisme de l'auteur, tout comme la philologie comparée *prussienne* (voy. plus bas) l'exaspère, et c'est pour cette raison sans doute, sans qu'il s'en soit bien rendu compte, que les Francs sont devenus une « nation thraco-moeso-péonienne » (p. 188) et qu'à côté de la langue tudesque nous voyons surgir une « langue francique. » Après avoir déclaré que désormais l'origine pannonienne des Francs « ne sera plus un objet de controverse parmi » nous » et que « c'est là une victoire, qui, pour n'avoir pas été remportée sur » un champ de bataille, n'en est pas moins glorieuse pour le nom français » (p. 185), M. M. poursuit la marche de nos aïeux vers l'Ouest. On pourrait trouver que l'auteur n'est pas assez explicite sur le voyage du Danube au Rhin, et que ce chaînon de sa chaîne ethnographique n'est pas assez solidement forgé. Après ce pas décisif, qui nous mène à la fin du second siècle, commence une époque relativement connue. L'originalité de l'auteur s'efface forcément un peu; cependant il faut lui tenir compte de ce qu'il « a fait connaître une race royale » de plus que celles que comptaient les anciens auteurs, » la marcomirienne, qui précéda les Mérovingiens (p. 416). Nous devons aussi signaler sa réhabilitation du « roi de France » Pharamond. Il en veut terriblement à ceux qui n'ont pas admis cet illustre souverain dans nos annales et n'a pas assez de dédain pour « certains historiens, qui ne se sentant pas le courage d'aborder les diffi-» cultés historiques, aiment à se donner eux-mêmes de l'importance, en faisant » croire qu'ils ont étudié la question » (II, p. 386).

A peine est-il besoin de signaler dans tout l'ouvrage le manque absolu de critique et de méthode historique. M. M. est bien un de ceux qui s'écrient : *Scriptum est*, et qui croient avoir tout gagné, en exhibant un texte quelconque.

» Grand, roi de France et de Saxe, » épousa en effet la princesse grecque Théophano, petite-fille de Constantin.

Naturellement sa crédulité ne se borne pas à l'histoire de nos ancêtres. Il faut l'entendre discuter l'histoire d'Orphée (p. 116) et de Danaüs (p. 128), parler des voyages d'Enée (p. 167) ou de Sémiramis et de Ninyas (p. 146), et nous citer la date exacte de l'expédition des Argonautes et celle du commencement du siége de Troie « d'après la chronique des marbres de Paros » (p. 127). Il faut le voir citer sur Pharamond non-seulement des sources du VIIe s. comme Frédégaire et les *Gesta Regum Francorum*, qui, « quoique remplis de fables » sont des sources historiques importantes « ne fût-ce qu'à cause de leur antiquité » (II, p. 392), mais même la chronique de Moissac, Aimoin, Adon de Vienne et d'autres écrivains du IXe siècle, et croire avoir ainsi démontré victorieusement son dire (II, p. 406). Il est tout étonné que Grégoire de Tours ait commis des erreurs (p. ix). A la suite de Prosper Tiro il cite quelque part « une infinité de » chroniqueurs » qui déposent du même fait, sans se douter un instant que ces autorités décisives se sont copiées sans cesse l'une l'autre et que leur témoignage n'est donc d'aucune valeur. Tantôt Frédégaire n'est qu'un abréviateur de Grégoire de Tours (p. 386), tantôt il a consulté des sources nouvelles[1], tantôt c'est « l'inventeur de fables dignes des temps mythologiques » (II, p. 2), tantôt il lui découvre « une grande sagacité » quand il rapporte quelque conte bleu dont on peut tirer parti (p. 366). C'est avec la même naïveté qu'il nous cite « des écrivains médiocres et même au-dessous » (p. xij) quand il trouve dans leurs volumes oubliés quelques opinions favorables à sa thèse; nous voyons défiler devant nous, pour démontrer ces théories impossibles, la *Bibliothèque politique* de Poncel, les PP. Tournemine et Lacarry, Mezerai, Bonfini, Du Buat, Pelloutier, Melanchthon, les PP. Catrou et Rouillé et beaucoup d'autres critiques historiques du même rang. Pas un mot, cela va sans dire, de tout l'immense mouvement scientifique de notre siècle, de tous les travaux nombreux que la science allemande a produits sur le sujet même qui nous occupe[2]. On est confondu de l'assurance avec laquelle M. M. nous déclare dans sa préface qu'il « tout écouté et tout médité » de ce qui a été écrit sur l'histoire des Francs. Il n'a pas rempli sur ce point les devoirs les plus élémentaires d'un historien consciencieux. Il faut l'écouter après cela, parlant de ceux qui l'ont précédé dans la carrière, quand ils ont le malheur de n'être pas de son avis. Si Leibnitz fait habiter les Francs sur les bords de l'Oder, « c'est vraisemblablement pour » conserver à l'Allemagne l'honneur d'avoir produit les Francs » (p. xix). Fréret, le premier en France, aborde-t-il la question qui nous occupe avec une saine critique, on trouve « qu'il était bien jeune alors pour la science (il n'avait » que 25 ans) », et d'ailleurs il fut mis à la Bastille pour ses théories dangereuses (p. xxj). Le P. Daniel (que je ne m'attendais certes pas à défendre) « a-t-» été jusqu'à dire que Clovis a été le premier roi des Francs, » c'était « pour » s'éviter sans doute des recherches et des travaux pour lesquels il ne sentait pas

1. M. M. ignore sans doute que l'on peut retrouver dans Frédégaire les traces de ces sources différentes.

2. Le plus récent livre étranger qu'il semble avoir connu, c'est l'ouvrage latin d'Eccard qui date de 1750!

» de goût ou d'aptitude » (p. 382). Enfin si Augustin Thierry, cet infatigable travailleur, a repris les idées de Fréret, au point de vue de la science moderne, c'est « sans doute à cause de la réputation de cet académicien, *et pour n'avoir pas la peine de faire lui-même d'autres recherches sur ce point si difficultueux de l'histoire* » (p. xxj). En vérité M. M. n'aura guère le droit de s'étonner des sévérités de la critique, puisqu'il ne craint pas de prononcer de pareils verdicts! Eh bien, qu'il le sache, « de tant d'absurdités débitées sur les Francs » (p. 85) il n'en est pas qui puissent lutter avec celles qu'il nous expose dans son livre, et bien certainement il sera le seul à leur trouver « un cachet de vérité incontestable, qui saute » aux yeux » (II, 410). S'il n'en était pas ainsi, rien ne pourrait fournir une preuve plus humiliante pour nous et plus douloureuse de l'état actuel des études scientifiques dans notre pays. M. M. s'écrie quelque part « que c'est une honte » en vérité pour la nation autant qu'un juste sujet d'étonnement pour les étrangers » que l'obscurité qui a plané jusqu'alors sur les premières années de la monarchie » française » (p. 382). Ne sera-ce pas aussi, je ne dis pas une honte pour la nation — qui n'est pas responsable des individus — mais un juste sujet d'étonnement pour les étrangers que de voir un pareil ramassis de chimères, proclamé comme un ensemble de prodigieuses découvertes dont « quelques-unes suffiraient » seules à faire la fortune d'un ouvrage? » (p. xiv). Nous savons bien d'ailleurs ce qui nous attend pour avoir osé les nier, car l'auteur a pris soin de nous avertir que l'esprit de négation « n'est qu'un moyen à peu près sûr de faire » croire que l'on a étudié une question dont souvent on ne se soucie guère ou » sur laquelle on est peu informé, et de passer aux yeux du vulgaire pour pou- » voir en raisonner savamment » (p. 382). Aussi n'avons-nous aucun espoir de le convertir à d'autres idées et puisqu'il nous annonce qu'un « sentiment inté- » rieur semble l'exciter de plus en plus à tenter d'élucider nos origines, » nous ne pouvons que l'abandonner au dieu qui l'inspire. Nous ne voudrions point, toutefois, quitter ce sujet sans réunir ici quelques renseignements bibliographiques et quelques notions abrégées sur l'état actuel de la question, afin que les lecteurs puissent tirer au moins quelque fruit de leur long et périlleux voyage à travers les rêveries de M. de la Forte-Maison[1]. On a beaucoup écrit sur l'origine des Francs de l'autre côté du Rhin, et les principaux problèmes qui se rattachent à ce sujet nous semblent avoir reçu dans ces derniers temps une solution définitive.

---

1. Je ne puis m'empêcher de citer au moins *un* exemple du style de M. M.; sans choisir, je copie la première phrase de son livre : « L'antiquité est comme une vaste tour de » cristal, bâtie par le Temps dans un lieu secret à l'extrémité du monde, et dans lequel » ce spoliateur du genre humain entasse jour par jour, comme un vieillard rapace, les » faits, les origines, les racines des langages, les coutumes, la signification des noms des » peuples et des dieux, enfin tout ce qu'il a pu dérober aux hommes. Pas n'est facile de » parvenir à cette tour mystérieuse, et lorsque, par hasard, ceux qui s'aventurent à faire » ce laborieux voyage y arrivent à grand peine dans l'intention de reprendre au ravisseur » les faits qu'il tient si bien cachés, grande est la difficulté d'atteindre le but si désiré. » C'est que cette tour n'a ni portes ni fenêtres, et quoique parfaitement éclairée dans l'in- » térieur par la lumière du jour qui y pénètre par le haut, le cristal actuellement est telle- » ment obscurci par le laps des siècles que tout du dehors y paraît comme enveloppé de

Il s'est produit trois opinions différentes sur l'origine des Francs. En les plaçant par rang d'ancienneté il faut citer tout d'abord celle qui les fait descendre des Troyens et venir d'Asie; cette opinion est née sans doute de quelque confusion de noms géographiques mal compris et surtout du désir qu'eurent les vainqueurs du monde ancien (peut-être aussi les vaincus eux-mêmes, pressés de cacher leur honte) d'assigner aux Romains et aux Barbares une origine commune. Plus les traditions antiques prirent le dessus au moyen-âge, plus les nouveaux venus de l'Europe civilisée durent tenir à légitimer leur usurpation; c'est ce que les chroniqueurs du moyen-âge ont fait à l'envi. Il y eut seulement deux versions différentes. Selon les uns les Francs, venus d'Asie en Pannonie, sous Francus, fils d'Hector, marchèrent directement vers le Rhin, selon les autres les Francs avant de résider sur les bords de ce fleuve ont habité d'abord un pays appelé *Maurungania* sur les bords de l'Elbe. Inutile d'ajouter que cette opinion ne compte plus de nos jours de partisans dans la science. Une seconde manière d'expliquer l'origine des Francs, c'est de les considérer comme l'agglomération de *trustes* importantes, quittant leurs peuplades respectives dans le Nord et l'Ouest de l'Allemagne, s'associant pour la guerre et formant au début une armée plutôt qu'un peuple. C'est surtout l'illustre Eichhorn qui a défendu cette hypothèse. Enfin la troisième explication de l'origine des Francs, celle qui maintenant est à peu près universellement acceptée, et qui fut émise en premier lieu par Grupen en 1758, est la suivante. Vers l'an 240 ap. J.-C. un certain nombre de petites peuplades germaniques, les Teuctères, les Sigambres, les Usipêtes, les Ampsivariens, etc., trop faibles pour se défendre contre les attaques des Romains, se fondirent en un seul peuple sous la pression du dehors et prirent le nom de *Francs*[1]. On ne peut rien savoir d'eux avant cette époque, car ils n'existaient pas, et quant à suivre plus loin dans la nuit des temps l'histoire des peuplades dont ils se composent, c'est une tentative qu'on est libre de faire sans doute, mais dont on devra porter les conséquences, comme M. de la Forte-Maison. Ceux qui désireraient connaître un utile correctif à son livre devront étudier l'ouvrage récemment paru de M. Bornhak sur l'histoire des Francs, qui s'arrête, lui aussi à la mort de Clotaire Ier. Voici du reste une courte bibliographie du sujet; nous ne citons que les travaux récents. — *Die Deutschen und ihre Nachbarstæmme*, von Kaspar ZEUSS. Münich, 1837. In-8°, p. 325-353. — LŒBELL, *Gregor von Tours und seine Zeit*, Leipzig, 1839. In-8°, p. 479-501[2]. — Ferd. H. MÜLLER, *Die deutschen Stæmme und ihre Fürsten*. Vol. I. Vorgeschichte der deutschen Stæmme bis zur Bildung des frænkischen Reichs der Merowinger. Berlin, 1840. In-8. — G. WAITZ, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, Kiel, Bd. I-II. — Jos. BENDER, *Ueber Ursprung und Heimath der Franken*. Braunsberg, 1857. In-4°. — *De primordiis Francorum dissertatio historica, scrips.* Nic. MOSLER. Düsseldorpii, 1857. In-8°.

» nuages. »

1. Le nom des Francs vient *probablement* de « framja » *lance*, comme celui des Saxons de « sahs » *couteau*.

2. M. de Sybel vient de publier à Bonn une nouvelle édition revue et augmentée de cet excellent ouvrage.

— *Geschichte der Franken unter den Merowingern*, von Dr Gustav BORNHAK. Bd. I. *Von den ältesten Zeiten bis auf Chlotar's Tod*. Greifswald. 1863. In-8°.

Rod. REUSS.

II.

L'ouvrage de M. Moët de la Forte-Maison contient une partie étymologique à laquelle l'auteur paraît attacher une grande importance. Mais, en voulant expliquer l'origine des principaux noms propres qui s'offraient à lui, il s'est aventuré sur un terrain d'autant plus dangereux que les connaissances préliminaires les plus indispensables lui font absolument défaut. J'en demande bien pardon à notre écrivain, mais j'ai beaucoup de peine à prendre au sérieux les diverses étymologies qu'il propose. Les lignes suivantes auront pour but, non pas de combattre les résultats obtenus par M. M., mais seulement de caractériser sa méthode en fait de philologie comparée.

L'auteur semble peu au courant de l'état actuel de cette dernière science. On en jugera par deux citations : « Du temps de Wachter, *les idées anglo-allemandes, ou pour mieux dire prussiennes, de la dérivation des langues européennes du sanscrit*[1], » n'avaient pas encore vu le jour, bien que déjà on eût remarqué depuis long- » temps que les Grecs et les Allemands avaient une foule de mots communs » avec l'Inde et la Perse. Cette opinion, antérieurement, avait été précédée d'un » tout autre sentiment, c'est-à-dire d'une pensée biblique qui voulait tout rap- » porter à l'hébreu » (I, p. 160). Cette dernière hypothèse ne sourit pas plus à M. M. que les « idées prussiennes; » il la trouve sans doute un peu arriérée; mais comme il lui faut une langue mère, il remplace le sanscrit et l'hébreu par le *chaldéo-araméen*, « langue que l'on parlait depuis la Méditerranée et la Judée » jusqu'à la Médie, la Suziane et le golfe Persique, langue en un mot qui com- » prend le syriaque et le chaldéen, et dont on peut considérer le phénicien et » l'hébreu, ainsi que l'arabe, comme les dialectes principaux faisant un seul » corps avec elle, etc. » (I, p. 144). Je n'ai pas à relever ici les erreurs dont fourmillent ces passages; le dernier surtout nous fournit de bien maigres renseignements sur cette langue chaldéo-araméenne dont M. M. tire un si grand parti, et qui n'est ni l'araméen (où l'on ne rencontre pas des formes comme תחזיק), ni l'hébreu, ni l'arabe, mais une langue qui semble comprendre tout le vocabulaire sémitique. On y trouve même des mots égyptiens, par exemple גמא, *roseau* (cophte KAM) que M. M. rapproche d'un vocable breton[2]. Mais je passe, en ajoutant toutefois qu'il ne suffit pas, pour découvrir des étymologies, d'avoir la patience de feuilleter quelque vieux dictionnaire que l'on a sous la main. De plus, le *Lexicon pentaglotton* de Schindler, publié en 1612, où M. M. a puisé la connaissance de son chaldéo-araméen, n'a plus aucune valeur philologique, et peut facilement induire en erreur.

---

1. C'est nous qui soulignons.
2. Les Francs aussi parlent un dialecte chaldéo-araméen, mais « avec une prononciation toute pélasgique » (I, 85).

Quelques exemples maintenant des étymologies proposées par l'auteur. Le divers mots qui, dans les langues indo-européennes, signifient *frère*, viennent d chaldéo-araméen ברא, créer (I, 82)! — Le nom des Francs remonte (je ne pui suivre M. M. dans le développement de sa confuse démonstration) jusqu'a chaldéo-araméen פרע (à rapprocher de *frei, free*, etc.), *être libre*[1] (I, p. 85). L plus curieux, c'est qu'à cette étymologie se rattache la coutume des Francs d porter les cheveux longs. En effet de פרע viennent פרע, *phéra* et פרוצ, *pherona* deux mots qui en hébreu et en chaldéen signifient *cheveux, chevelure*, « parce qu » lorsqu'elle (la chevelure) est *affranchie* d'être coupée ou rasée, dit Schindler » moins on la coupe plus elle croit et augmente » (I, 414). Et M. M. d'ajouter « C'est donc en signe de leur haute noblesse que ces princes se distinguaien » par cette chevelure *libre* et flottante » (*ibid.*)! — Le nom des Cattes = *guerriers*, dérive du breton *cad*, guerre, bataille, qui vient à son tour du chaldéo araméen כתח, combattre, tailler en pièces (I, 194)! Le nom de la ville d Reims vient du celtique *grymus* (fort) qui dérive à son tour du chaldéo-aramée ראם *ram*, être puissant (conf. ῥώμη en grec), de même que les noms de Romulu et Remus. M. M. nous fournit aussi de bien curieux renseignements sur la filia tion des races primitives quand il nous raconte que « de l'aveu des plus zélé » partisans du sanscrit, les Aryas indiens sont sortis de la Bactriane, que le » Bactriens eux-mêmes sont sortis des Scythes orientaux, etc. » (I, p. 141) Que dire de sa démonstration sur l'identité des Gètes et des Goths, « parce que » comme nous le dit Samuel Johnson, *get* devient *got* ou *gotten* au particip » passif » (I, 143) ? On voit que l'auteur a bien raison de se proclamer « que » que peu familiarisé avec les arcanes de la linguistique! » (II, p. 211). — J pourrais multiplier les exemples, et citer entre autres ses recherches sur Gog Magog (I, 127), un très-singulier rapprochement entre βάλλω et בלע (I, 159) mais je m'arrête en signalant à l'attention des philologues un chapitre curieux plus d'un titre sur « les mots celtiques venus du chaldéo-araméen » (II, 429 suiv.). J'en ai dit assez pour donner une idée des connaissances philologiqu de M. Moët.

A. CARRIÈRE.

---

79. — **Gœthe's Briefe an T. A. Wolf**, herausgegeben von Michael BERNAY Berlin, Reimer, 1868. In-8°, 144 p.[2] — Prix : 2 fr. 75.

Parmi les nombreux ouvrages publiés ces dernières années sur Gœthe, do le but était d'étudier et d'analyser le grand poète et son œuvre sous les poin de vue les plus différents, il en est peu qui méritent autant notre attention q le travail de M. Bernays que nous avons sous les yeux. Les trente lettres qui sont pour la première fois publiées en entier d'après l'autographe conservé à bibliothèque royale de Berlin n'auraient pas à elles seules suffi pour nous donn

---

1. Le verbe פרע est actif, et signifie — encore est-ce là un sens dérivé — *rachet payer, délivrer*, etc.

2. Reproduction d'une série d'articles publiés en 1868 dans les *Preussische Jahrbüch*

une image complète des relations entre Gœthe et son ami le philologue, ni pour nous faire assister aux changements d'opinion du poète sur l'épopée à laquelle dès sa jeunesse il avait consacré tant d'études[1]. Aussi M. B. ne s'est-il pas contenté de leur simple reproduction : dans une introduction de 89 pages aussi instructive qu'intéressante il a retracé, surtout à l'aide de la correspondance de Gœthe et de ses amis, toute l'histoire des rapports entre Gœthe et Wolf : rapports fertiles pour l'un aussi bien que pour l'autre, et dont la philologie et la littérature ont lieu de se féliciter également. M. B. est un des meilleurs connaisseurs de l'époque classique de la littérature allemande, et dans les ouvrages qu'il a déjà publiés[2], il a fait preuve d'une méthode et d'une critique vraiment philologiques ; ainsi il était parfaitement qualifié pour une étude de ce genre. Aussi le tableau est-il complet. Plus d'une fois l'occasion s'est présentée de redresser des erreurs accréditées par Kœrte, dont la biographie de Wolf est reconnue insuffisante depuis longtemps. La chronologie des poésies de Gœthe tire aussi son profit de ce travail.

Le premier sentiment que Gœthe éprouva à la lecture des *Prolegomena* fut un vif chagrin de voir détruire l'édifice en apparence si solide et si inattaquable de l'unité des poèmes épiques. Cependant ce sentiment ne dura pas longtemps : il fit place à une joie plus vive encore que ne l'avait été le chagrin. Gœthe s'est toujours senti attiré vers l'épopée, et il a toujours rêvé d'en composer une lui-même. Mais le respect presque craintif qu'il éprouvait pour le sublime modèle qu'il avait constamment devant lui le décourageait. La nouvelle théorie fut donc pour lui une véritable délivrance ; il ne se considéra plus lui-même que comme un rhapsode, « le dernier des Homérides. » Le fruit de cette révolution qui s'opéra dans Gœthe fut *Hermann et Dorothée ;* l'élégie du même nom qui en est comme la préface renferme des louanges enthousiastes à l'égard de « celui qui enfin nous » a délivrés du nom d'Homère. » Ce chef-d'œuvre de poésie est un exemple frappant à opposer à ceux qui persistent à ne voir dans la critique qu'une force nuisible et destructive, incapable de construire et de réédifier ce qu'elle a renversé. — Gœthe continua sans cesse avec ardeur l'étude des *Prolegomena ;* si son second projet, celui d'écrire une *Achilléide,* ne fut pas mené à bonne fin, c'est qu'au lieu de se laisser aller à son inspiration nationale et individuelle comme dans *Hermann et Dorothée,* il voulut par trop s'assimiler à l'ancien poète et s'effacer lui-même complétement. Il ne parut que quelques fragments de l'*Achilléide.* Par suite de cet insuccès, Gœthe ne vit plus les résultats des recherches de Wolf d'un œil aussi favorable qu'auparavant.

Cependant depuis 1795, année où Gœthe se lia avec Wolf par l'intermédiaire de G. de Humboldt, leurs rapports[3] personnels se resserrèrent de plus en plus. Des visites réciproques à Halle, Weimar et Iéna, outre la correspondance, entrete-

1. Voyez Classen, *Gœthe philologue.* Discours d'ouverture à la réunion des philologues à Francfort s. le M. 1861.

2. *Revue critique,* 1867, II, p. 11.

3. Gœthe fit faire son portrait pour Wolf. L'original appartient actuellement à M. Otto Jahn à Bonn.

naient un échange d'idées continuel. En 1805 Wolf prit part au travail que Gœthe publiait en commun avec ses amis sur Winckelmann : il le jugea au point de vue de la philologie. — La défaite de Iéna amena la dissolution de l'université de Halle : Wolf se vit forcé tout d'un coup de renoncer à ses occupations les plus chères, car il préféra toujours l'enseignement personnel, l'influence vivante du professeur sur ses élèves, aux plus grands succès d'écrivain. Il chercha du secours auprès de Gœthe, et il le trouva. C'est alors que celui-ci lui adressa cette magnifique lettre du 28 novembre 1806 (n° 24), qui nous le fait voir dans toute sa grandeur, inébranlable dans la tempête qui le battait, lui et sa patrie, secourable et dévoué pour ceux qui perdaient toute espérance. C'est sur son conseil que Wolf, établi à Berlin, entreprit la *Darstellung der Alterthumswissenschaft* (Berlin, 1807), dans laquelle pour la première fois la philologie prit son rang de science existant par elle-même et pour elle-même. La dédicace de cet ouvrage fondamental à Gœthe est un beau témoignage de l'amitié des deux grands hommes.

Les relations des deux amis, il faut l'avouer, se ressentirent de la distance qui les séparait. Wolf cependant, isolé vers la fin de sa vie, malade, mécontent de sa position et aigri, conserva toujours le même attachement pour Gœthe. Lors de son dernier voyage au Midi, en 1824, il passa encore quelques jours chez lui. Le poète, le voyant partir mortellement atteint, pressentait que c'était une dernière séparation.

Wolf mourut le 8 août 1824 à Marseille.

Cet excellent travail, intéressant pour tous les amis de la littérature, je dirai même indispensable pour tout philologue, éveille en nous le vif désir que M. Bernays veuille bien ne pas nous faire attendre trop longtemps la continuation de son édition critique de Gœthe.

William CART.

---

80. — **Serbien.** Historisch-etnographische Reisestudien aus den Jahren 1859-1868, par F. KANITZ. Grand in-8°, xxiv-744 pages, avec 44 illustrations dans le texte, 20 bois texte et une carte de la Serbie. Leipzig, Hermann Fries, 1868. — Prix : 30 fr.

Les personnes qui s'intéressent aux Slaves de Turquie connaissent le nom de M. Kanitz. Ses *Bulgarische Fragmente*, son voyage dans le sud de la Serbie et le nord de la Bulgarie, ses *Byzantinische Monumente von Serbien*, lui ont acquis une réputation méritée de voyageur, de savant et d'archéologue. Ses travaux sont d'autant plus précieux qu'ils ont pour objet un pays dont la valeur politique et morale augmente chaque jour, une race qui s'impose de plus en plus à l'attention de l'Europe. Le titre seul de l'ouvrage actuel indique le temps que l'auteur a mis à le composer : pendant neuf années il a parcouru la Serbie dans tous les sens, étudiant les lieux et les mœurs, les monuments et les institutions ; il a contrôlé par la lecture des travaux de ses prédécesseurs les notions qu'il avait acquises dans ses voyages ; son livre est une véritable encyclopédie sur la Serbie et comble une lacune importante de la littérature de l'Occident. Complé-

par les travaux du voyageur anglais Denton [1], de mesdames Mackenzie et Irby [2] et de M. Ubicini [3], il sera jusqu'à nouvel ordre le manuel de tous ceux que la Serbie peut intéresser.

M. Kanitz a divisé son livre en six parties. Dans les cinq premières, il résume ses voyages, qui ont embrassé, pendant un espace de huit ans, toutes les parties de la principauté; il y raconte ses impressions, ses aventures, et donne à propos des endroits qu'il visite une foule de renseignements, la plupart nouveaux, sur l'histoire, l'archéologie, l'ethnographie des Serbes, des Bulgares, des Roumains. Les titres de ces cinq chapitres sont empruntés aux noms des régions parcourues par M. Kanitz et nous croyons inutile de les rapporter.

Le sixième chapitre est intitulé : l'Etat et la Société (*Staat und Gesellschaft*). Il comprend douze subdivisions dont voici les titres : Géographie et Cartographie ; — Histoire; — Ethnographie : Droit politique et administration; — Armée ; — Communications, Agriculture, Industrie; — Finances, Commerce, Industrie minière; — Justice; — Église; — Enseignement, Littérature, Musique; — Arts plastiques. — Cette simple énumération peut donner une idée des recherches auxquelles a dû se livrer M. Kanitz. Une table très-bien faite précède le volume et permet d'embrasser rapidement l'ensemble et les détails de l'ouvrage. Cette table n'a pas moins de seize pages in-8°. Les différents itinéraires de l'auteur sont d'ailleurs indiqués fort nettement sur la carte qui accompagne le volume.

Nous ne pouvons avoir la prétention de critiquer en détail cet ouvrage, fruit d'une si grande patience et d'un si long séjour en Serbie. M. Kanitz est resté neuf ans dans la principauté, il l'a parcourue en tous sens; nous n'avons fait qu'un séjour de deux mois à Belgrade et dans les environs. Nous pouvons assurer que M. Kanitz *sait voyager* : il ne néglige rien de ce qui peut instruire ou intéresser. Les dessins qui accompagnent son livre nous ont paru d'une grande fidélité; l'exécution en est parfois médiocre, mais évidemment il eût été dangereux d'augmenter le prix déjà fort élevé d'une œuvre aussi considérable. Il est cependant à regretter que toutes les gravures soient concentrées sur les 450 premières pages du livre, ce qui en laisse trois cents environ sans une seule illustration. C'est là une simple maladresse d'éditeur : elle peut facilement se réparer pour les gravures hors texte; par exemple celle qui représente les uniformes de l'armée serbe figure en face de la page 454 du livre. Elle devrait être reportée à la page 562, au chapitre sur l'armée.

La carte qui vient à la fin du volume est fort claire. M. Kanitz reproduit les noms serbes avec une grande exactitude, en se servant de la transcription

---

1. *Serbien und die Serben*, von Rev. Denton (nous n'avons pas entre les mains l'édition anglaise originale). Berlin, 1865.

2. *The Turks, the Greeks and the Slavons*, travels in the Slavonic provinces of Turkey. By G. Muir Mackenzie, and. P. Irbey (excellent ouvrage, écrit par deux femmes de grand talent). London, 1867.

3. Ubicini. *Les Serbes de Turquie*. Paris, 1866. Ouvrage écrit d'après des documents communiqués par le gouvernement serbe.

croate. Peut-être aurait-il bien fait de les donner aussi sous la forme allemand Le lecteur inexpérimenté ne devinera pas aisément que Pozarevac correspond Passarowitz. D'autre part des formes allemandes telles que Semendria et Seml ne permettent guère de reconnaître les noms de Zemun et Smederevo.

M. Kanitz déclare dans sa préface que la Serbie est pour les Slaves du Sı *un point de cristallisation*. Elle est, comme disent les Serbes eux-mêmes, le Pi mont d'une autre Italie. Nous sommes parfaitement de cet avis. Peut-être il e été fort utile, à l'appui de cette thèse assez juste, d'ajouter au livre un chapit sur la situation des Serbes de Turquie, des Serbes de Hongrie et des Croate vis à vis de la principauté. Ce chapitre eût été la conclusion naturelle de l'oı vrage. M. Kanitz était plus à même de l'écrire que MM. Ubicini et Denton, q tous deux ont négligé cette partie si importante de leur sujet. Peut-être n'a-t- pas voulu aborder des matières avec lesquelles il est moins familier. Nous rel vons en effet une erreur assez grave dans le chapitre sur la littérature, (M. Kanitz dit un mot de la poésie serbo-croate. Parmi les poètes modernes, côté de MM. Medo Pucic et Prevadovic, il cite Palmotitch, l'auteur de la célèb épopée *la Christiade*. Or Palmotitch (connu aussi sous le nom italien de Palmot était né en 1607, à Raguse, et mourut en 1657. Ce qui a sans doute trom M. K., c'est la nouvelle édition de ce poème publiée à Agram en 1852 par *Matica Illirska*. Il l'aura eue entre les mains et l'aura prise pour une œuv récente.

Nous croyons que M. Kanitz se trompe également lorsqu'il traduit le nom (journal serbe *Svetovid* par *Svatovit*, *altslavischer Gottsname*. N'est-ce pas plutôt ı mot formé comme *zemjlovid*, carte de géographie, de *svet*, monde, et *vid*, vu aspect; comme qui dirait *cosmorama?* Ce titre convient mieux à un journal q le nom d'une ancienne divinité des Slaves du Nord qui n'est nullement populai chez les Slaves du Sud.

Nous ne nous arrêterons pas à relever les fautes d'impression qui peuve déparer ce volume; elles sont fort rares. Notons seulement (p. 689) Chilant pour Chilandar, le nom du célèbre monastère.

En résumé, félicitons M. Kanitz de la persévérance et du talent dont témo gne ce volume. Dans les circonstances actuelles il sera lu avec intérêt, consul avec fruit. Déjà un publiciste français, M. Saint-René Taillandier, a emprur à M. Kanitz la matière d'un long travail dans la *Revue des deux Mondes*. Jusqu nouvel ordre, ceux qui ne savent pas le serbe (et le nombre en est grand) pourront guère écrire sur la Serbie sans recourir au bel ouvrage de M. Kan-

LOUIS LEGER.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 18 — **1er Mai** — **1869**

Sommaire : 81. CASPARI, Introduction chronologique et géographique à la vie de Jésus-Christ. — 82. O'HANLON, la Vie et les Œuvres de saint Ænguss; MEEHAN, les Monastères franciscains en Irlande. — 83. KLIPFFEL, la Révolution communale dans les cités épiscopales romanes de l'Empire. — 84. TRAUTMANN, Beaux-Arts et Arts industriels depuis le commencement du moyen-âge jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

81. — CASPARI (Ch. Ed.). **Chronologisch-geographische Einleitung in das Leben Jesu Christi.** Hamburg, 1869, Agentur des rauhen Hauses. In-8°, xvj-263 p. — Prix : 7 fr. 25.

Les publications faites par « la Maison rude, » à Hambourg[1], ont une tendance particulière; elles sont destinées à ce qu'on appelle en Allemagne *la mission à l'intérieur*. Au lieu de prêcher l'Évangile au loin, ces ouvrages doivent défendre l'orthodoxie protestante contre les efforts de la critique moderne. Le livre de M. Caspari porte donc une sorte d'estampille qui indique aussitôt l'esprit dans lequel il est conçu. Après l'avoir lu, nous reconnaissons volontiers qu'au lieu du bavardage onctueux de l'apologiste, qui aurait naturellement échappé à toute critique, nous y avons trouvé l'érudition solide et l'exposition froide et raisonnée d'un savant. M. Caspari, pasteur dans un petit village de l'Alsace (Geudertheim), a profité de la proximité de Strasbourg, et de la libéralité connue de M. E. Reuss, pour utiliser toutes les ressources scientifiques qu'offrent la bibliothèque de la ville et celle du savant professeur de la faculté de théologie protestante. Il n'y a qu'une seule prétention qu'affirme l'auteur, à laquelle nous ne saurions souscrire. M. C. se vante tantôt, tantôt même il s'accuse[2] d'avoir mis aussi à profit les ouvrages de la tradition juive, « trop négligés » par ses devanciers; cependant un examen attentif de son travail démontrera qu'il n'a pas su vaincre les difficultés que présentent ces écrits, que souvent il n'a pas su en tirer les résultats qu'ils auraient pu lui offrir, et que dans un point capital il s'est complétement mépris sur le sens des passages dont il s'est servi. Nous ne le dissimulons pas, cette protestation contre le savoir rabbinique de M. C. est le but principal de notre critique, et en la faisant aussi franche que possible, nous croyons remplir un devoir envers la science. Les erreurs commises dans l'interprétation de textes accessibles aux savants en général sont bientôt rectifiées; une fausse exégèse de passages talmudiques court risque de se propager à travers une longue série d'ouvrages qui reproduiront servilement les méprises d'un devancier qui se prétendait bien renseigné. L'exégèse du N. T. connaît de

1. On appelait ainsi à l'origine un établissement destiné à recueillir et à moraliser des enfants abandonnés et des orphelins, entretenus par la charité des riches bourgeois de la ville.

2. P. vj; xv; 156 et *passim*.

ces erreurs séculaires qui remontent jusqu'à des hommes aussi érudits et aussi célèbres que Lightfoot et Buxtorf. N'avons-nous pas déjà vu un savant très-respectable, dans un article qu'il a consacré à l' « Introduction » que nous avons sous les yeux, signaler aux théologiens ce mérite particulier qu'a l'auteur de posséder une érudition « puisée surtout à des sources généralement moins connues, » le Talmud par exemple, avec lequel il s'est familiarisé depuis longtemps en » vue des secours qu'il peut offrir à l'étude du Nouveau Testament[1] » ?

M. C. se propose dans son livre d'établir l'harmonie entre les trois Evangiles, connus sous le nom des synoptiques, puis entre ceux-ci et le quatrième Évangile, celui de saint Jean. Seulement, comme l'indique le titre qu'il a choisi, il se borne aux difficultés qui proviennent du temps assigné à l'histoire évangélique, et des lieux où les événements racontés dans le N. T. se sont passés. En cherchant les rares points de repère par lesquels l'histoire du Christ touche à l'histoire profane, M. Caspari trouve premièrement, qu'à cause de *Matthieu*, II, 1 et 20, il importait de fixer l'année de la mort d'Hérode; deuxièmement, que le verset *Luc*, II, 1, devait l'engager à approfondir la question du recensement ordonné par Auguste; 3° que, d'après *Luc*, III, 1, la 15e année de Tibère, et d'après *Jean*, II, 20, la 46e année du temple d'Hérode, pouvaient concurremment servir à déterminer l'époque où Jésus a commencé son activité publique; enfin 4° que le second voyage de Paul à Jérusalem (*Galat.* I, 16 — II, 1) pouvait contribuer facilement à éclairer l'obscurité qui règne encore sur l'année du crucifiement. Les recherches relatives à ces quatre points, précédées d'une exposition du calendrier juif de cette époque, forment la première partie de l'ouvrage (p. 1-48). L'auteur démontre, contre M. Seyffarth, que les Juifs avaient alors déjà une année de douze mois lunaires, auxquels on en ajoutait un treizième lorsqu'après deux ou trois ans le total des différences entre les 354 jours, somme des douze révolutions lunaires, et les 365 jours d'une année solaire formait un mois lunaire. Les preuves fournies par M. Caspari sont tirées des auteurs grecs, dont les témoignages ne laisseront pas subsister le moindre doute dans l'esprit de ceux que l'étude de la littérature rabbinique n'aura pas su convaincre. Mais une partie de l'histoire des Juifs et de leurs rivalités avec les Samaritains[2], toutes les dispositions mentionnées dans le traité de *Rosch-haschana* (et non *haschanna*, comme écrit continuellement l'auteur) reposent sur l'existence d'un calendrier lunaire. La Mischna, bien que rédigée au IIe siècle seulement, ne fait à cette occasion que reproduire les procédés suivis à une époque bien plus ancienne, et le Talmud nous a même conservé un écrit de l'ancien R. Gamliel, contemporain de Jésus, dans lequel ce rabbin, assis sur la montagne du temple, proclama la nécessité d'un mois intercalaire[3]. On est tout aussi étonné que l'auteur ait cru nécessaire de prouver longuement que les Juifs commençaient leur journée au coucher du soleil, ou, comme disent les docteurs : « que le jour *suit* la nuit. »

1. M. E. Reuss, dans la *Revue de théologie*, 1868, p. 374.
2. Mischna de *Rosch-haschana*, II, 2.
3. Talmud de Jérusalem, traité *Sanhedrin*, I, 2. Le passage est cité dans mon *Ess[illegible] sur l'hist. et la géographie de la Palestine*, I, p. 242.

Mais à force de vouloir chercher du nouveau on a tant et si bien embrouillé certaines parties de l'archéologie juive que les faits les plus simples et les plus clairs ont fini par se compliquer et s'obscurcir.

Dans ces premières pages du livre de M. C., nous sommes déjà frappé par une orthographe vicieuse dans les passages rabbiniques cités, p. e. *umahtzi* avec *yod* (p. 4, et répétée p. 166); par la traduction de *'éreb schabbat*; par « le jour » de sabbat, » au lieu de « la veille de sabbat » (p. 4 et 166); par la citation d'un traité *Menahot* du Talmud de Jérusalem (p. 3), tandis que nous ne possédons aucune partie de ce Talmud pour la cinquième section à laquelle ce traité appartient; par le nom faux de *Jarchi*, pour le célèbre commentateur Raschi, ou R. Salomo ben Isaac de Troyes; par l'ignorance du nom *'aroubta* (παρασκεύη) pour le sixième jour de la semaine, etc., etc.

Dans les paragraphes qu'il a consacrés à l'histoire d'Hérode, l'auteur nous paraît avoir parfaitement expliqué le fameux passage de Josèphe, A. J. XIV, 4, 3, où la prise de Jérusalem par Pompée est fixée περὶ τὸν τρίτον μῆνα τῇ τῆς νηστείας ἡμέρᾳ. On avait traduit jusqu'ici : « le troisième mois (de l'année, c'est-à-dire, en » Siwan), au jour de jeûne, » et l'on était fort embarrassé de trouver un jour d'abstinence à cette époque de l'année juive. En comparant *B. Jud.* I, 7, 4, où le même événement est raconté comme ayant eu lieu τρίτῳ μηνὶ τῆς πολιορκίας, l'auteur a compris avec raison que Josèphe, dans les *Antiquités*, a entendu de même parler du troisième mois *du siége*, et que, par conséquent, le jour du jeûne, dont il est question ultérieurement, était le *Kippour* ou le grand pardon qui tombe toujours au 10e jour du 7e mois de l'année juive. Partant de là, M. C. explique encore de la même façon le passage A. J. XIV, 16, 4, d'après lequel la conquête de la ville sainte par Hérode, assisté des légions romaines sous les ordres de Sosie, eut lieu τῷ τρίτῳ μηνὶ τῇ ἑορτῇ τῆς νηστείας; il montre, en effet, comment trois mois pouvaient s'être écoulés depuis le retour d'Hérode devant Jérusalem après son mariage avec l'infortunée Mariamne jusqu'à sa victoire définitive. Nous ajoutons que les Juifs aimaient beaucoup à reporter les malheureux événements de leur histoire au même jour néfaste, et de même que la destruction des deux temples a été, malgré la différence incontestable de quelques jours, inscrite par les chroniques du temps au neuf *ab*[1], de même aussi Josèphe pouvait faire précéder les deux conquêtes de Jérusalem, la première par Pompée et la seconde par Hérode, de deux siéges de trois mois, finissant l'un et l'autre au jour du grand pardon[2], quand même il aurait fallu, pour arriver à cette coïncidence, forcer quelque peu la vérité historique. — L'heureuse trouvaille que M. C. prétend avoir faite quant au mois où est mort Hérode, « et qui avait été négligée par

1. Voyez entre autre mischna *Ta'anit*, IV, 6.

2. Le jour de la conquête paraît cependant exact. Depuis que les Juifs, insurgés contre Antiochus Epiphane, s'étaient fait égorger, pour ne pas se défendre à un sabbat (I, Maccab. II, 38), on était devenu plus facile pour ce jour. Mais on ne se départait certes pas de l'ancienne sévérité pour le jour du *Kippour*, la fête la plus sainte du judaïsme et qui n'arrivait qu'une fois par an. Les Romains étaient gens à profiter d'une circonstance aussi favorable à leurs desseins.

» tous les chronologistes » (p. 29), était faite depuis longtemps par M. Grætz [1]. Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer à cette occasion que notre auteur paraît avoir un parti pris quant aux autorités qu'il aime à citer ou à passer sous silence. Ni M. Grætz, ni M. Geiger, malgré leur grande notoriété, ne sont en faveur chez M. Caspari; cependant nous ne pouvons pas croire qu'occupé sérieusement de son sujet, il n'ait consulté ni l'un ni l'autre [2].

M. C. ne dit rien de nouveau pour résoudre les difficultés concernant le recensement opéré par Quirinus. Nous pensons aussi que les trois années que l'auteur assigne à la prédication du Christ sont tout à fait insuffisantes. Mais passons aux autres parties de ce livre. La deuxième partie traite de l'enfance et de la jeunesse de Jésus (p. 48-64); la troisième donne une description du lac de Genezaret et de ses environs (p. 66-90); la quatrième s'occupe de la première année de l'activité de Jésus (p. 92-114); la cinquième est consacrée à la deuxième année de cette même activité (p. 115-148), et la sixième à l'histoire de Jésus pendant la troisième année de sa prédication, la dernière de sa vie (p. 150-212). Toutes les localités nommées dans les Évangiles sont relevées et traitées avec soin; nous suivrons l'auteur sur ce terrain.

Tout au début de la deuxième partie (p. 48), il est question du lieu de naissance de Jean-Baptiste, pour lequel est cité *Luc*, I, 39 : ἐπορεύθη εἰς τὴν ὀρεινὴν μετὰ σπουδῆς εἰς πόλιν Ἰούδα. M. C. a raison de penser à l'*Orine* de Pline, H. N. V, 14. En comparant la liste des toparchies, donnée par le polygraphe romain, avec celle qu'on trouve chez Josèphe, *Bel. Jud.* III, 3, 5, on s'aperçoit que l'*Orine* du premier répond à la fois à Ἐγγαδδαί et à Ἱεροσόλυμα de l'historien juif. Les deux toparchies avaient donc été réunies sous le nom d'*Orine* (en hébreu : *har Yehouda*), et Pline ajoute expressément au nom d'*Orine : in qua fuere Hierosolyma*. Mais notre auteur ne veut pas que « la ville de Juda, » dont il est parlé par Luc, soit Jérusalem, parce qu'il ne connaît que le passage du second livre des Chroniques (xxv, 28), où la ville sainte a été ainsi nommée (*'îr Yehouda*). Cependant, nous trouvons encore dans le *Midrasch sur les Lamentations* (63 a), *Yehoud-medinta* [3], traduction chaldéenne de *'îr Yehouda*, pour désigner Jérusalem. — L'identification de Nazareth avec la ville de *Çarid*, mentionnée *Josué*, XIX, 10, 20 (p. 51 et suiv.), ne repose absolument sur aucune ressemblance entre ces deux noms; la différence entre le *sîn* et le *tsadé* et celle entre le *dalet* et le *taw* sont importantes. Nous renvoyons l'auteur à l'article de M. Neubauer, dans

1. *Geschichte der Juden*, 2e édition (1863), III, p. 426. — Voyez aussi mon *Essai*, I, p. 165.

2. Nous sommes plus étonné de voir M. Caspari s'approprier l'explication de Συχαρ (p. 106), qui se trouve déjà dans les *Talmudische Studien* (1855-1856) de M. Delitzsch. Voy. M. Ewald, *Jahrbücher d. biblischen Wissenschaft*, VIII (1857), p. 255.

3. Ce composé est donné comme sujet du verset : *Elle pleure pendant la nuit* (I, 2), et se rapporte donc sans doute à Jérusalem. Nous pensons que, *Ezra*, V, 8, le contexte exige d'expliquer de même *Yehoud-medinta* par Jérusalem, et non pas par « la province de Juda », comme l'interprètent tous les exégètes. Le rapport fait par le pacha de la Palestine à Darius dit évidemment : « Que le roi sache que nous nous sommes rendu à *Jéru-* » *salem* dans le temple du grand Dieu, » etc. Du reste, l'inversion dans ce composé, comme dans *Madaï-medinta* (*ibid.*, VI, 2), n'est pas sémitique.

la *Géographie du Talmud*, p. 189, dont la supposition est beaucoup plus probable. Le passage du Talmud, que M. Neubauer a oublié de citer, se trouve T. de Jérusalem, *Megilla*, I, 1 (fol. 70 a). — L'orthographe de *Zipporim*, avec *mim* (p. 55) pour la ville de Sepphoris, est inconnue; il faut *Zipporî*, ou *Zipporin*. Pour l'*arché hayeschâna* de Sepphoris, nous croyons avoir démontré ailleurs[1] que c'était un château fort de la ville, occupé après la conquête romaine par une forte garnison, et destiné à tenir la Galilée en respect.

Des erreurs nombreuses déparent la troisième partie, qui est relative au lac de Tibériade. Quel est, p. e., le sens de la phrase suivante (p. 68) : « Dans un » passage talmudique il est fait mention de deux Gennesaroth ou Abtinoth, qui » s'appelaient Bethjerach, ou plutôt Bêth-Therach et Zennabri, et qui sont » identiques avec Tariché et Sennabris? » La synonymie des deux noms géographiques n'est pas douteuse; mais que peuvent signifier « les deux Gennesaroth » ou Abtinoth? » Le passage dont veut parler M. Caspari se lit dans le Talmud de Jérusalem, *Megilla*, I, 1 (fol. 70 a); il renferme plusieurs synonymes des noms de ville, qui se trouvent dans le livre de Josué, avec les noms usités après la destruction du temple, et à cette occasion *Kinnêrêt* (*Josué*, XIX, 27) est identifié avec Gennezar. Un docteur, qui se rappelle le verset 3 du chapitre XII de Josué, où se trouve *Kinnerôt* au pluriel, soulève alors la question : « Y avait-il » donc pour le moins deux Gennesar, ou bien entend-t-on par *Kinnerôt* seulement » deux villes autonomes[2], (bien que très-rapprochées l'une de l'autre), telles » que Tarichée et Sennabris? » Ailleurs (*Bereschit-rabba*, XCVIII, fol. 111 d), les rabbins voient dans *Kinnêret*, les uns Tarichée et les autres Tarichée et Sennabris, tandis qu'un R. Levi qui était originaire de cette dernière ville, applique ce nom au territoire de Bêt-sean (*Bisan*); R. Barachia veut même que *Kinnéret* désigne toute la côte du lac de Tibériade. — Pour la détermination des anciennes frontières de la tribu de Nephtali (p. 72 et suiv.), M. Caspari aurait pu profiter de b. *Baba-kamma*, 81 b, où il est dit : « Le lac de Tibériade était situé dans le » lot de Nephtali, et qui plus est, cette tribu a encore pris de la terre *plein* » *un filet*[3] au sud de ce lac. » Un R. José, docteur célèbre de la Galilée, déclare aussi, *Baba-bathra*, V, 1, que la tribu de Nephtali possédait plein un filet au sud du lac. — C'est immédiatement avant ces derniers mots que le Talmud mentionne la permission qu'on accordait aux bergers de conduire leurs troupeaux dans les forêts (*horaschin*), quand même c'étaient des gens de Juda qui voulaient mener paître leur bétail dans des forêts appartenant à Nephtali. M. Caspari (p. 76), en faisant de *horaschin* le nom propre *Chorazin* (Matth. XI, 21), traduit : Les troupeaux de Juda peuvent être conduits jusqu'à Chorazin dans Nephtali! Nous nous trompons cependant, ce n'est pas M. Caspari qui traduit ainsi; la

---

1. *Journal asiatique*, 1867, II, p. 189.

2. Le mot *abtônit*, pl. *abtôniôt*, vient probablement du grec ὕπατος « consul, » ou « chef. » Le Talmud connaît *abtionos derômaï*, pour désigner « un général romain; » voy. *'Arouch*, s. v. Peut-être aussi est-ce une formation sémitique du mot αὐτός et *abtôniôt* aurait le sens : « qui sont presque les mêmes. »

3. Terme emprunté aux pêcheurs, si nombreux dans cette contrée.

faute remonte jusqu'à Lightfoot, *Op.* I, p. 160[1]. Avions-nous raison de parler des erreurs séculaires?

Les lecteurs de la *Revue* sauront maintenant déjà ce qu'il faut penser des études rabbiniques de M. Caspari. Cependant, il faut que nous arrêtions encore leur attention sur deux points, savoir sur ce que l'auteur dit au sujet de Bethphage, et ensuite sur la manière dont il explique le dernier repas de Jésus avec ses disciples.

« Bethphage, dit M. Caspari, n'est pas un village, mais tout un quartier, savoir » le mont des Oliviers depuis le mur oriental de Jérusalem jusqu'à Béthanie » (p. 162). Les millions de pélerins qui venaient célébrer la pâque à Jérusalem, s'établirent sur ce terrain qui fut considéré comme consacré et comme une sorte de supplément de la ville sainte. « C'est dans ce sens qu'il faut entendre les mots si » souvent répétés par les rabbins : Bethphage est hors du mur. » Autant de mots, autant d'erreurs! D'abord le mur oriental de Jérusalem est une invention de M. C.; ce mur n'a jamais existé. Aucun des trois murs dont parle Josèphe n'avait cette direction, la ville se trouvant suffisamment défendue à l'est par la vallée profonde de Kidron[2]. Puis, *Matthieu*, XXI, 1, et Eusèbe, dans l'*Onomasticon*, appellent tous les deux Bethphage un bourg (κώμη). Enfin, « les mots si souvent répétés: Bethphage est hors du mur, » je ne les ai trouvés nulle part. On parle bien dans le Talmud de ce qui est situé « hors des murs de Bethphage » ou « en dedans de ce mur, » ce qui prouve, au contraire, qu'il y avait une muraille derrière ce bourg. En effet, pour certains actes des prêtres qui devaient s'accomplir dans l'intérieur des murs de Jérusalem, comme il n'y avait aucun mur du côté oriental de la ville, on pouvait se demander s'ils étaient valables, quand ils étaient accomplis jusqu'à Bethphage, bourg habité par beaucoup de *côhanim*, et derrière lequel on rencontrait enfin un mur, qui dans cette direction pouvait passer pour la limite légale. Dans ce sens, le Talmud (*Sota*, 45 a) soulève la question, si un membre du Sanhédrin, rencontré en révolte contre les décisions de ce conseil à Bethphage, doit être traité avec la même sévérité qu'à Jérusalem. M. Caspari (p. 163) n'a rien compris à ce passage, puisqu'il dit: « On voit (*Sota*, 45 a) que le Sanhédrin » de Bethphage avait condamné à mort les anciens, ou membres du conseil » suprême, qui s'étaient opposés aux décisions de la majorité. » En fait, il n'est question dans ce passage d'aucune condamnation, ni d'aucun fait réel.

Le récit de la passion, avec toutes les circonstances rapportées par les Evangiles, présente des difficultés qu'à notre avis on ne parviendra jamais à résoudre. Cependant les âmes naïves et croyantes n'ont jamais été troublées par ces difficultés, parce que leur foi n'éprouve aucun besoin de comprendre ce qui échappe à la faible intelligence de l'homme. Avec elles la critique perd tous ses droits. Mais la critique les maintient, au contraire, en face de tous ceux qui prétendent expliquer, interpréter, harmoniser, répandre de la lumière sur des textes obscurs,

1. Voy. M. Neubauer, *Géographie du Talmud*, 1868, p. 220.
2. Aussi n'est-ce pas de ce côté que Titus a attaqué la ville, mais au nord, où elle était accessible. Voir la carte du siége de Jérusalem dans M. de Saulcy, *Les derniers jours de Jérusalem*, 1866, p. 222.

établir un accord parfait au milieu des contradictions. En laissant de côté toutes les différences de détail que présentent les quatre rapports du N. T., la question principale peut être formulée ainsi : Le crucifiement doit avoir eu lieu, non pas dans la journée du 15 Nissan, qui était jour de fête, mais le 14, jour de la préparation; le dernier repas de Jésus avec ses disciples a donc eu lieu la veille du 14, en d'autres termes, dans la nuit entre le 13 et le 14; mais alors le soir était un soir ordinaire, et d'où viennent la solennité du festin, les cérémonies de fête qui le remplissent, d'où vient surtout qu'on semble se réunir « pour manger le » πάσχα? » Voici la réponse de M. Caspari. M. C. soutient d'abord que « man- » ger la Pâque, » signifie aussi « se réunir pour manger solennellement des » azymes et accomplir les cérémonies de la fête, sans qu'il y ait un agneau » pascal. » Il se trompe profondément. Ni dans le Xe chapitre du traité de *Pesahim* (p. 174), ni dans aucun autre passage biblique ou rabbinique, il ne trouvera les mots *achilat happesah* (φαγεῖν τὸ πάσχα) dans un autre sens que celui de « manger l'agneau pascal. » Et si un tel abus d'une expression parfaitement déterminée avait pu jamais passer dans le langage, cela n'aurait, en tout cas, été possible qu'après la destruction du temple, lorsque le sacrifice de l'agneau avait cessé, mais non pas du temps de Jésus.

L'auteur continue : L'agneau pascal ne pouvait être sacrifié que dans l'après-midi du 14, ni être mangé que le soir de cette journée; il n'en était pas de même des pains azymes, pour eux l'anticipation d'un jour n'a rien d'irrégulier, et comme on commençait dès la veille du 14 à faire disparaître tout pain levé des habitations juives, on pouvait, on devait même alors déjà remplacer ce pain par celui de Pâques; ce premier repas avec des *matzôt*, pendant la soirée qui suivait le 13 du mois, était naturellement entouré de grandes solennités, et M. C. lui prête finalement tous les usages que la tradition juive réserve à la première soirée de la fête, qui suit le 14. — On est presque honteux d'entrer en lice et de discuter sérieusement un tel tissu de bévues; mais nous devons de nouveau nous rappeler que toutes les erreurs ont chance de s'accréditer sur ce champ de l'archéologie juive, et que le savant que nous avons déjà cité plus haut n'a pas hésité à « recommander notamment l'examen de l'inextricable question du repas » pascal, à l'égard duquel les connaissances rabbiniques de l'auteur se montrent » avec avantage[1] ! » Non, dix fois non, on commencait si peu à manger des pains azymes le 13 au soir, que le 14 même il était défendu de s'en nourrir avant la nuit[2]; le roi Agrippa, qui réclamait une sorte de prérogative à cet égard, n'obtint qu'un refus[3]; par une comparaison un peu orientale, celui qui se permet de goûter des *matzôt* dans la journée du 14 avant le coucher du soleil, est considéré « comme un fiancé impatient qui réclamerait d'avance ses droits de mari dans la maison de ses beaux-parents »[4]. La Mischna nous dit bien que le 13 au soir, ou la veille du 14, on commence à chercher le pain levé dans tous les

1. *Revue de théologie*, l. c. p. 377.
2. Mischna, *Pesahim*, X, 1.
3. Le passage est cité dans mon *Essai*, p. 254.
4. *Kebô'el arousa bebét hamav*.

recoins de la maison, mais seulement afin de pouvoir le faire disparaître dans la matinée du 14, pendant laquelle il était parfaitement permis de manger le pain ordinaire, jusqu'à 10 heures d'après les uns, et selon les autres jusqu'à 11 heures même[1]. Cette célébration d'une fête dans la nuit entre le 13 et le 14 Nissan est donc non-seulement controuvée, mais en flagrante contradiction avec les usages juifs de tous les temps, et nous défions M. Caspari de nous en montrer la moindre trace dans la tradition rabbinique.

A la fin du volume se trouve un appendice sur la topographie de Jérusalem et quatre cartes et plans, fort utiles pour l'étude des matières traitées dans ce volume. L'exécution typographique est excellente.

Joseph DERENBOURG.

---

82. — **The life and works of saint Ængussius Hagiographus**, or saint Ængus the Culdee, bishop and abbot at Clonenagh and Dysartenos, Queen's County, by the Rev. John O'HANLON. In-8°, vj-39 p. Dublin, J. F. Fowler, 1868. — Prix : 1 fr. 25.

The Rise and Fall of the Irish Franciscan Monasteries, and Memoirs of the Irish Hierarchy in the seventeenth century, by the Rev. C. P. MEEHAN, M. R. I. A. In-18, xij-252 p. Dublin and London, James Duffy, 1869. — Prix : 1 fr. 25.

Ces deux œuvres ayant également pour but de répandre et de populariser dans le public irlandais la connaissance de l'histoire ecclésiastique d'Irlande, nous croyons pouvoir les réunir dans une commune notice.

M. O'Hanlon avait originairement publié dans l'*Irish ecclesiastical Record* cette biographie de saint Ængus; après quelques retouches il la présente aujourd'hui sous forme de brochure. Il a dans ce travail mis à profit les meilleures sources et il en montre une parfaite connaissance dans des notes nombreuses et instructives. Si saint Ængus n'avait eu d'autre mérite que sa sainteté, l'histoire de sa vie ne nous intéresserait guère. Il nous importe peu de savoir, par exemple, que tous les jours saint Ængus récitait le psautier le cou attaché à un piquet et le corps à moitié plongé dans un baquet d'eau froide, pratique que M. O'H. lui-même ne peut s'empêcher de trouver « extraordinaire ». Mais saint Ængus, qui florissait à la fin du VIIIe siècle, occupe une place distinguée dans l'histoire de la littérature irlandaise. Il nous a laissé une *Festologie*, poème de 590 quatrains, où il célèbre les saints honorés alors dans l'église d'Irlande et un psautier en vers. Ces deux poèmes sont en irlandais. Le latin n'était nullement inconnu aux clercs irlandais, et saint Ængus lui-même avait, paraît-il, composé en latin un traité perdu *De Sanctis Hiberniæ;* mais dans ce pays, où les Romains n'avaient pas pénétré, la langue nationale conserva toujours la prépondérance sur la langue des clercs. — P. 3, n. 2, M. O'H. a par erreur imprimé *Gilta* pour *Gilla*.

---

1. Mischna, *Pesahim*, I, 4.
2. C'est un des plus anciens monuments de la langue irlandaise. M. Wh. Stokes promet depuis longtemps une édition.

Ces travaux littéraires menés de front avec les pratiques d'une vie pieuse, nous les retrouvons neuf siècles plus tard chez les Franciscains irlandais. Ce sont quatre moines franciscains du monastère de Donegal qui entreprennent cette grande compilation connue sous le nom d'*Annales des quatre Maîtres*. O' Molloy, Colgan, Fleming étaient également des franciscains [1]. Nous nous attendions à trouver des détails sur l'activité littéraire de tous ces couvents dans le livre de M. Meehan; mais il ne nous en donne que l'histoire extérieure. M. M. nous annonce dans sa préface qu'il ne fait guère autre chose que donner une version libre d'une histoire des franciscains irlandais écrite en latin et laissée en manuscrit par le Père Mooney. M. M. a voulu de temps à autre donner à son récit une forme dramatique; nous croyons que l'histoire perd à prendre l'apparence du roman. Les franciscains occupent la première partie de ce volume; la seconde est consacrée à quelques évêques irlandais du XVIIe siècle. M. M. mentionne dans sa préface certaines collections de documents inédits auxquelles il a puisé. Mais pourquoi ne pas y référer d'une façon plus précise? Pourquoi cette absence complète de notes? Pour nous il n'y a d'œuvre historique que lorsque chaque affirmation est suivie de sa preuve. M. M. cite plusieurs épitaphes en vers, mais pas toujours correctement. Il donne par exemple ce distique (p. 106):

Pro rege non renuit vitam profundere Pastor;
Quam bene pastorem mors ista decet bonum!

L'auteur de cette épitaphe, Edmond O' Meara, peut avoir par erreur écrit *rĕgĕ*, bien que ce mot soit un trochée : mais son pentamètre a dû être

Quam bene pastorem mors decet ista bonum!

P. 174, dans une autre épitaphe, M. M. donne un autre pentamètre impossible :

Extra talis erat. Luberet penetrare sed intus,
Occurret seraphim *cor in igne micans*.

Faut-il lire *cordis?* nous n'en savons rien; mais M. M. aurait pu facilement s'assurer de la véritable leçon de ces vers. Son petit livre, du reste, se présente avec un mérite littéraire très-marqué, et ne peut manquer d'augmenter en Irlande le goût de l'histoire nationale.

H. GAIDOZ.

---

83. — **Étude sur l'origine et les caractères de la révolution communale** dans les cités épiscopales romanes de l'Empire germanique, par H. KLIPFFEL. Strasbourg, imp. de Jean-Henri-Édouard Heitz, 1868. In-8°, 155 p. — Prix : 2 fr. 50.

M. H. Klipffel poursuit le cours de ses études sur l'histoire communale : après les *Paraiges messins* dont il a fait le sujet de sa thèse de doctorat, après son grand travail sur Metz dont la *Revue critique* a rendu compte l'année der-

---

1. Mentionnons à ce propos deux excellents articles du Père V. de Buck intitulés : *l'archéologie irlandaise chez les Franciscains de Louvain* dans les deux derniers numéros (mars et avril 1869) des *Etudes religieuses, historiques et littéraires, par des Pères de la Compagnie de Jésus*.

nière (art. 206), il vient de publier une dissertation de moindre étendue où il reprend sa démonstration « qu'abstraction faite de quelques souvenirs romains, » le mouvement communal a une origine purement germanique, » et que dans cette révolution l'affranchissement fut non pas l'œuvre des classes inférieures, comme on le croit généralement en France, mais l'effet des résistances des anciennes familles patriciennes. Pour établir cette double thèse, l'auteur concentre ses recherches sur six villes romanes de l'empire germanique, en se bornant à analyser et à comparer des documents déjà connus.

Ce travail n'a donc pas tout le mérite des écrits antérieurs de M. Kl., fruits de consciencieuses explorations dans les archives de Metz. Pour les villes de Cambrai, de Toul, de Verdun, de Besançon, de Genève, de Lausanne dont il s'occupe aujourd'hui, cet avantage lui échappe. Compense-t-il du moins l'absence de tout apport nouveau par la rigueur de la méthode ou par la pénétration de la critique? C'est ce que je vais examiner.

Du moment que l'auteur voulait rechercher la part qui revient dans l'émancipation communale, tant à l'élément germanique qu'à l'élément romain, il aurait fallu dégager l'un et l'autre de ces coefficients, si j'ose m'exprimer ainsi, de l'histoire des villes où *a priori* on pouvait juger que l'un ou l'autre devait l'emporter : telles sont par exemple Trèves, Strasbourg et Bâle, où l'on peut supposer à l'avance la prédominance de l'élément allemand, tandis qu'il aurait été facile de retrouver, dans le royaume d'Arles ou en Italie, l'empreinte des institutions romaines dans des villes également soumises aux empereurs d'Allemagne. Une fois muni de ces instruments d'investigation, un chimiste dirait de ces réactifs, M. Kl. aurait pu les appliquer à l'histoire des villes intermédiaires où le germanisme et le romanisme ont dû nécessairement se mêler et s'amalgamer et montrer ainsi, d'une manière vraiment scientifique, lequel de ces deux ferments a réellement soulevé les communes.

En y regardant de près, l'apport des Germains dans la reconstitution de la société se réduit à trois principes fondamentaux : 1° le jugement par les pairs en vertu duquel nulle mesure commune de justice, de police, de fiscalité, aucune décision en matière de fiefs ou de tenures n'étaient valables sans l'aveu des justiciables ou des contribuables, des vassaux ou des tenanciers; 2° le *mundiburdium* qui plaçait chaque groupe sous le patronage d'un grand, obligé de faire rendre à chacun, sans la rendre lui-même, la justice à laquelle il avait droit, et qui au dehors rendait solidaires les uns des autres tous les membres du groupe; 3° le serment réciproque du suzerain et du vassal, de l'officier municipal et du bourgeois, du souverain et du sujet, qui donnait au contrat social son caractère éminemment synallagmatique.

M. Kl. a-t-il su dégager des nombreuses pièces qu'il a vues et que souvent il cite *in extenso*, non sans de déplorables fautes d'impression [1], cette triple loi dont

1. P. 51, note : *potestatibuis* pour *potestatibus;* ibid. *nihil habent comes* au lieu de *habet*; p. 56, note : *de memo sua* au lieu de *manu;* p. 70, note : *frequens ibi transibus,* lisez *transitus;* p. 113, note : *super hoc nomine expectato* au lieu de *nonune,* etc., etc.

la première surtout se fait jour à chaque ligne ? En aucune façon. Quand il s'agit de remonter aux causes premières, à « l'esprit des institutions germaniques qui » inspira aux populations urbaines et rurales leurs tentatives pour améliorer » leurs conditions, » (p. 59), il trouve qu'en dernière analyse « c'est à l'instru- » ment si essentiellement germanique de l'esprit d'association que revient par- » tout l'honneur du triomphe » (p. 73) : c'est juste, mais il faudrait un peu plus de précision quand on veut rectifier les « opinions qui continuent à avoir » cours en France » (avant-propos).

Même vague quand il s'agit de l'influence des institutions antérieures. L'auteur se borne à dire que « de l'époque romaine il ne resta que des traditions et des » souvenirs » (p. 152). On ne saurait trop le répéter : dans nos provinces de l'Est, il y a toute apparence que la part de la civilisation romaine fut plus grande qu'on ne l'admet généralement, attendu que les Barbares s'y établirent plutôt en colons et en auxiliaires qu'en conquérants. L'empire les admit dans ses cadres à la place des légionnaires qui faisaient défaut. Quand il s'effondra, les chefs de bande francs, alémans ou burgondes s'arrangèrent avec les dignitaires romains, avec les sénateurs gaulois, comme s'exprime le chroniqueur Marius, pour le partage et la défense du sol. Le *pagus*, qui selon M. Kl. procède du *gau* ou canton germanique (p. 13), est dans la Gaule une subdivision territoriale romaine, et même, selon M. Ch. Giraud [1], une unité administrative, une véritable cité rurale à l'instar de la cité urbaine. Dès les derniers temps de l'empire romain, l'évêque avait été investi d'attributions civiles dont M. Kl. ne dit pas un mot : il s'était substitué au *defensor civitatis*, et il aurait été bon de montrer en quoi cette fonction différait de celle du comte mérovingien, et ce qu'elle avait de commun avec elle. C'est probablement parce que sous la première race les évêques étaient déjà *defensores*, que les souverains les investirent du comté, c'est-à-dire du pouvoir judiciaire et de l'hériban, sauf à en confier l'exercice à l'avoué qui, quoique relevant de l'évêque, tenait, suivant la remarque du Dr Gaupp [2], le droit de glaive de l'empereur seul.

Il est vrai qu'indépendamment de ses fonctions civiles et politiques, l'évêque était généralement un grand seigneur terrien, et à côté des hommes libres sur lesquels les Mérovingiens et les Carlovingiens lui avaient conféré les droits du fisc, il y avait les vassaux qui défendaient ses possessions, les serfs ou tenanciers qui les cultivaient.

En agrandissant leurs attributions, les évêques ont eu à poursuivre : 1° la réunion des fonctions de l'avoué à leur dignité personnelle ; 2° l'assimilation des hommes libres à leurs vassaux nobles ou roturiers. Dans les provinces soumises à l'empire, le premier but fut facilement atteint, grâce à la connivence des empereurs, ou à l'immixtion des pontifes romains ; il n'en fut pas de même du second, et très-généralement dans les villes épiscopales ce furent les hommes

1. *Histoire du droit français au moyen-âge*, I, 136-38.
2. *Deutsche Stadtrechte des Mittelalters*, introduction.

libres, les francs bourgeois, qui parvinrent à rallier autour d'eux les feudataires et les serfs de l'évêque et à les initier à la liberté.

Telle est la double marche suivie d'une part par les évêques pour assurer leur pouvoir temporel, de l'autre par les populations pour s'affranchir de ce pouvoir. On peut observer cette loi dans le développement de chacune des villes dont M. Kl. esquisse l'histoire, et il aurait été bon de l'établir avec plus de netteté.

Après ces observations générales, il y aurait lieu de relever plus d'une méprise de détail.

Dans l'article que la *Revue critique* a consacré au livre de M. Kl. sur Metz, M. Rod. Reuss dénonçait déjà comme dangereuse l'opinion de l'auteur qui prétend que la fausseté reconnue d'un diplôme n'infirme pas la valeur des faits énoncés. Dans ce nouvel opuscule M. Kl. avance (p. 26) une hérésie non moins énorme, quand après avoir supposé un document pour les besoins de sa cause, il ajoute « que la perte d'un titre ne saurait être invoquée comme un argument » décisif contre son existence. » Où irions-nous, grands dieux! si la critique pouvait jamais adopter cette règle ou d'autres semblables?

P. 27. L'auteur dit de l'évêque de Genève qu'il avait seul droit « sur les lois » des maisons : » c'est ainsi qu'il interprète les expressions du texte, *mutationes domorum*. Il s'agit du *laudemium* ou *ehrschatz* que les tenanciers payaient à la mort du propriétaire du fond, *si dominus mortuus fuerit*, c'est-à-dire l'évêque même[1].

Il donne à tous les primiciers des églises cathédrales le nom de princier, qui, d'après Trévoux, n'appartient qu'à celui de Metz.

L'auteur a toujours soin de déterminer la livre-monnaie dont il est question dans les textes : pourquoi ne pas indiquer p. 70 la monnaie de Besançon par son nom de livre estevenante (*libra sancti Stephani*)? — P. 83. Il traduit *archa* par archives : c'est le sens le moins fréquent. Il s'agit ici de la caisse ou de la prison communale, comme dans le diplôme de Rodolphe de Habsbourg reproduit p. 121 : à ce propos je me permets de demander à M. Kl. s'il croit traduire *archa communis* par la simple transcription d'*arche commune* (p. 122)?

Je borne là mes remarques. M. Kl. est homme à prendre sa revanche. Il serait à désirer qu'il pût sortir de ce cercle où il se renferme depuis ses thèses pour le doctorat. S'il en croit mon conseil, il renouvellera son bagage. N'a-t-il pas été question à Haguenau de lui confier l'achèvement et la publication d'un travail important, entrepris il y a près de trente ans, sous les auspices de cette ville, par feu M. L. Hugot, le Codex diplomatique des dix villes impériales d'Alsace? Les études antérieures de M. Kl., auxquelles je me plais à rendre hommage, les connaissances spéciales, les idées générales qu'il leur doit, le désignent pour cette nouvelle tâche, qui offrirait une large pâture à son goût pour l'histoire communale.

X. MOSSMANN.

1. Il est possible que *lois* soit une faute d'impression pour *lods;* mais *lods* n'a pas le sens de *laudemium*, qui est un droit de joyeux avénement. Il est curieux que nous n'ayons pas en français d'expression pour rendre ce mot. En Alsace les jurisconsultes disent *laudème*.

84. — **Kunst und Kunstgewerbe** vom frühesten Mittelalter bis Ende des 18ten Jahrhunderts, ein Hand- und Nachschlagbuch, von Franz TRAUTMANN. Nœrdlingen, Beck, 1869. In-8°, xiv-420 p. — Prix : 9 fr. 35 c.

M. Trautmann a été fort bien inspiré le jour où il a eu l'idée de ce répertoire méthodique des arts et des artistes[1], et en mettant son idée à exécution il a rendu un service signalé à tous ceux qui s'occupent d'art. Réunir, comme il l'a fait, en un seul volume, avec des développements suffisants et dans l'ordre le plus commode, la description technique et l'histoire de tous les arts, la liste des artistes principaux et des monuments les plus remarquables, la bibliographie des livres consacrés à chacune de ces matières, bref tout ce qui constitue le noyau de cette science, c'est répondre à un besoin urgent de l'enseignement, c'est bien mériter du même coup de ces trois catégories de lecteurs entre lesquels, de nos jours, l'abîme se creuse de plus en plus : les artistes, le public et les savants.

Dans des proportions et pour des raisons différentes ces trois classes réclamaient également un ouvrage tel que le manuel de M. T. L'artiste était le plus pressé. On sait quel développement grandiose a pris en Allemagne l'enseignement des arts industriels. Public et producteurs se passionnent également pour la réforme du goût. L'Autriche offre aux travailleurs les collections splendides du *Musée autrichien* de Vienne, la Prusse les cours pratiques du *Gewerbe Museum*, les États du Sud leurs écoles si actives et leurs débouchés si nombreux; les périodiques[2] facilitent les relations entre les différentes nations et répandent les copies des chefs-d'œuvre. Mais cela ne suffit pas, il faut en outre un ouvrage qui résume les connaissances isolées, qui guide l'artiste dans ses recherches personnelles, qui lui permette d'acquérir cette universalité à laquelle l'art industriel du XVIe siècle par exemple doit sa grandeur.

Cette lacune, M. Trautmann l'a non pas comblée, ce serait trop dire, mais rendue moins sensible, et il a apporté dans sa tentative un bon sens pratique digne des plus grands éloges. Je ne citerai qu'un fait entre cent. Notre temps dans sa stérilité adopte tour à tour les styles de tous les siècles et de tous les pays, et l'ouvrier au lieu d'inventer se borne à copier les œuvres du passé. Ce n'était pas à M. T. à faire le réformateur dans un ouvrage de compilation, et je l'approuve d'avoir indiqué à l'artisan en quête de modèles où il en trouvera pour *les costumes du moyen-âge*, pour *les cadres rocaille*, pour *les tombeaux dans le goût étrusque*, pour *les compositions mythologiques*, etc., etc. Quelquefois il donnera même sur certains arts de vraies monographies, comparables à celles des *Manuels*

1. Le *Conversation's Lexicon für bildende Kunst* s'était proposé un but analogue, mais son plan était trop vaste et il a dû s'arrêter tout court à la lettre H (Heiligthumsbücher). Un grave défaut de cette encyclopédie, c'était l'exagération de l'importance accordée aux contemporains. M. T. a bien fait de les exclure de son livre, car le XIXe siècle est l'écueil de presque toutes les publications encyclopédiques allemandes; je pourrais citer tel dictionnaire récent qui consacre *quinze* pages à Cornelius, et une *demi page* à Holbein le jeune.

2. C'est ainsi que la *Gewerbehalle*, journal mensuel des arts industriels, paraît maintenant en quatre langues, en français sous le titre de *Magasin des arts et de l'industrie*, en anglais sous celui de *The Workshop*, en italien sous celui de *Guida per le arte e mestieri*.

Roret, et il offrira aux artistes industriels, aux armuriers notamment, une min inépuisable que je les engage à exploiter; sans quitter leur répugnance, fo naturelle et fort pardonnable, à étudier dans les livres, ils pourront consulter ave le plus grand profit les *Beaux-arts et Arts industriels*.

Tous ces détails techniques serviront également à l'homme du monde, a grand public; leur connaissance le rapprochera de l'artiste, et l'initiera à d procédés auxquels il reste trop indifférent, habitué qu'il est à ne s'attacher qu l'expression de l'œuvre et aux caractères extrinsèques. Grâce à la concision et sécheresse des appréciations de notre auteur, on n'aura pas à craindre qu'o aille puiser dans le *Hand- und Nachschlagbuch* des jugements tout faits, qu'o apprendra par cœur et qu'on récitera au hasard. Au contraire on se sentira en traîné à l'étude directe et personnelle des monuments dont M. T. nous offre un ample répertoire. Cette étude est surtout désirable pour les grands arts, ca sans exagérer leur rôle dans la société moderne, et sans vouloir imposer a public une prédilection exclusive pour cette partie assez restreinte de notr activité intellectuelle, on peut exiger que tout être pensant connaisse par lui même les principaux chefs-d'œuvre. A la place de M. T. je supprimerais mêm tout ce qui est relatif à l'architecture, à la sculpture et à la peinture, pour le quelles le public a déjà assez de guides, et je consacrerais la place ainsi gagné à donner plus de développements aux arts industriels. Pour ces derniers n'existe en Allemagne, du moins que je sache, aucun ouvrage populaire, tel pa exemple que le charmant livre de M. Burty, récemment traduit en anglais, le *Chefs-d'œuvre des arts industriels*, et il est étonnant que les savants d'Outre-Rhin qui ont si bien compris les conditions populaires de l'histoire de l'art, n'aient pa eu plus tôt l'idée d'en composer un.

Cette partie du livre de M. T. sera aussi la bien venue auprès des savants car ils y trouveront ce qu'on ne saurait leur demander de savoir par cœur l'indication de ces mille techniques industrielles, et de ces mille artistes-artisans curieux dans leur spécialité, insignifiants dans l'histoire de l'art. Que de volume n'auraient-ils pas à feuilleter pour réunir seulement les matériaux contenus dan une page du livre de M. T.! Où prendraient-ils des notices biographiques e artistiques plus ou moins longues, sur plus de *cent* horlogers célèbres, sur un *soixantaine* de brodeurs, sur d'innombrables calligraphes, lapidaires, fondeur de cloches, etc., etc. Pour les questions plus générales les *Beaux-arts et les Art industriels* seront également le répertoire le plus commode et le plus complet car, outre leur excellente distribution, ils offriront une quantité étonnante d faits, de dates, de renseignements divers; on a peine à comprendre commer M. T. a pu donner dans un volume de 420 pages des notions aussi détaillées e aussi complètes que celles par exemple sur les caractères des anneaux égyptien grecs, étrusques, romains, mérovingiens, byzantins, anglo-saxons, etc., su tous les filigranes des gravures de Dürer, etc. Est-il nécessaire d'ajouter qu'e France, où l'enseignement public de l'histoire de l'art n'existe pas, ce liv rendrait les plus grands services aux jeunes savants réduits à se faire autodidacte

J'ai parlé jusqu'ici comme si les *Beaux-arts et Arts industriels* étaient parfai

comme si le programme que j'ai essayé d'esquisser était bien rempli. Cela n'est pas, et je n'ai cru pouvoir en agir ainsi que parce que le cadre de l'ouvrage est bon, et que les imperfections pourront disparaître dans une seconde édition, qui je l'espère, ne se fera pas attendre. Mais comme c'est en fin de compte l'édition présente, et non l'édition future, que j'ai à juger en ce moment, je ne puis me dispenser d'adresser à M. T. de nombreuses critiques, tout en proclamant l'utilité de son travail. Examinons d'abord l'ensemble. Les proportions ne sont pas toujours bien gardées entre les différents arts, ainsi l'*armurerie* occupe trente pages, et l'*architecture* sept! c'est un grave inconvénient. Un autre, c'est que l'auteur n'a voulu parler que *de visu*, et comme il habite la Bavière et connaît surtout les musées de la Bavière, il en résulte que les monuments d'art bavarois et les savants bavarois ont dans son livre une taille gigantesque. Ainsi M. Marggraff, l'estimable auteur des catalogues de la Pinacothèque et de la galerie d'Augsbourg, figure en vingt endroits, non-seulement pour ses catalogues, mais pour presque tous ses articles de journaux, alors que des savants d'une réputation européenne sont omis; cette disproportion frise un peu la réclame. Voici qui est plus grave encore : de Holbein le jeune, il ne cite que les ouvrages contestés de la Pinacothèque de Munich, au lieu de parler de ceux qui sont admirés et reconnus authentiques par tous. Il ne nomme du Poussin, de Claude Gelée et d'une foule d'autres peintres que les toiles secondaires de la Pinacothèque. C'est pousser trop loin l'amour du clocher et condamner son livre à ne pas sortir de la Bavière.

Je me permettrais aussi d'indiquer à M. T. quelques chapitres intéressants que je voudrais voir figurer par la suite dans les *Beaux-arts et Arts industriels*. Ce seraient : la liste des principales collections publiques et privées et surtout des collections spéciales; un dictionnaire explicatif des principaux mots techniques, ainsi qu'un dictionnaire synonymique des termes d'architecture, de peinture etc. en allemand, français, anglais et italien. Pour l'architecture par exemple M. T. trouverait le travail tout fait dans le dictionnaire de M. Ramée. Ces diverses additions occuperaient sans doute une place assez considérable; mais où serait le mal si M. T. augmentait les dimensions de son ouvrage, et s'il en faisait deux volumes au lieu d'un?

C'est le détail surtout qui prête à la critique. Nous ne sommes pas en droit de demander à M. Trautmann, qui de sa profession est romancier, de posséder l'érudition d'un savant voué pendant toute sa vie à l'étude de l'art. Nous ne demanderions pas même à un spécialiste d'avoir présents à la mémoire les détails consignés dans tous les dictionnaires, nous ne sommes en droit que de demander à un livre, composé presque uniquement de faits et de dates, des renseignements exacts et bien choisis. Or l'auteur n'a apporté aucun esprit de critique dans le choix des matériaux; il a accouplé au hasard les noms des artistes, plaçant souvent les plus grands génies à côté de médiocrités et de barbouilleurs. Même dans les cas où il lui était le plus facile de se renseigner sur leur valeur relative, il a fait abstraction de leur talent et de leur réputation et ne les a rangés que suivant le genre qu'ils cultivaient. Il cite comme les

plus célèbres peintres-graveurs français du XIXe siècle les cinq artistes suivants[1] : *Jolivard, H. Vernet, Isabey, Calame* et *Ducleaux!*

Dans la liste des monuments règne le même arbitraire. L'œuvre de Foucquet se compose, selon M. T., des *nombreux ouvrages* qui se trouvent à Florence, des miniatures du manuscrit de Boccace à Munich et de celles de Tite-Live de la Bibl. imp. Des *Heures de Maistre Estienne Chevallier* pas un mot; or c'est là précisément l'œuvre capitale. — La bibliographie mérite le même reproche, et un autre qui n'est pas non plus sans gravité : M. T. n'a indiqué ni le format, ni le nombre de volumes, ni le lieu de publication, ni la date, ni souvent même le titre exact des livres qu'il cite; on comprend combien cette lacune est regrettable pour les artistes qui veulent consulter les ouvrages qu'il leur indique.

Il nous répugne de faire l'*errata* d'un livre; mais comment passer sous silence les fautes nombreuses et variées qui déparent ce travail si bien conçu, et si bien exécuté dans certaines parties? En voici quelques échantillons choisis parmi les différentes catégories d'erreurs que l'on peut commettre, et dont aucune n'est omise dans les *Beaux-arts et Arts industriels*. Les Clouet et les Janet sont aux yeux de M. T. des peintres différents. Il n'est pourtant plus permis d'avoir des incertitudes à cet égard après les découvertes de M. de Laborde. — *Taille d'épargne* est donné pour synonyme de *manière noire*. — M. T. place en 1765 la mort de Loutherbourg (arrivée en 1812 à Londres et non à Paris), et à la fin du XVe siècle celle d'Urs Graf (mort en 1530). — Il écrit *Colmar* pour *Cotman*, *Michælis* pour *Michiels*, *Lacroise* pour *Lacroix*, *Utella* pour *Ucello*. — Il ne tient souvent aucun compte des découvertes récentes les plus sérieuses. D'après lui le lieu de fabrication de la *faïence Henri II* serait encore inconnu, et son origine se rattacherait à Henri Ier. Toutes ces questions sont au contraire, parfaitement élucidées par les travaux de M. Benj. Fillon.

Ces erreurs rendent assez dangereux l'usage du livre de M. T. Mais faut-il le rejeter pour cela? Non, le cadre est excellent; que M. T. soumette les détails à une révision rigoureuse et la critique elle-même applaudira au succès que les *Beaux-arts et Arts industriels* ne peuvent manquer de conquérir parmi le grand public.

Eug. MÜNTZ.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

BERNAYS, die Heraklitischen Briefe (Berlin, Hertz). — CLAVEL, Arnaud de Brescia et les Romains du XIIe siècle (Hachette). — FEHR, Staat und Kirche im frænkischen Reich (Wien, Braumüller). — HOFFMANN, de Hermeneuticis apud Syros Aristoteleis (Leipzig, Heinrichs). — KŒPKE, Hrotsuit von Gandersheim (Berlin, Mittler). — LATTES, della Composizione del Senato romano, etc. (Milan). — *La Leggenda di Vergogna* (Bologna, Romagnoli). — MARTIN, Jacobi Edesseni Epistola (Klincksieck). — MÜHLAU, de Proverbiorum Aguri et Lemuelis origine (Leipzig, Hinrichs). — PATIN, Études sur la poésie latine (Hachette). — PIO, Fransk Sproglære (Kœbenhavn, Prior).

1. Leur immense mérite a fait violer en leur faveur la loi que M. T. s'était faite de ne pas toucher aux artistes et aux productions du XIXe siècle.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 19 — **8 Mai** — **1869**

Sommaire : 85. Von Hœrmann, l'Unité du premier chant de l'Iliade. — 86. Beauvois, une Pénalité des lois Gombettes et l'Origine des Burgondes. — 87. Garcin de Tassy, Mémoire sur la religion musulmane dans l'Inde. — 88. Commentaires de Napoléon Ier. — *Variétés* : le Poème latin du ms. 8084 de la Bibliothèque impériale.

85. — Dr Ludwig von Hœrmann. **Untersuchungen über die Homerische Frage.** Heft I. Die einheitlichen Elemente des ersten Gesanges der Ilias. Innsbruck, Wagner'sche Universitæts-Buchhandlung, 1867. In-8°, 83 p. — Prix : 2 fr.

M. Hœrmann défend l'unité du premier livre de l'Iliade contre Lachmann et d'autres partisans de la théorie des chants détachés (*Kleinliedertheorie*). Voici la portée de cette question et l'intérêt qu'elle offre. Qu'on lise le premier livre de l'Iliade, simplement, sans préoccupation critique, en se laissant aller au charme de cette poésie, on en recevra une impression qui deviendra d'autant plus forte qu'on y réfléchira davantage. On demeurera convaincu que ce premier livre est un début, une introduction, la magnifique avenue d'une vaste construction épique; on se dira que l'auteur de ce livre (poète ou arrangeur, n'importe) avait conçu le plan, je ne dis pas de notre Iliade, mais d'un poème sur la colère d'Achille. Démontrer l'unité primitive de ce livre, établir qu'il est l'œuvre d'un seul poète et non pas le résultat du rapprochement de morceaux détachés, c'est donc faire un grand pas vers la solution de la question homérique.

Nous croyons que personne n'eût mis en doute cette unité primitive, s'il n'y avait pas une contradiction matérielle entre le vers 424 et le récit de la querelle des princes. Thétis assure que dès la veille les dieux ont quitté l'Olympe pour aller chez les Éthiopiens; or on vient de voir Minerve descendre de l'Olympe afin d'arrêter la fougue d'Achille. Cette contradiction est-elle de celles qu'un poète peut laisser échapper? Pour notre part, nous l'admettons aisément. Mais nous comprenons que tout le monde ne soit pas du même avis. Lachmann a donc décomposé notre livre premier en un chant primitif, la peste, la querelle des princes et l'enlèvement de Briséis, et deux suites, dont la première, le voyage d'Ulysse à Chrysé (v. 430-492), se trouve insérée dans la seconde, laquelle commence au vers 430 et embrasse la scène d'Achille et de Thétis, la scène de Thétis et de Jupiter, enfin la querelle dans l'Olympe. Mais la contradiction signalée se comprend-elle plus facilement de la part d'un continuateur? D'autres ont soutenu que la seconde suite de Lachmann était aussi un chant primitif, au même titre que la première partie du livre; et, comme ce prétendu chant manque trop évidemment d'un commencement convenable, d'autres encore ont supposé qu'il avait été précédé d'un récit analogue, mais non identique, à celui que nous possédons.

M. H. réfute ces hypothèses l'une après l'autre avec une patience que le lec-

teur admirera parfois; il fait voir les relations multiples qui rattachent entre elles les trois parties violemment séparées par les critiques; il démontre, non-seulement que la seconde et la troisième n'ont jamais pu exister sans la première, mais que la première aussi implique la seconde et la troisième, et qu'à leur tour la seconde et la troisième sont indissolublement liées entre elles. Il n'a pas discuté la contradiction, et il a bien fait : il faudra bien admettre cette contradiction, si l'unité primitive du premier livre est d'ailleurs incontestable. L'examen est approfondi et complet; il nous semble difficile de mieux démêler le tissu de la trame poétique. Nous avons été convaincu par M. H.; mais, à vrai dire, nous l'étions déjà d'avance.

HENRI WEIL.

---

86. — **Une pénalité des lois Gombette** et les lumières qu'elle jette sur l'origine des Burgondes, par Eugène BEAUVOIS. (Extrait des Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.) 1868. Gr. in-4°, 11 p.

M. Beauvois, le savant collaborateur de cette *Revue*, n'essaye pas pour la première fois de démontrer que les Burgondes sont une nation scandinave; on a déjà rendu compte ici de son volumineux ouvrage sur l'*Histoire légendaire des Franks et des Burgondes* (v. *Rev. Crit.* 1868, t. I, art. 7). Il aborde ici cette question favorite d'un autre côté et s'efforce de prouver cette thèse par de nouveaux arguments. Le titre XXIV, chap. 1, de la *Lex Burgundionum* porte que si une femme devient infidèle à son mari, elle sera noyée dans la boue, « necetur » in luto. » Or dans les derniers temps on a retrouvé dans les marais et les tourbières du Danemark, du Schleswig, de l'Ostfrise, etc., des corps de femme plus ou moins bien conservés, fixés en terre de manière à écarter la possibilité d'une mort accidentelle ou naturelle; ce sont, dit M. B., des femmes adultères enterrées et noyées selon les lois burgondes; donc les Burgondes ont habité ces contrées; donc ils sont d'origine scandinave. A cette façon de voir s'oppose tout d'abord une raison péremptoire. Rien n'est plus faux que de voir dans ce châtiment terrible une pénalité réservée à l'épouse infidèle ou particulière aux Burgondes, et comme les faits sont infiniment plus éloquents que les développements oratoires dans des discussions de ce genre, qu'on nous permette d'en accumuler un certain nombre ici, en négligeant les transitions pour gagner de la place. Déjà Tacite, *qui ne connaît pas encore les Burgondes*, au chap. 12 du *De moribus Germanorum*, dit : « Corpore infames cœno ac palude, injecta insuper crate, » mergunt. » La même punition pour les femmes adultères se retrouve au titre VII, chap. 14 de la *Lex Baiuwariorum*[1]. L'article 29 du *Jus Frisionum* punit le viol par la noyade dans un sac avec la pierre au cou[2]. A Nüremberg, d'après une ordonnance de l'empereur Rodolphe Ier, datée de 1276, les adultères étaient enterrés vivants[3]. A Strasbourg, en 1356, une mère fut enterrée vive pour avoir

1. Geschichte der deutschen Strafgesetze von C. A. Tittmann, Leipzig, 1832. P. 38.
2. Tittmann, p. 105.
3. Heller, Ueber die Strafe des Ehebruchs nach den Begriffen und Gesetzen der alten und neuen Deutschen, Ulm, 1773, p. 32.

vendu à un misérable sa petite fille, qu'il tua en la violant[1]. L'article 131 de la *Caroline*, promulguée par Charles-Quint, porte que les infanticides seront enterrées vives ou noyées. Le 10 mai 1617, à Strasbourg, une fille qui avait étouffé son enfant fut mise dans un sac et noyée dans la rivière[2]. Dans certaines contrées, pour raffiner les supplices, on mettait des charbons ardents au fond de la fosse, avant d'y jeter la femme adultère et son complice, attachés l'un sur l'autre, puis on jetait sur eux des épines, on comblait la fosse et le bourreau enfonçait un pal aigu à travers le corps des coupables. Cela se pratiquait dans toute l'Allemagne jusqu'au commencement du XVIe siècle[3]. Enfin disons encore que ce ne fut que par rescrit du 17 juin 1761 que le supplice de la noyade dans un sac qui renfermait un chat, une fouine et un serpent, fut aboli dans la Saxe électorale. Il ressort de tous ces faits, à notre avis du moins, la preuve incontestable que ce supplice, base de l'argumentation de M. B., n'est pas particulier aux Burgondes, qu'il fut connu de tous les Germains, qu'il existait avant l'apparition des Burgondes dans l'histoire, qu'il leur survécut pendant des siècles, dans des contrées où jamais ils n'avaient été, et que par suite les femmes des marais du Danemark et de l'Allemagne du Nord ne sont pas nécessairement du tout des femmes burgondes. La thèse de M. Beauvois n'est donc pas acceptable à ce point de vue. Mais son travail, fort intéressant du reste par les nombreux renseignements archéologiques qu'il nous fournit, soulève bien d'autres objections. Il tient à faire venir les Burgondes d'un plateau de la Norvège, et pour réaliser cette filiation de race, il puise largement dans les légendes du Nord. Parce qu'une *saga* nous raconte que les Burgondes descendent des Niflungs et qu'une autre tradition place les Niflungs en Norvège, la question, historiquement parlant, lui semble tranchée. Nous ne voulons pas nier absolument la très-faible part historique qui peut se trouver dans de pareilles légendes, mais rien en vérité n'autorise un écrivain scrupuleux à employer de pareils documents avec l'assurance qu'y met M. Beauvois. On est tout émerveillé de le voir fixer des dates d'après des fragments de *sagas* et nous parler de ce qui se passait en Scandinavie, au premier siècle avant J.-C., comme si l'on en pouvait en savoir le premier mot[4]. En restant en dehors du domaine des utopies, il faut bien avouer qu'on n'a jamais vu de Burgondes en Norvège. Quand nous les entrevoyons pour la première fois dans l'histoire, chez Pline et Ptolémée, ils sont établis sur les bords méridionaux de la Baltique, près de l'embouchure de la Wartha. Depuis ils n'ont pas marché vers le Nord, mais constamment vers le Sud-Ouest. D'origine germanique (comme tous les Scandinaves), ils sont sans doute venus

1. J. A. Silbermann, Localgeschichte der Stadt Strassburg; Strass. 1775, fol. p. 175.
2. Silbermann, p. 170.
3. Dreyer, *De poena defossionis vivi et pali. Rostochii*, 1752. In-4°.
4. On ne peut assez protester au nom de la science même contre un pareil abus des légendes mythiques comme base de la tradition historique; on retourne directement par cette voie, tout en croyant faire marcher la science, à la méthode de nos grands-pères qui nous enseignaient l'histoire d'Hercule, l'expédition des Argonautes et la guerre de Troie comme des faits incontestablement historiques. Qu'il y ait un vague souvenir du passé mêlé à toutes ces légendes, je le veux bien, mais qu'on n'essaye pas de le débrouiller quand on n'a pas de moyens de contrôle sous la main; résignons-nous franchement à dire que nous ignorons ces choses-là.

jadis des plaines caucasiennes, et rien, absolument rien ne permet de croire qu'ils aient d'abord marché vers le Nord, contourné les golfes de Bothnie et de Finlande, passé en Suède et de là en Norvège, pour revenir ensuite sur leurs pas. Ne veuillons pas arracher trop de secrets au passé, car nous nous berçons alors trop facilement de chimères. Dirons-nous, en terminant, un mot d'un troisième argument de M. Beauvois? Il trouve le mot de *Burgond* dans plusieurs localités scandinaves et en conclut que les Burgondes y habitaient jadis. Mais qui ne sait combien un tel raisonnement est trompeur? On n'a qu'à ouvrir un dictionnaire de géographie pour s'en assurer. Affirmerait-il p. ex. que les neuf *Villefranche* disséminés dans notre pays ont eu les mêmes fondateurs, ou que les six *Strasbourg* situés en France, dans la Prusse orientale, en Carinthie, en Transylvanie, en Brandebourg et aux États-Unis ont jamais eu quelque liaison entre eux? A quoi bon multiplier les exemples? Le mot de *Borg* comme préfixe ou suffixe signifie d'ailleurs *château* (Kronenborg, Borgholm, etc., etc.), et je ne vois point pourquoi il ferait plutôt allusion aux Burgondes que tous les noms de ville allemands commençant par le mot de *Burg*. Aussi, je l'avoue, les conclusions de M. Beauvois me paraissent absolument contraires à la réalité historique, et je ne crois pas que ses théories obtiennent l'adhésion de nombreux savants. Il est regrettable de voir tant de sagacité ingénieuse et un si grand amour de la science faire ainsi fausse route, et c'est précisément pour cela que je me suis permis d'attaquer aussi nettement la manière de voir de M. Beauvois. Les travailleurs sérieux sont trop rares en France pour qu'on puisse laisser ainsi l'un d'eux s'égarer en chemin, sans faire un effort sincère pour lui prouver qu'il poursuit ce que l'on croit être un sentier perdu.

Rod. Reuss.

---

87. — **Mémoire sur les particularités de la religion musulmane dans l'Inde**, d'après les ouvrages hindoustanis, par M. Garcin de Tassy, membre de l'Institut, etc. Seconde édition. 1 vol. in-8°, 108 p. Paris, Adolphe Labitte, 1869. — Prix : 3 fr.

Ce travail a paru pour la première fois il y a bientôt trente-huit ans. Il formait trois articles insérés dans le *Nouveau journal asiatique* (t. VIII, août, septembre, octobre 1831), et il en fut fait un tirage à part trop peu nombreux et qui depuis longtemps manque dans le commerce. On doit donc féliciter le savant auteur d'avoir eu l'idée de le reproduire, avec quelques additions, auxquelles on ne peut reprocher que leur petit nombre. Il est vrai que sous sa forme primitive, le mémoire de M. Garcin de Tassy était déjà une exposition très-complète des cérémonies par lesquelles la religion musulmane, telle qu'elle est pratiquée dans l'Inde, diffère du culte originairement établi par Mahomet. Le docte et laborieux orientaliste, qui a eu l'honneur de fonder sur le continent européen l'étude de la langue hindoustanie, était mieux préparé que personne à traiter un pareil sujet. En effet, sans parler de ses connaissances étendues dans les langues de l'Asie occidentale, y compris le turc, il possédait l'avantage de pouvoir puiser dans les ouvrages hindoustanis, bien autrement importants que tous les autres pour le sujet qu'il avait en vue. Il a profité largement de cette faculté, et les emprunts

textuels qu'il a faits à plusieurs écrivains modernes de l'Inde lui ont fourni nombre de traits curieux et quelquefois même plaisants. On remarquera surtout les citations puisées dans Afsos, auteur d'une description statistique de l'Hindoustan, intitulée *Araïchi-Mahfil* ou « l'Ornement de l'Assemblée, » et dont M. Garcin de Tassy a donné ailleurs encore d'intéressants extraits. C'est à cet écrivain que le présent mémoire doit non-seulement ses pages les plus neuves et les plus piquantes, mais encore quelques réflexions vraiment curieuses (voy. p. 26, n. 2 et p. 75). M. G. de T. a soin sur sa route de faire remarquer les points par lesquels les usages religieux qu'il retrace diffèrent ou se rapprochent de ceux suivis dans d'autres contrées du monde musulman. Il n'avait donc garde d'omettre une réflexion importante, qui ressortait naturellement de son sujet et qu'il a résumée ainsi qu'il suit : « Ce qui frappe surtout dans le culte » extérieur des musulmans de l'Inde, c'est l'altération qu'il a subie pour prendre » la physionomie indigène ; ce sont ces cérémonies accessoires et ces usages peu » conformes ou contraires à l'esprit du Coran, mais qui se sont établis insensi- » blement par le contact des Musulmans avec les Hindous; ce sont enfin ces » nombreux pélerinages aux tombeaux de saints personnages dont quelques- » uns ne sont pas même musulmans, et les fêtes demi-païennes instituées en » leur honneur. »

Le travail de M. G. de T. se recommande autant par la précision et l'exactitude des nombreux renseignements qu'il renferme, que par la nouveauté et l'importance du sujet qui s'y trouve traité. Une critique minutieuse n'y pourrait relever qu'un très-petit nombre d'inadvertances, la plupart fort légères. C'est ainsi que dans une note empruntée d'un journal de Constantinople (p. 30), le mot *achoura* est traduit par le mot *dix*, sens qui n'appartient qu'au mot *achara*. *Achoura* signifie le *dixième* jour du mois de moharrem, ainsi que M. G. de T. le sait mieux que nous. La lecture exacte du nom du général qui fit périr l'imâm Houçaïn paraît être Chamir [1], et non Schimar, comme on lit d'après le dictionnaire de Shakespear, dans la note 2, p. 32. La véritable date de la mort du fameux cheïkh Abd-Alkadir Aldjilâny est l'année 561 de l'hégire (février 1166 de J.-C.), ainsi que je l'ai dit ailleurs [2], et non 571 (1175-76), comme on lit (p. 85). C'est bien en souvenir de ce saint personnage que l'émir Abd-el-Cader a reçu le nom sous lequel il s'est rendu célèbre de nos jours, et M. G. de T. aurait pu énoncer la chose d'une manière positive, et non sous forme de conjecture. Qu'il me soit aussi permis de faire remarquer en passant que, d'après l'historien Firichta [3], le Salar Maçoud Gâzy, dont il est question à la p. 73, fut tué dans l'année 557 (1162); et que notre vieux voyageur Jean Thévenot a parlé de Moïn-Eddyn Tchichty (voy. M. G. de T., p. 59 et suiv.), sous le nom de Cogea Mondy [4]. Au sujet du premier de ces personnages, qui périt en combattant contre les Hindous, le savant orientaliste a fait une observation qui mérite d'être transcrite : « Ce qu'il y a de singulier, c'est que ce saint, comme plusieurs autres

1. Cf. l'*Histoire des Musulmans d'Espagne*, par R. Dozy, t. Ier, p. 77, 78 et 277.
2. *Gulistan ou le Parterre de roses*, par Sadi, trad. du persan, etc., p. 101, n.
3. Texte persan, édition lithographiée, t. I, p. 249.
4. *Voyages aux Indes orientales*, éd. d'Amsterdam, 1727, in-12, p. 147.

» personnages indiens, est à la fois vénéré par les Musulmans et les Hindous. » Les premiers l'honorent parce qu'il tua, dit-on, des milliers d'Hindous et qu'il » mourut pour la foi, les seconds parce qu'ils pensent que ce ne put être que » par la puissance de Dieu qu'il fit ces actes de prouesse. »

Nous pensons que les détails dans lesquels nous venons d'entrer suffiront pour montrer à ceux qui ne connaîtraient pas la première édition du mémoire de M. G. de T., combien ce travail est digne de l'attention de tous les amis des études qui ont pour objet l'histoire des mœurs, des littératures et des cultes de l'Orient. S'il s'était agi d'un ouvrage nouveau, nous ne nous serions pas borné à cette courte notice. Nous aurions tâché de mettre en lumière plus d'une observation savante ou judicieuse, jetée en passant dans une phrase du texte ou dans quelque coin des notes[1]. Mais avec un livre dont le succès remonte à plus de trente ans, nous avons cru devoir nous imposer une plus grande brièveté. Nous terminerons donc en exprimant le regret que cet important mémoire n'ait pas été reproduit par l'imprimeur avec une plus complète exactitude. On y trouve plusieurs fautes typographiques qu'il eût été facile d'éviter. Par exemple, à la p. 81, il faut lire *le* rubis de tes lèvres, et non pas *de* rubis, etc. A la p. 92, note 2, la citation de Langlès se rapporte à la p. 109 de l'ouvrage indiqué, et non à la p. 120.

C. DEFRÉMERY.

---

88. — **Commentaires de Napoléon Ier**. Six volumes gr. in-8°. Paris, 1867. Imprimerie impériale et Plon. 3198 p. Cartes (coloriées) nombreuses. — Prix : 80 fr.

Malgré un titre défectueux, difficile d'ailleurs, il faut en convenir, à améliorer cette publication peut être regardée comme le complément anticipé de la Correspondance de Napoléon Ier. L'exécution en est soignée et la conception scientifique. Sans doute elle doit à ces deux caractères l'espèce d'obscurité où elle demeurée ensevelie. Son prix[2], conséquence naturelle de son origine, et valeur, où le souci des recherches sérieuses a plus de part que le désir de satisfaire des passions politiques, n'en ont pas aplani l'accès au public.

Le titre « Commentaires » paraît à la fois inexact et vague. Il n'est juste précis qu'à la condition d'être pris en deux acceptions différentes, d'être entendu en même temps au sens latin et au sens français. C'est un jeu de mots qui a évidemment pour objet une sorte d'assimilation entre César et Napoléon, jeu de mots non-seulement puéril, mais malheureux, parce que tout lecteur a droit à la clarté, qu'il doit être mis sur le champ au fait du contenu d'un ouvrage, et qu'il n'y a aucune parité entre les livres du dictateur romain et ceux qu'on attribue au prisonnier de Sainte-Hélène. Par *Commentaires* il faut entendre ici Mémoires et Opinions, Autobiographie et Dissertations de tout genre sur toute espèce de sujets. A la vérité, il y a dans les mots Mémoires, Dissertations, certaine

---

1. Voyez par exemple la remarque relative au mot hindoustani *andhi* (ouragan), et où se trouve rectifiée une erreur de Langlès.

2. M. Petetin nous semble s'être fait quelque illusion lorsqu'il se félicite de l'avoir mise à la portée de tous les hommes studieux (Avant-propos, p. vj).

solennité qui implique une méthode à laquelle ne s'est pas astreint le vaincu de Waterloo, et certaine complexité avec laquelle cadre mal l'examen nécessaire des questions d'authenticité. Si le titre *Œuvres* doit être repoussé pour les mêmes raisons, il nous semble qu'on aurait pu s'arrêter à celui-ci : Dictées et écrits authentiques de Napoléon Ier à Sainte-Hélène. Quoi qu'il en soit, tel est le sens qu'il faut attacher, au moins d'après l'intention des éditeurs, à l'expression Commentaires de Napoléon Ier.

M. Petetin, à qui revient la responsabilité d'une désignation malencontreuse, montre par l'explication qu'il en donne nonchalamment — « le mot, » dit-il, « s'explique de lui-même par les analogies historiques et littéraires » (*Avant-propos*, p. iv) — combien il était peu au fait des incertitudes où il jetait ainsi l'esprit et des difficultés de l'entreprise qui lui était confiée. Heureusement il n'a été chargé que de l'exécution matérielle de l'œuvre; c'est à M. Rapetti qu'a été livrée la tâche délicate de l'examen et du choix des souvenirs et des pensées attribués à l'Empereur.

Autant et mieux que personne, le collaborateur de la Biographie Didot connaissait les difficultés d'un travail de ce genre; le désir d'écarter les documents apocryphes et douteux s'est compliqué pour lui des soucis d'une bonne classification. Son point de départ est incontestablement scientifique; dans l'application, il paraît n'avoir pas toujours serré d'assez près la ligne primitivement adoptée par lui. Nous lui reprocherons quelques insertions de pièces à nos yeux inadmissibles et certaines omissions. L'ordre dans lequel les matériaux ont été disposés n'est pas non plus à l'abri de toute objection.

Malgré des tentatives renouvelées aux époques les plus diverses, les dictées de Sainte-Hélène n'ont jamais joui d'une grande popularité, et suivant une judicieuse remarque de M. Rapetti (*Biographie Didot*), la personne qu'on a le moins consultée pour écrire la vie de Napoléon, c'est Napoléon lui-même. Cela tient à trois causes : 1° le peu d'attrait que présentent au vulgaire les récits authentiques; 2° la confusion qui s'est faite entre eux et ceux qui ne le sont pas; 3° le discrédit dans lequel les narrations dignes de foi sont tombées par suite de cette confusion. Les journaux de Warden (1816), de Santini (1817), d'O'Meara (1822), de Las Cases (1823), d'Antommarchi (1825), se sont d'abord emparés de la curiosité publique, et comme ils sacrifiaient l'intérêt de la vérité à celui de l'émotion, ils jouirent d'une vogue dont le contre-coup dure encore. Quand le charme fut épuisé, les soupçons s'éveillèrent et on acquit bientôt la preuve que toutes ces relations avaient, selon un mot énergique de William Forsyth, « empoisonné » les sources de l'histoire » (Sir Hudson Lowe et la Captivité de Sainte-Hélène, 1853). Les publications au fond sincères de Gourgaud et Montholon (1823-1830), de Marchand (1836), de Bertrand (1847), ne recueillirent plus que de l'indifférence et une sorte d'incrédulité. Et, il faut bien le dire, même contre eux la défiance est aujourd'hui nécessaire. La volumineuse correspondance conservée par Hudson Lowe témoigne à leur charge d'une déplorable tendance à colorer, à dénaturer, à falsifier les faits. Enfin leur procédé habituel s'est révélé par un trait bien significatif. En vertu d'un article du testament de Napoléon, Saint-Denis, un de ses valets de chambre, hérita de 400 volumes ayant fait

partie de la bibliothèque de Longwood. Saint-Denis les a légués à son bibliothèque de Sens. C'est sur les marges d'un de ces volumes que se les notes autographes provoquées par la lecture de Fleury de Chabo bien ! la comparaison de ces notes avec le texte publié en 1823 et 183 les éditeurs amplifiant arbitrairement dans plusieurs endroits la pensée pereur. Là où il y a trois lignes, ils en mettent vingt. La valeur de leu tions est donc partout douteuse, car la possibilité du contrôle est excep

S'il était permis de s'arrêter à un parti radical, il faudrait rejeter en b ce qui nous est parvenu de Sainte-Hélène, tout ce qui n'est pas de même de Napoléon. Cette solution n'est pas admissible. Il résulte en e correspondance échangée entre sir Hudson Lowe et les hôtes de Longv l'Empereur avouait et revendiquait comme étant de lui certains ouvrages entre leurs mains. C'est là un témoignage formel et inattaquable. l'exemplaire fourni par Gourgaud et Montholon portait des correction écriture. Les éléments d'une édition scientifique des œuvres de Saint sont donc les suivants : 1° Emploi à priori et par préférence à tous aut riaux des notes autographes de Napoléon (c'est la règle ordinaire) ; 2° r obstinée du manuscrit corrigé par lui (est-il croyable qu'un document nature soit perdu ?) ; 3° examen attentif des textes au point de vue des d'esprit et de style familiers à Napoléon. Ce dernier moyen de cor certe d'un maniement malaisé. Car il ne sert de rien d'alléguer, M. Petetin, qu'on reconnaît « partout où elle est, la griffe du lion » *propos*, p. ij). Si nous osions emprunter au langage de Napoléon une e qu'il aimait, nous dirions que cette assertion (bien souvent répétée) » grosse bêtise. » Aucun style n'est plus facile à imiter que celui de l'E Témoin ce nombre prodigieux d'entretiens et de mots à effets dont le laires de ce siècle ont inondé sous son nom l'Europe, et dont la pro paraît pas même encore épuisée. On sait que la concision dans l'e s'allie très-bien à la diffusion dans les idées. Bonaparte est généraleme il l'est beaucoup plus que ses imitateurs (comparez par exemple la Co dance de Napoléon Ier et les conversations de Fleury) ; mais il ne l'est jours (notamment vers la fin de sa carrière). C'est surtout à l'étud maîtresses pensées qu'il faut s'attacher. Ses croyances politiques sont lement celles d'un italien du XVIe siècle. Les idées modernes (progrès, talité humanitaire, etc.) répugnent invinciblement à la nature de son in (à partir du moment où elle se fixe : 1796). Colbert, c'est-à-dire l'activité, voilà son idéal social. Il nie ce qu'il ne comprend pas. Toute qu'on met dans sa bouche l'exposition de sentiments propres au XIXe s peut arguer de faux les rêveries auxquelles il sert de prétexte.

De ces trois éléments de contrôle, M. Rapetti a parfaitement saisi et premier. Le second paraît l'avoir préoccupé ; mais on ne voit pas qu'il dans ses investigations. Le troisième ne l'a point arrêté, et cela sans d une raison bien simple, c'est que sa conception du caractère de Napolé radicalement de la nôtre. Selon nous, l'homme civilisé était aux yeux pereur un être identique à lui-même dans le temps, imperfectible au

vue social, condamné, dans ses rapports avec ses semblables, à des modes d'existence invariables. L'avenir en un mot se confondait pour lui avec le passé. En conséquence de ce dogmatisme empirique, il n'adhérait qu'aux phénomènes immédiats et contingents; il concevait et vivait au jour le jour. Avec lui, il n'y a pas à s'enquérir des contradictions de conduite et de langage. Chaque circonstance provoquait dans un sens adéquat à ce qu'elle comportait l'application de son activité. Il ne s'est jamais inquiété de faire concorder l'œuvre du lendemain avec celle de la veille (sa correspondance en est selon nous la preuve continue). M. Rapetti pense au contraire que Napoléon a eu une politique, qu'il a suivi un plan, qu'il voulait fonder quelque chose [1]. Ceci nous amène à l'examen du classement des matériaux qui entrent dans la composition des six volumes.

Le premier tome (I, iv-490 p.) s'ouvre par un avant-propos dû à la plume de M. Petetin, qui y montre le but et le plan de la publication. Nous en avons relevé les traits les plus saillants. Cet avertissement se termine par une sorte de recueil des jugements littéraires et historiques exprimés sur les œuvres de Napoléon par Villemain (1822), Thiers (1830), Armand Carrel (1836), de Lavergne (1844), Sainte-Beuve (1857). M. Petetin a cru pouvoir couronner ces morceaux estimables par un échantillon de sa propre prose (1848) : la conviction élevée à cette hauteur désarme la critique. A coup sûr le tableau des opinions émises à toutes les époques par des écrivains éminents et pouvant être regardés comme les représentants des diverses fractions de la pensée publique fournirait en cette matière, s'il était complet, un ensemble utile à consulter.

Le texte se compose de sept parties : 1° siége de Toulon, 1793 (d'après Montholon avec variantes de Gourgaud); 2° armement des côtes de Provence, 1794 (d'après Gourgaud avec variantes de Montholon); 3° opérations de l'armée d'Italie, 1794-1795 (Montholon et ce qui suit); 4° le 13 vendémiaire 1795; 5° campagnes d'Italie, avec 14 chapitres, dont le 12e est consacré aux opérations du Rhin, 1796-1797; 6° observations sur les campagnes d'Italie; 7° notes sur Jomini.

Le deuxième volume (474 p.) comprend également sept parties : 1° insurrection de Venise; 2° négociations de 1797; 3° 18 fructidor; 4° Campo Formio; 5° précis historique de la Corse; 6° Bonaparte et le Directoire, 1797-1798; 7° campagnes d'Egypte avec sept chapitres allant jusqu'à la conquête de la Haute-Égypte (d'après la publication de Bertrand).

La suite de l'expédition d'Égypte et de Syrie forme la première partie du tome III (555 p.) avec douze chapitres (Bertrand). Il renferme huit autres divisions : 1° l'Égypte sous Kléber; 2° l'Égypte sous Menou avec neuf observations; 3° politique du Directoire (d'après le texte de Montholon, ainsi que ce qui suit); 4° administration du Directoire; 5° situation de l'Europe en 1798; 6°, 7° et 8° précis des événements militaires en 1798 et 1799 avec sept observations.

Il y a dix parties dans le tome IV (485 p.) : 18 brumaire (texte de Gourgaud);

---

[1]. Ce quelque chose, nous osons à peine l'écrire, c'est *la Liberté* (voy. *Biographie* Didot).

2° consuls provisoires (Gourgaud); 3° pacification de la Vendée (Montholon); 4° Gênes et Masséna (Gourgaud); 5° Marengo (Gourgaud); 6° Ulm et Moreau (Gourgaud); 7° diplomatie et guerre (Gourgaud); 8° neutres (Gourgaud); 9° notes sur Mathieu Dumas (Montholon); 10° notes sur le général de La Croix, expédition de Saint-Domingue (Montholon).

Il y en a aussi dix dans le tome V (532 p.) : 1° notes sur les quatre Concordats (Gourgaud et Montholon); 2° notes sur l'ambassade de Varsovie (Gourgaud et Montholon); 3° campagne de 1815, avec sept chapitres (Gourgaud avec les corrections de la main de Napoléon, bibliothèque de Sens); 4° observations sur la dite campagne (Gourgaud); 5° notes sur Fleury de Chaboulon (autographes de Napoléon, biblioth. de Sens); 6° notes sur Lullin de Châteauvieux (Gourgaud et Montholon); 7° réflexions sur le suicide (Marchand); 8° notes sur l'Énéide et la tragédie de Mahomet (Marchand); 9° extraits des récits de Las Cases et de Montholon, pouvant combler des lacunes, par exemple : affaires d'Espagne et de Rome, projets de l'Empereur en 1815, etc.; 10° testament de Napoléon, codicilles y joints (autographe déposé aux Archives de l'empire), et instructions à ses exécuteurs testamentaires (Montholon).

Le sixième volume (608 p.) ne comprend que quatre parties, les trois premières d'après Montholon : 1° dix-sept notes sur Rogniat; 2° précis des campagnes de Turenne (18 chap.); 3° précis des campagnes de Frédéric II (9 ch.); 4° précis des campagnes de Jules César (16 ch. publ. de Marchand).

D'après ce rapide énoncé, on voit que le plan de M. Rapetti consiste à se rapprocher de l'ordre chronologique. Ce système est le plus simple, et serait à coup sûr le meilleur, si les sources employées étaient également bonnes. Si Marchand, Montholon, Gourgaud, Bertrand et Napoléon méritaient une créance égale, il y aurait peu d'inconvénients et beaucoup d'avantages à puiser indifféremment, tantôt dans l'un, tantôt dans l'autre écrivain. Mais cette appréciation est-elle admissible? Et est-ce bien un motif sérieux de préférences que celui qui est allégué par exemple p. 41 du tome Ier : la supériorité numérique des détails? Il nous semble que le degré d'authenticité serait un guide plus sûr. Quant à nous, nous donnerions la parole, d'abord à Napoléon, ensuite à Marchand, dont la véracité n'a jamais été suspecte, puis à Gourgaud, le plus loyal des hôtes de Longwood, beaucoup après lui à Montholon (à cause de certains traits des documents provenant des archives de sir Hudson Lowe), enfin à Bertrand (pour des motifs analogues, et surtout parce que sa publication s'est bien fait attendre : 1847). Au-dessous de cette distinction préalable, le choix devrait porter sur les morceaux qui traduisent infailliblement la pensée de Napoléon, mise aujourd'hui en pleine lumière par sa correspondance officielle : Les notes sur les quatre concordats, sur de Pradt, sur Jomini, sur Rogniat, sur de La Croix, sur Châteauvieux, sont dans ce cas. L'application d'un pareil système aurait, à la vérité, pour résultat de confondre l'autobiographie et les dissertations. Mais cet inconvénient est-il bien grand, quand il s'agit, après tout, de mettre simplement entre les mains du public des éléments de contrôle et de supplément de recherches? M. Rapetti, lui-même, a-t-il pu d'ailleurs se soustraire à cette difficulté? Non. Bien qu'il ait réservé pour le dernier volume les plus importants mémoires histo-

riques de Sainte-Hélène, il n'a pu se dispenser de répandre çà et là dans les autres tomes de très-nombreuses observations qui n'ont point le caractère autobiographique.

Que si on concevait les dictées de Sainte-Hélène, comme la continuation exacte et rigoureuse de la Correspondance de Napoléon Ier, il faudrait encore prendre garde de les réunir dans l'ordre même où elles se sont produites. La succession dans laquelle se sont présentées les idées de l'Empereur est d'un haut intérêt historique; et c'est, selon nous, la connaissance que ses lettres nous en procurent qui donne à leur publication un de ses plus grands prix. Cette succession ne paraît point très-difficile à déterminer; les notes conservées dans les archives d'Hudson Lowe fournissent à cet égard des renseignements positifs. Ainsi on sait que Napoléon s'occupa d'abord des campagnes d'Italie; celles de 1815 étaient rédigées plusieurs mois avant le départ de Gourgaud (1818), qui en fit une publication distincte; celles d'Égypte et de Syrie furent l'objet de soins particuliers (1819-1820): il y a cinquante ans, elles offraient encore la séduction d'un roman en lointain pays.

Le reproche que nous adressons aux éditeurs des Commentaires est donc une certaine inattention dans l'accueil des documents qui peuvent s'abriter sous le nom de Napoléon Ier. Leur part dans l'élimination se borne au rejet d'un volume de la publication de 1830, volume rempli de pièces étrangères ou inutiles au sujet et dont le libraire seul a connu les raisons d'être. Mais l'admission de 100 pages extraites des récits de Las Cases et de Montholon (t. V, 372-487) compense d'une manière fâcheuse[1] ce léger mérite. Jusqu'à quel point la fantaisie est-elle entrée dans ces compositions équivoques, c'est ce qu'il appartient au goût et à la foi de chacun de décider. Elles doivent être rigoureusement proscrites d'un texte scientifiquement établi.

Il y a eu au contraire à Sainte-Hélène entre Napoléon et certaines personnes, sir Pulteney Malcolm et O'Meara par exemple (l'O'Meara de la première manière) des entretiens relatifs à quelques actes de l'Empereur, et immédiatement consignés par écrit. Ces conversations que William Forsyth nous a transmises ont le caractère d'une parfaite authenticité. Il s'en trouve qui offrent un véritable intérêt, comme celle où nous entendons le captif de Longwood, pressé de questions au sujet de ce qu'il aurait fait, une fois débarqué en Angleterre, et maître de Londres par hypothèse, s'écrier, après plusieurs réponses contradictoires (lâcher la Révolution, fonder un gouvernement stable): A vrai dire, je n'en sais rien; les circonstances eussent réglé ma conduite!

Au fond, même authentiques, les dictées de Sainte-Hélène ont-elles une importance de premier ordre, comparable à celle de la Correspondance de Napoléon Ier? Assurément non. C'est une vérité d'expérience non-seulement que la mémoire s'affaiblit vite chez tous les hommes, mais encore qu'elle modifie, qu'elle

1. Faute aggravée encore par la confirmation de certaines rêveries cherchées dans les Mémoires du roi Joseph (p. 440, note), comme si ce travail (rédigé, nous le voulons bien, avec d'honnêtes intentions) avait d'autre valeur que celles des pièces officielles qu'y a jointes M. Du Casse!

dénature avec les années l'aspect des choses : nos desseins, nos actes, pı dans l'éloignement une teinte uniforme, où ils se confondent dès que l'é sous l'empire de laquelle ils maîtrisaient notre esprit a cessé. Il faut alc grande force d'analyse, la meilleure foi, et les témoignages irrécusables du pour retrouver et classer les principes de nos actions. A Sainte-Hélène, l reur manqua à différents degrés de ces secours. Alourdie dès 1815, s intelligence fléchit sous les atteintes d'une maladie douloureuse et d'une ir constante. Il n'avait autour de lui que des matériaux insuffisants, incomp fallait qu'il tirât presque tout de lui-même. Enfin, objet d'enthousiasme et de furieuses haines, une pente irrésistible le portait au panégyrique, logie. Cet homme d'inspiration, de prime saut, devint, dépeint par lui un personnage systématique, à vues arrêtées[1], qui n'a manqué que d'un temps pour accomplir son œuvre. A mesure qu'on étudiera plus attenti la période consulaire et impériale, on verra combien cette donnée est lége L'amour de la clarté, que Napoléon traduisait par le désir de la symétri régularité en toutes choses (de façon que le monde entier, s'il l'eût pêt main, aurait pu être analysé et compris d'un coup-d'œil), et la passion verner, qui chez lui fut ce qu'elle est partout, la tache d'huile, forment table unité d'une volonté qui, dans ses manifestations, fut aussi mobile émotions apportées par les événements de chaque jour.

H. LOT.

VARIÉTÉS.

Le Poème latin du ms. 8084 de la Bibliothèque impérial

Le petit poème latin du IVe siècle contre les payens, découvert par M. Delisle et publié par lui dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (V t. III, p. 297 et suiv.), puis par moi dans la *Revue archéologique* (1868 juillet)[2] n'a pas manqué, comme je le présumais, d'attirer l'attention des Il a pris place dans l'*Anthologia latina* de M. Riese (voy. *Rev. crit.*, 1869, et en outre il a été l'objet d'études spéciales de la part de M. de Rossi[3], auteur de la *Roma Sotterranea* et des *Inscriptiones Christianæ*, et de M. R le savant éditeur de Catulle.

Lorsqu'il s'agit d'un texte assez obscur, qui voit le jour pour la premi

---

1. La conception de Napoléon s'attachant à la poursuite de desseins fixes et celle qui domine la biographie publiée par M. Rapetti; il y a dans son travail d'études sérieuses, bien des aperçus ingénieux, neufs, séduisants. Mais par cela a prétendu répartir les actes de l'Empereur en certaines catégories politiques des objets déterminés, il n'a pu éviter l'arbitraire, et tout son talent ne peut qu'il y a de factice dans de pareilles classifications. C'est ainsi que l'affaire Moreau Pichegru, se trouve placée par lui sous la rubrique : Politique avec l'Angleterr Elle figurerait certes aussi bien ailleurs (soit au n° 39, Conspirations). Tant il qu'isoler les gestes de Napoléon, les extraire de leurs tenants chronologiques mettre dans tel ou tel milieu, c'est en forcer, au gré de chacun, la signification in

2. Tiré à part sous le titre de *Recherches sur un poème latin du IVe siècle*. Pari

3. *Bullettino di Archeologia cristiania*, nos de juillet et août et de septembre e 1868.

4. *Journal of Philology*, 1868 (livr. II, p. 66 et suiv.).

on peut s'attendre à ce que la critique et l'interprétation fassent de rapides progrès, et à ce que le travail des premiers éditeurs soit bientôt rectifié et dépassé par les successeurs; surtout lorsque ceux-ci sont au courant de certaines questions toutes spéciales se rattachant au texte en discussion. Je considère comme mon devoir de constater à mon tour les résultats obtenus par des recherches nouvelles, d'autant plus que dans mon premier travail j'avais formellement déclaré ne prétendre à rien de plus qu'à ouvrir la discussion.

M. de Rossi a apporté ses vastes connaissances en matière d'antiquités chrétiennes; il a surtout contribué à éclaircir le côté historique, et quoique sur l'appréciation générale du poème, sur le personnage contre qui il est dirigé, j'aie la satisfaction de le voir partager mes vues, je dois reconnaître qu'il a élucidé maint détail dont la solution m'avait échappé et proposé quelques restitutions plausibles. — M. Ellis n'est d'accord avec moi, ni sur la valeur littéraire de l'œuvre, qu'il estime au moins égale aux poèmes de Prudence [1], ni sur le personnage à qui l'auteur en veut plus spécialement; mais ses observations critiques, appuyées sur une connaissance approfondie de la versification et de la littérature du IVe siècle, portent souvent juste et je n'hésite pas à admettre quelques-unes de ses observations.

Je reconnais d'abord que j'avais jugé trop défavorablement la prosodie du poème qui se rapproche un peu, il est vrai, de celle de Prudence [2]. Je ferai toutefois observer à M. E. que, s'il trouve cette versification si correcte, c'est qu'il la corrige, et cela presque toujours en sacrifiant le sens et la grammaire: v. 13, *nulla sacrata pudica*, il dit : « *nulla pudica* are clearly ablatives; » il faudrait en tout cas *a nulla pudica* ou mieux *nulli pudicæ;* le mot *sacratus* ayant dans toute la pièce le sens très-précis *d'initié*, je préfère voir ici une faute de versification et prendre les trois mots pour des nominatifs. — V. 52 : « *mille nocendi* » *vias* is incredible; » je ne trouve pas la chose si incroyable que M. E.; quand je vois la suite : *mille nocendi vias*, TOTIDEM CONQUIRERET ARTIS, je me reporte immédiatement à ces centons virgiliens de l'Anthologie latine où l'on peut voir le rôle que jouait cette tournure *mille nocendi artes* chez les faiseurs de vers de l'époque (cf. *Anthol. latina*, ed. Riese, *de Alea*, p. 24, v. 8; *Sacrilegus capite puniatur*, p. 78, v. 198) remarquez en outre que *mille nocere vias* ou *mille nocendo vias* est absolument contraire à la grammaire. Notre poème contient beaucoup de lambeaux virgiliens; je défendrais ainsi la correction que j'ai tentée du vers 37, au moins en ce qui concerne les mots *bustis* et *aras*. MM. Ellis et de Rossi sont d'accord à demander *busti putentibus aris;* je garde *aras* à cause de l'analogie de l'*Anthol. lat.* ed. Riese, p. 78, v. 197 : *polluit aras* et surtout parce que sans cela je les mets au défi de traduire la phrase; corriger pour obtenir un non-sens est parfaitement superflu [3]. — Un vers emprunté à Virgile aussi, chose

1. « In fact I differ from M. Morel in considering the poem to be at least equal, if not » superior to the *Contra Symmachum*. »

2. Ainsi *que* joue le rôle d'une double consonne et allonge la voyelle brève précédente. Les finales *us*, *er*, *or* deviennent longues lorsqu'elles sont en *arsis*, etc.

3. Du reste, M. Riese, avant que j'eusse publié mon travail, avait fait la même correction que moi : *bustis putentibus aras*.

qui m'avait échappé, condamne la correction que j'avais proposée du v. 116; il faut lire évidemment, comme dans Virgile, IV, 517 : *ipsa mola manibus coniunx altaria supplex*. Mais, si je suis disposé à reconnaître les erreurs que j'ai pu commettre, je dois aussi déclarer que dans la plupart des cas les affirmations catégoriques de M. E. ne me suffisent pas et que toutes les corrections proposées par lui que je ne reproduis pas ici me semblent trop hardies ou non justifiées[1]. Quant à la grammaire, à l'originalité, au style, je dois maintenir mon impression première[2].

Quant au personnage à qui s'adressent les invectives j'avais d'abord, comme M. Ellis, songé à Prétextat, et ce n'est qu'après une longue réflexion que je me suis décidé pour Flavien. Je puis d'abord m'appuyer sur la déclaration de M. de Rossi : « La recherche du nom historique de ce personnage devait être le but » principal de mon exposé, mais M. Morel m'a prévenu et a été conduit par ses » raisonnements au point même que je voulais persuader à mes lecteurs. » Mais, en science, l'autorité, même d'un nom tel que celui de M. de Rossi, ne suffit pas si elle n'est appuyée de bonnes raisons. Or il s'agit d'un personnage qui a voulu sauver Rome d'un danger quelconque, et il est certain que ce ne fut pas le cas de Prétextat. M. Ellis ne voit pas, il est vrai, de nécessité à choisir entre Prétextat, Flavien et Symmaque; il semble dire à la fin de son article que les invectives de notre anonyme pourraient bien être à l'adresse des payens en général et de leurs trois principaux chefs. Mais dans ses observations de détail il laisse percer quand même sa préférence pour Prétextat[3]. Il reste certain néanmoins, d'après les excellentes explications historiques données par M. de Rossi, que les principaux événements auxquels se rapporte notre poème ont dû se passer sous Flavien; ce qui n'exclut pas de la part du poète certaines allusions aux autres chefs de l'aristocratie payenne; rien de plus naturel que de supposer qu'il a concentré sur la tête d'un seul les invectives et les quolibets[4] que le parti chrétien avait l'habitude d'adresser à plusieurs.

Un des passages les mieux élucidés par M. de Rossi est contenu aux vers 28-33 :

> Mensibus iste tribus totam qui concitus urbem
> Lustravit metas tandem pervenit ad ævi.

---

1. Quel sens peut-on trouver dans les vers suivants : 31. SECLA *Jovis vestram possit turbare quietem;* 63. ABIURAS *censor meliorum* CÆDERE *vitam*. — Au vers 105, au lieu de *Dextra læuaque situm argentea frena tenere*, où seul le mot *situm* fait difficulté, croirait-on que M. Ellis veut lire *Dextrali vestitum*, vêtu d'un bracelet! M. Riese corrige *istum*, ce qui donne au moins un sens excellent.

2. Dans mes *Recherches*, p. 19, j'ai dit : On remarquera l'usage fréquent que notre auteur fait de l'imparfait du subjonctif sans raison appréciable (v. 11, 12, 41, 43, 52, 79). M. E. me fait dire que je le crois employé pour l'indicatif, et il ajoute : « Mais dans aucun de ces cas il n'est nécessaire *d'expliquer ainsi* l'imparfait du subjonctif. » — Je n'ai pas parlé de l'indicatif et en tout cas je n'ai pas prétendu *expliquer*, mais *constater*. Je comprends d'autant moins l'observation de M. E. que lui-même reconnaît ensuite qu'il y a ici une particularité grammaticale.

3. Ainsi il voit une allusion à son nom dans le mot *prætexta* du vers 6; — dans le mot *vectis* (*Vettius Agorius Prætextatus*) qu'il introduit par conjecture au vers 69.

4. Je rangerais au nombre de ces quolibets le jeu de mot du vers 6; jeu de mot qui est toutefois plus contestable ici que dans le passage de Firmicus Maternus XVIII, 6 : *qui sic in templo prætextatus incedis*, cité par M. Ellis.

Quæ fuit hæce rabies animi? quæ insania mentis?
[Sed] Iovis vestram posset turbare quietem.
Quis tibi iustitium incussit, pulcerrima Roma,
Ad saga confugerent populus quæ non habet olim.

On voit qu'évidemment il s'agit d'un *lustrum* ou *amburbale sacrum;* la relation intime des mots *iustitium* et *saga* avec *lustrare totam urbem* m'avait échappé parce que v. 28 j'avais cru lire dans le manuscrit (comme M. Delisle) *votum;* M. de Rossi a lu *totum*, ce qui vient confirmer la correction proposée par M. Ellis : *totam*. Or la célébration d'un *lustrum*, c'est-à-dire le renouvellement après une longue interruption d'une des cérémonies les plus solennelles du culte payen, d'une cérémonie qui avait lieu surtout lorsqu'on craignait une invasion de l'ennemi dans la ville, ne peut trouver place que sous le règne d'Eugène. C'était la plus grande provocation qu'on pût faire aux chrétiens, et Flavien seul était capable d'une telle audace. Les historiens ne mentionnent pas il est vrai formellement ce lustrum, mais ils reprochent en général à Flavien d'avoir *renouvelé* les cérémonies *publiques* du culte payen. Prétextat s'était borné à des cérémonies privées. Je ne conçois pas comment M. Ellis a pu rapporter des expressions aussi consacrées que celles de *iustitium* et *saga sumere* à une simple émeute et même aux sanglantes rixes entre chrétiens qui avaient eu lieu dans la querelle du pape Damase avec Ursinus !

Je ne puis entrer ici dans tout le détail du travail si savant de M. de Rossi ; il me suffira pour donner une idée de son importance de rappeler qu'il confirme la phrase par laquelle je terminais mes *Recherches :* « Si donc comme nous le pen-
» sons, ce poème s'adresse à Flavien, la pièce date de 394 ou 395 et devient
» un monument intéressant pour l'histoire du règne d'Eugène. »

Déjà dans les nos de janvier 1865 et de juillet 1866 de son Bulletin, M. de Rossi avait résumé les dernières tentatives du parti payen à Rome; la connaissance spéciale qu'il a des inscriptions chrétiennes le mettait à même d'expliquer mainte allusion qui m'avait échappé; il était mieux préparé que personne pour comprendre le sens intime et la portée réelle du poème en question et il ajoute, après avoir cité la conclusion de mon article : « Ce document sert surtout à nous
» faire connaître beaucoup de détails relatifs à ce dernier effort tenté par le
» parti payen du sénat pour remettre en honneur l'idolâtrie. » Et chaque fait est, dans la suite de son travail, l'objet d'un commentaire minutieux.

Je citerai entre autres le passage suivant où j'avais déclaré ne rien comprendre :

Perdere quos voluit percussit luridus anguis
Contra Deum verum frustra bellare paratus,
Qui tacitus semper lugeret tempora pacis,
Nec proprium interius posset vulgare dolorem.

M. de R. montre que le *luridus anguis* n'est autre que le démon, qui regrettait toujours en secret (*tacitus lugeret*) la paix dont jouissaient les chrétiens et se désolait de ne pouvoir montrer sa douleur intime. — *Nec* pour *ne* est une excellente correction de M. de R.; il ne reste à noter que *interius* pour *internum*.

M. de Rossi n'a pas pu déterminer plus exactement qui était le Leucadius nommé au v. 85 comme préfet des *fundi Africani;* en revanche il admet que le Marcianus du vers suivant n'est autre que l'ami de Symmaque (*Epist.* VIII, 23,

54, 58, 73). Le fait, auquel il est fait allusion au v. 49, de la destruction des anciennes maisons n'est pas expliqué par lui. M. Ellis voudrait le rapprocher d'un passage d'Ammien Marcellin relatif aux réformes de Prétextat (XXVII, 9) : *Namque et mæniana substulit omnia fabricari Romæ priscis quoque vetita legibus*, etc. Mais ce n'est guère vraisemblable.

Quoiqu'il reste encore certaines obscurités dans le texte du poème, on peut espérer que dans peu de temps son importance au point de vue historique sera universellement reconnue. M. de Rossi a montré tout le parti qu'on en pouvait tirer pour écrire, en tenant compte aussi de quelques nouvelles inscriptions chrétiennes et payennes, l'histoire vivante de la lutte suprême entre le christianisme et le paganisme.

Le texte conservera toujours quelques passages incorrects. Sur plusieurs points, et même pour des restitutions hardies en apparence (p. ex. vers 66) j'ai eu le bonheur de me rencontrer avec M. Riese [1] ou d'être approuvé par MM. Ellis, de Rossi et Riese; ainsi *modica stepefactus epeta* corrigé par moi en *modica stipe factus epæta* ne fait plus aucun doute.

Parmi les *loci desperati* je citerai le vers 44 :

Gallaribus subito membra circumdare subitus

M. de Rossi pense à des objets ou vêtements appelés *gallaria* et corrige *subtus* au lieu de *subitus;* cette correction est faite également par M. Riese. M. Ellis propose *membris circumdaret ictus* ou *membra circumdare sub ictus* et change *Gallaribus* en *Gallaris*. J'avais proposé *truncare* qui est employé par Prudence (II, 49) — La restitution de MM. Riese et de Rossi me semble la plus naturelle au point de vue paléographique; mais elle viole les lois de la versification et ne donne pas un sens bien net; il vaut mieux encore ne pas corriger du tout.

Quelques restitutions de M. Riese sont excellentes : ainsi p. ex. v. 26 : Cum (ms. *Quem*) *Jovis ad solium raptum* SACRATUS (ms. *tractatus*) *abisset;* je préférerais cependant *Quod*. (Les corrections de MM. Ellis et de Rossi me paraissent moins bonnes. Ils veulent tous deux conserver *tractatus;* le premier change *Quem* en *Quom* et *raptum* en *raptim;* le second change *Quem* en *Qui* et *raptum* en *raptus* — — V. 63 : *meliorum incedere vitam* est une conjecture très-admissible. D'autre part M. Ellis a aussi de bonnes idées : v. 71, où j'ai corrigé *thorus* par *choros*, dit que *choris* vaudrait mieux; c'est évident, et j'avais même noté plus tard cette correction dans mon exemplaire en m'appuyant sur Virgile (En. X, 224, *lustra choreis*).

Il ne me reste plus qu'à remercier MM. de Rossi, Ellis et Riese d'avoir bien voulu tenir compte de mon travail et le discuter à l'occasion.

Charles MOREL.

---

1. M. Riese n'a eu à sa disposition, pendant l'impression de son Anthologie, que le texte du poème tel qu'il avait été publié par M. Delisle. Les corrections qu'il a faites ont donc eu lieu tout à fait indépendamment des miennes. Il n'a pu utiliser mon travail que pour sa préface, où il donne un relevé de tous les passages où j'ai déchiffré quelques mots de plus que M. Delisle et de ceux où j'ai fait des corrections.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 20 — **15 Mai** — **1869**

Sommaire : 89. BURNOUF, Histoire de la littérature grecque. — 90. RAOUL DE HOUDENC, Meraugis de Portlesguez, p. p. MICHELANT; li Romans des Eles, p. p. SCHELER. — 91. Le Personnel administratif sous l'ancien régime.

89. — **Histoire de la littérature grecque**, par Émile BURNOUF, directeur de l'École française d'Athènes. 2 vol. in-8°, 399-473 pages. Paris, Ch. Delagrave et C°. 1869.

Il y a plusieurs manières d'écrire l'histoire d'une littérature : il faut laisser à chaque auteur le droit de choisir la sienne. Pour juger un livre de ce genre, on doit donc se demander d'abord ce que l'auteur a voulu faire, et ensuite comment il a exécuté son dessein. Faisons ainsi pour cet ouvrage, dont nous avons lu le premier volume. M. Burnouf a voulu, ce nous semble, offrir un livre didactique à ceux qui se proposent d'étudier spécialement la littérature grecque. Il s'est efforcé de rassembler, en les marquant avec précision, les faits généraux qui caractérisent chaque époque, et les traits particuliers qui constituent la physionomie des principaux auteurs. Il a voulu rattacher la littérature à l'histoire, afin de faire voir comment les œuvres littéraires étaient sorties de la vie même de la nation : aussi a-t-il exposé avec soin les origines de tous les genres. Il s'est appliqué à donner des notions précises, sans reculer devant les détails techniques : il parle de musique à propos de Sapho et de Pindare, il explique l'ordonnance d'une tragédie, il indique les symétries, mesure les proportions de l'architecture dramatique. Il affectionne les procédés des sciences exactes : il vous dessine un tableau des hauteurs barométriques de l'orientalisme et de l'hellénisme dans la littérature grecque, ou bien de l'élément lyrique et de l'élément dramatique dans les pièces de théâtre. On ne saurait méconnaître une tendance marquée, quelquefois excessive, en général louable, à la précision la plus rigoureuse. Voilà, je crois, ce que l'auteur s'est proposé de faire. Y a-t-il toujours et complétement réussi? Disons qu'il y a réussi quelquefois et dans une certaine mesure.

M. Burnouf connaît la langue et la littérature de l'Inde; l'étude et l'admiration de la vieille civilisation de ce pays sont pour lui comme une tradition de famille. Or les peuples grecs sont venus de la Haute-Asie; ils en ont apporté les éléments de leur langue, de leurs idées religieuses, et même de leur poésie primitive. Dans l'*Introduction* et dans la section 1re, intitulée *Période des Hymnes*, M. B. a donné à ces origines une place beaucoup plus large qu'on n'a fait jusqu'ici dans les histoires de la littérature grecque, et ces chapitres forment la partie la plus neuve et la plus instructive de son livre. Une longue période d'élaboration a dû précéder la naissance des poèmes homériques : les deux éléments dont se compose le drame épique, l'élément humain et l'élément divin, se sont formés lente-

ment. Ce dernier est, sans doute, le plus ancien. Mais qu'était-ce que les vieux hymnes consacrés à la louange des dieux, au récit de leurs manifestations, de leurs actes? La tradition grecque ne fournit que de très-vagues notions; pour leur donner un peu de corps, pour arriver à des idées plus précises et d'une justesse, sinon absolue, du moins approximative, il faut que nous recourions à certains hymnes du Vêda. C'est ce qu'a fait M. B. Nous lui reprocherons seulement d'avoir trop de confiance dans certains rapprochements étymologiques, et de se préoccuper trop exclusivement des origines indo-européennes, au point de fermer les yeux sur d'autres influences, qui nous semblent incontestables. Nous ne trouvons chez lui que deux lignes sur les Phéniciens. Il dit, à la page 18, que les invasions des Phéniciens dans la Grèce sont problématiques et que les divinités dont on leur attribue l'importation sont toutes aryennes. Voilà des assertions bien absolues. Mais toutes les îles, toutes les côtes de la mer Égée portent les traces évidentes de vieilles colonies phéniciennes; les légendes thébaines sont pleines de leur souvenir; le dieu solaire des Assyriens et des Phéniciens a fourni une bonne moitié des mythes d'Hercule; Aphrodité, la déesse de Cypre et de Cythère (Κύπρις, Κυθέρεια), est incontestablement d'origine phénicienne. Nous voulons bien que l'influence des Phéniciens n'ait pas pénétré bien avant dans les croyances et dans l'esprit des Hellènes; elle n'en est pas moins très-réelle, très-sensible. L'écriture grecque n'est-elle pas phénicienne? Chose curieuse, dans une histoire de la littérature grecque, dans un livre où les origines de la littérature tiennent tant de place, ce fait est entièrement passé sous silence. Tel est l'effet de l'esprit de système.

L'autre point que nous signalions, c'est l'abus des étymologies hasardées. Nous lisons à la page 48 : « L'autel était fait de terre et portait le nom de βωμός » (en sanscrit *bhûmi*, terre; latin *humus*). » Nous croyions que *bh* sanscrit et *h* latin répondaient d'ordinaire à φ grec. Du reste on a donné depuis longtemps une explication bien plus satisfaisante du mot βωμός. Il vient de la même racine que le verbe βαίνω, et veut dire « gradin, élévation. » Homère dit : Ἅρματα δ'ἁμ βωμοῖσι τίθει (*Iliade*, VIII, 441). Voilà encore le premier sens de βωμός, et ce vers renverse l'étymologie de M. B. Les étymologies de noms propres sont la plupart du temps plus problématiques que celles des noms communs. Nous en trouvons dans ce livre un grand nombre, qui nous semblent présentées avec trop d'assurance. Au lieu de discuter les noms de l'âge primitif, sur lesquels il est facile de raisonner et de déraisonner impunément, citons ce que l'auteur nous dit de deux noms historiques. « Le nom de Πυθαγόρας pourrait avoir une étymo- » logie indienne et non pas grecque, et n'être que le mot *buddhaguru* qui signifie » missionnaire bouddhiste » (p. 145). Il est fort heureux que M. B. se contente ici d'un *pourrait;* mais cela est déjà beaucoup trop. Quelle fantaisie bizarre que d'expliquer par le sanscrit les noms grecs les plus transparents! On se demande, après cela, si les étymologies sanscrites d'Orphée ou d'Hyagnis méritent plus de créance. Voici un autre exemple encore plus étrange : « Quand Hérodote naissait, » une juive nommée Hadassa (l'Atossa d'Eschyle) et qui avait reçu le nom » persan d'Esther, était la sultane favorite du grand roi » (p. 330). Nous croyons

que M. B. est l'auteur de la découverte historique qu'il donne pour une chose positive. Quoi qu'il en soit, nous y trouvons deux petits inconvénients. D'abord le nom que le livre d'Esther donne au roi de Suse répond à Xerxès, et non à Darius. Ensuite l'histoire nous apprend qu'Atossa, cette prétendue juive, était fille de Cyrus (voir Hérodote, III, 88). Malheureusement il n'est pas aussi facile de réfuter tous les rapprochements de noms semblables sur lesquels on bâtit de nouveaux faits historiques ou littéraires.

Après la période des hymnes vient la période épique. On pourra ne pas adopter toutes les conclusions de l'auteur; on ne pourra lui refuser le mérite d'avoir bien étudié ce sujet. Il établit entre l'Iliade et l'Odyssée un parallèle approfondi et intéressant : la langue, le théâtre des événements, les comparaisons, les dieux, les hommes sont tour à tour examinés dans les deux poèmes. Le résultat c'est que les poèmes sont séparés par deux siècles, et qu'ils ont été composés l'un sur les côtes de l'Asie, l'autre dans l'Est de la Grèce. Nous aurions à faire des réserves sur beaucoup de détails, nous pensons que M. B. a exagéré certaines différences, qu'il n'a pas toujours tenu compte de celles qui tiennent à la nature même des deux sujets. En somme il sera difficile de nier qu'en passant de l'Iliade à l'Odyssée on entre dans un autre milieu moral, dans un autre état de civilisation. Mais si nous croyons qu'un assez long espace de temps sépare les deux épopées, nous ne sommes pas également convaincu que les pays où elles ont été composées soient séparés par un très-grand intervalle. Pour l'Iliade, il n'y a pas de désaccord possible : les combats des Grecs et des Troyens ont été chantés près des lieux mêmes où ils s'étaient livrés. Seulement M. B. restreint trop, suivant nous, l'horizon du poète ou des poètes. Il affirme hardiment que l'Olympe de l'Iliade est l'Olympe de Bithynie, montagne qui domine toute la partie nord-ouest de l'Asie-Mineure. Pourquoi? Apparemment parce que les dieux descendent rapidement de l'Olympe sur l'Ida ou dans la plaine de Troie. Cette raison n'est pas concluante. Je ne connais qu'un passage décisif à cet égard, mais il est décisif contre l'opinion avancée par M. B. C'est le voyage que Junon fait dans le 14e livre de l'Iliade, v. 225 sqq. : l'Olympe que la déesse quitte pour aller à Lemnos, est évidemment l'Olympe de Piérie. Et pourquoi déplacer l'Olympe? Ce n'est pas Homère qui y a rassemblé les dieux. Dès l'âge précédent, que l'auteur appelle la période des Hymnes, les chanteurs thraces qui habitaient la Piérie et qui y fondèrent le culte des Muses, ont dû établir le séjour des dieux sur la montagne de leur pays. Quant à l'Odyssée, est-il bien sûr que le Péloponnèse et l'Ithaque y soient décrits avec une exactitude parfaite? Je suis disposé à en croire les derniers voyageurs qui ont examiné les lieux sans parti pris et sans illusions, et qui déclarent que rien dans l'Ithaque ne répond aux descriptions homériques. Si l'Odyssée a été composée dans l'est de la Grèce, comment se fait-il que l'Italie et la Sicile s'y présentent d'une manière si vague et si nuageuse?

Quant à la composition même des deux poèmes, M. B. trouve celle de l'Odyssée parfaite, et il déclare que cette épopée est certainement l'ouvrage d'un seul poète. L'Iliade, au contraire, n'a suivant lui d'autre unité que celle qui résulte

de la marche des faits : c'est une suite de fragments épiques rapprochés simple travail de coordination. Ici encore, nous pensons que le contr exagéré. Sans doute, l'Odyssée est le fruit d'un art beaucoup plus Cependant, nous ne la possédons pas telle qu'elle est sortie des mains auteur : on y reconnaît assez d'amplifications et de remaniements. Ces cations et ces remaniements sont beaucoup plus considérables et plus no dans l'Iliade; le mélange de rédactions différentes y est, pour nous, d évidence, et ces rédactions diffèrent entre elles au sujet de quelques-points les plus importants du poème. Cependant l'unité de l'ensemble ı pas moins évidente à nos yeux. La cohérence du poème laisse infini désirer, elle a été profondément altérée: son unité primitive est restée Telle est notre manière de voir. Tout le monde ne la partagera pas: no prenons cela parfaitement, et nous ne trouvons pas mauvais que, dans qui ne manquera pas de se répandre, on soutienne aujourd'hui en France de Wolf et de Lachmann. Nous en sommes même charmé. Il est très-cc de dédaigner la science et de suivre la vieille routine. Parler de l'authen l'Iliade comme de celle de l'Énéide ou de la Jérusalem, c'est fermer les la lumière, c'est ignorer volontairement l'histoire du vieux poème et la ı dont il a été transmis d'âge en âge. M. B. a aussi parlé de cette transı Mais on voit bien qu'il est loin d'avoir examiné ce sujet aussi attentivem les poèmes eux-mêmes. Il attribue à la commission de Pisistrate la p rédaction des épopées homériques. Il fallait dire : la dernière, la rédacti nitive. L'Iliade a dû former un corps d'ouvrage, sinon identique à notr du moins renfermé dans les mêmes limites, dès le temps où furent comp *Cypriaques* et les épopées faisant suite au poème de la colère d'Achille exagère la portée des changements introduits dans le texte d'Homère tarque et les autres savants d'Alexandrie. Il brouille étrangement (p. noms et les dates de ces savants, quoiqu'il les indique bien dans s volume. Nous pourrions signaler plus d'une négligence de ce genre.

Nous trouvons moins de choses à louer dans les deux sections con lyriques. Le sujet était difficile à traiter; nous n'avons que des fra quoi qu'on fasse, tout ce qu'on en dira, sera toujours décousu et fr Cependant certains traits généraux auraient pu, ce nous semble, êtr en évidence. Le fait que la poésie grecque, le lyrisme personnel, a un certain temps cultivée par les nobles, les membres de l'aristocr et éolienne, ce fait méritait d'être signalé. Archiloque, mention poètes iambiques, se perd dans la foule. Cependant Archiloque n'e ment un poète iambique, il est le père de tout le mouvement lyrique On sait que l'admiration des anciens le plaçait à côté d'Homère. N donné une place à part, en tête et en dehors des subdivisions. entré dans quelques détails sur la musique grecque : il explique caractère des *modes* et des *tropes*. Il a voulu offrir à ses lecteurs q positives sur un genre de poésie, dont le nom même est emprun ne peut que l'approuver. Cependant n'a-t-il pas négligé des not

saires et qui ont un rapport plus direct avec les textes conservés? Les paroles ne nous disent absolument rien de l'air sur lequel elles ont pu être chantées; mais elles ont gardé quelques traces de la mesure de cet air. Il importe donc beaucoup plus de connaître les éléments de la rhythmique que de savoir ce qu'étaient les modes doriens, phrygiens, etc. Il est vrai que M. B. a touché à la rhythmique; mais il l'a fait de manière à en donner à ses lecteurs des idées tout à fait erronées. « Le rhythme, dit-il, est pour l'ode ce qu'est pour l'*épos*, » l'*élège* et l'*iambe*, la mesure, c'est-à-dire le total des syllabes brèves divisé en » un nombre déterminé de pieds; le pied est étranger à la poésie lyrique. » Cela est passablement obscur. Mais à la page 305 l'auteur s'est hasardé à noter quelques vers d'Eschyle. Dans le mot Οἰδίπου (pour ne citer que cet exemple), il donne à la première syllabe, ainsi qu'à la seconde, la valeur d'une noire, à la dernière celle d'une croche. La brève est donc suivant lui égale en durée à la longue qui la précède, et elle a une durée double de la longue qui la suit. On voit clairement que, dans sa pensée, les poètes lyriques ne tenaient nul compte de la quantité prosodique des syllabes. Aussi va-t-il jusqu'à émettre cette proposition étonnante : « L'ode est un genre littéraire qui tient le milieu entre la » prose et les vers. » M. B. répète, après M. Vincent, qu'on peut inférer cela des paroles d'Horace : *Numerisque fertur lege solutis*. Mais Horace parle ainsi des dithyrambes, et non de toute la poésie, de Pindare, et la loi dont le grand lyrique s'affranchissait dans ses dithyrambes, c'est la loi de l'accord antistrophique. Sans entrer ici dans le fond du débat, ne suffit-il pas du simple bon sens pour s'assurer que la quantité des syllabes n'était pas effacée dans le chant des Grecs? Ouvrez une ode de Pindare, vous verrez dans toutes les strophes et dans toutes les antistrophes d'un côté, ainsi que dans toutes les épodes de l'autre, la même suite de longues et de brèves. Pourquoi le poète se serait-il imposé cette règle, si les longues et les brèves ne signifiaient rien dans le chant? Ce qui est vrai, c'est que la longue n'y était pas toujours le double de la brève, et, par suite, que la vraie mesure des morceaux lyriques ne se marquait bien que lorsqu'ils étaient chantés, et se sentait imparfaitement (plus ou moins selon la nature de la rhythmopée) à la simple lecture. Cette rhythmopée, cette vraie mesure des syllabes, peut-elle être retrouvée par nous autres modernes? Cela est possible, non pas toujours, mais dans un certain nombre de cas. Quant au système général de la rhythmique des anciens, il nous est au moins aussi bien connu que celui de leurs modes. Nous regrettons que M. B. ne soit pas allé aux bonnes sources; il n'aurait pas écrit que « les anapestes de Tyrtée sont soumis au rhythme plutôt qu'à » la mesure, à la musique qu'à la prosodie, » et il n'aurait pas confondu les élégies de Tyrtée avec ses ἐμβατήρια ou marches militaires (p. 150 et suiv.). Des bataillons marchant au combat en chantant des distiques élégiaques, c'est là une hérésie en fait de rhythmique. Le mètre de la marche, c'était l'anapeste. Rien n'est plus simple que les anapestes de Tyrtée; il n'y a là aucun mystère; la mesure y est aussi fortement marquée que dans nos marches militaires; en les récitant, on croit voir les pieds des hommes se lever et se poser alternativement.

Après tout, sachons gré à M. B. d'avoir porté son attention et dirigé l'atten-

tion de ses lecteurs sur des matières trop négligées en France. S'il s'est trompé, c'est qu'il a été égaré par un guide d'ailleurs très-estimable. Il nous est plus difficile d'excuser M. B. sur un autre point. Pourquoi a-t-il parlé des lyriques grecs sans se préoccuper des travaux qui leur ont été consacrés depuis quarante ans? Il en est encore au recueil de Gaisford. Ceux de Schneidewin et de Bergk, ne les connaît-il pas, ou a-t-il dédaigné de s'en servir? Nous ne savons; mais quoi qu'il en soit, il a eu grand tort. Il y aurait trouvé beaucoup de fragments qui ne sont pas chez Gaisford et qui méritent d'être connus; il aurait retrouvé les anciens fragments mieux rapprochés, mieux classés, et surtout dans un texte infiniment meilleur. Citons un exemple. Les vers de Simonide sur les héros des Thermopyles, sont ainsi traduits par M. B. (p. 254) : « De ceux qui sont morts » aux Thermopyles glorieux est le sort, belle est la destinée [« la fin » vaudrait » mieux] : leur tombe est un autel, d'aïeux un souvenir; leur mort est un éloge. » Les deux dernières phrases sont un vrai amphigouri. La faute en est au texte suivi par M. B. Au lieu de προγόνων δὲ μνᾶστις, ὁ δ'οἶτος ἔπαινος, il faut lire πρὸ γόων δὲ μνᾶστις, ὁ δ' οἶκτος ἔπαινος, « pour larmes ils ont le souvenir, pour plainte funèbre l'éloge. » Ici il faudrait peut-être dire un mot des morceaux cités par l'auteur. Il s'est donné la peine de les traduire lui-même, et il a, dit-il, moins cherché l'élégance que l'exactitude. L'intention était bonne; l'exécution n'y a pas toujours répondu. Que les traductions de M. B. soient peu élégantes, nous l'accordons; mais, franchement, nous ne pouvons dire qu'elles soient très-exactes. Il a négligé de s'entourer de tous les secours, de consulter des travaux qui auraient pu lui être utiles. Nous le répétons, M. B. n'est pas au courant de la science. Ne donne-t-il pas (p. 303) comme un fait avéré que « les *Sept devant Thèbes,* représentés en 642 » [lisez : 462], étaient précédés d'*Œdipe* et suivi des *Éleusiniens?* » Or ce n'est là qu'une conjecture depuis longtemps abandonnée. Grâce à la didascalie, trouvée il y a plus de vingt ans dans le manuscrit de Florence, nous savons que la tétralogie thébaine d'Eschyle se composait des tragédies *Laïus, Œdipe, les Sept devant Thèbes,* suivies du drame satyrique *Sphinx,* et qu'elle fut jouée en 467. Cette didascalie se trouve dans toutes les éditions récentes, sans excepter les textes de Teubner et de Tauchnitz. M. B. ne la connaît pas. On peut se faire une idée des études de l'auteur en parcourant la liste vraiment curieuse des ouvrages à consulter, qu'il a placée en tête de son livre. On y voit figurer l'*Égypte* de Bunsen, la *Chronologie des Égyptiens* par Lepsius, l'*Histoire des langues sémitiques* par Renan. Ce sont là d'excellents ouvrages, sans aucun doute. Cependant il était peut-être plus utile d'indiquer les livres de Wachsmuth, de K. F. Hermann, de Schœmann, de Perrot sur les institutions politiques, religieuses, domestiques des Grecs. M. B. nous donne le luxe, mais il oublie le nécessaire. Pour les livres mêmes qui ont un rapport direct avec son sujet, on dirait que le hasard lui en a dicté le choix. Ajoutons que toutes les indications sont incomplètes et que plusieurs sont inexactes. Or le premier et le seul mérite que puisse avoir la bibliographie, c'est d'être exacte.

Nous avons insisté sur certains côtés faibles de l'ouvrage et nous l'avons peut-être fait avec quelque vivacité. C'est que nous voyons avec peine des

erreurs accréditées par un livre d'ailleurs recommandable et destiné à des lecteurs sérieux. Signalons, en finissant, quelques morceaux remarquables qu'on trouvera dans les deux dernières sections du premier volume. On lira avec intérêt les *Origines du drame*, p. 226 sqq., quoique là encore l'auteur se montre quelquefois plus versé dans les antiquités de l'Inde que dans celles de la Grèce. Il veut que les vendanges aient eu lieu aux Grandes Dionysiaques, fête qui était célébrée au printemps. La construction du drame grec (p. 290 sqq.) est bien expliquée, sauf quelques singularités, telle que la « loi des actions implexes. » Ce que l'auteur dit d'Eschyle est un peu sec, et ne nous semble pas assez digne de ce grand poète. Mais, à propos d'Hérodote, il a écrit quelques pages vraiment belles sur la lutte de l'Asie et de l'Europe. Il est bien inspiré en parlant de Sophocle, il sent vivement la grandeur du siècle de Périclès, et il fait partager son admiration à ses lecteurs. Peut-être en a-t-il tracé un tableau trop idéal; dans les choses humaines il y a toujours de l'ombre à côté de la lumière, il n'a pas montré l'ombre. Faire d'Athènes le centre des « États-Unis » de la Grèce, c'était là sans doute une grande et belle idée. Mais, hélas, la réalité ne répondait pas trop à cette idée, et la confédération dégénéra bien vite en domination.

Résumons nos impressions en quelques mots. Il y a dans ce livre des idées et de la science. Mais les idées sont souvent trop absolues, et la science, pour être vaste, n'est pas toujours sûre. L'auteur sait beaucoup de choses; mais il n'est pas assez au courant des travaux qui concernent le sujet qu'il traite. Il aime les formules nettes et précises, et cependant il manque d'exactitude. Il affirme trop, il donne comme des faits acquis de simples conjectures, des combinaisons probables ou improbables ou même décidément fausses. Son ouvrage peut être consulté avec fruit par ceux qui savent l'histoire de la littérature grecque; ceux qui l'y veulent apprendre, s'exposeraient à beaucoup d'erreurs, s'ils ne vérifiaient pas les assertions de l'auteur.

Henri WEIL.

---

90. — **Meraugis de Portlesguez**, roman de la Table ronde par RAOUL DE HOUDENC, publié pour la première fois par H. MICHELANT avec fac-simile des miniatures du manuscrit de Vienne. Paris, Tross, 1869. Gr. in-8°, XX-270 pages. — Prix : 20 fr.

Li romans des eles, par RAOUL DE HOUDENC, publié pour la première fois en entier, d'après un manuscrit de Turin et accompagné de variantes et de notes explicatives par M. Aug. SCHELER. Bruxelles, Muquardt, 1868. In-8°, 64 p. (Extrait des *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, t. XXIV, 2e série t. IV). — Prix : 3 fr.

Le roman de Meraugis était inédit, à part le début et quelques fragments publiés en Allemagne; celui des *Ailes* avait été imprimé, au moins pour la plus grande partie, mais de la façon la plus défectueuse : il faut donc savoir gré à M. Michelant et Scheler de publications grâce auxquelles aucun poème connu de Raoul de Houdenc ne reste désormais inédit. Raoul de Houdenc est en effet un poète dont il importait que l'œuvre entière fût au plus tôt mise au jour. Il tient dans notre ancienne littérature une place considérable. L'un des premiers il introduisit dans notre poésie le goût de l'allégorie. Il n'y a peut-être pas lieu

de l'en louer beaucoup, mais le fait, de quelque façon qu'on veuille l'apprécier, doit être relevé. Il eut une façon d'écrire qu'il n'emprunta à aucun de ses devanciers, mais dont on retrouve quelque chose chez plusieurs de ses successeurs : au milieu des considérations morales ou psychologiques dans lesquelles il se complait, on le voit s'arrêter tout à coup et interrompre son exposé par une ou plusieurs interrogations séparées par de brèves réponses qu'il se fait à lui-même. De même, dans ses romans proprement dits le dialogue est plus pressé, plus coupé que chez Chrestien de Troyes par exemple. Sa versification offre aussi des caractères nouveaux : elle n'évite pas l'enjambement, et, par une sorte de compensation dont les poètes de notre temps ont eu aussi le sentiment, elle cherche la richesse des rimes. Somme toute, les qualités qui distinguent Raoul de Houdenc ne sont pas de celles que nous priserions à un bien haut degré; toutefois leur originalité ne peut être contestée, et on conçoit qu'elle ait frappé les contemporains. Huon de Méry place Chrestien et Raoul sur le même rang et se reconnaît inférieur à l'un et l'autre, jugement auquel nous ne souscririons qu'en ce qui touche Chrestien.

Tout ce que l'on sait sur Raoul se déduit du témoignage bien souvent cité de Huon de Méry et de quelques allusions assez vagues (notamment dans le *Songe d'enfer* et dans la *Voie de Paradis*). De là il résulte qu'il vivait sous Philippe-Auguste, mais, moins heureux que pour Chrestien, Gui de Cambrai et tant d'autres, nous ignorons quels furent ses protecteurs : ses poèmes ne contiennent pas de dédicace.

Les faibles renseignements que l'on peut avoir sur Raoul et sur ses écrits ont été rassemblés et appréciés par Ferdinand Wolf dans un mémoire sur *Meraugis de Portlesguez*[1], qui même après les deux publications dont j'ai à rendre compte, garde encore toute sa valeur.

Il serait superflu d'analyser le roman de Meraugis. L'analyse donnée par M. Wolf dans le mémoire précité et le sommaire qui précède l'édition suffisent à en donner une connaissance rapide. Dans le sommaire je relèverai une expression qui ne me paraît pas juste. Meraugis et Gorvein Cadruz étant devenus l'un et l'autre amoureux de Lidoine, celle-ci, selon le sommaire, « les renvoie au » jugement d'une cour d'amour. » On ne devrait parler de « cours d'amour » que pour en nier l'existence. Cette institution, qui jusqu'à la célèbre dissertation de M. Diez (*Ueber die Minnehœfe*, 1825), et même depuis, a joui d'un succès trop peu contesté, a été véritablement imaginée par Jehan de Nostre-Dame d'après les deux envois d'un *partimen* où rien de pareil n'est mentionné[2]. Aussi, n'est-fait aucune mention de cour d'amour dans *Méraugis :* Lidoine ne veut pas que les deux chevaliers se battent sans jugement; elle les renvoie « à la court le roi à Noël, ajoutant qu'elle n'admet le combat que

1. Mémoires de l'Académie de Vienne (*Denkschriften d. phil.-hist. Classe*), t. XL V; 1865.

2. Ce qui sera démontré dans un Mémoire sur les derniers troubadours de la Provence (deuxième partie, § IX), qui paraîtra très-prochainement dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*.

Se li baron jugent par droit
Qu'en ce doive bataille avoir.

Ils s'y rendent, et déjà la délibération avait commencé par un discours de Keu, lorsque la reine intervient qui réclame le droit de rendre le jugement, et elle le prononce en effet, assistée de ses dames au nombre de plus de deux cents. Il s'agit donc ici d'une réunion accidentelle, non point permanente comme serait une cour. D'ailleurs le nom de « cour d'amour » n'est pas prononcé.

Le roman de Meraugis nous a été conservé par cinq mss. L'un, celui qu'a suivi M. Michelant, appartient à la bibliothèque impériale de Vienne; il est du commencement du XIVe siècle (*A*). Selon M. M. ce ms. serait d'origine anglaise (p. 257). Il est possible que le caractère de l'écriture et de l'ornementation autorise cette hypothèse, mais dans la langue du moins je n'ai rien remarqué qui la justifiât. Le second ms. (*B*) n'est que du XVe siècle; il appartient à la bibliothèque de Turin. Le troisième fait partie du fond de la reine Christine, au Vatican; c'est celui que possédait Fauchet. Le quatrième, simple fragment de seize à dix-sept cents vers, appartient à la bibliothèque de Berlin [1]. M. M. a fait son édition avec les deux premiers de ces mss. D'autre part M. Conrad Hofmann, de Münich, a depuis longtemps entre les mains tous les matériaux d'une édition critique de *Meraugis* [2], y compris une copie du ms. du Vatican faite en 1840 ou 1841 par M. Ad. von Keller pour Ferdinand Wolf. M. M. appuyé de M. de Keller, s'adressa en vain à M. Hofmann pour avoir communication de cette copie, et il se plaint en termes assez vifs (p. 258) du refus qu'il a éprouvé. Nous ne pouvons entrer dans cette querelle toute personnelle; nous espérons cependant qu'avant de songer à donner une nouvelle édition de *Meraugis* M. Hofmann s'occupera de terminer les nombreuses publications qu'il a mises en train depuis une douzaine d'années.

Pour en revenir au ms. du Vatican, je regrette que M. M. n'en ait pas au moins utilisé les 350 premiers vers que M. de Keller a donnés en 1844 dans son *Romvart* (p. 591-604). Il y aurait certainement trouvé de bonnes variantes, quoique, tout compensé, le ms. de Vienne me paraisse meilleur. — P. 3, v. 5. *Ce fu li rois de Cavalons*, en rime avec *Absolon* (l. *Absalon*), Vat. d'*Escavalon;* il fallait au moins corriger *de Cavalon*, sans *s*. Ici, comme en plusieurs autres cas, le ms. du Vatican ne fait que justifier une correction qu'exigeaient déjà les règles ordinaires de la critique. D'ailleurs, p. 11, v. 19, le texte de M. M. porte *Cavalon*. — P. 4, v. 15-6 : *De regarder œil qui si entre* || *Vous dic qu'il se fet bon garder*. Je trouve préférable la leçon de Vat. : *Dou resgart d'œil qui einsi e.* (*Romv.* 592, 10). — P. 5, v. 21, *plaisant*, Vat. *plaisanz*, leçon qu'exige la régularité grammaticale. — P. 6, le v. 24, *Que ja si cortois n'i parlast*, demeure sans rime; le vers correspondant est dans Vat. : *Qui plus cortois ne s'en alast*. Pour le dire en

1. M. Michelant (p. 258) pense que M. Holland a fait erreur en mentionnant un ms. de Meraugis appartenant à Von der Hagen, et qu'il a entendu désigner le ms. de Berlin. Mais il n'y a pas confusion de la part de M. Holland. Le ms. de Berlin a d'abord appartenu à Von der Hagen, voy. le *Ferabras* d'Im. Bekker (1859), p. liij.

2. Voy. le mémoire de Wolf, p. 7, note 1.

passant, j'ai bien de la peine à croire que la même lacune existe dans le ms. de Turin que M. M. a eu à sa disposition. — P. 7. v. 15-7, *A la pucele en verité* || *Avint que ses peres fu mortz* || *Qui mult* (l. *moult?*) *fu de riche deportz*. Ce dernier vers est d'une platitude invraisemblable; de plus la rime, qui exige *deportz* et la grammaire, qui réclame *deport*, sont en contradiction. Donc il faut préférer la leçon de Vat. : *Ce ne li fu mie deporz* (*Romv.* 595, 3).

Vienne (Mich. p. 9-10).	Vat. (Romv. p. 597).
Et Lidoine fesoit porquerre	Et Lidoine si a fet querre
Bien jusqu'à .xxx. damesiaus	Bien jusqu'à .xxx. damoiseles
Des plus gentilz et des plus biaus	Les plus gentils et les plus beles
Qu'el pot trover en sa contrée.	Qu'el puist trover en sa contrée.
Pour ce qu'el cuide estre encontrée,	Pour ce que cuide estre encontrée,
Les fist richement atorner	Les fist richement atorner,
Et chevals et armes doner.	Ne mist pas terme au retorner.

La variante est importante : dans le ms. de Vienne ce sont des damoiseaux, dans celui du Vatican des damoiselles que Lidoine réunit pour former sa suite. La leçon du Vatican me semble préférable. En tout cas il eût fallu la discuter. Surtout on désirerait savoir quelle est la leçon du ms. de Turin, et à cet égard les notes de M. M. sont muettes. — P. 10, v. 23-4 : *La teste avoit longue et agüe,* || *La teste et tot le corps maufet.* La répétition des mots *la teste* est suspecte; Vat. : *Qu'il avoit beslonge et agüe* || *La teste.....* — P. 11, v. 6 : *Ces conneust.* Deux fautes en deux mots; il n'était peut-être pas absolument nécessaire de corriger la première : la confusion de *ces* et *ses* est un fait phonétique dont il peut être bon de conserver la preuve, mais *conneust* doit céder la place à *connut* leçon de Vat. Pour le dire en passant, la leçon du ms. de Vienne serait, selon la leçon donnée en variante par M. de Keller (*Romv.* 598, 8) non pas *conneust,* mais *queneust.* — P. 12, après le 25 et dernier vers de la page, il y aurait lieu, d'après Vat., d'ajouter ces deux vers qui, à la vérité, ne sont pas nécessaires au sens, mais qui néanmoins n'ont rien de suspect : *Quant desus la bretesche vint,* || *O li ot dames plus de .XX.* On désirerait savoir s'ils se trouvent ou non dans le ms. de Turin. — P. 13, v. 10 et p. 14, v. 1, 2, *Ainz a la novele esmeüe* || *Par les rencs et par tot conté,* || *Dont il i ot puis encontré* || *Maint chevalier....* Dans Vat., *Ainz à l'œvre si esmeüe* || *Par les rens a sovent outré,* leçon qui me paraît mieux s'accorder avec le contexte, sans compter que *outré* fournit (avec *encontré*) une rime plus riche que *conté,* ce qui, chez Raoul de Houdenc, est à considérer. — P. 15, v. 19-20, le ms. de Vienne a : *Sele puet pas si covenable* || *Que nuls l'en vousist fere tort,* texte évidemment corrompu. On pourrait d'après le sens, et en s'aidant des ms. de Vienne et de Turin corriger *N'ele n'est pas,* etc.; M. M. a préféré emprunter à Turin tout un vers : *N'ele n'est si contrariable;* mais *contrariable* ne convient guère au sens : *covenable* valait mieux. Mais ce qui me paraît préférable encore, c'est la leçon de Vat. : *N'ele n'est pas si covoitable.* — P. 16 v. 15-7 :

Et demandent qui ele estoit.
Vient Meraugis de Portlesguez.
Desouz le pin où ele estoit,
Uns chevaliers moult alosez.

Les rimes indiquent suffisamment que les vers 2 et 3 sont intervertis. Cette interversion n'existe pas dans Vat. Existe-t-elle dans Turin? Cela n'est pas probable, toutefois les notes sont encore muettes sur ce point. — P. 16, Meraugis et Gorveinz Cadruz étaient les meilleurs chevaliers du monde. Il n'y avait

Tornoiement où il ne fussent.
En genz qui rien ne s'entrefusent
N'ot onques ausi grant amour.

La rime indique manifestement qu'il faut *entrefussent*, et telle est aussi la leçon de Vatican.

Je me suis arrêté dans ce qui précède aux seules leçons qui m'ont paru supérieures dans Vat., me plaçant au point de vue de M. M. qui paraît avoir été de donner un texte lisible et correct, non une édition critique. J'ai donc négligé diverses variantes qui ne sont à première vue ni plus ni moins probables que celles du ms. de Vienne, mais que l'accord d'autres mss. conduirait peut-être à recevoir dans le texte. Il est donc regrettable que M. M. n'ait pas profité de l'opportunité qui s'offrait à lui pour nous donner les variantes du ms. de Turin, j'entends celles qui ne sont point dues à d'évidentes négligences du copiste, tandis qu'il n'en a pris que ce qu'il fallait pour corriger les leçons évidemment fautives du ms. de Vienne. En vain dirait-on que cette édition, avec son impression élégante, son papier de luxe, ses feuillets encadrés de vermillon, ses miniatures reproduites au trait, est destinée aux bibliophiles bien plutôt qu'aux savants. En quoi les bibliophiles seraient-ils gênés par les sept ou huit pages qu'exigeraient les variantes du ms. de Turin? Les notes et variantes de M. M., y compris la description des mss., occupent quatorze pages; aller jusqu'à vingt serait-il, pour un volume qui coûte 20 fr. un surcroît de dépense trop considérable? et les érudits, obligés de payer fort cher des accessoires dont ils se passeraient fort bien, ne méritent-ils point qu'on leur donne au moins le nécessaire? Sans doute M. M. nous donne beaucoup plus que certaine collection de romans de la Table ronde que le gouvernement encourage par de fortes souscriptions, et où il n'y a ni notes ni variantes d'aucun genre, mais il ne donne pas encore assez. On l'a vu par les critiques de texte qui précèdent, on le verra de nouveau dans les observations qui suivent.

La versification de Raoul de Houdenc est très-soignée. Il use de l'enjambement beaucoup plus que Chrestien, mais il rime pour le moins aussi richement : il poursuit la rime *léonine*, celle qui comprend les deux dernières syllabes du mot, même dans les mots à terminaison masculine. C'est même là, pour le dire en passant, un motif de plus à ajouter à ceux que M. Mussafia (*Germania*, VIII, 221-2) et M. Michelant (*Meraugis*, p. xiij-xiv) ont invoqués afin de prouver l'identité du Raoul de la *Vengeance de Raguidel* avec notre Raoul de Houdenc. Le soin apporté à la rime est égal chez l'un et chez l'autre, tandis qu'il est beaucoup moindre dans d'autres romans de la Table ronde, par exemple dans le *Bel inconnu* et dans *Blancandin*, qui ne rencontrent la rime léonine que par hasard.

Cela étant, entre des variantes telles que celles qui suivent, il faudra probablement opter pour la rime la plus complète :

Ms. de Vienne.	Ms. du Vatican.
S'en la damoisele ot biauté Plus i ot sens et loiauté. (p. 6).	[S'] en la damoisele ot beauté Plus i ot senz et plus bonté. (*Romv.* 593, 23-4).
N'ot oncques ausi grant amour; Tout sanz tençon et sans clamour S'entramoient..... (p. 16-7).	N'ot onques ausi grant amor Com il ot entr'aus .ij. maint jor; Qu'il s'entramoient. (*Romv.* 602-3).
Que de toute sa loiauté L'a maintenant de cuer amée; Et après ce qu'il l'ot nomée. (p. 17).	Que de tote la loiauté Dont cuers puet cors amer d'amors Aime Lidoine ses cuers touz. (*Romv.* 603, 10-2).

Mais si les probabilités sont en faveur du ms. de Vienne, il ne serait pourtant pas impossible que certaines rimes eussent été refaites et rendues plus exactes par un copiste, et c'est pourquoi il serait utile de savoir si les leçons du ms. de Vienne sont confirmées par celles du ms. de Turin.

Il resterait encore bien des observations à faire sur ce texte où beaucoup de passages ont besoin d'être expliqués ou corrigés. Mais il ne faut user des conjectures que lorsqu'on a épuisé les secours fournis par les mss. Je pourrais aussi reproduire ici plusieurs des remarques auxquelles a donné lieu l'édition de *Blancandin* publiée il y a deux ans par M. Michelant [1]. Et d'abord *Meraugis* manque encore de glossaire. Le papier Whatman est cher, et on n'en voulait employer que juste le nombre de feuilles nécessaire pour former une élégante plaquette. Les objections que j'ai faites, en rendant compte de *Blancandin*, au système d'accentuation adopté par M. M. peuvent s'appliquer à *Meraugis*. Lorsqu'on admet en principe l'emploi des accents, je ne comprends pas qu'on imprime *esles-es* (p. 30, v. 9-10), *pales-ades* (p. 39, v. 12-13). Pour *ades* M. M. s'est ravisé et corrige en note *adès;* mais pourquoi *pales* resterait-il dépourvu d'accent? Est-ce qu'il ne doit pas se prononcer comme *adès?* — P. 67, v. 6-7, M. M. écrit *respondie-pitié,* mais ce n'est qu'une faute d'impression, car dans un cas tout semblable, p. 79, v. 19-20, il y a *abatié-esploitié.*

M. Scheler a préparé son édition du roman des Ailes dans des conditions plus indépendantes. Aussi a-t-il pu y joindre des notes et un *Apparatus criticus* assez complet, comprenant les variantes des mss. 1239 du fonds Saint-Germain français [2] et 837 du fonds français. Le texte même est tiré d'un ms. de Turin d'après lequel M. Sch. a précédemment publié le fabliau de la Veuve. Cette édition est

1. *Rev. crit.*, 1867, art. 118.

2. M. Sch. s'excuse en note (p. 5) de n'avoir pas collationné le ms. 1830 du fonds Saint-Germain, cité par M. Dinaux, et se console en pensant qu'il ne lui aurait été probablement d'aucun secours. Cette conjecture, *a priori* un peu hardie, se trouve cependant justifiée dans le cas présent par cette circonstance que le ms. 1830 de M. Dinaux n'est point différent du ms. 1239. 1830 est un ancien n° que M. Dinaux et, avant lui M. Jubinal, n'auraient pas dû citer. Maintenant, le ms. classé en dernier lieu S.-G. fr. 1239 est devenu dans les nouveaux fonds divisés par langues le n° 19152 du fonds français, n° qui, on doit l'espérer, sera définitif, car j'avoue ne pas comprendre pourquoi le *Catalogue des mss. français* (note sur le n° 2105) le qualifie de « n° de classement provisoire. »

exécutée avec beaucoup de soin. Toutes les difficultés — et chez Raoul de Houdenc elles abondent — y sont discutées. Selon sa louable habitude, M. Sch. signale les passages qui lui semblent obscurs. C'est ce que tous les éditeurs ne se risqueraient pas à faire. Mais les endroits signalés comme embarrassants le sont bien réellement pour tout le monde. Cependant, au v. 93, *feruz en char* (leçon que les autres mss. n'ont pas comprise, mais qu'ils avaient sûrement sous les yeux) ne me paraît pas inintelligible. Raoul, dépeignant le caractère de l'homme avare, dit que son cœur où honte repose est « frappé en chair » (c'est-à-dire pénétré) d'ennui, ce dernier mot ayant le sens très-fort qu'il avait au moyen-âge. — Au v. 442 je ne fais pas de doute que *le son* veut dire « le leur. » On pourrait dans ce vers mettre *laisse* au sing. au lieu de *laissent* au pluriel, mais M. Sch. se trompe quand il croit que cette correction obligerait de lire *conte* au v. 442 au lieu de *content*. Ce dernier mot doit en effet être au singulier, mais il y est aussi, seulement il vient de *contendre* et non de *conter : Cant il content as lecheors* (v. 440) veut dire « quand il dispute avec les jongleurs. » — Beaucoup des notes de M. Sch. auraient du être classées en forme de glossaire. Cette disposition est infiniment plus favorable aux recherches que celle d'un commentaire suivi. — Pendant que nous en sommes aux critiques, M. Sch. ne nous en voudra pas si nous appelons son attention sur quelques expressions dont il fait grand usage et qui ne sont véritablement pas françaises. On ne dit pas un *codice* (p. 5) mais un manuscrit, ou tout au plus un *codex*. *Renseigné* au sens d' « indiqué, expliqué, » n'est guère admissible, mais ce qui ne l'est pas du tout, c'est de dire « *aconquestes* est un mot renseigné nulle part » (p. 36); il faudrait au moins « *qui n'est* renseigné, » etc.

Le roman auquel M. Sch. a donné ses soins peut passer pour l'un des plus ennuyeux que la littérature allégorique du moyen-âge ait produits. S'il n'était aussi court (660 v.) la lecture en serait insupportable. L'auteur, en vrai trouvère, pense que Prouesse est une vertu inutile, si elle n'est pourvue de deux ailes : Largesse et Courtoisie, qui ont chacune sept pennes (plumes), lesquelles sont autant de vertus différentes. Donner tôt, largement, et tenir table ouverte sont trois des « pennes » de Largesse. M. Sch., dont l'introduction est peu développée, ne s'est point inquiété de l'origine possible de cette bizarre conception. Il y avait là matière à une petite recherche. *A priori*, on pourrait conjecturer presque à coup sûr que cette allégorie a été empruntée à quelque traité théologique. M. le Dr Sachs a même cru avoir trouvé l'original latin de ce petit poème dans un traité intitulé *Alæ christiani*, dont il signale deux mss. : l'un à la Bibliothèque d'University Coll., à Oxford, n° XIV, l'autre dans celle de Caius Coll. à Cambridge, n° 410[1]. La première de ces indications est inexacte. Du moins rien de pareil ne se rencontre dans le catalogue de M. Coxe. La seconde renvoie en effet à un traité dont la disposition est tout à fait analogue à celle du

1. *Beitræge zur Kunde altfranzœsischer und provenzalischer Literatur aus franzœsischen und englischen Bibliotheken*, Berlin, 1857, p. 73. — M. Sachs indique à ce propos un ms. des *Ailes* chez Sir Th. Phillipps.

poème de Raoul, mais qui en diffère absolument par le fond. En voici le début[1] :

Prima ala est confessio, non laudis (?), unde dicitur : « Confitemini domino quoniam bonus, quoniam in seculum misericordia ejus, » set lacrimis, unde : « Confitemini alterutrum peccata vestra. » Hec confessio peccati accusatoria manifestacio est. Hec proprie infirmitatis ignorancie et malicie, conpungente consciencia, lugubris enarracio. — Hujus ale prima penna est veritas que omnem excludit simulacionem; vera namque non ficta, vera non simulata debet esse confessio. — Secunda penna est integritas.....

Je n'oserais dire avec M. Sachs que le roman des Ailes doit son origine à ce traité : il est probable que la forme adoptée dans les *alæ christiani* se trouve ailleurs encore et que Raoul n'a fait que transporter dans la littérature vulgaire un cadre fréquemment employé dans les œuvres scolastiques.

Terminons en remerciant les deux laborieux éditeurs qui par les publications dont nous venons de rendre compte, se sont acquis un titre de plus à la reconnaissance des amis encore trop peu nombreux de notre vieille littérature.

P. M.

---

91. — **Le personnel administratif sous l'ancien régime.** Paris, Paul Dupont, 1868. In-8°, 108 p.

L'auteur de ce livre a essayé de faire connaître l'administration de l'ancienne France. Son ouvrage est divisé en deux parties. La première est une étude sur le système administratif organisé par Richelieu; la seconde, et c'est là la partie importante de l'ouvrage, est une nomenclature des intendants de police, justice et finances de 1635 à 1789.

Nous nous occuperons peu de la première partie; c'est, pour ainsi dire, la préface de la seconde. L'auteur y explique l'organisation des intendances et la manière dont elles fonctionnaient. Selon lui l'histoire de cette administration présente trois phases distinctes : une période politique qui commence à Richelieu pour finir sous Colbert, une période administrative qui s'étend depuis Colbert jusque vers 1750 et enfin ce qu'il appelle la période philanthropique et libérale qui se développe sous l'influence des physiocrates pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle. Il passe en revue les principaux actes de quelques intendants, et à côté de l'esprit contemplatif de l'intendant d'Aube, il nous montre le caractère essentiellement militant de la Galaizière qu'il appelle le plus grand administrateur de son époque. Cet éloge n'est pas exagéré; mais ces éminentes qualités, la Galaizière les devait surtout, et l'auteur a oublié de le dire, à son père le chancelier de Lorraine, qui, malgré toutes les accusations injustes portées contre lui par les historiens de cette province[2], se tira de la situation difficile où il se trouvait en homme de bon sens et d'esprit.

---

1. J'en dois la copie à l'obligeance de MM. Furnivall de Londres et W. Skeat de Cambridge.

2. M. le comte d'Haussonville (Hist. de la réunion de la Lorraine à la France, t. I, p. 478 et suiv.) est le seul des historiens lorrains qui ait rendu justice à M. de la Galaizière.

Quant à la seconde partie, elle présente un vif intérêt. Trouver réunis dans une même liste les noms de tous les intendants, s'assurer d'un même coup-d'œil des diverses généralités où le même homme a exercé ses fonctions : tels étaient les avantages qu'on pouvait espérer retirer de ce travail.

Les listes dont nous rendons compte sont faites par ordre alphabétique : chaque nom patronymique est suivi du titre quand il y en a, puis des noms de seigneurie, des dates de naissance et de mort, et enfin de ce que nous appellerons le *cursus honorum* de l'intendant, avec la date de son entrée en charge. Vient ensuite l'indication des portraits de chaque personnage et la description de ses armoiries.

Ce plan est, croyons-nous, très-acceptable; il aurait fallu cependant pour compléter le travail une seconde liste conçue dans un autre esprit, qui aurait été dressée par généralités et nous aurait présenté la succession de chacun de ces administrateurs dans une même place avec sa date d'entrée et de sortie. Mais de cette façon les places vides auraient été remarquées, et l'auteur a préféré probablement l'éviter. Nous aurions voulu aussi trouver l'indication exacte des missions qui ont pu tenir l'intendant éloigné de sa province et le nom de celui qui le remplaçait. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, M. Méliand, intendant en Béarn, fut envoyé en mission depuis le mois de novembre 1704 jusqu'en 1710, c'est-à-dire à peu près tout le temps qu'il porta le titre d'intendant de Béarn. M. de Saint-Macary fut chargé de faire l'intérim, et nous avons vainement cherché son nom dans les listes, quoique tout ce qui concerne l'intendance de Béarn nous ait paru très-exact et peut-être même fait avec plus de soin que le reste. Ajoutons toutefois que Nicolas Du Bois de Baillet n'est pas indiqué comme ayant été intendant de cette province, et cependant il y fut envoyé en 1682. Avant lui, le Béarn faisait partie de l'intendance de Bordeaux.

Le nom de la ville où résidait l'intendant eût été également fort utile à connaître. Pourquoi n'avoir pas dit que M. d'Argenson transporta le lieu de la résidence de l'intendant de Hainaut à Valenciennes au lieu de le laisser à Maubeuge, ou M. Doujat avait résidé? Pourquoi n'avoir pas mentionné l'ordre donné par Louvois à M. de Malezieu, après la démolition de Charleville, d'aller se loger à Sedan et à Mézières?

Nous n'avons trouvé non plus aucune mention des intendants des colonies. Michel Bégon, par exemple, fut intendant aux îles françaises de l'Amérique. Quant aux intendants des provinces frontières, dont la direction administrative dépendait du secrétaire d'État de la guerre, plusieurs ont été oubliés. En Hainaut: Bernières et Roujault; dans l'intendance de Flandre maritime : Boistel de Châtignonville, F. de Madrys, Barentin; dans celle des frontières de Champagne : Vrevins et Malezieu; dans l'intendance de la Rochelle : Arnoul, Demuin; en Roussillon : Trobat, la Neufville; dans la province de la Sarre : Bergeron de la Goupillière; en Bretagne : Pontchartrain, qui n'est nommé ni comme contrôleur général, ni comme premier président du Parlement de Bretagne, qualité qui lui conférait l'administration de la province avant la création de l'intendance.

Il y a en outre un certain nombre d'erreurs de dates que nous ne pouvons

relever ici, mais contre lesquelles devront se mettre en garde ceux qui se serv ront de ce travail.

Quelques fautes plus graves encore se sont glissées dans ces listes. En cher chant le nom d'un intendant de Soissons, Roland le Vayer, on est fort étonn d'abord de ne pas le trouver, puis de le rencontrer ainsi écrit : Roland Levayez (Jacques) (p. 100). — Il y a ici une double erreur. Il faut écrire l Vayer, ne pas mettre de trait d'union après Roland, et surtout ne pas donner l'intendant de Soissons le prénom de Jacques. Roland le Vayer était un littér teur en même temps qu'un juriste ; il fit la nouvelle ordonnance de la marine, comme il mourut le 5 décembre 1685, il ne peut pas être confondu avec Jacqu le Vayer qui fut intendant de Moulins en 1694.

Mais si, dans ce passage, l'auteur de ces listes a confondu deux intendants e un seul, en revanche, dans un autre endroit, il n'a pas hésité à en faire deu avec un seul. Pour lui, il a existé deux Nicolas de Lamoignon de Basville (p. 7 et 77), l'un intendant à Poitiers en 1682 et l'autre en Languedoc en 1685. ne se souvenait plus qu'avant de devenir si tristement célèbre avec Villars, da la guerre des Camisards, Basville avait été intendant en Poitou où il s'exerça déjà aux dragonnades[1].

Enfin l'orthographe des noms propres laisse quelque peu à désirer. C'est ain que l'auteur a écrit : de Lafond, de Gourgues, le Pelletier, Charruel, Desmarest d'Harrouys, Phelippeaux, Pommereu, l'Escalopier, tandis qu'il fallait écrire : la Fond, de Gourgue, le Peletier, Charuel, Desmaretz, de Haroüys, Phélypeau Pomereu, Lescalopier. — Les noms de lieux n'y sont pas mieux traités : Bo de Nanteuil, par exemple, y porte le titre de seigneur de Nanteuil, les Maux, e Or il s'agit ici d'un petit village des environs de Meaux et dont le nom d s'écrire : Nanteuil-lès-Meaux.

Ajoutons encore en terminant, que quelquefois l'auteur a confondu le prén avec le nom patronymique. Les Lebret sont tous rangés au mot Cardin ; Du de Bagnols ne se trouve qu'au mot Dreux ; le Vayer au mot Roland, etc.

Malgré toutes ces imperfections, cette liste peut être utile, puisqu'elle est seule de son espèce ; nous engageons cependant ceux qui la consulteront à l faire avec réserve.

A. H. DE VILLEFOSSE.

1. Les auteurs de la biographie Didot en ont fait aussi deux personnages, appelés l'u Basville et l'autre Lamoignon. Ils ont fait vivre le premier au XVIe siècle (Voy. *Biographie Didot*, v° Basville).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 21 — **22 Mai** — **1869**

Sommaire : 92. MUEHLAU, les Proverbes attribués à Agur et à Lemuel. — 93. GERHARD, Mémoires académiques. — 94. GAIDOZ, Gargantua. — 95. KŒPKE, Hrotsuit de Gandersheim. — 96. LASSON, Maître Eckart. — 97. STŒCKERT, les États de l'Empire au Congrès de Westphalie. — 98. *Collection des Livrets des anciennes Expositions de peinture.*

92. — **De Proverbiorum** quæ dicuntur Aguri et Lemuelis origine atque indole, scripsit Henricus Ferdinandus MUEHLAU. Lipsiæ, 1869. In-8°, xiij-70 p. — Prix : 2 fr. 75.

Les deux derniers chapitres du livre des *Proverbes* portent chacun en tête des titres qui ont toujours vainement exercé la sagacité des exégètes. Agour ben Yakeh, à qui sont attribuées les sentences du chap. xxx, et Lemouêl qui est donné comme l'auteur des versets 1 à 9 du chap. xxxi, sont tout à fait inconnus, et l'on ne sait pas même si ces noms sont des noms réels ou symboliques. Ainsi la Vulgate traduit déjà *Dibrê Agour ben Yakeh* par « Verba Congregantis, filii » Vomentis » et *Lemouêl* peut très-bien être rendu par « Quo cum est Deus. » Le mot *hammassa* qui suit Yakeh dans le premier passage, et les mots *mêlek massa ascher yisrattou immô*, placés après *Lemouêl* dans le second passage, présentent, en outre, des difficultés très-grandes, et l'histoire des interprétations tentées pour les surmonter est assez curieuse.

Il y a tout juste vingt-cinq ans que M. Hitzig, un des savants les plus distingués de l'Allemagne, nous donna l'histoire du *Royaume de Massa*[1], royaume formé, selon lui, par une petite bande de Siméonites qui, désertant la Palestine, passa le mont Séir dans l'Idumée et s'établit sur le versant occidental du plateau de l'Arabie. Le verset 1 du chap. xxxi, d'après M. Hitzig, signifierait « Paroles » à Lemouêl, roi de Massa, que sa mère instruisait. » Nous posséderions ainsi une reine de ce nouvel état comme l'auteur d'un certain nombre de sentences qu'elle aurait adressées à son jeune fils! M. Ewald, dans ses *Annales de la science biblique*[2], et M. K. H. Graf, dans une excellente monographie sur *La Tribu de Siméon*[3], ont fait bonne justice de ce royaume imaginaire qui n'a été qu'un mirage, apparu à l'imagination quelque peu aventureuse de M. Hitzig. Cependant nous retrouvons encore une trace de l'idée de M. Hitzig chez M. Mühlau!

Parmi les douze fils d'Ismaël, *Genèse*, xxv, 14-16, deux sont nommés Douma et Massa. On sait que les noms fournis par les tables généalogiques de la Bible

1. *Das Kœnigreich Massa*, dans les Annales théologiques de Zeller, III (1844), p. 269-305; M. Hitzig y est revenu dans son *Commentaire sur les Proverbes de Salomon*, 1858.
2. *Jahrbücher der biblischen Wissenschaft*, I (1849), p. 109 et IX (1858), p. 175.
3. *Der Stamm Simeon. Ein Beitrag zur Geschichte der Israeliten.* Meissen, 1866. — Les 37 p. in-4° de ce programme sont remplies d'aperçus nouveaux et justes sur la conquête du pays de Canaan par les Israélites. Voyez p. 34 et suiv.

ne sont presque toujours que les éponymes de tribus ou de localités. M. Hitzig ayant trouvé Douma dans le nord de l'Arabie, il plaça Massa dans le voisinage, et le peupla des cinq cents émigrants siméonites mentionnés I *Chroniques*, IV, 42. Parmi les huit villes, appelées Douma, que M. Mühlau a trouvées mentionnées par les géographes arabes [1], il en a à son tour choisi une, située près des montagnes du Hauran, et de même que M. Hitzig, il en conclut que, non loin d'elle, il a dû exister une localité portant le nom de Massa. Massa, transportée ainsi dans les pays transjordaniques, fut habitée, d'après M. Mühlau, par des hommes des deux tribus et demie d'Israël qui occupaient ces pays. En effet, dans le premier livre des *Chroniques* (V, 18-22), il est raconté que Rouben, Gad et la demi-tribu de Manassé, ayant attaqué les Hagaréens, Yetour, Nafisch et Nadob, leur avaient enlevé leurs troupeaux, avaient tué beaucoup de monde, et s'étaient établis dans leurs pays. Or, d'un côté les Hagaréens occupaient au temps du roi Saül tout l'est de Galaad jusqu'à l'Euphrate (*ib.* v. 10); d'un autre côté Yetour et Nafisch figurent aussi bien que Douma et Massa parmi les douze fils d'Ismaël, qui à cause de Hagar, la mère d'Ismaël, pouvaient parfaitement être appelés Hagaréens. Rien ne s'oppose donc, d'après M. Mühlau, à ce que Massa se soit fixé dans le Hauran, qu'une petite principauté de ce nom s'y soit formée, et qu'Agour ait été un des sages et Lemouêl un des scheikhs de ce pays [2]!

Mais rien non plus ne le prouve; notre texte massorétique s'y oppose même. Pour Agour, il faudrait changer *hammassa* en *hammassâï* « originaire de Massa, » et pour Lemouêl il faudrait lire *mêlek* avec *massa*, tandis que les accents séparent fortement ces deux mots l'un de l'autre. Nous ne serions pas arrêtés par ces difficultés, si le royaume de Massa était attesté par quelque témoignage et avait laissé la moindre trace dans une dénomination postérieure! Il n'en est rien, et nous craignons bien que le Massa hauranien ne se fasse pas plus facilement accepter que le Massa arabe.

Nous préférons considérer *massa* comme un nom commun, signifiant non-seulement « prophétie, » mais aussi « enseignement, instruction. » En prenant *Agour ben Yakeh*, avec beaucoup de commentateurs, pour un nom symbolique, nous supposerions volontiers que le second nom n'était pas simplement *Yakeh*, mais *Yakeh-hamassa*, et nous traduirions : « Celui qui recueille, fils de celui qui » garde l'instruction. » Isaïe, Osée et d'autres prophètes nous fournissent, comme symboles, de nombreux exemples de composés bien plus compliqués que le nom que nous adoptons; nous ne rappelons que le nom de *Maher-schalal-hasch-baz*, donné par Isaïe à son fils (VIII, 3). Au chap. XXXI, *massa* a le sens de *mousar*, et nous traduisons, avec Gesenius et autres, « instruction que sa mère lui » donna [3]. » Si *mêlek* n'était pas pour *hammêlek*, il faudrait supposer que le nom,

1. P. 19-21.
2. P. 31.
3. Dans les pays où règne la polygamie le sentiment d'affection envers les enfants est plus puissant chez la mère que chez le père; celle-là a naturellement une descendance plus restreinte que le chef de famille, dont la paternité s'étend sur les enfants de toutes ses femmes. La piété filiale se porte à son tour et pour la même raison, plutôt vers la mère

probablement aussi symbolique, de l'endroit dont Lemouêl était roi, manque dans notre texte. Ou bien la traduction serait le mot *massa* même, et ce serait « Paroles de celui que Dieu assiste, roi de l'instruction. » On devrait, en ce cas, répéter en hébreu le terme *massa*.

M. Mühlau s'est proposé de parler non-seulement de l'origine des sentences d'Agour et de Lemouêl, mais aussi du caractère particulier de la langue dans laquelle elles sont exprimées. Il découvre dans les quarante-deux versets, traités dans sa dissertation, un grand nombre d'arabismes et de chaldaïsmes, et par là une forte ressemblance avec la manière du livre de Job; il y voit la confirmation de son opinion, que l'auteur de ce morceau habitait la Pérée. Nous ne voudrions pas être aussi précis, et nous nous contenterions de dire qu'il était probablement originaire du royaume d'Israël. Nous nous plaindrions de la grande prolixité à laquelle M. Mühlau s'est laissé aller dans cette partie de son travail, si nous ne devions pas à cette circonstance, directement et indirectement, quelques-unes de ces fines et ingénieuses observations, que M. Fleischer nous accorde trop rarement, sur le lien intime qui relie les significations si diverses d'une racine arabe.

En terminant, nous faisons observer à M. Mühlau qu'en citant (p. 51, n. 2) le *Sephath Yether* d'Ebn-Ezra, il aurait dû consulter la *Critique de Dunasch*, publiée par M. Schrœter[1]; il aurait vu que dans le texte d'Ebn-Ezra, à l'endroit où il donne les paroles de Dunasch, il manque après le mot *targoum* une ligne entière qui se lit chez M. Schrœter, p. 15, l. 20. Le copiste a passé, comme cela arrive trop souvent, tout ce qui est placé entre l'endroit où *targoum* se trouve pour la première fois et l'endroit où ce mot est répété.

Joseph DERENBOURG.

---

3. — Eduard GERHARD. **Gesammelte Akademische Abhandlungen und kleine Schriften.** Zweiter Band. Berlin, Reimer, 1868. In-8°, cxxiv-613 pages. *Abbildungen, Zweite Abtheilung,* Tafel XLI-LXXXII. In-4°. — Prix : 30 fr.

Nous annoncions, l'an dernier, dans cette *Revue,* la première partie de ce recueil[2], en exprimant le désir que cette publication ne fût pas interrompue, comme on aurait pu le craindre, par la mort de l'illustre archéologue. Ce vœu, qu'ont dû exprimer tous ceux qui s'intéressent aux progrès de ces belles études, a été entendu, et la collection a été terminée par un des plus célèbres disciples et des plus fidèles amis du fondateur de *l'Archæologische Gesellschaft,* M. Otto Jahn. Seulement, se décidant à un sacrifice dont Gerhard lui-même, nous dit-il, avait, après la publication du premier volume, compris la nécessité, le nouvel éditeur n'a reproduit ici que celles des dissertations qui rentraient tout à fait dans le cadre des études archéologiques. Il n'a pas non plus donné les miroirs

---

Aussi, dans les livres des Rois, le nom de chaque prince est-il accompagné de celui de sa mère.

1. *Kritik d. Dunasch ben Labrat über einzelne Stellen aus Saadias arab. Uebersetzung,* etc. Breslau, 1866.

2. Troisième année, deuxième semestre, p. 35.

étrusques qui avaient été d'abord publiés séparément par Gerhard, et que celui-ci avait depuis lors recueillis dans le grand ouvrage spécialement consacré par lui à ce genre de monuments. En revanche, deux programmes que Gerhard avait rédigés pour la fête de Winckelmann en 1842 et en 1850 ont été accompagnés pour la première fois, dans ce recueil, de planches qui n'y avaient pas été jointes autrefois.

Le volume, orné d'un beau portrait, s'ouvre par une longue et attachante biographie de M. Gerhard, due à la plume de l'éditeur du second volume, M. Otto Jahn. Cette biographie est en réalité une sorte d'histoire de la philologie classique, au sens où l'on entend le mot en Allemagne, et plus particulièrement des études archéologiques, pendant la première moitié du XIXe siècle. Nous citerons, comme d'un intérêt tout spécial, les pages lxix-lxxiij, où M. Jahn caractérise la méthode que Gerhard a suivie dans ses travaux et le système mythologique dont les lignes principales étaient arrêtées dans son esprit dès 1826 : il montre comment Gerhard s'occupait moins, en étudiant les monuments, de leur valeur plastique et de l'histoire même de l'art que du sens des conceptions religieuses dont ils étaient pour lui l'expression figurée. P. lxxvj, note 4, dans le récit des différents essais qui conduisirent à l'organisation de l'*Institut de correspondance archéologique*, nous trouvons un curieux détail. Stackelberg s'était amusé à dessiner dans le style de certains vases à personnages grotesques une vignette qu'il avait mise en tête d'une brochure dirigée contre Raoul-Rochette (*Quelques mots sur une diatribe anonyme*. Paris, 1829). Inghirami, un connaisseur, s'y trompa d'abord, et reproduisit comme antique le dessin malicieusement composé par Stackelberg; ce ne fut qu'après avoir été averti par Gerhard, complice de la plaisanterie, qu'il se hâta de remplacer, dans tous les exemplaires encore entre ses mains, la planche en question par une autre. On trouvera, pages lxxviij-lxxxiv, des renseignements précieux sur la fondation et l'organisation première de l'*Institut de correspondance archéologique* et l'indication des services qu'il n'a pas cessé depuis lors de rendre à la science : M. Jahn montre que ce fut plus encore à l'activité personnelle de Gerhard qu'au concours de Bunsen, auquel il rend d'ailleurs pleine justice, que cette association savante dut de pouvoir se constituer et de naître viable. Cette histoire est complétée (p. xcviij-c) par le récit des efforts qui conduisirent à la fondation de la *Société* et de la *Gazette archéologique* de Berlin; on est ainsi amené à comprendre que Gerhard a rendu au moins autant de services à la science par les relations qu'il a établies entre les savants et les ressources qu'il a mises à leur disposition que par ses écrits et son enseignement proprement dit. Combien les connaissances archéologiques seraient plus répandues chez nous si ceux qui ont poursuivi ces recherches en France avaient eu quelque chose de cette chaleur communicative et de ce goût de l'apostolat, s'ils avaient plus fait pour faciliter aux débutants l'accès et l'étude de ces monuments qu'ils connaissaient si bien!

Ce remarquable essai de M. Otto Jahn est suivi de quelques pages d'une autobiographie que Gerhard avait commencé à écrire quelques mois avant sa mort, dans l'automne de 1866, mais qu'il a laissée inachevée; on y a joint la

notice en latin, sur sa famille et les études de sa jeunesse, que, suivant l'usage des universités allemandes, il avait mise en tête de sa thèse de docteur en 1815. Quant aux dissertations qui remplissent le reste du volume, en voici le titre traduit :

XI. Sur l'art des Phéniciens. — XII. Sur Agathodæmon et Bona Dea. — XIII. Sur le dieu Eros. — XIV. Sur une ciste mystique du musée britannique. — XV. Sur le Metroon à Athènes et sur la Mère des Dieux dans la mythologie grecque. — XVI. Sur les figures d'Hermès que nous offrent les vases grecs. — XVII. Sur les Antesthéries et le rapport du Dionysos attique avec le culte de Kora. — XVIII. Sur les miroirs métalliques des Étrusques. II (voir le tome I). — XIX. Sur les monuments d'antiquité figurée qui se rattachent aux mystères d'Eleusis (*Ueber den Bildekreis von Eleusis*). — XX. Phrixos le héraut. — XXI. Io, la vache lunaire, et la Porte des Lions à Mycènes [1].

Le volume se termine par l'explication des planches (p. 531-578) et par une table alphabétique (p. 579-613) qui sert pour l'ouvrage entier.

Les planches sont en général exécutées avec soin et rendent fidèlement l'aspect des originaux; mais elles ont, comme effet, une valeur très-inégale. Ainsi la planche LXXX renferme deux grandes figures, représentant Perséphoné-Kora et Iacchos, qui sont tout à fait manquées; on ne peut rien imaginer de plus mou et de plus désagréable à l'œil. C'est, si nous ne nous trompons, que l'on a voulu employer ici la gravure sur pierre, invention allemande que M. Erard-Schieble a naturalisée chez nous pour les cartes et plans, mais que l'on a essayé sans succès, jusqu'ici, d'appliquer à la figure humaine ou même à l'architecture pittoresque. Les traits tracés sur la pierre par la pointe conservent toujours quelque chose d'hésitant et de grêle qui se prête mal à rendre les molles rondeurs du corps humain et la franche opposition des parties éclairées et de celles qui sont dans l'ombre, contraste qui fait la beauté et la couleur d'une gravure. Dans les figures auxquelles nous renvoyons, tout est d'un gris terne vraiment affligeant. En revanche, quel qu'ait été le procédé employé, certains miroirs étrusques, où les figures ne sont dessinées qu'au trait, ont été très-heureusement rendus.

Malgré ces légères critiques, nous ne pouvons que remercier l'Académie de Berlin, dont le concours nous a valu, comme Gerhard l'a expliqué en tête du tome I, d'avoir à notre disposition, dans un format commode et pour un prix modéré, tant de monuments dont beaucoup étaient inédits, dont les autres ne se trouvaient jusqu'ici que dans de lourds et chers recueils, ornements des grandes bibliothèques publiques. Ces deux volumes, avec l'atlas qui les accompagne, prendront désormais place dans la bibliothèque de tout archéologue.

G. PERROT.

---

1. Les fautes d'impression ne sont pas rares dans ce volume. Ainsi, au lieu de *Io die Mondkuh*, on lit dans la table placée en tête de ce second tome *Io die Mohnkuh*, ce qui peut jeter dans une grande perplexité le lecteur qui se contenterait de parcourir cette table et qui se demanderait ce que c'est que cette *Mohnkuh*, « la vache des pavots. » Le programme précédent, *Phrixos der Herold*, porte en tête *zum Berliner Winckelmann's Fest*, 1842, mais, trois pages plus loin, le titre courant porte la date 1864, et à la page suivante, 1862.

94. — **Gargantua**, essai de mythologie celtique, par M. H. Gaidoz (Extrait de la *Revue archéologique*). In-8°, 20 p. — Paris, libr. Franck, 1868. — Prix : 1 fr. 50.

Dans cet intéressant article, notre collaborateur M. Gaidoz s'efforce de restituer un ancien dieu gaulois, caché sous la grotesque figure du Gargantua. D'après lui, ce personnage n'est pas de l'invention de Rabelais; il existait bien antérieurement dans la tradition populaire, comme le montre le grand nombre des lieux ou des monuments mégalithiques auxquels son nom est resté attaché; il existait aussi bien en Angleterre qu'en France, car le *Gurguntius filius Beleni*, qui apparaît comme le second des rois fabuleux de la Grande-Bretagne dans la chronique de Geoffroi de Monmouth, est identique à notre Gargantua; ce nom de *Gargantua* est d'ailleurs du pur gaulois; « il est formé avec le suffixe *uas-atis* d'un thème *Gargant*, participe présent de *garg*, forme intensive formée par redoublement de la racine GAR, avaler, dévorer. » Ce mot de *dévorant* a été d'abord sans doute l'épithète ajoutée au nom d'un dieu, épithète qui, séparée de son substantif, est devenue une divinité par elle-même. Quel était ce dieu? Sans doute l'Hercule gaulois, appelé dévorant parce que c'était à « ce Moloch » celtique » qu'on offrait les sacrifices humains dont parle César dans un passage fameux; et cet Hercule lui-même, ainsi que son dérivé Gargantua, n'est qu'un aspect particulier du soleil.

Voilà l'ingénieuse et docte théorie que M. Gaidoz expose habilement. On ne peut nier qu'elle soit séduisante et même vraisemblable. Elle n'est pas toutefois sans prêter à plusieurs objections. Que Gargantua soit plus ancien que Rabelais, c'est ce dont le passage de Bourdigné, qui le mentionne en 1526, ne permet pas de douter; mais que son nom soit antérieur au livre connu sous le nom de *Chroniques gargantuines*, c'est ce qui n'est pas prouvé. Nous n'avons de ce livre aucune édition antérieure à 1532, mais on sait combien sont rares les exemplaires de ces livres populaires qui sont parvenus jusqu'à nous; il est fort probable que c'est à ce même ouvrage que fait allusion le passage de Bourdigné. Pendant tout le moyen-âge on ne rencontre ce nom nulle part. Mais, dit M. Gaidoz, les nombreuses appellations topographiques où figure Gargantua accusent une tradition antique : « une œuvre littéraire ne pénètre pas assez avant » dans les croyances populaires pour que le nom de ses héros s'attache aux » monuments des anciens âges et en remplace les noms anciens. » On peut répondre que le nom de Gargantua a surtout pénétré dans le peuple par les *Chroniques gargantuines* au XVIe siècle, et plus tard par *la Vie du fameux Gargantua* et par les nombreuses productions de l'imagerie populaire qui lui sont consacrées. Pour un certain nombre des lieux dont il s'agit, on possède d'anciennes dénominations qui parlent simplement d'un géant; il est naturel que, Gargantua étant devenu pour le peuple le type du géant, son nom se soit substitué à cette expression générale. Tous les traits rappelés par M. Gaidoz d'après les recherches de Bourquelot et de Saint-Mars se rangent en deux catégories : 1° conséquences nécessaires de l'idée d'un géant, ou broderies de l'imagination populaire sur ce motif une fois admis; 2° attribution, à un personnage d'une

force ou d'une taille gigantesques, *A*. d'accidents de terrain qui semblent représenter des objets à l'usage de l'homme dans des proportions colossales (chaise, bottes, soupière, tombeau, etc.), *B*. de monuments qu'on trouve trop grands pour avoir été élevés par des hommes ordinaires (pierres levées, dolmens, etc.). Or ces deux catégories de traditions se retrouvent chez tous les peuples de l'Europe; je ne pense pas qu'il y ait un trait cité par M. G. qui ne se rencontre hors de France. Dans les autres pays, il s'agit, soit d'un géant en général, soit d'un géant populaire dans tel ou tel endroit; en France c'est Gargantua, mais rien ne prouve encore une fois que cette dénomination ne soit pas toute moderne.

Que Gargantua soit le Gurgunt de la légende galloise, c'est ce qui ne paraît pas non plus très-assuré : en effet Gurgunt n'est représenté nulle part comme un géant, et on ne voit pas trace en Angleterre de dénominations locales populaires qui se rattachent à Gurgunt.

Enfin qu'une épithète d'un dieu gaulois se soit conservée jusqu'à nous intacte, sans aucune modification de forme, et en gardant même, suivant M. G., dans la forme *Gargantuas*, la marque du nominatif celtique, c'est ce qui paraît un peu difficile à croire. Le groupe de lettres *-antua-* semble protégé par la comparaison de *Nantua* (= *Nantuates* dans César), mais pour la première partie du mot on attendrait plutôt *Jarj-* que *Garg-*. Ce qui serait surtout étonnant, c'est qu'un nom gaulois se fût perpétué avec sa signification mythique : ce serait là, si nous ne nous trompons, un fait absolument isolé.

Quoi qu'il en soit, le travail de M. G. vaut la peine d'être lu; il fera réfléchir ceux mêmes qu'il ne convaincra pas entièrement. L'auteur est entré dans une voie excellente en cherchant à démêler des traces de la religion de nos ancêtres dans les croyances de nos campagnes; et il a montré qu'il connaissait la vraie méthode en s'efforçant de rapprocher des traditions françaises celles qui se rencontrent en Grande-Bretagne; nous souhaitons vivement qu'il continue des travaux si neufs et si féconds, et nous ne doutons pas qu'il ne réussisse à faire rapidement avancer une science encore à peine ébauchée, la mythologie celtique.

Quelques observations pour finir : je m'étonne que M. G. répète après Sanmarte (p. 8) que le livre gallois « Brut y Tysylio est très-probablement antérieur à l'*Historia* de Monmouth; » il ne saurait y avoir le moindre doute sur ce point, surtout après les travaux de M. Zarncke (*Jahrbuch für rom. Literatur*, t. V, p. 249 ss.) et tout récemment de M. Ten Brink (*ib.*, t. IX, p. 262) : le livre gallois n'est qu'une traduction du latin. — D'après M. G. (p. 10), l'allusion de Shakespeare à Gargantua (*As you like it*, III, 2) se rapporte « bien certainement » à Rabelais; le fait me paraît au contraire extrêmement douteux. Shakespeare, en admettant qu'il sût quelques mots de français, ne le lisait pas; il n'a connu Montaigne et Belleforest que par des traductions. Or le premier livre de Rabelais fut, dit-on, traduit en 1635 (Regis, Rabelais, t. II, p. lxx), mais en tout cas pas auparavant. Au contraire un livre souvent cité, le *Narrative of Queen Elizabeth's Entertainment at Kenilworth-Castle*, par Laneham, mentionne dès 1575 un livre anglais de Gargantua; on cite une *History of Gargantua* im-

primée en 1594, et il fallait que le type fut très-populaire à cette époque pour qu'on ait publié en 1592 un opuscule intitulé *Gargantua his Prophesy*. Il est probable que le *Gargantua* anglais était identique à notre livre populaire antérieur à Rabelais; au moins les allusions (Regis, l. l.) de Shakespeare (You must borrow me Gargantua's *mouth* first), de Cook (Here 's a bit indeed! what's this to a Gargantua *stomach?*), et de Ben Jonson (Your Gargantua *breech* cannot carry it away so) semblent se rapporter à un récit où la taille colossale et la gloutonnerie de Gargantua étaient surtout mises en lumière. La preuve de la popularité de ce géant en Angleterre peut encore se trouver dans la forme de *Garraguntua*, qui apparaît dans un pamphlet de 1640 associé au célèbre Tom Thumb (*Harry White his Humour*, par Martin Parker, cité dans W. C. Hazlitt, *Remains of the early popular poetry of England*, t. II, p. 172). Il aurait été intéressant de déterminer au juste le rapport du livre populaire anglais au nôtre. Je ne pense pas, comme Regis l'a supposé (l. l., p. cxxxj), que l'original des *Chroniques gargantuines* soit anglais; il semble à peu près certain que l'auteur était normand[1]; mais peut-être la comparaison du livre anglais donnerait-elle des résultats curieux, car les très-rares exemplaires du livre français qui nous sont parvenus offrent des différences assez importantes.

En parlant du célèbre dieu gaulois, traînant par des chaînes d'or attachées à ses lèvres les hommes pris par les oreilles, dont Lucien nous a laissé la description, M. G., d'accord avec Dom Martin et M. Becker, dit que Lucien aura sans doute confondu, et qu'il s'agissait là non pas d'Hercule, mais de « quelque Mercure » correspondant à l'Ἑρμῆς λογίος des Grecs. » — Cette explication me paraît pécher contre les règles qu'il convient d'appliquer à l'étude de la mythologie celtique : il est clair que pour les Gaulois leur dieu n'était ni Heraklès ni Hermès (celui-ci encore moins, puisque le *cicerone* gaulois de Lucien dit expressément, à propos de cette représentation : τὸν λόγον ἡμεῖς οἱ Κελτοὶ οὐχ ὥσπερ ὑμεῖς οἱ Ἕλληνες Ἑρμῆν οἰόμεθα εἶναι); on donnait ces noms aux dieux nationaux quand on parlait à des Gréco-Romains; mais puisque Lucien nous a donné précisément le nom gaulois de celui-là, Ogmios, je ne vois aucune raison d'en chercher un autre. Les anciens assimilaient les dieux barbares aux leurs pour les causes les plus légères, et Lucien nous apprend lui-même pourquoi on identifiait Ogmios à Heracles; c'était uniquement parce qu'il portait une peau de lion, une massue et un arc, καὶ ὅλος Ἡρακλῆς ἐστι ταῦτά γε, mais d'ailleurs πάντα μᾶλλον ἢ Ἡρακλέα

1. Voyez les allusions à Rouen (origine de la rivière de Robec), à Bayeux (les toireux de Bayeux), à la vallée d'Auge (où Gargantua boit trop de *citre*), au mont Saint-Michel et au rocher de Tombelaine (déposés dans la mer par Grandgosier et Galemelle). On reconnaît encore le Normand à sa haine contre les Bretons, qu'il représente à deux reprises (chap. VI et chap. dernier) comme des voleurs. — Au reste, je ne doute pas que ce livre, antérieur à 1526, n'ait été revu par Rabelais qui le publia sans doute à Lyon en 1532. En effet le premier livre du *Pantagruel* est de la fin de 1532, et le *Gargantua* auquel il fait allusion dans le prologue était certainement un livre nouveau. Tous deux, le *Gargantua* revu par Rabelais et le *Pantagruel*, ont paru, suivant une probabilité qui touche à la certitude, chez le même éditeur lyonnais, à un très-faible intervalle. C'est ce qui rend bien vraisemblable la participation de Rabelais à l'édition revue du *Gargantua*; il était à Lyon depuis le commencement de 1532.

εἶναι ἀν εἰκασίας. — Il est donc probable, au contraire, que Lucien suit l'identification généralement admise, et que le dieu gaulois qui répond à l'Hercule mentionné sur des inscriptions latines « avec de nombreuses épithètes celtiques pour » la plupart encore inexpliquées » n'est autre qu'Ogmios.

C'est à tort que M. G. s'appuie (p. 19) sur un passage bien souvent cité du sermon de saint Éloi rapporté par saint Ouen dans la vie de ce saint. Saint Éloi a prêché l'Évangile à des populations germaniques (flamandes) et non celtiques, comme le montre déjà le second des passages cités par M. G. (cf. Grimm, *D. M.*, p. 666); or l'une des choses les plus nécessaires, pour établir la mythologie des Celtes, c'est de la distinguer soigneusement de celle des Allemands. L'immortel auteur de la *Mythologie allemande* a plus d'une fois annexé, sans y regarder de trop près, des richesses celtiques à son trésor; il faut les revendiquer, mais se garder des représailles. Les ressemblances des mythologies sont la matière même de la mythologie comparée; quand on veut établir une mythologie nationale, c'est surtout à ce qui est original et distinct qu'il est utile de s'attacher.

G. P.

---

95. — **Hrotsuit von Gandersheim.** Zur Litteraturgeschichte des zehnten Jahrhunderts. Von Rudolf Kœpke. Berlin, Mittler, 1869. In-8°, xvj-314 p. (avec un fac-simile photographique du ms. de Munich). — Prix : 7 fr. 40.

Nous avons annoncé il y a cinq mois (*Rev. crit.*, 1868, t. II, p. 377) ce livre de M. Kœpke, le savant historien berlinois. Il tient tout ce qu'on pouvait s'en promettre. L'auteur n'a parlé qu'épisodiquement de l'étrange hypothèse de M. Aschbach, que nous avons discutée ici à deux reprises; la meilleure réfutation de ce paradoxe se trouve dans l'étude approfondie de la vie et des œuvres de Hrotsuit. On peut dire que cet ouvrage est définitif; on n'ajoutera plus rien d'essentiel au tableau qu'a tracé M. Kœpke; on ne réformera rien d'important dans les jugements qu'il a émis. Voici, brièvement analysées, les divisions de son travail :

1. — *Littérature* (p. 1-26). M. K. donne ici l'indication de tous les travaux faits sur Hrotsuit, depuis Celtes et Trithème jusqu'à la 2e édition du mémoire de M. Aschbach. M. K. est porté à croire que Trithème a eu connaissance du ms. de Hrotsuit même avant Celtes. Il passe rapidement, avec raison, sur les hypothèses aventureuses dont la nonne de Gandersheim a été le prétexte pour plusieurs savants des deux derniers siècles.

2. — *La vie et les écrits de Hrotsuit en général* (p. 27-43). L'auteur extrait des œuvres de Hr. tout ce qui se rapporte à sa personne, et éclaire ces renseignements épars en les rapprochant de ce qu'on sait sur l'histoire du couvent de Gandersheim à cette époque; il essaie ensuite de déterminer l'ordre chronologique de ses écrits. Il pense que ses premiers ouvrages sont ses *Légendes*, qui auraient été composées entre 950 et 972, et qu'elle aurait clos sa carrière littéraire par les *Primordia cœnobii Gandesheimensis*, vers 973. — Ce n'est là bien entendu qu'une conjecture, mais qui nous paraît en général très-vraisemblable.

3. — *Les sources des légendes et des drames* (p. 44-75). Ce chapitre est un des

plus intéressants de l'ouvrage. Il met en lumière deux points importants : d'une part l'instruction vraiment remarquable de Hr., d'autre part sa fidélité générale à l'égard des sources qu'elle a consultées. Les sources des légendes sont : 1° pour *Maria* l'*Historia de nativitate Mariæ et de infantia salvatoris* (ou *Pseudo-Evangile de saint Mathieu*); Hr. avait sous les yeux un texte abrégé semblable à celui qu'a publié Thilo d'après un ms. de Paris; l'accord de la légende en vers avec le récit en prose latine est souvent textuel; 2° pour l'*Ascentio Domini* une concordance paraphrasée, comme on en possède plus d'une, des récits du Nouveau Testament; 3° pour la *Passio Sancti Gongolfi* la *Vita* imprimée dans les *AA. SS.* (*Maj.* II, 644), peut-être dans un texte un peu différent; 4° pour le *Lapsus et conversio Theophili vicedomini*, la rédaction latine signée par Paul, diacre napolitain (ne pas confondre avec l'historien des Lombards), et offerte par lui à un roi Charles (à Charles le Gros, entre 879 et 881, d'après M. Kœpke); 5° pour la *Conversio cujusdam juvenis desperati per S. Basilium episcopum*, une traduction latine[1] de la légende grecque attribuée à Amphilochius (*AA. SS. Jun.*, II, 938); 6° pour la *Passio S. Dionysii* la fameuse compilation d'Hilduin; 7° pour *Agnes* la *Vita S. Agnetis* attribuée à S. Ambroise. — Les sources des drames sont : 1° pour *Gallicanus* la *Passio SS. Joannis et Pauli*, publiée par Papebroch (*AA. SS. Jun.* V, 36) et attribuée par lui au VIe siècle; 2° pour *Dulcitius* les *Acta martyrii Agapes Chioniæ et Irenes* (*AA. SS. Apr.*, I, 245); 3° pour *Calimachus* un épisode du livre V des *Actes apocryphes des Apôtres*, dans la traduction latine qui porte le nom de Julius Africanus (Fabricius, *Codex apocryphus novi Testamenti*, II, 542); 4° pour *Abraham* une traduction latine des *Acta S. Abramii auctore Ephremo Synchrono* en grec (*AA. SS. Mart.*, II, 745, 441); on ne possède plus, il est vrai, cette traduction, mais M. K. en rend l'existence absolument incontestable; 5° pour *Pafnutius* la *Vita S. Thaidis* (*AA. SS. Oct.*, IV, 224); 6° pour *Sapientia* la légende du prétendu martyre des trois sœurs Foi, Espérance et Charité, filles de Sagesse (le texte suivi par Hrotsuit était le même que celui dont la *Légende dorée* a conservé des fragments et différait de celui qu'a publié Surius, *Vitæ SS.*, IV, 446); les deux longues digressions, ajoutées par Hrotsuit, sur l'arithmétique et la musique, et mises par elle dans la bouche de Pafnutius et de Sapientia, sont empruntées à Boéce; M. K. les imprime en regard des textes originaux. — M. K. termine cette recherche en montrant que les *arguments* des drames sont seuls anciens; que ceux des légendes (et des ouvrages historiques) ont été fabriqués, et assez légèrement, par Celtes.

4. — *Les poèmes historiques* (p. 75-139). Dans ce long chapitre, que M. K. a traité avec une prédilection naturelle, il commence par établir la vraisemblance des renseignements fournis par Hr. elle-même sur la façon dont elle connut le martyre du jeune Pélage (*Passio S. Pelagii*); venant ensuite aux *Gesta Oddonis*,

1. On n'a pas publié d'ancienne traduction de cette légende; mais les fragments qui se trouvent dans la *Legenda aurea* de Jacques de Varaggio suffiraient à en démontrer l'existence. M. K. annonce d'ailleurs, dans une note additionnelle (p. 2-93) que M. Jaffé vient de publier une rédaction en prose, faite également d'après cette source, et à peu près contemporaine de l'œuvre de Hrotsuit.

il maintient et développe la thèse qu'il avait soutenue dans son livre sur Widukind de Corvei (cf. *Rev. crit.*, 1868, t. I, art. 12) concernant le rapport de la chronique de Widukind et du poème de Hrotsuit; enfin il examine les sources d'information qu'a eues la nonne pour chanter les origines de son monastère.

5. — *L'instruction de Hrotsuit et sa forme littéraire* (p. 139-165). Sur le premier point M. K. détermine par les rapprochements les plus abondants et les plus exacts les auteurs anciens qui étaient familiers à notre religieuse; on regrette qu'il n'ait pas fait un travail analogue sur les écrivains de l'époque carolingienne; on a tant dit que le style de Hr. différait de celui de ses contemporains et de ses prédécesseurs immédiats qu'il eût été fort intéressant d'étudier de près cette question : il aurait été bon aussi de rechercher auxquels d'entre eux elle se rattache le plus intimement. M. K. se prononce naturellement sans hésiter contre l'opinion qui suppose chez Hr. la connaissance du grec; tous les mots grecs qu'elle emploie, nous l'avons déjà dit, sont usités dans la langue de son temps et viennent des écrivains ecclésiastiques ou didactiques des derniers siècles de l'empire. — L'auteur étudie ensuite quelques particularités de la *métrique* de Hrotsuit (cette métrique dans son ensemble a été soumise à une étude approfondie, il y a déjà longtemps, par M. Bartsch, dans la *Germania*, t. III, p. 379), et la *rhythmique* de sa prose; ce dernier point lui fournit d'intéressants rapprochements avec les auteurs du même temps.

6. — *Coup-d'œil en arrière* (p. 165-177). M. K., d'après les recherches précédentes, donne ici son appréciation définitive du caractère et du talent de Hrotsuit; il professe pour tous deux une estime et une sympathie des plus légitimes; toutefois il croit, et, pensons-nous, avec beaucoup de vraisemblance, que la religieuse de Gandersheim ne fut jamais fort appréciée de ses contemporains; elle resta de même à peu près inconnue aux siècles suivants, et il était réservé aux premiers champions de la Renaissance de remettre dans son vrai jour cette gloire oubliée du moyen-âge.

7. — *Les œuvres de Hrotsuit* (p. 177-210). L'auteur examine ensuite les productions littéraires de Hr. en elles-mêmes : il en détermine le caractère et la valeur de conception et d'exécution; tout ce chapitre est extrêmement judicieux et contraste de la manière la plus heureuse avec les jugements exagérés qui se sont produits à ce propos. Arrivant à la question de la *représentation* des œuvres dramatiques, M. K. s'étonne à bon droit qu'on ait même pu la poser, et détruit les quelques arguments de Magnin et d'autres critiques en faveur de l'affirmative de façon à ce qu'il n'y ait plus à revenir sur ce point. On doit convenir d'ailleurs qu'il fallait une singulière prévention pour croire à la possibilité de l'exécution scénique de ces drames; et il y a longtemps que M. E. Du Méril (*Origines latines du théâtre moderne*, p. 17 ss.) et Ferd. Wolf s'étaient prononcés contre l'hypothèse qui avait séduit Magnin.

9. — *La religion dans Hrotsuit* (p. 211-226). M. K. montre que le point de vue de Hr. est tout à fait ascétique; la vie monastique est à ses yeux l'idéal sur la terre et l'image du bonheur céleste; sa foi dans les mystères de la religion est profonde et enthousiaste; sa crédulité pour les miracles légendaires n'a pas de

limites. La virginité est l'objet favori de ses méditations; elle place la chastet au-dessus de toutes les vertus. Cela n'empêche pas qu'elle ne raconte plu d'une fois des aventures scabreuses, et que les transports de son amour pour l céleste époux ne s'expriment souvent dans un langage qui nous paraît étrange; mais M. K. la défend fort bien du reproche très-injuste qu'on lui a adressé d déguiser sous des élans mystiques ou d'exprimer dans des peintures soi-disan morales une sensualité secrète : c'est là un jugement superficiel, qui montre che ceux qui le portent peu de connaissance de la vie spirituelle. Nous ajouteron que cette piété ardente étonne surtout les protestants; dans la religion catholiqu de pareilles effusions ont toujours été fréquentes et continuent encore à se produire, sans causer aucun scandale et en édifiant même les âmes les plus pures

Le volume se termine par quatre appendices importants : I (229-237) : *l prêtre Eberhard et deux autres chroniqueurs de Gandersheim;* II (237-253) : *l dernière hypothèse sur Hrotsuit et ses œuvres;* III (253-260) : *la fausseté des plu anciennes chartes de Gandersheim;* IV (260-291) : *le Ligurinus et les Gesta Heinric imperatoris metrice.* Une table très-utile comprend, en quarante-deux colonnes tous les mots des œuvres de Hrotsuit qui sont cités dans le texte à quelque poin de vue que ce soit. Un fac-simile de trois endroits du manuscrit de Munich es joint à l'ouvrage.

C'est dans l'appendice n° II que M. K. parle de la brochure de M. Aschbach En disant que la critique a facilement accepté ce paradoxe, il a oublié de fair mention de notre journal, qui l'a repoussé sans hésitation dès l'abord; il est vra qu'au moment où il terminait son volume le second article que nous avons consacré à cette question n'avait pas encore paru. Aux raisons déjà connues contr l'hypothèse du professeur de Vienne, M. K. ajoute que le seul mot qui, dans correspondance de Celtes, pouvait donner lieu à l'équivoque, le mot qui a sa doute été pour M. Aschbach le point de départ de tout son système, le nom *Cimbrica barbara* n'a jamais été employé par Celtes, et, chez le seul de ses corresp dants qui l'emploie, ne désigne pas Hrotsuit. — Dans l'*Appendice* n° IV, M. après avoir montré combien le faux Ligurinus, œuvre du XVIe siècle, diffère poèmes historiques de Hrotsuit, discute la question compliquée de l'authent des *Gesta Heinrici imperatoris :* avec Pertz et contre Waitz, il regarde ce pc comme fabriqué au temps de la Renaissance; mais il n'y voit qu'une preu plus en faveur des œuvres de la religieuse de Gandersheim, qui à vrai dire ont pas besoin.

Dans toutes ces recherches, où M. K. fait preuve des connaissances le étendues et les plus sûres en littérature et en philologie, il ne s'en tie moins d'ordinaire au point de vue particulièrement historique, qui est d' de beaucoup le plus intéressant. Soit qu'il raconte la vie de Hrotsuit essaie de faire comprendre comment et dans quel milieu son esprit s'est dév soit qu'il examine ses œuvres et en montre les côtés originaux par le ra ment des sources, soit qu'il recherche les causes qui ont donné naissar écrits et l'effet qu'ils ont produit, il est surtout préoccupé de retrouv rendre saisissable la physionomie de l'époque qu'il a en vue. C'est ains

nouveau livre se rattache étroitement à son ouvrage sur Widukind. Le xe siècle, cette époque qui, en France, a été si barbare et si triste, est un âge de grandeur et d'activité pour l'Allemagne; les derniers reflets de la renaissance carolingienne l'éclairent encore, tandis que de ce côté du Rhin les ténèbres sont presque partout revenues plus épaisses qu'auparavant. Dans le mouvement intellectuel de l'Allemagne d'alors, les femmes jouent un rôle remarquable; autour de Hrotsuit on en voit rassemblé tout un cercle, dont M. K. a tâché de faire revivre les figures bien effacées. Elle les domine toutes par l'originalité de son esprit et de son talent. Elle méritait à tous égards le beau monument qui vient de lui être élevé; sa figure y est éclairée de tout le jour qu'elle a pu recevoir, entourée de tous les personnages qui ont influé sur sa vie, et replacée, par une étude habile, dans le milieu qui seul peut la faire apprécier et comprendre.

Après le livre de M. Kœpke, il reste cependant encore quelque chose à faire pour Hrotsuit. Les éditions de ses œuvres qui existent jusqu'à présent sont insuffisantes. Celle de Barack elle-même ne repose pas sur une critique assez approfondie. Une nouvelle édition serait la bienvenue au moment où l'attention est de plusieurs côtés rappelée sur la nonne de Gandersheim. Il faudrait partir de ce principe que le manuscrit, sensiblement postérieur à l'auteur, doit être hardiment corrigé partout où le sens et la métrique l'exigent. Au premier point de vue, le livre de M. K. serait un guide excellent, tant par les nombreux passages qu'il a discutés que par son indication exacte des sources où a puisé Hrotsuit et par le rapprochement des passages d'auteurs anciens imités par elle. Pour ce qui concerne la versification, le travail déjà cité de M. Bartsch donne les principes d'après lesquels il faudrait établir le texte et rectifie déjà un grand nombre de vers. Enfin il faudrait joindre à ces deux secours une étude plus approfondie du *style* de Hrotsuit et de sa *rhythmique,* comparés à ceux de ses contemporains. Tels sont les résultats des derniers travaux que devra s'assimiler un nouvel éditeur : nous espérons qu'il s'en présentera un prochainement. En attendant, nous ne pouvons que recommander à tous ceux qu'intéressent l'histoire et la littérature du moyen-âge la lecture du beau et savant livre de M. Kœpke.

Ξ.

---

96. — **Meister Eckhart, der Mystiker.** Zur Geschichte der religiœsen Speculation in Deutschland, von Adolf Lasson. Berlin, 1868, Hertz. In-8° de xx et 354 p. — Prix : 8 fr.

M. Lasson a donné dans ce livre une exposition complète des doctrines du dominicain Eckhart, qui après avoir enseigné la théologie dans le couvent de Paris, prêcha le mysticisme en Allemagne, fut obligé de rétracter les erreurs dont on l'accusait en 1327 et mourut avant la bulle de Jean XXII qui le condamna en 1329. Les écrits d'Eckhart, ceux du moins qui ont pu être retrouvés, ont été publiés par Pfeiffer dans le second volume de sa collection des *Mystiques Allemands du* xive *siècle* en 1857. Une portion de ces écrits qui sont en allemand était déjà publiée dans les éditions des mystiques Tauler, Suso et Rusbrœk, où elle se trouvait sous les noms de ces auteurs. M. L. aurait dû donner dans sa

biographie de Eckart la liste des ouvrages de son auteur, ainsi que le texte des condamnations qui l'ont frappé avec renvoi aux parties de son livre où se trouvent les propositions incriminées. On ne peut supposer que de telles choses sont connues des lecteurs.

Ces études sur le mysticisme allemand du moyen-âge confirment ce qu'on a bien souvent occasion de vérifier, quand on étudie la littérature allemande du moyen-âge, c'est le défaut d'originalité des auteurs de ce temps. Ainsi on voit que Tauler, Suso, Rusbrœk ont puisé dans Eckhart. Mais Eckart lui-même a-t-il plus d'originalité? N'a-t-il pas puisé dans les écrits des théologiens et des mystiques qui étaient répandus de son temps? La question devait être examinée de près; et les indications de M. L. sur ce point me paraissent vagues. Il attribue à Eckart une originalité que son exposition ne me semble pas justifier. Il est fort indulgent pour ces doctrines, qui sont prodigieuses au point de vue du sens commun; il y trouve (et non sans raison) beaucoup de rapports avec les spéculations de Fichte, Schelling et Hegel, ce qui n'est pas une note favorable, ni pour les uns ni pour les autres. Mais si M. L. avait eu moins d'estime pour son auteur, il ne l'aurait pas étudié avec autant de soin, et il aurait exposé d'une manière moins exacte et moins instructive les doctrines d'un homme qui a sa place dans l'histoire religieuse de l'Allemagne au XIVe siècle.

χ^{θ}.

---

97. — **Die Admission der deutschen Reichsstænde zum westphælischen Friedenscongresse.** Beitrag zur Geschichte des westphælischen Friedens, von Dr Georg STŒCKERT. Kiel, Schwers'sche Buchhandlung, 1869. In-4°, 49 p. — Prix : 3 fr. 25.

M. Stœckert nous retrace dans le présent opuscule le tableau d'un des innombrables démêlés, enchevêtrés dans les négociations générales pour les traités de Westphalie. Cet incident n'a pas été le moins important parmi tous ceux qui ont contribué à reculer sans cesse l'issue de ces négociations, commencées par les préliminaires de Hambourg, le 25 décembre 1641 et closes enfin, le 24 octobre 1648, par les traités de Münster et d'Osnabrück. Il s'agissait de savoir si les différents princes et États de l'empire avaient le droit d'assister aux conférences diplomatiques avec voix délibérative ou bien s'ils devaient être représentés uniquement par l'empereur. C'était ce que prétendaient les envoyés de Ferdinand III et d'après les anciennes théories constitutionnelles ils étaient dans leur droit. Mais les plus puissants des États de l'empire, les princes protestants surtout, adversaires persistants, pour la plupart, des Habsbourgs, ne pouvaient abandonner sans lutte la représentation officielle de leurs intérêts à un puissant et mortel ennemi. La discussion fut longue et se compliqua encore de dissensions intestines entre les différentes curies des États; elle traîna des années, malgré l'intervention active et répétée de la France et de la Suède[1] et la bataille seule

1. A cette époque la France comptait encore entrer, ainsi que le fit plus tard la Suède, dans l'ensemble du grand corps germanique, pour ses possessions d'Alsace, etc.; on comprend l'intérêt qu'elle devait attacher à l'indépendance des États.

de Jankowitz, remportée sur la dernière armée impériale par le Suédois Torstenson, en février 1645, put briser la résistance opposée par Ferdinand aux réclamations qui détruisaient à peu près ce qui restait encore de la vieille autorité des empereurs. Après avoir successivement accordé aux électeurs seuls le droit d'intervenir aux débats du Congrès, puis autorisé la convocation des États de l'empire pour délibérer sur la question, voyant qu'ils allaient venir aux conférences, invités par les puissances étrangères et malgré son refus, il reconnut enfin, en septembre 1645, à tous les États, électeurs, princes séculiers et ecclésiastiques, noblesse et villes de l'empire, le droit de prendre part directement aux négociations de Münster et d'Osnabrück, et de traiter dorénavant, de puissance à puissance, avec les princes étrangers.

Le sujet du travail de M. St. n'est pas d'une minime importance pour l'histoire du droit constitutionnel germanique et l'auteur a eu raison d'y appuyer. Par les stipulations de 1645 l'empire perd, vis-à-vis de l'étranger, les derniers restes de sa cohésion primitive et l'on peut prétendre qu'à vrai dire le Saint-Empire romain-germanique cesse virtuellement d'exister. Les États, groupés autour de l'empereur et qui n'avaient joui jusque là, en théorie du moins, que de droits politiques émanés de ce pouvoir supérieur, deviennent à partir de ce moment, *jure proprio,* souverains indépendants vis-à-vis de l'empereur et vis-à-vis des autres puissances européennes; l'empereur perdant sur eux toute *potestas realis* (qu'on excuse ces quelques termes techniques!) n'est plus, d'après la formule nouvelle, qu'un *primus inter pares,* le président d'honneur d'une Confédération d'États fort peu solide, et sans cesse ouverte aux influences du dehors[1].

Le travail de M. St. ne contient, il est vrai, rien de bien neuf; sauf quelques documents empruntés aux *Urkunden und Aktenstücke zur Geschichte des grossen Kurfürsten,* publiés récemment à Berlin par M. Erdmannsdœrfer, les pièces qu'il cite sont connues depuis longtemps. Il n'est pas non plus le premier écrivain qui ait mis en lumière l'importance de ces négociations et de leur résultat. Presque tous les publicistes (et leur nombre est grand au XVIIe et au XVIIIe siècle!) qui ont commenté les traités de Westphalie, ont fait ressortir les conséquences juridiques et matérielles des stipulations de 1645. On doit remercier néanmoins M. St. d'avoir réuni dans sa monographie toutes les données relatives à son sujet, car il ne faut pas oublier que mille autres négociations s'entrecroisèrent durant plusieurs années avec cette discussion spéciale et rien n'est plus pénible que de chercher un à un tous ces détails épars dans les in-folios de Meiern, ou dans les commentaires de Gærtner, de Gundling, etc. Nous aurions désiré que l'auteur indiquât au moins en quelques mots combien les résultats obtenus par les États étaient réclamés depuis longtemps par l'opinion publique, surtout

1. Il est bien entendu que c'est au point de vue du *droit* que nous disons que l'Allemagne cesse d'être un État homogène à partir de ce moment, car au point de vue des *faits matériels,* la transformation ou si l'on veut, la décomposition de l'empire s'était opérée depuis longtemps déjà. Depuis plus d'un siècle les empereurs n'avaient eu qu'à de rares intervalles assez de puissance pour briser l'opposition des princes les plus importants de l'empire; mais ils y avaient réussi quelquefois et d'ailleurs ils n'avaient jamais abdiqué leurs droits théoriques; Ferdinand III renonça aux deux choses à la fois.

parmi les protestants. Les tentatives faites pour secouer la suprématie théorique de l'empereur n'ont réussi que parce qu'elles répondaient à un besoin universel, et surtout à la réalité de la situation politique. Ce ne fut pas, à vrai dire, une victoire diplomatique, ce fut la reconnaissance légale d'un fait. Nous avons été étonné de ne pas rencontrer, ne fût-ce que quelque part en note, le titre de la fameuse *Dissertatio de ratione status in imperio nostro Romano-Germanico* dans laquelle l'écrivain anonyme *Hippolytus a Lapide* (Chemnitz?) formula avec tant de succès et d'éclat la nouvelle théorie du droit constitutionnel de l'empire. — Une table des matières aurait été fort utile ou du moins l'auteur aurait pu mettre en marge un résumé indicatif des développements de son sujet.

Rod. REUSS.

---

98. — **Collection des livrets** des anciennes Expositions de peinture, depuis 1673 jusqu'en 1800, réimprimés avec des Notices bibliographiques et une Table générale. Paris, Liepmannssohn et Dufour, libraires, 11, rue des Saints-Pères.

Les livrets des anciens Salons ne constituent pas seulement une curiosité bibliographique; ils mentionnent année par année les travaux des membres de l'ancienne Académie de peinture et de sculpture, et deviennent ainsi une des sources les plus précieuses pour l'histoire de l'art français pendant le cours du dix-huitième siècle. C'est un élément de travail indispensable pour tous ceux qu'intéressent la vie et les travaux de nos plus grands peintres. Aussi tous ces livrets sont-ils fort recherchés et atteignent-ils dans les ventes des prix élevés. Encore serait-il impossible d'acquérir, à quelque prix que ce fût, les catalogues des premières expositions. Enfin la plupart de ces livrets ont eu plusieurs éditions dont chacune contient force variantes, additions ou retranchements.

Ces motifs ont déterminé un amateur à réimprimer la collection complète avec les éclaircissements indispensables. Chaque volume est donc précédé d'une notice bibliographique divisée en deux parties : la première, consacrée au livret lui-même, mentionne les différentes éditions et les variantes qui les distinguent; la seconde enregistre toutes les critiques auxquelles l'exposition a donné naissance. La réimpression est textuelle et reproduit non seulement les formes, l'orthographe, mais jusqu'à l'aspect matériel des originaux. On a fait graver plusieurs fleurons, têtes de page et culs de lampe des livrets du dix-huitième siècle, pour rendre cette édition plus élégante et plus identique aux modèles. Chaque livret forme un volume imprimé en caractères anciens sur beau papier vergé, et est livré aux souscripteurs au prix de 1 fr. 25. On vend des exemplaires séparés, mais à un prix au moins double de celui de la souscription. La collection comprendra 42 volumes et sera complétée par une table où figureront tous les noms d'artistes ou autres personnages nommés dans les livrets, les noms de lieux et même les noms de l'histoire ou de la fable. Cette table sera distribuée gratuitement aux *cent premiers souscripteurs;* ce nombre est déjà presque atteint. Les quatre premiers livrets ont paru; la publication entière sera terminée en moins de deux ans.

X.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 22 — 29 Mai — 1869

Sommaire : 99. EUCKEN, Sur la Langue d'Aristote. — 100. JAHN, Études archéologiques. — 101. SANIO, Varroniana dans les jurisconsultes romains; CHAPPUIS, Fragments de Varron. — 102. Publications de la Société d'ancienne littérature suédoise. — 103. BLANCARD, Essai sur les monnaies de Charles Ier, comte de Provence. — 104. MALOUET, Mémoires, p. p. MALOUET. — 105. JÜLG, Contes kalmouks.

99. — **Ueber den Sprachgebrauch des Aristoteles.** Beobachtungen über die Præpositionen von Rudolf EUCKEN, Dr. Phil., lehrer an der gelehrtenschule zu Husum. Berlin, Weidmann, 1868. In-8°, 75 p. — Prix : 2 fr.

Ces observations de M. Eucken sur l'emploi des prépositions dans Aristote sont la continuation des recherches qu'il a entreprises sur la langue de ce philosophe et dont la première partie a paru en 1866 sous le titre de *Observationes de particularum usu* [1].

M. E. relève les particularités qu'offre l'emploi des prépositions soit dans les ouvrages authentiques, soit dans les écrits contestés d'Aristote. Il a compris dans ses recherches les deux ouvrages de Théophraste sur les plantes. Il aurait dû laisser de côté le traité des plantes qui est inséré dans les œuvres d'Aristote (éd. Bekker, 814 et suiv.), et dont le texte grec est traduit du latin, comme on le voit dans le prologue même (814 b 27) : ἀδικεῖν δ'ὠήθην... τοὺς λόγους αὐτοὺς καὶ τοὺς αὐτῶν ἐραστὰς..., ἂν μὴ ταύτην (τὴν βίβλον)... πρὸς τὴν Ἑλλάδα μεθερμηνεύσαιμι γλῶτταν. Cette phrase même, où l'optatif est employé avec ἄν dans le sens de ἐάν, indique, indépendamment du témoignage même de l'auteur, que ce grec byzantin ne devait pas entrer dans les recherches de M. E., qui a perdu sa peine en relevant dans cet ouvrage les particularités que peut y offrir l'emploi des prépositions.

Le travail de M. E. est d'ailleurs exécuté avec le même soin que le précédent et n'est pas moins intéressant. Il me semble conduire à cette conclusion (qui n'est pas du reste celle de l'auteur) qu'on ne peut guère tirer parti de la fréquence, de la rareté ou de l'absence d'une locution dans tel ouvrage ou dans telle portion d'ouvrage pour établir que l'ouvrage a été composé dans un autre temps que tel autre ou par un autre auteur. Ainsi M. E. constate que l'expression τύπῳ est très-fréquente dans les trois premiers livres de la Morale à Nicomaque, et ne se rencontre qu'une seule fois (1176 a 31) dans les sept autres. Faut-il en conclure que les sept derniers livres ont été composés dans un autre temps que les trois premiers? Je ne le pense pas. Il y a du hasard dans ces faits de langage. Ainsi on a remarqué que le mot τέττιξ ne se rencontre qu'une seule fois dans Homère (Iliade, III, 151). Le mot *femme* ne se trouve

[1]. La *Revue critique* en a rendu compte (1867, II, 226).

qu'une seule fois dans les *Considérations sur les mœurs,* de Duclos. Aristote dit toujours ἐπ'ἴσων λέγεσθαι pour dire que la signification d'une expression est aussi étendue que celle d'un autre ; on trouve pourtant ἐπ'ἴσης une fois dans les Topiques (122 b 38). M. E. ne propose pas de changer, et il a raison. Je ne changerais pas non plus ἐξ ἐπιπολῆς qui se rencontre également isolé dans la Météorologie 368 a 27, et ne se lit d'ailleurs que dans les traités apocryphes, au lieu de ἐπιπολῆς qu'Aristote emploie partout. Ἕνεκεν au lieu de ἕνεκα est fréquent dans la Politique et dans le traité *des parties des animaux ;* mais dans toute la Physique on ne le trouve qu'une fois (243 a 3). Faut-il lire ici ἕνεκα? Je ne le pense pas.

C'est à tort que M. E. attribue (p. 21) à M. Langkavel la correction σημείου γ'ἕνεκεν (*de partibus anim.*, 689 b 5), au lieu de σμικροῦ γ'ἕνεκεν ; elle a été faite par Bussemaker dans l'édition Didot. La correction proposée par M. E. (p. 25) dans la Politique (1325 b 7) a déjà été faite[1]. M. Eucken me semble corriger heureusement le passage du *de partibus animalium* (679 b 1) : ἀπὸ δὲ τῆς κοιλίας ἕντερον ἁπλοῦν κατ'εὐθὺ μέχρι πρὸς τὴν ἔξοδον τοῦ περιττώματος, où il lit καὶ εὐθύ comme dans le passage tout semblable (682 a 14).

Charles THUROT.

---

100. — **Otto Jahn.** Aus der Alterthumswissenschaft, populære Aufsætze. Bonn, Marcus, 1868. In-8°, 420 pages, 8 planches et gravures sur bois. — Prix : 10 fr.

Il est dans la carrière de tout auteur un moment où il aime à se recueillir en jetant un regard en arrière sur l'espace qu'il a parcouru déjà, et où il tend à réunir, pour les conserver dans leur ensemble, ses propres travaux, souvent disséminés dans des recueils fort différents. La littérature des *opuscula, vermischte Schriften,* etc., qui doit le jour à cette tendance, est déjà fort nombreuse en matière philologique et archéologique.

Il y a deux ans, M. Jahn nous donnait un volume de *Biographische Aufsætze* sur quelques-uns des grands philologues, archéologues et artistes de notre temps; en 1866 également paraissaient les *Aufsætze über Musik* de l'auteur du *Mozart,* qui renferment entre autres ce qui a encore été dit de meilleur sur la question toujours brûlante de Richard Wagner; l'année dernière enfin nous apporta les *Essais populaires sur l'antiquité.* Si tous les ouvrages soit-disant populaires qui surgissent en foule depuis quelque temps avaient la même valeur que le volume dont la *Revue* vient un peu tard rendre compte à ses lecteurs, nous aurions lieu de nous féliciter. Un livre populaire n'est certes pas pour cela nécessairement un livre superficiel : ce que M. Jahn a voulu, c'est transmettre à un public instruit, tel que devraient le présenter les classes supérieures de notre société, les résultats acquis par la science; lui faire part, non-seulement d'une foule de faits séparés et de détails intéressants, mais aussi de vues générales larges et profondes. Ce qui constitue le caractère populaire du livre, c'est que

---

1. *Etudes sur Aristote,* par Charles Thurot (1860), p. 93.

les recherches, les controverses, les instruments d'investigation sont laissés de côté : c'est des résultats que l'auteur voulait nous faire jouir. Et personne plus que M. Jahn n'en avait le droit; car petit est le nombre de ceux qui par des travaux incessants et des recherches approfondies ont fait faire autant de progrès à notre science. Si parfois il laisse percer un ton de mauvaise humeur ou même de mélancolie, nous nous l'expliquerons facilement en voyant le peu de sympathie que le grand public apporte généralement à ce genre d'études.

Mais indiquons enfin le contenu de ce volume :

1. L'état des études sur l'antiquité en Allemagne; — 2. Un « roman champêtre » dans l'antiquité; — 3. Petites nouvelles tirées d'Apulée; — 4. L'art hellénique; — 5. Œuvres d'art perdues restituées à l'histoire de l'art; — 6. L'art antique et la mode; — 7. La polychromie de la sculpture antique; — 8. L'Apollon du Belvédère; — 9. L'art et la poésie de cour sous Auguste; — 10. Les vases peints grecs; — 11. Cyriaque d'Ancône et Albert Dürer; — 12. *L'Iphigénie en Tauride* de Gœthe et la tragédie antique; — 13. Le cours d'études d'un savant allemand à la fin du xve siècle.

Ces articles qui, parus à des époques différentes, pourraient au premier moment sembler simplement juxtaposés, viennent se grouper autour du magnifique article n° 4 sur l'art hellénique, qui en est comme le centre rayonnant. Ce qui distingue M. Jahn, ce qui distinguait aussi l'illustre Welcker, c'est qu'il comprend et sent l'antiquité dans ce qui fait son essence, et par là il domine en maître toutes les formes sous lesquelles l'antiquité nous apparaît. Histoire, religion, philosophie, langage, littérature, beaux-arts, sont autant de sujets familiers à M. Jahn. L'article que nous venons de citer en est la preuve.

Nous aurions tort de vouloir analyser ces *Essais;* les faits y sont tellement condensés, les parties en sont si étroitement liées, que nous en détruirions l'ensemble et l'harmonie sans en donner une juste idée. Nous signalerons seulement les articles 2 et 3, véritables modèles de traduction; puis, comme particulièrement intéressants et riches en résultats nouveaux, les articles 8 et 5. Dans ce dernier, M. Jahn nous montre comment, d'après quelques renseignements fournis par les anciens auteurs, et d'après des copies plus ou moins exactes parvenues jusqu'à nous, on peut se représenter, approximativement du moins, quel devait être l'original perdu; il cite comme exemples entre autres le groupe des Niobides, le coffre de Cypselos, les tyrannicides de Kritios et Nésiotès, le discobole et le Marsyas de Myron, l'Athênê Parthenos de Phidias.

Quiconque connaît M. Jahn le retrouvera tout entier dans ce volume; les personnes auxquelles il serait encore étranger pourront, d'après ces *Essais*, se former une juste image du savant infatigable dans ses travaux, de l'artiste plein de goût dans son jugement, de l'homme droit livré tout entier à la recherche du vrai et du beau.

William CART.

101. — **Varroniana in den Schriften der rœmischen Juristen,** vornehmlich an dem Enchiridion des Pomponius nachzuweisen versucht, von Friedr. Dan. SANIO. Leipzig, Hirzel, 1867. In-8°, xv et 269 p. — Prix : 7 fr. 50.

Fragments des ouvrages de M. Terentius Varron intitulés *Logistorici, Hebdomades vel de imaginibus, De forma philosophiæ,* recueillis, mis en ordre, accompagnés d'introductions et de notes par Ch. CHAPPUIS, ancien élève de l'École normale, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Besançon. Paris, Hachette, 1868. In-8°, 112 pages.

C'est une tâche ingrate et pourtant bien utile que celle qui consiste à recueillir dans les grammairiens, dans les lexicographes, dans les Pères de l'Église, dans les textes du droit romain et dans mille autres compilations des anciens, les fragments d'ouvrages actuellement perdus. Cette tâche est ingrate en ce que les résultats, obtenus après de fastidieuses recherches, ne présentent pas un aspect bien attrayant et n'intéressent au premier abord que les purs érudits. Et pourtant ce travail est éminemment utile, même à un point de vue plus général : il nous donne seul une idée un peu plus précise de la valeur que pouvaient avoir certaines œuvres dont nous ne possédions que le titre, de l'étendue réelle des connaissances et du talent que possédaient certains auteurs d'ailleurs célèbres de l'antiquité. Il est incontestable que par exemple le recueil des fragments d'Ennius, si habilement groupés par Vahlen, a profité grandement à ceux qui veulent écrire l'histoire de la littérature latine, et que nous pouvons, depuis cette publication, juger cet auteur mieux que par les opinions et assertions des auteurs anciens.

Des innombrables ouvrages de l'encyclopédiste Varron il ne nous est resté qu'une minime partie. Mais cet érudit, qui avait touché à toutes les parties du savoir humain, a servi de source à tous ses successeurs, et plus d'un lui a fait des emprunts sans le nommer. Il est naturel que l'attention des savants modernes se soit portée sur les fragments si nombreux de ses œuvres afin de compléter et de préciser autant que possible la notion qu'on avait de son activité littéraire et de son mérite scientifique. Dans le dernier *Jahresbericht* du *Philologus* (t. XXVII, p. 286-331), M. Riese a énuméré 38 livres, dissertations ou opuscules, parus de 1858 à 1867, et dont un grand nombre s'occupent précisément des fragments d'ouvrages perdus. Les deux livres que nous annonçons aujourd'hui rentrent dans cette catégorie.

Le travail de M. Sanio intéressera surtout ceux qui s'occupent des origines du droit romain; l'auteur se place hardiment sous l'invocation du grand Niebuhr, dont la pensée suivante lui sert d'épigraphe : « Depuis qu'on a commencé à » appliquer la critique aux études sur l'histoire et l'antiquité, on reconnaît de » plus en plus que l'étude la plus assidue des sources ne peut donner ni lumière » ni vérité, si le lecteur ne saisit pas le point de vue de l'écrivain, et les *moyens* » par lesquels il s'est formé une opinion. » Ces *media*, comme dit Niebuhr, n sont autres que les sources des sources, ou les auteurs par la plume desquel la tradition a dû passer pour arriver aux écrivains dont les œuvres nous ont ét conservées.

Il est évident que notre conception du droit romain s'est considérablemen élargie et rectifiée à mesure que nous avons pu remonter plus haut vers s

sources; la découverte de Gaius et de mainte inscription a contribué à ce résultat. Il est évident encore que les législations différentes et la plupart des rédactions diverses du droit ne sont pas nées spontanément, mais ont été transmises de siècle en siècle. Sur un grand nombre de points les textes du *Corpus Juris*, de Gaius, etc., indiquent leur source, ou bien cette source a pu être retrouvée, ou bien enfin on a pu remonter plus haut vers son origine. Mais il reste encore un grand nombre de questions obscures. Ainsi dans l'écrit intitulé *de origine iuris* et qui porte le nom de Pomponius, on a employé évidemment des auteurs de l'époque républicaine. M. S. s'efforce de montrer que cet ouvrage se compose de trois éléments dont l'un daterait de la république et devrait être attribué à Varron, le second serait de Pomponius et remonterait au IIe siècle de notre ère, le troisième enfin serait dû aux juristes qui ont établi le code sous Justinien. C'est à rechercher quelles sont les parties *varroniennes* de l'ouvrage qu'est consacré le travail de M. S., travail qui montre une étude approfondie des textes de droit, du genre d'écrire de Varron, de la littérature latine en général, mais qui n'apporte en faveur de la thèse fondamentale de son auteur aucune preuve, aucune démonstration sérieuse. Il reconnaît lui-même p. 33 qu'il n'y a pas un seul indice direct d'emprunts faits à Varron dans les trois fragments de Pomponius, *liber singularis enchiridii*, qui nous ont été conservés dans le Digeste. Toute la discussion repose sur des hypothèses, sur des vraisemblances, sur des analogies de procédés ou de langage qui laissent au doute une place beaucoup trop large. L'ouvrage est divisé en trois chapitres : le premier traite de la critique du fragment *de Origine Juris* en général, le second des emprunts faits à Varron, et le troisième de l'*Enchiridion* de Pomponius en général, et de l'influence de Varron sur les écrits didactiques des jurisconsultes classiques. — M. S. suppose que l'ouvrage du polygraphe où Pomponius et les auteurs du droit romain ont surtout puisé devait être le *De iure civili* en 15 livres; mais il est forcé d'en faire un livre purement élémentaire, une sorte d'introduction au droit en général, ce qui est un peu restreint pour un ouvrage en 15 livres. En outre Varron n'était pas spécialement juriste, et les écrivains et savants qui ont rédigé tour à tour les ouvrages de droit romain avaient dès la république une tradition toute particulière, bien arrêtée, et des autorités certainement supérieures à Varron et même à Cicéron.

Quoique le volume de M. S. ne remplisse pas du tout le but que s'était proposé son auteur, poussé par une idée préconçue, il n'en est pas moins très-instructif et pourra être utile à plus d'un point de vue à tous ceux qui veulent étudier les origines du droit romain; ils y trouveront réunies un grand nombre d'indications qu'on chercherait vainement ailleurs.

Le livre de M. Chappuis est d'une nature toute différente. C'est bien vraiment un recueil de fragments, disposés avec ordre et appuyés de renvois aux sources dont ils sont extraits. Ce livre fait preuve d'une étude consciencieuse et de recherches approfondies. Les travaux les plus récents de l'érudition allemande ont été mis à contribution : pour les *Logistorici* on avait déjà une intéressante dissertation de Ritschl, à laquelle M. Ch. n'a eu que peu de chose à ajouter. —

Il pense qu'aux livres admis jusqu'ici comme faisant partie des *Logistorici* il faut joindre le *de Seculis* et le *de Historia*. Il rejette en outre l'hypothèse de Ritschl suivant laquelle le *Catus de liberis educandis* aurait eu deux livres. — Du *de forma philosophiæ*, on n'avait qu'un seul mot : *Capparim;* M. Ch. y joint, par hypothèse, trois fragments attribués d'une façon générale à Varron, le premier par Lactance, le second par Servius et le troisième par Sénèque. Pour les *Hebdomades* M. Ch. nous semble, malgré les travaux assez nombreux de ses devanciers, avoir fait un travail encore plus sérieux et plus original que pour les autres parties de son recueil. Tout le monde lira avec intérêt l'introduction p. 67-86 où il coule définitivement à fond les innombrables hypothèses faites sur le mot *péplographie*. Il montre qu'on a cherché midi à quatorze heures en voulant voir dans Varron l'inventeur d'un système d'imprimerie ou de gravure, et que πεπλογραφία, dans le passage si souvent invoqué de Cicéron, signifie tout simplement un éloge pompeux (*Æd. Attic.* XVI, 13) et fait allusion à certain passage de la 2e *Philippique* (ch. 40). Un index assez complet des noms propres et des expressions techniques contenus dans les fragments se trouve à la fin du volume. Nous regrettons seulement que M. Ch. n'ait pas un peu mieux disposé son travail. Il y manque d'abord une introduction générale, puis on n'y trouve aucune indication des éditions suivies pour chacun des auteurs dont les extraits sont tirés (nous avons constaté qu'en général elles avaient été bien choisies); ensuite on regrette que l'auteur n'ait pas donné les variantes des fragments d'une manière plus complète. Nous aurions voulu aussi plus de conséquence dans l'indication des sources; les unes sont indiquées dans le texte même; les autres seulement dans les notes. Enfin il eût été utile de mieux distinguer dans le texte même les citations *textuelles* des citations par à peu près ou par résumé comme sont presque toutes celles qu'on rencontre dans saint Augustin.

Quoi qu'il en soit nous n'hésitons pas à reconnaître que ce recueil rendra de bons services à la science, et nous ne pouvons que féliciter M. Chappuis de s'être astreint à un travail aussi méritoire.

Ch. M.

---

102. — **Samlingar utgifna af svenska Fornskrift-Sällskapet.** Häft. 11, 14-16, 19-27, 29-30, 32-39, 41, 43-49. Stockholm, Norstedt, 1848-1867. In-8°.

La *Société pour l'ancienne littérature suédoise* existe depuis une trentaine d'années. — Elle a entrepris de publier des documents intéressants qui rentrent dans le cadre de ses travaux, et il suffit d'un coup-d'œil jeté sur la liste de ses publications pour s'apercevoir qu'elle a bien rempli sa tâche. Quoique relativement jeune — elle ne date que du XIIIe siècle — la littérature suédoise n'en offre pas moins dans les siècles du moyen-âge, une abondante mine aux travailleurs. Ce n'est pas par l'originalité qu'elle brille : ses productions sont d'ordinaire soit des traductions du latin, soit des versions de quelqu'une des autres langues de l'Europe ou de l'ancien norvégien. On sait en effet que le suédois est une langue profondément distincte de cette dernière; ce n'est pas un état récent ou un dialect

du norvégien, c'est un idiome parent, issu de la même souche antique, mais distinct dès l'origine, et qui n'a commencé à avoir une littérature que bien après celui de la Norvége. Mais si les ouvrages écrits en ancien suédois n'apportent rien de précisément nouveau à l'histoire de la littérature européenne, ils n'en offrent pas moins un double intérêt, qui justifie pleinement leur publication. D'une part en effet ils nous ont conservé l'état ancien de la langue suédoise, et forment ainsi la base de la grammaire historique de cette langue; d'autre part ils contribuent à nous donner une idée du développement et de l'aspect général de la littérature au moyen-âge, en nous montrant quels ouvrages étaient aimés et traduits, à quelle époque on les connaissait en Suède, et de quelle façon on les traduisait; parfois même, comme nous le verrons, ils contiennent de précieux renseignements sur des originaux mal connus d'ailleurs et même, au moins dans un cas, nous les représentent seuls.

La *Société d'ancienne littérature suédoise* a bien voulu nous envoyer trente-et-un des quarante-neuf fascicules qu'elle a publiés jusqu'à ce jour. Ceux qui ne nous ont point été adressés sont les plus anciens, devenus rares, ou leurs suites, qu'on ne pouvait envoyer seules. Parmi ces ouvrages, nous citerons comme ceux qui nous auraient le plus vivement intéressés : (1) *Flores et Blancheflor;* (5-6, 13) *Ivain le Chevalier au Lion;* (7) *Valentin et Orson;* (8-9, 12, 17-18, 28, 31, 42) *Ancien légendaire suédois.* — Nous allons passer en revue chacun de ceux que nous avons entre les mains, en insistant sur ceux qui ont le plus d'intérêt pour les lecteurs français; nous espérons pouvoir dorénavant les tenir au courant des publications de la Société.

Fasc. 14, 15, 22 : *Saga de Didrik de Bern,* publiée par M. Hyltén-Cavallius, bien connu par ses beaux travaux sur la littérature populaire de son pays. Cette version suédoise est un abrégé, fait au xve siècle, de la *Thidrek-Saga,* écrite probablement en Norvége à la fin du xiiie siècle. On trouvera les renseignements les plus précis sur l'original et la copie, ainsi qu'un long passage extrait de la préface de M. Hyltén-Cavallius, dans le savant ouvrage de M. Beauvois, *Histoire légendaire des Francs et des Burgondes,* D 38-52, E 110, G 50-65.

Fasc. 11, 19-20, 24, 26 : *La Bible en Suède au moyen-âge;* anciennes versions de textes ou de commentaires bibliques, publiées par M. G. E. Klemming.

Fasc. 21 : *Le duc Fredrik de Normandie.* Ce texte est particulièrement intéressant pour nous : il contient un poème traduit d'un autre poème allemand, qui lui-même était traduit du français. Les paroles du poète suédois ne laissent aucun doute à cet égard : « Ce livre que vous entendez ici, dit-il à ses auditeurs en » terminant, l'empereur Otton (Otte) le fit faire et tourner de velche (c'est-à-dire » de français) en langue allemande..... Maintenant le voilà de nouveau mis en » rime d'allemand en langue suédoise, pour que jeunes et vieux le comprennent. » C'est la reine Eufemia qui l'a fait tourner dans notre langage..... Mille et trois » cents ans après que Dieu prit chair et dix mois après fut ce livre composé. » Or il est curieux que l'original français et l'original allemand aient également disparu sans laisser aucune trace dans ces deux littératures. L'éditeur du texte suédois, M. Ahlstrand, a très-bien démontré, par l'étude des rimes, que l'auteur

avait eu sous les yeux un ouvrage allemand rimé, dont il a parfois conservé les consonances. L'indication qu'il a reproduite sur l'empereur Otton se trouvait certainement dans ce poème allemand lui-même : or cet Otton ne peut être qu'Otton IV; le poème allemand appartenait donc aux premières années du XIIIe siècle, c'est-à-dire à la meilleure époque de la littérature allemande; il est d'autant plus surprenant qu'il ait ainsi disparu. Le poème français, un peu antérieur, était évidemment écrit en vers de huit syllabes et appartenait à quelque disciple de Crestien de Troies. J'aurais donné ici l'analyse de ce poème d'après le suédois, pour permettre de l'identifier avec l'original en cas qu'on le retrouve quelque jour, si M. Geffroy ne l'avait déjà publiée en français [1]. Le récit, d'ailleurs peu intéressant, offre des traits qu'on ne rencontre guère dans les romans d'aventure avec lesquels ce poème offre en général les plus grandes analogies; on y voit figurer un roi des nains, *Malnrit*, qui a l'air d'une création de l'imitateur allemand plutôt que du trouvère français : il y a là plusieurs questions assez délicates, que résoudrait seule la découverte du poème français.

Fasc. 23, 25, 39 : *Le Roi Alexandre*, p. p. M. Klemming. Ce poème de 10582 vers, appartenant à la fin du XIVe siècle, est une traduction en général très-fidèle du *Liber Alexandri de Prœliis* (voy. *Rev. crit.*, 1868, t. I, p. 68).

Fasc. 27 : *Règlements de métiers;* les documents publiés par M. Klemming ont un intérêt plus particulièrement suédois.

Fasc. 29-30, 34-38 : *Révélations de sainte Brigitte* (inachevé jusqu'à présent). On sait que sainte Brigitte, reine de Suède, morte en 1373, a laissé un recueil considérable de *révélations*, qui, écrites en latin après sa mort, ont été publiées aux XVe, XVIe et XVIIe siècles un grand nombre de fois, et traduites en plusieurs langues de l'Europe. La version suédoise est sans contredit la plus ancienne, comme on devait s'y attendre; c'est encore à M. Klemming qu'on doit l'édition qu'en donne la *Société*.

Fasc. 32 : *Méditations de saint Bonaventure sur la vie du Christ*, p. p. M. Klemming. Traduction qui remonte au XIIIe siècle.

Fasc. 33 : *La Légende de saint Grégoire d'Arménie*, traduite vers la fin du XIIIe siècle d'après l'éditeur, M. Klemming, de la légende latine, qui elle-même est une version de Siméon Métaphraste. L'original du texte suédois était un peu plus détaillé que la version publiée par Surius sous le 30 septembre.

Fasc. 41, 45 : *Écrits de saint Bernard;* traductions anciennes, publiées par Harald Wieselgren.

Fasc. 43-44, 46-49 : *Chroniques rimées du moyen-âge*, p. p. l'infatigable M. Klemming; publication très-intéressante, qui n'est pas terminée encore.

Les principes que les savants suédois qui ont publié ces textes suivent avec plus ou moins de conséquence dans les divers volumes de la collection sont un peu différents de ceux que nous recommanderions. On n'introduit aucune ponctuation dans les manuscrits; on ne marque pas les noms propres par de grandes lettres; on ne distingue ni l'*i* du *j* ni l'*u* du *v*. Les abréviations sont résolues

1. Dans les *Archives des Missions*, 1855.

mais remplacées par des lettres italiques. Ce dernier système peut être loué; quant aux autres, nous ne les approuvons pas en principe. Ils rendent très-difficile la recherche rapide d'un passage, d'une mention; ils ajoutent, pour ceux qui ne lisent pas aisément l'ancien suédois (et nous avouons que nous sommes du nombre) un obstacle de plus à ceux qu'offre la langue. Il serait très-possible de concilier la fidélité aux manuscrits avec la commodité du lecteur. Ce dernier point du reste préoccupe peu les éditeurs suédois; car leurs volumes ne sont généralement accompagnés ni de notes, ni de glossaires, ni d'index. Peut-être, maintenant que sa louable activité a certainement étendu le cercle où se propagent ses publications, la *Société d'ancienne littérature suédoise*, qui a si bien mérité de sa patrie et de la science, pourrait-elle songer un peu davantage aux besoins d'un public que nous lui souhaitons de plus en plus nombreux, et en Suède et hors de Suède.

G. P.

---

103. — **Essai sur les monnaies de Charles Ier, comte de Provence**, par L. Blancard. 1er fascicule, 80 p. 1868. Paris, Dumoulin. — Prix : 2 fr. 75.

M. Louis Blancard a entrepris, sur les monnaies provençales frappées par le comte Charles Ier, un travail qui me semble mériter d'être proposé comme un bon modèle à suivre. Je n'ai à parler que du premier cahier de cet *Essai* qui en comprendra cinq, et dont l'ensemble formera une complète monographie. Il me tarde de pouvoir embrasser l'œuvre dans son ensemble, car le premier fascicule ne fait connaître ni les pièces justificatives, ni les planches, deux éléments indispensables pour apprécier sûrement les propositions de l'auteur.

Le premier cahier contient cinq chapitres dans lesquels sont étudiés : les différentes émissions monétaires sous le règne de Charles Ier; les types; les marcs employés à cette époque, savoir celui de Paris et celui de Montpellier; le métal; la valeur intrinsèque des espèces calculée d'après le poids et le titre. — Chacun de ces chapitres est traité avec un soin méticuleux, et M. B. n'avance rien sans preuves. Pour entreprendre une pareille tâche qui touche à la fois à la numismatique et à l'économie politique, il faut unir une grande patience à une sévère critique.

Je signalerai à M. B. un détail sur lequel il pourra probablement, dans le cours de sa publication, fournir des indications curieuses. — Il rappelle, p. 8, que Charles Ier établit un atelier monétaire à Saint-Remy; cet atelier commença à ouvrer le 24 juin 1262, et les premiers fermiers pendant cinq années, c'est-à-dire jusqu'en août 1267, furent Jacques Ferrement, d'Albe et Jean de Pontlevoi, de Tours. Or M. Boutaric, dans la *Revue numismatique* de 1868, p. 373, a fait allusion à un acte d'Alphonse, comte de Poitou, frère de Charles Ier, duquel il semble résulter que ce dernier battait monnaie à Avignon à cette époque : comme la ville d'Avignon appartenait par indivis aux deux frères, Alphonse donnait des ordres pour que l'on y frappât aussi monnaie pour lui, à son nom, et aux mêmes conditions.

Il appartient à M. B. de nous éclairer sur ce point; y a-t-il eu un atelier de

Charles Ier à Avignon? Devant les instructions d'Alphonse à ses officiers, Charles a-t-il renoncé à ce projet? Comment se faisait-il que les deux frères eussent en commun cette ville? Il est vrai qu'Avignon ne faisait pas partie du marquisat ni du comté de Provence : le premier appartenait à Alphonse du chef de sa femme, le second à Charles Ier. Je transcris ici, d'après le cartulaire d'Alphonse, conservé aux Archives de l'empire, la lettre du comte de Poitou. On remarquera que l'un des fermiers de la monnaie de Saint-Remi pour Charles Ier en 1262, Jean de Pontlevoi, avait aussi la ferme de la monnaie de Montreuil-Bonnin, en Poitou, pour Alphonse : celle-ci était gérée par ses frères Pierre et Nicolas, ils étaient tous compromis en 1267, à cause de leurs fraudes:

Senescallo Venaissini pro domino comite super moneta.

Alfonsus, filius regis Francie, comes Pictavie et Tholose, dilecto et fideli suo senescallo Venaissini, salutem et dilectionem.

Cum, sicut nobis extitit intimatum ex parte karissimi fratris nostri illustris regis Sicilie, in civitate Avinionense, que sibi et nobis communis esse dinoscitur, preconizatum fuerit ne moneta aliqua, nisi sua dumtaxat et nostra recipiatur ibidem, et nos ad presens in Venaissino nullam monetam habeamus, vobis mandamus quatenus cum hiis qui monetam nostram dicti fratris nostri cudunt vel fabricant diligentem tractatum habeatis seu aliis personis ydoneis, sub illis conditionibus sub quibus monetarii dicti fratris nostri monetam suam fabricant, vel aliis melioribus quibus poteritis, monetam nostram in Venaissino cudendam tradatis qua recepta ad cudendum et cussa in congrua quantitate, in civitate Avinionense proclamari faciatis ne quis monetam ullus recipiat nisi nostram Tantummodo et dicti fratris nostri; et hec sine mora effectui mancipetis, quia periculum est in mora. Et quid inde feceritis nobis quam citius poteritis commode rescribatis. Datum apud Hospitale prope Corbolium, sabbato post Brandones, anno Domini M° CC° LX° VII°.

Et fiat moneta nostra de lege et pondere monete predicti fratris nostri regis Sycilie, excepta moneta argentea quam fabricare nolumus quoad presens. Datum, ut prius. Super premissis cum Raimundo Malsanc consilium habeatis.

(Archives de l'empire, JJ. 24 c° fol. 90 v°).

Je remarque que le travail de M. B. doit se terminer par un chapitre important, dans lequel il étudiera la valeur de la monnaie provençale au XIIIe siècle, comparée à la valeur de la monnaie moderne. L'auteur s'impose là une tâche très-difficile, mais s'il atteint le but, comme je le souhaite de tout cœur, il aura rendu un service signalé. On pose souvent, en effet, aux numismatistes une question bien simple en apparence, mais en réalité presque impossible à résoudre le plus souvent : étant donnée la mention d'une monnaie employée dans un acte, dire quelle valeur en numéraire actuel représente la somme énoncée. Pour arriver à la solution du problème il faut de longues heures de recherches et de travail, et encore on l'obtient rarement même approximativement. On sait que le curieux travail de Leber sur la *Fortune privée du moyen-âge*, contient des données qu'il serait dangereux d'admettre d'une manière générale. Telle monnaie, à telle date, représentait une valeur différente non-seulement de province à province, mais aussi de ville à ville. Dans les appréciations à faire il faut comparer les prix de certaines choses qui sont restées usuelles; par exemple la valeur de certaines matières alimentaires, le prix des vêtements, le taux des loyers, de la main d'œuvre. Mais ces bases sont toujours fausses si on ne se condamne à faire en quelque sorte la statistique agricole et industrielle de l'épo-

que dont on s'occupe pour la comparer à la statistique contemporaine, et ce n'est pas chose facile quand elle est possible.

Je ne doute pas que l'*Essai* de M. B. ne fournisse des indications sûres pour arriver à serrer la vérité de près sur ce sujet en ce qui concerne la monnaie provençale de Charles Ier. M. Damase Arbaud s'est déjà occupé de ce problème, pour le XIVe et le XVe siècle. Ailleurs, à Moissac, M. Lagrèze-Fussat a fourni de bonnes indications sur la valeur des monnaies employées dans cette ville au XVe siècle. Faisons des vœux pour que dans chaque province des érudits patients consacrent quelques instants à réunir les éléments de cette étude curieuse.

Anatole DE BARTHÉLEMY.

---

104. — **Mémoires de Malouet** publiés par son petit-fils le baron MALOUET. 2 vol. in-8° de XXIX et 456 p. et de 495 p. Paris, Didier, 1868.

Cette publication importante due aux soins de M. le baron Malouet, petit-fils du constituant, comprend : 1° les mémoires de Malouet qui remplissent le premier volume et les 233 premières pages du second; Malouet dit lui-même (p. 1) : « Je veux..... parcourir les différentes époques de ma vie, et je dirai avec sin- » cérité quelle a été ma conduite dans les circonstances marquantes où je me » suis trouvé..... Tout ce qui ne se lie pas aux fonctions publiques que j'ai » remplies mérite à peine la plus légère attention. » Malouet ne fait donc pas un récit détaillé de ce qu'il a vu, su, éprouvé : il s'attache à peu près uniquement à justifier sa conduite à la Guyane, à l'Assemblée constituante et dans l'émigration ; ses mémoires s'arrêtent en 1800. — 2° Outre des notes nombreuses et souvent longues au bas des pages sur les personnages dont parle Malouet, il y a un appendice comprenant la déposition de Malouet sur les événements des 5 et 6 octobre, son opinion sur la question : « le roi peut-il être mis en jugement? », son discours sur les conventions nationales, et un supplément de notes sur le Portugal, la Guyane et différents personnages. Nous signalerons à l'attention quelques documents tirés des archives de la guerre et des affaires étrangères, relatifs à la conspiration d'Aveiro et à l'expulsion des jésuites du Portugal (pp. 284 et suiv.); l'éditeur a donné aussi quelques lettres inédites de Malouet (pp. 339, 465, 485) et du comte de Crillon (p. 452).

Nous dirons franchement que ces deux volumes nous semblent un peu enflés de notes et de suppléments inutiles, qui d'ailleurs ne sont pas toujours exacts. I, p. 18. « Le comte de Merle prit congé du roi le 19 août 1761. » Lisez « 1760. » — P. 23. Le roi de Naples, Charles VII (plus tard Charles III sur le trône d'Espagne), devint roi de Naples en 1734 et non en 1748. — I, 227 note 1. « L'empire le fit sénateur (van Kinsbergen). » On voit par l'Almanach impérial de 1813 qu'il n'était pas au nombre des quatre seuls hollandais nommés sénateurs. — I, 287 note 1. L'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne, n'avait pas « le titre de surintendant des finances. » Il portait le titre de « chef » du conseil royal des finances » et y joignit bientôt celui de « principal » ministre. » — I, 304. Rewbel n'était pas né en 1756, mais en 1746. Il n'aurait pu être nommé membre du Directoire en 1795, s'il n'avait eu que 39 ans.

— II, 43. Le duc de Clermont-Tonnerre était l'oncle et non le père du constituant. — II, 79. Bonnal, évêque de Clermont, était né en 1734 et non en 1724. — II, 115. L'Assemblée législative se composait de 745 et non de 730 membres. — II, 133. La séance où Louis XVI proposa à l'Assemblée législative de déclarer la guerre contre le roi de Hongrie et de Bohême est du 20 avril 1792 et non du 29. — II, 151. Le duc de Liancourt n'était pas gouverneur général et commandant de la province de Normandie. Il était simplement commandant d'une subdivision militaire comprise dans la 15e division et ayant Rouen pour chef-lieu. Les gouverneurs et commandants des provinces avaient été supprimés en 1790. — II, 163. L'acte d'accusation dressé par Amar contre les Girondins est du 3 octobre 1793 et non du 30 octobre 1792. — II, 184. Les notifications faites à l'électeur de Trèves relativement aux rassemblements d'émigrés, sont du 20 novembre 1791 et non du 20 septembre. — II, 210. Dundas était né en 1741 et non en 1771. — II, 219. L'ancien contrôleur général Lambert ne fut pas condamné à mort par le tribunal révolutionnaire le 27 juin 1793, mais en 1794. Le tribunal révolutionnaire ne prononça que peu de condamnations à mort avant le mois d'octobre 1793, et Lambert n'y est pas compris. Le plus grand nombre des condamnations eut lieu en juin et juillet 1794. — II, 275, M. de Moras avait été nommé président à vie, non du *Conseil*, mais du *Grand Conseil*. Le mot *conseil*, employé isolément, semblerait dire *Conseil du Roi* ou « *de gouvernement*. » — II, 445. M. le maréchal de Castries mourut en 1801 et non en 1800. — II, 451. Les deux derniers ducs de Bouillon ne moururent pas « en émigration. » Le père mourut en 1792, commandant de la garde nationale d'Evreux, et on lui rendit les honneurs militaires ; le fils mourut vers 1802. Ces détails sont donnés dans une histoire du château de Navarre. — II, 458. Dillon, archevêque de Narbonne, dont le décès est marqué à l'année 1814 (il aurait eu alors 93 ans), est mort en France 10 ans plus tôt, suivant un article nécrologique, publié dans le *Journal des Débats* peu après le rétablissement des cultes. — II, 459. Ce n'est pas contre le chevalier de Boufflers, mais contre Florian qu'était dirigée l'épigramme de Rivarol :

Écrivain actif, guerrier sage,
Il combat peu, beaucoup écrit.
Il a la croix pour son esprit
Et le fauteuil pour son courage.

Florian venait d'obtenir la croix de Saint-Louis quand il fut élu académicien. — Il n'avait jamais fait la guerre. Boufflers, qui avait fait campagne en Hanovre, qui était maréchal de camp et qui avait été gouverneur du Sénégal, devait être décoré depuis longtemps. Je ne comprends pas pourquoi l'éditeur dit qu' « on ne » peut citer que les deux derniers vers » de l'épigramme. Les deux premiers n'ont rien d'obscène. — II, 484. Armand-Louis duc de Lauzun ne prit pas le titre de duc de Biron à la mort de son père, mais à la mort de son oncle, le maréchal duc de Biron. Le duc de Gontaut, père de Lauzun-Biron, survécut à son fils et fut emprisonné pendant la terreur.

D'autre part, des éclaircissements nécessaires manquent. Nulle part l'éditeur

n'indique avec précision dans quel temps Malouet a rédigé ses Mémoires, et les quelques allusions qu'il fait parfois à ce qui se passe au moment où il écrit sont restées sans commentaires. Malouet dit (I, 346) : « En me rendant à pied *aux* » *Menus...* » Il eût été utile de dire qu'il s'agit ici de la salle de l'Assemblée nationale construite à Versailles dans l'hôtel des Menus-Plaisirs. Ailleurs on lit dans l'analyse que Malouet fait du plan de Mirabeau qui lui fut communiqué par Montmorin en février 1791 (II, 13) : « Nous étions au moment de déterminer » la circonscription des départements, des districts et des cantons; d'après sa » proposition, cette opération devait se faire par des commissaires nommés par » le roi. » Or cette opération se fit dans les premiers mois de 1790 par les soins de commissaires que le roi avait en effet nommés. Elle était donc alors terminée depuis longtemps. Il est probable que ce plan de Mirabeau remontait au commencement de 1790 et était resté depuis ce temps dans la cassette de Montmorin. Malouet dit plus loin (II, 17), à propos de sa conférence avec Mirabeau : « Dès le lendemain il fut alité et ne s'est plus relevé. » Or cette conférence avait eu lieu le 12 février 1791, et Mirabeau est tombé malade dans la nuit du samedi au dimanche 27 mars (voir le journal de Cabanis dans ses *Œuvres*, II, p. 23). Les notes de l'éditeur pp. 15 et 17 sont donc en contradiction, et il y a ici quelque confusion dans les souvenirs de Malouet. L'éditeur dit (II, 177) n'avoir pas trouvé dans les listes de l'Assemblée constituante le nom d'un *M. du Blaizel* dont Malouet parle comme d'un de ses collègues, possédant une maison de campagne près de Boulogne-sur-Mer. Il est probable que le nom est mal écrit et qu'il s'agit ici d'un M. *Dublais*, qui figure dans l'Almanach royal de 1791 comme suppléant de M. de Villequier, lequel est mentionné dans l'Almanach de 1790 comme député du Boulonnais.

Les Mémoires de Malouet sont d'ailleurs, par eux-mêmes, des plus importants. On y voit clairement que l'incapacité absolue de Louis XVI et l'entêtement aveugle de son entourage et de la droite, qui se refusaient absolument à toute concession, rendaient d'avance inutiles tous les efforts tentés par tous les modérés de toutes les nuances pour amener une transaction entre la royauté et la révolution. Tout pouvoir donné à la royauté ne pouvait que tourner contre la révolution considérée dans ses réclamations les plus légitimes et les plus fondées. D'autre part le prestige de la royauté était si grand que même après Varennes on n'osa pas se mettre en république, et que l'on garda Louis XVI à la fois roi et prisonnier. Le problème, vu le caractère personnel de Louis XVI, était donc insoluble. P. H.

---

105. — **Die Mærchen des Siddhi-Kûr.** Kalmükischer Text mit deutscher Uebersetzung. In-4°, Leipzig, 1866.

Die Neun Mærchen des Siddhi-Kûr und die Geschichte der Ardschi-Bordschi Chan. Mongolisch Text mit deutscher Uebersetzung. Herausgegeben von Bernhard Jülg. Innsbruck, 1868. In-4°. — Prix de chaque volume : 18 francs.

Des deux ouvrages annoncés le second vient de paraître, le premier a déjà deux ans de date; mais comme ils sont intimement liés l'un à l'autre, que le

second continue le premier, il est juste de les réunir ici, d'autant plus que la *Revue* n'a encore parlé d'aucun d'eux, ou plutôt ne leur a pas encore consacré d'articles, car on ne peut lui reprocher d'avoir gardé le silence sur les travaux de M. Jülg. Outre les deux volumes précités, le professeur d'Innsbruck a publié l'année dernière une brochure qui annonçait son second volume, en donnait en quelque sorte la primeur, et soulevait certaines questions intéressantes. Ce spécimen a été dans la *Revue* l'objet d'un article [1] dont l'auteur a surtout traité la question des contes populaires, de leurs rapports mutuels, de leur mode de propagation. Peut-être le même critique jugera-t-il à propos de revenir sur ce sujet à l'occasion du nouveau volume qui vient de paraître. C'est pour nous un double motif d'être bref sur ce point particulier; mais cela ne nous empêche pas de parler des travaux de M. J. à d'autres points de vue. Nous allons essayer de donner une idée de ces deux ouvrages, d'en apprécier le mérite, d'en faire sentir l'opportunité, de faire comprendre ce qu'ils ajoutent à l'ensemble des connaissances historiques et philologiques en général, et spécialement à la connaissance de l'Orient.

Le volume publié en 1866 à Leipzig, sous le titre de *Siddhi-Kür*, renfermait le texte kalmouk de 13 contes que Bergmann avait déjà fait connaître par une traduction au commencement de ce siècle. En 1864, M. Golstunski, professeur de Saint-Pétersbourg, en publia le texte kalmouk lithographié; le même texte, imprimé à Leipzig en 1866 par M. J. avec des notes critiques, une traduction allemande et un glossaire, est comme la résultante des efforts qui ont été faits pour mettre ces contes à la portée du public : il nous offre réuni en un volume spécial ce qui était jusqu'alors disjoint ou mêlé à des travaux étrangers.

Mais les 13 contes qui depuis Bergmann ont plus ou moins préoccupé les mongolistes ne constituent que la première partie d'un recueil. M. J. ayant eu connaissance d'un manuscrit de Saint-Pétersbourg qui renferme la série complète de ces contes, en mongol, résolut de donner la suite d'après ce manuscrit; il y joignit un autre recueil également mongol, intitulé l'*Histoire d'Ardji-Bordji*. Des difficultés matérielles qui s'opposaient à l'exécution de ce dessein ayant été levées, il mena son œuvre à bonne fin et publia à Innsbruck le volume qui vient de paraître, et qui, par sa première partie, composée de pièces inédites, est une suite immédiate du volume précédent. Les deux ouvrages forment donc un ensemble qui nous présente deux recueils de contes mongols, l'un le *Siddhi-Kür*, dont nous avons les 13 premiers récits en kalmouk (dans le premier volume), et les 9 derniers récits en mongol (dans le 2e volume; un des contes de cette deuxième partie manque dans le manuscrit); l'autre l'*Histoire d'Ardji-Bordji* en mongol. Le tout forme donc un véritable corps de contes mongols.

Ces contes sont d'origine indienne. Le *Siddhi-Kür* répond au recueil intitulé *Vêtâlapantchavinçati* « les 25 récits d'un Vêtâla » (revenant, génie animant un cadavre). — Un *Vetâla* ou *Siddhi-Kür* « mort doué d'un pouvoir magique »,

1. *Revue critique*, n° 60, p. 185-7, deuxième année, 23 mars 1867.

porté sur le dos d'un prince qui est venu le chercher dans le cimetière pour l'amener au docteur bouddhiste Nâgardjouna, raconte des histoires pour charmer les ennuis de la route, s'échappe chaque fois que le prince, auquel le silence a été commandé, prononce une parole, est repris, recommence ses narrations, s'échappe de nouveau, jusqu'à ce qu'enfin la pénitence imposée au prince soit accomplie (car il s'agit d'une sorte d'expiation que ce prince doit subir), et que Siddhi-Kür soit amené à Nâgardjouna. L'histoire d'Ardji-Bordji correspond au *Vikramâdityatcharitra* « les aventures de Vikramâditya », appelé aussi *Sinhâsana-dvatrinçati* « les 32 récits du trône ». Le roi de Mâlava, Bhôga Râdjâ (nom dont les Mongols ont fait Ardji-Bordji), découvre le trône de Vikramâditya et veut s'y asseoir; mais une des figures de bois qui ornent le trône l'arrête, lui rappelle les conditions imposées à celui qui brigue l'honneur de siéger sur un tel trône, et raconte à ce propos un épisode de la légende de Vikramâditya. Le même fait se reproduit plusieurs fois, et ainsi se forme la série de trente-deux récits annoncés par un des titres sanskrits de l'ouvrage. Mais le texte mongol n'en contient guère que la moitié, ce qui donne lieu de croire qu'il n'est qu'une imitation ou un abrégé de l'original. D'ailleurs, il y a dans la désignation numérale des chapitres une incohérence qui est l'indice des remaniements que le texte a dû subir. Il est à remarquer d'ailleurs que l'un des chapitres provient d'un autre recueil; c'est le dernier, visiblement emprunté au *Çoukasaptati* « les 70 récits » d'un perroquet », dont on ne connaît pas de traduction mongole.

Dans son introduction, M. J. signale l'existence d'un autre ouvrage analogue, l'histoire de *Gasna-Khan*, qui présente le même cadre, et renferme 64 récits, parce que Gasna-Khan, qui joue le même rôle qu'Ardji-Bordji dans l'autre recueil, raconte un de ses propres exploits, auxquels la figure oppose un de ceux de Vikramâditya : il n'y a du reste aucun rapport entre les récits de l'un et de l'autre recueil. Gasna-Khan est donné par le texte mongol lui-même comme traduit de l'*indien*. Le manuscrit appartient à M. de la Gabelentz; mais aucune intention de le publier ou de le traduire n'a encore été manifestée. Ne nous en occupons donc pas davantage, et revenons aux deux volumes imprimés.

Le travail de M. J. est fait avec le plus grand soin; les textes sont accompagnés de notes critiques, donnant les variantes et discutant quelques points difficiles; la traduction allemande, d'une lecture agréable, suit de très-près le texte. Le *Siddhi-Kür* kalmouk, ainsi que nous l'avons dit, est pourvu d'un glossaire où l'on trouve beaucoup d'explications grammaticales, et ordinairement le rapprochement de divers membres de phrase où un même mot se rencontre, précaution qui était inutile pour le mongol, mais presque nécessaire pour le kalmouk, à cause du peu de ressources qu'on a pour étudier ce dialecte; car il n'existe, croyons-nous, que le dictionnaire kalmouk-allemand autographié de Zwick, et une grammaire du même auteur. Pour la deuxième partie du *Siddhi-Kür*, c'est-à-dire le texte des neuf contes placés en tête du deuxième volume, le savant éditeur avait une tâche laborieuse, vu qu'il n'avait à sa disposition qu'un seul manuscrit. Il n'a donc pas dépendu de lui d'élucider toutes les obscurités que présentait ce texte unique.

La publication d'une série de textes kalmouks est une nouveauté dans les études mongoles. Ce dialecte, à peine l'objet de quelques études grammaticales, est entré par les travaux de MM. Jülg et Golstunski dans le champ de la littérature, de l'histoire et de la philologie. La publication d'un texte mongol étendu, en dehors de la Russie, est une innovation presque aussi remarquable. M. Jülg n'avait pas même à sa disposition de caractères mongols pour faire imprimer son livre; il n'est parvenu à en avoir que grâce au zèle du chef de la librairie de l'université d'Innsbruck, qui a créé pour cet objet même un corps de caractères mongols. Jusqu'alors on n'avait imprimé le mongol qu'à Saint-Pétersbourg et à Kazan. A tous égards, les publications de M. J. accusent un notable progrès des études mongoles.

En nous donnant à la fois le texte et la traduction de ces deux recueils de contes, — le texte qui, seul, donne de l'autorité à la traduction en permettant de la contrôler; la traduction, sans laquelle le texte est lettre morte pour le commun des lecteurs, — M. J. a achevé un travail auquel plusieurs auteurs avaient mis la main. Bergmann, en appelant l'attention sur ce sujet par une première traduction, M. Golstunski, en donnant un premier texte, M. Benfey, en découvrant l'identité du *Siddhi-Kür* avec le *Vêtâlapantchavinçati*, M. Schiefner, en signalant celle de l'*Ardji-Bordji* avec le *Vikramâditya-tcharitra*, le lama Galsang Gomboïef, en faisant des deux recueils une traduction russe très-peu fidèle que M. Benfey s'empressa de mettre en allemand, préparaient jusqu'à un certain point la tâche de M. Jülg et en montraient l'opportunité. Mais ces essais divers, quelque estimables qu'ils pussent être, étaient incomplets et insuffisants; ils devaient aboutir à quelque travail définitif. M. J., qui est loin de les méconnaître, car il en a tracé dans son introduction un résumé très-sincère et très-complet, a eu le mérite de clore, par une étude approfondie et complète des textes, par une critique exacte, cette série de travaux qui avaient pour objet de nous faire connaître les contes mongols. Par lui nous avons le *Siddhi-Kür* et l'histoire d'Ardji-Bordji sous leur forme authentique et dans des conditions qui permettent au public lettré d'en prendre connaissance avec pleine confiance, aux hommes spéciaux de juger pièces en main, et de constater le mérite du travail, l'exactitude et la fidélité du traducteur[1].

Léon Feer.

Erratum. — N° 21, p. 323, l. 2, lisez : Ou bien ce serait ce mot *mai*[illegible] même, et la traduction serait, etc.

---

1. [Nous espérons, ainsi que notre collaborateur, que la *Revue* pourra prochainement donner un second article sur ce qui, dans les publications de M. Jülg, intéresse plus particulièrement la littérature comparée. — *Réd.*]

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 23 — 5 Juin — 1869

Sommaire : 106. RIBBECK, Grammaire du dialecte attique. — 107. RITSCHL, *Opuscula*, tome II. — Le même : Nouvelles Études sur Plaute. — PLAUTE, *Truculentus*, p. p. SPENGEL. — 108. RIETZ, Dictionnaire des dialectes suédois. — 109. VOSMAER, Rembrandt, sa vie et ses œuvres.

106. — **Formenlehre des attischen Dialekts** nebst den wichtigsten syntaktischen Regeln über attische Prosa, herausgegeben von Dr W. RIBBECK. Berlin, Guttentag, 1868. In-8°, viij-204 p. — Prix : 2 fr. 50.

Ce livre de M. W. Ribbeck est destiné à l'enseignement élémentaire de la langue grecque. Il ne renferme que les déclinaisons et les conjugaisons avec les règles les plus élémentaires de la syntaxe.

M. R. avertit tout d'abord que sa méthode n'est pas celle de Curtius; qu'à l'exception de quelques remarques utiles et accessibles à des écoliers qu'il a tirées de l'histoire de la langue, il a suivi « la vieille méthode d'après laquelle » God. Hermann et Bœckh ont appris le grec. » Les avis peuvent être et sont très-partagés sur la part qu'il convient de faire à la grammaire comparée dans l'enseignement du grec. Cependant tous les gens sensés et expérimentés (et Curtius n'est pas lui-même d'un autre avis) pensent qu'il faut commencer par apprendre aux enfants les formes de la langue avant de les leur expliquer. Aucun livre ne peut remplacer la parole du maître, ni pour l'ordre ni pour le choix des matières de l'enseignement. La méthode suivie par Curtius dans son livre n'est donc pas repréhensible en elle-même. Les noms illustres de Hermann et de Bœckh ne sont pas une recommandation pour la méthode d'après laquelle ils ont appris le grec dans leur enfance; ils ne pourraient recommander que la méthode d'après laquelle ils l'auraient enseigné.

Le plan général adopté par M. R. paraît simple et clair. Il a préféré pour les paradigmes des verbes en ω le verbe παιδεύω; une bonne partie des formes de τύπτω est inusitée; et la voyelle de la racine dans λύω est brève aux parfaits actif et passif et à l'aoriste passif, longue aux autres temps, du moins dans le dialecte attique. On ne tient pas toujours compte de ce fait dans nos grammaires, qui accentuent λύε, comme dans le dialecte ionien.

§ 2, 6. M. R. a suivi la tradition suivant laquelle ε et υ sont appelés ψιλόν par opposition à l'H qui était primitivement le signe de l'aspiration, et à l'Υ qui était aussi un son aspiré (digamma). Mais E. A. Schmidt paraît avoir démontré (Beiträge zur Geschichte der Grammatik, 1859, p. 64 et suiv.) que ces dénominations ont été imaginées pour distinguer ε et υ de αι et οι, lorsque αι a pris la prononciation qu'il a conservée aujourd'hui chez les Grecs, et lorsque οι avait pris le son de l'υ par lequel il est passé à celui de l'ι.

§ 2, 3. M. R. n'appelle proprement *accent* que l'accent aigu et l'accent circonflexe. La « vieille méthode » me paraît ici préférable. La distinction en aigu grave et circonflexe est plus conforme à la nature de l'accentuation grecque qu était une modulation musicale très-différente de l'accentuation moderne. Il importe que des élèves et surtout des élèves allemands ne confondent pas l'accen *aigu* avec leur accent *tonique*.

§ 10, 4. M. R. dit que le verbe est la plus ancienne classe de mots parmi le mots déclinables. Cette priorité du verbe est contestée et contestable. On n comprend pas bien que les verbes ne se soient pas formés en même temps qu les noms. Ces deux espèces de mots se supposent l'une l'autre dans le discours

§ 11, 1. L'auteur dit que la flexion est ou un développement du radical (ein Entwickelung des Wortstammes aus sich selbst) (*redoublement*), ou la réunion d'u préfixe (*augment*) ou d'un suffixe (*désinence*) avec le radical en un tout indivisibl Ces définitions laissent à désirer pour la simplicité et la netteté. Au reste les mot de flexion, de racine, de radical, de désinence sont très-diffiles à définir rigou reusement. Personne jusqu'ici ne semble y être parvenu.

§ 21, 2. M. R. est trop absolu quand il enseigne que le génitif possessif d'u substantif qui se rapporte à un substantif accompagné de l'article doit être pre cédé immédiatement de l'article, τὰ τῆς Νιόβης τέκνα, τὰ τέκνα τὰ τῆς Νιόβης. C trouve (et fréquemment) τοὺς ἡγεμόνας τῶν συμμοριῶν (Dem. de cor. 103) τ μὲν ἀληθῆ πρόφασιν τῶν πραγμάτων (ibid. 156) τὰ ἔργα τῶν ὑπὲρ ὑμῶν πόνων (ib 160) ἡ διάταξις τῶν φυλάκων (ibid. 248) ὁ λόγος τοῦ ῥήτορος, ὁ τόνος τῆς φωνῆς (ib 280) μετὰ τῶν αὐτοχείρων τοῦ φόνου (ibid. 287) τὴν ὁδὸν τῆς πολιτείας (ibid. 3 τῶν παλαιῶν ἡ φιλοσοφία (Plat. Protag. 343) τοῦ χωρίου ἡ ἀπορία (Thuc. 4, 29). Madvig, Syntax der griechischen Sprache §§ 10, 13.

§ 43, 1. Il y a de l'inconvénient à dire que le pronom *tient la place* d'un n M. R. dit ensuite plus exactement que la fonction propre du pronom *démonstrative*. En effet les pronoms personnels par exemple ne tiennent la pla d'aucun nom et remplissent une fonction que d'autres mots ne pourraient rempli Ce sont les cas obliques d'αὐτός, ceux de *is, ea, id,* nos pronoms *le, la, les, lu leur* qui seuls tiennent la place des noms dont ils rappellent l'idée. Cette fonctio est une dérivation de la signification démonstrative des pronoms; elle n'est pa leur signification propre et primitive.

§ 57, 4. « Le parfait passif n'ayant pas de voyelle de liaison ne peut forme » de subjonctif. » Pourquoi pas? Les temps des verbes en μι qui sont sans voyelle de liaison forment bien un subjonctif, et aussi κέκτημαι, μέμνημαι. La déduction est dangereuse en grammaire. Les expressions « ne peut » « ne doit » doivent être bannies de cette science; le nécessaire n'y a pas de place. Tout y est contingent.

La rédaction de cette grammaire est d'ailleurs simple et paraît appropriée au besoins de l'enseignement.

χθ.

107. — Friderici RITSCHELII **opuscula philologica**, volumen II, ad Plautum et grammaticam latinam pertinentia. Lipsiæ, Teubner, 1868. In-8°, xxiv et 813 p. — Prix : 23 fr. 25.

Neue Plautinische Excurse, sprachgeschichtliche Untersuchungen von Fr. RITSCHL. I. Heft : *Auslautendes D im alten Latein*. Leipzig, Teubner, 1869. In-8°, 139 p.

T. Macci PLAUTI **Truculentus**, cum apparatu critico Guilelmi STUDEMUND et epistula eiusdem de codicis Ambrosiani reliquiis edidit illustravit Andreas SPENGEL. Gœttingæ, Vandenhœck et Ruprecht, 1868. In-8°, xij et 134 p. — Prix : 3 fr. 80.

I.

Le premier de ces ouvrages est une suite du recueil d'opuscules dont la première partie a été annoncée dans la *Revue critique* par Dübner (1867, I, art. 17); il est dû au grand maître de la critique de Plaute, à celui qui depuis plus de trente ans s'occupe de nous donner une édition digne du grand comique romain, qui le premier s'est voué à cette tâche ardue en y apportant la méthode et l'autorité d'un émule des Bentley et des Lachmann.

M. Ritschl, on le sait, a publié, outre neuf pièces de Plaute (qui forment deux volumes et deux livraisons d'un troisième, avec des *prolegomena* d'un intérêt général), un volume de *Parerga zu Plautus und Terenz*, puis une multitude de dissertations et d'articles dispersés dans divers recueils et *programmes;* ce sont ces dissertations et ces articles qui se trouvent maintenant réunis dans le tome II des *Opuscula*, avec des additions et rectifications, et nous présentent en quelque sorte le progrès successif de la science, les documents qui ont servi à le produire, puisqu'ils sont dus à celui qui est notoirement à la tête du mouvement *plautinien* (qu'on nous passe ce mot très-usité par M. R.) depuis trente années.

Le recueil débute par l'article *sur la critique de Plaute* (1835), étude sur les manuscrits et les éditions du poète, qui prouve qu'avant de se mettre à l'œuvre M. R. s'était mis au courant de tout ce qui avait été écrit sur la question et était admirablement préparé à l'œuvre qu'il se proposait d'accomplir. Sur tous les points essentiels il avait deviné juste. Son voyage à Milan, qui eut lieu peu de temps après, modifia sans doute et compléta ses vues. En 1837 il rendait compte, dans une lettre à G. Hermann (*Zeitschr. für Alterthumswissenschaft*, n° 91-93) du résultat de ce voyage et surtout de l'état où se trouvait le célèbre palimpseste de la bibliothèque Ambrosienne à Milan, que le cardinal Mai avait abîmé en se servant de réactifs chimiques, sans toutefois tirer un grand parti de sa trouvaille. Cet article qui occupe la seconde place dans notre recueil (p. 166-201) est des plus importants. M. R. trouvait dans le palimpseste la confirmation la plus éclatante du génie divinatoire de son maître G. Hermann et de Bentley; il voyait que mainte assertion relative à la métrique du poète qu'il avait tenue pour trop hardie au premier moment, était pleinement justifiée (p. 191). Il n'est pas étonnant qu'il ait puisé dans cette constatation une confiance peut-être exagérée dans l'autorité du sens intime sur laquelle il s'appuie souvent dans ses écrits postérieurs.

Le morceau suivant (1846) est une lettre à Schneidewin sur les derni travaux relatifs à Plaute; c'est une charge à fond contre M. Geppert. Celu avait eu l'audace d'adresser à M. Ritschl une lettre *particulière* pour lui deman s'il publierait un Plaute complet et s'il maintenait son opinion sur la prosodie ce poète en avouant qu'il était arrivé à un résultat opposé. M. R. sans dout raison dans ses critiques; mais le ton qu'il affecte n'est pas précisément celui la persuasion. L'indignation du savant convaincu manque son effet, surtout face de la lettre si modeste de M. Geppert. — Le *Glossarium Plautinum* (p. 2 273) qui suit (1847 avec appendice de 1867) est un tout petit glossaire anc des adverbes de Plaute; l'appendice, qui est beaucoup plus considérable qu texte, montre tout le parti qu'on peut tirer de ce glossaire pour la critique. *Les interpolations de Plaute provenant des passages parallèles notés en marge* (p. 2 291). — La forme primitive des *Bacchides* (p. 292-374), dissertation de 1 complétée en 1845. — *Quæstionum topographicarum Plautinarum capita duo, de Porta Metia*; II, *de tabernis fori Romani* (p. 375-394). — *Emendationes M catoris Plautinæ* (p. 395-403). — *De argumento acrosticho Militis gloriosi* (4 422).

Les articles suivants (X-XIII; 423-731) ont surtout trait à la grammaire Plaute et à la forme particulière des mots. Ils sont d'une grande importance; m ils échappent à une analyse détaillée et remontent d'ailleurs à une date t ancienne pour que la science n'en ait pas tenu compte. — Nous trouvons ens un article anonyme (*Essai d'une caractéristique de Plaute et de Térence*) dont première partie avait déjà paru en 1851 dans le *Rheinisches Museum*. M. R. n dit qu'il l'insère ici, avec l'assentiment de l'auteur, parce que cet article expri à peu de chose près ses propres idées. Les appréciations générales conten dans cet exposé « populaire » sont dignes d'attention; le caractère de chaq pièce est bien déterminé. Les pages 764-782 contiennent des additions as importantes à plusieurs des morceaux précédents.

Ceci suffira à donner une idée de la haute valeur de ce volume qui touche toutes les questions essentielles du texte et de la grammaire et forme avec l comédies publiées par M. R. et les *Parerga* un tout[1] indispensable désormai quiconque voudra s'occuper sérieusement de Plaute, une œuvre d'ensemble q marque le point culminant de la critique de ce poète dans la première moitié siècle; il y a sans doute beaucoup de points douteux; M. R. a été peut-ê souvent trop loin et d'un autre côté il n'a point achevé encore l'édition qu avait promise; mais au moins Plaute est, grâce à lui, remis sur ses jambes l'on peut s'attendre à de nouveaux progrès.

En proclamant que M. R. est le seul grand maître à suivre maintenant po la critique de Plaute; en rendant hommage à son génie et à la méthode sévè

1. L'index qui termine le volume se rapporte en même temps aux *Parerga* qui jusqu' n'avaient point de tables des matières et où les recherches étaient par conséquent as difficiles.

de ses travaux, nous ne pouvons nous empêcher toutefois de faire quelques réserves d'un caractère général, réserves qui nous sont suggérées en partie par le volume que nous annonçons aujourd'hui.

M. Ritschl est essentiellement hardi et même audacieux. Il a établi un système de la métrique de Plaute qui est d'une conséquence rigoureuse et dont une bonne partie peut être considérée comme définitive. Sur quelques points cependant il a trouvé des contradicteurs sérieux. M. Weil et ensuite M. Corssen ont combattu avec d'excellentes raisons ses idées sur l'influence de l'accent tonique qu'ils ont réduite à sa juste valeur. M. Spengel a soutenu (*T. Maccius Plautus, Kritik, Prosodie, Metrik,* Gœttingue, 1865) que sa théorie sur le *hiatus* était beaucoup trop étroite et que pour la défendre il fallait, dans une multitude de cas, faire violence aux manuscrits. Or, nous avons à une autre occasion exprimé notre sentiment sur l'autorité des manuscrits; nous croyons qu'il ne faut pas en être esclave, mais il y a une limite à tout. Qu'on les change quand ils ne donnent aucun sens ou quand ils sont contraires à des lois d'ailleurs connues de la métrique; rien de mieux. Mais les modifier pour satisfaire à un système *a priori,* c'est ce qu'on ne peut admettre; c'est une pétition de principe au premier chef.

Pour tout dire, on reproche avec quelque raison à M. R. d'avoir des allures trop autoritaires. Pendant longtemps il a trôné, comme un Jupiter Tonnant, au milieu des questions redoutables que soulève le texte de Plaute. Depuis quelques années cependant, engagé dans d'autres travaux, il laissait son édition inachevée et se bornait à ressaisir de temps à autre son foudre pour pulvériser les imprudents qui osaient s'avancer sur ses terres. La préface de ce volume des *Opuscula* en offre quelques exemples : il faut voir comment il traite tous ceux qui, sans partager en tout point ses idées, osent s'occuper de Plaute. Les élèves dociles, qui acceptent les théories du maître, sont approuvés; les autres sont traités de retardataires, de réactionnaires et de Θυρσοφόροι (par opposition aux Βάκχοι, les Élus). Dans cette préface le sarcasme tient lieu d'arguments, — ce que nous regrettons d'autant plus que M. R. a sans doute de bonnes raisons à donner — et le sarcasme est poussé si loin de la vraie discussion scientifique, que l'auteur va chercher, pour le coup de tamtam final, la dissertation si faible de M. Vallauri sur les noms de Plaute (Turin, 1867) et deux discours d'apparat français, prononcés dans une Académie de province[1].

Cette manière hautaine et dédaigneuse de répondre aux arguments d'autrui est très-fâcheuse en ce qu'elle détourne d'un travail commencé nombre de jeunes talents ou, quand elle ne les détourne pas, les rejette dans une opposition systé-

1. Il se trouve par exemple dans l'un de ces discours la phrase suivante : « Rien n'est » définitif tant que l'esprit français ne l'a pas jugé tel. » Si M. R. connaissait un peu le genre académique et le public français, il saurait que c'est là un cliché sans aucune portée, comme on est obligé d'en mettre dans tous les discours officiels; de ces phrases qui ne veulent rien dire, mais qui font leur effet sur le vulgaire et sont indispensables pour obtenir des applaudissements. C'est une affaire de mœurs et d'éducation. On peut blâmer ces phrases dans une étude sur la littérature contemporaine; mais dans une discussion scientifique on doit les ignorer.

matique, comme cela a été peut-être le cas de M. Geppert. L'école de Bonn a fourni un nombre considérable de philologues d'un grand mérite; mais plusieurs d'entre eux, et ce ne sont pas précisément les plus forts, ont donné à cette école une réputation d'arrogance qui n'est pas tout à fait imméritée.

Si le maître avait le droit d'être fier, c'est que son enseignement et ses travaux avaient marqué sa place; quant aux élèves, ils eussent pu rester plus modestes et, puisqu'ils étaient si bien préparés à la tâche, ils eussent dû continuer cette édition de Plaute si impatiemment attendue. Ils ont laissé faire ce travail par d'autres et maintenant se plaignent qu'il ne se fasse pas suivant les principes exclusifs de l'école.

Tels sont les reproches qu'on entend faire parfois à M. Ritschl ou à ses élèves. Ils ne sont justes que s'ils s'adressent à la forme, aux procédés. Quiconque connaît l'éminent professeur et a eu le bonheur de s'asseoir à ses cours apprécie d'ailleurs aussi les avantages que présente pour une jeunesse studieuse l'autorité d'une parole parfois un peu vive et acérée, mais toujours logique, ferme et convaincue. Il y a dans ses cours quelque chose d'entraînant, d'éminemment artistique qui réconcilie l'auditeur avec les travaux si ardus et si rebutants de la critique des textes.

Observons encore que ses contradicteurs eux-mêmes lui rendent justice et ne citent ses travaux qu'avec la plus sincère admiration. En les discutant on fournit d'ailleurs à leur auteur des occasions de montrer d'une manière éclatante combien il est versé dans les questions dont il s'occupe.

II.

Les *Neue Plautinische Excurse* dont le premier fascicule vient de paraître, son en quelque sorte le signal de la rentrée de M. R. dans son domaine favori. porte le cachet de toutes les œuvres du maître; on ne peut s'empêcher d'admir la précision du style, le procédé méthodique et systématique dans les recherch et la netteté des conclusions. Tout s'y enchaîne à merveille et l'on sent q l'auteur parle toujours avec une admirable connaissance de la langue latine de Plaute en particulier.

Si l'on compare le sous-titre de ce fascicule : *Le d final dans l'ancien lat* avec le titre général on devine que M. R. ne traite pas uniquement au point vue de l'histoire de la langue la question du *d* final autrefois dit *paragogique* reconnu depuis longtemps comme une ancienne terminaison de l'ablatif. Ce l'on ne soupçonne pas au premier abord, c'est que le véritable sujet du livre encore le *hiatus* dans Plaute.

Dans l'introduction (p. 1-17) on trouve un excellent résumé de tout ce qui a été dit sur le *d final* et l'on prouve qu'il n'avait point disparu de l'usage avant l'époque de Plaute, qu'il s'est même maintenu après la mort de cet auteur, quoiqu'il y eût, comme c'est naturel, une certaine variété et une certaine hésitation chez ceux qui écrivaient. — Quant à Plaute lui-même, l'opinion générale était qu'il avait employé *med* et *sed* mais non les autres ablatifs en *ad*, *od*, *ud*.

M. R. s'est proposé de montrer : 1° que Plaute avait employé cette forme d'ablatif non-seulement pour les deux pronoms cités plus haut, mais encore pour tous les genres de mots déclinables; 2° qu'il s'en était servi tout spécialement pour éviter le *hiatus;* 3° que la critique a le droit d'ajouter le *d* final de l'ablatif partout où cette addition fait disparaître un *hiatus*.

Il est à remarquer que *med* et *ted* s'emploient aussi pour l'accusatif et ce fait n'a pas encore été expliqué d'une manière satisfaisante. Quoi qu'il en soit nous trouvons dans les mss. et précisément dans ceux de la récension de *Calliopius,* trente-cinq cas où l'ancienne orthographe s'est maintenue. Le palimpseste qui, comme M. Ritschl l'a démontré ailleurs, a en général beaucoup moins bien conservé la manière d'écrire de l'ancien temps, n'en présente qu'un ou deux exemples. Or, dans tous les cas, sauf un, où le *d* final s'est ainsi conservé par hasard, il évite un *hiatus*. Si donc on observe d'autre part que le *hiatus* tombe précisément sur un *me,* sur un *te* ou sur un ablatif sans *d*, il est très-probable que Plaute avait là aussi eu recours pour l'éviter à cette terminaison, qui a disparu presque partout, sans doute grâce à des correcteurs trop classiques.

Il est vrai que pour le pronom *se* on n'a qu'un seul exemple authentique de *sed* (*Mil. Glor.* IV, 6, 60. ms. B). Mais M. R. fait observer avec raison que cette forme était remplacée par *sese*, beaucoup plus fréquent que *meme* et *tete*.

Il est vrai encore que, pour les autres mots déclinables (pronoms, noms, adjectifs), on n'a qu'un nombre d'exemples assez restreint où la terminaison *d* soit conservée par les mss. et évite un *hiatus*.

Néanmoins, en prenant comme base les observations certaines faites sur l'emploi de *med* et *sed* on peut hardiment accepter comme règle générale qu'il faut, en faisant usage du *d* final, éliminer de la liste des *hiatus* tous les cas où ils tombent sur des ablatifs. Il faudra encore s'en servir à la fin des adverbes et prépositions terminés par une voyelle qui sont d'ailleurs probablement à l'origine de purs ablatifs (*quîd, quôd, hodied, extrad*, etc.). On peut encore y joindre quelques impératifs (*salvetod, habetod*, etc.); ici M. Ritschl (p. 100-102) renonce à rechercher l'origine du *d* final. Dans les pages suivantes il étudie quelques questions d'un rapport moins direct avec son sujet, mais qui, par analogie, complètent la démonstration.

Nous croyons avoir résumé aussi exactement que possible le contenu de ce fascicule. Ajoutons que les ingénieux rapprochements que fait l'auteur jettent une vive lumière sur une quantité de points secondaires. L'épigraphiste y fera son profit comme celui qui s'occupe de philologie comparée. M. R. professe il est vrai pour cette dernière une estime très-médiocre, ce qui ne l'empêche pas de lui rendre de grands services.

Toutefois il n'échappera à personne que le principal intérêt de cette dissertation est surtout dans le rapport intime qu'elle a avec la métrique de Plaute et le débat sur le *hiatus*.

Dans sa discussion de la question M. Spengel (*T. Maccius Plautus,* p. 175 et suiv.) avait posé comme principe qu'il fallait réunir la liste de tous les cas, sans

corriger les mss. et, donnant l'exemple, il avait essayé de prouver que Plaute se permettait le *hiatus* dans un grand nombre de cas que Ritschl ne voulait pas reconnaître. Jusqu'ici, dans ces cas, ce dernier avait pour principe de corriger tous ces *hiatus* par de légères transpositions ou par d'autres changements. Il vient, dans ce fascicule de montrer un moyen facile et très-probable d'éloigner un grand nombre de ces *hiatus*, par l'insertion du *d* final, ce qui réduit de beaucoup les listes dressées par M. Spengel; c'est un pas de plus fait vers la démonstration *absolue* de la théorie de M. R.: que dans Plaute le *hiatus* n'est pas permis à la diérèse du septenaire trochaïque ni à la césure *penthemimeris* du senaire iambique.

III.

Comme nous le disions plus haut, c'est indépendamment de l'influence de Ritschl que s'est continuée la publication de ce qui nous reste du palimpseste de Milan, car ce dernier n'était pas encore utilisé dans son entier. M. Studemund en a repris la collation; il en fait une copie complète qui sera publiée dans quelques années; le travail marchant assez lentement. Déjà, avant lui Geppert avait fait une collation et publié quelques pièces (entre autres la *Casina* et le *Truculentus*) qui ne l'avaient pas été par M. Ritschl; mais il n'avait pas, comme M. Studemund, cinq années entières à consacrer à cette tâche aussi trouvera-t-on dans l'édition de ce dernier bien des rectifications, soit à la collation de Geppert, soit de celle de Ritschl.

M. Spengel vient, après M. Geppert, de publier le *Truculentus* et quoique le ms. de Milan n'ait conservé que quelques scènes de cette pièce, il n'en est pas moins vrai qu'il nous apporte des éclaircissements du plus grand prix. M. Ritschl traité (*Opuscula*, p. 708 et suiv.) les travaux de M. Sp., comme ailleurs ceux de M. Studemund, avec le plus grand dédain; c'est son droit; mais ce que nous ne pouvons admettre, c'est le procédé qu'il emploie contre M. Sp., procédé suivi également par M. Lucian Müller dans le *Centralblatt* (1869, n° 7, dans un compte-rendu de l'édition du *Truculentus* que nous annonçons aujourd'hui). Ce procédé consiste à dire que M. Sp. suit aveuglément le système de M. Geppert et de M. Weise, ce qui n'est pas du tout exact. Il n'accepte en rien les idées de M. Geppert; il ne place point, comme lui, l'ictus métrique sur la seconde dipodie. La comparaison des éditions du *Truculentus* de M. Geppert et de M. Sp. montre bien la différence qu'il y a entre les deux systèmes. Ce dernier en effet suit un système assez scientifique; c'est un modéré en face des novateurs. Il est prudent et n'admet pas la théorie de Ritschl sans la discuter. Mais, une fois qu'il en a reconnu la justesse sur un point donné, il n'hésite pas à sacrifier son opinion antérieure. Dans cette édition du *Truculentus* il abandonne tacitement, dirait-on, la défense du *hiatus* dans les deux césures dont nous avons parlé plus haut.

On peut n'être pas toujours de son avis, les corrections et restitutions qu'il fait pourraient parfois être meilleures. Ainsi je ne sais pourquoi il n'a pas mis dans

son texte II, 2, 7, la correction qu'il suggère en note (v. plus bas). Aux vers I, 2, 10 et 11 je trouve la correction par trop hardie : il change *edunt* en *rapiunt* et *fartores* en *lepido ore*. — Même abstraction faite de la supériorité qui résulte d'une théorie plus rationnelle de la métrique de Plaute, cette édition a sur celle de M. Geppert (Berlin, 1863) un avantage incontestable : Dans quelques cas les restitutions de M. Sp. sont plus heureuses que celles de son devancier; d'autre part la collation de l'*Ambrosianus* de M. Studemund est plus exacte que celle de M. Geppert. — M. Studemund a fourni à M. Sp., outre cette collation, une lettre-préface qui expose l'état actuel du palimpseste en ce qui concerne le *Truculentus;* il n'y a de conservé que : I, 2, v. 15-42; I, 2, 76. — II, 2, 63; II, 4, 2-36.

Il suffira de citer quelques passages pour montrer combien l'Ambrosianus est utile et le parti qu'une critique intelligente en peut tirer :

Acte II, 2, 7, on lisait dans les éditions :

7. *Ast.* Comprime. *Strat.* Spero meam quidam, hercle; te qui solitu'st, conprimat
8. Impudens per ridiculum ut rustico suadet stuprum.
9. *Ast.* Iram dixi. *Strat.* Ut esse cœpisti, sic dem, si est una altera.

V. 7. Les mss. donnaient : *tuque solitas conprimas*. V. 8. Les mss. avaient *imprudens;* enfin au v. 9 : *Ut esse cepisti sidem sistun alteram* ou *fidem siest una altera*. On voit que ce passage était horriblement défiguré et que les éditeurs avaient été obligés déjà de faire des corrections conjecturales d'une certaine hardiesse, mais qu'ils ne pouvaient en aucun cas opérer de restitution certaine. Le ms. Ambrosien nous montre que nous avions perdu justement le mot le plus saillant. M. Naudet avait réussi comme à l'ordinaire à donner à sa traduction un tour gaillard et spirituel : AST. *Embrasse.....* STRAT. *Ma bonne amie, par Hercule; toi dis à ton galant de t'embrasser; l'impudente qui croit pouvoir se moquer d'un homme de campagne, avec ses propositions d'amour!* AST. *Je voulais dire les conseils de la douceur.* — STRAT. *Tu n'as pas ta pareille, je le gage.* — Or le palimpseste a, au vers 9 : *Ut decepisti demsisti unam litteram,* et M. Geppert a reconnu tout de suite que cela devait se rapporter au mot *ira*, qui était écrit et prononcé *eira* et qui ainsi seulement avait pu être confondu avec *era*. A l'aide de ces renseignements et des autres variantes du palimpseste le passage se rétablit facilement :

7. *Ast.* Comprime sis eiram. *Strat.* Eram? quin hercle te, quæ solita's conprimi,
8. Inpudens quæ per ridiculum rustico suades stuprum.
9. *Ast.* Eiram dixi, tu decepsti, dempsisti unam litteram.

Le palimpseste a au vers 7 : *Comprime sis iram eam quidem hercle tu quæ solitas conprime* (ou *conprimi*). Au v. 9 : *Iram*. Le reste est comme nous le donnons ici. M. Sp. a écrit dans son texte au v. 7 : *Eram quidem ercle tu quæ solitas conprime;* et préfère la correction qu'il donne en note et que j'ai reproduite ici.

Un peu plus loin, dans la même scène, v. 57, qui eût jamais pu retrouver ces : *Em tuos exungula male vivitis* les mots : *Ea vos estis, exungimini, ebibitis* qui se trouvent dans l'*Ambrosianus?* Les éditeurs en avaient fait *Hem tu, o sexungula,*

male vivatis, « O triple griffarde, que malheur vous arrive! » (trad. Naudet Au vers 20 les mss. avaient: *Dignus dant, laviniae hic sunt, quas habes victc* d'où la dernière vulgate avait tiré : *Dignis dant, laciniae haec sunt; quas victorias!* L'Ambrosianus a la leçon bien facile à comprendre : *Pignus (ligneae hac sint quas habes Victorias*, c'est à dire « je parierais que les Vic » que tu portes (comme ornement) sont en bois. » — Et deux vers plus l(mot *amplexari* remplace avantageusement le barbarisme *hamaxari* dont les jectures d'érudits avaient doté le dictionnaire latin.

M. Sp. a donné les variantes au bas du texte en lignes suivies; puis, en colonnes, des notes de discussion critique et d'interprétation qui, sans cons encore un commentaire complet, seront cependant d'une grande utilité.

Ch. M.

---

108. — **Svenskt Dialekt-Lexicon**, af Johan Ernst Rietz. Malmo, Cro Leipzig, Fritsch, 1867, in-4°, 860 p. (Aussi sous le titre : Ordbok ofver svensl moge Spraket).

Le *Dictionnaire des dialectes suédois* est un des ouvrages les mieux fait plus complets et les plus importants qui existent dans ce genre. L'auteur connu par ses travaux sur l'histoire et la littérature de la Suède au moyen se montre ici philologue consommé. Une préface intéressante résume rapid les résultats acquis aujourd'hui à l'étude des langues indo-européennes et a au suédois la place qu'il occupe dans la famille; l'auteur y énumère en ou travaux qui ont précédé le sien et les sources orales, manuscrites ou impri où il a puisé. Le dictionnaire lui-même est rangé d'après une heureuse c naison de l'ordre alphabétique et de l'ordre méthodique : chaque mot raci offrant la forme la plus rapprochée de la racine est placé en tête et suivi (dérivés; les composés figurent à l'ordre alphabétique de chacun des compo avec renvoi de l'un à l'autre. Les articles commencent par l'indication des f et des significations du mot dans tous les dialectes suédois; viennent ensu exemples, les locutions diverses, les emplois métaphoriques ou détournés, to avec l'indication du dialecte auquel on les emprunte; enfin l'étymologie, con: dans le rapprochement des mots apparentés d'abord dans les langues g niques, puis dans les diverses langues indo-européennes (slave, grec, sanscrit). Ainsi le lecteur a sous la main à peu près tout ce qui peut éclai mots en question. D'ailleurs ces rapprochements ne sont pas faits au hasar y sent le contrôle d'un esprit critique et méthodique; quand ils sont plus ressants que sûrs, l'auteur l'indique par les lettres *jfr* (*jemfor* = *comparez*). en l'absence d'un dictionnaire comparé des langues germaniques, son livre il rendre des services bien au delà du cercle restreint où son titre sem placer. Quant à ce qui est compris dans ce cercle, il est inutile de dire quel apporte aux philologues suédois le livre de M. Rietz. Son travail compre mots de la Suède tout entière, et s'étend même jusqu'en Finlande, où la

suédoise, comme on sait, est restée vivace malgré l'annexion russe. En résumé, nous dirons que ce beau livre, capital pour l'étude de la langue suédoise, a encore une importance réelle pour celle des idiomes germaniques et peut même en plus d'un point être utile à la philologie indo-européenne en général.

G. P.

---

109. — **Rembrandt Harmensz van Rijn.** — Sa vie et ses œuvres par C. Vosmaer. La Haye, Martinus Nijhoff, 1869. Gr. in-8°, 526 p. avec une eau-forte et une planche de signatures. — Prix : 13 fr. 35.

Le livre que vient de publier M. Vosmaer renferme la seconde partie d'un ouvrage dont la première parut dès 1863, sous ce titre : *Rembrandt Harmensz van Rijn. Ses précurseurs et ses années d'apprentissage.* Un critique auquel l'histoire de l'art néerlandais doit de précieuses recherches, d'excellentes publications et dont la perte récente nous prive d'un travail capital sur Rembrandt lui-même, poursuivi pendant de longues années, dans de lointains voyages, avec une passion et une assiduité infatigables, M. Thoré, qui a souvent signé ses écrits du pseudonyme de W. Burger, résumait ainsi en le terminant un long article consacré au premier volume de la biographie du grand artiste hollandais[1] : « En notre » nom et au nom des curieux de l'histoire de l'art, nous remercions M. Vosmaer » d'avoir publié tant de choses intéressantes dans ses articles du *Nederlandsche* » *Spectator* et dans son livre sur Rembrandt. »

La dernière partie de l'œuvre de M. Vosmaer est digne du début; elle mériterait le même éloge et les mêmes remerciements. Tous les éclaircissements que la biographie, pendant longtemps si mal connue de Rembrandt, a reçus dans ces dernières années des recherches des travailleurs et amateurs hollandais ou étrangers, se trouvent ici réunis et coordonnés. Sans doute bien des points restent encore à éclaircir. Les dernières années de Rembrandt, son second mariage, les enfants qui en naquirent, demeurent encore enveloppés d'une obscurité profonde; mais comme le dit sagement l'auteur, « il arrive un moment » où il convient de faire une fin. J'ai pensé, ajoute-t-il, qu'il s'agissait bien plus » de voir juste que de tout voir, ce qui du reste n'est pas possible. »

Et M. Vosmaer a prouvé de reste que les éléments acquis jusqu'ici par ses compatriotes ou dus à ses propres investigations sur la vie et les œuvres du grand maître d'Amsterdam, suffisaient amplement pour suivre les aventures et le génie de Rembrandt depuis ses premières années jusqu'à sa mort.

Le système chronologique adopté par le biographe, s'il a ses avantages, n'est pas à l'abri de tout inconvénient. Le volume paru récemment se divise en trente-quatre chapitres dans lesquels l'auteur suit pas à pas la vie et en même temps

---

1. Cet article qui n'a pas moins de huit pages d'un texte très-serré, a paru dans la *Gazette des beaux-arts*, 1864, t. XVI, p. 73. Il est bourré de notes, de remarques et de faits d'une grande importance; nous y renvoyons le lecteur.

les productions de l'artiste. Çà et là quelques points particuliers fournissent des digressions qui arrivent, elles aussi, à leur temps, c'est-à-dire à leur place naturelle. Les titres des chapitres feront encore mieux comprendre l'ordonnance générale de l'ouvrage : I. Les débuts 1627-1630. — II. Amsterdam en 1630. — III. Œuvres de 1631. — IV. Œuvres de 1632. — V. Œuvres de 1633. — VI. Saske van Ulenburgh. — VII. Saskia dans l'œuvre de Rembrandt. — VIII. Élèves vers 1632 : Bol, Flinck, Backer, de Weth, de Poorter. — IX. Œuvres de 1634. — X. Œuvres de 1635-1639. — XI. Trois élèves : Victor, Ecckhout, Philip Koninck, 1635-40. — XII. Coup-d'œil sur la vie de Rembrandt. — XIII. Rembrandt en relation avec Huygens. — XIV. Affaires de famille. — XV. 1640-1642. — XVI. La sortie de la compagnie de Frans Banning Cock (Ronde de nuit) 1642. — XVII. Élèves de 1640-42 : La Vecq, Ovens, Paudiss, Verdoel, Heerschop, Drost, les Fabritius, Hoogstraten. — XVIII. Rembrandt chez lui. — XIX. Œuvres de 1642-1646. — XX. Jean Six et Rembrandt. — XXI. Œuvres de 1647-1651. — XXII. La pièce de cent florins. — XXIII. Élèves de 1650-54 : Maes, Renesse, Dullaert, Willemans, Mayr, Wulfhagen, G. Ulenburgh. — XXIV. Rembrandt paysagiste : Farnerius, Leupenius, Esselens, Erkelens, van de Cappelle, etc. — XXV. Œuvres de 1652-1654. — XXVI. Saint-Luc et Apollon. — XXVII. Mauvais jours. — XXVIII. Œuvres de 1655-1656. — XXIX. Œuvres de 1657-1660. — XXX. Œuvres de 1661-1667. — XXXI. Les dernières années. De Gelder, Kneller. — XXXII. Opinions des contemporains sur Rembrandt. — XXXIII. L'homme. — XXXIV. L'artiste.

Le biographe suivant ainsi pas à pas l'artiste en même temps dans les diverses péripéties de sa vie et dans les transformations successives de son talent a adopté le plan le plus logique. Ce système a le mérite d'éclairer d'une lumière toute nouvelle certaines œuvres incompréhensibles ou obscures, et d'expliquer par les faits eux-mêmes la formation, le développement et l'épanouissement de cet immense génie. Mais aussi l'écrivain est obligé d'interrompre constamment le récit des faits par des descriptions plus ou moins longues, plus ou moins arides, d'œuvres peintres ou gravées; un plus grave inconvénient peut résulter de cette méthode : s'il a daté un certain nombre de ses productions, Rembrandt a négligé de nous renseigner sur la date précise de beaucoup de ses tableaux ou de ses eaux-fortes; le soin de déterminer l'époque au moins approximative de ces toiles et de ces planches revient au critique et cette mission ne laisse pas que d'être singulièrement délicate.

En signalant le danger de la méthode adoptée par M. V., nous reconnaîtrons qu'il est sorti à son honneur de ces difficultés. Avec beaucoup de tact et de bonne foi, il ne craint pas d'avouer les incertitudes que ses recherches n'ont pu dissiper et de confesser les erreurs dans lesquelles il était d'abord tombé, mais qu'une étude plus approfondie a corrigées. Enfin M. V. appuie toujours ses opinions de preuves solides, mûrement pesées et qui doivent inspirer toute confiance. D'ailleurs on possède des données certaines qui fixent les principale

étapes du génie de Rembrandt et cette circonstance permet à son biographe de ne point s'aventurer aveuglément dans ces questions épineuses.

Parallèlement au maître, nous voyons se développer et se former par ses leçons la pleïade nombreuse de ses disciples. M. V. n'a pas négligé cette partie de sa tâche et il a déterminé avec soin la date d'apprentissage et les caractères particuliers de chaque élève. On sait combien Rembrandt eut d'imitateurs parmi les artistes formés à son école; il importe donc d'étudier de très-près la vie et les productions de ceux-ci, pour savoir les discerner des œuvres du maître.

Un aperçu sur la société et la littérature hollandaises au milieu du XVIIe siècle viennent nous édifier suffisamment sur les rapports du peintre avec les principaux personnages, littérateurs et artistes de son temps. Tous ces détails sont importants à leur tour; ainsi nous voyons Rembrandt rester moins populaire que plusieurs de ses contemporains inférieurs à lui cependant, et par là se trouve expliquée la rareté de ses grandes toiles d'apparat, de ce qu'on appellerait aujourd'hui ses tableaux officiels. Pour lui aussi se produisit le phénomène singulier dont tous les artistes extraordinaires ont donné le spectacle; quand il atteignit par un effort toujours soutenu certaines régions de l'art, les esprits même intelligents et cultivés, comme le grand poète Vondel, ne purent le suivre à de semblables hauteurs et le déclarèrent fou, ou plutôt en décadence, parce qu'ils ne le comprenaient plus.

M. V. a cherché à pénétrer la cause des vicissitudes douloureuses qui troublèrent la dernière période de la vie de son héros. Il explique d'une manière fort plausible la ruine du pauvre grand artiste et cette vente fameuse qui nous a conservé des détails si précieux sur ses goûts, son intérieur et ses œuvres. Le biographe plaide les circonstances atténuantes de la manière la plus habile, en faisant les concessions raisonnables. D'ailleurs le livre tout entier porte un caractère de bonne foi, de bon sens et d'équité, qui dispose tout lecteur à accepter les conclusions du critique, formulées dans les deux derniers chapitres sur l'*homme* et l'*artiste*.

Dès les premières pages du livre, M. V. avoue franchement qu'il n'a pu avoir sur certaines œuvres, que des renseignements indirects : « des collections d'art » en Angleterre et en Russie, dit-il, je ne connais les peintures de Rembrandt » qu'en tant qu'elles sont reproduites par les estampes. » Ne faudrait-il pas joindre à ces musées inconnus de notre biographe les grandes collections d'Italie et d'Espagne? Nous ne croyons pas qu'elles puissent apporter à la liste des œuvres de Rembrandt des additions bien importantes. Dans tous les cas elles ne pourraient modifier en rien l'opinion du critique. Au reste la publication annoncée des notes sur Rembrandt laissées par Thoré qui, lui, possédait à fond les musées espagnols, viendra peut-être bientôt combler cette lacune.

Quant aux collections de Hollande, de Belgique, de France ou d'Allemagne, publiques ou particulières, personne ne les connaît mieux, du moins en ce qui concerne Rembrandt, que M. V., et grâce à l'étude sérieuse et continue qu'il a faite du maître et de tous ceux qui l'entourent, il sait retrouver le modèle de tel

portrait anonyme (ainsi il nous apprend que le beau portrait de la collection Pereire représente Sylvius), le sujet de tel tableau incompréhensible et donner l'interprétation exacte d'une scène complétement dénaturée par les commentateurs. La fameuse eau-forte où on voyait le duc de Gueldre menaçant son père, est tout simplement un sujet tiré de la Bible. Il représente Samson et son beau-père.

La description et l'étude de l'œuvre gravé tiennent une large place dans l'ouvrage de M. V. En peut-il être autrement quand il s'agit de celui qui a porté l'art de graver à l'eau-forte à un degré de perfection et de puissance que lui seul a jamais atteint? D'ailleurs le beau travail de M. Ch. Blanc facilitait singulièrement cette partie de la tâche de notre biographe. Encore celui-ci n'accepte-t-il pas sans examen toutes les assertions de l'écrivain français. Il change la date de certaines pièces et élève des doutes sur l'explication de plusieurs sujets, toujours avec beaucoup de discernement et une grande sagacité.

Le jugement que M. V. consacre à l'artiste après avoir examiné l'homme est inspiré par une admiration profonde sans doute, mais en même temps fort judicieuse. Ainsi quand il en vient au reproche souvent adressé à Rembrandt d'avoir affublé ses personnages d'accoutrements bizarres, au lieu d'accepter le costume imposé par l'habitude pour les scènes bibliques, M. V. ne se contente pas d'invoquer les droits du génie et l'indépendance de l'art, il prouve que Rembrandt a été plus près de la vérité en copiant les costumes juifs et orientaux qui foisonnaient à Amsterdam, qu'en se condamnant à suivre une tradition toute conventionnelle. Les architectures de l'artiste ne sont pas plus excentriques que ses costumes; elles se rapprochent plus au contraire des constructions hybrides et aériennes de l'Orient, que ces portiques classiques et pesants, adoptés par tous les peintres de la Renaissance.

Un autre reproche aussi injuste et plus grave a souvent été adressé au grand maître hollandais : Rembrandt ne savait pas dessiner. Le passage dans lequel le biographe relève et combat cette accusation, mérite d'être cité.

« Qu'est-ce que le dessin? N'y a-t-il qu'une seule manière de dessiner? Celle » qui arrête en contours bien justes et précis la forme des objets?

» Je ne le pense pas. Le dessinateur le plus exact et le plus serré ne veut pas » que donner une plate découpure; il vise à modeler sa figure. Celui-là même » tend donc au delà de la ligne. Mais comme l'art a des expressions infinies, il » est diverses manières de bien dessiner, comme il est diverses manières de bien » peindre.

» Le dessin de Rembrandt est aussi incontestable que le coloris de Raphaël. » Son dessin d'abord est très-exact, mais il ne consiste pas dans le contour. » Rembrandt ne devait pas faire valoir le contour, mais le relief, la couleur, la » lumière, la vie, et justement pour cela il devait faire disparaître les lignes. La » vérité consiste dans l'observation rigoureuse de la nature, du sujet, des formes » caractéristiques..... »

Après la citation de ce passage de fine et saine critique, il devient inutile

d'insister sur le style de l'auteur. On voit qu'il sait manier sans embarras une langue qui n'est pas la sienne. Il était presque superflu à lui de s'excuser de ne pas écrire son ouvrage dans son idiome national; la peine que l'écrivain s'est donnée pour rendre son livre accessible à tous les étrangers qui s'intéressent à l'histoire de l'art néerlandais, fait bien facilement pardonner certaines étrangetés ou incorrections de langage qui ne nuisent jamais, empressons-nous de le dire, à la clarté et à la justesse de l'idée, qui même parfois lui donnent un certain tour piquant, une certaine originalité d'expression pleine d'attrait. Les fautes d'impression sont plus nombreuses que les incorrections venant du fait de l'auteur et cela se conçoit facilement pour un livre imprimé à l'étranger. Dans un *Errata* qui termine le volume, M. V. relève quelques-unes de ces taches, mais les trois quarts de la besogne restent encore à faire et l'auteur en prend philosophiquement son parti en terminant ses corrections par cette observation : « Quelques » erreurs ont déjà été redressées dans le texte; pour le reste *sit venia !* »

Un appendice considérable et fort important termine le volume. Il ne comprend pas moins de cent cinquante pages, dont la plus grande partie imprimée en petit texte. Après quelques corrections et un supplément qui prouvent que l'auteur se préoccupe sans cesse de compléter et d'améliorer son œuvre, vient l'inventaire des meubles trouvés dans la maison de Rembrandt lors de la vente de ses biens en 1656. Cette pièce imprimée déjà plusieurs fois et même traduite en français est comme le complément nécessaire d'une étude aussi sérieuse sur Rembrandt. M. V. a bien fait de l'ajouter à son volume et d'épargner par là à ses lecteurs la peine de chercher chez d'autres un document d'une aussi grande importance.

Passons rapidement sur quelques actes d'un intérêt moins grand et arrivons aux deux catalogues qui terminent l'appendice. Dans le premier, consacré aux peintures et aux eaux-fortes, l'auteur a suivi l'ordre chronologique comme il l'avait fait pour la biographie même. Sous chaque année sont rangés, d'abord les peintures divisées en compositions, portraits et paysages, puis les dessins ayant une date certaine, enfin les eaux-fortes soumises, elles aussi, à la division en compositions, portraits et paysages. Ici figurent bon nombre d'œuvres omises à dessein dans le cours de la biographie, soit que l'auteur ne les ait connues que par les descriptions des livrets de musées, soit que leur existence ne lui ait été révélée que par d'anciens catalogues de vente. Encore a-t-il fallu considérablement restreindre les renseignements souvent bien vagues et bien incertains puisés à cette dernière source. M. V. n'avait pas à tenter une description détaillée des eaux-fortes et de leurs différents états, après le beau travail de M. Ch. Blanc. Il se contente de renvoyer au numéro que porte chaque planche dans le livre de son devancier.

Une notice sur quelques dessins de Rembrandt termine l'appendice. Ici l'auteur n'avait d'autre guide que les notes personnelles recueillies dans les différents musées. Les collections de dessins les plus précieuses n'ont pas de catalogue. Le musée du Louvre seul a donné l'exemple d'une publication de cette nature et comme il s'est borné à la description des dessins exposés, nous ne possédons

pas la dixième partie de l'inventaire de ses immenses richesses. Cette notice est donc une tentative très-originale et fort intéressante. Impossible ici d'adopter l'ordre chronologique suivi dans toutes les autres parties de l'ouvrage. M. V. a dû se borner à classer les dessins suivant les sujets qu'ils représentent, sous ces rubriques : Ancien Testament — Nouveau Testament — Histoire et Mythologie — Études, griffonnements, etc. — Académies — Études d'animaux — Paysages et vues.

Une eau-forte de M. Weissenbruch d'après le dessin de M. Israels, nous montre la maison de Rembrandt de 1640 à 1656 pendant la période la plus brillante de sa carrière. Cette modeste demeure du grand artiste existe encore et le biographe l'a décrite avec grand soin; l'inventaire de 1656 lui a permis de reconstituer jusqu'aux moindres détails de la décoration de chaque pièce et de nous montrer ainsi Rembrandt dans son intérieur et, pour ainsi dire, dans ses meubles. Enfin une planche de fac-similes placée à la fin du volume nous permet de suivre la transformation des signatures du maître de 1630 à 1666. En regard de chacune, est soigneusement indiqué le tableau ou l'acte sur lequel la marque a été copiée. Cette page renferme aussi une signature d'Abraham Francen et une de Titus van Rhyn, le fils de Saske et de Rembrandt.

Nous regrettons qu'une table alphabétique, instrument commode de recherches dans un livre aussi rempli de faits nouveaux non-seulement sur le personnage principal, mais encore sur tout son entourage, ne termine pas ce dernier volume. Faisons des vœux pour que le succès de cette première édition permette à l'auteur de nous donner bientôt dans une deuxième, avec le résultat de ses nouvelles découvertes, le complément indispensable du beau monument qu'il a élevé à la gloire du grand maître hollandais.

J.-J. GUIFFREY.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Dernières publications de la librairie Teubner à Leipzig :

ZUMPT, Christi Geburtsjahr. — WEIDNER, Commentar zu Virgil's Æneis, I, II. — RITSCHL, Neue Plautinische Excurse. — L. MÜLLER, Geschichte der Philologie in den Niederlanden. — QUINTI CICERONI reliquiæ ed. BÜCHELER. — *Scholia Bernensia ad Lucanum*, ed. USENER. — *Hymnus Cereris*, ed. BÜCHELER. — VEGETIUS, *de re militari*, ed. LANG. — ARISTOPHANIS *Equites*, ed. VON VELSEN. — NUTZHORN, Entstehung der homerischen Gedichte. — WESTPHAL, Prolegomena zu Æschylus.

HANUS, die gefælschten bœhmischen Gedichte (Prague, Dominicus). — KERN, die Glossen in der Lex Salica (La Haye, Nijhoff). — PROPERTII, *Cynthia* rec. Dom. CARUTTI (ibid.). — HUNGERBÜHLER, Origines de la Confédération suisse (Genève, Georg).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 24 — **12 Juin** — **1869**

Sommaire : 110. LASINIO, Première leçon d'un cours de linguistique. — 111. LEFLOCQ, Etudes de mythologie celtique. — 112. SCHMIDT, l'Optatif et le Conjonctif sans ἄν. — 113. NITSCHMANN, Album de poésie étrangère. — 114. DESCARTES, Lettres inédites, p. p. DE BUDÉ. — 115. SCHLAGINTWEIT-SAKÜNLÜNSKI, Voyages en Inde et dans la Haute-Asie. — Correspondance.

110. — **Prima lezione del corso linguistico straordinario** di Fausto LASINIO, professore ordinario nella R. Università di Pisa. Pisa, tip. Citi. In-18, 30 pages (Non mis dans le commerce).

Dans cette leçon d'ouverture, M. Lasinio, en prenant possession de sa chaire de « Langues et littératures comparées », trace le plan qu'il suivra dans son cours; on voit qu'il a l'intention de se borner à la linguistique, sans aborder le vaste champ de la littérature comparée. Après avoir cherché à définir la science du langage et à en faire comprendre l'état actuel, le professeur annonce son projet de consacrer ses leçons à la grammaire comparée des langues indo-européennes; il expose d'avance la méthode qu'il suivra et la façon dont il l'appliquera. — Les idées de M. Lasinio sont justes, sa méthode paraît excellente, et il est au courant de la science autant que qui que ce soit; nous avons été frappés du nombre et de l'exactitude des renseignements biographiques qu'il donne dans les notes de cet opuscule et de la fraîcheur de ses informations. La *grammaire comparée* est encore trop jeune et trop peu assurée pour que ce ne soit pas une bonne nouvelle, dans le monde savant tout entier, que l'avénement d'un bon professeur de cette science. M. L. paraît devoir en être un. Il nous semble seulement que son exposition est parfois un peu confuse, qu'il prodigue les superlatifs avec une abondance étonnante même chez un Italien.

Ψ.

---

111. — **Études de mythologie celtique**, par Jules LEFLOCQ, ancien élève de l'École normale, ancien professeur de rhétorique au lycée d'Orléans. Orléans, Herluison, 1869. In-12, xxij-307 p.

L'auteur des morceaux réunis dans ce volume est mort l'année dernière à trente-sept ans, avant d'avoir rien publié. Ses amis et ses collègues au lycée d'Orléans ont recueilli dans ses papiers les fragments déjà exécutés des deux ouvrages auxquels il travaillait depuis longtemps avec ardeur. Le plus considérable devait avoir pour sujet *la Religion des Gaulois;* l'autre était consacré à *la Légende d'Obéron :* tous deux sont à peine commencés. Grâce à la manière dont travaillait M. Leflocq, les quelques pages qu'il avait écrites semblent avoir recu la dernière

βασία κατάσχοι; l'optatif sans ἄν exprime qu'on ne peut pas imaginer qu'il se rencontre un homme qui fasse obstacle à la puissance de Jupiter. Quand Hyllus dit en parlant d'Hercule en proie au délire (Trachin. 1231) Τὸ δ' ὧδ' ὁρᾶν φρονοῦντα τίς ποτ' ἂν φέροι; la particule ἂν adoucit ce que l'optatif seul aurait de trop énergique; sans ἄν l'optatif exprimerait ici une impatience irrespectueuse. M. S. est bien obligé de reconnaître que dans cette même espèce de propositions les prosateurs ajoutent toujours ἄν, καίτοι πῶς ἂν ἕτερα τούτων γένοιτο ἀπιστότερα; (Isée, *de Cleon. hered.*, 23). Mais il prétend que les Attiques ne voulaient pas exprimer la négation avec trop de confiance même dans cette espèce de propositions, « ne » volebant quidem in talibus interrogationibus plenam negandi fiduciam expri- » mere » (p. 4). Il m'est impossible de comprendre comment les Attiques auraient pu penser à adoucir la négation dans un tour aussi vif, qui a précisément pour objet de l'exprimer avec une force particulière. Il me semble évident que dans toutes les propositions interrogatives ἄν uni à l'optatif a la même valeur : il exprime la possibilité. Par conséquent cette particule exprime plus fortement l'incertitude, quand on questionne pour s'instruire, et elle exprime plus fortement la négation en l'étendant non-seulement à tout ce qui est, mais à tout ce qui peut être, quand l'interrogation préjuge une réponse négative. Quand on dit « peut-on » imaginer rien de plus invraisemblable? » on nie plus fortement que si l'on dit « imagine-t-on rien de plus invraisemblable? » celui qui dit qu'une chose ne peut pas être, dit quelque chose de plus que s'il dit qu'elle n'est pas. Réciproquement « cela peut être » est moins fort que « cela est. » Il est probable que dans Platon (*Gorgias*, 492 B) ἄν est tombé et doit être replacé (p. 2); et c'est aller contre toute analogie (p. 3) que de rapporter dans Démosthène (*de Cor.*, 22) εἰτ' ὦ — τί ἂν εἰπών σε τις ὀρθῶς προσείποι; la particule ἂν au participe εἰπών, « multo fortior sentitur objurgationis vis, si ἄν non cum optativo..... sed cum » solo participio..... conjungitur. »

Quant à l'emploi de ἄν avec le subjonctif, M. S. reconnaît que dans Homère cette particule semble être ajoutée ou omise sans qu'on puisse en rendre raison, parce que l'usage n'était pas encore fixé; mais il en serait autrement de la langue attique « cujus vim et venustatem magna ex parte in excolendis minutis ejus » modi differentiis positam esse constat (p. 9). » En conséquence, suivant M. S., quand ἄν est joint au relatif ὅς, ὅστις, cette particule invite l'auditeur à compléter en imagination ce qu'on lui propose, « addito ἄν is qui audit ad explen- » dam cogitationem ac mente quodam modo adumbrandum exemplum impelli- » tur (p. 10). » Quand Mercure dit dans Eschyle (*Prom.*, 34-35) ἅπας δὲ τραχὺς ὅστις ἂν νέον κρατῇ, il n'a pas en vue Jupiter en particulier, et il invite à se représenter un personnage quelconque comme type de la classe de ceux qui viennent d'arriver au pouvoir. Mais quand le chœur dit (Eschyle, *Septem ad Theb.*, 257 Μοχθηρὸν, ὥσπερ ἄνδρες ὧν ἁλῷ πόλις, il n'a pas seulement en vue ceux dont la ville est prise en général; il a encore en vue les Thébains en particulier. Il n'est donc pas besoin alors d'inviter à compléter la pensée, et ἄν est supprimé. Cette distinction me semble complétement arbitraire; et il me paraît difficile de soutenir que

Mercure, dans le passage cité plus haut, n'a pas Jupiter en vue. Pour maintenir cette distinction M. S. est conduit à préférer ᾗν à ἤ dans Euripide (*Medea*, 516) Ὦ Ζεῦ, τί δὴ χρυσοῦ μὲν, ὃς κίβδηλος ἦ, || τεκμηρι' ἀνθρώποισιν ὤπασας σαφῆ..... L'imparfait n'offre pourtant pas ici de sens satisfaisant. Je ne puis m'empêcher de trouver bien forcée l'interprétation du passage de Thucydide (4, 17, 2) où les ambassadeurs lacédémoniens disent qu'il est dans leur caractère national οὗ μὲν βραχεῖς ἀρκοῦσι μὴ πολλοῖς χρῆσθαι, πλείοσι δὲ ἐν ᾧ ἂν καιρὸς ᾖ διδάσκοντάς τι τῶν προύργου λόγοις τὸ δέον πράσσειν. Suivant M. S. (p. 13) « ita sine difficultate, si quid video, explicatur, ut per structuram ἀπὸ κοινοῦ illud ἄν, quod inter ἐν ᾧ et καιρὸς ᾖ positum est, simul in priore membro huic opposito..... intellegatur. » Ce texte ne me paraît prouver que la synonymie des deux tours. Si ἄν était dans le premier membre, on pourrait à la rigueur le faire servir pour le second; mais non inversement. M. S. interprète de la même manière la construction du subjonctif avec εἰ, ἐάν, et dit (p. 16) : « Cum addita ἄν particula is qui loquitur audientem ad rem incertam sua mente amplius adumbrandam invitat, sua ipsius non nimium interesse significat utrum hoc an illud eveniat, quod contra est, ubi simplici conjunctivo suam propriam cogitationem in rei eventu defixam exprimit : quo fit ut ἐάν cum conjunctivo remissioris, εἰ cum conjunctivo intentioris cum quodam affectu animi sit indicium. » Ainsi quand dans Œdipe roi (198-199) le chœur dit Τέλει γὰρ εἴ τι νὺξ ἀφῇ, || Τοῦτ' ἐπ' ἦμαρ ἔρχεται, « unus quisque semel monitus sentiet quantopere summæ animorum concitationi εἰ ἀφῇ respondeat, pro quo si ᾖν ἀφῇ positum esset, non nimium curare chorici senes viderentur num quid non relinqueret nec ne (p. 16). » M. S. pense que dans Thucydide (VI, 21, 1) Nicias exprime ses inquiétudes plus énergiquement par εἰ ξυστῶσιν, « anxii animi sollicitudo..... dissolutam particulæ ἄν rationem handquaquam passura foret (p. 16). » J'avoue que toutes ces distinctions me semblent arbitraires; je n'aperçois nullement avec M. S. cette nuance dans Sophocle *Œdipe roi*, 874, *Œd. à Col.*, 1443, etc. Il me semble qu'il faut penser de l'emploi de ἄν avec ὅς et εἰ, ce qu'il pense lui-même (p. 19) de l'emploi de cette particule avec les conjonctions de temps πρίν et autres : sa présence et son absence ne font rien au sens. M. S. étend son explication à l'emploi de ἄν avec l'imparfait et l'aoriste pour marquer la répétition d'une action passée, comme dans Xénophon (*Cyr.*, 7, 1, 10) ὁπότε προσβλέψειέ τινας τῶν ἐν τάξει, τότε μὲν εἶπεν ἄν..... τότε δ' αὖ ἐν ἄλλοις ἔλεξεν..... Il dit (p. 9) : « memoria rei tempore ante acto sæpius factæ hand raro ipsa repetitione minus certa fit et quodam modo obscuratur, quocirca non inepte is qui loquitur audientes hortatur ut imperfectæ recordationi aliquid de suo addant. » Il semble au contraire que des paroles, par exemple, qui ont été répétées plusieurs fois ont chance de se graver plus profondément dans la mémoire que ce qui n'a été dit qu'une fois en passant.

Défions-nous, soit en lexicologie soit en syntaxe, des distinctions trop rigoureuses entre les mots ou les tours synonymes. C'est une source d'illusions même pour le grammairien qui travaille sur sa propre langue. Ainsi c'est bien vainement que l'auteur d'un utile traité des synonymes français a essayé de distinguer

entre la signification de *somme* et celle de *sommeil*, trouvant que l'un était subjectif l'autre objectif, etc. En réalité ces deux mots ne se distinguent que par l'usage l'un s'emploie dans certaines locutions où l'autre ne peut s'employer. Tel mo est poétique, tel autre est du langage ordinaire; tel mot est noble, tel autre es trivial; tel mot est suranné, tel autre est resté en usage; ne ramenons pas pa de vaines subtilités ces différences d'usage à des différences de signification Évidemment du temps d'Homère, on pouvait en poésie ajouter ou supprimer volonté la particule ἄν. Les poètes attiques avaient conservé cette liberté comm tant d'autres particularités de la langue poétique. L'usage avait imposé ἄν au prosateurs avec l'optatif, et leur laissait plus de liberté dans l'emploi de cett particule avec le subjonctif. C'est perdre son temps et sa peine que de cherche dans ces fluctuations communes à toutes les langues des règles fixes et de distinctions délicates. Madvig, qui a un tact grammatical si fin et si juste, a d sur ce point et beaucoup d'autres d'excellentes choses dans ses remarques sur l grammaire latine (*Bemerkungen über verschiedene Punkte des Systems der lateinische Sprachlehre*, 1844, p. 60-62); il prémunit avec beaucoup de raison contre cett crainte superstitieuse qui empêche de reconnaître dans une langue ancienne l plus légère indétermination, la moindre fluctuation. A cet égard il y a beaucou à redire à la grammaire grecque et à la grammaire latine, telles qu'on les a cu tivées depuis 60 ans. L'illustre Godefroi Hermann, qui a d'ailleurs rendu de importants services à la grammaire des langues anciennes en bannissant l ellipses fantastiques dont elle était encombrée depuis Sanctius (*Dissertatio ellipsi et pleonasmo*, 1808), Hermann a donné de déplorables exemples de faus subtilité qui n'ont été que trop souvent suivis.

Il faut renoncer aussi à définir rigoureusement la signification de certain formes grammaticales, en particulier celles du subjonctif et de l'optatif gre On ne peut pas donner de définition qui comprenne tous les sens dans lesqu chacun de ces modes est employé; ce serait comme si l'on voulait donner définition qui comprit tous les sens du mot *species*. Il faudrait qu'on pût distingu la signification propre et primitive du subjonctif ou de l'optatif de leurs signifi tions figurées et dérivées. Or cette signification propre et primitive, on l'igno complétement. Contentons-nous d'énumérer les différents emplois de ces mod mais n'essayons pas d'en donner des définitions nécessairement vagues arbitraires.

Charles THUROT.

---

113. — **Album ausländischer Dichtung in vier Büchern**: England, Fra reich, Serbien, Polen. In deutscher Uebersetzung von Heinrich NITSCHMANN. Danz Bertling, 1868. In-18, 313 pages.

On nous a envoyé ce petit volume, qui sort tout à fait de notre cadre. No n'en dirons qu'un mot. La partie française comprend, avec quelques pièces Victor Hugo, Lamartine, Musset et d'autres poètes bien connus, et avec *Ververt*, de Gresset, etc., de nombreuses poésies signées de noms qui, no l'avouons, sont tout à fait nouveaux pour nous, tels que ceux d'Eugène Lesag

Eugénie Dupuis, Eugène Borel, J. G. Montensont, Gaillon, etc. En général, ce que l'auteur de ces traductions poétiques a emprunté à notre littérature est de peu de valeur. Pour les pièces que nous connaissons la traduction nous a paru exacte. M. Nitschmann a traduit quatre pièces de Clotilde de Surville, en prévenant que ces pièces ne sont qu'une *mystification ;* mais il est singulier qu'il dise qu'elles sont « en langue provençale » : ne les connaît-il que par une traduction antérieure ? Où a-t-il puisé les deux pièces précédentes, *le Retour* et *le Tournoi,* « chants des troubadours ? » Ces compositions dans le genre du « Beau Dunois » ne doivent pas être présentées au public allemand comme si elles dataient du moyen-âge. — La meilleure partie de la collection nous paraît être celle qui est consacrée à des chants populaires serbes. — Le volume est orné de quatre vignettes. Ψ.

---

114. — **Lettres inédites de Descartes** précédées d'une introduction, par Eugène DE BUDÉ. Paris, Durand, 1868. In-8°, xxiv-48 pages.

M. Eugène de Budé a trouvé dans les archives de la famille génevoise Turretini la copie de dix-sept lettres de Descartes, dont quinze sont adressées à M. de Pollot, gentilhomme de la cour du prince d'Orange, et deux à un ami de Descartes appelé Van Surek. Cette correspondance est relative aux démêlés de Descartes avec Voëtius. Nous renvoyons nos lecteurs au rapport intéressant que M. P. Janet a fait sur cette publication à l'Académie des sciences morales et politiques (séance du 22 août 1868). M. de B. a oublié de donner dans son introduction des éclaircissements nécessaires sur les allusions qui se rencontrent dans cette correspondance et qui auraient eu besoin de commentaire; il n'était pas inutile d'expliquer ce qu'était le tribunal appelé *Escoutete* (p. 13), *MM. du Vroetschap* (p. 19 sans doute *Vroedschap*, corps municipal), *M. le Rierteroit* (p. 23), la brochure contre Descartes intitulée *Testimonium Academiæ* (p. 23). Il fallait dire que Descartes fait allusion à son *Traité du Monde* (p. 3), à sa mécanique, insérée comme lettre dans l'édition Cousin (p. 4), à ses *principes* (p. 28). L'éditeur a cru devoir reproduire en quelque sorte photographiquement son texte; mais il n'avait affaire qu'à une copie; et il a été trop scrupuleux en laissant des mots écrits comme « Tasher » (p. 3), « scasche » (p. 39), en laissant « qu'il me » semble » pour « qui me semble » (p. 7), « M. de Broningue » pour « MM. de » Groningue » (p. 30), et en respectant en plusieurs endroits des majuscules et une ponctuation fautives qui parfois troublent le sens. Au reste il mérite des remerciements pour le service qu'il a rendu par cette publication à la connaissance de la vie et du caractère de Descartes. Les lettres de Descartes pourraient être l'objet d'un travail particulier. L'édition de Cousin est assez défectueuse. Elle représente un travail anonyme fait sur la chronologie de ces lettres et qui est fort utile. Mais le texte est imprimé assez incorrectement, il n'y a pas d'index ni de concordance qui permette de retrouver facilement dans cette édition les lettres telles qu'on les citait auparavant.

115. — **Reisen in Indien und Hochasien, u. s. w.**, ausgeführt in den Jah 1854-1855, von Hermann von SCHLAGINTWEIT-SAKÜNLÜNSKI. Erster Band. Indi Iena. Hermann Costenoble, 1869. Gr. in-8°, xviij-568 p. et 11 planches. — Pri 19 fr. 25.

Le 20 septembre 1854, trois voyageurs allemands, trois frères, MM. Adolpl Hermann et Robert Schlagintweit, de Munich, s'embarquaient à Southampto bord de l'*Indus* pour se rendre dans l'Inde et y faire des observations qui devai porter spécialement sur le magnétisme terrestre, mais s'étendre néanmoins à physique, à la géologie, etc., à tout le domaine des sciences naturelles. Com autrefois Jacquemont, les voyageurs avaient préludé à l'exploration de l'Inde de l'Himâlaya par celle des Alpes; ces premiers travaux les avaient mis rapport avec Alexandre de Humbolt, et c'est par l'influence de cet illustre sav appuyé de la recommandation du roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV que *Court of Directors* de la Compagnie des Indes Orientales (encore alors existan avait chargé les frères Schlagintweit d'une mission scientifique qu'elle n'av pas encore réussi à faire exécuter avec un plein succès.

De retour de ce long et pénible voyage, mais réduits au nombre de deux la mort d'Adolphe assassiné en Tartarie, les explorateurs s'occupèrent immé tement de publier les résultats de leurs observations dans un grand ouvrage anglais, qui doit comprendre neuf volumes et un atlas de cent vingt car quatre volumes seulement du texte ont déjà paru; le cinquième est préparé e tardera sans doute pas à être réuni aux quatre qui l'ont précédé; sur les 120 ca de l'atlas, 43 ont déjà été publiées.

Mais à côté de cette vaste publication, consacrée spécialement et presq uniquement aux sciences naturelles, faite en langue étrangère, et que le plan l'ouvrage, la matière et le prix rendent presque inaccessible au grand nombre lecteurs, la réservant à quelques privilégiés, les auteurs ont eu la pensée de fai pour leurs compatriotes une sorte de compte-rendu chronologique et descrip de leurs voyages, dans lequel ils pussent d'une part présenter avec l'histoire leurs pérégrinations un grand nombre d'observations de mœurs et de détai qui ne devaient pas trouver place dans l'ouvrage officiel, et d'autre part réun les principaux résultats scientifiques de leurs explorations, sans s'astreindre une méthode sévère, sous une forme qui les mît à la portée du grand publi M. Hermann Schlagintweit se chargea de ce travail accessoire, pour lequel il utilisé avec ses propres notes celles de ses deux frères. Le volume que no annonçons est la première partie de cet ouvrage abrégé et populaire; il e relatif seulement à l'Inde; la deuxième traitera des pays de la Haute-Asie visit par les voyageurs. Nous allons faire connaître ce premier volume; mais, to d'abord il nous semble à la fois intéressant et utile de mettre en regard les titr des principaux chapitres qui le composent et ceux des neuf volumes du gra ouvrage : on pourra de cette manière saisir d'un coup-d'œil la différence deux publications parfaitement distinctes, et qui cependant ont entre elles un li nécessaire.

OUVRAGE SCIENTIFIQUE.

Results.

I. Détermination astronomique de la position des lieux et observations magnétiques.
II. Hypsométrie.
III. Topographie de la Haute-Asie occidentale et septentrionale[1].
IV-V. Météorologie.
VI. Géologie.
VII. Botanique et zoologie.
VIII. Ethnographie.
IX. Descriptions géographiques de l'Inde, de l'Himâlaya, du Tibet et du Turkestan.

OUVRAGE DESCRIPTIF.

(I) *Reisen in Indien.*

I. Voyage d'Angleterre à Bombay.
II. Séjour à Bombay. — Équipement.
III. Traversée de la péninsule indienne de Bombay à Madras.
IV. Districts orientaux de l'Inde centrale.
V. Inde méridionale et Ceylan.
VI. Le bas-pays et les contrées de la présidence du Bengale arrosés par le Gange.
VII. Districts de l'Hindoustan arrosés par le Gange et le Jamna.
VIII. Le Pendjab et les provinces de l'Ouest.
IX. Assam et les districts arrosés par le cours moyen du Brahmaputra.
X. La chaîne Khassia.

Dans sa préface, l'auteur fait remarquer que le titre du dernier volume des *Results* « Descriptions géographiques, etc. » ne doit pas faire illusion; il semble annoncer un ouvrage identique à l'ouvrage allemand; mais il y a une différence essentielle entre la description des *Results* et celle des *Reisen;* les matières y sont présentées de telle sorte que les deux ouvrages sont parfaitement indépendants et même dissemblables. Il n'est pas douteux du reste que les *Results* et les *Reisen* ont de nombreux points de contact; on doit présumer, on peut même affirmer qu'ils se complètent l'un l'autre, en ce sens que l'on trouve en détail dans les *Results* bien des faits seulement indiqués dans les *Reisen;* ou que les *Reisen* résument souvent sous une forme plus saisissable les développements étendus en vue desquels les *Results* ont été composés. Du reste l'auteur des *Reisen* renvoie souvent le lecteur au grand ouvrage.

Dans ce compte-rendu qu'il qualifie de chronologique-descriptif (chronologisch-descriptives Bericht), l'auteur est loin de suivre rigoureusement l'ordre chronologique: ni le plan général de l'ouvrage, ni la suite du récit ne se conforment à cet ordre; l'exploration de l'Asie centrale, qui forme un second volume, s'intercale chronologiquement dans celle de l'Inde; et il arrive souvent à l'auteur de décrire successivement deux contrées, parlant d'abord de celle qu'il a visitée la seconde, et ensuite de celle qu'il avait visitée la première; les deux derniers chapitres de son premier volume en offrent un exemple. Il donne, dans sa préface, quelques raisons de cette infidélité à l'ordre chronologique, laquelle est d'ailleurs fort explicable. Si les voyageurs, dans leurs explorations, avaient eux-mêmes observé l'ordre géographique, il serait tout naturel de suivre leur itinéraire pour tracer le tableau des pays qu'ils ont parcourus; mais cette condition n'existant pas, il fallait, — ou sacrifier l'ordre géographique à l'ordre chronologique, ce qui eût rendu l'exposé confus, incohérent, obscur, — ou sacrifier l'ordre chronologique à l'ordre géographique, disposition qui à la vérité ne permet peut-

1. Un extrait de ce volume comprenant la liste de tous les noms géographiques tibétains qui y sont cités et expliqués, a été publié dans le *Journal of the royal Asiatic Society* de Londres (1re série, vol. XX, 1863) sous le titre : *Glossary of Tibetan geographical terms.*

être pas de suivre aussi bien la trace des voyageurs, mais a l'avantage d'offrir au lecteur un tableau clair et bien ordonné, les différentes contrées se déroulant à ses yeux selon la place qu'elles occupent les unes par rapport aux autres. Il était d'ailleurs d'autant plus difficile de prendre pour base unique du récit l'ordre chronologique que les trois frères ont très-rarement voyagé ensemble; ils avaient l'habitude de se séparer pour explorer des régions différentes, quelquefois fort éloignées les unes des autres, et se retrouver ensuite dans un lieu déterminé, réunir leurs observations, concerter des opérations nouvelles, puis se séparer de nouveau pour se réunir encore. Dans ces conditions, l'itinéraire des voyageurs, tantôt doublé, tantôt triplé, devenait à la fois pour l'auteur et le lecteur, une cause d'embarras; et comme en définitive, ce qui importe, c'est non pas le chemin suivi par les voyageurs, mais le tableau de ce qu'ils ont vu, la préoccupation de l'auteur devait être avant tout de rendre ce tableau aussi frappant et aussi clair que possible; on doit donc louer M. Schlagintweit d'avoir subordonné l'ordre chronologique à l'ordre géographique; dès que cet ordre géographique n'est plus intéressé, l'ordre chronologique reprend ses droits, et quant au trouble apporté, par la prédominance de l'ordre géographique, à l'indication de l'itinéraire suivi par les voyageurs, il était facile de remédier jusqu'à un certain point à cet inconvénient inévitable, par des dates et de courtes mentions qui donnassent une idée de la place occupée par telle ou telle exploration dans la série de toutes celles que les voyageurs ont exécutées. C'est ce que l'auteur a fait, comme on va pouvoir en juger par une courte analyse.

La première étape des trois frères fut Alexandrie, ils allèrent ensuite au Caire, d'où ils se rendirent à Suez par une marche à travers le désert, pendant laquelle ils furent témoins d'un phénomène de mirage reproduit dans une des planches du volume. A Suez, ils s'embarquèrent sur l'*Oriental*, et s'arrêtèrent à Aden, où ils passèrent à bord de l'*Auckland* qui les transporta à Bombay.

Après un séjour d'environ deux mois dans cette ville, les trois frères en partirent vers la fin de 1854 se dirigeant sur Madras à travers la péninsule indienne. Hermann et Robert retrouvèrent près de Puna, à *Mahabaleçvara*, lieu remarquable par son climat, leur frère Adolphe qui les avait devancés pour y faire des observations géologiques, puis atteignirent successivement Sattara et Bellari: là les trois frères se séparèrent de nouveau : Adolphe se dirigea par l'est sur Madras pour visiter les contrées riches en diamants; Hermann et Robert passèrent par Bangalur à travers le Maissour, mais en suivant des chemins différents, et Hermann arriva le premier à Madras.

Après avoir décrit leur séjour dans cette ville, l'auteur abandonnant l'ordre chronologique donne la description du voyage fait dans une partie de l'Inde voisine de celle qui vient d'être décrite, la partie orientale de l'Inde méridionale (ou centrale) : dans l'hiver de 1855-56, Adolphe et Robert, de retour du Tibet, et prenant Agra pour point de départ, visitèrent la province de Bandelkhand jusqu'à Sagan où ils se séparèrent; Robert tournant à l'est, puis au nord, se dirigea vers Allahabad sur le Gange, en visitant la partie supérieure de la vallée

de la Nerbaddha dont il reconnut les sources; Adolphe après avoir exploré une partie de la même vallée passa par les pays de Malwa et de Bérar, où il visita Nagpur, arriva au delta du Godavery, puis s'embarqua pour Madras, d'où il partit pour visiter la côte de Koromandel, Pondichery, etc.

Afin de terminer ce qui concerne l'Inde méridionale l'auteur ajoute à cet exposé le chapitre sur l'île de Ceylan, visitée seulement en 1857, par Robert qui visita une partie des côtes et de l'intérieur, les districts de Kandi, de Nurelia, et par Hermann qui s'arrêta sur les côtes pour prendre quelques vues.

Ici se termine la partie du volume relative à l'Inde méridionale; tout le reste est consacré à l'Inde supérieure; c'est-à-dire aux bassins du Gange, du Bralunaputa et de l'Indus.

En 1855, les trois frères, partis ensemble de Madras, arrivèrent en trois jours à Calcutta. Là ils se séparèrent; dans la dernière quinzaine de mars, Adolphe et Robert partirent pour le Nord-Ouest; Hermann resta pour visiter le Nord-Est; il partit dans la première quinzaine d'avril et explora successivement le Bengale et les contrées qui l'avoisinent au nord et à l'est, le Sikkim, le Boutan, l'Assam. Une partie de ces voyages n'ayant plus l'Inde pour théâtre est réservée pour le second volume : l'autre, poussant jusqu'à l'extrémité orientale de l'Inde, et entreprenant même déjà sur le territoire de l'Indo-Chine, est rejetée à la fin de celui-ci, et l'auteur nous décrit d'abord sa course vers l'Ouest.

Il visita successivement dans la première moitié de 1856, Benarès, Kahnpur, Laknau (dans l'Aoudh), Agra, Delhi, puis Mirath, situé à 13 milles anglais de Delhi; de là, il s'avança jusqu'à Ambala.

Ici se place une excursion dans les parties occidentales de la Haute-Asie, dont le récit appartient de droit au deuxième volume à venir, et au retour de laquelle les trois frères arrivèrent tous ensemble à Raulpindi, dans le Pendjab, un des points les plus éloignés qu'ils aient atteint dans la région N.-O. de l'Inde. Là ils se séparèrent de nouveau; le 13 décembre 1856, Adolphe, se dirigeant du côté d'Attock et de Peschawer à l'ouest, prit congé de ses frères; ils ne devaient plus se revoir; Robert se dirigea vers Pind-Dadan-Khan par la montagne de Sel pour suivre à peu près le cours de l'Indus dans la direction du S.-O.; quant à Hermann, il se dirigea vers Lahore. Le résultat de cette nouvelle entreprise fut qu'Adolphe visita Peschawer et les environs de cette ville (une des planches du livre représentant les sources du Budni, dans une vallée profonde de 60 pieds, se rapporte à cette exploration), il visita aussi le passage de Khaiba et le sud du Pendjab; après quoi il eut la malheureuse idée de remonter dans la Haute-Asie, où il trouva la mort : Robert après avoir visité la montagne de Sel, ainsi nommée à cause des masses considérables de sel gemme qu'elle renferme, persista dans son voyage vers les régions méridionales et explora le Sindh, le Kach, le Gujrat; pendant ce temps-là, Hermann visitait les portions du Penjab qu'il n'avait pas atteintes dans la tournée précédente, le Duab de Lahore, Amritsir, Ludhyana, Multan.

Les deux derniers chapitres du volume sont consacrés aux explorations de la

partie N.-E. de l'Inde, c'est-à-dire, du bassin du Brahmaputra et des contrées limitrophes de l'empire birman, explorations exécutées par Hermann seul.

Parti de Sikkim au pied de l'Himâlaya, le voyageur arriva en bateau le 27 septembre 1855, à Silhet au pied de la chaîne Khassia, qui marque le partage des eaux du Brahmaputra et de l'Irawadi. Le 14 novembre, il arriva dans l'Assam, et le quitta en 1856 pour faire un voyage dans la partie orientale du Boutan, après quoi il fit cette exploration du cours du Gange, dont nous avons déjà parlé.

Tel est le cadre du premier volume de M. Hermann Schlagintweit, tel est le développement du récit dans lequel il retrace sa marche et celle de ses frères. Dans ce récit se placent soit pour chaque localité, soit pour une province, mêlées ensemble, ou quelquefois distinguées par un chapitre spécial, selon leur degré d'importance, une multitude de remarques, de données, d'observations qui concernent soit la nature, soit l'homme; description générale des pays, constitution géologique, saisons, températures extrêmes et moyennes, climat, observations météorologiques et magnétiques, degrés d'abondance des pluies et de la rosée, distribution des eaux, faune et flore des différents pays, voilà pour la nature; et en ce qui concerne l'homme, physionomie générale des contrées et des peuples, culture, industrie, travaux d'art, routes et moyens de communication, genre de vie, constitution sociale, division des races, histoire même et description des monuments. Ce livre est une sorte d'Encyclopédie; on ne peut pas dire que toutes les questions y soient traitées avec la même compétence, la même étendue, ni avec tout le développement que chacune d'elles peut comporter; mais la nature des choses le voulait ainsi; ceux que les détails scientiques ne contenteraient pas doivent trouver dans le grand ouvrage ce qui peut les satisfaire, et quant aux questions d'histoire, de race, d'origine, ce livre ne pouvait être un traité *ex professo* à cet égard; cela ne rentrait ni dans le plan des auteurs, ni même, nous pouvons le dire, dans leur compétence; mais quoique cette partie fût en réalité en dehors de la tâche qu'ils avaient acceptée, et pour laquelle ils étaient préparés, qu'elle dût par conséquent avoir dans leurs travaux une place nécessairement secondaire et restreinte, les observations d'hommes éclairés et judicieux ont toujours leur prix; d'ailleurs, ils se sont fait aider pour les questions historiques par un de leurs frères M. Émile Schlagintweit qui n'a pas pris part à leur voyage, mais a pu en profiter pour ses travaux sur l'histoire et la littérature du Tibet. C'est ainsi qu'en traçant le tableau ethnographique de l'Assam, l'auteur donne d'après son frère une esquisse de l'histoire de la race arienne de l'Inde et de sa division en castes (p. 487 et suiv.). Du reste, dans un ouvrage qui est avant tout une description de l'état actuel, l'histoire est nécessairement à l'arrière-plan et ne peut intervenir que comme auxiliaire, soit qu'il s'agisse d'expliquer par les faits d'un passé peu éloigné certaines particularités du temps présent, soit qu'il s'agisse de rechercher dans la profondeur des siècles écoulés, la cause cachée des faits importants qui ont survécu à de nombreuses révolutions.

Ne pouvant insister sur la masse des faits qui remplissent ce volume, je veux au moins dire quelques mots d'une partie du livre qui me paraît particulièrement bien étudiée, et qui renferme les résultats les plus neufs (car on ne peut se dissimuler que tout dans ce livre n'est pas nouveau), à savoir la solution d'une difficulté géographique importante. Il s'agit du système des eaux de l'Iravadi et de celui du Brahmaputra, dans leurs rapports avec le principal cours d'eau du Tibet, le *Tsang-bo-tchou*. Selon les uns, l'Iravadi, fleuve de Birma, dans l'Indo-Chine, n'était que la continuation du Tsang-bo-tchou; c'était l'opinion de Klaproth que l'auteur rappelle, et contre laquelle il s'élève; mais d'autres considéraient le Brahmaputra comme la continuation du Tsang-bo-tchou; cette opinion est formellement émise par Samuel Turner[1], qui parle même d'un affluent que ce fleuve recevrait à la sortie du Tibet, le Brahma-Kund.

A la suite de recherches minutieuses consistant en observations personnelles et en renseignements puisés dans le pays, M. Hermann S. délimite et définit le cours du Brahmaputra et de l'Iravadi, de manière à renverser entièrement l'opinion vers laquelle penchait Klaproth, et à donner raison, sauf modifications, à celle de Turner. Il résulte de son travail que l'Iravadi est entièrement indépendant du Tsang-bo-tchou et du Brahmaputra (bien que ses sources ne soient pas fort éloignées et du Brahmaputra et d'un autre fleuve tibétain, le Kincha Kyang de la Chine); l'Iravadi appartient donc en entier à la péninsule indo-chinoise. Quant au Brahmaputra, il reçoit bien les eaux du Tsang-bo-tchou, mais il ne doit pas être considéré comme le Tsang-bo-tchou lui-même, en d'autres termes le Tsang-bo-tchou est un affluent, non le fleuve principal. Le Brahmaputra en effet parvenu à son complet développement résulte de la réunion de trois grands cours d'eau descendant du Tibet; le premier, le plus oriental, est le Lohit « rouge » et se dirige à peu près du Sud au Nord, c'est le bras principal, celui que Turner ne le connaissant pas dans toute son étendue, appelait *Brahma-Kund* « gouffre de Brahma » du nom d'un accident qui se présente dans son cours, et dont parle M. Hermann S.; le deuxième cours d'eau qui coule du N.-O. au S.-E. s'appelle Dibong; il est le premier affluent, puisque le Lohit est le bras principal; enfin le troisième cours d'eau (qui est le deuxième affluent) est le Tsang-bo-tchou, appelé aussi Dihong; c'est le grand fleuve du Tibet qui coule de l'Ouest à l'Est; il rejoint le Lohit déjà augmenté du Dibong, peu au-dessous de leur point de jonction; les trois bras, Lohit, Dibong et Dihong se rejoignent donc en un point relativement le même, qui se trouve dans l'intervalle compris entre les villes de Sadia et de Dibrugarh, en aval de la première et en amont de la seconde. Ainsi, indépendance complète du système des eaux de l'Iravadi à l'égard de celui des eaux du Brahmaputra, subordination du Tsang-bo-tchou, prédominance du Lohit, à quoi l'on peut ajouter détermination de l'affluent intermédiaire Dibong, tels sont les points établis par l'auteur.

Cette discussion l'a amené à parler de l'empire birman; je m'étonne que dans

1. *Ambassade au Thibet*, I, 67, 68, Traduct. de Castera, in-8°, 1800.

l'aperçu, d'ailleurs fort court, qu'il donne de ce pays, et dans lequel il se montre initié non-seulement au présent, mais même à l'avenir, par exemple aux projets d'établissement de lignes télégraphiques, de création d'une route commerciale qui réunirait l'empire birman à la Chine, l'auteur cite Ava comme la capitale et une ville fortifiée de 30,000 âmes, Amarapura comme une ville moins grande, mais riche en monuments bouddhiques, et dans laquelle son langage laisse entrevoir une cité florissante. Or d'après les voyageurs qui ont récemment visité le pays, d'après toutes les cartes nouvelles, la capitale actuelle est Mandalay; Ava et Amarapura sont en ruines. Sur la carte dessinée en 1795 et qui fait partie de l'atlas accompagnant la relation de l'ambassade du major Symes [1], on lit déjà ces mots : « Angwa ou Ava, autrefois capitale, maintenant en ruines. » — « Ummerapoura, capitale actuelle de l'empire birman. » Depuis, Amarapura a suivi le sort d'Ava; et si la relation de M. Bastian, qui a visité les ruines de l'ancienne capitale, permet d'admettre qu'il y reste encore quelques habitants épars, il n'est pas possible de croire qu'on en compte trente mille. Comment M. S. qui a reçu du colonel Phayre, gouverneur du Birma britannique, une collection de 92 photographies représentant les monuments d'Amarapura, peut-il nous donner des indications qui soient si peu d'accord avec les renseignements les plus authentiques fournis par les voyageurs et accueillis par les géographes les plus autorisés ?

Cette remarque que je fais en passant, parce qu'elle touche à un point important, se rapporte, il est vrai, à des contrées que l'auteur n'a pas visitées; mais elle semble accuser une certaine légèreté, exceptionnelle d'ailleurs au milieu de tant d'observations qui me paraissent porter l'empreinte d'une minutieuse exactitude.

L'ouvrage est accompagné de planches qui l'embellissent, dont plusieurs sont fort utiles, nécessaires même et qui font naître le regret qu'il n'y en ait pas davantage (je ne parle que de celles qui sont utiles); elles sont au nombre de onze. On y distingue trois paysages : effet de mirage dans le désert de Suez; — les sources du Budni, près de Peschawer; — un bois de palmiers aux environs de Multan (Penjab'); — quatre représentations de monuments : une mosquée avec jardin, à Lahore; — douane et corps-de-garde à la porte d'Akbar à Laknau; — salle d'entrée du palais de Shak-Jahân, dans la citadelle d'Agra; — l'église de Wolvendahl à Kolombo (Ceylan); — deux groupes de types indiens, le premier représentant des porteurs de palanquin de la province de Béhar, appartenant à la 4e caste indienne (les Sûdras); — le deuxième un groupe de femmes de la même caste, des marchés de Calcutta; — enfin deux cartes : l'une en blanc représente le cours du Brahmaputra et celui de l'Iravadi, ou au moins la partie importante de ces deux fleuves, celle qui est utile pour la discussion soulevée par l'auteur. La seconde carte destinée à donner une idée générale, et des pays par

1. Je n'en parle que d'après la traduction française de Castera, 3 vol. in-8° avec un atlas in-4° (1800).

courus par les voyageurs, et de l'itinéraire suivi par eux, remplit fort bien cette double condition, malgré son exiguïté : les teintes diverses données à la Haute-Asie, aux pays de plaines, aux pays accidentés, aux déserts, la teinte bleue des rivières et des lacs, font saisir immédiatement l'effet général; la désignation des principales régions, et des villes remarquables, et la trace de l'itinéraire permettent de suivre les voyages des explorateurs et sont une aide puissante pour la lecture du livre. Cette carte est accompagnéee d'une autre, fort petite, placée à l'angle droit inférieur et représentant la terre entière d'après la projection de Mercator, à l'échelle de 16 1/2 millionièmes; nous avouons ne pas bien comprendre l'utilité de cet appendice. Il nous semble que des cartes spéciales auraient pu être ajoutées avantageusement, nous ne dirons pas à chaque chapitre, mais au moins à quelques-uns d'entre eux, eût-on même dû sacrifier, pour cela, quelques planches de pur ornement.

Tel est l'aperçu que nous avons cru pouvoir donner de ce premier volume; le deuxième qui complètera l'ouvrage, et qui comprendra outre le texte, une liste des illustrations, une explication de la transcription, et un index, nous fournira sans doute l'occasion de revenir sur la première partie; en tous cas, il nous permettra de nous prononcer en meilleure connaissance de cause, sur l'ensemble de l'ouvrage; c'est d'ailleurs ce volume qui promet d'en être la partie la plus neuve et partant la plus intéressante; nous l'attendons avec quelque impatience, et nous serons heureux de faire connaître au lecteur les renseignements instructifs qu'il lui sera donné d'y puiser.

CORRESPONDANCE.

Monsieur et cher Directeur,

L'article, d'ailleurs très-bien fait selon moi, de notre collaborateur P. H. sur les Mémoires de Malouet (n° du 29 mai dernier), contient une double erreur qu'il importe, je crois, de lui faire connaître. Rectifiant une assertion de l'éditeur, M. P. H. dit de Van Kinsbergen qu'il ne fut pas sénateur, qu'il n'y eut que quatre sénateurs hollandais; il s'appuie sur l'autorité de l'almanach de 1813. Mais :

1° Il a mal lu cet almanach (sans doute à cause d'une répétition due à la distribution d'une promotion entre le recto et le verso d'un feuillet) qui indique *cinq* sénateurs hollandais;

2° L'almanach de 1813 ayant été publié vers le mois de mars de cette année est une base de renseignements insuffisante pour les événements compris entre les neuf derniers mois de 1813 et les trois premiers de 1814. Il y a là une lacune qui n'a pas été comblée, l'almanach de 1815 étant *Royal;*

3° En fait, il y a eu *six* sénateurs hollandais, et non *quatre*. Ils ont été nommés le 30 décembre 1810;

4° Kinsbergen fit partie de cette promotion;

5° En vertu d'une délibération prise par le Grand Conseil d'administration du Sénat sous la présidence de l'Empereur, Kinsbergen fut rayé de la liste des sénateurs, et il fut décidé que son nom *cesserait de figurer dans l'Almanach impérial* (16 février 1812).

En effet, le nom de Kinsbergen ne paraît plus dans l'almanach de 1812 (publié en mars) ni dans celui de 1813, ainsi que l'a remarqué M. P. H. Mais il se trouve à sa place dans l'almanach de 1811 (p. 108), avec la qualification erronée, il est vrai, de *comte*, ce sénateur n'ayant pas rempli les formalités nécessaires à l'obtention de ce titre.

Agréez, etc. H. LOT.

Le 1er Juin 1869.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

GŒTTLING, *Opuscula academica* (Leipzig, Hirzel). — BENNDORF, Griechische und sicilische Vasenbilder (Berlin, Guttentag). — KŒSTLIN, *Æsthetik* (Tubingen, Laupp). — DE VOGUÉ, Mélanges d'archéologie orientale (Baudry). — RILLIET, Lettre à M. Bordier sur les origines de la Confédération suisse (Genève, Georg). — LAUWEREYNS, Histoire d'une guerre échevinale (Saint-Omer, Guermonprez). — VOLKMANN, Synesius von Cyrene (Berlin, Ebeling). — BONARIA, Contributions to Christology (London, Trübner). — LE DUC D'AUMALE, Histoire des princes de Condé, tom. I et II (Michel Lévy). — RABBINOWICZ, Grammaire de la langue latine (Delagrave). — KIRCHHOFF, die Composition der Odyssee (Berlin, Hertz). — Die Chroniken der Stædte VI-VII (Leipzig, Hirzel). — CZERWENKA, Geschichte der evangelischen Kirche in Bœhmen (Bielefeld, Velhagen). — Imrunlkairi Mu'allaka ed. MÜLLER (Halle, Barthel). — SCHŒBEL, Démonstration de l'authenticité du Lévitique et des Nombres (Maisonneuve).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Hermes, III, 3.

JAHN, La cista mystica; un dépouillement complet des auteurs et des monuments prouve que cette cista était en usage dans les cultes de Bacchus et de Cérès. — HAUPT, Analecta. — MEINEKE, Observations critiques sur Thucydide. — DITTENBERGER, Observations sur César. — HERCHER, Τῆς Χαριτιλείας ἐρμῆ νευμα τῆς σώφρονος ἐκ φωνῆς Φιλίππου τοῦ φιλοσόφου; en partie publié pour la première fois d'après un ms. de la bibliothèque de Saint-Marc. — JORDAN, Le livre *Origo gentis Romanæ*; ce livre a été fabriqué, dit M. J., par un grammairien du ve-vie siècle, qui outre l'Énéide, Denys et Servius, puisait à d'autres sources. Les citations d'anciens historiens romains sont controuvées. — MOMMSEN, Mesures provinciales de Syrie et cadastre de l'empire. — MÜLLENHOFF, Inscriptions grecques de la Russie méridionale, examinées surtout pour les noms barbares qui s'y trouvent. — BONITZ, Sur un passage du Protagoras de Platon. — KIRCHHOFF, Inscriptions laconiennes. — MEINEKE, Remarques sur les mélanges

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 25 — **19 Juin** — **1869**

Sommaire : 116. VALENTINELLI, les Manuscrits de Saint-Marc de Venise. — 117. HILLEBRAND, Études italiennes. — 118. Table analytique de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*. — 119. KURZ, Histoire de la littérature allemande au XIX° siècle. — Réponse à l'art. 50.

116. — **Bibliotheca manuscripta** ad S. Marci Venetiarum. Digessit et Commentarium addidit Joseph VALENTINELLI præfectus. Codices mss. latini. Tom. I. Venetiis, ex typographia Commercii, 1868. In-8° de vij et 357 p. — Prix : 7 fr.

M. Joseph Valentinelli, dont la science et l'obligeance ont été appréciées par tous ceux qui ont fréquenté la bibliothèque de Saint-Marc de Venise, vient de commencer la publication d'un catalogue général des manuscrits de cette bibliothèque, dont la rédaction, entreprise depuis vingt-cinq ans, est à peu près terminée.

Le volume que nous avons sous les yeux est en grande partie rempli par une histoire de la bibliothèque de Saint-Marc (p. 1-192). Le sujet avait été traité plusieurs fois, mais jamais avec les développements qu'a donnés M. Valentinelli. L'un des chapitres les plus curieux de cette histoire est celui dans lequel l'auteur montre, contre l'opinion généralement accréditée, que les manuscrits réunis par Pétrarque ne sont pas le noyau primitif de la bibliothèque de Saint-Marc. Le chapitre relatif aux manuscrits du cardinal Bessarion, qui n'occupe pas moins de cinquante-cinq pages, est entièrement rédigé d'après les documents originaux, et donne une juste idée de la collection formée par l'un des plus illustres promoteurs de la renaissance des lettres au xve siècle. Toutes les autres parties de l'introduction historique se font remarquer par l'abondance et l'exactitude des informations. Les chapitres XV et XIX, dans lesquels M. Valentinelli s'occupe des manuscrits enlevés par les Français en 1797 et rendus en 1815, ont pour nous un intérêt tout particulier : là, comme dans le reste de l'ouvrage, le récit s'appuie sur des actes authentiques et ne dégénère jamais en déclamation.

La seconde partie du volume contient la notice des deux premières classes de manuscrits latins, savoir de 151 manuscrits relatifs à l'Écriture sainte et de 87 relatifs à la liturgie. Les notices seront peut-être trouvées un peu longues, surtout par rapport au peu d'importance de la plupart des manuscrits. Mais le plan général d'après lequel elles sont rédigées est tout à fait digne d'approbation et pourrait être cité comme un modèle. M. Valentinelli s'est fait une loi d'indiquer pour chaque manuscrit : le contenu, avec toutes les explications qui peuvent fixer le lecteur sur l'identité des ouvrages (relevé des anciennes rubriques, reproduction des premières lignes de chaque traité, renvoi aux éditions et aux recueils bibliographiques); — la date de la transcription; — le format, déterminé, non par les vagues expressions de in-folio, in-quarto, in-octavo, etc., mais par

la hauteur et la largeur mesurées suivant le système métrique; — le nombre des feuillets; — les cotes antérieures; — l'origine et le passage dans diverses bibliothèques; — les particularités relatives à la copie et à l'enluminure.

Parmi les 238 manuscrits que M. V. passe en revue dans son premier volume, peu sont de nature à fournir un aliment bien nouveau à la curiosité des savants. Il y aura cependant profit à étudier plusieurs des morceaux qu'ils renferment et qui sont suffisamment désignés par les notices du catalogue. On y trouvera plus d'une indication utile sur les ouvrages composés en France au XIIIe et au XIVe s. Je citerai, par exemple, quatre traités contenus dans le ms. 141 de la première classe et intitulés : « De penultimis primus tractatus seu de accentu penultimarum » syllabarum; — de mediis syllabis seu penultimis secundus tractatus; — de » triplici pausacione; — tractatus de accentu. » Ces traités doivent compléter sur quelques points ceux du même genre que M. Thurot a savamment analysés dans ses recherches sur les doctrines grammaticales au moyen-âge (*Notices et extraits des manuscrits*, XXII, 2e partie). Ils ont paru d'origine française à M. Valentinelli, qui a remarqué dans le second le passage suivant : « *Acrocordines* » sunt quæ gallice *Glaunders* dicuntur, anglice *Wennes*. »

Léopold DELISLE.

---

117. — **Etudes historiques et littéraires**, par K. HILLEBRAND. Tome I. Études italiennes. Paris, Franck, 1868. In-12, x-385 pages. — Prix : 4 fr.

Nous sommes bien en retard avec cet excellent ouvrage de notre collaborateur M. Hillebrand : il est d'ailleurs de ceux qui peuvent se passer de recommandation. On y trouve des recherches sérieuses éclairées par des idées personnelles, des faits nombreux et souvent nouveaux présentés sous une forme facilement accessible et intéressante pour tous. Les savants y prendront plus d'une note, les lettrés s'y instruiront largement; tout le monde y trouvera plaisir et profit. — Ce livre est sorti du cours de M. H. à Douai; il en donne l'idée la plus avantageuse. Nous nous permettrons seulement de demander à l'auteur, pour le volume d'*Études allemandes* qui fera suite à celui-ci, de surveiller d'un peu plus près la reproduction de ces leçons; il y a des négligences qui sont toutes naturelles dans un discours improvisé en partie, mais qu'on doit écarter, quand le cours devient un livre, avec plus de soin que ne semble l'avoir fait l'auteur. — Nous aurions aussi un regret à exprimer : c'est l'avarice avec laquelle M. H. a choisi dans ses leçons ce qu'il donne au public. Il a publié en note le programme des deux cours, l'un sur Dante, l'autre sur la Comédie italienne, dont les deux morceaux capitaux de son livre sont extraits; ces programmes nous font vivement désirer d'avoir plus qu'on ne nous offre. M. H. a surtout choisi les chapitres qui contiennent des généralités; il nous semble que le public français commence à se réconcilier avec les faits et à se lasser des théories; pour notre part, nous ne doutons pas qu'un volume consacré à l'étude détaillée de la *Divine Comédie*, tel que M. H. eût pu le faire avec son cours entier, n'eût obtenu un véritable succès. Nous en dirons autant du cours sur *le*

théâtre : que de titres alléchants dans les trente leçons dont M. H. n'a publié que huit! Par exemple les quatre leçons sur les *rappresentazioni* du moyen-âge, pour l'étude desquelles l'auteur a eu entre les mains des documents précieux, celles qui concernent la comédie florentine du xve siècle, et tant d'autres, seraient mieux dans ce volume, nous semble-t-il, que dans le portefeuille du professeur. — M. H. espère que son exemple pourra encourager quelques-uns de ses collègues des Facultés de Lettres à donner de temps en temps au grand public une partie des travaux qu'ils réservent au cercle restreint de leur auditoire. Ce serait en effet un excellent résultat; mais nous ne saurions trop engager les professeurs à ne pas craindre les dégoûts d'un public qui devient chaque jour plus sérieux, et à travailler, comme il leur appartient plus qu'à personne, à compléter son éducation. C'est en publiant des livres solides, substantiels, approfondis, que les professeurs de Faculté prendront la position qui leur est due et qui, il faut bien le reconnaître, est loin de leur être actuellement acquise.

La première partie du volume de M. H. se compose de deux chapitres : *la Divine Comédie et le lecteur moderne; — But et effet de la Divine Comédie.* Nous ne connaissons pas de meilleure introduction à Dante, pour un lettré non initié à cette étrange poésie, que le premier chapitre. La critique nous paraît atteindre ici pleinement le but qu'elle doit se proposer : on ne saurait rien lire de plus juste, de plus large et de plus *pensé*. Si nous avions beaucoup d'études de ce genre sur les grandes œuvres des diverses littératures, nous verrions peu à peu le public sortir de son ignorance et de son indifférence, et les lettrés abandonner à tout jamais les banales formules qui se transmettent de livre en livre sur les chefs-d'œuvre du passé, et qui, plus encore que l'ignorance ou l'injustice, révoltent ceux qui connaissent et qui comprennent. M. H. a l'enthousiasme de Dante; il a subi l'ascendant de cet incomparable génie, si grand qu'on est presque excusable de ne pouvoir le saisir tout entier; il l'aime et l'admire sans réserve. Mais il ne dissimule pas à nos contemporains qu'on ne peut entreprendre sans préparation une pareille lecture; qu'il ne s'agit pas ici d'une de ces productions agréables qu'on parcourt rapidement, qu'on goûte et qu'on oublie; qu'il faut aborder avec recueillement cette œuvre immense, où une âme grande entre toutes a déposé sa vie tout entière et la vie d'un siècle avec la sienne; qu'il ne faut pas se laisser décourager par les difficultés, rebuter par les passages obscurs ou choquants; mais *travailler* avec persévérance, volonté et amour si on veut arriver au but. C'est là une exigence qui étonne bien des gens, habitués à jeter de côté sans autre examen ce que leur esprit léger et distrait ne saisit pas du premier coup. Est-ce trop demander pourtant qu'un travail sincère et continu pour entrer dans l'intimité d'un des hommes les plus extraordinaires de tous les temps et comprendre l'œuvre qu'il a laissée? « La poésie n'est point un passe-temps, dit M. H. dans une des belles pages qu'il a écrites à ce sujet, c'est un culte. » — Le second chapitre de cette partie (la dernière leçon du cours) est le résumé de l'étude du poème; là aussi M. H. a fait preuve de toutes les qualités d'un vrai critique.

Le second morceau du volume, sur *Les poèmes du cycle carolingien* (p. 59-143),

n'est pas tiré du cours de M. Hillebrand; c'est le développement d'une conférence publique. Nous lui trouvons moins de valeur qu'à l'étude sur Dante; on sent que ces pages ont été écrites rapidement, et l'auteur a laissé çà et là échapper quelques méprises [1]. Cependant il y a des points de vue intéressants, des observations fines, et, surtout dans le second chapitre, sur *les Poèmes italiens*, des pages vraiment remarquables. La véritable manière de juger le *Morgante Maggiore* sera toujours incertaine; ce qu'en dit M. H. mérite d'être lu par tous ceux que la question intéresse.

Les deux cent quarante dernières pages sont consacrées à la comédie italienne. C'est dans cette partie que le lecteur trouvera le plus de faits nouveaux : c'est bien véritablement une importante contribution à l'histoire littéraire. Nous ne nous étendrons pas sur ces huit chapitres, dont les titres suffiront à indiquer l'intérêt : « *Des conditions d'une scène nationale; — Caractère général de la Comédie italienne; — la Politique dans le Mystère du XVe siècle* (Laurent de Médicis); — *la Réforme religieuse dans le Mystère* (Jérôme Savonarole); — *l'Arioste et son théâtre; — l'Italie du* Cinquecento *dans le théâtre de l'Arioste; — Machiavel et son idée; — la Comédie de Machiavel.* » Nous ne pensons pas qu'il existe en italien, sur les points abordés ici, quelque chose de plus satisfaisant que le travail de M. H.; à coup sûr il n'y a rien de tel en français.

Puisse le nouveau volume promis par M. Hillebrand ne pas se faire trop attendre et être digne de son aîné!

G. P.

---

118. — **Table analytique** de l'Histoire du Consulat et de l'Empire de M. Thiers par l'auteur de la table de l'Histoire de la Révolution française. Paris, Lheureux, 1869. 642 p. à deux colonnes avec un index des noms cités, 11 p. à trois colonnes. — Prix : 5 fr.

Il est peu de publications qui aient été attendues avec plus d'impatience que celle-ci, et qui répondent à un besoin plus pressant. Malgré les sommaires analytiques dont M. Thiers a enrichi chacun des livres de son grand ouvrage, les recherches y étaient souvent difficiles, et quand elles ne demeuraient pas infructueuses, elles demandaient toujours beaucoup de temps. La table que nous donne son collaborateur anonyme était donc *a priori* une œuvre essentielle; après l'avoir lue avec attention, nous devons la signaler comme un travail d'un vrai mérite et d'un grand prix.

Non-seulement elle est exacte, substantielle et complète, mais encore elle traduit sous les formules les plus rigoureuses et les plus précises l'esprit même de M. Thiers; elle en est pénétrée à un point tel que le lecteur qui ne connaîtrait pas l'*Histoire du consulat* en aurait une idée juste par la seule étude des articles qui s'y succèdent; elle met merveilleusement en évidence les défauts et les qualités de l'historien, les lacunes et les tendances de l'histoire; à ces divers points de vue c'est un guide très-sûr.

---

1. Il y a aussi, dans les citations en vieux français, de trop nombreuses fautes d'impression.

Naturellement elle n'est pas exempte de fautes; certaines erreurs sont inévitables. Mais, peut-être est-il permis de regretter aussi que M. Thiers n'ait pas revu lui-même les épreuves d'une publication dans laquelle sa réputation n'est pas absolument désintéressée. A coup sûr, les confusions où l'auteur de la table a pu tomber n'auraient pas échappé à l'auteur de l'ouvrage.

Nous nous proposons de justifier par quelques exemples les deux assertions dont est formé le jugement qui précède.

Les articles sont distribués suivant leur rang alphabétique, sans distinction de noms de lieux, de choses ou de personnes. Les noms de personnes sont ordinairement accompagnés de la désignation des fonctions. Il nous semble qu'un système uniforme eût été préférable. En outre le choix des qualifications est capricieux. Tantôt, c'est la fonction la plus élevée obtenue par le titulaire dans l'ordre hiérarchique qui est adoptée pour indiquer le rôle du personnage dont il s'agit; tantôt c'est celle qu'il exerce au moment où l'*Histoire du consulat* le met sur la scène. Ainsi des deux Colbert, l'un, le plus connu, est qualifié *colonel*, et l'autre *général*. En somme ces désignations sont utiles ou elles ne le sont pas. Si elles le sont, il est bon de les appliquer d'une façon exacte à tous les personnages, qu'ils appartiennent à l'ordre civil ou à l'ordre militaire. Si elles ne le sont pas, il faut les supprimer partout. Car un lecteur, ignorant la matière et lisant par exemple : « Colbert, colonel, tué au combat de Pietros » ne peut soupçonner que Colbert était alors général. Un *avertissement* n'eût donc pas été sans profit pour l'usage de la *Table*, au moins en ce point.

La fidélité dont fait preuve l'auteur anonyme de la table dont nous rendons compte, n'est pas limitée à l'esprit et au tour des idées; elle s'étend jusqu'à la forme et à l'expression même. Les articles suivants en sont de remarquables échantillons :

Cœur. N'égare pas toujours lorsqu'il semble en contradiction avec la raison, XIV, 228. — Desaix. Sa perte, la plus regrettable que la France eût faite depuis *dix ans*[1], I, 450. — Devoir. Peut *différer*[2] selon le lieu où l'on se trouve, XVII, 696. — Dieu. Langage que Napoléon tient *à son sujet* à Sainte-Hélène, XX, 671. — Fleuves. Humilité de leur début, XIV, 204. — Fortune. Aime la jeunesse, II, 97. Pour qui elle a des faveurs, XVII, 153. — Hulin. Renversé d'un coup de pistolet, parce qu'*il ne veut*[3] *pas croire au rétablissement de la République en* 1812. — Lefebvre. Reçoit une *superbe* dotation, VII, 546. — Multitude. Moyen de la dégoûter de ce qu'elle désire, XIV, 285. — Opinion

1. La bataille de Marengo ayant eu lieu le 14 juin 1800, et Mirabeau étant mort au mois d'avril 1791 (pour ne citer que lui), on voit où mènerait une pareille assertion s'il fallait la prendre à la lettre.

2. Cette proposition, obscure à force de netteté, est développée par M. Thiers à propos des hommes qui en 1814 se trouvaient à Fontainebleau, et de ceux qui étaient restés à Paris dans le même temps. C'est presque la théorie des deux morales.

3. La fidélité atteint ici les proportions du chef-d'œuvre. Remarquons en passant que le nom d'Hulin est bien orthographié, au lieu qu'il est écrit Hullin dans l'*Histoire de la Révolution*. Il y a un contraste, tout à l'avantage de l'*Histoire du Consulat*, entre cet ouvrage et le précédent au point de vue de la correction des noms de lieux et de personnes. Les erreurs sont très-nombreuses dans l'un et exceptionnelles dans l'autre; la cause en est que la *Révolution* a été composée d'après des matériaux de seconde main et des imprimés, tandis que l'*Empire* a pour base les pièces authentiques et des manuscrits.

PUBLIQUE. Partiale à l'égard de Moreau, I, 488. Injuste envers Napoléon, XVII 156 (Lire tout l'article, un des mieux faits). — PATRIOTISME. A ses revers comm la liberté, XVII, 766. — PEUPLES. Sont un torrent à suivre dans les cas où i faut fermer les yeux et obéir à son cœur, IX, 5. — THIERS. N'est pas flatteu de la multitude, IX, 5. — VÉRITÉ. La manière de l'enseigner peut dépendre de situations, XVII, 696.

Certes, aucun lecteur de M. Thiers ne peut méconnaître que c'est bien là s façon de penser et d'écrire. Tous les articles importants sont donc de fort pré cieux résumés de son grand ouvrage; il faut les comparer à des réductions pho tographiques. Ils abrégeront et faciliteront singulièrement la tâche de ses critiques En lisant par exemple sous l'article Caulaincourt, « son désespoir, après l » mort du duc d'Enghien, » cela vous fait souvenir que dans le temps o M. Thiers nous le montre s'arrachant les cheveux à la Malmaison, c général était encore à Strasbourg. L'article Talleyrand, qui ne fait aucun mention des dépêches de ce ministre au grand-duc de Bade, point capital e lumineux de cette malheureuse affaire, vous oblige à vous rappeler qu'en eff M. Thiers en parle à peine.

Les reproches que l'auteur de la *Table* nous paraît encourir sont de deu sortes, les uns insignifiants, les autres graves.

Parmi les premiers nous signalerons ceux-ci :

P. 96, on lit un article ainsi conçu: Buttes Chaumont. Voir Saint-Chaumon Or il n'y a d'article ni au mot Saint, ni au mot Chaumont. C'est, on le voit, u simple omission.

P. 563, il y a un article sous ce chef : *Notes de l'auteur;* on n'y énumère q deux notes pour tout le corps de l'ouvrage. Malgré la sobriété de M. Thiers cet égard, il n'y a point de doute qu'elles sont plus nombreuses. Il y en a ce tainement sur Nougarède de Fayet, sur le divorce, sur Charras, sur Grouchy Waterloo, sur Ney aux Quatre Bras, etc. Elles méritent d'être étudiées au mo autant que les deux seules qui aient été recueillies.

Les articles : « La Garde meurt et ne se rend pas » (p. 316), et, « Tout » la France et pour la France » (p. 603), ne sont pas heureusement distrib sous les mots : *La* et *Tout*. Il est évident que personne n'ira les chercher à par place.

Les fautes graves que n'aurait pas laissé passer M. Thiers sont celles-ci :

Dubois, colonel du 7e de *lanciers*. C'est *cuirassiers* qu'il faut lire et qu'a éc l'auteur. Cette erreur est d'autant moins pardonnable que le fait auquel elle rattache est justement célèbre. C'est à la charge des cuirassiers de Victor-Gouvio Oudinot qu'est dû le salut de l'armée française sur la rive droite de la Berezina De même il est étonnant que l'article : *Cuirassiers* soit muet sur ce fait d'armes lorsque le récit qui lui est consacré occupe toute une page de l'ouvrage.

Le général Lacroix est fort mal placé au mot Pamphile. A la vérité diverses compilations sont tombées dans la même faute; mais en supposant que le prénom Pamphile ait pu être accepté dans l'usage des camps comme un nom de famille, il était au moins nécessaire de prémunir le lecteur contre l'erreur où il est naturellement induit.

L'article Perregaux porte : « Perregaux, sénateur, I, 119..... Vivacité de » son langage à l'égard de Napoléon après la bataille de Paris, XVII, 613. » — L'âge seul de Perregaux devait avertir l'auteur de la Table qu'il y avait là une méprise. Un vieillard de 70 ans ne doit guère se livrer à des emportements de cette nature. Né à Neuchâtel (Suisse), le 4 septembre 1744, Perregaux (Jean-Frédéric) est décédé le 17 février 1808. On a donc confondu ici le beau-frère avec le beau-père de Marmont[1].

Enfin, une confusion beaucoup plus marquée et qu'il importe de rectifier, parce qu'elle est très-fréquente, se rencontre dans l'article suivant : « Leclerc, » général. Commande l'une des divisions de Moreau, I, 295. Bat la campagne » avec sa cavalerie devant le Caire, II, 59. Mari de Pauline, III, 308, etc. » — La simple inspection des dates devait faire comprendre encore à l'auteur de la Table, qu'il s'agissait là de deux personnages différents. Le même général ne pouvait battre l'estrade devant le Caire le 4 avril 1800, passer le Rhin, sous les ordres de Moreau, le 27 du même mois, participer à Engen le 3 mai, etc. Le général dont parle M. Thiers, t. I, p. 295, est le mari de Pauline; celui qu'il met en scène devant le Caire, t. II, p. 59, est Leclerc d'Astein, un des meilleurs officiers de cavalerie qu'ait eus la France, mais demeuré obscur, aujourd'hui presque inconnu, justement à cause de la confusion qui s'est faite entre lui et Leclerc de Pontoise, et de la mort violente qui le frappa encore jeune, au Caire, le 11 novembre 1800. Leclerc d'Astein figure toutefois, au musée de Versailles, parmi les officiers tués sous les armes.

H. LOT.

---

119. — **Geschichte der deutschen Literatur**, mit ausgewæhlten Stücken aus den Werken der vorzüglichsten Schriftsteller, von Heinrich KURZ, 4e volume, livraisons 1-8. Leipzig, Teubner, 1868-1869. L'ouvrage sera complet en 16 livraisons, du prix d'un franc chacune.

M. Kurz a entrepris de donner une suite à son livre bien connu, *Geschichte der deutschen Literatur*[2], et de le conduire jusqu'à nos jours. Les trois premiers volumes embrassaient, comme on sait, les deux époques classiques de la littérature allemande, ainsi que les temps intermédiaires; le quatrième volume, qui aura les mêmes dimensions que les précédents, sera consacré à la période comprise entre les années 1832 (mort de Gœthe) et 1868.

Dès l'abord nous sommes frappés de cette disproportion; nous nous demandons comment cette période si courte et si stérile[3] peut fournir la matière de cet

---

1. Nous demandons la permission de mentionner à ce propos la liaison des Laffitte et des Perregaux, parce qu'elle est selon nous l'explication de toute une énigme historique. Associés de commerce, les Laffitte et les Perregaux, qui étaient arrivés à détester l'empire, convertirent Marmont à leurs passions. Quand plus tard les Laffitte passèrent au parti libéral, ils couvrirent et protégèrent la réputation de Marmont auprès de leurs amis. De là l'indulgence que le duc de Raguse a toujours rencontrée auprès des écrivains qui avaient puisé leurs inspirations à cette école. Déjà bien frappante chez M. Thiers, cette indulgence devient tout à fait incompréhensible de la part de M. de Vaulabelle. C'est l'influence de M. Laffitte qui en donne la clef.

2. Leipzig, Teubner, 4e éd. 1864.

3. Du moins telle qu'elle nous apparaît dans la présente publication; car M. Kurz a rangé Heine, Lenau, Anast. Grün, Hoffmann von Fallersleben, etc., parmi les poètes an-

immense in-8° à deux colonnes; nous souffrons de voir accorder dans ce complément à des poètes de vingt-cinquième ordre une place égale à celle qu'occupent les plus grands génies dans l'ouvrage principal. Et un examen plus approfondi prouve que ces craintes ne sont que trop fondées. En effet M. Kurz a étudié une foule d'écrivains qui peuvent bien avoir quelque réputation locale, mais qui ont le tort de ne présenter aucun intérêt ni pour le public, ni pour les savants, d'être complétement étrangers à la marche ou aux progrès de la littérature allemande (même en restreignant notre horizon à la période traitée par l'auteur), en un mot de ne pas *exister*[1].

La nature des développements dont ils sont l'objet ne fait qu'aggraver ce vice de composition. Que M. Kurz cite des écrivains, qu'il donne la bibliographie de leurs ouvrages, bien plus, qu'il accumule les matériaux, et bourre son livre de faits et de dates, jamais nous ne dirons : c'est trop. Ses héros passeront ou non à la postérité, peu importe; il aura rendu le service d'avoir recueilli ces mille détails qu'il est du devoir des contemporains de sauver de l'oubli, et de transmettre aux historiens futurs; dans une mesure plus ou moins grande il aura bien mérité de la science[2]. Mais si au contraire il s'étend longuement sur le caractère, sur le mérite de chacun de ces poètes mort-nés, s'il remplit son livre de ces appréciations esthétiques si frivoles et si incertaines lorsqu'il s'agit de contemporains, alors il ne fait plus œuvre d'historien.

L'historien ne saurait se contenter de ces vérités relatives du jour, démenties le lendemain, il ne saurait ériger en lois immuables ses impressions, toujours plus ou moins passionnées, sur la valeur de ces poètes soumis aux mêmes influences que lui et vivant dans le même milieu : il doit chercher une base plus solide. Au lieu de s'évertuer à établir dès à présent le *rang* de Geibel ou Freiligrath dans l'histoire générale de la littérature, à célébrer leur supériorité, à déplorer leurs défauts, il s'attachera à déterminer leur *rôle* dans la poésie et

---

térieurs à la révolution de juillet et les a par conséquent étudiés dans les volumes précédents.

1. Près de sept livraisons sont consacrées à la biographie, à l'appréciation et à la reproduction des poésies de *cent* poètes lyriques allemands, compris entre les années 1830 et 1868.

2. Il serait facile de relever d'assez nombreuses inexactitudes, notamment dans la partie bibliographique, mais en face du matériel très-considérable réuni et digéré par M. K., il serait puéril de le chicaner sur ces erreurs en somme assez vénielles. — Je regrette davantage une lacune qu'on ne devrait plus rencontrer dans une histoire littéraire bien faite ; je veux parler de l'indication des articles de fond et des livres (il en existe!) consacrés aux coryphées de la poésies allemande contemporaine, ainsi que des ouvrages d'ensemble qui traitent la même matière que M. K. — Je dois aussi signaler le vague de beaucoup de passages. En voici un exemple : « Un phénomène non moins grave (que l'influence de la » philosophie) est notre dépendance constante de littératures étrangères, surtout de la litté- » rature française dont l'empire a commencé à la révolution de juillet. Malgré toutes les » proclamations d'art allemand, de science allemande, les égarements les plus vulgaires de » la littérature française pénétrèrent en Allemagne par des traductions, et trouvèrent » d'innombrables imitateurs. Les talents sérieux n'ont même pu se soustraire à son » influence. » C'est là une question capitale. Mais M. K. oublie de dire en quoi consiste cette imitation, ce qu'elle a de pernicieux, dans quel genre elle s'exerce le plus, etc., etc. — Enfin le choix des poésies ne me satisfait pas entièrement. Comprend-on que parmi les échantillons du talent de Geibel, de Mœnike, p. ex., M. K. n'ait admis aucun de leurs *Volkslieder!*

culture contemporaines, à raconter leurs succès, à préciser leur pouvoir sur la langue, sur les mœurs, etc., à suivre l'enchaînement des traditions, etc., et son tableau achevé, il laissera à la postérité le soin de le mettre à la place qu'elle jugera convenable. Ainsi seulement il pourra éviter à son travail le sort qui, dans un avenir peu éloigné, attend tous ces livres élevés à la glorification des arts de l'Allemagne moderne [1], bien pensés, bien écrits, mais condamnés, faute d'avoir tenu compte de cette petite illusion d'optique que nous causent les objets placés trop près de nous, à périr irrévocablement et entièrement.

Mais où M. Kurz me paraît surtout avoir manqué aux lois de l'histoire, c'est dans la disposition de son ouvrage. Dans l'introduction il trace une esquisse des errements de chaque genre et de l'œuvre de chaque écrivain; il proportionne l'étendue de ses appréciations à l'importance des auteurs, il les groupe selon leurs tendances ou leurs talents, il marque les accidents de terrain et de lumière, fait manœuvrer public et poètes, établissements littéraires, périodiques, éléments sociaux et religieux avec toute l'aisance d'un général d'armée, disposant d'un vaste terrain et d'une armée bien disciplinée. Cette introductien est donc généralement bonne; malheureusement elle ne forme qu'un dixième de l'ouvrage total. Bien vite, trop vite M. Kurz se précipite dans le détail et s'y perd. Il reprend ses personnages en sous-œuvre, isole chacun d'eux dans un article spécial, qui le grandit hors mesure, et range ces articles dans un ordre qui est peut-être fort logique, mais qui dans tous les cas n'est pas fort clair. Il donne pour rubrique à chacun de ces articles le nom d'un de ces innombrables poètes ou prosateurs qu'il a admis dans le 4e volume, et sacrifie ainsi la faculté précieuse d'expédier dans une simple énumération les écrivains insignifiants, car après avoir éveillé l'attention du lecteur par une rubrique il ne peut pas lui dire qu'il n'a rien à lui dire. Le voilà donc condamné à raconter la vie, à exposer les aspirations, à juger les œuvres, à reproduire trois ou quatre pièces de vers de chacun des cent poètes lyriques de l'Allemagne contemporaine, à lui attribuer en un mot cinq ou six colonnes de son livre, au préjudice d'hommes importants, tels que Bodenstedt par exemple, réduits à huit ou neuf colonnes. L'équilibre est rompu, la narration a pris une raideur inflexible et ne peut plus se mouler sur la réalité. Au lieu d'une histoire souple et vivante, exposant le développement de la littérature dans un récit uniforme, entremêlé de détails, nous avons un tableau fragmentaire, heurté, aux proportions déplaisantes.

La partie critique de l'*Histoire de la littérature allemande* me paraît aussi mériter quelques reproches. Au début de son travail M. Kurz a formé le dessein, fort louable, d'examiner toutes les faces de son sujet, de rechercher tous ses éléments, et dans l'inspiration directe des poètes il a découvert qu'à telle ou telle époque l'état de la cour, de la bourgeoisie ou du peuple, la prédominance de telle ou telle nationalité, etc., avaient influencé la littérature. Cette analyse était excellente, mais il ne fallait pas convertir les résultats qu'elle donnait en autant de critéres invariables qu'on appliquerait dans la suite comme des patrons découpés

1. Notons cependant que M. Kurz n'est pas tombé dans les exagérations par trop grotesques de tant de critiques d'art allemands, déclarant Rietschel supérieur à Michel Ange, Cornélius à Raphaël!

d'avance. A chaque période M. Kurz se pose donc la question : « Y a-t-il eu » influence de la politique, de la religion, de l'étranger, de telle ou telle race » indigène, de la philosophie, des sciences positives ? » et que la réponse soit affirmative ou non il la communique toujours au lecteur, en employant constamment la même transition : « Si déjà dans la période précédente.... » Ex. p. 1. « Si déjà dans les périodes précédentes le développement de la littérature a été » plus ou moins vite amené par les événements extérieurs, etc. » P. 11. « La » poésie orientale avait autant d'intérêt que dans la période précédente. » P. 37. « Comme dans la période précédente l'Autriche se montre de notre temps riche » en poètes. » P. 42. « La participation importante que la Suisse avait déjà » prise à la littérature dans la période précédente ne fait qu'augmenter dans la » période actuelle. » P. 44. « Comme déjà dans la période précédente quelques » étrangers cultivent la poésie allemande. » P. 58. « Comme dans la période » précédente les femmes ont pris de nos jours une part active à la littérature. » Etc., etc. Mais si notre époque ressemble sous tel ou tel rapport à l'époque précédente, ou aux époques précédentes, c'est donc qu'elle n'en diffère pas, c'est donc que cette ressemblance ne constitue pas un caractère distinctif de notre temps[1], et dès lors ce n'était pas la peine de la signaler dans des considérations historiques. Avec plus de réflexion, M. K. ne serait certainement pas tombé dans ce défaut, il ne se serait pas contenté de l'existence matérielle du fait, il aurait encore exigé que le fait eût une signification et qu'il fût caractéristique. Et l'Allemagne a, dans l'histoire littéraire, assez de modèles admirables pour montrer à M. Kurz combien sont mesquins de pareils procédés.

Mais il est temps de mentionner aussi les mérites très-sérieux de l'ouvrage de M. Kurz. Si nous avons dû lui contester quelques-unes des qualités essentielles à une histoire, nous nous faisons un vrai plaisir de reconnaître son utilité pratique et son intérêt littéraire. On ne saurait assez louer son indépendance et sa modération; l'auteur dit la vérité aux contemporains, mais ne les blesse pas; tout en se laissant souvent aller à donner trop d'étendue à l'appréciation de tel ou tel écrivain, il ne se fait pas illusion sur sa valeur, comme aussi il ne montre pas un parti pris d'hostilité contre la poésie de notre temps.

De même lorsqu'il touche aux grands événements politiques qu'il n'a pu passer sous silence, il laisse éclater un esprit de libéralisme qui nous a tout étonné et ravi. Il n'hésite pas à proclamer ses sympathies pour la révolution de 1848, si misérablement avortée en Allemagne, pour les libres penseurs; il se prononce très-ouvertement sur la guerre de 1866, et surtout il énonce ses opinions avec toute la simplicité d'un homme convaincu. Ces opinions, hâtons-nous de le dire, n'ont pas le moins du monde influencé son équité littéraire. On chercherait vainement dans son livre ces déclamations philosophiques ou morales qu'on

1. La participation des femmes à la littérature, par exemple, dont parle l'auteur, a-t-elle jamais distingué une époque d'une autre, et n'a-t-elle pas existé de tout temps? — Il faut cependant ajouter que cette espèce de statistique est souvent fort commode, et qu'elle nous offre quelques renseignements fort curieux. Ainsi M. K. classe successivement les poètes selon leurs opinions politiques ou religieuses, selon leur nationalité, selon leurs professions, etc. Il nous apprend entre autres qu'il y a en ce moment des poètes parmi les peintres, les acteurs, les industriels, les commerçants, les artisans, les soldats, etc.

substitue de nos jours à la critique littéraire. La forme le préoccupe avant tout, et avant d'exalter ou d'attaquer les idées ou les tendances d'un poète, il se demande s'il sait manier la langue, s'il possède un talent original, bref s'il est réellement poète. Une telle méthode mérite toute notre approbation, et rachète bien des défauts. Grâce à elle, et grâce aussi à son vaste fonds de renseignements, l'*Histoire de la littérature allemande depuis la mort de Gœthe* trouvera, nous n'en doutons pas, un accueil favorable auprès de nos lecteurs.

Eug. MÜNTZ.

RÉPONSE A L'ARTICLE 50.

La *Revue critique d'histoire et de littérature* (n° 12, 20 mars 1869) contient un article de M. Caillemer, dans lequel il juge avec sévérité mon *Corpus juris Attici*.

La cause de cette sévérité est principalement son point de vue, qui diffère du mien. M. Caillemer pense qu'il faut renoncer à la méthode suivie dans mon recueil de lois attiques et se résigner à adopter la forme scientifique du traité. Mais ce sont deux choses tout à fait différentes, dont chacune a sa valeur. Qu'est-ce que perd par exemple l'édition du *Digeste* par Mommsen, à être un simple recueil et non *un traité scientifique sur le Digeste*[1] ?

M. Caillemer dit lui-même que les lois attiques de Samuel Petit sont restées jusqu'à nos jours l'ouvrage capital pour toute étude d'ensemble sur la législation d'Athènes et que le besoin d'un nouveau *Corpus juris Attici* était généralement constaté. Si donc mon nouveau recueil de lois attiques est de beaucoup plus riche que celui de Samuel Petit, quoi qu'en dise M. Caillemer, est-ce qu'il perdra toute son importance, parce qu'il n'est pas un traité scientifique sur les lois attiques? M. Émile de Girardin avait dit dans son livre *de l'instruction publique en France* (Paris, 1840, p. 451) : « Pourquoi les élèves en droit n'étudieraient-ils » pas le grec dans les fragments des lois athéniennes de Samuel Petit, etc.? » Or ces fragments sont plus nombreux chez moi que chez Petit, et en outre classés dans le système qui convient le mieux à la nature du droit attique; je crois donc que les élèves en droit étudieraient avec plus de succès et le grec et le droit attique dans mon recueil. Et cette opinion est partagée par le journal anglais *The Athenæum* (du 5 septembre 1868), qui recommande à tous les étudiants en droit mon *Corpus juris Attici*.

Le point de vue de M. Caillemer est aussi la cause du reproche qu'il m'adresse de rapprocher des textes qui n'ont jamais été simultanément appliqués. Si M. Caillemer n'avait pas jugé cette question sous un seul rapport, il aurait considéré que dans un *Corpus juris* il faut comprendre toutes les lois qui ont existé. D'ailleurs l'ordre chronologique est constaté dans mon Commentaire.— M. Cail-

---

1. J'admire, avec tous mes collègues, la grande œuvre scientifique à laquelle demeurera attaché le nom de M. Mommsen; mais je ne saisis pas très bien le rapport que M. Télfy veut établir entre la révision critique des textes d'un livre depuis longtemps connu et la rédaction d'un livre nouveau destiné à faire connaître le droit attique. — Jamais on ne parviendra à exposer d'une façon satisfaisante la législation d'Athènes en suivant la méthode adoptée par M. Télfy; quand bien même tous les extraits cités seraient irréprochables au point de vue philologique, il y aura toujours des lacunes.

lemer aurait pu de même voir dans ce Commentaire que je repousse quelques lois qui figurent dans l'ouvrage de Petit. Il ne se serait pas plaint alors d'avoir vainement demandé à mon livre des textes législatifs que Petit a indiqués[1].

C'est encore par un manque d'attention que M. Caillemer, pour diminuer le nombre de mes lois, dit que beaucoup de passages font double emploi, par ex.: 1345 = 1395; 1370 = 1385; 1431 = 1433; 1521 = 1585; 1560 = 1561.

Voyons. N° 1345 : « neque spurio neque spuriæ esto consanguinitas neque in » sacris rebus neque in civilibus. » Et n° 1395 : « nothus iure propinquitatis here- » ditatem ne adeat, liberi si sint genuini; sin liberi non sint genuini, ad proximos » genere hereditas devolvatur. » Au n° 1345 il est dit que les fils illégitimes n'ont aucun droit, ni sacré ni civil, et au n° 1395 ce principe juridique est appliqué aux successions. En outre la loi du n° 1345 est tirée d'Isée (de Philoctem. her. § 47), et celle du n° 1395 d'Aristophane (Aves, 1661-1665). Est-ce un double emploi d'un même passage? M. Caillemer aurait pu se souvenir que le Code Napoléon ordonne à peu près la même chose dans deux paragraphes. Au § 762 il dit que la loi n'accorde aux enfants adultérins que des aliments; et pourtant il déclare encore au § 764 que l'enfant adultérin ne peut élever aucune réclamation contre la succession de son père ou de sa mère. Ce qui est bien dans le *Code Napoléon* deviendra-t-il une faute dans mon *Corpus juris Attici*[2]?

La loi du n° 1431, tirée de *Harpocration*, dit : « adoptivi filii reverti in pater- » nam domum ius non habent, nisi genuinos liberos relinquerent in domo eius » qui eos adoptaverat, » tandis que la loi du n° 1433, tirée de *Démosthène* (adv. Leochar. 1100), ordonne : « adoptatis *non licet testamentum facere*, sed viventes, » relicto naturali filio, oportet redire ad suam familiam, aut *mortuos reddere here-* » *ditatem primis cognatis eius*, qui adoptaverat. »

La loi du n° 1560, tirée d'*Isocrate* (c. Leschit., § 3), dit: « lex de maledicto » jubet eos, qui aliquid interdictum legibus proferunt, 500 drachmis mulctari, » tandis que la loi du n° 1561, tirée de *Lysias* (c. Theomnest. I, § 6 et 12), définit l'*interdictum legibus* en disant : « eorum est, quæ lege interdiccentur, si quis ali- » quem dixerit patrem occidisse; et si quis dixerit aliquem abiccisse scutum » 500 drachmas solvat. »

Les deux autres lois ne font qu'en partie double emploi; parce que la loi du n° 1370 en parlant du divorce dit : « si quis dimiserit uxorem, reddat dotem » sinminus, novem obolos usuram pendat et domino mulieris pro ea de victu ad » Odeum detur actis, » tandis que la loi du n° 1385 relative à la tutelle ne contient que la dernière partie du n° 1370, c'est-à-dire : « domino mulieris pro ea » de victu ad Odeum detur actis. »

---

1. J'ai parlé dans ma critique, p. 181, de textes *vraiment* législatifs, parfaitement authentiques, et qui ne devaient pas être rejetés.

2. Je persiste à croire qu'Aristophane et Isée ont fait allusion à une seule et même loi, et que Petit a eu raison de rapprocher leurs témoignages (p. 587). — Quant à l'argumentation que M. Télfy veut tirer contre moi, pour justifier les doubles emplois, des art. 762 et 764 du Code Napoléon, il ne prouve rien, les deux textes étant bien distincts l'un de l'autre : le premier reconnaît, en principe, le droit pour les enfants adultérins et incestueux, d'obtenir des aliments; le second leur retire, par exception, ce droit, lorsque leurs parents leur ont fait apprendre un art mécanique, ou leur ont assuré des aliments de leur

De même la loi du n° 1521, relative au cautionnement, dit : « sponsiones » annuæ sunto, » tandis que la loi du n° 1585, qui se réfère à la prescription, contient bien ces mêmes mots : « sponsiones annuæ sunto, » mais elle y ajoute : « sponsionis igitur oportet agere tempore hac lege præfinito.[1] »

Selon M. Caillemer il ne faut pas se borner à enregistrer les fragments de lois positives qui ont pu venir jusqu'à nous; il faut encore interroger tous les textes des orateurs et des juristes, pour en faire sortir les principes dont ils révèlent l'existence. Des contrats importants, tels que le prêt à usage et le mandat; des faits curieux à signaler, comme la compensation et la cession de biens, la rescision de la vente pour cause de lésion, l'influence des vices du consentement sur la validité des conventions, voilà autant de sujets, selon M. Caillemer, qui méritent à bon droit de figurer dans un *Corpus juris Attici;* et il me reproche de les avoir exclus de mon recueil. On voit aux n°s 657, 683, 735, 765, 775, 1238, 1378, 1487, 1524, 1530, 1534, que j'ai fait sortir les principes juridiques non-seulement des orateurs, mais aussi des inscriptions; on peut voir que j'ai signalé des faits juridiques aux n°s 648, 693, 699, 717, 812, 1409, 1427, 1508, 1513.

Il est bien vrai que je ne parle pas du prêt à usage, du mandat et de la compensation; mais c'est tout naturel, parce que les sources n'en disent rien[2]. Quant à la cession de biens, les sources n'en font mention qu'en passant, par ex. Démosthène pro Phormione, p. 959, § 50; adv. Pantænetum, p. 981, § 49; in Stephanum prior, p. 1120, § 64, — sans nous éclaircir sur ses formes. De la rescision de la vente pour cause de lésion je dis tout ce que j'ai pu trouver au n° 1454, 1499, 1500[3]. De l'influence des vices du consentement sur la validité des conventions, mon recueil parle au n° 1481, 1482, 1483, 1485, 1492[4].

Mais M. Caillemer, tout en me reprochant d'une part (sans aucun fondement) de n'avoir pas fait sortir les principes juridiques des textes des orateurs, trouve mauvais d'autre part, en contradiction avec son premier reproche, que j'aie présenté comme des lois de pures définitions, des conseils de juristes, de simples

---

vant. Il n'y a donc pas double emploi.—La faute des rédacteurs du Code ne saurait être, d'ailleurs, une excuse pour tous ceux qui viendront après eux.

1. Sur tous ces points, je ne peux que maintenir ma première observation. Les divers textes cités par M. Télfy contiennent des allusions à la même loi, et, par suite, il y a lieu de les rapprocher dans un *Corpus Juris* et non pas de les présenter séparément à de plus ou moins longs intervalles. Lorsque j'ai signalé ces doubles emplois (p. 180), je me suis proposé bien moins de les blâmer que de rétablir la vérité sur le nombre réel des lois de M. Télfy, comparé au nombre des lois de Petit.

2. A cela je réponds : 1° Pour le commodat, par Démosthène, C. Timotheum, § 31, Reiske, 1193; 2° Pour le mandat ordinaire, par Plutarque, Alcibiade, c. 12; 3° Pour le *mandatum pecuniæ credendæ,* par Démosthène, C. Lacritum, §§ 8 et 15, R. 925 et 928; 4° Pour la commission, par le passage même du traité des lois de Platon que M. Télfy cite dans le Commentaire du cautionnement, n° 1521 (de Legibus, XII, 954, A, etc.).

Il ne m'est pas possible, chacun de mes lecteurs le comprendra, d'énumérer ici tous les textes qui ne rentraient pas dans le plan adopté par M. Télfy, et qui cependant sont utiles à connaître pour quiconque veut étudier l'ensemble du droit attique.

3. Les trois textes rappelés par M. Télfy n'ont aucun rapport avec la rescision de la vente pour cause de lésion, tandis que Démosthène nous offre sur ce point un passage très-curieux (C. Pantænetum, § 12, Reiske, 970).

4. Le texte le plus important sur la violence et sur ses effets dans les conventions n'est pas rappelé par M. Télfy (Démosthène, C. Neœram, § 64, Reiske, 1366). Il prouve qu'on appliquait aux contrats, en général, la loi citée pour l'adultère, n° 1176.

clauses de contrats. Croit-il donc que toutes ces matières ne révèlent pas des principes juridiques dont elles sont l'application ?[1] Et comment peut-il dire que la loi du n° 1420 est une pure définition? C'est une loi de Solon conservée par Plutarque[2].

M. Caillemer n'a donc nullement démontré son dire : que la supériorité de mon recueil, quant au nombre de lois, n'est pas aussi évidente qu'on le croirait à première vue. Pourquoi n'a-t-il pas collationné quelques chapitres de mon recueil avec les chapitres correspondants de la collection de Petit? Il aurait trouvé sans grande peine la vérité. Prenons quelques exemples. Petit : *Liber I, tit.* 1 *de deorum cultu, sacris ædibus, diebus festis et ludis* contient 41 lois, tandis que dans mon recueil il y a sur ces matières 145 lois (n° 386-530). Petit : *Lib. III, tit.* 1 *de senatu quingentorum et concione* contient 15 lois; mon recueil de ce même sujet 78 (n° 69-147). Petit : *Lib. IV, tit.* 5 *de arbitris* contient 4 lois; mon recueil 16 (n° 564-580). Petit contient 89 lois pénales (lib. IV, tit. 9; VI, 4; VII, 1, 4, 5, 10; VIII, 3, 4), mon recueil 315 (n° 1008-1201 et 1560-1582). Enfin chez Petit il n'y a presque rien du droit des gens, tandis que mon recueil contient 102 lois (n° 1202-1304)[3].

M. Caillemer me demande si j'ose affirmer que la loi du n° 1475, empruntée aux lois de Platon, a jamais fait partie du droit positif? Oui, sans doute; car il y a bien longtemps que c'est démontré dans les deux traités de C. F. Hermann : *Disputatio de vestigiis institutorum veterum, imprimis Atticorum, per Platonis de Legibus libros indagantis,* etc. : *Juris domestici et familiaris apud Platonem in Legibus cum veteris Græciæ inque primis Athenarum institutis comparatis* (Marburgi, 1836), dont je fais quelquefois mention dans mon commentaire[4].

Mais à présent je demanderai moi-même à M. Caillemer, pourquoi il dit que la loi « il ne faut pas recevoir de gros intérêts » (n° 1504), puisée dans le Scholiaste de Démosthène, et qualifiée dans mon commentaire comme loi post-démosthénienne, n'était pas une loi, mais un précepte de morale? Le Scholiaste en parlant *des lois publiques et privées* dit clairement (c. Timocrat., p. 766, 15) : εἰσὶ καὶ ἰδιωτικοὶ νόμοι, οἷον μὴ λαμβάνειν πολλοὺς τόκους. C'est-à-dire : « il y a » aussi *des lois privées,* par exemple, de ne recevoir pas de gros intérêts[5]. »

1. J'admets que toutes ces notions peuvent et doivent être utilisées dans un traité dogmatique; je ne vois pas à quel titre elles figurent dans une collection de lois : συναγωγὴ νόμων.

2. Je reconnais la justesse de l'observation de mon honorable contradicteur pour le n° 1420, ce texte devant très-légitimement être maintenu; — mais j'avais en vue le n° 1422 auquel s'applique fort bien mon observation; et je prie M. Télfy de ne pas me rendre responsable de la confusion résultant de la substitution d'un chiffre à un autre.

3. Je renvoie ma réponse sur ce point à la fin de l'article.

4. Je viens de relire les deux dissertations d'Hermann, et je regrette vraiment d'être obligé de dire que je n'y ai pas trouvé *un seul mot* pouvant se rattacher à la prétendue démonstration alléguée par mon contradicteur. M. Télfy veut peut-être seulement indiquer d'une façon générale et sans application directe à la question présente que, d'après Hermann, tous les textes du traité des lois ont leur correspondant dans le droit positif d'Athènes. — Mais je lis presque à chaque page dans les deux monographies : « Multa Plato novavit quæ non Athenas transferri debent. » I, p. 46. — « Philosophi manum novatricem agnosco, » I, p. 55. — « Hæc omnia ab Attico jure prorsus aliena sunt. » II, p. 15, etc.

5. Ma réponse est que jamais un législateur qui voudra limiter le taux de l'intérêt ne se bornera à cette vague formule : « Il ne faut pas prêter à gros intérêt. » Il fixera tou-

Une autre demande encore. La loi dit, n° 1323 : Τοὺς γονέας εἶναι κυρίους οὐ μόνον ...σθαι τοὔνομα ἐξ ἀρχῆς, ἀλλὰ καὶ πάλιν ἐξαλεῖψαι, ἐὰν βούλωνται, καὶ ἀποκηρύξαι. ...ai traduit, ou plutôt j'ai donné d'après la traduction de Vœmel (Paris, Didot, ...343) : « parentes habeant auctoritatem non modo imponendi nominis ab initio, sed etiam, si voluerint, delendi et *abdicandi*. » Cela déplait à M. Caillemer, ...rce que selon lui il est à peu près admis par tout le monde qu'il ne s'agit pas ...ns ce texte de Démosthène (c. Boeot. de nom. p. 1006) de l'*abdication* de la ...issance paternelle, mais bien de la nécessité pour le père qui impose à son ...s un nouveau nom, de *donner de la publicité* à ce changement.

Il est fort douteux que l'assertion de M. Caillemer soit à peu près admise par ...ut le monde. *Meier et Schœmann* (der attische Process, p. 432) et *C. F. Her...ann* (Lehrbuch der griech. Privatalterthümer, p. 48 et 51) sont au moins ...'autre opinion. Puis dans le texte en question il n'y a pas un mot du change...ent de nom; en effet ἐξαλεῖψαι ne signifie pas *changer* le nom, mais l'*effacer*. ...nfin les deux καὶ n'admettent pas le sens de M. Caillemer, parce qu'ils expriment ...ne gradation; c'est-à-dire, les pères ont le pouvoir, non seulement de donner ...e nom à leurs fils, mais aussi de l'effacer, et même de les *abdiquer*. Que l'im...osition du nom et son effacement eussent lieu avec publicité, cela s'entend de ...oi-même. En fait, où les pères faisaient-ils inscrire les noms de leurs fils? Sans ...oute dans les livres lexiarchiques en présence des démotes. C'est donc aussi là ...u'ils effaçaient le nom de leurs fils. N'était-ce pas une assez grande publicité? Si ...onc l'ἀποκηρύξαι avait signifié, comme le veut M. Caillemer, *donner de la publicité*, ...a loi aurait commis une tautologie[1].

M. Caillemer ne réussit pas non plus en disant que le texte d'Isée au n° 1583 ...de Pyrrh. her. § 58) : πέντε ἐτῶν δικάσασθαι τοῦ κλήρου, ἐπειδὰν τελευτήσῃ ὁ κληρο...όμος, est mal traduit ainsi : « petens hereditatem alicuius intra quinquennium ab eius excessu eam petat, » et en approuvant la traduction de Petit : « intra quinque a morte illius, qui hereditatem adierat, annos hereditatem petito. » ...st-ce qu'il y a une différence entre ces deux traductions? Aucune. Quel est ...elui dont il s'agit ici? N'est-ce pas l'héritier, ὁ κληρονόμος? *Alicuius heredetitatem ...etere* signifie donc *heredis hereditatem petere*. Personne ne peut donc autrement ...ntendre ma traduction qu'ainsi : « petens hereditatem heredis intra quinquen...nium ab heredis excessu eam petat. » D'ailleurs la traduction critiquée par ...M. Caillemer n'est pas la mienne, mais celle de M. Müller (Oratores Attici, vol. ... Paris, Didot), que j'ai adoptée comme très-bonne[2].

...urs le taux maximum. — De nombreux documents prouvent d'ailleurs que le taux licite ...e l'intérêt resta très-élevé en Orient jusqu'à Justinien. J'ai cité quelques textes dans ma ...issertation sur les intérêts, publiée en 1861, et j'aurais pu facilement grossir la liste.

1. Je renvoie M. Télfy à l'opinion motivée de Valckenaër, ad Ammonium, de diffe...entia adfinium vocabulorum, p. 26, et de M. van den Es, de jure familiarum apud ...thenienses, Gœttingue, 1864, p. 126-127. — Je ferai d'ailleurs remarquer à mon hono...able contradicteur qu'Hermann, § 11, note 12, se borne à une simple affirmation : ... Valck. nicht bloss ἀποκηρῦξαι auf Namensænderung ziehen durfte; » et que Meier, ...oc. *cit.*, n'est rien moins que positif. « *Das sicherste scheint*, ἀποκηρύξαι auf Æusserung ... der væterlichen Gewalt zu beziehen. »

Dans tous les cas, la difficulté méritait bien une mention de la part de M. Télfy.

2. Je ne sais si l'explication de M. Télfy paraîtra satisfaisante à nos lecteurs; mais ...amais on ne me persuadera que : « Petere hereditatem alicujus » signifie réclamer la ...uccession *de l'héritier* d'une certaine personne; je croirai toujours que l'on a eu en vue

De tout cela il résulte que si M. Caillemer a jugé mon œuvre avec sévérité, il n'a apporté ni impartialité ni exactitude dans sa critique, contre laquelle d'ailleurs je trouve un grand dédommagement et une récompense inestimable dans les bienveillantes notices du *Journal des Savants* (février 1869, p. 127) et de l'*Athenæum* de Londres (5 sept. 1868).

Pesth, 22 mai 1869. J.-B. TÉLFY.[1]

---

la succession de cette personne elle-même.

M. Télfy déclare que nous sommes d'accord; au fond c'est là l'essentiel; mais j'étais d'autant mieux fondé à interpréter comme je l'ai fait le latin de M. Charles Müller et de M. Télfy, que cette traduction du passage d'Isée a été très-intentionnellement donnée autrefois par Platner; et il m'était permis de croire que mon honorable contradicteur reprenait pour son compte la correction de l'éminent jurisconsulte; ὁ κληροδότης pour ὁ κληρονόμος (v. mon étude sur la Prescription à Athènes, p. 13-17).

Le moyen d'éviter toute incertitude était bien simple. M. Télfy n'avait qu'à faire dans son commentaire une allusion à la controverse soulevée par le texte de l'orateur. — Malheureusement, les observations de ce genre, indispensables pour les jeunes gens qui débutent dans l'étude du droit attique, sont en nombre fort minime dans l'œuvre de M. Télfy, et voilà pourquoi j'ai cru devoir signaler (p. 181) l'insuffisance des développements donnés à la seconde partie.

1. Je crois avoir répondu aux observations de détail que M. Télfy adresse à mon article; mais mon honorable contradicteur, en terminant, m'accuse d'une façon générale d'avoir manqué d'impartialité et d'exactitude dans mes critiques; j'ai surtout négligé, dit-il, de collationner quelques chapitres de son recueil sur les chapitres correspondants de Samuel Petit, et j'ai par conséquent affirmé à la légère que son livre n'était guère plus riche que celui de notre savant compatriote.

Pour prouver à M. Télfy que ce travail ingrat de comparaison ne m'avait pas effrayé, j'avais cité, p. 180-181, quelques exemples qui me paraissaient décisifs et que la discrétion seule m'avait empêché de multiplier. Aujourd'hui je dois fournir une nouvelle preuve.

Sur le sénat des cinq cents (je prends cet exemple parce que M. Télfy me le signale lui-même comme l'un des plus convaincants en sa faveur), il y a 47 fragments dans le livre de M. Télfy; il y en a cinq fois moins dans le recueil de Petit, neuf tout au plus. Et M. Télfy de dire : la supériorité n'est-elle pas évidente?

Les chiffres ne doivent pas nous faire illusion, et, s'il plait à M. Télfy de multiplier les numéros, il ne s'ensuit pas qu'il soit, proportionnellement aux nombres, supérieur à Petit. Or, un examen sommaire fait aussitôt retrouver chez ce dernier plus de *trente* des textes de M. Télfy; d'autres sont analysés; et ceux qui restent ont peu d'importance au point de vue législatif (ex. n° 107) ou même sont entachés d'erreur (ex. n° 113). — Si ce relevé fastidieux, que je pourrais aisément généraliser, avait quelque intérêt doctrinal, je le publierais intégralement; mais il me suffira, pour édifier mes lecteurs, d'en citer quelques fragments.

Telfy.		Petit IV.	Télfy		Petit IV.	Télfy.		Petit IV.
N° 69	—	P. 266	N° 84	—	P. 268	N° 95	—	P. 275
73	—	272	85	—	268	99	—	658
75	—	272	86	—	269	101	—	297
76	—	272	87	—	270	107	—	275
78	—	272	88	—	270	109	—	298
79	—	273	90	—	273	110	—	299
80	—	266	93	—	275	114	—	200, etc.

Textes analysés : N° 70 — p. 196; n° 72 — p. 266; n° 81 — p. 266; n° 82 — p. 272; n° 89 — p. 271; n° 91 — 275; n° 100 — 658, etc.

Quand je jette les yeux sur le tableau complet, je suis en droit de répéter : « L'écart » apparent (47-9) diminue à un point tel que l'équilibre est presque entièrement rétabli, » et de penser que je n'ai été ni partial, ni inexact en maintenant au premier rang les commentaires de Petit.

J'ai été sévère. Soit, je l'ai reconnu le premier (p. 182). Mais je ne crois pas avoir dépassé la mesure dans laquelle une critique loyale et consciencieuse doit se renfermer. Suis-je en cela victime d'une illusion? M. Télfy n'est pas un juge assez désintéressé pour que je me soumette à son verdict. Aux lecteurs seuls appartient le droit de prononcer.

Grenoble, 29 mai 1869. E. CAILLEMER.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 26 — 26 Juin — 1869

Sommaire : 120. FŒRSTER, de l'Attraction dans la langue grecque. — 121. CLAVEL, Cicéron traducteur des Grecs. — 122. NIGRA, Glosses irlandaises de Turin. — 123. Publications de la Collection Romagnoli. — 124. BROCKERHOFF, Jean-Jacques Rousseau.

120. — **Quæstiones de attractione enuntiationum** relativarum qualis quum in aliis tum in græca lingua potissimumque apud græcos poetas fuerit, scripsit Richard FŒRSTER. Berolini, Mitscher et Rœstel, 1868. In-8°, 118 p. — Prix : 4 fr.

Dans cette dissertation M. Richard Fœrster s'est proposé principalement d'étudier l'attraction du relatif dans la poésie grecque depuis Homère jusqu'aux Byzantins.

Dans une note d'introduction il traite d'abord de l'étymologie du pronom relatif grec qu'il dérive de la racine démonstrative *i*; c'est une sorte de tribut qu'il paie à l'usage de notre temps; car cette étymologie n'est d'aucune conséquence relativement à la syntaxe du relatif. Il est du reste évident que le relatif grec est primitivement un démonstratif puisqu'il a encore cette valeur dans les phrases καὶ ὅς, ἡ δ'ὅς. M. F. passe ensuite en revue les cas d'attraction du relatif qui se présentent en gothique, en allemand, en latin. Ses recherches sur ce dernier point sont intéressantes. Il rassemble tous les exemples d'attraction que l'on rencontre aujourd'hui en latin, et il fait voir que ces constructions se rapportent à deux types : 1° on sous-entend dans la proposition relative principalement avec *posse* le verbe de la proposition principale à l'infinitif, comme dans Tite-Live (1, 29, 4) : « Raptim quibus quisque poterat (*s.-ent.* efferre) elatis existant. » Cf. Cicéron, ad Fam, 5, 14, 1. Vitruve, 2, 1, 25, Tite-Live, 4, 39, 9. 10, 40, 8. Suétone, *Calig.* 43. Lactance, *de mort. pers.* 45, 7. 2° Le relatif est complément d'un verbe qui signifie *dire*, comme dans Térence (*Heaut.* 1, 1, 35) : « Hac quidem causa qua dixi tibi. » Cf. Cicéron, *ad Att.* 10, 8, 7. Cæsar, B c. 3, 15. B Af. 41, 69, 96. Pline l'ancien, 12, 102. 16, 196. 18, 68. 18, 314. 15, 94. 16, 39. 6, 181. 3, 19. 3, 22. Aulu-Gelle, 1, 3, 28. 1, 25, 16. 2, 26, 7. On trouve en outre dans Horace (Sat. 1, 6, 15) : « Notante judice quo nosti populo », et dans Ovide (Trist. 5, 6, 36) : « Isto quo reris grandius illud erit. » — M. F. conclut avec raison qu'en latin l'attraction du relatif est rare, qu'elle est limitée à un petit nombre de locutions, qu'elle n'est pas propre aux poètes, que ce n'est pas un hellénisme, qu'elle appartient au langage familier.

M. F. fait remarquer que les grammairiens grecs rapportaient l'attraction du relatif à la figure qu'ils appelaient ἀντίπτωσις, substitution d'un cas à un autre cas, (scholiasta Par. c ad Lycophr. 495). J'ajouterai que les grammairiens anciens n'avaient pas d'idée bien nette de la syntaxe du relatif, car on lit dans la *Gram-*

maire générale de Port-Royal (ch. 9) : « Ce que le relatif a de propre et *que je ne sache point encore avoir été remarqué par personne* est que la proposition dans laquelle il entre (qu'on peut appeler incidente) peut faire partie du sujet ou de l'attribut d'une autre proposition qu'on peut appeler principale. » Port-Royal est en effet le premier qui ait fait cette remarque. Le mot *antecedens* qui se trouve dans Priscien (18, § 32) pour désigner les démonstratifs corrélatifs du pronom relatif n'est employé que depuis le XIIIe siècle avec la signification d'*antécédent* que nous lui donnons aujourd'hui. M. F. établit que Sanctius le premier, dans sa *Minerva*, a dit (IV, c. 12) : « Græci non raro e duobus casibus, si se mutuo respiciant, alterum tantum regunt, alterum illi adjungunt, ita ut alter ab altero *trahatur;* » et que c'est de là que le mot *attraction* a passé dans la méthode latine de Port-Royal (remarques sur les figures de construction, ch. VII, 1, et méthode grecque, livre VII, ch. 1), où Buttmann l'a pris pour l'introduire dans sa grammaire grecque et dans l'usage.

M. F. s'engage ensuite (pp. 29-31, 38-39) dans une théorie générale de l'attraction, qui est, comme on peut le présumer, la partie faible et heureusement la moins considérable de son travail. Suivant lui l'attraction provient de ce que la proposition relative est tellement subordonnée à la proposition principale qu'elle ne peut plus en être séparée : « Tanta exstitit vis ac potentia illius (enuntiationis), ut hanc totam in suam potestatem redigeret (p. 29). » La proposition principale ne peut exercer cette sorte d'empire sur la proposition relative qu'autant qu'elle contient un terme dont la proposition relative est le complément nécessaire. Ainsi ταῦτα ὅμοιά ἐστιν n'offre pas de sens à l'esprit, si on n'ajoute pas τοῖς σοῖς λόγοις, ou la proposition relative οἷς εἴρηκας. On peut objecter à M. F. que le relatif ne se rapporte qu'à un mot de la proposition principale, et non à cette proposition elle-même. Quand on dit (et c'est bien fréquent), σὺν οἷς εἶχεν ᾔει πρὸς τὸ τεῖχος, μέλλουσιν ἑτέραν μεταλήψεσθαι δόξαν ἀνθ' ἧς νῦν ἔχουσι, les propositions relatives n'ont aucun lien intime avec la proposition principale dont elles expriment une circonstance et qui offre par elle-même un sens à peu près complet. M. F. abuse de la métaphysique, autant qu'un grammairien du XIIIe siècle, quand il trouve conforme à la nature de l'attraction comme il la comprend que le pronom relatif soit presque toujours complément direct d'un verbe actif, attendu que le relatif qui est patient a moins de force pour défendre un cas contre l'empire de la proposition principale, « multo... (minus) ad casum suum a vi, quam ei illatura est notio regens, defendendum valet enuntiatio relativa quæ notionis patientis, quam quæ agentis partes gerit, nam major est vis ejus quod agit quam quod agitur. » On peut objecter encore ici que la proposition relative n'a pas de rapport nécessaire à la proposition principale; elle qualifie un terme de cette proposition, son antécédent; c'est le seul mot avec lequel elle ait un rapport direct; et ce mot ou l'idée qu'il exprime exerce si peu d'empire sur la proposition relative qu'il peut être et est souvent supprimé, comme on le voit dans les exemples que nous avons cités plus haut. Il y a dans tout cela confusion d'idées et abus de la métaphore.

M. F. marche sur un terrain plus solide quand il étudie l'attraction dans toute la poésie grecque depuis Homère jusqu'à Manuel Philes. On sait qu'il n'y a pas d'exemple de l'attraction du relatif dans Homère; Lobeck (ad Ajax, p. 274) a expliqué, ce semble, avec raison, ἵππους τῆς γενεῆς ἧς δῶκε Ζεὺς Τρώι (Il. 5, 265) par un génitif partitif, « des chevaux de la race *dont* Jupiter avait donné des sujets à Tros; » et je ne comprends pas bien pourquoi M. F. conteste cette explication et a recours au moyen desespéré de corriger ἧν avec Bekker (p. 49). M. F. n'a constaté aucun exemple d'attraction du relatif dans Hésiode, ni dans Pindare, ni dans aucun fragment des poètes antérieurs à Eschyle. Il en relève huit dans Eschyle (Agam. 331, 812; Choeph, 741; Eum. 574; Prom, 448, 963, 984; Sept. 550), 61 dans Sophocle, 30 dans Euripide, 45 dans Aristophane, aucun dans les parties lyriques. Les exemples sont nombreux dans les restes des poètes comiques du IVe siècle. Quant aux prosateurs du même temps, M. F. constate 32 exemples dans Hérodote sans compter les 31 passages où se trouve la formule τῶν ἡμεῖς ἴδμεν ou οἶδα, 37 dans les œuvres d'Hippocrate, 73 dans Thucydide, 55 dans Lysias, 9 dans le Timée de Platon, 53 dans les 10 premiers discours de Démosthène. Dans la poésie épique, didactique, bucolique, lyrique des siècles postérieurs, il ne se rencontre presque pas d'exemples d'attraction (Apollonius de Rhodes, IV, 132, II, 23. Claudien, Γιγαντομαχία 24. Nonnus, *Dion.* 41, 327; *Metaphr.* 6, 156; 7, 118. Tryphiodore, 151. Servilius Damocrates, v. 122. Manethon, *apotel.*, 2, 183). Les exemples sont assez nombreux dans la poésie iambique, choliambique, épigrammatique. Dans Grégoire de Nazianze, les hymnes et les poèmes didactiques n'en offrent presque pas d'exemples; l'attraction est beaucoup plus fréquente dans ses épigrammes et dans ses récits. Elle est rare chez les Byzantins qui ne l'emploient guère qu'à l'imitation des anciens, et surtout dans les genres dont le langage se rapproche de celui de la prose.

Cette statistique montre, comme le fait remarquer M. F., que l'attraction était étrangère à la langue poétique des Grecs, qui relevait presque entièrement d'Homère. Il est même curieux d'observer dans le fait particulier quel était l'empire de la tradition homérique. Je ne crois pas que la statistique autorise les conclusions qu'en tire M. F. relativement aux origines et aux progrès de l'attraction. Ce qui ressort de plus clair c'est que l'attraction du relatif était propre au langage de la conversation et à la prose, et qu'elle ne se rencontrait que dans la poésie dont le langage se rapprochait de celui de la conversation. La langue des poètes tragiques a un caractère évidemment intermédiaire entre celui de la langue poétique et celui de la langue vulgaire. La proportion dans laquelle les poètes mêlaient ces deux langues a dû varier suivant le goût de chacun. Je ne crois pas qu'il y ait d'induction historique à en tirer.

En résumé la dissertation de M. Fœrster est fort instructive et faite avec beaucoup de soin.

Charles THUROT.

121. — **De M. T(ullio) Cicerone græcorum interprete.** Accedunt etiam loci græcorum auctorum cum M. T(ullii) Ciceronis interpretationibus et Ciceroniarum lexicon græco-latinum. Fecit Victor CLAVEL in schola normali olim alumnus, Facultatis litterarum in academia parisiensi doctor. Paris, Hachette, 1868. In-8°, 384 pages.

Ces recherches de M. Clavel comprennent une appréciation de Cicéron considéré comme traducteur d'auteurs grecs, tous les passages dans lesquels Cicéron a traduit ou cité du grec avec le texte en regard, quand il nous a été conservé, un dictionnaire des mots grecs que Cicéron a traduits avec sa traduction. L'exécution de ce travail est évidemment inexpérimentée. Ainsi les renvois du lexique sont insuffisants. Aujourd'hui on exige des indications plus précises que celles dont on se contentait au XVIe siècle. M. C. paraît pourtant s'être donné beaucoup de peine, mais la science n'en profitera guère parce qu'il n'a pas eu connaissance des travaux importants dont les ouvrages philosophiques de Cicéron ont été l'objet dans ces dernières années et que, suivant une habitude invétérée dans notre pays et qu'on ne saurait combattre trop énergiquement, il ne s'est pas enquis de l'état des textes. M. C. ne paraît pas avoir connu l'édition du *de Finibus* de Madvig qui était si importante précisément pour le sujet qu'il avait entrepris de traiter. Ensuite il s'est contenté de citer Cicéron d'après Le Clerc et la première édition d'Orelli. Il n'a pas su que Baiter et Halm avaient continué la seconde édition commencée par Orelli, et publié en 1861 les œuvres philosophiques de Cicéron d'après de nouvelles collations de manuscrits. Il aurait trouvé dans ce volume un texte de la traduction du Timée fort supérieur à celui qu'il a donné.

---

122. — **Glossæ Hibernicæ veteres Codicis Taurinensis.** Edidit Constantinus NIGRA. XXXIJ-72 p. In-8°. Paris, Franck, 1869. — Prix : 6 fr.

Les gloses de Turin, qui appartiennent au commencement du IXe siècle, comptent parmi les plus anciens monuments de la langue irlandaise; elles avaient été en partie publiées par M. Whitley Stokes dans ses *Goidilica;* mais M. Stokes n'avait pu consacrer que peu d'heures à l'examen du ms. La plupart des gloses sont à demi effacées (comme nous avons pu nous en convaincre personnellement par l'examen du ms.) et, pour les déchiffrer, patience et longueur de temps étaient choses nécessaires. Aussi M. Wh. Stokes sera-t-il le premier à saluer avec plaisir l'édition complète et correcte que publie M. Nigra. Elle est *complète* en ce qu'à part quelques mots irréparablement disparus, elle renferme toutes les gloses; elle est *correcte* en ce qu'elle nous donne la leçon exacte du ms. Dans sa précipitation à lire le ms., M. Stokes avait mal lu quelques mots. C'est un reproche qu'on n'adressera pas à l'édition de M. Nigra. Elle est définitive.

Le livre de M. N. est divisé comme suit : *A.* Introduction (p. iij-xxviij); une note sur l'origine de la rime (p. xxix-xxxij). *B.* Texte latin du ms. de Turin avec les gloses irlandaises qui s'y rapportent (p. 1-17). *C.* Commentaire (p. 19-69).

A. Dans l'introduction M. N. résume, d'une façon très-nette et très-claire, les principes de la phonétique de l'ancien irlandais. Dans sa marche il éclaire l'irlandais par de nombreux rapprochements avec les langues congénères. En même temps qu'il découvre la filiation de mots irlandais non encore expliqués, il propose des étymologies très-ingénieuses de mots grecs, latins ou sanscrits qu'on expliquait jusqu'ici d'une autre façon [1]. Les pages où M. N. se laisse aller à ces digressions attesteraient, s'il en était besoin, combien de lumières la grammaire comparée peut tirer des langues celtiques.

a. M. N. défend, après Zeuss, l'origine celtique de la rime. Cette difficile question est encore entourée d'obscurités; mais les réflexions et les arguments de M. N. méritent d'être pris en sérieuse considération.

B. La disposition typographique reproduit avec fidélité la physionomie du ms. D'un côté est le texte latin (M. N. a résolu les contractions, mais il a conservé au latin son orthographe particulière qui dénote la main d'un scribe irlandais); de l'autre sont les gloses irlandaises. Une simple comparaison avec l'édition de M. Wh. Stokes suffit pour montrer la supériorité de celle de M. N. Parmi les exemples tirés des gloses de Turin que M. Ebel a insérés dans le premier fascicule de la *Grammatica celtica* (2e éd.), se trouvent quelques mots qui ne doivent leur existence qu'à une fausse lecture de M. Stokes. L'édition de M. N. permettra à M. Ebel de réparer ces erreurs dans l'*errata* de son édition.

C. Le commentaire comprend, avec la traduction des gloses, une analyse grammaticale et philologique, très-détaillée et faite avec une grande sûreté. Il acquiert un nouveau prix par la citation, comme exemples ou éclaircissements, de gloses inédites du précieux ms. de Milan.

Le volume se termine par un *Errata* qui pourrait être plus complet.

Nous n'avons qu'à louer la méthode et l'érudition de M. N., nous ne présenterons donc que quelques observations de détail :

P. v. « E priore derivatæ sunt linguæ hibernica, vetusta, media et hodierna, » gaëlica quæ in Scotiæ montibus et magis corrupta dialectus quæ in insula Mona » adhuc in usu est. » — Il serait plus exact de dire *Scotiæ minoris*, et *Caledoniæ* serait même d'une latinité plus classique : le nom de *Scotia* ne s'est appliqué que très-tard à la *Grande-Bretagne* septentrionale [2].

C'est évidemment l'île de Man que M. N. désigne par le nom de *Mona*. Zeuss lui-même s'était ainsi exprimé (*Gramm. celt.*, 1re éd. I, p. x), mais ce n'en est pas moins une erreur. Si, pour désigner en latin l'île de Man, on veut éviter la périphrase très-claire *Insula quæ dicitur Man*, il faut l'appeler, ou *Monapia* avec Pline (IV, 30[16]), ou *Eubonia* avec Nennius, ou *Mannia* avec quelques chroniques

1. M. N. a quelquefois fait entrer dans ses rapprochements des mots appartenant aux dialectes actuels de l'Italie septentrionale, et qu'il appelle « dialectes celto-italiens » (pp. viij, n., xx, n., 53, 55, 57, 58, 60). Ces patois semblent en effet conserver quelques vestiges celtiques. Il est à désirer que M. N. fasse de ces débris celtiques en Italie l'objet d'un travail spécial.

2. Voyez *Rev. crit.* de 1867, art. 81.

du moyen-âge. Je sais bien qu'on a voulu donner ce nom de *Mona* à l'île de Man sur l'autorité d'un passage de César : « .....qua ex parte est Hibernia, dimidio » minor, ut æstimatur, quam Britannia, sed pari spatio transmissus atque ex » Gallia est in Britanniam. *In hoc medio cursu est insula quæ appellatur Mona.....* » (*De Bello Gallico*, V, 13). Cette phrase peut s'appliquer à l'île d'Anglesey, qui est si bien *in hoc medio cursu* qu'on la traverse quand on veut se rendre en Irlande par le plus court. Qu'on jette en effet les yeux sur la carte et l'on verra que l'île de Man ne répond pas exactement à l'expression de César, placée qu'elle est *in umbilico maris inter Hiberniam et Britanniam*, comme dit très-bien Nennius. Mais supposons qu'on veuille appliquer à l'île de Man la phrase de César, n'est-il pas probable que le grand capitaine, qui ne s'est pas avancé dans l'intérieur de la Grande-Bretagne et qui ne parle de l'Hibernie que par ouï dire (*ut æstimatur*), n'est-il pas probable qu'il a confondu les deux îles, et, par ignorance, donné à l'une de ces îles le nom de l'autre? Quoi qu'il en soit, Tacite, qui est une autorité de très-grand poids dans la géographie de la Grande-Bretagne, désigne, sans que la contestation ou le doute soit possible[1], par le nom de *Mona* l'île que les Anglais appellent *Anglesey*, et Ptolémée est d'accord avec lui. Bien que nous connaissions cette île sous son nom anglais d'*Anglesey*, elle s'appelle encore dans la langue nationale, en gallois, *Mon*. — Qu'on nous pardonne cette digression géographique : il s'agit d'une erreur générale sur le continent, et fréquente même en Grande-Bretagne.

Etaldai ne vient pas du latin *Italici*, comme le dit M. N. (p. ix, l. 6), mais du latin *Italides*. Cf. Zeuss : *Gr. celt.*, p. 764.

P. 10. M. N. donne l'irlandais *oróit* comme venant d'*oratio*. D'accord avec M. Wh. Stokes (*Three Irish Glossaries*, p. xxv), je regarde plutôt ce mot comme venant d'*orate*; une fois entré dans la langue, *oróit* est passé substantif, comme en français *oremus*[2]; *oratio* a donné en irlandais la forme régulière *orthain* = *orationem*.

P. x. M. N. donne l'adjectif *stóride* « matériel » comme venant du latin *historicus*. Cette filiation demanderait des preuves. Elle me semble peu admissible pour le sens et pour la forme. En tout cas, *stóride* ne pourrait être qu'un adjectif en *ide* formé sur un thème nominal venu du latin *historia*, et qui est encore à trouver.

P. xij. M. N. traduit *fodaim* par «patitur.» Ne serait-ce pas plutôt «patior?»

Pour les substantifs irlandais venus du latin, M. N. donne le substantif latin au nominatif. L'accusatif nous semblerait préférable, d'autant plus que dans quelques cas la forme irlandaise ne peut s'expliquer que par un cas oblique du latin. C'est ainsi que *humaldóit* ne peut venir d'*humilitas* (p. ix), mais s'explique par *humilitatem*. De même *sagardd* s'explique par *sacerdotem* et non par *sacerdos*. M. N. écrit *sacerdo(t)s* (p. 20); mais cette orthographe n'a pas de raison d'être,

1. Annales, XIV, 29. Agricola, XVIII.
2. Voyez Littré, *Dictionnaire de la langue française*, au mot *Oremus*.

puisqu'à l'époque où le mot a été emprunté par l'irlandais, le *t* n'existait plus depuis longtemps au nominatif.

P. xviij. M. N., présentant une nouvelle étymologie du mot irlandais *hiarn* (ferrum) et du nom du fer dans plusieurs langues congénères, est amené à nier qu'*isarno* signifie « fer » dans le nom de lieu gaulois *Isarnodurum*. Mais M. N. semble ignorer un argument historique de grande importance : « Ortus haud » longe à vico, cui vetusta paganitas ob celebritatem clausuramque fortissimam » superstitiosissimi templi GALLICA lingua *Isarnodori*, i. e. *ferrei ostii* indidit » nomen. » V. S. Eugendi Abb. mon. S. Claudii in Burgundia. Boll. 1. Jan. par. 2[1].

Ce sont là des taches bien légères que nous relevons pour l'acquit de notre conscience de critique : la publication de M. N. est un ouvrage de haute valeur. Nous devons pourtant finir par un reproche. Le titre de ce livre n'est pas exact; il ne promet que les gloses de Turin, et ce qu'il donne en réalité, c'est une Chrestomathie de l'ancien irlandais. Comme telle, cette œuvre nous semble appelée à rendre de grands services pour l'étude de la philologie celtique.

H. GAIDOZ.

---

123. — **Scelta** di curiosità letterarie inedite o rare del secolo XIII al XVII, in appendice alla Collezione di opere inedite o rare. Bologna, Romagnoli, in-8°, 1867. Dispensa XCXIII. Libro di Novelle antiche tratte da diversi testi del buon secolo della lingua, xvj-232 p. Prix : 7 fr. 50. — Disp. XCVII. Novellette, esempi morali e apologhi di San Bernardino da Siena, xv-105 p. Prix: 3 fr. 50. — Disp. XCIX. La Leggenda di Vergogna, testi del buon secolo in prosa e in verso, e la Leggenda di Giuda, testo italiano antico in prosa e francese antico in verso, 129-100 p. Prix : 7 fr. 50.

La *Collection Romagnoli*, dont nous avons parlé à nos lecteurs l'année dernière (art. 184), se poursuit avec une remarquable activité. Nous rendons compte de celles de ses publications qui nous ont été adressées.

Le *Livre de nouvelles anciennes* est un recueil dont la pensée est fort heureuse. L'éditeur, M. Zambrini, si connu par ses nombreux travaux sur l'ancienne littérature de son pays, a extrait d'un assez grand nombre d'ouvrages peu répandus et peu lus des récits de différents genres qu'il a appelés *Nouvelles*, bien que ce titre ne convienne pas absolument à tous : ainsi des histoires tirées de Valère Maxime, les aventures de Pyrame et Thisbé, d'Héro et Léandre, celle de la fille de Jephté, la vie fabuleuse de Mahomet, ne sont pas à proprement parler des *Nouvelles*. M. Z. définit la nouvelle « une narration brève, profane, bien que parfois mé- » langée de profane et de sacré, qui se rapporte en général à des événements de la » vie privée, et spécialement à des tours plaisants, des ruses, des ripostes promptes » et subtiles, à des aventures d'amour tristes ou joyeuses; elle est vraie, faussse » ou fabuleuse. » Mais elle n'a jamais le caractère strictement historique que

---

1. J'emprunte cette citation à M. Diefenbach : *Origines Europæa*, p. 367. — Je n'examine pas ici la question de savoir si *Isarnodorum* n'est pas une déformation populaire d'*Isarnodurum* « le fort du fer. »

plusieurs récits insérés dans ce recueil ont ou prétendent avoir, et elle ne saurait être la traduction pure et simple d'un passage d'un auteur ancien. Toutefois il est certain que dès les origines on ne s'en est pas tenu à la définition rigoureuse de la nouvelle, et dans les *Cento Novelle antiche*, par exemple, il y en a un grand nombre qui n'auraient pas droit à ce titre. D'ailleurs c'est là une distinction assez peu importante. — Les livres que M. Z. a mis à contribution pour ses quatre-vingts nouvelles sont : 1° la traduction du livre de Jacques de Cessoles (cf. *Hist. lit. de la France*, t. XXV, p. 9-42) sur les échecs (n. 1-11); 2° la *Préface* de Borghini au *Libro di novelle e di bel parlar gentile*, Florence, Giunti, 1574 (n. 12); 3° *Catalogus codicum mss. qui in Bibliotheca Riccardiana asservantur*, Livourne, 1756 (n. 13); 4° *Fiore di Virtù, con annotazioni di Bruto Fabricatore*, Naples, 1857 (n. 14-22); 5° *Fortunatus Siculus*, par Bosone di Gobbio, Florence, 1832 (n. 23-27); 6° *Pangilingua di fra Domenico Cavalca*, Rome, 1751 (n. 28); 7° M. Corsini, *Rosaio della Vita*, Florence, 1845 (n. 29-30); 8° *Favole di Esopo*, p. p. G. Ghivizzani, Bologne, 1865 (n. 31-36); 9° *Favole di Esopo secondo il codice Palatino*, Lucques, 1864 (n. 37-41); 10° *Corona de' Monaci*, Prato, 1862 (n. 1, 2-46); 11° *Comedia di Dante degli Allagherii* (sic) *col commento di Jacopo della Lana*, Bologne, 1866 (n° 47-56); 12° *Commento alla Divina d'Anonimo Fiorentino*, Bologne, 1866 (n. 57-77); 13° *Sermoni evangelici..... di Fr. Sacchetti*, Florence, 1857 (n. 78-80). — En retranchant de ces nouvelles celles que nous avons indiquées plus haut, il reste, avec des apologues venus de l'antiquité, un certain nombre d'anecdotes sur des personnages plus ou moins célèbres de l'Italie (tirées surtout des commentaires sur Dante), des historiettes édifiantes empruntées surtout à des livres de dévotion et qui se retrouvent dans les ouvrages analogues de tous les pays au moyen-âge, et quelques-uns de ces contes populaires dont la réunion, la classification et l'histoire forment une branche si importante de la littérature comparée. Cette collection a été l'occasion d'études intéressantes, à ce dernier point de vue, par deux des maîtres de cette science, M. A. d'Ancona, dans le *Propugnatore* (nous n'avons pas vu cet article), et M. R. Kœhler (*Gœtt. Gel. Anzeigen*, 1869, n° 20). Nous y renverrons nos lecteurs, nous bornant à quelques indications. — Le n° XII, *Come il sire d'Arimini Monte fece mangiare alla contessa sua moglie il cuore dell' amante*, est évidemment pris du français; mais je n'en connais pas l'original; le récit qui se rapproche le plus est celui que donne le *Lai d'Ignaurès;* toutefois il y a de grandes différences. *Arimini Monte* ou *Rimini Monte* est sans doute Remiremont en Lorraine, où il avait un célèbre chapitre de chanoinesses. — La nouvelle XIX, *Di un cavalier che fatto monaco fu mandato a vendere gli asini al mercato*, est tirée de Jacques de Vitry, comme le dit la version française de Jehan Mansel, dans sa *Fleur des Histoires*, qu'a donnée M. Mabille dans la préface du *Grand Parangon des nouvelles nouvelles* de Nicolas de Troyes, dont nous rendrons prochainement compte[1]. — A propos de la légende des grues d'Ibycus, à laquelle se rattache la nouvelle

1. On trouve le texte latin dans Wright, *Latin stories*, n° XL.

XXXIII, *Del Giudeo che fu morto dal Donzello del re* (voy. Kœhler, l. l.), nous ajouterons que cette histoire est encore populaire dans le Gévaudan, et a servi de base à un roman de M. de Pontmartin, qui a eu du succès il y deux ans, *les Corbeaux du Gévaudan*[1]. — La nouvelle XXXVI, *Del Ladrone che stava sotto piatto e la femmina venne a lui*, est la fable LXXII de Marie de France; je ne saurais en indiquer la source précise. Dans un texte latin donné par M. E. du Méril (*Poésies inédites du moyen-âge*, 1854, p. 153, n. 5), on remarque cette différence que c'est le diable en personne qui joue le rôle attribué ici à une sorcière. —— Sur le n° LXXVIII, que M. d'Ancona avait rapproché du n° 7 de l'appendice à Pauli, *Schimpf und Ernst*, M. Kœhler remarque avec raison que ces deux contes sont très-différents; mais le conte italien se retrouve, bien que très-altéré, dans Wright, *Latin stories*, n° XCXIII, *de Abbate jejunante*. — Aux rapprochements indiqués pour la dernière nouvelle, *d'uno Spagnuolo convertito alla fede di Cristo, che motteggiò l'ipocrisia del re Carlo Magno*, on peut ajouter que cette histoire a été traitée, d'après le faux Turpin, mais attribuée à Marsile et non plus à Agoland, par l'auteur d'*Anseïs de Carthage* (voy. Léon Gautier, *les Épopées françaises*, t. II, p. 475). — Nous ne pouvons que souhaiter, avec M. Kœhler, que M. Zambrini nous donne le plus tôt possible la continuation, qu'il fait espérer, de cet intéressant recueil.

C'est encore à M. Zambrini que nous devons les *Novellette, esempi morali e apologhi di san Bernardino da Siena*. En 1427, saint Bernardin prêcha à Sienne sur la place *del Campo;* un brave bourgeois réussit à sténographier à peu près ses paroles, ce qui parut tenir du miracle. Voici ce qu'en dit le prologue du plus ancien manuscrit (nous renonçons à traduire cette langue charmante) : « Esso » grande e magno Iddio ispirò uno che si chiamò Benedetto di Maestro Barto- » lomeio, cittadino di Siena, ed era cimatore di panni, il quale avendo donna e » più figliuoli, e avendo poca robba e assai virtù, lassando istare per quello » tempo il lavorare, ricolse et scrisse le presenti prediche, le quale fece esso » Santo Bernardino in su la piazza di Siena, detta il Campo, negli anni del » Signore M.CCCC.XXVII, e cominciò a di 15 d'Agosto, il di de la nostra » madre Vergine Maria. E per notare la virtù e grazia di detto Benedetto cima- » tore, stando a la predica, iscriveva in cera co lo stile[2]; e detta la predica, » tornava a la sua buttiga e iscriveva in foglio, per modo che il giorno medesimo, » innanzi che si ponesse a lavorare, aveva iscritta due volte la predica. La quale » cosa chi bene notarà trovarà essere così miracolosa come umana (?) iscriverla » due volte, non lassando una minima paroluzza che in quello tempo uscì di » quella santa bocca (Préf., p. xij). » Des quarante-cinq sermons ainsi recueillis,

1. On la retrouve encore, bien que presque méconnaissable, dans le *Libro de los Exemplos*, n° XCVI (éd. Gayangos, p. 470).

2. On peut joindre ce passage aux nombreux témoignages que M. E. du Méril a rassemblés, dans ses *Études d'archéologie et d'histoire littéraire* (p. 86 ss.) sur l'usage des tablettes en cire au moyen-âge. Cf. Bon. Desperiers, *Contes*, n° CX (éd. Jacob, p. 333).

dix ont été publiés il y a quinze ans par un anonyme; tous vont l'être dans la *Collezione* officielle *di opere inedite o rare*. M. Z. a extrait de ces sermons tous les récits, apologues, etc. qu'ils contiennent, et en a fait un petit volume. — On ne saurait rien lire de plus exquis. S. Bernardin parlait d'abondance, et son fidèle sténographe nous a ainsi conservé sa parole toute vivante. La langue, fortement marquée du cachet siennois, a toute la naïveté des plus anciens prosateurs italiens sans avoir la sécheresse qui leur est trop habituelle; le ton est d'une familiarité charmante sans devenir trivial : on a bien là le type de cette prédication populaire du xve siècle dont d'autres exemples connus nous offrent l'exagération et presque la charge. La douceur et la grâce des pensées font parfois songer aux *Fioretti;* toutefois il faut se garder de rapprocher de François d'Assise le prédicateur essentiellement pratique, populaire, et nullement mystique ni réformateur, du xve siècle. Les historiettes dont il semait ses homélies sont du genre de celles qu'employaient tous les sermonnaires du moyen-âge et dont on possède de nombreux recueils à leur usage; mais la plupart sont des anecdotes qui n'ont d'autre intérêt que leur portée morale et qui ne constituent pas un récit proprement dit. — Nous signalons seulement celles qui sortent de cette classe. N° 3 *Come si dè fare il bene e lassare ch' altri dica a sua posta, non rimanendosene.* Cette forme du *Meunier, son fils et l'âne* est particulièrement intéressante. M. Karl Gœdeke a fait sur ce récit un curieux travail (*Orient und Occident*, t. I, p. 531 [illegible]) duquel il résulte que, d'origine orientale, il fut introduit en Europe de deux côtés: au xive siècle par Don Juan Manuel dans le *Comte Lucanor* (n° 2); et dès le siècle précédent par Jacques de Vitry, dans un livre qui malheureusement n'a pas encore été retrouvé, le *Speculum exemplorum*. En Orient même, M. Gœdeke n'avait trouvé de ce conte qu'une version, altérée et peu ancienne, dans le livre turc (xve siècle) des *Quarante vizirs*, traduit (plus ou moins fidèlement) d'un original arabe perdu. Depuis, M. Gildemeister a donné (Ib., p. 733) une version arabe bien meilleure et plus ancienne, que le compilateur Maccari a textuellement empruntée au *Mughrib* d'Ibn Said (1214-1286) : cette version diffère des deux autres, celle de D. Juan Manuel et celle de Jacques de Vitry (dont la dernière est la source de tous les récits européens), par l'ordre des événements, et M. Gildemeister a parfaitement raison de dire que de toutes les versions connues jusqu'ici, c'est la meilleure, la plus naturelle et la plus piquante. Or il est remarquable que le récit de saint Bernardin coïncide à peu près textuellement avec celui d'Ibn Said. Dans l'un comme dans l'autre, il n'y a que quatre péripéties et elles se suivent dans le même ordre : 1° le jeune homme monte sur l'âne et le vieillard suit à pied; 2° le vieillard monte et le jeune homme marche; 3° le jeune homme monte avec le vieillard; 4° ils descendent tous les deux et vont à pied. Dans l'un comme dans l'autre, c'est après les observations des passants sur cette dernière façon d'aller que le vieillard s'adresse au jeune homme et lui explique la moralité de l'aventure qu'ils viennent d'avoir. Saint Bernardin est le seul auteur, à ma connaissance, qui présente cet accord avec la forme évidemment la plus pure du récit (sur des versions non signalées par Gœdeke, voy. Œsterley,

sur Pauli, *Schimpf und Ernst*[1], n° 577). — N° 6, *La Volpe e il Lupo*. C'est l'histoire bien connue du renard tombé dans un puits qui se fait délivrer par le loup; voy. pour les rapprochements, Kurz sur Burkhard Waldis, l. iij, f. 8. Le « mot de la fin » est presque identique en italien et en allemand : « Dice il lupo a » la volpe : o o o o! tu te ne vai costassù? che modi so' i tuoi? Ella disse : o! » questo mondo è fatto a scale : chi le scende e chi le sale! » Ces dernières paroles forment évidemment deux vers. — N° 9, *Come el lione fece capitolo di tutti li animali e come elli gli giudicò*. On reconnaît une version des *Animaux malades de la peste*, fable sur laquelle on trouvera des renseignements abondants dans Grimm, *Reinhart Fuchs*, 391, 392, 396 (et l'Introduction), et *Sendschreiben an Lachmann*, p. 102, et Gœdeke, *Deutsche Dichtung im Mittelalter*, p. 617-627 (cf. Kurz, sur Waldis, IV, 1); la version siennoise diffère sensiblement des autres, mais non à son avantage, sauf le style, toujours charmant. — N° 17, *Di una scimia la quale per vendetta arse uno orso*, rentre dans le cycle, très-intéressant, mais que nous ne pouvons même essayer de faire connaître ici, des fables où un animal faible se venge d'un autre beaucoup plus fort qui lui a tué ses petits. — Le n° 23, *Come uno fameglio d'uno cardinale tenne a sua posta una giovana di Schiavonia*, est très-curieux. Près de Rome, un homme voit des gens qui dansent la nuit et se mêle à la ronde; au coup de matines, tous les danseurs s'évanouissent, sauf la jeune fille qu'il tenait par la main et qu'il ne lâche pas; il l'emmène chez lui, où elle reste trois ans sans parler; enfin elle raconte qu'elle était d'Esclavonie et qu'elle avait été transportée là par magie (d'elle ou d'autre, on ne le dit pas clairement). La *morale* de l'aventure est triste : « E però dice, » che là dove se ne può trovare niuna che sia incantatrice o maliarda, o incan- » tatori o streghe, fate che tutte sieno messe in esterminio per tal modo che se » ne perda il seme, ch'io vi prometto che se non se ne fa un poco di sacrificio » a Dio, voi ne vedrete vendetta ancora grandissima sopra a le vostre case e » sopra a la vostra città. » — N° 24, *Di una giustizia fatta dal re Luigi contro un malfattore;* bel exemple de la justice de saint Louis, tiré de quelque histoire, à nous inconnue, de la vie et des vertus du saint roi. — N° 25, *Dell' asino delle tre ville*. Un âne a trois maîtres, dont chacun l'emploie et doit le nourrir un jour à son tour; chacun se dit : il a mangé hier et mangera demain, il peut bien jeûner aujourd'hui; — et le pauvre âne meurt de faim. Cette histoire se retrouve

1. La longue note de M. Œ. contient quelques inexactitudes, comme (l. 2) cette forme de citation : « Ibn Said, Mughrib von Maqqari; » il fallait : « Ibn Said, *Mughrib*, bei » Maqqari; » M. Œ. aurait dû d'ailleurs indiquer la source où il avait puisé ce renseignement, comme il l'a fait pour ceux qu'il a empruntés à M. Gœdeke; l. 3 « Diocletian, 51, » on pourrait croire que ce récit est dans *Dioclétien*, tandis qu'il s'agit simplement d'une note de Keller, sans aucune importance, sur le récit des *Quarante vizirs;* l. 4, « Joh. de Vitr., » pour *Jac.;* l. 7, « Widebran » pour Widebram (le recueil où se trouve l'*Agaso* de W. n'est pas suffisamment désigné par *Del. poet. germ.*, le titre complet, *Delitiæ poetarum germanorum*, Frankf. 1612, manquant à la table); 21, « Krasiki, » l. Krasicki. — Dans ses notes sur Pauli, M. Œ. a réuni des matériaux immenses; il est à regretter qu'ils ne soient pas mieux digérés, de façon à dispenser le lecteur de recommencer tout le travail.

dans Pauli, n° 575, et, d'après M. Œsterley, dans l'*Edelstein* de Boner, po suisse du XIVe siècle (n° 89) : et si la conjecture de M. Gœdeke (*Or. und O* I, 538) sur les sources de Boner est juste, celui-ci l'avait empruntée à Jacq de Vitry; rien de plus vraisemblable dans l'espèce, cet auteur ayant été (dir tement ou indirectement) la grande source où les prédicateurs comme Bernar de Sienne puisaient leur érudition anecdotique. — N° 26, *Origine del proverb però t'accennai io;* se retrouve dans Wright, *Latin stories of the middle ages*, 18 n° 90, et dans Pauli, n° 491. — Dans le n° 29, il faut remarquer l'usage dire : *Divizia, divizia!* quand on répandait du vin sur la table; on croyait cet accident était d'heureux présage; cf. Grimm, *D. M.*, p. 1090; cette sup stition existe encore en Tirol (voy. Schmeller, *Mærchen und Sagen aus Wels tirol,* p. 244), et je crois l'avoir également rencontrée dans un texte an français que je ne puis retrouver; au lieu de : *Divizia!* on criait : *Ple plenté!*[1] Dans *Flores et Blanceflor,* le vin répandu a pour conséquence *amende* qu'il faut payer à l'hôte (1e réd., v. 1100 ss.; 2e réd., v. 2401 ss.).

Le plus intéressant et le plus remarquable des volumes que nous annonç est sans contredit le dernier, dû à l'érudition de M. Alessandro d'Ancona. contient deux parties bien distinctes, que rattache pourtant l'une à l'autre l'a logie du sujet : ce sont deux récits romanesques dans lesquels l'inceste est le t essentiel. — Le premier, *la Leggenda di Vergogna,* appartient au cycle qu peut appeler le cycle de saint Grégoire, la forme la plus ancienne et la p célèbre étant celle qui fait du pape Grégoire le Grand le héros de cette étra histoire. La version italienne offre d'assez fortes différences signalées par M. d dans une savante introduction, où sont indiquées et comparées toutes les for de la légende chez les différents peuples. Dans son travail sur *Œdipe et la my logie comparée,* M. Comparetti, le savant collègue de M. d'Ancona, s'est expri ainsi à propos de ce cycle : « Entre ces récits et l'*Œdipodée* il n'existe certai » ment aucun rapport de dérivation qui soit démontrable. » M. d'A. remar en citant ces lignes : « La démonstration exacte est certainement impossib » mais la relation nous semble évidente. » Je ne partage pas tout à fait c opinion; la parenté des deux cycles me paraît fort douteuse. La légende de G goire se résume ainsi : un frère et une sœur ont commerce ensemble; l'en qui naît de leur crime est exposé et élevé loin de son pays natal; il y revi plus tard et épouse sa mère sans la connaître; instruits un jour de leur terri situation, la mère et le fils se livrent à une pénitence inouïe, et finalement le sanctifié et devenu miraculeusement pape, peut absoudre sa mère qui est ve demander au souverain pontife le pardon de ses péchés[2]. Je ne vois là qu

1. Cf. Wright, *Latin stories,* n° CXXI, où il s'agit, il est vrai, d'un autre usage connu (et analogue à notre superstition), celui de jeter, aux noces, du froment sur la de la mariée; voy. entre autres E. du Méril, *Études,* p. 55.

2. Dans la *Leggenda di Vergogna,* c'est un père qui engendre Vergogna avec sa f quand celui-ci a épousé celle qui est sa mère et sa sœur, ils vont ensemble à Rome f

trait commun avec l'histoire d'Œdipe, l'inceste du fils et de la mère; mais les deux traits non moins essentiels du récit, la prédiction qui se réalise quoi qu'on fasse, et le meurtre du père, font défaut; et en revanche le premier inceste est ajouté et le dénouement est tout autre. M. d'A. remarque d'ailleurs fort justement que l'esprit de la légende de Grégoire est tout différent de celui du mythe d'Œdipe. Les conteurs du moyen-âge ne sont pas d'ordinaire assez libres vis-à-vis des originaux qu'ils imitent pour avoir transformé aussi complétement le récit païen s'ils l'avaient connu. On est plus porté à chercher à cette histoire une source orientale; mais si elle existe elle n'est pas encore signalée. M. d'A. a poursuivi le récit dans toutes ses variantes, dont quelques-unes fort modernes et dans lesquelles ce n'est plus qu'une simple anecdote curieuse. Quant aux deux textes italiens qu'il a publiés, l'un en prose, l'autre, fait d'après le premier, en octaves, et tous deux du XIVe siècle, il les a tirés de deux manuscrits florentins contemporains.

Si Grégoire ne mérite pas, à ce qu'il nous semble du moins, le nom d'*Œdipe chrétien* qu'on lui a souvent donné, la sombre légende thébaine se retrouve au contraire avec évidence dans celle de Judas, que M. d'A. a réunie à la première. Dans l'introduction, il donne des détails non moins sûrs et non moins abondants sur les diverses formes de cette histoire : il est remarquable qu'on n'en ait encore trouvé aucune rédaction ancienne. La première en date est du XIIIe siècle; elle se trouve dans la *Légende dorée*, et Jacques de Varaggio, en l'admettant, en parle avec une circonspection qui ne lui est pas ordinaire; il permet et même conseille de ne la pas croire. Il ne l'avait pas recueillie de la tradition orale, car il dit : « Legitur in quadam historia licet apocrypha. » Quelle était cette source? Sans doute un texte latin plus ancien, non retrouvé jusqu'ici[1] : M. d'A. observe finement que cette légende a un caractère *littéraire* (clérical), et qu'elle ne s'est pas répandue dans le peuple, bien qu'elle ait pénétré dans des ouvrages destinés au peuple (surtout dans les *Mystères* du XVe siècle, où elle est dramatisée tout au long). Quelle est sa date et son origine? On ne peut le dire; on n'en trouve aucune mention ancienne. Il est seulement permis de dire, d'après les noms propres qui y figurent, Ruben et Cyborea (= Sepphorah), qu'il y a beaucoup de vraisemblance pour une source syriaque ou judéo-chrétienne. Cette dernière hypothèse confirmerait la supposition très-vraisemblable que l'auteur habitait loin des pays où se passe l'action, car l'idée de considérer Scarioth comme une île, qui aurait donné à Judas son surnom, tandis que son nom lui viendrait de la Judée, où il était né, et en face de laquelle était cette île, suppose une grande ignorance de la géographie de la Palestine; d'ailleurs si la légende avait une provenance

---

pénitence; il ne s'agit pas de pontificat. — Dans le *Dit du Beuf* et les versions qui s'y rattachent, c'est un fils qui engendre une fille avec sa mère; tous trois se soumettent à l'étrange pénitence que leur impose le pape; le second inceste manque.

1. Plusieurs raisons me font penser que Jacques de Varaggio a simplement copié cette légende, qui s'arrêtait là où il dit : « Hucusque in prædicta historia apocrypha legitur. » Elle remonte, suivant toute vraisemblance, dans la forme qu'il lui a laissée, au XIIe siècle.

syriaque, elle serait sans doute, comme les autres de même sourc de meilleure heure en Europe par l'intermédiaire du grec. Il est probable que cette légende a été composée en Occident par quelque ju qui connaissait l'histoire d'Œdipe, et qui l'a adaptée à Judas sans autres ch que ceux qui découlaient nécessairement de cette adaptation : ainsi l remplacé par un songe[1], le meurtre du père a une autre cause (qui plus coupable), et le mariage du fils avec la mère est dû non plus à d'un monstre, mais à la volonté du protecteur de ce fils (Pilate). lieu de s'aveugler, après avoir reconnu l'étendue de ses crimes, Judas et va trouver le Sauveur pour être absous ; mais la mauvaise nature lui doit le conduire au plus grand de tous les forfaits. — M. d'A. mo propos, que la légende d'Œdipe était restée populaire longtemps aprè monde antique : ainsi il reproduit un conte albanais sur ce sujet, que paretti avait déjà donné en italien, et, ce qui est plus surprenant, finnois ; on retrouve les traits généraux du récit dans un très-sing cypriote, que M. Comparetti, en appendice, a traduit du livre de M. (cf. *Rev. crit.*, 1868, t. II, art. 233). — Le texte italien qu'a publi n'est qu'une traduction du latin de la *Légende dorée ;* c'est aussi sur c s'appuie le petit poème français inédit qui termine le volume ; en effet aussi bien la partie ajoutée par Jacques que celle qu'il avait simplemei (v. ci-dessus p. 413, note). M. d'A. a tiré ce poème d'un ms. de Tur 1309, où il fait suite à la légende de Pilate ; il l'a publié avec beauco et d'exactitude, et il n'a pas besoin de l'indulgence qu'il demande aux français. Nous relèverons seulement çà et là quelques passages o améliorer le texte (M. d'A. a déjà fait plus d'une correction ou conje reuse). V, 20, *de*, je lirai plutôt *que*. — V. 57, entre *esmervel* et *pour* faut ajouter *trop* pour la mesure (cf. v. 53) ; de même, v. 66, suppr V. 76 et pass., *meu*, pour *men*, est une forme suspecte ; il y a sans le ms. *men*. — V. 80, *conroucies*, l. s. d. *couroucies*. — V. 144, *qui*, V. 152, suppr. *Dont*. — V. 160, le ms. porte : *Ne il nen ocira mie ;* M pose : *Ne ja ne l'ocira il mie ;* l. : *Ne il ne le norira mie* (cf. v. 145 V. 175, le ms. porte : *Tant par la mer waucrant ala*, M. d'A. dit : « » *wauerant*. » *Waucrer*, « errer, » est un excellent mot, qui se dit s vaisseaux ; la forme plus ancienne *walcrer* se trouve dans le *Livre des* et dans *Horn*, v. 66 ; *wacrer* dans *Tristan*, II, 16 ; *waucrer* dans *Huon d* v. 4794, 7828, et dans *Aucassin et Nicolette*, en un passage identique « La nés u Aucasius estoit ala tant par mer *waucrant* » (Méon, il est lu *wau erant*, mais MM. Moland et d'Héricault, dans leur édition, ont mot). — V. 231, au lieu de *conment*, je lirai *c'o moi*. — V. 303, l. *T*

1. De même le mode d'exposition de l'enfant, trop bizarre, ne pouvait sul été remplacé par un lieu commun des histoires de ce genre : Judas est placé d beille qu'on laisse aller sur la mer.

vraisement prouves. — V. 372, aj. *Nous* en tête. — V. 377, *Si c'on fist l'en,* je lirais : *Si con fet l'en.* — V. 399, 419, *comencha,* l. *comenche.* — V. 406, *N'en,* l. *me le.* — V. 424, *la,* l. *l'a.* — V. 430, entre *puis* et *n'en,* aj. *il.* — V. 449, *Pylate,* l. *Pylates.* — V. 450-51, l. : *Que Judas l'ot bien a devise Selonc ce que il poi servi.* — V. 475, *pot,* l. *poi* ou *poc.* — V. 498, *esmabre?* — V. 499, *a le personne,* l. *a la parsomme* (cette faute est très-fréquente dans les mss.). — V. 602, *perdu,* l. *perdus.* — V. 603, *gard,* l. *garde.* — V. 616, *li verroit,* l. *liverroit.* — V. 617, aj. *en* entre *cil* et *furent.* — V. 631, *ent el,* l. *en tel.* — Entre les vers 632 et 633, le ms. offre une lacune que l'éditeur n'a pas reconnue ; on y racontait, comme on le voit par les vers 667-68, le repentir et le suicide de Judas. — V. 641-42, je lirais : *Et pour se mort qu'il vaut vengier Donna trente juis au denier.* — V. 672, M. d'A. accompagne d'un *sic* le mot *erluse;* il faut lire *erluise* pour la rime; le mot d'ailleurs est rare, mais bon; *erluise,* avec le même sens de « discours insensé, divagation » se trouve dans *Cleomades* (éd. Van Hasselt, v. 6996; le ms. de la Bibl. imp. donne la forme *erluse*). Le sens primitif est sans doute celui de *feu-follet,* qui s'est conservé dans un patois, ainsi que le dérivé *erluiser,* briller à la manière des feux-follets.

Puisse l'excellente *Collection Romagnoli* publier beaucoup de volumes aussi intéressants que ceux dont nous venons de rendre compte! L'ancienne littérature italienne est une mine d'une richesse qu'on ne soupçonnait pas, et les cent volumes déjà mis au jour sont loin de l'avoir épuisée.

G. P.

---

124. — **Jean-Jacques Rousseau,** sein Leben und seine Werke, von J. Brockerhoff. 2 vol. in-8°, x-496 et 496 pages. Leipzig, Otto Wigand, 1863-1868.

En recevant l'ouvrage de M. Brockerhoff, nous espérions y trouver le pendant du travail très-substantiel et très-complet que M. Rosenkranz a récemment publié sur Diderot. Il eût été instructif pour nous de voir quelques grandes parties de notre littérature mieux étudiées en Allemagne qu'en France. Ce que M. Rosenkranz a fait, M. B. eût pu le faire. Mais nous devons dire tout de suite qu'il y a une grande différence entre les ouvrages de ces deux écrivains. M. Rosenkranz, esprit sobre et vigoureux, ne dit que le nécessaire, mais il dit tout le nécessaire. M. B., qui a la fâcheuse habitude de délayer sa pensée, entre au contraire dans beaucoup de développements inutiles et paraphrase constamment J.-J. Rousseau, au lieu de le citer ou de le juger, ce qui vaudrait mieux. Il n'y a pas grand intérêt ni grand profit à analyser minutieusement, dans d'interminables pages, des ouvrages aussi connus que la *Nouvelle Héloïse* et l'*Emile.* En pareil cas, le lecteur aime mieux recourir au texte ou, s'il ne sait pas le français, à une traduction.

A vrai dire, M. B. se contente en général de nous donner l'analyse des œuvres de J.-J. Rousseau et de nous raconter sa vie, d'après ses *Confessions* et sa correspondance : travail utile assurément, surtout en Allemagne, mais qui ne peut en aucune manière prétendre à la nouveauté. Les Allemands mêmes

retrouveront chez M. B. des idées qui leur sont connues. Avant lui Wie avait déjà très-finement remarqué que dans toute discussion avec Rousse faut remonter au point de départ de ses raisonnements et lui demander con non de sa logique qui est très-rigoureuse, mais de ses principes dont i souvent possible de contester la justesse. Dans l'histoire de l'humanité, Rou confond volontiers les causes morales et les causes sociales. C'est à la sc qu'il attribue la corruption de l'homme tandis qu'il s'agit de savoir si c'e société qui fait les mœurs ou si ce ne sont pas les mœurs qui font au cont la société. M. B. traite cette question en fort bons termes (p. 425 et s mais il la traite après Wieland et conclut comme celui-ci.

Espérons que, dans un prochain volume — car son œuvre n'est pas terr — M. B. nous donnera un travail plus personnel et plus instructif. Il y a question très-importante et que nous prenons la liberté de lui signaler. Pui a consacré tant de temps et tant de soins à l'étude des ouvrages de J.-J. F seau, pourquoi ne compléterait-il pas ses recherches en étudiant l'influenc Rousseau a exercée sur la littérature allemande du dernier siècle? La co pondance de Herder et de sa fiancée, les lettres et les œuvres de Mme Roche, la première partie des travaux de Wieland, *Werther*, les *Brigand* Schiller, ne laissent aucun doute sur l'admiration qu'inspirent à toute l' magne l'originalité, la passion, l'éloquence du philosophe de Genève. nature dont Rousseau parle avec tant d'enthousiasme, qu'il poétise dans beau langage et dont il oppose la simplicité aux mœurs factices de son te elle a été aussi l'idole de la jeunesse germanique. La nature et le sentimen sont les deux mots que Rousseau a mis à la mode et que la jeune Allem répète après lui. Combien d'ouvrages sont sortis de cette inspiration, con de temps a-t-elle duré, voilà ce qui vaut la peine d'être examiné de prè un Allemand. Personne n'est mieux préparé à remplir cette tâche qu'un écr qui vient de passer plusieurs années de sa vie dans le commerce de Rouss

M. B. rendrait un grand service à ses lecteurs s'il voulait bien, à l'av diviser ses volumes par chapitres et joindre à chacun d'eux une table matières. Il y a quelque cruauté à n'introduire dans des volumes de cinq pages d'autres divisions que des chiffres romains placés de distance en dis pour séparer des paragraphes, et à n'indiquer nulle part, même sommaire ce que contient chaque volume.

A. MÉZIÈRES.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

EISENLOHR, Analytische Erklærung der Rosettana (Leipzig, Hinrichs). — L das Classenbuch des Ibn Sa'd (Leipzig, Kreysing). — GRIMM, Institutio theologiæ gelicæ (Iena, Mauke). — HANUSCH, die gefælschten bœhmischen Gedichte (Prag, I nicus). — KERN, die Glossen in der *Lex Salica* (Haag, Nijhoff). — LÉVÊQUE, Reche sur l'origine des Gaulois (Durand et Pedone-Lauriel). — MPERGREN et PIO, Δημ ἀσματα (Copenhague, Rietzel). — CURTIUS, Studien zur griechischen Grammatik, (Leipzig, Hirzel). — HITZIG, Geschichte des Volkes Israel (Leipzig, Hirzel). — Hi die rœmischen Kalendarienbücher (Heidelberg, Mohr).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DE A. GOUVERNEUR.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

QUATRIÈME ANNÉE

DEUXIÈME SEMESTRE.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

1869

ANNÉE 1869

ıBLE DU DEUXIÈME SEMESTRE

	Art.	Pages
Diètes germaniques (*les*), p. p. VEIZSÆCKER (Rod. Reuss).	190	201
voy. CHARVET.		
voy. UDALL.		
, voy. *Sainte-Agnès* et *Ernest* (*Le duc*).		
:SNE (DE), Vie de Madame Élisabeth (J.-J. Guiffrey) . . .	218	281
nnuaire géographique.	212	271
Histoire de la science du langage et de la philologie orien-		
ı Allemagne (M. Bréal)	250	386
ıF, Vases grecs et siciliens, ıre livr. (W. Cart).	136	39
:Y, Traité des principes de la connaissance humaine, trad.		
EBERWEG (Ch. Thurot)	159	111
, Les lettres d'Héraclite (Ch. Thurot)	129	17
l-Gita (*la*), trad. par LORINSER (Siegfr. Goldschmidt). . .	209	257
WSKY, Les Syssities lacédémoniennes (E. Caillemer) . . .	214	274
, Le premier royaume de Bourgogne (G. Monod)	210	261
'oy. HYPÉRIDE.		
:NGEL, Le plan de Leibniz pour la conquête de l'Égypte		
euss)	261	413
, Le *De Vulgari eloquentia* de Dante (ψ.)	233	330
, Contributions à la Christologie (M. Nicolas).	151	81
, Le Grütli et Guillaume Tell (Rod. Reuss).	138	43
(G.), voy. QUÉRARD.		

Art. P.

BÜCHELER, La liste péripatéticienne d'Herculanum (E. Heitz) . . . 243 3 53
— Voy. CICERON (Quintus) et *Hymne à Cérès*.
BÜCHSENSCHÜTZ, Les Songes et leur interprétation dans l'antiquité (Z.) 182 1 79
BUSSON, L'*Histoire florentine* de Malespini et son emploi par Dante (Rod. Reuss) 148 76

Cartulaire de Saint-André-le-Bas, p. p. C.-U.-J. CHEVALIER (T. de L.) 189 2 00
CHALLEMEL-LACOUR, voy. ÉPINAY (Mme D').
CHAMPFLEURY, Histoire de l'imagerie populaire (G. P.). 211 2 67
CHARVET, Fastes de la ville de Vienne, p. p. SAVIGNÉ (U. C.). . . 227 3 1
— Mémoires pour servir à l'histoire de Saint-André-le-Haut, p. p. ALLUT (U. C.) 227 3 1
— Supplément à l'histoire de l'église de Vienne (U. C.) . . 227 3 1
CHEVALIER (C.-U.-J.), voy. *Cartulaire de Saint-André-le-Bas*.
CHRIST, voy. PINDARE.
Chroniques de Brunswick, p. p. HÆNSELMANN (Rod. Reuss) 168 1 8
Chroniques de Magdebourg, p. p. JANICKE (Rod. Reuss) 168 1 8
Chroniques des villes allemandes, p. p. l'Académie de Münich. Voy. Chroniques de Brunswick.
CICÉRON (Quintus), *Reliquiae*, p. p. BÜCHELER (Ch. M.) 178 1 58
CLAVEL, Arnault de Brescia (Rod. Reuss) 195 2 5
COMPARETTI, Recherches sur le Livre de Sindibad (G. P). 232 3 7
CORNÉLIUS NEPOS, p. p. MONGINOT (Ch. M.). 244 3 54
CORSSEN, Prononciation, vocalisme et accentuation du latin (M. Bréal). 135 3 5
COURAJOD, Le *Monasticum gallicanum* (F. Calmettes) 131 24
CRETINEAU-JOLY, Bonaparte, le Concordat de 1801 et le cardinal Consalvi (H. Lot). 158 1 00
CURTIUS, Études sur la grammaire grecque et latine, t. I, 2e cahier (Ch. Thurot). 125 1
— T. II, 1er cahier (Ch. Thurot) 176 1 65

DAHLMANN, Sources de l'histoire allemande, éd. WAITZ (G. Monod). 260 4 1 1
DECHARME, Les Artistes thébains (A. Geffroy). 171 1 46
DELISLE, Le Cabinet des mss. de la Bibliothèque impériale (P. M.). 222 29 3
DONALITIUS, Poésies lithuaniennes, p. p. NESSELMANN (L. Léger). 228 3 1 6

EBERT, Du rapport de Tertullien avec Minucius Felix (G. Boissier). 130 21
EISENLOHR, Explication du texte démotique de l'inscription de Rosette (G. Maspéro). 187 194
EPINAY (Mme D'), Œuvres, p. p. CHALLEMEL-LACOUR, t. I (B.) . . 191 204
Ernest (*Le duc*), p. p. BARTSCH (G. P.). 194 215
ESSELEN, Histoire des Sigambres (Rod. Reuss). 162 118
EUSSNER, Notes critiques sur divers auteurs latins (Ch. M.) 207 246

	Art.	Pages
ᵓhilosophie en Italie au XIXᵉ siècle (Y.)	229	317
II (électeur palatin), Lettres p. p. KLUCKHOHN (Rod.	155	90
BEAUCOURT (DU), Les Chartiers (T. de L.)	169	141
ɟines des Basques (*)	224	305
L'imprimerie à Bordeaux en 1486	185	190
ɹnciens contes grecs dans l'Odyssée (D. Comparetti)	175	161
Lex Malacitana (χ. μ.)	200	231
Cormac, trad. par O'DONOVAN, p. p. STOKES (H. Gaidoz)	181	177
et DE JONG, Fragments d'historiens arabes, t. I (C. De-	225	307
Opuscules académiques	147	69
résor des livres rares et précieux; Supplément (B.)	150	78
L.-W.). La théologie dogmatique évangélique (M. Ni-	241	350
es manuscrits de la chanson de Fierabras (G. P.)	163	121
LE CLERC, Le Besant de Dieu, p. p. E. MARTIN (G. P.)	143	54
La Prophécie du roy Charles VIII, p. p. le marquis de ɜE (T. de L.)	156	93
N, voy. Chroniques de Brunswick.		
marques critiques et exégétiques sur le premier livre de ɪe d'Aristote (Ch. Thurot)	153	84
es faux poèmes tchèques (G. P.)	127	12
Calendaria des Romains (Ch. M.)	221	291
Dictionnaire des pseudonymes (B.)	174	158
Des traductions d'Aristote chez les Syriens (P. Martin)	198	225
ade, p. p. PIERRON, t. I (E. Heitz)	193	209
– T. II	231	321
LER, Étude critique sur les traditions relatives aux e la Confédération Suisse (Rod. Reuss)	138	43
ès, p. p. BÜCHELER (E. Heitz)	177	167
Discours, p. p. BLASS (H. Weil)	238	342
Mu'allaka, p. p. Aug. MÜLLER (H. Derenbourg)	165	129
La Bible dans l'Inde (Siegfr. GOLDSCHMIDT)	186	193
y. *Chroniques de Magdebourg*.		
ʳ. QUÉRARD.		
ean, sire de), Histoire de saint Louis, p. p. DE WAILLY	126	3
le Chartes originales, p. p. DE WAILLY (P. M.)	126	3
voy. GOEJE (DE).		

Art.

JONGENEEL, Nouvelles découvertes dans la critique biblique (A. Carrière) 134
JÜLG, Contes mongols (D. Comparetti) 175
— La légende héroïque des Grecs chez les Mongols (D. Comparetti) 175
JULIEN, Syntaxe nouvelle de la langue chinoise (H.) 170

KAMPEN (DE), Des Parasites attachés aux temples grecs (E. Caillemer). 252
KIRCHHOFF, La Composition de l'Odyssée (H. Weil) 157
[KISTNER], Bouddha et ses doctrines (L. Feer) 251
KLINT, voy. RUTEBEUF.
KLUCKHOHN, voy. FRÉDÉRIC III.
KRAUSS, Corrections aux lettres de Cicéron (Ch. M.) 161

LA GRANGE (marquis DE), voy. GUILLOCHE.
LAINCEL (DE), Voyage humoristique dans le Midi (M.-P. Hiacynthe). 236
LAUWEREYNS DE ROOSENDÆLE, Histoire d'une guerre échevinale de 177 ans (Rod. Reuss) 144
LECLERC, L'Église wallonne de Hanau (A. Schillinger) 246
LÉON, Étude historique sur la chambre de commerce de Bayonne. 197
LE ROY, Les anciennes fêtes génevoises (G. P.) 204
LÉVÊQUE, Recherches sur l'origine des Gaulois (H. G.) 128
Liber Diurnus, p. p. DE ROZIÈRE (H. Lot) 259
LORINSER, voy. *Bhaghavad Gîta* (*la*).
LOTH, Le livre des classes d'Ibn Sa'd (H. Derenbourg) 188
LUMBROSO, Documents grecs du Musée égyptien de Turin (E. Heitz). 253

MANNE (DE) et MÉNÉTRIER, Les Comédiens de la troupe de Nicolet (E. Campardon) 219
MARTIN, voy. GUILLAUME LE CLERC.
MÉNÉTRIER, voy. MANNE (DE).
MIGNARD, Vocabulaire du dialecte et du patois de la Bourgogne (P. M.) 239
MŒRIKOFER, Ulrich Zwingli, t. II (M. Nicolas) 196
MOMMSEN, voy. TITE-LIVE.
MONGINOT, voy. CORNELIUS NEPOS.
MONTÉE, La Philosophie de Socrate (Ch. Thurot) 206
MOWAT, Noms propres anciens et modernes (Ξ.) 173
MÜLLER (Aug.), voy. IMRUULKAISI.
MÜLLER (L.), Histoire de la philologie classique dans les Pays-Bas (Ch. Thurot) 145

NAGEL, Dictionnaire étymologique anglais-français (Ξ.) 234
NESSELMANN, voy. DONALITIUS
NUTZHORN, La Composition des poèmes homériques (H. Weil) . . 140

	Art.	Pages
VAN, voy. *Glossaire de Cormac.*		
IER, Moniteur des dates (B.)	133	26
', Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie (G. ero)	247	369
Y, Des rapports de la secte vaudoise avec les anciennes sectes ohême (L. Léger)	202	235
N, voy. HOMÈRE.		
E, éd. CHRIST (Ch. Thurot)	248	380
Observations sur les scholies de l'Odyssée (Ch. Thurot)	199	229
Recherches étymologiques (Ch. Thurot)	226	310
tions de la Société d'histoire nationale de Saint-Gall (X. mann)	255	394
D, Les supercheries littéraires dévoilées, 2e éd. par G. BRUNET JANNET (Ξ.)	192	206
La matière du *Morgante* (K. H.)	240	347
Josias Glaser et son projet d'annexer l'Alsace à la France le L.)	164	126
OFEN (DE), La loi des Saxons (Rod. Reuss)	172	152
', Lettre à M. H. Bordier (Rod. Reuss)	138	43
' (Ch.), Épigraphie de la Moselle (C. B.)	254	394
IBEAU (DE), La famille de Ronsart (T. de L. et Ξ.)	203	237
CH, Histoire de la Société (L.)	242	352
E (DE), voy. *Liber Diurnus.*		
PI, La Famille Froschauer à Zurich	217	279
UF, Le Miracle de Théophile, p. p. KLINT (G. P.)	223	304
lgnès, Mystère provençal, p. p. BARTSCH (P. M.)	184	183
, Lexique de Xénophon (Ch. Thurot)	258	401
É, voy. CHARVET.		
AN, Le premier royaume de Bourgogne (G. Monod)	216	278
I, Les Philippines et leurs habitants (L. Feer)	249	384
(*les*) *drolatiques de Pantagruel*	235	333
L, Études aristotéliques; III, sur la Politique et l'Économique Thurot)	153	84
R, Causeries guernesiaises (G. P.)	230	319
, Études sur Platon (E. Heitz)	141	50
, Les Travaux et les jours d'Hésiode (E. Heitz)	205	241
Sur les *Douze Articles des Paysans* (Rod. Reuss)	132	24
-NOVAKOVITCH, Bibliographie serbe de 1741 à 1867 (L. Léger)	139	47
, voy. *Glossaire de Cormac.*		
HL, Questions critiques sur le premier et le second livre de		

	Art.	Pages
la Politique d'Aristote (Ch. Thurot)	153	84
SYBEL (L. DE), Des répétitions de mots dans les tragédies d'Euripide (Ed. Tournier)	152	83
SYBEL (H. DE), Histoire de l'Europe pendant la Révolution française (H. Lot)	208	24
SWINDEREN, Dissertation sur les tables de Malaga et de *Salpensa* (χ. μ.)	200	23
TEISSIER, Histoire de Toulon au moyen-âge (II.)	154	8
THEINER, Histoire des deux Concordats (H. Lot)	158	10
TITE-LIVE, livres III-VI publiés d'après le palimpseste de Vérone par MOMMSEN (Ch. M.)	201	2
TOURTOULON (DE), Jacme Ier le Conquérant (II)	148	
UDALL, *Royster Doister*, p. p. ARBER (II.)	179	1
UEBERWEG, voy. BERKELEY.		
URLICHS, De la Vie et des honneurs d'Agricola (C. de La Berge)	142	
Variétés : L'association pour l'encouragement des études grecques (A. Ch.)		
— Un Dictionnaire biographique des Alsaciens célèbres (Rod. Reuss)		12
— La Revue celtique		12
— *The Academy*		14
— La Géographie de la chanson de Roland (G. P.)		17
— Une représentation religieuse à Auriol en 1534 (P. M.)		22
— Le P. Theiner et le ministère des affaires étrangères		24
— Les Étudiants ès-lettres en France		28
— Une lettre de Hase à Raoul Rochette		41
[VIAN], Montesquieu, sa réception à l'Académie française	257	39
VOGUÉ (DE), Mélanges d'archéologie orientale (χ.)	237	33
— Inscriptions sémitiques de la Syrie centrale (χ.)	237	33
VOLKMANN, Vie et philosophie de Plutarque (χθ.)	137	4
— Synesius de Cyrene (Ch. Thurot)	183	18
VOLQUARDSEN, Les Sources de Diodore aux livres XI à XVI (E. Heitz)	220	28
WAILLY (DE), Mémoires sur la langue de Joinville (P. M)	126	
— Voy. JOINVILLE.		
WAITZ, voy. DAHLMANN.		
WALLON, Jeanne d'Arc, 2e éd. (C. Defrémery)	256	3
WATTENBACH, Premiers éléments de paléographie grecque (μ. χ.)	166	1
WECKLEIN, Recherches épigraphique sur la grammaire grecque (χ.)	213	2
WEIL, De l'ordre des mots dans les langues anciennes (X.)	160	1
WEIZSÆCKER, Cf. *Actes des Diètes germaniques.*		

	Art.	Pages
WESTPHAL, Prolégomènes aux tragédies d'Eschyle (H. Weil) . . .	146	65
WISKOWATOFF, Jacob Wimpheling (Rod. Reuss)	180	171
WITTE (DE), Recherches sur les empereurs qui ont régné dans les Gaules au IIIe siècle (A. de Barthélemy)	245	367
ZINGERLÉ (R.), Ovide (E. Heitz).	215	277
ZINK, Le Mythologue Fulgentius (D. Comparetti).	167	134

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE.

	N^os
Academy (the), a monthly Record of Literature, Learning, Science and Art. N°s 1, 2, 3	45, 50, 51
Archiv für das Studium der neueren Sprachen, hgg. von HERRIG. XLIV, 1, 2	30
Archiv für Literaturgeschichte, hgg. von R. GOSCHE. I, 1	41
Athenæum (the), Journal of English and foreign Literature, Science and the Fine Arts. 3 juillet-11 déc..	29-52
Beitræge zur vergleichenden Sprachforschung aus dem Gebiete der Arischen und Slavischen Sprachen, hgg. von A. KUHN. VI, 2 .	47
Forschungen zur deutschen Geschichte, hgg. von d. histor. Commission bei d. K. Bayer. Academie d. Wissenschaften. IX, 2. .	42
Germania. Vierteljahrschrift für deutsche Alterthumskunde, begründet von Fr. PFEIFFER, fortgesetz von K. BARTSCH. 1869, 1, 2.	40
Hermes. IV, 1	36
Historische Zeitschrift, hgg. von H. VON SYBEL. 1869, 2, 3, 4. .	29, 39, 49
Irish (the) ecclesiastical Record. 1869, juillet, août, septembre, octobre, novembre.	30, 39, 47
Jahrbuch für romanische und englische Literatur, hgg. von LEMCKE. X, 1, 2, 3.	35, 44
Jahrbücher für Kunstwissenschaft, hgg. von A. VON ZAHN. II, 2 .	46
Jahrbücher (neue) für Philologie und Pædagogik, hgg. von FLECKEISEN und MASIUS. 1869, 2	28
Journal Ministerstva Narodnago prosvetschenia. 1869, août, septembre	47

N°

Journal (the) of Philology, edit. by CLARK, MAYOR and WRIGHT.
II (n° 3) 3
Literarisches Centralblatt für Deutschland, hgg. von ZARNCKE.
N°s 24-30 27-3
— 32-35 . . . . . 35—:
— 37-43 . . . . . 42—
— 45-47 . . . . . 48—
Mittheilungen des k. k. œsterr. Museums für Kunst und Industrie.
IV. oct. 1868-sept. 1869. . . . . .
Nuove Effemeridi Siciliane di Scienze, Lettere ed Arti. I, 1. . . .
Philologûs. XXVIII, 3 . . . . . .
Zeitschrift für Bildende Kunst, hgg. von C. VON LUTZOW. IV, 8-12.
Zeitschrift für deutsche Philologie, hgg. von HŒPFNER und ZACHER.
I, 4 . . . . . .
Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung, hgg. von KUHN.
XVIII, 3-5 . . . . . .
Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie, hgg. v. A. HILGENFELD.
1869, 2-3 . . . . . .

REVUE CRITIQUE
HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

97 — 3 Juillet — 1869

aire : 125. CURTIUS, Études sur la grammaire grecque et latine. — 126. DE ILLY, Recueil de Chartes originales de Joinville; Mémoire sur la langue de Join- ; JOINVILLE, Histoire de saint Louis, p. p. DE WAILLY. — 127. HANUSCH, les Poëmes tchèques.

- **Studien zur griechischen und lateinischen Grammatik**, heraus- ben von Georg CURTIUS. Zweites Heft. Leipzig, Hirzel, 1868. In-8°, 297 p. — : 5 fr. 35.

second cahier est la continuation des études de grammaire grecque et entreprises par des élèves de M. G. Curtius et publiées sous la direction r maître (Voir la *Revue Critique*, 1868, II, 226).

estiones de dialecto antiquioris græcorum poesis elegiacæ et iambicæ scripsit RENNER (p. 1-62). — C'est la suite et la fin de recherches sur le te des anciens poètes élégiaques et iambiques, dont le commencement avait lans le premier cahier (p. 133). Ce travail paraît exécuté avec soin. les conclusions de M. Renner (p. 57-62) : Le dialecte des poètes élégiaques : du dialecte homérique sur quelques points importants (ils n'emploient pas sinences verbales σθα, σι, μεσθα; les suffixes θεν, δε. φι sont rares; la pre- personne du singulier du subjonctif ne se termine pas en μι, etc.); les ques ioniens présentent certaines formes propres à leur dialecte; mais e et Théognis ont suivi le dialecte épique beaucoup plus que les autres et même préféré au dialecte dorien. Le dialecte des iambographes ioniens est ques différences près celui des prosateurs ioniens.

Aspiratione vulgari apud Græcos scripsit Vilelmus Henr. ROSCHER (p. 65- — Dans cette intéressante dissertation M. Roscher a rassemblé tous les de grammairiens et les exemples fournis par les inscriptions, qui lui sent démontrer qu'en grec les fortes ont eu de bonne heure une certaine ten- à l'aspiration, qui a prévalu peu à peu dans le langage populaire des anciens . Ainsi Platon (Cratyle, 406 a) nous apprend que les étrangers prononçaient au lieu de Λητώ. Πάρος était devenu Φάρος (Strab., 7, 315), Πύγελλα, Φύγελλα athe, 310, 5); on trouve dans les inscriptions Νιχόμαχος et καῖρε. M. R. ue par là comment un nom qui était primitivement Χαλκηδών est devenu κών, puis Καλχηδών pour éviter d'avoir deux aspirées de suite. Toutefois il que lui-même que les Hellènes prononcent aujourd'hui τέλω, ἄντρωπο, πατεῖν, ομαι, etc. On comprend que dans l'écriture, des gens qui ne savent pas la ble orthographe, mais qui savent en gros qu'elle n'est pas conforme à leur nciation, substituent une forte à une aspirée. Mais il s'agit ici de pronon- n, et il me semble difficile de nier que dans les mots que nous venons de l'aspirée ait été remplacée par une forte. M. R. pense que les aspirées

grecques étaient plutôt des consonnes soutenues que des consonnes explosives et que la manière dont les Grecs prononcent aujourd'hui χ est un reste de l'ancienne prononciation. L'orthographe qui se rencontre dans des inscriptions, ἀνατεθειμένοις pour ἀνατεθειμένοις lui paraît confirmer cette manière de voir. C'est ainsi qu'il explique que ὄφις ait pu être employé avec la première syllabe longue (Il., 12, 108).

Einige Bemerkungen über ι *und* υ *im griechischen* (quelques remarques sur ι et υ en grec) *von B.* DELBRÜCK (p. 131-140). — M. Delbrück, dans cette dissertation de grammaire comparée, traite du changement de l'*a* en *i* et en *u* qui se remarque dans le grec κριθή de καρθη, χρυσὸς de χαρτο et dans quelques autres mots : changement que M. D. rapproche de celui de l'*a* dans les verbes sanscrits en *ar* qui sont terminés par un *r* long, *tar*, tîryât, *par*, pûryât.

De productione syllabarum suppletoria linguæ latinæ scripsit Edmundus GOETZE (p. 143-190). — M. Goetze a rassemblé tous les mots latins où une voyelle brève suivie primitivement de deux consonnes a été allongée par compensation après l'élimination de la première de ces deux consonnes, comme dans *divisi*, *divissi*, *dividsi*, *futilis* de *futtilis*, *fudtilis*, *dirumpere* de *dirrumpere*, *disrumpere*, *pedere* de *perdere*, *ceres* de *ceres-s*, *abies* de *abiets*, etc. Il trouve 108 mots où voyelle a été allongée et 16 où elle est restée brève.

Quaestiones de graecae tragoediae dialecto, scripsit Bernardus GERTH (p. 193-269). — M. Gerth traite des formes attiques archaïques, des formes épiques et des mots doriens qui se rencontrent chez les tragiques grecs. Il pense et il me paraît établir par des raisons plausibles que les tragiques conservaient la diphthongue dans καίω, κλαίω, αἰετός, ἐλαία, Ἀχαιίς devenus dans la langue vulgaire attique κάω, κλάω, ἀετός, ἐλάα, qu'ils employaient αἰεὶ comme spondée, ἀεὶ comme iambe, qu'ils disaient λαός, ναύς, ὕλαος, κλής, κλήω, etc., βασιλῆς, ᾗδη, ᾗδης, ᾗδει ou ᾗδειν; enfin il pense avec Bergk que la seconde personne du singulier du moyen et du passif conservait chez eux la forme ancienne en η à laquelle le dialecte commun est revenu. Quant aux mots qui ne sont pas du dialecte attique et auxquels les tragiques ont conservé aussi leurs formes étrangères, M. G. fait la remarque intéressante qu'ils les ont pris non pas à Homère mais à la poésie lyrique, qui est si intimement liée avec la tragédie. Cette dissertation semble très-instructive et très-bien faite.

Le volume se termine par des remarques de M. G. Curtius sur la prononciation des diphthongues αι et οι, le sens de la formule homérique εἴ ποτ' ἔην et le mot βλοσυρός. M. C. signale fort ingénieusement dans les crases κἀγώ, μοὐδόκει un témoignage de la prononciation des diphthongues αι et οι. Si elles avaient été prononcées comme les Grecs les prononcent aujourd'hui, elles n'auraient pas donné dans les crases, phénomènes du langage vulgaire et quotidien, α ni ου; il fallait que l'*a* et l'*o* se fissent bien entendre.

La direction que M. Curtius donne aux travaux de ses élèves me semble excellente; et on ne saurait trop la recommander dans notre pays. La grammaire comparée, au point où elle est parvenue aujourd'hui, ne peut faire de progrès que par l'étude des grammaires spéciales des langues que l'on compare. Ensuite

il en est de l'étymologie en grammaire, comme de la poésie et de l'éloquence en littérature : elle ne supporte pas la médiocrité; et je dirais volontiers qu'en étymologie *il n'est pas de degrés du médiocre au pire.* Un homme intelligent et laborieux peut rendre les plus grands services à la science en étudiant à fond un point particulier de grammaire sanscrite, grecque, latine, française, etc. Mais si, comme on n'y est que trop disposé aujourd'hui en France, l'on compare le sanscrit, le zend, le grec, le latin, le gothique, le slavon ecclésiastique sans savoir décliner Σοφοκλῆς ni conjuguer τίθημι, si l'on veut planer dans les régions supérieures au-dessus des langues indo-européennes, on se perd dans le brouillard et la chimère. Charles THUROT.

---

126. — **Recueil de chartes originales de Joinville en langue vulgaire,** publié par M. N. de WAILLY, membre de l'Institut. Paris, typ. Lainé et Havard, 1868. Gr. in-8°, 56 p. (Extrait de la *Bibl. de l'École des Chartes,* 6° série, t. III).

Mémoire sur la langue de Joinville, par le même. Paris, Franck, 1868. Gr. in-8°, 150 p. (Extrait de la *Bibl. de l'École des Chartes,* 6° série, t. IV). — Prix : 4 fr.

Histoire de saint Louis par JEAN SIRE DE JOINVILLE, suivie du *Credo* et de la lettre à Louis X; texte ramené à l'orthographe des chartes du sire de Joinville et publié pour la société de l'Histoire de France, par M. Natalis de WAILLY. Paris, Renouard, 1868. In-8°, xliij-410 p. — Prix : 9 fr.

M. de Wailly, poursuivant avec méthode le cours de ses travaux sur Joinville, est arrivé en dernier lieu à nous donner de l'historien de saint Louis une édition qui, jusqu'à la découverte d'un nouveau ms., peut être considérée comme à peu près définitive.

Récapitulons la série de ces travaux dont chacun marque un pas vers le résultat aujourd'hui obtenu.

En 1865 M. de W. publia en un petit volume à bon marché une traduction rigoureusement exacte de Joinville, pour laquelle il avait collationné à nouveau les deux mss. connus jusqu'alors de cet auteur, et emprunté pour la première fois au plus récent (ms. dit *de Lucques*), un certain nombre de bonnes leçons. Par là cette traduction était en progrès sur le texte donné par Daunou dans le t. XX des *Historiens de France.*

En 1867 parut l'édition luxueuse dont la *Revue critique* a rendu compte (1867, art. 29). La traduction de 1865, revue et perfectionnée sur quelques points, y était placée en regard d'un texte qui reproduisait exactement pour l'écriture[1] le ms. le plus ancien (dit *de Bruxelles,* ou *A*), empruntant, comme le faisait déjà pressentir la traduction de 1865, d'assez nombreuses variantes au ms. de Lucques. En outre, un troisième ms. tout à fait identique au ms. de Lucques, celui de M. Brissart-Binet, était pour la première fois utilisé, et permettait à l'éditeur de contrôler d'un bout à l'autre le texte du ms. *A*, ce que ne permettait pas le ms. de Lucques qui, par suite de l'enlèvement de plusieurs feuillets, offrait deux lacunes assez considérables.

---

1. J'avertis une fois pour toute que j'emploie *écriture* au sens de l'anglais *spelling;* le terme *orthographe,* dont on se sert fréquemment en ce sens, a l'inconvénient de donner, par son étymologie, l'idée d'un système de notation rigoureusement fixé comme en français moderne.

Dès lors nous étions en possession d'un texte bien lu et bien compris, dans lequel on n'était plus arrêté à chaque page, comme dans les éditions précédentes, par des passages inintelligibles, et qui pouvait légitimement prétendre à représenter exactement, *pour les leçons*, la rédaction, ou si l'on veut, la dictée de Joinville. *Pour les leçons*, mais non *pour l'écriture*, car avec les habitudes des copistes du moyen-âge, on ne pouvait s'attendre à trouver dans un texte écrit vers le milieu du XIVe siècle, plutôt après 1350 qu'avant (c'est l'époque qu'on peut assigner au ms. *A*), les formes de la langue usitée au temps où Joinville dictait son livre, c'est-à-dire un demi-siècle plus tôt. M. de W., dont l'attention était dirigée de ce côté, ne l'ignorait point; il avait même signalé dans la notice préliminaire de son édition de 1867, chez le copiste du ms. de Bruxelles, un certain nombre de méprises qui indiquaient clairement dans le ms. primitif l'existence de formes plus anciennes, notamment des pluriels pour des singuliers (confusion provenant de l'*s* caractéristique du singulier dans l'ancienne langue, et de la forme commune au cas sujet de l'art. masc. sing. et plur., *li*). J'ai rapporté d'après M. de W. dans l'article précité (1867, I, 89) un certain nombre de ces erreurs et M. de W. en a noté quelques autres dans sa nouvelle édition[1].

Mais, si on pouvait poser en principe que les formes usitées à la fin du XIIIe siècle et au commencement du XIVe, devaient être introduites dans le texte de Joinville, on n'avait cependant aucun moyen de résoudre avec certitude ces petits problèmes qui se présentent en foule dès qu'on entreprend de restituer non pas seulement les leçons, mais encore l'écriture d'un texte. Sans doute il était aisé de rétablir les formes de la déclinaison dans les cas si fréquents (peut-être neuf fois sur dix) où le copiste du ms. de Bruxelles les avait supprimées. Les formes de la conjugaison souvent modernisées par le même copiste présentaient déjà plus de difficultés, mais enfin pouvaient aussi sans trop d'incertitude être ramenées à leur état ancien. Mais dès qu'on voulait aborder la notation des sons, les questions se multipliaient et devenaient insolubles *a priori*. Comment se décider, par exemple, entre les finales *or* et *our*, *os* et *ous*, *age* et *aige?* Ce sont là des points qui pourront sembler de bien faible importance, mais à l'égard desquels cependant il devenait indispensable de prendre une décision, dès qu'on reconnaissait la nécessité de restituer au texte de Joinville sa forme originale.

En 1866[2] M. de W. était tellement frappé de ces difficultés que la restitution du texte de son auteur lui apparaissait comme une œuvre où l'arbitraire aurait la plus grande part. La *Revue critique*, sans partager cette défiance, approuva la réserve de l'éditeur, d'abord parce qu'il importait avant tout que le ms. le plus ancien fût fidèlement publié, ensuite parce que les éléments d'une restauration du texte de Joinville n'étaient pas encore rassemblés. « Il est une voie détournée, » disions-nous alors « par laquelle on arrivera probablement à éclaircir tous les » doutes qui restent sur la langue de Joinville: l'étude des documents diplo- » matiques. M. de W. a réuni en assez grand nombre les chartes émanées de » Jean de Joinville, et il prépare à l'aide de ces éléments nouveaux un mémoire

1. Voir les notes qui accompagnent les spécimens des mss. de Bruxelles et de Lucques, p. XXIX-XXXV.
2. L'édition est datée de 1867, mais elle parut à la fin de l'année 1866.

» sur la langue de ce personnage. C'est alors seulement qu'on pourra entre-» prendre avec méthode la restitution du texte de Joinville » (1867 [9 févr.], I, 90). Et en effet, à peine M. de W. avait-il publié son édition, que, désireux de vérifier le bien fondé de ses doutes sur la possibilité de restituer le texte primitif, il réunissait en aussi grand nombre que possible et étudiait minutieusement les chartes originales émanées de la chancellerie du compagnon de saint Louis. De cette recherche est d'abord sorti un recueil de 31 chartes toutes publiées d'après les expéditions originales. Pour le dire en passant, ce recueil n'offre pas seulement le genre d'intérêt qu'y recherchait particulièrement son auteur : c'est encore une précieuse série de documents pour l'histoire du sire de Joinville. Le bon seigneur, très-attentif à ses intérêts comme on le voit en plus d'un endroit de ses mémoires sur saint Louis, surveillait de près la rédaction des actes de sa chancellerie. Au bas d'une pièce contenant une donation au profit du prieuré de Rémonvaux (dioc. de Toul), il ajoute de sa main une recommandation expresse pour hâter l'exécution de la donation[1]; au dos d'une longue charte relative à la ville de Vaucouleurs, il écrit *ce fut fait par moy*[2]. En dépit même de la sécheresse imposée aux documents diplomatiques, on sent parfois apparaître dans ces actes sa personnalité; ainsi dans cette pièce où Joinville expose qu'on lui a apporté une charte de son père, lui demandant de la renouveler: le sceau n'était pas bien entier, et il pouvait y avoir matière à chicane; Joinville fit apporter d'autres lettres scellées du sceau de son père, et ayant constaté par la comparaison l'authenticité du sceau endommagé qu'on lui présentait, il accorda le vidimus demandé[3]. Sans doute il se souvenait que saint Louis avait jugé de même dans une circonstance analogue[4]. Jean de Joinville est un personnage assez considérable pour mériter une étude détaillée; nous espérons que M. de W., si bien préparé par ses travaux sur les historiens du XIIIe siècle en général et notamment sur l'époque de saint Louis, ne laissera pas à un autre le soin d'écrire une biographie dont il a rassemblé dans son *Recueil* les meilleurs matériaux.

Le *Mémoire sur la langue de Joinville* est le relevé de tous les faits grammaticaux qu'offrent les chartes du recueil précité. Des statistiques que M. de W. a dressées de l'emploi de telle forme en un nombre de cas déterminé, est résultée pour lui la preuve que les lois grammaticales étaient observées avec beaucoup plus de fixité qu'il ne l'avait supposé d'abord, et qu'en y conformant le texte de Joinville on ne laisserait qu'une part très-restreinte à l'arbitraire. M. de W. a exprimé à cet égard sa conviction en des termes que je crois utile de reproduire. « J'exprimais, » dit-il au début de son mémoire, « le regret qu'il ne fût » pas possible de déterminer dans quelle mesure ces altérations (celles que les » copistes avaient fait subir au texte de Joinville) s'étaient produites, et après

1. *Recueil* de M. de Wailly, pièce cotée U; *Bibl. de l'Éc. des Ch.*, 4e série, III, 61. La *Bibl.* donne un fac-simile de cette pièce.
2. *Recueil*, pièce cotée W.
3. Voy. la pièce T dans le recueil de M. de Wailly.
4. Joinville, p. 44-46. — Je cite d'après l'édition de 1867 dont la pagination est reproduite sur les marges de l'édition récente.

» avoir fait observer qu'il n'y a pas de texte du même temps où les règles de la » grammaire aient été constamment suivies, j'arrivais à conclure que c'eût été » une opération arbitraire que de ramener le plus ancien manuscrit de Joinville » à une orthographe dont l'observation ne fut jamais absolue. Je regrette d'au- » tant moins d'avoir émis cette opinion et pratiqué cette méthode, que j'obtien- » drai peut-être plus de crédit en me chargeant moi-même de démontrer aujour- » d'hui que je me trompais alors, et qu'il faut changer d'opinion comme de » méthode pour donner une bonne édition. »

Ce changement d'opinion, si franchement reconnu, ne peut étonner ceux qui, par d'autres voies, notamment par l'examen des rimes, se sont convaincus que l'anarchie est plus apparente que réelle dans la langue du moyen-âge, et qu'on peut dans beaucoup de cas dégager avec certitude des textes transmis par les copistes la leçon originale d'un auteur. Ils ne peuvent que se féliciter de rencontrer en M. de W. un auxiliaire, non point persuadé par les raisonnements d'autrui, mais éclairé par sa propre expérience. Nous croyons du reste que dans des essais du genre de celui que M. de W. a tenté sur Joinville, l'excès de hardiesse n'est point un danger une fois que la leçon des mss. a été rendue facilement accessible par une édition exacte; et d'un autre côté, il est manifeste que la connaissance de notre ancienne langue fera des progrès infiniment plus rapides que par le passé, dès que les éditeurs se croiront tenus de produire des textes non pas seulement intelligibles, mais encore conformes à des règles dont l'existence est incontestable, et qui ont seulement besoin d'être déterminées plus exactement qu'elles ne l'ont été jusqu'à présent et en tenant mieux compte des temps et des lieux.

Le mémoire de M. de W. se divise en deux parties : 1° *De l'orthographe dans ses rapports avec la grammaire;* 2° *De l'orthographe dans ses rapports avec la prononciation.* Autrement dit, pour employer des expressions plus précises et maintenant généralement reçues dans ces études, la première partie traite de la *flexion* et la seconde la *phonétique.* Suit un vocabulaire ou index de tous les mots contenus dans les chartes et rangés selon l'ordre alphabétique sous un certain nombre de rubriques qui correspondent assez bien à la disposition suivie dans la première partie. La première division est consacrée au sujet singulier masculin (comprenant, en autant de sous-divisions, l'article, les subst., les noms d'hommes, les adj., les pronoms, les participes); puis la même série se reproduit pour le cas régime, pour les deux cas du plur. du sujet masc., pour le féminin sing. plur., et pour le neutre, où M. de W. a rassemblé nombre d'observations aussi intéressantes que neuves. Vient ensuite l'index des noms de lieux et des noms de nombres, des diverses formes des verbes (classées par temps), et des mots invariables. Je ne puis m'empêcher de trouver que cette disposition pourrait être avantageusement simplifiée. Sans doute il faut mettre à part l'article et les pronoms, dont la déclinaison offre des formes toutes particulières; mais pour le reste, à quoi bon recommencer quatre fois la série de chacun des quatre cas de l'ancienne déclinaison ? à savoir : 1° pour les subst., 2° pour les noms d'hommes, 3° pour les adj., 4° pour les participes. Tous ces mots se comportent de même au même cas, il y avait lieu de les fondre en une seule série.

on voulait subdiviser, la subdivision aurait dû prendre pour base la forme et non la qualité des mots; ainsi on pouvait réunir sous une rubrique spéciale les mots où l'accent change de place (*emperere-empereor*).

Les recherches de M. de W. ont été conduites avec un esprit si indépendant de toute idée préconçue, ses dépouillements ont été si complets que les résultats ne pouvaient être autre que ce qu'ils sont, c'est-à-dire absolument sûrs. La critique ne peut ici trouver matière à objection que dans l'ordre selon lequel les faits sont présentés et dans l'explication de certains d'entre eux, mais non point dans les faits eux-mêmes.

Ce que j'ai à dire relativement à l'ordre suivi par M. de W. s'applique seulement à la seconde partie de son Mémoire, celle qui traite de l'orthographe dans ses rapports avec la prononciation. Il n'est pas contestable qu'il règne dans cette partie une certaine confusion. Malgré des efforts visibles pour mettre chaque chose en son lieu, il arrive souvent que des faits semblables sont séparés et des faits différents (ou du moins dus à des causes différentes) réunis. On doit regretter que M. de W. ne se soit pas tenu de plus près à la méthode adoptée maintenant dans les grammaires scientifiques. Sans doute il s'en écarte moins que la plupart de ceux à qui nous avons dû adresser la même critique[1], et par exemple il distingue avec soin les voyelles toniques des atones, ce qui est de première importance, mais d'autres circonstances ne sont pas observées qui devraient l'être, et par exemple l'influence de la *position*, et celle qu'exerce sur le son le voisinage de certaines lettres. Au lieu d'entreprendre une critique détaillée, dont l'utilité ne compenserait pas la longueur, puisqu'il s'agit ici non de contester les faits, mais simplement d'en réformer le classement, j'essaierai de résumer selon la méthode usitée dans les grammaires scientifiques, les résultats exposés par M. de W. dans l'un des paragraphes de la seconde partie de son mémoire, et je prendrai pour exemple le premier, celui qui est consacré à *a, ai, au* (p. 56-9) :

a tonique, répond à *a* tonique latin dans *çà, jà, là,* à la troisième pers. sing. prés. du verbe *avoir* (*a* = *habet*) et par conséquent à la même personne du futur des verbes de toute conjugaison. Cet *a* ne devait pas être toujours prononcé aussi purement que dans l'île de France, car on rencontre aussi dans les chartes de Joinville *çai, jai, lai, Nicholais*, formes toutes lorraines qui prouvent l'hésitation des scribes. Une fois *ai* pour *a* (*habet*) dans la charte *g*, l. 4, mais néanmoins jamais cette notation n'apparaît à la 3e pers. du futur. — *a* dans *la* (*illa*), *ma* (*mea*), ne passe point à l'*ai*, non plus qu'en lorrain.

a tonique se rencontre, suivi de *l*, dans *bannal, leal,* ou *loial, ospital, val.* Aux cas qui prennent l'*s* caractéristique du sujet, cet *l* se vocalise, comme partout en langue d'oïl : *chevaus* ou *chevaux*, etc., mais ce qui est rare, c'est que la vocalisation a parfois lieu en l'absence de l'*s;* ainsi *vau* pour *val*, cas peut-être unique dont l'explication pourrait être cherchée dans la brièveté de ce mot, qui ne faisait pour ainsi dire qu'un avec le mot commençant par une consonne devant lequel il se trouvait placé[2]. — On trouve aussi *bannaul, leaul, ospitaul, vaul,* où *l* a

1. Voy. par ex. *Rev. crit.*, 1866. I, p. 359-60, 1869, p. 250-1.
2. Car les exemples de cette forme nous la montrent toujours suivie d'un mot com-

engendré derrière lui un *u*, faisant passer *a* au son *au* (prononcé, non pas *o* comme de nos jours, mais sans doute *ao*, comme en provençal). Cela est lorrain.

a en position persiste : *grace* (*gratja*), *usage* (*usât'cum*) et tous les mots en *age*, *Jaque* (*Jác'bus*). Ces mêmes mots passent aussi à l'*ai* (*graice*, *usaige*, *Jaique*), à la façon lorraine. On ne trouve même qu'avec cette notation *aingle* (*angulus*), *plainche*, qui sans doute pouvaient s'écrire aussi *angle*, *planche*.

a en position peut passer à *au* lorsque la seconde des deux lettres formant position est *l* : *estauble*, *permenaublement*[1], à côté desquels on trouve aussi *estable*, *permenablement*. *Estauble* est à *estable* ce que *bannaul* est à *bannal*.

a avant la tonique se rencontre dans les mêmes cas qu'en français. Cependant *ai* s'introduit dans *airable*, *airdoir*, formes lorraines, qui n'excluent pas dans les mêmes pièces la forme plus générale *arable*, *ardoir*. — *a* avant la tonique se rencontre encore dans *achatez*, *fasoie*, formes lorraines à côté desquelles on trouve *achetée*, *achetour*, *fesoie*. — *Faisoie*, qui se trouve aussi, est une forme lorraine qui a passé par l'intermédaire *fasoie*. Elle n'est point à confondre avec le *faisais* de notre orthographe actuelle, ou le *ai* de la première syllabe n'a rien de lorrain, mais a été simplement adopté, à une époque relativement récente, parce qu'il se trouvait à l'inf. *faire*. La forme purement française est *fesoie*.

ai se rencontre comme forme lorraine dans les cas ci-dessus mentionnés; comme forme ordinaire dans les mêmes cas qu'en français, c'est-à-dire avant la nasale : *chapelain*, *main*, *plaine*, etc. (Diez, I, 137), et lorsqu'il se combine avec *c*, par ex. dans *fait* (Diez, I, 240). — *Anniversaire*, *douaire*, *contraire*, etc., son des formes savantes : la finale *arius*, donnant, selon les lois générales de la langu- *ier*; — *contrare*, *usuare*, offrent cette même finale savante, mais prononcée à l lorraine.

On voit que le dialecte de la seigneurie de Joinville était, par ses form tout aussi bien que par sa position géographique, intermédiaire entre le franç de l'Ile de France et le lorrain, conclusion qu'on peut étendre d'une maniè générale, sauf à vérifier chaque détail, à toute la Champagne. J'incline même croire qu'à Joinville la prononciation était plus lorraine qu'on ne le supposerai considérer l'écriture. Toutes les chartes du recueil formé par M. de W. sont part la première, de la seconde moitié du XIIIe siècle, ou des premières ann du XIVe, et à cette époque le français de France faisait déjà sentir son influen sinon dans la prononciation, du moins dans l'écriture.

La langue de Joinville étant une fois fixée dans tous ses détails par l'exa des chartes, la restauration du texte devenait une œuvre de patience et de soin. M. de W. s'en est acquitté avec la scrupuleuse attention dont il a donné depuis longtemps la preuve en des travaux d'un tout autre genre, et n'a laissé subsister des formes du ms. *A* que celles qu'autorisaient les chartes. En se livrant à cette

---

mençant par une consonne : « ..... entre lou *vau* Raou et lou *vau* de Wassey jusqu'à lou *vau* Joffroi. » Charte *h*, l. 72-3.

1. Il peut sembler inexact de dire que *permenaublement* a l'accent sur *au*; je pense cependant que dans les adverbes ainsi formés le suffixe *ment* n'était pas tellement joint à l'adj. qu'il l'empêchât de garder son accentuation propre.

opération délicate, M. de W. a trouvé dans ce manuscrit mainte trace de la leçon primitive qui lui avait échappé deux ans auparavant, alors qu'il se préoccupait moins de la forme des mots que de leur sens. L'un des faits les plus intéressants à cet égard est celui-ci : On lit dans le ms. *A* : « dont ce fu aussi comme » une prophecie de la grant foison de gens qui moururent en *ce douz* croise- » ment..... de ceulz qui en *ce douz* pelerinage moururent vrais croisiez. » Il est certain que le copiste a entendu « doux » (*dulcis*), et il ne l'est pas moins qu'il faut entendre « deux » (*duo*). Aussi M. de W. n'avait-il pas hésité à corriger : « *ces deux* croisemens..... *ces deux* pelerinages » (p. 48), s'autorisant de la leçon du ms. de Lucques. Mais, si cette fois l'auteur de la rédaction représentée par les mss. de Lucques et Brissart-Binet a mieux compris la leçon de l'original que le scribe du ms. *A*, il est indubitable qu'il ne lui a pas conservé sa forme primitive, et que cette forme nous est clairement indiquée par le contre-sens du ms. *A* : « deux » est *dous* dans les chartes de Joinville (*Mémoire*, p. 31) et M. de W. a pu restituer avec toute certitude dans sa nouvelle édition : « *ces* » *dous* croisemens..... *ces dous* pelerinaiges. » Des faits aussi décisifs achèvent de légitimer une entreprise déjà justifiée par cette seule considération que Joinville a, selon toutes les probabilités, dicté ses Mémoires à l'un des clercs de sa chancellerie, à l'un de ceux qui ont écrit les chartes que nous possédons.

Pour qu'on puisse juger du nombre de corrections qu'a dû subir le texte de l'édition de 1867 et en même temps prendre une idée du rapport des deux leçons manuscrites avec l'original supposé, je donnerai ici en colonnes parallèles un court passage (44 D) d'après les trois leçons : 1°, au milieu, le texte original représenté par la restitution de M. de W.; 2° et 3°, à gauche et à droite, les textes des deux mss. de Bruxelles et de Lucques :

Ms. de Bruxelles.	*Texte original.*	*Ms. de Lucques.*
La paix qu'il fist au roy d'Angleterre fist il contre la volenté de son conseil, lequel li disoit : « Sire, il nous semble que vous perdés la terre que vous donnez au roy d'Angleterre, pour ce que il n'i a droit, car son pere la perdi par jugement. » Et à ce respondi le roy que il savoit bien que le roy d'Angleterre n'i avoit droit; mès il y avoit reson par quoy il li devoit bien donner. «Car nous avons II. seurs à femmes, et sont nos enfans cousins germains; par quoy il affiert bien que paiz y soit. Il m'est moult grant honneur en la paix que je foiz au roy d'Angleterre, pour ce que il est mon home, ce que il n'estoit pas devant. »	*La pais qu'il fist au roy d'Angleterre fist il contre la volentei de son consoil, liquex li disoit : « Sire, il nous semble que vous perdès* [1] *la terre que vous donnez au roy d'Angleterre, pour ce que il n'i a droit, car ses peres la perdi par jugement. » Et à ce respondi li roys que il savoit bien que li roys d'Angleterre n'i avoit droit; mais il y avoit raison par quoy il li devoit bien donner. « Car nous avons dous serours à femmes, et sont nostre enfant cousin germain; par quoy il affiert bien que paiz y soit. Il m'est mout grans honnours en la paiz que je faiz au roy d'Angleterre, pour ce que il est mes hom, ce que il n'estoit pas devant. »*	La paix qu'il feist au roy d'Angleterre ce fut contre la voulenté de son conseil, lesquelz luy disoient : « Sire, il nous semble que vous perdez toute la terre que vous donnez au roy d'Angleterre, car il nous semble qu'il n'y a droit, car son pere la perdit par jugement. » A ce respondit le roy que bien sçavoit que le roy d'Angleterre n'y avoit droit; mais il y avoit raison par quoy il luy devoit bien donner. «Car nous avons deux seurs à femmes, et est nostre enfant cousin germain; par quoy il appartient bien que la paix y soit. Il m'est moult grand honneur en la paix que j'ay faicte au roy d'Angleterre, pour ce qu'il est mon homme, qu'i n'estoit pas par avant. »

1. J'aurais introduit ici le *toute* du ms. de Lucques.

Pour se faire une idée nette du rapport des deux leçons manuscrites avec l'original, il faut se bien mettre dans la tête que les deux copistes ayant sous les yeux deux mss. différents, mais à peu près identiques[1] ont eu chacun l'intention d'en rapprocher la leçon de la langue de leur temps. Seulement le copiste d'*A*, écrivant cinquante ans peut-être après la rédaction du livre, comprenait fort bien la langue du XIIIe siècle, et ne se trompait qu'accidentellement; le mot *dous* entendu au sens de *doux*, est, nous l'avons vu plus haut, une de ses erreurs. Au contraire le copiste dont le travail nous est conservé par les deux autres mss., vivant un siècle et demi après Joinville, devinait plutôt qu'il ne traduisait. Ainsi, dans le passage qui vient d'être rapporté, il suppose que *liquex* (ligne 3) signifie *lesquels*, et cette conjecture malheureuse l'entraîne à mettre *disoient* au plur. Ligne 16, *nostre enfant cousin germain* lui paraît être un singulier, ce qui le conduit à remplacer *sont* par *est*, correction qui enlève tout sens à la proposition.

Cette édition contient, comme la précédente, le texte du *Credo*, qui apporte à la restitution de M. de W. une confirmation de plus, offrant, dans le ms. unique qui nous l'a conservé, des formes assez semblables à celles des chartes, le caractère lorrain y étant peut-être moins marqué, ce qui, dans un texte écrit par un copiste lettré, n'a rien que de fort naturel. Pour la présente édition ce ms. a été collationné, avec la permission de son possesseur actuel, le comte d'Ashburnham, et cette collation a produit quelques résultats qui ne sont pas sans valeur, bien que l'édition de 1867 eût été exécutée d'après un fac-simile qu'on pouvait croire très-fidèle. M. de W. a corrigé en certains endroits l'écriture de ce texte, conformément aux chartes; je regrette que dans ces cas, qui sont peu nombreux, il n'ait pas mis au bas des pages la leçon du ms.

Aussi bien dans l'*Histoire* que dans le *Credo* M. de W. a tenu compte de la plupart des corrections que j'ai proposées en rendant compte de l'édition de 1867. Cependant, p. 90, A, il persiste à écrire : « *Il* revindrent au roi li du » frere... » où je maintiens ma correction « *Si* revindrent... » M. de W. a aussi emprunté quelques corrections à un mémoire de feu Corrard sur le texte de Joinville, que M. Thurot a publié dans la *Revue archéologique* en 1867. Du reste il repousse, avec toute raison selon moi, le système général de M. Corrard, qui voit dans le texte de Joinville la trace de quantités d'interpolations et de gloses, malheureuse application aux textes du moyen-âge de procédés de critique qui sont à leur place dans l'examen des textes de l'antiquité. Nos anciens auteurs ont souffert de longues additions, de *fourrures*, de suppressions arbitraires, et, lorsqu'on n'en possède qu'un ms., de *bourdons* sans nombre, mais il n'y avait point occasion à l'introduction de gloses.

Dans la lettre à Louis le Hutin (1315) je ne puis m'empêcher de signaler un passage que je n'ai jamais pu lire sans y soupçonner une faute. J'hésite un peu parce qu'après tout ce n'est pas à une copie, mais à la lettre originale que je m'attaque, toutefois je livre ma conjecture pour ce qu'elle vaut. Dans cette lettre, le sire de Joinville s'excuse de n'avoir pu, conformément à l'ordre du roi, se

1. Le ms. *A* dérive du ms. présenté à Louis le Hutin en 1309 et les deux autres du ms. original conservé à Joinville.

ndre à Orchies « à la moiennetey dou moys de Joing » et la raison qu'il en nne est fort bonne : c'est que le mandement royal lui est parvenu seulement second dimanche de juin (8 juin), le jour même duquel il date sa réponse. Le ns général est fort clair, mais le texte ne l'est pas : « savoir vous faz que ce ne puet estre bonnement, quar vos lestres me *vinrent* le secont dimmange de joing, et *vinrent* huit jours devant la recepte de vos lestres. » Je ne puis m'empêcher : croire que le second *vinrent* est une répétition fautive du premier, et la tra- ıction de M. de W. : « et huit jours se passèrent avant la réception de vos lettres, » a quelque chose de forcé [1]. Il faudrait quelque autre verbe en place *vinrent*.

M. de W. a publié pour la première fois dans cette édition (p. xxxiv-xxxvj) légende de quatre miniatures fort curieuses qui ornent le ms. de Lucques. niatures et légendes dérivent évidemment de l'original conservé au château Joinville. Au texte rajeuni et corrompu de la légende, M. de W. a joint en gard une restitution où je ne trouve à reprendre qu'en deux endroits. *Courust*, prétérit (p. xxxiv, l. 13) est une vraie faute d'orthographe; c'est *courut* qu'il it, forme admise par M. de W. dans l'*Histoire* 444 *c*, les mss. hésitent entre *urut* et *couru*, forme usée. — P. xxxv, dern. l. il y a évidemment une omission; restitue en italiques les deux mots que j'estime avoir été sautés par le copiste : et nous dist qu'il aymoit myeulx mettre son corps en adventure et sa femme et ses enfans, que VIII^c personnes qui estoient od *lui en* la nef demourassent en Chipre. »

L'édition de la société de l'Histoire de France renferme, outre la table alpha- tique de l'édition de 1867, un copieux vocabulaire (p. 307-386) où sont enre- trés tous les mots et toutes les locutions des œuvres de Joinville. Les renvois réfèrent à l'édition de 1867, dont les pages, divisées de cinq en cinq lignes r des lettres, sont marquées en marge.

Je pense avoir montré comment M. de Wailly est arrivé graduellement, et nduit par la seule force de la logique, à entreprendre et à parfaire sur la ıgue de Joinville des travaux qui feront époque dans la science. Les procédés 'il a employés pourront n'être pas d'un fréquent usage : on n'a pas souvent aire, dans notre ancienne littérature, à un auteur dont l'époque et l'origine ient bien déterminées, dont la langue puisse être retrouvée à l'aide des chartes. ais à d'autres cas d'autres moyens. Ce qu'il faut qu'on se persuade bien, c'est e l'édition et la révision de nos anciens textes offrent ample matière à ceux qui aiment pas la besogne trop facile, et que le temps est arrivé où les simples pistes sont mis à part des véritables éditeurs.

P. M.

---

1. Sans compter que *jours*, étant le sujet de *vinrent*, devrait être écrit *jour*. M. de W., qui cette difficulté n'a pas échappé, relève dans son Mémoire (p. 116) cet emploi de *urs*, y joignant cette observation « faute, ou peut-être féminin pluriel. » Dans le glos- ire de son édition il retient seule la seconde de ces deux hypothèses. Mais, s'il est vrai e *jour* est quelquefois féminin dans l'expression *toute jour*, il me semble qu'il est constam- nt décliné conformément à son étymologie, c'est-à-dire comme les mots masculins de la ème déclinaison. Il faudrait apporter des exemples du contraire.

127. — **Die gefælschten bœmischen Gedichte aus den Jahren 1816-1849.** Als ein Beitrage zur bœhmischen Literaturgeschichte dargestellt von Dr J. J. Hanusch, Universitæts-Bibliothekar. Prag, Dominicus, 1868. In-8°, 84 p. — Prix : 2 fr. 50.

La question de l'authenticité des anciens poèmes tchèques n'est pas nouvelle pour les lecteurs de cette *Revue*. Nous avons exposé, il y a trois ans, les arguments pour et contre, et aucun fait important ne s'est produit depuis lors (voy. *Rev. crit.*, 1866, art. 229). Un des motifs de suspicion les plus graves contre ces poèmes, c'est, comme nous l'avons dit alors, qu'ils sont sortis « d'un milieu de » fabricateurs de pièces apocryphes. » Tous les noms qui sont mêlés à la découverte et à la première publication de ces poèmes sont suspects ou convaincus de quelque falsification. Mais le plus gravement atteint est celui de Hanka. Rien n'égale la vénération dont cet homme a été l'objet pendant sa vie; rien n'égale le dédain avec lequel on le traite maintenant. J'ai déjà signalé la façon dont M. Hanusch parle de lui dans un autre ouvrage (voy. *Rev. crit.*, 1868, t. I, p. 294); dans celui-ci il va plus loin encore. Hanka est représenté comme une espèce d'être bizarre, faible d'esprit et même niais, plein d'obscurités dans l'intelligence et d'étrangetés dans le caractère, vivant dans un rêve et n'ayant ni le sens du réel ni la distinction précise du vrai et du faux. Cette appréciation, dont je rassemble ici les traits épars dans la brochure de M. H., semble au premier abord n'être pas de nature à inspirer de la confiance dans les documents publiés par Hanka; mais M. H. ne tombe si durement sur le « vénéré patriarche » de la littérature bohême que pour arriver à le faire déclarer *incapable* des falsifications qu'on lui attribue. L'argument ne pourrait en tout cas s'appliquer qu'à la *composition* des poèmes, car pour ce qui regarde la langue, Hanka était assez versé dans l'ancien tchèque, et quant à l'écriture, M. H. nous donne en passant quelques renseignements qui ont leur prix sur les habitudes et les talents de l'éditeur des poèmes tchèques. Ainsi p. 13, voulant prouver que Hanka n'est pas le fabricateur d'un document faux, il dit : « La date récente de l'écriture se trahit » par l'inclinaison (à droite) des lettres; les anciens, on le sait, écrivaient verti- » calement; *Hanka possédait ce talent*, preuve que ce n'est pas lui qui a écrit cette » pièce. » Ailleurs (p. 71) : « Il aimait beaucoup à imiter l'ancienne écriture » bohême; il ne se contentait pas de *rafraîchir* des initiales ou des miniatures, il » en composait de toutes pièces, comme le montre p. ex. son exemplaire des » anciens glossaires tchèques au Muséum. C'était un homme plein de singularités » et de manies (ein Mann voller Idiosyncrasien und Schrullen). » Pour ce qui concerne la langue, à propos de corrections faites par Hanka au ms. de Kœniginhof, M. H. dit (p. 63) : « Appuyé sur sa connaissance pratique extraordinaire » de tous les dialectes slaves, sur ses lectures fort étendues dans l'ancienne litté- » rature tchèque, il se figurait être un vrai slaviste, au sens scientifique du mot » jugeait d'après cette idée les formes qu'il rencontrait dans les manuscrits, » et il les corrigeait sans hésiter, notamment dans le ms. de Kœniginhof : « ces alté- » rations étaient certainement impardonnables, d'autant plus que la philologie » démontré plus tard tout ce qu'elles avaient d'inexact *ou en tout cas d'inutile.* » Ailleurs (p. 71) nous relevons ce jugement : « Schafarik tenait Hanka pour un homme chez lequel la vanité patriotique était devenue une passion; il la poussait

à un tel degré, que son âme naïve se prêtait à n'importe quel moyen de la satisfaire, sans qu'il fût d'ailleurs en état d'apprécier la valeur de ce moyen. »

Ceci bien entendu, nous passons aux falsifications *prouvées* dont s'occupe M. Hanusch. Le but qu'il a voulu atteindre, c'est, tout en reconnaissant les falsifications qui se sont produites dans le domaine de l'ancienne littérature bohême, de circonscrire les soupçons auxquels elles donnent lieu, de soustraire à ces soupçons quelques-uns des noms qu'ils ont atteints, et surtout de détruire l'opinion trop accréditée d'après laquelle ce domaine a été exploité, à un certain moment, par une véritable bande de faussaires. Cette opinion remonte haut, et elle a été exprimée pour la première fois par un homme dont les savants tchèques ne peuvent prononcer le nom qu'avec respect. Dobrovsky écrivait en 1827 à un Anglais qui traduisait des poésies tchèques : « Il y en a *beaucoup* parmi nous, » qui, poussés par un amour effréné de leur langue maternelle, fabriquent des » poésies qu'ils veulent ensuite faire accepter à ceux qui ne sont pas sur leurs » gardes..... Les *zélotes* bohêmes, non contents de leurs poèmes authentiques » du XIIIe siècle (le ms. de Kœniginhof, que Dobrovsky n'a jamais suspecté), » ont voulu avoir des poésies encore plus anciennes, pour égaler les Allemands » qui peuvent se vanter de poèmes antérieurs à cette époque. » Et plus tard Kopitar, le célèbre slaviste, écrivait : « La peste de la falsification sévit » chez les Bohêmes depuis 1817 (grassari ab anno 1817 in Bohemis pestem » νοθείας), depuis que les faussaires, grâce aux *Chansons serbes* publiées par Vuk » en 1814, ont appris les mètres populaires slaves. » La brochure de M. H. est-elle faite pour détruire cette suspicion? J'en doute. Je reconnais d'ailleurs qu'elle est écrite avec modération, et qu'elle paraît dictée par l'amour de la vérité. Mais les idées préconçues tyrannisent souvent à leur insu les hommes mêmes qui ont les meilleures intentions.

1. *La chanson du Vychehrad.* En 1817, dans un recueil d'anciennes poésies tchèques, Hanka publia cette pièce, dont la fausseté a depuis été mise hors de doute et fut de bonne heure soupçonnée. Elle se trouvait d'après lui sur une feuille de parchemin qu'un certain Linda avait découverte en 1816 et qu'il avait donnée à Hanka; d'autres déclarations sur l'origine de cette feuille offrent des variantes : ainsi on dit plus tard qu'elle était écrite sur le couvercle d'un volume : on n'avait pas parlé de ce volume dès l'abord, on n'a jamais dit quel il était, et en examinant le parchemin, qui existe encore, « on ne voit pas le moindre indice » tendant à faire croire qu'il ait jamais eu cette destination (p. 3). » — Le fabricateur semble avoir été Hanka ou Linda; M. H. s'efforce d'écarter le soupçon de l'un et de l'autre, pour le reporter sur Zimmermann, que nous retrouverons tout-à-l'heure. A mon sens, il n'apporte aucun argument de quelque valeur pour cette hypothèse. En revanche, sa conjecture sur la manière dont la chanson fut fabriquée est très-vraisemblable. On a découvert en effet une feuille de papier sur laquelle, en 1724, on avait écrit une traduction en mauvais allemand de cette chanson, et l'authenticité de cette feuille paraît certaine. Or si on retraduit cet allemand en tchèque, on retrouve en plusieurs lieux un sens et même des formes préférables à ce que donne la fausse chanson tchèque. Il est donc probable que le faussaire a eu sous les yeux un texte tchèque du XVe siècle qu'il

a maladroitement vieilli (cf. ce qui a été dit plus haut sur Hanka) et copié en caractères du XIIIe siècle. Le copiste n'a pu être Hanka, d'après M. Hanusch, parce que l'imitation de l'écriture n'est pas parfaite, et qu'il aurait mieux réussi (voy. plus haut); mais il est très-possible qu'en 1816 il n'eût pas encore tout à fait développé ce talent d'imiter les écritures anciennes qu'il posséda plus tard à un si haut degré. Aux yeux de tout lecteur non prévenu, il reste donc fortement suspect.

2. *La chanson du roi Venceslav.* En 1819, un personnage assez équivoque, nommé Zimmermann, envoya au Museum de Prague un feuillet de parchemin écrit des deux côtés : sur le verso il contenait une poésie tchèque qui n'était que la traduction d'une chanson allemande attribuée, dans le ms. de Manesse[1], au roi Venceslav de Bohême († 1243), et sur le recto le petit poème lyrico-épique du *Cerf*, qui se trouve également dans le ms. de Kœniginhof, que Hanka avait découvert en 1817 et publié en 1819. Hanka publia la chanson de Venceslav en 1828. M. H. rend très-vraisemblable la fabrication (parfaitement certaine) de ce document par Zimmermann, mais il paraît moins heureux dans une autre hypothèse. Il veut en effet que ce faux ait été commis de la même manière que le précédent, c'est-à-dire que le faussaire ait vieilli un texte réellement tchèque qui aurait été traduit de l'original allemand au XIVe ou XVe siècle. Rien n'est moins probable. On a montré que la chanson tchèque contenait des contre-sens qui se trouvent dans des traductions allemandes modernes de la chanson en moyen haut-allemand, d'où il résulte que c'est sur ces traductions que le faussaire a travaillé. Aucun critique n'acceptera l'explication de M. H., disant que ces contre-sens ont bien pu être également commis par l'ancien traducteur tchèque. Or avec cette hypothèse insoutenable tombe la seule raison qu'on puisse alléguer pour attribuer à Zimmermann la première falsification.

3. *Le songe de Mai et quelques autres poésies falsifiées.* En 1823, dans le 5e vol. du recueil où il avait déjà publié les pièces précédentes, Hanka donna quelques anciennes pièces tchèques, qui, soit pour des raisons de morale, soit pour des motifs politiques, furent interdites par l'ombrageuse censure autrichienne. Par une distraction singulière, on les avait laissé imprimer sans rien dire, et quelques exemplaires étaient même déjà en circulation quand arriva l'ordre d'interrompre la vente et de mettre des cartons aux deux poésies trouvées trop libres, tandis que les deux poèmes politiques furent tout à fait supprimés. Pour ce qui regarde l'un de ces derniers, *Wilhelm de Waldeck*, M. H. s'exprime d'une façon bien peu claire; il me semble toutefois comprendre que d'après lui ce poème était (en partie du moins) une pure fabrication de Hanka[2]. — Quant aux deux autres poésies (dont l'une, *le Songe de Mai*, doit son existence à la réunion malencontreuse de deux pièces tout à fait distinctes[3]), on remplaça les passages condamnés

1. On sait que ce ms., actuellement à la Bibl. imp. de Paris, est la plus riche source pour les œuvres des *Minnesinger* allemands.

2. « Offenbar wollte hier Hanka unter der Form *altbœhmischer* Gedichte *neubœhmisch* » politisches Kapital schlagen (p. 54). »

3. Ces deux pièces sont d'ailleurs traduites (anciennement) de l'allemand; l'une parle d'un *songe*, l'autre de *mai;* Hanka les réunit pour pouvoir attribuer le tout à un prince tchèque, Henri de Podiebrad, qui passe pour avoir composé un *songe de mai.*

ar des passages correspondants, mais adoucis, *composés en ancien tchèque*. Quel ut l'auteur de cette falsification nouvelle? M. H. veut encore que ce soit l'éternel Zimmermann, dont il voudrait faire le bouc émissaire de tous les péchés de ses ompatriotes, mais il n'y a pas ici l'ombre d'une probabilité. Hanka a dit lui-même, dans une lettre écrite en 1862, trente-six ans après la mort de Zimmermann et sans aucune raison d'altérer la vérité : « On chargea le professeur Svoboda de Novarov de composer quelques autres vers en ancienne langue tchèque, et on remplaça ainsi les feuillets supprimés. » M. H. prétend que voboda aurait fait des vers meilleurs; c'est là un argument tout subjectif qui 'a pas la moindre valeur. Or le fait n'est pas sans intérêt. Ce Svoboda est en fet, avec Hanka, le premier qui ait fait connaître le ms. de Kœniginhof. Hanka ait à peine annoncé sa trouvaille, destinée à faire tant de bruit, que Svoboda répandait de son côté, en même temps que le Linda qui a figuré plus haut Ianusch, *Das Schriftwesen und Schrifthum der bœhmisch-slovenischen Vœlkerstæmme*, 57), et en 1819 l'édition *princeps* du ms., donnée par Hanka, était accompagnée une traduction en vers allemands de ce même Svoboda.

4. *La prophétie de Libouchа*. Il s'agit ici d'une fabrication effrontée de Hanka, rication qu'a reconnue M. Palacky lui-même (cf. *Rev. crit.*, 1866, p. 315). eut l'audace de lire ce morceau, composé par lui en ancien tchèque d'après poème latin qui paraît authentique, en 1849, à la *Société royale des sciences* de ague; il disait l'avoir trouvé sur sept bandes de parchemin cousues dans la liure d'un ms. portant le n° 960 au Museum de Prague et renfermant le *De te moriendi* et il montra ces bandes à la société. Plus tard, il déclara les avoir cousues à leur place primitive. Or aucun ms. du Museum ne porte le n° 960, dans le n° 940, qui contient un *De arte moriendi*, « il n'y a pas et il n'y a jamais eu de bandes de ce genre (p. 72). » — Cette grossière imposture a é dénoncée pour la première fois par M. Max Büdinger (cf. *Rev. crit.*, 1866, 314, n° 4); ce qu'il y a d'inouï, c'est qu'aucun savant bohême, jusqu'alors, eût protesté contre ce faux impudent. Schafarik, qui assistait à la séance où anka fit sa lecture, « sourit avec incrédulité, mais ne répondit rien (p. 68). » ne doutait pas cependant, dit M. H. (p. 71), du véritable état des choses; ais « on avait alors des égards pour Hanka (man liess damals Hanka gewæhren), qui depuis 1848 avait fait pour la cause slave des sacrifices réels et personnels. » Et M. H. lui-même est porté à voir là « une action obscure, » sans vouir affirmer absolument l'évidente culpabilité de l'éditeur responsable du ms. de œniginhof.

Je le disais en commençant, et le lecteur est sans doute à présent de mon vis, le livre de M. Hanusch n'est pas propre à dissiper les graves soupçons de lsification coutumière qui pèsent sur tout le groupe de littérateurs tchèques au ilieu duquel s'est produit le célèbre manuscrit de Kœniginhof[1]. Il faut ajouter ue pour toute l'Europe savante, en dehors de quelques écrivains slaves, il ne urait y avoir doute un seul instant sur la supposition du ms. de Grünberg, ce

1. M. H. n'a rien dit d'une falsification sur laquelle je n'ai d'ailleurs pas de détails, ais que j'ai indiquée, d'après Springer, dans mon article précité (p. 314, n. 5).

ms. dont M. Pertz a déclaré la fausseté évidente (cf. *Rev. crit.*, 1866, p. 314), et qui contient cette misérable rhapsodie du *Jugement de Libouchа*, dont le début est si clairement calqué sur celui du célèbre poème serbe, *le Partage de l'héritage*[1]. — Reste donc, comme seul objet de discussion, le manuscrit qui contient les autres poèmes épiques. Les savants tchèques affectent de considérer la question comme close : à mon sens elle ne fait que commencer à se poser. Une enquête, dirigée avec toutes les lumières et toute l'impartialité possible, devient un besoin urgent ; il y va de l'honneur de la nation bohême autant que des intérêts de la science. Cette enquête devra avant tout éclaircir l'historique de la découverte du manuscrit, qui, d'après les défenseurs les plus convaincus eux-mêmes, fourmille dans le récit de Hanka, de mensonges (appelés bénévolement *lapsus memoriæ*) et de contradictions[2]. Il faudra ensuite que les slavistes de toute l'Europe soient appelés à donner leur avis motivé ; Schleicher est mort malheureusement avant de s'être expliqué sur ce point ; mais M. Miklosich, qui ne se sert plus, dans sa *Grammaire*, du ms. comme texte de langue, a le devoir de faire connaître ses motifs. Pour ce qui regarde le côté historique et littéraire, la discussion paraît terminée ; on a été dans l'impossibilité de citer un fait historique mentionné dans le ms. qui ne fût pas connu en 1817 ; la forme littéraire est parfaitement insolite pour tous ceux qui s'occupent d'épopées nationales. Les singularités paléographiques du ms. devront aussi être soumises à un jury compétent. — Nous attendons cette enquête avec impatience : il faut absolument qu'on sache enfin à quoi s'en tenir sur un fait d'histoire littéraire aussi important que celui-là. Nous avouons que, tout en déclinant notre compétence, nous penchons à croire à une supercherie ; et certes on est de plus en plus disposé à l'admettre quand on voit, comme nous l'avons dit plus haut, que tous les noms qui sont plus ou moins mêlés à la découverte, à la publication et à l'interprétation de ce trésor national sont ceux de faussaires soupçonnés ou convaincus.

G. P.

1. On peut trouver la traduction allemande de ce chant serbe dans les poésies de Gœthe et à la fin du tome I des *Kleine Schriften* de Jacob Grimm.

2. Entre autres histoires, Hanka raconta que des lambeaux de parchemin appartenant primitivement au ms. avaient servi aux Hussites à empenner des flèches qui gisaient encore sur le sol du caveau où il fit sa trouvaille. Mais alors pourquoi ne les a-t-il pas ramassés? et que sont devenues ces flèches? — Notez que le ms. est censé avoir été jeté dans ce caveau à la mort du possesseur et avec ses autres livres, il y a environ un siècle, c'est-à-dire trois cents ans au moins après les Hussites. Etc., etc. M. Hanusch dit à ce propos : « Quelques circonstances de la découverte, que Hanka, *dans son mélange de vérité et de » fiction*, n'a jamais bien éclaircie, ont été révélées par Linda (toujours les mêmes noms!). » Ce Linda accusait bien d'ailleurs le caractère qu'on attachait au trésor si merveilleusement découvert, en disant que l'*inventeur* « était prêt à montrer cette antiquité *à tous les » patriotes* qui désireraient la voir » (Hanusch, *Schriftwesen und Schriftthum*, p. 68). Hanka habitait alors avec Linda. Ce journaliste, en 1818, l'année de l'impression du ms., publiait un roman historique sur Vaçlav et Boleslav (les héros d'un des poèmes de Kœniginhof). C'était, dit ailleurs M. H. (*Die gef. bœhm. Gedichte*, p. 5) un homme habitué à des sentiments et à des expressions peu nobles : c'est pour cela que M. H. ne le croit pas capable d'avoir composé « la fadeur romantique et douceâtre » du *Vychehrad*; il cite des passages plus ou moins poétiques (des chœurs de jeunes gens et de jeunes filles) dans son roman, qui sont, dit-il, d'une grande faiblesse; mais il ne les donne qu'en tchèque. Il y avait aussi des passages *en ancien tchèque*, qui, d'après M. H. (p. 14), sont pleins d'incorrections.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 28 — 10 Juillet — 1869

mmaire : 128. Lévêque, Recherches sur l'origine des Gaulois. — 129. Bernays, es Lettres d'Héraclite. — 130. Ebert, du rapport de Tertullien avec Minucius Félix. — 131. Courajod, le *Monasticum Gallicanum*. — 132. Stern, sur les *Douze Articles des Paysans*. — 133. Œttinger, Moniteur des dates.

3. — **Recherches sur l'origine des Gaulois**, par C. Lévêque. Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel, 1869. In-8°, viij-174 p.

La préface de ce livre débute ainsi : « Les différents écrits que nous livrons ici à l'impression sont l'œuvre posthume d'un jeune interne en médecine, enlevé à l'âge de 26 ans à l'affection de ses parents et de ses nombreux amis, après une maladie longue et douloureuse contractée en soignant les cholériques de l'épidémie de 1864. » De semblables paroles désarment la critique qui aurait aucoup à dire, si l'auteur était vivant et avait lui-même publié ces *Recherches l'origine des Gaulois*. On y voit un esprit sagace, curieux et indépendant, coffe d'un érudit. Mais M. L. n'était pas encore complétement initié aux thodes nécessaires dans ces études et ne semble avoir eu qu'une connaissance s-imparfaite des travaux publiés sur ces matières. Non-seulement il ignore travaux étrangers, mais aussi des œuvres françaises telles que l'*Ethnogénie aloise* de M. de Belloguet. Toute sa philologie celtique paraît prise dans uvrage de M. de Chevallet sur la *Formation de la langue française*. Dans la rtie purement historique de son livre, on trouve quelques objections ingénieuses système de M. Amédée Thierry, mais mêlées à des assertions plus que contes-bles. — Du reste, si cette publication est une œuvre de piété envers un mort, a atteint son but; en inspirant une vive sympathie pour ce jeune savant evé si tôt à des études qu'il n'a pu qu'aborder.

H. G.

---

4. — **Die Heraklitischen Briefe.** Ein Beitrag zur philosophischen und religionsgeschichtlichen Litteratur, von Jacob Bernays. Berlin, Hertz, 1859. In-8°, 159 p. — Prix : 6 fr.

Dans cette publication M. J. Bernays a réédité après Westermann (*Heracliti stolae*. Lipsiae, 1857) la correspondance apocryphe qui nous est parvenue s le nom du philosophe Héraclite, en l'accompagnant d'une traduction en mand et d'un commentaire où il traite toutes les questions que soulève cet vrage.

Cette correspondance se compose de neuf lettres. Les trois premières, invi-ion adressée par le roi Darius à Héraclite, réponse d'Héraclite, ordre donné r Darius aux Ephésiens de réintégrer dans ses droits de citoyen l'ami d'Héra-

clite Hermodore, sont insignifiantes en elles-mêmes. L'intérêt est dans le commentaire de M. B. et dans la manière dont il traite de certains points de la philosophie et de la biographie d'Héraclite qui se rattachent à ces trois lettres.

Dans la quatrième lettre, adressée à Hermodore, Héraclite, à propos d'une accusation d'impiété qui lui a été intentée par un certain Euthyclès, attaque avec vivacité l'usage d'enfermer la divinité dans les temples et dans l'obscurité (beaucoup de temples n'étaient éclairés que par la porte), tandis que le monde entier, avec les animaux, les plantes et les astres qui l'ornent, est son temple; il se compare pour la vertu à Hercule et se promet l'immortalité : « Si vous pouviez » ressusciter dans cinq cents ans, dit-il en s'adressant aux Ephésiens, vous trou- » veriez qu'Héraclite est encore vivant tandis qu'il ne resterait aucune trace de » votre nom; » il épousera aussi une Hébé, non pas l'Hébé d'Hercule, mais l'une de celles dont la Vertu est la mère; Homère, Hésiode, chacun des hommes illustres par leur sagesse a la sienne. Puis revenant brusquement au point de départ et à l'accusation d'Euthyclès, le pseudo-Héraclite demande si des autels, si des pierres peuvent être considérées comme des témoins des dieux, ce sont les œuvres de la divinité qui sont ses témoins. Le soleil, la nuit et le jour, les saisons, la terre avec ses fruits, la lune, déposent en sa faveur. M. B. pense que conformément à l'usage qui se remarque dans la littérature apocryphe et apocalyptique les cinq cents ans dont parle l'auteur de la lettre doivent se rapporter au temps où il vivait lui-même, c'est-à-dire au premier siècle de l'ère chrétienne (p. 26). Ce raisonnement ne me paraît pas bien convaincant et l'analogie semble forcée. L'auteur de la lettre ne prédit pas ici un événement précis et déterminé; c'est une manière figurée de dire que son nom vivra éternellement; le nombre cinq cents n'a évidemment pas ici l'importance du nombre des semaines, par exemple, dans le livre de Daniel. M. B. voit d'ailleurs dans cette lettre la trace de deux mains différentes, celle d'un philosophe qui attache par-dessus tout de l'importance à la sagesse et à la culture de l'esprit (παιδεία) et qui la récompense par l'union avec Hébé, celle d'un juif ou d'un chrétien d'Ephèse qui ne se souciait pas d'Hébé ni d'Hercule, mais qui a voulu introduire dans la lettre l'expression de son zèle contre l'idolâtrie et qui à la fin s'est évidemment rappelé le début du 19e psaume « coeli enarrant gloriam Dei. » Si M. B. n'a pas de peine à mettre à part la péroraison de la lettre, il est beaucoup plus embarrassé pour distinguer dans le début où commence et où finit la pieuse interpolation. Je crois que M. B. reconnaît avec raison un accent juif ou chrétien dans ces attaques contre l'idolâtrie. Mais pourquoi l'auteur de ces attaques, écrivant sous le nom d'Héraclite, ne se serait-il pas conformé à la vraisemblance en le faisant écrire aussi en philosophe et en payen? n'était-ce pas le moyen de donner plus d'autorité au langage juif ou chrétien qu'il lui prête?

A propos de cette lettre M. B. signale avec raison (p. 133) une pensée d'Héraclite qui avait échappé à l'attention des savants dans Clément d'Alexandrie (Protrept. 2, p. 18 P) : τὰ γὰρ νομιζόμενα κατ' ἀνθρώπους μυστήρια ἀνιερωστὶ μυοῦνται.

La cinquième et la sixième lettre adressées à un certain Amphidamas contien-

ent des réflexions sur la médecine et de vives attaques contre les médecins. I. B. signale (p. 58) les ressemblances frappantes qui se rencontrent entre ertains passages de ces lettres et des passages du premier livre du traité attribué Hippocrate sur *le régime;* ce qui confirme l'opinion qui attribuait cet ouvrage un disciple de l'école d'Héraclite.

La septième lettre adressée à Hermodore est une invective véhémente contre société antique. Le pseudo-Héraclite y parle en particulier du viol des jeunes les dans les fêtes de nuit, de la prostitution des filles encore toutes jeunes et s garçons, des excès commis dans les pique-niques. Il condamne la guerre solument et sans restriction; il s'indigne qu'on punisse comme déserteurs ceux i ne veulent pas se souiller du sang de leurs semblables. Il dit qu'il n'est pas sposé à rire quand il voit qu'on s'approprie le bien d'autrui, qu'on traite mme sienne la femme d'autrui, qu'on vend comme esclaves des hommes libres, l'on mange les animaux tout vivants, τὰ ζῶντα κατέσθιετε, qu'on violè la justice. . B. fait remarquer (p. 73-74) que le trait relatif aux animaux vivants rappelle premier des préceptes donnés à tous les enfants de Noé, c'est-à-dire à tous s hommes, qui sont mentionnés dans le Talmud. Il croit voir une réminiscence quelques-uns des autres préceptes dans ce même passage du pseudo-Héraclite. ais la chose n'est pas évidente; et ici, comme ailleurs, M. B. force un peu nterprétation pour trouver des réminiscences et des allusions. L'un des préeptes donnés aux enfants de Noé défend le meurtre; et les invectives contre la uerre en général ne peuvent en tenir la place. Il n'y a pas de précepte spécial ui défende de réduire en esclavage des personnes libres. M. B. pense que 'auteur de la lettre n'a pas fait d'allusion au précepte qui défend d'adorer des doles, parce que c'eût été trop contraire à la vraisemblance d'attaquer le culte les idoles sous le nom d'Héraclite. Mais l'auteur de la quatrième lettre n'y a pas egardé de si près, et Sénèque dans son traité de la superstition dit sur ce point les choses tellement fortes que saint Augustin a cru devoir en faire usage dans a cité de Dieu (VI, 10). M. B. voit dans les mots νόμος εἰμὶ ἄλλων une réminisence de la politique d'Aristote (III, 13, 1284 à 13). Mais cet ouvrage était ien peu lu, et le pseudo-Héraclite a pu tirer d'ailleurs cette expression. Au este M. B. n'a peut-être pas tort en attribuant cette lettre à un juif ou à un hrétien du 1e siècle de l'empire.

M. B. a constaté que Sénèque (*De ira*, 2, 10, 5. *De tranquill.* 15, 2) est le remier auteur où il est question d'Héraclite pleurant sans cesse par opposition Démocrite comme riant toujours, et Pline l'Ancien (7, 50) dit aussi qu'Héraite ne riait jamais.

Dans la huitième lettre, à Hermodore, il est question du voyage d'Hermodore Italie, de la part qu'il devait prendre à la législation romaine et de l'empire main auquel seront soumis un jour les Grecs d'Asie. L'auteur cite un oracle byllin qu'il applique à Hormodore : Σίβυλλα ἐν πολλοῖς καὶ τοῦτο ἐφράσθη ἥξειν σόφον ταλίῃσιν ἐξ Ἰάδος χώρης.

La neuvième lettre est adressée aussi à Hermodore. C'est une apologie de la

mesure par laquelle Hermodore accordait aux affranchis [illegible] (ἰσοπολιτεία) et à leurs enfants le droit d'arriver aux charges publiques (ἰσοτιμ[illegible]). Le pseudo-Héraclite dit que de plus puissants adopteront les lois dont les Éphésiens n'ont pas voulu, ἔσονται κρείττους... οἱ πειοθησόμενοι τοῖς σοῖς νόμοις. M. B. voit ici (p. 99) probablement avec raison une allusion à la législation romaine qui était beaucoup plus libérale que la législation grecque. Le pseudo-Héraclite développe d'ailleurs le thème des stoïciens sur l'esclavage : tous les hommes sont égaux comme citoyens du monde; il n'y a d'homme libre que celui qui n'est pas assujetti à ses passions. M. B. croit reconnaître un juif ou un chrétien dans ce qui est dit du culte de la Diane d'Éphèse, qui a pour grand-prêtre un eunuque, comme si sa virginité courait du danger avec un homme. Mais il y a des traits tout semblables dans les citations que saint Augustin fait du traité de Sénèque sur la superstition. Les œuvres de Sénèque en général montrent combien il est difficile de distinguer par des caractères intrinsèques et même par le langage un philosophe d'avec un juif ou un chrétien dans ce qui tient à la morale et même au culte. Aujourd'hui encore il y a des gens qui croyent que Sénèque a dû faire des emprunts à saint Paul. Et certainement s'il ne nous était parvenu de Sénèque que quelques lettres anonymes, elles se prêteraient très-bien aux raisonnements que M. B. a faits sur la correspondance du pseudo-Héraclite.

Le texte de cette correspondance a été traité avec beaucoup de soin et sagacité. Il y a des restitutions très-heureuses. Mais on n'est pas infaillible; M. B. est trop disposé à s'étonner qu'on puisse commettre des erreurs. L'auteur de l'histoire de la philosophie grecque à qui M. B. reproche vivement (p. 41) de n'avoir pas pensé à se servir du traité d'Hippolyte contre les hérésies pourrait s'étonner à son tour qu'un philologue aussi distingué que M. B. ait vu (p. 128) une incorrection dans la construction ἐκείνου εἰνοίᾳ signifiant « par bienveillance » pour lui. » Krüger (§ 47, 7, 5) et Madvig (§ 45 rem.) citent le passage suivant de Thucydide (7, 57) Δημοσθένους φιλίᾳ καὶ Ἀθηναίων εὐνοίᾳ ἐπεκούρησαν, qui justifie pleinement le pseudo-Héraclite. — Le texte de la cinquième lettre (p. 48 l. 5-6) ne me semble pas exempt d'altération dans le passage où après avoir dit que la prédominance d'un des éléments qui entrent dans le corps humain est cause des maladies, l'auteur continue ainsi : ἀλλὰ θεῖόν τι ψυχὴ ἡ ἁρμόζουσα αὐτ[illegible] ὑγεία ἐστὶ τὸ πρῶτον, ἰατρικώτατον φύσις· οὐ γὰρ εἰκάζει ἡ πρώτη ἀτεχνία τι παρ' αὐτ[illegible] ἀλλὰ ὕστερον ἄλλοι ἄλλα μιμούμενοι οἱ ἄνθρωποι ἐπιστήμας τὰς ἀγνοίας ἐκάλεσαν..... [illegible] ἐμὴ σοφία δοῦς φύσεως, οἶδε καὶ νόσου παῦλαν. Évidemment l'auteur veut dire que la manière dont la nature rétablit l'équilibre de la santé est le modèle de la m[illegible] cine, le prototype de la médecine que les hommes ont imité plus ou moins sièrement. Mais je ne comprends pas bien ce que donne le texte ὑγεία.... que M. B. traduit : « Die Gesundheit ist das ursprüngliche, die Natur » grœsste Arzt. » Et je ne vois pas de restitution bien certaine il lire : ὑγείας ἐστὶ τὸ πρῶτον ἰατρικὸν φύσις, en faisant dépendre ὑγείας de tout cas l'enchaînement des idées exige, à ce qu'il me semble, le sen indiqué plus haut.

En somme l'ouvrage de M. Bernays est plein de recherches savantes, ingé-
ieuses, présentées avec intérêt. La matière est petite, mais le travail est exquis.
:ette publication ajoute à ce que l'on savait de la philosophie d'Héraclite et de
'état moral et religieux de l'empire romain au 1er siècle de l'ère chrétienne.

Charles THUROT.

;o. — **Tertullian's Verhæltniss zu Minucius Felix,** nebst einem Anhang über Commodian's carmen apologeticum von Adolf EBERT. Leipzig, Hirzel. — Prix : 3 fr. 25 c.

Ce travail intéressant de M. Ebert est extrait des Mémoires de l'Académie des iences de Saxe. Il se compose de deux parties, ou plutôt de deux mémoires parés sur deux questions qui intéressent l'histoire et la littérature des premiers cles du christianisme. Le premier est consacré à étudier les rapports qui istent entre l'*Octavius* de Minucius Felix et l'*Apologeticum* de Tertullien. Ces ux ouvrages sont à peu près du même temps; il ont dû être composés vers les nte dernières années du second siècle. Mais lequel a précédé l'autre? C'est e question qu'il est important de résoudre. Comme ils nous donnent tous les ux sur la situation de la société chrétienne à ce moment des renseignements i concordent pour l'ensemble, mais diffèrent quelquefois par les détails et les ances, il est utile à l'histoire de l'Église que chacun des deux tableaux soit nis à sa date précise. L'histoire littéraire n'a pas moins d'intérêt à savoir lequel s deux livres a précédé l'autre : ils sont parmi les livres chrétiens les plus anciens ii aient été écrits en latin, et il est naturel qu'on souhaite de connaître avec rtitude par quel ouvrage la littérature latine chrétienne a commencé.

L'*Octavius*, dont nous ne possédons qu'un seul manuscrit ancien, n'a été ıblié pour la première fois qu'en 1543. A ce moment l'*Apologétique* de Tertul-en était depuis plus d'un demi-siècle en possession de l'admiration publique, et on n'hésita pas à regarder comme le plus ancien l'auteur le plus connu et le plus miré. L'opinion contraire prévaut aujourd'hui; c'est celle de M. Ebert qui cherche prouver que l'*Octavius* est antérieur à l'*Apologétique*. Malheureusement on n'a pas texte précis pour l'établir. Si Lactance, dans la revue rapide qu'il présente es défenseurs du christianisme au 5e livre de ses *divinae institutiones*, met Minutius elix avant Tertullien, saint Jérôme, dans son *de viris illustribus*, place au ontraire Tertullien le premier. Niebuhr fait bien remarquer que Minutius réfute deux reprises le livre que Fronton avait écrit contre les chrétiens, et, comme n doit supposer que la réponse n'a pas dû être très-postérieure à l'attaque elle-ême, il en conclut que l'*Octavius* a dû paraître vers l'an 170; mais M. Ebert e trouve pas cet argument sans réplique. Il lui semble que plusieurs années près la mort de Fronton on pouvait encore citer et réfuter l'ouvrage d'un orateur élèbre qui avait dû faire beaucoup de bruit quand il parut et dont assurément la nommée ne s'était pas si vite éteinte. On est donc réduit, en l'absence de docu-ıents étrangers, à l'étude comparée des deux livres et il faut qu'on se décide par es raisons presque exclusivement littéraires. Toute l'argumentation de M. Ebert

se borne à montrer qu'il y a chez les deux écrivains des morceaux tellement semblables qu'il faut que l'un ait copié l'autre; or ces morceaux semblent bien mieux à leur place dans l'*Octavius* que chez Tertullien; ils y font partie du plan même de l'ouvrage et l'on ne peut les enlever sans en compromettre l'ordonnance générale qui est très-sage et très-simple. Au contraire dans l'*Apologétique* ils sont moins bien fondus avec le reste, ils ne s'accordent pas toujours avec le plan de l'ouvrage et ils ont l'air parfois de n'avoir pas été faits pour l'endroit où on les voit. M. E. n'a pas de peine à répondre à ceux qui prétendent que l'originalité de Tertullien ne permet pas de supposer qu'il emprunte ses idées d'un autre. On sait qu'il ne s'est pas fait scrupule dans d'autres passages d'imiter saint Justin. D'ailleurs l'*Apologétique* était une œuvre de circonstance, écrite en toute hâte au début d'une persécution pour essayer de l'arrêter. Est-il surprenant que l'auteur, pressé d'achever son livre, ait pris son bien où il le trouvait, sans se préoccuper beaucoup d'ordonner avec soin ses emprunts? Ces imitations ne font du reste aucun tort à l'originalité de l'*Apologétique*. M. E. fait remarquer avec beaucoup de force que cette originalité se trouve dans le caractère juridique de l'ouvrage. Saint Justin, Tatien, Athénagore étaient des Grecs qui connaissaient peu les lois romaines; Tertullien qui les avait étudiées et pratiquées s'en est servi le premier pour la défense du christianisme. Minutius est original aussi; il ne ressemble pas aux Grecs ses devanciers, et il a mis dans son petit livre le caractère de son pays et de son temps. C'est un philosophe, mais non pas un spéculatif ou un platonicien. Il prend le fond des doctrines stoïciennes, et, selon l'habitude des Romains, le modifie par le bon sens et l'applique à la vie commune: c'est un imitateur de Cicéron et un disciple de Sénèque. Ainsi, comme le fait remarquer en terminant M. E., c'est par deux œuvres originales et vraiment romaines que la littérature chrétienne a commencé à Rome.

L'autre mémoire de M. Ebert, quoique beaucoup plus court, est plus intéressant encore et plus nouveau. Il y traite du poème intitulé *Carmen apologeticum* qu'on attribue à Commodien. Ce poème a été publié pour la première fois par D. Pitra qui l'avait trouvé sans nom d'auteur dans la bibliothèque de sir Thomas Phillips à Middlehill. Le manuscrit de Middlehill est rempli de fautes et D. Pitra en a donné une édition fort médiocre. M. E., qui se montre très-sévère pour l'éditeur du *Spicilége*, prouve qu'il n'a pas été heureux dans la constitution du texte et qu'il n'a pas toujours compris les idées principales de son auteur. Le commentaire de M. E. améliore en beaucoup d'endroits ce texte corrompu et nous fait bien mieux saisir la suite et la portée des idées. Ce qu'il a le mieux éclairci, c'est la partie de ce curieux poème qui se rapporte à la fin du monde et à l'Antechrist. Il y règne une grande confusion que D. Pitra n'avait pas su dissiper. M. E. rappelle comment la croyance à l'Antechrist est née chez les Juifs de l'interprétation de certains passages de la Bible, notamment de la vision de Daniel et de la prophétie d'Ezéchiel sur Gog et Magog. Les Juifs croyaient que l'anti-messie serait un homme de la tribu de Dan qui s'élèverait traitreusement contre le Christ « comme un serpent s'élance du chemin, » et qui après

une longue résistance finirait par être vaincu par lui. Les chrétiens, en quittant la Judée, emportèrent ces croyances avec eux. Ils pensaient, avec saint Paul, que la venue de l'*homme de péché* était proche. La première persécution, à laquelle ils ne s'attendaient pas, et les massacres qui en furent la suite les disposèrent à croire que l'empereur, qui les traitait si rudement, pourrait bien être ce *fils de perdition* prédit par les prophètes. Précisément la canaille de Rome, qui regrettait Néron, prétendait, sous les Flaviens, qu'il n'était pas mort, qu'il s'était réfugié chez les Parthes et qu'il devait en revenir. Ces récits populaires confirmèrent les chrétiens dans leur opinion, et, à partir de la fin du premier siècle, Néron fut pour eux l'Antechrist. Mais cette façon d'interpréter la légende ne fut acceptée qu'à Rome et dans une partie du monde romain. A la même époque saint Irénée continue à croire que l'Antechrist sera un homme de la tribu de Dan et il l'appelle Bélial. L'originalité de l'auteur du *Carmen apologeticum* consiste à réunir les deux légendes; il y a pour lui deux antechrists, Néron et l'anti-messie des Juifs. Chacun a son rôle: « l'un, nous dit le poète, est la perdition de la ville, » l'autre de la terre tout entière. » Néron tue Hélie et chasse les chrétiens de Rome, à son tour, il est défait et tué par l'anti-messie qui détruit Rome et massacre les Romains, récit lugubre que l'auteur de ce poème rhythmé termine par ce beau vers :

Luget in aeternum, quae se jactabat aeterna!

à partir de ce moment cette légende combinée est généralement acceptée par les écrivains ecclésiastiques, et nous la retrouvons chez Lactance et chez Sulpice Sévère.

Quant à l'auteur du poème et à l'époque où il vivait, M. E. se rapproche en général des opinions de D. Pitra, mais il les établit sur de meilleures preuves. Il ne doute pas que l'auteur du *Carmen apologeticum* ne soit le même que celui des *Instructiones adversus gentium deos*, c'est-à-dire Commodien. Il pense qu'il vivait et qu'il a écrit vers le milieu du IIIe siècle et que par conséquent il est le premier en date de tous les poètes latins chrétiens. Son histoire nous est du reste parfaitement inconnue, nous n'en savons que ce qu'il nous en apprend lui-même. Il s'appelle, dans les *Instructiones, Gazaeus, mendicus Christi*. Il était donc de la ville de Gaza, et non africain comme on l'a prétendu. Mais, si l'on accorde à M. E. qu'il était né en Orient, on ne peut s'empêcher de croire que ce n'est pas en Orient qu'il a vécu et qu'il a composé ses ouvrages. Son originalité consiste à être un poète populaire. Il n'a pas écrit pour la société lettrée mais pour la foule; il faut donc admettre que les gens parmi lesquels il vivait pouvaient le comprendre, et que par conséquent il écrivait dans un de ces pays de l'Occident où la langue latine était celle de tout le monde. Il m'est difficile aussi d'admettre avec M. E. que *mendicus Christi* ne soit qu'une traduction de *servus Dei;* je crois que sans être téméraire on peut y voir autre chose. Ces mots ne semblent-ils pas dire que Commodien s'était condamné à la pauvreté volontaire? C'était donc peut-être une sorte de moine avant les moines, un apôtre populaire qui courait le monde, comme faisaient les cyniques à ce moment, prêchant la

par ses leçons et son exemple. Je remarque en effet à pl[illegible]
poème des mots bien cruels contre les riches. Il dit « qu'à la laq[illegible]
êtes ils cherchent toujours quelque proie à prendre, quelque sang à lécher,
ne leur unique joie est de vivre comme des porcs à l'engrais »

Dum modo laetentur saginati vivere porci!

Gaston BOISSIER.

— **Le Monasticon Gallicanum**, par Louis COURAJOD. Paris, Liepmannssohn
Dulour, mai 1869. In-fol., 28 p. — Prix : 5 fr.

Le bénédictin D. Michel Germain composa sous le titre de *Monasticon galli*
num une histoire des abbayes de la congrégation de Saint-Maur; il mouru
vant d'avoir pu faire imprimer son ouvrage, qui demeura définitivement inédit
Un grand nombre de planches, représentant les vues à vol d'oiseau des diverse
abbayes, furent gravées pour accompagner le texte; elles n'existent plus aujou
d'hui, mais quelques-uns des tirages qui en avaient été faits se sont conservé
Malheureusement les amateurs qui les recueillirent les assemblèrent sans ordr
n'ayant pas toujours la série complète et y mêlant arbitrairement des estamp
étrangères. De tels recueils interpolés et confus nécessitaient un travail de dépou
lement que M. Courajod vient de faire paraître. L'auteur s'est attaché à reco
tituer suivant un plan méthodique le catalogue des planches, qu'il a reconnu
avoir été exécutées pour l'œuvre de D. Germain et dont il a assez judici
sement arrêté le nombre à 152.

M. C. destinant sa monographie à précéder la collection des planches du Mo-
nasticon, débrouillée et reconstituée par lui, mais *photogravée* aux frais d'un
riche antiquaire, s'était restreint dans les limites d'une introduction. Son étude,
éditée séparément par suite de circonstances indépendantes de sa volonté,
semble dès lors trop courte; mais si résumée qu'elle soit, elle n'en est pas moins
la base nécessaire de toute publication nouvelle sur le même sujet.

F. CALMETTES.

---

132. — **Ueber die zwœlf Artikel der Bauern** und einige andre Aktenstücke aus
der Bewegung von 1525, von Alfred STERN. Leipzig, S. Hirzel, 1868. In-8°, viij-
151 p. — Prix : 3 fr. 20.

Le présent travail d'un jeune savant de Gœttingue n'est pas une histoire de
la guerre des paysans, mais il fait naître le désir de voir l'auteur aborder
bientôt ce sujet plus vaste auquel il prélude si bien par l'opuscule que nous exa-
minons ici. C'est une étude critique sur l'origine du document qui joua le rôle
principal dans le terrible soulèvement de 1525, et que nous connaissons sous le
nom des *Douze articles*. Cette pièce, dans laquelle sont formulés avec une brièv
et une modération magistrale les griefs des malheureux paysans, a fait le tou
l'Allemagne en un clin d'œil; nous la retrouvons partout [1], de l'Esthonie jus

[1] L'auteur cite 31 éditions *contemporaines* différentes et il ne les cite pas toute

Alsace et en Lorraine, et des frontières de la Suisse jusqu'aux montagnes de Thuringe, sans qu'on ait encore pu découvrir les voies par lesquelles elle se propagea et sans qu'on ait réussi jusqu'ici à fixer d'une manière indubitable le nom de l'homme qui formula cette déclaration des droits de l'homme au XVIe siècle. L'auteur ne s'est point laissé effrayer par l'insuccès de ses prédécesseurs, et il a essayé d'arriver à des résultats positifs par une critique prudente et sagace unie à une discussion minutieuse des sources. M. Stern commence d'abord par examiner les motifs du succès universel dont jouirent les Douze articles; il nous montre que ces droits réclamés par les paysans dans un langage net et précis, ne sont pas des postulats théoriques, mais la revendication légitime d'anciens droits possédés par les Germains libres du IXe et du Xe siècle, de droits frauduleusement dérobés aux victimes par l'injustice et la dureté d'une féodalité de plus en plus oppressive et violente. Les douze articles sont comme des échos lointains des codes judiciaires du *Sachsenspiegel* et du *Schwabenspiegel*, auquels se mêle un élément religieux nouveau, stimulé par l'ardent désir d'échapper à l'oppression du clergé. M. St. décompose ensuite les douze articles en leurs différents éléments. Les éditions les plus complètes sont ordinairement précédées d'une introduction et accompagnées de notes marginales; notre auteur établit que notes et introduction ne font pas partie du texte primitif et sont l'œuvre d'un commentateur postérieur (de quelques mois) à l'auteur de la rédaction première. Maintenant d'où vient cette rédaction première? Cette grosse question, M. St. l'aborde par le côté négatif en discutant d'abord les personnalités désignées par ses prédécesseurs comme auteurs probables des douze articles et en montrant successivement l'impossibilité de ces assertions diverses. Cinq personnes se sont involontairement disputées jusqu'ici l'honneur de la rédaction des articles; je dis *involontairement*, car aucune d'elles n'a prétendu de son vivant à cet honneur, qui aurait pu coûter cher, et ce sont des écrivains postérieurs qui leur ont imposé ce labeur. La première de ces personnes est Christophe Schappeler ou Hertorius, prédicateur à Memmingen, réfugié en Suisse après la révolte des paysans. L'introduction théologique aux articles, lourde et peu digne du reste, est peut-être de lui, mais il n'a point touché au texte même des articles, non plus que Jean Heuglin, vicaire à Sernatingen sur le lac de Constance, brûlé comme hérétique à Meersbourg après la défaite des paysans, bien qu'il ait été accusé d'avoir écrit *des articles;* mais M. St. démontre qu'il s'agit d'autres pièces en faveur des paysans. C'est une confusion analogue qui a fait désigner Frédéric Weigand, fonctionnaire de l'électeur de Mayence à Miltenberg dans l'Odenwald, comme auteur de notre document. Le prophète Thomas Münzer, le célèbre chef des paysans révoltés de la Thuringe a également été nommé, mais plutôt à cause de l'importance de son rôle dans la révolte générale et de sa valeur personnelle que sur des indices certains. Un dernier candidat se présentait dans la personne

---

en avons noté une au t. 74 de la collection Wenckeriana à la bibliothèque du Séminaire protestant de Strasbourg, qu'il paraît ignorer.

du chevalier Jean de Fuchsstein, agent politique du duc Ulrich de Wurtemberg pendant les années de son exil. Il paraissait peu probable de prime abord qu'un gentilhomme ait trouvé les formules claires et expressives qui résument les vœux et les désirs des paysans et sans quelques textes contemporains, qui prouvent qu'en effet Fuchsstein fut profondément impliqué dans les troubles de la Souabe, espérant les faire tourner au profit de son maître, on n'aurait jamais songé sans doute à ce nom. M. St. ayant écarté ces diverses hypothèses arrive à celle qu'il nous propose à son tour. D'après lui, l'auteur des Douze articles, c'est Balthasar Hubmaier, d'abord professeur à l'université d'Ingolstadt, puis converti au protestantisme et nommé pasteur à Waldshut, qu'il amena aux doctrines de la Réforme et qui devint en 1524 le centre politique des paysans révoltés de la Forêt-Noire. Hubmaier fut bientôt le conseiller politique des paysans et c'est sur leur demande et, pour ainsi dire, sous leur dictée, qu'il rédigea le document qui nous occupe. M. St. a réuni avec une grande sagacité tous les arguments en faveur de cette donnée importante. La preuve principale se trouve dans les lettres de J. Faber, vicaire-général de Constance, chargé de confisquer les papiers de Hubmaier (qui fut brûlé à Vienne en 1528) et qui y trouva les documents établissant le fait et le texte même des Douze articles écrits de la main de l'accusé. Quant à la date de la rédaction des articles elle est assez facile à fixer *approximativement*. Les premiers exemplaires en circulèrent à Ulm et à Munich dans les derniers jours de Mars 1525; on peut donc admettre qu'ils ont été composés à Waldshut vers la mi-mars de cette année.

Tout n'est pas également certain dans le travail de M. Stern et lui-même reconnaît ce fait avec beaucoup de modestie. Mais il est permis de dire dès aujourd'hui que plaçant hypothèse contre hypothèse, celle de notre auteur est encore celle qui paraît la plus probable et que toutes les tentatives faites avant lui pour trouver l'auteur des douze articles ont été moins heureuses que la sienne. Peut-être sera-t-il possible de découvrir un jour dans quelques archives d'Allemagne des documents nouveaux sur ce sujet. Pour le moment tout nous permet d'accepter avec quelque sécurité les résultats dûs à la sagacité de notre auteur et qui pourraient bien contenir la vérité définitive sur un des points les plus controversés de l'histoire allemande.

Rod. Reuss.

---

133. — **Moniteur des Dates.** Biographisch-genealogisch-historisches Welt Register par Eduard Maria Œttinger. Leipzig, Ludwig Denicke, 1869. In-4°, 1073 pages. — Prix : 140 fr.

La traduction du titre de ce vaste ouvrage en donnera une idée exacte « Répertoire universel biographique, généalogique et historique, comprenant les actes personnels de la race humaine, c'est à dire l'indication de la patrie, des dates de naissance, de mariage et de mort, de plus de 100,000 personnes de toutes les époques et de toutes les nations, ayant joué un rôle dans l'histoire

lepuis la création du monde jusqu'à nos jours, avec des notes sur toutes sortes l'objets curieux. » — L'épigraphe est empruntée avec à propos à une *Comedia* de Calderon : « Muera el hombre, viva el nombre. » Un avant-propos en langue rançaise annonce que ce livre est le résultat de vingt ans de recherches, et qu'il ontient près d'un million de dates arrangées par ordre alphabétique. « Jusqu'à présent nul dictionnaire n'a surpassé le nombre de 40,000 personnages; le nôtre sera le premier qui s'élèvera à la hauteur de plus de 100,000 noms d'hommes et de femmes. » L'ouvrage est rédigé en langue allemande; on en romet plus tard une traduction française. Chaque page est divisée en trois olonnes d'une impression assez serrée, sans être cependant d'une finesse qui ntigue la vue; chaque colonne est de 95 lignes. On se trouve donc en face d'un otal de 3,319 colonnes et de 315,400 lignes, énonçant chacune plusieurs faits, lusieurs dates.

Chaque individu indiqué dans cet immense répertoire obtient en général trois gnes, quelquefois deux, parfois quatre, très-rarement davantage. D'après le lan du livre, les indications se bornent aux dates de la biographie de chaque ersonnage, sans qu'il soit fait mention de ses travaux littéraires ou scientifiques, i des circonstances auxquelles il doit d'être connu. Traduisons quelques articles ui serviront d'exemple :

Gœthe (*Johann Wolfgang v.*), fils de Jean Gaspard G., poète allemand, conseiller intime de Saxe-Weimar et ministre d'État, né à Francfort sur Mein le 8 août 1749, annobli en 1782, marié le 19 octobre 1806 à Christiane Vulpius, veuf depuis 1816, mort à Weimar le 21 mars 1832.

Palmerston (*Henry John*), baronet Temple, troisième vicomte, fils d'Henry II Temple, deuxième vicomte, homme d'État anglais, ex-premier ministre, né à Broadland (Southamptonshire) le 20 octobre 1784, marié le 16 décembre 1839 à Emily Mary Lamb, mort à Brockett (Herfordshire) le 18 octobre 1865.

Vernet (*Jean Émile Horace*), fils d'Antoine Charles Horace, surnommé Carle, peintre français d'histoire, né à Paris le 30 juin 1789, marié en 1810 à Louise Pujol, veuf en ——, remarié en —— à la veuve de Boisricheux, mort à Paris le 17 janvier 1863. Un de ses tableaux les plus célèbres est les « Adieux de Napoléon à Fontainebleau ».

Voltaire (*François Marie Arouet de*), fils de François Arouet et de Marie Marguerite Daumart, philosophe et écrivain français, né au château de Chatenay, près de Sceaux, le 20 février 1694[1], mort à Paris le 30 mai 1778.

M. Œttinger a pensé qu'un personnage de l'importance de Voltaire méritait bien quelques détails; il a donc joint trois notes aux lignes fort succinctes que nous venons de reproduire :

1° Il n'est pas exact que le jeune Arouet ait pris le nom de Voltaire en adoptant celui d'une propriété rurale appartenant à sa famille; c'est avec plus de raison que l'auteur

1. [C'est une double erreur : Voltaire naquit à Paris le 21 novembre 1694; voir son acte de baptême, extrait des registres de Saint-André des Arcs, dans Jal, p. 1285. *Réd.*]

des *Critical Essays by an Octogenarian* (Cork, 1851, in-8°) fait observer que Voltaire est l'anagramme de : Arouet l. j. (le jeune).

4 3 7 6 1 8 2 5	1 2 3 4 5 6 7 8
V o l t a i r e	A r o u e t l. j.

2° La maison où naquit Voltaire était dans la rue des Vignes; elle fut démolie en 1825.

3° Voltaire, qui avait déclaré la guerre à Jeanne d'Arc, mourut précisément le même jour où, en l'an 1431, cette héroïne fut livrée au supplice. La *Nouvelle Biographie générale* lui consacre un article signé *Eugène Asse,* où nous regrettons de ne rien découvrir de bien nouveau; nous avons été frappés d'y trouver une appréciation de Voltaire par Gœthe; nous ne la connaissions pas encore, mais nous l'avons rencontrée dans le t. 36, p. 213, des *Œuvres* de Gœthe (Stuttgart, 1830); nous avouons que cette longue série de mots, placés à la suite les uns des autres (génie, imagination, profondeur, étendue, raison...), nous semble remplie de pléonasmes et de tautologies, et nous pensons que Gœthe aurait pu porter sur Voltaire un jugement plus précis et plus concluant.

Pour montrer quelle abondance de renseignements nouveaux le travail de M. Œttinger ajoute aux Dictionnaires biographiques les plus récents, nous observerons qu'il débute par signaler huit Aa (Van der), tandis que la *Biographie générale*, éditée par MM. Didot, n'en fait connaître que quatre; et dès la première colonne de la première page on trouve les noms d'Aabel, Aabye Aach, Aacken, Aayard (J. G. W. et Rasmus), Aalborg, Aælholm, Aall, Aare et une foule d'autres dont il n'est fait aucune mention dans la *Biographie* en question. — L'auteur n'a point exclu de ses recherches les personnages vivants; il donne la date de leur naissance; c'est ainsi qu'en ouvrant au hasard la seconde partie, à la page 112, nos regards se portent sur Théophile Gautier, né à Tarbes le 31 août 1808, et sur le peintre italien Leonardo Gavagnini, né à Venise le 18 mars 1812. — On comprend d'ailleurs qu'il est impossible que quelques lacunes ne soient pas à signaler; il nous serait facile d'en indiquer un assez grand nombre; ainsi, pour la lettre G (et nous prenons la première qui s'offre à nous), nous aurions à mentionner le baladin Gaultier Garguille (dont le vrai nom était Guérin), cher aux bibliophiles français, né vers 1574, mort vers 1634 (peut-être M. O. l'a-t-il repoussé, faute d'indications assez positives); le poète Pierre Gringore, né de 1475 à 1480, mort vers 1544 (même observation); l'oratorien Jean Gaichies, né à Condom en 1647, mort à Paris le 5 mai 1741; le comte J. R. de Gain-Montaignac, littérateur, né en janvier 1778, mort au commencement de 1819 (M. O. ne cite que le prélat de ce nom, évêque de Tarbes en 1782, mort en Portugal en 1806); l'abbé Jacques Galet, né à Lamballe et mort en 1726, etc. M. O., qui cite parfois Quérard, aurait parfois pu consulter avec profit la *France littéraire* de ce laborieux écrivain. Il nous semble aussi qu'il aurait trouvé beaucoup de renseignements dans l'*Obituary* qui est joint à chaque cahier mensuel du *Gentleman's Magazine;* prenons le premier numéro de ce journal qui nous tombe sous la main, celui du mois d'août 1860; nous y rencontrerons divers personnages qui mériteraient d'être réunis à tant d'autres qu'enregistre le *Moniteur des Dates : Finlaison* (John), né à Thurso le 27 août 1783, mort près de Londres le 13 avril 1860, auquel on doit les tables de mortalité qui servent de base aux opérations de divers établissements anglais;

Martin (Peter John), géologue distingué, né à Purlborough (Sussex) en 1786, mort dans la même ville le 13 mai 1860; *Roberts* (George), archéologue, géologue et historien, mort à Lyme Regis le 27 mai 1860; *Ormerod* (William Piers), médecin et anatomiste habile, auteur d'ouvrages estimés, né à Londres le 14 mai 1818, mort à Canterbury le 10 juin 1860; *Thackwell* (Joseph), général anglais, né en 1781, mort à Aghada-Hall (près de Cork) le 8 avril 1859. Arrêtons ici cette énumération, à laquelle nous pourrions donner une extension formidable. — Nous observerons aussi que quelques erreurs, excusables assurément dans un labeur aussi gigantesque, se rencontrent de loin en loin; il n'est pas exact (bien qu'on l'ait fort souvent redit) que Furetière ait dédié au bourreau son *Roman bourgeois*. A propos de Locke, qui resta célibataire toute sa vie, M. O. indique vingt et un hommes célèbres morts sans être mariés : Addison, Ariosto, Bayle, Boileau, etc.; mais il met à tort dans cette catégorie Buffon, dont le fils périt sur l'échafaud révolutionnaire, et Racine qu'il indique d'ailleurs plus loin comme marié le 1er juin 1667 à Catherine de Romanet. Si l'auteur avait lu la curieuse brochure de M. Louis Lacour sur le Parc aux Cerfs, il n'aurait pas écrit que cet établissement avait coûté 200 millions, et nous croyons aussi qu'il a trop légèrement accepté comme fait authentique l'inculpation dirigée contre Charles IX d'avoir, d'une des fenêtres du Louvre, tiré des coups d'arquebuse sur les Huguenots le jour de la Saint-Barthélemy. Afin de relever un peu l'aridité qui est la compagne inséparable d'une immense série de noms propres et de dates, M. O. a pris le parti (et il a bien fait) de joindre à un certain nombre d'articles des notes ordinairement fort courtes, destinées à signaler diverses particularités piquantes; nous croyons devoir traduire quelques-unes de ces annotations, que nous prenons d'ailleurs à mesure que nous les rencontrons, sans prétendre choisir. — L'historien prussien Gundling, mort en 1731, et qui jouait auprès du roi Frédéric-Guillaume Ier le rôle de bouffon, faisait partie d'une société badine, le *Taback-Collegium,* qui nous semble avoir échappé aux recherches spéciales de M. Dinaux; son protecteur le fit ensevelir dans une futaille de vin, et un bel esprit de la cour, qui se piquait de savoir le latin, composa cette épitaphe : *Vinosus, vino sus.* — Le docteur André Halliday, mort en 1839, et célèbre en Angleterre pour le traitement des maladies mentales, a écrit qu'il avait envoyé 30,000 lettres relatives à sa profession, qu'il en avait reçu 40,000, et que ses voyages pour inspecter plus de 400 hospices d'aliénés publics ou particuliers lui avaient fait parcourir un espace de 18,000 milles (plus de 29,000 kilomètres). — Le socinien Ludwig Hetzer, décapité à Zurich le 4 février 1529, était un partisan déclaré du principe de la polygamie; ce précurseur des Mormons avait épousé douze femmes, et il avait donné à chacune d'elles le nom d'un des mois de l'année. — Le mathématicien Hirsch, mort en 1852, s'était occupé de calculer le nombre de combinaisons diverses que pouvait offrir le whist; il en avait trouvé 635,013,559,600. Un joueur qui consacrerait chaque jour dix heures à ce jeu et qui amènerait par heure trente combinaisons différentes, aurait besoin de 5,795,341 ans pour épuiser toutes les

combinaisons possibles, en admettant qu'aucune ne se reproduisît deux fois. — C'est au compositeur Koltzmann, né à Meerseburg, sur le lac de Constance, et mort vers 1790, que revient l'honneur d'avoir inventé le rhythme reproduit dans la *Marseillaise;* on le trouve dans le *Credo* de sa quatrième *Missa solemnis.* — Le théologien Jacques Christophe Iselin, mort à Bâle en 1737, s'était attaché à compter combien de versets, de mots et de lettres, se trouvent dans la Bible. Il avait consacré à ce travail ingrat trois années entières en s'y appliquant pendant neuf heures par jour, et il finit par constater que la Bible renferme 31,173 versets, 773,692 mots et 3,566,480 lettres; le mot *et* revient 46,227 fois, le mot *Jehova* 6,755; mais le mot hébreu équivalent « à sur le champ, immédiatement », ne se montre qu'une fois. Ce qui avait porté le courageux Iselin à entreprendre un pareil labeur, c'est qu'il avait pris pour modèle un docte musulman qui avait reconnu qu'il y a dans le Koran 77,639 mots et 323,015 lettres. — Le jésuite bohémien Korsinek, mort en 1680, soutint que Gutenberg, l'inventeur de l'imprimerie, était né à Kuttenberg en Bohême; et ce sentiment aveugle de patriotisme inspira encore plus vivement Gregoire Aloys Dankowsky, lequel s'efforça d'établir qu'Anacréon appartenait à la race tchèque. — On a bien peu, ce nous semble, entendu parler en France d'un aventurier allemand, Ernest Louis Wofgraf, enfant trouvé qui eut la prétention de se faire passer pour un fils naturel de Napoléon Ier et d'une comtesse de Kielmansegge, et qui, né à Dresde vers 1813, se suicida, dans la même ville, le 14 avril 1866. — A l'article du poète Jean Mathias Dreyer, né à Hambourg en 1716, mort en 1769, nous trouvons l'indication d'un ouvrage à insérer dans la nouvelle édition projetée (à ce qu'on nous assure) du *Dictionnaire des livres condamnés* de Peignot; un volume de chansons bachiques de cet auteur fut brûlé de la main du bourreau sur la place publique de Hambourg. — M. Œttinger rencontre Escobar, et il nous offre un échantillon des assertions de ce casuiste, dont le nom est resté célèbre, mais dont les ouvrages sont assurément bien peu ouverts aujourd'hui; il avance qu'il y a moins de mal à tuer dix laïques qu'un seul prêtre, vingt prêtres qu'un évêque, trente évêques qu'un cardinal, cinquante cardinaux qu'un pape; ce qui revenait à dire que l'individu qui donnerait la mort à un souverain pontife serait plus coupable que s'il avait égorgé trois cent mille laïques. — A propos de Fourier, n'oublions pas ce qu'il avance au sujet de notre planète; sa durée sera de 80,000 ans; elle possédera alors trois milliards d'habitants, parmi lesquels figureront 37 millions de poètes ayant autant de génie qu'Homère, 37 millions de philosophes ne le cédant en rien à Newton, et 37 millions d'auteurs comiques égaux à Molière. — Gessler, le tyran des Suisses du canton d'Uri, frappé à mort par Guillaume Tell en 1307, n'est signalé que pour être rangé parmi les personnages fantastiques qu'on a introduits dans l'histoire; les historiens modernes ont en vain cherché quelque document qui atteste son existence. — Le professeur flamand Goethals obtint du pape une faveur dont il y a peu d'exemples; quoique marié et père de douze enfants, il fut autorisé à entrer dans les ordres; il devint chanoine, et sa femme, dont il s'était

séparé, mourut chanoinesse. — Le philologue Samuel Grosser, mort en 1736, s'était livré à de profondes études sur le langage des animaux, notamment sur celui des oies; il se vantait de le très-bien comprendre, d'être en état d'en rédiger un dictionnaire, et il se désignait volontiers sous le nom de *Lexicographus anserinus*. — Ipolito Guarinoni, écrivain allemand, malgré son nom italien, figure parmi les auteurs qui ont dédié leurs livres à la Vierge; il offre son écrit à la sérénissime princesse Marie, reine couronnée de l'empire céleste, grande maîtresse des neuf chœurs des anges, souveraine de la Terre promise, archiduchesse de Juda, etc.

Le *Moniteur des dates* est accompagné du *Moniteur des Faits*, contenant les batailles, les traités de paix, congrès, insurrections, révoltes et autres événements extraordinaires, arrangés par ordre alphabétique des lieux où ils se sont passés depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Le premier mot est *Aacht*, petite ville du pays de Bade; un combat y fut livré le 25 mars 1798 entre les Français et les Autrichiens; le dernier est Zusmarklausen en Bavière; combat le 7 mai 1648 entre les Français et les Suédois réunis et attaquant les Autrichiens. Quelques notes accompagnent cette énonciation des lieux où s'est déployé l'art de détruire. Au sujet du château de Boussu, près de Mons, M. Œttinger observe qu'on rencontre gravés en une foule d'endroits les mots : « Il y sera bossu, il y sera bossu »; nulle interprétation raisonnable n'a encore été donnée. — Au combat d'Heide, livré le 17 février 1500, entre les Danois et les habitants du Ditmarsch, la bannière de ces derniers était un crucifix que portait une jeune fille de la paroisse d'Oldenvœrde, nommée Else, qui avait fait vœu de virginité afin de se rendre digne de l'honneur de marcher la première vers l'ennemi. — Une note fort longue, introduite dans l'article *Paris*, offre des détails étendus sur le papier monnaie, invention dont il est juste de rapporter l'honneur aux Chinois, et dont l'Europe a bien abusé depuis que cette idée vint frapper l'esprit de l'empereur Hian-Tsung, il y a près de dix siècles. — A l'époque du Directoire, une actrice, madame Dugazon, s'amusa à faire tapisser son boudoir avec des assignats dont la valeur nominale dépassait 4 millions. — L'industrie des fabricants de faux billets de banque avait pris en Angleterre un tel développement que dans une période de seize années, 647 individus, convaincus de ce crime, furent condamnés à mort, et 244 subirent le dernier supplice. — A propos du congrès de Vienne, intervient une liste des princes et des hommes d'État qui prirent part à cette réunion célèbre; l'empereur Alexandre se plut à qualifier la beauté de six des dames de la cour d'Autriche qui se distinguaient le plus sous ce rapport; cinq comtesses furent qualifiées de beauté coquette, beauté triviale, beauté étonnante, beauté céleste, beauté du diable; la princesse Gabrielle d'Auesperg fut signalée comme « la beauté qui inspire seule un vrai sentiment », et elle eut d'autant plus à s'enorgueillir de cette appréciation que l'empereur était un connaisseur fort distingué. — Quelque étendue que soit l'énumération des champs de bataille, nous croyons cependant qu'elle serait susceptible de quelques additions (nous pourrions signaler divers combats livrés

en Espagne pendant la guerre de l'Indépendance (1808-1814) et quelques détails pourraient être rectifiés; par exemple, à la bataille d'Albuera, 16 mai 1811, ce n'était pas Wellington, c'était lord Beresford qui commandait l'armée anglaise et ses alliés. — A la fin du *Moniteur des Faits*, on trouve, entre autres objets, une liste des diverses universités existant en Europe (au nombre de 97; la plus ancienne est Bologne, fondée en 1158; la plus jeune est Bruxelles, créée en 1835); une liste des membres de l'Académie française depuis 1634 jusqu'en 1868; (elle comprend 424 noms et on y trouve 10 cardinaux, 10 archevêques, 16 évêques, 4 maréchaux et 18 ministres), le calendrier des Chinois, la liste des membres vivants de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, etc. — Ces indications rapides fourniront, nous en avons l'espoir, une idée assez exacte de ce que contient le gros volume de M. Œttinger, livre qu'il faut ranger parmi ces ouvrages de *référence* que les travailleurs consultent sans cesse et qui sont indispensables dans tout grand dépôt littéraire. Ce qu'il a fallu de temps, de persévérance et de méthode pour réunir et classer cette masse immense de faits est véritablement effrayant; il est fort douteux qu'il se fût trouvé en Europe deux hommes capables de se charger d'une besogne aussi considérable, très-utile assurément, mais n'offrant rien d'agréable dans sa composition. L'auteur de la *Bibliographie biographique* a d'ailleurs déjà fait ses preuves; il faut le remercier d'avoir renoncé au roman, à la petite presse satirique qui l'a occupé pendant quelques années et qui ne lui a valu que des persécutions; c'est avec raison qu'il s'est livré à des travaux plus sérieux; nous désirons qu'il entreprenne un ouvrage qui manque encore, ce *Manuel du travailleur* que réclamait Leber, en faisant observer qu'il serait plus utile que le *Manuel de l'amateur*, déjà bien connu. Ce projet, Quérard l'avait conçu; il voulut l'exécuter dans son *Encyclopédie du Bibliothécaire*, mais son plan était trop vaste, et ses matériaux qui sont entre nos mains et qui sont le fruit de trente ans de recherches, ne sauraient être publiés dans l'état où il les a laissés.

B.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Busson, Die florentinische Geschichter d. Malespini (Innsbruck, Wagner). — Champfleury, Histoire de l'imagerie populaire (Dentu). — Clermont-Ganneau, Histoire de Calife le Pêcheur (Jérusalem). — Colucci, Gli Equi. I (Naples, Detken). — Guilloche (Maître), la Prophécie du roi Charles VIII, p. p. le marquis de La Grange (Acad. des Bibliophiles). — Hüffer, d. D. Mœchte im Revolutionskriege (Münster, Aschendorff). — Librorum Levitici et Numerorum versio antiqua itala e codice per antiquo in Bibliotheca Ashburnhamiense conservato nunc primum typis edita (Londres, *privately printed*). — Mœrikofer, Ulrich Zwingli (Leipzig, Hirzel). — Steger, Platonische Studien (Innsbruck, Wagner). — Volquardsen, Untersuchungen über d. Quellen d. Griech. u. Sicil. Geschichten ben Diodor, b. XVI (Kiel, Schwer). — Wiskowatoff (von), Jacob Wimphelinz (Berlin, Mitscher u. Rœstell).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 29 — **17 Juillet** — **1869**

Sommaire : 134. JONGENCEL, Nouvelles découvertes dans la critique biblique. — 135. CORSSEN, Prononciation, vocalisme et accentuation du latin. — 136. BENNDORF, Vases grecs et siciliens, 1re livraison. — 137. VOLKMANN, Vie et philosophie de Plutarque. — 138. BORDIER, le Grütli et Guillaume Tell; RILLIET, Lettre à M. H. Bordier; HUNGERBÜHLER, Etude critique sur les traditions relatives aux origines de la confédération suisse. — 139. STONAU-NOVAKOVITCH, Bibliographie serbe de 1741 à 1867.

134. — **Neue Entdeckungen auf dem Gebiete der biblischen Textkritik.** Proben und Hypothesen von Jakob JONGENCEL, mit IV Tafeln. Leiden, Steenhoff, 1868. In-8°, 60 p.

L'auteur de cette brochure a certainement beaucoup d'imagination. Je dirai même qu'il en a trop, car en matière scientifique l'imagination est souvent mauvaise conseillère : les étranges hypothèses auxquelles se livre M. Jongencel en sont une nouvelle preuve. De pareilles publications mettent le critique dans un véritable embarras. S'il pouvait n'y voir qu'un jeu d'esprit, il passerait outre en se disant que certaines gens ont une manière singulière d'utiliser leurs loisirs. Mais lorsqu'un auteur tient beaucoup à être pris au sérieux, qu'il affirme avoir fait des « découvertes surprenantes » (*überraschende Entdeckungen*), « d'une évidence » presque indéniable » (*schwer zur läugnenden Evidenz*), et qu'il croit ouvrir à la science des «voies nouvelles» (*meine bahnbrechende Schrift*), il faut bien s'arrêter un instant devant de telles prétentions, ne fût-ce que pour prévenir à temps ceux qui pourraient se trouver alléchés par les promesses du titre. Voyons donc rapidement quelles sont les « étonnantes découvertes » faites par M. Jongencel.

Après avoir montré ou essayé de montrer l'existence de *strophes épiques* dans la prose hébraïque, l'auteur veut retrouver comment ces strophes étaient primitivement disposées dans les *colonnes* du manuscrit original, et, ce travail une fois terminé, découvre un grand nombre d'*acrostiches* et d'*anagrammes* qui avaient échappé jusque-là à la sagacité des interprètes. Je ne veux pas insister sur les deux premiers points. Il est impossible de démontrer que les scribes de l'antiquité hébraïque aient copié leurs *volumina* tout à fait comme le voudrait M. J., les plus anciens manuscrits hébreux que nous connaissions étant d'une époque relativement moderne. Mais le fait reste au moins probable. De plus certains récits de l'Ancien Testament, — l'histoire de Samson par exemple, — se prêtent assez facilement à une division en fragments plus ou moins longs, où il est plus naturel de chercher quelque chose d'analogue à nos *alinéas* que des strophes poétiques, avec un nombre déterminé de vers ou de lignes. Découper l'histoire de Samson en 32 strophes de 12 lignes chacune, comme le fait M. J., est une opération des plus fantastiques, qui entraîne nécessairement une séparation arbitraire des lignes et l'élimination non moins arbitraire de quelques passages

gênants. Pourquoi l'auteur voit-il une interpolation dans l'épisode de Samson enlevant les portes de Gaza (Juges, XVI, 1-3)? Ne serait-ce pas pour se débarasser d'une strophe de 16 lignes? Une partie de XVI, 27 est indiquée comme provenant d'une glose introduite postérieurement dans le texte : M. J. ne donne aucun motif à l'appui, mais évite ainsi une strophe de 13 lignes. Autre exemple : Genèse, II, 4, jusqu'à la fin du chap. se composerait aussi de strophes de 12 lignes; les v. 4-7 forment la première strophe; mais les v. 8-9 ne forment que la première moitié de la seconde; il faut aller chercher la deuxième moitié aux v. 15-17; une strophe incomplète (v. 10-14) a été intercalée entre ces deux moitiés! On peut juger maintenant du degré d'arbitraire que dénotent de pareils procédés. Mais je ne veux pas appuyer davantage, d'autant plus qu'il y a, sous ces exagérations évidentes, une idée juste qui n'est du reste pas nouvelle et ne peut passer pour une découverte.

Après avoir retrouvé les dimensions exactes des colonnes et la séparation des lignes, telles qu'elles se trouvaient dans le manuscrit primitif, M. J. examine ses tableaux pour y trouver un sens caché jusqu'alors aux simples mortels. J'en demande bien pardon au lecteur, mais je ne puis me servir d'un autre mot que celui de *niaiseries* pour qualifier les résultats auxquels aboutissent les recherches de l'auteur. On en jugera du reste par quelques exemples, empruntés tous au premier chapitre de la Genèse (tableau IV); j'en aurais pu trouver de plus singuliers encore. Ce chapitre est divisé en trois colonnes, et en lisant βουστροφηδόν (c'est-à-dire la première colonne de bas en haut, la seconde de haut en bas, etc.) les lettres qui expriment le nombre des lignes de chaque strophe, M. J. obtient la belle phrase suivante : כתיב יחיד חטלא, qu'il traduit par « écrit d'un solitaire » enveloppé dans les langes » (*Schrift eines Einsamen in Windeln gewickelt*). Cela n'est pas très-clair, mais doit pourtant signifier « écrit mystérieux » (*rætselhafte Schrift*). Je ne veux pas chicaner l'auteur sur le changement du ט en ח, qu'il faut opérer deux fois dans cette courte phrase. Mais ce premier sens ne suffit pas à M. J.; il en cherche un second, et trouve en transposant les lettres : יחיד בטך לא טחיד, c'est-à-dire : « Tu ne devineras pas. Qu'il vive! Il a percé! » Il faut encore changer un ט en ת et un ך en ק, mais ce sont là des vétilles. Passons. Quel précieux secours pour l'exégèse du récit de la création que ces deux énigmes! L'auteur n'est pourtant pas satisfait : il applique d'autres procédés, et, prenant au hasard quelques lettres initiales de la première colonne, il obtient : בי יאלד ואם אי, c'est-à-dire : « Je t'en prie, (Dieu)! Père et mère, (où sont-ils?) » Puis il lit à rebours et trouve l'anagramme suivant : יאם אדר לאי ב, c'est-à-dire : « La mer (est) la cause de la terre ferme. Job. » Je crois parfaitement inutile de multiplier les citations, et encore plus inutile d'en montrer toute l'absurdité. On doit être édifié sur la valeur des « découvertes prodigieuses » de M. J. et personne ne s'étonnera maintenant de le voir chercher un *carmen figuratum* dans la première strophe de la troisième colonne (tableau, IV), où il retrouve la forme d'un autel!

Il est toujours triste d'avoir à signaler de pareilles aberrations. Mais, je le dis en finissant, j'ai peine à comprendre comment des hypothèses pareilles peuvent

se concilier avec l'esprit généralement si sage et si net d'un Hollandais, surtout au moment où la Hollande tend à reprendre dans les études relatives à l'Ancien Testament le rang distingué qu'elle y occupait jadis avec les Schultens et les Vitringa.

A. CARRIÈRE.

---

135. — **Ueber Aussprache,** Vokalismus und Betonung der lateinischen Sprache, von W. CORSSEN. Zweite umgearbeitete Ausgabe. I. Band. Leipzig, Teubner, 1868. Gr. in-8°, XV-819 p. — Prix : 22 fr. 75.

En 1854, l'Académie de Berlin mettait au concours pour l'année 1857 un prix destiné au meilleur mémoire sur la prononciation de la langue latine. Les auteurs, disait le programme, devront s'aider de l'étymologie, du témoignage des anciens et de l'étude des inscriptions; ils devront consulter en outre l'orthographe des manuscrits, la transcription des noms latins en grec; ils recueilleront les renseignements fournis par les autres dialectes italiques et par les langues modernes sorties du latin. Mais par-dessus tout ils devront s'aider de la lecture des poètes comiques et tirer d'une étude approfondie de la métrique des informations nouvelles sur la prononciation.

Le prix fut décerné à M. Guillaume Corssen déjà connu alors par un travail sur les origines de la poésie latine et par divers articles dans le journal de Kuhn. L'ouvrage couronné, qui forma deux volumes, parut en 1858-59. Il n'est pas nécessaire de dire le succès qu'il obtint. Par certains côtés, le livre de M. Corssen dépassait dès lors le programme de l'Académie. Si le tome II, consacré à la métrique, s'adressait surtout aux latinistes, le premier volume fit époque dans les études de grammaire comparée. Pour la première fois une langue de la famille indo-européenne était analysée avec cette finesse et cette précision. L'importance des inscriptions, de tout temps reconnue en théorie, mais un peu oubliée dans la pratique, ressortait avec une entière évidence. La méthode comparative mise en œuvre sur un terrain plus restreint acquérait un nouveau degré de sûreté. On peut dire que le livre de M. Corssen donna l'idée d'une observation plus exacte que celle dont on se contentait jusqu'alors, et grâce au modèle qu'il venait de donner, la science elle-même prit quelque chose de plus rigoureux et de plus pénétrant.

Un livre aussi important souleva naturellement des critiques. Moitié pour y répondre, moitié pour continuer ses recherches, M. Corssen publia en 1863 ses *Kritische Beitræge zur lateinischen Formenlehre,* où il appliqua à l'étymologie les principes émis dans son premier ouvrage. Ce livre fut suivi en 1866 des *Kritische Nachtræge zur lateinischen Formenlehre* où l'auteur se défend contre les attaques dont son précédent écrit avait été l'objet, et où il justifie les explications données par lui dans les *Beitræge.*

Après avoir ainsi sans relâche poursuivi ses études pendant dix ans, M. Corssen publie aujourd'hui une seconde édition de son grand ouvrage. Il y revient armé de tous les secours nouveaux que le progrès de la linguistique et l'extension de ses propres recherches lui ont fournis. Quand on compare entre elles les deux

éditions, on voit bien que le plan et l'ordre des chapitres sont les mêmes. Mais si l'on fait attention au développement que l'auteur donne à son sujet, on reconnaît qu'il a singulièrement élargi son cadre. Le premier volume de la seconde édition, (le seul qui ait paru jusqu'à présent) a 819 pages qui répondent à 233 pages de la première. Pour prendre des exemples, le chapitre de la lettre *f* qui avait six pages, en a aujourd'hui 38. Le chapitre des diphthongues qui comptait 80 pages, en a 300. Ajoutez que le format a été agrandi. Mais malgré ces chiffres on n'aurait pas encore une idée exacte de la différence entre les deux éditions, si l'on ne tenait compte de la circonstance suivante. L'auteur s'appuie constamment sur ses deux précédents ouvrages : à chaque page, il renvoie aux *Beiträge*, aux *Nachträge*. Les démonstrations qu'il y a données, il ne les répète pas : il se contente d'en rappeler les conclusions. Pour lire avec profit la nouvelle édition du *Vokalismus*, il est donc indispensable d'avoir sous la main ces deux volumes.

Il est intéressant de rechercher d'où proviennent les accroissements donnés à cette seconde édition. Grâce au *Corpus inscriptionum* de Mommsen, l'auteur a pu multiplier beaucoup les exemples tirés de l'ancienne langue latine. Des développements ont été donnés à la physiologie des sons, d'après les livres de Brücke et de Max Müller. La partie paléographique a été également augmentée. En outre, M. Corssen craint moins de se donner carrière et discute en détail les étymologies qui se présentent sur son chemin. Enfin la critique, ou pour mieux dire, la polémique occupe une très-large place dans la nouvelle édition. C'en est, à vrai dire, le trait dominant. M. Corssen qui, dans ses deux derniers livres, s'est beaucoup défendu et a beaucoup attaqué, est devenu décidément agressif et batailleur. Il ne veut point laisser debout une opinion qui contredise ses théories. De là de continuelles digressions, d'énormes notes (p. 39, 166, 232, 648), dirigées quelquefois contre des travaux peu dignes d'être réfutés si savamment (p. 239, 300, 480). D'autres fois, l'auteur prend contre des philologues, qu'il tient, avec raison, en haute estime, un ton tranchant qui, il faut l'espérer, ne deviendra pas dans l'avenir celui de la philologie comparative (p. 143, 166, 232). De tout ce que nous venons de dire le lecteur peut déjà pressentir le caractère nouveau qu'a pris l'ouvrage de M. Corssen. La première édition était un livre se suffisant à lui-même et n'en supposant aucun autre. Il débordait quelque peu le programme de l'Académie de Berlin, mais il ne le noyait pas. La nouvelle édition tend à devenir un recueil d'étymologies, un ouvrage de grammaire comparée, où Bopp, Kuhn et son journal, Curtius, Pott, Schleicher, Leo Meyer, Schuchardt, Bücheler sont cités à tout instant, et où le sanscrit, le gothique, le slave figurent continuellement à côté du latin. Nous ne songeons pas à nous en plaindre; mais la différence avait besoin d'être signalée.

Il serait superflu de louer la pénétration et la science de M. Corssen. Le meilleur hommage que nous puissions lui rendre, c'est de lui soumettre quelques critiques, qui témoigneront au moins de l'attention avec laquelle nous l'avons lu.

Ces critiques porteront sur trois points : 1° le sanscrit; 2° les racines primitives; 3° les renvois aux précédents ouvrages du même auteur.

Le sanscrit de M. C. ne nous paraît pas à l'abri de tout reproche. C'est une observation qui lui a déjà été adressée et dont il ne semble pas assez tenir compte. Il ne suffit pas qu'une racine se trouve dans Westergaard : encore faut-il quelques exemples. M. C. fait venir (p. 102) le latin *harena*, sabin *fasena*, d'une racine sanscrite *bhas* « briller. » Il est vrai que Westergaard donne la racine *bhas* avec les sens suivants : 1° reprehendere, minari; 2° splendere, lucere; 3° comedere, vorare. Mais il ne s'est trouvé d'exemple que pour la dernière signification. Le sens de « briller » a été probablement attribué à ce verbe à cause de *bhās*, « lucere, » qui existe en effet et qui est une forme secondaire de *bhā*.

Dans ses *Beitræge* (p. 184) l'auteur avait cité une racine sanscrite *bhag'* « chauffer. » MM. Schweizer-Sidler et Curtius firent observer avec raison qu'une telle racine n'existe pas en sanscrit. Néanmoins nous la retrouvons ici (p. 143) : M. C. cite à l'appui le participe *bhakta* « cuit » et le substantif *bhag'ana* (il faut *bhāg'ana*) « pot pour cuire. » Mais *bhag'* signifie « partager, » *bhakta* désigne les mets ou repas qu'on partage (δαίτη), et c'est seulement *bhāg'* (10° classe) qui, d'après Vopadeva, a, entre autres acceptions, celle de « faire cuire. » Le sanscrit a le droit d'être traité avec le même respect que le latin, et il ne faut pas, pour appuyer des étymologies qui peuvent d'ailleurs être justes, forcer le sens traditionnel des mots.

M. C. ne traite pas avec moins de liberté les lois phoniques du sanscrit. Dans un tableau où sont rangés les divers dérivés de la racine *dju* « briller » (p. 365), *juvan* « jeune » est placé au nombre des dérivés de cette racine qui ont pris le gouna. Mais où M. C. a-t-il montré qu'un *d* initial tombe en sanscrit? La forme frappée du gouna eût d'ailleurs été *jō* ou *jav*, et non *juv*. — On sait que l'*ō* et l'*ē* sont en sanscrit des diphthongues, et qu'ils représentent *au*, *ai*. Néanmoins l'auteur place les mots *ōg'as*, *ōkhati*, *bhōgas*, *rōhitas*, *dēvas* parmi les mots à voyelle longue, à côté de *pūrna* et de *ūdhar* (p. 349 et suiv.). La chose est d'autant plus surprenante qu'il met *lōtram*, *ēvas* (p. 358, 374) parmi les mots à diphthongue. — Les mots sanscrits ne sont pas toujours correctement imprimés. Nous lisons p. 312 *vaça* au lieu de *vaçā*. P. 349 les indianistes ne trouveront pas sans étonnement les deux mots *usar* « matin, » *ushāsā* « aurore. » Cet *ushāsā* avait déjà paru page 233, note. Quant à *ushas*, qui est la vraie forme pour aurore, l'auteur lui donne le sens de « brillant. » En résumé, le lecteur, qui trouvera en M. C. un guide généralement très-sûr pour le latin, fera bien de vérifier les citations sanscrites.

Racines primitives. — Sur ce point, M. C. nous semble parfois tomber dans le même défaut qu'on peut reprocher à M. Leo Meyer, son adversaire habituel. Voulant non-seulement rapprocher, mais expliquer certains mots de même origine, il pose quelquefois une racine pour laquelle il n'existe d'autre indice que les mots mêmes qu'il a cités. Nous avons en sanscrit *ūdhar*, en grec οὖθαρ, en latin *ūber*, en haut-allemand *ūtar* (allemand moderne *euter*) qui signifient tous quatre « mamelle, pis. » Rien de plus juste que de comparer ces quatre termes. Mais pour en expliquer l'origine, M. C. suppose (p. 353) une

racine *udh* « être fécond, » qui ne fait pas avancer d'un pas la science, puisqu'elle est tirée de ces mots mêmes. Il est vrai que l'auteur ajoute les noms de rivière *Ufens*, *Aufidus* et le nom de lieu *Aufina*; mais le sens de ces mots nous étant tout à fait inconnu, ils ne peuvent servir de preuve. — Nous avons en grec le substantif θήρ, φήρ, en latin *fera*, qui paraissent bien être de même famille. D'un autre côté, le sanscrit possède un verbe *dhvar* « blesser. » Mais est-ce là une raison suffisante pour poser une racine indo-européenne *dhvar*, d'où viendrait θήρ, *ferus*, *ferox*, *ferire*? Mieux vaudrait ne point créer des êtres de raison qui ne peuvent qu'induire en erreur les commençants.

Nous venons de voir un verbe sanscrit élevé au rang de racine indo-européenne. C'est un défaut auquel on ne s'attendrait pas chez M. Corssen; mais le sanscrit prend quelquefois dans ses livres une importance exagérée. C'est ainsi que le sanscrit *prush* « brûler » doit servir à expliquer le latin *bustum* et *comburere*. *Manipulus* et *discipulus*, qui semblent bien de même formation, sont rapportés, pour leur dernière partie, l'un à la racine *pur* « remplir » et l'autre à la racine *pu* « nourrir » (p. 362 et 368). Le substantif latin *daps* est rattaché au causatif *dāpajāmi*, quoique ces sortes de causatifs, qui ne se retrouvent même pas en zend, paraissent appartenir en propre à la langue indienne.

Renvois. — Les nombreux renvois aux *Beitræge* et aux *Nachtræge* donnent lieu à des comparaisons intéressantes. Nous voyons l'auteur mûrissant ses idées, ajoutant ici une étymologie, en retirant ailleurs une autre. Ainsi dans les *Beitræge* (p. 439), M. C. cite parmi les mots qui ont perdu un *s* initial le substantif *tibia*. Dans son nouvel ouvrage, il retranche cet exemple (p. 278) sans rien dire. Il en est de même pour le substantif *lien* qui figurait dans les *Beitræge* parmi les mots ayant perdu un *p* : ce mot manque dans le nouvel ouvrage (p. 114). Évidemment des doutes sont survenus. Quelquefois il n'est pas aussi facile de s'expliquer ce qui s'est passé. P. 279 *mittere* est cité sans autre observation parmi les mots qui ont perdu un *s*, et l'auteur renvoie aux *Beitræge*, p. 431, où il conclut que la perte de l'*s* n'est pas démontrée pour *mittere*. Le verbe *palpare* aurait également perdu la sifflante initiale (p. 278) mais les *Beitræge*, auxquels nous sommes adressés, disent que c'est là un conjecture douteuse (p. 459). De même pour *pulex*, *pustula*, *parra*. — M. Pictet, dans le journal de Kuhn, avait rapproché le sanscrit *babhru* « jaune, brun » du latin *fiber*. M. Corssen dit dans les *Beitræge* (p. 204) que ce rapprochement est loin d'être sûr : vingt pages plus loin (p. 228), il l'admet dubitativement. Dans le nouveau livre, le rapprochement ne soulève point d'objection, et l'auteur renvoie seulement au second passage des *Beitræge*.

Nous arrêtons ici ces critiques : nous n'avons pas besoin de dire qu'elles n'enlèvent rien à la valeur d'un livre qu'aucun latiniste, aucun philologue adonné aux études de grammaire comparative, ne pourra se dispenser de lire d'étudier.

Michel BRÉAL.

136. — **Griechisch und sicilische Vasenbilder**, herausgegeben von Otto Benndorf. Berlin, Guttentag, 1869. In-folio, 24 p. et 13 pl. — Prix : 32 fr. la livraison.

Cette première livraison de l'ouvrage de M. Benndorf, que nous avons sous les yeux, doit être suivie de 5 ou 6 autres, de sorte que le nombre total des planches s'élèvera à environ 80. C'est donc une publication considérable qu'a entreprise l'auteur, l'un des travailleurs les plus actifs de la nouvelle génération d'archéologues qui a surgi en Allemagne, maintenant que les grands maîtres, Gerhard, Welcher, ne sont plus. Gerhard, ne considérait guère les restes de l'art antique au point de vue esthétique ou même historique ; ce qui prédominait chez lui, c'était l'interprétation, l'*herméneutique* des monuments figurés, c'était une tendance fortement accusée à expliquer les idées religieuses et mythologiques qui y sont représentées. C'est donc là qu'il faut chercher le mérite immense de cet archéologue, mérite qui n'est pas surpassé par celui qu'il s'est acquis par ses publications de monuments aussi nombreuses que méthodiques. La nouvelle génération, au contraire, sans négliger aucunement l'interprétation, examine les monuments à des points de vue multiples et féconds ; elle s'attache à préciser leur valeur artistique, à fixer la place qu'ils doivent prendre dans l'histoire de l'art. Cette tendance, qui déjà a fourni un assez grand nombre de résultats certains, n'est pas le propre d'une seule école ; elle est partagée également par les archéologues sortis de l'école de Gerhard, de Welcker, de Jahn.

Nous voyons dans cette extension un véritable progrès ; car si l'archéologue, se bornant uniquement à l'explication des monuments, laisse de côté leur valeur esthétique et historique, il court le danger très-sérieux d'exagérer l'importance de certains objets qui n'offrent de l'intérêt qu'à son point de vue. Le défaut opposé cependant est tout aussi périlleux ; tout comme la considération de la seule beauté d'une œuvre d'art reste stérile pour la science, de même l'appréciation outrée d'ouvrages dont le mérite est plutôt historique qu'artistique doit nécessairement mener à une dépravation du goût.

Du reste l'archéologie est en bonne voie, le chemin est tracé, il n'y a qu'à le suivre. Winckelmann, lui qui n'a pu connaître que si peu de vrais ouvrages grecs, les a devinés ; on a pu faire mieux ; souvent il a fallu redresser des jugements portés par lui, modifier des résultats à l'aide des nouvelles découvertes, mais en somme c'est à Winckelmann que revient l'honneur d'avoir inauguré la méthode qui, malgré quelques perturbations passagères, a été adoptée par l'archéologie, et qui seule a pu nous guider pour mettre à profit l'immense quantité de matériaux nouveaux dont s'est enrichie notre science.

Winckelmann n'a pas hésité à affirmer l'origine grecque de ces vases que de son temps[1] on appelait vases étrusques, dénomination erronée qui cependant subsiste encore aujourd'hui dans le public. En effet, cela est curieux, de l'innom-

1. Mazocchi seul avait vu et dit vrai avant lui : *Com. in tabul. Hæracl.*, p. 173 sv., 551 sv.

brable quantité de vases parvenus jusqu'à nous, la grande majorité a été trouvée hors de la Grèce, dans des pays non helléniques. Ces vases avaient donc formé un article de commerce fort considérable, dont les auteurs ne parlent presque pas du tout; et, ce qui est plus remarquable encore, c'est que la fabrication de ces poteries, à partir d'une certaine époque, est le monopole exclusif d'Athènes. Les fabriques locales, et les imitations étrangères ne sont relativement que de peu d'importance, et leurs produits se reconnaissent très-facilement.

Depuis quelques années cependant, le nombre des vases trouvés dans la Grèce proprement dite s'est accru considérablement. Mais les fouilles se font mal; les objets trouvés sont mal soignés; et comme le gouvernement défend maintenant l'exportation des œuvres d'art, les commerçants cachent fréquemment l'origine d'objets trouvés par des recherches faites en secret et en contravention avec la loi. Une collection de vases peints dont la provenance grecque serait indubitable devait donc être une entreprise scientifique du plus haut intérêt, et cet intérêt sera d'autant plus grand si la plupart des objets publiés viennent de l'Acropole d'Athènes. Car, M. Benndorf a raison de le dire, tout ce qui vient de ce sanctuaire de l'art antique a droit à une attention plus sérieuse et présente des particularités toujours instructives et attrayantes.

Dans cette première livraison, nous trouvons des exemples de toutes les époques de la céramique grecque, depuis le plus ancien art corinthien et l'art attique archaïque jusqu'au style de la plus grande perfection.

La pl. 1 figure, non un vase, mais une tablette en argile représentant une πρόθεσις, l'exposition d'un mort sur le lit de parade, entouré de sa famille; ce sujet, qui ne se rencontre pas fréquemment sur les vases peints, a donné à M. B. l'occasion d'une dissertation assez étendue non-seulement sur cette coutume funéraire mais aussi sur l'emploi des πίνακες votifs. Aux exemples donnés par M. B. p. 13, on peut ajouter la table votive qui se voit au bas d'un autel, sur la mosaïque d'Ampurias, *Archæol. Zeitg.*, 1869, p. 7 (t. XVI). Un exemple montrera combien les matériaux archéologiques ont augmenté depuis quelques années : les auteurs du *Bosphore Cimmérien* (1854) ne pouvaient citer qu'un exemple d'une πρόθεσις représentée sur un vase peint. M. B. nous offre une liste qui en porte le nombre à 16. Un de ces vases, une *hydria* de style corinthien, se trouve au Louvre, collection Campana, galerie du bord de l'eau. Quelques-unes des inscriptions que portent ces vases se refusent encore à une explication certaine.

Une grande partie des planches suivantes ne nous offre que des fragments de vases. M. B. les a traités comme Welcker a traité les fragments des tragédies grecques, et souvent, à l'aide de répétitions analogues du même sujet; il a expliqué des débris au premier coup-d'œil insignifiants et reconstruit l'ensemble dont ils faisaient partie. Les peintres Skythes et Pauseas (pl. 4, 5) se trouvent ici pour la première fois. Le Nearchos qui peignit le vase reproduit pl. 13 est très probablement le père des deux peintres Ergoteles et Tleson (Brunn, II, 675, 738).

Nous citons comme remarquables pour leur beauté et l'incomparable pureté de leur dessein les fragments XI, 1, 2 : le dernier peut hardiment se placer à côté de ce que le dessin antique a produit de plus beau.

Il nous reste quelques mots à dire sur l'exécution des planches. Grâce au mouvement dont nous avons parlé plus haut, on recommence à attacher plus d'importance et à apporter plus de soin à la reproduction artistique des restes de l'art antique. Les dessins durs et secs dont étaient le plus souvent forcés de se contenter l'Institut de Rome et la *Archæologische Zeitung*, nous avaient presque habitués à nous passer de la beauté dans les publications archéologiques, et à nous borner à l'exactitude suffisante pour rendre possible une explication. De cette négligence trop grande du goût artistique au luxe impérial des planches du *Bosphore Cimmérien*, luxe impossible dans toute entreprise particulière, il y a loin. C'est dans ce sage milieu que se sont tenus M. B. et son éditeur. Pour des raisons que nous ignorons, ils ont dû renoncer aux couleurs habituellement employées dans la reproduction des vases peints. Assurément c'est fort regrettable, car quoique le dessin n'en ait été que plus soigné et que souvent même il soit parfaitement beau, certaines planches présentent un fouillis de lignes dans lequel il est difficile de se reconnaître au premier moment et de distinguer les différents plans. Cette observation porte surtout sur les dessins des fragments; plus d'une fois il faut y regarder de bien près avant de deviner ce qu'on a sous les yeux. Malgré ce léger reproche le style, le caractère des vases peints de diverses époques est admirablement rendu, sans embellissement et sans aucune affectation.

L'impression [1] et le papier de cet ouvrage sont superbes. Nous adressons cet éloge à l'éditeur d'autant plus volontiers que nous n'ignorons pas combien des publications de ce genre sont coûteuses et combien le nombre des acheteurs est restreint.

Sous tous les rapports, le recueil de M. Benndorf prendra une place d'honneur dans les études de la céramographie antique.

William CART.

---

137. — **Leben Schriften und Philosophie des Plutarch von Chaeronea**, von Dr Richard VOLKMANN. Erster Theil. Plutarchs Leben und Schriften. Berlin, Calvary, 1869. In-8°, xvj-239 p. — Prix : 8 fr.

Le volume publié par M. Richard Volkmann est une introduction à une exposition détaillée de la philosophie de Plutarque. Il y raconte la vie de son auteur et discute l'authenticité des ouvrages compris dans la collection connue sous le titre d'*Œuvres morales*.

M. V. fait d'abord un tableau général de l'état de la société et des lettres au temps de Plutarque. Il admet (p. 5) que le despotisme des Césars a été fatal à la littérature et que de Nerva date une renaissance littéraire chez les Romains et chez les Grecs. Mais il semble que littérairement, le premier siècle de l'ère chrétienne est, chez les Romains, le plus brillant du temps de l'empire; sous les Antonins on tombe de Tacite à Fronton, et assurément c'est tomber bas. Tacite a écrit sous Trajan; mais il s'était formé auparavant. Il en est de même de

---

1. Aux errata signalés à la fin de la livraison, ajoutez p. 22, 21 Korbreis, l. Korbweis.

Plutarque. On ne voit pas que les abominations d'un Tibère, d'un Caligula, d'un Néron aient exercé sur la littérature grecque de ce temps une influence quelconque. M. V. essaye d'établir (p. 10) que Platon convenait mieux qu'Aristote au temps de Plutarque. Mais c'est précisément en ce temps-là qu'on s'est remis à étudier les écrits d'Aristote eux-mêmes et qu'ils sont entrés dans la tradition de l'enseignement philosophique. Je ne sais sur quel fondement M. V. avance (p. 10) que les péripatéticiens avaient négligé la morale. Il reproche à Plutarque (p. 48) de ne pas soupçonner que les grands hommes remplissent une mission historique, qu'ils sont au service des idées qui se réalisent dans l'histoire, et que par conséquent ils ne sont pas libres et indépendants précisément dans ce qui fait leur grandeur; d'où vient que Plutarque dérive tout de la liberté de leur volonté et de leur caractère personnel. Pour ma part je louerais plutôt Plutarque de n'avoir soupçonné rien de tout cela. Les grands politiques se soucient peu de réaliser des idées; ils veulent être les maîtres et laisser un nom et ils se moquent des autres hommes y compris les historiens qui leur font une mission historique. Je ne comprends pas bien en quoi le platonisme est incapable de comprendre l'histoire (p. 49). Quiconque en général est fortement préoccupé de métaphysique s'intéresse peu à l'histoire (encore faut-il faire des exceptions pour Aristote et Leibnitz); mais un système ne me paraît pas plus défavorable à l'histoire qu'un autre. Assurément la faiblesse de Plutarque comme historien ne dépend pas de son platonisme, très-peu exclusif, très-éclectique, et par conséquent peu défavorable aux recherches historiques, dont l'esprit de système est le fléau. Je ne sais si l'optimisme de Plutarque est une conséquence de sa philosophie (p. 51). Cette disposition tient en général au caractère et au tempérament plutôt qu'à telle ou telle métaphysique, dont chacun tire les conséquences qui lui conviennent. Je ne crois pas qu'on puisse citer un seul système qui ne permette de voir les choses en noir ou en rose, suivant qu'on y est disposé.

La discussion de l'authenticité des ouvrages de Plutarque forme la partie la plus considérable et la plus intéressante du volume de M. Volkmann. Il prend son point de départ dans la remarque de Benseler qui a fait observer (*De hiatu in scriptoribus graecis*, 1841) que Plutarque évite l'hiatus. M. V. essaye d'établir que toutes les parties des œuvres morales où l'hiatus n'est pas évité sont indignes de Plutarque. Il s'accorde avec tous les critiques à rejeter les traités *de metris*, *proverbia Alexandrina*, *de vita et poesi Homeri*. Il n'admet pas, non plus que Wyttenbach, l'authenticité des *amatoriae narrationes*, où l'histoire de Scédase et de ses filles est racontée tout autrement que dans la vie de Pélopidas (p. 127-129). La *consolatio ad Apollonium* est composée suivant des procédés tellement étrangers aux habitudes de Plutarque qu'on ne saurait la lui attribuer (p. 129 et suiv.). Dans le traité *de fato*, il y a trop d'emprunts à Aristote et d'emprunts qui ne se rencontrent que là, pour qu'il soit de Plutarque (p. 146 et suiv.). Les *Placita philosophorum* sont une compilation, indigne de Plutarque, à qui elle était d'ailleurs déjà refusée. Elle est souvent identique aux *eclogae* de Stobée et dérive probablement comme l'ouvrage de Stobée d'une exposition des systèmes de philosophie faite par Areus Didymus au temps d'Auguste (p. 154 et suiv.). M. V.

n'admet pas davantage l'authenticité du traité *de musica* (p. 170 et suiv.); il se rétracte sur ce point et combat l'opinion de Westphal qui attribue l'ouvrage à la jeunesse de Plutarque. Il se réfère à Wyttenbach pour le traité *de puerorum educatione* qui ne peut être de Plutarque (p. 180). Il lui paraît évident que le traité *de vitando aere alieno* n'est pas authentique (p. 180 et suiv.). On y rencontre des traits de mauvais goût et des mots qui sont rares et ne se rencontrent pas ailleurs dans Plutarque. Benseler avait condamné à cause des hiatus le traité *de garrulitate;* M. V. en prend la défense et pense que les 14 hiatus choquants peuvent être écartés par des corrections, qui me semblent contestables. Le traité *de amore prolis* lui paraît authentique; seulement ce n'est qu'un fragment et un extrait (p. 185 et suiv.). Quant au *convivium septem sapientium*, le discours de Solon est tellement absurde que cela seul suffit pour empêcher d'attribuer l'ouvrage à Plutarque (p. 202-203). M. V. est indécis sur l'authenticité du traité *de communibus notitiis adversus stoicos* (p. 210). Les *regum et imperatorum apophthegmata* ne sont pas de Plutarque ni tirés de Plutarque (p. 210-234); l'épitre dédicatoire à Trajan contient autant de niaiseries que de mots. Quant aux trois traités, *apophthegmata Laconica, instituta Laconica, Lacaenarum apophthegmata,* ils doivent être rangés avec l'ouvrage précédent (p. 235 et suiv.). M. V. ne traite pas en particulier de l'écrit *de fluviis,* des *parallela minora*, et des *vitae decem oratorum*, dont la non authenticité a déjà été démontrée.

Je ne puis discuter ici le détail de l'argumentation de M. Volkmann. En général elle participe de la faiblesse de toutes les argumentations du même genre, qui est de supposer qu'un auteur est toujours égal et semblable à lui-même. Toutefois elle est digne d'attention, et témoigne d'une étude approfondie du sujet.

χ.

---

138. — I. **Le Grütli et Guillaume Tell** ou défense de la tradition vulgaire sur les origines de la Confédération suisse, par H. L. Bordier. Genève et Bâle, Georg, 1869. In-8°. 92 p.

II. **Lettre à M. Henri Bordier** à propos de sa défense de la tradition vulgaire sur les origines de la Confédération suisse, par A. Rilliet. Genève et Bâle, H. Georg, 1869. In-8°, 55 p.

III. **Etude critique sur les traditions relatives aux origines de la Confédération suisse**, par Hugo Hungerbühler, étudiant en droit. Genève et Bâle, H. Georg, 1869. In-8°, 124 p.

Nous nous étions trop avancé en disant, il y a près d'un an, que la question des Origines suisses et de Guillaume Tell devait être désormais rayée de l'ordre du jour de la critique et qu'après l'ouvrage de M. Rilliet la cause nous paraissait entendue. Les préjugés enracinés, l'amour propre national froissé, peut-être aussi l'attrait du paradoxe ont amené de nouveaux champions dans la lice pour renouveler la lutte. Nous n'aurions pas songé cependant à parler de cette polémique si le nom de l'un des écrivains qui sont venus contester les résultats de

M. Rilliet et de ses prédécesseurs, ne méritait autre chose que le silence. Quelque singulière que doive paraître la campagne entreprise mal à propos par M. Bordier, dans la brochure annoncée plus haut, la valeur scientifique de l'auteur et la réputation justement méritée dont il jouit parmi nous, ont engagé M. Rilliet à lui donner la réplique et c'est de ces deux travaux que nous allons dire quelques mots, renvoyant pour l'ensemble de la question, à notre précédent article. M. Bordier s'est jeté dans cette « entreprise hasardée, sinon désespérée » (p. 7) pour « accorder la consolation d'un débat aux âmes généreuses qui » avaient la foi » (p. 6). Sentiment chevaleresque à coup sûr, mais qui demande à être justifié par les faits! Or ces faits M. B. les a-t-il mis en lumière, a-t-il dans ce qu'il appelle la « Défense de la tradition vulgaire » confirmé les récits de Tschudi et de Jean de Müller, ou du moins a-t-il détruit la chaîne serrée des arguments présentés par son savant adversaire? Cela nous semblait difficile, avant d'avoir lu son travail; cela nous paraît désormais impossible, car si un historien de la valeur de M. Bordier ne peut apporter aux débats d'arguments plus sérieux que ceux que nous allons passer en revue, c'est que la cause qu'il défend succombe à sa propre faiblesse plus encore qu'aux attaques de la critique. Disons d'ailleurs avant toute chose que les âmes naïves et croyantes dont l'auteur a voulu sauvegarder la foi, lui sauront peu de gré de cette obligeante tentative; en effet s'il a réellement entendu « défendre la tradition vulgaire » il s'en est tiré à bon marché, car lui aussi n'admet pas l'origine scandinave des Waldstætten, ni leurs libertés immémoriales; lui aussi combat l'authenticité de nombreux documents exploités par la légende, il renonce à faire d'Albert d'Autriche le tyran que l'on sait, et quant à Guillaume Tell nous verrons tout à l'heure ce qu'il en fait pour « défendre la tradition vulgaire. » — Voyons maintenant par quelques exemples la nature des arguments de M. Bordier. M. R. avait dit que du temps des Romains et surtout avant eux, le territoire des Waldstætten avait été désert. A cela que répond M. Bordier? « L'immense ancienneté assurée à la » race humaine par les spéculations de la géologie fait douter *à priori* de ce » fait » (p. 12). D'ailleurs Strabon dit que le sol était partout fertile en Gaule et qu'il nourrissait une abondante population, « ce qui s'applique à tout l'ensemble » de la Gaule ultérieure ou transalpine » (p. 13). Donc Schwytz était habité! De plus les Séquanes qui habitaient « entre le Rhin et la Saône » étaient (d'après M. Amédée Thierry) de grands éleveurs de porcs. Or le nom des habitants de Schwytz, *Swicences*, indique encore clairement « la dénomination de la vallée » par excellence pour l'élevage du *Schwein* comme Uri était la vallée des grands » bœufs » (p. 15).

Mais M. Bordier n'est pas à bout de preuves pour démontrer que les Waldstætten étaient habitées du temps des Romains. Il est persuadé que le Rigi-Culm porte un nom romain (Montis rigui culmen = le mont aux formes onduleuses) comme le Pilate (Mons pileatus = le mont toujours coiffé de nuages) et semble ignorer que le Pilate n'a reçu son nom qu'au XIVe siècle pour de tout autres motifs. Il se doute cependant que ces étymologies fantaisistes « feront sourire

» plus d'un lecteur », et s'en excuse en invoquant Letronne qui disait que « l'on » doit se compromettre hardiment par une hypothèse aventureuse plutôt que » d'omettre une hypothèse utile » (p. 16)[1]. Tant pis pour cet éminent érudit si réellement il a prononcé de pareilles paroles, car il n'a point compris qu'une seule fantaisie pareille peut et *doit* ruiner chez tout lecteur sérieux l'autorité de l'auteur qui se la permet! Nous ne pouvons suivre M. B. dans les détails de son argumentation ultérieure; la discussion des chartes et documents qu'il engage avec M. Rilliet nous prendrait trop de place et nous mènerait trop loin. Le savant professeur de Genève a d'ailleurs si victorieusement réfuté ces attaques dans sa *Lettre à M. Bordier* que nous pouvons simplement y renvoyer le lecteur. Il nous faut mentionner cependant les nombreuses erreurs de raisonnement qui se rencontrent à chaque pas dans le travail de M. B. et dont nous ne comprenons pas qu'elles aient échappé à l'auteur. Ainsi (p. 35), parce qu'un document se rapproche par sa date d'un autre document analogue, le premier se rapportant à Schwytz et le second à Uri, pourquoi donc l'un doit-il être apocryphe? Ne pouvait-on pas octroyer vers la même époque aux deux localités voisines des priviléges semblables? Ou bien, contestant à M. Rilliet le caractère pacifique d'Albert Ier, M. B. s'écrie triomphalement « la guerre éclata cependant *puisque* » le fils d'Albert fut vaincu » (p. 41). Comme si M. R. avait nié ce fait patent! Mais de ce que le fils de Pierre fait la guerre à Paul, il ne s'ensuit pas nécessairement que Pierre lui-même ait été l'ennemi de Paul. Ou bien encore si des pélerins scandinaves ont traversé la Suisse au moyen-âge pour aller à Rome, comment en conclure qu'ils sont venus s'y établir au VIIe siècle, alors qu'ils étaient encore payens (p. 69)? Il y a bien d'autres erreurs historiques dans son travail. Il transforme certains rois d'Allemagne en empereurs, il met les landgraves d'Alsace à la tête de la vallée d'Uri, il nous apprend que « le Rhin a sa » source même au Saint-Gothard », il semble ignorer que le traité de 1315 a été signé *après* et non *avant* Morgarten. A propos de la scène fantasmagorique du Grütli, principal objet des retouches de Jean de Müller, il invoque, pour en affirmer la réalité, « les tableaux de la vérité que nous composons malgré nous » dans notre âme. » Source historique bien étrange pour un archiviste paléographe. Pour en finir nous avons encore à voir ce que fait de Guillaume Tell, le défenseur de « la tradition vulgaire. » Il admet une création légendaire, mais il intervertit les origines de la légende. Ce n'est plus du Danemarck qu'elle se rend en Suisse; ce sont les pélerins scandinaves qui l'emportent dans leur pays en revenant de Rome. Seulement, comme il est incontestable que la légende danoise existe dès le XIIe siècle, M. B. se voit obligé d'arracher Guillaume Tell à son entourage légendaire, de le reculer d'un siècle et demi en arrière et de déclarer, comme conclusion dernière à sa « défense de la tradition », qu'un

1. M. Bordier dit encore pour défendre ses étymologies qu'elles « sont d'accord cependant avec les habitudes de l'antiquité. » Il me semble que ce serait une raison de plus pour s'en défier.

départ et le centre de l'éducation de la jeunesse, il est naturel qu'on ait cherché à procurer un texte aussi bien ordonné et aussi complet que possible du poète national. Mais d'un autre côté il ne faut pas exagérer la portée du travail entrepris sur l'ordre de Pisistrate. Il ne s'agissait pas alors de créer l'Iliade ou l'Odyssée par le rapprochement de chants épars : ces poèmes existaient depuis longtemps : le plan des épopées cycliques en fournit la preuve positive.

L'auteur fait très-bien voir le côté faible de la théorie de Lachmann, ainsi que de l'hypothèse beaucoup moins radicale de M. Grote. Mais ici encore il nous paraît dépasser le but. Nous admettons parfaitement qu'un poète ait laissé échapper des contradictions, des disparates, dans une œuvre de longue haleine. Il y a cependant contradiction et contradiction. Qu'un guerrier obscur, tué au cinquième livre, se porte assez bien dans le treizième pour pleurer la mort de son fils, nous n'y attachons aucune importance. Mais que Diomède blesse Vénus et Mars dans la bataille, qu'il ne se retire même pas devant Apollon, et que peu de temps après il repousse avec horreur l'idée de combattre des dieux, voilà une contradiction bien autrement étrange; et, pour notre part, nous nous refusons à croire que la *bravoure* de ce héros (l. V) soit de la même main que sa rencontre avec Glaucus (l. VI). L'Iliade a sans doute reçu de nombreuses amplifications, et elle a passé par des rédactions différentes. Comment un long poème, conservé par les rhapsodes, redit par des chanteurs dont plusieurs étaient eux-mêmes poètes, eût-il échappé au sort commun de toutes les épopées dans les siècles peu critiques? Les traces de rédactions diverses se remarquent encore dans notre texte. L'ambassade du neuvième chant n'est pas rappelée dans les chants suivants aux endroits où elle aurait dû l'être; Achille s'exprime même à plusieurs reprises, comme si elle n'avait pas eu lieu. Il faut aller jusqu'au XVIIIe chant pour trouver une mention de cette ambassade. Mais là nous apprenons que les prières des princes grecs avaient engagé Achille à leur envoyer Patrocle, et que ce héros a combattu durant toute une journée près de la porte Scée. Il est vrai qu'Aristarque considérait comme interpolés les vers auxquels nous faisons allusion (XVIII, 444-456); mais on ne saurait les retrancher sans inconvénient, et, le pourrait-on, ils n'en attesteraient pas moins que quelques-uns des principaux incidents du poème n'étaient pas amenés de la même manière dans tous les textes. M. N. ne voit pas ces différences, ou il ne veut pas les voir. Il s'ingénie à prouver que le Dénombrement du livre IIe est un beau morceau, de proportions parfaites, excellent au point de vue poétique, abstraction faite de l'intérêt historique qu'il peut présenter. Décidément M. Nutzhorn est trop orthodoxe; mais cela n'empêche pas que son livre ne soit digne d'être lu et médité.

HENRI WEIL.

---

141. — **Platonische Studien**, von Josef STEGER, Professor an k. k. Gymnasium in Salzburg. Innsbruck, Wagner, 1869. In-8°, 79 p. — Prix : 2 fr. 20.

Le but de cette publication, qui s'annonce comme un premier fascicule, est de tracer un parallèle entre la dialectique de Platon et la méthode des sophistes.

ı Ægidius Tchudi, ont parlé du soulèvement des *Waldstætten*. La seconde partie :xamine ensuite la valeur historique de ces légendes nationales, et donne une ;érie d'hypothèses sur leur formation. Sauf de petits points de détail (ainsi, pour iter un exemple, l'âge relatif de la branche légendaire, appartenant à Uri,). 105), l'auteur se trouve en accord parfait avec ses prédécesseurs[1]; malgré es récriminations et les critiques, la question est élucidée à tel point et la vérité iistorique se fait jour avec tant d'évidence qu'il faut bien s'écrier : aveugle qui ıe la voit point!

Rod. REUSS.

---

139. — STOJAN NOVAKOVITCH, **Srpska bibliografia za novijn Knjijevnost 1741-1867.** Ouvrage publié par la Société des sciences de Serbie. Belgrade, imprimerie de l'État, 1869. xxiv-644 p. — Prix (à Belgrade) : 4 fr.

Nous avons déjà parlé ici même de M. Stojan Novakovitch et des services qu'il a rendus à la littérature de son pays[2]. Le livre que nous annonçons aujourd'hui comble une lacune sérieuse : c'est le premier essai d'une bibliographie méthodique des publications serbes depuis un siècle. Les publications serbes antérieures ont été l'objet d'un grand travail de Schafarik dans son histoire *de la littérature des slaves méridionaux* (Geschichte der südsl. Literatur. Prag, 1865). La bibliographie moderne n'avait été que très-insuffisamment notée dans les Annales serbes (Srpski Letopis) de Novi-Sad (Neusatz) ou dans le *Glasnik* de Belgrade. M. Stojan Novakovitch suit l'ordre chronologique : il indique les publications année par année. Cette disposition nous paraît excellente en ce qu'elle permet de suivre pas à pas l'histoire de la renaissance serbe. D'ailleurs chaque publication porte un numéro d'ordre : une double table par noms d'auteurs et par ordre de matières permet de retrouver facilement les livres dont on ignore la date, les publications anonymes. C'est là une ingénieuse combinaison et qui facilite singulièrement les recherches.

Le nombre des publications enregistrées par M. Novakovitch est de 3291. Sous le nom de publications serbes il ne comprend que celles qui sont imprimées en caractères serbes et laisse en dehors comme appartenant à la littérature croate, celles qui sont imprimées en caractères latins. Cette distinction donne lieu à plus d'une difficulté. Il y a tel écrivain dont un ouvrage a eu plusieurs éditions : les éditions publiées en caractères latins ne comptent pas comme serbes dans le système suivi par la société de Belgrade. Précisons par des faits. M. Sundecic un des meilleurs poètes serbes a publié en 1864 à Zara un poème héroïque *La chemise sanglante* (Krvava Kosulja). Ce poème a eu deux éditions. L'édition en caractères latins est absolument omise dans le catalogue de M. No-

---

1. Si quelqu'un désirait comparer la méthode allemande à la manière de procéder des auteurs dont nous avons parlé, nous lui recommandons la lecture de l'excellent travail de M. W. Vicher, *Die Sage von der Befreiung der Waldstædte*. Leipzig, 1867, in-8°.

2. Voy. année 1868, art. 77.

Il y a dans la littérature serbe une autre œuvre bien plus importante, célèbre poème du *Vladika* (prince) du Montenegro Pierre Petrovitch (*Gorski Vienac*, la Couronne des Montagnes). Cette œuvre popu- t dont M. N. parle dans son histoire de la littérature serbe avec ste admiration, a déjà eu trois éditions en caractères slaves. M. N. les egistrées. Récemment la société de littérature dalmate (*Matiça dalma-a*) a publié du même poème une édition en caractères latins. Eh! bien e nouvelle édition, indispensable, d'une œuvre célèbre, depuis long- nps épuisée, ne sera pas signalée dans le supplément de M. N. si jamais il n publie un. De même M. Danicic bien connu comme philologue serbe, ancien secrétaire de la société des sciences de Belgrade, aujourd'hui secrétaire de l'Académie d'Agram, verra omettre par les bibliographes serbes celles de ses publications qu'il aura imprimées en caractères latins. Nous appelons sur ce point l'attention de la société de Belgrade. Si l'on se bornait à enregistrer les œuvres publiées dans la principauté nous comprendrions un esprit de rigoureuse exclusion. Mais du moment où on embrasse l'ensemble des publications *serbes* (éditées à Belgrade, Novi-Sad, Pesth, Zara, etc.), nous croyons qu'il serait juste et utile de donner à ce terme sa plus grande extension. Le serbe et le croate sont si bien une seule et même langue que l'on peut imprimer le même ouvrage, sans y changer un mot, dans les deux alphabets latin et cyrillique. A quoi bon alors ces distinctions surannées? elles ont pour point de départ, nous le savons, des différences religieuses : l'alphabet latin est celui de Rome, l'alphabet cyrillique celui de l'église orthodoxe. Mais notre siècle n'admet plus ces différences, et les esprits éclairés les repoussent à Agram comme à Belgrade. Nous pouvons d'ailleurs citer l'exemple des Allemands qui aujourd'hui commencent à admettre l'alphabet latin à côté du gothique : en Bohême et en Pologne (notamment en Silésie) on imprime encore des livres en caractères gothiques à l'usage du peuple : les biblio- graphes tchèques ou polonais ne croient pas devoir les oublier. Encore une fois nous signalons le fait à l'attention de la société belgradienne. Il importe que la question soit tranchée : M. Novakovitch qui a écrit dans un fort bon volume l'histoire de la littérature *serbo-croate*, partage assurément notre avis. Je serais heureux de lui donner l'occasion de s'expliquer sur ce point.

Je n'ai pas du reste la prétention de compléter ou de corriger son travail. Je lui signalerai cependant une omission. M. Chodzko a publié à Paris en 1858, une vie de saint Sava en serbe; c'est la réimpression d'un livre publié à Vienne en 1794. M. Novakovitch, qui signale ce livre à l'année 1794, a omi de le rappeler à l'année 1858. Un livre serbe édité à Paris est chose assez r pour mériter d'être noté.

LOUIS LEGER.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 30 — 24 Juillet — 1869

Sommaire : 140. NUTZHORN, La composition des Poèmes homériques. — 141. STEGER, Études sur Platon. — 142. URLICHS, de la Vie et des Honneurs d'Agricola. — 143. GUILLAUME LE CLERC, le Besant de Dieu, p. p. E. MARTIN. — 144. LAUWEREYNS DE ROOSENDÆLE, Histoire d'une Guerre échevinale de 177 ans. — 145. MÜLLER (L.), Histoire de la Philologie classique dans les Pays-Bas. — Variétés : l'Association pour l'encouragement des études grecques.

140. — F. NUTZHORN. **Die Entstehungsweise der Homerischen Gedichte.** Untersuchungen über die Berechtigung der auflœsenden Homerkritik. Mit einem Vorwort von Dr J. N. MADVIG. Leipzig, Teubner, 1869. In-8°, xiv-268 p. — Prix : 6 fr. 75.

Ce livre est l'ouvrage d'un jeune danois, mort à l'âge de trente et un ans. Il l'avait écrit dans la langue de son pays et publié lui-même en 1863. La traduction allemande, due à un ami de l'auteur, porte en tête un avant-propos de M. Madvig : elle paraît en quelque sorte sous les auspices de cet éminent philologue. Nous comprenons les regrets que M. Madvig donne à son ancien élève, et nous déplorons avec lui la mort prématurée d'un jeune savant que nous ne connaissons que par ce livre; mais ce livre est plein de sens, il témoigne d'un bon esprit, d'une excellente méthode, et surtout d'un sentiment très-vif de la poésie homérique. Les belles pages (130-140) sur les comparaisons d'Homère suffiraient à elles seules pour justifier notre impression.

Établir l'unité des deux grandes épopées, la défendre contre les arguments de Wolf, de Lachmann et d'autres critiques : tel est le but que l'auteur s'est proposé. Il divise son sujet en deux parties : la transmission du texte homérique, et l'examen de l'un des deux poèmes, l'Iliade. Nous ne le suivrons pas de point en point : on trouve dans son livre beaucoup de choses, beaucoup de considérations, qui ne sont pas nouvelles : cela était inévitable. Signalons quelques vues moins répandues, plus personnelles.

La fameuse rédaction de Pisistrate a été le point de départ des théories sceptiques. Pour mieux en finir avec ces théories, M. N. nie que cette rédaction ait jamais eu lieu. Le remède est radical : il est bien d'un jeune homme. Une tradition rapportée par Cicéron, par Josèphe, par Pausanias, par d'autres encore, remonte certainement à l'époque de l'érudition alexandrine, et si nous ne la trouvons chez aucun auteur plus ancien, il n'y a pas lieu de s'en étonner : aucun des écrits savants où il pouvait en être question n'est venu jusqu'à nous. — Mais les scholies ne citent jamais l'édition de Pisistrate. — Cela s'explique aisément, si cette édition servait de base au texte alexandrin : on indique la provenance de quelques variantes; l'origine de la vulgate reste sous-entendue. A une époque où la récitation des poèmes homériques fut introduite dans le programme des Panathénées, et dans un pays où ces mêmes épopées constituaient le point de

départ et le centre de l'éducation de la jeunesse, il est naturel qu'on ait cherché à procurer un texte aussi bien ordonné et aussi complet que possible du poète national. Mais d'un autre côté il ne faut pas exagérer la portée du travail entrepris sur l'ordre de Pisistrate. Il ne s'agissait pas alors de créer l'Iliade ou l'Odyssée par le rapprochement de chants épars : ces poèmes existaient depuis longtemps : le plan des épopées cycliques en fournit la preuve positive.

L'auteur fait très-bien voir le côté faible de la théorie de Lachmann, ainsi que de l'hypothèse beaucoup moins radicale de M. Grote. Mais ici encore il nous paraît dépasser le but. Nous admettons parfaitement qu'un poète ait laissé échapper des contradictions, des disparates, dans une œuvre de longue haleine. Il y a cependant contradiction et contradiction. Qu'un guerrier obscur, tué au cinquième livre, se porte assez bien dans le treizième pour pleurer la mort de son fils, nous n'y attachons aucune importance. Mais que Diomède blesse Vénus et Mars dans la bataille, qu'il ne se retire même pas devant Apollon, et que peu de temps après il repousse avec horreur l'idée de combattre des dieux, voilà une contradiction bien autrement étrange; et, pour notre part, nous nous refusons à croire que la *bravoure* de ce héros (l. V) soit de la même main que sa rencontre avec Glaucus (l. VI). L'Iliade a sans doute reçu de nombreuses amplifications, et elle a passé par des rédactions différentes. Comment un long poème, conservé par les rhapsodes, redit par des chanteurs dont plusieurs étaient eux-mêmes poètes, eût-il échappé au sort commun de toutes les épopées dans les siècles peu critiques? Les traces de rédactions diverses se remarquent encore dans notre texte. L'ambassade du neuvième chant n'est pas rappelée dans les chants suivants aux endroits où elle aurait dû l'être; Achille s'exprime même à plusieurs reprises, comme si elle n'avait pas eu lieu. Il faut aller jusqu'au XVIIIe chant pour trouver une mention de cette ambassade. Mais là nous apprenons que les prières des princes grecs avaient engagé Achille à leur envoyer Patrocle, et que ce héros a combattu durant toute une journée près de la porte Scée. Il est vrai qu'Aristarque considérait comme interpolés les vers auxquels nous faisons allusion (XVIII, 444-456); mais on ne saurait les retrancher sans inconvénient, et, le pourrait-on, ils n'en attesteraient pas moins que quelques-uns des principaux incidents du poème n'étaient pas amenés de la même manière dans tous les textes. M. N. ne voit pas ces différences, ou il ne veut pas les voir. Il s'ingénie à prouver que le Dénombrement du livre IIe est un beau morceau, de proportions parfaites, excellent au point de vue poétique, abstraction faite de l'intérêt historique qu'il peut présenter. Décidément M. Nutzhorn est trop orthodoxe; mais cela n'empêche pas que son livre ne soit digne d'être lu et médité.

HENRI WEIL.

---

141. — **Platonische Studien**, von Josef STEGER, Professor an k. k. Gymnasium in Salzburg. Innsbruck, Wagner, 1869. In-8°, 79 p. — Prix : 2 fr. 20.

Le but de cette publication, qui s'annonce comme un premier fascicule, est de tracer un parallèle entre la dialectique de Platon et la méthode des sophistes.

L'indication des traits communs qui caractérisent la sophistique et la rhétorique des sophistes est suivie d'un exposé de la dialectique de Platon. En majeure partie cet exposé n'est qu'une reproduction des propres paroles de Platon, l'auteur étant d'avis que l'emploi d'une terminologie différente a souvent eu pour résultat de prêter au philosophe grec des idées qui lui sont étrangères. La discussion de la valeur respective des deux méthodes n'a pas trouvé de place dans ce cadre, principalement en ce qui concerne la sophistique, comme l'auteur d'ailleurs en fait lui-même la remarque en citant quelques paroles empruntées à M. Ueberweg (*Grundriss der Gesch. der Philosophie*, t. I, p. 69, 2e éd.). Elle est présentée exclusivement du point de vue polémique où se trouvaient placés à son égard Socrate et Platon. Dans ces limites restreintes on ne saurait refuser à l'auteur le mérite d'une exposition claire et méthodique, reposant à la fois sur la connaissance des ouvrages de Platon et sur celle des travaux modernes qui ont traité la même question. Son travail peut servir utilement d'introduction partielle à la lecture des ouvrages du philosophe grec; de plus, il nous montre que le niveau de l'étude de l'antiquité tend à s'élever en Autriche.

Émile HEITZ.

---

142. — Caroli Ludovici URLICHSII **Commentatio de Vita et Honoribus Agricolae.** Wirceburgi. 1868. In-4°, 33 pages. — Prix : 1 fr. 60.

En 1866, M. Emile Hübner publia dans l'*Hermès*[1], cet intéressant recueil qu'il venait de fonder et que connaissent bien nos lecteurs[2], une étude sur l'*Agricola* de Tacite. Ce travail n'a que quelques pages, mais elles sont pleines de vues originales. Suivant M. H. le petit livre latin est le seul type parvenu jusqu'à nous d'un genre littéraire propre à l'époque impériale, et qui se classe dans les *laudationes funebres* : ce qui le caractérise c'est que l'éloge n'a pas été prononcé, mais seulement écrit et composé en vue de la lecture. On sait qu'à la mort de tout Romain illustre, le cortége, en se rendant de la maison mortuaire au Champ-de-Mars où était dressé le bûcher, s'arrêtait au Forum, et que là, soit le fils du défunt, soit l'un de ses parents ou de ses amis, prononçait son éloge. Plusieurs de ces éloges, gravés sur les tombeaux des personnages ainsi loués, sont parvenus jusqu'à nous[3]. Quelques-uns, auxquels l'illustration du défunt ou de l'orateur donnaient un intérêt plus général plus durable, avaient été recueillis et faisaient partie de la littérature classique[4]. Dans le premier siècle de notre ère commencent enfin les éloges écrits, tels que ceux de Thraseas, composé par Rusticus Arulénus, et d'Helvidius Priscus par Sénécion, à côté desquels se range l'Agricola de Tacite[5]. Leur type est réellement le livre de Cicéron sur Caton

---

1. I, pp. 438-448.
2. Voy. *Rev. crit.*, 1867, p. 96.
3. Orelli 4860 et Mommsen, Acad. de Berlin, *Abhandl.* 1863, p. 455 et suiv.
4. Tels ceux de Julia et de Cornelia prononcés par Jules César. Suét. Jul. 6.
5. M. Hübner compare ces éloges écrits à ceux que composent les Académiciens fran-

(*liber M. Ciceronis qui inscribitur laus Catonis*. Gell. 13. 20. 3); les noms seuls des auteurs et de leurs héros indiquent assez le caractère apologétique et politique de ces ouvrages. Dans le cadre de l'ancienne *laudatio funebris* se manifestent les passions, les rancunes et les revendications patriciennes. Une lettre de Pline le Jeune (VII, 19) nous apprend que l'éloge d'Helvidius avait été écrit par Senecion à la prière de Fannia, la femme même d'Helvidius, et cette lettre montre bien que les œuvres de ce genre étaient empreintes de la plus vive opposition.

Si l'on prend la peine de relire l'Agricola, il sera, je crois, difficile de refuser son assentiment presque complet aux vues très-ingénieuses et très-motivées de M. Hübner. Nous sommes habitués à chercher dans ce livre des renseignements sur l'histoire la plus ancienne de l'Angleterre : ils y sont en effet, mais sous la forme d'un *excursus* artificiellement introduit dans le plan primitif et visible de l'ouvrage. En lisant de suite les chapitres I-IX, XVIII-XLVI, on ne pourra méconnaître le caractère très-oratoire de cette production. La recherche du style, l'amplification des récits, l'emploi des termes les plus généraux, l'absence voulue de mots techniques, tout cela, sans même compter la célèbre *péroraison*, montre ici un morceau du genre épidictique, qui se distingue profondément des biographies proprement dites dont les *Caesares* de Suétone et les *Historiae Augustae* sont le type dans la littérature latine.

Je ne dois pas m'étendre plus longuement sur ce sujet. Il fallait y toucher néanmoins, parce que M. Urlichs ne voit pas dans l'*Agricola* ce caractère oratoire, et s'attache à montrer que c'est une œuvre d'histoire proprement dite. M. U. ne me paraît pas avoir réfuté les idées de M. Hübner. Par exemple il cite un grand nombre de locutions empruntées par Tacite à Salluste, pour en conclure que Salluste étant un historien, Tacite l'est aussi. Mais la tournure oratoire des écrits de Salluste était reconnue des anciens eux-mêmes [1]. — Comment, dit encore M. Urlichs, Tacite aurait-il besoin d'excuse pour composer l'éloge de son beau-père, puisqu'il ne ferait que se conformer à un usage bien antique de Rome ? On trouve une réponse anticipée à cette objection dans l'*Hermès* [2]. — Agricola est le premier homme *obscur* dont on ait *écrit* l'éloge. Les grands rôles joués par Helvidius et Thraséas devaient attirer l'attention sur les livres composés en leur honneur : mais Agricola ne s'était signalé dans aucune de ses charges, ni même dans ses expéditions militaires. C'est pour relever un peu son sujet, assez banal, que Tacite y a introduit sa digression historique sur la Bretagne, c'est pour faire valoir son héros qu'il accuse, dans son préambule, l'indifférence de ses contemporains, et enfin c'est pour désarmer la critique qu'il présente comme un monument de piété filiale l'éloge qu'il publie d'un homme honnête, mais de deuxième ou troisième ordre.

çais. Ce rapprochement n'est pas tout à fait exact, les éloges français étant d'abord prononcés, et ensuite publiés.

1. C'était, par exemple, l'avis de Granius Licinianus.

2. *L. l.* p. 444.

D'ailleurs le mémoire même de M. Urlichs prouve l'insuffisance des renseignements fournis par Tacite. Ce mémoire n'est pas seulement un commentaire, mais encore un supplément de l'*Agricola*. L'auteur possède bien son sujet : il rassemble un grand nombre de corrections et d'améliorations de détails proposées par Mommsen, par Hübner, et par lui-même. Dans plusieurs articles du *Rheinisches Museum*, M. Hübner, qui travaille depuis longtemps sur les inscriptions latines de la Bretagne, avait traité plusieurs points de l'histoire des Romains dans ce pays, — la série des légats propréteurs, — les légions et les corps auxiliaires [1].

Voici une explication qui fait honneur à la sagacité de Mommsen [2]. On lit dans Tacite (c. 6) *Donitiam Decidianam, splendidis natalibus ortam, sibi junxit* [*Agricola*]: *idque matrimonium ad majora nitenti decus ac robur fuit. Decus* s'explique bien : la femme d'Agricola était en effet la fille d'un personnage assez célèbre [3]. Mais que signifie *robur?* Par ce mot, il faut entendre qu'Agricola fut père de bonne heure, et qu'en vertu du *jus liberorum* il arriva plus vite aux magistratures qu'il ambitionnait (*ad majora nitens*). Il faut avouer que Tacite ne parlait guère ici en historien.

Parmi les vues propres à M. Urlichs, j'en ai remarqué deux, dont l'une intéresse l'administration de la Rome ancienne, et l'autre notre propre histoire. Suétone et Dion nous apprennent qu'Auguste divisa Rome en quatorze régions, soumises les unes à des préteurs, d'autres à des tribuns, d'autres à des édiles. En combinant plusieurs inscriptions, M. U. arrive à répartir ainsi cette distribution :

I^e^, X^e^, XIIe, XIIIe, XIIIIe régions, surveillées par des préteurs (ce sont celles dont les *vici* figurent sur la célèbre Base capitoline).

XIe, VIIIe, IIe. IIIe, IIIIe, surveillées par les tribuns.

V^e^, VIe, VIIe, VIIIIe, surveillées par les édiles.

Cette répartition n'est pas démontrée complètement, mais elle est très-vraisemblable.

A propos du gouvernement de l'Aquitaine par Agricola, gouvernement qui précéda immédiatement son consulat, M. Urlichs se demande s'il en était toujours ainsi, et il réunit sept inscriptions qui montrent que les anciens préteurs chargés du gouvernement de cette province recevaient le consulat à leur sortie de charge. On sait d'ailleurs que Galba arriva au consulat dans les mêmes circonstances. Les exemples rassemblés par M. U. prouvent qu'il y avait là une règle administrative ou au moins une coutume quasi-légale. C'est une observation dont devra tenir compte l'antiquaire qui voudrait faire sur l'Aquitaine une monographie semblable à celle que M. Herzog a composée sur la Gaule narbonnaise.

C. DE LA BERGE.

---

1. *Rheinisch. Mus.* N. F. XI et XII.
2. *Hermès*, III, p. 80.
3. Voy. son *cursus honorum*, Henzen, 6456.

143. — **Le Besant de Dieu**, von Guillaume le Clerc de Normandie, mit einer Einleitung über den Dichter und seine sæmmtlichen Werke, herausgegeben von Ernst MARTIN. Halle, Buchhandlung des Waisenhauses, 1869. In-8°, xlviij-124 p. — Prix : 4 fr.

La poésie morale et didactique, qui a formé une des branches les plus importantes et les plus fécondes de l'ancienne littérature française, a jusqu'ici moins attiré l'attention que la poésie épique et même que la poésie lyrique. Le fait est naturel : elle offre moins d'intérêt de fond et d'originalité de forme. Elle n'en est pas moins très-digne d'étude, non-seulement à cause des lumières qu'elle jette sur l'état social, moral et intellectuel de l'ancienne France, mais encore à cause du talent très-réel et très-littéraire qu'ont montré plusieurs de ceux qui l'ont cultivée. Diverses publications récentes, entre autres celle du *Roman des Eles*, de Raoul de Houdenc, par M. Scheler [1], ont rappelé ce sujet au public; le volume que nous annonçons aujourd'hui se recommande tout particulièrement à l'attention des lecteurs.

L'éditeur, M. Ernst Martin, a rempli avec beaucoup de soin la tâche utile qu'il s'était imposée : l'introduction surtout témoigne d'un travail consciencieux et bien dirigé. Elle se divise en quatre paragraphes. I. *Le manuscrit*. Il est unique : c'est le ms. de la Bibl. imp. 19525 (anc. S. G. Fr. 1856). M. M. donne, après d'autres, l'énumération des pièces qu'il contient; il y joint divers renseignements intéressants sur plusieurs de ces pièces. Il relève ensuite les *particularités* de l'orthographe de ce ms.; ce relevé est fait sans méthode, ou plutôt avec une méthode erronée : l'auteur prend pour base de ses opérations, à ce qu'il semble, le français moderne, et signale comme des *particularités* de son ms. des formes qui sont les seules bonnes formes de l'ancienne langue. Ainsi *sevent* n'est pas pour *savent;* c'est *savent* qui, à une époque relativement moderne et sous l'influence de l'analogie, a remplacé *sevent*, seul régulier; il faut rayer de même *femier* pour *fumier*, etc. : tout ce tableau serait à refaire sur d'autres principes. Les consonnes sont traitées aussi superficiellement; p. ex. : « *r* pour *l*, et à l'inverse *l* pour *r* : » *concire mire evangire*, — *fortelesce;* » mais *fortelesce* est la forme ancienne et répond au bas lat. *fortalitia*, esp. *fortaleza*, pr. *fortalesa*. Il est vrai qu'il est difficile de déterminer le terme de comparaison qu'on doit suivre pour établir le caractère phonétique d'un texte. Le meilleur est assurément le latin, mais le travail à faire pourrait excéder les limites qu'un éditeur ne veut pas dépasser. En l'absence d'une grammaire de l'ancien français (celle de Burguy est, comme on sait, très-faible pour la partie phonétique), on peut se contenter de prendre pour base la *Grammaire* de Diez, en supposant connu tout ce qui s'y trouve; on sera sûr au moins de procéder méthodiquement. On peut encore prendre un texte d'une pureté exceptionnelle et lui comparer celui qu'on étudie. Mais de tous les systèmes, le moins justifiable est assurément celui qui consiste à partir du français moderne comme d'une sorte d'étalon classique, et à signaler, dans un

1. Voy. *Rev. crit.*, 1869, art. 90.

manuscrit, tout ce qui s'en éloigne comme des *particularités* : que dirait M. M. si on appliquait un procédé aussi naïf à l'allemand du moyen-âge?

II. *Le poème.* L'éditeur donne d'abord une bonne analyse du *Besant de Dieu;* il détermine fort bien la date, qui ressort des allusions à des faits contemporains : le poème a été écrit en décembre 1226 ou plutôt dans les premiers mois de 1227. M. M. signale ensuite les nombreux emprunts faits par Guillaume à l'écrit du pape Innocent III *de miseria humanae conditionis,* qu'il cite d'ailleurs lui-même à deux reprises. Il cite encore Morice de Sulli, évêque de Paris († 1196), et il s'agit sans doute, comme l'a pensé M. M., d'un de ses sermons, et du texte latin de ces sermons, comme le montre le v. 3075 : rien n'indique qu'il ait entendu Morice lui-même en chaire ; M. M. aurait pu essayer de retrouver ce texte, d'autant plus qu'il est assez probable que Guillaume ne s'est pas borné à ce seul emprunt fait à l'évêque de Paris. Il n'y a pas de raison de croire que Guillaume ait emprunté à Robert Grosseteste (ou réciproquement) l'allégorie des trois ennemis de l'homme : elle remonte, si je ne me trompe, aux Pères de l'Église.

III. *Les autres œuvres du poète.* Ce paragraphe est le meilleur de l'*Introduction;* M. M. y énumère les ouvrages qu'on peut avec certitude attribuer à Guillaume. Il place en tête le fabliau *du Prestre et d'Alison* (Méon, IV, 427), à propos duquel il aurait pu rappeler, ce qui a été signalé plus d'une fois[1], que Boccace a traité le même sujet, vraisemblablement d'après Guillaume, dans la nouv. 4 de la 8e journée du *Décameron.* Le style de ce fabliau est d'ailleurs bien différent de celui de notre auteur, et je ne sais si l'identité du *Guillaume le Normand* qui l'a signé avec notre Guillaume le Clerc de Normandie est hors de toute contestation. On ne peut hésiter au contraire à lui attribuer *Fregus et Galienne,* un des bons romans de la Table Ronde de la seconde époque : M. M. nous promet du texte français et de la traduction néerlandaise (*Ferguut*) une édition nouvelle qui ne peut manquer d'être bien reçue. Peut-être en donnera-t-il aussi une du *Bestiaire divin;* celle de M. Hippeau (1852) est devenue introuvable et est d'ailleurs bien peu satisfaisante (M. M. donne à ce propos la liste des douze mss. qui contiennent ce poème). Le *Bestiaire,* écrit en 1211, renferme de longs passages qui se retrouvent dans le *Besant,* composé en 1227 : M. M. explique le fait par une interpolation d'un scribe, interpolation à laquelle n'aurait échappé aucun des mss. du *Bestiaire.* Cette explication, qui a bien ses difficultés, paraît cependant beaucoup plus plausible que l'alternative, qui consisterait à supposer que Guillaume a repris dans le *Besant* une partie de ce qu'il avait mis dans le *Bestiaire;* c'est ce que montre M. M., en s'appuyant surtout sur le peu de rapport des passages en question avec le plan du *Bestiaire* et avec le contexte même où ils sont intercalés. — M. M. passe ensuite au poème des *Trois mots* donné par l'évêque (1224-1238) Alexandre de Lichfield et Coventry à Guillaume (les trois choses qui chassent l'homme de sa maison; *fumée,* — *degot,* — *male moillier*) : il met

1. Voy. entre autres E. Du Méril, *Hist. de la poésie scandinave,* p. 355; V. Le Clerc dans l'*Hist. litt.*, t. XIX, p. 89.

hors de doute l'attribution de ce poème à notre Guillaume, déjà faite par V. Le Clerc; de même pour un autre petit poème sur *la Naissance de Jésus-Christ* (ces deux pièces se trouvent dans le même ms. que le *Besant*). M. M. conteste au contraire cette attribution pour d'autres opuscules donnés à Guillaume par divers savants, et il paraît encore être dans le vrai. En somme tout ce paragraphe, je le répète, mérite les éloges de la critique.

IV. *Vie et caractère du poète.* Ce paragraphe est également très-intéressant et bien fait; l'auteur relève fort bien le patriotisme normand de Guillaume, son peu de goût pour la France, son esprit indépendant qui éclate surtout dans la page justement célèbre où il condamne énergiquement la croisade albigeoise et la conduite du pape dans cette triste affaire, son amour pour le peuple et son bon sens élevé, qui lui ont dicté des vers vraiment beaux sur le crime des rois qui font la guerre [1]; il précise assez bien les mérites de son style et le genre de son talent. Guillaume le Clerc de Normandie doit prendre place parmi les meilleurs poètes de la période où il a vécu; comme penseur et comme écrivain, il est certainement supérieur à Gui de Cambrai, qui composait son *Barlaam et Josaphat* peu d'années après celle où fut écrit le *Besant* [2], et s'il n'a pas l'esprit et la grâce de son autre contemporain Huon de Méri, il le dépasse en gravité et en force. Il s'est exercé, pour ne parler que de ses ouvrages principaux, dans trois genres différents : il a cultivé le roman dans *Fregus et Galienne*, le poème allégorique et descriptif dans le *Bestiaire*, le poème moral dans le *Besant*; dans tous les trois il a montré des qualités remarquables et essentiellement françaises. Son nom est de ceux qui ont droit de figurer avec honneur dans l'histoire de notre littérature.

J'arrive au texte du poème, et je dirai d'abord un mot en général du système qu'a adopté M. M. pour son édition et sur lequel il s'explique dans l'*Introduction* (p. ix-x). Ce système ne saurait être approuvé complètement. La *Revue* a déjà eu occasion de le dire plus d'une fois : il faut ou essayer une édition vraiment *critique*, c'est-à-dire s'efforcer de retrouver le texte même du poète, ou livrer une copie fidèle du manuscrit qu'on publie. En tout cas, ce qu'on ne peut admettre, c'est que l'on supprime ou qu'on ajoute des *e* féminins pour faire le vers, comme M. M., « sans trouver qu'il soit même nécessaire d'indiquer la

---

1. Voici la traduction de quelques-uns de ces vers qui ne manquent pas d'actualité : « Il y a des rois de grande puissance, en France, en Allemagne, en Espagne ou en Danemark... Si l'un d'eux offense l'autre, c'est le vilain des champs qui le paie; on lui brûle » sa pauvre petite maisonnette, on lui prend ses bœufs et ses brebis, ses fils et ses filles, » on l'emmène lui-même en prison. Dieu! est-il chrétien, ce roi qui fait sortir de son » royaume trente mille hommes de guerre, qui laissent à leurs maisons leurs femmes et » leurs enfants comme des orphelins, et s'en vont aux batailles meurtrières où des milliers » seront tués et en tueront autant de l'autre parti? Les rois ne se soucient guère de ce » qui tombe dans le combat; ils n'en tiennent note ni compte; peu importe à l'un ce qu'il » a perdu pourvu qu'il ait vaincu l'autre. »

2. On peut les comparer dans la parabole de l'*Unicorne et du Serpent*, traitée par Guillaume dans les *Trois Mots* (Martin, *Préface*, p. xxx-xxxvj), et par Gui dans *Barlaam et Josaphat*, p. 70 ss.; mais dans ce passage l'avantage serait plutôt au picard qu'au normand.

» leçon du manuscrit. » M. M. s'excuse de ne pas établir un texte critique sur ce qu'il donne une édition *princeps* d'après un ms. unique; mais par la même raison il était tenu de toujours communiquer au lecteur la leçon de ce ms.; et dans les cas dont il s'agit la correction n'est pas toujours aussi évidente qu'il a pu le croire, comme je le ferai voir plus bas pour quelques vers.—En ce qui concerne l'*impression*, je ne suis pas d'avis, pour ma part, de la suppression de l'accent aigu sur l'*é* de la fin des mots, ni de quelques autres usages qui tendent à s'introduire surtout chez les éditeurs allemands; mais ce n'est pas ici le lieu d'une discussion approfondie sur ce point.

Sous ces réserves, M. M. a édité son texte avec soin, correction et intelligence; il a souvent heureusement rétabli la leçon altérée dans le ms.; M. Tobler, professeur à Berlin et l'un des meilleurs romanistes de l'Allemagne, lui a fourni soit au bas des pages, soit dans l'appendice, nombre de corrections généralement excellentes. Il en reste à faire; cela n'étonnera aucun de ceux qui se sont occupés de textes en vieux français. En voici quelques-unes, dont les unes sont de pures conjectures, les autres des leçons fournies par le manuscrit que j'ai comparé en plusieurs passages avec l'impression.

V. 7, *a conter*, l. *aconter* (ms. *sic*). — V. 230, *guarmente*, ms. *guaimente*. — V. 260, *clutez*, je lirais volontiers *ciutez* pour *ciuté* ou *ciutet*, aveuglement, de *cius* ou *cieus* (v. 2904) = *cœcus*. — V. 445, en adoptant la correction de M. Tobler pour les vers précédents, je lirais *C'est* au lieu de *Cist*. — V. 452 et 461, *nus*, l. *vus*, que demande le sens et donne le ms. — V. 491, le ms. donne *Deuereit faire qui voldreit;* M. M., qui substitue *Devreit* à *Devereit*, ne nous avertit pas, d'après le système critiqué plus haut, de la vraie leçon du ms.; c'est d'autant plus inadmissible que le vers demande à être corrigé; et pour moi, au lieu de changer *faire* en *sa vie*, je préfèrerais, d'après le v. 487, lire *sa char*, et garder *Devereit*. — Aux v. 491 et 1576, le ms. donne bien, comme l'avait conjecturé M. Tobler, *iueresce* et non *meresce*. — Le v. 674 est trop long d'une syllabe : le ms. a *E officiaus e maiens les*, avec des signes qui indiquent que *e* doit être supprimé et *les* mis à sa place; c'est donc *E officiaus les maiens;* ce dernier mot répond au *medianus* donné par Du Cange, t. IV, p. 334, col. 3. — V. 906, *geunres;* le ms. porte distinctement *genures*, c'est-à-dire *genvres*, et c'est la bonne forme (voy. mon *Étude sur l'accent latin*, p. 57; l'exemple de *genvres* qui y est cité se trouve au v. 964 du *Bestiaire divin* de notre Guillaume, éd. Hippeau). — V. 1098 et 2658, *vedue*, pour *vedve*, est sans doute une simple faute d'impression, puisque dans la *Préface*, p. ix, M. M. lit *vedve*. — V. 1288, *premiere* ne peut compter pour quatre syllabes, l. *premeraine*. — V. 1332, *gernir* vient, suivant la seconde conjecture de M. Tobler, de *grain;* c'est le normand *grainir*, dans d'autres patois *grainer* : « Il paraît que les fèves ne *grainissent* pas beaucoup dans le paradis » (Le Bonhomme Misère, dans E. du Méril, *Etudes d'archéologie*). — V. 1382, ms. *Ainz lestuet regeter;* éd. *A. li le e. r.;* Tobler : *A. li e. tost r.;* je préfère la conjecture de M. M., en intervertissant seulement *le* et *li*. — V. 1388, le vers est trop court; l. *La reume*. — Les v. 1931-1935 sont devenus inintelligibles par

suite d'une erreur assez singulière de l'éditeur; au v. 1931 le ms. donne en effet *Ire cerche* et non *I recerche*, et le sens indiquait assez cette leçon; il ne faut donc pas, comme le propose M. Tobler, changer, au v. 1935, *ele* en *il*. — V. 1933, le ms. donne beaucoup plutôt *rotices* que *totices*, mais que veut dire ce mot? — V. 1396, *nel*, l. *ne*. — V. 1464, *ele*, l. *il*. — V. 1883, *choses* me paraît une faute pour *chambres*. — V. 2000, je lirais *d'ancesorie*. — V. 2190, *Ne il mesmes ne siet ou vait;* la forme *meismes* est garantie par les rimes (entre autres celles des v. 2934 et 3623, où l'éditeur aurait dû écrire *meisme*); il faut donc lire *N'il meismes ne siet ou vait*. — V. 2542, la leçon du ms. *Des fiz Achor le fiz Carmin* était excellente; cf. la note de M. Tobler sur le vers 2540. — V. 2565-71, le texte est évidemment altéré; mais M. M. n'a pas mis assez fidèlement le ms. sous les yeux du lecteur. Voici ce qu'il porte : *Se ieo fuisse de Rome sire Iames tel honte ne tel ve Ne me serreit del quer passe Toz iorz serreie en grant pensee Tant que ieo me fuisse uengee Certes anceis ueie ieo gie Il me auist que ieo i alasse*. M. M. a bien raison de corriger le *ve* du v. 66 en *ire*, mais il a tort de ne pas le dire, car pour toute personne habituée à lire des mss. français, il est clair que c'est cette mauvaise leçon du copiste qui a exercé une influence perturbatrice sur tout le passage : oubliant *sire*, il a voulu faire rimer le v. 67 avec 66, et il a changé *passee* en *passe* (*passé*); au v. 68 restait *pensee*, et pour avoir une rime à ce mot, il a changé en *uengee* le *uengie* (*vengié*) qu'il devait mettre au v. 69; à partir du vers suivant, heureusement, il a renoncé à ses corrections. Ce *vengié*, qu'il faut rétablir au v. 69, empêche absolument d'admettre la conjecture de M. Tobler sur le vers 70, *veie jeo Dé : Dé* (*Dieu*) et *vengié* ne peuvent en aucun cas rimer ensemble. *Gié* au contraire rime richement avec *vengié; gié* se trouve souvent à la rime pour *je* (voy. *Étude sur l'accent latin*, p. 120; Bartsch, *Chrestomathie*, 209, 13, etc.); *jeo* me paraît être une simple glosse de *gié* intercalée dans le texte : la restitution la plus simple est sans doute *ireie* pour *ueie* (le copiste aurait ainsi lu *u* pour *ir*, comme au vers 2566), avec un point après *gié;* au v. 2575 la correction de M. M. *m'est avis* pour *me auis* est très-heureuse. — V. 2607, *suelt*, l. *solt* (parf. au lieu de prés.). — V. 2863, pourquoi faire un seul mot de *voie main*, séparés dans le ms.? — V. 2920, *ni*, l. *n'i*. — V. 3008, *quel*, l, *q'el*. — V. 2980, je supprimerais *il* plutôt que *mult*. — V. 3015, *Car quant Deus par le deluge Sauva Noe dedens sa huge;* le premier de ces vers a une syllabe en moins; M. M. le complète en ajoutant *ot* entre *Deus* et *par*, et change au v. suivant *sauva* en *sauve*, mais on ne peut pas dire que Dieu ait sauvé Noé *par le déluge;* je garderais donc *sauva*, en lisant *parmi* au v. 3015. — V. 3051, je corrigerais ce vers, à l'aide du passage correspondant (cité *Préf.* p. xxviij) du *Bestiaire divin* (voy. ci-dessus), en *Pierre e Pol, Johan e Andreu;* on ne peut admettre *Pierres* au cas régime. — V. 3167, *esparne* rime avec *superne;* M. M. en conclut dans sa *Préface* (p. viij) que le poète prononçait *suparne*, et M. Tobler s'en autorise (p. 114) pour admettre que le poète a pu faire rimer *colvers* avec *bastars*. Mais c'est l'inverse qui est la vérité. Il faut lire *esperne* : c'est une forme connue et garantie par des rimes; ainsi *espergne* (l. *esperne*) = *taverne* (*Roman de la Rose*, v. 5072),

= *Auverne* (Benoit, *Chron. de Norm.*, v. 5039), = *cerne* (ib., v. 16258). — V. 3237, le ms. donne *Ja sa joie n'iert entiere,* avec une syllabe en moins; M. Tobler conjecture *James;* il faut bien plus probablement suppléer *si* entre *iert* et *entiere,* à cause du sens général de la phrase. — V. 3299, *morron,* l. *moron.* — V. 3379, ms. *A une porcherie pestre pors;* éd. *A une porcherie as pors;* mais ce pléonasme est choquant; je lirais *A une vile pestre pors*; cf. v. 3580. — V. 3397, *plain,* le ms. lit avec raison *pain;* l'*l* est exponctué; M. M. ne paraît pas connaître ce signe. — V. 3403, *reconnistrai,* le ms. porte lisiblement la bonne forme, *reconuistrai,* et même *reconuisterai*[1].

Je tiens à insister en terminant sur le danger qu'il y aurait à imiter M. M. dans sa manière de traiter les *e* féminins, et spécialement à « introduire ou supprimer l'élision de l'*e,* pour faire le vers, sans même indiquer la leçon du ms. » L'élision facultative de l'*e* féminin (et non *muet*) pour l'ancien français est un problème délicat et compliqué; à mon sens, en dehors de certains cas qu'il n'est pas possible de déterminer ici, la non-élision de l'*e* féminin dans notre ancienne versification est très-douteuse[2]: on ne peut admettre qu'on résolve ainsi la question tacitement[3]. Dans quelques exemples, la comparaison du ms. montre qu'on devait restituer le vers autrement que ne l'a fait M. M. ou le laisser tel quel; ainsi au v. 470, le ms. porte *Soefre en la nef tel gent estre :* or c'est là un

---

1. *On* pour *ou* (v. 2295), *ovrrers* pour *ovriers* (v. 2227) sont d'évitentes fautes d'impression.

2. Je n'ignore pas que des savants qui font autorité ont cru pouvoir l'admettre sans hésitation. M. Guessard, à propos du vers 23 de la p. 7 de son *Macaire, Une chanson et dire et chanter* (le texte franco-italien était *E una cançon e dir e çanter*) dit: « Le vers est faux » si l'*e* muet s'élidait toujours, mais rien ne me paraît moins démontré, et c'est même le » contraire qui me *semble* établi par des exemples sans nombre qu'on peut relever dans » les meilleurs textes... Je choisis dans mille exemples ceux-ci. » Suivent six exemples; les quatre qui sont tirés de *Raoul de Cambrai* ne peuvent être considérés comme appartenant à un bon texte; dans celui de *Bueve d'Hanstone,* au lieu de *Sire entendés cha,* il faut *Sires,* d'après l'usage du XIIIe siècle; il en reste un seul, tiré de *Gaidon* (p. 207), et c'est une faute certaine : le ms. *a*, suivi par les éditeurs, donne bien en effet: *Qui se devoit combatre a Guion;* mais j'ai comparé les mss. *b* (fr. 15102) et *c* (fr. 1475); or *b* a (fol. 100 r°) : *Qui se devoit deffandre envers Guion,* et *c* (fol. 105 r°) : *Qui se devoit combatre vers Guion;* cette dernière leçon est évidemment la bonne. — M. Léon Gautier est plus affirmatif que M. Guessard; il cite cinq vers et ajoute (*Ep. franç.*, t. I, p. 208) : « Nous pour» rions placer sous les yeux de nos lecteurs quelques centaines d'exemples semblables. » Ceux qu'il a réunis ne sont pas en tout cas concluants; le texte de la *Chanson de Roland,* dont quatre sont tirés, est bien trop peu sûr pour qu'on puisse lui accorder quelque autorité en pareille matière. — En revanche, M. Littré, sans avoir formulé de règle expresse, a corrigé, dans les poèmes de *Guillaume d'Orange* publiés par M. Jonckbloet, un grand nombre de vers qui offrent cet hiatus et que le savant critique déclare simplement faux (*Hist. de la langue française,* t. I, p. 193 ss.). — Pour moi, je n'oserais pas résoudre la question : je dis seulement que tous les vers où le cas se présente doivent être soumis à un minutieux examen critique. Il faut remarquer d'ailleurs qu'on n'a jusqu'à présent parlé, à ce point de vue, que des poèmes en grands vers monorimes; il faudrait examiner spécialement les vers octosyllabiques et les pièces lyriques.

3. Au v. 2094, le ms. porte *Diable e tuz ses overaignes;* M. M. ne donne que *ovraignes,* et il a d'ailleurs raison de ne pas compter l'*e* d'*overaignes* pour une syllabe: l'hiatus serait donc certain; mais il faut lire *tutes, ovraigne,* dans ce texte et ailleurs, étant toujours du féminin.

des cas où l'hiatus était probablement permis, et je ne vois pas pourquoi M. M., qui l'admet dans des cas bien plus douteux, le supprime dans celui-ci en changeant *tel* en *tele*. On comprend qu'il faudrait collationner mot par mot tout le poème pour découvrir tous les exemples analogues qui peuvent se présenter. En voici qui sont indépendants de la question d'élision : v. 470, le ms. donne *E cele vigne ou tant crest de vin;* M. M., sans prévenir, supprime l'*e* de *cele* et crée ainsi une forme inadmissible; c'est l'*E* initial qu'il faut supprimer. — V. 2346, le ms. a *Plus quil deit del ciel la sus;* M. M. ne donne que *Plus que il deit del ciel la sus;* s'il avait fourni au lecteur le texte exact du ms., on aurait probablement préféré *Plus qu'il ne deit.*

Le volume se termine, après des *Notes* intéressantes qui sont dues pour la plupart à M. Tobler, par un *Appendice*, contenant deux notices instructives de M. Brakelmann, l'une sur les mss. de la *Vie de sainte Marie Égyptienne*, attribuée sans motif suffisant à Guillaume, l'autre sur ceux de la *Vie de saint Alexis*, qui se trouve dans le même ms. que notre *Besant de Dieu*. J'ajouterai que je suis porté à croire que ce ms. a été écrit en Angleterre; ce serait un point à vérifier si on entreprenait une étude sur la langue de Guillaume.

En somme, la publication de M. Martin est un excellent début : elle nous permet de concevoir la meilleure opinion de celles qu'il annonce ou qu'il prépare. Parmi les dernières, nous pouvons en citer une qui sera d'une haute importance: M. Martin compte prochainement donner, d'après tous les mss., une édition nouvelle du *Roman de Renart*. Ses études sur la littérature néerlandaise et allemande l'ont préparé à la partie littéraire de ce travail, et le présent volume nous fait présumer qu'il ne sera pas au-dessous de sa tâche pour la partie philologique. G. P.

---

144. — **Histoire d'une guerre échevinale de 177 ans,** ou les baillis et les échevins de Saint-Omer de 1500 à 1677, etc., par L. DE LAUWEREYNS DE ROOSENDÆLE. Saint-Omer, Guermonprez, 1867. In-12, xiv-129 p. — Prix : 2 fr.

Sous un titre un peu prétentieux, M. de Roosendæle nous offre dans cet opuscule qui paraît être la suite d'un travail sur l'histoire de Saint-Omer au moyen-âge, l'histoire des vicissitudes subies par les franchises communales d'une des villes les plus importantes de l'Artois, depuis Maximilien d'Autriche jusqu'à l'annexion de l'Artois à la France en 1677. C'est une contribution assez intéressante au tableau général de la décadence des cités et de leurs priviléges au XVIe et au XVIIe siècle. La source principale de l'auteur est un manuscrit appartenant à son compatriote M. de Le Planque, qui paraît être un recueil de pièces diverses relatives à l'administration municipale de Saint-Omer, mais que M. de R. appelle aussi, nous ne savons trop pourquoi, la « chronique officielle. » Les quelques renseignements qu'il nous donne sur ce manuscrit sont absolument insuffisants. Il fallait nous dire d'où il provient, quel était son âge et nous en détailler exactement le contenu pour nous inspirer une confiance plus légitime à son égard. La narration se poursuit avec entrain dans le petit volume de M. de

R., avec trop d'entrain peut-être pour un récit historique. Çà et là c'est un roman-feuilleton plutôt qu'un travail scientifique, grâce aux nombreux alinéas, aux exclamations, aux citations poétiques, et aux dialogues évidemment inventés par l'auteur pour donner plus de charme à son récit. M. de R. parle quelquefois d'histoire générale et il n'est pas toujours heureux dans ces excursions. Il n'est plus permis, par ex. de parler du « dégoût de Charles-Quint pour les grandeurs » humaines » et de le montrer « allant sanctifier ses derniers jours dans un » cloître » quand les travaux des Ranke, des Mignet, etc., nous ont montré son incessante activité politique à Yuste.

ROD. REUSS.

---

145. — **Geschichte der klassischen Philologie in den Niederlanden** von Lucian MÜLLER, mit einem Anhang über die lateinische Versification der Niederlænder. Leipzig, Teubner, 1869. In-8°, viij-249 p. — Prix : 6 fr. 75.

Au XVIIe et au XVIIIe siècle la culture de la philologie grecque et latine est presque entièrement concentrée dans la Hollande. En retraçant les destinées de la philologie classique en Hollande, M. Lucien Müller en a donc fait l'histoire en Europe dans cet intervalle de temps. Son ouvrage est divisé en deux livres. Il traite, dans le premier, des écoles philologiques de la Hollande qu'il suit jusqu'à nos jours, dans le second, de l'organisation actuelle de l'instruction publique en Hollande considérée au point de vue de l'enseignement classique. Dans un appendice il traite de la poésie latine des Hollandais.

La tradition de la philologie hollandaise date de la fondation de l'Université de Leyde (1575) qui s'est toujours maintenue au premier rang avant les universités rivales de Franeker, Groningue, Utrecht, Harderwyck et les Athénées de Deventer et d'Amsterdam. Les administrateurs de ces établissements n'hésitèrent pas à confier des chaires à des étrangers qui se recommandaient par leur mérite, Joseph Scaliger (1593), Saumaise (1632), Gronovius (1658), Grævius (1661), Ruhnken (1757), Wyttenbach (1799). L'application de ces principes libéraux de libre échange qui ne sont pas moins utiles en science qu'en commerce et en industrie était facilitée par l'usage de la langue latine qui était en Hollande la langue du haut enseignement.

Au XVIIe siècle les philologues de la Hollande cultivèrent presque exclusivement la littérature latine et les antiquités grecques et latines qui faisaient officiellement partie de l'enseignement. Ils rendirent les plus grands services en établissant la critique des textes sur des bases plus scientifiques, particulièrement Juste Lipse (1547-1606), Jos. Scaliger (1540-1609), J.-Fr. Gronovius (1611-1671), Nicolas Heinsius (1620-1681). M. M. fait remarquer que ces philologues illustres avaient un sentiment juste et fin de la langue latine plutôt qu'ils n'en possédaient la science grammaticale; et il en est de même de leurs devanciers du XVIe siècle. La connaissance scientifique, théorique du grec et du latin ne date que de notre siècle. Dans ce même temps où les études latines étaient si floris-

santes, le grec était fort négligé en Hollande (p. 72), comme il l'était du reste partout ailleurs, notamment en France. M. M. exagère (p. 36) quand il semble trouver la principale cause du fait, en ce qui touche notre pays, dans l'influence des jésuites, ennemis jurés du grec, « entre les mains de qui l'instruction de la jeu- » nesse était définitivement passée après Henri IV. » Ils tenaient une place très-importante dans l'enseignement; mais ils n'en avaient pas le monopole.

Il est évident qu'au XVIIIe siècle il y a eu en Hollande et partout en Europe une renaissance des études grecques. Le fait est certain; mais j'avoue que les causes m'échappent complétement. Cette renaissance renouvela la philologie hollandaise qui était tombée très-bas sous l'influence de Pierre Burmann (1668-1741). Un Hollandais, grand admirateur de son illustre contemporain Bentley, Tibère Hemsterhuis (1685-1766, professeur à Franeker 1717-1740, à Leyde 1740-1765), fonda une grande école d'hellénistes et posa avec ses disciples, Ruhnken (1723-1798), et Valckenaer (1715-1785), les bases de la philologie grecque d'aujourd'hui. Cette tradition fut continuée par Wyttenbach (1746-1820) et est représentée encore avec éclat par Charles Gabriel Cobet (professeur extraordinaire à Leyde depuis 1847), qui est peut-être aujourd'hui le premier helléniste de l'Europe. Les latinistes Oudendorp (1696-1761), Schrader (professeur à Franeker depuis 1744), Bake (1787-1864), Peerlkamp (1786-1865), n'ont pas le relief des hellénistes leurs contemporains.

Présentement, d'après M. M. (p. 125 et suiv.), la philologie languit en Hollande. L'unique journal spécialement philologique du pays, la Mnémosyme, a cessé de paraître depuis cinq ans, faute de collaborateurs. Le nombre des médecins, juristes et théologiens qui continuent à s'intéresser aux lettres anciennes est réduit à un minimum. La jeunesse des écoles a de la répugnance ou de l'indifférence pour les études classiques. Ensuite l'instruction est faible dans les gymnases. La Hollande (qui a un peu plus de 3 millions d'âmes) compte 63 gymnases ou écoles latines avec 1314 élèves dont 1004 seulement apprennent les langues anciennes. Les professeurs sont au nombre de 244. Les gymnases qui ont le plus d'élèves en comptent 77, 55, 54, 49, 43. 21 gymnases n'ont que 10 élèves. Ces établissements sont trop nombreux. Les élèves sont admis trop facilement à suivre les cours de l'université. Pour remédier à l'insuffisance des études antérieures, les étudiants en droit et en théologie sont assujettis à suivre les cours de la faculté des lettres qui sont relatifs à l'explication des auteurs grecs et latins en usage dans les classes et aux antiquités grecques et romaines et ils doivent passer au bout d'un an un examen sur ces matières. La préparation à cet examen, cette prolongation des études du collége à l'université dégoûte les étudiants et ils s'en débarrassent comme ils peuvent. Il n'y a à l'université que deux professeurs pour tout ce qui se rapporte à l'antiquité classique, l'un pour le grec, l'autre pour le latin. Encore ces deux professeurs sont-ils obligés de faire des cours en vue de l'examen préparatoire des étudiants en droit et en théologie. Ainsi pour l'année scolaire (qui est ordinairement de 7 mois) de 1861 à 1862, Cobet a annoncé le programme suivant : « Interpretabitur Homerum, He-

» rodotum et Sophoclem (3 heures par semaine en vue de l'examen préparatoire); » antiquitates romanas tradet (4 h. en vue de l'ex. prép.); historiam veterum » provectiores docebit (2 h.); artem metricam docebit (2 h.); scholas paedagogi- » cas habebit (2 h.); initia palaeographicae graecae candidatis literarum (les étu- » diants propres de la faculté des lettres qui aspirent au doctorat) explicabit (4 h.); » Disputandi exercitia publica moderabitur (1 h.). » Ce programme qui revient toujours à peu près le même n'est pas assez varié; et comme il n'y a pas d'autres cours relatifs à l'antiquité, l'instruction des étudiants n'est pas assez étendue.

Dans l'appendice, où M. M. recommande de faire des vers latins au point de vue philologique, pour mieux entrer dans l'intelligence de la métrique et de la forme poétique des anciens, il s'étend particulièrement sur les qualités et les défauts des poésies latines d'Hugo Grotius.

Nous avons dû nous contenter de cette analyse rapide du livre de M. Lucien Müller. Nous n'avons pas les moyens d'en contrôler les résultats. Nous ne pouvons que signaler quelques lacunes. Il n'y a presque pas de dates dans le corps de l'ouvrage; l'auteur a rejeté, je ne sais pourquoi, à la fin du volume une liste des professeurs de philologie classique de l'université de Leyde avec les dates de leur naissance, de leur entrée dans l'enseignement de l'université et de leur mort. Mais il n'y a aucun renseignement de ce genre sur les autres. Nulle part la date et même le titre des publications les plus importantes des philologues hollandais ne sont indiqués. La chronologie est essentielle dans toute histoire. Il me semble en outre que l'auteur n'entre pas assez dans ces détails particuliers qui peignent les choses dont on parle, mieux que toutes les expressions générales. Quelques exemples bien choisis auraient pu donner une idée plus nette de la méthode des philologues hollandais. Leurs théories grammaticales méritaient d'être exposées. Pour représenter l'état où étaient les études grecques à la fin du XVIIe siècle, il ne suffit pas de renvoyer le lecteur à Hunsterhuis « de linguæ græcæ præstantia Fran. 1720, » à Valckenaer « de causis neglectæ literarum græcarum culturæ Franeq. 1741, » à Vriemoet, Athen. Fris. p. 725, et Kramer, el. Periz. 12. Des citations textuelles des passages les plus importants de ces documents eussent été plus commodément instructives.

Évidemment ce n'est pas la connaissance approfondie du sujet qui fait défaut à ce livre; c'est la patience à communiquer aux lecteurs le fruit de recherches minutieuses. Et je conçois qu'elle échappe; car quand il s'agit d'apprendre aux autres ce qu'on sait bien, on n'est plus soutenu par la curiosité, et la peine qu'on se donne est perdue pour l'esprit. Le livre de M. Müller n'en est pas moins très-attachant. Il donne plutôt l'impression personnelle qu'il a reçue des faits que les faits eux-mêmes. Mais il intéresse parce qu'il aime les choses dont il parle, et ses appréciations inspirent toute confiance. L'auteur est un philologue très-versé dans la connaissance de la poésie latine; il a fait un ouvrage *de re metrica poetarum latinorum* qui est justement estimé (voir la *Revue critique*, 1866, art. 41); il a résidé longtemps à Leyde. Son impartialité égale d'ailleurs sa compétence. On sent dans tout son livre la ferme volonté de rendre à chacun

bonne et exacte justice; et la vivacité de ses impressions ne paraît pas nuire à l'équité de ses jugements.

Charles THUROT.

VARIÉTÉS.

L'association pour l'encouragement des études grecques[1].

Tous nos lecteurs connaissent l'*Association pour l'encouragement des études grecques* et applaudissent à ses efforts. La *Revue critique* n'a pas à s'occuper de la société elle-même, mais seulement de ses publications. Déjà l'année dernière, l'*Association* avait publié un Annuaire qui offrait un intérêt réel : outre les documents officiels (statuts, liste des membres, discours du président, rapports du secrétaire et du trésorier à l'assemblée générale), il comprenait une bibliographie des ouvrages relatifs aux études grecques, et une réimpression de fragments d'Aristodême publiés par M. Wescher dans son ouvrage intitulé la *Poliorcétique des Grecs*. Cette année, la composition de l'*Annuaire* est encore plus riche et plus variée.

Il se divise en deux parties, paginées séparément. La première, en chiffres romains, est consacrée aux documents officiels; la seconde, en chiffres arabes, se compose : 1° d'une double biographie, une liste des thèses de doctorat traitant de littérature, de philosophie, d'histoire et de géographie grecque, et une liste des ouvrages relatifs aux études grecques publiés en 1868; 2° de mémoires et notices, dont il suffira de donner la liste et de nommer les auteurs pour en montrer l'importance et l'intérêt :

Les Estienne, hellénistes et imprimeurs de grec au XVIe siècle, par M. Egger, de l'Institut;

Notice critique sur le *Parisinus* 4 d'Eschyle, manuscrit de la Bibliothèque impériale, par M. A. Pierron;

De la prononciation nationale du grec et de son introduction dans l'enseignement classique (fragment d'un travail sur l'*Usage pratique de la langue grecque*) par M. Gust. d'Eichthal;

Ἀνέκδοτα ἑλληνικά, par M. Sathas, 2 vol. in-8°, Athènes, 1867; compte-rendu par M. Ch. Gidel;

Une inscription en dialecte thessalien, publiée par M. Heuzey;

Un fragment inédit d'Appien, publié par M. Miller, de l'Institut.

A. C.

---

1. *Annuaire de l'association pour l'encouragement des études grecques*. 3e année, 1869. In-8°, lvj-160 p. Durand et Pédone-Lauriel.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 31 — **31 Juillet** — **1869**

Sommaire : 146. WESTPHAL, Prolégomènes aux tragédies d'Eschyle. — 147. GŒTTLING, Opuscules académiques. — 148. TOURTOULON (DE), Jacme Ier le Conquérant. — 149. BUSSON, l'*Histoire florentine* de Malespini et son emploi par Dante. — 150. GRÆSSE, Trésor des livres rares et curieux, Supplément.

146. — **Prolegomena zu AEschylus Tragoedien** von R. WESTPHAL. Leipzig, Teubner, 1869. In-8°, xix-224 p. — Prix : 6 fr. 75.

On connaît les travaux considérables de M. Westphal sur la musique et la métrique des Grecs anciens. En étudiant les matériaux que nous offre la tradition antique, en dégageant de cet amas confus, autant que cela est possible, le système des auteurs classiques, et particulièrement d'Aristoxène, il a essayé de reconstruire un corps de doctrine, qui nous semble, dans toutes ses parties essentielles, établi sur une base solide et vraiment scientifique. Recueillir les fragments de la tradition antique, les rapprocher, et les éclairer par ce rapprochement : telle est la méthode que M. Westphal a encore suivie dans ses *Prolégomènes aux tragédies d'Eschyle*. Il cherche à démontrer que Pindare dans ses *Odes* et Eschyle dans ses *Chœurs* ont observé des principes de composition qui leur venaient des anciens *Nomes*.

Sacadas exécuta à Delphes un νόμος αὐλητικός très-célèbre dans l'antiquité : c'était un morceau de musique instrumentale, dans lequel les sons de la flûte imitaient, représentaient, la victoire d'Apollon sur le dragon Python. Ce νόμος était composé de cinq parties, dont la principale, placée au centre, retraçait le combat du dieu contre le monstre. Les deux premières parties avaient pour sujet les préludes du combat, les deux dernières le triomphe. Avant Sacadas, Terpandre avait établi la règle des νόμοι κιθαρῳδικοί, grands morceaux de musique vocale avec accompagnement de cithare. Ces morceaux se divisaient en sept parties. Mais si l'on fait abstraction de la première et de la dernière, l'exorde, προοίμιον ou ἀρχά[1], et l'épilogue, ἐπίλογος ou ἐξόδιον, les cinq qui restent semblent avoir été assez analogues aux cinq parties du νόμος αὐλητικός. La partie appelée ὀμφαλός se trouvait au centre; elle avait un caractère épique, quelquefois même elle était remplacée par une rhapsodie d'Homère. La partie initiale, μεταρχά, se rattachait à l'ὀμφαλός par une transition (κατατροπά); et une autre transition (μετακατατροπά) rattachait l'ὀμφαλός à la partie finale, σφραγίς. Dans ce que nous venons d'exposer d'après M. W., il y a quelques conjectures; mais ces conjectures sont plausibles.

1. On lit chez Pollux, IV, 66 : Μέρη δὲ τοῦ κιθαρῳδικοῦ νόμου, Τερπάνδρου κατανείμαντος, ἐπαρχά, μεταρχά κτλ. Mais il y a, pour ἐπαρχά, une variante ἑπταρχα, et il nous semble évident qu'il faut écrire : Μέρη..... ἑπτά · ἀρχά, μεταρχά κτλ.

M. W. retrouve les traits essentiels de cette division dans les Odes de Pindare. Tous les lecteurs de ce poète ont remarqué que chez lui la fable, la partie mythique, occupe très-souvent le milieu de l'ode, tandis que le commencement et la fin sont directement consacrés au vainqueur et à sa famille. Voilà donc l'ὀμφαλός, entouré de l'ἀρχά et de la σφραγίς. Cet arrangement est si naturel, qu'il peut sembler inutile de l'expliquer par une tradition lyrique. Il y a quelque chose de plus particulier dans la disposition de deux odes : la neuvième *Pythique* et la dixième *Néméenne*. L'éloge du vainqueur s'y trouve au centre, et ce centre est entouré de deux récits mythiques. Ce qui me frappe surtout c'est que, dans les deux odes, la fin de la seconde fable coïncide exactement avec la fin du poème, sans que le poète revienne sur la victoire et le vainqueur. Il y a là quelque chose qui peut faire croire à un procédé traditionnel et en quelque sorte obligé. Cependant la thèse de l'auteur n'est pas pour nous d'une complète évidence. Sans entrer ici dans les détails, sans parler de certaines odes que M. W. a décomposées d'une manière contestable, nous nous bornerons à deux observations générales. Pour établir la filiation qu'il suppose, M. W. insiste beaucoup sur les transitions. Il a raison : la division ternaire n'y suffit pas; il faut nous montrer les cinq parties. Or qu'arrive-t-il? La transition se fait souvent au moyen de quelques phrases; quelquefois aussi elle manque, et le poète passe d'un sujet à l'autre à l'aide d'un seul mot, d'une simple conjonction. Tantôt c'est la première transition, celle que M. W. identifie avec la κατατροπά de Terpandre, tantôt c'est la seconde transition, la μετακατατροπά, qui se trouve supprimée. Pour croire à un plan fixe et traditionnel, nous aimerions plus de symétrie : nous voudrions trouver dans le même poème les deux transitions, ou n'y trouver ni l'une ni l'autre. Une autre objection nous semble plus importante. Les divisions des anciens *nomes* se marquaient ostensiblement par la forme même du poème musical; souvent un changement (ματαβολή) de mesure et d'harmonie les rendait encore plus sensibles. Les divisions des odes de Pindare sont, au contraire, toutes logiques : loin de coïncider avec les divisions strophiques, elles tombent très-souvent au milieu d'une strophe et même au milieu d'un vers.

Quant aux chœurs d'Eschyle, M. W. en distingue deux espèces. Les uns sont composés d'après la méthode de Terpandre; les autres sont des chants amébées, *thrènes* proprement dits ou morceaux analogues aux thrènes. Dans les chœurs de la première catégorie la partie centrale (ὀμφαλός) contient ordinairement l'idée générale qui domine tout le morceau. Personne ne contestera qu'il en soit ainsi pour la *Parodos* de l'*Agamemnon*. Le récit des faits qui accompagnèrent le départ des Grecs, s'y trouve interrompu par des considérations générales développées dans trois strophes : v. 160, Ζεὺς, ὅστις ποτ' ἐστίν, jusqu'au v. 183, σέλμα σεμνὸν ἡμένων. Il nous est cependant difficile d'attacher beaucoup d'importance à cette division purement logique. La division musicale de ce chœur est tout autre. On trouve d'abord une triade de strophes dactyliques (strophe, antistrophe et épode) consacrée à l'oracle de Calchas. Voilà la première partie. La seconde partie renferme cinq couples de strophes trochaïques et iambiques. Les considérations générales, que M. W. regarde comme la partie centrale du chœur,

forment en réalité l'introduction de cette seconde partie. — M. W. décompose à son point de vue plusieurs chœurs d'Eschyle. L'analyse du second chœur de l'*Agamemnon*, v. 367 sqq. (Διὸς πλαγὰν ἔχουσιν εἰπεῖν), nous a semblé des plus heureuses. Il nous reste des doutes sur d'autres. Quant au grand chœur des *Euménides*, v. 321 sqq. (Μᾶτερ ἃ μ'ἔτικτες), nous ne saurions entrer dans les vues de l'auteur. Tous les éditeurs ont adopté une transposition faite par Heath et grâce à laquelle la seconde partie de la deuxième antistrophe est formée par les mots μάλα γὰρ οὖν ἁλομένα... δύσφορον ἅταν. Revenant à l'ordre offert par les manuscrits, M. W. considère ce passage comme une antimésode insérée entre la troisième strophe et la troisième antistrophe (lesquelles deviennent chez lui la cinquième strophe et la cinquième antistrophe). Suivant nous, M. W. méconnaît la suite simple et naturelle des idées, et il prête à Eschyle un enlacement de strophes d'une symétrie imparfaite. Dans notre édition nous avons défendu la transposition généralement admise, par des arguments que nous persistons à croire décisifs.

L'étude approfondie que l'auteur a consacrée aux chants amébées d'Eschyle nous semble plus féconde en résultats probables. Et d'abord, quels sont les morceaux qu'il faut ranger dans cette classe? Il ne peut y avoir de doute sur ceux qui sont chantés par un ou deux acteurs alternant avec le chœur ou les demi-chœurs. Mais à quel signe reconnaître si un morceau purement chorique appartient au chœur tout entier, ou s'il faut le partager entre les demi-chœurs[1]? Les refrains, les répétitions, et, pour hasarder une expression que tout le monde comprendra, les échos qui se répondent soit de la strophe à l'antistrophe soit dans le cours de la même strophe, voilà des indices, assurément très-plausibles, d'un chant amébée. C'est pour cette raison que M. W., par une innovation heureuse, distribue entre les demi-chœurs le morceau : Νῦν δὴ πρόπασα μὲν στένει, *Perses*, 548 sqq.; l'évocation de l'ombre de Darius, v. 633 sqq. de la même tragédie, et les trois dernières strophes de la *Parodos* des *Suppliantes*, v. 111 sqq. (τοιαῦτα πάθεα κτλ.). — M. W. considère comme amébée le deuxième grand chœur des *Sept Chefs*, v. 287 sqq., parce que la plupart des strophes se composent de plusieurs parties nettement séparées et d'un caractère métrique très-distinct. Si cela est vrai, nous pensons que le troisième grand chœur des *Suppliantes*, v. 630 sqq. (Νῦν ὅτε καὶ θεοί κτλ.) doit être également réparti entre les demi-chœurs. Cependant, aux yeux de M. W., ce morceau est un exemple de la méthode de Terpandre. — N'y aurait-il pas d'autres indices du débit amébée? Nous croyons en apercevoir un, qui n'a pas été signalé par M. W. Les deux derniers grands chœurs des *Choéphores* présentent un arrangement particulier. Les strophes correspondantes s'y trouvent enlacées comme dans certains *thrènes*. Nous sommes d'autant plus disposé à repartir ces strophes entre les demi-chœurs, qu'on y remarque aussi des refrains et ce que nous avons appelé des échos. —

1. G. Hermann a divisé certains morceaux lyriques entre les douze ou quinze personnes dont se composait le chœur. M. W. pense que cette hypothèse est arbitraire et ne repose sur aucune preuve solide.

Soulevons ici une autre question à laquelle M. W. n'a pas touché. Les deux fonctions du chœur, de danser et de chanter, n'étaient-elles pas quelquefois réparties entre les personnes qui le composaient? Nous avons toujours pensé que les quatre premières strophes du grand chœur des *Euménides*, v. 321 sqq., n'ont pu être chantées par le chœur tout entier. Elles étaient accompagnées de danses compliquées, de gestes violents, de sauts et de bonds : il est inadmissible que les choreutes chargés d'une action si vive aient pris part au chant.

Disons un mot du *thrène* des *Sept Chefs*, un des morceaux dont M. W. a étudié tous les détails. On croit généralement que la première partie de ce thrène, c'est-à-dire, les quatre premiers couples de strophes, est chantée par les demi-chœurs. Cependant dans le vieux manuscrit de Florence le quatrième couple est partagé entre Ismène, Antigone et le chœur. Dans notre édition nous avons étendu cette division aux strophes qui précèdent, et à l'appui de cette innovation nous avons invoqué la coutume observée dans les plaintes funèbres et attestée par Homère. En effet, au 24e livre de l'*Iliade*, on voit la plainte entonnée successivement par Andromaque, par Hécube, par Hélène, et chacun de ces morceaux suivi des lamentations du chœur des femmes, ἐπὶ δὲ στέναχοντο γυναῖκες. M. W. admet la convenance du rapprochement; mais il objecte (p. 145) que, suivant le même passage d'Homère, les plaintes individuelles étaient précédées de plaintes collectives du chœur tout entier. Or que voyons-nous dans l'Iliade? Avant les trois princesses, d'autres chanteurs, anonymes, avaient fait absolument comme elles : ils avaient entonné des plaintes, suivies des lamentations du chœur des femmes. Citons les vers du poème (720 sqq.) :

Παρὰ δ' εἶσαν ἀοιδοὺς
Θρήνων ἐξάρχους, οἵ τε στονόεσσαν ἀοιδὴν
Οἱ μεν ἄρ' ἐθρήνεον, ἐπὶ δὲ στενάχοντο γυναῖκες.

Les mots sont d'une clarté parfaite, et nous nous demandons comment M. W. a pu les entendre autrement que nous. Certes, nous ne le méconnaissons pas, on peut faire des objections contre la manière dont nous avons réparti les rôles dans le *thrène* des *Sept Chefs*; mais l'argument que nous avons tiré de l'Iliade ne saurait être tourné contre nous. — Parmi les rectifications de texte que propose M. W., il y en a une qui nous a frappé particulièrement. Il a raison de distribuer entre deux interlocuteurs les vers 895 sq., ainsi que les vers correspondants, 907 sq. Les derniers éditeurs ont effacé le caractère amébée de ces vers, parce qu'ils prenaient pour point de départ le texte de l'antistrophe. M. W. a vu que l'antistrophe était mutilée. Cependant ses corrections (p. 141) ne nous satisfont pas complétement. — Dans la seconde partie du thrène M. W. fait plusieurs transpositions, et il arrive ainsi à recueillir quelques éléments d'une strophe correspondante aux vers 961 sqq., vers que l'on considérait jusqu'ici comme une proode. Ces conjectures (p. 131 et suiv.) sont séduisantes, tout en prêtant à des objections.

A la fin du volume quelques pages sont consacrées à une question relative au *Prométhée*. On croit généralement que le *Prométhée enchaîné* était précédé du Πυρφόρος et suivi du Λυόμενος. Mais quelle était l'action du premier drame de la

trilogie? Comment ne faisait-elle pas double emploi avec les longs récits du drame conservé? Voilà des questions quelque peu embarrassantes. Pour y échapper, M. W. place le Πυρφόρος à la fin de la trilogie. Voici son hypothèse. Dans la seconde pièce Prométhée est délivré par Hercule, et délivré malgré Jupiter. La réconciliation du Titan avec le maître des dieux n'a lieu que dans la troisième tragédie. Prométhée paraît dans l'Olympe; il empêche le mariage de Jupiter et de Thétis, en révélant le secret dont il est dépositaire, et les dieux permettent qu'il soit désormais adoré dans la Grèce, et particulièrement dans l'Attique, sous le nom de Πυρφόρος. L'idée est ingénieuse; elle nous sourit; cependant nous ne pouvons admettre le plan des deux tragédies perdues tel que M. W. le donne. Un fragment des papyrus d'Herculanum (Philodème, περὶ εὐσεβείας, *tab.* XC) dit positivement que, d'après Eschyle, Prométhée doit sa délivrance à la révélation de l'oracle relatif à Thétis. Voici donc comment les choses ont dû se passer. Hercule arrive près du Caucase; il transperce l'aigle d'un coup de flèche; Prométhée fait connaître le secret fatal, et le fils de Jupiter le délivre de ses chaînes. C'est en vain que M. W. en appelle à quelques vers de la tragédie conservée. Prométhée y dit (v. 770) que sa délivrance (ἔγωγ' ἂν ἐκ δεσμῶν λυθείς) peut seule détourner de Jupiter la catastrophe qui le menace. Mais ce mot n'implique nullement que la délivrance de Prométhée doive précéder la révélation du secret; il n'exclut pas l'ordre des faits attesté par le fragment de Philodème, et, rapproché des vers 524 sq., il implique tout au moins que la promesse de révéler l'oracle ait précédé la délivrance du Titan. La conséquence que M. W. veut tirer du vers 771 est encore moins rigoureuse. Disons tout d'abord que M. W. n'est pas le premier à tirer cette conséquence, et qu'elle a déjà été réfutée plus d'une fois. Io demande : Τίς οὖν ὁ λύσων ἐστὶν ἄκοντος Διός; Il est téméraire d'inférer de ce vers qu'Hercule agira malgré Jupiter. Io n'est pas dans le secret des destins; et Prométhée, qui l'est, n'a pas besoin de mieux l'instruire sur ce point. On lit dans la *Théogonie* (v. 529) que le fils de Jupiter délivra Prométhée :

Οὐκ ἀέκητι Ζηνὸς Ὀλυμπίου ὑψιμέδοντος.

Jusqu'à preuve du contraire nous ne croirons point qu'Eschyle se soit écarté de cette tradition. Cependant, pour ne pas admettre quelques-unes des conjectures de M. W., nous ne contestons pas que le Πυρφόρος ait pu terminer la trilogie. Ce drame pouvait aboutir à l'établissement du culte de Prométhée dans l'Attique. Mais quel en était d'ailleurs le sujet, l'action? On ne le voit pas clairement, et cette hypothèse offre des difficultés, comme en offrait l'hypothèse à laquelle nous étions habitués.

Henri WEIL.

---

147. — Caroli Guilelmi GŒTTLINGII **Opuscula Academica.** Praefationis loco auctoris imaginem adumbravit Kuno Fischer. Accedunt tabulae tres lithogr. Lipziæ, Hirzel, 1869. In-8°, viij-340 p. — Prix : 8 fr.

C.-G. Gœttling, professeur de philologie classique à l'Université d'Iéna, avait préparé la publication de ses opuscules académiques lorsque la mort vint le surprendre le 20 janvier de cette année à l'âge de 76 ans. Son collègue et son ami,

M. Kuno Fischer, a retracé en tête du volume son portrait avec talent et avec intérêt.

Ce volume renferme outre différents discours de circonstance prononcés devant l'Université d'Iéna, des dissertations en latin sur les sujets suivants : De Horatii od. 1, 30; 1, 32; 3, 4, 10; 3, 20. — De M. Tullii Ciceronis laudatione Catonis et de C. Julii anticatonibus. — De Margita Homerico. — De Homeri Iresiona. — Carmen Homeri fornacale. — De loco quodam hymni homerici in Cererem (vs. 265 sq.). — Spicilegium fragmentorum Hesiodi. — De Bacide fatiloquo. — De Ericapaeo Orphicorum numine. — De loco Antigonae Sophoclis (vs. 866-879). — De diverbio nuncii et Creontis in Sophoclis Antigona. — Animadversiones criticae in Sophoclis Philoctetam. — De morte fabulosa AEschyli. — Animadversiones in Aristophanis Equites. — De ΒΕΚΚΕΣΕΛΗΝΟΣ vocabulo ab Aristophane ficto. — De loco quodam in Aristophanis Triphalete. — De loco quodam Aristophanis (Nubb. 244 sqq.). — De epigrammate Callimachi XIV. — De duobus Callimachi epigrammatis (XXX Ern. et fr. LXXI Bentl.). — De Callimachi epigrammate XXV. — Resuscitatur Callimachi epigramma diu sopitum. — Nova quaedam fragmenta poetarum Graecorum. — De loco quodam Aristotelis in libro primo Politicorum (I, 1. 1253 a Bkk.). — De ATTA pronomine graeco. — De soloecismo logico rhetorico ejusque veriloquio. — De loco M. Terentii Varronis (de re rust. 1, 2) qui de rogationibus Liciniis agit. — Inscriptiones Acrenses III in Sicilia repertae ad legem Hieronicam pertinentis. — Inscriptiones III in curia Atheniensi nuper repertae. — Inscriptiones Olympicae IV. — D'un vase en terre du musée d'antiquité de Iena (avec deux lithograph.), en allemand. — De incantata Thessalonicensi. — De suggestu oratorum Atheniensium a Trigintaviris non mutato. — De Metonis Astronomi Heliotropio Athenis in muro Pnycis posito.

Les qualités personnelles que M. Kuno Fischer dépeint dans Gœttling se reconnaissent dans la manière dont il traite ces sujets de philologie et d'archéologie : il y montre un esprit élégant et aimable, et il écrit dans un latin clair, aisé et vif qui n'est pas commun en Allemagne.

---

148. — **Études sur la maison de Barcelone.** Jacme Ier le Conquérant, roi d'Aragon, comte de Barcelone, seigneur de Montpellier, d'après les chroniques et les documents inédits, par Ch. DE TOURTOULON. Montpellier, Gras, 1863-1867. 2 vol. in-8°, xv-472 et xij-688 p.

Nous regrettons de n'avoir pu rendre compte de cet ouvrage — qui ne nous est parvenu que récemment — lorsqu'il était dans toute sa nouveauté. Toutefois, il suffit qu'il ait été publié en province, encore que Montpellier ne puisse être considéré comme un centre littéraire de médiocre importance, pour qu'il soit encore nouveau au plus grand nombre des lecteurs. D'ailleurs l'importance du sujet comme la réelle valeur du livre commandent l'attention. Indépendamment des nombreux points de contact que l'histoire de Jacme Ier [1] présente avec notre

1. En France on dit ordinairement *Jacques* ou *Jayme*. La première de ces formes est

histoire nationale, elle offre par elle-même un vif intérêt. Le règne de Jacme marque l'apogée de la maison de Barcelone. Jamais aucun des prédécesseurs ni des successeurs de ce prince ne réunit sous son sceptre les royaumes d'Aragon et de Valence, le comté de Barcelone, la seigneurie de Montpellier, et les Baléares; jamais aucun d'eux ne prit une part aussi considérable à la politique générale. Lors même que M. de Tourtoulon aurait quelque peu exagéré l'initiative de son héros dans les actes de sa première jeunesse ou dans son rôle de législateur, il resterait encore au *Conquistador* une part d'activité assez grande pour justifier sa renommée.

Sans analyser les deux volumes de M. de T., ce qui nous amènerait à présenter en raccourci une histoire de Jacme, nous allons en indiquer la disposition et nous terminerons par quelques observations sur les sources de cette histoire et sur l'emploi qu'en a fait M. de Tourtoulon.

Une introduction divisée en deux chapitres (I, les nationalités du Midi de la France; II, la maison de Barcelone), trace à grands traits l'histoire de la péninsule ibérique avant la naissance de Jacme. L'exposition, large et claire, est d'un homme bien informé. Pour le second chapitre M. de T. s'est surtout appuyé sur un livre excellent, *Los condes de Barcelona vindicados, y cronologia y genealogia de los reyes de España, considerados como soberanos independientes de su Marca*, de feu D. Prosper Bofarull (1836, 2 vol. in-8°), mais là déjà on peut apercevoir la trace de recherches personnelles. Les sept chapitres suivants, formant le premier livre, sont consacrés aux vingt premières années de la vie de Jacme (1208-1228): à sa naissance, entourée de circonstances si extraordinaires qu'on les croirait fabuleuses, n'était le témoignage à peu près concordant de deux historiens de valeur, R. Muntaner et B. d'Esclot; aux dernières années du règne de son père, tué en 1213 à la bataille de Muret; aux premières luttes du jeune prince contre le parti féodal dont il devait un jour triompher; au mariage du roi avec Eléonore de Castille. Le second livre, qui termine le premier volume, nous raconte la conquête des Baléares et l'assemblée solennelle des *corts* catalanes qui la précéda, le divorce de Jacme d'avec sa première femme, son mariage avec Yolande de Hongrie, et la conquête du royaume de Valence. Au milieu du récit de la conquête de Mayorque est intercalé (p. 273 suiv.), peut-être un peu hors de propos, un chapitre intéressant, mais qui n'épuise pas encore la matière, sur l'organisation militaire de la Catalogne et de l'Aragon et sur le service dû tant par les seigneurs que par les communes. Le troisième livre, qui ouvre le second volume, nous montre Jacme à l'apogée de sa puissance. Il soumet Xativa d'où un chrétien ravageait le pays environnant à la tête de troupes sarrazines; puis, donnant une preuve manifeste de l'autorité qu'il s'était acquise, il confie le gouvernement de Valence à un de ses lieutenants, qu'il élève à cet effet, et contrairement aux *fueros*, à la dignité de *rico home*. Peu après, nous le voyons se mêler

---

très-acceptable; c'est une traduction; mais la seconde n'a pas de raison d'être. Pourquoi citer le nom d'un catalan sous la forme castillane? M. de T. s'est attaché à conserver aux noms leur forme originale. Toutefois il ne l'a pas toujours fait, et écrit par exemple *Hugues* de Mataplana.

aux affaires du Midi de la France, auxquelles, en qualité de seigneur de Montpellier, il avait un intérêt direct, et conclure (1243) avec le comte de Toulouse, Raimon VII, un traité dont le but général devait être l'allégement des charges que le traité de 1229 faisait peser sur l'infortuné comte, et plus particulièrement la négociation d'un mariage entre ce dernier, qui de sa première femme, encore vivante, n'avait pas d'héritier, et Sancha, fille de Raimon Bérenger. Si ce mariage se réalisait, la Provence pouvait un jour venir par voie d'héritage aux mains du comte de Toulouse, et la domination française était arrêtée dans le Midi. Mais d'abord il fallait que le premier mariage du comte fût rompu; et les efforts de Jacme, la pression exercée sur Sancha d'Aragon, épouse du comte, pour l'amener à demander elle-même la cassation de son mariage, n'amenèrent pas le résultat souhaité si ardemment, car, si Sancha d'Aragon fut répudiée, Sancha de Provence épousa en 1244 le fils de Jean sans Terre. M. de T. a apporté à l'histoire de cette intéressante négociation plusieurs faits nouveaux. Après cet échec de sa politique, le roi d'Aragon, d'ailleurs distrait par ses luttes contre les Sarrazins ou contre ses vassaux, paraît s'être peu mêlé des affaires du Midi. Il n'essaya même pas, à la mort de Raimon Berenger IV (1245) de faire valoir ses droits sur le comté de Provence, et, à part quelques débats relatifs à sa seigneurie de Montpellier (1255, 1264), tous ses soins pendant les trente dernières années de son règne ont pour but la consolidation de son autorité en Espagne et l'administation de ses États. D'importants chapitres (l. III, chap. VI-VIII) sont consacrés à l'étude des diverses législations qui régissaient les pays réunis sous le sceptre de Jacme. Montpellier, Perpignan, étaient de droit romain, la Catalogne reconnaissait l'autorité de l'ancienne loi wisigothique (le *fuero juzgo*), l'Aragon avait des coutumes qui furent codifiées en 1247; le royaume de Valence enfin, récemment conquis sur les Sarrazins, offrait à l'activité du roi d'Aragon « la plus enviable liberté dont il ait jamais été donné à un » législateur de jouir : celle d'élever son œuvre de toutes pièces sur un terrain » déblayé d'avance, et où ni droits acquis ni usages antérieurs ne pouvaient » entraver son action. » Il est toujours difficile de déterminer la part de collaboration qu'ont les princes dans les codes auxquels ils attachent leur nom, et nous laisserons à de plus compétents le soin de décider jusqu'à quel point il est légitime de dire qu'à travers la diversité de ces législations « on aperçoit le désir de » l'unité qui utilise tous les traits communs au profit d'une unification future.[1] »

Signalons encore le quatrième chapitre du livre IV, sur l'organisation municipale des pays aragonais, sur les finances, l'industrie, les lettres et les arts au temps de Jacme Ier. L'esquisse tracée par M. de T. est exacte et justement proportionnée à l'étendue de son ouvrage. Mais on comprend sans peine que tous les sujets traités dans ce chapitre pourraient être repris en sous-œuvre et fournir chacun la matière d'un livre. Cela est surtout vrai de l'industrie et du commerce, qui ont de tout temps été plus florissants en Catalogne qu'en aucune autre partie

1. Pour la critique de cette partie du travail de M. de T. on peut voir un article publié dans les *Gœtt. gel. Anz.* 1868, n° 25.

de l'Espagne, et pour lesquels on a tant d'excellents matériaux dans les *Memorias* de Capmany et dans l'*Histoire du commerce de Montpellier* de M. Germain; cela peut être dit aussi des pages consacrées par M. de T. à la littérature catalane encore bien que, là comme partout ailleurs, les recherches originales aient aussi leur part. Ainsi nous trouvons dans ce chapitre de nouveaux détails sur le *libre de la Savieza*, œuvre du roi Jacme lui-même[1]. Pour la littérature catalane en général, M. de T. me paraît avoir accordé trop de confiance à l'*Essai* de M. Camboulin, ouvrage qui a eu certainement le mérite de rassembler pour la première fois un grand nombre de faits épars, et même de faire connaître plusieurs écrits restés jusqu'alors ignorés, mais qui malheureusement a mis en circulation beaucoup de vues extrêmement contestables. C'est d'après M. Camboulin que M. de T. qualifie le langage des troubadours de « conventionnel » (p. 443), et qu'il ajoute : « Il est généralement admis aujour- » d'hui que la langue des troubadours ne fut usuelle en aucun pays » (*ibid.*, note 3), ce qui n'est vrai que dans la mesure où on peut dire de tout idiome écrit qu'il est conventionnel, c'est-à-dire, en ce sens que la langue écrite ayant besoin de ressources dont la langue parlée peut se passer, possède toujours et partout un certain nombre de locutions qui ne sont pas en usage dans cette dernière. Mais cette question ne peut être traitée incidemment. Quant à l'idée, d'ailleurs assez généralement répandue, qu'une même langue était parlée au moyen-âge dans la France méridionale et en Catalogne (II, 443, note 1), elle n'est acceptable que sous certaines réserves : le catalan, par sa phonétique, se classe assez bien avec cet ensemble de dialectes qu'on appelle d'un nom commun « langue d'*oc* », bien qu'il offre plus de traits particuliers qu'aucun d'eux; mais, par sa flexion il tient de plus près aux autres dialectes hispaniques. Quelques autres assertions dans ce chapitre auraient besoin de preuves. Par exemple je n'ai vu nulle part que saint Louis se soit jamais essayé à traduire la Bible « en roman » du Nord » (p. 443), et il serait bon de savoir sur quoi repose la tradition selon laquelle l'intimité aurait été si grande entre Jacme Ier et Peire Cardinal que souvent le lit de ce troubadour aurait été dressé dans la chambre royale (p. 459).

Quelques mots maintenant sur les matériaux que M. de T. a utilisés. Selon un usage excellent et qui tend heureusement à se répandre, l'auteur a consacré un chapitre, ou plutôt deux longues notes de l'appendice de chacun de ses volumes, à l'examen des sources de l'histoire de Jacme Ier (I, 426-431; II, 521-5). Cet examen est à la vérité un peu sommaire et n'entre pas dans la critique détaillée de chaque source. M. de T. semble avoir reconnu la nécessité d'une étude plus approfondie, car il a consacré à l'appendice de son second volume (p. 531-542) une dissertation toute spéciale à la chronique de Jacme Ier dont il démontre sans peine l'authenticité contre les doutes élevés par Josef Villaroya.

1. Toutefois M. de T. ne doit point ignorer que cet ouvrage était déjà connu par Torres Amat qui lui a consacré deux colonnes (p. 319-20) de ses *Memorias para ayudar a formar un diccionario critico de los escritores catalanes*. Il serait à désirer que ce *libre de la Savieza* fût publié au moins par extraits, afin qu'on pût en rechercher les sources.

Cette chronique, ou plutôt ces mémoires, au sujet desquels Potthast n'a trouvé à dire que cette double sottise : « rauhe Sprache. Spanisch geschrieben »[1], sont assurément un document de la plus haute valeur comme monument littéraire et comme monument historique. Toutefois les rectifications que M. de T. a dû apporter en maint endroit de son livre aux récits du roi d'Aragon, prouvent qu'on ne peut, au moins pour la chronologie, leur accorder une confiance entière. Cela étant, il semble qu'il conviendrait d'user avec prudence, dans une narration vraiment critique, de ces mêmes récits, dans les cas où les documents ne permettent pas de les contrôler. Et par exemple les discours qui donnent à la royale autobiographie un caractère si dramatique, ne peuvent guère servir qu'à titre d'indication générale. En mettant les choses au mieux, en supposant le royal auteur libre de toute pensée d'apologie, sa chronique ne peut guère nous donner autre chose que l'aspect sous lequel, après un laps de temps qui n'est pas déterminé, mais probablement assez long, sa mémoire lui représentait les faits dans lesquels il avait joué le rôle principal[2].

M. de T. a heureusement utilisé dans sa narration les poésies politiques des troubadours. Il a suivi généralement le livre de M. Milá *De los trobadores en España* (Barcelone, 1861), où les allusions historiques des troubadours sont ordinairement très-sûrement élucidées. Il s'est aussi aidé, mais avec la circonspection nécessaire, de Millot et des notices insérées dans l'*Histoire littéraire*. On peut regretter qu'il n'ait point connu l'ouvrage, qu'on peut dire classique, de Diez, les *Leben und Werke der Troubadours*. On s'étonnera moins qu'il ait négligé la collection de Mahn; et en vérité on ne saurait lui faire un reproche de ne s'être pas servi d'un recueil si mal ordonné que les gens du métier ne peuvent qu'à grand peine en tirer quelque utilité; notons cependant qu'il y eût trouvé (*Gedichte*, 514) le texte complet de la pastourelle (et non *pastorale!*) de Paulet de Marseille pour laquelle, à part deux couplets publiés par Raynouard, il a dû se contenter de la traduction de l'abbé Millot (II, 115-6). — Pour le *planh* de Sordel (II, 11-3) M. de T. eût mieux fait de traduire lui-même que d'emprunter à M. Villemain ses contre-sens[3].

Ainsi que la plupart des historiens, M. de T. a dû user des anciens annalistes, et principalement de Zurita, à peu près comme d'une source originale. Toutefois il l'a contrôlé quand il a pu le faire, et déclare n'avoir eu en ce cas qu'à constater sa scrupuleuse exactitude (I, 429).

Les moyens de contrôle ce sont ici les chartes, qui, malgré les bouleversements

---

1. *Bibl. historica medii aevi*, p. 385.

2. Voir d'ailleurs sur un sujet analogue les observations d'un de nos collaborateurs, *Rev. crit.*, 1869, I, p. 299-300.

3. « Je veux en ce *rapide* chant... » *leugier* veut dire « facile (en v. fr. on eût dit *légier*) » à entendre. » — « Et les plus nobles vertus sont éteintes en lui. » Ce serait trop naïf, puisqu'il est mort. Sordel n'est point coupable de cette platitude : il dit qu'avec Blacatz ont péri toutes les nobles vertus, englouties pour ainsi dire en sa mort (*tut l'aip valen en sa mort perdut so*). — « Mais s'il *pense* à sa mère; » trad. : « s'il en *pèse* » (*si pes'a sa maire*, il n'y a pas *pensa* ni *pessa de s. m.*), etc. — Notons qu'il ne s'agit pas ici d'une pièce en *trobar clus*, mais au contraire d'un *so leugier*, « legier à entendre. »

dont l'Espagne a été mainte fois le théâtre, existent encore en nombre considérable, mais malheureusement ne peuvent être utilisées que sur place, faute d'inventaires publiés. Les archives de la couronne d'Aragon surtout, se recommandent à l'historien par leur richesse et par leur excellent classement. Ce n'est pas en vain qu'elles ont été depuis plus de cinquante ans sous la direction de D. Prosper Bofarull, l'auteur du livre mentionné plus haut, et qu'elles sont actuellement sous celle de son fils. « Les archives d'Aragon, » nous apprend M. de T. « fournissent à elles seules pour le règne de Jacme Ier 2300 actes sur parchemin » et 36 registres sur papier » (II, ix). On ne saurait demander à un historien le dépouillement d'une aussi grande masse de documents et il faut au contraire savoir gré à M. de T. d'en avoir tiré de nombreuses indications et un certain nombre de pièces qui, publiées à l'appendice de chacun des deux volumes, en rehaussent singulièrement le prix. Citons à la fin du t. I : V (p. 446), le traité de paix entre Jacme et son grand-oncle Sanche (1218); à la fin du t. II : I (p. 547, cf. p. 48), la donation du comtat Venaissin faite à Cécile de Baux par Raimon VII (1241), acte accompli par le comte de Toulouse précisément au temps où il s'efforçait de se réconcilier avec le roi de France; II et III, les traités d'alliance passés entre Jacme et Raimon VII; IX, le testament d'Yolande de Hongrie, reine d'Aragon; XV, une lettre du roi Jacme à Charles d'Anjou, au sujet de poursuites exercées par ce dernier contre certains Marseillais réfugiés à Montpellier. On y lit cette phrase caractéristique : « Satis etenim de- » beatis esse pacati a nobis de comitatu Provincie quem nos habere potuimus » eo quod fuerat de genere nostro, et propter amorem et propinquitatem quos » cum illustri rege Francie, fratre vestro, et vobiscum habemus, ipsum recipere » noluimus. » Entre ces pièces et d'autres encore qui apparaissent pour la première fois à la lumière, M. de T. en a inséré quelques-unes déjà publiées, mais peu accessibles en France, étant tirées de la *Colleccion de documentos ineditos del Archivo general de la Corona de Aragon*. Plusieurs des pièces publiées offrent des lacunes remplies par des points, d'où il paraît résulter que les originaux sont en mauvais état.

M. de T. a cru bien faire en n'introduisant aucun signe de ponctuation dans les chartes qu'il a publiées d'après les originaux, système qui sert peu à l'éclaircissement des textes et ne permet même pas de voir s'ils ont été compris par l'éditeur. Il s'en est départi lui-même pour les pièces qu'il a publiées (t. II, pièces II et III) d'après des copies de Peiresc, à la bibliothèque de Carpentras. J'insisterai d'autant moins sur ce point, que dans une publication plus récente [1] M. de T. s'est conformé à l'usage suivi par les éditeurs les plus approuvés.

Dans l'appendice du premier volume, M. de T. a dressé une série de tableaux généalogiques d'où il résulte que toutes les familles régnantes de l'Europe descendent plus ou moins directement de Jacme Ier; travail qui occupe 35 pages, et dont l'intérêt ne compense pas suffisamment l'étendue. Sous le titre de *Complément* le second vol. contient (p. 613-678) une « nomenclature et armorial

1. *La Procédure symbolique en Aragon*. Montpellier, Gras, 1868.

» des familles et des personnes les plus connues des États de Jacme Ier. » Comme index des noms de personnes qui figurent dans les deux volumes, cette table est fort utile, on peut même approuver M. de T. d'y avoir fait entrer les noms de tous les personnages marquants (ou qui lui ont paru tels) qui figurent dans les sources originales de l'histoire de Jacme (sources énumérées p. 614-5). Mais il était fort inutile de joindre au nom de chaque individu un blason : car, outre le danger de confusions sans nombre que M. de T. lui-même reconnaît être inévitables en un travail de ce genre, il ne faut pas perdre de vue que les armoriaux d'où M. de T. a tiré ses blasons sont des œuvres plus ou moins modernes dont les assertions, en ce qui concerne des blasons du XIIIe siècle, sont nécessairement très-suspectes.

Quelques mots maintenant sur les idées qui règnent dans l'ouvrage. M. de T. est méridional et participe, bien qu'avec modération, aux sentiments qui dans le Midi vont gagnant chaque jour du terrain, et qui se résument ordinairement en ce mot : décentralisation. Il est donc placé au meilleur point de vue pour apprécier des événements qui se produisent dans un milieu entièrement différent du nôtre, et n'est point préoccupé, comme la plupart des historiens de notre temps par des idées de nationalité et d'unité qui n'ont rien à faire avec le moyen-âge. Son opinion sur la formation des nationalités me semble résumer très-heureusement ce qu'on a jamais dit de plus sensé sur un sujet qui a été et est encore maintenant le prétexte de tant de divagations :

> Que, par suite d'événements quelconques, des populations de race identique se trouvent placées dans des milieux différents, il en résultera avec le temps des races distinctes; que des races différentes, au contraire, soient soumises à l'action suffisamment prolongée d'un même milieu, elles arriveront à se fondre et à constituer ainsi une nouvelle race homogène, parfaitement distincte de chacune de celles qui lui ont donné naissance. Dans ces divers cas, il naîtra avec chaque race une tradition historique particulière, et, par conséquent, une nouvelle nationalité. (I, 3.)

Et là est la vérité : les événements et le laps du temps forment la nationalité, la race est tout au plus un adjuvant, la langue n'est que le signe extérieur.

En résumé, le livre dont nous venons de rendre compte porte la marque d'un esprit juste et réfléchi. Le progrès y est sensible du premier au second volume, et les défauts qui s'y trouvent sont de ceux que la pratique de la méthode historique fait aisément disparaître.

II.

---

149. — **Die florentinische Geschichte der Malespini** und deren Benutzung durch Dante, von Dr Arnold Busson, etc. Innsbruck, Wagner, 1869. In-8°, 89 p. — Prix : 2 fr. 20.

L'*Istoria fiorentina* des deux Malespini, qui nous raconte l'histoire de la capitale actuelle de l'Italie depuis ses origines jusqu'en 1286, est la plus ancienne chronique écrite en langue vulgaire[1]. Elle est peu connue cependant, parce que G. Villani l'a fait passer presque toute entière dans ses *Historie fiorentine* et l'ou-

1. Les *Éphémérides* de Matteo di Giovenazzo (Matthæus Spinelli) prétendent à un âge plus reculé ; mais on sait que M. Bernhardi a démontré dernièrement qu'elles étaient l'œuvre d'un faussaire du XVIe siècle (voy. *Rev. crit.*, août 1868).

vrage plus remarquable de ce célèbre écrivain a fait oublier celui de ses prédécesseurs. M. Busson, *privat-docent* à l'Université d'Innsbruck, a essayé d'élucider dans le présent opuscule les différentes questions d'histoire et de littérature qui se rattachent à ce plus ancien document de l'historiographie italienne. Il nous entretient d'abord des divers manuscrits de l'*Istoria*, dont le plus ancien ne remonte qu'à l'année 1370, puis des cinq éditions faites de l'ouvrage depuis l'*editio princeps* de 1568. La meilleure de toutes (parmi lesquelles celle de Muratori ne brille point par ses mérites) est celle de Follini, publiée à Florence en 1816. Le second chapitre est consacré aux auteurs mêmes de la chronique, Ricordano Malespini et Giachetto Giovanni Malespini, continuateur et parent du premier. M. B. ne nous donne sur ces deux personnages que des renseignements biographiques assez vagues; les assertions plus précises de Follini lui paraissent ou complétement fausses ou du moins sujettes à caution. Il est un peu plus affirmatif au sujet de l'époque à laquelle leur ouvrage fut écrit. Il fait ressortir, par une minutieuse comparaison des textes, la dépendance fréquente de la chronique des Malespini de celle de Martin de Troppau (*Martinus Polonus*). L'*Istoria* ne fut donc pas commencée avant 1278. Mais M. B. pense que pour différents motifs il faut fixer une date encore plus récente à la composition de l'ouvrage. Il croit pouvoir affirmer que la première partie, due à la plume de Ricordano, fut rédigée entre 1293 et 1299 et que la continuation de Giachetto fut terminée entre 1302 et 1309. Ce qui ressort avec évidence de l'examen du livre, c'est qu'il n'a point été composé originairement à la façon d'Annales, mais rédigé d'un trait, longtemps après les évéments sur des documents écrits et d'après les souvenirs personnels de l'auteur. Parmi ces documents utilisés par les Malespini, nous trouvons surtout, « une vieille chronique latine, » inconnue, fréquemment mentionnée dans le cours du récit, la chronique de Martin de Troppau et des *Annales de Florence,* aujourd'hui perdues, que M. B. essaye de reconstituer avec le texte des Malespini. M. Wüstenfeld, de Gœttingue, l'un des plus érudits connaisseurs de l'histoire italienne au moyen-âge, consulté par l'auteur sur leur mérite, les considère comme un document d'une grande valeur. Dans le chapitre suivant M. B. met en parallèle l'*Istoria* des Malespini et la *Cronica universale*[1] de Giovanni Villani († 1348). Il défend avec raison celui qu'on a surnommé l'Hérodote italien, contre l'accusation de plagiat, vu que la notion de la propriété littéraire était parfaitement inconnue au moyen-âge. Villani n'a point agi autrement à l'égard des Malespini, que ceux-ci ne l'ont fait vis-à-vis de Martin de Troppau, et que ce dernier à son tour vis-à-vis de cent autres prédécesseurs. Il faut mentionner cependant un résultat assez bizarre de cette transcription presque complète de l'*Istoria* par Villani. Des critiques trop sagaces ont cru découvrir dans l'ouvrage des Malespini le travail d'un faussaire, tiré de la *Chronique* de Villani lui-même, et ont essayé de révoquer en doute l'existence de

1. L'ouvrage de Villani est cité tantôt sous le nom de *Cronica universale,* tantôt sous celui de *Historie fiorentine.* Voy. Potthast, p. 562.

ces prédécesseurs : erreur que les démonstrations lumineuses de M. B. auront sans doute écartée pour jamais. Le dernier chapitre est consacré par l'auteur à la démonstration de l'identité de nombreux passages de la chronique des Malespini avec des passages de la *Divina Commedia* du grand poète, leur compatriote. Les nombreux Dantophiles qui en Italie ainsi qu'en Allemagne et même en France, essayent de commenter et de tirer au clair tous les recoins de son poème, remercieront M. B. du soin qu'il a mis à prouver par de nombreux exemples que Dante a souvent puisé le récit des faits dont il parle et même les erreurs historiques qu'il commet, dans la chronique qui nous occupe. Le travail de M. Busson n'est point destiné, par la nature même du sujet qu'il traite, à de nombreux lecteurs; il mérite d'autant plus d'être signalé à tous ceux qui s'occupent de l'histoire et de la littérature italienne au moyen-âge, comme un guide sûr dans l'étude des commencements de cette historiographie florentine qui devait fournir tant de beaux noms à littérature italienne.

Rod. REUSS.

---

150. — **Trésor des livres rares et précieux**, ou Nouveau dictionnaire bibliographique contenant plus de cent mille articles de livres rares, curieux et recherchés, par J. G. Théod. GRAESSE, conseiller aulique, bibliothécaire du feu roi Frédéric Auguste II. Supplément, seconde et dernière partie. Dresde, R. Kuntze. in-4°.

Cette continuation de la vaste publication entreprise par un laborieux bibliographe s'arrête à la page 500 ; elle termine le complément du *Trésor* dont la première livraison a vu le jour en 1858; nous avons déjà rendu compte de quelques portions de cet important répertoire [1]. A certains égards l'auteur s'est proposé de suppléer parfois au silence du *Manuel du Libraire*, ce qui n'était pas difficile au point de vue de la littérature étrangère. Il a donc signalé un grand nombre d'ouvrages allemands ou anglais que M. J. Ch. Brunet avait d'ailleurs systématiquement écartés du cadre qu'il s'était tracé; il a enregistré des livres italiens ou espagnols, en consultant pour ces derniers les travaux spéciaux de Gallardo et d'Hidalgo ; c'est ainsi qu'il a pu ajouter sept Diez aux écrivains espagnols portant ce nom et mentionnés au *Manuel*. En feuilletant divers travaux de bibliographie, divers catalogues de libraires (notamment ceux de M. E. Tross de Paris), riches en ouvrages rares et anciens, il se trouve en position de signaler des éditions d'ouvrages latins ou français restées inconnues aux bibliographes généraux. Nous allons en citer quelques unes ; Guevrot : *Sommaire très-singulier de toute médecine*, Troyes, Jehan Lecoq (vers 1520) petit 8°; *La Vérité cachée pendant cent ans, faicte et composée à six personnages* (sans lieu, mais à Neufchâtel) 1544, très-petit in-8° 39 fts ; le *Manuel* ne cite que deux éditions, l'une sans date, l'autre de 1539 ; un exempl. de l'édition 1544 s'est montré (ce que M. G. aurait pu ajouter) dans une vente faite à Paris en novembre 1867, où il fut payé 860 fr.; on attribue cette moralité à Farel.

---

1. *Rev. crit.* 1868, art. 64.

Libellus ad omnes de tempore et Sanctis : circuitus et processionnes ecclesiasticas, etc., Lipsiæ, M. Lotherus, 1522, in-8°, volume rarissime resté inconnu à tous les bibliographes et qui a échappé à M. Schmid dans son histoire de la notation musicale. Il renferme sur 230 feuillets des *hymni, responsaria*, etc. avec leur musique notée, imprimée avec des caractères mobiles. — *Mirabilia urbis Romæ* (sine nota, Romæ, circa 1485) ; édition inconnue ayant cinq gravures sur bois au simple trait ; au folio 34 on trouve l'histoire de la papesse Jeanne. *Ogier le Danois*, Paris, veufve Jehan Trepperel et Jehan Jehannot (sans date, vers 1520), in-4°, édit. restée inconnue, mise à 450 fr. sur un catalogue de M. Tross-Postel, *Les très merveilleuses victoires des femmes du nouveau monde*, Paris, Jehan Guerillart, à l'enseigne du Phœnix, 1553, in-16, 56 fts., édition non citée, probablement la première de ce livret singulier. — *Les Quatre fils Aymon*, quatre éditions restées inconnues à l'auteur du *Manuel* sont signalées d'après des catalogues de M. Tross ; elles ont été publiées à Lyon, par Claude Nourry, 1506, in-4° ; à Lyon par Claude Nourry et Pierre de Vingle, 1526 petit in-folio ; à Paris, par J. Bonfons, s. d. in-4°; à Lyon chez F. Didier, 1577, in-8°. — *Régime contre la pestilence faict et composé par les médecins de la très-renommée cité de Basle*, Lyon, Claude Nourry (vers 1530, in-4°, 4 fts.); inconnu aux bibliographes français. — *Roman du preux cheualier Artus de Bretaigne*, Paris, à l'enseigne de l'Escu de France (vers 1540), petit in-4° à 2 colonnes ; sign. a-zr et A-M.; édition indiquée pour la première fois sur un catalogue de M. Tross où elle est mise à 700 fr.; — *La Sauce au verjus*, Strasbourg, 1746, petit in-8°, 80 fts., le *Manuel* ne cite de ce pamphlet politique que deux éditions de 1674 et 1675 ; la date de 1746 indiquée dans le *Trésor* n'est probablement pas la véritable, car en 1746, ces démêlés étaient tombés dans l'oubli le plus complet — Vegius Maphæus, *Philaletes, seu de amore veritatis* (sine nota), petit in-4°, 14 fts. ; livret qui paraît avoir été exécuté en Italie vers 1468 ; on y trouve une gravure en bois qui ressemble beaucoup à celles que présentent les *Meditationes* de Turrecremata, 1467. — Indépendamment de ces vieux livres très-rares, M. G. indique des ouvrages d'un tout autre genre publiés récemment et d'un grand prix, tels que l'*Ornithologie brésilienne* de M. Descourtils où les oiseaux sont figurés de grandeur naturelle, le *Sinaï* de M. Forster, les *Manuscrits anglo-saxons et irlandais*, fac-simile de miniatures et ornements du VIIe au IXe siècle, Londres, 1867-68, gr. in-folio, publication magnifique, laissant bien loin derrière elle tout ce qu'on a vu paraître dans le même genre (sauf l'ouvrage entrepris par M. A. de Bastard et qui n'a pas été achevé). — Il serait facile de signaler des livres fort rares que M. G. n'a point inscrits dans son *supplément* ; il est impossible d'être complet en ce genre ; chaque jour presque amène un fait nouveau, une circonstance encore inconnue ; nous nous bornerons à joindre à divers ouvrages dont il parle quelques indications fort rapides. Le *Livre de la chasse du grand séneschal de Normandie* eut, ce nous semble, été mieux à sa place au mot *Livre*, comme l'a placé le *Manuel* qu'à celui de *chasse;* l'exempl. de M. le baron Jérome Pichon, peut-être unique et qui n'avait pas dépassé 5 fr. à la vente La Vallière en 1783, vient

d'être adjugé à 2005 fr. A l'article des *Songes drolatiques* attribués à Rabelais, nous trouvons la mention de la réimpression donnée récemment à Genève par l'éditeur Jules Gay avec une préface de M. Paul Lacroix ; il n'est pas fait mention de celle qui a été publiée presque simultanément à Paris et qui est d'une exécution remarquablement soignée. A propos des écrits d'Andrea de Nerciat on peut observer qu'indépendamment de la réimpression exécutée sous la rubrique supposée de Bâle, il en a été fait une autre, également en 1864, toutes deux tirées à petit nombre. Il a été également donné des réimpressions des deux autres ouvrages de Nerciat signalés par M. G. *Lolotte* et le *Doctorat*; on avait parlé de la publication de la correspondance de ce personnage singulier, mais on prétend qu'elle a été égarée. L'ouvrage de Mililot (voir au mot *Ecole*) a obtenu quelques éditions anciennes et une réimpression moderne que M. G. paraît ne pas avoir connues. Le livre publié sous le pseudonyme de Pierre Dufour pourrait provoquer de longs détails ; on les trouvera d'ailleurs à l'article consacré à cet écrivain dans la seconde édition des *Supercheries littéraires* de Quérard, publiée par MM. G. Brunet et P. Jannet. Ne donnons pas plus d'étendue à ces observations qui pourraient sembler trop minutieuses. Nous avons déjà eu l'occasion de dire que M. G., bien qu'écrivant habituellement le français avec correction, ne se préserve pas toujours de quelques germanismes qui surprennent un peu le lecteur ; parfois il lui arrive d'employer des mots qui sans doute ne rendent point exactement sa pensée. Pourquoi le roman de J. Hedelin : *Macarise, reine des îles fortunées* (Paris, J. Du Breuil, 1664, 2 vol.) reçoit-il l'épithète d'*odieux*, qualification également donnée au *Labyrinthe of Libertie* d'Austen Saker, London, 1580? C'est par suite d'une méprise fâcheuse que la compilation de Sallentin : l'*Improvisateur français* (Paris, 1804-1806, 21 vol.) est qualifiée d'ouvrage érotique et obscène, épithète qu'elle ne mérite nullement. Il est arrivé à M. G. ce que nul auteur d'une bibliographie générale ne saurait éviter : parler quelquefois de livres qu'on n'a pas vus et s'exposer ainsi à se tromper un peu sur leur compte; mais, malgré ces tâches légères, le *Trésor des livres rares et précieux* demeure un ouvrage très-utile, que toutes les personnes s'occupant de livres par goût ou par état, consulteront très-souvent avec profit. Nous craignons d'ailleurs qu'il ne soit jamais bien répandu en France ; son prix fort élevé effrayera les acheteurs, surtout ceux qui auront déja fait l'acquisition du *Manuel* de M. J. Ch. Brunet, travail dont le mérite est reconnu, mais qui à mesure qu'il vieillira, perdra de son utilité et réclamera un supplément dont la rédaction ne sera point une œuvre exempte de graves difficultés.

B.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 32 — 7 Août — 1869

Sommaire : 151. BONAVIA, Contributions à la Christologie. — 152. SYBEL (L. DE), Des répétitions de mots dans les tragédies d'Euripide. — 153. HAMPKE, Remarques critiques et exégétiques sur le Ier livre de la Politique d'Aristote; SUSEMIHL, Questions critiques sur le premier et le second livre de la Politique; SPENGEL, Études Aristotéliques, III, Sur la Politique et l'Économique. — 154. TEISSIER, Histoire de Toulon au moyen-âge. — 155. Lettres de l'électeur palatin Frédéric III, p. p. KLUCKHOHN. — 156. GUILLOCHE, la Prophécie du Roy Charles VIII, p. p. le marquis DE LA GRANGE.

151. — **Contributions to christology**, by Emm. BONAVIA, M. D. Lucknow. London, 1869. In-8°, viij-170 p.

L'auteur de cet écrit n'est pas de ceux qui font de la croyance au surnaturel un élément essentiel, indispensable, de la foi chrétienne. Cette croyance, en opposition manifeste avec la manière de penser la plus caractéristique de notre époque, lui semble plus funeste qu'utile à la cause du christianisme; elle éloigne de la religion les esprits éclairés. C'est dans cette pensée qu'il a cherché à ramener à des faits conformes aux lois de la nature les miracles attribués à Jésus-Christ dans les Évangiles.

Contrairement aux critiques qui ne voient dans ces miracles que des mythes, M. Bonavia les tient pour des faits réels, mais exagérés par l'ignorance, l'admiration et l'enthousiasme, et présentés comme des actes produits par une puissance surnaturelle. Ceux qui en furent les témoins, n'avaient pas cet esprit d'examen qui est propre à notre temps; ils n'étaient pas en état de ramener à leurs véritables causes des faits par eux-mêmes extraordinaires; ils les prenaient, sans plus ample informé, pour des miracles. Encore aujourd'hui dans l'Inde, tout événement qui frappe l'imagination et qu'on ne sait pas expliquer, est considéré comme un miracle; on le rapporte directement à l'action immédiate de Dieu, sans penser un seul moment qu'il pourrait bien avoir pour cause une loi de la nature qu'on ne connaît pas encore. M. B. a eu occasion de le constater plus d'une fois, et il en donne plusieurs exemples. On procède de même dans tous les lieux et dans tous les temps où la culture scientifique est à peu près nulle; et tel était certainement l'état de la Palestine à l'époque où vécut Jésus-Christ.

M. B. ne s'en est pas tenu à ces considérations générales, qui ont sans doute leur importance, mais qui ne sauraient suffire. Il a pris parmi les miracles attribués à Jésus-Christ, ceux qui, sans être les plus considérables, sont du moins les plus nombreux, et il a cru pouvoir les expliquer par l'action d'une puissance qui, selon lui, appartient à la nature humaine. Il est fréquemment question dans les Évangiles de guérisons miraculeuses opérées par un mot, parfois même par un simple attouchement. A ces miracles il faut joindre l'action réellement extra-

ordinaire que le fondateur de la religion chrétienne exerçait, d'après les récits évangéliques, sur tous ceux auxquels il s'adressait. Ces actes étonnants, dont les Évangiles ne cessent de parler, auraient été tout simplement, d'après M. B., l'effet de la radiation animique, ou pour me servir de termes plus connus, de la puissance magnétique de Jésus-Christ. Il n'est pas nécessaire d'indiquer sur quels faits et sur quelles considérations cette explication s'appuie. Quiconque est un peu au courant de ce qu'ont dit ou de ce qu'ont écrit du magnétisme animal ceux qui s'en sont déclarés les partisans, saura bien s'en faire une idée.

Ce n'est pas la première fois que cette explication est proposée; on la rencontre dans plusieurs commentaires allemands; Olshausen, entre autres, malgré son orthodoxie, avait un faible pour elle. Mais je n'étonnerai personne, en ajoutant qu'elle n'a jamais été accueillie avec faveur. Le magnétisme animal a servi si souvent à exploiter la crédulité publique, qu'il en a gardé un mauvais renom, et on éprouve quelque répugnance à l'associer au nom du fondateur de la religion chrétienne.

Il est possible que les considérations que M. B. présente sur cette force animique, dans les soixante-quinze premières pages de son livre, soient de nature à renverser ou du moins à ébranler ce préjugé, si c'en est un; mais il n'en est pas moins incontestable, ce me semble, que, dans le cas le plus favorable, le magnétisme animal, ou comme il préfère le nommer, la radiation animique, est encore un phénomène obscur, insuffisamment étudié, mal défini, et qui, bien loin de pouvoir servir à expliquer des traditions difficiles, a grandement besoin lui-même d'explication.

M. B. ne laisse pas entièrement de côté les autres miracles de Jésus-Christ. Il convient de signaler ce qu'il dit de sa résurrection. Sans en nier précisément la réalité, il incline à croire que, du rapprochement et de la comparaison des diverses parties du récit qui en est fait dans le premier Évangile[1], il semble résulter cette impression que le corps de Jésus-Christ pourrait bien avoir été enlevé par ses amis. Il est peu probable que M. B. réussisse à faire partager ce sentiment, même à ceux qui n'admettent pas que le prophète de Nazareth soit ressuscité; ils ont bien d'autres raisons à faire valoir. Il n'en est pas moins vrai que la manière dont il discute le passage de saint Matthieu relatif à ce sujet, ne manque ni d'originalité ni même d'intérêt.

Ce livre ne fera certainement pas faire le moindre progrès ni à l'exégèse des Évangiles, ni à la christologie; mais dans l'ensemble, il est curieux, et il renferme des détails réellement intéressants, et ce qui vaut encore mieux, pleins de vérité; telles sont les judicieuses observations sur ce fait, qu'il met très-bien en lumière, que la distinction du naturel et du surnaturel est absolument étrangère aux hommes qui ne se sont pas élevés à un certain degré de culture.

Michel NICOLAS.

---

1. M. B. ne fait porter ses observations que sur l'Evangile de saint Matthieu, probablement parce qu'il le tient pour le plus ancien et pour la source des autres.

152. — **De repetitionibus verborum in fabulis Euripideis**, dissertatio philologica quam ad summos in philosophia honores impetrandos scripsit Ludovicus a SYBEL. Bonn, 1868. In-8°.

Une excellente méthode, de bonnes observations critiques, des exemples nombreux et bien choisis recommandent ce travail instructif et distingué. M. de Sybel commence par montrer qu'Euripide avait à sa disposition un très-riche vocabulaire : que, par conséquent, il ne tenait qu'à lui d'éviter les répétitions de mots, là où aucune raison de style ne les justifie. Il fait voir en même temps qu'Euripide a considéré les répétitions de mots comme un défaut : la preuve en est dans la remarquable accumulation de synonymes qu'offrent certains passages. Donc Euripide a pu éviter les répétitions de mots : et secondement, il l'a voulu. Cela posé, il faut considérer comme altérés les passages où se trouvent des répétitions que rien ne justifie.

M. de S. part de là pour corriger un bon nombre de vers où il croit reconnaître cette faute. Le principe dont il s'autorise pour faire ces corrections est celui-ci : Les manuscrits d'Euripide sont tous détestables : et il n'y en a pas un, dans le nombre, auquel on ait lieu d'attribuer une valeur prépondérante; d'où la proposition que voici : « In omni critica disquisitione a variis lectionibus *ubivis* » *traditis* profectos nostro nos nullius libri auctoritate constricto judicio uti » debere. » Il faudrait avoir fait une étude spéciale des manuscrits d'Euripide pour discuter cette thèse : tout ce que je puis dire, c'est que je ne la crois pas conforme à l'opinion générale, au moins dans ces termes absolus, et que, si elle est vraie, nous avons les plus grandes chances de ne posséder jamais une restitution probable du texte d'Euripide. Jusqu'ici on a admis, et je crois qu'on admet de plus en plus, qu'une exacte classification des manuscrits et une préférence raisonnée pour un certain nombre d'entre eux sont les premières conditions de toute bonne critique. Discutons les leçons des manuscrits, il le faut certainement; mais commençons par choisir entre les manuscrits et par éliminer du nombre des autorités ceux qui ne méritent à aucun degré ce titre. Si ce travail, en ce qui concerne Euripide, n'aboutit qu'à un résultat négatif, il est vraisemblable que M. de S. a perdu sa peine, et que les critiques qui le suivront ne réussiront pas mieux que lui à fixer un texte aussi flottant.

L'insertion de gloses dans le texte est certainement une cause fréquente de répétitions fautives. M. de S. en cite quelques exemples. Mais on souhaiterait qu'il eût insisté davantage sur ce point, tout à fait capital pour le sujet qu'il a traité. Il a montré le fait : on voudrait qu'il l'eût expliqué ; et cela, je crois, n'était pas très-difficile. Les gloses (et j'entends par là non-seulement les mots explicatifs écrits d'abord entre les lignes ou à la marge, mais encore ceux que le copiste même substitue de son chef aux mots trop difficiles du texte) les gloses, dis-je, ne proviennent pas généralement d'hommes d'un esprit très-vif, d'une imagination très-riche et très-active. Ils cherchent un mot propre à éclaircir la leçon qu'ils ont sous les yeux. Iront-ils le chercher bien loin ? Non : l'expression la plus banale leur suffira, et ils seront charmés de la trouver dans le texte même, aux environs de ce mot qu'ils veulent expliquer. C'est là, si je ne me

trompe, l'origine la plus commune des répétitions de mots qui nous choquent chez les tragiques.

Elles sont choquantes surtout lorsque le mot répété n'a pas la même acception dans les deux endroits. C'était là encore une partie importante du sujet choisi par M. de S., et je ne vois pas qu'il l'ait abordée. Un exemple, qui peut-être n'a pas encore été relevé, éclaircira ce que je veux dire. Aux vers 94 et 95 d'*Hippolyte*, le Serviteur dit que les hommes haïssent τὸ σεμνόν (l'orgueil) et Hippolyte convient qu'en effet l'homme σεμνός (orgueilleux) est importun à tout le monde. Et cinq vers plus bas, comme conclusion de son raisonnement, le Serviteur pose à Hippolyte la question suivante : « Comment donc ne salues-tu » point une déesse σεμνή (auguste, vénérable) ? » Il n'est guère admissible que dans ce dialogue serré, où se laissent reconnaître, ce me semble, les formes de l'argumentation socratique, le mot σεμνός, qui est justement le mot essentiel du raisonnement, change ainsi d'acception au grand détriment du raisonnement même. Le premier et le second σεμνός sont certainement authentiques; au vers 99 ce n'est plus qu'une glose maladroitement introduite dans le texte, dont elle dérange toute l'économie.

En somme, la dissertation de M. de Sybel promet à l'Allemagne un philologue de plus, et un philologue fort distingué.

Ed. TOURNIER.

---

153. — HAMPKE, **Critische und exegetische Bemerkungen** über das I. Buch der Politik des Aristoteles (programme du gymnase de Lyck). 1863. In-4°, 22 p.

Francisci SUSEMIHL. **De Aristotelis politicorum** libris primo et secundo quæstiones criticæ. — Quæstionum criticarum appendix (programmes de l'Université de Greifswald). 1867. 1869. In-4°, 18-21 p.

Aristotelische Studien von Leonhard SPENGEL. III. Zur Politik und Œkonomik. Vorgetragen in der Sitzung der philosophisch-philologischen Classe den 3. november 1866. München, Franz, 1868. In-4°, 76 p. — Prix : 4 fr. 30.

Les observations critiques de M. Léonard Spengel sur la Politique et l'Économique d'Aristote ont été lues devant la classe des lettres de l'Académie de Münich, le 3 novembre 1866. Elles ont été publiées en latin en 1868, comme troisième tome d'une collection d'observations critiques de M. Spengel sur l'Éthique à Nicomaque (I, 1864 en allemand), les *Ethica Eudemia*, les *magna moralia* et une partie de la Politique (II, 1865, en latin), la Poétique (IV, 1866, en latin). M. Spengel est très-versé dans la connaissance d'Aristote; et ses remarques ont une grande importance pour tous ceux qui veulent étudier de près le texte, particulièrement celui de la Politique, qui est un des plus maltraités. Les efforts de plusieurs générations de philologues ne seront pas de trop pour l'épurer. M. Susemihl, auteur d'une bonne édition avec traduction en allemand de la Poétique d'Aristote, a présenté des observations fort utiles sur les deux premiers livres de la Politique dans deux programmes de l'Université de Greifswald, publiés en 1867 et 1869. Je ne dois pas non plus devoir oublier ici de bonnes remarques faites par M. Hampke, sur le premier livre de la Politique dans un programme du gymnase de Lyck qui a paru en 1863. Je vais communiquer ce

qui m'a paru le plus incontestable dans les remarques de MM. Spengel, Susemihl et Hampke sur le premier livre de la Politique d'Aristote. Je cite d'après l'édition in-4° de Bekker (Berlin, 1831). Je désigne le premier programme de M. Susemihl par A et le second par B.

1252 *a* 27-28. Spengel propose avec raison de mettre ἀῤῥὲν après θῆλυ et de lire γεννήσεως au lieu de γενέσεως. — 1252 *b* 34-1253 *a* 1. Susemihl a raison de trouver que ces deux phrases ne se lient pas clairement à ce qui précède (A 1). Mais je ne crois pas à une interpolation, qui ne serait nullement motivée. Et en général il ne semble pas qu'il y ait beaucoup d'interpolations dans Aristote, particulièrement dans la Politique. Les lacunes sont plus probables. — 1253 *a* 38. Hampke (p. 2) a eu raison de désapprouver la substitution de δικαιοσύνη à δίκη que j'avais proposée dans mes *Études sur Aristote*. Je crois que Spengel a remédié à l'altération en supprimant δίκη et en rapportant ἡ δὲ à κοινωνίας πολιτικῆς τάξις. — 1253 *b* 3. Il faut préférer avec Spengel la leçon οἰκονομίας à οἰκίας. — 1253 *b* 11. Il faut lire avec Susemihl (B 7, n. 1) δὴ au lieu de δ'. — 1253 *b* 23-33. Susemihl (A 7-7) propose de ponctuer et de lire ainsi cette longue phrase : ἐπεὶ οὖν... τὸ ἔργον, τῶν δ' ὀργάνων... ἔμψυχα (οἷον... ἐστίν), οὕτω καὶ τῷ οἰκονομικῷ τὸ κτῆμα... ἔμψυχον. Et c'est en effet ce qui me semble le plus plausible. — 1254 *a* 28-31. Conring avait remarqué que ὅσα γάρ... ne se rapporte pas à ce qui précède immédiatement; et Susemihl (A 6) a raison de le rapporter à ce qu'on lit plus haut 23-24 καὶ... ἄρχειν. Mais je ne crois pas qu'il soit nécessaire de transposer ces trois lignes après ἄρχειν. D'abord la liaison avec ce qui suit (31) καὶ τοῦτο... est intime. Ensuite il faut voir dans tout le développement 24-28 une parenthèse, comme j'en ai signalé tant d'autres chez Aristote (*Observations critiques sur le traité d'Aristote* de partibus animalium, p. 10, n. 3). — 1254 *b* 21 Susemihl (A 7-8) a raison de trouver que γάρ ne se rapporte pas à ce qui précède. Il propose ἄρα. Mais Aristote ajoute ici quelque chose dont il n'a pas encore parlé, sur la mesure dans laquelle l'esclave est raisonnable. Je remarque d'autre part que μέν (19) n'a pas de corrélatif. Il y a ici quelque altération profonde. J'ajouterai, à ce propos, qu'il faut peut-être lire (16-17) ψυχῆς σῶμα καὶ ἀνθρώπου θηρίον, puisqu'il s'agit des esclaves qui diffèrent des hommes libres comme le corps d'avec l'âme, et la bête d'avec l'homme. Mais l'irrégularité est peut-être du fait d'Aristote lui-même. — 1256 *b* 26. Hampke me semble montrer (p. 21) qu'il faut retrancher avec Schneider μέρος. Je crois en outre qu'il faut lire τοῦ οἰκονομικοῦ... ᾧ δεῖ... Je ne comprends pas bien la substitution de ἣν à ὃ proposée par Hampke (p. 19). — 1259 *a* 35. Spengel trouve avec raison que μᾶλλον δὲ ainsi employé est contraire à l'usage. — 1259 *b* 25, Spengel conjecture que le génitif τῶν... ἕξεων dépend de ἑκάστη qui a été omis.

Spengel cite en entier (p. 65) la portion du traité de Philodème περὶ κακιῶν καὶ ἀρετῶν trouvé à Herculanum, où ce philosophe analyse le premier livre des *Œconomica* qu'il attribue à Théophraste. Comme le montre Spengel, les citations de Philodème peuvent servir à améliorer notre texte. Ainsi Philodème ne lisait pas δοῦν τ' ἀροτῆρα (1343 *a* 21), qui est en effet de trop, puisqu'il n'est ensuite

question que de deux choses. Il a lu περί au lieu de κατά (1343 *b* 7), οἰκονομικώτατον au lieu de ἡγεμονικώτατον (1344 *a* 23), et la leçon πιέζειν qui répond dans son analyse à ἀνιέναι (1344 *a* 30) prouve que Schœmann a eu raison de corriger ἀνιᾶν.

Je communique ici les variantes qu'offre la vieille traduction latine comparée au texte de Bekker (éd. in-4° de 1831) dans les manuscrits de la Bibliothèque impériale, tous du XIVe siècle, 7695 A, 16089 (*Sorbonne* 841), 16490 (*Sorb.* 1545), et dans un manuscrit du XVe copié pour Guillaume Fichet, 16107 (*Sorb.* 587). Le manuscrit 7695 A me semble le meilleur. On y lit *per numerum*, là où les autres ont *per unum* (1343 *b* 25), et le mot grec εὔπνουν (1345 *a* 31) que le traducteur avait conservé sous la forme *eupnum* est moins altéré dans la leçon de ce manuscrit, *cupuum*, que dans *civium* qu'offre 16089, *unde* qui est dans 16490 et *frigidum* dans 16107. Le traducteur n'a pas les habitudes de Guillaume de Meerbecken, ainsi il ne rend pas constamment δὲ par *autem;* il le traduit souvent par *vero*. Au lieu de rendre l'optatif avec ἄν par le futur avec *utique*, il emploie le présent et le plus souvent ne traduit pas ἄν. J'ai laissé de côté les variantes relatives à l'ordre des mots, que le traducteur paraît avoir traité librement; car il rend la citation d'Hésiode (1344 *a* 17) παρθενικὴν δέ γαμεῖν, ἵνα ἤθεα κεδνὰ διδάξῃς par « opportet puellam ducere ut doceat bonos mores. » Son manuscrit était fautif; il offre pourtant quelques bonnes leçons, qui lui sont propres à l'exception de 1344 *b* 11, dans 1343 *a* 2, 3, 10; 1344 *a* 8, 28; 1344 *b* 7; 11; 1345 *a* 7.

1343 *a* 2 μέν *omis. Et je crois qu'en effet il vaut mieux le supprimer; car il n'a pas de corrélatif.* — 3 verum etiam quod, *d'accord avec Spengel qui préfère avec raison* ἀλλὰ καὶ ὅτι. — 4 οὖν *omis. Il semble que* δὲ *conviendrait mieux que* μὲν οὖν. — 8 ὥστε δῆλον patet etiam — καὶ *omis.* — 10 χώρας prediorum *a lu* χωρίων *qui semble en effet préférable.* — possessionum — 11 αὔταρκες habundans — φανερὸν... ... 12 ὥσι palam est enim quod quando nequeunt — 15 γενέσει *omis* — γὰρ *omis* — 17 quid sit opus — 18 pars — τε *omis* — 19 ἑκάστου θεωρεῖται singulorum reperitur — 22 nutrimenti gratia primum — 23 τὰ... ὁμιλίαν que de uxoris tractanda sunt — 28 ἀπ' ἀνθρώπων... ... 30 πολεμικαὶ inhumanitus nec violenter sicut bellice.

1343 *b* 2 καὶ *omis* — 6 μόνων tantum — ἐρυμάτων domum — 7 τῶν... γυναῖκα hominibus enim de conjuge — 9 γάρ quidem enim — 11 ἢ et — 13 ἡ... συνέστηκεν consistit in communicatione societas — 15 καὶ *omis* — τοῖς ἡμέροις viris (*avec une barre au-dessus de l'*i 7695 A; *les autres* viris. *Probablement* imeris) — 16 γὰρ etiam — 18 magis — 20 κτῆσις natura — 21 οὖσα τυγχάνει *omis* — 22 ἂν *omis* — πονήσωσι fecerent — 23 ἀδυνατοῦντες... γήρᾳ et in senio impotentes effecti — 27 διείληπται... 28 δύναμιν assumpta enim ad hec omnia utilem habere virtutem.

1344 *a* 4 ἐδραῖον... ἀσθενές esse robustum, illud vero ad exteriora negotia debile — 6 salubrius — propriam — 8 καὶ *omis; et il est en effet de trop, comme l'a vu Scaliger approuvé par Spengel qui conjecture avec probabilité* πρῶτος... νόμος. — 11 ἱκέτιν famulam — καί *omis* — 13 ὥστε *omis* — 14 ἐθίζειν uti — 15 δ' etiam — καὶ *omis* — 17 doceat — 21 διαφέρουσα... — 22 ὁμιλία differens est locutionis tragediarum in apparatu ad invicem — 28 liberaliora *le comparatif* ἐλευθεριώτερα *semble*

en effet préférable. — 29 μήτε... ... 30 ἀνιέναι nec iniuriari nec permittere dissolutos — 30 τιμῆς μεταδιδόναι honorandum — 33 τῶν ἐλευθέρων bonis — 34 parvum.

1344 *b* 4 *le second* δέ *omis* — 5 bonis bonum — ᾗ *omis* — 7 τε καὶ ἀνιέναι *omis; ce qui me semble préférable.* — 11 non est farmacia — δούλων *omis, comme dans Philodème* X, 9 *et dans les manuscrits* I^b M^b *de Bekker.* — 12 que nec *a lu* τὰ μήτε — 14 δὲ καὶ etiam — 17 δεῖ... ... 21 ἐνομίσθη *omis* — 24 τῷ... ... 25 πίθος *omis* — 26 ἔτι... χρηστικόν nec enim esse ornatum et utibilem — 28 τῶν κτημάτων *omis* — 29 ὅπως... ... 30 ἅπασιν *omis* — 31 συμφέρει licet — 34 ἦν *omis* — ἐπιτάττειν ordinari — 35 ὁ *omis dans* 7695 A, καὶ *dans* 16089.

1345 *a* 1 τὴν ἐπιμέλειαν et curam — 2 ἂν ἔχοι habet — 6 ὡς... διαιρεῖται ut utriusque distingui — 7 parvis quidem *il a lu* ἐν μὲν μικραῖς, *ce qui est peut-être préférable* — 14 ultimos — sicut et civitatem — 16 τε tamen — 17 οὖν *omis* — 18 τῆς διαθέσεως *omis* — 20 *le premier* καὶ *omis* — 24 δέ etiam — 25 τε *omis* — ἀποβλέποντα *omis* — 28 sicca — humida — 29 καὶ... ἀψύχοις *omis* — 31 δέ *omis* — 32 εἴη... ἂν sit.

1345 *b* 3 ἂν *omis* — queretur.

Le second livre, qui traite des devoirs réciproques du mari et de la femme, est traduit d'un original grec aujourd'hui perdu et ne ressemble en rien à celui qui est dans nos éditions d'Aristote. Il a été réédité par Valentin Rose, *Aristoteles pseudepigraphus* (Lips. 1863), p. 644 et suiv.

Charles THUROT.

---

154. — **Histoire de Toulon au moyen-âge,** précédée d'une notice topographique, par Octave TEISSIER. Paris, Dumoulin, 1869. In-8°, xxix, 252-175 p. avec un plan. — Prix : 7 fr. 50.

Ce volume contient deux parties bien distinctes : 1° une notice topographique (imprimée en petit texte et paginée en chiffres romains) de l'ancien Toulon depuis le milieu du xve siècle environ jusqu'à la fin du siècle dernier; 2° une série de treize chapitres où sont retracés d'après des documents tirés des archives municipales, les principaux épisodes de l'histoire de Toulon depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin du xive siècle. Ce n'est point encore une histoire complète de Toulon, ce serait plutôt, selon l'auteur, « une sorte d'introduction à » l'histoire de Toulon sous l'ancien régime, dont tous les éléments sont réunis » et qui sera publiée prochainement. »

Mais, lorsque M. Teissier publiera cette histoire, il y reproduira nécessairement les faits qui sont exposés dans les treize chapitres qui forment la plus grande partie du présent livre, et en ce cas celui-ci peut nous donner comme un avant goût de l'ouvrage plus considérable qui nous est promis, mais il ne saurait lui servir d'introduction. Ce n'est pas non plus un « essai sur l'histoire municipale » de Toulon », selon les termes de l'*Avant-propos*, que nous offre ce volume, car l'histoire politique y tient la plus grande place. Quoi qu'il en soit, il faut le prendre tel qu'il est, et savoir gré à M. T. des renseignements nouveaux qu'il nous donne sur l'état ancien d'une ville à laquelle aucun travail fait d'après les sources n'avait été consacré jusqu'à ce jour.

La partie la plus nouvelle de ces études est certainement la restitution topographique qui forme la première partie, et dont les résultats apparaissent clairement aux yeux dans un plan de grand format où sont marqués, non-seulement les établissements importants, mais encore les maisons avec le nom de leurs propriétaires en 1442 ou en 1515 selon le cadastre où M. T. a puisé ses informations. La méthode qui a permis d'opérer d'une manière très-sûre cette restitution a bien, comme le dit M. T. dans son Avant-propos, quelque analogie avec celle que feu Berty a appliquée à la reconstitution de l'ancien Paris, mais elle est assurément plus simple et d'un emploi plus facile. M. T. avait à sa disposition deux cadastres, très-bien tenus et passablement détaillés, comme ils l'ont été dès l'origine (c'est-à-dire dès le XIVe siècle) dans le Midi. L'un de ces cadastres est de 1442; l'autre de 1515; celui-ci n'a été employé que pour suppléer à des lacunes du premier. Le procédé a consisté à copier sur des fiches tous les articles du premier de ces cadastres (et ceux du second, là où le premier faisait défaut), et à disposer ces fiches à côté les unes des autres selon les confronts indiqués dans chaque article. Si le regrettable Berty avait eu à sa disposition des documents de cette précision, il aurait pu se dispenser de chercher péniblement dans les archives et chez les notaires des baux et actes de ventes, rarement aussi anciens que l'époque qu'atteint d'emblée M. T. à l'aide de ses cadastres. Le point commun constaté de part et d'autre, c'est la permanence, jusqu'aux travaux qui, à l'imitation de Paris, se font maintenant dans beaucoup de villes, des alignements des rues et même de la configuration des lots. La preuve des résultats consignés sur le plan joint au volume est fournie par le texte même de l'ancien cadastre publié, avec pagination à part, sous le titre de *Preuves* (p. 1-175). Chaque article y est pourvu d'un n° qui se trouve répété sur le plan; il est en outre suivi du nom du propriétaire actuel, et, lorsqu'il s'agit d'immeubles importants, de la série des propriétaires antérieurs. Parfois même M. T. donne plus encore; ainsi il esquisse l'histoire du Palais-Royal (n° 139), s'aidant de documents inédits publiés par extraits en note. A propos de la maison de l'évêché (n° 112), il donne la liste des évêques de Toulon, d'après le *Gallia Christiana*, faisant une rectification en ce qui concerne Jean Etienne (1368-95). Mais à cet article il a tort de présenter comme véridique la tradition du débarquement sur les côtes de Provence de saint Lazare, et de ses compagnes et compagnons. Les prétendues preuves de M. l'abbé Faillon n'ont jamais été acceptées par la critique.

La seconde partie du livre offre naturellement des faits d'un intérêt plus général. Nous signalerons notamment le chap. VI, sur l'organisation municipale de la ville. La constitution de la municipalité est réglée par un acte du roi et comte Robert daté de Naples, de juillet 1314; toutefois, il est certain, comme le dit M. T., que cette charte est plutôt la confirmation d'institutions déjà anciennes que l'établissement d'un nouvel état de choses. Mais, il ne faudrait point aller jusqu'à dire qu'aussi loin que l'on remonte dans le passé de la ville « on y retrouve » toujours la trace des institutions municipales qu'elle avait possédées à l'époque » où elle était occupée par les Romains » (p. 70). Dût-on même admettre avec Raynouard et Aug. Thierry la perpétuité du régime municipal dans les villes du

Midi, ce système, en général très-contestable, offrirait ici des difficultés toutes particulières, en raison des troubles causés par l'établissement des Sarrazins dans le voisinage de Toulon. Comment pourrait-on prétendre que dans cette ville le régime municipal remonte aux Romains, en présence des termes de la charte de 993, citée par M. P. lui-même au commencement de son premier chapitre? Ces mots « cum gens pagana fuisset e finibus suis, videlicet de Fra- » xeneto expulsa, *et terra Tolonensis cepisset vestiri et a cultoribus coli*[1], » prouvent bien clairement qu'il y eut dans la vie de la cité une interruption plus ou moins longue.

A Toulon, du reste, l'organisation municipale ne présente rien de bien particulier, et, peut-être à cause de l'époque tardive où les documents permettent de l'étudier, elle est loin d'offrir le même intérêt que dans d'autres villes, qu'à Digne par exemple.

Parmi les faits saillants de l'histoire intérieure de Toulon, on notera le massacre d'une quarantaine de juifs au moment de la peste de 1348. Une sorte de chronique locale, de date assez récente, dont M. T. rejette avec raison le témoignage, assure que les juifs avaient provoqué cette vengeance en insultant les chrétiens dans leur église le jour de la Passion, mais une enquête ordonnée par le sénéchal de Provence, Raimon d'Agout, ne fait aucune mention de ces prétendues insultes, et il n'y a pas à douter que, là comme ailleurs, les juifs aient été accusés d'être les auteurs de la peste. On voit par la narration de M. T. que les meurtriers échappèrent à peu près complétement au châtiment. Cela encore était dans la règle. Il eût été à désirer que M. T. eût donné des renseignements plus circonstanciés sur l'état des juifs à Toulon. Les archives des villes du Midi sont ordinairement assez riches en documents de nature à nous éclairer à cet égard. On est étonné du peu de suite et même des contradictions que manifestent ces documents. Les lettres portant expulsion des juifs sont souvent suivies à peu d'intervalle, de lettres de sauvegarde accordées à ces mêmes juifs. Puis on voit la commune obtenir immédiatement des lettres de non préjudice qui annulent, ou à peu près, la sauvegarde. Ces vicissitudes singulières (qui s'observent en bien d'autres objets, et par exemple à propos de la participation des clercs aux impôts) nous donnent une triste idée de l'administration des comtes de Provence. Il n'y a rien d'admirable dans l'activité très-réelle que déployaient ces princes[2], et qui n'avait pas d'autre but que l'accroissement de leurs richesses. Ils accordaient les priviléges qu'on leur payait, et à quiconque les payait. C'est ce qui apparaît clairement à l'époque où, à côté des actes émanant de l'autorité comtale, existent les délibérations municipales dans lesquelles on voit à quel prix ces concessions en apparence toutes gratuites, ont été accordées.

---

1. *Cart. de Saint-Victor*, II, 104 (pièce 77). M. T. cite d'après le ms., pourquoi ne pas citer l'édition?

2. Ou plutôt que déployait leur chancellerie. M. T. parle (p. 107) d'un nombre considérable de « lettres particulières reçues par chaque communauté et *portant la signature de* » *ces comtes* souverains qui étaient en même temps rois de Sicile..... » (p. 107). Pour ma part, les seuls actes *signés* de la main d'un comte de Provence que j'aie vus sont du roi René.

Entre les priviléges de la ville de Toulon, il en était un émanant du roi Robert, et en vertu duquel la communauté pouvait importer tous les vivres nécessaires à l'alimentation publique. Tels sont les termes dont se sert M. Teissier (p. 88). *A priori*, on ne conçoit pas bien l'utilité d'un tel acte, car à quoi bon concéder ce qui est évidemment du droit commun? et de quoi pouvait servir ledit privilége en cas de disette, alors que chaque commune, se protégeant elle-même par une sorte d'échelle mobile, interdisait strictement l'exportation de ses produits? Quoi qu'il en soit de la teneur de ce document, il est certain que les habitants de Toulon lui donnèrent l'extension la plus extraordinaire en important de vive force les vivres qu'on n'eût pas été disposé à leur céder de plein gré. M. T. raconte à ce propos deux faits qui ne sont rien de moins que des actes de piraterie. En 1317, année de disette, un navire gênois chargé de blé est arrêté, par ordre du conseil de la ville, à l'entrée de la rade; le capitaine et le fondé de pouvoirs du propriétaire de la cargaison sont amenés à terre et condamnés par le bailli, en vertu du privilége du roi Robert, à vendre leur blé à la communauté (p. 88-91). Le même fait se reproduit en 1346, et alors nous voyons des conseillers partir en croisière sur des barques armées à cet effet, saisir un navire qui conduisait une cargaison de blé à Narbonne, et forcer le capitaine à détailler lui-même son blé aux habitants. Cette fois le bailli n'invoque pas le privilége du roi Robert, mais « l'antique et ancienne coutume, dont les habitants de Toulon ont » été et sont encore en pacifique possession, de saisir les navires chargés de blé, » traversant la mer du district de Toulon » (p. 130). C'est à la fois barbare et grotesque.

En résumé, on voit que l'histoire de Toulon n'est point dépourvue d'événements dignes d'attention. Nous les retrouverons sans doute, présentés d'une façon moins épisodique, dans l'histoire plus complète que prépare M. Teissier, et dont le présent volume nous fait augurer favorablement.

H.

---

155. — **Briefe Friedrich des Frommen,** Kurfürsten von der Pfalz, mit verwandten Schriftstücken gesammelt und bearbeitet von A. Kluckhohn. Erster Band 1559-1566. Braunschweig, C. A. Schwetschke u. Sohn, 1868. In-8°, lxvij-741 p. — Prix : 15 fr.

La correspondance de l'Électeur palatin Frédéric III formera les premiers volumes d'une nouvelle série de publications de la Commission historique instituée par Maximilien II au sein de l'Académie royale de Münich. Cette nouvelle entreprise d'une association qui a rendu déjà de si brillants services aux sciences historiques, embrassera la correspondance politique des princes de la famille de Wittelsbach (Électeurs-Comtes palatins, et ducs, plus tard Electeurs de Bavière) de 1550 à 1650, c'est-à-dire jusqu'après la fin de la guerre de Trente-Ans. Cette collection présentera le plus vif intérêt non seulement pour l'histoire intérieure d'Allemagne, mais encore pour ses rapports avec l'étranger. Nous en avons la preuve dans ce premier volume que nous devons à M. Kluckhohn, professeur à l'Université de Munich. Nous y trouvons la correspondance d'un prince

éminent, sans contredit le plus remarquable des princes allemands de cette époque et le soutien fidèle des huguenots de France, ses coréligionnaires. Cette correspondance a été détruite en partie, comme tant d'autres documents précieux, lors des cruelles invasions du Palatinat sous Louis XIV et de ce hideux sac de Heidelberg qui a fait tant maudire en Allemagne le nom français. Les archives palatines, respectées en partie par les horreurs de la guerre de Trente-Ans, ont été brulées ou dispersées à la suite de l'incendie de la résidence électorale. Heureusement que les autres archives de l'Allemagne contenaient des lettres en grand nombre, écrites par Frédéric III ; M. Kluckhohn a consacré plusieurs années à les recueillir dans les archives de Cassel, Cobourg, Dresde, Hanovre, Strasbourg, Weimar, etc. etc. En définitive les matériaux se sont trouvés en nombre si considérable, que le savant éditeur, auquel on avait fixé une limite de deux volumes pour toute la correspondance de l'Electeur Frédéric le Pieux, a dû trier ses papiers et se borner à ne publier *in extenso* que les pièces plus importantes, ne donnant des autres qu'une analyse plus ou moins détaillée, selon leur valeur historique, et laissant de côté bon nombre de documents recueillis par lui [1]. Aux lettres émanées de l'Electeur lui-même et aux réponses à lui personnellement adressées, M. K. a joint quelques lettres de l'Électrice Marie, et quelques autres pièces officielles, nécessaires pour comprendre la correspondance elle-même. M. K. ne s'est point caché les inconvénients résultant d'une pareille manière d'agir. Tout en admettant que son choix ait été fait avec une connaissance parfaite du sujet, et qu'il ait conservé, du moins en substance, tout ce qu'il y avait d'important dans les documents rassemblés par lui, il n'en est pas moins vrai que l'écrivain qui mettra plus tard ces matériaux en œuvre, aura toujours à reprendre quelque chose à ce choix, selon le point de vue où il se trouvera placé. S'il veut écrire l'histoire politique de Frédéric III, il regrettera nécessairement que tant de documents ecclésiastiques et de dissertations théologiques aient fait mettre de côté des pièces exclusivement politiques qui lui offriraient plus d'intérêt ; pour un historien de l'Eglise le fait contraire arrivera. Tel autre trouvera sans doute que M. Kl. aurait mieux fait de publier quelques pièces inédites de plus, quand même elles ne seraient pas de Frédéric III lui-même, plutôt que certains billets autographes dont la valeur historique est très-peu considérable. On pourrait trouver d'autres objections encore, mais du moment que des considérations, pécuniaires ou autres, interdisaient la publication intégrale de la correspondance, il n'était guère possible de les éviter. Il est une autre question, fort délicate aussi, dont M. K. parle dans sa préface, qui touche à la transcription des documents. M. K. a changé l'orthographe des lettres pour faciliter la lecture. Nous avouons que nous ne pouvons l'approuver. Où s'arrêtera-t-on avec des considérations de ce genre ? Si l'on change la forme des mots, pourquoi ne pas changer la forme des phrases ? Dans un livre destiné exclusivement aux savants — et je ne pense pas

1. Il est regrettable que le caractère typographique, adopté pour les pièces extraites soit si fin qu'il fatigue bien vite les yeux.

que M. Kl. puisse croire que son recueil de documents tombe en d'autres mains, — l'exactitude, je dirai même la minutie scientifique doit primer toute autre considération. L'éditeur lui-même l'a senti, car il a, par une bizarre inconséquence, respecté le style princier, tout en corrigeant l'orthographe du menu peuple des ministres, savants, etc. A moins que l'on ne doive voir en cela une trace de ce respect monarchique outré dont on se ferait difficilement une idée chez nous au XIXe siècle, mais qui subsiste encore dans certains pays de l'Allemagne, il faut en conclure que M. Kl. a compris que la transcription exacte était préférable ; mais alors pourquoi ne pas l'appliquer à tout le monde ?

Enfin, pour en finir avec des critiques qui ne touchent après tout que des détails de méthode, nous regretterons encore que certaines pièces n'aient pas été données intégralement, quand l'analyse qu'en fait M. Kl. est si détaillée, que le gain, pour la place, a dû être minime, sans compter qu'au lieu de les avoir en style direct nous les avons en style indirect qui détruit toujours plus ou moins la physionomie d'un document [1].

Le volume de M. Kl. s'ouvre par une introduction détaillée de plus de soixante pages sur la littérature du sujet, la vie de Frédéric depuis 1515, sa famille, ses correspondants, etc. Les lettres et pièces renfermées dans ce premier volume sont au nombre de 393. Elles ne se rapportent qu'à l'espace de sept années, de 1559 à 1566. Nous n'avons pas à faire ressortir ici leur valeur générale pour l'histoire de cette époque, mais nous voulons indiquer en quelques mots les pièces qui intéressent davantage notre histoire nationale. Depuis la mort de Henri II nous y trouvons une série non interrompue de communications officielles, officieuses et secrètes entre la cour de France, les mécontents religieux et politiques du pays et la cour de Heidelberg. Nous citerons en particulier la longue relation des théologiens Diller et Boquin sur le colloque de Poissy (p. 215) les promesses de conversion faites au nom de Catherine de Médicis par ses ambassadeurs, (p. 236) les rapports détaillés sur le massacre de Vassy (p. 268), le message de Pierre de Weyda sur la conférence de Bayonne (p. 590), le récit des docteurs Junius et Lauck sur leur légation à Paris en 1566 (p. 731), ainsi que les nombreuses ambassades qui arrivaient aux cours d'Allemagne depuis le commencement des troubles religieux en France, sollicitant en sens opposé la neutralité ou bien les secours des princes de l'Empire, et qu'il serait trop long d'énumérer ici [2]. Une bonne partie de ce volume est consacrée à l'histoire ecclésiastique et à la théologie. Il n'y a pas lieu de s'en éton-

---

1. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, pourquoi un document d'un aussi haut intérêt que doit l'être nécessairement la lettre de Philippe II d'Espagne à Frédéric III, sur la conférence de Bayonne, n'est-il pas donné en entier ? Je suppose d'ailleurs que cette lettre était écrite en français, ce qui n'est pas dit.

2. Les épreuves n'ont pas toujours été corrigées avec le même soin. Nous avons vu plus d'un nom français estropié dans les subscriptions et les notes, p. ex. *Monloc* pour *Monluc*, *Beaumont des Andrets* pour *Baron des Adrets*, *Remboullet* pour *Ramboullet*, Vidame*s des* Chartres pour Vidame *de* Chartres, *Doisel* pour *d'Oyssel*, etc.

ner : le XVIe siècle est le siècle de la lutte religieuse, et princes et manants y prenaient part avec une égale ardeur. Il peut nous paraître étrange de voir des têtes couronnées échanger des lettres sur la question de savoir si Dieu a des yeux (p. 401), sur la valeur du pédobaptisme (p. 531), sur la signification précise de la Sainte-Cène (p. 586), etc. En définitive ces sujets épistolaires sont préférables encore à d'autres, d'époque plus moderne. L'histoire des mœurs trouvera également d'intéressants renseignements dans le volume de M. Kl.; nous signalerons une curieuse lettre de Frédéric sur le *cabinet noir* d'un de ses collègues princiers qui décachetait ses lettres, et sur l'ivrognerie brutale qui avait cours alors dans les cercles les plus élevés de la société (p. 509) ; une autre lettre, très-bien sentie, sur la nécessité de donner aux futurs souverains une éducation chrétienne (p. 704), une troisième sur le scandale que causait à la cour de Heidelberg la vie privée du prince de Condé (p. 517). Quel tableau plus frappant et plus naïf de la simplicité qui régnait alors encore en Allemagne, que les lettres de l'Electrice Marie, qui tantôt envoie un berceau à son petit-fils, ou bien expédie de Heidelberg à Gotha, les chemises d'un valet de chenil, dont la mère l'a prié de se charger, ou bien accuse réception à sa fille de 17 pièces de lin, filées par elle et dont l'Electrice doit faire des draps ? (p. 690 ss.).

Des notes historiques en grand nombre ont été partout ajoutées où le besoin s'en faisait sentir ; elles seront rendues plus utiles encore par un index détaillé qui sera publié à la fin du second volume. Nous souhaitons vivement qu'il ne se fasse pas trop longtemps attendre et que cette nouvelle série de publications de l'Académie de Munich, si bien commencée par M. Kluckhohn, compte bientôt, elle aussi, de nombreux volumes comme ses brillantes ainées, les *Chroniques* et les *Annales de l'Empire*.

ROD. REUSS.

---

156. — **La Prophécie du Roy Charles VIII** par maître GUILLOCHE Bourdelois, publiée pour la première fois d'après le ms. unique de la Bibliothèque impériale par le marquis de LA GRANGE, membre de l'Institut, et de l'Académie de Bordeaux. Paris, Académie des Bibliophiles, 1869. In-18, liv-82 p. — Prix : 7 fr. 50.

J'avais songé — je l'ai dit ici même [1] — à imprimer le petit poème de Guilloche, mais je m'étais empressé d'abandonner ce projet, en apprenant que M. le marquis de La Grange préparait le volume qu'il nous donne aujourd'hui. Nul, disais-je au même endroit, ne peut mieux que cet érudit publier la *prophécie du roy Charles VIII*, et ce n'était point là une simple formule de politesse, c'était l'expression d'un sentiment sincère et que rendait bien naturel le souvenir d'un de ces passés qui sont une garantie pour l'avenir. Je constate avec joie que j'avais eu grandement raison de louer d'avance le nouveau travail de l'éditeur des *Mémoires de Jacques Nompar de Caumont* et de *Hugues Capet*.

---

1. Compte-rendu de l'*Histoire de Charles VIII* de M. de Cherrier, n° du 13 février 1869, p. 103, note 1.

Au début de son *Introduction* (p. IV), M. de L. déclare que, malgré les plus persévérantes recherches à la Bibliothèque impériale, à la Bibliothèque de l'Arsenal, dans les cartons de Colletet, dans tous les recueils et correspondances de la fin du xve siècle, il n'a rien recueilli qui se rapporte à Guilloche, et que l'unique document où son nom figure est le manuscrit du poème :

De Bourdeaulx suis et Guiennoys,
Qu'on appelle maistre Guilloche (p. 3).

Mes propres investigations n'ont pas été plus heureuses, et, en définitive, il faut se résigner à ne savoir sur le poète que le peu qu'il nous a lui même appris. Quant à sa famille, M. de L. en a cherché soigneusement les traces dans le Bordeaux du xv et du xvie siècle, mais il n'a pu sortir du vague et de l'incertain. Le supplément de Jean Darnal à la *Chronique bourdeloise* de Gabriel de Lurbe lui a offert la mention d'un Pierre Guilloche ou de Guilloche qui fut cinq fois jurat, de 1515 à 1536. Les minutes des anciens notaires de Bordeaux, conservées aux Archives départementales de la Gironde, ont appris à M. de L. que ce Pierre, qui reçoit dans les actes le titre d'écuyer et de Seigneur de La Loubière [1], avait eu de Jehanne Bec trois fils, dont un, nommé Jean, devint conseiller au parlement de Bordeaux (8 avril 1543), embrassa la Réforme et fut une des victimes de la Saint-Barthélemy bordelaise [2]. Un autre Guilloche (Raymond) apparaît, d'après divers documents des mêmes archives, comme avocat à Bordeaux en 1467, comme conseiller au parlement de cette ville en 1468 ; il redevint avocat en 1469, conseiller eu 1472, et il disparait avant le commencement du xvie siècle. Pierre et Raymond ont été tous les deux contemporains du poète, mais rien ne prouve qu'aucun d'eux puisse être identifié avec lui, ni même qu'aucun d'eux ait été pour lui autre chose qu'un homonyme, et M. de L. se montre très-prudent en ajournant toute discussion sur ce point et en se con-

1. M. de L. a oublié de citer le *Role des nobles de Guyenne sujets au ban et à l'arrière-ban* (15 juin 1594) inséré dans le tome I des *Archives historiques du département de la Gironde* (p. 406-422), et où (p. 415) il est question de Jean de Guilloche, écuyer, seigneur de la maison noble de La Loubière. Une fille et héritière de ce Jean (Jeanne de Guilloche, dame de Roquetaillade) était dame de La Loubière en 1609.

2. M. de L. aurait pu invoquer, au sujet de ce Jean de Guilloche, deux documents très-curieux : l'un, que j'ai publié dans le tome X des *Archives historiques du départ. de la Gironde* (p. 344) est une lettre du sieur de Montferrant, gouverneur de Bordeaux, au roi Charles IX, datée du 28 octobre 1869, et où Jean de Guilloche et son neveu le procureur général (Romain de Mulet) sont violemment pris à partie ; l'autre, qui a été publié dans les *Mémoires de l'Estat de France sous Charles neufiesme* (édition de 1578, t. I, p. 529-539), intitulé : *Massacres de ceux de la Religion à Bourdeaux le 3 jour d'octobre 1572*, et où l'on trouve ce passage : « Le Gouverneur leur commanda de tuer tous ceux de la Religion... et luy-mesmes leur voulant monstrer l'exemple, s'en alla à la maison de M. Jean de Guilloche, sieur de La Loubière, conseiller en la Cour de Parlement, pour executer la haine de longue main conçeue contre luy, lequel se voulut garantir par une porte de derrière : mais il fut ramené en la basse court de sa maison devant le Gouverneur qui le massacra à coups de coutelas. Sa maison fut entiérement pillée et saccagée. » Il est encore parlé (à l'année 1558) du conseiller Jean de Guilloche dans l'*Histoire ecclésiastique* de Th. de Bèze (1580. t. I, p. 151).

tentant de nous faire espérer (p. X) que « l'étude assidue des sources authentiques dissipera sans doute les ténèbres qui nous cachent encore maître Guilloche. »

Après avoir rappelé à l'aide du poème, que Guilloche se rendit à Reims pour assister au sacre de Charles VIII (mai 1584), qu'ensuite il voyagea en Italie, et que ce fut en 1594 qu'il composa la *Prophécie de Charles VIII*, M. de L. analyse minutieusement cette *prophécie*, retrace l'histoire du manuscrit en se servant de précieux renseignements fournis par M. Léopold Delisle [1], et énumère les critiques et les historiens qui, soit rapidement, soit plus longuement, ont eu à s'occuper de ce manuscrit, dom. Montfaucon, Sainte-Palaye, de Foncemagne, Zeller, de Cherrier. — M. de L., qui a emprunté à la notice inédite de Sainte-Palaye sur le poème de Guilloche (Biblioth. impér. collection Moreau) une bonne partie de sa description du manuscrit (p. XLV-XLVII), a reproduit en entier (p. XLVIII-LIV) la notice sur le même poème publiée par Foncemagne [2] dans le tome XVI des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions* (1751 p. 245).

L'appréciation que fait M de L. de l'opuscule de Guilloche, soit qu'il en considère le fond, soit qu'il en considère la forme, est généralement exacte : Seulement le docte éditeur me permettra de trouver bien étrange ce rapprochement de la p. XXXVIII : « Quelquefois même il (Guilloche) a des mouvements lyriques qui rappellent Victor Hugo. » Ne comparons jamais le vulgaire moineau avec l'aigle sublime ! Guilloche est un poète assez médiocre, bien inférieur même à la plupart de ceux qui ont chanté l'expédition de Charles VIII, et M. de L., dans son épître dédicatoire aux membres de l'Académie de Bordeaux, confesse du reste, qu'une place des plus modestes doit lui être réservée sur le Parnasse bordelais [3]. Comme document historique, la *Prophécie* vaut beaucoup plus que comme document littéraire. L'on y trouvera certaines circonstances qui, ainsi que l'a déjà remarqué Foncemagne, « ont échappé aux historiens. » Ce qu'il y a de plus important dant le poème, c'est que l'on y voit partout le reflet de cette opinion, alors générale, que la conquête de Constantinople était le véritable but du voyage de Charles VIII au-delà des Alpes. Florence, Rome, Naples, n'étaient que les étapes du chemin qui conduisait vers l'Orient le descendant de saint Louis. Parmi les personnages célèbres que le poème nous fait mieux connaître, je signalerai surtout le cardinal Julien de la Rovère, alors très-sympathique à la cause

---

1. Le savant auteur du *Cabinet des manuscrits* (dans l'*Histoire générale de Paris*) croit (tome I, in-f°, 1868, p. 95) que le manuscrit, qui a fait partie de la Bibliothèque de François Ier, avait appartenu à Charles VIII. M. de L. ajoute (p. XXIV) que ce manuscrit avait été présenté à Anne de Bretagne en 1594, ce qui est bien possible, mais ce qui n'est nullement prouvé.

2. J'avais prétendu bien à tort, trompé par une apparente ressemblance d'écriture, que la note anonyme mise en tête du manuscrit 1713 du Fonds français, est de l'abbé Sallier. M. de L. la restitue en toute sûreté à Foncemagne (p. XCVII).

3. Le poète lui-même ne paraît point se faire d'illusion sur son talent. Il ne sait pas trop (p. 2) si sa « mectrificature » sera jugée « défective » ou non. » Il dit humblement (p. 50) :

Si en cecy trouvez ditz meschans,
Vueillez pardonner ma folie.

française, et qui depuis fut, au contraire, sous le nom de Jules II, un des plus ardents adversaires de cette même cause (p. 41-45).

Le texte de *la Prophécie du roy Charles VIII* (p. 1-50) a été très-fidèlement reproduit. En comparant la copie de M. de L. avec celle que j'avais déjà commencé à prendre, je n'ai pu relever aucune différence. L'éditeur a bien fait d'ajouter aux vers de maître Guilloche les accents, les points et les virgules qui étaient indispensables pour en rendre la lecture claire et facile. Ce texte n'est pas annoté. Toutes les explications philologiques ou historiques ont été placées dans le *Glossaire-Index* très-copieux, trop copieux même, qui remplit les 32 dernières pages du volume si admirablement imprimé par M. Jouaust. J'ai dit trop copieux, et tous les lecteurs probablement penseront, avec moi, que l'on aurait pu se dispenser de traduire (pour m'en tenir à la lettre *A*) les mots *Acomplir, Advis, affin que, Alemaigne, Aliance, Aultruy*, etc. De même, était-il besoin de définir (p. 53) les mots : *sainte Ampoule* ? Si tout cela est, comme parle Guilloche (p. 9), « chose superfluse, » d'autres notes sont en grand nombre très-utiles et très intéressantes, et en somme ce glossaire fait honneur à l'éditeur.

En finissant, je reviens à l'*introduction* pour noter, comme je l'ai avancé dans l'article déjà cité sur le *Charles VIII* de M. de Cherrier, qu'il reste aujourd'hui, non pas « un seul exemplaire » de la *Vision de Jehan Michel* (p. XXVII), mais deux au moins, celui de la Bibliothèque impériale devant être joint à celui de la Bibliothèque de Nantes. M. de L. G. eût aussi dû s'abstenir d'affirmer comme chose avérée que le célèbre poème des *Quatre Fils Aimon* était de Huon de Villeneuve, contemporain de Philippe-Auguste. On ne sait rien de ce Huon de Villeneuve, sinon que son nom figure dans un manuscrit jadis possédé par Fauchet et aujourd'hui perdu. Ce petit point d'histoire littéraire a été débattu dans la préface d'*Aye d'Avignon*, poème publié par les soins d'une commission dont M. de La Grange est président [1].

T. DE L.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

CRÉTINEAU-JOLY, Bonaparte, le Concordat de 1801 et le Cardinal Consalvi (Plon). — GRŒBER, Die handschriftlichen Gestaltungen d. Chanson de Fierabras (Leipzig, Vogel). — HAUSSONVILLE (D'), l'Église romaine et le premier Empire, t. IV (M. Lévy). — MÜLLER (Max), The Rig-Veda-Sanhita, translated and explained. Vol. I (London, Trübner). — RUTEBEUF, le Miracle de Théophile, p. p. KLINT (Upsal, Schultz). — SEMICHON, la Paix et la Trève de Dieu, 2e édit. (Albanel).

---

1. Cet article était imprimé lorsqu'a paru, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (p. 348 de l'année courante), un compte-rendu du même ouvrage, où M. Delisle nous fait savoir que M. de La Grange a trouvé, mais trop tard pour en faire usage cette fois-ci, dans Pasini (*Cod. Taurin.* II, 496), l'indication d'un autre poème, *le Bien ducal*, dédié au duc de Savoie Philibert II. Nul doute qu'il ne s'y trouve de nouveaux renseignements sur Guilloche.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 33 — **14 Août** — **1869**

Sommaire : 157. KIRCHHOFF, La composition de l'Odyssée. — 158. THEINER, Histoire des deux Concordats; CRÉTINEAU-JOLY, Bonaparte, le Concordat de 1801 et le cardinal Consalvi. — 159. BERKELEY, Traité des principes de la connaissance humaine.

157. — **Die Composition der Odyssee** von A. KIRCHHOFF. Gesammelte Aufsætze. Berlin, W. Hertz, 1869. In-8°, 210 p. — Prix : 4 fr. 85.

Plusieurs critiques ont essayé de décomposer l'*Odyssée*. Mais ces tentatives sont plus récentes et plus rares que celles qui ont eu pour objet l'*Iliade :* elles sont aussi plus réservées. On a respecté jusqu'à un certain point l'unité du poème, on ne l'a pas réduit en poudre. Voici la thèse de M. Kirchhoff. Un poète, le premier en date et le premier en mérite, avait chanté les erreurs d'Ulysse jusqu'au moment où le héros remet le pied sur le sol de sa patrie. C'est là le vieux Νόστος. Un autre poète ajouta une suite : les aventures d'Ulysse dans Ithaque. Ces deux éléments ont formé la première Odyssée. Un rédacteur, poète lui aussi, fit entrer dans cet ouvrage des morceaux d'une Télémachiade, ainsi que d'un Νόστος différent de celui qui formait la première partie de l'ancienne Odyssée; et il réunit ces éléments divers au moyen d'additions très-faibles. C'est lui probablement qui est l'auteur de la fin de l'épopée, de cet appendice que les critiques d'Alexandrie ont déjà condamné. Enfin sa rédaction est à peu de chose près celle que nous lisons encore aujourd'hui. Les rédacteurs de Pisistrate ont inséré quelques vers, d'autres vers ont été interpolés par des rhapsodes; mais tout cela est secondaire. En 1859 M. K. fit imprimer un texte de l'Odyssée divisée d'après ses vues (*Die Homerische Odyssee und ihre Entstehung. Text und Erlæuterungen*). Depuis il a publié plusieurs mémoires à l'appui de sa thèse. Ces mémoires, au nombre de sept, se trouvent réunis dans le volume que nous avons sous les yeux.

Pourquoi faut-il croire que le premier poète s'est arrêté après avoir déposé son héros, profondément endormi, sur le rivage d'Ithaque? Ulysse est revenu dans son pays; mais il n'est pas rentré dans sa maison. Comment triomphera-t-il des prétendants? Comment accomplira-t-il le plus redoutable de ses travaux? Il faudrait prendre le mot *Retour*, Νόστος, dans un sens bien étroit, pour déclarer le *Retour d'Ulysse* complet sans le récit de ces événements. Le *Retour d'Agamemnon* ne comprenait-il pas l'accueil que Clytemnestre et Égisthe firent à ce roi? Si M. K. avait raison, si le premier poète s'était en effet arrêté au vers 184 du chant XIII, nous serions disposé à croire que la mort l'empêcha de terminer son ouvrage. Le motif qui a déterminé M. K. à couper le poème en deux, ou tout au moins le principal de ses motifs, se trouve exposé dans le mémoire VI, le plus intéressant et, peut-être, le mieux fait de tous. De retour dans Ithaque

Ulysse n'est reconnu ni par ses amis, ni par ses ennemis. Cela pouvait s'expliquer d'une manière naturelle : les années, les fatigues ont vieilli le héros; il se présente sous un déguisement; enfin tout le monde le croit mort depuis longtemps. Cela pouvait aussi s'expliquer par une action surnaturelle, et c'est là ce que nous voyons au 13e et au 16e livre. La baguette de Minerve transforme Ulysse en un misérable vieillard méconnaissable à tous les yeux; et elle lui rend passagèrement ses traits véritables, afin qu'il puisse se faire reconnaître de Télémaque. Mais cette donnée ne se soutient pas jusqu'à la fin. Au livre XIX Euryclée est frappée de la ressemblance du mendiant avec son maître, et bientôt après elle le reconnaît à une cicatrice. C'est au moyen de la même cicatrice que dans le livre XXI Ulysse se fait connaître à Eumée et à Philétius. Cela ne s'accorde pas bien avec une métamorphose magique; mais cela se comprend aisément, si le changement d'Ulysse est dû à des causes naturelles. Enfin, au livre XXIII, Ulysse n'a pas besoin non plus de la baguette de Minerve pour se faire reconnaître par Pénélope. Il est vrai qu'il la quitte un instant (v. 111 sqq.) pour changer de vêtements et pour prendre un bain, duquel il sort beau et brillant. Mais les effets de ce bain n'ont rien de plus extraordinaire que ceux du bain qui, au 6e livre, rend Ulysse si admirable aux yeux de Nausicaa; et, de plus, M. K. établit par des raisons plausibles que les vers 111-176 sont interpolés par la même main qui ajouta l'appendice du poème. Dès l'abord (v. 85 sqq.), quand Pénélope arrive dans la grande salle, elle n'a pas en face d'elle le masque affreux décrit au 13e livre : on n'en doutera point en lisant ce morceau sans opinion préconçue : ses impressions, ses sentiments, les reproches que lui fait son fils, tout le prouve. La seconde partie de l'Odyssée offre donc des disparates, que M. K. a très-bien fait ressortir, et que nous n'essayerons point de pallier. Voici la conclusion qu'il en tire. Dans les vieux chants populaires le changement d'Ulysse tenait à des causes naturelles : le héros avait vieilli. Cependant chez Calypso, chez Circé, chez les Phéaciens, le même Ulysse paraît dans tout l'éclat de la beauté virile. C'est que notre Odyssée s'est formée par la réunion de deux parties. Celui qui ajouta au vieux Νόστος la suite, la seconde moitié de l'épopée, s'aperçut de cette contradiction, et c'est lui qui imagina la baguette de Minerve. Toutefois il se contenta de dissimuler la contradiction, sans la lever tout entière : il n'osa porter la main sur des scènes consacrées par la tradition : les signes auxquels Ulysse est reconnu par Euryclée, ceux qui lèvent les scrupules de la prudente Pénélope, ne pouvaient être modifiés. Voilà le point où nous commençons à nous séparer de l'auteur. L'hypothèse de deux poètes est-elle absolument nécessaire? Si les deux parties de l'épopée sont d'un seul et même poète, ce poète n'a-t-il pas pu se trouver enchaîné par la tradition aussi bien que l'auteur d'une suite? Ce qui fait la force de l'épopée homérique, comme de toutes les vieilles épopées, c'est qu'elle repose sur des traditions anciennes, abondantes, déjà façonnées par des poètes. Mais ces mêmes éléments traditionnels, qui constituent la supériorité de ces poèmes, ont aussi causé certaines disparates qu'une critique incisive a pu considérer comme des défauts.

Le mémoire n° VII relève d'autres inconsistances. Les armes d'Ulysse étaient-

elles suspendues dans la grande salle, ou se trouvaient-elles dès l'abord dans le θάλαμος? Les chants XVI, XIX et XXII ne s'accordent pas sur ce point, et ils s'accordaient encore moins primitivement. M. K. a signalé avec beaucoup de sagacité, et en rectifiant les vues des critiques alexandrins, les vers interpolés pour dissimuler tant bien que mal une contradiction qui subsiste toujours. Cette contradiction est expliquée par M. K. de la même manière que la précédente : l'auteur de la seconde moitié du poème n'a pas su mettre d'accord ses propres inventions avec les chants traditionnels sur lesquels il travaillait. Disons-le cependant, il nous est difficile de mettre les deux contradictions sur le même rang. Celle qui concerne le changement d'Ulysse est en quelque sorte inhérente au sujet. Celle qui concerne les armes conservées dans la maison d'Ulysse était au contraire très-facile à éviter; d'après le système de M. K. l'ordonnateur de la seconde moitié du poème l'y aurait introduite de gaieté de cœur. Peut-être faut-il voir dans cette disparate un effet des modifications, des versions différentes, que l'épopée reçut, en quelque sorte inévitablement, en passant par la bouche des poètes rhapsodes qui la redisaient.

Quant à la première partie de l'Odyssée, M. K. explique par un autre système les disparates qu'il y découvre. Un premier noyau, le vieux Νόστος, y a été amplifié au moyen de deux autres poèmes. Pour ne parler ici que du récit qu'Ulysse fait aux Phéaciens, parmi les quatre chants consacrés à ce récit le premier et le dernier (IX et XII) sont, à peu de chose près, tirés du vieux Νόστος. Les deux autres (X et XI) ont été empruntés à un poème plus récent. M. K. croit avoir reconnu que les aventures qui font le sujet de ces deux chants avaient été racontées directement par l'auteur de ce poème, et que le rédacteur les a placées dans la bouche d'Ulysse, afin de les accorder avec l'ingénieuse fiction du vieux Νόστος. Telle est la thèse du mémoire V. Voici les arguments. Ulysse raconte les événements qu'il ne sait que par ouï-dire avec la même vivacité dramatique que ceux dont il a été témoin oculaire : il peint les gestes, il rapporte les paroles des interlocuteurs. C'est là une faute que l'auteur du vieux Νόστος n'a pas commise : chez lui Ulysse n'entre dans aucun détail pareil en parlant de ce qui arriva chez les Lotophages à quelques-uns de ses compagnons. Cela est vrai. Mais cela tient-il en effet à la supériorité de ce vieux Νόστος? Il faut dire que les deux premières aventures, celle des Cicons et celle des Lotophages, sont très-brièvement racontées : elles n'ont ensemble qu'une quarantaine de vers (IX, 62-104). On n'y trouve de détail dramatique ni dans ce qu'Ulysse a vu, ni dans ce qu'il n'a pas vu. — Un autre argument de M. K. a moins de finesse; mais, par là même, il prend quelque chose de plus positif. Il arrive à Ulysse, dans le cours des chants X et XI, de raconter des choses qu'il n'a pas vues et qu'il n'a guère pu apprendre d'autrui. Nous le confessons, cet argument nous touche aussi peu que le précédent. Pour mettre son public dans la confidence des délibérations de l'Olympe ou pour leur faire connaître d'autres faits importants, le poète a négligé certaines vraisemblances, de même que plus haut il n'a pas observé certaines nuances délicates. Dans l'*Énéide* (II, 258 sqq.) les guerriers grecs descendent du cheval de bois au milieu de la nuit sans être aperçus par aucun Troyen.

Comment Enée, qui raconte ces événements, a-t-il pu savoir les noms des héros enfermés dans ce cheval, et même l'ordre suivant lequel ils en sortirent? Je l'ignore, et je ne me soucie pas de le savoir. Qui voudrait adresser à un poète des questions si indiscrètes?

En somme, tous les mémoires réunis dans ce volume sont intéressants. On y retrouve la sagacité, la pénétration, qui ont si bien servi M. Kirchhoff dans d'autres travaux critiques. La rigueur de son esprit n'est en défaut nulle part; mais cette rigueur nous semble quelquefois excessive ou déplacée. Les conclusions de l'auteur sont contestables; ses observations sont, presque toutes, justes et instructives.

Henri WEIL.

---

158. — **Histoire des deux concordats conclus en 1801 et en 1803,** d'après des documents inédits, extraits des archives secrètes du Vatican et de celles de France, par Augustin THEINER, préfet des archives du Vatican. Première partie. Concordat de 1801. Paris, Palmé, 1869. Gr. in-8°, xiv-576 p. — Prix : 12 fr.

Bonaparte, le Concordat de 1801 et le cardinal Consalvi, suivi de deux lettres au Père Theiner sur le pape Clément XIV, par CRÉTINEAU-JOLY. Paris, Plon, 1869. In-8°, 435 p. avec deux fac-simile. — Prix : 7 fr. 50.

Le compte que nous avons rendu de l'ouvrage de M. d'Haussonville (*l'Église romaine et le premier Empire*)[1] a fait voir qu'avec des qualités de premier ordre cette publication présentait certaines lacunes et des défauts graves. Elle laissait une place assez large à des spéculations nouvelles, et il n'était pas très-difficile de pressentir qu'un essai aussi heureux en définitive que celui qui vient d'ouvrir à son auteur les portes de l'Académie française ne tarderait pas à exciter des tentatives du même genre, dans un ordre d'idées voisin, hostile ou favorable. Œuvre politique non moins qu'historique, le travail de M. d'Haussonville provoquait à la fois l'émulation des écrivains qui cherchent à instruire et de ceux qui désirent plaire. Le premier en date (nous ne doutons point qu'il n'ait plus d'un imitateur), le Père Theiner, préfet des archives du Vatican, n'a point su se défendre contre les séductions de l'exemple. L'*Histoire des deux concordats* (1801-1803) n'échappe pas au double caractère de l'*Histoire de l'Église romaine et du premier Empire;* elle y participe d'une façon étroite, affectant les allures d'une réfutation.

Et disons le tout de suite: M. Crétineau-Joly se trompe, quand il se regarde comme le principal objectif du Père Theiner. Qu'il y ait eu, qu'il y ait encore entre ces deux auteurs des inimitiés profondes, soit. Mais les ennuis qu'a pu causer la publication de M. Crétineau n'occupent qu'un rang inférieur dans les motifs qui ont dicté la conduite de l'archiviste du Vatican. Les *Mémoires de Consalvi* ne sont que des matériaux, malléables après tout. Ce que le Père Theiner a eu à cœur, ç'a été de substituer au récit de M. d'Haussonville une version différente dans la forme, contraire par le fond, vraisemblable et définitive.

Esprit passionné et sans mesure, doué de sagacité et dépourvu de critique,

---

1. Voy. *Rev. crit.*, 1868, art. 54, 1869, art. 9.

aveugle et plein de vues, cynique et honnête, M. Crétineau-Joly s'est jeté dans la mêlée avec l'intempérance de langage et d'idées [1] qui fera un jour son originalité dans l'histoire des lettres. Les 130 pages qu'il consacre à la défense de son honneur outragé selon lui par le Père Theiner (les seules pages qui doivent nous occuper, les autres se rapportant à une querelle étrangère à notre sujet), sont remplies des injures les plus gaies, les plus bouffonnes et les plus inutiles qu'on puisse imaginer. Il est toujours superflu de dire d'un adversaire que c'est un menteur, un faussaire, un ambitieux : il suffit de le montrer. En vertu sans doute d'un principe de tactique qui en effet a souvent réussi, M. Crétineau a voulu porter le théâtre de la guerre sur le territoire ennemi. Le gros du public qu'il fera rire lui donnera raison. En fait, ses attaques ne sont pas toujours justifiées; sa défense est au contraire très-solide.

Le point du débat entre M. Crétineau-Joly et le Père Theiner est celui-ci : quelle valeur faut-il attribuer aux Mémoires de Consalvi? — Sont-ils l'expression exacte des faits? La traduction publiée est-elle la reproduction fidèle et intégrale de l'original? Subsidiairement, sont-ils authentiques? Et s'ils ont ce caractère, pourquoi ne sont-ils pas au Vatican? — L'archiviste de Rome ne pose pas ces questions d'une manière rigoureuse et précise. Mais il les formule par voie d'insinuation dans divers passages de son récit. A quoi M. Crétineau-Joly répond : les Mémoires de Consalvi étaient en effet destinés aux archives du Vatican. Mais la personne qui en avait reçu le dépôt a eu la très-heureuse inspiration de me les confier. — C'est l'original et non une copie que j'ai entre les mains. — Afin de faciliter la comparaison entre le texte et la traduction, je publie en *fac-simile* l'un des plus importants morceaux (cet autographe a six feuillets, p. 80). D'ailleurs je tiens le manuscrit à la disposition de tous ceux qui m'en demanderont communication. — Consalvi se serait, dites-vous, repenti d'un écrit composé sous l'empire de la colère, sans notes propres à rafraîchir ses souvenirs. Eh bien! lisez l'article de son testament daté de Rome le 1er août 1811 [2], où il s'écrie en affirmant, dans leur ensemble, la véracité de ses mémoires : *Deus scit quod non mentior* (fac-simile en tête du volume). — Enfin toutes ces hypothèses sont contradictoires les unes avec les autres, et il fallait sur elles prendre un parti. Tantôt le Père Theiner croit les Mémoires apocryphes, tantôt il les déclare

---

1. S'il n'y avait quelque affectation à omettre le singulier défi porté par M. Crétineau de produire certaines lettres de Bernier que le Père Theiner dit être déposées aux archives de la guerre (p. 41), nous n'en parlerions pas. Il est évident que M. C. est sûr de son fait, et nous pensons que cette lettre n'existe aux dites archives qu'en copie. Mais pour qui a quelque peu fréquenté ces archives, aucun soupçon n'est légitime sur la valeur historique de la copie, si cette copie est antérieure à quelque vingt ans. Une foule de documents d'une authenticité irrécusable ne sont conservés au dépôt de la guerre que sous la forme de transcription. Quant à l'original, M. C. sait sans doute mieux que personne entre les mains de qui il se trouve.

2. Cette date de 1811 (elle est bien lisible dans le fac-simile), s'accorde assez mal d'ailleurs avec l'interprétation de M. Crétineau qui représente le cardinal Consalvi la souscrivant au bas de son testament « prêt à paraître devant Dieu » (p. 44). Consalvi ne mourut qu'en 1824, et il paraît bien que c'est en 1812, à Reims, que le cardinal rédigea ses souvenirs. La date de 1821 semble bien préférable. Peut-être le fac-simile est fautif en cet endroit, ou Consalvi, pensant aux événements de 1811, a commis lui-même un lapsus calami.

empreints de passion. Est-ce ainsi que procède un historien? — Toute cette argumentation est irréfutable.

Si, mieux inspiré, l'archiviste du Vatican avait serré de près la discussion, au lieu de se laisser aller à des généralités peu concluantes, M. Crétineau n'en aurait peut-être pas eu aussi bon marché. Une des objections auxquelles le Père Theiner devait se tenir, parce qu'elle a une grande force, consiste à accepter les Mémoires de Consalvi et à leur opposer purement et simplement les documents officiels. Quel que soit en effet le mérite de souvenirs rédigés après les événements, ils ne peuvent évidemment prévaloir sur les témoignages irrécusables de dépêches écrites au cours même de ces événements. Le principe est ici tellement rigoureux que M. Crétineau-Joly, ayant à en combattre les conséquences, faiblit immédiatement. Il partage les moyens de sa réplique en deux systèmes qui se détruisent : l'un tend à avancer que la version des dépêches est identique à celle des Mémoires (et cela n'est point exact); l'autre se rabat à faire valoir que Consalvi, écrivant de Paris, ne se sentait pas libre, et qu'il ne croyait pas à la probité de l'administration des postes, non plus qu'à la fidélité des courriers (et en effet cela paraît résulter de la correspondance du cardinal). Mais, d'une part, si la première proposition est vraie, à quoi bon la seconde? Et d'autre part, ce n'est pas seulement dans les dépêches envoyées de *Paris* que l'on signale des divergences importantes avec les Mémoires. Écrivant de Rome en 1801, dans toute la plénitude de l'indépendance, Consalvi tient un autre langage et raconte autrement les choses que dans ses souvenirs (Theiner, p. 148).

La solution des problèmes que soulève l'examen du concordat de 1801 se trouverait dans la publication complète et intégrale de toutes les pièces qui s'y rapportent. Si tel avait été le plan du Père Theiner, son travail serait irréprochable. Malheureusement, il ne déclare point avoir adopté ce plan, ce qui autorise à penser qu'il s'est livré à un choix plus ou moins scientifique; malheureusement aussi le caractère de son ouvrage, et la connaissance (aujourd'hui à peu près publique) des intentions qu'il a eues en l'écrivant, ne permettraient pas d'accorder à ses assertions une foi entière. Sans entrer dans les détails rebutants dont M. Crétineau-Joly (cet écrivain a presque toujours eu le bonheur d'être sûrement informé) montre qu'il a au moins à demi la clef, sans exposer ici les intrigues que des ambitions subalternes ont mises au service du Père Theiner à Paris, il est nécessaire de rappeler que ce savant n'a pu pénétrer au fond des sources secrètes de l'histoire impériale (fermées à tout le monde) qu'au moyen d'engagements tacites, de protestations verbales, et de professions faites à priori, c'est-à-dire anti-scientifiques. Est-il permis de soupçonner avec M. Crétineau-Joly que certains documents communiqués subrepticement au seul Père Theiner ou à un de ses amis aient depuis disparu? C'est aller un peu loin, Mais c'est rester dans les limites de la saine critique, d'affirmer que l'historien du concordat de 1801 a omis ou altéré les faits contraires à la thèse qu'il s'est chargé de soutenir.

Ce serait en effet une erreur de croire que l'étude de M. d'Haussonville ait plu à la cour de Rome. Ennemie du bruit inutile, attachée par nature à la tradition, cette cour n'aime pas également toutes les manières de la défendre; elle n'aime pas qu'on soulève autour d'elle les problèmes à peu près résolus en sa

faveur. Or depuis bien des siècles, les traités qui règlent les rapports du spirituel et du temporel, les concordats, sont son *modus vivendi*. Elle sait ce qu'ils ont produit dans le passé, elle ignore ce que leur abolition produirait dans l'avenir. De là une répugnance prononcée à modifier son statut. Eh bien! qu'il l'ait ou non pressenti (à son insu, nous le croyons), la conclusion de M. d'Haussonville, en apparence favorable au saint-siége, est au fond la démonstration des maux inhérents au mélange des choses de la conscience et de celles qui tiennent au gouvernement des nations. Rome a été mécontente plutôt que satisfaite de l'invocation de luttes ardentes où cependant le beau rôle lui était ménagé. La raison d'être de l'*Histoire des deux concordats* est tout entière dans cette situation.

Malgré notre désir d'être bref sur la querelle agitée entre M. Crétineau-Joly et l'archiviste du Vatican, et bien que nous en ayons seulement esquissé les traits principaux, la matière nous a entraîné au delà des bornes que comportent les habitudes de la *Revue*. On sentira combien ces développements importaient à l'intelligence de la discussion. Et même avant d'aborder l'analyse directe de l'ouvrage du Père Theiner, nous ne pouvons nous dispenser d'exprimer, une fois pour toutes, le chagrin profond que causent aux esprits droits, soucieux de la vérité, les ravages dont toute une partie du champ de l'histoire est désormais menacée. Par une rare fortune, l'époque consulaire-impériale était entrée vivante au tombeau. Nous manquons de mots pour peindre la tristesse où nous jette la pensée que de mesquines passions ou d'insignes maladresses ont attiré sur une statue presque intacte la main des barbares. Il faut n'avoir jamais possédé au degré le plus médiocre le goût de la science désintéressée, pour ne pas gémir à la vue d'une grande page de nos annales qui s'en va en lambeaux, trouée par l'ineptie, déchirée par la pusillanimité, sacrifiée à de plates ambitions et à de dégoûtantes intrigues.

L'ouvrage du Père Theiner est divisé en treize chapitres sous les rubriques suivantes : I. L'Église de France aux prises avec la Révolution. II. Le général Bonaparte et l'Église catholique avant le concordat. III. Circonstances et raisons qui ont déterminé le général Bonaparte à conclure le concordat. IV. Négociation de Spina à Paris pour le concordat. V. Négociation du cardinal Consalvi à Paris. VI. Ratification du concordat à Rome et à Paris. VII. Un mot d'appréciation du concordat. VIII. Le cardinal Caprara et la publication du concordat. IX. Réconciliation du clergé constitutionnel. X. Création de cardinaux français. XI. Dévouement du premier consul aux intérêts de l'Église. XII. Relations personnelles entre le premier consul et Pie VII. XIII. Remplacement de Cacault par le cardinal Fesch.

Inégaux par le développement, ces chapitres le sont encore plus par le mérite. Ceux qui portent les numéros III et VII sont la simple reproduction, l'un de quelques pages de M. Thiers, l'autre d'une opinion émise par Dom Guéranger. Il faut donc les retrancher de l'œuvre du Père Theiner. Les deux premiers chapitres sont sans valeur; on n'y trouve aucune recherche neuve ou approfondie. C'est l'amplification en style ecclésiastique d'un lieu commun qui traîne dans toutes les compilations dépourvues d'étude. Les *abîmes*, les *fléaux* (p. 26), les *joies* et les *afflictions*, etc., sont la monnaie courante de cette phraséologie où la

pensée est absente. La distinction historique entre Bonaparte et Napoléon (p. 27), en forme un des ornements. L'hypothèse de la religion anéantie en France sans l'intervention du premier consul en est la base. L'injure y est prodiguée à Fauchet[1] et à Grégoire, sans critique et sans mesure (p. 16, 22, etc.). Voilà donc quatre chapitres dont nous n'avons pas à nous occuper. Il faut en dire presque autant, par des motifs analogues, de ceux qui terminent le livre. Le XIe se compose du relevé de tous les passages de la *Correspondance de Napoléon Ier*, où il est question de secours accordés à des prêtres ou à des églises. L'objet de cette énumération est de prouver que le premier consul *avait la foi*. Il nous paraît inutile de réfuter une argumentation aussi enfantine. Sous un titre différent, le chapitre XIIe n'est guère que la continuation du précédent. Il y est traité des dons faits par Bonaparte à Pie VII et de l'histoire des deux bricks envoyés à Civita-Vecchia. Il y a de la légèreté à confondre des témoignages de courtoisie avec des marques de sincérité religieuse. Le reste est un commérage sur Pauline Borghèse dans le genre de ceux dont les gagistes du libraire Ladvocat ont rassasié la curiosité publique dans les dernières années de la Restauration (Mémoires de Constant par exemple). Le chapitre XIIIe enfin n'offre qu'un intérêt secondaire, sa vraie place serait dans une biographie de Cacault plutôt que dans l'histoire du concordat de 1801.

Le caractère des sept chapitres que nous venons d'analyser montre que le Père Theiner pouvait en alléger son volume. Heureusement la disproportion matérielle entre cette partie de l'ouvrage et celle dont il nous reste à parler est fort grande. Les chapitres IV, V, VI, VIII, IX et X forment le corps du livre (450 pages sur 580). Toutefois il y faut encore mettre un peu d'ordre; le décousu qui règne dans les procédés de composition du Père Theiner a pour pendant la confusion qu'il laisse dans ses idées. Des observations, celles qui devraient se trouver réunies sont souvent fort éloignées de leur milieu naturel; les autres se présentent à l'improviste, sans lien entre elles. Il y a dans son travail tout ensemble de l'histoire, de la polémique, de l'enthousiasme religieux et de la foi politique. Nous allons tâcher de le réduire à certains points principaux.

Ces points sont les suivants :

1° Réhabilitation de Bernier;

2° Réhabilitation de Caprara;

3° Amoindrissement de Consalvi;

4° Justification de Bonaparte;

5° Réfutation de M. d'Haussonville;

6° Satisfaction de désirs personnels (pour, mémoire voy. cependant p. 232).

Des cinq premiers chefs (les seuls que nous ayons à retenir ici), le premier et le troisième sont ceux à propos desquels le Père Theiner a obtenu les meilleurs résultats; il est permis d'affirmer qu'il a échoué sur les autres.

---

1. En revanche le Père Theiner est indulgent pour Lamourette. Un témoin non suspect (puisqu'il fut chargé de publier sa rétractation) des derniers jours de Lamourette et de Fauchet, le comte Beugnot, ne sépare pas ces deux hommes dans l'hommage qu'il rend à leur piété et à leurs vertus. Il laisse même voir d'une façon assez sensible la préférence qu'il accorde à Fauchet dans son estime (Mémoires, t. I, p. 215-218 et 249-251).

1° Réhabilitation de Bernier. Les passages les plus concluants en ce sens se trouvent aux pages 116, 145, 160, 164, 181, 201, 203, 222, 223, 240, 276, 321, 367, 369, 389, 395, 398, 489 (il est encore question de Bernier ailleurs, mais pour des faits étrangers à cette discussion). Il en résulte que sans offrir un modèle de désintéressement, Bernier ne manqua à aucune des règles essentielles de la loyauté et de la bonne foi. L'accusation la plus grave qui pesait sur sa mémoire était celle d'avoir prêté la main à la supercherie d'un nouveau projet de concordat, substitué au moment de la signature à celui dont les négociateurs étaient convenus. La publication du Père Theiner ne laisse rien subsister de la mise en scène introduite en cet endroit par l'esprit évidemment troublé de Consalvi. Il ne sert de rien à M. Crétineau-Joly de se railler de la *perte* (p. 100-102) des deux billets envoyés en cette occasion par Bernier au cardinal, le matin du rendez-vous (13 juillet). En effet la dépêche où Consalvi mentionne l'envoi de ces deux billets subsiste; Consalvi y déclare formellement qu'il les annexe à son rapport (p. 222). Et s'il est muet sur leur contenu en ce sens qu'ils auraient porté à sa connaissance la tentative qui devait se produire le soir, il fait une déclaration équivalente en exposant que le projet en question était joint aux deux billets (p. 222); ce qui écarte implicitement l'intention de complicité dans cette surprise de la part de Bernier. Il y a plus, la même dépêche (en date du 16 juillet) constate que le curé de Saint-Laud fit visite quelques instants après au cardinal, et que leur conversation roula sur la difficulté inattendue de la situation. Consalvi exprima en termes appropriés à la circonstance ce qu'il *y avait de fort* dans le procédé du gouvernement français. Bernier en convint, en ajoutant qu'il ne *fallait pas désespérer* (p. 223). Rien de plus explicite. Ainsi le récit dramatique où Consalvi se représente tenant déjà la plume, prêt à signer, jetant par une sorte d'inspiration divine un coup-d'œil sur l'acte, frappé de stupeur à la vue d'une odieuse substitution, poussant des exclamations, et ne trouvant autour de lui que des visages atterrés, Bernier balbutiant quelques excuses impossibles, comme un malfaiteur surpris en flagrant délit, tout cela doit être rayé de l'histoire. Si Bernier, en cette circonstance, manqua de fidélité (ce qui nous semble inadmissible, la déloyauté ne pouvant jamais être un devoir), ce fut envers le gouvernement français, et non envers la cour de Rome, et les règles de son état. Telle fut certainement à cette époque l'opinion de Pie VII et de Consalvi lui-même. Les témoignages d'une estime sincère et non banale et d'une reconnaissance sérieuse de leur part pour le négociateur français, abondent dans les documents publiés par le Père Theiner. « Il fait tout pour concilier les choses » (Consalvi, p. 181). « Nous proclamons hautement que vous avez sauvé l'unité de l'Église » (Pie VII, p. 116). « Mes sentiments sont ceux d'un homme d'honneur, et qui » croit *par là* avoir des droits à votre estime » (Consalvi, p. 145). Protestation d'attachement et d'estime (Consalvi, p. 160). Prière au premier consul de désigner Bernier pour faire partie de la promotion des cardinaux dite des couronnes (Pie VII, p. 489). — Maintenant, que le futur évêque d'Orléans ait apporté dans la négociation les principes austères d'un janséniste, par exemple, non! C'était un esprit qui aimait trop le mouvement (témoin son rôle actif en Vendée) pour que la satisfaction de figurer dans la confection d'un acte impor-

tant, et le désir de se faire valoir n'entrassent point pour une certaine part dans les mobiles de sa conduite. On le voit, une fois les négociations terminées, montrer trop d'empressement selon nous à rappeler ses services, saisir avec trop d'ardeur les occasions d'intervenir, d'écrire au pape, au premier consul, etc. (dans Theiner passim). Mais ces petites faiblesses ne dépassent pas après tout les limites de l'ambition permise à un prêtre même sous le voile des intérêts de sa religion.

2° Réhabilitation de Caprara (p. 269, 278, 280, 317, 320, 466, etc.). Un des torts de conduite reprochés le plus vivement à ce cardinal est celui d'avoir cédé dans l'affaire de la rétractation du clergé constitutionnel, et d'avoir admis la formule du gouvernement français contraire aux principes de l'Église catholique. La faute n'est pas niable; mais le Père Theiner la montre couverte par l'approbation de la cour romaine. « Sa Sainteté, écrit Consalvi à la date du 23 juin » 1802, a vu avec la plus grande satisfaction que cette formule contient ce qui est » indispensable et cela lui suffit » (p. 466). Voilà qui est explicite. Mais la pusillanimité ordinaire et générale du cardinal Caprara est un fait qui reste acquis à l'histoire malgré et après la publication du Père Theiner. Sa complaisance à subir un ascendant funeste aux intérêts qu'il était chargé de défendre, à accepter avec les marques d'une satisfaction hautaine et presque méprisante une position fausse et subalterne, ne demeure pas moins certaine.

3° Amoindrissement de Consalvi. Tout développement serait ici superflu. Les questions traitées précédemment suffisent à faire voir que le Père Theiner a obtenu sur ce point, peut-être même au delà de ses désirs, un succès complet. Manifestement, le cardinal a fait œuvre de passion [1] en écrivant ses souvenirs. C'est une preuve ajoutée à toutes celles qu'on avait déjà du caractère inférieur au point de vue historique des autobiographies, même quand elles émanent d'esprits éminents. Il n'est guère permis d'y chercher que la trace des mœurs d'une époque, des idées d'une classe de personnes, et de leurs émotions définitives. La source des faits est ailleurs.

4° Justification de Bonaparte. C'est la partie la plus faible de l'ouvrage. Il était impossible d'y accumuler plus de maladresses. Tout concourt à ce résultat; l'emploi par le Père Theiner d'une langue qui n'est pas la sienne et dont le maniement est si délicat dans les polémiques; l'ignorance où il est resté de faits trop connus du public français pour être discutés sérieusement devant lui, enfin l'insuffisance générale de ses notions sur le caractère du gouvernement de l'an VIII. Il est manifeste par exemple que l'expression a souvent trahi la pensée de l'auteur; que la forme se tient en deça ou va au delà du fond. Il eût été plus sage d'écrire en latin ou en allemand. Mais il s'agissait de retourner l'opinion du clergé français et de réfuter M. d'Haussonville. Voilà le mal. Il y aurait mauvaise grâce à abuser d'une situation fausse [2]. Toutefois il y a un excès d'igno-

---

1. Il résulte toutefois du propre témoignage de Consalvi qu'il n'avait pas la mémoire sûre. Dans une dépêche du 2 juillet 1801, il déclare ne plus se rappeler exactement une disposition importante d'une lettre écrite par lui au ministre Acton peu de jours auparavant (p. 199). Dans cette hypothèse, l'*oubli* entrerait pour une part dans les causes des erreurs matérielles des *souvenirs* du cardinal.

2. M. Crétineau-Joly triomphe trop bruyamment selon nous de l'infirmité de son adver-

rance qui triomphe de toute indulgence. Quand le Père Theiner débite gravement de Sieyès, « cet ex abbé vieux renard » que depuis 1789 il « avait joué le *premier* rôle [1] » (p. 32), de Bonaparte, que le 18 brumaire « fut une journée où on lui *remit* le pouvoir » (p. 332) etc., vraiment on est tenté de croire qu'il se moque de ses lecteurs. Passons à l'examen des propositions de la thèse. Elles consistent à soutenir que le catholicisme était ruiné en France sans le premier consul; que sa conduite fut dictée par des sentiments religieux; que dans toute la partie de ses négociations funestes ou défavorables à la Cour Romaine, il eut la main forcée et fut toujours personnellement de bonne foi.

La première hypothèse se résoud par la seconde, ou plutôt elles n'en font qu'une. Il est incontestable que le premier consul ayant à affermir son pouvoir présent et futur, dût chercher et chercha autour de lui des points d'appui et non des occasions d'embarras. Si donc la restauration du catholicisme, comme religion officielle ou quasi-officielle, entra dans son plan, ce fut non pas seulement à cause de la force inhérente à cette religion, mais parce qu'elle avait dans la nation des racines encore assez vivaces pour reprendre un prompt épanouissement et former la base d'une autorité politique. Si l'Eglise constitutionnelle peut être regardée comme un acheminement vers un schisme, il est nécessaire d'observer qu'elle ne se séparait point dans ses manifestations du saint-siége, qu'elle professait au contraire le dogme d'une union au moins virtuelle. L'orthodoxie pure était en outre restée debout, sans parler de la Vendée ou de la Bretagne, dans nombre de provinces. Bonaparte n'avait donc à vaincre que l'opposition superficielle d'un petit groupe de philosophes et l'indifférence voltairienne de l'armée. Il savait fort bien qu'il en serait quitte pour quelques railleries transitoires, et que les premières cérémonies auxquelles il ferait assister les hommes qui l'avaient vu à l'œuvre en Italie et en Egypte seraient regardées comme des capucinades ; que l'empire de l'habitude triompherait bien vite d'une émotion fugitive et que cette émotion ne pénétrerait point dans les couches inférieures et denses de la société. Telle est la vérité [2], et ce que le Père Theiner allègue à l'encontre n'a aucune valeur. Sans doute l'assertion de l'évêque Lecoz que le culte était établi en 1797 dans 40,000 communes est exagérée et nous avons reproché ici même à M. d'Haussonville d'avoir accepté un pareil calcul sans contrôle [3]. Mais l'archiviste du Vatican se charge de se réfuter lui-même lors qu'il constate que « le clergé constitutionnel avait continué, dans les jours de

---

saire et de sa lourdeur d'écrivain. Il est bien vrai que Theiner écrit *session* pour *séance* (p. 225-232), *rédaction* pour *feuille; pendant ses bains* pour *pendant son séjour aux bains* (p. 217). P. 37 il dit : « Bonaparte accorda *généreusement* cette faveur avec *réserve* » (p. 37), etc. Ces inadvertances ne portent pas en somme préjudice à l'intelligence du texte, non plus que les germanismes dans le genre de celui-ci : « Un nouveau serment *devint* » prescrit » (p. 34).

1. Il n'y a que deux actes dans la vie de Sieyès : sa brochure de 1789 et la constitution de l'an VIII. Tout son art consista le reste du temps à se faire oublier.

2. L'archiviste du Vatican l'avoue lui-même en ces termes : La mobilité du génie français, le peu de goût du peuple pour les discussions religieuses et l'esprit voltairien, contribuèrent pour beaucoup au succès du concordat (p. 454).

3. *Rev. crit.*, 1868. I, 175.

terreur, l'exercice du culte catholique » (p. 450); que le clergé avait « élevé sa tête triomphante sur *toute la surface* de la France » (p. 451) ; qu'il ne comptait pas moins de 12,000 membres; quand il raconte Caprara arrivant à Paris à travers les hommages, les attentions, les honneurs et l'enthousiasme de toute la population (p. 324, 325). Pour opérer ce prodige, il avait suffi d'un coup de baguette. Quant aux sentiments religieux de Bonaparte, nous avons déjà indiqué à propos du ch. XI les tristes preuves que le Père Theiner en donne. Celles qu'il déterre ailleurs sont de même force. Il se paie, comme d'argent comptant, des lieux communs répandus par Bonaparte pendant ses campagnes d'Italie sur le cas qu'il faisait des *bons prêtres* (p. 30. 31). Les sentiments d'estime affichés par le général de la République pour les mérites de Jésus-Christ sont exactement du même ordre que ceux qu'il proclamait en Egypte pour les vertus du Prophète. Et c'est bien inutilement que le Père Theiner conteste à ce sujet l'attitude incontestable du vainqueur d'Aboukir.

S'il convenait au premier consul de se servir de la religion catholique, il ne lui convenait pas du tout de devenir un instrument entre les mains de la Cour Romaine. Il entendait bien rester absolument le maître ; il savait parfaitement qu'il avait affaire à forte partie, et que les précautions les plus minutieuses n'étaient pas toujours contre un joueur aussi habile une suffisante garantie. De là ses ruses, de là ses violences. A l'évidence des faits, le Père Theiner oppose le système le plus ridicule. A un point de vue général, il représente le premier consul comme dominé, enchaîné par l'hostilité du *gouvernement* (*sic*) ; dans l'étude des détails, il le montre asservi à la volonté des commis de ses ministres. Les expressions de notre auteur atteignent quelquefois dans cette argumentation la dernière borne du comique. « Le parti anti-religieux *jugulait* le premier consul » (p. 388). Devant une opposition aussi puissante (celle que l'on sait), Bonaparte, dit-il, devait nécessairement *trembler* » (p. 207). Et ailleurs, ce fut « au risque de sa vie, » qu'il fit le concordat (p. 451) Est-il utile de réfuter de pareilles assertions ? Sauf en ce qui touche les questions techniques, deux hommes seulement eurent de l'influence sur les volontés de Napoléon, Fouché et Talleyrand. Fouché se tint dans ces circonstances tout à fait à l'écart. Talleyrand avait des raisons particulières de préférer le schisme au concordat. Mais il avait trop de sagacité pour ne pas comprendre que toute résistance, se produisant de sa part, en présence d'un intérêt prédominant, serait non avenue ; il savait en outre que la Cour de Rome s'est toujours montrée facile dans les questions de personnes, et qu'elle se contente volontiers de la forme extérieure du repentir [1]. La négo-

1. Les documents publiés par le Père Theiner complètent sur un point important la biographie du prince de Bénévent. On a plus d'une fois remarqué que le bref de sécularisation accordé à Talleyrand ne contenait aucunement, ainsi qu'il affectait de le croire, l'autorisation de se marier. De là une présomption, mais une présomption seulement de mensonge. Aujourd'hui nous en avons des preuves. Ce n'est pas un silence plus ou moins concluant qu'a gardé le saint-siége; c'est un refus absolu qu'il opposa à une demande en forme, demande présentée par Bonaparte en personne au nom de Talleyrand, refus envoyé par Pie VII en personne, en vertu de principes immuables (24 mai, 30 juin 1802, p. 444-448).

ciation avec elle ne lui causait donc qu'un très-léger embarras dont il sortit heureusement au moyen d'une courte absence colorée par des raisons de santé. Quels sont donc les terribles personnages dont le Père Theiner nous montre Bonaparte redoutant les colères? (Theiner prononce le mot : menaces, p. 216) Qui le croirait ? Ce sont Caillard, chargé de l'intérim du Ministère, pendant l'eloignement de Talleyrand, d'Hauterive [1], qui rédigea certaines notes contre le projet de Consalvi. (p. 215-218) ; Grégoire et Lecoz dont l'esprit animait le concile national (p. 190). Qui encore ? Le *gouvernement* (p. 232). Qu'est-ce que le gouvernement ? Evidemment le Père Theiner a cru qu'il y avait en 1801 un ensemble d'autorités étrangères et supérieures à la volonté consulaire. De ce que, pour masquer le retour du régime absolu, les conspirateurs du 18 brumaire avaient imaginé un mot qui pût tenir lieu de termes hors d'usage ou encore odieux, de sorte qu'il fût commode de dire, par exemple, *arrêtés*, *garde*. *palais*, etc., *du gouvernement*, l'archiviste du Vatican a conclu que le premier consul pouvait être déchargé d'une partie de la responsabilité de ses actes. S'il avait mieux étudié les documents qu'il publie lui-même, il ne serait pas tombé dans une pareille méprise. Il aurait trouvé dans les dépêches de Consalvi et autres les marques irrécusables de la toute puissance de Bonaparte, et l'attestation de ses propres et furieux mouvements (p. 89 « sa volonté de fer, » p. 196, « ici ce qu'on veut on le veut, » etc. p. 221, 226, 243, 244, 264; 317). Et les fameuses menaces d'aller au protestantisme, de qui sont-elles, sinon de lui (p. 456-458)? En fait il commande et la France obéit (p. 382, 388, 397, 398, 400, 401, 449. Voy. surtout ce passage d'une lettre de Bernier à Consalvi: « Le concordat a été admis hier, *sans discussion*, au Conseil d'État ; il s'imprime en ce moment et sera présenté après-demain au Corps législatif non pour être *approuvé ou rejeté*, mais pour être promulgué; » et plus loin: « je ne m'attends à aucune difficulté au Corps législatif. Ce sera sa première opération, il la fera bien [2]. » 3 avril 1802. p. 397-398). — Il est donc juste d'attribuer à Bonaparte l'œuvre du Concordat ; sans le prestige de son autorité morale et matérielle, jamais le Saint-Siége n'aurait été amené aux concessions qu'il en a obtenues; mais il faut laisser au premier consul cette œuvre avec tous ses tenants et ses appendices, c'est-à-dire avec son cortège d'arrière-pensées dans le but, de supercheries dans les moyens.

5° Réfutation de M. d'Haussonville. Ce numéro rentre pour le fond dans le précédent. Mais sur des points de détail M. d'Haussonville est pris à partie et nominativement attaqué par le Père Theiner, pages 82, 237, 300, 317, 320, 321, 384, 385, 394, 395, 396, 449, 562, dans le texte même de l'ouvrage ou

---

1. M. Crétineau-Joly attribue (p. 97) une de ces notes, d'après les souvenirs de Consalvi, à Talleyrand. Mais l'écriture de l'ancien évêque d'Autun est trop connue pour qu'il y ait à cet égard de sérieux débats. L'accès des archives du ministère des affaires étrangères est le seul point qui fasse des difficultés.

2. P. 401. Le Père Theiner constate « la majorité merveilleuse » du vote. Au Tribunat il y eut 78 suffrages pour le Concordat, 7 contre. Au Corps législatif, il n'y eut que 21 opposants (majorité 228).

dans des notes y jointes. Sans valeur en ce qui touche le corps du débat, les reproches de l'archiviste du Vatican, toujours acrimonieux dans la forme, sont rarement justes, même circonscrits à des objets minutieux. Ainsi il blâme M. d'Haussonville d'avoir suivi, dans le récit du voyage de Spina à Paris, les souvenirs de Consalvi plutôt que l'histoire d'Artaud. Il est manifeste cependant que jusqu'à preuve du contraire les Mémoires du cardinal pouvaient être regardés comme une source aussi bonne que ceux du collaborateur de Cacault. La version du Père Theiner est d'ailleurs très-confuse et nous avouons avoir fait pour notre part de vains efforts pour la comprendre (p. 80-90). Le reproche « d'avoir pris au sérieux » ce que Consalvi raconte au sujet de la fameuse scène du 13 juillet 1801 tombe par les mêmes motifs. Il ne va pas de soi comme l'admet le Père Theiner qu'un prince de l'Eglise invente une pareille « fable [1] » (p. 237). L'accusation d'avoir omis l'emploi de certains papiers de la légation Caprara (p. 562) n'est pas plus heureuse. Si M. d'Haussonville ne les a pas mis à contribution, c'est apparemment qu'on ne les lui a pas communiqués. Le Père Theiner devrait savoir cela mieux que personne. Quand M. d'Haussonville use contre Bernier d'une lettre d'Hoche désignant cet abbé comme « soupçonné d'aimer avidement l'argent » (p. 321), il se sert d'un procédé fort légitime, puisqu'à coup sûr l'observation du vainqueur de la Vendée n'a pas été faite pour le besoin de la discussion. En relevant l'attitude complaisante de Caprara, M. d'Haussonville ne pouvait soupçonner l'adhésion jusqu'alors ignorée de Consalvi aux actes de ce prélat, tandis que le même Consalvi faisait de ces actes l'objet d'une critique amère dans ses souvenirs (p. 394-396). En signalant les dons pécuniaires acceptés par Caprara du gouvernement français, M. d'Haussonville constate un fait acquis à l'histoire, et il avait le droit d'y voir le prix de plus d'une faiblesse. La prédilection, dans une certaine mesure, du premier consul pour le clergé constitutionnel, prédilection fort naturelle, puisque l'autre clergé était généralement royaliste, ne pouvait être omise par l'historien de l'Église Romaine et du premier Empire. Le Père Theiner devait d'autant moins affecter de s'étonner de l'observation que, peu soucieux de se mettre d'accord avec lui-même, il représente le clergé constitutionnel (après l'avoir bien des fois bafoué), comme animé des sentiments les plus « patriotiques » et « cher à la nation » (p. 449). Enfin l'archiviste du Vatican fait preuve d'une ignorance surprenante, lors qu'à propos de l'assertion de Lecoz qu'au 15 août 1797 le culte était rétabli dans 40,000 communes de France, il s'écrie : « L'illustre auteur (M. d'Haus-« sonville) aurait dû se demander comment il y avait plus de 40,000 communes « en France en 1797, tandis qu'il n'y en a aujourd'hui que 37,548. » (p. 300). Evidemment la France date pour le Père Theiner du second empire [2], et il pense bonnement que le territoire enlevé par Bonaparte aux mains de la Répu-

1. Ailleurs notre auteur se sert des expressions « comédie, roman » (p. 232).

2. Notre auteur se donne la peine de dresser un tableau comparatif entre l'étendue de la France avant et après la dernière incorporation de la Savoie. Il lui en aurait moins coûté d'ouvrir l'Almanach National de l'an VII, où il aurait vu qu'à cette époque la France comptait 98 départements.

blique fut celui que la Restauration reçut de Napoléon Ier. Quant à l'imputation contenue à la page IX de l'*introduction* que « les Mémoires de Consalvi forment *l'unique base* de l'ouvrage de M. le comte d'Haussonville, » elle est d'autant plus extraordinaire que la Père Theiner ne peut se dissimuler qu'il y a là un véritable mensonge. Si l'*histoire de l'Eglise Romaine et du premier empire* n'avait fait que répéter les souvenirs de Consalvi, l'*Histoire des deux Concordats* n'aurait point vu le jour.

En résumé, la publication du Père Theiner renferme des documents très-précieux; elle pouvait être fort utile. Mais elle s'est rétrécie aux proportions d'une œuvre de parti et elle ne réussira point en France. On accepte assez facilement ici dans un livre historique des éléments étrangers à la science ; mais il faut qu'un air de courage et un parfum d'honneur leur servent au moins de passeport ; il y a des platitudes qui révoltent le lecteur le plus froid. Avocat compromettant, l'archiviste du Vatican gâte ses meilleures causes. Non content de justifier par exemple Bernier de toute participation à la substitution inqualifiable du 13 juillet, il prétend innocenter sur ce point le premier consul. Il bâtit à ce propos toute une théorie qui consiste à avancer « que jusqu'à la signature d'un acte, on peut le changer » (p. 237). Les deux parties, apparemment, et non une seule! et alors elles se donnent rendez-vous pour délibérer et non pour *signer*. Bonaparte espérait enlever l'affaire par intimidation et par brusquerie. Tout le reste n'est que fausseté. De même l'apologie de Caprara est fondée par le Père Theiner sur ce raisonnement : Un négociateur doit s'attacher d'abord à la lettre de ses instructions, ensuite à la substance des dites instructions, enfin à la substance de la chose. Une pareille doctrine peut être accueillie par un casuiste aux prises avec les scrupules plus ou moins sincères d'une conscience troublée ; elle ne peut servir de base aux jugements d'un historien. H. Lot.

---

159. — **Berkeley's Abhandlung** über die Principien der menschlichen Erkenntniss in's Deutsche übersetzt und mit erläuternden und prüfenden Anmerkungen versehen von Dr Friedrich Ueberweg, ord. Prof. der Philosophie an der Universitæt zu Kœnigsberg. Berlin, 1869, Heimann. In-8°, xiv-149 p. — Prix : 75 c.

M. Ueberweg a traduit, en y ajoutant des remarques, le traité de Berkeley sur les principes de la connaissance humaine. Dans cet ouvrage publié en 1710, Berkeley développe systématiquement le paradoxe célèbre qui lui assure une place dans l'histoire de la philosophie. On sait qu'il nie absolument l'existence du monde corporel et qu'il ne reconnaît d'autres substances que l'intelligence divine et les esprits finis qu'elle a créés. Locke, dont la philosophie est le point de départ de la doctrine de Berkeley, admettait déjà que la couleur, le son, l'odeur, le goût, les qualités secondaires en un mot existent seulement dans le sujet sentant mais non dans l'objet senti. Berkeley étend cette assertion aux autres qualités, figure, étendue, mouvement. Il en conclut que ce que les hommes appellent un objet n'est qu'un ensemble de sensations qui n'existe que dans le sujet sentant et au moment où il sent. M. U. fait remarquer ici avec justesse (Rem. 8-15) que Berkeley suppose ce qu'il s'agit de démontrer, à savoir qu'il

n'y a pas d'objet en dehors du sujet sentant qui, agissant sur lui, y produise des sensations correspondantes à leur cause quoique différentes. Berkeley admet d'ailleurs que les sensations ne sont pas des rêves et des hallucinations. Elles ont une cause indépendante du sujet sentant; et cette cause, c'est Dieu, qui produit dans les esprits finis les sensations au moment où ils les éprouvent. Mais alors, se demande Berkeley à lui-même (§ 60), à quoi bon tout cet appareil de moyens que nous remarquons dans les œuvres de l'art et de la nature et qui sert à produire un effet que Dieu pourrait produire sans tant d'intermédiaires compliqués? Berkeley répond (§ 62) que ces intermédiaires sont nécessaires, parce que Dieu dans sa sagesse et dans sa bonté, pour développer l'intelligence de l'homme, a voulu agir conformément aux lois de la mécanique et montrer ainsi à l'homme comment il devait agir lui-même. Il n'y a pas dans la nature un enchaînement de cause et d'effets (§§ 64-65); il n'y a que des combinaisons de signes qui nous enseignent comment nous devons procéder. M. U. fait observer (Rem. 77-80) qu'on voit ici comment la doctrine de Berkeley est incompatible avec un ordre régulier quelconque dans la nature. Si les choses n'existent que comme sensations et au moment où la sensation est éprouvée, il s'ensuit que, la sensation de l'effet précédant celle de la cause, la cause a dû exister avant d'exister, puisque son existence est la condition de celle de l'effet.

Ce qui est curieux au point de vue psychologique, c'est que Berkeley annonce dans le titre de son ouvrage et croyait fermement que sa doctrine coupait court au scepticisme et à toutes les objections des matérialistes et des athées contre Dieu et la religion. Elle coupe court au scepticisme, en ce que le principal argument des sceptiques est détruit. En effet nous ne pouvons démontrer que notre pensée soit conforme à un objet extérieur, ce qui est considéré vulgairement comme la condition de la vérité. Or il n'y a pas d'objet en dehors de nous. Donc l'objection des sceptiques ne subsiste plus. D'autre part il n'y a pas de matière. Donc le matérialisme manque de base, ainsi que l'athéisme qui est lié intimement au matérialisme. Berkeley, comme a fait remarquer M. U. (Rem. 114) n'explique pas (§ 145) comment nous pouvons nous tenir pour assurés de l'existence d'autres esprits en dehors de nous. Nous ne connaissons les autres hommes que par les impressions qu'ils font sur nos sens. Or s'il n'y a pas d'objet correspondant à mes sensations, si mes sensations existent seules au moment où je sens, qu'est-ce qui m'assure qu'il y a d'autres esprits que le mien?

Les remarques de M. U. portent le caractère de justesse et de pénétration qui distingue ses autres ouvrages. Cette publication est le 22e cahier d'une bibliothèque philosophique dont le plan devrait être imité chez nous. M. Havet a déjà donné un excellent exemple de cette méthode de discussion et de commentaire dans son édition des pensées de Pascal. On devrait le suivre pour Descartes, Malebranche, Locke, Leibniz. Je ne connais pas le commentaire de la Raison pure de Kant publié par M. de Kirchmann dans la bibliothèque allemande. Mais s'il ressemble à celui de Berkeley, il nous rendrait service en France.

Charles THUROT.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 34 — **21 Août** — **1869**

Sommaire : 160. WEIL, l'Ordre des mots dans les langues anciennes. — 161. KRAUSS, Corrections aux lettres de Cicéron. — 162. ESSELEN, Histoire des Sigambres. — 163. GRŒBER, les Manuscrits de la chanson de Fierabras. — 164. REUSS, Josias Glaser et son projet d'annexer l'Alsace à la France. — Variétés : Un Dictionnaire biographique des Alsaciens célèbres ; — La Revue Celtique.

160. — **De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes.** Question de grammaire générale par Henri WEIL. Paris, Vieweg, 1869. In-8°, 100 p. (Troisième fascicule de la collection philologique). — Prix : 3 fr. 50.

Cette publication est la réimpression d'une thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris, en 1844, par M. Henri Weil, le savant éditeur d'Eschyle et d'Euripide. L'ouvrage est divisé en trois chapitres, précédés d'une introduction qui présente l'historique de la question traitée. Dans le premier chapitre, M. W. traite du principe de l'ordre des mots, dans le second, du rapport entre l'ordre des mots et la forme syntaxique de la proposition, dans le troisième, du rapport entre l'ordre des mots et l'accent oratoire.

Denys d'Halicarnasse (*de compositione verborum*, 5), Demetrius (*de Elocutione*, § 199 et suiv.), Quintilien (9, 4, 24), Hermogène (*de formis orationis*, 1, 3), Priscien (XVII, § 105), parlent d'une théorie de l'ordre des mots d'après laquelle l'ordre *naturel* (Démetrius dit φυσική) des mots serait l'ordre que nous appelons aujourd'hui analytique. Au moyen-âge, dès le XIIe siècle, cet ordre était appelé *ordo naturalis* et prescrit pour *faire la construction* (*construere*) dans l'explication des auteurs, comme nous procédons encore aujourd'hui quand nous faisons le mot-à-mot. Au XVIIIe siècle Du Marsais soutint que cet ordre qu'il appelle *construction simple, nécessaire, naturelle* est « le moyen le plus propre et le plus » facile que la nature nous ait donné pour faire connaître nos pensées par la » parole[1]. » Il se fonde sur ce principe que « tout ce qui change, change par » autrui; tout changement de terminaison est un effet; tout effet a une cause[2]. » Or dans cette phrase de Cicéron *Diuturni silentii finem hodiernus dies attulit* « je » vois ici que *finem* est la seule cause du génitif *diuturni silentii;* je dis donc » *finem diuturni silentii*, non parce que je dirais en français *la fin du discours,* » mais parce que la cause précède l'effet..... *Finem* est encore un cas oblique, » à cause de *attulit*, et *attulit* a pour raison de sa terminaison *dies hodiernus.* » Ces deux derniers mots conservent la terminaison de leur première détermi- » nation, parce qu'ils ne sont précédés d'aucun autre mot qui puisse faire

1. Article *construction* dans l'Encyclopédie (1754), *Œuvres*, V, 3.
2. Inversion, *Œuvres*, III, 347.

» changer cette première détermination. » Toute autre construction est une inversion, une hyperbole, une construction figurée. L'abbé Batteux soutenait au contraire[1] que l'ordre naturel ne doit pas être confondu avec « un arrangement » grammatical relatif aux règles établies pour le mécanisme de la langue dans » laquelle il s'agit de s'exprimer; » ni avec « un arrangement des idées consi- » dérées métaphysiquement; » « cet ordre doit être dans les récits le même que » celui de la chose dont on fait le récit; et..... dans le cas où il s'agit de per- » suader..... l'intérêt doit régler les rangs des objets et donner par conséquent » les premières places aux mots qui contiennent l'objet le plus important. » Condillac, à un autre point de vue, développa[2] que l'idée du sujet étant liée immédiatement à celle du verbe, l'idée du verbe à celle du régime, l'idée du substantif à celle de l'adjectif, « pour ne pas choquer l'arrangement naturel des » idées, il suffit de se conformer à la plus grande liaison qui est entre elles. Or » c'est ce qui se rencontre également dans les deux constructions latines, » *Alexander vicit Darium, Darium vicit Alexander*. Elles sont donc aussi naturelles » l'une que l'autre. On ne se trompe à ce sujet que parce qu'on prend pour plus » naturel un ordre qui n'est qu'une habitude que le caractère de notre langue » nous a fait contracter. » Il a fait ressortir dans sa grammaire (IIe p., ch. 24) et dans son *Art d'écrire* (II, 14), publiés en 1755, comment l'inversion permet de donner de l'unité à l'expression d'une pensée composée, et contribue à la beauté des images. Beauzée, dans sa grammaire générale (1767), livre III, ch. 9, a essayé de défendre les idées de Du Marsais contre Batteux et Condillac. La question de l'ordre des mots en latin a été reprise dans notre siècle, en Allemagne, mais à un tout autre point de vue, et, à notre avis, fort peu heureusement. Stürenburg[3] a cherché à expliquer l'arrangement des mots par l'accentuation; il a distingué une accentuation grammaticale, une accentuation logique, une accentuation emphatique et une quatrième accentuation qui provient d'une émotion réprimée à dessein. Gœrenz, philologue charlatan, qui a joui il y a une trentaine d'années en Allemagne d'une réputation fort usurpée, prétendait qu'il y avait un *sonus* particulier à la langue latine qui se portait sur le premier, le quatrième, le septième et le dernier mot de chaque proposition[4]. Nægelsbach, lui-même, malgré son sentiment très-fin et très-délicat du génie de la langue latine, ne nous paraît pas avoir réussi dans la portion de sa *Stilistique latine*[5] où il traite de l'ordre des mots (§§ 166-171). Il fait remarquer avec raison que dans les

1. *Cours de belles-lettres* (1753), IV, 306.
2. *Essai sur l'origine des connaissances humaines* (1746), part. 2, sect. 1, ch. 12.
3. *M. Tullii Ciceronis oratio pro Licinio Archia poeta, mit Anmerkungen von* Dr Rud. Stürenburg, 1839.
4. Dr Franz Raspe, *Die Wortstellung der lateinischen Sprache*, 1844.
5. Dans cet ouvrage (1re éd. 1846, 2e éd. 1852), qui a pour objet de donner aux Allemands des préceptes sur la manière d'écrire en latin, on trouve une foule de remarques justes et ingénieuses sur le génie de la langue latine comparé à celui de l'allemand; elles sont souvent applicables au français qui, à cet égard, ressemble, plus qu'on ne pourrait le croire, à l'allemand.

langues anciennes on procède généralement par opposition, et que ces oppositions sont bien plus fortement marquées que dans les langues modernes; que les mots qui constituent les termes corrélatifs d'une opposition sont rangés tantôt dans l'ordre inverse, comme dans « Nunc ego jactandas optarem sumere pennas, » || sive tuas, *Perseu, Daedale,* sive tuas (Ov. Trist., 3, 8, 5); » tantôt dans le même ordre, comme dans « ausos esse transire latissimum flumen, ascendere » altissimas rupes, subire iniquissimum locum (Cæs. B. G. 2, 27). » Mais ces observations ne se rapportent qu'à la conformation extérieure de la phrase en quelque sorte; elles ne touchent pas le principe et le fond des choses.

M. Weil a compris qu'il fallait chercher le principe de l'ordre des mots dans l'ordre des idées que le langage doit rendre : « Puisqu'on tâche de tracer par la » parole l'image fidèle de la pensée, l'ordre des mots doit reproduire l'ordre des » idées, ces deux ordres doivent être identiques (p. 15). » Or l'ordre des idées est indépendant de la syntaxe; « Par exemple, le fait que Romulus a fondé la » ville de Rome, peut dans les langues à construction libre, être énoncé de » plusieurs manières différentes, tout en conservant la même syntaxe. Supposons » qu'on ait raconté l'histoire de la naissance de Romulus et des merveilles qui » s'y rattachent, on pourrait ajouter : *idem ille Romulus Romam condidit.* En » montrant à un voyageur la ville de Rome, on pourrait lui dire : *Hanc urbem* » *condidit Romulus.* En parlant des fondations les plus célèbres, après avoir » mentionné la fondation de Thèbes par Cadmus, celle d'Athènes par Cécrops, » on pourrait continuer : *Condidit Romam Romulus.* La syntaxe est la même dans » ces trois phrases : dans toutes les trois le sujet est *Romulus*, l'attribut est » *fonder,* le complément direct est *Rome.* Pourtant on dit dans ces trois phrases » des choses différentes, parce que ces éléments, tout en restant les mêmes, sont » distribués d'une manière différente dans l'introduction et la partie principale » de la phrase. Le *point de départ*, le point de ralliement des interlocuteurs, c'est » la première fois Romulus, la seconde fois Rome, la troisième fois l'idée de » fondation. De même ce que l'on voulait apprendre à autrui, *le but du discours,* » est différent dans ces trois manières de s'exprimer (p. 24). » Il est certaines notions générales, familières à tout le monde, espèces de cases de l'esprit, dans lesquelles il classe tout ce qu'il peut apprendre, et qui par conséquent s'offrent d'elles-mêmes les premières. Ainsi on commencera un récit par les rapports de temps et de lieu : « Dans Ephèse il fut autrefois etc. » De même quand on décrit un pays, la situation géographique, le climat, les végétaux, les animaux, les habitants : « La Suède et la Finlande composent un royaume large de..... Il » s'étend du midi au nord..... L'hiver y règne neuf mois..... L'été y produit..... » Les bestiaux y sont..... Les hommes y sont..... » Si la notion initiale d'une phrase se rapporte à la notion initiale de la phrase précédente, la marche des deux phrases est *parallèle*, comme dans l'exemple de César cité plus haut « transire etc. » Si la notion initiale se rapporte au but de la phrase précédente, la marche des deux phrases est progressive, comme dans ces vers de Racine : « Ils courent; tout son corps n'est bientôt qu'une plaie. || *De nos cris douloureux*

» la plaine retentit. » Enfin, « quand l'imagination est vivement frappée ou que » la sensibilité est profondément émue, on entre en matière par le but du » discours et l'on fait remarquer après coup les degrés par lesquels on aurait pu » y parvenir dans un état plus tranquille (p. 40). » C'est l'ordre *pathétique*, comme dans ce passage de Bossuet : « Chacun demande à Dieu avec larmes » qu'il abrège ses jours pour prolonger une vie si précieuse; on entend un cri » de la nation, ou plutôt de plusieurs nations intéressées dans cette perte. *Elle* » *approche* néanmoins cette mort inexorable..... »

Cependant dans la plupart des langues la syntaxe et l'ordre des mots se déterminent mutuellement. Ce qui distingue le grec et le latin, c'est que l'ordre des mots est tout à fait indépendant de la syntaxe; ce sont des langues à construction libre. Les langues où les rapports grammaticaux qui lient les mots ne sont pas indiqués par les désinences sont des langues à construction fixe. Alors le mot gouvernant précède ou suit le mot gouverné. De là deux sortes de constructions qui peuvent prédominer exclusivement ou être associés dans une langue. M. W. étudie le caractère psychologique de ces deux espèces de constructions, et fait remarquer que le premier rang doit être donné aux langues qui ont imposé le moins d'entraves à la construction et qui, par conséquent, permettent de se conformer exactement à l'ordre naturel des idées. Il fait sentir cet avantage du grec et du latin par des exemples très-bien choisis et commentés avec beaucoup de goût et de justesse. Il n'a pas oublié de faire remarquer que le français du XIIIe siècle avait une liberté de construction dont la perte a été bien cruelle pour notre langue.

Le dernier chapitre, où M. Weil étudie l'influence que l'accentuation oratoire exerce sur l'ordre des mots, nous semble tout à fait digne des précédents. Et en résumé, tout ce travail se recommande par la justesse et la finesse avec lesquelles l'auteur a traité une question non moins importante que délicate. Il fait pénétrer fort avant dans la perfection des langues anciennes et des grands écrivains anciens et modernes; et il suggère aux linguistes des vues essentielles pour l'étude comparée des procédés que les différentes langues fournissent à l'expression de la pensée. X.

---

161. — **M. Tullii Ciceronis epistularum emendationes** scripsit Josephus Krauss. Lipsiae, Teubner, 1869. In-8°, 44 p. — Prix : 1 fr. 35.

L'auteur de cet opuscule est professeur au gymnase de Cologne ; absorbé par les devoirs de sa position, il ne s'est fait encore connaître par aucun travail de longue haleine ; mais il nous annonce qu'il en prépare un sur les études homériques des Ptolémées. La dissertation que nous annonçons aujourd'hui est du meilleur augure ; elle fait preuve d'une méthode excellente dans les matières de critique, d'une méthode parfaitement digne de l'école de Ritschl d'où sont sortis tant de bons professeurs de gymnase. La chose peut sembler singulière ; mais elle est vraie. La critique des textes, telle qu'elle est enseignée et pratiquée dans

les cours et le séminaire de M. Ritschl, a pour résultat d'exercer merveilleusement à l'interprétation, à la vraie compréhension des auteurs ; ceux qui en douteraient n'ont qu'à parcourir les *Emendationes* de M. Krauss.

On sait que le texte des lettres de Cicéron est loin d'être correct ; il donne beaucoup à faire à la critique. Le meilleur manuscrit est le *Medicaeus*, dont l'autorité a été méconnue par beaucoup d'éditeurs et commence seulement à reprendre faveur. Il est parfois moins correct que les autres ; mais cela tient à ce qu'il a été moins corrigé par des copistes maladroits, en sorte qu'il est beaucoup plus près qu'eux de la vraie leçon. M. Kr. s'appuie donc avec raison sur ce manuscrit dans les corrections qu'il propose et qui, loin d'être téméraires, sont très-bien motivées et justifiées. Presque toutes sont des modèles de bonne critique conjecturale, ne s'appliquent qu'à des passages incontestablement corrompus et portent un tel caractère d'évidence qu'on se demande comment on n'y avait pas songé plus tôt.

Nous ne saurions mieux le faire comprendre qu'en en reproduisant un spécimen. On lit dans la lettre de Cicéron à César, XIII, 16 (éd. Orelli et Baiter) : *P. Crassum ex omni nobilitate adolescentem dilexi plurimum, et ex eo cum ab ineunte eius aetate bene speravissem, tum † per me existimare coepi* [*ex*] *iis iudiciis, quae de eo feceras, cognitis*. Les premiers éditeurs avaient déjà reconnu que le verbe *existimare*, correspondant à *bene speravissem* (la réalisation opposée aux espérances), devait avoir aussi pour complément un adverbe qui devait se cacher sous le *per me* qui n'a ici absolument aucune signification. Lambin a donc corrigé *tum* OPTIME *existimare coepi*. M. Kr. accepte cette correction, mais il observe qu'au *cum ab ineunte eius aetate* devait correspondre après *tum* une indication de temps, et reconnaît dans *per* le reste de *nuper*. Il reste encore une difficulté que l'édition d'Orelli écarte en supprimant le *ex* devant *iis*. Il est évident que, si l'on veut s'en tenir au texte des manuscrits, ou bien cet *ex*, ou bien le *cognitis* est superflu. M. Kr. fait remarquer dans le *Medicaeus* l'orthographe inusitée *iis* pour *eis* et en conclut que probablement ces trois lettres ne proviennent pas du pronom *is* ; de là l'idée toute naturelle de lire *eximiis*. La phrase est ainsi parfaitement limpide et cicéronienne : *et ex eo cum ab ineunte eius aetate bene speravissem, tum nuper optime existimare coepi eximiis iudiciis quae de eo feceras cognitis*.

M. Kr. ne change point systématiquement les textes ; il défend parfois la leçon des manuscrits contre tous les éditeurs, ainsi XIII, 69 : *Haec ad te eo pluribus scripsi ut intelligeres me non vulgare nec ambitiose sed ut pro homine intimo ac mihi pernecessario scribere*, il soutient que *vulgare* ne doit point être changé en *vulgariter*, comme l'ont fait tous les manuscrits excepté le *Medicaeus*, et, s'appuyant sur un passage de la lettre suivante ayant à peu près le même sens, il pense que nous avons ici le verbe *vulgare*, employé exceptionnellement sans régime, dans le sens de « être banal, » ou « donner une recommandation au premier venu », comme, dans la lettre 70, *in vulgus tribuere* (sc. commendationes). Ceci nous paraît assez concluant.

Dans la lettre I, 1, 3, M. Kr. montre que les mots : *animadvertebatur Pompeii*

familiares assentiri Volcatio proviennent d'une annotation marginale. Lettre I, 2, 1 il établit nettement le sens de *discessionem facere* et prouve qu'il faut lire : (*Lupus*) *intendere coepit, ante se oportere discessionem facere quam* CONSULARES (au lieu de *consules* que portent les mss.). — I, 7, 2 il défend la leçon du *Medicaeus*; *non tam memores*. — Il soutient encore l'autorité de ce ms. dans la phrase *non* ALIQUO *erga me singulari beneficio* (I, 9, 4) et dans l'admission des formes *comarguit* pour *coarguit* (III, 8, 7) et *Philomeli* pour *Philomelii* (même lettre). — IV, 15, il propose l'excellente correction *brevi te* (pour *breviter*) *commonendum putavi*. — V, 10, 2 l'intercalation devant *bona direpta* du mot *ob*, dont l'omission par un copiste s'explique si facilement, rend la phrase parfaitement claire et écarte les conjectures plus téméraires par lesquelles on avait voulu corriger ce passage. — VI, 5, 3, M. Kr. lit : *Cui rei adde eam spem* pour *Quare ad eam spem*, ce qui s'appuie sur des arguments paléographiques très-plausibles. — Nous ne pouvons reproduire, même en abrégé, toutes les corrections ultérieures de M. Kr. Elles concernent les passages suivants : VII, 12 ; VII, 23, 2 ; VII, 26; V, 8 ; VIII, 13; IX, 4; IX, 6 ; IX, 18 ; IX, 20; IX, 24 ; X, 14 ; X, 22 ; XII, 7; XV, 20 ; XVI, 3 ; XVI, 8; et nous les recommandons comme les précédentes à l'attention de tous ceux qui, à un titre quelconque, s'occupent des lettres de Cicéron, surtout à ceux qui voudraient les traduire ou les publier; car comme nous l'avons dit, elles concernent, pour la plupart, des passages dont le sens est resté obscur à tous les éditeurs et traducteurs.

Le reste de l'opuscule, depuis la page 36, est consacré par l'auteur à rechercher quel est le Cassius qui a écrit la lettre XII, 13. Cette question est résolue aussi d'une façon satisfaisante. Il est maintenant certain que l'entête de la lettre porte dans les mss. un faux prénom, qu'il faut lire *L. Cassius* et non *C. Cassius* et qu'il s'agit du fils de *L. Cassius Longinus*, frère de C. Cassius le meurtrier de César.

La lettre à M. Ritschl, qui sert de préface à cette brochure, rappelle en quoi consistait l'enseignement si fécond du maître ; elle le montre tel qu'il était à Bonn dans ses cours, dans son séminaire, et dans les conversations privées où il excitait ses élèves au travail et leur donnait libéralement tous les conseils dont ils avaient besoin.

Il est resté malheureusement plus de fautes d'impression qu'il n'y en a d'ordinaire dans les ouvrages sortis des excellentes presses de Teubner; ainsi p. 39, *In his Schützius erat* (l. *errat*) ..... *immo errat* (l. *erat*) *filius*.

CH. M.

---

162. — **Geschichte der Sigambern** und der von den Rœmern bis zum Jahr 16 nach Christo im nordwestlichen Deutschland geführten Kriege, von M. F. ESSELEN. Leipzig, Grunow, 1868. In-8°, vi-388 p. — Prix : 8 fr.

M. Esselen s'est voué depuis de longues années à l'élucidation de toutes les questions historiques et topographiques qui se rattachent à la province de Westphalie, son pays natal, avant et pendant la domination romaine. La série complète

de ses travaux, dont les plus anciens remontent à 1853 et dont les plus récents sont cités en note [1], paraît avoir été reprise dans le présent volume, et coordonnée plus ou moins habilement pour nous offrir les résultats définitifs auxquels s'est arrêté l'auteur. M. E. a fouillé tous les recoins du pays pour y retrouver les traces de l'occupation romaine et du passage des armées impériales. Il a scrupuleusement réuni tous les témoignages des historiens de l'antiquité sur les luttes entre les Germains et Rome, et même les auteurs plus récents qui se sont occupés de ces luttes, mais il entasse souvent ses extraits pêle-mêle, sans en déterminer la valeur, et sans aucune liaison critique [2]. Il les commente en parcourant le pays en tous sens, étudiant partout le terrain lui-même, et nous fournit ainsi un manuel topographique qui sera très-utile à ceux qui voudront aller au fond des récits romains. Ce qui manque surtout au travail de M. E. c'est la méthode. Il règne un désordre incroyable dans son ouvrage et l'on y passe sans cesse d'un sujet à un autre, pour revenir ensuite au premier. Ainsi, dans l'*Introduction* même, nous nous trouvons tout à coup en présence d'un *excursus* relatif aux ponts jetés par César sur le Rhin, suivi lui-même d'un *appendice* (p. 16) sur l'opinion exprimée à ce sujet par l'auteur de l'*Histoire de César* [3]. On ne s'explique pas le moins du monde pourquoi M. Esselen n'a point placé ces deux fragments au chapitre V où il parle des guerres de César. C'est embrouiller comme à plaisir le lecteur [4]. Le titre de l'ouvrage doit faire l'objet d'une remarque préliminaire; la première partie en aurait dû être supprimée, car M. E. ne nous donne point une histoire des Sigambres et, à vrai dire, il ne pouvait nous la donner. En effet nous n'en connaissons, pour l'époque dont parle notre auteur, précisément que leurs guerres avec les Romains. Ce que M. E. nous dit en outre des Sigambres (qu'il identifie, à ses risques et périls, avec les *Gambrivii* de Tacite) se compose de notices générales données par les écrivains latins sur tous les habitants des pays entre le Danube et le Rhin, et il n'existe aucun motif pour appliquer ces passages aux Sigambres en particulier [5]. Disons à cette occasion que ce n'est pas sans surprise que nous voyons l'auteur citer des écrivains vieillis comme Adelung et Luden, tandis que l'ouvrage de Waitz, devenu classique à juste titre, n'est pas une seule fois nommé [6]. Plus intéressant que ce chapitre sur

1. Das Kastell Aliso, der Teutoburger Wald und die Pontes longi. Hannover, 1857. — Zur Geschichte der Kriege zwischen den Rœmern und Deutschen. Hamm, 1862. — Zur Frage wo Cæsar die beiden Rheinbrücken schlagen liess. Hamm, 1864.

2. Ainsi il mettra sur le même rang comme sources historiques, Tacite, Velleius, Suétone, Dion Cassius et Zonaras.

3. Napoléon III fait passer César près de Bonn, en 56 av. J.-C.; M. Esselen au contraire place le pont sur le Rhin à Kaiserswerth, près de Düsseldorf.

4. Voyez encore p. 104, 334, etc.

5. M. E. parle à la p. 9 de l'habitude des Sigambres d'enfouir leurs récoltes dans des fosses pour les hiverner; il n'aurait pas eu besoin d'aller chercher des faits analogues en Bactrie. De nos jours encore les paysans d'Alsace hivernent leurs pommes de terre dans des excavations pareilles, pratiquées dans le champ même.

6. Ce n'est pas chez lui en tout cas qu'il aurait appris que les Suèves s'appelaient ainsi parce qu'ils menaient une vie errante (*schweifen* = errer) et qu'on donnait ce nom aux peuples germaniques dont les propriétés étaient encore indivises (p. 3).

le peuple des Sigambres est le chapitre suivant qui traite *des limites du pays des Sigambres*. M. E. leur assigne comme demeure un territoire d'environ 140 lieues carrées, qui coïncide en gros avec le district (*Regierungsbezirk*) actuel d'Arnsberg. Sans contester les données de l'auteur, qui sont basées sur des études topographiques détaillées, nous devons faire observer cependant qu'il y a quelque chose d'arbitraire à fixer des limites précises à ces peuplades germaniques, sans cesse en lutte avec leurs voisins, s'agrandissant tantôt et tantôt refoulées, quittant plus tard leurs foyers pour aller chercher fortune ailleurs ou transplantées de force par les Romains vainqueurs; les données que l'on peut recueillir à leur sujet ne sont en tout cas exactes que pour un laps de temps assez restreint. On doit regretter vivement que M. E. n'ait pas joint à son livre une carte ou, ce qui vaudrait mieux encore, plusieurs cartes très-détaillées; malgré ce qu'en dit l'auteur à la p. 19, c'est une grave lacune, car puisque le principal mérite de l'ouvrage réside précisément dans la discussion minutieuse d'une foule de questions topographiques, on ne peut suivre les raisonnements de l'auteur et surtout les juger qu'avec une connaissance approfondie du pays. Après un chapitre traitant des incursions de César sur le sol germain, M. E. nous entretient des expéditions d'Agrippa, de Lollius, de Drusus et discute longuement, trop longuement même (car il y avait moyen d'être plus bref sans rien oublier), la situation du *castellum* d'Alise, si controversée de nos jours. Il examine et rejette successivement les opinions qui le mettent à Liesborn, Elsen, Ringbocke, Haltern, Hamm et Lippborg et la place à quelque distance de Hamm, à l'ancien confluent de l'Ahse et de la Lippe. Puis il arrive au soulèvement d'Arminius et à la défaite de Varus, sujet de prédilection des sociétés savantes de la Prusse rhénane, du Hanovre et de la Westphalie, sujet éternellement controversé et qui forme en quelque sorte une question d'Alésia germanique. M. E., qui n'énumère pas tout, ne discute pas moins de *vingt-trois* ouvrages plus ou moins modernes sur la question, sans compter tous les renseignements de l'antiquité. Je trouve que c'est pousser encore beaucoup trop loin le désir légitime d'être complet. Sans nous arrêter aux innombrables hypothèses émises sur la situation de ce fameux *saltus Teutoburgicus*, mentionné par Tacite, disons seulement que d'après M. E. la bataille eut lieu près de Havixbrock, au sud de la ville de Beckum. Le dernier point d'importance examiné dans l'ouvrage est la situation des *pontes longi*, célèbres dans les luttes de Germanicus et de son lieutenant Cécina, contre les Bructères et les Chérusques. M. E. les place près de Terhaar dans les tourbières de Burtang (*Burtanger Moor*) situées sur les confins de la province de Drenthe et de la Frise prussienne. On y a retrouvé des digues et autres constructions en bois que certains archéologues affirment remonter aux Romains. D'autres savants, il est vrai, les font remonter seulement au moyen-âge. Ici, comme en général pour la plupart des questions soulevées par M. E. il est malaisé de hasarder un verdict. Il serait absolument nécessaire d'examiner les localités *de visu* pour prononcer un jugement compétent. — Un appendice est consacré à certains champs des environs de Beckum où des fouilles ont mis au jour de nombreux

cadavres d'hommes et de chevaux. On a fait toutes les suppositions imaginables sur ces corps ensevelis pêle-mêle, ainsi que le montre le plan dont M. E. accompagne cette étude. On y a vu successivement des compagnons d'Arminius ou de Germanicus, un cimetière payen, un cimetière chrétien, des Saxons ou des Francs du temps de Charlemagne, des routiers de la guerre de Soest (1444-1449), etc. M. E. penche pour des Germains tués dans une lutte quelconque au Ier siècle.

L'ouvrage de M. Esselen, dont nous reconnaissons du reste les nombreux mérites, gagnerait beaucoup à être refondu par son auteur, mieux coordonné dans son ensemble, limité quant à son sujet aux guerres entre Romains et Germains, sans essayer l'histoire impossible des Sigambres. M. E. en écarterait toutes les répétitions inutiles, les réminiscences personnelles, les traductions *in extenso* de textes qu'il suffirait de résumer en quelques mots, il pèserait davantage les opinions contradictoires au lieu de les énumérer toutes, il ajouterait de bonnes cartes topographiques et des plans détaillés (p. ex. pour les *pontes longi*)[1]. Alors seulement ses travaux seront appréciés à leur juste valeur et deviendront d'un secours précieux à tous ceux qui en étudiant les historiens romains, essayent de se rendre compte des faits qu'ils rapportent et ne se bornent pas à des études de style ou de grammaire.

Rod. Reuss.

---

163. — **Die handschriftlichen Gestaltungen der Chanson de geste « Fierabras »** und ihre Vorstufen, von Dr Gustav Grœber. Leipzig, Vogel, 1869. In-8°, x-111 p. — Prix : 3 fr. 25.

Cet opuscule, par la méthode qui y est appliquée, est dans l'histoire de l'étude de l'ancienne littérature française un événement assez important. C'est la première fois qu'on essaie de soumettre les manuscrits d'une chanson de geste à un véritable travail critique, et si les conclusions auxquelles est arrivé M. Grœber ne sont pas toutes également solides, il n'en est pas moins évident que la voie dans laquelle il a l'honneur de s'engager le premier est la seule par laquelle on puisse arriver à des résultats scientifiques sur le sujet. Je vais donner une analyse sommaire de ce remarquable travail, en indiquant les points où l'auteur me semble trop s'avancer ou être dans l'erreur. Pour les élucider à fond, il faudrait néanmoins une étude détaillée qui aurait, je le crois, un véritable intérêt, mais qui ne saurait être même abordée ici; je la reprendrai sans doute ailleurs quelque jour.

La chanson de *Fierabras*, en alexandrins rimés, nous a été conservée dans six manuscrits français signalés jusqu'à ce jour. Les éditeurs de ce poème dans les *Anciens poètes de la France* n'ont malheureusement connu que quatre de ces manuscrits, *a* (B. I. fr. 12603, xive s.), *b* (B. I. fr. 1500, xve s.), *c* (*Brit. Mus. Reg.* 15 E vi, xve s.), *d* (Bibl. Vat., mss. de la reine de Suède, 1616, daté de 1317). Depuis on a fait connaître deux nouveaux manuscrits, l'un qui se trouve

---

1. Lisez p. 333 *Einwohner* pour *Einnahme* et planche 1, Havixbrock pour Harixbrock.

à la bibliothèque de l'Escorial (décrit, avec les variantes importantes, par M. Knust dans le *Jahrbuch für rom. Litteratur*, t. IX, p. 44-72), l'autre qui appartient à M. Ambroise-Firmin Didot, à Paris (voy. Gautier, *Ep. fr.*, t. II, p. 306); M. Gr. désigne par E le ms. de l'Escorial, par D le ms. Didot. Or ces deux manuscrits, restés inconnus aux éditeurs, sont tous deux du XIIIe siècle et des premières années de ce siècle, tandis que les quatre autres sont du XIVe et du XVe; ils ont en outre, comme le montre M. Gr., une importance particulière. Il fait voir en effet qu'aucun des six manuscrits ne dérive directement d'un des autres, mais qu'ils se divisent en deux familles, dont l'une comprend *a b c d* et dérive d'un prototype (perdu) désigné par *w*, tandis que l'autre se compose des deux mss. D E et a pour source un texte (également perdu) désigné par *z*. On voit donc que la connaissance des quatre manuscrits *a b c d* était absolument insuffisante pour reconstituer le texte primitif, source de *w* et de *z*, texte désigné par *y*, et qui ne doit comprendre que ce qui est commun à *z* et à *w*. Toute cette argumentation de M. Gr. est un modèle de critique sûre et méthodique, et l'auteur y a d'autant plus de mérite qu'il n'a eu de renseignements suffisants que pour deux de ces six mss., *a* et E. Les éditeurs français n'ont fait connaître qu'un très-petit nombrs des variantes de *b c d*, et le ms. Didot n'est connu que par une vingtaine de vers qu'a publiés M. Gautier [1]. Et à ce propos je dois faire observer combien est peu satisfaisante la méthode suivie par les éditeurs de ce poème : « Le texte du ms. *a*, disent-ils (p. xx), n'est pas très-pur, » il s'en faut; mais il est encore, dans son ensemble, et plus complet et plus » correct que celui des trois autres manuscrits; aussi l'avons-nous suivi de » préférence. » On voit tout ce qu'il y a de vague et d'arbitraire dans cette « préférence » dont on se départ en certains endroits. La seule méthode à suivre pour les éditeurs était celle qu'a mise en pratique, à leur défaut, M. Grœber; ils devaient d'abord résoudre la question de savoir si *a b c d* (puisqu'ils ne connaissaient que ces textes) étaient copiés l'un sur l'autre; la réponse étant négative, il en résultait clairement que le texte de *w* (le seul qu'ils pussent prétendre restituer) se composait de tout ce qu'*a b c d* avaient en commun, ou de ce que trois, ou même deux de ces mss. offraient d'identique, en regard de la leçon ou des deux leçons différentes des autres textes. Au lieu d'entreprendre ce travail, ils ont suivi une tout autre voie, beaucoup plus commode assurément, mais bien moins scientifique : ils ont imprimé le ms. « le plus correct et le plus complet, » en remédiant çà et là à ses fautes et à ses lacunes à l'aide des trois autres, invoqués au hasard suivant qu'ils paraissaient donner une leçon plus ou moins bonne. Qui ne voit qu'en agissant ainsi ils ont constitué un texte qui n'a

1. J'ai eu autrefois ce manuscrit entre les mains, et je puis affirmer que la conjecture de M. Knust, reprise et fortifiée par M. Gr., sur sa parenté avec E, est mise hors de doute par la comparaison de l'ensemble. Seulement le ms. Didot, copié en Angleterre par quelque jongleur ignorant, est rempli des fautes les plus grossières; il n'y a guère de vers qui ne soient défectueux en quelque façon; au contraire le ms. de l'Escorial offre un texte copié avec soin et intelligence.

jamais existé tel quel? Il est temps que les règles de la critique soient appliquées dans leur rigueur à la publication de nos anciens poèmes, et on ne saurait trop répéter que le premier soin d'un éditeur doit être la classification des manuscrits d'après leur rapport de filiation ou de collatéralité : c'est seulement une fois ce travail fait qu'il peut essayer de constituer son texte. Quant à la *correction* d'un des manuscrits, elle a une tout autre valeur; elle peut servir à fixer les formes de langue et de versification, mais aucunement le texte lui-même. Ainsi, dans notre espèce, le ms. Didot, qui est un véritable monstre de langue, offre très-souvent une leçon préférable à celle du ms. *a*, qui paraît cependant écrit à peu près dans le dialecte du poète. Je ne puis que renvoyer sur ce point aux observations excellentes qui ont déjà été faites dans cette revue par notre collaborateur M. Bartsch [1].

La découverte des mss. D E agrandissait et compliquait le problème. Dès lors la forme à restituer n'était plus *w*, mais *y*, c'est-à-dire que (la non-filiation de *w* et *z* étant bien établie) il en résultait que tout ce qui se trouvait également dans *w* et *z*, s'était aussi trouvé dans le texte antérieur d'où ils dérivaient l'un et l'autre, c'est-à-dire dans *y*; du même coup on avait un critérium à peu près infaillible pour discerner, en cas de désaccord, ce qui dans les mss. *a b c d* était primitif, c'est-à-dire représentait *w*, ce qui dans les mss. D E était primitif, c'est-à-dire représentait *z*. Si en l'absence du groupe *z* les quatre mss. *a b c d* offraient quatre leçons différentes, le problème était insoluble; mais si une de ces variantes se retrouvait dans un des deux mss. du groupe *z* (d'ailleurs indépendant du groupe *w*), il est clair que c'était la bonne. Fait avec soin et sur chaque vers des six manuscrits, ce travail serait arrivé presque à coup sûr à restituer d'une part *z* (D d'accord avec E, ou D ou E isolément d'accord avec *w*), d'autre part *w* (*a b c d* d'accord, ou trois ou deux des mss. d'accord contre un isolé ou deux différents, ou un des mss. différant des trois autres, eux-mêmes différents, et d'accord avec *z*). Restait cependant une question de première importance : puisque *w* et *z* sont deux rédactions différentes, quand elles ne sont pas d'accord, quel texte faut-il préférer? en d'autres termes, *y* est-il plus fidèlement représenté dans *w* ou dans *z*? En l'absence de preuves, la présomption est pour *z*, qui comprend deux mss. plus anciens d'un siècle que le plus ancien des mss. du groupe *w*; toutefois ce n'est là qu'une raison assez faible de décider. La valeur d'un ms., comme le rappelle fort bien M. Gr. d'après Wolf [2], n'est pas toujours en raison directe de son ancienneté; il est clair que les mss. *w*, bien qu'ils soient des XIVe et XVe siècles, s'appuient sur des textes antérieurs, et, s'ils sont fidèlement transcrits, ils sont supérieurs à des textes plus anciens mal établis. La critique en se-

1. 1866, t. II, p. 409.

2. Ces paroles ne sauraient être trop souvent citées, surtout en présence des vues fausses si généralement répandues sur la critique : « Novitas codicum non majus vitium » est quam hominum adolescentia; etiam hic non semper aetas sapientiam affert : ut » quisque antiquum et bonum actorem bene sequitur, ita bonus est (*Proleg. ad Hom.*, « p. vij). »

rait donc réduite à se décider par des considérations de goût qui ne doivent l'influencer qu'à défaut d'autres indices, si elle ne recevait, pour résoudre la question, un secours qui d'autre part la complique notablement.

Il existe, on le sait, du *Fierabras*, une rédaction provençale. MM. Krœber et Servois, les éditeurs du poème français, ont démontré que ce texte était un texte français recouvert simplement d'un vernis provençal [1] : il n'y a plus à revenir sur ce point; il est hors de toute contestation. Ce poème provençal représente donc une rédaction française qui n'existe que sous cette forme : il est facile de voir que cette rédaction n'est ni celle de *w*, ni celle de *z*; elle s'en distingue dès le premier abord de deux façons : 1° elle contient au début un épisode de 600 vers environ qui ne se trouve ni dans *w*, ni dans *z*; 2° dans le corps du texte au contraire elle a environ 1800 vers de moins que le texte français (*y*) qui résulterait de *w* comparé à *z*. Quelle est la valeur de ces deux divergences? et doivent-elles être placées sur la même ligne? — M. Gr., par des raisonnements extrêmement spécieux, se détermine pour une conclusion favorable dans les deux cas à la rédaction provençale. Suivant lui, d'une part, la suppression de l'épisode du début est un fait postérieur, propre à la rédaction *y*; d'autre part l'addition des 1800 vers en question est également propre à *y*, et ils n'existaient pas dans la rédaction primitive. Il regarde donc *y* comme une dérivation de *x*, source de P (le poème provençal [2]), et allant plus loin il prétend que la rédaction *x* elle-même contient des additions, des modifications et des altérations de tout genre; il n'en impute d'ailleurs aucune (sauf deux cas sans importance) au versificateur provençal. Il propose donc de ne regarder comme ayant fait partie de *x* que ce qui se trouve dans P et dans *y*, après quoi on soumettra *x* à un travail propre, tout de goût et de logique, pour en tirer *x'*, ou la forme primitive du poème. — Sur aucun de ces points je ne partage l'opinion de M. Gr., et je compte dire ailleurs pourquoi; j'espère que l'ingénieux auteur se rendra aux preuves qu'il m'a lui-même aidé à rassembler contre lui : je me bornerai ici à dire que c'est l'emploi de l'analyse philologique, trop négligée par M. Gr., qui m'a amené à révoquer en doute, puis à rejeter les résultats de sa critique. Suivant moi, P (ainsi que David Aubert et le poème italien) remonte à une rédaction intermédiaire (qu'on peut appeler *x*) qui avait ajouté l'épisode du début à la chanson plus ancienne; quant aux lacunes qui distinguent P dans le reste du poème, la plupart sont de véritables suppressions (quelques-unes, cela va sans dire, sont primitives), et pour un assez grand nombre on peut prouver qu'elles sont le fait du versificateur pro-

---

1. Je l'ai appelé *un calque servile*, et M. Gr. adopte cette expression, qui n'est peut-être pas *absolument* juste; mais ce qui est vraiment fausser la question, c'est de dire avec M. Léon Gautier (*Ep. fr.*, t. II, p. 314) que le texte provençal est « un insigne plagiat ». Il n'y a pas là plus de plagiat que dans la transcription en normand d'un texte écrit en picard.

2. M. Gr. démontre péremptoirement que la compilation de David Aubert au xve siècle (on n'en connaît que les rubriques) et le poème italien de *Fierabraccia* ont connu l'épisode du début de P et ont par conséquent la même source.

vençal [1]. Telle est la thèse, opposée à celle de M. Gr., que je crois devoir soutenir. Pour la seconde proposition, la comparaison du texte de David Aubert serait un indispensable élément de discussion. Ainsi donc, d'après moi, *x* et *y* proviennent parallèlement d'un texte antérieur (que je désigne par O), qui ne comprenait pas l'épisode propre à *x* et qui, dans le reste du poème, est conservé plus ou moins fidèlement, tantôt dans *x*, tantôt dans *y*. La comparaison de *x* montre, comme le fait voir M. Gr., que dans le sein de *y*, c'est le groupe *z* (E D) qui se rapproche le plus de l'original : de là une quasi-certitude dans la restitution de O; car la plupart des vers qui ont disparu dans *w* (*a b c d*) se retrouvent également dans *z* et dans P, et appartenaient par conséquent à O; quant aux vers de *y* qui manquent dans P, il faudrait, par la comparaison de David Aubert (et même du poème italien), s'assurer s'ils manquaient dans *x*, et au cas plus que probable où ils seraient démontrés y avoir existé et avoir été supprimés par P, les regarder sans hésitation comme faisant partie de O [2].

La restitution de O ne terminerait pas cette enquête critique [3]. J'ai fait voir ailleurs (*Hist. Poét. de Charlemagne*, p. 251 ss.) que *Fierabras* se compose : 1° d'un épisode ancien, le combat de Fierabras et d'Olivier; 2° d'une suite d'un tout autre genre et sans doute de pure invention. J'ai montré aussi que cet épisode ancien avait été extrait d'une chanson de geste de la première époque, perdue aujourd'hui, mais dont Philippe Mousket († 1242) nous a conservé le sommaire dans sa chronique. M. Gr. accepte toute cette hypothèse; seulement il pense que j'ai eu tort de donner à cette chanson le nom de *Balan*. Suivant lui, les deux parties du poème n'ont pas seulement une origine distincte; elles sont l'œuvre de deux auteurs; le premier, d'accord avec Mousket, ne connaît que Fierabras, et place encore, d'après la tradition, la scène en Italie; le second au contraire transporte tacitement en Espagne le théâtre des événements et introduit Balan et Floripas, père et sœur de Fierabras, dont la première partie (sauf deux ou trois vers interpolés) ne sait rien. Je ne crois aucunement que la première partie de notre texte soit un fragment du poème primitif; elle est trop bien rimée, et d'allures trop modernes comme style, et je ne vois pas la nécessité d'admettre deux poètes; il n'y a rien d'étonnant à ce que l'auteur du tout, remaniant, pour en faire sa première partie, un épisode de l'ancienne chanson, ait laissé subsister des contradictions entre cette partie et celle qui est de son invention pure [4]. Quant

---

1. Il en résulte qu'il n'a pas suivi son texte avec l'absolue fidélité que lui attribue M. Gr., qui le regarde comme équivalent à un manuscrit français.

2. Il faudrait encore utiliser, pour ce travail, les deux rédactions en prose, celle qui a été maintes fois publiée (elle se rapporte à *w* d'après M. Gr.) et celle du ms. de l'Arsenal, que le passage cité par M. Gautier (l. l. p. 312) ne permet pas d'apprécier et de classer.

3. Quant aux efforts de M. Gr. pour aller plus loin que O (*x* d'après lui) et séparer l'*authentique* de ce qui a été ajouté plus tard, je regarde ces tentatives *lachmanniennes* comme très-arbitraires et au moins beaucoup trop prématurées.

4. Voy. les observations à peu près identiques qu'a présentées M. Weil dans le dernier numéro, p. 98.

au nom de *Balan* donné à cette chanson ancienne, les raisons de M. Gr. pour le supprimer paraissent assez fortes; j'avais surtout été conduit à le choisir par les rubriques de David Aubert, où on voit Balan apparaître dès le début du récit; mais il est possible que ce soit une addition du prosateur du xve siècle; cependant, avant de souscrire définitivement à la conclusion de M. Gr., je demanderais une enquête supplémentaire.

Je ne puis que répéter en terminant ce que j'ai dit au début. Cet ouvrage témoigne chez son auteur de toutes les qualités du critique; il fait honneur à l'école dont il est sorti (l'ouvrage est dédié à M. Ebert, le savant professeur de Leipzig). Puisse-t-il être suivi de beaucoup d'autres conçus dans le même esprit et exécutés avec le même talent! puisse-t-il surtout contribuer à introduire dans le domaine auquel il est consacré un esprit de critique et de méthode qui y est encore presque inconnu! G. P.

---

164. — **Josias Glaser et son projet d'annexer l'Alsace à la France en 1639,** par Rodolphe Reuss. Mulhouse, 1869. Gr. in-8°, 23 p. (Extrait de la *Revue d'Alsace.*)

M. R. Reuss, qui prépare une histoire de l'Alsace pendant la guerre de Trente Ans, a rencontré, en fouillant les archives de la capitale de sa province, un mémoire inédit de Josias Glaser, pensionnaire de la couronne de France à Strasbourg. Ce mémoire lui a paru curieux, et il l'est beaucoup en effet. Félicitons M. Reuss d'avoir trouvé un tel document; félicitons-le surtout de l'avoir si bien publié (p. 16-23). Le texte, scrupuleusement reproduit, a été entouré d'excellentes petites notes. Il est précédé d'une notice sur le diplomate strasbourgeois qui, dès 1639, avait proposé à Louis XIII l'annexion de l'Alsace à la France. M. R., à force de chercher dans les archives de Strasbourg des renseignements sur ce personnage inconnu à tout le monde, est parvenu à nous en donner une biographie qui, si l'on tient compte de toutes les difficultés vaincues, est un petit chef-d'œuvre de patience et de sagacité. Très-probablement fils du professeur Philippe Glaser, Josias naquit vers 1590 : il fut secrétaire du Conseil des Quinze en 1616, devint bailli de la république de Strasbourg à Wasselonne à la fin de 1618, redevint secrétaire du Conseil des Quinze en juillet 1620, fut envoyé à Francfort en 1628, à Zurich et à Berne en 1631, à Paris en cette même année; l'année suivante, on le trouve résident de Suède à Strasbourg. En 1646, il va rejoindre les plénipotentiaires français à Munster. Il disparaît à partir de l'année 1649. De nouvelles découvertes permettront sans doute à M. R. de compléter son intéressante notice. C'est surtout aux Archives des Affaires étrangères que ces découvertes semblent devoir se faire. Aussi unissons-nous nos vœux à ceux que forme (p. 4) M. R. pour que *tous* les travailleurs sérieux obtiennent enfin l'autorisation de profiter des trésors historiques accumulés dans ces archives, et pour que la qualité de Français ne soit plus en quelque sorte, aux yeux des conservateurs de ce dépôt, un titre formel d'exclusion. T. de L.

VARIÉTÉS.

Un dictionnaire biographique des Alsaciens célèbres.

On tente en ce moment en Alsace une entreprise qui pourrait être imitée dans d'autres provinces de notre pays, et qui mérite d'être signalée aux lecteurs de la *Revue*. Il va se publier à Mulhouse, sous le patronage de la *Société des monuments historiques d'Alsace*, un dictionnaire biographique des Alsaciens célèbres. La liste des hommes plus ou moins éminents qui doivent figurer dans cette encyclopédie provinciale vient de paraître, avec quelques spécimens biographiques. Pour diriger cette vaste entreprise, le comité du Haut-Rhin a fait choix de M. G. Stoffel, correspondant du ministère de l'instruction publique, très-avantageusement connu par sa collaboration à la grande collection des *Weisthümer* de Jacob Grimm et par la publication récente du *Dictionnaire topographique du département du Haut-Rhin*. La liste préparatoire effraye un peu le lecteur à première vue, car elle ne contient pas moins de *deux mille cinq cents* noms, ce qui n'a point empêché certaines personnes de ne pas la trouver assez complète[1]. Ce chiffre élevé montre assez qu'elle renferme des noms qui n'ont qu'une mince réputation locale et même quelques-uns qui n'ont guère de droits à y figurer. Les collaborateurs promettent d'être nombreux; nous nommerons seulement ici MM. L. Spach, Aug. Stœber, Ignace Chauffour, X. Mossmann, Straub, E. Müntz, etc., etc. Néanmoins ce sera bien là que le directeur de l'entreprise rencontrera le plus de difficultés pour son travail. Il est évident que ce n'est qu'en confiant à des hommes compétents, c'est-à-dire *spéciaux*, la rédaction des nombreux articles de son *Dictionnaire*, qu'il lui conservera une valeur scientifique. Or, trouvera-t-il des spécialistes de bonne volonté pour ses innombrables clients? Et cependant il faut absolument qu'il ne se laisse point envahir par les *dilettanti*, qui se contenteraient d'amplifier les notices de quelque autre recueil, avec toutes leurs lacunes et toutes leurs erreurs. Il lui faudra non moins soigneusement proportionner la longueur des articles à l'importance des personnes; ne pas épargner la place aux biographies vraiment importantes, tout en écartant les développements littéraires et les « jugements » que chaque lecteur pourra formuler à sa guise, mais réduire impitoyablement à trois ou quatre lignes les individualités obscures qui fourmillent sur sa liste. M. Stoffel, en agissant ainsi, blessera peut-être l'amour-propre ou les susceptibilités exagérées de quelque collaborateur prolixe ou trop enthousiaste, — il doit savoir que pour une besogne pareille ces petits déboires sont inévitables, — mais il rendra service à la science.

Nous souhaitons toute chance à cette excellente entreprise qui n'intéresse pas seulement l'Alsace, mais aussi la France et l'Allemagne; grâce à la générosité

---

1. Dictionnaire biographique d'Alsace. Liste préparatoire. Mulhouse, Bader, 1869. 111 p. gr. in-4°.

d'un riche fabricant de Dornach, M. Engel-Dollfus, les débuts matériels du *Dictionnaire* sont assurés; puisse-t-il être plus heureux que la *Collection des Chroniques alsaciennes*, que l'on essayait de lancer naguère et qui vient d'échouer honteusement devant l'indifférence intellectuelle et le manque de patriotisme de ceux auxquels elle adressait en première ligne son appel!

Rod. REUSS.

La Revue Celtique.

Nous appelons toute l'attention de nos lecteurs sur la couverture de ce numéro, où nous publions partiellement le prospectus de la *Revue Celtique* que fonde notre collaborateur M. Gaidoz. Cette revue doit paraître aussitôt qu'elle aura trouvé deux cents souscripteurs; espérons qu'ils ne se feront pas attendre. Peu d'entreprises scientifiques méritent autant d'être encouragées; car il en est peu qui promettent de rendre autant de services à un aussi grand nombre de savants. Tous ceux qui s'occupent d'ethnographie européenne, de mythologie ou de littérature comparée, tous ceux qui étudient les origines de l'histoire et de la poésie moderne, tous ceux qui s'intéressent soit à la grammaire des langues indo-européennes, soit particulièrement à l'histoire des langues romanes, ressentent depuis longtemps avec amertume la lacune considérable qu'ouvre dans toutes ces études l'absence presque complète de travaux critiques et approfondis sur l'histoire, la religion, la littérature et l'idiome des peuples celtiques: tous ont le devoir d'aider autant qu'il est en eux le savant zélé et courageux qui a entrepris de combler cette lacune. M. Gaidoz a parfaitement compris que tant qu'il n'y aurait pas un lien habituel et persistant entre les pays celtiques où sont les matériaux de la science et les pays plus orientaux où sont les méthodes et les instruments, l'exploitation scientifique de ce vaste et riche domaine serait impossible. De là le plan véritablement large et cosmopolite sur lequel il a conçu sa *Revue;* non-seulement tous les noms illustrés dans l'Europe entière par des études celtiques figurent sur la liste de ses collaborateurs; mais encore, en admettant des articles écrits en *français*, *anglais*, *allemand* ou *latin*, il a donné un exemple excellent à suivre, à notre époque où les savants sont tous obligés de lire plusieurs langues et n'ont le temps d'apprendre à en écrire aucune autre que la leur. Il convient à la France, l'ancien pays celtique par excellence, devenue la première des contrées romanes et leur intermédiaire naturel avec le monde germanique, il lui convient d'être le centre du rapprochement fécond et de l'active concurrence que veut instituer M. Gaidoz. Ce n'est pas tous les jours que des idées de ce genre sont produites et proposées chez nous; elles ne peuvent que nous faire honneur. Ne laissons pas échapper la rare occasion d'encourager une œuvre à la fois nationale, européenne et scientifique, qui, si elle ne réussit pas chez nous, se refondera certainement ailleurs, à la honte du pays qui l'aura laissée avorter.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 35 — 28 Août — 1869

Sommaire : 165. IMRUULKAISI Mu'allaka p. p. Aug. MÜLLER. — 166. WATTENBACH, Premiers Éléments de paléographie grecque. — 167. ZINK, le Mythologue Fulgence. — 168. Chroniques de la ville de Brunswic p. p. l'Académie de Munich. — 169. DU FRESNE DE BEAUCOURT, les Chartier. — Variétés : The Academy.

165. — **Imruulkaisi Mu'allaka,** edidit Augustus MUELLER. Halis, G. E. Barthel vendit, 1869. xxij-31 p. — Prix : 1 fr. 60.

La *mo'allaka* d'Imrou'ou 'lkeis, dont M. Müller vient de donner une nouvelle édition, appartient à un groupe de sept (ou de neuf) poésies, qui ont reçu le monopole de cette dénomination. Longtemps, pour l'expliquer, on avait recours à une mise en scène fort attrayante. A 'Okâth, un des cinq endroits où les tribus arabes se réunissaient pour y tenir leurs *foires* annuelles, les poètes venaient lutter et conquérir l'honneur de voir leur œuvre reproduite en lettres d'or sur des étoffes précieuses et suspendues (*mo'allaka*) aux parois du sanctuaire, de la Ka'aba. Toutes les histoires littéraires continuent à reproduire cette fable, malgré les avertissements successifs de Pococke, de Reiske, de Hengstenberg, malgré la réfutation si absolue et si décisive de M. Nœldeke[1].

Le choix des sept *mo'allakât* n'est pas en réalité l'œuvre d'un peuple appelé à juger des œuvres d'art. Un homme de goût, fortement nourri de l'ancienne poésie arabe, un connaisseur d'une science étendue et approfondie, Hammâd Râwiya, puisant dans les trésors de sa mémoire, y distingua sept poèmes qu'il déclara les plus merveilleux et les plus parfaits entre tous. Cette première collection contient les vers de Nâbiga et de A'châ là où nous trouvons aujourd'hui ceux de 'Antara et de Hârith. Ajoutés plus tard, ces deux morceaux ont fini par usurper deux places dans le recueil. Hammâd nomma ces sept poèmes *Soumoût* « colliers, » ou *Mo'allakât*, « suspendus » peut-être un synonyme du premier titre, peut-être aussi une expression employée dans un sens figuré, comme nous dirions des morceaux pleins d'*élévation*. La fantaisie orientale s'est emparée de ce nom de *Mo'allakât* pour bâtir toute une histoire, portant son caractère religieux et consacrant la beauté poétique par la sainteté du lieu où devaient avoir été « suspendus » ces chefs-d'œuvre.

Le mot n'est pas trop fort, surtout pour le poème d'Imrou'ou 'lkeis, que M. Müller a choisi pour des motifs auxquels l'esthétique n'était sans doute pas étrangère. Mais, pourquoi est-il muet sur ce point? Pourquoi, en lisant ce mémoire distingué à tant d'égards, ne trouvons-nous pas un mot, nous avertissant que l'éditeur ressent quelque admiration pour son texte? Il semble que tout le travail ait été exécuté à froid, avec la patience de l'érudit, mais sans cet

1. M. Nœldeke, *Beitræge zur Kentniss der Poesie der alten Araber*, 1864, p. xvij et suiv.

enthousiasme si fécond, même dans la critique. Je sais bien que M. M. s'est lui-même imposé cette abstention, et je reconnais volontiers en lui une nouvelle force pour nos études. Sa connaissance de l'arabe est solide, et il est de ceux dont on peut beaucoup attendre; il mérite vraiment qu'on ne lui marchande pas la vérité, et qu'on réclame de lui beaucoup mieux que ce premier essai, dont la conception est si supérieure à l'exécution. Peut-être d'ailleurs cette allure guindée tient-elle à des motifs particuliers : M. M. quand il écrit en latin, ne semble pas à l'aise et n'y met pas son lecteur. Certaines périodes sont presque inintelligibles. Je ne parle pas des incorrections graves, ne voulant ici m'arrêter qu'à l'arabe, où heureusement l'auteur possède une science plus profonde et dont il nous fera sans doute part une autre fois en allemand.

Les poésies antéislamiques, comme la *mo'allaka* d'Imrou'ou 'lkeis, ne nous sont parvenues que par des voies assez détournées : chantées par des *rhapsodes*, promenées à travers la péninsule, elles ont été entamées par ces voyages successifs, et l'imagination, venant en aide à la mémoire, a souvent modifié, transformé plus d'un passage. Sans parler des omissions ainsi produites, l'ordre même des vers n'est pas resté immuable : il a également dû se plier aux caprices de ces chanteurs disposant en maîtres du dépôt qui leur avait été confié[1]. Bien plus, des morceaux de même mètre et de même rime se sont combinés, se pénétrant mutuellement ou ont été juxtaposés, comme s'ils se faisaient suite. Dans la *mo'allaka* d'Imrou'ou 'lkeis par exemple, nous avons aux v. 19 et 46[3] deux nouveaux commencements, que trahit le premier hémistiche rimant avec le second[2]. On est aujourd'hui réduit à chercher la plus ancienne recension qui ait été conservée, et à la publier, en laissant la responsabilité du texte à l'éditeur indigène, que l'on prend pour modèle. C'est ainsi qu'a fait M. de Slane dans son *Diwan d'Amro'lkaïs*[4], M. Socin dans la publication de 'Alkama[5], M. Nœldeke pour Lakît et 'Ourwa ben elward[6], M. Thorbecke pour quelques morceaux de 'Antara[7], etc. Tel est aussi le procédé, que l'auteur de ces lignes a cru devoir suivre quand il a récemment cherché à reproduire la version d'Asma'î dans son *Dîwân de Nâbiga Dhobyânî*[8]. Les mêmes principes seront appliqués dans l'édition des « six poètes » que M. Ahlwardt prépare avec une trop sage lenteur et avec une prudence peut-être exagérée[9].

---

1. Aussi les traditions, puisées à des sources diverses, sont-elles loin d'être toujours d'accord entre elles.
2. Je cite les numéros des vers d'après l'édition d'Arnold (Leipzig, 1852).
3. D'autres changements du même genre, mais d'une date plus moderne, ont été introduits par les rivalités des écoles grammaticales de Basrâ et de Koûfa.
4. Paris, 1837, Imprimerie impériale.
5. *Die Gedichte der 'Alkama 'Ifahl*, Leipzig, 1866. In-8°.
6. *Orient und Occident*, I, p. 689 et suiv. et *Abhandlungen der kœniglichen Gesellschaft der Wissenschaften in Gœttingen*, XI, p. 237 et suiv.
7. *'Antarah, ein vorislamischer Dichter*, Mannheim, 1868.
8. Paris, Imprimerie impériale, MDCCCLXIX (chez Maisonneuve).
9. Trubner's *american and oriental repository* chaque numéro de 1869. Tous les jeunes éditeurs de vieux poètes peuvent, paraît-il, se préparer à une *razzia* terrible, où aucun d'eux ne sera épargné. Espérons que M. Ahlwardt réfléchira et qu'il ne gâtera point par

M. M. a été plus ambitieux : il a voulu supprimer tous ces intermédiaires et remonter au texte du poète tel que celui-ci l'avait conçu et rédigé. Cette tentative de restitution est, dans tous les cas, fort honorable; elle introduit dans les travaux des orientalistes un genre de recherches fort à la mode dans la philologie grecque et latine; mais c'est en même temps une expérience périlleuse, et où les succès obtenus n'ont jamais été proportionnés aux efforts accomplis. M. M. ne s'est pas laissé effrayer, et il a bravement affronté le danger.

Certes, la tradition a été souvent faussée, et elle ne doit pas être pour le critique un arbitre souverain, dont il doive aveuglément adopter les conclusions. Mais, à moins de motifs graves et de preuves concluantes, la tradition ne mérite pas le mépris que M. M. lui inflige. « Son autorité, dit-il, doit être primée par » celle des autres arguments, à quelque genre qu'ils appartiennent[1]. » Où ne peut pas conduire une telle théorie? Aussi M. M. donne-t-il immédiatement un correctif en ajoutant : « Mais il faut nous garder de trop suspecter la tradition. » Ce n'est pas encore assez : Les Arabes, comme les autres peuples orientaux, longtemps privés de l'écriture, employant la mémoire comme seul auxiliaire pour la propagation de la littérature, ont fortifié, développé, doublé cette faculté déjà très-puissante chez eux, et sont arrivés à des miracles d'érudition fidèle et sûre. Les modifications voulues n'ont pu porter que sur des points de détail, un mot ancien qu'on ne comprenait plus, un vers obscur, qui restait une énigme. Mais à part quelques soudures maladroites, des transpositions mal dissimulées et un certain nombre de suppressions, l'ensemble est resté intact, grâce à la rime et au mètre. Les études renouvelées, au lieu d'infirmer la tradition, ne pourront que lui gagner des adhérents, se soumettant à elle non plus par une sorte de fétichisme, mais à la suite de luttes, qu'ils auront entreprises pour la renverser.

Une lacune, qui m'a frappé dans l'œuvre de M. M. c'est l'absence d'une traduction. Comment se justifier d'avoir déplacé des vers, qu'on n'explique pas? La précision nécessaire pour rendre la pensée de l'auteur et pour la transporter d'une langue dans une autre, aurait certainement donné plus de rigueur et aussi plus de clarté à tout ce mémoire. En attendant, il reste à dépasser la traduction de M. Caussin de Perceval[2], que M. M. semble ignorer, et où il aurait déjà trouvé supprimés les vers 3 et 4 comme paraphrase inutile. M. Caussin a plutôt développé son texte qu'il ne l'a serré de près. La prolixité était alors admise, et M. de Sacy fournissait à ce point de vue un exemple éclatant. Plus concis que son devancier, également habile à pénétrer les finesses d'un texte difficile, M. Caussin n'a pas toujours su éviter les longueurs, mais il a souvent eu dans sa traduction la bonne fortune d'expressions heureuses et définitives.

Pour marquer mes dissentiments avec M. M. sur l'ordre des vers, il faudrait reprendre à nouveau le travail, traduire la *mo'allaka*, et montrer comment les

---

des critiques excessives une œuvre destinée à se recommander par elle-même et par le nom si justement estimé de son auteur.

1. Cf. p. ix.

2. *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme*, II, p. 326. M. Caussin a ainsi traduit les sept *mo'allakât*.

différents vers s'accommodent plus ou moins de tel ou tel voisinage. J'aime mieux réserver cette analyse pour une autre occasion et m'arrêter à quelques points de détail. M. M. parle page xxj de *Ibn Heisâm quidam*. Le nom de Heisâm n'est pas un nom arabe, et il est probable qu'il s'agit tout simplement du grammairien Djamâl eddîn Aboû Mohammed 'Abd Allah ben Yoûsouf, surnommé Ibn Hichâm, auteur d'un commentaire sur la poésie de Ka'b ben Zoheir, intitulée d'après les premiers mots *Bânat Sou'âd*[1].

M. M. regrette p. xviij que nous ne possédions plus la recension d'Aboû Sa'îd Sokkarî. Je suis heureux de lui apprendre qu'il y en a deux exemplaires, l'un à Leyde[2], l'autre à Paris, appartenant à M. Caussin de Perceval, et que M. de Slane a désigné par la lettre C dans son édition d'Imrou'ou 'lkeis. Un examen récent de ce manuscrit m'a démontré jusqu'à l'évidence que malgré l'absence de toute indication, il renferme la recension de Sokkarî. Voici, par rapport à l'édition d'Arnold, dans quel ordre il donne les vers de la *mo'allaka*: 1-7, 9-19, 21, 20, 22-29, 8, 30-37, 39, 40, 38, 41-47, 52-54, 56, 55, 57-59, 61, 69, 63-68, 62, 60, 70-72, 74, 76, 78, 77, 79, 81, 73 et 75. La tradition, telle qu'elle avait été transmise à Sokkarî, se trouve d'accord avec M. M. pour placer le vers 8 entre les vers 29 et 30 et pour faire suivre le vers 47 du vers 52. Ce sont là d'heureuses coïncidences qui ajoutent à l'autorité des hypothèses émises par M. M. Il sera facile d'ailleurs d'étendre la comparaison, grâce au tableau parallèle qu'on peut désormais établir entre l'édition de Sokkarî et celle de M. M.

Dans un passage de la préface[3], M. M. essaye d'expliquer le mot, par lequel les Arabes désignent un poème lyrique : ils l'appellent une *kasîda*. On reconnaît immédiatement la racine *kasada* « chercher à atteindre. » D'après M. M. une *kasîda* serait le poème, par lequel on veut obtenir une faveur. D'abord consacrés aux intérêts d'une tribu, les chants seraient devenus de plus en plus personnels. De là ce nom exprimant plutôt une tentative déterminée et individuelle que les mélodieux accents d'une âme inspirée. Cet échafaudage historique tombe de lui-même, quand on songe à l'antiquité du mot *kasîda* dans cette signification : nous le rencontrons dès les premiers essais de la poésie arabe. Dans le *dîwân* de Nâ'biga (v. 5)[4], le mot est appliqué à des satires. Aurait-il d'abord eu cette acception particulière (de *kasada*, chercher à atteindre), et serait-il devenu ensuite l'expression générale pour toute espèce de poésie?

Un dernier reproche, que je ferai à M. M. et qui, je l'espère, passera par-dessus sa tête pour aller atteindre plusieurs orientalistes allemands, c'est le bonheur qu'il éprouve après tant d'autres à attaquer J. von Hammer[5]. Ce grand homme, aux idées si larges, à la science si vaste, a commis de nombreuses inexactitudes, et ses assertions ne peuvent être acceptées sans contrôle. Mais, comme il a

1. Ce commentaire se trouve dans notre supplément arabe, n° 1430.
2. M. Dozy, *Catalogus codicum orientalium*, II, p. 33.
3. P. x et suiv.
4. Cf. mon édition, p. 79 et 117.
5. J'ai surtout en vue les expressions violentes de la p. iv (cf. aussi p. xvij).

étendu le domaine des lettres orientales! Il y a longtemps, MM. Fleischer, Weil et Ahlwardt, par de remarquables travaux et par d'habiles retouches, nous ont non-seulement mis en défiance, mais ils ont refait des œuvres hâtives et remplies d'erreurs. Mais, pourquoi continuer encore à attaquer de parti pris un homme, qui a consacré toute sa vie et toute sa fortune aux progrès de nos études?

Nous espérons retrouver bientôt M. M. Qu'il n'attribue nos critiques qu'au plaisir que nous avons éprouvé en trouvant dans son livre la marque d'un esprit distingué, bien digne de trouver l'application de ses forces dans quelque centre littéraire, auprès d'une bibliothèque. Il serait dommage que des études aussi heureusement commencées, attestées par un mémoire incomplet, mais substantiel et vigoureux, fussent paralysées par un séjour prolongé dans un endroit n'offrant aucune ressource pour le développement d'une intelligence aussi vive et aussi heureusement douée.

Hartwig DERENBOURG.

---

166. — **Anleitung zur griechischen Palaeographie**, von W. WATTENBACH. Leipzig, Hirzel, 1867. In-4°, 55 et 32 p. (Hierzu ein Heft in Klein folio, enthaltend XII Schrifttafeln). — Prix 5 fr. 35.

Pas plus que la numismatique et l'archéologie de l'art, la paléographie ne peut s'apprendre d'une manière purement théorique ; seul le commerce prolongé avec des manuscrits de divers temps et de diverses mains peut donner au philologue les moyens de déchiffrer facilement les écritures et de déterminer leur âge. Cependant un ouvrage comme celui que nous annonçons a sa très-grande utilité: il fournit à ceux qui sont appelés à faire usage des manuscrits certains premiers éléments qui leur éviteront bien des tâtonnements, et à ceux qui n'ont pas l'occasion de visiter les grandes bibliothèques de l'Europe, il donne une idée plus précise des conditions dans lesquelles peut s'exercer la critique diplomatique des textes.

M. Wattenbach a divisé son manuel en trois parties: la première est imprimée en caractères typographiques; elle contient (p. 1-38) 1° un résumé très-lucide de l'histoire et de la bibliographie de la paléographie grecque ; 2° un exposé des caractères distinctifs de chaque genre d'écriture (onciale, cursive et minuscule) avec l'indication des manuscrits les plus remarquables de chaque genre conservés dans les bibliothèques de l'Europe; (p. 38-557), 3° le texte, accompagné d'explications, des portions de manuscrits reproduites en fac-similé dans la troisième partie.

La seconde partie constitue le manuel proprement dit de paléographie; elle est autographiée en écriture allemande, ce qui rend son usage un peu difficultueux pour des Français qui ont déjà beaucoup de peine à apprendre la langue. En outre cette écriture est loin d'être suffisamment nette. — Ici on ne trouve que ce qui est strictement indispensable. Les différentes formes des lettres sont étudiées dans l'ordre alphabétique, et en même temps les abréviations des

diphtongues, terminaisons et particules, suivant la lettre par laquelle elles commencent; ainsi, sous la lettre α on trouve les abréviations de αι, αις, αν, ἀνὰ, αρ, αρα, ας, (et en outre la signification de ᾱ = I ou, dans la composition des mots, πρωτο —) et ainsi de suite. — Puis viennent quelques détails sur les abréviations particulières à l'onciale, sur la manière de séparer les mots, sur les esprits et accents, la ponctuation et les chiffres. — Les types des lettres et abréviations ont été pris dans les manuscrits ou des fac-similés de manuscrits les plus caractéristiques de chaque genre qui ont été à la disposition de l'auteur. Le choix est en général bien fait.

Quant à la troisième partie, elle consiste en douze fac-similés, exécutés avec beaucoup de soin, tirés de manuscrits de la bibliothèque de Heidelberg, reste de cette *Palatina* qui a eu des destinées si accidentées. Ces fac-similés, chacun d'une bonne page in-folio, peuvent servir avec fruit comme premiers exercices de lecture. On peut s'aider d'abord pour les déchiffrer de la transcription donnée (p. 39-55) de la Ire partie, puis on arrivera à les lire sans ce secours. Ils représentent des écritures variées du xe au xvie siècle. M. W. a jugé avec raison que, des écritures plus anciennes, l'onciale est assez facile à lire et la cursive trop compliquée et trop rare pour figurer dans un premier manuel, d'ailleurs la bibliothèque de Heidelberg n'en possède pas de spécimens.

Il serait fort à désirer que nous possédions en français un manuel semblable. La Bibliothèque Impériale fournirait des modèles encore plus caractéristiques et plus variés. Nous n'avons jusqu'ici que d'énormes et dispendieux recueils comme la *Paléographie universelle* de Sylvestre; et pour la théorie nous sommes forcés d'avoir recours au vieux Montfaucon qui, malgré tous ses mérites, n'est plus à la hauteur de la science. Il ne connaissait pas les plus anciens fragments d'onciale sur papyrus récemment mis au jour, et quant à la minuscule du xve et xvie siècle il l'avait un peu négligée parce qu'elle ressemblait trop aux caractères typographiques de son temps, qui aujourd'hui présentent à la plupart d'entre nous des difficultés presque aussi grandes que les manuscrits.

μ. χ.

---

167. — **Der Mytholog Fulgentius.** Ein Beitrag zur rœmischen Litteraturgeschichte und zur Grammatik der afrikanischen Lateins, von Dr Michael Zink. Würtburg, 1867. — Prix: 3 fr. 50.

Quoiqu'il ne soit plus tout nouveau, nous ne voulons pas passer sous silence ce travail de M. Zink sur un écrivain qui a joui d'une certaine vogue au moyen-âge.

M. Zink a divisé son livre en deux parties. Dans la première il traite : 1° de la vie de Fulgence; 2° de ses écrits et de sa valeur littéraire. Dans la seconde il examine : 1° la latinité de Fulgence; 2° les sources et citations de cet écrivain. — La vie de Fulgence présente plusieurs problèmes que M. Zink tâche de résoudre par une critique conjecturale souvent ingénieuse. Si toutefois le livre *De aetatibus mundi et hominis* sur lequel M. Reifferscheid a rappelé plus tard

l'attention des savants[1], appartient réellement à Fulgence, M. Zink y trouvera quelques données nouvelles qui pourront confirmer ou infirmer quelques-unes de ses conclusions. En ce qui concerne les noms de Fulgence, le livre *De aetatibus* nous donne *Fabius Claudius Gordianus Fulgentius*, ce qui est d'autant plus remarquable que les deux noms nouveaux *Claudius Gordianus*, établissent la parenté de l'auteur du *De aetatibus* avec l'évêque Fulgence, dont le père s'appelait *Claudius*, le grand-père *Gordianus*. M. Zink soutient d'une manière tout à fait victorieuse que Fulgence était africain et non pas espagnol, ainsi que le prétend Lersch. L'opinion de Lersch a été soutenue récemment par M. Lucien Müller[2] qui ne connaissait pas encore le travail de M. Zink. Le livre *De aetatibus* dont l'auteur en plus d'un endroit se dit africain, donne gain de cause à M. Zink. La question la plus difficile à décider est celle de l'époque à laquelle Fulgence a vécu. La seule donnée positive c'est que Fulgence est postérieur à Martianus Capella qu'il cite, et qui d'après les recherches nouvelles de M. Eyssenhardt, complétées par M. Lucien Müller[3], doit avoir écrit avant 439. Pour établir l'autre limite M. Zink prouve que le premier *mythographus vaticanus* a fait usage de la mythologie de Fulgence et tâche ensuite de trouver l'âge de ce mythographe qu'il place dans la première moitié du VIe siècle. Il établit d'autre part que le *Dominus rex*, dont parle Fulgence, doit être Hunerich, et il place la rédaction de la Mythologie entre 480-484. Il ne fait pas mention d'une glose d'un ms. de Leyde, citée par Muncker et Lersch, qui place Fulgence au temps de l'empereur Zenon (474-491) et il fait bien, car l'auteur de la glose peut très-bien avoir confondu, ainsi qu'on l'a fait souvent au moyen-âge et après, notre Fulgence avec l'évêque du même nom, né en 480. Les conjectures au moyen desquelles M. Zink cherche à établir par un chemin nouveau l'âge de Fulgence, quoique fort ingénieuses et habilement construites, laissent beaucoup de doutes chez le lecteur. Quant aux passages de Fulgence relatifs aux événements de son temps, ils sont trop vagues et incertains pour que nous puissions dire que l'opinion émise sur eux, par M. Zink, soit plus vraie que celle de plusieurs autres critiques. M. L. Müller en même temps que M. Zink, interprêtait ces passages d'une manière bien différente et il en arrivait à fixer pour la *mythologie* la date de 456. M. Reifferscheid en tenant compte de quelques données du livre *De aetatibus*, revient à une ancienne opinion qui reconnaissait dans le *Dominus rex* Hilderich (523). Je crois qu'avec les données dont on dispose, il n'est pas possible de fixer d'une manière bien précise l'âge de Fulgence; mais l'ensemble de ces données laisse la conviction que cet écrivain ne peut pas être postérieur à la première moitié du VIe siècle.

Les pages que M. Zink a consacrées aux ouvrages de Fulgence, au savoir, au caractère, aux idées de ce singulier écrivain, sont intéressantes et remarquables par une critique d'assez bon aloi en général et par la justesse des appréciations. A propos des ouvrages de Fulgence, M. Zink a omis de parler d'une

1. *Rheinisches Museum für Philologie*, vol. 23 (1868), p. 133 suiv.
2. *Neue Jahrbücher für Philologie*, 1867, p. 791 suiv.
3. *Neue Jahrbücher fur Philologie*, 1866, p. 705 suiv.

question que Lersch pose à la fin de son travail, sur le livre *De abstrusis sermonibus*. Lersch demande ce que c'est qu'un manuscrit de la bibliothèque Zabarella de Padoue, dont Tomasini donne le titre : *Fulgentius super bucolica et georgica Virgilii cum notis scriptus a Joan. de Yppolitis Brixiensi An.* 1359. Est-ce, dit-il, la même chose que le *De continentia Virgiliana?* est-ce un ouvrage à part? qu'est devenu ce manuscrit? L'existence d'un commentaire de Fulgence sur les Bucoliques et les Géorgiques, m'a paru un fait bien singulier, d'autant plus que Fulgence lui-même dans son *De continentia*, dit explicitement qu'il ne l'a pas fait : *bucolicam georgicamque omisimus in quibus tam mysticae sunt interstinctae rationes*, etc., etc. Aussi j'ai eu la curiosité de voir ce manuscrit et je l'ai retrouvé tel que Tomasini le décrit, dans la bibliothèque publique de Padoue. C'est bien un commentaire sur les Bucoliques et les Géorgiques, mais sans le moindre doute il n'est pas de Fulgence. Quoique on lui ait appliqué le nom de cet écrivain, la langue, le style, les idées, la méthode ne sont pas de lui, et du reste on voit du premier abord, par les autorités qu'il cite, que l'auteur de ce commentaire est bien plus récent. Ainsi M. Zink n'a rien omis de bien essentiel en passant ce manuscrit sous silence.

M. Zink a été le premier à entreprendre une étude assez approfondie de la latinité de Fulgence qu'il examine longuement, avec beaucoup de soin. On peut dire que c'est là la partie la plus essentielle de son travail. Malheureusement les textes imprimés, qui sont les seuls dont il se soit servi pour son analyse, sont bien loin de la correction nécessaire pour offrir un appui solide à une étude de ce genre. Une édition critique et définitive de ces textes obligerait M. Zink à bon nombre de changements dans certains points particuliers de son travail, qui cependant resterait toujours debout dans sa partie générale et essentielle, car les traits caractéristiques de la latinité de Fulgence sont d'une bizarrerie assez saillante pour qu'on puisse les reconnaître sans trop s'y méprendre, même dans des textes peu corrects.

On sait que Fulgence, ainsi que plusieurs autres écrivains charlatans de la même trempe, pour se donner l'air d'une érudition peu ordinaire, s'amuse non-seulement à citer des auteurs peu connus, mais aussi à forger des noms d'auteurs et des titres d'ouvrages tout à fait imaginaires. Les recherches de Lersch ne laissent pas de doute sur ce point, et les efforts de quelques savants pour laver le nom de Fulgence de ce reproche, n'ont pas eu de succès. M. Zink traite à fond cette question dans la partie de son travail relative aux sources et citations de son auteur. Il divise toutes les citations qui se trouvent dans les ouvrages de Fulgence en quatre groupes; savoir : 1° les citations authentiques; 2° celles dont l'authenticité est vraisemblable; 3° celles dont la fausseté est certaine ou vraisemblable; 4° les citations sur lesquelles on ne peut rien affirmer, les noms des auteurs étant ou totalement inconnus, ou évidemment altérés par les copistes. Cette dissection de l'érudition de Fulgence est faite avec finesse, et elle est beaucoup plus exacte et plus complète que celles qu'on avait tentées en cela jusqu'ici. Dans une seconde édition de son travail M. Zink pourra ajouter quelques citations du livre *De aetatibus* et particulièrement pour sa troisième catégorie, le singulier

Librorum duodenorum volumen Xenophontis poetae in singulis libris singulis litteris imminutis.

A propos d'un auteur cité par Fulgence, M. Zink suit une opinion que je n'hésite pas à qualifier d'erreur. Parlant des Gorgones, Fulgence dit : *quarum quia fabulam Lucanus et Livius scripserunt poetae, grammaticorum scholaribus rudimentis admodum celeberrimi, hanc fabulam referre superfluum duximus.* Pour ce qui est de Lucain, il n'y a rien à redire. Il parle des Gorgones dans son poème, et son autorité auprès des grammairiens avait notablement grandi à l'époque de Fulgence. Il suffit de comparer le nombre des citations de ce poète chez Donat et chez Priscien pour voir combien il avait gagné dans l'espace de temps qui sépare ces deux grammairiens. Chez Priscien, Lucain est le poète latin le plus souvent cité après Virgile. Mais qui est l'autre poète *Livius,* qui d'après Fulgence était un des auteurs scolaires les plus en usage de son temps? Plusieurs savants ont pensé, je crois très-justement, que le nom *Livius* a été substitué par erreur à *Ovidius.* M. Zink ne veut pas admettre cela; il se refuse à croire qu'Ovide ait pu être lu dans les écoles; et cependant on sait que particulièrement pour l'époque de Fulgence et les suivantes, il serait très-facile de prouver le contraire. Il préfère voir dans le *Livius* de Fulgence l'ancien poète *Livius Andronicus,* dont l'Odyssée latine servait encore de livre d'école au temps de la jeunesse d'Horace. Cette idée, jadis avancée par d'autres savants, est non-seulement dépourvue de tout fondement, mais elle est aussi positivement fausse. En effet il n'y a rien qui nous dise que Livius Andronicus ait parlé des Gorgones dans ses vers, et rien n'est plus absurde que de croire qu'un auteur aussi archaïque et sans vogue, ait pu servir de livre d'école au ve ou vi^e^ siècle, à côté de Virgile et de Lucain. Comme livre d'école l'*Odyssée* de Livius fut complétement effacée et condamnée à l'oubli par Virgile et les autres poètes de la grande époque. Chez les grammairiens, les rhéteurs et les érudits les plus friants d'archaïsmes des deux premiers siècles de l'empire, Livius Andronicus ne jouit que d'une assez faible autorité et d'une très-médiocre faveur. Fronton n'en parle pas du tout. Aulu Gelle le cite trois fois et ces paroles : *Offendi in bibliotheca Patrensi librum verae vetustatis Livii Andronici qui inscriptus est* Ὀδύσσεια, sont bien loin de nous présenter l'Odyssée de Livius comme un livre bien connu, soit dans les écoles, soit ailleurs. Plus tard Priscien le cite plusieurs fois, mais sans doute ainsi que tant d'autres auteurs de la république alors oubliés, d'après des grammairiens plus anciens. Il est donc tout à fait impossible d'appliquer à Livius Andronicus les paroles de Fulgence et je m'étonne de voir que M. Bernhardy[1] ait pu croire digne de mention une opinion aussi évidemment fausse.

Le travail de M. Zink est le meilleur et le plus complet que nous ayons aujourd'hui sur Fulgence. Une édition critique de cet écrivain aurait son utilité; nous voudrions l'espérer de M. Zink qui possède toutes les qualités nécessaires pour ce travail.

D. COMPARETTI.

---

1. *Grund. d. rœm. Litt.*, p. 48.

168. — **Die Chroniken der deutschen Stædte** vom 14. bis zum 16. Jahrhundert, herausgegeben durch die historische Commission bei der kœnigl. Academie der Wissenschaften, etc. T. 6 et 7. Die Chroniken der niedersæchsischen Stædte : *Braunschweig*, Bd. I. *Magdeburg*, Bd. I. — Leipzig, S. Hirzel, 1868-1869. xlj-528; l-508 p. in-8°. — Prix : 10 fr. 75 le vol.

Nous avons entretenu plus d'une fois le lecteur des publications historiques de l'Académie des sciences de Bavière. Les brillants résultats obtenus par elle dans un espace de temps relativement assez restreint, montrent combien on peut faire avancer la science avec une modeste subvention pécuniaire, grâce à la coopération dévouée des hommes d'élite d'un même pays. C'est d'ailleurs de l'argent bien placé, car les quelques milliers d'écus, consacrés annuellement à ces diverses entreprises par le dernier roi de Bavière, Maximilien II, contribueront certes plus que tous les autres actes de son règne, à transmettre son nom d'une manière honorable à la postérité.

L'Académie de Munich poursuit, on le sait, des publications très-variées. On a parlé déjà dans la *Revue* de sa collection des *Annales de l'empire*, de son *Histoire des sciences en Allemagne*, de sa collection des *Chants populaires historiques d'Allemagne* et tout récemment encore de la *Correspondance politique des princes de la famille de Wittelsbach au* XVIe *et au* XVIIe *siècle*. Il est deux autres entreprises, également entamées déjà, dont nous n'avons point encore entretenu le lecteur : elles sont plus spécialement destinées à continuer et à compléter les *Monumenta* de Pertz, qui devront s'arrêter un jour à l'année 1500. C'est la collection des *Actes des Diètes de l'Empire* et la collection des *Chroniques des villes allemandes du* XIVe *au* XVIe *siècle*. C'est de cette dernière que nous avons l'occasion de dire aujourd'hui quelques mots.

Pendant près de deux siècles les villes libres ont été la puissance effective de l'empire germanique, bien que les constitutions impériales les reléguassent au troisième rang. Tandis que le pouvoir central était honni partout et que Electeurs, margraves, ducs et comtes se déchiraient entre eux ou luttaient vainement contre l'insubordination de la petite noblesse, il se formait au nord, à l'occident et au midi de l'Allemagne de puissantes confédérations municipales, garanties par des franchises impériales, mais surtout par l'esprit entreprenant et l'énergie de leurs citoyens. Les ligues de la Hanse, du Rhin, de la Souabe et de la Franconie, Lübeck, Hambourg, Cologne, Strasbourg, Augsbourg et Nüremberg, ont été depuis la fin du XIVe et au XVe siècle les siéges principaux du mouvement intellectuel, du développement commercial, de la force politique de l'Allemagne. Aussi ç'a été une heureuse idée de réunir dans une collection unique, dirigée dans un même esprit, les chroniques contemporaines de ces diverses cités, offrant un tableau fidèle et détaillé de l'histoire intérieure de l'empire germanique. Sous la direction supérieure de M. C. Hegel, professeur à l'Université d'Erlangen, l'entreprise des *Chroniques des villes allemandes* a fait de rapides progrès, et l'on en publie en moyenne un volume par an. Les cinq premiers volumes ont été consacrés aux chroniques de Nuremberg, la ville la plus importante du cercle de Franconie, et à celles d'Augsbourg, capitale du cercle de Souabe. M. Hegel

lui-même en a soigné l'édition. Ce sont des modèles du genre, grâce à l'exactitude critique avec laquelle on a donné les textes, presque tous inédits, grâce aux savantes introductions, aux notes, aux glossaires, aux plans dont ces volumes sont accompagnés. Les deux nouveaux volumes que nous avons sous les yeux nous transportent dans une autre sphère. Ils renferment des chroniques du cercle de la Basse-Saxe, qui voient le jour ici pour la première fois. Le sixième contient des chroniques de Brunswic, publiées par M. L. Hænselmann, archiviste de cette ville, et connu par de savantes recherches sur l'histoire locale. Ce premier volume des *Chroniques de Brunswic* renferme quatre pièces différentes dont aucune n'est à vrai dire une chronique dans le sens ordinaire de ce mot. Ce sont des documents divers pouvant servir à l'histoire de la cité, plutôt que le récit suivi des événements de l'époque. Riche cité marchande, absorbée par son vaste commerce, Brunswic n'a point trouvé le loisir nécessaire pour produire des chroniqueurs semblables à ceux de Nuremberg et d'Augsbourg (voy. notice sur Burkard Zink, *Revue*, 1869, I). Le premier des morceaux publiés par M. H. est même en latin, contrairement à toutes les règles fixées pour la publication des *Chroniques*. C'est un court fragment (p. 1-8) intitulé *Machinatio fratrum minorum*, qui se rapporte à la lutte du duc Albert de Brunswic avec son frère, l'évêque Othon de Hildesheim en 1279. La seconde pièce (p. 9-121) intitulée *Livre des guerres* (Fehdebuch) est un ramassis de notes officielles, sans aucune liaison entre elles, relatives aux affaires extérieures, militaires, etc. de la ville de 1377 à 1388. Le troisième document (p. 122-207) porte le nom de *Compte-rendu secret* (Hemelike Rekenscop). Ce sont également des notes officielles rédigées par un échevin pour l'usage du Conseil suprême de la cité, et qui ne devaient point être connues du public. Ces notes se rapportent aux changements démocratiques qui eurent lieu dans la constitution de la ville vers la fin du XIVe siècle, aux luttes avec les ducs de Brunswic, aux revenus et aux dettes de la ville. Elles ont été rédigées en 1402, et continuées pendant quelques années encore. La dernière pièce est le *Mémorial* de Hans Porner (p. 208-284). C'est l'agenda — si je puis m'exprimer ainsi — d'un citoyen marquant de la ville, pendant plus de trente ans fonctionnaire élu dans différentes charges municipales, et qui pendant quelques années (de 1417 à 1426) notait de temps à autre sur ces feuillets les faits, les chiffres, les événements journaliers, sans aucune intention de tenir un journal ni surtout de composer une chronique. Il est sans doute regrettable que nous ne trouvions point à Brunswic de sources historiques plus développées, et plus travaillées que celles que nous venons de citer. Peut-être M. Hænselmann nous en donnera-t-il d'autres dans le second volume qui doit suivre. En tout cas l'éditeur a tâché d'obvier, autant que possible, à l'inconvénient que présentent ces notes incohérentes, pour l'historien qui voudrait en tirer profit. Des introductions spéciales à chacun des documents énumérés plus haut, une introduction générale sur l'historiographie brunswicoise et sur le développement de cette cité donnent un peu plus de couleur à un volume. Mais il faut signaler surtout les appendices, qui remplissent plus du tiers du volume, proportion un peu dangereuse en théorie et contraire aux principes établis pour la publication des *Chro-*

niques, mais que justifie dans ce cas particulier la nature fragmentaire des pièces publiées. M. H. a tâché d'y faire lui-même le travail que n'ont pas fait les chroniqueurs de Brunswic et, puisant dans ses archives, il a retracé les monuments principaux de l'histoire municipale au XIVe siècle. Un glossaire, dû à M. Schiller, de Schwerin, très-nécessaire pour comprendre le bas-allemand des textes, des index de noms propres et de noms de lieux terminent l'ouvrage. Avec le septième volume commencent les *Chroniques de Magdebourg*, dont l'édition a été confiée à M. le docteur Janicke, secrétaire aux archives du gouvernement à Magdebourg. Ici nous ne trouvons plus des documents incomplets et incohérents, mais de véritables chroniques et le premier volume tout entier est rempli par une des chroniques les plus importantes, non pas seulement pour l'histoire locale ou provinciale de l'époque, mais même pour l'histoire générale d'Allemagne du Nord. C'est l'ouvrage connu sous le nom de *Chronique des Échevins de Magdebourg* (Schœppenchronik), désignation peu appropriée, et que M. J. aurait dû peut-être supprimer parce qu'on en connaît maintenant, grâce à lui, le principal auteur, Jean de Lammenspringe, secrétaire des échevins de la ville, sur l'ordre desquels il en entreprit la rédaction. Sans commencer à la création du monde, comme tant d'autres chroniques du moyen-âge, J. de Lammenspringe remonte cependant dans son récit, jusqu'à l'époque du premier triumvirat. Son premier livre — l'ouvrage en compte trois — raconte l'histoire du monde et plus spécialement de sa patrie, de Jules César à Charlemagne. Le second livre va jusqu'en 1350. Le troisième enfin, qui contient l'histoire contemporaine, retrace l'histoire de Magdebourg de 1350 à 1466. Mais ce troisième livre n'est pas en entier de la même main. Lammenspringe, a commencé sa rédaction vers 1360. Il s'est arrêté, d'après M. J. à l'année 1372. D'autres chroniqueurs connus et inconnus qui ont occupé pour la plupart des fonctions officielles, secrétaires, syndics, etc. ont tour à tour pris la plume pour retracer les événements contemporains pendant près d'un siècle encore, laissant des lacunes plus ou moins considérables dans leur récit. Lammenspringe lui-même a basé son récit sur une série de chroniqueurs et d'annalistes que M. J. a recherchés avec soin et dont il indique les emprunts en marge de la chronique. L'annaliste saxon, Ekkehard, les Annales de Magdebourg et de Quedlinbourg, Thietmar de Mersebourg et beaucoup d'autres ont été mis à contribution par le secrétaire des échevins magdebourgeois. Il a consulté aussi pour les époques plus rapprochées de lui les traditions locales et les documents confiés à sa garde. M. J. entre sur tous ces points dans de grands détails, qu'on étudiera avec profit pour se rendre un compte exact de la méthode de travail usitée par les historiens du XIVe siècle. La langue des chroniqueurs de Magdebourg est le moyen bas-allemand. Ce dialecte n'ayant jamais pu parvenir à la dignité de langue littéraire, il est impossible de rétablir une orthographe rationnelle d'après des principes généraux. Bien que cette méthode ait, elle aussi, de graves inconvénients, il vaut mieux cependant dans un cas pareil s'en tenir scrupuleusement au *Codex* le plus ancien, sauf à corriger en note les fautes de copiste et autres erreurs évidentes. M. J. n'a pas agi tout à fait de cette manière; il donne bien en note les variantes des deux plus vieux manuscrits

A (Berlin) et B (Magdebourg), mais dans le texte même de son édition il corrige bien souvent la forme des mots.

A la fin de ce volume se trouvent également un glossaire, des index de noms de lieux et de personnes, ainsi qu'un plan de Magdebourg au moyen-âge. Les prochains volumes de la collection des *Chroniques* doivent être consacrés, nous dit-on, aux villes rhénanes; nous souhaitons à l'entreprise de l'Académie de Münich ainsi qu'à Hegel, son savant directeur, tout le succès qu'elle mérite; c'est dans une dixaine d'années surtout, alors que toutes les provinces de l'empire auront successivement fourni les chroniques de leurs plus célèbres cités, qu'on pourra d'un coup-d'œil apprécier la haute valeur des documents rassemblés ainsi, pour l'étude plus générale des communes au moyen-âge.

Rod. Reuss.

---

169. — **Les Chartier. Recherches sur Guillaume, Alain et Jean Chartier,** par G. Du Fresne de Beaucourt, membre de la Société des Antiquaires de Normandie. Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1869. In-4°, 59 p. (Extrait du XXVIII° volume des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*).

M. de Beaucourt rappelle, au début de son mémoire, que « vers le milieu du » xve siècle, sous le règne de Charles VII, trois personnages du même nom » acquirent, à des titres divers, une notoriété considérable : l'un Guillaume » Chartier, évêque de Paris, dont ses contemporains vantent la science, la » sagesse et les vertus; l'autre, Alain Chartier, poète illustre,

Clerc excellent, orateur magnifique[1]

» et que Etienne Pasquier compare à l'*ancien Sénèque romain*[2]; le dernier, Jean » Chartier, moine et chantre de l'abbaye de Saint-Denis, chargé officiellement » par Charles VII d'écrire l'histoire du temps. » La plupart des biographes, depuis Moréri jusqu'à M. Th. Lebreton (*Biographie normande*, 1857-61), ont regardé ces trois personnages comme frères, comme originaires de Bayeux, et ont attribué à Alain la priorité de naissance. M. de B., après avoir interrogé tous les dictionnaires biographiques connus, apprécie les travaux spéciaux de M. Pezet, de M. G. Mancel, de M. Mangeart, le bibliothécaire de Valenciennes, et enfin les trois articles donnés par M. Vallet de Viriville, en 1854, à la *Nouvelle biographie générale*. Examinant ensuite la question avec un soin extrême, il

---

1. M. de B. n'avait que l'embarras du choix en fait de citations flatteuses pour Alain Chartier. Ainsi, à côté du vers d'Octavien de Saint-Gelais, il aurait pu mentionner ce vers de Clément Marot :

J'ay leu Alain, le tres noble orateur,

et cet autre vers du même poète :

En maistre Alain Normandie prend gloire.

et cet autre encore :

Le bien disant en rime et prose Alain.

2. M. de B. aurait pu mettre en regard de cette comparaison une comparaison encore plus enthousiaste : l'historien poète Jean Lemaire n'a-t-il pas mis Alain Chartier sur la même ligne que Dante? — Thomas Sebilet, dans son *Art poétique* (1548), énumérant nos *bons et classiques poètes français*, salue, *entre les vieux*, Alain Chartier et Jean de Meun. Là, du moins, le rapprochement est légitime.

réalise de la manière la plus satisfaisante le programme qu'il s'était ainsi tracé (p. 5, 6) : « Nous reprendrons dans tous ses détails la biographie de Guillaume » d'Alain et de Jean Chartier; en face des notions vulgaires, nous placerons les » données que nous fournissent les documents authentiques, et nous indiquerons » scrupuleusement les sources. Après avoir ainsi établi ces trois biographies sur » des bases solides, nous examinerons les points obscurs ou douteux; nous » discuterons le système de nos devanciers : du rapprochement des faits avérés » et des conjectures plus ou moins plausibles, des vérités démontrées et des » assertions reconnues pour fausses, sortira une lumière nouvelle et nous vou- » drions pouvoir dire complète. »

Je vais résumer les savantes recherches de M. de B. sur Guillaume, Alain et Jean Chartier.

Guillaume Chartier naquit à Bayeux vers 1392. Il était fils *aîné* de Jean Chartier, bourgeois de cette ville. Il fit ses études à l'Université de Paris. Charles VII l'appela, en 1432, à l'Université de Poitiers pour y professer le droit canon, et il fut pourvu vers la même époque de la cure de Saint-Lambert près Saumur et du titre d'archidiacre de Gand, au diocèse de Tournay. Le 29 avril 1433, il fut reçu comme conseiller-clerc au Parlement de Poitiers. En 1435, il prit part aux négociations qui aboutirent au traité d'Arras. En janvier 1437, il fut nommé chanoine de Paris; enfin, le 4 décembre 1442, il devint évêque de Paris. En 1455, il fut un des commissaires délégués par le pape Calliste III pour la réhabilitation de Jeanne d'Arc[1]. En 1459, il figura dans l'ambassade solennelle envoyée par Charles VII à l'assemblée de Mantoue. En 1460, il assista au concile de Sens. Le 20 juillet 1462, il adressa de courageuses paroles à Louis XI qui devait, dix ans plus tard, s'en venger bassement, en faisant mettre sur la tombe du prélat une injurieuse épitaphe. Le 1er mai 1472, après avoir présidé à une procession dans sa cathédrale, il tomba subitement malade et mourut le même jour.

Alain Chartier vint au monde à Bayeux, au plus tard en 1395. Il étudia, comme son frère, en l'Université de Paris. C'est peu après la bataille d'Azincourt (25 octobre 1415) qu'il composa le premier de ses ouvrages, le *Livre des quatre dames*[2]. Il ne fut point envoyé en Allemagne en 1419, comme l'a cru M. Vallet de Viriville, et c'est entre 1423 et 1426 que doit être placée sa mission diplomatique auprès de l'empereur Sigismond. Il avait été auparavant attaché à la personne du Dauphin (1418-1422). En juin ou juillet 1428, il se rendit en

1. M. de B. n'oublie pas de dire, à ce propos, que Guillaume Chartier, en mourant, lègue à son église un des exemplaires originaux du procès de réhabilitation, et que ce ms., conservé à la Bibliothèque impériale, a servi à M. Quicherat pour sa publication du *Procès de Jeanne d'Arc*.

2. C'est là le seul des ouvrages d'Alain Chartier que M. D. Nisard (*Histoire de la littérature française*, 3e édition, 1863, t. I, p. 149) ait un peu loué : « poète fade, prosateur » pédantesque, malgré quelques vers expressifs sur le désastre d'Azincourt. » A ces lignes si sèches et si dures j'opposerai de favorables pages de M. Geruzez (*Histoire de la littérature française depuis les origines jusqu'à la révolution*, 5e éd. Paris, 1865, t. I, p. 230-242). Voir encore M. Demogeot, *Hist. de la littérature française*, 2e éd. 1855, p. 110, 211.

Ecosse pour y négocier un renouvellement d'alliance avec ce pays et l'envoi de nouveaux secours armés, en même temps que le mariage du futur Louis XI, alors âgé de cinq ans, avec Marguerite, fille du roi Jacques Ier, l'héroïne de l'historiette racontée pour la première fois par Jean Bouchet et, depuis, tant de milliers de fois répétée[1]. En 1429, Alain Chartier accompagnait Charles VII à Reims. S'il est certain que le poète ait eu une dignité ecclésiastique, qu'il ait rempli les fonctions de chancelier de Bayeux et aussi qu'il ait été, dans l'ordre civil, pourvu de la charge de notaire et secrétaire du roi, il est douteux qu'il ait été archidiacre de Paris et conseiller au Parlement. Il mourut après le mois de mai 1449 et certainement avant l'année 1457.

On ne sait ni où ni quand naquit Jean Chartier. Loin d'être le frère d'Alain et de Guillaume, comme l'affirmait encore il y a quelques années M. Vallet de Viriville, que M. de B. appelle « le dernier et le plus érudit des biographes » de ces trois personnages, il est infiniment probable qu'il ne fut pas même leur parent. C'est à l'année 1430, dans les actes capitulaires de Saint-Denis, que M. de B. a trouvé la première mention de Jean Chartier; il était alors un des dignitaires de l'abbaye et avait le titre de prévôt de la Garenne. En 1433, il échangea la prévôté de la Garenne Saint-Denis contre la prévôté de Mareuil-en-Brie. Dès le commencement de 1435, il était en possession de l'importante charge de commandeur de l'abbaye. Le 18 novembre 1437, Jean Chartier fut nommé par Charles VII historiographe de France et il reçut sans doute en même temps le titre de chapelain du roi. En 1445, il apparaît, pour la première fois, comme grand chantre de l'abbaye de Saint-Denis, et il conserve ces éminentes fonctions jusqu'en 1464 au plus tard. Il était encore en vie en 1470, mais il est vraisemblable qu'il ne lui fut pas donné de présider à l'impression des *Grandes chroniques de Saint-Denis* achevée le 16 janvier 1477[2].

Tels sont les résultats obtenus par M. de B. à la suite des investigations les plus persévérantes et les plus étendues, faites dans les livres et surtout dans les manuscrits. Je n'ai pas besoin d'insister sur l'importance de ces résultats. D'abord, une foule d'erreurs disparaissent définitivement de la biographie des Chartier; ensuite, les renseignements nouveaux recueillis par M. de B. ne sont pas moins nombreux qu'intéressants[3]. Sans doute il reste encore quelques

---

1. M. de B. a bien voulu mentionner (p. 35, 36) ma petite polémique avec M. Vallet de Viriville dans l'*Intermédiaire* de 1865, au sujet du fameux baiser que Marguerite d'Écosse aurait donné à maître Alain. Je constate avec plaisir que le judicieux critique partage mon opinion sur la gracieuse légende des *Annales d'Aquitaine*.

2. M. de B. observe (p. 29) que M. Cheruel, dans son *Dictionnaire historique des institutions de la France* (t. II, p. 817) attribue, après beaucoup d'autres, au poète Alain la *Chronique de Charles VII*, composée par le moine Jean. La même erreur a été commise par M. César Cantù qui (p. 184 du t. XII de la traduction française de son *Histoire universelle*, 1854) dit à propos du baiser de Marguerite : « Nous avouons n'être pas de » l'avis de la reine; sa chronique est très-ennuyeuse, et dans les vers qui nous restent de » lui il étale une morale de carrefour. »

3. Une des plus précieuses découvertes de M. de B., est celle d'un frère *authentique* de Guillaume et d'Alain Chartier, qui prend la place du *faux* frère Jean. Ce troisième frère, dont l'existence a été révélée à M. de B. par des lettres patentes de Louis XI, du 7 juillet 1463, conservées en original aux archives du château de Morainville, s'appelait Thomas et fut notaire et secrétaire de Charles VII, comme Alain Chartier.

lacunes à combler dans l'histoire de l'évêque de Paris, du poète et du chroniqueur, mais M. de B. est un de ces habiles et infatigables chercheurs en qui l'on peut mettre toute espérance, et c'est de lui-même que j'aime à attendre l'heureux complément de son remarquable travail d'aujourd'hui.

J'allais oublier de signaler, à l'*Appendice*, divers documents inédits, tels qu'une lettre de Guillaume Chartier tirée de la collection Gaignières, un extrait du journal du prieur Maupoint relatif aux troubles du bien public, extrait de la collection de Dom Grenier, les lettres patentes de Louis XI déjà indiquées, et enfin une bibliographie très-ample, très-exacte, et à laquelle il sera bien difficile de rien ajouter. T. DE L.

VARIÉTÉS.

The Academy.

Le n° du *Centralblatt* de Leipzig que nous analysons sur notre couverture contient la variété suivante, que nous sommes heureux de reproduire, d'abord parce que nous sommes naturellement très-sympathiques à l'entreprise qui y est annoncée, et aussi, nous l'avouerons, parce qu'elle contient à notre adresse des paroles bienveillantes auxquelles nous sommes très-sensibles. Le numéro spécimen de l'*Academy* ne nous a pas été encore envoyé; dès que le recueil paraitra, nous nous empresserons de le faire connaître à nos lecteurs. La fondation de ce journal, quatre ans après le nôtre, et bien des années après le *Centralblatt*, montre que des recueils de ce genre sont devenus un véritable besoin pour la science actuelle. Nous souhaitons de grand cœur un heureux succès à notre cadet d'outre-Manche, auquel nous associe si amicalement notre aîné d'outre-Rhin.

« En Angleterre aussi on songe présentement à fonder une feuille dans le genre du *Centralblatt*, dans laquelle on n'admettra que des comptes-rendus faits par des hommes spéciaux (*reviews written by men of special Knowledge in each department*). Ce journal s'appellera *The Academy* et paraîtra tous les mois, à dater d'octobre prochain. Par le format (in-4°) et la disposition, aussi bien que par l'espace accordé aux articles, en outre par le compte-rendu régulier et abondant des journaux, et par l'addition de nouvelles scientifiques, l'*Academy* se rattache au *Centralblatt* plus étroitement encore que la *Revue critique* française. Des savants connus y collaborent, et dans le nombre nous en remarquons d'allemands, comme notre célèbre compatriote Max Müller à Oxford, G. Sachau, et d'autres. Comme dans la *Revue critique*, on accordera à la science allemande une attention particulière : des trente-deux ouvrages qui sont appréciés dans le numéro-spécimen que nous avons sous les yeux, quinze sont en langue allemande et ont paru en Allemagne; parmi les journaux, nous n'en relevons pas moins de dix. Nous espérons donc que l'*Academy* attirera autant que la *Revue critique* la considération de la science allemande et de la librairie allemande, et nous ne manquerons pas de tenir nos lecteurs au courant de sa publication et de son succès. »

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 36 — 4 Septembre — 1869

Sommaire: 170. JULIEN, Syntaxe nouvelle de la langue chinoise. — 171. DECHARME, les Artistes thébains. — 172. DE RICHTHOFEN, la Loi des Saxons. — 173. MOWAT, Noms propres anciens et modernes. — 174. D'HEILLY, Dictionnaire des pseudonymes.

170. — **Syntaxe nouvelle de la langue chinoise** fondée sur la position des mots par M. Stanislas JULIEN. Premier volume. Paris, librairie de Maisonneuve, 1869. x-422 p. — Prix: 25 fr.

Le Dr Marshman a publié en 1814, à Sérampore, ses « *Elements of Chinese* » *grammar,* » un ouvrage qui n'a pas moins de 556 p. in-4°. Cet auteur est le premier qui ait affirmé que « toute la grammaire chinoise repose sur la position » des mots. » Le malheureux Endlicher, dont la fin fut si tragique, avait mieux su comprendre ce principe que l'appliquer dans sa « *Grammatik der chinesischen* » *Sprache*[1]. » M. Julien a senti que les sinologues ne pouvaient pas se passer plus longtemps d'une « boussole » et il a écrit son nouvel ouvrage, intitulé *Han-wen-tchi-nan* « Boussole de la langue chinoise. »

Prévenus depuis plusieurs années par une note insérée dans les *Lectures on the science of language* de M. Max Müller[2], les linguistes attendaient avec impatience les résultats que les travaux de M. J. pouvaient leur fournir pour les études de grammaire générale. La première partie du nouveau livre, la syntaxe (p. 1-67) est surtout intéressante à ce point de vue, et sera bien accueillie même par ceux qui, comme nous, ne sont pas sinologues. On y voit les moyens artificiels par lesquels une langue monosyllabique, où les mêmes mots sont tour à tour nom, verbe et particule, peut exprimer les rapports casuels, les catégories verbales et leurs rapports de modes, de temps et de personnes, enfin les idées qui, dans nos langues aussi, sont rendues par des monosyllabes indéclinables. Le rôle qu'un mot joue dans la phrase dépend complétement de la place qu'il y occupe; ainsi *tchi'i koüe* signifie « gouverner le royaume » et *koüe tch'i* « le royaume est gou- » verné. » Le mot *ngan* « repos, » après un terme employé verbalement, est substantif pour devenir tour à tour verbe actif (donner le repos) s'il précède un autre mot dès lors employé substantivement, ou verbe neutre, s'il le suit; enfin adverbe dans le sens de « avec une volonté ferme. » Ce mécanisme, qui parle à l'esprit plutôt qu'à l'oreille, est présenté et démontré par M. J. avec une clarté qui n'est pas une des moindres qualités de son travail.

Le chinois, tout en restant strictement monosyllabique, incline déjà vers les procédés des langues agglutinantes. Certains caractères tiennent lieu, jusqu'à un

1. Vienne, 1845, in-8°.
2. *First series,* p. 116 et 117.

certain point, des désinences casuelles, et modifient, par leur voisinage, le sens des mots auxquels ils sont accouplés. M. J. a consacré une série de monographies (p. 71-149) aux locutions où entrent *tchi, i, so, wéï, tche, eul, yu, tchou.* M. J. a ajouté p. 149 à 231, comme supplément à ces monographies, la publication et la traduction d'un traité chinois sur les particules et les principaux termes de grammaire. C'est une œuvre moderne, puisqu'elle a été composée en 1798 : l'auteur est un ministre de l'empereur Kia-khing, et se nomme Wang-in-tchi. On peut aussi regarder comme un appendice aux monographies la table des particules qui servent à former des idiotismes ou expressions particulières au *kou-wen* (style ancien). Cette quatrième partie occupe les p. 234-293, et est disposée, comme un véritable dictionnaire, d'après l'ordre des 214 clefs ou radicaux.

Enfin, les sinologues trouveront un grand secours dans les « fables, légendes » et apologues indiens, traduits du sanscrit en chinois et expliqués mot à mot[1] » Un chiffre correspondant au signe idéographique, et reproduit devant la transcription, permet à tout le monde de suivre pas à pas cette traduction littérale et d'apprécier la construction chinoise. Il y a là, pour ceux qui ont étudié la première partie en amateurs, une occasion de satisfaire leur dilettantisme et de se donner comme un avant goût de ce que doit approfondir le sinologue. Le livre de M. J. aurait mérité un examen plus approfondi et plus compétent; nous ne pouvons que recommander ce « chef-d'œuvre de clarté[2] » à tous les orientalistes et en général aux amis des études orientales. N'oublions pas de féliciter l'imprimerie impériale de Vienne de la merveilleuse exécution typographique.

H.

---

171. — **De thebanis artificibus.** Thesim proponebat facultati litterarum parisiensi P. Decharme, 1869. In-8°, vij-70 p.

Excellente dissertation d'un ancien membre de l'École française d'Athènes qui a visité plusieurs fois la Béotie, y a séjourné, et a su tirer de ses explorations, avant même de donner cette thèse, la matière d'un intéressant recueil d'inscriptions locales inédites et celle d'un mémoire sur l'hiéron des Muses, par lui retrouvé sur l'Hélicon (*Archives des missions scientifiques et littéraires*, 2e série, tome IV, 1868). Le titre seul de la thèse indique dans quel cercle étroit l'auteur a voulu restreindre son étude; il s'agit non pas de l'art béotien en général, mais seulement de l'art thébain; M. D. s'enferme strictement dans sa tour thébaine; son principal objet paraît avoir été de dresser un catalogue complet et raisonné des artistes thébains. M. D. a de très-louables habitudes de précision sévère; peut-être cependant aura-t-il laissé échapper quelques erreurs et omis certains textes appartenant à son sujet qui eussent étendu autour de lui les horizons.

M. D. a d'abord une préface de trois pages, où il commence par rappeler la

---

1. Ce sont des contes déjà traduits par M. J. dans ses *Avadánas*, 3 vol. in-18, 1859.
2. M. Laboulaye dans le *Journal des Débats* du 7 juillet 1869.

mauvaise réputation du génie béotien; mais il ne s'explique pas lui-même très-nettement à ce sujet. Y a-t-il, dans la série des témoignages sur la renommée béotienne, plusieurs textes aussi anciens que celui de Pindare (Βοιωτία ὗς)? quelle valeur a le fragment, si souvent cité, qu'on attribue, à tort sans doute, à Dicéarque (v. le second volume des *Fragmenta historicorum graecorum* de la collection Didot, p. 258 et suiv.)? L'antiquité ne nous a-t-elle pas laissé des textes à l'éloge des Thébains? Le prétendu fragment de Dicéarque, en même temps qu'il les dit grossiers, querelleurs, violents, note qu'il y a parmi eux des hommes de cœur, très-dignes d'estime, que leurs femmes sont grandes, élégantes et fort belles. Lessing, dans son *Laocoon*, estime que le meilleur argument pour démontrer combien était général à toutes les populations grecques le sentiment esthétique est de rappeler que les Thébains eux-mêmes avaient une loi « commandant » d'imiter en beau, et prononçant une peine contre ceux qui enlaidissaient en » imitant. » M. Chassang, dans son intéressant volume sur le spiritualisme dans la littérature et dans l'art grec, n'a pas manqué non plus de raisonner ainsi et de citer le texte d'Elien qui rapporte cette loi (*Hist. Var.* IV, 4). Si M. D. était d'avis que ces deux passages, d'Elien et du prétendu Dicéarque, peuvent bien être des inventions tardives, ne serait-on pas en droit de lui répondre qu'ils n'en sont pas moins concluants et curieux, à titres d'échos d'une renommée lointaine?

Après sa courte préface, M. D. se contente d'instituer une division en quatre chapitres : I. Des primitives statues des dieux en Béotie. — II. Des sculpteurs thébains. — III. Des peintres thébains. — IV. Des musiciens thébains. Cette division donne lieu à plusieurs critiques. D'abord le nom de la Béotie introduit dans le premier chapitre n'est pas d'accord avec le titre de la dissertation même et avec le plan sévère que l'auteur a suivi dans tout le reste de son travail, où il s'interdit la mention même d'œuvres d'art non thébaines. On se demande ensuite si vraiment l'art thébain n'a connu que la sculpture, la peinture et la musique. Notez que par son titre, *De thebanis artificibus*, M. D. paraissait autorisé à comprendre dans son cadre non-seulement le grand art, mais encore certains métiers, et ce que nous appellerions l'art appliqué, l'art industriel. Dans le domaine du grand art, Thèbes n'a-t-elle donc pas connu l'architecture? Il ne semble pas que, tout autour d'elle, la Béotie ait manqué de grands artistes primitifs, architectes, ingénieurs-hydrographes, pour des travaux tels que nous en retrouvons aujourd'hui sur le sol de toutes les anciennes provinces de Grèce et d'Italie, tunnels artificiels, conduites d'eaux souterraines, *catavothra* du Copaïs. Sont-ce des ingénieurs étrangers qui sont venus édifier les célèbres portes de Thèbes, et le savant mémoire de M. Brandis sur Thèbes colonie sémitique, inséré au second volume de l'*Hermes*, ne cherche-t-il pas à démontrer que ces constructeurs anonymes devaient avoir une science d'orientation toute spéciale et traditionnelle? Nous savons trop quelles dévastations nous ont privés de la connaissance des monuments d'architecture thébaine; Dion Chrysostome a vu l'ancienne place publique de Thèbes entièrement ravagée, sauf un hermès où il a recueilli une intéressante inscription. Mais tout cela ne permet pas de conclure que l'architecture thébaine ait été nulle; le silence des textes sur les noms des artistes n'est

pas une raison suffisante d'omettre toute une branche si importante de l'art. M. D. a bien quelques lignes, dans une note (p. 15), où il s'explique sur cette lacune; mais c'était dans le texte qu'il fallait donner à cette question de l'architecture thébaine la place que sans nul doute elle mérite. Si l'on rencontrait à ce propos le difficile problème de la colonisation orientale, il n'y avait point de mal à s'en expliquer, la question des origines de l'art grec ou de ses liens avec l'Orient étant d'un grand intérêt.

Le premier chapitre, sur les plus anciennes représentations figurées des dieux en Béotie, forme réellement dans la dissertation de M. D. une digression, où nous ne le suivrons pas. L'école thébaine ayant d'abord figuré ses divinités sous la forme de statues en bois, tout comme les autres écoles grecques, il semble qu'une partie de ce premier chapitre fait double emploi avec le second, qui traite des sculpteurs thébains.

A propos des ξόανα, l'auteur aurait dû citer certains textes de nature à montrer combien cette sculpture primitive, à Thèbes comme ailleurs, a produit d'innombrables monuments. Pausanias (IX, 3, 1 sq.) a raconté la curieuse fable de Junon Nympheuoméné et les fêtes destinées à célébrer ce souvenir. Toutes les villes de Béotie, dit-il, y contribuaient, en apportant chacune un ξόανον représentant une fiancée; on faisait ensuite de toutes ces statues de bois un vaste bûcher sur le haut du Cithéron. C'est encore Pausanias qui nous dit (IX, 16, 3) que les Thébains ont de très-vieux ξόανα représentant Vénus, et qu'on disait consacrés jadis par Amphion ou fabriqués avec les proues des navires de Cadmus. M. D. ne croit pas, sans doute, que ce grand nombre de monuments primitifs, multiplié à l'infini par les nécessités du culte, n'ait été dû dans Thèbes qu'à des artistes étrangers; s'il n'y a pas de raison de penser ainsi, il est permis de conclure que l'art thébain primitif n'a pas été moins actif ni moins fécond que le primitif art attique à façonner ces statues où très-probablement le caprice, l'imagination, l'art, glissaient peu à peu leur marque en dépit des traditions hiératiques.

Pourquoi M. D. n'a-t-il pas admis dans ses catégories d'artistes thébains les artistes dionysiaques, quand il y en a qui sont nommés sur les listes athéniennes, et les artistes en médailles ou monnaies, quand nous connaissons un certain nombre de ces curieuses pièces thébaines? Mionnet (II, 103, n° 65) décrit celle qui figure le petit Hercule et les serpents; dans le même volume de sa *Description des médailles antiques*, du n° 94 au n° 109, il en décrit beaucoup d'autres; Creuzer-Guigniaut donne au tome IV, 1re partie, planche 177, celle qui représente Cadmus debout, près de lui la vache montrant la place où il doit fonder Thèbes, et le coquillage dans le champ pour indiquer peut-être la Phénicie, patrie du héros.

On connaît dans Pindare (*Pyth.*, VIII, 64), dans Eschyle (*Les Sept*, acte 3), dans Euripide (*Phéniciennes*, acte 3), les très-curieuses descriptions des boucliers que portaient soit les Sept chefs devant Thèbes soit les Epigones. Les descriptions d'Euripide surtout sont d'une précision singulière. Il nous dit de quelle matière sont faits et de quelles enveloppes revêtus les boucliers des chefs; celui que

porte Hippomédon montre, parmi les étoiles, la figure d'Argus, avec des yeux qui s'ouvrent ou se ferment suivant le lever et le coucher des astres; celui de Polynice offre les célèbres cavales, nourries de chair humaine, qu'on voit se cabrer « par un mécanisme ingénieux. » Serait-il hors de propos de soupçonner que certaines représentations plastiques avaient pu donner lieu à de tels témoignages, et ne pouvait-on se demander si, parmi ces artistes thébains, il ne fallait pas réserver une place aux mécaniciens et aux ciseleurs?

M. D. termine sa dissertation par un catalogue de noms d'artistes thébains; il en a 51. M. D. a le mérite d'avoir ajouté, d'après les inscriptions par lui découvertes, trois noms à ceux que fournissaient les textes déjà connus. Pourquoi n'a-t-il pas admis le nom d'Eumède, qui se trouve au bas d'une sculpture représentant Hercule vainqueur d'Acheloüs et qu'il a mentionnée lui-même (*Archives des missions*, t. IV, p. 503)? — Eustathe nous dit que Pindare eut dans Thèbes même pour premier maître de flûte Skopelinos. Skopelinos n'aurait-il aucun droit à entrer dans le catalogue dressé par M. D.? — En revanche le sculpteur Boïscos y figure seulement pour avoir fait une statue de Myrtis, la femme poète thébaine, statue qu'on voyait à Anthédonie; faible raison. Onasimède n'y prend place qu'en vertu d'une certaine leçon du texte de Pausanias proposée par Kayser, et que M. D. lui-même proclame *emendatio audacissima*..

Après ces remarques générales, chacun des chapitres de M. D. donnerait lieu à un bon nombre d'observations. On serait engagé à discuter avec lui jusqu'aux derniers détails pour le suivre dans ses constants efforts de précision et de bonne critique. Quand il décrit (p. 16) le Jupiter du sculpteur Ascaros « couronné comme de fleurs », *cum corona velut e floribus*, pourquoi ne mentionne-t-il pas la notable leçon proposée par M. Schubart, qui a le mérite d'offrir un texte plus précis? M. Schubart, corrigeant ce passage de Pausanias (V, 24, 1), au lieu de ἐστεφανωμένον δὲ οἷα δὴ ἄνθεσι, lit : ἐ. δὲ ἴοις δὴ ἄνθεσι « couronné de violettes. » — Il est dit p. 50 que Lysis, élève de Pythagore même, est venu mourir à Thèbes; on n'admet pas sans quelque difficulté (mais les anciens l'affirment, il est vrai) que ce Lysis, cité par Plutarque comme maître de philosophie d'Epaminondas († 363) ait connu Pythagore, qui florissait vers 530, deux siècles auparavant? — On ne voit pas au contraire ce qui empêche, comme le dit M. D. (note 3 de la page 50) Antigenidas, contemporain d'Epaminondas, d'avoir connu Périclès : il n'y a que 66 ans entre la mort de l'un et celle de l'autre. Mais comment Ascaros, le sculpteur, pourrait-il être l'élève de Canachos, si Pline a raison (XXXIV, 19, 2) de placer ce dernier artiste dans la 95e olympiade, c'est-à-dire vers 396, tandis qu'Ascaros aurait fleuri dans la 72e olympiade, c'est-à-dire vers 488, 92 ans auparavant?

Statues ou tableaux, nous connaissons bien imparfaitement les œuvres originales de l'art grec. C'est une raison de plus pour recueillir et commenter avec grand soin les textes et les faits archéologiques qui concernent chacune de ces œuvres. M. D. enregistre les éloges de l'antiquité pour la statue de Minerve par Hypatodore; pourquoi ne mentionne-t-il pas, en la critiquant, la conjecture d'Otfr. Müller (*Archæologie*, p. 539) suivant laquelle une onyx gravée, trouvée

précisément dans cette ville d'Aliphera où se voyait la statue, reproduirait la figure d'Athéné d'après l'œuvre du sculpteur thébain? — La peinture grecque surtout reste pour nous une sorte de mystère; les catalogues peu nombreux que nous a laissés l'antiquité n'en sont que plus précieux à commenter et à fixer. En dressant d'après Pline l'Ancien la liste des peintures d'Aristide de Thèbes, M. D. a négligé plusieurs variantes proposées au texte latin, et plusieurs essais d'identification. M. Urlichs, dans sa *Chrestomathia pliniana*, p. 362, ne sépare pas les mots *Supplicantem paene cum voce* de ces mots *Anapauomenen propter fratris amorem,* et il entend qu'un seul tableau d'Aristide se trouve désigné par ces deux membres de phrase; il va plus loin et conjecture que le peintre thébain avait représenté la femme d'Intapherne suppliant pour son frère (*Hérodote,* III, 119). On pourrait encore songer à l'étrange histoire de Byblis racontée par Ovide (*Met.*, IX, 446-665). — M. D. prend les mots *Liberum et Ariadnen* (ainsi lit-il Pline XXXV, 98) comme la désignation du fameux tableau d'Aristide qui se trouvait à Corinthe en 146 et qui avait donné lieu au proverbe : οὐδὲν πρὸς τὸν Διόνυσον. Cependant il s'en faut que tous les manuscrits donnent cette lecture de Pline. Au lieu d'*Ariadnen,* on lit *Mariannem, Artamenen;* M. Bursian lit *Artemonem,* et M. Urlichs (*Chrest. plin.*, p. 362), distinguant ici deux tableaux, croit retrouver sous la seconde dénomination le fils aîné de Darius, Artobazane, qui dut laisser le trône à Xerxès son cadet (*Hérod.*, VII, 2). — Nicomaque aussi, maître d'Aristide, a été, ce semble, un grand peintre. A propos de son tableau représentant Ulysse coiffé du *pileus* (p. 33), on pouvait citer l'intéressante lettre 120 de saint Jérôme, qui paraît avoir eu sous les yeux cette peinture.

Enfin pourquoi avoir placé au dernier rang le chapitre concernant les musiciens? M. D. a fort bien dit quelle fut l'importance de l'aulétique thébaine, majestueux accompagnement du culte de Dionysos, dont Thèbes a été une très-antique étape. N'est-il pas probable qu'un remarquable développement de cette musique toute religieuse aura précédé dans le monde thébain tout autre essor artistique. — Faire comprendre aux modernes ce qu'était la musique des Grecs, ce qu'était particulièrement l'aulétique religieuse, pourquoi Aristote redoute la flûte comme un instrument immoral, qui excite trop les passions et, suivant son expression, bouleverse l'âme, faire saisir les rapports entre cet art sacré et le culte rival de celui d'Apollon, c'est un double problème qu'il faut ranger, il est vrai, parmi les plus ardus et sur lequel des livres comme celui de M. Jules Girard sur le sentiment religieux chez les Grecs, livre plein d'idées et de faits, et comme celui de M. Westphal sur la métrique, n'apportent pas, malgré beaucoup de science, la lumière désirée. Toutefois, sans demander à M. D. d'agiter à propos des artistes thébains ces difficiles questions, certains textes intéressant très-directement son sujet l'invitaient à entrer ici dans quelques explications techniques. Athénée rappelle que, suivant Juba, les Thébains avaient inventé les flûtes faites avec des pattes de biche (cf. M. D., p. 52). Ils semblent avoir inventé aussi les armatures de métal qui s'ajoutèrent à la flûte primitive (*Pollux*, IV, 10, p. 391, édition d'Amsterdam in-folio, 1er volume). Ces textes ne donnaient-ils pas à l'auteur l'occasion de quelques détails de nature à faire

deviner comment la flûte, employée surtout et plusieurs fois perfectionnée par les Thébains, pouvait devenir la *furiosa tibia* d'Ovide?

En dernier résultat, quel est l'avis de M. D. sur l'art et sur le génie thébain? Il semble s'être laissé entraîner à ne considérer et à ne compter l'art thébain que dans les périodes et par les œuvres pour lesquelles les textes lui fournissent des noms propres, et avoir trop perdu de vue les œuvres innommées. Il accepte en grande partie pour le génie béotien les reproches que l'antiquité lui adressait. Il veut cependant (p. 26) que les Béotiens aient péché par excès de courage militaire (*suo ingenio et ad bellum et ad certamina instructi, his maxime imaginibus delectabantur quibus patria gloria enitebat*); cela ne concorde guère avec une explication qu'il donne ailleurs de leur mauvaise renommée (p. vj : *Communis patriae ac libertatis proditores*). Son dernier mot paraît être (p. 67) que le malheur du génie thébain aurait été de pencher trop, du moins pour ce qui concerne les arts, vers le faible et mou génie asiatique. Cette conclusion ne semble pas donner pleine satisfaction à l'historien sur le curieux problème que M. D. a si soigneusement étudié. Sans sortir de la Grèce propre, dans l'ensemble harmonieux et divers des génies particuliers du faisceau hellénique, il y en a un dont la parenté intellectuelle et morale avec le génie thébain nous paraît plus évidente que celle qui rapprocherait ce dernier du génie asiatique. Les liens avec le monde dorien sont ici pour nous évidents. Quand Pindare reprend dans ses hymnes les plus anciens souvenirs de sa propre famille, qui se confondent avec ceux de sa ville, ses nobles ancêtres les Ægides lui apparaissent comme mêlés aux Doriens envahissant le Péloponèse. Lui-même, prêtre d'Apollon, honoré d'un siége dans le temple de Delphes, il a vécu dans les cours doriennes de Sicile et nous rend, — maintenant que, plus instruits, nous la savons mieux comprendre, — toute la majesté dorienne. Thèbes semble avoir eu, comme Sparte, le penchant mystique et l'humeur violente : on se rappelle la *mastigôsis* des jeunes Spartiates à l'autel de Diane Limnatis et tout le caractère forcé dont est empreinte l'œuvre de Lycurgue (v. la curieuse dissertation de M. Wallon sur la *Cryptie*); on se rappelle la faveur accordée, ici et là ou du moins dans la grande Grèce dorienne comme à Thèbes, aux doctrines pythagoriciennes. Les deux villes à certains jours ont également mal compris les intérêts communs de la Grèce; toutes deux se sont montrées capables d'affaissements et de réactions généreuses. L'une et l'autre représentent des nationalités très-anciennes, attardées en face du jeune génie attique. La nationalité béotienne n'aurait-elle pas, comme la dorienne, précédé l'entrée en scène des autres peuples helléniques, et ne serait-ce pas l'explication de la défiance mêlée tantôt d'étonnement respectueux, tantôt de dédain juvénile que témoigne envers Thèbes et Sparte la littérature attique? Pour ce qui est de l'art en particulier, nous ne devons chercher, il est vrai, ni dans Thèbes ni dans Sparte des rivales d'Athènes; les trois villes sont sœurs cependant, et, en qualité de cités grecques, soyons assurés que le grand art, pas plus que la grande poésie, ne pouvait leur être inconnu. Quoi de plus majestueux que l'architecture dorienne de la grande Grèce, dont Sparte était comme la métropole, et que ne pouvons-nous pas soupçonner des magnificences

passionnées de la musique thébaine accompagnant le culte orgiastique du divin Bacchus ?

Nous n'avons multiplié ces remarques, dont la série pourrait encore s'étendre, que pour rendre hommage au choix du sujet, qui est des plus intéressants, et à la manière dont M. D. l'a traité. En somme il y a fort peu de textes spéciaux que M. D. ignore ou qu'il ait insuffisamment critiqués. Ses patients travaux le conduiront à un bon livre d'ensemble sur le génie béotien, qu'il a mieux que personne étudié.

A. GEFFROY.

---

172. — **Zur Lex Saxonum.** Von Dr Karl FREIHERR VON RICHTHOFEN. Berlin, Wilhelm Hertz, 1868. In-8°, iv-432 p. — Prix : 11 fr. 25 c.

On a déjà parlé de la *Lex Saxonum* dans la *Revue;* c'était à propos du livre de M. Usinger, dont nous rendions compte l'année dernière[1], et nous faisions remarquer en terminant combien cette question de la législation carolingienne offrait encore matière à controverse aux historiens et aux jurisconsultes. Le présent volume vient nous offrir une nouvelle preuve à l'appui. M. de Richthofen, le savant éditeur de la *Lex Frisonum* dans le troisième volume des *Leges* de Pertz, préparait depuis longtemps une édition nouvelle de la loi des Saxons pour un des volumes suivants de la grande collection des *Monuments historiques d'Allemagne.* Il a été naturellement amené à scruter de plus près toutes les questions historiques et chronologiques qui se rattachaient à son sujet, et, travaillant en même temps que M. Usinger, il arrivait à des résultats en partie très-différents, s'écartant en même temps des données généralement acceptées jusque-là. Une grave maladie, des suites de laquelle l'auteur souffre encore, a seule retardé la publication de son ouvrage. Indiquons maintenant en quelques mots les divisions et le contenu du livre; nous verrons ensuite en quoi consistent les divergences principales entre les savants qui se sont occupés de la matière. Dans son premier chapitre M. de Richthofen parle des différents textes de la *Lex Saxonum.* Il nous donne surtout d'intéressants renseignements sur les deux manuscrits de la loi, l'un nommé le *Codex Spangenbergensis,* du nom de son premier possesseur, qui se trouve actuellement au *British Museum*[2], écrit à la fin du IXe ou au commencement du Xe siècle[2]; l'autre le *Codex Corbeiensis,* qui se trouvait autrefois à Paderborn et que M. Usinger croyait perdu. M. de R. nous apprend au contraire qu'il se trouve actuellement à Münster, aux Archives de la province de Westphalie; il date également du Xe siècle. M. de R. nous parle ensuite des éditions de Herold, du Tillet, Lindenburg, Gærtner, Merkel, etc., dont quelques-unes représentent pour nous des manuscrits perdus. De tous les textes existants M. de R. préfère celui de Herold comme le plus ancien; mais il déclare en même temps qu'une tentative de reconstituer le texte original de la loi lui paraît impossible (p. 89). Dans un second chapitre, l'auteur examine l'unité de compo-

---

1. *Rev. crit.,* 1868, art. 235.
2. Ce manuscrit du *British Museum* est incomplet; une seconde partie du *Codex* a été vendue à lord Ashburnham par M. Barrois; un troisième fragment, enfin se trouve aux manuscrits de la Bibliothèque impériale, sous le n° 4633.

sition de la loi, et il conclut qu'elle a été promulguée ou rédigée dans toutes ses parties à une seule et même époque, et non pas à trois dates différentes comme le croyait Merkel. Sur tous ces points, remarquons-le tout de suite, l'accord est à peu près complet entre M. de R. et M. Usinger[1]; les divergences ne se produisent qu'à propos de l'origine et de l'âge de la loi. Pour fixer cet âge il faut d'abord établir l'époque de la rédaction d'un autre document, la *Capitulatio partibus Saxoniae*, qui de l'aveu de tous les critiques, de M. Usinger comme de M. Waitz ou de M. de R., est antérieur à la *Lex Saxonum*. La date généralement acceptée pour la composition de ce capitulaire est celle de 785 (Pertz, Waitz, Eichhorn, Wilda, Gaupp, etc.). Mais M. de R. n'admet point ce fait. Dans une longue exposition historique des guerres du roi Charles contre les Saxons, et de l'introduction du christianisme dans leur pays (772 à 785), il essaye de réfuter ces données premières et assigne comme date et lieu de naissance à la *Capitulatio* la diète de Paderborn, tenue par Charles en 777. Il étudie spécialement à cette occasion la législation des peines capitales dans le droit saxon, pour prouver que le document en question n'a pas dû nécessairement être promulgué après la victoire définitive, en 785. M. G. Waitz, l'homme le plus compétent dans les questions de cette nature, vient de l'examiner à neuf, à propos du livre même dont nous rendons compte, et s'est prononcé d'une manière très-catégorique contre les conclusions de M. de R.[2] Notre auteur place la rédaction de la *Lex* elle-même entre 777 et 797 et repousse l'opinion plus généralement répandue qui la rapporte aux années 802-804. En fixant la rédaction de la loi vers 785 à peu près, il s'appuie sur les traces, évidentes selon lui, d'utilisation de la *Lex* pour la rédaction du *Capitulare Saxonicum*, promulgué à Aix-la-Chapelle le 28 octobre 797. Mais cette utilisation paraît très-douteuse, et M. Waitz, par exemple, se refuse absolument à l'admettre. Les citations « secundum legem » Saxonum » que nous rencontrons dans le capitulaire ne se rapportent pas au texte de la *Lex* actuelle, mais à un droit coutumier non encore rédigé. Par contre M. de R. n'a pas suffisamment tenu compte, pour fixer l'âge de la loi, des singulières analogies, déjà remarquées par M. Usinger, entre la *Lex* et les *Capitula quae in lege Ribuaria mittenda sunt*, rédigés en 803[3]. Ces analogies permettent de fixer, sans crainte de se tromper grandement, la rédaction de la loi des Saxons vers la même époque[4]. Malgré les efforts de M. de R. et ses longues et savantes recherches, nous pensons donc qu'on fera bien de s'en tenir sur ce point aux données acquises avant son travail, et qu'il est plus sûr de rattacher la *Lex Saxonum* au grand ensemble de travaux analogues entrepris par Charlemagne dans les premières années du IXe siècle, après son couronnement[5]. Une série d'appen-

1. M. Usinger reconnaissait deux mains dans la rédaction de la loi (voy. *Rev. crit.*, 1868, II, p. 294).

2. *Gœttinger gelehrte Anzeigen*, 1869, p. 361 ss. — M. Waitz est tout au plus disposé à admettre, avec M. Usinger, que la rédaction de la *Capitulatio* peut être reculée jusqu'en 782.

3. Ce que M. de Richthofen dit à ce sujet, p. 419 n'est pas bien évident.

4. Quelques écrivains l'ont placée beaucoup plus tard, mais sans aucune raison. Ainsi on a été jusqu'à l'attribuer au roi Harald de Danemark (984).

5. Einhardi, Vita Caroli, cap. XXIX. « Omnium tamen nationum quae sub eius do- » minatu erant, iura quae scripta non erant, describere ac literis mandari fecit. »

dices importants sont joints au travail de M. de R.; nous citerons ceux sur les valeurs monétaires et sur la codification de la loi des Saxons, ainsi que celui sur la loi des Thoringes ou Thuringes. M. de R. combat l'opinion de MM. Hermann Müller, Waitz, etc. qui ont vu dans ces *Toringi* un peuple habitant sur la Meuse, et revendique la loi pour les Thuringiens de la Thuringe proprement dite. Il appuie surtout sur le caractère carolingien de la loi. Mais précisément il ne nous paraît pas encore démontré d'une manière suffisante que la *Lex Thoringorum* ne date pas de plus loin. Dans un dernier appendice M. de R. s'occupe du livre de M. Usinger dont il n'a eu connaissance qu'après avoir terminé le sien. On a déjà vu plus haut sur quels points il est d'accord avec lui et sur quels autres il s'en sépare. Là où il a complétement raison, c'est quand il s'élève contre la théorie exposée par le professeur de Greifswald, relativement à la rédaction de la loi. M. Usinger l'attribuait à deux particuliers, légistes-amateurs, qui sans vouloir faire œuvre de législation pratique, avaient recueilli des données historiques. Nous avions exprimé, dans la *Revue* même (1868, II, p. 294) nos doutes au sujet d'une entreprise pareille, tellement en dehors des habitudes intellectuelles du IXe siècle; après ce qu'en dit M. de R. nous ne pensons pas que cette opinion soit davantage soutenable.

Nous souhaitons bien vivement, en terminant, que la pénible maladie dont est affligé l'auteur lui permette de continuer ses savantes études et de nous donner, dans le prochain volume des *Monuments* de Pertz, l'édition critique de la loi des Saxons qu'il prépare avec tant de conscience et de soin. Si tous les résultats, obtenus par lui dans le présent ouvrage, qui forme en quelque sorte l'introduction de cet autre travail, ne sont point également acceptables, les savants seront unanimes à reconnaître le grand nombre d'aperçus nouveaux et de recherches de détail que renferme son volume, et la profonde érudition dont il témoigne à chaque page. Rod. REUSS.

---

173. — **Noms propres anciens et modernes**, études d'onomatologie comparée, par Robert MOWAT. Paris, librairie A. Franck, 1869. Gr. in 8°, 60 p. — Prix: 4 fr.

Sous ce titre, M. Mowat a réuni divers opuscules qui, en tout ou en partie, avaient déjà paru dans des recueils scientifiques. C'est une très-bonne idée, qui ne peut manquer d'être bien accueillie des savants; car les études de M. M. sont pleines d'érudition et de vues, et elles touchent un sujet dont le haut intérêt a été plus d'une fois signalé ici et commence à être reconnu de toutes parts. Nous allons donner le titre et dire quelques mots de chacune de ces petites dissertations.

I. (P. 3-8). *Les noms propres latins en* ATIUS *et en* ONIUS[1]. D'après M. M. ces noms sont d'ordinaire formés sur des noms de peuples; ainsi *Maecenatius, Alfenatius, Trebatius*, viennent des ethniques *Maecenas, Alfenas, Trebas;* c'est pour cela qu'on s'est généralement abstenu de former des dérivés en *atius* avec les noms ordinaires en *atus*, comme *Praetextatus, Privatus, Renatus* (on ne trouve pas *Praetextatius, Privatius, Renatius*). Sans contester ce qui regarde le rapport de

1. Extrait en partie des Mémoires de la *Société de linguistique de Paris*.

as et *atius*, ne peut-on pas remarquer que presque tous les noms en *-atus* appartiennent aux plus bas temps de l'empire romain, et qu'à l'époque où on créait les noms pompeux de *Fortunatus, Praetextatus, Honoratus, Donatus*, etc,, on préférait également, pour la formation de leurs dérivés, le sonore *-atianus* (auquel on ne donnait plus sa valeur propre) au modeste *-atius*[1] ? Quant aux noms en *-onius*, la conjecture de M. M. paraît assez douteuse; il rattache par exemple *Caeso* (d'où *Caesonius*) à l'ethnique *Caesenas*; mais l'explication de « né par » l'opération césarienne, » admise jusqu'ici, n'est-elle pas plus vraisemblable[2] ? J'ai peine à rattacher *Suetonius* (*Suetius*) à *Suessa*, *Antonius* à *Antias*, et surtout *Sempronius* à *Semurium*, « par insertion euphonique de *p* entre *m* et *r*, ou par » consonification de la voyelle labiale *u*, » deux faits également étrangers à la langue latine ancienne.

II. (P. 9-16). *Examen de la signification attribuée aux noms d'hommes* SARMENTIUS, PROJECTUS, STERCORIUS[3]. Ces trois noms ont été rangés par M. E. Le Blant dans cette catégorie de noms humiliants que les chrétiens de l'empire adoptaient par dévotion ou recevaient par mépris des païens (tels sont *Injuriosus, Molestus, Importunus, Foedulus*. etc.) : ce fait, pour le dire en passant, est une anomalie sans autre exemple et une sorte de monstruosité dans l'histoire de l'onomastique, qui nous montre partout les noms comme cherchant à renfermer d'heureux présages ou à annoncer de grandes qualités : comparez *Themistoclès* à *Foedulus!* M. M. veut rayer de cette liste les trois noms ci-dessus mentionnés; il a incontestablement raison pour *Projectus* et *Sarmentius;* il est probable qu'il est aussi dans le vrai pour *Stercorius*, puisque ce nom apparaît sur des épitaphes qui, selon toute vraisemblance, sont païennes. Sur l'origine de ce nom, qui se rencontre surtout sur les tombeaux d'enfants morts en bas-âge[4], M. M. présente une conjecture fort ingénieuse, en le rapprochant du fameux surnom de Κοπρώνυμος, donné, on sait pourquoi, à l'un des Constantin de Byzance. A côté de cette hypothèse, il en présente une autre : frappé de la fréquence des noms de ce genre en Afrique, il y voit l'équivalent de *Pirasius* (analogue à l'hébreu *Peresch* et signifiant *fumier*, *ordure*), et pense que ces dénominations se rapportaient à l'usage répandu en Afrique d'employer la fiente des chameaux en guise de combustible. Ces noms seraient alors originairement ceux de gens occupés soit de l'organisation de ce chauffage, soit de la fumure des terres. Cette hypothèse paraît un peu cherchée, et elle paraît d'autant moins assurée pour *Stercorius* que M. M. ne cite pas d'exemples de cette forme en Afrique, mais seulement de *Sterculus* et *Sterceius*, mots dont le sens est moins clair : aussi préférerais-je m'en tenir à sa première explication[5].

III. (P. 17-40). *De l'élément africain dans l'onomastique latine*[6]. Ce morceau

1. Je ne vois pas d'anciens noms en *atus; Barbatus* est un surnom tout personnel; il est à remarquer d'ailleurs qu'on trouve dans Cicéron un M. *Barbatius* Philippus.
2. M. M. lui-même l'admet plus loin, p. 12.
3. Extrait de la *Revue archéologique*.
4. Ce serait alors un surnom familier, qui devait disparaître plus tard pour faire place au vrai nom de l'enfant, et que les parents ont tenu à conserver sur la tombe.
5. P. 10, M. M. dit que *pendard* signifie « qui mérite la corde; » c'est une petite erreur; *pendard* veut proprement dire *bourreau, pendeur;* voy. Littré, t. V.
6. Extrait de la *Revue archéologique*.

est le plus intéressant et le plus remarquable du recueil. L'auteur y recherche et y signale la part considérable que l'élément africain a prise, à une certaine époque, dans l'onomastique des Romains établis en Afrique, puis de ceux du reste de l'empire. Ce travail a pour point de départ l'explication du nom d'homme *Boniface*, et relève ensuite un grand nombre de noms africains traduits, comme celui-là, en latin, et dont plusieurs ont passé dans notre onomastique usuelle. Il serait à souhaiter que M. M. reprit cette étude si curieuse, la complétât et la refondît sur un plan plus clair et plus large : j'entends qu'au lieu de mettre à la suite l'une de l'autre des explications de mots isolés, il commençât par exposer sommairement le caractère de l'onomastique africaine (en distinguant l'élément punique de l'élément berbère), indiquât les dates où apparaissent les plus anciens noms latins formés à l'imitation de ces noms indigènes, celles où les noms de ce genre passèrent dans d'autres provinces de l'empire, et s'attachât à l'ensemble de ce « vaste cycle » présenté méthodiquement. Il aurait écrit alors un chapitre des plus importants et des plus neufs de l'histoire des noms propres. Son travail, qui n'a pas cette suite et cet enchaînement, n'en est pas moins une étude fort intéressante. Je signalerai surtout l'explication du nom *Boniface*, qui paraît définitive, et qui a d'ailleurs été, depuis la publication de ce travail, acceptée par plusieurs savants allemands. L'ancienne étymologie, *bonum faciens*, ne pouvait tenir en présence de la longueur de l'*a*, et celle de *bonifa(c)tius*, proposée par M. Corssen, donnait également prise aux plus graves objections. M. M. démontre que l'ancienne forme du nom est sans exception *Bonifatius* par un *t*, et il y voit un composé de *bonum* et de *fatum*[1] ; il observe ensuite que ce nom est surtout fréquent en Afrique, où il apparaît pour la première fois, et il y reconnaît la traduction latine d'un nom punique, tel que *Namgidde* ou *Giddeneme* (m. s.) : toute cette discussion, strictement guidée par la méthode historique et phonologique, est excellente. M. M. passe ensuite à tous les noms africains, d'une signification plus ou moins analogue, qu'il retrouve dans des transcriptions latines, dont quelques-unes, comme *Deusdedit*, *Deusdet*, *Quodvultdeus*, vont jusqu'à reproduire ces noms formés de phrases entières où entre le nom de Dieu, qui sont propres aux langues sémitiques. Il termine son curieux dépouillé par la citation de quelques noms africains introduits chez nous comme noms de famille (tels que Gibbal, Ellul, et en dernier lieu Gozlan). — Dans une page piquante, M. M. rapproche des noms latins-africains soit leurs dérivés, soit leurs équivalents en français ancien ou moderne, ainsi non-seulement *Flourens*, *Viau*, de *Florentius*, *Vitalis*, mais *Dieusaide* de *Auxilius*, *Dieuleveut* de *Quoduultdeus*, *Dieuslecroisse* de *Crescentius*, etc. A ce propos, je remarquerai qu'il faut rayer de cette liste (outre *Roget*=*Rogatus*, *Roget* est un diminutif de *Rogo* ou un doublet de *Rouget*) *Dudon*, cité parmi les dérivés de *Donadeus*: *Dudo*, *-onis*, qui se retrouve sous la variante *Dodo*, *-onis* (en français *Does*, *Doon*, d'où *Doet*, *Doette*), est un nom parfaitement germanique, sur lequel on peut voir une discussion de M. Stark (*Kosenamen*, p. 33). — « *Castrum quod dicitur Deus Louvart* (1028), » lisez *Deus lo wart*.

1. Une des meilleures preuves de M. M. est le rapprochement du nom *Malifatia* sur une épitaphe où il ne peut avoir que le sens d'*infortunée*.

IV. (P. 41-59). *De la déformation dans les noms propres*. Après un examen rapide des différents procédés employés par les diverses langues pour former des diminutifs ou des dérivatifs familiers de noms propres (procédés où il reconnaît l'influence de l'accentuation propre à chaque langue), M. M. arrive au sujet plus spécial de son étude, qui est la déformation des noms propres en français. Il examine d'abord les suffixes qui se trouvent d'ordinaire joints aux noms propres, comme *et, ot, ard, and, in, eau*, etc.; puis, après avoir parlé sommairement des mutilations intérieures que subissent souvent les noms formés avec ces suffixes (*Pernon* par exemple de *Perrenon*, dim. de *Perrin* = *Pierre* + *in*[1]), l'auteur dresse une liste de noms déformés, c'est-à-dire de formes diminutives qui ont subi une aphérèse, placées en regard des formes normales correspondantes. L'auteur, avec une réelle modestie, ne donne cette liste que « sous bénéfice d'inventaire, » connaissant et expliquant fort bien lui-même les nombreuses causes d'erreur auxquelles il était exposé. Étant donnée en effet une forme qu'on suppose mutilée par aphérèse, « il arrive souvent de deux choses l'une : ou bien, la partie déca- » pitée ne laissant aucune trace de son existence, la restitution est impossible, » faute de preuves historiques, ou bien différentes solutions plus ou moins plau- » sibles se présentent à l'esprit; » ainsi *Naudeau* est-il pour *Renaudeau* ou *Arnaudeau, Binet* pour *Robinet* ou *Lambinet?* M. M. s'est donc résigné « à omettre » encore plus de formes qu'il n'en a indiquées, » pour ne pas tomber dans le domaine des conjectures trop multipliées, et parmi celles qu'il a admises il s'attend bien à ce que l'une ou l'autre soit contestée. Mais la liste est faite avec beaucoup de circonspection et un jugement généralement sûr, et il n'y a que bien peu de mots sur lesquels nous élèverons des doutes, la grande majorité offrant des rapprochements aussi incontestables qu'ils sont souvent ingénieux[2]. — *Dreue* et tous ses dérivés ne se rattachent certainement pas aux formes diminutives d'*André*, mais bien à l'ancien nom allemand *Drogo-onis* (dérivatif famil. de *Drogowald?*). — *Glorian* se trouve, avec son féminin *Gloriande*, dans des poèmes des XIIIe et XIVe siècles (*Chevalier au Cygne*), où il est peu probable qu'il vienne de *Magloire*. — *Ronel, Ronneau* peuvent être disputés à *Peronnel* par le vieux mot *Roonel, Rooneau*, le nom du mâtin dans le *Roman de Renart*, dont les personnages ont laissé plus d'un représentant dans les noms de famille actuels : j'y rapporterais volontiers *Belin* (que M. M. rattache à *Lambelin*), nom du mouton; *Hersent*, nom de la louve; *Thibert*, nom du chat; *Tiercelin*, nom du corbeau, etc. — Une observation générale qu'on peut faire sur cette liste, c'est qu'elle embrasse un peu pêle-mêle des noms appartenant aux divers dialectes de la France, et même à d'autres langues romanes. Notre onomastique ne sera susceptible de recevoir des lois régulières que quand une analyse minutieuse et méthodique en aura écarté tous les éléments étrangers et aura ramené à sa provenance locale chacun de ceux qui la composent légitimement. Mais des matériaux complets et bien

1. Je ferai remarquer que *Proudon* ne saurait être séparé de *Proudhon Prudhon. Prudhomme*, et qu'il ne se rattache pas à *Perodon* (*Peire Odo*), forme d'un autre dialecte.

2. Une remarque dont l'auteur fait précéder cette liste et qui a une grande importance, c'est que les *Livres de la Taille de Paris* en 1292 et 1313 contiennent très-peu de noms diminutifs et peut-être pas une forme aphérésée sûre; d'où il suit que ces formes, si fréquentes aujourd'hui, ne sont pas plus anciennes que le XIVe siècle.

classés sont indispensables pour cet immense travail; M. M., qui en apprécie parfaitement la nécessité, reconnaît qu'ils ne peuvent être réunis par les forces d'un simple particulier : « Seule, l'administration centrale pourrait mettre à » exécution le projet d'un *Onomasticum* français, dont les principaux éléments » existent dans les tableaux du tirage pour le recrutement, dressés annuellement » dans tous les cantons de l'empire. » Ce serait en effet, pour le gouvernement, une œuvre des plus aisées à accomplir, et certes, sans parler de l'intérêt scientifique pur, il y aurait un véritable intérêt national à réunir ainsi, ou peu s'en faut, le nom de toutes les familles dont la réunion constitue le peuple français. C'est une excellente idée : il y a très-peu de chances pour qu'elle se réalise.

Nous ne pouvons, en terminant, que remercier M. Mowat de ses intéressantes études et souhaiter qu'il continue dans une voie où il a déjà fait plus d'une précieuse découverte. Si nous avions un conseil à lui donner, nous l'engagerions à concentrer ses recherches et ses méditations sur quelque ouvrage suivi, comme serait une *Histoire de l'onomastique latine*, qu'il a particulièrement étudiée. Dans cette science toute nouvelle encore, les travaux d'ensemble font presque complétement défaut; les études de détail de M. Mowat font voir qu'il pourrait mieux que personne en mener quelqu'un à bonne fin : espérons qu'il s'y décidera.

E.

---

174. — **Dictionnaire des pseudonymes**, recueillis par Georges d'Heilly. Deuxième édition, entièrement refondue et augmentée. Paris, Dentu. In-12, xxxvj et 421 p.

A aucune époque, l'usage ou plutôt l'abus des pseudonymes n'a été poussé aussi loin qu'aujourd'hui. Un grand nombre d'écrivains signent leurs ouvrages de noms supposés; quelques-uns de ces noms sont devenus célèbres; la plupart restent fort peu connus. Dans la petite presse surtout, où domine la fantaisie, les noms pris à plaisir foisonnent; plusieurs journalistes en ont tout au moins une demi-douzaine; parfois le même nom sert à divers écrivains. Il est difficile, même pour les individus les mieux initiés aux mystères de l'histoire de la littérature contemporaine, de se reconnaître dans ce labyrinthe. La postérité s'occupera fort peu sans doute de savoir quels étaient les personnages réels cachés sous ces masques si nombreux, lorsqu'il s'agit de feuilles légères que l'oubli emporte rapidement; toutefois il est bon que ce travail soit exécuté, afin d'épargner aux Saumaises futurs des tortures extrêmes et afin de leur livrer, lorsqu'il en est temps encore, des secrets qu'il serait plus tard absolument impossible de deviner. M. Georges d'Heilly (et c'est un pseudonyme qui déguise le nom réel de M. Poinsot) avait publié en 1867 une première édition de son *Dictionnaire*, beaucoup moins ample que celle qu'il vient de mettre au jour; M. Ch. Jolyet a de son côté traité le même sujet dans le volume qu'il a intitulé : *Les Pseudonymes du jour*, mais avec moins de développement.

Les deux auteurs, s'attachant à la littérature contemporaine et d'actualité, se sont proposé un tout autre but que celui qu'avait en vue Quérard, lorsqu'il publiait les *Supercheries littéraires dévoilées*[1]; l'infatigable bibliographe, mort, la plume

1. Une nouvelle édition très-augmentée de cet ouvrage est entreprise; il en a déjà paru

à la main, à la fin de 1865, s'en prenait surtout aux nombreux ouvrages mis au jour sous le voile du pseudonyme dans le cours du XVIIIe et du XIXe siècle; il avait donné fort peu d'attention à la presse, parce qu'il savait que sur ce terrain les choses changent à chaque instant d'aspect. M. Georges d'Heilly ne s'est pas d'ailleurs borné aux écrivains; il a compris dans ses révélations des acteurs, des actrices (dès la seconde page il nous apprend que mesdemoiselles *Adèle* et *Agar* sont nées *Cuinet* et *Charvin*, que M. *Laferrière* s'est d'abord fait connaître sous le nom d'*Adolphe*); il n'a point oublié un grand nombre d'artistes qui, comme les journalistes et les vaudevillistes, n'ont rien eu de plus pressé que de métamorphoser les noms de leurs pères. On sait que Gavarni s'appelait *Chevallier*, et que le vrai nom de Grandville était *Gérard;* le vicomte de Noé a rendu célèbre le nom de *Cham*, mais bien des personnes ignorent que deux habiles musiciens, connus sous le nom d'Alkan, se nomment en réalité *Morhange*, et que c'est sous le pseudonyme de mademoiselle Marie Allan que s'est cachée madame Lagneau, qui a exposé un joli tableau au salon de 1868. On pourrait observer d'ailleurs que le *Dictionnaire* contient diverses révélations assez superflues; était-il nécessaire de constater que le nom du père de *Sophie*, la cuisinière de M. Véron, docteur-médecin, député et « bourgeois de Paris », était Delalande, et qu'elle avait pour prénoms Victoire-Catherine?

En lisant avec attention le *Dictionnaire des pseudonymes*, nous y avons relevé quelques légères inexactitudes; nous en signalerons plusieurs, afin que l'auteur les fasse disparaître dans une édition nouvelle qui paraîtra sans doute plus tard, et nous ne lui en faisons nullement un reproche, car il est à peu près impossible, au milieu de tant de petits faits, d'être toujours d'une exactitude irréprochable. A l'article consacré à M. Théophile Thoré (mort il y a quelques mois), et avantageusement connu dans la critique artistique sous le nom de W. Bürger, on lit qu'en 1848 on ne l'appelait que le citoyen Thoré: « le peuple l'envoya à la » Chambre à une majorité de 130,000 voix, comme républicain authentique; » de fait, et malgré ce grand nombre de suffrages, Thoré n'a jamais fait partie, ni de l'Assemblée constituante, ni de la Législative[1]. A l'article *Souberbielle* (le docteur), on lit après ce nom : « médecin et bibliophile, né en 1800, Payen (*Jean-* » *François*); » ceci ne paraît pas bien clair; en réalité, M. Payen, médecin à Paris et qui s'est acquis une juste réputation pour ses recherches aussi judicieuses que persévérantes sur la vie et sur les écrits de Montaigne, n'a rien publié sous le nom de Souberbielle, mais il passe pour avoir aidé ce lithotomiste habile dont il fut l'élève dans la rédaction de ses écrits; le chirurgien, plus habitué à manier le bistouri que la plume, avait besoin d'un collaborateur avant de livrer à l'im-

---

chez M. Daffis, rue Bonaparte, 9, un volume comprenant les lettres A-E; le *Dictionnaire des anonymes* de Barbier, revu par M. Olivier Barbier de la Bibliothèque impériale et enrichi d'une foule d'additions, fera partie de cette publication.

1. Quérard est entré dans des détails fort étendus au sujet de Théophile Thoré dans la table qui forme le cinquième volume des *supercheries;* cet index renferme parfois des biographies très-complètes de certains écrivains; ce que bien des gens n'ont pas remarqué, c'est que jusqu'à une certaine portion de la lettre M, cette table et le onzième volume de la *France littéraire* offrent un texte identique.

pression le résumé de sa longue pratique. — Est-il bien exact que M. Jules Garinet ait publié bon nombre de mémoires historiques sous le pseudonyme de *Julien de Saint-Acheul* et qu'il ait donné quelques livres à la collection Collin de Plancy? Nous connaissons son *Histoire de la magie en France* (Paris, 1818, in-8°), livre curieux mais bien incomplet; et quant à Collin de Plancy, on sait que ce très-fécond écrivain a successivement entassé volumes sur volumes dans deux sens fort opposés; d'abord voltairien décidé, il est devenu ensuite mystique. — Parfois quelques circonstances, qu'il serait bon de noter en passant, se sont présentées à nous. Le libraire F. Tandou a publié, en 1857, un petit recueil de poésies sous le nom de *Belligera;* ce nom s'explique lorsqu'on sait que c'est l'anagramme de celui d'une femme, Gabrielle, qui avait inspiré à cet écrivain un attachement très-vif. Il n'est pas exact de dire que M. Alexis Doinet (qui a pris le nom un peu bizarre de *Toby Flock*) est « aujourd'hui » rédacteur du *Moniteur du Calvados;* il dirige depuis deux ans environ le *Journal de Bordeaux*. Divers autres noms supposés auraient pu être inscrits au compte de madame la *comtesse Dash* (c'est-à-dire de madame la vicomtesse de Saint-Mars), à laquelle Quérard a consacré un très-long article dans la table de ses *Supercheries*. Nous pourrions multiplier ces observations, mais il faut savoir s'arrêter. Mieux vaut signaler des détails piquants et curieux placés dans certains articles, tels que *Gazul* (*Clara*), masque de M. Prosper Mérimée; le testament de M. Viennet (dont l'anagramme est *Ventine*) est digne d'être lu; au mot *Ghist* se trouve la reproduction du récit très-dramatique, inséré dans une feuille hebdomadaire, de la fin tragique d'un écrivain fort peu connu qui signait ainsi dans la petite presse des articles qui passaient sans être remarqués; ils ne méritaient d'ailleurs pas de l'être.

En définitive le travail de M. Georges d'Heilly sera indispensable aux bibliographes futurs qui entreprendront quelque jour de composer la *France littéraire du dix-neuvième siècle;* il complètera à certains égards, en le rectifiant, le « catalogue général de la librairie française de 1840 à 1865 » publié par M. Otto Lorenz, livre utile sans doute, mais qui témoigne quelquefois d'une connaissance trop imparfaite de la pseudonymie. La préface offre une énumération intéressante des principaux pseudonymes du temps passé, mais elle pourrait être bien plus étendue. Puisque le farceur Guillot Gorju, célèbre à l'époque de Louis XIII, a été jugé digne d'une mention, pourquoi n'avoir pas accordé le même honneur à Gaultier Garguille, encore plus illustre en son genre, et surtout à Tabarin, dont la biographie, assez obscure, a été mise dans un jour nouveau, grâce aux patientes recherches de M. Jal? On aurait pu ajouter aussi que Mercator était le nom latinisé du géographe Kauffmann, et que l'évêque italien Fortiguerra est surtout connu, en fait de pseudonyme, sous celui de Carteromaco, qu'il adopta pour signer son poème badin de *Richardet*, imité en français par Dumouriez (le père du général) et par le duc de Nivernais, qui charmait ainsi les ennuis d'une détention menaçante en 1794.

B.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 37 — **11 Septembre** — **1869**

Sommaire : 175. JÜLG, Contes mongols; le même, la Légende héroïque des Grecs chez les Mongols; GERLAND, anciens Contes grecs dans l'Odyssée. — 176. CURTIUS, Études sur la grammaire grecque et latine, tome II, 1re partie. — 177. Hymne à Cérès, p. p. BÜCHELER. — 178. Q. CICÉRON, *Reliquiae* ed. BÜCHELER. — 179. UDALL, Royster Doister, p. p. ARBER. — 180. WISKOWATOFF, Jacob Wimpheling. — Variétés : la Géographie de la Chanson de Roland.

175. — **Mongolische Mærchen.** Die neun Nachtrags-Erzæhlungen des Siddhi-Kûr, etc., von Prof. B. JÜLG. Innsbruck, Wagner, 1868. — Prix : 4 fr.

Die griechische Heldensage im Wiederschein bei den Mongolen, von Prof. B. JÜLG (Mém. lu au congrès philol. de Würzbourg en 1868).

Altgriechische Mærchen in der Odyssee. Ein Beitrag zur vergl. Mythologie, von Dr Georg GERLAND. Magdeburg, Creutz, 1869. — Prix : 1 fr. 35.

Ces trois publications, dont la première a été l'objet d'un article récent dans la *Revue*[1], se rattachent l'une à l'autre de manière à nous permettre de les grouper ensemble pour en parler au point de vue des études de littérature comparée auxquelles elles appartiennent ou peuvent servir.

Indépendamment de l'utilité des publications de M. Jülg pour les études mongoles, toutes les personnes qui s'occupent de littérature populaire sauront gré à ce savant de les avoir mises à même de lire ces textes intéressants. On sait quelle est la valeur des versions mongoles pour l'histoire de certains recueils indiens, dont la forme primitive est inconnue ou incomplétement connue. Il est positif, ainsi que le fait remarquer M. Benfey[2], que le *Siddhi-Kûr* est la version la plus importante du *Vetâlapantchavinçati*, et M. Benfey lui-même et M. Schiefner[3] ont déjà constaté la valeur de l'*Ardji Bordji* pour le *Sinhâsana-dvâtrinçati*. Peut-être la littérature mongole pourrait-elle aider à combler plusieurs lacunes dans l'histoire de certains livres populaires qui ont joui d'un grand succès en Orient et en Occident. A-t-il existé une rédaction mongole du *Pantschatantra?* M. Benfey, qui fait cette demande[4], nous offre[5] quelques données qui rendent une réponse affirmative assez vraisemblable. Dans l'*Ardji Bordji* nous trouvons un conte (p. 110 suiv.) qui est justement celui qui sert de cadre au *Çukasaptati*. On sait que les manuscrits indiens de ce livre aujourd'hui connus sont assez récents et en mauvais état, et qu'ils offrent un texte fort abrégé. Une rédaction mongole pourrait donc être d'une grande utilité. On ne connaît aucun texte

1. 1869, t. I, art. 105.
2. *Mélanges asiatiques tirés du bulletin de l'Acad. des sciences de Saint-Pétersbourg*, III, p. 170 suiv.; *Pantschat.*, I, p. 21.
3. *Mélanges asiatiques*, etc., III, p. 204 suiv.
4. *Pantschat.*, I, p. 509 suiv.
5. *Mélanges asiatiques*, etc., III, p. 200 suiv.

trouve à faire sont d'autant plus surprenants. Ces rapprochements ne sont pas, à vrai dire, tout à fait nouveaux. Les coïncidences les plus saillantes avaient déjà été notées par M. Schott[1]; mais M. Jülg a cru en reconnaître bien davantage. Je ne sais pas si en ces choses-là mon exigence est exagérée, mais il me semble que M. Jülg s'est trop souvent contenté d'une ressemblance assez vague et éloignée. Ainsi, p. ex., la descente aux enfers de Gesser et la fameuse scène de la νεκυία ne sont pas, à mon avis, très-proches parentes. Du reste on a depuis longtemps reconnu que l'Odyssée présente des narrations d'un caractère populaire et qui ne sont pas exclusivement propres à la race grecque. Le travail de Grimm sur la fable de Polyphème (dont il examine, entre autres, une forme tartare) en est une preuve des plus convaincantes. Aussi plusieurs faits de l'Odyssée que M. Jülg retrouve dans le Gesser Khan se retrouvent également ailleurs. Par exemple, un des rapprochements les plus frappants, et qui arrache à M. Jülg des expressions d'étonnement, est celui qu'il fait entre les deux aventures du fleuve enchanté et des rochers mouvants dans le Gesser Khan et celles des Sirènes et des Πλαγκταί ou Συμπληγάδες dans l'Odyssée. Mais l'aventure du fleuve enchanté rappelle plutôt les *Nixen* des Allemands et la *Wodna jena* des Slaves, que les Sirènes toujours placées par les anciens au milieu de la mer dans des îles. Quant aux rochers mouvants le même fait se rencontre dans les légendes et chants populaires russes, et la forme mongole est bien plus proche de la forme russe que de la grecque, car dans le Gesser Khan les deux rochers mouvants ne sont pas en mer, mais sur terre, ainsi que dans les contes russes, et comme dans ceux-ci, le héros passe à travers et échappe à leur étreinte au moyen d'un cheval enchanté[2]. — Si dans la recherche des points de contact entre les légendes héroïques grecque et mongole, M. Jülg a un peu trop cédé au désir de les multiplier, il n'en est pas moins vrai qu'il y a entre les deux légendes plusieurs ressemblances assez évidentes. Quoiqu'il ne se soit pas occupé de les expliquer, M. Jülg a très-bien fait de les signaler à l'attention des savants réunis à Würzbourg.

M. Gerland, qui connaît et cite avec éloge les travaux de M. Jülg, n'a pas voulu se borner à de simples rapprochements dans son opuscule de 52 pages dans lequel il nous donne un spécimen de ses recherches de mythologie comparée sur les narrations populaires contenues dans l'Odyssée. M. Gerland commence par rapprocher l'aventure d'Ulysse chez les Phéaciens de celle de Saktideva, chez les Vidyâdharas, qui se trouve dans le recueil de Somadeva. Il exclut la supposition d'un emprunt de ce conte d'un peuple à l'autre, et pour cela il fait observer que le même conte se retrouve en dehors des Grecs et des Indiens, chez d'autres peuples bien différents. Ici commence une série de divagations qui étonnent, agacent et torturent le lecteur traîné dans des pérégrinations étranges. M. Gerland croit pouvoir rapprocher de l'aventure des Phéaciens tous les contes

1. *Die Sage von Geser-Chan. Abhdlgn. d. Berl. Akad. d. Wiss.*, 1851, p. 279 suiv.
2. Rybnikow, *Piesni*, p. 296; Warenzow, *Sbornik dukownih stihow*, p. 97; *Lietopis russkoi literatury i drewnosti*, II, 133, 137; Afanasiew, *Narodnyia russkiia skazki*, VIII, p. 381 suiv.

relatifs à des pays où règnent des femmes qui attirent des hommes. Il commence par parler des contes polynésiens, puis des Amazones, puis des Walkyries; l'enlèvement de Hilda le mène à parler des contes du *Fidèle serviteur*, des deux amis fidèles, Oreste et Pylade, Thesée et Pirithoüs, etc., etc. Ce n'est qu'à la page 33 qu'il revient à l'Odyssée pour se livrer à d'autres divagations du même genre à propos de Circé, de Calypso, de la νεκυία. En général, dans les rapprochements qu'il fait entre les contes de plusieurs peuples. M. Gerland exclut l'idée d'un emprunt d'un peuple à l'autre; il admet plutôt une communauté d'origine qui d'après lui peut être antérieure même aux plus grandes divisions des groupes ethniques, et expliquer ainsi p. ex. les rapports entre les traditions aryennes et celles des peuples polynésiens. Les contes de l'Odyssée qu'il a examinés proviennent, d'après lui, de mythes primitifs, et dans les trois dernières pages de son opuscule il nous apprend tout à coup que les aventures d'Ulysse chez les Phéaciens, chez Circé, chez Calypso aussi bien que la νεκυία ne sont pas indépendantes l'une de l'autre, mais constituent un cycle de mythes solaires, car Ulysse n'est originairement autre chose qu'une personnification du soleil. Le rapport entre cette explication et les comparaisons qui la précèdent est nul. Le procédé logique ou plutôt fantastique qui mène M. Gerland à ces conclusions n'a pas plus de consistance que celui qui conduisait Croesius à trouver la prise de Jéricho dans l'Iliade. Dans son travail sur Polyphème Grimm est arrivé aussi à découvrir une signification solaire dans les cyclopes, mais par un procédé de comparaison et d'induction scientifique plein de finesse et de circonspection. M. Gerland, pour nous faire admettre de ses conclusions, aurait dû suivre cet exemple de la bonne méthode, de la seule qui puisse donner à la mythologie comparée le caractère sérieux et solide de la science. Mais on aime à s'émanciper; on se laisse aller à sa fantaisie, et pour plusieurs personnes la mythologie comparée ressemble trop à un jeu facile dans lequel on peut se permettre les combinaisons les plus hasardées. Il est vraiment à craindre, si on continue, que la mythologie ne devienne elle-même un mythe.

D. COMPARETTI.

---

176. — **Studien zur griechischen und lateinischen Grammatik**, herausgegeben von Georg CURTIUS. Zweiter Band. Erstes Heft. Leipzig, Hirzel, 1869. In-8°, 200 p. — Prix : 4 fr.

Ces études de grammaire grecque et latine forment le premier cahier du second volume de la collection publiée sous la direction de M. G. Curtius, dont il a déjà été rendu compte (voir la *Revue critique*, 1868, art. 211; 1869, art. 125).

De dialecto Arcadica scripsit *Gelbke*. — M. Gelbke traite de la phonétique et des formes du dialecte Arcadien, principalement d'après l'inscription de Tegée publiée par Bergk avec commentaire, en tête d'un programme de l'Université de Halle (1860-1861). Il croit pouvoir conclure de ces restes, bien peu nombreux, du dialecte Arcadien, que ce dialecte formait avec le Lesbien l'une des branches des dialectes éoliens, dont l'autre était formée par le Thessalien, le Béotien et peut-être l'Eléen.

Quelques étymologies de M. *Clemm* (en allemand). — M. Clemm traite de l'étymologie du mot ἰχώρ qu'il rapporte à la racine sanscrite *sik'* avec G. Curtius, de celle du mot ἄωτος qu'il rapporte à la racine sanscrite *vâ*, et enfin de celle de *sarculum* qu'il rapporte à la racine latine *sarp* pour *scarp*.

Les formes du futur et de l'aoriste composés en ΣΣ *dans les poèmes d'Homère* par M. *A. Leskien* (en allemand). — M. Leskien se propose d'expliquer la présence du double σ dans un grand nombre d'aoristes et de futurs composés (c'est-à-dire premiers, dans notre langage grammatical usuel) qui se rencontrent dans les poésies d'Homère. M. L. ne refuse pas, et, ce semble, avec raison, d'admettre que la versification a exercé une grande influence sur la langue des poésies homériques. Ainsi on ne peut expliquer étymologiquement le datif νεμέσσι de νέμεσις, la diphthongue ει dans μείλανι, εἰλάτινος, θεμείλια, εἰανός, εἰαρινός, εἰρεσίη. Homère emploie constamment ἀπειρέσιος quand la dernière syllabe est longue, ἀπερείσιος, quand elle est brève ou apocopée. Ἄορ a l'α bref quand il est de deux syllabes; il a l'α long, quand il est de trois; l'υ est bref dans κύανος, κυανόπρωρος, κυανῶπις, long dans κυάνεος, κυανόπεζα, κυανόπεπλος, κυανοχαίτης. L'α est long dans δυσαέος, bref dans δυσαήων (Od., V, 99); on trouve ὑψερεφής, mais au génitif ὑψηρεφέος. C'est ainsi que l'ι est long dans ἐπιθύουσι, συβοσία, ἐπιτέλλω et l'α dans la première syllabe de ἀθάνατος, ἀκάμαντος, ἀπονέεσθαι. On ne peut rapporter aux exigences du mètre la présence du double σ dans les futurs et les aoristes homériques. L'autre forme est employée concurremment et le mètre la permet souvent aussi bien. M. L. pense que le premier σ vient de la consonne qui termine la racine ou le radical. Il rassemble tous les verbes qui présentent cette particularité, Un grand nombre sont en ζω. D'autres ont une racine en ς comme ἕννυμι, d'autres sont formés avec un suffixe en ες, comme τελέω, d'autres avec un suffixe en ας, comme les verbes en ανυμι, d'autres avec un radical terminé par une dentale comme κορύσσω. M. L. traite en particulier de tous ces verbes et essaie d'établir que ces formes en doubles σσ sont un reste de l'ancienne langue conservé avec tant d'autres dans le dialecte épique. Cette thèse a une certaine vraisemblance. M. L. n'aurait pas dû citer la forme εὕρησις comme aussi bien autorisée que εὕρημα. La forme classique est εὕρεσις; la forme εὕρησις appartient à la langue de la décadence; voir Lobeck dans son commentaire sur *Phrynichi eclogae nominum et verborum Atticorum* (Lipsiae, 1820), p. 446. Inversement εὕρεμα était de la langue de la décadence, ainsi que tous les mots en μα où ce suffixe est précédé de la voyelle brève, comme θέμα, ἀνάθεμα et autres. Je ne puis accorder à M. L. que de ce qu'on rencontre dans l'Iliade, 58 formes d'aoriste avec le double σ et 42 avec le σ simple, tandis que dans l'Odyssée on en trouve 54 avec le double contre 53 avec le simple, on puisse conclure que la langue de l'Iliade est plus ancienne que celle de l'Odyssée. En général la statistique ne prouve rien en matière de langage. Une forme, une locution, un mot, peuvent être très-rares dans un monument littéraire donné et n'en avoir pas moins été très-usités. Quand on se rappelle que le mot τέττιξ ne se trouve qu'une fois dans tout Homère, on renonce à ce genre de raisonnements.

De la formation du subjonctif dans Homère par *H. Stier*. — Bekker a posé en

principe, que dans Homère, au subjonctif, l'ᾱ, quand le mètre demande une longue, se change en ει devant ο et ω, en η devant η. M. Stier pense que l'α du radical ne peut dans aucun cas s'allonger en ει et qu'une forme comme περιστείωσι est inadmissible. Mais il admet que l'ε peut devenir aussi bien ει que η. Encore M. G. Curtius pense-t-il que η est plus autorisé que ει comme allongement de l'ε.

Observations diverses par *W. Roscher.* — Les plus importantes, rédigées en latin, sont relatives à l'aspiration des consonnes dans la langue latine. M. Roscher rassemble tous les exemples de cette aspiration avec les autorités à l'appui; d'abord ceux que cite Cicéron dans le passage célèbre de l'*Orator* (48, 160), à savoir *pulcher* (les grammairiens n'étaient pas d'accord), *Cethegus*, *Carthago*, *triumphus*, *archivius*, *Matho*, *Otho*, *sepulchrum* (désaccord sur ce mot), *chorona* (l'aspiration en général désapprouvée). Il cite ensuite l'épigramme de Catulle 84, le texte de Quintilien 1, 5, 19, celui d'Aulu-Gelle 2, 3, 3, enfin un certain nombre de formes de noms propres, principalement, que fournissent les inscriptions et les manuscrits; remarquons en particulier *ahenum*, *vehemens*, *incohare*, *anchora*, *cachinnare*, *cohors*, *thema*, *lympha*, *sulphur*. Cette aspiration s'était produite dans le langage populaire et introduite dans le langage des gens cultivés au temps de Cicéron qui l'atteste dans le passage cité plus haut. M. R. croit que l'*f* dans *chef* de *caput*, *seif* de *sepes*, *fresaie* de *praesaga* atteste une aspiration populaire du *p* dans les mots latins. Mais l'*f* au commencement d'un mot ne peut être traitée comme l'*f* finale. L'*f* se trouve à la fin d'un certain nombre de mots, comme *soif* de *sitis*, sans qu'on sache encore pourquoi. Un exemple remarquable c'est le terme grammatical de *mœuf* de *modus* qui s'était introduit dans l'usage dès la fin du XIVe siècle.

Observations diverses par *G. Curtius.* — M. G. Curtius traite : 1° de la formation du nominatif singulier en grec; il cherche en particulier à expliquer comment μήτηρ, δαίμων, γέρων ont pu venir de μητερς, δαιμονς, γεροντς, comment une consonne séparée d'une voyelle par une ou plusieurs consonnes a pu, en disparaissant, allonger cette voyelle; 2° de l'étymologie de ἄριστον (déjeûner) dont la première syllabe est toujours longue chez les Attiques et doit l'être aussi dans Homère; il rattache ce mot à la même racine que αὔριον; 3° M. Curtius défend contre les objections du Dr G. Schulze la théorie qui dérive le δ et le ζ en grec d'un *j* primitif.

Sur ἕως *et* τέως par *M. Delbrück.* — M. Delbrück pense que ces deux mots dérivent de ἕϝος et τέϝος aussi bien que ἧος et τῆος, qui doivent être lus dans Homère à la place de ἕως τέως, quand ces mots forment des trochées.

Charles THUROT.

---

177. — **Hymnus Cereris Homericus** edidit Franciscus BÜCHELER. Adjectum est manuscripti simulacrum. Lipsiæ, B. G. Teubner, 1869. In-8°, 48 pages et 6 planches lithographiées. — Prix : 3 fr. 25.

La découverte faite vers la fin du dernier siècle par Matthæi de l'hymne à Cérès est certainement l'une des plus importantes depuis le seizième siècle. Le

manuscrit, arrivé probablement du mont Athos à Moscou, est aujourd'hui mutilé. Il comprend une partie de l'Iliade depuis Σ, 435, et plusieurs des hymnes de notre collection actuelle. Ce fut Ruhnken qui publia le premier l'hymne à Cérès dont M. Bücheler nous donne aujourd'hui une nouvelle édition, accompagnée d'un facsimile de la partie du manuscrit qui le contient et qui se trouve aujourd'hui à Leyde. Le travail de M. B. se compose d'une courte préface destinée à démontrer que le manuscrit de Leyde est la suite du *Cod. Mosq.* I dont s'est servi Heyne, et de l'édition du texte accompagné d'un double commentaire, l'un critique, l'autre indiquant brièvement tous les passages des poèmes homériques ou hésiodiques qui présentent quelque analogie avec le texte de notre hymne. Ce second commentaire est précieux surtout pour déterminer l'âge de certaines parties dont se compose le poème. Il est évident en effet qu'à différentes époques (M. Bücheler croit que cela eut lieu jusqu'au dixième siècle après notre ère) on a fait des interpolations dans cet hymne qui est un des plus curieux monuments de la poésie religieuse des Grecs. Nous ne saurions que recommander le travail de M. B., qui se distingue autant par la netteté que par la sûreté de la méthode, et qui marquera un pas de plus dans l'étude des hymnes homériques poursuivie vivement dans ces dernières années.

Émile HEITZ.

---

178. — QUINTI CICERONIS **reliquiae** recognovit Franciscus BÜCHELER. Lipsiæ, Teubner, 1869. In 8°, 70 p. — Prix : 2 fr. 15.

L'idée de recueillir ce qui nous reste des œuvres du frère de Cicéron a été déjà exécutée en 1791 par Schwarz et Hummel [1]. La plus grande partie de ces *reliquiae* nous a été conservée parmi les œuvres de Cicéron : le traité sur la brigue des fonctions publiques, qui est un opuscule à part, et quatre lettres de la correspondance de son frère, voilà le plus net de ce qui nous en reste. Les autres *reliquiae* contenus dans le petit volume que nous annonçons aujourd'hui sont vingt vers d'un poème astronomique qui se trouvent dans les manuscrits d'Ausone, quatre titres de pièces de théâtre et le titre d'un poème épique. C'est peu de chose, mais il valait la peine de faire de ces morceaux une étude et une édition à part.

La préface que M. Bücheler a mise en tête de son édition (p. 1-24) le montre bien. Elle résume tout ce qu'on sait sur la vie de l'auteur et sur son activité littéraire. Elle donne des renseignements sur les manuscrits, sur l'époque où chacun de ces morceaux a été rédigé et en apprécie la valeur. Il s'en faut de beaucoup, comme le fait observer M. B., que Quintus puisse soutenir, sous le rapport du talent et même du style, la comparaison avec son frère. Mais ce qui nous reste de lui nous donne une image assez nette du degré de culture que devait posséder de son temps la moyenne des Romains quelque peu lettrés, de ceux qui composaient la société la plus intelligente.

---

1. Q. Ciceronis *Commentariolum de petitione consulatus ad M. Tullium fratrem, accedunt aliae quaedam Quinti scriptorum reliquiae, cum animadversionibus* Ch. Gli Schwarzii *suisque nonnullis ed.* Bh. F. Hummel. Nuremberg, 1791, in-8°.

M. B. veut que le traité qu'on a appelé jusqu'ici *de petitione consulatus* prenne désormais le titre plus général de *commentariolum petitionis*, parce que les derniers mots de l'auteur semblent indiquer un but moins spécial que celui de renseigner son frère sur la manière de briguer le consulat. Quant à l'époque de sa rédaction, il la place, contrairement à l'opinion la plus répandue, en l'an 690, et il admet que l'auteur devait être à Rome au moment où il l'écrivit.

Le meilleur manuscrit que nous possédions de ce traité se trouve actuellement à la bibliothèque de Berlin. Il n'avait guère été utilisé jusqu'ici par les éditeurs. M. B. l'a fait collationner à son usage par M. Meincke, ainsi que quelques autres mss. de diverses bibliothèques, et il a pu donner un *apparatus criticus* plus complet et plus exact que dans l'édition Orelli-Baiter. Cet *apparatus* est donné au bas du texte, en deux séries; la première ne contient que les variantes du ms. de Berlin, avec l'indication des conjectures des savants pour la restitution du texte; la seconde série donne non pas toutes les variantes des autres mss., mais simplement un choix judicieux de celles d'entre elles qui ont une importance réelle. Enfin, au dessous de ces notes vient un commentaire en deux colonnes, expliquant les passages les plus obscurs et discutant les opinions des éditeurs antérieurs [1].

Le texte du traité est fort corrompu. M. B. l'a corrigé en quelques endroits, mais surtout par voie de suppression et de transposition. Dans la plupart des cas nous lui donnerions raison, mais dans d'autres nous avons quelque peine à saisir ses motifs. Ainsi, I, 4, il supprime *ac* et *numero*, alors qu'il eût mieux valu, comme les *Lagomarsinii*, transposer *numero* après *ac* et avant *dignum;* les arguments que M. B. donne en note ne sont point suffisants. En général il nous semble qu'il est trop porté à supprimer uniquement pour éviter une répétition ou un pléonasme. La fréquence des cas de ce genre dans Quintus ne proviendrait-elle pas plutôt d'une particularité de son style que d'erreurs de copistes? Deux très-jolies corrections se trouvent V, 19 : *profecto* HI OMNES pour *profecto* HOMINES, et XI, 41 : *in petitione necessaria*ST; EA *enim*, là où le ms. de Berlin avait *necessaria;* TE *enim*, et où les autres mss. avaient tenté une correction peu heureuse : *Tibi enim*, en supprimant le *tum* qui vient après *assentando fecit*.. — Pour les autres textes contenus dans la brochure, nous n'avons pas remarqué de corrections importantes; mais nous recommandons le tout à l'attention du public lettré. Ch. M.

---

179. — **English Reprints.** — Nicholas UDALL, M. A., master, in succession, of Eton College and Westminster School. *Royster Doister*, written probably, also represented, before 1553, carefully edited from the unique copy, now at Eton College, by Edward ARBER. London, 5 Queen sq. Bloomsbury, W. C. 24 July 1869. In-12, 88 p. — Prix : 65 cent.

Cette pièce tire son principal intérêt de ce qu'elle est la plus ancienne comédie du théâtre anglais, ayant été composée un peu avant 1553. C'est du reste une

---

1. Depuis quelque temps les éditeurs allemands, et M. Bücheler est du nombre, ont pris l'habitude d'imprimer en italiques tout ce qui n'est pas de l'auteur qu'ils publient ou

œuvre assez ordinaire. La bêtise du héros, Ralph Roister Doister, et les facéties de Mathew Merygreeke, qui se joue de lui sous prétexte de l'aider à obtenir la main de dame Custance, sont médiocrement divertissantes. Toutefois, on ne perdra pas son temps en la lisant. Les proverbes n'y manquent pas, et il s'y trouve (acte II, sc. 3) une jolie chanson d'un rhythme fortement marqué :

A thing very fitte
For them that have witte.....

On remarquera aussi (p. 50 et 57 de la présente réimpression) un morceau assez long, une lettre d'amour, qui offre deux sens absolument opposés selon la manière dont il est ponctué.

Nicholas Udall (ou encore Vuedale, Woddal, Woodall), n'est point un inconnu. On sait qu'il naquit dans le Hampshire en 1504 et qu'il mourut à Westminster en 1556. Il fut *fellow* de Corpus Christi à Oxford, maître à Eton, curé de Braintree et enfin maître de l'école de Westminster. Les témoignages qu'on a sur lui, fournis principalement par les *Athenae Oxonienses* de Wood, sont rapportés dans une courte notice sur ce personnage que M. Arber a placée en tête de sa réimpression de *Roister Doister*.

Mais *Roister Doister* et Udall ont été longtemps connus séparément sans qu'on se fût avisé que celui-ci était l'auteur de celle-là. En effet, par une circonstance singulière, le seul exemplaire connu de cette comédie, appartenant au collége d'Eton, est privé de son titre. Aussi la pièce en question avait-elle été réimprimée deux fois déjà (1818 et 1821), toujours d'après l'exemplaire d'Eton, sans qu'on en soupçonnât l'auteur. C'est M. P. Collier, très-connu par ses travaux sur Shakspeare, qui trouva dans un livre fort rare, l'*Arte of Logique* de Thomas Wilson, une citation empruntée à *Roister Doister*, accompagnée du nom d'Udall[1]. Depuis, cette pièce a été deux fois encore réimprimée (1830 et 1847), et, toutes ces éditions étant devenus rares, elle l'est maintenant pour la cinquième fois dans la collection des *English Reprints*.

Cette collection se recommande à tous les amateurs de la littérature anglaise. Tandis que l'*Early English Text Society* s'occupe surtout des œuvres du moyen-âge, les *English Reprints* consistent principalement en réimpressions d'écrits rares du XVIe au XVIIIe siècle. Les volumes déjà publiés contiennent : Milton, *Areopagitica*, 1644; Latimer, *The Ploughers*, 1549; Gosson, *The Schoole of Abuse*, 1579; Sidney, *An Apologie for Poetrie*, 1595; Webbe, *Travels*, 1590; Selden,

---

citations d'autres auteurs. Cette innovation est assez malheureuse à notre avis; elle trouble toutes les habitudes et ne se justifie par aucun avantage pratique. Dans la publication dont nous rendons compte, la préface (24 pages) et le commentaire sont ainsi imprimés en italiques, ce qui fatigue singulièrement la vue.

1. Il reste à faire, pour obtenir la date exacte de la *Roister Doister*, une petite vérification. L'ouvrage de Wilson eut trois éditions en 1550-1, 1552 et 1553. A la page 5, l'éditeur, M. Arber, dit que la citation en question manque dans l'édition de 1552, et ne la trouvant que dans l'édition de 1553, il en conclut naturellement que la comédie fut composée « before 1553. » Mais, dans le passage cité p. 8, M. P. Collier déclare positivement avoir fait sa découverte dans la première édition. La limite inférieure devrait donc être reculée de deux années. Il est donc à regretter que M. Arber n'ait pas vu cette première édition, qu'il déclare (p. 5) être un ouvrage rare.

Table-Talk, 1689; Ascham, *Toxophilus*, 1545; Addison, *Criticism on Paradise Lost*, 1712 (extrait du *Spectator*, on ne voit pas bien l'utilité de cet extrait d'un ouvrage qui se trouve partout); Lyly, *Euphues*, 1579; Villiers, *The Rehearsal*, 1672; Gascoigne, *The Steele glas; the Complaynt of Phylomene*, 1576; Earle, *Micro-Cosmographie*, 1628; Latimer, *Sermons before Ed. VI*, 1549; Th. More, *Utopia*, 1556; Puttenham, *Arte of English Poesie*, 1589; Howell, *Instructions for forreigne Travel*, 1640; enfin Udall, *Roister Doister*. D'autres volumes sont annoncés et doivent se suivre à peu de semaines d'intervalle. Ce qui donne à cette collection un caractère tout nouveau, en Angleterre surtout, ce n'est pas son élégance, ni même l'exactitude des réimpressions, car les mêmes qualités se trouvent dans bien des publications antérieures : c'est son extrême bon marché. Tous ces volumes imprimés sur papier ordinaire, mais cependant fort convenable, se vendent, selon leur grosseur, six pence ou un shilling. Ce dernier prix ne sera que très-exceptionnellement dépassé. Pour les bibliophiles, des exemplaires tirés sur grand papier, sont réservés à un prix triple. Enfin, avantage que n'offrent point toutes les entreprises de ce genre, chaque volume peut être acquis séparément. Nous souhaitons bonne chance aux *English Reprints*, et nous espérons qu'un jour aussi le goût de notre ancienne littérature sera assez répandu en France pour qu'une pareille entreprise y puisse être tentée.

H.

---

180. — **Jacob Wimpheling**, sein Leben und seine Schriften. Ein Beitrag zur Geschichte der Humanisten, von Dr Paul von Wiskowatoff. Berlin, Mitscher und Rœstell, 1867. In-8°, 238 p. — Prix : 4 fr. 35.

Cet ouvrage, ayant paru il y a plus de deux ans, nous parvient un peu tard pour en rendre compte d'une manière détaillée, mais comme c'est un travail consciencieux sur un sujet plein d'intérêt, on nous permettra d'en dire quelques mots dans la *Revue*. L'auteur a voulu nous donner la biographie complète et détaillée du célèbre grammairien Jacques Wimpheling, de l'humaniste qui brille au premier rang de cette pleïade d'hommes distingués, les Sapidus, les Beatus Rhenanus, les Bucer, les Wolf, les Spiegel, etc., connus sous le nom générique de l'École de Sélestadt, et qui contribuèrent tant, quelques-uns sans le vouloir peut-être, à frayer la route aux réformes du XVIe siècle. Peu de vies ont été plus noblement dévouées que la sienne au progrès de l'intelligence et de la morale, à la lutte contre l'ignorance et la corruption générale de l'époque. Si vers la fin d'une longue carrière (1450-1528) Wimpheling, effrayé du mouvement violent qui tout autour de lui soulevait les esprits, a paru renier les conséquences légitimes de l'œuvre de toute sa vie, il ne faut pas trop en vouloir à un vieillard presque octogénaire, et l'histoire lui doit une place d'honneur à côté des Reuchlin et des Erasme. Quoique peu connu en France, Wimpheling n'a point manqué cependant de biographes en Alsace et en Allemagne. Sans compter des ouvrages plus généraux sur le groupe des humanistes tout entier, comme celui d'Erhard, on peut mentionner les notices plus ou moins étendues de Rœhrich, Walther et

Schwalb[1]; mais il faut citer en première ligne le volumineux et savant travail de J. A. Riegger, professeur à l'Université de Fribourg[2]. Bien qu'il ait près d'un siècle de date, il reste toujours le plus complet sur la matière. Mais les premiers d'entre ces travaux sont des thèses universitaires, qui ne sont point dans le commerce; le dernier est extrêmement rare et de plus il est écrit en latin. On ne peut donc qu'approuver M. de Wiskowatoff d'en avoir donné dans un volume de dimensions moyennes, les résultats importants, avec les corrections et additions exigées par les progrès de la critique moderne. M. de W. est un savant russe, habitant Berlin et maniant la langue allemande avec une grande facilité; c'est à Berlin qu'il a écrit son livre, sans visiter les contrées qui furent plus particulièrement le théâtre de l'activité de Wimpheling. On s'en aperçoit quelquefois à certaines erreurs de détail. Ainsi M. de W. écrit çà et là les noms de lieux d'après des chartes du moyen-âge au lieu d'employer l'orthographe actuelle (p. ex. *Mollisheim* pour Molsheim, *Sulce* pour Soultz). Il n'a pas non plus visité les archives et les bibliothèques d'Alsace où il aurait trouvé sans doute quelques renseignements nouveaux sur Wimpheling et ses amis. Un des grands mérites de son ouvrage, c'est l'analyse consciencieuse et détaillée des nombreux écrits de Wimpheling; on étudie chez lui le célèbre grammairien de Sélestadt d'après nature et non d'après les jugements d'autrui. Seulement l'auteur n'a pas toujours eu entre les mains les ouvrages eux-mêmes, devenus excessivement rares sur les lieux mêmes et probablement introuvables à Berlin; il a dû se contenter dans ces cas-là des citations de Riegger, ce qui explique quelques erreurs dans l'indication de certains titres[3]. Signalons-lui encore quelques autres petits péchés véniels. Louis XI n'*assiégea* pas Strasbourg en 1444 (p. 98). Son armée s'arrêta un instant dans le voisinage de la ville, mais sans l'attaquer. A cette époque il n'y avait pas non plus de *parti français* dans la cité; l'auteur avance de cent cinquante ans. — La lettre de remerciements de Wimpheling au Sénat (p. 104) ne doit pas se rapporter à la publication de la *Germania*, parue en 1501, car elle est du 29 janvier 1523. M. de W. ne doit point avoir eu sous les yeux le programme de J.-J. Oberlin qu'il cite à cette occasion, car la date s'y trouve. — L'humaniste Agricola s'appelait Rodolphe de son prénom et non pas Adolphe (p. 114). — Pour l'écrit de Wimpheling adressé à l'hermite de Vallombrosa, M. de W. aurait pu consulter une note de l'ouvrage important de M. Baum sur Bucer et Capiton, les réformateurs de Strasbourg[4]. On désirerait aussi trouver la bibliographie complète des écrits de Wimpheling, à la fin de l'ouvrage. Mais ce ne sont là, en définitive, que des fautes de peu d'importance, et qui ne doivent point rendre injuste pour le mérite sérieux d'un travail, écrit loin des lieux où

1. T. W. Rœhrich, *Die schlettstadter Schule*, dans la *Revue de théologie historique* d'Illgen, Leipzig, 1834. — F. Walther, *Histoire de la Réformation et de l'École littéraire de Sélestadt*. Strasb. 1843. — A. Schwalb, *Notices sur Wimpheling*. Strasb. 1851.

2. *Amoenitates literariae Friburgenses* (sans nom d'auteur) Ulmae 1776.

3. P. ex. le titre du *De conceptu et triplici candore virginis*, etc. — Je me souviens avoir eu entre les mains la plaquette sur les fourberies des Dominicains de Berne en 1509, à la bibliothèque du séminaire protestant, mais est-elle bien de Wimpheling?

4. J. W. Baum, *Capito und Butzer, Strassburg's Reformatoren*. Elberfeld, 1860.

les conseils et les ressources scientifiques auraient singulièrement facilité la tâche de l'auteur, et nous aimons mieux terminer par des encouragements sincères à l'écrivain dont ce travail est sans doute le début littéraire.

Rod. REUSS.

VARIÉTÉS.

La Géographie de la Chanson de Roland[1].

M. Tamisey de Larroque, notre collaborateur, a adressé dernièrement à la *Revue de Gascogne* une question qui a provoqué une réponse intéressante. Il demandait qu'on examinât de près, de très-près, la question de savoir si c'est la Cerdagne ou la Catalogne qui a été le théâtre de la défaite de Roland.

M. Paul Raymond, archiviste du département des Basses-Pyrénées, a répondu que « le texte même de *la Chanson de Roland* porte que c'est en « Navarre qu'a eu lieu le combat. » En effet, Charlemagne pour s'en retourner en France traverse « les porz de Sizer (éd. Müller, XLV, 583), LVII, 719 et CCXIII, 2939 », ou mieux de *Cizre*. Or, les *ports de Cizre* (*Cisre* dans le ms. de Venise), appelés, comme je l'ai noté ailleurs, *portus Ciserei* dans le faux Turpin, *Portae Caesaris* dans la *Kaiserchronik* allemande (voy. *Hist. poét. de Charlemagne*, p. 278), sont identifiés par M. Raymond, de la façon la plus incontestable, « avec le mot *Cize*, nom actuel de la partie de la Navarre française qui touche » à Roncevaux »; il cite des actes, du IXe au XIIe siècle, où ce pays est appelé *Cycereo, Cirsia, Cisera, Sizara, Cisara*, et il rapproche les unes de *Port de Cizer*, que lui donne au XIIe siècle l'arabe Edrisi (on trouve aussi chez les Arabes *Bort-Schazar*). Donc il n'y a aucun doute sur le point des Pyrénées par où l'armée de Charlemagne avait passé, quand Roland, qui commandait l'arrière-garde et se trouvait par conséquent à Roncevaux, un peu en arrière des *ports de Cizer*, fut attaqué par l'ennemi.

A cette démonstration on peut ajouter bien d'autres preuves. La *Chanson de Roland* s'appuie évidemment sur des souvenirs historiques d'une grande précision et qui ne peuvent être que contemporains des faits. Plusieurs textes mentionnent les *ports d'Aspe*, qui sont situés non loin des *ports de Cizer*. Dans un passage précieux (XIV, 196, ss.), qui appellerait une critique et un commentaire, Roland rappelle les villes qu'il a conquises pendant les sept ans que les Français ont combattu en Espagne; or, malgré la prétention du premier couplet, d'après lequel Charlemagne aurait conquis toute l'Espagne, son neveu cite surtout des villes situées entre Roncevaux et Saragosse, ou aux environs de cette dernière, comme *Valterne* (Valtierra), *Tuele* (Tudela), et la terre de *Pine*, qui, si je ne me trompe, doit se laisser retrouver dans les environs de ces deux villes. *Balagued* (Balaguer) paraît être le point le plus lointain qu'aient atteint ses armes; *Commibles* n'est pas expliqué[2]; *Sezilie* doit sans doute être lu *Sebilie*

---

1. Voy. *Revue de Gascogne*, t. X, 1869, p. 332, 365, 379.
2. Le renouvellement de Versailles, ainsi que la traduction islandaise, remplacent *Commibles* par *Merinde Morinde*.

ou *Sevilie*, comme l'a conjecturé M. Th. Müller (la traduction islandaise donne *Sibilia*, et voy. plus bas); mais je ne puis croire qu'il s'agisse ici de *Séville*. C'est sans doute quelque ville d'un nom analogue; ce qui est sûr, c'est que *Naples* n'est ni Constantinople, comme traduit Génin, ni Grenoble, comme l'a compris l'un des continuateurs du faux Turpin (voy. *Hist. poét. de Charlemagne*, p. 287); cette ville, qui joue un rôle si considérable dans la tradition, est encore à identifier: — Un grand nombre de ces cités, conquises par Roland, sont énumérées une seconde fois dans le poème, aux strophes LXII ss., avec d'autres non encore mentionnées. Les « douze pairs » sarrazins, opposés aux douze pairs français, sont, avec Aelroth, le neveu de Marsile, Falsaron, son frère, et Corsablis le roi *barbarin*, Malprimes de *Brigal* (Ven. *Borgol* et *Borgal;* Vers. *Brigart* et *Mont Pingal;* Par. *Murgal;* dans l'allemand de Conrad, *Ampregalt*), une amirafle de *Balaguez* (Balaguer, déjà cité), un almacur de *Moriane* (ce nom revient comme celui d'un pays montagneux, « es vals de Moriane » str. CLXXIV, v. 2318), Turgis de *Turteluse* (il s'agit de Tortosa, comme le montrent avec évidence les poèmes du cycle de *Guillaume au court nez*, où *Tortelose* revient souvent), Escremiz de *Valterne* (Valtierra, déjà cité), Esturgans et Estramariz, sans désignation de terre, Margariz de *Sibilie* (« cil tient la terre entrequ'*ascaz marine*, ms. d'Oxford, v. 956), — entresque *a la marine*, ms. de Venise, — de ci *en Samarie*, ms. de Versailles, — daz aine (rich) haizet *Sibilia*, daz ander *Taceria*, trad. de Conrad, — ham rædhr fyrir thvi landi er *Katamaria* heitir, trad. islandaise), Chernubles de *Munigre* (l. *Muntneigre*, Ven. et trad. isl. *Valnigre*, Vers. *Montnigre;* serait-ce la *Sierra Morena?*). — Outre ces pays, deux villes sont mentionnées par les poètes : *Cordres*, que Charlemagne assiége (V, 71) et prend (VIII, 97), et *Galne* (LIV, 662). On explique généralement *Cordres* par Cordoue, mais je ne puis admettre cette interprétation : il est clair que la ville désignée par ce mot est, comme les autres, près des Pyrénées. En effet, Charlemagne est au siége de Cordres quand Marsile délibère avec ses conseillers (str. V); Marsile envoie son ambassade qui arrive le même jour, quand la ville est prise (str. VIII), et il semble que ce soit encore le même jour que Ganelon, après être allé à Sarragosse avec les envoyés de Marsille (str. XXIX), rejoint Charlemagne dans son camp (LIV, 668). Mais Charlemagne n'est plus devant Cordres; il « aproismet sun repaire » (LIV, 661), c'est-à-dire, je pense, qu'il s'est rapproché de France; il est arrivé à la cité de *Galne*, que Roland a prise et détruite (mais dans un siége antérieur, si je ne me trompe). Sur les nouvelles que lui apporte Ganelon, il lève le camp et s'achemine vers « douce France » (LV, 701-2); après un jour de marche, il passe la nuit dans la campagne (LVII, 717); un matin l'armée se remet en marche (LIX, 737), et arrive devant *les porz e les destreiz passages* (LIX, 741), où on désigne Roland pour faire l'arrière-garde; le jour même les Français passent le *port* et *Virent Guascuigne la terre lur seignur* (LXVII, 819); à peu près au même moment l'arrière-garde, restée à Roncevaux, entend les *grailles* des Sarrazins qui viennent l'attaquer par derrière (LXXX, 1005). — Après la bataille Charlemagne refait le même chemin en sens inverse. Appelé par le cor de Roland mourant, il revient à Roncevaux

le soir de cette même journée si remplie (CLXXIX, 2398); à deux lieues en avant, du côté de l'Espagne, on voit encore la poussière des Sarrazins qui se retirent (CLXXX, 2425-6); les Français se mettent à leur poursuite, mais ils n'auraient pas le temps de les atteindre, car la nuit tombe, si Dieu ne renouvelait pour Charles le miracle de Josué : la journée dure encore assez longtemps pour que les chrétiens, qui ont barré aux païens le chemin de Saragosse (CLXXXII, 2464), les bloquent contre l'Ebre et les forcent à s'y jeter et à s'y noyer tous (CLXXXII), 2465 ss.). Il faut convenir que c'est un peu loin; mais en fait de miracles il n'y faut pas regarder de si près. Les païens morts, Charlemagne trouve qu'il est bien tard pour retourner à Roncevaux (CLXXXIII, 2483), et les Français, harassés de fatigue, campent sur la terre déserte (CLXXXIV, 2489). C'est pendant cette même nuit que la flotte immense amenée à Marsile par Baligant, l'amiral de Babilone, remonte l'Ebre, à la lueur de mille fanaux (CXCIII, 2643), et aborde non loin de Saragosse. — Au matin, dès l'aube, Charles se lève, et les Français retournent par *cez veies lunges e cez chemins mult larges*, voir à Roncevaux « le merveilleux dommage (st. CCVI). » C'est là que les messagers de Baligant viennent défier Charles, et le soir de la même journée l'empereur, victorieux, arrive à Saragosse et s'en empare; quand il y entre, *Clere est la lune, les esteiles flambient* (CCLXXII, 3659). — Il retourne en France le lendemain, sans doute par le même chemin, puisqu'il traverse de nouveau la Gascogne, et arrive à Bordeaux (CCLXXIII, 3684) et à Blaye (*ib.* 3689), d'où il va directement à « sa chapelle d'Aix. » — En somme, dans tout cela les distances sont évidemment beaucoup trop rapprochées, mais les données générales doivent être exactes, et toutes, comme on le voit, concordent pour mettre entre Saragosse et la Gascogne le théâtre des événements chantés par le poème qui, en cela, est parfaitement d'accord avec l'histoire. Cordres, Galne, Roncevaux et les ports de Cizse me paraissent situés sur une ligne oblique qu'on tracerait de Saragosse à la Gascogne; c'est aussi sur cette ligne, que se trouve l'endroit appelé *Val Charlon, Vallis Caroli* dans Turpin, le *Val de Charles* dans la *Kaizerchronick* (*Hist. poét. de Charlemagne*, p. 278); M. Raymond m'apprend que la partie de la Navarre espagnole qui longe le pays de Cize s'appelle aussi le *Val Carlos*) et cette dénomination remonte très-haut; outre les auteurs mentionnés ci-dessus, on la trouve dans la Chronique d'Alphonse X au XIIIe siècle (*Hist. poét. de Charlemagne*, p. 283) et je la remarque dans la carte de l'Espagne arabe qui fait partie de l'*Atlas historique* de Sprunner, et qui est dressé surtout d'après des documents arabes. — Resterait à savoir ce que c'est que *Galne;* l'assonance demande un *e* au lieu de l'*a*; faut-il lire *Valterne* (Valtierra), comme le ms. de Venise et la traduction islandaise? Ce serait possible, mais il est très-possible aussi que les copistes aient substitué ce nom, déjà mentionné plusieurs fois, à un nom qui ne se trouvait que dans ce vers.

A cet ensemble de passages qui me paraissent concluants s'en opposent deux : quand les païens s'avancent, en partant de Saragosse, pour surprendre l'arrière-garde française dans les gorges des Pyrénées, ils chevauchent, dit le poète,

Tere Certeine e les vals e les munz (LXIX, 856), et aussitôt après ce vers vient celui où ils découvrent de loin les « gonfanons » de ceux de France. Or *Tere Certeine* paraît bien être la Cerdagne. Y a-t-il eu mélange de traditions diverses? est-ce une faute? le nom de la Cerdagne a-t-il eu peut-être une extension plus large qu'aujourd'hui? C'est ce qu'il faudrait étudier de près. — Quand Charlemagne revient en France, il va, comme nous l'avons dit, de Saragosse à Bordeaux; on n'est pas peu étonné de rencontrer sur ce chemin le vers suivant (CCLXXIII, 3683): *Passent Nerbone par force e par vigur*. Le poète, il est vrai, ne dit pas expressément que Charles ait repassé par les ports de Cizre, mais il semble étrange, même en revenant par la Cerdagne, qu'il ait passé par Narbonne. Et pourquoi passe-t-il cette ville *par force e par vigur?* Plusieurs textes, il est vrai, racontent qu'il la prit en revenant d'Espagne; mais le ms. d'Oxford n'en dit rien. Je soupçonne ici une interpolation, faite par un scribe qui connaissait l'histoire du siége de Narbonne, et qui a peut-être remplacé par *Narbone* un autre nom, et, à ce que je croirais, un nom de fleuve (à cause du verbe *passer*, cf. v. 3688: *Passet Girunde;* de la sorte *par force e par vigur* s'expliquerait, le passage d'un fleuve, dans nos vieux poèmes, étant toujours une très-grande affaire), peut-être le nom de l'Adour.

Toutes ces questions sont d'un haut intérêt. M. Tamizey de Larroque, dont la curiosité est si générale, mérite des remerciements pour les avoir soulevées; M. Raymond en mérite plus encore pour la précieuse réponse qu'il a déjà fournie. Nous voudrions que les savants de ces contrées suivissent cet exemple et jetassent sur la géographie de la *Chanson de Roland* toute la lumière qu'ils sont seuls en état d'y répandre. Si on savait tout ce qu'il y a d'études à faire dans un seul texte comme la *Chanson de Roland* ! Nous commençons à peine à soulever les voiles qui couvrent notre ancienne poésie, ensevelie depuis tant d'années; il ne suffit pas d'admirer sa beauté: il faut connaître son histoire, définir son caractère et expliquer les nombreux hiéroglyphes qu'elle présente à notre curiosité.

G. P.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

BLUMSTENGEL, Leibnitz's Ægyptischer Plan (Leipzig, Lorenz). — CICÉRON de finibus, ed. MADWIG (Copenhague, Gyldendal). — COMPARETTI, Ricerche intorno al libro di Sindibad (Milan, Bernardoni). — DUCANGE, les Familles d'outremer, p. p. REY (Impr. Imp.). — FORTLAGE, Sechs philosophische Vortræge (Iéna, Mauke). — GARAT, Origine des Basques (Hachette). — GERMER-DURAND, Dictionnaire topographique du Gard (Impr. Imp.). — D'HAUSSONVILLE, l'Église romaine et l'Empire (M. Lévy). — HOSACK, Mary, queen of Scots (Londres, Blackwood). — La grant Dance macabre des femmes, p. p. MIOT-FROCHOT (Bachelin). — LEBAIGUE, Dictionnaire latin (Belin). — LUMBROSO, Documenti greci (Turin, Stamp. reale). — MONTÉE, la Philosophie de Socrate (Durand). — QUÉRARD, BRUNET et JANET, Supercheries littéraires (Daffin). — RUTFBEUF, le Miracle de Théophile, p. p. KLINT (Upsal, Schultz). — DE SYBEL, Histoire de la Révolution française (G. Baillière).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 38 — **18 Septembre** — **1869**

Sommaire : 181. Glossaire de Cormac, trad. p. O' Donovan, p. p. Stokes. — 182. Büchsenschütz, les Songes et leur interprétation dans l'antiquité. — 183. Volkmann, Synesius de Cyrène. — 184. *Sainte Agnès*, mystère provençal, p. p. Bartsch. — 185. Gaullieur, l'Imprimerie à Bordeaux en 1486.

181. — **Sanas Chormaic.** Cormac's Glossary, translated and annotated by the late John O' Donovan, LL. D.; edited, with notes and indices, by Whitley Stokes, LL. D. — Calcutta, printed by O. T. Cutter for the *Irish Archæological and Celtic Society*. 1868, viij-204 p. in-4°. — (Quelques semaines plus tard a paru une feuille de *Further Corrigenda* et *Further Addenda*, paginée ix-xij.)

Nos lecteurs savent déjà que l'illustre celtiste M. Whitley Stokes, retenu dans l'Inde par des occupations officielles considérables, y poursuit avec ardeur ses études de prédilection. Après cette excellente collection d'anciens textes irlandais qu'il a publiée sous le nom de *Goidilica* [1], voici qu'il publie, également à Calcutta, la traduction d'un ancien texte irlandais. Si étrange que puisse paraître la publication d'œuvres irlandaises aux Indes, la surprise est moins grande quand on se rappelle que les lettres celtiques ont déjà maintes fois fleuri sur une terre étrangère. Et cela n'est pas d'hier. N'est-ce pas à Milan qu'a été imprimée en 1567 la première grammaire galloise, et à Rome en 1677 la première grammaire irlandaise ?

Le texte, dont ce nouveau volume nous apporte la traduction, avait été publié pour la première fois en 1862 par M. Stokes dans son volume intitulé *Three Irish Glossaries*. Dans une introduction, considérable par son étendue et par sa valeur, l'éditeur avait traité toutes les questions qui touchent la composition de ce glossaire, et avait fait entrer, en les coordonnant, les expliquant et les commentant, tous les passages du glossaire qui présentent quelque intérêt pour la philologie, pour l'histoire et pour la mythologie [2]. Cette introduction faisait connaître ce qu'il y a de plus important dans le glossaire de Cormac, et le texte était publié pour la première fois. Une traduction restait pourtant chose très-désirable. Ce glossaire, bien que modernisé par endroits et accru par des interpolations, est antérieur au x° siècle, et il contient des citations de textes déjà anciens à l'époque de sa composition. Il n'en est que plus précieux, mais son obscurité s'en accroit davantage, et, comme il ne s'agit pas ici de gloses ajoutées à un texte latin, on n'a pas pour se guider la ressource de connaître d'avance le sens.

1. Voir la *Revue Critique* du 4 mai 1867.
2. Cette introduction prend une autre importance par les digressions philologiques de l'auteur; c'est ainsi qu'il y a inséré un glossaire des mots que l'irlandais a empruntés au latin, etc.

J. O'Donovan promettait depuis longtemps une traduction du glossaire de Cormac sur lequel il avait le premier appelé l'attention [1]; il mourut sans avoir publié cette traduction qu'on trouva dans ses papiers. Bien qu'il ait été peut-être l'homme de ce siècle qui ait le mieux connu la littérature et l'histoire de l'ancienne Irlande, il se défiait sans doute de son œuvre. C'est que la *Grammatica Celtica* avait paru; et quoique, bien différent en cela d'O'Curry, O'Donovan proclamât la grandeur de l'œuvre du savant bavarois [2] et se mît sérieusement à l'étudier, il sentait qu'il ne s'était pas complètement assimilé le fruit de ces recherches toutes nouvelles pour lui. C'est un fait que nous constatons, sans reprocher à O'Donovan de n'être pas sur la fin de sa vie passé maître dans une science nouvelle pour lui; O'Donovan a fait assez pour les lettres irlandaises dans le courant de sa laborieuse existence pour qu'on ne lui marchande pas l'éloge. Nous le disons d'autant plus volontiers qu'aujourd'hui certaines personnes affectent en Irlande de nier son mérite et de le mettre au-dessous d'O'Curry. La répugnance qu'il montrait à publier sa traduction de Cormac augmente encore notre sympathie pour son caractère [3].

La mort d'O'Donovan trompa la *Société archéologique irlandaise* qui attendait toujours de lui une traduction de Cormac. Elle prit alors un excellent parti; elle envoya le manuscrit d'O'Donovan à M. Stokes. De cette collaboration pour ainsi dire posthume est sorti le volume que nous annonçons : Voici comment M. St. s'exprime sur cette collaboration : « La traduction imprimée dans ce » volume a été faite par O'Donovan bien des années avant sa mort, et semble » n'avoir jamais été revue par lui après qu'il eut acquis cette connaissance » étendue et exacte de l'ancien irlandais qu'il possédait lorsque j'eus l'avantage » de le connaître et de m'instruire auprès de lui. Dans ce cas, j'ai cru de mon » devoir d'essayer d'imprimer sa traduction dans la forme qu'elle aurait prise » s'il avait vécu pour la publier. Mais partout où je me suis permis de faire un » changement qui affecte matériellement le sens, j'ai donné les paroles d'O'Do- » novan soit dans le texte, soit en note. » On devine à ces expressions modestes que M. St. a refondu la traduction d'O'Donovan.

Dans bien des cas, la connaissance si étendue que M. St. possède de tous les dialectes celtiques et des autres langues indo-européennes, lui a permis de retrouver le sens de mots irlandais depuis longtemps disparus de la langue et conservés par Cormac dans des citations aujourd'hui obscures. Bien souvent aussi il donne en note la traduction d'O'Donovan, quand il la trouve faite un peu trop par divination, et il s'abstient de traduire pour son compte. L'ex-

---

1. Dans différents articles du *Dublin Penny Journal*, en 1833.

2. Voir la notice qu'O'Donovan a consacrée à Zeuss dans l'*Ulster Journal of Archæology*, vol. VII.

3. Dans l'ouvrage de M. William Stokes intitulé : *The life and labours in Art and Archæologie of George Petrie* (Londres, 1868) est citée une intéressante lettre d'O'Donovan, où se montrent à plein son honnêteté et son esprit critique. O'Curry est la personne dont le nom a été dans cette lettre remplacé par un trait.

clamation qui lui échappe en un endroit : « Quis Œdipus hæc interpretetur ? » est un souhait sincère. Le glossaire de Cormac contient malheureusement encore trop de mots qui feront longtemps le désespoir des celtistes.

Dans cette traduction, M. St. a fait suivre chaque lettre d'articles additionnels au glossaire de Cormac qui se trouvent dans le ms. appelé le « Livre Jaune de Lecan » (*Leabhar Buidhe Lecain*). Ces articles n'ont certainement pas fait partie originairement du glossaire de Cormac, puisque les mss. plus anciens ne les donnent pas; mais ils n'en sont pas moins intéressants, et, comme ils étaient encore inédits, M. St. a bien fait de les publier en les accompagnant d'une traduction. Les notes de ce volume sont de deux sortes, les unes historiques et topographiques par O'Donovan, les autres philologiques par M. St.; on trouvera dans ces dernières maint rapprochement nouveau, mainte étymologie ingénieuse. Ce qui dans le glossaire de Cormac présente un intérêt général pour la philologie, l'histoire, la mythologie, avait été donné par M. St. dans l'introduction de 1862 que j'ai citée plus haut; cette nouvelle publication s'adresse plus spécialement aux *irlandistes*. Ce volume est imprimé avec un luxe qui fait le plus grand honneur aux presses de Calcutta. M. Stokes l'a accompagné de cette richesse d'*indices* qui rendent les recherches si faciles dans ses ouvrages; et il le termine par cette touchante épigraphe (je dirais presque épitaphe) en ancien irlandais : *In tris artéine for lige m'anamcharat .i. Rudolf Tomás Siegfried, inso súas.* Littéralement : « La troisième pierre sur la tombe de mon maître, *id est*, Rodolphe » Thomas Siegfried, ici même. » Dans la préface de ses *Goidilica*, M. St. promettait d'élever un *cairn* à la mémoire de son maître et ami Siegfried, si prématurément enlevé aux études celtiques. La première pierre a été le volume appelé *Goidilica*, la seconde les *Miscellanea Celtica* de Siegfried [1]. L'ardeur que M. St. porte au travail nous présage que les *pierres* s'accumuleront bientôt en monceau. Il nous a promis une édition de la *Festologie d'Aengus;* on va probablement, comme on lui a envoyé le manuscrit d'O'Donovan, lui envoyer le manuscrit de la seconde partie du *Liber Hymnorum,* laissé par M. Todd, que les études irlandaises ont perdu il y a quelques mois. A voir l'activité si féconde dont M. Stokes fait preuve au fond des Indes, on est tenté de se dire que ce n'est pas lui qui vit loin de nous, mais bien nous qui sommes exilés loin de lui.

H. GAIDOZ.

---

182. — **Traum und Traumdeutung im Alterthume,** von B. BÜCHSENSCHÜTZ. Berlin, Calvary, 1868. In-8°, 94 p. — Prix : 2 fr. 75.

Cet ouvrage publié par M. B. Büchsenschütz est un résumé sommaire de ce que l'on trouve chez les anciens relativement à l'explication physiologique de

1. Les *Miscellanea Celtica* de Siegfried, recueillis et publiés par M. Stokes, ont été partiellement publiés dans les *Beiträge zur vergleichenden Sprachforschung* (VI, 1). Ils avaient déjà été donnés au complet dans les *Transactions of the Philological Society* de Londres pour 1867. Il a été fait de l'édition anglaise un tirage à part qui forme une brochure de 53 p. in-8°.

l'état de rêve, et à l'art d'interpréter les songes. Le sujet est des plus intéressants, comme tout ce qui tient à l'histoire des erreurs et des superstitions humaines. Il est curieux de voir de grands esprits, comme Aristote, ne pouvoir se soustraire à l'empire de préjugés généralement répandus et chercher un fondement de vérité à la divination au moyen de songes. Le travail de M. B. n'est pas dépourvu d'intérêt. Mais il est trop court, il entre trop peu dans le détail, et pour être pleinement instructif il devait suivre cette superstition jusqu'à nos jours. Z.

---

183. — **Synesius von Cyrene.** Eine biographische Charakteristik aus den letzten Zeiten des untergehenden Hellenismus von Dr Richard VOLKMANN. Berlin, Ebeling et Plahn, 1869. In-8°, vij et 258 p. — Prix : 7 fr. 25.

M. Richard Volkmann, en retraçant la vie de Synésius, a voulu en même temps peindre l'état politique, moral et religieux de la Société payenne grecque à la fin du IVe siècle, Un travail biographique très-étendu sur Synésius a été déjà publié par M. Druon [1]. M. V. fait cas de la partie de cet ouvrage où Synésius est apprécié au point de vue littéraire, et loue en particulier ce que l'auteur dit des lettres de Synésius. Mais la partie historique lui semble laisser à désirer, parce que M. Druon n'a pas connu une dissertation de Clausen [2], où il y a un essai dans l'ensemble heureux pour déterminer la chronologie des lettres.

M. V. a peu insisté sur la philosophie et l'éloquence de Synésius. Il ne parle pas de ses connaissances scientifiques. Il y avait pourtant là bien des points qui méritaient d'être approfondis. Le style et la langue de Synésius pouvaient faire l'objet d'une étude intéressante, nécessaire même, parce que le texte de Synésius est en fort mauvais état, et souvent ne peut être entendu comme il nous est parvenu dans l'édition complète de Pétau [3], et dans l'édition des Discours et Homélies publiée par Krabinger [4]. Aussi la partie philologique est-elle le côté faible du travail de M. V. Il a eu parfois le tort de vouloir traduire des passages gâtés, peut-être irrémédiablement. Ces altérations remontent sans doute à un temps voisin de celui de Synésius. Synésius, qui était grand amateur de livres, nous dit (*Dion*, p. 59 D) qu'il n'avait pas d'exemplaires corrects de Dion Chrysostome, qui ne lui était antérieur que de près de 250 ans, non plus que des autres orateurs. Il ajoute pour se justifier (car on lui en faisait un reproche), que c'est à dessein qu'il ne les corrige pas, pour exercer l'intelligence de son fils par la restitution des textes fautifs. Il prétend que c'était un exercice recommandé par Pythagore (*ibid.*, p. 60 A, 61 B), et qu'il n'est pas si difficile de rétablir une lettre, une syllabe, un mot et même une phrase tout entière (p. 61 B). Cela ne me paraît pas facile dans Synésius lui-même. Je prendrai pour exemples des textes cités et traduits par M. Volkmann.

---

1. *Etudes sur la vie et les œuvres de Synésius*, Paris, Durand, 1859, in-8°.
2. *De Synesio philosopho Libyae Pentapoleos metropolita*, Hafniae, 1831.
3. Publiée en 1633, in-f°, réimprimée dans la collection Migne *Patrologia Græca*, t LXVI.
4. Synesii Cyrenaei orationes et homiliarum fragmenta. Landishuti. 1850.

Dion, p. 48 A. Synésius accorde que certains moines d'Egypte peuvent arriver, comme les philosophes, à l'unification complète de l'âme avec la divinité, à l'extase; mais ils y arrivent sans méthode. Ils y sautent plutôt qu'ils n'y courent; ils n'y atteignent pas en exerçant l'activité de leur raison, mais par des impressions purement passives. Synésius développe cette pensée dans une longue période que la ponctuation vicieuse des éditions rend inintelligible : ἀλλ' ἔοικε γὰρ τὸ κατ' αὐτοὺς πρᾶγμα βακχείᾳ καὶ ἅλματι μανικῷ δή τινι καὶ θεοφορήτῳ, καὶ τὸ μὴ δραμόντας εἰς τὸ ἔσχατον ἥκειν καὶ μὴ κατὰ λόγον ἐνεργήσαντας εἰς τὸ ἐπέκεινα λόγου γενέσθαι. οὐδὲ γάρ ἐστιν οἷον ἐπιστασία τῆς γνώσεως, ἢ διέξοδος νοῦ, τὸ χρῆμα τὸ ἱερόν, οὐδὲ οἷον ἄλλο ἐν ἄλλῳ· ἀλλ'ὡς μικρῷ μεῖζον εἰκάσαι, καθάπερ Ἀριστοτέλης ἀξιοῖ τοὺς τελουμένους οὐ μαθεῖν τι δεῖν, ἀλλὰ παθεῖν καὶ διατεθῆναι, γενομένους δηλονότι ἐπιτηδείους. Pour rétablir le sens il suffit de mettre entre parenthèses la proposition οὐδὲ γὰρ... ἄλλῳ ; ἀλλ' ... γενομένους ἐπιτηδείους est opposé à μὴ... ἐνεργήσαντας et se rapporte au sujet de γενέσθαι. On a ainsi : « Il y a dans leur fait une sorte d'en-
» thousiasme et de transport, ainsi que dans cette manière d'arriver au but sans
» courir, et quand pour aller au-delà de la raison (car la chose sacrée, l'unifi-
» cation de l'âme avec la divinité, l'extase n'est pas comme un état de l'âme
» qui s'arrête sur ce qu'elle étudie ou qui parcourt la chaîne d'un raisonnement,[1]
» ni comme une chose différente de celle où elle se trouve), quand, dis-je, pour
» aller au-delà de la raison, au lieu d'exercer leur raison, ils deviennent aptes
» à cette chose sacrée (pour comparer une grande chose à une petite), de la
» manière dont Aristote dit[2] que doivent se préparer ceux qui se font initier;
» c'est-à-dire sans étudier, mais en recevant des impressions et en se compor-
» tant passivement[3]. » — P. 52 B οὐ γάρ ἐστίν ἡ ἀλήθεια πρᾶγμα ἐκκείμενον οὐδὲ καταβεβλημένον οὐδὲ θήρᾳ λῃπτόν. C'est sans doute par inadvertance que M. V. (p. 130) a adopté et traduit la lecon θήρᾳ qui ne peut donner de sens satisfaisant : « La vérité n'est pas chose commune, vulgaire, *qui puisse se prendre à la*
» *chasse.* » Wyttenbach a très-bien corrigé θατέρᾳ « qui puisse se prendre de
» l'*autre* main », c'est-à-dire de la main gauche, proprement, sans se donner de peine. — *Lettre* 74. Cette courte lettre à Pylæmène est une lettre d'envoi qui était placée en tête de l'*Encomium calvitici*; elle est ainsi conçue : Ἐπεμψά σοι τὸν λόγον Ἀττικουργῆ τῆς ἀκριβοῦς ἐργασίας, ὃν ἂν μὲν ἐπαινέσῃ Πυλαιμένης ἡ κριτικωτάτη τῶν ἀκοῶν, αὐτὸ τοῦτο τῇ διαδοχῇ τοῦ χρόνου συνέστησεν· εἰ δὲ μηδὲν φανεῖται

1. Plotin (cf. Zeller, *Phil. der Gr.*, III, 2, 549) disait que la pensée est une sorte de mouvement, et que dans l'extase l'âme est immobile.

2. Je ne me rappelle pas avoir rien lu de semblable dans les écrits d'Aristote qui nous sont parvenus; et je ne trouve pas cette pensée dans la collection des fragments d'Aristote rassemblés par M. V. Rose (*Aristotelcs pseudepigraphus*).

3. Il faut aussi modifier la ponctuation dans une phrase du *de insomniis*, p. 145 A, citée par M. V. (p. 144). Je lirais : πρὸς οὖν τῷ σχέτλιον εἶναι συγκύπτειν εἰς τὰ τοιάδε, ὡς δ' (comme dans le manuscrit Coislin., 249) ἔγωγε πείθομαι, καὶ ἀπηχθημένον θεῷ (τὸ γὰρ ... ἀτιμώρητον), πρὸς οὖν κ.τ.ἑ. Il me parait indispensable d'ajouter δ' avec le Coislin. 249, car cette proposition incidente se rapporte évidemment à ce qui suit et non à ce qui précède : on pouvait contester que la magie fût odieuse à la divinité; mais il était certain qu'elle exposait ceux qui l'exerçaient à beaucoup de misères.

σπουδαῖον, ἔξεστι δήπου παίζειν τὰ παίγνια. Je ne puis admettre avec M. V. (p. 163) que les mots τῆς ... ἐργασίας puissent être une glose de Ἀττικουργῆ; car pourquoi seraient-ils au génitif? Je crois qu'ils sont hors de leur place et doivent être transposés après ἐπαινέσῃ, avec lequel ils se construisent très-bien. — *Lettre* 135. Synésius peint la décadence d'Athènes qui laisse à l'Egypte la gloire de la philosophie. C'est l'Egypte qui nourrit les semences déposées par Hypatie : αἱ δὲ Ἀθῆναι πάλαι μὲν ἦν ἡ πόλις ἑστία σοφῶν· τὸ δὲ νῦν ἔχον σεμνύνουσιν αὐτὰς οἱ μελιττουργοί. Ταῦτ' ἄρα καὶ ἡ ξυνωρὶς τῶν σοφῶν Πλουταρχείων, οἵτινες οὐ τῇ ῥήμῃ τῶν λόγων ἀγείρουσιν ἐν τοῖς θεάτροις τοὺς νέους, ἀλλὰ τοῖς ἐξ Ὑμηττοῦ σταμνίοις. Il me paraît impossible de tirer un sens satisfaisant de cette dernière phrase, qui d'ailleurs ne peut pas se construire. Petau traduit : Quibus par illud sapientum » Plutarcheorum adjice, qui non orationum suarum fama juvenes in theatris » congregant, sed mellis ex Hymetto amphoris. » M. V. (p. 99), qui entend par *ce couple de sages* Plutarque et Syrianus, traduit : « c'est pourquoi même le sage » Plutarque et son compagnon rassemblent, etc. » Il ne rend pas οἵτινες; et en faisant remarquer que la fin est obscure, il pense que Synésius veut dire que Plutarque resterait sans auditeurs, s'il ne venait pas par hasard à Athènes quelques jeunes gens pour acheter du miel. Je crois que le texte est mutilé, et qu'il manque quelque chose avant οἵτινες et après ἀλλά. Voici ce que je suppléerais quant au sens: « C'est pourquoi le sage Plutarque et son compagnon eux-mêmes » *attirent moins de monde que tel et tel éleveur d'abeilles* qui rassemblent non des » jeunes gens dans les théâtres par la renommée de leur éloquence, mais *des* » *marchands sur la place publique* par les cruches de miel de l'Hymette. » — *Lettre* 153, p. 292 A. Il dit que dans son *Dion* γέγονε πίστις ὑφερπουσα τὸ ὑπτιάσαν δήγημα. Petau traduit exactement par « supina narratio probatione suffulta est. » Le mot ὑπτιάζειν est un terme technique de rhétorique qui s'applique à une manière d'écrire et de composer qui *n'est pas serrée*, où il y a *du laisser-aller, de l'abandon*. Je doute qu'il soit bien rendu par « die etwas erlahmende Erzæhlung » (p. 148). Dans la même phrase τὸ δι' ἄλλο γενόμενον est tout-à-fait gâté et intraduisible; « das eine das andere vorbereitet und bedingt (l'un prépare l'autre) », ne peut passer pour une traduction de ces mots.

La partie historique du travail de M. V., qui en est d'ailleurs la principale, est traitée d'une manière attachante. Il peint le despotisme oriental de la cour de Byzance; l'état misérable des provinces abandonnées à la rapacité des gouverneurs-pachas qui les rançonnaient sans les défendre contre les ravages et les invasions des barbares voisins; la place considérable occupée dans cette société déchue par les évêques, seul refuge des opprimés contre les abus de pouvoir; l'importance que les populations qui nommaient elles-mêmes leurs pasteurs attachaient à choisir des hommes qui pussent les protéger par leur caractère et par leur crédit : ce qui explique comment Synésius fut nommé et confirmé évêque de Ptolemaïs, quoique dans une lettre pleine d'une noble franchise (*Lettre* 105) il eût déclaré d'avance qu'il continuerait à avoir commerce avec sa femme, qu'il ne pourrait jamais admettre ni que l'âme fut née après le corps, ni que le monde

dût périr entièrement, ni qu'il dût y avoir de résurrection comme le vulgaire l'entend, enfin qu'il ferait de la philosophie chez lui et de la mythologie devant le peuple, τὰ μὲν οἴκοι φιλοσοφῶν, τὰ δ'ἔξω φιλομυθῶν. M. Volkmann entre dans de grands détails, d'après les Lettres et les Discours de Synésius lui-même, sur la cour d'Arcadius, la révolte de Gaïnas, la situation de la Pentapole et l'administration épiscopale de Synésius. Les faits sont bien choisis, disposés avec clarté, et présentés avec intérêt.

Charles THUROT.

---

184. — **Sancta Agnes.** Provenzalisches geistliches Schauspiel, herausgegeben von Karl BARTSCH. Berlin, Weber, 1869. Pet. in-8°, xxxij-76 p.

Cette publication est le premier fruit d'un voyage en Italie que M. Bartsch a fait l'hiver dernier. Considéré à un point de vue purement artistique, le mystère de sainte Agnès a peu de valeur. La légende latine (*Boll.*, Jan. II, 715) est suivie avec une fidélité qui ne laisse aucun essor à l'imagination; le dialogue, par lequel certains de nos mystères, celui de la Passion notamment, rachètent bien des faiblesses, est ici constamment froid et sans nuances; l'action enfin, qui consiste en une série de conversions instantanées faites à coups de miracles, est encore plus insupportable, mise en scène, que dans le récit original.

Mais, envisagé comme document de l'histoire littéraire, ce même mystère offre un intérêt considérable. Il est dans la littérature provençale le représentant presque unique du genre auquel il appartient, car, ainsi que M. Bartsch le fait justement remarquer, le mystère des Vierges sages et des Vierges folles, bien qu'il nous ait été conservé dans un ms. exécuté en pays de langue d'oc (à Saint-Martial de Limoges), appartient cependant plutôt à la langue d'oïl; et d'autre part, le *Ludus Sancti Jacobi*, jusqu'à ce jour le seul mystère provençal connu, est écrit dans une langue qui est déjà à peu près le provençal moderne. *Sainte Agnès*, au contraire, est datée, par les formes du langage comme par le ms. qui l'a conservée, du XIVe siècle.

Il est donc certain que le Midi de la France a connu la poésie dramatique religieuse. Ce genre de composition s'y est-il développé spontanément, ou a-t-il été importé de France, c'est ce qu'on ne peut guère déterminer à l'aide de deux spécimens seulement. Notons toutefois que *Sainte Agnès* et *Saint Jacques*, fort différents à divers égards, ont cependant un caractère commun, celui d'être fort courts. Par là ils se rapprochent des anciens mystères français du XIIIe ou du XIVe siècle[1], et se distinguent nettement de ces immenses compositions du XVe siècle dont *Cromwell* n'a pas dépassé l'étendue.

Faut-il croire que les représentations dramatiques aient été aussi fréquentes au Midi qu'au Nord de la France, et doit-on attribuer la perte presque complète des drames en langue d'oc aux circonstances générales qui ont été si funestes à

---

1. Notamment de ceux qui sont contenus dans les mss. 819 et 820 du Fonds français de la Bibl. imp. et dont un grand nombre ont été publiés par MM. Monmerqué et Fr. Michel dans leur *Théâtre français au moyen-âge*.

la conservation des monuments de la littérature provençale? Je ne le pense pas. Les représentations dramatiques ne pouvaient guère avoir lieu sans que les communes s'y intéressassent soit par une subvention donnée aux auteurs et acteurs, soit en prenant à leur charge les frais qu'entraînaient la construction des échafauds, la décoration, etc. Voilà comment les Archives communales nous ont conservé la mention d'un grand nombre de jeux, de mystères, qui présentement ne se retrouvent plus dans nos bibliothèques, ni imprimés, ni manuscrits[1]. Or il est remarquable que les archives des villes méridionales, si nombreuses pourtant et en général si riches pour le XIVe siècle et le XVe, n'aient fourni jusqu'à présent, à ma connaissance du moins, aucune mention de ce genre[2]. Il en doit exister pourtant, puisque deux mystères sont là pour prouver l'existence du genre, mais elles doivent être fort rares. Il serait à désirer que l'attention des archivistes du Midi fût attirée sur ce point[3].

Par un autre côté encore le jeu de sainte Agnès offre un intérêt que M. B. a bien su mettre en lumière. Il contient plusieurs morceaux de chant dont chacun est précédé d'une rubrique indiquant l'air sur lequel il doit être chanté. Et cet air est désigné, non pas toujours malheureusement, mais du moins dans la plupart des cas, comme dans nos vaudevilles, par le renvoi à une pièce connue. Deux de ces pièces-types sont latines, les autres, au nombre de dix, sont provençales. Les deux pièces latines sont le *Veni Creator* (ligne 1040), et le chant *Si quis cordis et oculi* (l. 655). Cette dernière poésie, que M. B. n'a pu identifier, ne la rencontrant pas dans les recueils qu'il avait à sa disposition, est un débat entre le cœur et l'œil qui paraît avoir été très-goûté en Angleterre, car M. Th. Wright qui l'a publié (*Latin poems commonly attributed to W. Mapes*, p. 93), n'en cite pas moins de sept copies. Depuis je l'ai retrouvé dans un ms. d'origine française[4]. Il est intéressant d'avoir la preuve qu'elle a été répandue aussi dans le Midi. Des dix pièces provençales, trois sont très-connues. Ce sont l'admirable aubade de G. de Borneil : *Reis glorios, verais lums e clardatz* (l. 492); le chant de Guillaume de Poitiers partant pour la croisade : *Pois de cantar m'es pres talens* (l. 1112) et enfin (l. 1419) le trope de saint Etienne qui fut si répandu dans tout le Midi depuis le XIIIe ou le XIVe siècle jusqu'au XVIIIe. Les sept autres pièces dont le jeu de sainte Agnès nous a conservé le premier ou les deux premiers vers, nous sont d'ailleurs entièrement inconnues. Leur perte est d'autant plus regrettable que plusieurs paraissent, selon la juste remarque de M. B., avoir eu le caractère

1. Et par exemple la mention d'un mystère *français* de sainte Agnès qui fut représenté à Compiègne en 1451. *Bibl. de l'Éc. des Ch.*, 5, IV, 499.

2. Je crois pouvoir affirmer que les Archives de Tarascon, qui permettent de suivre jour par jour l'histoire de la ville à partir de 1370, n'en contiennent pas une seule, encore bien que la mention de dépenses faites pour des réjouissances publiques y soit fréquente.

3. Ceci était écrit lorsque j'ai trouvé dans l'inventaire des Archives de Grasse la mention d'un « don de dix écus aux joueurs de l'histoire de sainte Marie Magdeleine. » Cette mention est comprise dans un registre (BB 8) qui contient les délibérations du conseil de la commune de 1595 à 1606. La date précise se trouve nécessairement dans le registre, mais les règlements administratifs conformément auxquels cet inventaire a été rédigé s'opposaient à ce qu'on la donnât!

4. Brit. Mus., Egerton 274 fol. 24 v° (*Arch. des Missions*, 2e série, III, 283).

populaire. La curiosité est vivement piquée par une chanson qui commence ainsi : *Vein aura douza, que vens d'outra la mar* (l. 1061), et plus encore par celle dont les premiers vers sont : *El bosc clar ai vist al palais Amfos,* || *A la fenestra de la plus auta tor* (l. 520). A ce propos, je dois dire que le premier de ces deux vers doit la forme sous laquelle je viens de le transcrire à une très-forte correction de l'éditeur. Cette correction est ingénieuse sans doute, mais d'abord elle donne un sens médiocre : *clar* est une épithète bizarre, appliquée à *bosc;* puis *al palais* est difficilement admissible; il faudrait *el palais.* Enfin, elle supprime ou traite de la façon la plus arbitraire plusieurs lettres de la leçon du ms. Le ms. porte en effet *el bosc clar deua uist at palasih amfos;* ce qui, bien vu, se rétablit ainsi tout seul : *el bosc d'Ardena*[1] *justal palaish Amfos.* Il est vraiment provoquant de ne rien savoir de plus sur cet Alphonse qui avait un palais dans la forêt d'Ardenne, forêt qui tient une grande place dans la poésie du Midi comme dans celle du Nord, dans *Girart de Rossilho* comme dans *Renaut de Montauban.*

Revenons pour un instant aux trois pièces provençales connues d'ailleurs d'après lesquelles l'auteur du jeu a composé trois de ses morceaux de chant. Il est remarquable, comme le dit M. B., qu'un chant du comte de Poitiers, composé au temps de la première croisade, soit resté assez longtemps populaire pour être cité au commencement du XIVe siècle comme un air connu. Cela est d'autant plus surprenant que les pièces de Guillaume IX nous ont été conservées par un, deux, trois mss., jamais plus[2]. On pourrait presque faire la même observation au sujet de l'aubade de G. de Borneil, pièce admirable sans doute, mais qui néanmoins ne semble pas avoir été très-répandue, puisqu'on ne la trouve que dans quatre chansonniers[3]. M. B. s'est beaucoup étendu dans sa préface (p. xx-xxiij) sur l'épître farcie (proprement le *trope*) de saint Étienne, et les développements dans lesquels il est entré ont manifestement pour but de défendre contre la *Revue critique* (1868, II, 20) l'antiquité de ce chant. Les faits sont ceux-ci : la pièce en question a été jusqu'ici reconnue dans sept livres manuscrits ou imprimés, dont le plus ancien remonterait, dit-on, au XIIIe siècle[4]; la langue et la versification ne présentent rien qui exclue le XIIIe siècle; dans ces circonstances est-il légitime de placer, comme l'a fait M. B. dans sa *Chrestomathie,* le trope de saint Étienne au XIe siècle? Aussi M. B. n'est-il plus si affirmatif. Il remarque que le jeu de sainte Agnès constate la popularité de cette pièce dès le commencement du XIVe siècle, et que par conséquent il doit dater au moins du XIIIe; ce que personne ne conteste[5], seulement le témoignage du *jeu* ne nous apprend rien que nous ne

1. Tous les paléographes savent que *d* et le groupe *cl* se prennent facilement l'un pour l'autre.

2. Naturellement je ne compte que pour un les deux mss. 854 et 12473, qui sont deux copies d'un même original. La pièce imitée dans *Sainte Agnès* se trouve dans trois mss.

3. 856 f. 30, L.-V. 14 f. 8 *d*, 1749 f. 56, Laur. 42 f. 19.

4. Selon Jaime de Villanueva cité par D. M. Milá y Fontanals, *Trovadores en España,* p. 466, note. L'opinion du premier de ces savants ne fait point autorité en matière de paléographie, et le court passage cité par M. Milá paraît plutôt être du catalan du XIVe siècle. Cette nouvelle source pour notre trope est à ajouter à celles que j'ai indiquées *Rev. des Soc. sav.*, 4e série, V, 298-9.

5. J'ai dit dans la *Revue des Sociétés savantes,* 4e série, V, 299 (1867) : « La langue,

sachions déjà, car l'un des textes du trope, étant daté de 1318, est probablement aussi ancien, sinon plus, que *sainte Agnès*, sans parler du ms. qui daterait, au rapport de Villanueva, du XIIIe siècle[1]. — M. B. va plus loin et s'appuie sur l'existence d'un trope français remontant au commencement du XIIe siècle. Qu'est-ce que cela prouve pour le texte provençal qui nous occupe? Nous avons en français deux tropes de saint Etienne, l'un du XIIe siècle (celui qu'invoque M. B.) et l'autre du XIIIe. Il se peut fort bien que parallèlement le Midi en ait eu deux aussi; mais en ce cas le premier s'est perdu, comme aurait bien pu se perdre l'ancien trope français dont il n'existe qu'un ms.[2] M. B. se fonde encore sur la forme des couplets, qui est ancienne, et il s'attache à montrer que les infinitifs en *ier* (au lieu de *ar*) se rencontrent déjà à une époque ancienne en provençal. J'admets le premier point, et même, quoique non sans réserves, le second qui s'appuie sur *Girart de Rossilho* et sur la première partie du poème de la Croisade, mais assurément les inf. en *ier* sont moins rares au XIIIe siècle qu'avant, et la disposition strophique du trope s'accommode très-bien de la fin du XIIe siècle ou même du XIIIe. Et enfin j'ai déjà signalé dans l'article précité le parfait composé *van menar* qui n'est certainement pas du XIe siècle.

Venons-en à la constitution du texte. Le ms. est du commencement du XIVe siècle, et sans doute aussi le poème. Il a été exécuté en Provence, ce que montrent tant les caractères du dialecte que la description du ms. donnée par M. B.[3], et il est à présumer que le jeu lui-même a été comme le *Ludus S. Jacobi*, composé dans la même province. Car à cette époque tardive de la littérature provençale, les œuvres littéraires n'avaient pas une large circulation, et il est

---

» autant qu'on peut la rétablir par les rimes, accuse le XIIIe siècle, sinon le XIIe. »

1. C'est de même que le témoignage de J. de Nostre Dame, cité p. xx, note, par M. B. ne nous apprend rien de nouveau sur l'usage du trope en question, puisque nous savons d'ailleurs qu'on le chantait en 1318, c'est-à-dire plus de deux siècles avant Nostre Dame, et à la fin du XVIIe siècle, plus de cent ans après sa mort.

2. A Tours, M. G. Paris l'a publié dans le t. IV du *Jahrbuch f. englische u. romanische Literatur*.

3. Je reproduis en partie, avec quelques observations, la description purement diplomatique donnée par M. Bartsch :

1° — F. 1. Concilium per dominum Rostagnum, divina providencia Aralatensem archiepiscopum secundum, apud Insulam celebratum.

2° — F. 3. Concilium domini Johannis, celebratum anno Domini M.CCXXXIIII, vj idus Julii.

3° — F. 5. Concilium secundum dicti domini Johannis.

4° — F. 6. Concilium primum per dominum B. Maleferrati condam archiepiscopum Arelatensem celebratum.

5° — F. 7. Concilium domini Florentini.

6° — F. 14. Concilium celebratum per dominum Bertrandum archiepiscopum Arelatensem, postea episcopum Sabinensem.

7° — F. 19. Concilium domini Bertrandi Amalrici archiepiscopum (*sic*) Arelatensem.

Le plus récent de ces conciles est celui de l'Isle en Venaissin dont les actes sont transcrits en premier lieu. Il eut lieu en 1288. La manière dont est conçue la rubrique semble indiquer qu'au moment où elle fut écrite l'archevêque Rostan vivait encore. Il mourut en 1303. — Le concile tenu par Bertran Amalric (n° 7) est de 1282. — Il est à noter qu'ici l'archevêque « B. Maleferrati » (n° 4) est clairement distingué de Bertrand qui fut évêque de Sabine à partir de 1273 (n° 6). Le *Gallia christiana* (I, 571 D), à tort ou à raison, confond ces deux personnages en un seul.

toujours légitime, jusqu'à preuve contraire, de considérer l'œuvre comme originaire du pays où a été faite la copie. Dans ces conditions le travail de l'éditeur devait consister à reproduire avec une entière fidélité l'écriture (= *spelling*) du ms., sauf à corriger les fautes contre le sens ou la mesure. C'est un soin dont M. B. s'est acquitté avec un scrupule dont les notes nombreuses qui remplissent les dernières pages du volume, rendent le témoignage le plus satisfaisant. Sur un point ou deux seulement, je crois que M. B. aurait pu demeurer plus fidèle encore à la leçon du ms. Il est très-vrai, comme il le dit dans la note sur la ligne 86, que dans ce ms. l'abréviation qui signifie ordinairement *n* (un trait horizontal) se rencontre fréquemment en des mots où rien n'est à suppléer (ainsi l. 86 *tostēms*); et j'ai eu récemment moi-même l'occasion de constater un fait analogue dans un ms. également exécuté en Provence; mais il ne faudrait pas négliger cette abréviation dans les cas où les habitudes de la langue permettent de la compter pour valable. Ainsi j'aurais laissé subsister, l. 1002 *ben* (le ms. ayant *bē*) encore que la rime correspondante, *fe*, ne puisse recevoir l'*n*. Il est certain qu'en Provence l'*n* final non protégé par une dentale subsistait (dans *bon*, *ben*, *non*, *joven* de *juvenis*, etc.), puisqu'il est encore conservé maintenant, et il est d'ailleurs prouvé que cet *n* n'empêchait pas la rime avec des mots qui en étaient dépourvus[1]. Dès l'instant qu'on le laisse subsister dans l'intérieur des vers, il n'est pas légitime de le supprimer à la fin. C'est pourquoi je conserverais encore *bon* (ainsi écrit dans le ms.) à la l. 181. — L. 374. M. B. a été bien tenté (voir sa note) de supprimer l'*n* de *gens*, parce que la forme la plus ordinaire est en effet *ges*, mais d'abord l'*n* est ici étymologique puisque ce mot vient de *genus*[2], et de plus *gens* se dit encore maintenant dans certaines parties de la Provence. — L'antipathie de M. B. pour l'*n* l'a conduit à supprimer, contre toute raison, cette lettre dans *ternz* (601), *tern* (630, 1027) et à écrire partout *terz*. Mais *ternz*, *tern* (*ternus*), existe indépendemment de *terz* (*tertius*), voir Raynouard, *Lex. rom.* V, 411. — M. B. a du reste étudié avec beaucoup de sagacité les formes dialectales que présente le texte de *sainte Agnès*, et il y aurait bien peu à ajouter à ses remarques. Peut-être aurais-je considéré comme une particularité dialectale, propre au copiste plutôt qu'à l'auteur, mais non comme une faute, la substitution de *s* à *l* dans l'article :

SINGULIER.

	Masc.	Fém.
Sujet	*ce*, *ze* (pour *le*) 436, 1205;	*ci*, *si* (pour *la*) 570[3], 931, 1459.
Rég.	*so* (pour *lo*) 458;	*sa* (pour *la*) 425, 567, 1204[4], 1235.

1. Voy. *Bibl. de l'Éc. des Ch.*, 6, V, 266-7.
2. Voy. G. Paris, *Mém. de la Soc. de linguistique de Paris*, I, 191.
3. Le ms. présente cet hémistiche : *Qe non a ci nostra ydola*. M. B. supprime *ci* pour la mesure; avec raison je crois, ce que je remarque c'est seulement que *ci* est pour *li*. Dans ce texte, comme dans quelques autres de la même contrée, *li* est la forme du cas sujet de l'art. fém. sing.; voy. *Flamenca*, p. xxxij-xxxiij. Cela est constant dans la vie de sainte Douceline.
4. M. B. pense qu'en cet endroit *sa* pourrait être à la rigueur le possessif, ce qui ne me paraît pas admissible.

PLURIEL.

Sujet *ci* (pour *li*) 917; —
Rég. *sos* (pour *los*) 373, 455, 565; —

Il me semble impossible qu'une substitution de consonne qui se produit aussi souvent et toujours dans un même mot, l'article, soit véritablement une faute. Il y faut plutôt voir une particularité de prononciation; d'autant plus que cette bizarre substitution n'est pas restreinte au seul texte de *Sainte Agnès:* elle se montre aussi, quoique à de rares intervalles, dans le ms. de *Flamenca* (voy. la note du vers 1550); elle peut aussi être reconnue dans le nom du troubadour Pons de *sa Gardia* (856 fol. 338, 339; La Vall. f. 30 *a* et *c*) qu'on identifie avec le *Pons de la Gardia* ou *de la Garda* d'autres mss. (1749 p. 165-7, Oxf. nos 148-50).

Les observations, toujours très-fines, et ordinairement appuyées d'un riche cortége d'exemples, que M. B. a faites dans sa préface et dans quelques-unes de ses notes, sur la langue de *sainte Agnès*, pourraient encore suggérer bien des remarques et même quelques objections, mais de peur que le compte-rendu n'égale le livre en étendue, je me hâte de donner leur tour à quelques notes isolées sur divers endroits du texte: 59-60 *...si deu gardar* || *Premieramenz de mal afar;* l. *a far.* — 262 *Si vos ajut* || *Le nostre Dieus;* mieux vaudrais *si nos.* — 412 *Malgrat tieu*; 983 *Malgrat d'est angel;* dans l'un et l'autre cas j'aimerais mieux *mal grat,* comme à la ligne 772. — 439 et suiv. Agnès dit que la divinité, placée dans le ciel, est louée par les anges qui sont avec elle *e per los sanz qe an munt son* (1443). M. B. propose de traduire ces derniers mots par « qui ont un » ton pur (*mundum tonum*), qui louent la divinité en un chant pur, » ou bien de corriger *qe el munt son,* « qui sunt in mundo; » le second sens est évidemment le seul acceptable, car il y a une opposition évidente entre les anges qui sont dans le ciel et les saints qui sont dans le monde. — 461 *Pren la liar,* l. *l'a.* — 491 (voir la note) *postribulum* pour *prostibulum* est la forme constamment usitée en Provence pendant le xive siècle et le xve. Il serait facile d'en alléguer ici cent exemples tirés d'archives communales. — 494 *romancium*, au sens de « vers en langue romane », se retrouve à l'explicit du recueil des pièces de P. Cardinal qui fait partie du ms. 15211 (anc. Suppl. fr. 683): « *Explicit romansium istum.* » 554 *Daquest*; 566 *Ni com nos an gitadas dinz de nostre bordel*; 1077 *M'as dinz d'enfern gitat;* l. d'*aquest, d'inz.* — 559 et suiv. *...et angeli aptant ipsum (postribulum) ut supra dictum et ipsi cum aspergerme...* M. B. paraît considérer *aspergesme* comme un mot prov. et le traduit par « aspersion » (*Besprengung*); c'est plutôt « aspersoir »; ce mot qui existe aussi en français sous la forme *asperges* (voy. Littré) n'est autre chose que le début de la formule qui sert pour la bénédiction de l'eau et qui se chante avant la grand-messe: Asperges me Domine hyssopo et mundabor (Ps. 50, 9). — 707, 1362, *espautat,* l. *espantat,* le mot existe encore:

E de souto lou porje alucon espanta.
(*Mireio*, ch. xii).

Il est bien vrai que le *Lexique roman*, III, 167 donne *espautar* avec trois exemples, mais c'est une faute évidente que la comparaison de l'espagnol, du catalan et du portugais *espantar*, suffirait, à défaut du prov. mod., à corriger. — 843 Ms.

am fre colobras la metrem; M. B. corrige *emfra;* je préférerais *ambe.* — 962-3 *Sapchas qu'ieu non ai ton fill mor* || *Ans acel qu'el cresia tant fort;* il faut au second vers *a cel :* « je n'ai pas tué ton fils, mais l'*a* tué *celui.....* » — 1080 *Qu'ieu vuel daierenant Jhesu Christ asorar.* C'est un monstre que *daierenant,* et il ne sert de rien de le comparer à *deserenant;* corrigez *d'aici enant.* — 1196-7 *E en Jhesu trastut vos confizes,* || *Que si crezes el vos dara s'amor;* le sens exige *si*[*l*]. — 1246 et 1289 M. B. écrit *Aspain* le nom d'un personnage qui aux vers 1335 et 1429 est appelé *Aspani;* le nom latin est *Aspasius.* Selon M. B. (note sur 1289) la mesure exige ces deux différentes formes, la première de deux, la seconde de trois syllabes. Ce serait bien singulier. Les deux premiers vers sont ainsi conçus :

1246. E quar Naspains es savis homs e pros.
1289. Naspain seiner, que ben astruc vos sia.

Ces deux vers sont décasyllabiques et par conséquent peuvent admettre en sus de la mesure une syllabe non accentuée à l'hémistiche. Rien n'empêche donc de lire dans les deux cas *Naspanis,* car au v. 1246 la syllabe finale du mot en question est atone, comme au v. 1289 celle de *seiner.* Ces deux vers ne sont donc point en contradiction avec les vers 1335 et 1429. — 1378 *Donar* qui allonge le vers d'une syllabe, pourrait être remplacé par *dar.* — 1412 *Da pe de la montona.* C'est le début d'un des chants dont la musique a été empruntée par l'auteur de *Sainte Agnès.* Au lieu de *Da* il faudrait *Dal.* — 1453 *Qu'il s'a fah trop longua durada.* Au lieu de *s'a* l. *sa* (pour *sai*) « ici. »

En terminant ce compte-rendu d'une publication par laquelle M. Bartsch a une fois de plus bien mérité des études provençales, qu'il me soit permis d'appeler l'attention des personnes qui s'intéressent au progrès de ces mêmes études vers les découvertes qui restent encore à faire dans le domaine de l'ancienne littérature des pays de langue d'oc. Je ne pense pas que toutes les bibliothèques du Midi aient été explorées avec le soin désirable. Nous savons ce que possèdent les bibliothèques d'Aix, d'Albi, de Carpentras, de Montpellier, de Carcassonne, de Perpignan, de Clermont-Ferrand; mais ailleurs, n'y a-t-il rien? Autre observation : il est une des littératures les plus fécondes du moyen-âge dont la partie la plus ancienne n'existe presque plus qu'à l'état de fragments recueillis dans de vieilles reliures, dans des parchemins mis au rebut, la littérature du moyen bas-allemand. Sans doute les œuvres provençales n'ont pas eu à subir les mêmes désastres ni la même persécution, mais il est cependant certain qu'elles sont à peu près tombées dans l'oubli dès les premières années du xve siècle. Sans doute alors beaucoup de mss. en langue d'oc ont été non pas absolument détruits, — le parchemin était toujours bon à quelque chose, — mais dépecés. Comment se fait-il qu'on n'ait jamais mis en lumière le moindre fragment de littérature provençale tiré d'une couverture de registre ou d'un feuillet de garde[1], tandis que bon nombre de morceaux d'ancien français ont été

1. Je ne pourrais citer du moins qu'un fragment de lapidaire dont j'ai donné un extrait dans le *Jahrbuch f. engl. u. rom. Literatur,* t. IV, et quelques feuillets du *Girart de Rossilho*

recueillis dans cette condition misérable? C'est apparemment que dans le Midi l'attention ne s'est point tournée de ce côté.

Qu'il me soit donc permis d'insister pour que les bibliothécaires et les archivistes des villes du Midi, examinent avec un soin scrupuleux les couvertures des livres, registres ou dossiers confiés à leur garde, et je ne doute pas qu'ils soient récompensés de leur sollicitude par d'heureuses découvertes.

P. M.

---

185. — **L'Imprimerie à Bordeaux en 1486**, par Ernest GAULLIEUR, archiviste de la ville. Bordeaux, typ. Foratié, 1869. In-8°, 44 p.

A quelle époque l'imprimerie a-t-elle débuté dans la capitale de la Guyenne? Les bibliographes sont restés longtemps mal renseignés à cet égard. Sur la foi de ses devanciers, le savant auteur du *Manuel du Libraire* avait d'abord signalé comme le plus ancien produit des presses bordelaises un livret de 10 feuillets, devenu introuvable : « *Les Gestes des Solliciteurs*. Imprimé à Bourdeaulx, le vingt » et troisième iour de aoust lan mille cinq cens XXIX, par Jehan Guyart (petit » in-4°, gothique); » c'est un petit poème d'Eustorg de Beaulieu dont on connaît d'autres ouvrages publiés pour la plupart à Lyon[1].

Plus tard, M. J.-Ch. Brunet apprit l'existence d'un autre volume antérieur de neuf ans à celui qu'il avait désigné; il ne s'agit plus ici d'un livret, mais d'un très-gros volume : *Summa diuersarum questionum medicinalium per ordinem alphabeti collectarum Per magistrum Gabrielem de Taregua doctorem regentem Burdegale.* Il y a là un in-folio achevé d'imprimer le 18 décembre 1520, chez Gaspard Philippe, et qui se compose de 250 feuillets. Des exemplaires se trouvent à la bibliothèque de Bordeaux et à la Bibliothèque impériale; cette dernière possède aussi une autre édition du même livre *Burdigalae noviter impressa per Johannem Guyart*, 1524, in-folio. L'auteur du *Manuel* entre à cet égard dans quelques détails (5e édition, tom. V, col. 658 et 659), et il observe que la typographie a dû, à Bordeaux, commencer par un ouvrage moins considérable que l'in-folio du docteur Taregua[2].

---

provençal qui sont en ma possession et que j'utiliserai dans une prochaine publication. On a trouvé aussi à la Bibl. imp. un feuillet isolé provenant d'un chansonnier perdu. Il s'y trouve, si j'ai bonne mémoire, une ou deux pièces d'Albertet, connues d'ailleurs. C'est tout.

1. Le *Manuel* n'indique pas, parmi les ouvrages d'Eustorg de Beaulieu, l'*Espinglier des filles*, Basle, 1550, petit-in-8°, 8 fts. et la *Chrestienne Resiouyssance* (sans lieu, mais à Bâle), 1556, 8 fts. 227 et 10 p. Un exempl. de ce volume fort rare a été payé 640 fr. pour le compte de Mgr le duc d'Aumale, dans une vente faite à Paris en novembre 1867, par M. Tross. Voir le *Bulletin du bibliophile*, 1857, p. 456.

2. Voir sur cet auteur la *Biblioth. script. medic.* de Manget, t. IV, p. 536. J. Tournon en parle aussi, dans sa *Liste des ouvrages des médecins de Bordeaux*, 1799, in-8°, et il indique deux autres ouvrages de ce docteur, imprimés à Bordeaux en 1534 et 1536. Mentionnons enfin deux notices, l'une du docteur Cailleau, dans l'*Almanach de la Société de médecine de Bordeaux pour* 1820; l'autre de M. Jules Delpit, dans les *Actes de l'Académie de Bordeaux*, 1848.

On connaît une édition de la *Complainte de trop tard marié*, opuscule de Gringore, petit in-8° de 8 fts. imprimée par J. Guyard, sans date, mais très-positivement à Bordeaux, puisque les armes de cette ville sont au bas d'un des feuillets de cet opuscule, dont la Bibliothèque impériale possède un exemplaire. C'est là sans doute une de ces productions que Guyart mit au jour après avoir succédé à Gaspard Philippe, qui avait, au commencement du XVIe siècle, exercé à Paris et qui était ensuite venu à Bordeaux; sauf un changement de nom, la marque des deux typographes est la même.

Un an avant 1529, Guyart avait publié les *Coustumes generalles de la ville de Bourdeaulx*, livret de 22 feuillets in-4°; un exemplaire sur vélin fait partie de la bibliothèque municipale.

L'archiviste de la ville, M. Ernest Gaullieur, en explorant dans le dépôt confié à sa garde, des liasses de parchemin délaissées depuis des siècles, a découvert un document intéressant qui fournit la preuve que trente-quatre ans avant la date du premier livre imprimé à Bordeaux, les administrateurs municipaux de cette ville avaient pris des mesures efficaces pour y introduire l'exercice de la typographie. Le 16 décembre 1486, ils passaient, par-devant notaire, un traité avec un Allemand, Michel Svierler, *de la billa d'Orme* (c'est-à-dire d'Ulm), qui est qualifié de *librayre et vendeur de libres*; il s'engage à amener *en la billa et ciutat mest. et compaignons per far libres d'impression et mole;* de plus il prendra *par pretz rasonables* des enfants et compagnons de la ville, s'il y en a qui veulent apprendre ledit art. M. Svierler s'engage à rester dix ans à Bordeaux, sous peine de saisie de ce qui se trouvera lui appartenir, et de leur côté le prévôt et les jurats lui accordent deux cents francs bordelais payables par quart; comptant, à 6 mois, à un an et à deux ans. L'acte porte quittance du premier quart. M. Gaullieur observe que le franc bordelais valait 22 fr. 50 de la monnaie actuelle, ce qui porte à 4500 fr. de notre monnaie la subvention que la ville accordait; cette somme, considérable pour l'époque, atteste que les magistrats municipaux étaient des amis du progrès; ils appréciaient l'importance de l'invention nouvelle qui, depuis peu de temps, avait été introduite en France, et ils voulaient en faire jouir la cité confiée à leur zèle. Le jour même Svierler passait un autre contrat avec un jurisconsulte, un licencié « en decrets » N. Nolot de Guiton, lequel garantissait à la ville le remboursement des 200 francs bordelais, dans le cas où le typographe étranger ne tiendrait pas ses engagements; la moitié du bénéfice que Svierler pouvait retirer de ses travaux devait revenir à Guiton. Svierler avait avec lui un maître imprimeur, Jehan Walteor, de Mindellen, qui avait « forny grant quantité » de lestres d'estaing » et qui devait rester deux ans auprès de Svierler.

Quels furent les travaux de Svierler à Bordeaux? c'est ce qu'il est aujourd'hui impossible de préciser. Un acte daté du 7 juin 1487 montre qu'il avait payé cent francs tournois à Étienne Sauveteau et Guillaume (nom laissé en blanc dans le manuscrit), par suite d'un marché qu'il avait fait avec eux pour « sept » centz breviaires de l'ordre d'Aux » (c'est-à-dire d'Auch, siége d'un archevêché). Il s'agit sans doute d'une commande de 700 bréviaires,

et Svierler, associé à Nolot de Guiton, au lieu de les imprimer lui-même, les fit imprimer à Poitiers. Faut-il en conclure qu'il n'y avait pas encore d'atelier typographique organisé à Bordeaux, ou bien que Svierler, occupé à un autre travail, et ne voulant pas refuser une commande importante, la confia à des tiers? Dès 1479 la typographie avait débuté à Poitiers par l'impression d'un livre de même genre : le *Breviarium historiale* de Landulphe de Columna. Il serait fort intéressant de découvrir quelques impressions exécutées à Bordeaux par Michel Svierler, de savoir s'il tint les engagements qu'il avait contractés; malheureusement on ne possède encore à cet égard aucun témoignage. L'écrit de M. Gaullieur fournit du moins des données précieuses sur le mouvement intellectuel dans la capitale de la Guyenne au xve siècle; il s'appuie sur des pièces justificatives transcrites avec soin et il met en lumière des faits complétement ignorés. Les idées à cet égard sont parfois si peu exactes qu'un ouvrage publié avec luxe en 1852 : *Le Livre d'or des métiers,* offre cette assertion singulière : « Bordeaux ne » se donna une imprimerie, celle de Millanges, qu'en 1572. » Il fallait d'abord ne pas estropier le nom de Millanges [1], et il eut été bon de savoir qu'indépendamment des trois ouvrages que nous avons cités dans le cours de cet article, il en fut imprimé d'autres à Bordeaux de 1529 à 1572; ils sont devenus d'ailleurs d'une rareté extrême; nous mentionnerons seulement les *Linguae Vasconum primitiae per Bernardum Dechepare,* Burdigalae, F. Mortrain, 1545, petit in-8°, et les *Coustumes generalles de Bourdeaulx,* 1553, petit in-4°, également chez Morpain.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

CHEVALIER, Notice sur le Cartulaire d'Aimon de Chissé (Romans, l'auteur). — FREEMAN, History of the Norman Conquest (London, Macmillan). — HOMÈRE, l'Iliade, p. p. PIERRON (Hachette). — Herzog Ernst, p. p. BARTSCH (Wien, Braumüller). — HUMBERT, Molière, Shakspeare u. die deutsche Kritik (Leipzig, Teubner). — KAMPSCHULTE, J. Calvin, seine Kirche u. sein Staat (Leipzig, Duncker). — LAUER, Grammatik d. classischen Armenische Sprache (Wien, Braumüller). — RŒNSCH, Itala und Vulgata (Marburg u. Leipzig, Elwert). — SAUPPE, Lexilogus Xenophonteus (Teubner). — STEITZ, die Werke u. Tage d. Hesiodos (Teubner). — Verhandlungen d. 22 Versammlung deutscher philologen (Teubner). — ZONARAE Epitome historiarum, ed. L. DINDORFIUS (Teubner). — ZSCHOKKE, Institut. fundamentales linguae Arabicae (Braumüller).

---

1. Simon Millanges mérite une mention des plus honorables parmi les typographes provinciaux de la seconde moitié du XVIe siècle; il a imprimé avec élégance et correction plusieurs livres grecs : les *Hymnes* de Synesius, les *Meteores* de Cleomedes, etc.; il a donné les deux premières éditions (1580 et 1582) des *Essais* de Montaigne, aujourd'hui si recherchées (à la vente du prince de Radziwil, celle de 1580 a été payée 2050 fr.); le *Pymander* traduit et commenté par Fr. de Foix de Candalle, 1574, les éditions des ouvrages de P. Charron, 1593 et 1601, méritent aussi d'être signalées. Millanges, se conformant à un usage assez répandu à cette époque, avait adopté pour sa marque un rébus : des anges nombreux, *millia angelorum.* Cette marque est d'ailleurs reproduite dans la dernière édition du *Manuel du Libraire,* tom. I, col. 537.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 39 — **25 Septembre** — **1869**

Sommaire : 186. JACOLLIOT, la Bible dans l'Inde. — 187. EISENLOHR, Explication du texte démotique de l'inscription de Rosette. — 188. LOTH, le Livre des classes d'Ibn Sa'd. — 189. CHEVALIER, Cartulaire de Saint-André-le-Bas. — 190. Les Actes des Diètes germaniques, p. p. WEIZSÆCKER. — 191. Mme D'ÉPINAY, Œuvres, p. p. CHALLEMEL-LACOUR. — 192. QUÉRARD, Supercheries littéraires, p. p. BRUNET et JANNET.

186. — **La Bible dans l'Inde. Vie de Iezeus Christna,** par Louis JACOLLIOT. Paris, Librairie internationale, 1869. In-8°, 391 p. — Prix : 6 fr.

L'auteur de ce livre, président du tribunal de Chandernagor, s'est proposé de prouver qu'à peu près toutes les civilisations, orientales et occidentales, proviennent directement de la civilisation indienne; que tous les livres religieux, tous les codes civils et criminels, depuis le pentateuque et sa source égyptienne jusqu'au *Corpus juris* et au Code Napoléon, ne sont que des reproductions obscurcies des Védas et des lois de Manou; que toutes les langues de l'Europe et de l'Asie sont dérivées de la langue indienne, et que spécialement tous les noms propres d'hommes, de dieux et de nations, depuis Jéhovah jusqu'à Bellone, depuis Iphigénie jusqu'à Manès, depuis les Sequanes jusqu'aux Valaques, ne sont que du plus pur sanscrit. Comme dans tout le livre il ne se montre presque pas de trace de connaissance de l'ancienne littérature sanscrite, et que les nombreuses formations, prétendues sanscrites, que l'auteur construit pour en tirer des étymologies incroyables, accusent l'ignorance la plus complète de la langue même, il serait inutile d'entrer dans un examen détaillé de ce livre qu'on serait bien tenté de ne pas prendre au sérieux. Mais je dois à l'auteur de le dire, quand j'ai su que c'était lui qui, ailleurs (voy. *La Devadassi*, comédie traduite du Tamoul par L. Jacolliot, Paris, 1868, p. 10), avait traité le tamoul de « variété simplifiée du sanscrit », je n'ai plus douté qu'il ne fût, cette fois aussi, de la bonne foi la plus entière. A coup sûr c'est très-sérieusement qu'il prend (p. 25 et suiv.) des formations comme: « *Tha-Saha*, *Andha-ra-medha*, *O-raksa-ta*, *Pula-da*, *Apha-gana*, *Itala*, *Su-kam-bri*, *Ala-manu*, *Tha-na*, » etc. pour des mots sanscrits; qu'il leur assigne les significations : « l'associé, sacrifice à la passion du dieu des eaux, voué au malheur, qui console par son amitié, qui finit sans postérité, hommes de basses castes, les bons chefs de la terre, les hommes libres, chef des guerriers, » et qu'il en dérive les noms de Thésée, d'Andromède, d'Oreste, « de Pylade, d'Iphigénie, des Italiens, des Sicambres, des Allemands, des Thanes, nom des anciens chefs de clan écossais. » Non moins sérieusement il nous apprend (p. 231 et suiv.), que, d'APRÈS LE VÉDA, le paradis était situé dans l'île de Ceylan, que, encore d'après le Véda, *Adima* et *Héva* étaient les premiers

hommes, et que c'est à cette circonstance que le Pic d'Adam doit son nom « DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS. » (La tradition qui a donné naissance au nom de cette montagne se trouve pour la première fois chez Soulaimân, au IXe siècle, voy. Lassen, *Ind. Alterthumsk.* IV, 925); et enfin que les Çâstras ont plus de quatre, le Mahâbhârata plus de sept millions d'années d'antiquité (p. 54), et que le nom du Christ doit être nécessairement d'origine sanscrite, parce qu'un surnom grec ne convient pas à celui qui, « Juif de naissance, passa sa vie militante » en Judée et mourut au milieu de ses compatriotes » (p. 361).

Pour terminer, voici les dernières phrases de la préface, qui font connaître l'opinion propre de l'auteur sur son ouvrage : « Ce livre vient vulgariser toutes » ces vérités qui ne s'agitent aujourd'hui que dans les sommets de la science, » ces vérités que beaucoup ont entrevues sans doute, sans oser les produire. » . . . . . Je sais quelles haines je vais soulever, mais je les attends sans » crainte. On ne brûle plus comme au temps de Michel Servin (*sic*), de Savo- » narole et de Philippe II d'Espagne, et la libre pensée peut se produire dans un » pays libre. »

Siegfr. GOLDSCHMIDT.

---

187. — **Analytische Erklærung des demotischen Theiles der Rosettana,** von Dr August EISENLOHR, docent der ægyptischen Sprache an der Universitæt Heidelberg. Theil I. Leipzig, librairie Hinrichs. — Prix : 5 fr. 35.

L'examen des textes démotiques, si intéressants à tant d'égards, n'a pas tenté jusqu'à présent la masse des égyptologues. Absorbés dans l'étude plus agréable des monuments hiéroglyphiques et hiératiques de tous les temps, ils ont négligé les textes plus humbles, et, il faut bien le dire, fort ennuyeux pour la plupart que nous ont légués les basses époques grecques ou romaines. Aussi le livre de M. Eisenlohr est-il une nouveauté. Le premier, je crois, depuis M. Brugsch, M. E. a triomphé de la répugnance qu'inspire généralement toute cette partie de la littérature égyptienne. Il a choisi pour morceau de début la partie démotique de l'inscription de Rosette; j'aurais préféré la partie démotique du décret de Canope que l'auteur a, paraît-il, entre les mains, et dont la publication immédiate serait si utile aux progrès de la science.

La première partie de l'œuvre de M. Eisenlohr n'est guère qu'un spécimen, une sorte de préface destinée à donner une idée de la méthode suivie par l'auteur et des résultats auxquels il est parvenu. Après deux pages consacrées à rappeler la bibliographie de son texte, l'auteur passe à l'examen de ce texte même. Il l'a divisé en plusieurs parties qu'il se propose d'analyser successivement. La première (l. 1-4) renferme selon l'usage la double date égyptienne et grecque et le protocole royal inévitable; M. Eisenlohr restitue les lacunes d'après les hypothèses de M. Brugsch justifiées depuis par la découverte de l'inscription de Canope. L'explication de la date amène le développement de rigueur sur l'année égyptienne et sur sa concordance avec l'année macédonienne. M. Eisenlohr lui consacre six grandes pages où ne se trouve en résumé ni une donnée nouvelle,

ni une solution satisfaisante. La deuxième partie traite des prêtres qui rendirent le décret en l'honneur de Ptolémée-Epiphane, et renferme une discussion trop longue sur certains passages grecs relatifs aux fonctions du sacerdoce égyptien. La troisième partie doit expliquer le corps même du décret (l. 5-21); elle est à peine commencée et se continuera dans les livraisons suivantes de l'ouvrage.

Cette disposition est excellente : rien n'aide mieux que les divisions fréquentes et les longs commentaires à l'intelligence d'un texte, surtout quand il est rédigé dans une écriture généralemeut peu connue. Je trouve toutefois que M. Eisenlohr a parfois abusé du droit d'expliquer, et suppose les égyptologues plus ignorants qu'ils ne sont réellement du mystère démotique. A tout prendre le seul obstacle à l'étude consiste dans la lecture : une fois le signe déchiffré et transcrit soit en caractères romains, soit, ce qui vaudrait mieux, en caractères hiératiques, la langue elle-même ne présente que peu de difficultés sérieuses. Personne ne sera embarrassé de reconnaître dans le *Xop* démotique le *Xeper* des bonnes époques, et cela d'autant mieux que des inscriptions de tous les temps nous donnent la forme *Xep* identique de tout point à la forme démotique. Dans la plupart des cas une simple transcription suffit; un auteur scrupuleux mettra des renvois à la *Grammaire* de M. Brugsch et passera outre sans plus d'explication. M. Eisenlohr se croit obligé d'interpréter tout en détail, comme il ferait à un enfant; chaque mot lui fournit la matière de plusieurs lignes. Encore si ces lignes renfermaient des exemples nouveaux, tirés de textes non publiés jusqu'à présent. Mais dans la plupart des cas, il se borne à reproduire l'opinion de M. Brugsch et les exemples cités par lui. Je n'ai pas noté un fragment tiré de contrats inconnus ou de ces papyrus magiques si abondants et si précieux. Le seul document nouveau auquel il se permette de faire allusion est le décret de Canope; encore ne le cite-t-il qu'à regret et avec une discrétion sans bornes.

Prenons un exemple. M. Eisenlohr rencontre à la ligne 6, la phrase suivante: « *en harf er het aši pir aši n na arpiu Kem*, il donna aussi beaucoup d'argent, » beaucoup de grains pour les temples d'Égypte. » La phrase n'exige aucune explication et ne renferme rien qui puisse arrêter même un commençant. Voici cependant de quelle manière M. Eisenlohr la commente. « *Enharf. en* exprime » le temps passé; en liaison avec *er* il répond à l'hiéroglyphique, *herf-râ*. Le » passage traduit en caractères hiéroglyphiques donne *herf râ het ašu, pir-u er* » *nā nuter-hat-u Kem-t*. — Le mot *er* répond à *râ, faire, donner, il continua de* » *donner, il donna aussi, en outre. Het* est l'*argent*, proprement, l'*argent métal*. Cf. » Roset, l. 8. — Ros. l. 19 donne *nûb, het, ha-t*, où le texte grec correspon- » dant donne χρυσίου τε καὶ ἀργυρίου καὶ λίθων πολυτελῶν. — *Nûb* est *or, monnaie* » *d'or* (χρυσίου). *Het*, répondant à *h'adj or blanc*, est *argent, monnaie d'argent*. Le » troisième signe, etc. » L'analyse continue de la sorte durant neuf lignes encore, sans rien expliquer qu'on ne connût déjà. Si des quarante-six pages in-4° fort serrées qui composent la première livraison, l'auteur avait retranché toutes les inutilités, le mémoire se trouverait réduit à douze ou quinze pages et gagnerait infiniment à cette réduction.

Ce défaut une fois signalé, je dois dire que l'ouvrage de M. Eisenlohr est loin d'être sans mérite. Le texte est bien compris, et bien traduit; les notes malheureusement trop abondantes ne renferment d'ordinaire que des faits exacts. On pourrait cependant signaler çà et là quelques erreurs de détail. Ainsi M. Eisenlohr à propos du monosyllabe *au*[1], affirme qu'il se trouve souvent avec le sens conjonctif, *et*, ce qui est vrai; mais, à l'appui de son dire, il cite le Papyrus d'Orbiney (6, 7) ce qui est loin d'être exact. Au papyrus d'Orbiney, *au*, même au commencement des phrases est une forme verbale et sert à former un temps. En somme, si M. Eisenlohr, au lieu de viser au développement inutile, veut bien se borner dans ses commentaires et se résigner à ne dire que ce qui est strictement nécessaire, il pourra rendre de grands services aux études démotiques et marquer sa place à côté de M. Brugsch.

G. MASPERO.

---

188. — **Das Classenbuch des Ibn Sa'd.** Einleitende Untersuchungen über Authentie und Inhalt nach den handschriftlichen Ueberresten, von Otto LOTH. Leipzig, libr. Hinrichs, 80 p. — Prix : 2 fr. 75.

La dissertation de M. Loth est comme le cadeau de joyeux avènement qu'il offre à l'Université de Leipzig, en s'y installant en qualité de *privat-docent* à côté de ses maîtres, MM. Fleischer et Krehl. M. L., qui avait déjà donné dans le « Journal de la société orientale allemande, » un mémoire remarqué sur les pays volcaniques énumérés par Yâkoût, se fait parmi les Orientalistes une place à part et tout-à-fait distinguée par son étude critique et son analyse du *Livre des Classes* d'Ibn Sa'd.

MM. Sprenger, Wüstenfeld et Nœldeke ont tour à tour appelé l'attention de la science européenne sur cet ouvrage si important, et ont montré quel parti on pouvait en tirer pour mieux connaître l'origine et les commencements de l'*islâm*. En même temps une série de circonstances heureuses réunissait dans les principales bibliothèques de l'Allemagne des fragments se complétant ou se contrôlant l'un l'autre; chaque nouveau volume que l'on découvrait faisait mieux apprécier l'ensemble, et une étude générale comme celle de M. L. devenait possible, grâce à ces trouvailles successives et à l'accumulation des documents manuscrits. Nous ne devons considérer le travail actuellement publié par M. L. que comme une préface à une édition du « Livre des Classes. » Toutes les questions relatives à l'antiquité de ce livre, à la transmission des exemplaires, à l'authenticité du texte, à l'ordonnance des parties, sont abordées par M. L., discutées avec une érudition saine et tendant plutôt à se dissimuler qu'à s'étaler, enfin le plus souvent résolues de la manière la plus judicieuse. Cette clarté du raisonnement est comme réflétée par un style limpide, net, élégant, qui décrit et met en relief tous les contours de la pensée.

La composition ne le cède en rien à l'exécution : 1° Réunion de tous les ren-

---

1. L. 19.

seignements qui ont pu être recueillis sur Ibn Sa'd (p. 1-10); 2° Recherches sur l'authenticité du Livre des Classes (p. 10-34); 3° Aperçu du Livre des Classes (p. 34-63). L'auteur, l'origine et le contenu, voilà les trois points que M. L. examine successivement. Un appendice (p. 63-80) contient des pièces justificatives, les séries des personnes qui ont servi d'intermédiaires pour conserver le Livre des Classes (*isnâd's* et *samâ''s*), enfin un court spécimen du texte.

Aboû 'Abd Allah Mohammad ben Sa'd ben Manî', de la race de Zouhra, naquit à Basrâ en 168, et mourut à Bagdâd en 230 de l'hégire. Longtemps secrétaire de Wâkidî, il est souvent désigné par ce titre. On l'appelle aussi l'affranchi (*maulâ*) du Hâchimite Hosein ben 'Abd Allah ben 'Obeid Allah ben 'Abbâs. Comme l'a démontré M. L. ce surnom pris à la lettre constituerait un anachronisme; en réalité, c'est le grand-père d'Ibn Sa'd, Manî' qui avait été mis en liberté par Hosein. La reconnaissance faisait transmettre un tel souvenir, comme un héritage, dans une famille. Cependant il faut attribuer à des scrupules d'exactitude la modification qu'un auteur [1] a faite à ce surnom, en appelant Ibn Sa'd « l'affranchi des Hâchimites. » On est d'accord généralement, pour considérer Ibn Sa'd comme un auteur dont la tradition mérite confiance; sous ce rapport, il n'avait contre lui que Yahyâ ben Ma'în [2].

M. L. ne mentionne aucune autre œuvre d'Ibn Sa'd que « les classes de ceux qui suivent le prophète » (*tabakât ettâbi'în*). Cependant nous lisons dans le *Fihrist* [3] qu'Ibn Sa'd avait composé une biographie du prophète. De plus, Yâfi'î dans le *Mir'ât eldjinân* [4] l'appelle « l'auteur des Classes et du Livre historique ». Enfin Borhân eddîn Halabî [5] lui attribue « le Livre des Classes, en deux éditions, développée et abrégée, sans préjudice du Livre historique ». Ce Livre historique doit être la biographie du poète, dont parle le *Fihrist*, et qui est placée en tête du *Livre des Classes*. Cette séparation en deux ouvrages est justifiée d'ailleurs par les différences de rédaction et il n'est pas étonnant que, même après l'unification du livre, les deux parties publiées d'abord l'une après l'autre aient pu circuler isolément et être considérées comme des œuvres distinctes.

Ce qu'il est plus important de constater, c'est qu'Ibn Sa'd est toujours désigné comme l'auteur. Et pourtant, à moins de considérer les mots ajoutés à la marge de notre manuscrit du *Fihrist* comme faisant partie intégrante du texte primitif, nous ne trouvons aucune mention du Livre des Classes avant le septième siècle de l'hégire. M. L. nous dit que d'après Dhahabî, Ibn elathîr en avait fait la base de son *Ousd elgâba*; en consultant la chronique d'Ibn elathîr

---

1. Borhân eddîn Halabî dans ses glosses sur la biographie du prophète, par Ibn Seyyid ennâs. Sup. Ar. 603 *ter*, I, fol. 7 r°.
2. Abu 'Lmahasin, *Annales*, edidit Juynboll, à l'année 230.
3. Cf. le passage cité par M. L., p. 64.
4. Ms. A. F. 637, fol. 182 r° : *Sâhib ettabakât watta'rîkh*.
5. Ms. cité, ibid. *Mousannif ettabakât elkabîr wassaguîr wamousannif etta'rîkh*. Cf. M. Loth, *op. laud.*, p. 10, note 32.

à l'année 230, M. L. aurait pu voir que les *tabakât* y sont cités. Ce qui est étrange, c'est le silence absolu de Mas'oûdî, de *T*abarî, d'Ibn *K*oteiba, de Balâdhorî.

Heureusement, grâce à Ibn Seyyid ennâs[1] et à quelques copistes consciencieux, nous pouvons remonter pour le Livre des Classes depuis le VIIIe siècle de l'hégire jusqu'au IVe. Toutes ces listes, quel que soit leur point de départ, aboutissent toujours à Ibn Hayyawaihi[2] qui assista en 318 de l'hégire à une lecture faite chez Ibn Ma'roûf. La part de collaboration d'Ibn *H*ayyawaihi semble être la division du livre en un certain nombre de sections (*adjzâ*) maintenues depuis lors dans toutes les versions et collations postérieures. Mais le texte était établi définitivement, et nous voilà de nouveau amenés à chercher plus loin pour arriver à la première rédaction.

De qui Ibn Ma'roûf tenait-il l'exemplaire complet, qui resta longtemps comme « le Livre d'Ibn Ma'roûf, » à côté du texte d'Ibn *H*ayyawaihi? Les variantes des deux éditions sont assez insignifiantes pour qu'on puisse ne les considérer que comme des accidents de copie; ce qui est certain, c'est qu'Ibn *H*ayyawaihi avait sous les yeux l'original d'Ibn Ma'roûf. Nous ne sommes donc plus séparés d'Ibn Sa'd que par un intermédiaire. Or, Ibn Ma'roûf cite comme ses autorités: d'une part Ibn Abî Osâma, né en 186 de l'hégire, un des plus anciens anditeurs d'Ibn Sa'd, de l'autre *H*osein ben Fahm, qui était à peine âgé de dix-neuf ans, lorsque mourut l'auteur présumé du Livre des Classes. La récension d'Ibn Abî Osâma est limitée à la vie du prophète; et nous avons montré que contrairement à l'opinion de M. L.[3] le *Fihrist* n'est pas seul à désigner cette biographie comme formant un ouvrage à part. Rien ne s'oppose d'ailleurs à ce qu'elle ait été rédigée par Ibn Sa'd lui-même et publiée de son vivant.

L'authenticité directe et complète est plus difficile à démontrer pour le Livre des Classes proprement dit. D'abord pouvons-nous croire qu'Ibn Sa'd aurait choisi pour se faire présenter au public un aussi jeune disciple qu'Ibn Fahm, en supposant même que celui-ci ait jamais suivi ses cours? De plus, un article est consacré à Ibn Sa'd lui-même, et non-seulement nous y trouvons l'éloge de son talent et de sa science, mais aussi la mention de sa mort[4]. Enfin, les dates vont jusqu'en 238, tandis qu'Ibn Sa'd est mort en 230. Nous avons là, comme par hasard, un indice certain que la dernière rédaction ne peut pas être beaucoup plus moderne que cette même année 238, puisqu'un grand nombre de person-

---

1. P. 64 et Ms. A. F. 771, fol. 454 r°.
2. M. Loth avait écrit dans son mémoire H*ayyuwaih*, et il a depuis, par un nouvel *errata*, corrigé cette leçon en H*ayyawaih*. C'est en effet une telle vocalisation que la grammaire arabe recommande pour ces surnoms persans, comme *Sibawaihi*, *Niftawaihi*, H*ammawaihi*, etc. Cependant, à propos de ce dernier nom, Borhân eddîn (*op. cit.*, II, fol. 523 r°) met en face de cette opinion des grammairiens la prononciation vulgaire *H*ammouweihi. Pour le mot qui nous occupe spécialement, il va plus loin (ibid. fol. 526 v°), et ne donne d'autre prononciation que *H*ayyouwaihi.
3. P. 27.
4. P. 64.

nages morts après 238, sont cités, étudiés, « classés, » et que chaque fois la notice qui leur est consacrée est muette sur l'année de leur mort. La vérité est qu'Ibn Fahm semble avoir reçu le dépôt de cette collection importante, et s'être appliqué à publier le livre des classes comme une œuvre posthume d'Ibn Sa'd. Aucun article n'aura sans doute été ajouté : l'éditeur se sera contenté de compléter ce qui n'avait pas été achevé, sans jamais s'écarter du plan de l'auteur. Autant que nous pouvons en juger, Ibn Fahm a fait preuve de tact et de discrétion et s'est montré aussi impersonnel que possible dans l'accomplissement de cette tâche pénible et délicate : on peut donc imiter Ibn Ma'roûf dans la confiance dont il fit preuve, en acceptant la rédaction d'Ibn Fahm comme l'œuvre authentique d'Ibn Sa'd.

Tels sont les résultats que M. L. a mis en pleine lumière. Vient ensuite une table des matières contenues dans le Livre des Classes : 1. La biographie du prophète; 2. Les compagnons de Mohamet; 3. Leurs successeurs (*tâbi'oûn*) et les autres Classes. Les grandes lignes sont bien dessinées, et le lecteur me saura gré de le renvoyer pour toute cette énumération au résumé si précis et si habilement abrégé de M. L.

Quelques observations de détail. P. 64, M. L. lit, dans le passage des T*abakât* relatif à Ibn Sa'd lui-même, *kathîra 'lkoutoubi koutoubi 'lhadîth*. Puis examinant à la page 9 (note 30) cette épithète, il se demande si on ne devrait pas lire *kathira 'lkatbi koutouba 'lhadîth* et traduire par « habile à écrire des ouvrages sur » la tradition. » M. L. ne se fait pas illusion sur les difficultés que présente la supposition d'un infinitif *katb*. Malheureusement, dans une reproduction presque textuelle de ce paragraphe que donne Borhân eddîn [1], on lit *kathîra 'lkoutoubi kathîra 'lhadîth*, et le contexte me fait donner la préférence à cette leçon. Dès lors, l'explication de M. L. n'a plus aucune raison d'être.

Enfin le manuscrit de la Bibliothèque impériale, A. F. n° 771, fournit quelques bonnes variantes pour le morceau du *'Oyoûn elathar*, publié p. 64 et suiv. A la dernière ligne de la page 64, il faut lire *'Abd elmouhsin ben essâhîb*, et cette leçon est confirmée par la glose de Borhân eddîn [2]. P. 65, l. 3, le texte portait sans aucun doute *hîna kara'atî*, comme dans notre manuscrit, les deux mots étant à l'état construit, et ainsi s'explique la note 1. L. 9, il est nécessaire d'intercaler *ben Mohammad* entre *Hârith* et *ben Abî Osâma*. A la ligne 13, notre manuscrit a les mots suivants *'anhou 'an elkâdî*. Le sens du passage ne m'est pas très-clair, mais cette variante semble justifier la leçon du manuscrit G (note 3), leçon que M. L. apprécie peut-être trop sévèrement.

Nous souhaitons à M. L. des imitateurs, mais surtout nous espérons qu'il persévérera dans la voie où il est entré si résolument. Avant tout, une édition critique d'Ibn Sa'd serait bien accueillie de tous les orientalistes. Si nous osions donner un conseil à M. L., nous le prierions d'y joindre une traduction. Les ouvrages

1. Ms. cité, I, fol. 7 r°.
2. Ms. cité, II, fol. 526 r°.

historiques doivent en général autant que possible être rendus accessibles à ceux-là mêmes qui sont étrangers à nos études, et M. L. trouvera ainsi la meilleure occasion de déployer son remarquable talent d'écrivain.

Hartwig DERENBOURG.

---

189. — **Cartulaire de l'abbaye de Saint-André-le-Bas de Vienne** (Ordre de Saint-Benoît), suivi d'un Appendice de Chartes inédites sur le diocèse de Vienne (IXe-XIIe siècles) publié par l'abbé C.-U.-J. CHEVALIER, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques et archéologiques. Vienne, Savigné; Lyon, Brun. In-8° de xliij-368-43 p.

Le *Cartulaire de l'abbaye de Saint-André-le-Bas de Vienne*, forme le tome premier de la *Collection de cartulaires dauphinois* entreprise par M. l'abbé Chevalier, dont l'activité égale l'érudition. Ce volume ouvre dignement une collection qui, nous aimons à l'espérer, sera bien accueillie du monde savant. Soit que l'on examine le cartulaire même, soit que l'on étudie les chartes inédites, au nombre de quatre-vingt-dix-huit qui le suivent et le complètent, on ne peut trop féliciter le vaillant éditeur du soin et du zèle qu'il a mis à réunir et à publier d'aussi précieux matériaux. Le cartulaire original de Saint-André-le-Bas est à jamais perdu. Il ne pouvait donc, comme le dit M. l'abbé Chevalier (*Notice préliminaire*, p. iij), qu'être utile à la science historique d'entreprendre la publication de la seule copie authentique qui en subsiste. Cette copie a été communiquée à l'éditeur par M. P.-Em. Giraud, ancien député de la Drôme, auteur de l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Barnard et de la ville de Romans*, consciencieux érudit qui doit être fier d'avoir formé un élève tel que M. l'abbé Chevalier [1]. On lira avec intérêt les détails que fournit la *Notice préliminaire* sur le cartulaire du XIIe siècle qui périt dans l'incendie qui consuma, le 5 janvier 1854, la bibliothèque de Vienne et sur la copie qui heureusement en avait été prise par M. Eug. Janin, archiviste-paléographe. Ces documents de l'*Appendice*, qui vont du 17 août 842 à la fin du XIIe siècle, ont été empruntés à diverses collections publiques ou particulières, et notamment aux collections de la Bibliothèque impériale. On trouvera une rapide et exellente analyse de tous ces documents, ainsi que du cartulaire, dans la *Notice préliminaire* (p. xx-xl). Nous n'avons que des éloges à donner soit à la correction du texte, soit à l'exactitude des notes [2]. Nous recommanderons aussi à l'attention des érudits l'*Index chronologicus* qui précède le *Cartulaire* et l'*Index alphabeticus personarum, locorum, rerum* (p. 319-366 et 37-43). Dans la rédaction de ces tables, comme dans tout le reste de son travail, M. l'abbé Chevalier s'est montré fidèle à cette « grande tradition bénédictine, » dont il parle à la fin de

---

1. C'est en termes touchants que M. l'abbé Ch., en dédiant son livre à M. Giraud, lui exprime sa reconnaissance.

2. Quelques-unes de ces notes ne seront pas inutiles au continuateur du *Gallia christiana* pour rectifier ou compléter certaines parties de son travail.

sa préface, et les suffrages des bons juges ne peuvent manquer de l'encourager à marcher dans une aussi bonne voie.

Je me reprocherais de ne pas ajouter que M. l'abbé Chevalier a été très-bien secondé par son imprimeur, et que le substantiel recueil est aussi un élégant volume.

T. DE L.

---

190. — **Deutsche Reichstagsakten.** Band I. Deutsche Reichstagsakten unter Kœnig Wenzel. Erste Abtheilung : 1376-1387. Herausgegeben von Julius WEIZSÆCKER. München, J. G. Cotta, 1868. In-4°, cix-648 p. — Prix : 16 fr.

La collection des *Actes des Diètes de l'Empire* a été entreprise sous les auspices de la commission historique de l'Académie de Bavière, dont nous avons eu si souvent déjà l'occasion d'entretenir nos lecteurs [1]. Elle doit embrasser tous les documents émanés des diètes du Saint-Empire romain-germanique, ou relatifs à ces dernières, ainsi que tous ceux relatifs aux réunions particulières des différents États de l'Empire (électeurs, princes séculiers ou ecclésiastiques et villes libres), qui dans une mesure quelconque, ont modifié la constitution sociale et politique de l'Empire et de ses différents membres. De même que la collection des *Chroniques des villes allemandes* doit faire suite à la première série des *Monuments historiques* de Pertz, de même aussi cette nouvelle entreprise de la commission de Münich doit se raccorder avec la seconde série du recueil monumental, dirigé par l'éminent bibliothécaire de Berlin, et continuer la série des *Lois*, qui devra s'arrêter un jour à la Bulle d'Or de Charles IV (1356).

Une entreprise semblable, qui pourra s'étendre à l'infini et dont l'exécution durera certes plus d'un demi siècle, ne pouvait être l'ouvrage d'un travailleur isolé, quelque savant et laborieux qu'il fût. Elle n'avait une chance de réussite qu'au cas où une association savante, bien connue en Europe, protégée d'en haut et aidée de fonds spéciaux prendrait en main l'initiative et parviendrait, grâce à l'appui de la diplomatie, à pénétrer dans les nombreuses archives qu'il fallait fouiller et qui ne s'ouvrent point partout en Allemagne avec plus d'empressement que chez nous.

Dès 1846, Léopold de Ranke avait émis l'idée d'un recueil analogue, dans la section historique du congrès des philologues allemands, à Francfort. Une commission spéciale reçut même le mandat de s'adresser à ce sujet à la haute diète germanique; mais cette dernière témoigna peu d'intérêt pour la résurrection de l'histoire de ses augustes prédécesseurs. Ce ne fut que onze ans plus tard, en 1857 que la tentative fut renouvelée par M. de Sybel auprès de Maximilien II de Bavière, et grâce à une subvention annuelle de six mille francs accordée pour l'espace de douze ans [2], le travail put être commencé sous la direction supérieure de M. de Sybel lui-même. Depuis lors un grand nombre de savants ont travaillé

---

1. *Rev. crit.*, 1867, I, p. 63; 1868, art. 253; 1869, art. 168.
2. Le roi actuel a prolongé cette subvention pour quelques années.

déjà à rassembler de toutes parts et à coordonner les actes de l'Empire; la préface n'en mentionne pas moins de dix-neuf, professeurs, bibliothécaires, archivistes, etc.; mais parmi eux nous devons une mention toute spéciale à M. Jules Weizsæcker, professeur d'histoire à l'Université de Tubingue et directeur immédiat de l'entreprise depuis que M. de Sybel est allé s'établir à Bonn, ainsi qu'à trois de ses collaborateurs, MM. Menzel, archiviste à Weimar, Kerler, bibliothécaire à Erlangen, et Scheffler, archiviste-adjoint à Münich. Avant de publier une seule ligne de leur travail, M. Weizsæcker et ses aides ont dû se transporter dans *soixante-quatorze* archives et bibliothèques publiques et copier avec une patience de bénédictins des milliers de pièces inédites ou collationner celles qui étaient déjà publiées, pendant près de dix ans[1]. Ce n'est qu'après un aussi long et pénible labeur préliminaire que M. Weizsæcker a pu livrer à l'impression le magnifique volume in-4° qui inaugure si dignement une des plus utiles entreprises de l'historiographie allemande. Une introduction longue de cent dix pages ouvre le volume. Le savant éditeur commence par y donner l'histoire et la bibliographie détaillée des divers essais faits depuis la fin du xve siècle, pour grouper sous un titre devenu plus tard stéréotype (celui de *Corpus recessuum Imperii*) les lois et constitutions de l'empire germanique. C'était plutôt des répertoires de jurisprudence pratique, formés sans aucun esprit critique, des entreprises de librairie dénuées de tout cachet d'authenticité et dans lesquelles on rassemblait, en modifiant souvent les textes, les imprimés qu'on trouvait sous la main. Depuis celle de Münich qui parut en 1501 jusqu'à celle de Francfort, publiée en 1747, il y eut trente-neuf de ces collections successives. La présente qui paraît à Münich, comme la première de toutes, après plus de cent ans d'intervalle, est probablement la dernière que l'on entreprenne jamais, comme elle est aussi de beaucoup la plus riche, les deux tiers des documents qu'elle renferme ou renfermera, étant complétement inédits. M. Weizsæcker en effet n'a pas seulement introduit dans son recueil les pièces officielles, protocoles, *recès*, etc., émanant des diètes de l'Empire; il a fait entrer dans le cadre de son travail tous les documents se rattachant par un côté quelconque aux diètes générales, même aux réunions particulières des États, quand ces dernières se rapportent aux préparatifs des diètes générales, à la mise à exécution de leurs décisions, etc. Nous pouvons donc étudier dans les *Actes des diètes impériales* non-seulement le côté officiel de ces assemblées, mais y trouver encore une foule de renseignements intéressants dans les correspondances des princes et États de l'Empire relatives aux sujets qui s'y négociaient, dans les listes de présence, dans les comptes municipaux des dépenses de la diète, les descriptions des fêtes qui s'y rattachaient, les instructions et les dépêches des différents ambassadeurs, etc. On voit combien est grande la variété des renseignements historiques que l'on pourra trouver dans notre collection; il n'y a qu'un danger à redouter, c'est qu'à mesure que l'éditeur s'approchera des

1. En fait d'archives françaises nous remarquons dans cette liste celles de Besançon, Colmar, Haguenau, Mulhouse, Obernai, Paris, Strasbourg et Wissembourg.

temps modernes, dès l'époque de Maximilien Ier et de Charles V, l'abondance des matériaux deviendra telle qu'il lui faudra consacrer plusieurs volumes à chaque règne, si mieux il n'aime reserrer ses cadres et ne plus donner que les pièces plus importantes. On peut juger de ce qu'offriront les archives allemandes pour ces époques moins reculées quand on voit que les dix années du règne de Wenceslas, renfermées dans ce premier volume et que l'on croyait si pauvres en fait de documents, où l'on ignorait tout, pour ainsi dire, ont fourni matière à un volume de plus de six cents pages in-4°. Et cependant plus d'une série des documents promis par l'éditeur, n'existe pas encore ou n'existe plus pour cette époque dans les archives consultées par lui! Il faudra donc se contenter de donner plus tard une foule de pièces sous forme de régestes et supprimer le menu fretin.

Le présent volume embrasse les années 1376 à 1387, la première partie du règne du roi Wenceslas de Bohême, de cette famille de Luxembourg qui fit peu d'honneur à la couronne allemande, et parmi les princes de laquelle Wenceslas jouit avec raison de la plus mauvaise réputation. Les documents relatifs à cette époque, antérieurement connus, étaient peu nombreux. M. W. a découvert et publié une série de pièces relatives à des diètes dont on ignorait jusqu'à l'existence avant lui. Par contre il a démontré que d'autres assemblées mentionnées par certains chroniqueurs (p. ex. celle de Nuremberg en 1379) n'ont jamais eu lieu. On tirera de son volume des renseignements tout nouveaux sur les débats de Wenceslas avec le Saint-Siége à propos de son élection, sur ses rapports avec Grégoire XI et Urbain VI, sur l'établissement de la paix publique (*Landfrieden*), sur le développement des villes, sur les affaires monétaires dans l'empire, etc., etc.

M. W. a publié *in extenso* 331 documents, mais la substance de plusieurs centaines d'autres a été donnée sous forme de régestes ou dans les notes. Le soin apporté à l'édition de ces pièces ne saurait assez être loué et nous recommandons la lecture des pages lxij-lxxxiv de l'introduction à tous ceux qui voudraient éditer des documents analogues; ils y trouveront un véritable traité sur la matière. Chaque copie a été soumise à une double collation; chacune porte en tête un titre et un résumé succinct de son contenu; les dates sont reproduites en marges; à côté de chaque document se trouve l'indication détaillée de sa provenance (archives, bibliothèques, etc.) et, s'il n'est point inédit, l'indication des ouvrages où il se trouve imprimé. Les variantes des expéditions diverses d'un même document, sont scrupuleusement reportées en notes, où l'on rencontre aussi tous les éclaircissements historiques nécessaires.

Nous avons une seule observation critique à présenter à M. W. à ce sujet. Il a fait imprimer en caractères plus saillants certaines phrases ou certains alinéas qu'il croyait — avec raison, sans doute — être les plus importants de la pièce où ils se trouvaient. C'est un procédé que nous trouvons dangereux à plusieurs égards. Si M. W. voulait faciliter ainsi la tâche de l'historien qui mettra en œuvre les documents publiés ici, on peut objecter qu'il se bornera trop facilement à ne lire dans un document que les passages ainsi soulignés, négligeant le reste.

Mais on peut dire surtout que, selon le point de vue de l'historien, l'importance des divers documents et des diverses parties d'un document peut changer considérablement; ce qui a paru capital à M. W. peut n'être qu'un point accessoire aux yeux d'un autre, qui découvrira de son côté des données importantes dans un paragraphe qui semblait insignifiant à l'éditeur. En un mot, le procédé typographique de M. W. nous paraît trop *individuel* pour être adopté sans inconvénient dans une collection qui doit porter un cachet plus général, et si nous avions un conseil à donner à M. W., ce serait de ne plus mettre ce procédé en usage à l'avenir. Un registre chronologique de toutes les pièces citées en entier ou par extraits se trouve à la fin du volume, ainsi qu'une table alphabétique des noms de lieux et de personnes. L'exécution typographique est très-soignée [1] et fait honneur à la maison Cotta; le prix du volume est minime, quand on considère les habitudes générales de la librairie allemande. M. Weizsæcker nous annonce que le second volume est à peu près terminé; nous souhaitons qu'il ne se fasse pas trop longtemps attendre et qu'il contribue encore à augmenter la réputation méritée du savant éditeur et des collaborateurs dévoués.

Rod. Reuss.

---

191. — **Œuvres de madame d'Epinay.** Tome Ier. Lettres à mon fils, réimprimées sur l'édition de Genève, 1759, avec une introduction par M. Challemel-Lacour. Paris, A. Sauton, 1869. In-8°, xxxviij-199 p.

Il serait fort superflu de vouloir raconter de nouveau l'histoire de madame d'Epinay, d'insister sur le rôle qu'elle a joué dans la société polie du XVIIIe siècle. M. Sainte-Beuve (*Causeries du lundi*, tom. II), n'a rien laissé à dire à cet égard; bornons-nous à quelques indications bibliographiques. Les *Lettres à mon fils* parurent à Genève, en 1759, sans nom d'auteur (petit in-8°, 136 pages); elles ne furent, dit-on, imprimées qu'à 25 exemplaires; il est possible que ce nombre ait été dépassé, mais il n'est pas moins certain que ce petit volume, distribué à quelques amis, est d'une excessive rareté. Ces lettres au nombre de douze, adressées à un enfant de dix ans qui resta un personnage fort ordinaire, n'offrent d'ailleurs rien de bien remarquable. « Le plus souvent Mme d'É. se contente d'y » rafraîchir, en y répandant son vernis d'élégance, de jolis lieux communs sur » la bassesse de la flatterie et de la fausseté, la nécessité de l'attention, le poison » envahissant de la paresse. Elle invente des paraboles un peu prolongées pour » faire ressortir les dangers de l'entêtement et de la faiblesse. Elle prêche gra- » cieusement sur la bienfaisance et l'humanité; elle recommande les plaisirs » champêtres, le goût de la nature. » Tout ceci méritait d'être remis en lumière, parce qu'on y trouve bien des observations délicates et finement exprimées, et parce qu'il s'en dégage un rayon de plus sur un côté toujours curieux du siècle dernier : la manie de la dissertation prêcheuse. L'éditeur vient aussi de faire réimprimer un autre écrit de Mme d'É. également imprimé en 1759, à fort peu

---

1. A la page xlviij, il faut lire MCCCCXL pour MDDDDXL.

d'exemplaires : *Mes moments heureux;* c'est un recueil de lettres et de portraits. On y trouve de la finesse mêlée à de l'affectation. Ce qui doit surtout attirer l'attention des curieux et des délicats, c'est la publication des véritables mémoires de madame d'Épinay. On sait qu'elle eut l'idée d'écrire un long roman autobiographique où elle racontait son histoire sous des noms supposés. « C'était, » observe M. Sainte-Beuve, « une manière d'apprendre à ses amis bien des choses qu'elle » n'était pas fâchée qu'ils connussent sans qu'elle eût à les dire en face. En ne » voulant écrire qu'un roman, Mme d'É. s'est trouvé être le chroniqueur authen- » tique des mœurs de son siècle. » Le manuscrit de ces *Confessions*, un peu arrangées, fut remis par madame d'É. à son ami Grimm, qui ne voulut point le publier, et laissé à Paris, il finit par avoir la bonne fortune de parvenir dans les mains d'un jeune libraire, devenu depuis célèbre comme bibliographe, M. Jacques-Charles Brunet. L'intelligent propriétaire comprit la valeur de cet écrit; il sut deviner la vérité sous la fiction; il restitua les principaux noms[1]; des hors-d'œuvre furent retranchés, des longueurs furent supprimées, et il en sortit les *Mémoires* publiés en 1818. Ils furent si bien accueillis qu'en moins de six mois il y eut lieu d'en donner trois éditions réelles, chacune en trois volumes in-8°. La seconde édition est préférable à la première; elle renferme quelques lettres de plus. M. Brunet reconnaît que son ami, M. Parison[2] l'aida dans le travail de révision qu'il avait entrepris, travail qui ne saurait obtenir l'assentiment aveugle des amateurs, puisqu'on ignore ce qui a été retranché et quels motifs ont dicté ces coupures. L'éditeur dit avoir élagué « ce qui lui a paru purement romanesque », et c'est là peut-être ce qu'on voudrait lire. Le manuscrit qu'avait possédé Grimm est une copie des brouillons de Mme d'É. faite sous les yeux de l'auteur et offrant un certain nombre de corrections autographes; il y a là neuf volumes petit in-4° de 400 à 500 pages chaque; ils ont figuré à la vente des livres de M. Brunet (décembre 1868) et ils ont été acquis par l'éditeur qui vient de placer sous les yeux du public les deux premiers volumes des *Œuvres* de Mme d'E. Il paraît que M. B. n'a reproduit, avec les modifications sus-indiquées, que quatre volumes, et qu'il a laissé les cinq autres dans le domaine de l'inédit. Il se peut que tout ne mérite point les honneurs de l'impression, mais il doit y avoir matière à un ou deux volumes intéressants, et nous ne doutons pas que les gens de goût ne les

---

1. Grimm, Rousseau et Diderot sont déguisés sous le nom de Volx, de René et de Garnier; Mme d'E. se cache sous le nom de madame de Montbrillant.

2. M. Parison, né à Nantes en 1771, mort à Paris en 1850, fut un savant modeste qui n'a attaché son nom à aucun livre de sa composition, qui n'a presque rien écrit directement pour le public, mais par ses intelligentes communications, par une fructueuse coopération, il contribua puissamment au succès de divers ouvrages importants. Voir la notice placée en tête du catalogue de la belle bibliothèque qu'il avait formée (H. Labitte, 1856). C'est là qu'a figuré (n° 1908) cet exemplaire des commentaires de César (*Anvers*, 1570), sur lequel Montaigne avait inscrit son nom, des notes marginales, et une remarquable appréciation de César et Pompée (publiée par M. J. F. Payen, dans ses *Documents sur Montaigne*). Ce volume a été acquis par Mgr. le duc d'Aumale au prix de 1450 fr., plus 5 o/o de frais. M. Parison l'avait en 1811 découvert à l'étalage d'un bouquiniste, et l'avait obtenu pour moins de un franc.

reçoivent avec satisfaction. Ajoutons qu'en 1818, dès que les **Mémoires parurent**, un écrivain laborieux, M.V.-D. Musset-Pathay[1], en fit l'objet d'un examen qu'il plaça en tête d'une brochure intitulée : *Anecdotes inédites pour faire suite aux Mémoires de* Mme *d'Épinay* (Paris, Baudouin, 1818, in-8°, 115 pages), mais il eut le tort de contester l'authenticité de ces Mémoires. N'oublions pas de dire aussi qu'une édition nouvelle, revue par M. Paul Boiteau, a paru en 1863 à la librairie Charpentier, mais l'éditeur s'est contenté, à quelques additions près, de reproduire le texte mis au jour en 1818. Il serait à propos dans cette publication des Œuvres de Mme d'É. de recueillir sa correspondance, restée éparse et en partie inédite; quelques lettres ont été imprimées parmi celles de l'abbé Galiani, d'autres se trouvent dans les portefeuilles de divers amateurs d'autographes qui consentiraient peut-être à les communiquer.

B.

---

192. — **Les Supercheries littéraires dévoilées**, galerie des écrivains français de toute l'Europe qui se sont déguisés sous des anagrammes, des astéronymes, des cryptonymes, des initialismes, des noms littéraires, des pseudonymes facétieux ou bizarres, par J. M. Quérard. Seconde édition, considérablement augmentée, publiée par MM. Gustave Brunet et Pierre Jannet, suivie : 1° du *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, par Ant.-Alex. Barbier, troisième édition, revue et augmentée par M. Olivier Barbier, conservateur sous-directeur adjoint à la Bibliothèque impériale; 2° d'une *Table générale des noms réels* des écrivains anonymes et pseudonymes cités dans les deux ouvrages. Tome I, 1re partie : *Supercheries littéraires dévoilées*, A-Callisthène; 2° partie : Calmels-Eyonal. Paris, Daffis, 1869, viij-1278 p. — Prix : 20 fr. (le tout formera six volumes à 20 fr. ou douze livraisons à 10 fr.).

La longueur de ce titre donne une idée de l'importance de la publication que nous annonçons. Les deux ouvrages bibliographiques les plus considérables que la France ait produits avec le *Manuel du Libraire* vont se trouver réunis, et, ce qui décuplera l'utilité de chacun d'eux, une table générale embrassera tous les *noms réels* des écrivains pseudonymes de Quérard ou anonymes de Barbier. Toutefois ce n'est encore là qu'une faible partie des avantages qu'offre cette double réédition : elle comprendra encore des augmentations importantes. Celles qui concernent le *Dictionnaire des anonymes* seront l'œuvre de M. Olivier Barbier, le fils de l'auteur, et qui depuis de longues années se prépare à cette tâche; quant à celles qui portent sur les *Supercheries littéraires*, et qui sont dues à MM. Gustave Brunet et Pierre Jannet, nous pouvons dès à présent en apprécier toute la valeur : elle est telle que c'est par une modestie extrême que les auteurs ont laissé en tête le nom de Quérard. En effet, ils le disent eux-mêmes, et le fait est strictement vrai, *les articles anciens forment à peine* UN HUITIÈME *de l'édition nouvelle;* c'est assez dire que nous avons sous les yeux un ouvrage com-

---

1. M. Musset-Pathay, mort en 1832, a laissé divers livres intéressants, notamment une *Bibliographie agronomique*. Paris, 1810, 2 vol. in-8°, mais on peut dire que celui de ses ouvrages qui fait le plus de bruit, c'est son fils, Alfred de Musset.

plètement nouveau, dans lequel a été absorbé le travail primitif. Toutefois, les éditeurs ont tenu à respecter religieusement le texte de Quérard, et nous ne savons s'ils ont eu parfaitement raison. Leur publication est déjà bien volumineuse et par conséquent coûteuse, et il nous semble qu'elle n'aurait pas beaucoup perdu à la suppression d'un grand nombre de hors-d'œuvre dont quelques-uns ont pu être piquants dans leur nouveauté, mais qui ne nous intéressent plus guère et ont un caractère le plus souvent tout personnel : telles sont les attaques incessantes de Quérard contre les continuateurs de la *France littéraire*, etc. L'article consacré à Alexandre Dumas, et qui comprend plus de cent cinquante colonnes, ne rachète pas par son intérêt le tort d'occuper une place aussi énorme : il porte la marque d'un acharnement qui actuellement n'a plus sa raison d'être; on pourrait en dire autant de bien des réflexions de Quérard, ou surannées ou oiseuses. Cependant le sentiment qui a empêché les éditeurs de supprimer ces superfluités est respectable, et il faut reconnaître que çà et là les notes du fantasque bibliographe ne sont pas dénuées d'intérêt.

Les additions des nouveaux éditeurs portent surtout sur les pseudonymes antérieurs au XVIIIe siècle et sur ceux qui appartiennent à la littérature contemporaine. Ils ont écarté avec raison, pour ne pas grossir indéfiniment leur liste, les pseudonymes dont ils n'ont pu découvrir le secret. Nous regrettons qu'ils aient cru devoir comprendre dans cet inventaire essentiellement français quelques pseudonymes latins, anglais, allemands, italiens, espagnols, etc., qui sont là par hasard et ne devraient pas y figurer [1]. Une autre addition nous paraît également déplacée : c'est celle des apocryphes sacrés ou profanes, qui d'une part sortent de leur cadre, et qui d'autre part se trouvent presque tous dans le cas indiqué plus haut, c'est-à-dire qu'on ne connaît pas l'auteur réel [2]. Il valait mieux laisser ces indications à des publications spéciales : tout ce qui grossit inutilement un ouvrage aussi étendu doit être sacrifié. — Les nouveaux éditeurs l'ont en général compris et se sont abstenus pour leur part des digressions où Quérard se complaisait; leurs notes sont d'habitude instructives, courtes et sobres (il y a cependant des exceptions qui ne sont guère justifiées; voy. p. ex. *Abnot*, *Adrien Robert*). Quant à leur travail en lui-même, c'est évidemment le fruit de longues années de recherches patientes, le résultat de milliers de notes qu'une étude incessante peut seule et lentement amasser. C'est un véritable trésor bibliographique, auquel ne peut se comparer aucune œuvre du même genre, et qui de longtemps ne sera ni à refaire ni même à augmenter notablement. C'est une publication monumentale, dont la première partie peut déjà être appréciée, et qui dès à

1. C'est un résultat de l'obligation qu'ils se sont imposée de conserver tout ce que Quérard avait admis; ils ont reconnu d'ailleurs que ces notices étaient de trop et assurent n'en avoir point intercalé de nouvelles; nous relèverons cependant les mots *Abraham a Sancta Clara*, *Alethophilus* (Metternich), *Antonio da Siena*, *Atanasio da Verocchio*, etc., qui sont marqués du signe propre aux additions.

2. D'ailleurs, malgré leur intention d'écarter les pseudonymes non dévoilés, les auteurs en ont laissé passer quelques-uns : voy. les articles *Casanova*, *Chiavacchi*, etc.

présent mérite à ses auteurs la plus vive reconnaissance de la part de tous ceux qui s'occupent de bibliographie ou d'histoire littéraire. Nous n'avons guère qu'à l'accepter avec des remerciements, car pour critiquer un pareil ouvrage il faudrait avoir fait presque autant de recherches que ceux qui l'ont composé. Nous nous permettrons cependant une ou deux remarques, dont une porte sur le plan général : les éditeurs ont continué, comme Quérard, à mettre après le nom de chaque pseudonyme le genre de supercherie auquel il appartient, et ils ont conservé les noms souvent un peu bizarres inventés par leur prédécesseur (*alphabétisme, pseudandrie,* etc.); ces indications sont au fond assez inutiles, car le lecteur voit bien lui-même que *A.* p. ex. est l'initiale de *Auger,* sans qu'il soit besoin de le prévenir que c'est un *initialisme;* mais en outre elles sont données tout-à-fait au hasard et manquent dans la plupart des cas; mieux vaudrait les supprimer tout-à-fait. — Pour certains articles (p. ex. *Cabanis, Caylus*) nous trouvons accueillies un peu légèrement des allégations qui appelleraient le contrôle. — L'auteur de la *Prophétie* publiée sous le nom de Bickerstaff est bien certainement Swift et non Steele [1]. — Entre les divers personnages qui ont pris le pseudonyme de *un ancien officier,* nous ne voyons pas le comte de Pontécoulant, qui a été démasqué par la *Revue critique* (1867, t. I, art. 213). — Aux plagiats d'Alexandre Dumas, il faut ajouter l'*Histoire d'un Casse-Noisette,* qui n'est que la traduction libre d'un conte d'Hofmann. — M. Barbey d'Aurevilly ne devrait pas figurer ici, puisqu'il y est mentionné pour des ouvrages anonymes et non pseudonymes, et qu'en outre il est indiqué à son nom réel, ce qui est tout-à-fait contraire au plan de l'ouvrage. — Nous avons déjà eu occasion de dire (*Rev. crit.*, 1868, t. I, p. 78) que le révélateur du plagiat de Courchamp n'était pas P. J. Stahl (J. Hetzel), mais sans doute Génin. — Une *Lettre de Caïn après son crime à Méhala son épouse* ne devrait pas, ce nous semble, être rangée au nom de CAIN; c'est bien plutôt un ouvrage anonyme que pseudonyme.

Ξ.

ERRATUM. — P. 192, l. 6. Le *Breviarium historiale* n'est point, comme notre article le donnerait à entendre, un *bréviaire,* mais une compilation historique; voy. Potthast au mot Landulfus de Columna. — L. 15. *Millanges,* l. *Millanger.*

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

BUCHHOLZ, die Weltanschauung d. Pindaros u. Æschylos (Leipzig, Teubner). — DONALITIUS, Littauische Dichtungen, hgg. von NESSELMANN (Kœnigsberg, Hübner). — *Epistolae obscurorum virorum* (Teubner). — HORATII FLACCI opera rec. KELLER et A. HOLDER (id.). — Id. rec. Luc. MUELLER. — HYPERIDIS orationes rec. BLASS (id.). — LA ROCHE, Homerische Untersuchungen (id.). — PINDARI carmina, ed. CHRIST. — QUINTILIANI Inst. rec. HALM (id.). — SEMPER, Die Philippinen (id.). — SPRENGER, Das Leben Mohammad (Berlin, Nicolaï). — THONNELIER, Dict. géograph. de l'Asie centrale, Prolégomènes (Maisonneuve). — WECKLEIN, Curae epigraphicae (Teubner). — WŒLFFLIN, Publ. Syri Sententiae.

---

1. Swift prit plusieurs fois ce pseudonyme; il paraît que Steele a signé de ce nom quelques critiques; mais l'opuscule dont il s'agit est de Swift.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 40 — 2 Octobre — 1869

Sommaire : 193. HOMÈRE, Iliade, p. p. PIERRON. — 194. Le duc Ernest, p. p. BARTSCH. — 195. CLAVEL, Arnauld de Brescia. — 196. MŒRIKOFER, Ulrich Zwingli, t. II. — 197. LÉON, Étude historique sur la chambre de commerce de Bayonne. — Variétés : Une représentation religieuse à Auriol en 1534.

193. — **L'Iliade d'Homère**, texte grec revu et corrigé d'après les documents authentiques de la récension d'Aristarque, accompagné d'un commentaire critique et explicatif; précédé d'une introduction et suivi des prolégomènes de Villoison, des prolégomènes et des préfaces de Wolf, de dissertations sur diverses questions homériques, etc., par Alexis PIERRON. Tome premier. Paris, L. Hachette et Ce, 1869, clj et 468 p. — Prix : 12 fr. 50.

Homère, à quoi bon le dissimuler? n'a jamais joui en France que d'une faveur restreinte. Si je ne craignais pas de faire une comparaison inconvenante, je dirais volontiers qu'on a pris l'habitude de traiter le poète comme beaucoup de gens traitent le bon Dieu. Et je n'entends pas ici parler des railleurs, bien qu'ils n'aient épargné ni l'un ni l'autre. Il s'agit au contraire de ceux qui professent pour Homère la plus grande admiration et lui assignent, sans hésitation aucune le premier rang entre les poètes. Cependant, malgré ces démonstrations, ils ont plutôt l'air de le subir; l'espèce de culte dont ils entourent le père de la poésie ressemble un peu trop à une adoration de commande, où l'on remarque je ne sais quoi d'officiel et de forcé qui exclut tout amour et tout enthousiasme.

Nous observons la même réserve et la même discrétion vis-à-vis du difficile problème connu sous le nom de *question homérique*. L'effet produit en France, à la fin du dernier siècle par la publication des *Prolégomènes* de Wolf fut, on le sait, un mouvement d'humeur et presque de dépit. Sans doute on a fait du chemin depuis lors. Mais si l'on n'ose plus traiter, avec Sainte-Croix, de paradoxe littéraire la féconde révélation du savant professeur de Halle, il n'en est pas moins vrai que dans le long débat qu'elle a fait naître, débat qui passionne encore nos voisins d'Outre-Rhin, le rôle de la France a été presque entièrement passif. Il est permis de le regretter et, par conséquent, de saluer avec joie toute tentative sérieuse, destinée soit à nous faciliter la lecture d'Homère, soit à nous initier aux difficiles et intéressants problèmes que soulève l'histoire des poèmes homériques. C'est à ce double titre que se recommande la publication de M. Pierron. Malheureusement, et je tiens à le déclarer dès le début, l'examen des deux parties qui la composent ne semble justifier que trop le jugement peu favorable que je portais tout à l'heure sur l'état des études homériques en France.

En général le plan de l'introduction de M. P. paraît assez bien conçu. L'auteur, se réservant sans doute de revenir dans son second volume sur la question de l'origine même de l'Iliade et de l'Odyssée, se borne à nous faire connaître les

destinées du texte de l'Iliade. Il faut lui savoir gré d'avoir laissé résolument de côté la personne légendaire du poète pour se placer immédiatement sur le terrain historique. Si ce qu'il dit des mesures prises à Athènes pour régler la récitation publique de l'Iliade et de l'Odyssée, est loin de résoudre la question, la faute en est avant tout à l'insuffisance de nos renseignements qui ne permettront peut-être jamais d'éclaircir certains points. Mais précisément pour ce motif, nous eussions désiré trouver dans le travail de M. P., ici comme ailleurs, soit une transcription entière, soit au moins une indication plus précise de tous les passages sur lesquels il s'appuie. Une pareille omission est déjà gênante pour des lecteurs familiers avec le sujet, car elle les force de recourir constamment à d'autres ouvrages; mais elle devient beaucoup plus grave pour ceux qui, n'étant pas au courant de la question, cherchent à s'instruire et se voient privés de tout moyen sérieux de contrôle. Un exemple entre plusieurs que nous pourrions citer : que l'on lise ce qui est dit p. iij au sujet « de la fameuse scholie de Ritschl et de » Cramer. » Je doute qu'il se rencontre beaucoup de lecteurs français qui sachent à quoi s'en tenir au sujet d'un texte aussi peu répandu et que, pour le dire en passant, M. P. nous paraît estimer bien au-dessous de sa véritable valeur.

Peut-être faut-il expliquer un procédé aussi contraire à toute méthode vraiment scientifique par le désir de ne pas exagérer les dimensions du volume. Mais ce résultat pouvait être atteint d'une autre manière soit par le sacrifice de certaines longueurs, soit par une plus grande circonspection. M. P. aurait ainsi évité de tomber dans de graves erreurs et je ne serais peut-être pas obligé de lui reprocher les deux pages et demie (xj ss.) qu'il consacre « à la fameuse Iliade de » l'Hélicon. » Sans doute ce n'est pas trop quand il s'agit d'opérer une véritable résurrection. M. P. qui traite avec un dédain trop marqué Lachmann et son école (p. cl), accorde ici une confiance des plus imprudentes à un critique aussi justement décrié que l'est Osann. Il paraît ignorer que le fameux exemplaire de l'Hélicon, dont la découverte a égayé un moment l'Allemagne savante, a vécu tout juste ce que vivent les roses; et pour comble de mésaventure M. P. croit pouvoir renchérir sur les découvertes d'Osann. Il sait que l'exemplaire faisait partie de la bibliothèque du temple des Muses situé sur l'Hélicon et que de là vient son nom : il affirme qu'Aristarque a dû le connaître et arrive ainsi à enrichir son introduction de deux pages qui contiennent presque autant d'erreurs que de lignes. M. P. devrait savoir que cette prétendue *Iliade de l'Hélicon* s'est changée depuis longtemps en *exemplaire d'Apellicon*[1]. Le renseignement pourra lui être précieux et lui permettre de remplacer utilement l'appendice détaillé qu'il promet pour le second volume sur l'Iliade de l'Hélicon (p. cxlvj). Grâce à l'heureuse imagination dont il fait preuve en maint endroit, il lui sera facile de se figurer qu'il tient enfin un exemplaire de la non moins « fameuse édition de la » cassette. » Le sort de cette dernière le préoccupe en effet vivement. Or, je

1. Voir le spirituel article de M. Nauck; *Philologus*, t. VI, p. 560 suiv. et M. Ritschl, *Opuscules*, t. I, p. 49, note.

n'ai pas besoin de rappeler à un historien de la littérature grecque aussi bien renseigné « sur la négligence avec laquelle les livres furent traités par les héritiers » des biens d'Aristote » (p. xv), qu'Apellicon de Téios était précisément un de ceux entre les mains desquels tombèrent les manuscrits du philosophe.

Pour le dire en passant, je n'ai jamais rien compris à l'importance que certaines personnes accordent à des notices aussi stériles au fond que celles qui nous parlent d'une récension d'Homère entreprise par le philosophe de Stagire. Admettons même que de pareils témoignages soient d'une valeur indiscutable (ce qui n'est nullement le cas), qu'en résultera-t-il d'utile pour l'histoire du texte homérique? Absolument rien. A ce propos du reste M. P. croit avoir fait une découverte à laquelle il semble attacher un certain prix. Il tient pour évident qu'Aristote citant l'Iliade, suivait le texte qu'il avait lui-même établi. Je ferai d'abord observer que l'exemple tiré de la Métaphysique l. IV, ch. 5, aurait gagné singulièrement en portée, si M. P. avait su que le même vers, absent de nos textes actuels, se retrouve dans le Traité de l'âme l. I, ch. 2, p. 404 ^{b} 29. J'ajouterai que de pareils cas ne sont pas rares : que souvent ils s'expliquent par l'habitude des anciens de citer de mémoire. Enfin le fait n'étant pas particulier à Aristote, mais se reproduisant chez Platon[1], il ne saurait être expliqué par l'hypothèse de M. P., mais sert uniquement à constater, ce qui d'ailleurs est établi depuis longtemps, qu'avant l'époque des Alexandrins, le texte des poèmes homériques était sensiblement différent de la Vulgate adoptée postérieurement.

Il y aurait de même plus d'une réserve à faire en ce qui touche les *Problèmes homériques* d'Aristote que M. P. ne paraît connaître que par ce qu'en a dit M. Egger dans son *Histoire de la critique chez les Grecs*. Il n'est guère exact d'affirmer, comme le fait M. P. à deux reprises p. xxij et xxiij que l'ouvrage d'Aristote « a été fréquemment mis à profit par les commentateurs alexandrins. » C'est à de nombreux extraits d'un ouvrage de Porphyre contenus dans le Schol. B. qu'est due la presque totalité des solutions attribuées à Aristote. Pourquoi ensuite ne pas avoir dit un mot du chapitre de la *Poétique* consacré à des problèmes homériques tout à fait analogues? Nous en dirons autant de la question d'authenticité de ces problèmes qui a été niée formellement par M. Lehrs et par l'un de ses disciples, M. Kammer, dans sa dissertation intitulée : *Porphyrii Scholia homerica, Regimonti*, 1863 (cp. encore Wachsmuth, *de Aristotelis studiis homericis, Berolini*, 1863). Ajoutons encore que l'exemple cité p. xxiv n'est évidemment pas emprunté au recueil même du philosophe, mais extrait d'un dialogue fictif comme l'est celui qui termine la seconde harangue de Dion Chrysostome.

Il est clair que nous ne pouvons suivre M. P. pas à pas jusqu'au bout de son introduction. Ce que nous avons dit suffirait à la rigueur pour caractériser le

---

1. Un exemple frappant de la liberté dont usaient les écrivains de l'antiquité pour citer des passages de leurs poètes nous est fourni par Platon. Les deux mêmes vers d'Hésiode, *Travaux et Jours*, 122 et 123 se trouvent chez lui *Républ.* p. 469, et *Cratyle*, p. 397 f. avec des leçons tout à fait différentes.

manque de sûreté, pour ne pas dire l'inexpérience, de sa méthode qui contraste trop souvent avec la sévérité de certains de ses jugements[2]. Il va sans dire du reste que là où il a pu suivre un guide aussi sûr que l'est M. Lehrs (*de Aristarchi studiis homericis*), ses erreurs sont à la fois moins graves et moins nombreuses. Nous ne saurions cependant accepter l'idée qu'il paraît se faire d'Aristarque et nous serions bien tenté de prendre contre lui la défense de Wolf. Qu'Aristarque ait été le premier critique de l'antiquité, que le parti le plus sage soit de tenter une restitution de son texte d'Homère, cela nous l'accordons volontiers. Mais la supériorité d'Aristarque n'est que relative. D'art qu'elle était autrefois, la critique est devenue une science et nous affirmons hardiment que, si nous devions aujourd'hui établir un texte d'Homère, avec l'aide de tous les documents dont disposaient les Alexandrins, ce texte serait sur plus d'un point différent de celui qu'ils ont fixé et à coup sûr plus authentique. C'est là ce que Wolf a voulu dire et il a mille fois raison. Je ne sais du reste si je me trompe, mais je crois trouver dans l'introduction de M. P. une sorte de mauvaise humeur mal dissimulée à l'adresse du grand critique allemand, je dirai presque, une tentative déguisée de lui substituer Villoison. Le nombre des hellénistes distingués que produisit la France au XVIIIe siècle est bien restreint, et nous pouvons être fiers d'avoir à citer Villoison; néanmoins son mérite et celui de son édition de l'Iliade est-il aussi considérable que le proclame M. Pierron? En particulier il sera permis de douter de l'utilité que peut offrir la réimpression promise de ses *Prolégomènes*. Le plus bel hommage à rendre à la mémoire de Villoison en France, ce serait d'y publier cette édition si vivement désirée et annoncée jadis par M. Cobet des scholies de Venise. En général, et c'est par là que pèche l'intro-

---

2. Qu'on nous permette cependant d'ajouter quelques preuves à l'appui de notre opinion. A propos de Zoïle, p. xxv, nous lisons « on cite habituellement la diatribe de Zoïle » sous le nom de ψόγος Ὁμήρου, *Blâme d'Homère;* mais le titre réel parait avoir été Ὁμηρο- » μάστιξ, *Fouet d'Homère.* » Cette identification (qui repose sur une hypothèse de M. Lehrs) est assez plausible, mais pourquoi continuer « outre le Fouet d'Homère *et* le Blâme d'Ho- » mère, Zoïle avait écrit un éloge de Polyphème? » (cp. p. xxvij « le style du Fouet » d'Homère *ou* du Blâme d'Homère *ou* de l'éloge de Polyphème. » — En fait de jugements sévères, les pages consacrées à Zénodote (p. xxix ss.) nous paraissent d'une injustice évidente. M. P. aime l'exagération dans le blâme comme dans l'éloge et, ce qui est un tort plus grave, il adore la phrase. On peut être Aristarchien à outrance, ce n'est pas une raison pour lancer des réquisitoires en règle contre des critiques, dont la méthode était imparfaite, mais dont le mérite saurait d'autant moins être contesté qu'ils ont frayé la voie à leurs successeurs. Il est bon de relire après la violente diatribe de M. P. les paroles sensées que M. Lehrs consacre à Zénodote (p. 337 et 358 ss. de sa seconde édition). — Que signifient ensuite des paroles comme les suivantes, p. xxx : « les modernes semblent avoir » pris à tâche d'embrouiller et d'obscurcir tout ce qui concerne et la personne de Zéno- » dote et le caractère de ses travaux d'éditeur? » On dirait que M. P. ne se doute pas des difficultés dont est entourée toute cette question relative Zénodote. — Nous pourrions relever encore le paragraphe qui traite d'Apion et d'Hérodore (p. lij) comme renfermant des erreurs manifestes, mais nous terminerons par une observation touchant les mots » documents authentiques de la récension d'Aristarque » d'après lesquels M. P. annonce avoir revu et corrigé son texte grec. Ici comme en beaucoup d'autres endroits M. P. se comporte en homme qui a fait des découvertes (cp. surtout p. cxliv). Mais quelle que soit du reste la valeur du *Schol. Venet.* A de l'Iliade, peut-on lui décerner ce titre?

duction de M. P., il attache une importance exagérée à des travaux oubliés depuis longtemps, comme p. ex. aux éditions mort-nées de Spitzner et de Bothe. Il y aurait encore là bien des choses à retrancher, et qui seraient remplacées avantageusement par des notices sur des travaux beaucoup plus importants.

Si maintenant nous passons au commentaire, nous poserions volontiers deux questions à M. P. D'abord s'il a jamais lu et étudié un de ces beaux commentaires qui font la gloire de l'école française de philologie du XVIe siècle? En second lieu comment il croit pouvoir mettre d'accord le contenu d'un nombre considérable de ses notes avec le titre d'*édition savante* sous les auspices duquel paraît son ouvrage? Les notes dont nous voulons parler ont depuis longtemps leur nom particulier. Elles s'appellent *ad modum Minellii*. Nous ne dirons rien de toutes celles qui sont destinées soit à signaler les vers se terminant par trois spondées, soit tous les infinitifs ayant le sens d'impératifs, soit tous les subjonctifs ayant gardé la voyelle brève, soit les duels, mais comment ne pas s'étonner en présence des remarques suivantes : « πυρά, des feux. C'est le pluriel de πῦρ (ϑ, 509); καιόντων, à l'impératif comme au vers 517 ἀγγελλόντων (ϑ, 521, cp. ι, 47, 67); εἶμ' pour εἶμι, je vais marcher (ε, 256); κάππεσον pour κατέπεσον (α, 593), κακκείοντες pour κατακείοντες (α, 606); πέφανται *apparuit*. C'est le parfait passif de φαίνω (β, 122); ἄρετ(ο), de αἴρω *tollo*, soulever (ι, 188); δοῦρα pour δούρατα, δόρατα, de δόρυ, bois; ἑσταόσ(α) pour ἑστῶτα, se tenant debout (β, 170); βάτην pour ἐβήτην, de ἔβην aoriste de βαίνω (α, 327); ἔφησεις, futur d'ἐφίημι, lancer (α, 518), ἄξον ou ἄξον, de ἄγνυμι, briser (ζ, 306); χολωσέμεν pour χολώσειν (α, 78). Il n'y a guère de page qui ne pourrait servir à enrichir cette liste beaucoup trop longue déjà. Et cependant M. P. déclare (p. cxlv) qu'il « suppose acquis tout ce qu'on a vu dans les » grammaires, tout ce qu'on voit en ouvrant un dictionnaire. » De pareilles annotations devraient être proscrites dans des éditions à l'usage des élèves, que dire lorsqu'elles s'étalent au bas des pages dans des livres destinés aux professeurs?

Homère, on l'a souvent dit avec raison, est à la fois le plus facile et le plus difficile de tous les auteurs grecs. Il est facile si en le lisant on se tient dans le chemin battu, si on ne quitte pas la ὁδὸς λεώφορος; en d'autres termes si l'on se borne à comprendre le poète, à goûter le charme de sa poésie. Mais du moment qu'on l'aborde en se plaçant au point de vue de la philologie moderne, la question change complétement et l'on se trouve en face des problèmes les plus difficiles. Nous ne ferons aucun reproche à M. P. de ne pas être entré dans cette seconde voie. Toutefois il est un certain nombre de ces points au sujet desquels il n'est plus permis à un éditeur d'Homère de ne pas avoir une opinion arrêtée. Si tel était le cas pour M. P. nous ne rencontrerions pas chez lui des hésitations singulières, des interprétations diverses appliquées à des faits évidemment identiques. Que l'on compare à ce sujet ce qu'il dit soit sur l'allongement de la syllabe brève devant le pronom de la troisième personne ε, 7, 188 (= ζ, 159), ϑ, 190, soit sur l'hiatus ε, 103, ϑ, 301. Une seule et même explication est applicable à tous ces cas, c'est celle qui repose sur l'usage du digamma, au sujet duquel M. P. évite de se prononcer franchement.

En ce qui concerne l'exégèse, M. P. semble s'écarter quelquefois à tort de la règle donnée déjà par les anciens, d'après laquelle toute épithète homérique doit toujours être expliquée de la façon la plus concrète. La note suivante λ, 256 en fournit un exemple : « ἀνεμοτρεφές (se rapportant à ἔγχος), nourrie par le vent, fille du vent, rapide comme le vent. Didyme τὸ κοῦφον καί εὐκίνητον. Il y a d'autres interprétations anciennes : celle-ci notamment, qui semble un peu bizarre : faite d'un bois nourri par le vent, fortifié par le vent, c'est-à-dire faite d'un bois dur et solide. » Eh bien c'est précisément la dernière interprétation qui est la bonne : tout le monde sait en effet que le bois d'un arbre exposé au vent acquiert une bien plus grande force de résistance et devient par là plus propre à la fabrication des lances. Dans le choix de ses notes, c'est le hasard qui paraît avoir souvent guidé M. P. Il cite fréquemment des extraits de l'ouvrage de M. Daremberg sur la médecine chez Homère. Nous sommes loin de lui en faire un reproche, mais pourquoi se borner à cette seule monographie quand il en existe tant d'autres, soit sur la psychologie, soit sur les idées religieuses, soit sur une foule d'autres points dont il est question chez le poète? Enfin nous eussions désiré voir Homère plus souvent expliqué par Homère lui-même. A lire le commentaire de M. P. on dirait que l'Odyssée n'existe pas. Pourquoi, pour ne citer qu'un exemple, à propos du vers Il. γ, 363 : τριχθά τε καὶ τετραχθὰ διατρυφὲν ἔκπεσεν χειρός, dont on nous fait remarquer l'harmonie, ne pas avoir rappelé le vers presque identique de la description de la tempête dans l'Odyssée (ι, 71)?

Nous arrêterons ici nos observations. Elles pourront paraître sévères, mais nous ne les croyons que justes. Ce que nous accordons volontiers à l'auteur, c'est qu'il a fait preuve de beaucoup de bonne volonté, d'un désir véritable de se mettre au courant de la science actuelle. M. P. nous apprend qu'il a consacré trois années à son travail. C'est trop et trop peu. C'est trop pour ce qu'il nous a donné; cela serait évidemment trop peu pour quelqu'un qui voudrait, au lieu d'une simple compilation, fournir un commentaire de l'Iliade, basé sur l'étude approfondie de tous les travaux soit des anciens soit des modernes qui se rapportent à Homère. Du reste la question de temps n'est que secondaire. C'est avant toute de méthode qu'il s'agit. Or celle de M. P. nous paraît défectueuse à plus d'un égard. Aussi conseillerons-nous à ceux qui se serviront de son livre de le contrôler sans cesse à l'aide des travaux qui l'ont précédé.

Émile HEITZ.

P. S. Au moment où nous terminons ces lignes, nous recevons le 2e volume de l'édition de M. Pierron. Un article spécial que nous lui consacrerons nous permettra de revenir sur plusieurs points déjà traités et d'en aborder plusieurs autres que, faute d'espace, nous n'avons pas pu traiter encore.

194. — **Herzog Ernst.** Herausgegeben von Karl BARTSCH. Wien, Braumüller, 1869. In-8°, clxxij-308 p. — Prix : 16 fr.

Le poème du *Duc Ernest* a été composé, en dialecte bas-allemand, entre les années 1173 et 1180; on ne possède plus de cette rédaction primitive (A) que quelques fragments trouvés dans des reliures; ce poème a été renouvelé une première fois (B) sans doute encore au XIIe siècle, et une deuxième fois (D) vers la fin du XIIIe; en outre au XIVe siècle il a été mis en strophes destinées au chant (G), au XIIIe siècle il avait été traduit très-librement en latin (C), et c'est cette prose latine qui servit de base au XVe siècle (ou peut-être au XIVe) à une rédaction en prose allemande (F), imprimée plusieurs fois sans lieu ni date; entre 1206 et 1232, il fut imité en hexamètres latins par un clerc nommé Odon (E)[1]. — De ces sept versions, M. Bartsch a imprimé quatre : les fragments de A, et le texte de B, F et G; il y joindra peut-être quelque jour les trois autres, CDE. Chacun des textes qu'il donne est établi avec toutes les ressources de la critique, accompagné de variantes et suivi de notes détaillées. Dans une longue *Introduction*, après avoir examiné le rapport de chacune des rédactions avec les autres, la date de leur composition, leurs caractères linguistiques et métriques, etc. M. B. recherche : 1° la base historique de ce qui, dans le poème, s'appuie sur une tradition; 2° les sources de la partie purement fabuleuse. Cette seconde partie de son *Introduction* est d'un intérêt général, surtout le chapitre qui est consacré aux aventures merveilleuses d'Ernest en Orient. Le poème comprend en effet deux parties bien distinctes et d'un caractère tout différent, dont l'une, purement épisodique d'abord, a de plus en plus reculé l'autre au second plan. Le duc Ernest est le beau-fils de l'empereur Otton, qui a épousé sa mère Adelheid; un traître, le comte palatin Henri, le brouille avec l'empereur; Ernest tue Henri sous les yeux d'Otton. Il en résulte une grande et terrible guerre, à la suite de laquelle Ernest, à bout de ressources, se décide à quitter l'empire et à visiter le Saint-Sépulcre. Il part en effet, et quand il revient après quelques années sa mère et ses amis le réconcilient avec l'empereur. Tel est le cadre primitif, dans lequel on ne peut méconnaître un fondement historique. M. B. a retrouvé par une analyse pénétrante les éléments qui ont contribué à le former, et les confusions de personnages et de dates qui se sont peu à peu introduites dans la tradition; nous ne pouvons, faute d'espace, que renvoyer nos lecteurs à cet excellent chapitre, dont on ne saurait exposer ici les résultats sans entrer dans trop de détails.

La seconde partie du poème comprend les aventures d'Ernest pendant son séjour en Orient. Elle soulève un grand nombre de questions délicates que M. B. nous semble avoir résolues pour la plupart avec un grand bonheur. En effet plusieurs de ces aventures se retrouvent dans d'autres poèmes, qui les attribuent

1. Le poème d'Odon a été publié par D. Martene, *Thesaurus novus Anecdotorum*, t. III, p. 307 ss., d'après un manuscrit de Tours qui a disparu. Peut-être n'est-il que méconnu dans la bibliothèque de Tours; le fait s'est présenté plus d'une fois.

soit à Henri le Lion, duc de Braunschweig, soit à un Reinfrit, également duc de ce pays. M. B. démontre que, dans l'un et l'autre de ces poèmes, elles sont simplement tirées de l'une des rédactions du *Duc Ernest*, et qu'elles ont été appropriées par des poètes postérieurs à des héros pour lesquels elles n'avaient point été imaginées.

Reste donc à savoir quelle est leur origine. Ces aventures sont brièvement les suivantes : Ernest, parti de Constantinople avec une flotte nombreuse, la perd toute entière dans une tempête à l'exception d'un seul vaisseau, qui erre pendant deux mois sur la mer; les provisions vont manquer quand on aperçoit la terre. Ernest et ses compagnons débarquent : ils trouvent une ville et un palais splendides, mais déserts : c'est la ville de Grippia. Les habitants reviennent bientôt dans la ville avec leur roi, à la rencontre duquel ils s'étaient tous portés. Ces habitants ont des têtes de grues sur des corps humains; le roi ramène avec lui une belle princesse, la fille du roi des Indes, qu'il vient d'enlever après avoir tué ses parents. Ernest veut la délivrer : il s'en suit un combat, où le roi avec un grand nombre de ses hommes trouve la mort, ainsi que la jeune fille. — Ernest se rembarque; il arrive dans la mer caillée, où est la montagne d'aimant qui attire à elle tous les vaissaux à cause de leurs ferrements; celui du duc subit cette attraction et ne peut plus bouger. La famine fait périr beaucoup des compagnons d'Ernest; leurs cadavres sont enlevés par des griffons, qui les portent à leurs petits. Ernest et trois des siens se font coudre dans des peaux de bœufs et emporter par un des oiseaux gigantesques; arrivés à l'aire, ils se dégagent et errent dans une forêt. — Dans cette forêt est un fleuve, ils le suivent jusqu'à une montagne dans laquelle il s'engouffre. Ils construisent un radeau avec lequel ils s'engagent dans le canal souterrain, éclairé çà et là par une masse de pierres précieuses, dont Ernest détache la plus belle[1]. — Le fleuve débouche dans le pays des Arimaspes, dont les habitants n'ont qu'un œil au milieu du front; le roi reçoit avec honneur Ernest et ses compagnons. — Les Arimaspes sont en guerre avec les Pieds-plats, peuples dont les pieds énormes leur font de l'ombre quand ils se reposent; grâce aux Allemands le roi des Arimaspes est vainqueur et il les récompense en leur donnant des fiefs. — Ernest défait un autre peuple, composé d'hommes pourvus de si longues oreilles qu'elles leur tiennent lieu de vêtements. — Non loin de là demeurent les Pygmées, qui vivent dans la terreur perpétuelle des grues qui dominent leur pays; Ernest vient à leur aide et remporte la victoire sur les grues. — D'autres voisins des Arimaspes, les Géants cananéens, veulent leur imposer tribut; le duc Ernest sait encore faire triompher le roi qui lui a donné asile.—Au bout de six ans, Ernest quitte le pays des Arimaspes pour servir le roi d'Ubian (ou de Mauritanie) contre le roi de Babylone, qui veut le forcer à abjurer le christianisme; puis il parvient à Jérusalem, d'où il retourne en Europe.

1. Cette pierre, d'après le poème, fut donnée plus tard par le duc à l'empereur : c'est l'*Orphelin*, qui fut longtemps célèbre, et qui était enchâssé dans la couronne impériale; il fut perdu sans doute au XVIIIe siècle.

Ces aventures se divisent à leur tour en trois groupes distincts. Le premier comprend l'aventure avec les hommes à tête de grue, dont M. B. n'a pu découvrir la source; le troisième embrasse tous les récits qui suivent l'arrivée chez les Arimaspes et ne se compose que de réminiscences de fables antiques transmises par Isidore de Séville. Le second est le plus curieux et le plus intéressant : il renferme : 1° la fable de la mer caillée; 2° celle de la montagne d'aimant; 3° l'histoire des griffons dont Ernest se sert pour se faire transporter ailleurs; 4° la navigation souterraine. M. B. n'a pas manqué de faire remarquer la similitude à peu près complète de ces trois derniers contes avec trois épisodes des voyages de Sindbad le marin dans les *Mille et une nuits*. Quant à la mer *caillée* (en allemand *Lebermeer*), elle n'est pas moins célèbre en français qu'en allemand; elle est désignée dans un très-grand nombre de poèmes sous le nom de *mer betée* (voy. Gachet, *Gloss. du Chevalier au Cygne*, s. v. *beter;* F. Michel, *Charlemagne*, p. lxxiv; Diez, *Etym. Wb.* II, c, s. v. *beter*). Il est clair, comme l'a remarqué M. B., en citant à l'appui un très-curieux passage de Benjamin de Tudèle, que cette mer *betée*, où les vaisseaux ne pouvaient pas remuer, jouait primitivement le rôle de la montagne d'aimant en arrêtant les vaisseaux et en forçant de recourir aux griffons. Elle retient ainsi, dans la légende de S. Brandan, le vaisseau du saint, qui s'en tire d'ailleurs autrement; mais M. B. se trompe en voyant dans cet épisode du poème allemand sur S. Brandan, une imitation du *Duc Ernest*, attendu qu'il se trouve déjà dans la légende latine, antérieure en tout cas au XIIe siècle (voy. Jubinal, *la Légende de saint Braudaine*, p. 26 et 132). — La montagne d'aimant est mentionnée dans Philippe de Thaon (Wright, *Popular Treatises on Science*, p. 125) avant le milieu du XIIe siècle, et d'après le *Physiologus*, qui remonte beaucoup plus haut; mais on ne voit pas encore qu'elle attire les vaisseaux. — Comment ces contes orientaux (les Arabes les tiennent eux-mêmes de l'Inde) étaient-ils connus de l'auteur du *Duc Ernest?* C'est ce qu'il est impossible de dire. Ce qui paraît probable, c'est que la rédaction de toutes les aventures d'Ernest en Orient, appartient au même auteur; en effet il a substitué à l'oiseau Roc des Arabes, au Garouda du sanscrit (*Somadeva*, trad. Brockhaus, chap. 121[1]), des griffons; or les griffons, comme les Arimaspes et les Pygmées, appartiennent à la tradition classique où a puisé l'auteur pour son second groupe de récits. — Les renouvellements du poème allemand, suivant sans doute en cela le poème primitif, invoquent un livre latin conservé à Bamberg; il serait bien possible, comme le suppose M. Bartsch, que cette allégation fût véritable. En ce cas, le livre latin n'aurait sans doute contenu que le voyage en Orient; peut-être même ne le rapportait-il pas au duc Ernest, et est-ce l'auteur du poème allemand qui a eu l'idée de fondre deux récits qui n'ont en réalité aucun lien.

Non content de donner, autant que possible, pour les contes entassés dans ce

---

1. Il faut remarquer que dans le conte indien c'est sans le vouloir que le héros, qui est entré par hasard dans la peau d'un éléphant mort, est transporté par un « oiseau de la » race de Garouda » dans le pays des Rakshas.

voyage, les sources où ils ont été puisés, M. B. a rassemblé en grand nombre les passages d'auteurs du moyen-âge, surtout allemands, qui les ont reproduits ou y ont fait allusion. Dès 1809, Jacob Grimm avait signalé une frappante analogie entre certains épisodes du *Duc Ernest* et d'autres de la seconde partie de *Huon de Bordeaux*, telle que la conserve la rédaction en prose (faite d'après le poème manuscrit à Turin) qui se réimprime encore pour le colportage. Comme Ernest, comme Sindbad, Huon fait naufrage à la montagne d'aimant, est sauvé par un griffon, et s'embarque sur un fleuve qui traverse un souterrain illuminé de pierres précieuses. Il est très-probable, comme l'a conjecturé Grimm et après lui M. B., que le poème français a subi l'influence directe du récit allemand : ce qui semble le mettre hors de doute, c'est moins encore l'analogie des récits et surtout l'ordre dans lequel ils se suivent (tout autre que dans *Sindbad*), que la ressemblance frappante du cadre et de certains détails. Huon a tué le neveu de l'empereur Thierri comme Ernest le favori de l'empereur Otton; le voyage du duc français et du duc allemand a lieu après une longue guerre contre l'empereur, et l'un et l'autre, ce qui est le plus décisif, obtiennent leur grâce d'une façon à peu près identique : en demandant, incognito, à l'empereur de leur pardonner dans un moment où il ne peut rien refuser, à l'Église, après la messe de Noël dans le *Duc Ernest*, le jour du vendredi-saint dans *Huon*[1]. Le fait de l'imitation d'un poème allemand en français est tout à fait insolite; mais il est plus que probable que le trouveur français, si inférieur à son prédécesseur, qui a composé la suite de *Huon de Bordeaux*, connaissait les aventures d'Ernest par une des deux rédactions latines[2].

En voyant M. Bartsch publier à si peu de distance tant d'ouvrages importants sur des sujets aussi divers, on pourrait craindre qu'ils ne portassent les traces d'une composition trop hâtive. Le *Duc Ernest* au contraire est un travail mûri et fait avec autant de soin que d'érudition. L'auteur nous apprend en effet qu'il n'y a pas moins de douze ans qu'il le prépare. Dès 1862, il était à peu près terminé, et Uhland en avait accepté la dédicace : M. Bartsch n'a pu le consacrer qu'à sa mémoire. On voit que la fécondité vraiment extraordinaire du savant professeur de Rostock, s'explique par une longue et patiente incubation.

G. P.

---

1. Je me sers d'une fort mauvaise édition du siècle dernier.

2. Il est très-curieux que le cadre général de cette histoire est aussi celui du véritable *Huon de Bordeaux*, dont M. B. a fait remarquer la ressemblance avec *le duc Ernest*. Là aussi, Huon tue le fils de l'empereur, est exilé en Orient, où il a des aventures merveilleuses, et rentre finalement en grâce. Mais les différences sont immenses, et la coïncidence est, je le crois, tout à fait fortuite. Le continuateur a été singulièrement maladroit de reproduire ainsi, avec des variantes, l'histoire du héros qu'il empruntait au poème du XIIe siècle.

195. — **Arnauld de Brescia et les Romains du XIIe siècle**, avec une carte de Rome, par Victor CLAVEL, ancien élève de l'École normale, docteur ès-lettres[1], etc. Paris, L. Hachette, 1868. In-8°, ix-428 p.

Il n'y a pas très-longtemps que nous avons parlé, dans la *Revue*, d'Arnaud de Brescia, à propos du livre de M. Guibal[2]. Par un singulier hasard, le célèbre tribun-prophète a été l'objet d'un second ouvrage français dans le courant de la même année. Comme le travail de M. Clavel, loin d'apporter aucun fait nouveau au sujet qu'il traite, est de beaucoup inférieur à celui de M. Guibal, nous l'aurions peut-être passé sous silence, si les éloges qu'il a reçus dans la presse périodique ne prouvaient une fois de plus, et de la façon la plus affligeante, combien sont encore modestes chez nous les exigences des littérateurs académiques, quand il s'agit d'ouvrages de science. Nous ne voulons point fatiguer le lecteur en mettant sous ses yeux la moisson complète que nous venons de récolter dans le volume de M. Clavel, où l'on rencontre à côté de l'usage constant de sources apocryphes, l'intolérable abus d'une prétendue « méthode d'induction » qui permet à l'historien d'inventer les faits qu'il ignore, le manque absolu d'esprit critique et le culte exagéré de la *phrase* académique. Nous nous bornerons donc à quelques exemples, mais si l'on nous croyait injuste à l'égard de l'auteur, nous sommes prêt à fournir un supplément de preuves à l'appui de ce que nous avançons ici.

Nous avons signalé en première ligne l'usage de sources apocryphes. En effet l'un des auteurs favoris de M. Cl. est le trop fameux Gunther, le prétendu poète du *Ligurinus*, œuvre destinée à glorifier les hauts faits de Frédéric Barberousse. Or le plus mince savant de nos jours sait que le poème du *Ligurinus* est une mise en vers partielle de l'*Histoire* d'Othon de Freisingen, faite au XVIe siècle par Conrad Celtes ou l'un de ses amis et attribuée par lui à un moine, nommé Gunther, qui aurait vécu au XIIe siècle. C'est une de ces vérités littéraires qu'il n'est pas permis d'ignorer, surtout quand on a la prétention d'écrire l'histoire du XIIe siècle, et l'historien qui cite Gunther doit être mis sur la même ligne que le littérateur qui nous parlerait encore des vers de Clotilde de Surville, pour caractériser la poésie du moyen-âge, ou que le docteur en droit canon qui s'appuierait sur les fausses Décrétales[3]. Le poème du soi-disant Gunther n'en est pas moins aux yeux de M. Cl. un des plus précieux documents pour l'histoire d'Arnaud et le seul regret qu'il professe à son égard, c'est de ne pas le voir plus explicite dans ses renseignements. Les sagaces observations qu'il fait de temps à autre (p. 131, 256, etc.) sur la concordance du faux Gunther et d'Othon de Freisingen, sont naturellement des plus amusantes[4]. M. Cl. n'est pas plus

1. Cet ouvrage est la thèse qui a valu à M. Clavel le grade de docteur. — [Réd.]
2. *Rev. crit.*, 1869, art. 2.
3. On trouvera les renseignements les plus récents sur le poème du *Ligurinus* dans l'un des appendices du beau livre de M. Kœpke sur Hrotsuit de Gandersheim, récemment annoncé dans la *Revue*, 1869, art. 95.
4. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que M. Cl. ne sait pas même au juste quand son auteur favori a composé son ouvrage et qu'il varie là-dessus considérablement. Voy. p. 81 et 131.

heureux pour les auteurs modernes qui se sont occupés d'Arnaud. Celle de toutes les biographies du tribun romain qu'il paraît préférer de beaucoup, et qu'il s'est même, à ce qu'il paraît, fait traduire en partie par de bienveillants amis, c'est celle de Francke qui a paru en 1825. Malheureusement M. Cl. ne pouvait placer plus mal ses affections; le livre de Francke, comme le disait il y a vingt ans déjà un biographe français d'Arnaud[1], ne mérite pas le nom d'histoire, c'est plutôt un roman. M. Cl., qui prétend avoir épuisé la littérature du sujet, ne connaissait pas, il est vrai, le travail de M. Quirin; il ne connaissait pas non plus les travaux postérieurs allemands, dont les auteurs ont qualifié fort sévèrement Francke; mais nous ne comprenons pas davantage qu'il ait pu répéter ingénuement certains dires de cet écrivain, quand il n'en trouvait trace dans ses sources[2].

Ce n'est pas seulement l'emploi de sources apocryphes que nous reprochons à l'auteur. Il est des sources importantes qu'il ne connaît point, telles que les œuvres de Gerhoh de Reichersperg. Il le nomme bien quelque part (p. 308), mais il est allé puiser ses renseignements dans les notes d'une *tragédie* italienne du siècle passé. Il le cite même en un autre endroit (p. 181), mais comme il l'appelle *Gérard de Reicherspeg*, il est évident de prime-abord qu'il ne l'a point lu; au reste, il n'en a pas la prétention, et renvoie à Smidt (*sic*), *Histoire des Allemands*. Or ce J. M. Schmidt est un historien de la fin du XVIIIe siècle, occupant à peu près dans la littérature historique allemande la place que tient chez nous Anquetil. Schmidt n'avait certainement pas lu Gerhoh dans l'original et avait puisé sa citation ailleurs. Mais ce n'est pas là ce qu'il y a de plus curieux. Vérification faite, M. Cl. n'a pas même eu entre les mains l'ouvrage allemand, mais il a puisé son savoir — avec les fautes d'impression — dans Gibbon qui donne au vol. XII, p. 236, de son *Histoire de la décadence de l'empire*, la citation de Schmidt avec le passage de Gerhoh. Cela peut suffire à caractériser la manière de travailler de notre auteur.

Nous avons dit de plus que M. Cl. avait découvert « une patiente méthode » d'induction » grâce à laquelle il suppléait très-souvent au silence des sources, en inventant les faits dont il avait besoin. C'est ainsi qu'il nous raconte qu'Arnaud étudia le droit à Bologne sous Irnerius, et en général l'histoire détaillée de sa jeunesse, dont nous ne savons *absolument rien*. Sans doute « aucun document ne » mentionne ces faits, » mais « cela du moins est vraisemblable » et d'ailleurs où « pourrait-il mieux avoir appris ce qu'il savait des origines de Rome, etc.? » Des arguments de ce genre suffisent à M. Cl. soit qu'il nous raconte l'histoire en partie fort mythique du séjour d'Arnaud en France et qu'il nous montre « le » clergé français prononçant déjà avec une sainte horreur » le nom du jeune homme, alors parfaitement inconnu dans notre pays, soit qu'il nous le montre « présentant à ses concitoyens abâtardis de Brescia, des institutions républicaines » puisées dans Tite-Live, » ce qui est un tableau de pure fantaisie.

---

1. A. Quirin, *Arnaud de Brescia*. Strasbourg, 1847. In-8°.
2. P. ex. le séjour à Bologne, le nom de Leeman qu'il prit à Zurich, etc., etc.

Le sens critique aussi fait complétement défaut à notre auteur, sans quoi il ne s'imaginerait pas que certains passages de Platina, Tritheim, Tschudi, Léger et autres auteurs du XVe et du XVIe siècle, qu'il imprime dans les *pièces à l'appui*, aient la moindre valeur, comme sources, pour l'histoire du XIIe siècle. On ne peut rien voir de plus curieux que l'argumentation à laquelle il soumet le passage de Tritheim sur un certain Arnolphe (p. 300) pour nous fournir au moins *un* fragment authentique des discours d'Arnaud; des observations semblables seraient à faire en grand nombre sur ce qu'il dit des hérésies en général et des Vaudois en particulier[1].

Enfin nous avons remarqué dans le présent ouvrage cette recherche continuelle de la *phrase*, qui est malheureusement une des plaies les plus vives de notre littérature *scientifique*. Le volume de M. Cl. est rempli d'exemples de ce genre; nous nous bornerons à relever la prosopopée dans laquelle le monde crie au pape Adrien : « Pourquoi, moine obscur, etc.? » et la belle période ou M. Cl., entraîné par son enthousiasme, affirme, entre autres choses, que le souvenir d'Arnaud de Brescia, provoqua les actes d'indépendance de Guillaume Tell, de Tell, l'humble archer de la légende, qui, s'il avait jamais vécu, n'aurait certes pas entendu parler du tribun romain[2]. Il y aurait encore bien des observations de détail à faire[3], pour montrer combien peu M. Cl. comprend l'époque qu'il décrit. Nos lecteur souriraient sans doute en voyant le terrible justicier Frédéric Barberousse « retoucher ses discours dans le silence du cabinet[4] » (p. 318), et comprendraient sans peine que M. Cl. n'a jamais ouvert les codes de Théodose et de Justinien, en l'entendant affirmer que « les légistes du moyen-» âge, payés par l'empire, interprétaient les lois dans le sens despotique, on » peut dire, les dénaturaient (p. 254). »

Rien n'est plus caractéristique aussi que l'indécision perpétuelle de l'auteur au sujet des opinions de son héros. Tantôt Arnaud est presque un Luther, tantôt c'est un bon catholique, tantôt c'est un philosophe, tantôt la question est si

---

1. Nous voulons seulement relever une assertion qui se rattache à un article de la *Revue* (1866, art. 18) mal compris par l'auteur (p. 54). M. Paul Meyer n'y a point parlé de l'âge des Vaudois en général, mais de celui de la *Nobla Leyczon* en particulier. Or s'il est à peu près certain que cette dernière date du XVe siècle, il est au moins aussi certain que Pierre Valdo a vécu vers la fin du XIIe siècle, ce qui est dit par M. Meyer à la p. 38 de l'article précité.

2. Pourquoi orner les vérités les plus simples de noms d'auteurs? Exemples : « L'his-» toire des hommes se rattache à l'histoire des choses, comme l'a dit éloquemment Am-» père. » — « Les institutions qui tombent sont comme des tours qui s'écroulent. Maxime » Du Camp. » — « Qui peut sonder le cœur humain? comme dit très-bien Henri » Martin. » Etc.

3. Pourquoi rééditer (p. 184) la vieille anecdote de Mummius à Corinthe, en l'enrichissant de ce commentaire naïf : « Ce trait est caractéristique? » Et pourquoi nous communiquer ce fait important qu'en l'an de grâce 1824, il n'y avait qu'une seule baignoire à Rome? (p. 210).

4. Je n'ai pas pu comprendre pourquoi M. Cl. appelait si sévèrement un des meilleurs historiens du moyen-âge, Othon de Freisingen, « plat, diffus et monotone » (p. 318), lui qui admire tant le *Ligurinus* de Gunther, qui n'est qu'un pastiche versifié d'Othon.

compliquée que « les docteurs du moyen-âge eux-mêmes seraient embarrassés » de la trancher, et même une fois M. Cl. (qui pourtant écrit la biographie d'Arnaud!) déclare que « l'examen de la question n'est pas de sa compétence » (p. 35). Parlerons-nous encore de la table des sources, où figurent des tragédies et l'*Histoire du moyen-âge* de M. Duruy, mais où manquent des ouvrages comme celui de Neander sur saint Bernard, ceux de Reumont, Raumer, Quirin, etc., et où les titres sont cités de la façon la plus bizarre? Il est temps de s'arrêter et d'en finir avec un ouvrage qui n'aurait pas dû nous arrêter aussi longtemps, si la dure nécessité de protester au nom de la science n'obligeait quelquefois la critique à parler. — La carte de Rome, jointe à l'ouvrage, est bien faite[1].

Rod. Reuss.

---

196. — **Ulrich Zwingli nach den urkundlichen Quellen,** von J. C. Mœrikofer. Leipzig, S. Hirzel, 1869. T. II. xvj-527 pages. — Prix : 10 fr.

Nous avons déjà rendu compte (*Revue critique,* 1869, t. I, p. 204 et 205) du premier volume de cet intéressant ouvrage. Le second volume, qui vient de paraître, se distingue par les mêmes qualités que le précédent. C'est toujours la même sûreté d'informations puisées aux sources originales, et la même richesse de faits. En général on n'a guère écrit sur les réformateurs du seizième siècle que pour les exalter ou les dénigrer. M. Mœrikofer a visé à l'impartialité; il a voulu peindre Zwingli tel qu'il fut, persuadé, comme il le dit lui-même, que la véritable grandeur n'a pas besoin qu'on cache ses faiblesses.

L'histoire de Zwingli est inséparable de celle de la Suisse allemande à cette époque. La réformation du seizième siècle n'agit pas seulement sur les croyances religieuses; elle fit sentir son influence sur toutes les sphères de la vie humaine là où elle réussit à s'établir. La Suisse protestante de langue allemande doit certainement en grande partie à son réformateur d'être ce qu'elle est, c'est-à-dire un des pays les plus éclairés du monde, et on peut ajouter un des plus heureux. En particulier, si Zurich est devenu l'Athènes de la Suisse, c'est à l'impulsion libérale qu'il donna à l'instruction publique qu'elle en est redevable, ainsi que le fait remarquer M. M. Il ne faut par conséquent pas s'étonner que l'auteur ne se soit pas renfermé dans les limites restreintes d'une simple biographie, et que, en racontant la vie du réformateur, il ait tracé en même temps le tableau d'une des périodes les plus remarquables de l'histoire de son pays.

Le côté théologique est suffisamment mis en lumière pour donner une idée des principes essentiels de Zwingli au grand public auquel M. M. adresse son ouvrage. Je suis toutefois tenté de croire qu'un chapitre dans lequel ses conceptions religieuses auraient été exposées dans leur liaison logique n'aurait pas été

---

1. Le tableau de Rome, au XIIe siècle, est relativement une des parties les mieux traitées de l'ouvrage; il n'est que juste d'observer que l'auteur lui-même reconnaît tout le parti qu'il a pu tirer pour ce chapitre, de l'excellente *Histoire de Rome,* de Grégorovius.

inutile. Rien, ce me semble, ne pouvait faire mieux comprendre le caractère particulier de son génie et de sa nature morale. Il est bien vrai que tous ses ouvrages sont indiqués et plus ou moins rapidement analysés à la date respective de leur composition, disposition qui a l'avantage d'en faire bien connaître l'origine et le but. Mais il est douteux que le lecteur conserve un souvenir assez net de ces indications et de ces appréciations éparses en tant d'endroits différents, pour pouvoir s'en faire lui-même une vue d'ensemble. Peut-être aussi M. M. aurait pu consacrer quelques pages de plus aux principaux écrits du réformateur, en particulier à la *Christianae fidei brevis et clara expositio ad regem christianissimum,* la dernière des productions de Zwingli et celle dans laquelle se trouve l'expression la plus caractéristique de ses sentiments religieux. Il faut reconnaître cependant que M. M. en fait bien connaître l'esprit et les tendances, et qu'il en rapporte ce qu'il y a de plus propre à faire impression, entre autres ce qui y est dit du salut des sages de l'antiquité. Enfin il n'aurait peut-être pas été superflu de donner dans un appendice ou dans les notes un catalogue de ses écrits et des éditions qui en ont été faites jusqu'à présent. Ce qui en est dit à la p. 466 ne manque pas d'intérêt, mais ne me paraît pas suffisant.

Quoi qu'il en soit de ces observations, qui ne portent d'ailleurs que sur des détails ou des points accessoires, l'ouvrage de M. Mœrikofer est un travail très-important pour l'histoire de la réformation. On n'a rien de plus exact et de plus complet sur Zwingli. Il est appelé, ce me semble, à un grand succès, principalement parmi les protestants de la Suisse allemande, qui seront sans doute heureux d'y trouver l'expression de leurs sentiments religieux et de leurs sentiments patriotiques.

Michel NICOLAS.

---

197. — **Étude historique sur la Chambre de commerce de Bayonne,** par Henri LÉON. Paris, Michel Lévy frères (imp. Crugy à Bordeaux), 1869. In-8°, 174 p.

Originaire de Bayonne, appartenant à une famille qui occupe un rang distingué parmi les négociants de cette ville, l'auteur du livre dont nous venons de transcrire le titre, l'a composé avec amour; il a compulsé d'anciennes archives qui restaient oubliées; il en a extrait des faits curieux qu'il a encadrés dans un récit intéressant. Après avoir signalé la création du conseil de commerce en 1700, et la formation des chambres particulières en 1701, il montre une de ces chambres établie à Bayonne en 1726. Elle eut dès ses débuts à lutter vivement contre les fermiers-généraux; elle se prévalait des priviléges accordés à la ville par divers rois et elle réclamait avec force l'exemption de certaines taxes. Le débat dura plus d'un demi-siècle. Les événements politiques favorisaient parfois le mouvement commercial de Bayonne, qui éprouvait, en d'autres circonstances, une décadence marquée. Afin de les ramener Louis XVI décrêta en 1784 la franchise du port, mais la révolution vint donner aux affaires une direction nouvelle. De longues guerres avec l'Espagne et la Grande-Bretagne arrêtèrent les expéditions maritimes. En 1807 et en 1808, l'empereur s'arrêta à Bayonne, et

la chambre fit de son mieux pour appeler sa sollicitude sur les intérêts commerciaux. Dès le début de la Restauration, elle fit des démarches persévérantes pour obtenir le rétablissement de la franchise; et elle reçut une promesse du duc d'Angoulême; en définitive ces efforts restèrent infructueux. Sous le règne de Louis-Philippe, l'amélioration du passage de la barre très-dangereuse de l'Adour, l'établissement d'un remorqueur, les traités commerciaux avec l'Espagne, furent les objets principaux dont on eut à s'occuper. Tous ces faits sont exposés en détail et appuyés sur des documents officiels. Il serait fort désirable que l'histoire des chambres de commerce de chacun des grands centres maritimes ou commerçants fût écrite avec autant de soin; la réunion de ces monographies fournirait de précieux matériaux pour une histoire générale du commerce français au XVIIIe et au XIXe siècle, livre encore à faire. M. H. Léon a joint à son étude un tableau offrant la liste des membres de la chambre de Bayonne, depuis 1726 jusqu'en 1869; il y a annexé également une planche qui offre les images successivement empreintes sur les jetons de présence, distribués depuis plus d'un siècle et demi; dans cette période ces jetons, qui portent habituellement d'un côté les traits du souverain, de l'autre un navire qui a été dessiné sous divers aspects, ont varié huit fois.

VARIÉTÉS.

Une représentation religieuse à Auriol en 1534.

Dans un récent article (ci-dessus p. 184) on insistait sur la rareté des témoignages qui constatent l'existence de mystères représentés dans le Midi de la France. Jusqu'à ce jour l'usage des représentations dramatiques et religieuses dans les pays de langue d'oc n'est attesté que par les deux mystères de Sainte Agnès et de Saint Jacques, le premier du XIVe, le second du XVe siècle, et par la mention (rapportée p. 184, note 3) de l'histoire de sainte Marie Madeleine jouée à Grasse entre 1595 et 1606. Voici qu'un lecteur bienveillant nous adresse un numéro du *Mémorial d'Aix* (5 sept. 1869), contenant un article, signé T. Sabatier, où sont insérés la traduction et quelques extraits en original d'un acte notarié de 1534 par lequel un certain nombre d'habitants d'Auriol s'engagent à jouer à la Pentecôte prochaine le jeu de la Conversion de sainte Marie Madeleine. La place nous manque pour en dire plus long sur cette pièce intéressante à divers égards, et qui notamment donne la distribution des rôles. Constatons que jusqu'à présent les représentations de ce genre paraissent confinées à la Provence. P. M.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 41 — 9 Octobre — 1869

Sommaire : 198. HOFFMANN, Des traductions d'Aristote chez les Syriens. — 199. POLAK, Observations sur les scholies de l'Odyssée. — 200. SWINDEREN, Dissertation sur les Tables de Malaga et de *Salpensa;* GIRAUD, la *Lex Malacitana.* — 201. TITE-LIVE, livres III-VI publiés d'après le palimpseste de Vérone, par MOMMSEN. — 202. PALACKY, Des rapports de la secte Vaudoise avec les anciennes sectes en Bohême. — 203. ROCHAMBEAU (DE), La famille de Ronsart. — 204. LE ROY, Les anciennes fêtes genevoises. — Variétés. Le R. P. Theiner et le ministère des affaires étrangères.

198. — **De Hermeneuticis apud Syros Aristoteleis.** Jo. Georgius Enr. HOFFMANN scripsit, adjectis textibus et Glossario. Leipzig, Hinrichs. In-8°, 218 p. — Prix: 17 fr. 35.

Voici un ouvrage qui sera certainement accueilli avec faveur par tous ceux qu'intéressent encore les hautes spéculations de la philosophie et l'histoire des doctrines parmi les hommes. On connaissait, depuis longtemps, le rôle considérable qu'Aristote a joué chez les Arabes, parce que les philosophes Maures-Espagnols ont servi quelquefois d'intermédiaire entre les scholastiques du moyen-âge et le fondateur de l'école peripatéticienne. Ce que l'on savait moins bien, c'était la voie qu'avaient suivie les doctrines d'Aristote, pour passer de l'Attique aux rives du Tigre et de l'Euphrate. On aurait pu croire, tout d'abord, que les écoles alexandrines, dites néo-platoniciennes, mais qu'on nommerait peut-être avec autant de raison anti-platoniciennes, avaient servi de canal pour transmettre à l'Arabie les sciences philosophiques de la Grèce. Cependant, des études récentes ont démontré la vérité d'une hypothèse qu'on pouvait former déjà, tant elle paraissait naturelle. Il était permis de croire, en effet, que les peuplades asiatiques, mises de si bonne heure en contact avec les Grecs, avaient communiqué aux Arabes le trésor de connaissances philosophiques, qu'elles avaient puisées dans leurs fréquentes relations avec les races studieuses de la Grèce. Les Syriens semblaient réclamer, avant tous les autres, l'honneur d'avoir joué ce rôle d'intermédiaire en transmettant à leurs voisins et à leurs vainqueurs les sciences dont ils étaient dépositaires. Hâtons-nous d'ajouter aussi que ce fait, entrevu depuis un siècle, est désormais irrévocablement acquis à l'histoire.

Les Assemani et en particulier le plus illustre d'entre eux, l'auteur de la *Bibliotheca orientalis*, ont eu plus d'une fois occasion de soulever la question des études philosophiques chez les Syriens; toutefois on ne trouve chez eux, malgré leur vaste érudition, que des renseignements incomplets, et encore ces renseignements demandent-ils à être sévèrement contrôlés. Les doctes Maronites n'ont jamais eu, en effet, entre leurs mains qu'une faible partie des élucubrations syriennes sur la philosophie. Il était réservé au Musée Britannique de nous présenter, dans la célèbre collection recueillie au couvent de Sainte-Marie Deipara de Nitrie, l'ensemble des documents les plus anciens et les plus précieux qui

existent sur cette matière. Explorés en 1852, et décrits dans le *Journal asiatique* par M. Ernest Renan, ces monuments avaient clairement démontré que l'Organon d'Aristote était parvenu aux Arabes par les chrétiens de la Syrie. Ce fait, considéré comme certain, avait permis à M. Renan d'affirmer, sans trop de témérité, que jamais arabe ne fut capable de lire Aristote dans les textes originaux [1].

Depuis lors, aucun ouvrage sérieux n'est venu accroître le trésor des connaissances acquises sur une matière si intéressante pour l'histoire de la philosophie, et M. Renan lui-même n'a point tenu la promesse qu'il avait faite de publier intégralement quelques-uns des manuscrits du Musée Britannique décrits par lui dans le *Journal asiatique*. Mais M. Hoffmann nous donne un volume très-important, que nous souhaitons voir suivi de plusieurs autres.

Petermann a rapporté, de son voyage en Orient, un manuscrit incomplet où se trouvent contenus de précieux fragments des ouvrages d'Aristote. Ce sont ces fragments que le docte orientaliste déjà nommé vient de publier sous le titre mentionné en tête de cet article, et il les accompagne de notes savantes, de documents nombreux, qui n'ajoutent pas une médiocre valeur à son intéressant volume. Énumérer le contenu de cet ouvrage nous semble le meilleur moyen d'en faire connaître l'importance et l'utilité.

Il s'ouvre par une dissertation sur les différentes versions du Περὶ ἑρμηνείας, sur leurs rapports avec le texte grec et sur leur valeur au point de vue de la critique. On savait qu'Aristote avait été traduit, en partie du moins, à diverses reprises par les Syriens, et M. Hoffmann n'a pas encore dit probablement le dernier mot là-dessus. Ce qui est acquis désormais à la science, c'est que traduit d'abord au ve siècle, le livre du Περὶ ἑρμηνείας le fut encore au viie. On croyait sur des indications inexactes fournies par Assemani, qu'il existait trois versions, l'une faite par Probus, la seconde par Jacques d'Edesse et la dernière enfin par Georges, évêque d'Arabie. Mais le savant éditeur démontre, d'une façon assez concluante, par d'ingénieux rapprochements et par une minutieuse comparaison des textes dont il a eu connaissance, qu'il n'existe en réalité que deux versions du Περὶ ἑρμηνείας. Celle qu'Assemani et M. Renan après lui attribuent à Jacques d'Edesse, n'est pas différente de celle qu'on lit dans le manuscrit de Berlin et dans le commentaire de Probus, si l'on en excepte quelques variantes, fournies par les mss. de Paris, de Rome et de Florence. Plus ancienne que celle de Georges, la version de Probus lui est cependant bien inférieure sous le rapport de l'exactitude et de l'élégance. Georges paraît avoir eu entre les mains un meilleur manuscrit et en avoir rendu le texte plus fidèlement. La vérité de toutes ces affirmations ressort clairement du paragraphe second, où M. H. compare entre eux les six premiers chapitres du Περὶ ἑρμηνείας, d'après les manuscrits de Berlin et de Paris qui contiennent la version de Probus, et d'après celui de Londres qui présente la traduction de Georges.

---

1. *Journal asiatique*, IVe série, t. XIX, année 1852, avril, p. 293, 333; cf. *De philosophia peripatetica apud Syros*. 1852.

Dans le paragraphe IIIe, M. H. édite le reste du texte syriaque de la version de Probus, à l'exception d'un assez court fragment, que la perte d'un feuillet dans le ms. de Berlin ne lui a point permis de publier. Cette lacune est regrettable et nous sommes étonné que l'éditeur ne se soit pas fait envoyer cette page de Paris ou de Rome. Comme ce texte n'est qu'une version du grec, M. H. a cru pouvoir se borner à comparer dans les notes les deux textes, l'original et la traduction, en indiquant par les lettres de l'alphabet les divers manuscrits grecs d'Aristote employés par Becker et Waitz.

Le paragraphe IVe présente les sept premiers chapitres d'une version arabe du Περὶ ἑρμηνείας, qui auraient trouvé plus logiquement leur place au paragraphe second. Le paragraphe Ve contient le texte du commentaire de Probus, sa traduction et de nombreuses annotations. Le paragraphe VIe est consacré à des notices sur Probus, sur Georges, évêque d'Arabie, et sur Bazvad. Ce dernier personnage, peu connu jusqu'à ce jour, est auteur d'une espèce de Dictionnaire philosophique, renfermé dans le manuscrit de Petermann, auquel M. H. a fait de fréquents emprunts. L'ouvrage est clos par un lexique.

Cet énoncé rapide et ce résumé, tout sec qu'il peut paraître, suffisent certainement pour montrer l'importance de ce volume. Mais il faut le parcourir en entier pour connaître exactement tout ce qu'il contient de véritable érudition et, par suite, tout ce qu'il a dû coûter à son auteur de laborieuses et patientes recherches. Ce n'est pas à dire toutefois que nous n'ayons quelques réserves à faire et de sérieuses observations à consigner ici. Il y a dans cet ouvrage, en apparence assez méthodique, un désordre de détail qui n'est certainement pas un effet de l'art. Pour se servir avec fruit de ce livre, il faut commencer par faire une étude minutieuse des abréviations, dont la clef, au lieu d'être présentée en un seul endroit et avec uniformité, se trouve par fragments aux pages 1, 2, 112, 216, dans le texte et dans les notes; elle n'est même pas complète. Il en résulte que ce volume, écrit pour des hommes trop spéciaux, n'aura point, même pour le public savant, toute l'utilité dont il était susceptible.

Pourquoi M. Hoffmann n'aurait-il pas ouvert son intéressant ouvrage par une étude, en un latin plus élégant et plus lisible, sur le Περὶ ἑρμηνείας, sur son histoire, ses éditions, ses commentaires, son importance, son influence dans la philosophie et dans la grammaire? Il en avait tous les éléments entre les mains; ils se trouvent même en grande partie dans son livre. Il n'avait, pour ainsi dire, qu'à classer et à grouper, sous une série de titres et dans un certain ordre, ses observations nombreuses et érudites, jetées actuellement çà et là à travers le volume, observations que le lecteur lit quand il s'y attend à peine, quand il n'y est préparé par aucune initiation, et qu'il ne retrouve plus lorsqu'il les cherche. On aurait vu dans ce travail l'influence exercée en Orient comme en Occident, par Aristote, non-seulement sur les doctrines philosophiques, mais encore sur toutes les sciences qui touchent de près au langage. C'eût été le cas de réunir en un seul endroit les diverses remarques grammaticales disséminées aux pages 41-42, 113-114-115, 129-130. En les complétant, M. H. aurait ajouté quelque

valeur à son livre. Le sujet étant totalement nouveau, il aurait pu émettre des aperçus pleins d'érudition et d'intérêt sur l'influence du περὶ ἑρμηνείας dans la grammaire syriaque. Nous savons, en effet, par lui, que la Bibliothèque de Berlin renferme les grammaires du catholicon Elias et de Jean Bar-Zougbi. Nous croyons enfin que le lecteur aurait mieux aimé trouver moins d'annotations, mais des annotations rapprochées des textes qu'elles éclaircissent, avec ordre, méthode et clarté.

Nous n'avons que des félicitations à adresser à M. H. en ce qui concerne le texte syriaque. On ne saurait être plus exact. Le docte éditeur va jusqu'à indiquer les pages et les lignes du ms. qu'il publie. Celui de Paris, que nous avons collationné en partie, présente un assez grand nombre de variantes et quelques-unes ne sont pas sans importance.

Nous regrettons sincèrement de ne pouvoir pas louer autant le latin de M. Hoffmann. L'expression n'est point choisie avec assez de soin; elle manque souvent de justesse; la période se développe péniblement et d'une manière embarrassée. Le principal mérite d'une traduction est d'éclaircir le texte qu'elle accompagne, et nous pourrions citer ici plusieurs endroits du commentaire de Probus qui seraient imintelligibles sans le texte syriaque.

Les notices biographiques nous semblent irréprochables : il y a de l'érudition et de la méthode. Nous n'avons rien remarqué qui confirme l'opinion d'après laquelle Georges, évêque d'Arabie, et Georges de Sarug, un des correspondants de Jacques d'Edesse, ne seraient qu'un seul et même personnage[1].

Si la lexicographie syriaque était plus avancée, nous reprocherions vivement à M. H. d'avoir surchargé son glossaire d'une foule de mots qui n'ajoutent rien à ce que nous connaissons déjà. Un lexique spécial et purement philosophique dans le cas actuel, présentant à côté du mot un exemple pour chaque signification nouvelle, aurait allégé le volume, et rendu plus de services à la science.

Une quantité innombrable de renvois n'ajoute rien à la clarté, et le lecteur fait grâce de tout cet apparat. Un exemple bien traduit serait plus apprécié que cette superfétation d'érudition. Recueillir les expressions techniques, les mots nouveaux ou les significations exclusivement nouvelles, en donner le sens exact, confirmer le tout par un ou deux exemples cités *in extenso*, nous aurait paru la perfection du genre. Le lecteur est peu satisfait d'être obligé, en voyant tel mot, de recourir à tel livre qu'il n'a pas, à telle page, à telle ligne qu'il ne trouve pas. Il veut, qu'on me pardonne l'expression, le morceau un peu mieux mâché.

En résumé, ce livre, on le voit, est plein d'intérêt et de promesses pour l'avenir. Ce qu'il y a d'exubérant, M. H. saura l'élaguer et le régler. S'il n'a pas atteint la perfection du premier coup, tout lui permet d'y prétendre, et nous sommes heureux de saluer fraternellement un orientaliste de mérite, qui nous donnera non-seulement des ouvrages érudits et solides, mais des ouvrages bien faits et bien utiles.

P. MARTIN.

---

1. *Act. sanct.*, oct. t. XII, p. 972. *Études religieuses* des RR. PP. Jésuites. Juillet 1869.

199. — **Observationes ad scholia in Homeri Odysseam** scripsit H. J. Polak. Lugduni Batavorum, Hazenberg, 1869. In-8°, 110 p.

Des scholies sur l'Odyssée, qui ont la même origine que les scholies de Venise sur l'Iliade, ont été éditées par Buttmann (Berlin, 1821) et rééditées par Dindorf (1855). Un élève de Cobet, M. Polak publie sur ces scholies des observations où il traite de leur caractère et corrige leur texte en beaucoup d'endroits.

Dans la première partie de sa dissertation M. P. montre qu'il y a dans ces scholies beaucoup plus de remarques du grammairien Aristonicus, que Dindorf ne le reconnaît. Il donne une idée de ces scholies qui contiennent beaucoup moins d'observations grammaticales et critiques que celles de l'Iliade, mais en revanche une multitude de remarques étymologiques, d'explications allégoriques et surtout de ces observations où l'on essayait de résoudre les difficultés qu'on élevait sur le fond même des choses racontées par Homère.

Quant aux remarques sur le texte, je ne différerais d'avis avec M. P. que sur un petit nombre de points. — P. 40. *Schol. ad.* ε, 18. καὶ τούτου πίστις, τοῦ μὴ διὰ πάθος αἰσχρὸν σχετλιάζειν, τὸ ἑτοίμως ἔχειν ἀποπέμπειν... M. P. supprime les mots τοῦ... σχετλιάζειν, moins parce qu'ils ajoutent une explication superflue (car il reconnaît que les scholiastes sont volontiers verbeux), que parce que « perquam » incommode interposita sunt, ita ut, quae arctissime cohaereant, cum senten- » tiae damno separentur. » Rien pourtant n'est plus commun en grec que de séparer le génitif des mots dont il est le complément, et cela de la façon qui nous semble le plus insolite et même le plus équivoque. On trouve par exemple dans Aristote 360 b 20 εἰς τῶν πόρρω τινὰ τόπον, 361 a 34 ἡ φορὰ τῶν πορρωτέρω χωρία τῆς γῆς (où τῶν π. est complément de χωρία et τῆς γ. de πορρ.), 744 a 4 τῆς δὲ θερμότητος καὶ τῆς ψυχρότητος τὴν τῶν καταμηνίων αἰτίαν φύσιν, et je n'en finirais pas de citer tous les exemples de ce genre, bien autrement choquants que la construction du scholiaste. — P. 42. *Schol. ad.* ζ, 230. πάσσονα παχύτερον ἀπὸ τοῦ παχύς, παχίων, πάσσων, ὡς ἀπὸ θᾶσσον, ἄσσον. M. P. supprime le second ἀπὸ comme une répétition du premier. Je crois plutôt qu'il manque après ἀπὸ, les mots τῶν ταχύ, ἄγχι, nécessaires pour que l'ἀναλογία soit complète. — P. 43. *Schol. ad.* ξ, 327. ποιμὴν νέμων πρόβατα ἐν τοῖς τῆς Δωδώνης ἕλεσι τοῦ πέλας (an του πέλας?) ὑφεῖλετο ποίμνην καλλίστην. Je réponds à la question mise entre parenthèses par M. P.: non. L'adverbe se construit ainsi avec l'article, non avec le pronom. Cependant le sens exige un changement, peut être τινος τῶν πέλας. — P. 87. *Schol. ad.* γ, 258. Nestor dit à Télémaque que si Ménélas était revenu à temps pour trouver Egisthe encore vivant, Egisthe n'aurait pas même reçu la sépulture, τῷ κέ οἱ οὐδὲ θανόντι χυτὴν ἐπὶ γαῖαν ἔχευαν. On lit dans les scholies à propos de ce dernier mot: τινὲς, ἔχευεν, ἵνα λείπῃ τό τις. ἐὰν δὲ ἔχευαν, οἱ προσήκοντες τῷ Αἰγίσθῳ ἅμα δηλονότι ἐκώλυσεν αὐτὸς ὁ Μενέλαος. M. P. qui trouve, avec raison, ce texte inintelligible, lit : ἐὰν δὲ ἔχ., οἱ προς. τ. Α. δηλονότι, ἀλλ' ἐκώλυσεν ἂν αὐτοὺς ὁ Μενέλαος; ce qui me paraît donner un sens peu satisfaisant. Car si je ne me trompe (M. P. ne traduit pas), on a : « si les parents d'Egisthe l'avaient enterré, du moins Ménélas les aurait empêchés

» de l'enterrer. » Je crois qu'il faut mettre un point après Αἰγίσθῳ et supposer une lacune devant ἅμα ou ἀλλά, en conservant d'ailleurs les corrections de M. P. Voici comment j'entendrais le texte : « Quelques-uns écrivent ἔχευεν, avec ellipse » de τις. Si l'on écrit ἔχευαν, il y a ellipse (il faut suppléer λείπει) de οἱ προσήκοντες » τῷ Αἰγίσθῳ. (Si Ménélas était venu à temps, ils n'auraient pas enseveli Egisthe); » mais sans doute Ménélas les en aurait empêchés. » — P. 101. *Schol. ad.* ξ, 126. A propos de Pénélope qui accueille bien et questionne les moindres vagabonds qui se présentent pour lui donner des nouvelles d'Ulysse, le scholiaste fait la réflexion suivante : φύσεως ἀνθρωπίνης ἴδιωμα τὸ περὶ τῶν ἀναγκαίων ἐπιστοῦντας ἡμᾶς ὅμως ἀναπυθάνεσθαι. M. P. dit ne rien comprendre au texte et le corrige ainsi φύσεως ἀνθρωπίνης ἴδιωμα, τοὺς ὑπὲρ τῶν ἀναγκαίων ἀπατῶντας ἡμᾶς, ὅμως ἀναπυθάνεσθαι : ce qu'il entend de la manière suivante : « Insitum est in humana natura, » eos quos scimus nos decipere ob victum quotidianum, tamen interrogare. » J'avoue que j'éprouve une impression absolument inverse de M. P. Je crois comprendre le texte, et je ne comprends pas du tout sa restitution. Est-il vrai qu'il soit dans la nature humaine d'interroger ceux que nous savons nous tromper pour manger ? et même quel sens cela présente-t-il ? Au contraire il me semble naturel que quand il s'agit de nos parents (οἱ ἀναγκαῖοι), nous questionnions, même quand nous nous défions de ceux que nous questionnons; nous savons qu'ils nous trompent et nous ne pouvons nous empêcher de leur demander des nouvelles des êtres qui nous sont chers.

L'espace me manque pour citer tout ce que l'on trouve de bon dans la dissertation de M. P. Je dois me borner à quelques exemples qui donneront une idée du reste. — P. 53. *Schol. ad.* γ, 236. Le scholiaste explique ces vers du discours de Mentor à Télémaque de la manière suivante : ὃ ... λέγει τοιαῦτόν ἐστιν, ἀλλὰ τὸν ὁμοῖον θάνατον, ἤγουν τὸν πᾶσιν ὁμοίως διδόμενον, οὐδ' οἱ θεοὶ ἂν ἀποσοβήσειαν ἐφ' οὗ βούλοιντο, ἀλλὰ τότε ὁπόταν ἢ πεπρωμένον τὸ τελευτῆσαι αὐτόν. Dindorf a senti qu'il y avait une altération dans ce dernier membre de phrase. Il pense qu'il manque quelque chose comme τελευτήσει. M. P. corrige plus simplement en supprimant τὸ répétition du τε suivant et en admettant le passage subit au style indirect, qui n'est pas rare même dans ces scolies : « Mentor dit qu'il meurt au moment fixé par » le destin. » — P. 61. *Schol. ad.* α, 215. A propos de la fameuse réponse de Télémaque, μήτηρ μέν τ' ἐμέ φησι τοῦ ἔμμεναι, αὐτὰρ ἔγωγε || οὐκ οἶδ'. οὐ γάρ πώ τις ἑὸν γόνον αὐτὸς ἀνέγνω, on trouve dans les scholies la réflexion suivante : ... πόθεν ἡ γνῶσις τοῖς παισὶ τοῦ πατρός; τὸ γὰρ « μήτηρ μέν τέ μέ φησι τοῦ ἔμμεναι, αὐτὰρ ἔγωγε οὐκ » οἶδα ὅπως μὲν ἔχῃ » ἐπὶ τοῦ Τηλεμάχου· ὅτε γὰρ ἀπεδήμησε παῖς ἦν μαζῶ ... εἰ δὲ καθόλου « οὐ γάρ πώ τις ἑὸν γόνον ἀνέγνω, » πόθεν ἡ γνῶσις; M. P. fait d'abord remarquer que les mots ὅπως μὲν ἔχῃ sont inutiles et qu'il n'est pas dans les habitudes de ces scholiastes de mêler ainsi leurs expressions aux vers d'Homère; ensuite il manque un verbe à ἐπὶ τ. Τ. En conséquence il corrige avec évidence ...οἶδα ὁρθῶς μὲν ἔχει ἐπὶ κ. τ. ἑ. : « recte quidem habet de Telemacho. » Il restitue aussi après ἀπεδήμησε les mots ὁ πατήρ qui manquent évidemment. — P. 92. *Schol. ad.* ζ, 170. Ulysse dit à Nausicaa pour l'apitoyer : χθιζὸς ἐεικοστῷ φύγον ἤματι οἴνοπα

πόντον. On trouve sur ce vers la scholie suivante : ἐπ' ἄλλο εἶδος μεταβαίνει εἰς πλεον κινῶν τὴν πάρθενον. καὶ τὸ εἰκὸς τῷ τεχνικῷ. Τὸ μὲν γὰρ τὰς δύο ἡμέρας τοῦ ναυαγίου εἰπεῖν ἧττον περιπαθές, συλλαβὼν δὲ τῶν ἡμερῶν τὸν ἀριθμὸν ἐν αἷς ἐτέλεσε τὴν συμφορὰν ἐδεινοποίησεν. Dindorf dit « verba non integra. » Mais M. P. pense qu'il n'y a pas de lacune, et corrige avec autant de simplicité que d'évidence : καὶ τὸ εἰκοστῷ τεχνικῶς. — P. 97. *Schol. ad.* η, 318. Le scholiaste dit que les Phéaciens, craignant d'être attaqués par des ennemis, οὐδένα θέλουσιν ἀκριβῶς μαθεῖν ποίοις οἰκοῦσι τόποις (il y a ici un solécisme qui probablement ne doit pas être mis sur le compte du scholiaste; ἐν est sans doute omis après μαθεῖν)... διὸ καὶ κοιμώμενον ἀπο τίθενται τὸν Ὀδυσσέα, διὰ τὸ μὴ ἰδεῖν εἰς ποῖον λιμένα ἀναπλέουσιν. Comme le fait remarquer M. P., on n'aurait pas pu distinguer à Ithaque le port où reviennent les Phéaciens. D'ailleurs c'est *la route* de leurs pays qu'ils voulaient tenir cachée. Mais le mot λιμένα n'est qu'une conjecture malheureuse de Struve substitué à καὶ ἅμα, qu'on lit dans les manuscrits, et dont M. P. tire de la manière la plus heureuse, κλῖμα, KAIMA, dont le copiste lisant la première syllabe KAI a complété en dépit du sens la syllabe MA. Le mot κλῖμα qui se rapporte proprement à la latitude est souvent employé dans le scholiaste et et ailleurs avec le sens du latin *tractus*.

Ces exemples suffisent pour montrer que ce travail, début philologique de M. Polak, se distingue par une sagacité qui donne l'idée la plus favorable de ses dispositions naturelles et par une sévérité de méthode qui fait honneur à la manière dont elles ont été cultivées.

Charles THUROT.

---

200. — **Disquisitio de aere Malacitano et Salpensano**, auctore P. J. VAN SWINDEREN. Groningae, Huber, s. d. In-8°, xij-233 et xx p. avec la reproduction des deux documents en lettres capitales.

La lex Malacitana, pour faire suite aux « Tables de Salpensa et de Malaga, » par M. Ch. GIRAUD. Paris, Durand et Pedone-Lauriel, 1868. In-8°, 81 p.[1].

On se rappelle l'émotion que produisit il y a dix-huit ans dans le monde savant la découverte en Espagne de deux lois municipales, remontant au premier siècle de l'empire romain. Ces lois étaient assez nouvelles dans leur genre, elles apportaient à la science épigraphique et à l'histoire du droit un contingent de faits assez importants et assez peu connus pour qu'au premier moment on ait pu douter de leur authenticité : la trouvaille semblait trop belle à quelques-uns. M. Laboulaye[2] se fit le champion des incrédules. Il essaya de réunir des arguments de droit et d'épigraphie; mais ce fut en vain. L'opinion des épigraphistes et des juristes lui fut également contraire. M. Ch. Giraud lui répondit en France d'une façon victorieuse[3] et il n'eut même pas la peine de compléter sa démons-

---

1. Extrait de la *Revue historique de droit français et étranger*, 1868.
2. *Les Tables de bronze de Salpensa et de Malaga*, Paris, 1856.
3. *Les Tables de Salpensa et de Malaga*, 2e éd. Paris, 1856.

tration, tant fut unanime le sentiment des connaisseurs les plus autorisés. Le remarquable travail de M. Mommsen, publié dans les Mémoires de la société royale de Saxe [1], tira immédiatement les résultats les plus essentiels des bronzes de Salpensa et de Malaga. Quelques détails de droit fournirent seuls matière à une discussion prolongée entre les hommes spéciaux, discussion instructive au plus haut degré et dont on pouvait déjà tirer quelques conclusions définitives.

Les choses en étaient à ce point lorsque, en 1863, la faculté de droit de l'Université de Leyde mit au concours la question suivante : « *Instituatur disquisitio de aere Malacitano et Salpensano ita ut simul appareat quid conferant ad illustranda quaedam juris Romani instituta.* » C'était appeler les jeunes talents de l'Université à condenser les résultats des études antérieures et à exprimer leur opinion personnelle sur chacun des points en litige. M. Van Swinderen présenta alors un mémoire d'un grand intérêt, dont il nous donne aujourd'hui une nouvelle rédaction. Dans l'intervalle s'était produit un fait assez inattendu. Un *privat-docent* de Heidelberg, M. Asher avait publié en 1866, dans la *Revue historique du droit français et étranger*, un mémoire dans lequel il combattait avec des arguments en partie nouveaux, l'authenticité des tables en question. En Allemagne cette tentative fit simplement sourire le monde savant, et elle méritait d'être traitée de la sorte. En effet, l'on conçoit jusqu'à un certain point qu'on ait discuté la thèse de M. Laboulaye, que les bronzes de Salpensa et de Malaga ont été fabriqués en 1851, ou du moins au XIXe siècle. Mais rien ne saurait prévaloir contre la sentence unanime des épigraphistes les plus compétents : qu'aucun d'entre eux, qu'aucun connaisseur, si versé fût-il dans les questions du droit municipal, n'eût été capable de rédiger de pareils documents. Il faudrait être d'une force tout exceptionnelle pour fabriquer une simple inscription honorifique de vingt lignes qui pût tromper un seul instant la critique moderne. Le sens critique, la sûreté des procédés actuellement admis dans la science rendent de pareils faux impossibles. On sait le sort qu'a eue la malheureuse tentative de Nennig et, dans un domaine voisin, le débat Pascal, Newton, etc., est là pour montrer qu'au besoin l'histoire, les sciences et l'étude des écritures sont assez avancées pour prononcer en pareil cas une sentence définitive.

Mais que dire de l'hypothèse de M. Asher? Il suppose que le faux a été commis au XVIe siècle, que les tables de Salpensa et de Malaga ont été fabriquées entre 1530 et 1570! On ne peut s'étonner que d'une chose, c'est qu'on ait pu s'arrêter à une pareille supposition. Tout le monde sait ce qu'au XVIe siècle on

---

1. *Die Stadtrechte der lateinischen Gemeinden Salpensa und Malaga.* Leipzig, 1855-56.— M. Giraud rappelle qu'un fac-simile complet des tables a été exécuté par les soins de MM. Loring et Berlanga; d'autres fac-similes reproduisant jusqu'à la couleur des bronzes figurent dans l'ouvrage de M. Berlanga : *Monumentos historicos del municipio Flavio malacitano.* Malaga, 1864. Un gros vol. in-8°. L'auteur a réuni en appendice la correspondance à laquelle a donné lieu l'envoi de copies et fac-similes à diverses sociétés savantes et aux érudits les plus éminents de l'Europe. Cet appendice ressemble un peu trop, il faut le reconnaître aux témoignages accompagnant les annonces de la Révalescière. M. de B. a tenu à faire connaître à tous les compliments qu'on lui adressait.

connaissait en épigraphie et en droit romain, et en particulier ce dont on se préoccupait alors en Espagne. Et puis, quel but aurait eu le faussaire? Quelle idée d'enterrer ensuite les tables? Quels étaient les savants à qui on aurait pu se promettre de jouer un bon tour?

L'article de M. Asher valait-il la peine d'une réponse? nous ne le pensons pas et nous voulons croire que la seule raison qui a engagé M. Giraud à répondre est sa situation vis-à-vis du recueil même qui a donné l'hospitalité au factum du privat-docent d'Heidelberg. Parmi les arguments il n'avait qu'à choisir : ils se pressent en telle masse qu'on n'a pas même l'embarras de la recherche. M. Van Swinderen a aussi pris la peine de réfuter M. Asher, sur des points de détail juridiques en particulier. Si les deux mémoires que nous annonçons aujourd'hui ne s'occupaient que de combattre des moulins à vent, nous pourrions les passer sous silence. Mais dans le premier, la réfutation n'est qu'incidente et dans le second nous trouvons également des discussions de points importants qui ont leur valeur en dehors du but principal que l'auteur s'est proposé.

Il est certain que les documents espagnols dont il est ici question, offrent quelques difficultés; c'est même là un argument de plus en leur faveur. Un faussaire n'eût donné que des règles de droit connues et indiscutables, il n'eût pas parlé de choses trop obscures ou dont on ne savait rien à l'époque de la trouvaille. Or, sur quelques points le texte des bronzes s'est trouvé confirmé par des documents découverts depuis 1851. Sur d'autres il y a discussion.

Le travail de M. V. Swinderen se compose de 4 parties. Dans la première il traite des municipes en général; nous ne trouvons pas qu'il y ait apporté beaucoup de lumières nouvelles. — Dans la seconde il étudie plus spécialement la situation des municipes de Malaga et de Salpensa; il confirme dans leurs parties essentielles les conclusions déjà obtenues par Mommsen. Il est évident qu'à la fin de la République et surtout au commencement de l'empire, il y a eu des remaniements considérables dans les droits des sujets de Rome et dans la condition des différentes villes en particulier. Une étude d'ensemble sur cette question pourra seule nous faire comprendre exactement la condition dans laquelle se trouvaient Salpensa et Malaga, avec leurs *cives Romani* et *cives Latini*; (on sait qu'on n'a pas encore retrouvé ailleurs ce dernier terme qui contredit l'idée qu'on se fait généralement de la *civitas*). — Il n'y avait pas non plus beaucoup de recherches nouvelles à faire sur le droit public des villes espagnoles, qui font l'objet de la troisième partie du mémoire[1]; seul le chapitre IV *de cautione praedibus praediisque* offre un plus grand intérêt. La question qu'il étudie a fait l'objet d'un mémoire spécial de M. Rivier, professeur à l'Université de Bruxelles, mémoire que M. V. Sw. cherche à réfuter sur quelques points. Ainsi il pense

1. Je ne sais pourquoi M. V. Sw. ne veut pas admettre que les édiles puissent être désignés comme collègues des *II viri*. S'il est un fait certain, c'est bien celui que les quatre premiers magistrats de la cité formaient un collége composé de II viri et d'édiles. Ce qui est plus curieux, c'est qu'à Salpensa et à Malaga les plus hauts magistrats soient appelés *II viri* comme dans les colonies et non *IV viri* comme dans les municipes.

que le *praes*, s'engageant verbalement, obligeait la totalité de ses biens; il admet avec Zimmermann que la *subsignatio praediorum* avait pour but d'empêcher toute négligence et toute fraude de la part de la caution (*praes*) qui aurait pu dissiper ou vendre ses propriétés, enfin que certains immeubles étaient spécialement frappés d'une sorte d'hypothèque. — La quatrième partie, qui s'occupe du droit privé des *Latini* à Salpensa et à Malaga, recherche aussi la solution de problèmes importants. Ici sont réfutées plusieurs propositions fort erronées de M. Asher. Quant à la *tutoris optio*, le passage singulier des tables qui semblerait l'attribuer aux enfants impubères, est l'objet d'une longue discussion aussi bien de la part de M. Giraud que de celle de M. V. Sw.[1] Le premier pense que le *is*, *ea* employé dans toutes les formules de la loi est ici (Salpensa ch. XXII) reproduite par simple style formulaire, le *is* étant dans le cas particulier sans application, et la *tutoris optio* n'incombant qu'à la femme. M. Van Swinderen est du même avis.

En tout cas la lecture de ces deux opuscules sera utile à tous ceux qui voudront se mettre au courant de la question. Nous regrettons cependant que M. Giraud n'ait pas donné à la *Revue historique du droit*, le troisième article qui y est annoncé et qu'il ait publié ces deux articles en un tirage à part; il renvoie sur certaines questions à une autre partie de son travail que l'on cherche en vain.

χ. μ.

---

201. — T. Livii **ab urbe condita lib. III-VI** quae supersunt in codice rescripto Veronensi descripsit et edidit Th. Mommsen [ex commentationibus Regiae Academiae Scientiarum Berolinensis a. MDCCCLXVIII]. Berolini, Dümler, 1868. In-4°, 185 p.

On sait qu'il existe à la bibliothèque de Vérone plusieurs palimpsestes importants. Dans le nombre il en est un qui a servi au IXe siècle à copier une partie des *Moralia in Job* de saint Grégoire; les feuilles dont on l'a composé ont appartenu auparavant à des manuscrits de divers auteurs. L'ancienne écriture recèle une partie du texte de Virgile, qui n'a pu être complétement utilisée jusqu'ici, avec des scholies qui ont été recueillies par le cardinal Mai, par Keil et par M. Arnold Hermann, mais qui ne sont pas encore publiées; des fragments d'une traduction latine d'Euclide que M. Studemund doit éditer prochainement; des fragments encore inconnus d'un philosophe chrétien; enfin une partie des livres III-VI de Tite-Live.

C'est une copie complète de ce dernier texte que publie aujourd'hui M. Mommsen; il s'est servi pour cela de caractères qui reproduisent à peu près les formes de l'onciale et il a donné en quelque sorte un fac-simile du manuscrit, en conservant la *scriptio continua* et en rendant ligne par ligne, colonne par colonne le contenu de l'original pour autant qu'il a pu être déchiffré. Ceci nous permet de nous rendre compte de l'étendue des lacunes. Ce texte qui comprend les pages 33-152 est accompagné des principales variantes des meilleurs

---

1. *Untersuchungen über die cautio praedibus praedisque.* Berlin, 1868.

manuscrits connus jusqu'à ce jour, en partie d'après des collations nouvelles; M. Schœll a revu pour M. M. le *Medicaeus*, M. Ploygers le ms. de Leyde. Puis viennent des observations critiques et philosophiques (p. 153-206); enfin (p. 206 à 215) le fac-simile d'une feuille du *Codex Vaticanus Palatinus* qui contient un fragment du livre XCI^e de Tite-Live.

Le principal intérêt de cette publication se trouve à notre avis dans les notes critiques et philologiques. Tout ce qui était digne d'être remarqué aux points de vue de l'orthographe, de la paléographie, de la grammaire et de la critique du texte, se trouve réuni en quelques paragraphes. On pourra peut-être glaner encore quelques observations de détail, ou bien quelque philologue spécialement versé dans l'étude de Tite-Live [1], pourra faire une étude d'ensemble à la fois plus serrée et plus pratique. Mais l'essentiel nous est suffisamment indiqué par M. M. Il a démontré que le texte du palimpseste de Vérone remontait à une époque au moins aussi ancienne que la récension des *Nicomachi*, et qu'il était indépendant d'elle. Il a donc une autorité incontestable. C'est un témoin qu'on devra consulter dans tous les cas. On y trouve des fautes et même des interpolations qui ne se rencontrent pas dans les *Nicomachiani*, mais l'inverse est également vrai. La série des passages où le *Veronensis* nous donne directement ou indirectement la vraie leçon, telle qu'elle est dressée par l'auteur du mémoire, est déjà très-considérable. Dans un grand nombre de cas d'ailleurs, le palimpseste ne fait que confirmer les corrections des éditeurs. Ainsi III, 65, 5 : *contentiones* où les autres mss. donnaient *contiones*; 67, 5 : *si in vobis* au lieu de *nin nobis*. Dans quelques passages on n'avait pas encore trouvé d'erreurs et le palimpseste nous amène à en corriger, spécialement pour des noms propres : IV, 17, 2 : *Sp. Nautius* pour *Sp. Antius*; IV, 54 : *C. Appius* pour *P. Pupius*; IV, 94 : le présent *abdicat* doit être remplacé par *abdicavit*, etc. — Ces quelques indications ne donnent qu'une faible idée de la riche moisson qu'on peut faire en consultant soit les notes de M. Mommsen, soit le texte même qu'il a publié. Nous recommandons vivement à l'attention de tous les philologues ce remarquable travail.

Ch. M.

---

202. — Fr. Palacky. **Des rapports de la secte vaudoise avec les anciennes sectes en Bohême.** Prague (Extrait de la Revue du Museum de Bohême). In-8°, 32 p. [2] — Prix : 1 fr. 25.

M. Palacky continue ses recherches sur l'histoire des sectes en Bohême. Il s'occupe à réunir les matériaux d'une nouvelle édition de son *histoire*. Nous avons l'année dernière signalé ici même sa brochure contre M. Hœfler; celle que

---

1. M. Mommsen semble espérer que Madwig se chargera d'utiliser la nouvelle publication pour une édition proprement dite : « Pertractare autem eius modi quaestionem cum unus homo possit ex iis qui hodie sunt Madvigius, hoc optamus ut telam a nobis inchoatam et retexat, ubi opus est, et detexat. »

2. Il a paru de ce travail une traduction allemande sous ce titre : *Ueber die Beziehungen und die Verhæltnisse der Waldenser zu den ehemaligen Secten in Bœhmen.* Librairie Tempsky. In-8° de 38 pages.

nous avons sous les yeux a pour nous d'autant plus d'intérêt qu'elle touche à certains points de notre histoire religieuse.

On sait que les *frères bohêmes*, ces épigones des Hussites, furent connus pendant plusieurs siècles, sous le nom de *Frères Vaudois*. Ils rejetaient ce nom comme une injure; pendant longtemps les érudits ont admis l'existence de Vaudois Bohêmes parallèlement aux Vaudois romans. Quelle est l'origine de cette dénomination ?

Comme on sait, les Vaudois doivent leur nom à un marchand de Lyon, Pierre Valdo, lequel vivait au XIIe siècle. Dès 1184, leur secte était anathémisée par le concile de Vérone. Leur hérésie gagna l'Allemagne et en 1265 on les trouve en Bavière, un peu plus tard en Autriche, ainsi qu'il ressort des documents cités par M. Palacky. L'auteur retrouve dans des bulles pontificales[1] et dans divers documents historiques, la preuve qu'à partir du XIIIe siècle des sectes analogues à celle des Vaudois auraient existé en Bohême. Elles n'admettaient ni le sacerdoce, ni le serment, ni la peine de mort, et leurs doctrines paraissent à M. P. empruntées aux doctrines vaudoises. On accusait ces sectes de tenir des assemblées nocturnes pour se livrer à la débauche. M. P. rappelle à ce propos que dans son pays en Moravie, les descendants des Hussites tenaient encore de pareilles réunions à la fin du siècle dernier. Pour rattacher les hérétiques bohêmes à la secte vaudoise, M. P. s'appuie non-seulement sur l'analogie des doctrines, mais sur le témoignage de Matthias Flaccus Illyricus, historien du XVIe siècle, qui dans son *Catalogus testium veritatis*, déclare avoir eu entre les mains des documents relatifs aux Vaudois de Bohême, documents remontant au XIVe siècle et même au XIIIe siècle.

M. P. discute ensuite les témoignages d'Æneas Sylvius et de Hajek. Il démontre d'après les documents relatifs à Jean Huss que le célèbre hérésiarque avait des Vaudois parmi ses disciples. Enfin il montre d'après Mansi (*Collectio Concilior.*, XXIX, 402) les habitants du Dauphiné (la terre classique des Vaudois, comme on sait) en rapport avec les hérétiques de Bohême : « *In Delphinatu* » *est quaedam portio inter montes inclusa quae erroribus adhaerens praedictis Bohoe-* » *morum, jam tributum imposuit, levavit et misit eisdem Bohoemis.* »

De ces divers témoignages M. P. conclut que les Vaudois eurent des adhérents secrets en Bohême depuis le XIIIe siècle, jusqu'au milieu du XVe, et qu'alors ces adhérents furent absorbés par les Hussites. Quant à la secte des *frères bohêmes*, elle se sépara vite des Vaudois et répudia la plupart de leurs idées. Il faut donc regarder comme erronée l'opinion reçue jusqu'ici par beaucoup de savants qui ne faisait remonter qu'à la fin du XVe siècle les rapports entre les Vaudois et les frères bohêmes.

LOUIS LEGER.

---

1. L'une de ces bulles lui a été signalée en 1867, lors de son voyage en Russie par M. Lamansky, le savant slaviste de Pétersbourg. Elle ne figure pas aux archives du Vatican. Elle a été trouvée au monastère de Burton en Angleterre et publiée dans les *Annales Monastici*, edited by H. R. Luard. Vol. I. London, 1864.

203. — **La famille de Ronsart, recherches généalogiques, historiques et littéraires sur P. de Ronsard et sa famille**, par Achille DE ROCHAMBEAU. Paris, librairie Franck, 1868. In-16 de 358 p. — Prix : 5 fr. et avec 1 album 15 fr.[1]

« Rien de ce qui touche les grands hommes d'un pays ne saurait être indiffé-» rent à leurs compatriotes. » Ainsi débute la petite préface dans laquelle M. de Rochambeau analyse l'ouvrage qu'il a composé avec amour, désirant faire connaître le poète Ronsard « sous des points de vue trop peu étudiés. » Cet ouvrage, utile complément de l'édition de M. Prosper Blanchemain[2], est divisé en six chapitres intitulés : Généalogie de la famille de Ronsart[3]; propriétés seigneuriales possédées à diverses époques par la famille de Ronsart; iconographie et souvenirs du poète Ronsard; mélanges sur P. de Ronsard; P. de Ronsard, ses juges et ses imitateurs; pièces justificatives. Nous allons rapidement examiner chacune de ces six parties que suivent : 1° des errata et appendices; 2° une table analytique des noms de personnes; 3° une table analytique des noms de lieux.

La famille de Ronsart est originaire des frontières de la Hongrie et de la Bulgarie. M. de R. la trouve établie, riche et puissante, « sur les rives du » Danube » en plein XIVe siècle. Ce fut vers 1390 que Baudouin de Ronsart vint offrir ses services au roi de France Philippe VI de Valois. M. de R. conduit la généalogie de la famille de Ronsart depuis cette époque jusqu'à nos jours, le dernier représentant du nom n'ayant disparu que le 31 août 1866. Il nous apprend, chemin faisant (p. 54), qu'une demoiselle de Ronsart (Jeanne), petite-nièce de Pierre, épousa, en 1619, Pierre Tascher de la Pagerie, et que, par conséquent, l'empereur Napoléon III a le droit de compter le plus illustre poète du XVIe siècle au nombre de ses grands-oncles.

Parmi les nombreux domaines seigneuriaux de la famille de Ronsart, M. de R. décrit surtout (p. 73-88) le château de la Poissonnière ou plutôt de la Possonière (commune de Couture, canton de Montoire, Loir-et-Cher), où naquit l'auteur de la *Franciade*, le 11 septembre 1524. Après avoir étudié le château en archéologue, M. de R. l'étudie comme demeure successive des descendants de Baudouin, qui se fit bâtir il y a plus de cinq cents ans, et peut-être donne-t-il au sujet des derniers possesseurs, bien des renseignements qui ont trop peu d'importance!

Ce qui est plus intéressant, c'est la description de tous les portraits connus de Ronsard (il n'en existe pas moins de trente-cinq). Aux plus exacts détails iconographiques M. de R. a mêlé çà et là quelques souvenirs et notamment (p. 113-

1. Cet album contient un portrait de Ronsard d'après une peinture du temps, les statues tombales de son père et de sa mère, des vues (intérieures et extérieures) du château où il naquit, etc., le tout admirablement exécuté.

2. Voir ce qu'en a dit M. Prosper Blanchemain dans le *Bulletin du Bouquiniste*, du 15 mai 1869.

3. M. de R. dit (p. 11) : « Nous possédons plusieurs titres relatifs à cette maison et » remontant presque tous au XVIe siècle, tous portent le nom écrit par un *t*, *Ronsart* ; » nous adopterons donc cette orthographe comme la plus véridique. En parlant du poète, » nous ferons une concession à l'usage généralement adopté, en écrivant son nom par » un *d*. »

1-17) des vers intitulés : *Ronsard à Vendôme,* composés par un jeune poète vendômois, feu M. Louis Bouchet, vers, dit-il en compatriote indulgent, « peu connus, » bien qu'ils méritent de l'être. »

La plus curieuse partie du volume est celle qui, sous le titre de *Mélanges,* renferme une note sur l'époque de la naissance de Ronsard, une autre sur cette question qu'il faut résoudre négativement[1] : Ronsard a-t-il été prêtre ? diverses pièces de vers du XVIe siècle inédites, telles que les *Satires*, la *Conversion de Pierre de Ronsard* (p. 142-147) et la *Remonstrance à Pierre de Ronsard* (p. 148-171), tirées du volume 485 de la collection Gaignières à la Bibliothèque impériale, une *Epistre à la populasse de Paris* (p. 179) tirée du même volume, la lettre de Passerat à Ronsard (du 20 août 1566), extraite du volume 8585 du Fonds latin, la lettre de la duchesse de Savoie Marguerite de France, à la reine-mère pour lui recommander Ronsard, extraite du volume 8691 de l'ancienne collection Béthune, et plusieurs morceaux en prose et en vers de Ronsard, les uns peu connus, les autres inédits (p. 184-189)[2].

Le chapitre sur les juges et les imitateurs de Ronsard est formé presque en entier[3] d'extraits, généralement très-courts, de l'*Histoire des poètes français* de Guillaume Colletet (ms. du Louvre). Les personnages qui figurent, en croquis, dans cette galerie sont Hierosme d'Avost, Lazare de Baïf, Jean-Antoine de Baïf, Nicolas Bargedé, Guillaume de Saluste seigneur du Bartas, Christofle de Beaujeu, Remy Belleau[4], Guillaume des Autels, Joachim du Bellay, Jacques Bereau, François de Beroalde, sieur de Verville, Jules Cæsar Le Besgue, Pierre de Brach, de Chotières, Florent Chrestien, Charles d'Espinay, Jacques Grevin, Jacques Guillot, Jacques Hurault, Amadis Jamin, Guy de Tours, Estienne Jodelle, Pierre de Loudun, David Aubin de Morelles, Claude de Morenne, Marc-Ant. de Muret, Pierre Le Loyer, Jean Martin, Jean Edouard du Monin, Jean de la Péruse, Mathurin Régnier, Jacques Pelletier, Jean de Schelandre, Saincte-Marthe, Jacques Tahureau, Marguerite de Valois, Charles Utenhove, Pontus de Tyard, Claude de Trelon, Ch. Tourniol, Fr. Tillier, Jacques de la Taille, Arnaud Sorbin,

---

1. Ce qui n'empêcha pas Ronsard de succéder, le 28 mars 1557, à son frère Charles dans la possession de la cure d'Evaillé, comme on le voit par un document irrécusable cité à l'*Errata* (p. 321), ce qui confirme le double récit, si souvent combattu, de Th. de Bèze et du président de Thou, lesquels nous montrent le curé-poète luttant à main armée (*pro aris*) en 1562, contre ceux qui pillaient les églises du Vendômois.

2. M. de R. ne s'est pas contenté de nous donner la lettre inédite de Ronsard à *Mons. Chrestian, à Vendosme*, qui lui a été communiquée par M. Pr. Blanchemain, et le petit billet sans adresse qui lui a été communiqué par M. Feuillet de Conches, il a réimprimé aussi en tête de son volume, d'après une photographie de l'original, la lettre à Antoine de Baïf sur la *Pædotrophie* de sainte Marthe, citée par Binet dans la *Vie de Ronsard*, par Colletet dans la *Vie de sainte Marthe*, par M. B. Hauréau dans l'article de la *Nouvelle Biographie générale* consacré à ce dernier poète, etc.

3. Exceptons-en un passage relatif à Ronsard et à Rabelais tiré du livre sur Rabelais du médecin Jean Bernier (p. 209), une anecdote sur Ronsard tirée du *Recueil de bons mots des anciens et des modernes*, 1705 (p. 219), un extrait du *Perroniana* (p. 1-226), etc.

4. M. de R. n'a pas rappelé que la vie de Belleau par Colletet avait été publiée par M. Gouverneur en tête des *Œuvres* du charmant poète (Bibliothèque elzévirienne, 1867). Il aurait pu rappeler aussi la publication des vies de Du Bartas, de Brach, Jean de la Peruse, M. Regnier, etc.

Maurice Sceve, Estienne Tabourot, Scalion de Virblumeau, Clément de Saurs.

Aucune des pièces justificatives (p. 265-320) ne concerne Ronsard. Les seize documents réunis par M. de R. se rapportent à d'autres membres de la famille du poète.[1] T. DE L.

---

204. — **Les anciennes Fêtes genevoises**, par F.-N. LE ROY, membre de l'Institut national genevois. Genève, Cherbuliez, 1868. In-12, viij-270 p. — Prix : 6 fr.

Ce petit livre est amusant et instructif. L'auteur, sans prétentions érudites, et dans un style facile qui gagnerait à être un peu plus serré et çà et là moins déclamatoire, présente au grand public des renseignements curieux sur des fêtes données à Genève aux XVe et XVIe siècles. On y retrouve les traits qui distinguent toutes les pompes de cette époque, qui fut par excellence celle des cortéges, des fêtes et des exhibitions publiques. Le chapitre le plus intéressant est celui qui concerne les réjouissances faites en 1523 et 1524 à l'honneur du duc Charles III de Savoie et de la duchesse Béatrix sa femme. M. Le Roy donne *in extenso* le texte de deux sotties qui furent jouées à cette occasion, et dont la seconde surtout porte les traces visibles du protestantisme qui allait triompher à Genève. M. L. a imprimé ces deux sotties à part, et la *Revue critique* a déjà rendu compte de cette publication (1868, t. II, art. 208). Elles sont curieuses à plus d'un titre, mais le texte aurait besoin d'être revu avec soin. — Une autre pièce singulière, également publiée dans ce volume, est l'*Allégorie des A liés* (Alliés), représentée en 1531, en présence des ambassadeurs suisses qui venaient renouveler l'alliance des cantons helvétiques avec Genève. Au milieu des pitoyables jeux de mots dont elle est semée, on sent l'esprit d'indépendance et de patriotisme qui animait alors tous les cœurs. — Beaucoup d'autres curiosités littéraires ou historiques

---

1. [La partie la plus intéressante de ce volume rempli de choses très superflues est sans contredit celle qui porte le titre de *Mélanges* (p. 131-191). Les pièces inédites contre Ronsard qui y sont imprimées sont particulièrement curieuses; il est malheureux qu'elles soient si mal copiées. Elles fourmillent de fautes grossières, qui détruisent le sens, la mesure et la rime; p. ex. p. 143, v. 6 *prince*, l. *prime;* le v. 10 n'a pas de rime; le v. 17 n'a pas de sens; le v. 18 est trop court d'une ou deux syllabes, et le v. 24 trop long d'une; le point à la fin du v. 26 rend les vers 25-26 inintelligibles, etc., etc. Il y a des mots nouveaux, créés par l'éditeur, qui sont tout à fait divertissants; ainsi *violais* (p. 146, l. *virlais*), *dresse* (p. 147, l. *deesse*), *folen* (p. 148, l. *fol en*), *ame* au masc. (p. 150, l. *cerne*), *tuon* (p. 153, l. *taon*), *roncipète* (p. 156, l. *romipète*), *chosde* (p. 164, l. *chorde*), *faulement* (p. 166, l. *faulsement*), *gandissans* (p. 170, l. *gaudissans*); un mari *saige* est transformé en un mari *singe* (p. 159). Parmi ces mots, plusieurs sont tellement défigurés que pour les restituer il faudrait voir le manuscrit; tels sont *avollement* (p. 148), *tinne* (p. 148), *suycstez* (p. 156), *hulneux* (p. 163), *voiffre* (p. 166), etc., dont je ne devine pas la vraie forme. Il y a aussi des formes de conjugaison tout à fait neuves, *taisa* (p. 148, l. *taisoit*), *fint* (p. 153, l. *fist*), *supportra* (p. 168, l. *supportee*), etc. Quelques noms propres sont aussi bien traités; on lit par exemple (p. 152) *Atulie* pour *Atalie*, ou (p. 163) *Elension* pour *Eleusion*. Un *lymaçon* (p. 155) devient *Lymaron*, personnage à nous inconnu. Que peut bien vouloir dire ce vers de la même page : *Lucien apparoir et galonie Azote?* — C'est toujours pour nous un sujet d'étonnement qu'on puisse publier des choses qui n'ont aucun sens sans avoir l'air de s'en apercevoir; c'est pourtant un fait qui n'est pas rare, et nous en avons déjà signalé plus d'un exemple pour des écrits du XVIe siècle. Les amateurs qui veulent à toute force *imprimer* pourraient cependant prier quelqu'un de revoir leurs épreuves; c'est une chose vraiment impatientante que des éditions qui ne sont qu'un perpétuel coq-à-l'âne. — E.]

sont éparses dans ce livret, comme des fragments de l'*Ombre de Garnier Stoffacher*, par Joseph Duchesne, sieur de La Violette, représentée en 1584, toujours en l'honneur des députés des cantons suisses; on y trouve des sentiments élevés, un grand amour de la liberté, et au milieu d'un style généralement faible, quelques vers bien frappés, surtout dans les strophes du chœur.—Ce joli volume est orné de quatre photographies : l'une représente le port de Genève au commencement de ce siècle, l'autre une fête dans ce port, la troisième reproduit, malheureusement dans des dimensions trop petites, la célèbre tapisserie qui offre la « Vraye » representation de l'escalade entreprise sur Geneve par les Savoyards et sa » belle delivrance l'an 1602, XII. de decembre; » la quatrième est le frontispice où figurent les armes de Genève. — M. Le Roy, déjà connu par diverses publications sur Genève, en annonce une qui ne peut manquer d'exciter l'intérêt général : c'est l'*Histoire du théâtre, des jeux et des divertissements publics en Suisse.*

G. P.

VARIÉTÉS.

Le P. Theiner et les Archives du ministère des affaires étrangères.

L'un de nos collaborateurs disait récemment (p. 102) que le P. Theiner n'avait probablement obtenu l'accès d'archives fermées à d'autres historiens qu'au prix d'engagements qui avaient dû nuire à son impartialité. Ce qui n'était qu'une hypothèse vraisemblable est maintenant un fait avéré. La certitude nous vient d'où nous ne pouvions guère l'attendre, du ministère même des affaires étrangères. A un magistrat qui demandait à consulter les documents relatifs à l'assemblée de 1682, M. le directeur des archives du ministère a fait une réponse dont on trouvera le texte complet dans l'*Univers* du 2 octobre, mais dont nous voulons détacher au moins un morceau pour le plaisir de nos lecteurs :

« Le dépôt des archives, » dit M. Faugère, « n'est pas à l'usage du public; il n'est » destiné qu'au service intérieur du ministère. Nos règlements n'ont pas été changés, » comme vous le supposez : ce sont encore ceux de Louis XIV, qui ont été appliqués avec » la même rigueur sous tous les ministères. Si nous ouvrons quelquefois nos archives, c'est » dans un intérêt public, dans un intérêt d'État. Vous avez cité l'exemple du P. Theiner. » Voici comment cela s'est passé. Le P. Theiner se proposait d'écrire impartialement » l'histoire du Concordat, et de réfuter M. d'Haussonville qui, il faut bien le dire, n'a » pas été fidèle à la vérité historique, qui a versé du côté de la passion, et qui a trop » cédé à l'esprit d'opposition politique. Il y avait donc lieu de faire fléchir la règle dans » un intérêt d'État, dans un intérêt public, comme je le disais, et je fis dans ce sens un » rapport à M. de Moustier, qui partagea mon opinion. »

Tout est admirable dans cette réponse ! et ce dépôt qui est *destiné* « au service » intérieur du ministère » (service bien discret)! — et Louis XIV qui intervient si à propos pour couvrir la responsabilité des archivistes actuels; on n'est pas plus conservateur ! — et ce Révérend Père qui sait d'avance quelles conclusions sortiront de documents qu'il ne connaît pas encore ! Tout cela est dit le plus naturellement du monde; et si l'on n'éprouvait quelque honte à voir entre quelles mains sont déposés les matériaux de notre histoire, on se sentirait désarmé par tant de simplicité.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 42 — 16 Octobre — 1869

Sommaire : 205. STEITZ, les Travaux et les Jours d'Hésiode. — 206. MONTÉE, la Philosophie de Socrate. — 207. EUSSNER, Notes critiques sur divers auteurs latins. — 208. DE SYBEL, Histoire de l'Europe pendant la Révolution française, tome Ier.

205. — **Die Werke und die Tage des Hesiodos,** nach ihrer Composition geprüft und erklært von Dr August STEITZ. Leipzig, Druck und Verlag von B. G. Teubner, 1869, 188 p. — Prix : 5 fr. 35 c.

De tous les poèmes conservés sous le nom d'Hésiode, celui des Travaux et des Jours, d'après une tradition appuyée sur le témoignage de Pausanias (9, 31), paraît posséder le plus de titres à être regardé comme une production du poète d'Ascra. L'antiquité qui n'a du reste jamais apprécié que la valeur gnomique de cette œuvre, se borna à révoquer en doute l'authenticité des neuf vers destinés à servir d'introduction et à signaler comme interpolés un certain nombre d'autres. Cette critique toute de détail et dépourvue de toute base solide fut continuée par les modernes. De cette façon Ruhnken dans sa première *Epistola critica* et Brunck dans son édition des poètes gnomiques, de 826 vers que compte d'ordinaire le poème [1], le réduisirent à 773. Les travaux de Wolf sur Homère, précédés d'ailleurs d'une édition de la Théogonie dans laquelle se faisaient pressentir certaines des conclusions des *Prolégomènes,* en ouvrant de tout nouveaux horizons, agrandirent singulièrement le débat. A dater de ce moment la question se trouve transportée sur son véritable terrain. Il ne s'agit plus en effet de l'authenticité de tel ou tel vers isolé, mais bien de savoir si dans l'origine toutes les parties dont se compose aujourd'hui le poème étaient destinées à former un tout. Les avis, comme on peut bien le penser, se sont complétement divisés. Renouvelant, à l'aide d'autres moyens il est vrai, une tentative faite autrefois déjà par Daniel Heinsius, MM. Ranke et Vollbehr [2] se posèrent en défenseurs décidés de l'unité de composition du poème, unité qu'affirme également, sans essayer du reste de la prouver, G. Hermann [3]. M. C. Lehrs dans la troisième dissertation de ses *Quaestiones epicae* (Regiomonti, 1837), ouvrage dont la seconde édition est annoncée, formula des conclusions complétement opposées. Selon lui les Travaux et les Jours sont la réunion de débris d'anciens poèmes didactiques. Partant de là il croit pouvoir aller jusqu'à signaler la disposition par ordre alphabé-

1. Il y en a 828 chez Gœttling parce que cet éditeur a admis dans le texte un vers (120) cité par Diodore et un autre (169) qui se trouve dans plusieurs manuscrits.
2. C. F. Ranke, *de Hesiodi Oper. et Diebus*, Gott. 1838, et *Hesiodische Studien*, ibid. 1840. E. Vollbehr, *Hesiodi O. et D.* Kil. 1844.
3. Dans un article très-étendu consacré à l'édition d'Hésiode de Gœttling et réimprimé dans les *Opuscula*, t. 6.

tique d'un certain nombre de sentences que renferme ce poème. Entre ces deux opinions extrêmes il s'en produisit une série d'autres intermédiaires [1]. Celle que M. Steitz a déjà défendue dans une dissertation : *de Operum et Dierum Hesiodi compositione, Pars prior, Gottingae*, 1865, et qu'il reproduit aujourd'hui avec de plus amples développements, appartient à cette dernière classe. L'auteur, comme il le déclare lui-même (p. 12), incline du côté conservateur. Il espère pouvoir sauver l'unité de composition du poème en faisant le sacrifice d'un certain nombre des parties qui le forment aujourd'hui. A cet effet il retranche deux épisodes plus étendus, celui de Pandore (v. 42-105) et celui des cinq âges du monde (v. 202-285) et quelques autres de moindre dimension. De même il supprime des vers isolés et en outre, à plusieurs reprises, fait usage de la transposition. Quant aux deux dernières parties du poème (695-828), celle qui renferme une série de préceptes moraux ou religieux, et celle qui méritant seule le titre de *Jours*, établit la distinction des jours en heureux ou malheureux, M. St., tout en accordant qu'elles ne forment pas un ensemble nécessaire avec ce qui les précède, ne croit pas qu'il y ait des motifs suffisants pour les retrancher.

Je dirai d'abord un mot de la marche adoptée par l'auteur. Elle ne me semble pas tout à fait heureuse. Bien que le livre soit consacré principalement à rendre plausible l'hypothèse que nous venons d'exposer, l'auteur a fait une large part à un autre élément, c'est-à-dire à l'explication de certains passages du poème, quelquefois même à la critique philologique du texte. Cette méthode offre de sérieux inconvénients. J'eusse préféré pour ma part une *enarratio* suivie du poème tel que M. St. croit pouvoir le reconstruire, sauf à trouver réunies dans un appendice les additions ou les rectifications qu'il propose de faire aux commentaires déjà publiés sur le poème. Des remarques comme celle p. ex. qui se rapporte aux deux mots ἀρόμμεναι ἠδὲ φυτεύειν du vers 22 (p. 27), remarque que je ne trouve même ni suffisamment juste ni nécessaire, tout aussi bien que des considérations sur l'état politique et social de l'époque où vivait le poète, ne font qu'arrêter désagréablement le lecteur et l'empêchent de se rendre un compte exact de la façon dont l'auteur essaye d'établir l'enchaînement des idées du poème.

Quant à cet enchaînement lui-même, M. St. ne m'a pas gagné à sa manière de voir. Tout ce que je puis lui accorder, c'est que des huit parties dans lesquelles il divise tout le poème, un certain nombre peuvent se rapprocher, principalement par leur origine ; mais pour ce qui est de découvrir le lien qui en forme un tout complet et achevé dans ses parties, cela m'est absolument impossible. Je me contenterai de citer un seul exemple. Que la charmante fable du faucon et du rossignol (v. 202-212) ait pu être racontée à propos du différend entre le poète et son frère Persès, cela ne fait pas le moindre doute. Mais si M. St., après avoir retranché la transition maladroite et inintelligible contenue dans le vers

1. Elles ont été soutenues principalement par A. Twesten, *Comm. critica de Hesiodi carmine quod inscribitur opera et Dies*, Kiel. 1815 ; F. Thiersch, *de gnomicis carminibus Græcorum*, dans les *Acta philol. Monac.* t. III, p. 391 ss. et par Gœttling, dans son édition d'Hésiode, Gotha, 1843.

202 : νῦν δ'αἶνον βασιλεῦσιν ἐρέω φρονέουσι καὶ αὐτοῖς, place cette fable immédiatement après le vers 41, et ne trouve ensuite d'autre moyen d'établir la suite des idées que ces mots (p. 90) « en quelque sorte la réponse des juges » (*gleichsam die Antwort der Richter*), cela paraîtra-t-il bien convaincant? Pour dire toute ma pensée, dût-elle ressembler à un paradoxe, je ne suis nullement persuadé que, même dans l'esprit du poète auquel appartiennent les parties qui trahissent avec le plus d'évidence une origine commune, cette unité que l'on met tant de peine à rechercher ait jamais existé véritablement. Les sujets eux-mêmes que traite toute cette poésie ne la comportent pas. Si rien n'égale, soit la naïveté avec laquelle sont formulées les règles qui doivent guider dans ses pénibles travaux le laboureur de la Béotie, soit l'accent profondément touchant et sincère des plaintes qu'arrache au poète l'injustice dont il a été victime, rien aussi ne paraît plus contraire aux idées de l'époque lointaine dont ces vers font revivre un écho, que la pensée d'un poème didactique avec son unité factice. Dans tous les cas je me défie de reconstructions à propos desquelles l'imagination ne borne pas uniquement son rôle au domaine poétique, mais empiète constamment sur celui des faits.

Parmi les conjectures que M. St. a placées dans son texte, celle qui remplace au v. 375 γυναικὶ par γυναιξί, me paraît au moins inutile. Le changement du singulier βοῦν τ'ἀροτῆρα au v. 405 en pluriel n'est guère mieux justifié. On peut trouver ingénieux au premier abord d'écrire au v. 504 au lieu de μῆνα δὲ Ληναιῶνα κακ' ἤματα, μῆνα δὲ Βουκάτιον κακά τ' ἤματα, mais, pour ne pas parler de la violence du procédé, M. St. ne craint-il pas qu'on retourne contre lui son argumentation? Si l'auteur du vers dont il s'agit vivait en Béotie, rien de plus naturel que l'emploi de la désignation empruntée au calendrier béotien. Mais comme la question d'origine peut et doit être posée constamment, un nom étranger à la patrie d'Hésiode ne devra-t-il pas précisément être considéré comme un indice des plus importants? J'ajouterai encore que les preuves par lesquelles l'auteur essaye dans son introduction d'établir la connaissance qu'ont eue des Travaux et des Jours d'Hésiode les poètes lyriques du VIIe siècle me paraissent pour la plupart fort peu concluantes. Du reste M. St. n'a pas été sans le sentir lui-même. Ce qu'il affirme d'une façon générale et en bloc avec assez d'assurance, il le reprend ensuite en détail, dès qu'il s'agit d'appuyer son assertion sur des faits.

En admettant même que toutes les réserves que je viens de faire soient fondées, le travail de M. Steitz n'en reste pas moins une œuvre consciencieuse et dont l'étude mérite d'être recommandée. Il est tout naturel de voir les opinions en désaccord lorsqu'il s'agit des monuments littéraires d'une époque à laquelle s'applique avec tant de raison la parole du poète (Od. x, 190) :

ὦ φίλοι, οὐ γάρ τ' ἴδμεν ὅπῃ ζόφος οὐδ' ὅπῃ ἠώς.

Émile HEITZ.

206. — **La philosophie de Socrate**, par P. Montée, docteur ès-lettres. Ouvrage ayant obtenu une mention honorable de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques). Paris, Durand et Pedone-Lauriel, 1869. In-8°, 382 p.

M. P. Montée publie sur la philosophie de Socrate un mémoire qui a obtenu à l'Académie des sciences morales et politiques, une mention honorable dans le jugement du concours ouvert sur cette question. L'ouvrage est divisé en quatorze chapitres précédés d'une introduction et suivis d'une conclusion. L'auteur traite successivement de la philosophie grecque avant Socrate, des premières études de Socrate, de l'influence d'Anaxagore sur la direction de ses études, du caractère essentiel de la révolution qu'il a introduite dans la philosophie, de la maïeutique et de l'ironie socratiques, des théories de la définition, des causes finales, de la providence, du bien et de l'amour, du démon de Socrate, des rapports de Socrate avec la religion de son temps et avec les sophistes, enfin des causes de son procès.

M. Montée n'est pas assez familier avec les procédés de l'érudition et de la critique historiques. Ainsi il n'est pas au courant de ce qui s'est publié de plus important sur le sujet qu'il traite : il ne paraît pas connaître l'histoire de la philosophie grecque de Zeller, qu'on ne peut pourtant pas laisser de côté quand on traite de pareils sujets; car c'est un ouvrage fondamental. Que penserait-on d'un mathématicien qui traiterait les mêmes questions qu'Euler, Lagrange ou Abel, sans connaître les travaux de ces savants illustres? L'érudition est soumise aux mêmes conditions, et l'histoire de la philosophie est autant, si ce n'est plus, du domaine de l'érudition que de celui de la philosophie.

Ensuite les textes n'ont pas toujours été lus assez attentivement. Dans le Criton (52 B) il n'est pas dit seulement (p. 51) que Socrate n'ait jamais voyagé loin d'Athènes excepté pour le service militaire : il est ajouté qu'il a été une fois aux jeux isthmiques, ce que M. M. rend inexactement par *visiter l'isthme de Corinthe* et ce qu'il rapporte d'après le témoignage beaucoup moins important de Favorinus dans Aulu-Gelle. Il fallait dire que le voyage de Socrate à Delphes n'est pas attesté par Aristote dans un ouvrage de lui qui nous soit parvenu, mais dans Diogène Laërce II, 22 : ce qui laisse possible une erreur ou une confusion; car Diogène Laërce peut n'avoir pas puisé ce détail directement dans Aristote. — On lit dans Théophraste (*Hist. Plaut.* III, 1, 4) : Αναξαγόρας μὲν τὸν ἀέρα πάντων φάσκων ἔχειν σπέρματα καὶ ταῦτα συγκαταφερόμενα τῷ ὕδατι γεννᾶν τὰ φῦτα. M. M. traduit (p. 63) : « Anaxagore affirmait que l'air contient les semences de *toutes choses* » et que l'action de l'eau suffit à leur éclosion. » — Aristote, distinguant entre la σοφία et la φρόνησις, dit que la première est spéculative et la seconde pratique, et que c'est pour cela qu'on dit (φασι) d'Anaxagore et de Thalès qu'ils sont σοφοὶ et non φρόνιμοι, quand on voit qu'ils s'occupent de recherches curieuses plutôt que des biens de la vie (*Eth. Nicom.* VII, 7, 1141 b 3). On lit dans M. M. (p. 74) : « Ce n'est pas sans raison qu'Aristote lui a reproché (à Anaxagore) » d'avoir négligé l'utile et la recherche des biens humains pour s'occuper de » choses difficiles et tout à fait inutiles. »

M. M. n'est pas assez délicat sur le choix des témoignages pour exposer et caractériser les doctrines de Socrate. Ainsi non-seulement il croit que des textes comme ceux du *Phédon* (65 c) et de la *République* (VII, 526 c), expriment la pensée de Socrate (p. 81, 99). Mais il trouve (p. 83) que « S. Augustin a dit admira-» blement (*De Civ. D.* 8, 3) que Socrate ne voulait pas que des âmes obscurcies » par les passions impures de la terre, tentassent de s'élever tout d'abord à la » connaissance des choses divines, de ces causes premières, qui, à ses yeux, » n'étaient intelligibles que pour les hommes dont le cœur est pur; » que Clément d'Alexandrie reproduit exactement la pensée de Socrate « lorsqu'il » nous défend, quand notre âme est malade, de nous approcher de la science, » avant qu'elle soit revenue à une parfaite santé (p. 82). »

Des habitudes aussi peu sévères de critique ne pouvaient conduire M. M. à retracer un tableau exact des faits. Il transporte dans ces temps anciens les termes et les idées de la philosophie moderne. On ne peut pas dire que les philosophes antérieurs à Socrate, étaient des matérialistes et des panthéistes. Ces termes expriment la manière de résoudre certaines questions qu'alors on ne pensait même pas à se poser. Si on était venu dire à Thalès qu'il était panthéiste (p. 23), il n'y aurait absolument rien compris. Et il aurait été bien étonné d'apprendre « qu'à ses yeux la morale ne faisait pas partie de la philosophie » (p. 25). » Et Socrate, qu'aurait-il dit si on était venu le féliciter « d'avoir jeté » les bases de toute véritable métaphysique, en créant la méthode psycholo-» gique (p. 79). » Je sais qu'ici M. M. a pu être induit en erreur par Cousin qui caractérise de la même manière la méthode de Socrate et qui traduit le γνῶθι σεαυτόν par « fais de la psychologie. » Mais j'ai entendu dire à Cousin lui-même : « il faut employer la méthode psychologique à l'établissement des grandes » vérités métaphysiques; il faut mettre *le nouveau* au service de l'éternel. » Socrate, exprimant une vue profonde avec cette merveilleuse simplicité qui est un des caractères essentiels et l'un des plus grands charmes de l'art et de l'esprit grecs dans l'âge classique, Socrate disait que la plus honteuse des ignorances, c'est de croire savoir ce qu'on ne sait pas, de s'imaginer qu'on possède la science quand on ne l'a pas (Xenoph. *Mém.* 3, 9, 6. Plat. *Apol.* 29 B). Socrate est le premier homme au monde qui se soit douté de ce que c'est que *savoir*, de ce que c'est que la science. C'est là qu'est sa grande originalité; c'est par là qu'il fait époque dans l'histoire de la philosophie. On détruit cette originalité si on voit là dedans la méthode psychologique telle que la comprenait Cousin.

M. M. exagère étrangement quand il dit (p. 40) qu'au temps de Socrate « si » le scepticisme eût triomphé, non-seulement la philosophie était perdue, pour » ainsi dire, avant de naître, mais la conscience même de l'humanité était » pervertie. » Quelle est la philosophie qui *triomphe* plus longtemps qu'une génération? il a fallu un concours exceptionnel de circonstances pour assurer à Aristote l'empire pendant dix-sept siècles. Mais en général les générations des philosophies sont comme celles des hommes. Cousin a survécu à la domination de sa propre philosophie. Bien plus, il avait fini par l'oublier lui-même et par y

devenir étranger. La fidélité au passé est un sentiment trop respectable pour qu'on reproche à M. Montée de terminer son livre par un éloge de M. Cousin, qui « disciple convaincu de Socrate et de Descartes a sauvé la philosophie fran-
» çaise des périls qui la menaçaient et de ses propres erreurs en restituant son
» rôle à la raison et en relevant haut et ferme le drapeau du spiritualisme. Le
» souvenir de M. Cousin animera les derniers défenseurs du bien et du vrai, et
» contre de nouveaux dangers ils puiseront dans son exemple et dans ses leçons
» de nouvelles inspirations et de nouvelles lumières (p. 380). »

Charles THUROT.

---

207. — **Specimen criticum** ad scriptores quosdam latinos pertinens, scripsit Adam EUSSNER. Wirceburgi apud A. Stuber, 1868. In-8°, 42 p. — Prix : 1 fr. 35.

Cette brochure contient une série d'observations critiques sur le texte de divers auteurs latins. Il n'est pas facile de rendre compte d'un travail de ce genre, il faudrait presque le reproduire en entier en y ajoutant des observations. Essayons cependant de donner un aperçu des procédés critiques de l'auteur avec quelques exemples à l'appui.

La première partie est consacrée exclusivement au texte de Quinte-Curce (*Observationes criticae in Q. Curtium Rufum*). Elle est fort intéressante et nous donne la meilleure opinion de la méthode de M. Eussner. Nous en recommandons la lecture à tous ceux qui voudraient se faire une idée exacte de la manière dont on rétablit les textes. Vingt-quatre pages, ce n'est pas trop long; mais elles sont écrites simplement, clairement, et les exemples sont en grand nombre.

Le meilleur manuscrit de Quinte-Curce se trouve à Paris, ainsi que l'a montré M. Hedicke[1]; M. E. insiste encore davantage que lui sur les mérites de cette copie (p. 7). — Il est curieux que ce soient presque toujours des Allemands qui nous apprennent quels trésors récèlent les bibliothèques de France.

Étant donné un manuscrit meilleur que tous les autres, et cependant plein de fautes d'orthographe, il s'agit d'abord de distinguer ce qui doit être mis sur le compte d'un copiste ignorant de ce qui, tout en contredisant les autres textes, a une valeur réelle. En ce qui concerne le texte de Q. Curce, toutes les fois qu'on n'a pas affaire à une simple faute d'orthographe, on doit tenir le plus grand compte du Parisinus 5716. Et lorsqu'on y rencontre une leçon évidemment fautive, il faut se demander si les autres mss. n'ont point corrigé maladroitement un passage qu'ils ne comprenaient pas.

M. E. a fort bien groupé les restitutions qu'il propose sous trois chefs : 1° leçons du *Parisinus* qu'il estime devoir être admises telles quelles; 2° leçons qui, tout en étant fautives, nous mettent cependant sur la voie de la vraie correction. — Ces deux séries constituent la critique diplomatique, documentée. — Après elles vient, 3°, la critique purement conjecturale.

---

1. Dans la préface de son édition de Quinte Curce. Berlin, Weidmann, 1867.

Parmi les restitutions du premier genre, il en est qui n'ont pas été admises par M. Hedicke, M. E. fait avec raison les suivantes : VIII, 1, 4 : *et forte campo erant*, pour *quae erant forte campo;* il s'appuie sur l'usage fréquent de ces phrases parenthétiques chez Q. Curce. — VIII, 2, 5 : *Ille humi prostratus corpus gemitu ejulatuque miserabili tota personat regia;* pour *totam..... regiam.* — VIII, 2, 30 : *Futurum se in regis potestatem respondit* (cf. A. Gelle, I, 7, 16). — Ceci, répétons-le, repose sur l'autorité du manuscrit de Paris.

Les restitutions du second genre sont déjà un peu plus discutables parfois. Nous admettons comme très-bonnes les suivantes : VIII, 3, 17 : *Arsaces in Mediam missus, ut Oxydates inde decederet;* la Vulgate a *discederet*, le Parisinus *desederet.* — VIII, 86 : c'est ici une des meilleures corrections de M. E.; elle s'appuie sur une discussion sérieuse du passage : *Lyncestem vero Alexandrum bis insidiatum capiti meo a duobus indicibus liberavi, rursus convictum* PER BIENNIUM *tamen distuli.* Telle est la leçon courante, conservée par M. Hedicke. Mais d'abord le ms. P a *patriennium* au lieu de *per biennium*, ce qui nous indique la correction *per triennium* exigée d'ailleurs par le contexte de Q. Curce et par le témoignage des autres historiens. Mais en outre, pour obtenir un sens correct, il faut opérer une légère transposition et un changement de ponctuation; car on ne peut raisonnablement comprendre les mots *a duobus indicibus liberavi*, « je l'ai mis en liberté de deux » délateurs, » il faut écrire : *Lyncestem..... insidiatum capiti meo liberavi, a duobus indicibus rursus convictum per triennium tamen distuli.*

Nous ne sommes pas tout à fait persuadé en revanche de la nécessité des restitutions proposées, VIII, 2, 22 (où nous lirions, sans corriger le *Parisinus : ruinas munimentorum superegressus*, pour *supergressus*); VIII, 8, 8 : *et summa imis* CONFUNDI VIDEMUS. VIII, 10, 14 (où nous ne conserverions pas le mot *multa*, en adoptant le reste de la correction de M. E. : *Lauri baccarisque* ET INULAE).

Dans les conjectures proprement dites nous nous séparons encore souvent de M. E. — Ainsi VIII, 2, 13, nous convenons que *ad confirmandum pudorem* doit être fautif; mais *ad consolandum pudorem* ne nous paraît pas beaucoup plus probable. On ne console pas sa honte. Nous lirions plutôt *ad comprimendum pudorem.*

Il est encore un autre moyen de corriger le texte de Q. Curce; mais il demande à être employé avec la plus extrême prudence, comme le fait observer M. E.; c'est la comparaison avec Trogue Pompée, qui a puisé aux mêmes sources que Q. Curce. Il y a quelques siècles on a beaucoup usé de ce moyen, et d'une manière peu intelligente; en sorte que les textes de ce dernier auteur se sont trouvés interpolés par les éditeurs depuis la Renaissance. Mais ce n'est pas à dire qu'on ne doive pas s'en servir lorsqu'il y a une lacune évidente. M. E. n'a pas négligé cette ressource; il a corrigé ainsi d'une façon heureuse un certain nombre de passages, p. ex. VIII, 10, 35 : *Et credidere* AMPLIUS *formae quam miserationi datum : quippe* REGIUM SCORTUM *appellata regina est. Puero quoque certe postea ex ea utcumque genito Alexandro fuit nomen.* La correction *amplius* pour *quidam plus* est fournie par le *Parisinus*, la transposition des mots *quippe--regina* après *datum*

ainsi que l'insertion de *regium scortum* sont indiqués par le texte de Justin (XII, 7, 9) et absolument nécessaires dès qu'on veut trouver un sens, une logique quelconque à la phrase. — Nous approuvons également la restitution VIII, 14, 36 : *deficiebatque* EXsanguis pour *sanguis*.

D'autres changements, plus légers, qui consistent à transposer simplement la ponctuation sont aussi dignes de fixer l'attention des éditeurs futurs de Q. Curce. VIII, 7, 15 : *De cetero parce; quorum orbas senectutem, suppliciis ne oneraveris; nos jube duci, ut quod ex tua morte petieramus consequamur ex nostra*, où on lisait autrefois : *De cetero parce quorum orbas senectutem; suppliciis ne*, etc.

La seconde partie de cet opuscule, intitulée *Miscellanea critica*, rentre essentiellement dans la catégorie de la critique conjecturale ou divinatoire. Nous avons peu de chose à en dire. En général M. E. n'est pas parvenu à nous convaincre de l'absolue nécessité de ses corrections, qui cependant, pour la plupart ont trait à des auteurs dont le texte ne peut guère être rendu lisible sans l'application d'un remède énergique. Les meilleures sont celles du texte d'Ampelius (*Liber memorialis*); citons-en une seule qui est véritablement un trait de génie : Ch. II, 7 : *Libra quam Graeci* ζυγὸν *appellant, virile nomen est* ÷ *adeptus : qui omni clementiae iustitia* ÷ *mochos dictus*. Ce passage a été successivement amélioré par M. Urlichs, puis par M. E. — M. Wœlfflin (dans son édition d'Ampelius) s'était borné à signaler par une croix les endroits où il supposait l'existence d'une lacune. M. Urlichs a fait disparaître la première croix en lisant : *Libra quam Graeci* ζυγὸν *appellant virile nomen est. Adeptus*QUE HOMO *clementia* ET *justitia*; M. E. fait disparaître la seconde en continuant : σταθμοῦχος *dictus*. Le mot σταθμοῦχος = *libripens* étant écrit en caractères moitié grecs, moitié latins et défiguré par le copiste, la première syllabe STAΘ a pu disparaître à cause de sa ressemblance avec *stitia*, et il ne sera resté que la fin MOCHOS. Ne faudrait-il pas cependant intercaler le mot *Libripens* avant *Virile nomen est* et mettre un point après *appellant*.

Ce que nous approuvons surtout dans la méthode de M. E., c'est la conscience rigoureuse avec laquelle il distingue les différentes restitutions qu'il propose. Il est parfaitement sûr de ce qu'il fait. Dans une édition il ne fera passer dans le texte que les corrections du premier degré, et une bonne partie de celles du second. Celles du 3e degré ne figureront qu'en note, à moins que le consentement unanime des savants ne leur donne une autorité plus sérieuse; qu'elles ne s'imposent d'elles-mêmes. Du reste tout l'ensemble de cet opuscule est du meilleur augure, il montre chez l'auteur une bonne méthode et des connaissances générales assez étendues.

Ch. M.

208. — **Histoire de l'Europe pendant la Révolution française**, par H. DE SYBEL, membre du Parlement de l'Allemagne du Nord, professeur à l'Université de Bonn. Traduit de l'allemand par Mlle Marie BOSQUET, édition revue par l'auteur. Paris, Germer-Baillière, 1869. T. Ier, viij-604 p. — Prix : 7 fr.

Attesté par trois éditions, dont la première remonte à 1853 et dont la dernière porte la date de 1865, le succès de l'ouvrage de M. de Sybel ne paraît pas près de se ralentir en Allemagne. La traduction qu'on nous en offre en notre langue ne peut donc être accueillie qu'avec reconnaissance, puisqu'elle met à notre portée une publication d'ordre supérieur, et qu'elle nous permet de connaître les appréciations d'un étranger de talent sur notre propre histoire. Rarement les Français ont été à même de savoir ce qu'on pense de leurs gestes hors de leurs frontières, et c'est surtout en ce qui concerne l'histoire de notre Révolution que ce défaut d'information est manifeste. Il semble que la France concentrée dans la contemplation de ses destinées ne veuille porter son attention que sur les événements qui la touchent personnellement. Il y a là une sorte de fascination qui s'est prolongée jusqu'à nous. Depuis 80 ans nos historiens ont enclavé l'Europe dans la France, comme si notre nation avait absorbé les autres. M. de Sybel était tout naturellement préservé de cet éblouissement. Aussi, sans se dissimuler que la ruine de la monarchie des Bourbons est le plus grand événement de la période dont il esquisse les traits, 1789-1795, il place dans le même groupe et non à un rang secondaire, comme on l'a toujours fait chez nous : 1° l'anéantissement de la Pologne ; 2° la dissolution de l'empire germanique. Le tout est résumé par lui sous la formule d'un phénomène général : destruction du régime féodal en Europe. (Préface.)

Le livre de M. de S. ne se recommande pas seulement par l'intérêt d'un point de vue nouveau pour nous. Il vaut encore par la solidité des études et la nouveauté des informations. Et ce n'est pas là un éloge banal. Le croirait-on? tandis que les publications relatives à la Révolution se multipliaient en France, tandis que leur succès d'avance assuré, donnait l'essor à tout une littérature, pas un de tant d'historiens[1] n'a songé à s'instruire avant de prendre la plume; pas un ne s'est donné la peine de vérifier les assertions qu'il jetait en pâture à la curiosité de la foule et aux passions des partis. Qu'on excuse Lamartine, Thiers, Louis Blanc, par exemple, en mettant une part de leur négligence au compte de l'exil, de la jeunesse et de la poésie; soit, mais quand on pense que Michelet a vécu pendant vingt ans au centre du plus précieux dépôt, sans se soucier d'en mettre à profit les richesses[2], on demeure frappé d'étonnement. Le premier (en 1853), M. de Sybel a eu l'idée de pénétrer jusqu'aux sources de l'histoire révolutionnaire. Il a successivement visité les archives d'État, à Berlin, à La Haye, à Munich, à Londres, à Naples, à Vienne, à Paris. Dans cette dernière ville les portes du ministère des archives étrangères lui ont été ouvertes aussi gracieuse-

1. Sauf bien entendu les auteurs de collections tels que Buchez et Barrière. Mais ce ne sont pas à proprement parler des historiens.

2. On sait que M. Michelet a été chef de section aux Archives de 1830 à déc. 1851.

ment que celles des Archives de l'empire et de la Bibliothèque impériale. Sans doute il y a eu pour lui un concours de circonstances heureuses que n'aurait pas rencontré tout le monde; la générosité de la cour de Vienne qui a livré à un historien notoirement hostile ses papiers confidentiels est due certainement à des considérations personnelles; à Paris, aucun Français peut-être n'aurait obtenu les facilités qui ont été offertes sur le champ à un Prussien. Mais le succès des démarches faites par M. de S. n'enlève rien à leur mérite.

Scientifiquement conçue, l'œuvre de M. de S. est fortement construite; elle est bien composée; c'est le travail d'un penseur, d'un écrivain et d'un savant. On ne peut pas dire qu'une partie soit sacrifiée à l'autre, chaque chose est à sa place et dans la proportion qui convient. Ce n'est pas à dire pourtant que ce livre ne donne lieu à quelques reproches qui portent sur son ensemble.

Et d'abord malgré le soin qu'a eu l'auteur de rassembler dans une formule nette et exacte chaque trait de son récit, d'en offrir à la table le résumé concis, le lecteur n'a pas à sa portée les points de repère dont il a besoin : les dates lui manquent. Les faits politiques sont par leur nature de signification variable, ils sont susceptibles d'interprétations indéfinies. Le livre III par exemple est intitulé : *Chute de la royauté en France*. Qui pourrait sur cette seule indication décider sans chance d'erreur quand commence ce livre et où il finit? Et si on sait que M. de S. prend pour limites extrêmes de cette division la réunion de l'Assemblée législative et la journée du 10 août, cette notion ne met pas encore assez sous nos regards les événements compris dans cette période. Des dates placées en marge ou en titre courant remédieraient à cet inconvénient. Une imperfection plus grave, et qui est bien faite pour étonner de la part d'un Allemand, c'est que M. de S. ne note pas ou note d'une façon toute sommaire les sources des renseignements dont il fait emploi. Que M. Mortimer-Ternaux, M. Hamel et d'autres encore se soient en cela montrés fidèles à la tradition française, ils ont une sorte d'excuse dans les mœurs de leur public. M. de S. qui n'avait, pour bien faire, qu'à s'en tenir aux usages de son pays, a suivi le procédé de M. Thiers qui a toujours émis la prétention d'être cru sur parole. « J'ai vu les pièces; je supplie » mes lecteurs de s'en rapporter à moi. » Certes M. de S. a comme son illustre devancier, l'esprit sagace et l'intelligence droite. Mais le sort de l'*Histoire du Consulat* qui semblait il y a quelque vingt ans un monument *ære perennius* et qui s'en va déjà par morceaux, doit lui servir de leçon. Tout historien est tenu de mettre les travailleurs à même de vérifier ses assertions. Dans le cas présent, cette précaution était en quelque sorte imposée par l'immensité de la tâche entreprise par M. de Sybel.

Lorsqu'on réfléchit qu'il a fallu près de vingt ans à M. Mortimer-Ternaux assisté de plusieurs secrétaires, pour rassembler à Paris seulement, les éléments d'une histoire, dont le champ est infiniment plus restreint, on est tenté de se demander comment M. de S. a pu seul, et en bien moins d'années, étudier toutes les archives de l'Europe; d'où le soupçon, que les visites de l'auteur dans ces divers dépôts n'ont peut-être pas été aussi longues et aussi fructueuses qu'il était permis de le désirer.

M. de S. ne s'est d'ailleurs pas dissimulé les difficultés qu'il y a « pour un » étranger » à s'assimiler « les idées et les passions » qui ont mis en mouvement la nation française pendant la période dont il raconte les événements (Préface, p. vij). Aussi à certains égards son travail consiste moins en une suite de récits qu'en une série d'études. Il semble même en plus d'un endroit présumer le gros des faits connu de ses lecteurs. En outre on ne doit pas oublier que le public auquel il s'est adressé d'abord, est un public allemand, qui ne peut s'intéresser autant que nous-mêmes aux menus détails d'un drame dont les conséquences pèsent plus que jamais sur notre régime politique et social. Ce procédé n'est pas sans inconvénients; résumés sous une forme trop succincte, les faits courent le risque de perdre leur vraie physionomie. C'est ainsi qu'un événement, sur lequel on a écrit des volumes, l'arrestation du roi à Varennes, est raconté par M. de S. en trois lignes, dans lesquelles il ne serait pas difficile de signaler trois erreurs[1]. La concision excessive qui a pour résultat de laisser l'esprit dans le vague, pousse également à une tendance peu scientifique, celle de personnifier des groupes d'hommes et même des classes entières, fort distincts les uns des autres, dans quelques figures historiques qui deviennent des types et servent de points de repère. C'est ainsi que M. de S. se plait à confondre Marat et Robespierre, et attribue à ce dernier une participation aux massacres de septembre (p. 508, 511) qui est absolument inadmissible. Peut-être enfin faut-il attribuer à l'obligation de se concentrer l'emploi simultané et dépourvu d'explication d'ouvrages aussi différents par le caractère et par la valeur que ceux de MM. Granier de Cassagnac et Mortimer-Ternaux. Quelques-uns des renseignements recueillis par le détracteur des Girondins sont bons. Mais il y a loin d'un pamphlet de circonstance à un travail sérieux et estimable comme l'*Histoire de la Terreur*.

Quoi qu'il en soit, nous n'insisterons pas sur des points de détail dont l'examen nous conduirait à des développements trop longs. Il vaut mieux signaler dans l'œuvre de M. de S. trois parties qui nous paraissent véritablement neuves et remarquables. L'étude des questions économiques, des relations internationales et des opérations militaires y est abordée avec un soin et une préparation hors ligne.

Questions économiques. Une passion domine l'esprit de M. de S., la haine de la féodalité, non pas seulement de la féodalité en France, mais de la féodalité en Pologne, en Prusse et en Autriche; ce sentiment le suit partout. Et par féodalité, il n'entend pas seulement, comme on le fait le plus souvent chez nous, un régime politique, de sorte que le mot appliqué à l'époque qui a précédé la Révolution, nous paraît presque un anachronisme; mais encore il veut parler de l'état social. Ce que nous appellerions le régime seigneurial, quelque mitigé et amoindri qu'il subsiste, est l'objet de ses aversions déclarées[2], et comme d'autre part, il mani-

1. Qu'on en juge : « Cette arrestation avait eu lieu sous les yeux d'une patrouille des » dragons de Bouillé, dont pas un n'avait voulu bouger. Du haut de la colline qui domine » la ville, le fils du général avait vu la voiture du roi rebrousser chemin et traverser la » vallée. » Des circonstances du départ, du voyage, surtout des scènes, si significatives, du retour, pas un mot! (p. 262).

2. M. de S. va jusqu'à dire : L'ancien système avait reposé sur l'*exploitation* des basses

feste la plus forte répugnance pour les courants démocratiques, on voit que ses sympathies historiques sont acquises aux tendances de la classe moyenne et à l'unité du pouvoir central. De là, son mépris, son peu de pitié pour la noblesse française, pour l'oligarchie polonaise et autrichienne, et en général pour tous les hobereaux allemands. De là son indulgence à peine dissimulée pour les co-partageants de la Pologne, de là sa complaisance à énumérer les maux dont souffraient les populations de nos campagnes au XVIIIe siècle. Le tableau que M. de S. trace de la situation de la France avant 1789 (ch. I) est d'ailleurs clair, exact, substantiel. Une foule d'observations prises aux meilleures sources (Young, Turgot, Quesnay, Lullin de Châteauvieux, de Lavergne, Boiteau, de Tocqueville, Moreau de Jonnès, etc. [1]) ou personnelles, y sont rassemblées. Celles qui sont relatives à la culture des champs et à la division de la propriété territoriale ont beaucoup de valeur. Ainsi M. de S. remarque que le prix du pain n'a presque pas varié depuis un siècle, tandis que la production du blé (40 et 70 millions d'hectolitres) a simplement suivi l'accroissement de la population, ce qui prouve qu'il était beaucoup plus cher autrefois qu'aujourd'hui (p. 32, 33); en effet le métayer avait intérêt à négliger la culture des céréales dont il ne percevait que la moitié, moitié sur laquelle il fallait encore prélever le prix des droits fiscaux et seigneuriaux (dîmes, corvées, entretien des routes, etc. p. 24); il préférait les terrains en friche et en vaine pâture qui lui procuraient des bénéfices faciles en lait, œufs et croîts des troupeaux (p. 22). Quant à la propriété territoriale, son morcellement ne provient pas, ainsi qu'on le répète tous les jours, des principes de la Révolution. M. de S. combat avec force cette erreur historique. Il s'appuie sur l'autorité d'Young dont les calculs portent à un tiers au moins le nombre des petits propriétaires; il soutient que la législation relative au droit de succession ne favorisait nullement la concentration des terres dans les mêmes mains (et cela est vrai); il rappelle les plaintes que la noblesse, peu à peu dépossédée, élevait à ce sujet (p. 19, 20). Enfin il fait voir que ruinés ou trouvant à peine les moyens de subsister, les métayers et les paysans proprement dits, ne purent acquérir les domaines mis en vente. A la vérité, à partir surtout des derniers mois de l'année 1791, il y eut une tendance marquée de la part des municipalités à démembrer, à disloquer les terres; mais ou les paysans qui achetèrent ne purent tenir leurs engagements, ou les enchères ne furent pas couvertes (p. 232). En fait la vente ne profita qu'à des fermiers déjà riches ou à quelques spéculateurs qui achetèrent et conservèrent. Il n'y eut pas de lotissement.

Comme la matière est fort importante, que le point de vue de M. de S. peut paraître paradoxal et contraire aux faits, nous prenons la liberté de développer son argumentation incomplète à certains égards.

Le régime de la propriété territoriale ne subit pas un morcellement brusque et improvisé. La terre ne fut pas divisée, elle fut émancipée. Dans la plupart des régions de la France, le domaine propre des seigneurs, surtout quand ils étaient

---

classes par les classes privilégiées (p. 216).

1. En revanche M. de S. ne paraît pas avoir connu les travaux utiles de M. Levasseur.

ecclésiastiques, n'avait qu'une médiocre étendue; mais le reste du territoire dépendait de ce domaine à cause de la censive. Le domaine propre était cultivé en ferme ou en régie, généralement assez mal et avec peu de profit, quand il appartenait à une communauté religieuse; les biens sujets à la censive étaient cultivés avec plus de soin par les paysans pour leur propre compte. Comme lors du lotissement féodal des XIe et XIIe siècles, le seigneur avait calculé le partage des terres qu'il leur abandonnait à charge de censive, sur ce qu'il fallait à peu près à l'entretien d'une famille, il en était résulté une très-grande division. La censive était d'ailleurs insignifiante, à cause de l'avilissement graduel des monnaies, et malgré certains accroissements qui se pratiquaient au moment des renouvellements d'aveux et des vérifications de titres. Il arrivait même que les seigneurs d'un territoire distribuaient plus de terres qu'il n'en renfermait, d'où la nécessité de cantonnements et de subdivisions nouvelles. Quand, en 1789, les censives furent abolies, le domaine et les petites propriétés demeurèrent juxtaposés sans autre modification que la rupture du lien qui subordonnait les unes à l'autre[1]. Depuis, en changeant de mains, le domaine principal n'a pas diminué d'étendue; sa valeur a suivi le mouvement économique général. Au contraire, pressées entre les terres de forte et moyenne grandeur, et soumises à la culture intensive, les anciennes petites propriétés censitaires ont été seules l'objet de transactions nombreuses et de morcellements qui ont triplé la valeur vénale du fonds. L'écart est devenu surtout considérable à partir de l'établissement des chemins de fer; de là, on le comprend, une tentation de doubler, de tripler parfois son capital, en lotissant sa terre à laquelle ne résistera point indéfiniment le grand, le moyen propriétaire. Mais cette transformation dans le régime territorial, due à des causes toutes récentes, n'a rien à démêler avec les faits de la Révolution.

La solution donnée par M. de S. dans cette question historique, semble préjuger celle que lui fournit l'examen d'autres problèmes, ceux qui se rattachent à la constitution même de la propriété individuelle. Il est manifeste que la Révolution n'ayant point touché en définitive aux dimensions de la propriété territoriale, en a respecté *a fortiori* le principe. Telles ne sont pas les conclusions de l'auteur; le « socialisme » date, selon lui, de 1789. Comme cette contradiction a pour base une opinion essentiellement neuve, il est nécessaire de rapporter ici ses propres paroles : « Le silence profond gardé jusqu'ici (1853), dit-il, en ces » matières, constitue une lacune regrettable; car il a donné lieu à *la croyance* » *longtemps accréditée* que notre siècle a le premier tendu à la révolution sociale, » et que le signal en a été donné *pour la première fois en France par Babeuf*..... » Toutes les tendances du communisme moderne ont eu leurs apôtres dans le

1. Difficile peut-être en ce qui touche les seigneuries nobles, parce que les archives des châteaux ont été rarement bien conservées, la vérification de ce fait est aisée pour les seigneuries ecclésiastiques, dont les terriers nous sont parvenus à peu près dans l'état où ils se trouvaient en 1789. Qu'on étudie par exemple la série S des Archives de l'empire, en la rapprochant de notre cadastre, on sera surpris de la parfaite identité (sauf bien entendu les portions qui touchent les murs de Paris) de la répartition des propriétés rurales à des époques antérieures et postérieures à la Révolution. Il y a aujourd'hui des territoires exactement distribués comme en l'an 1200.

» siècle dernier..... On peut affirmer qu'*aucun des plans* de l'école actuelle n'a » été inconnu aux hommes de 1790; toutes les innovations de ces derniers » temps se bornent à des démonstrations théoriques et à des développements » philosophiques de systèmes déjà connus..... » (p. 210). L'affirmation est, on le voit, précise, catégorique, et pour la rendre plus saisissante, M. de S. en rattache le développement « aux émeutes des ouvriers et aux soulèvements des » paysans. » Aussi est-ce avec la plus vive curiosité, tenant l'assertion pour radicalement erronée, que nous avons lu le chap IV du livre II qui en contient l'exposition. Mais, il faut bien le dire, nous n'y avons trouvé aucune preuve sérieuse du système de l'auteur. Il cite bien certaines déclamations de Marat et quelques rêveries de Fauchet (p. 234), des motions d'orateurs de carrefours proposant de pendre les usuriers (p. 235), beaucoup de mesures prises par les municipalités, surtout dans les grandes villes, tendant à l'entretien des classes pauvres aux dépens des riches (ateliers nationaux, vente du pain au-dessous du prix réel, caisse de boulangerie, etc.). Mais ces choses se sont faites de tout temps et il n'y a point là l'ensemble d'un système. A ce compte Fénelon était socialiste, les jacqueries du moyen-âge furent des mouvements socialistes, en un mot le socialisme est aussi vieux que le monde. Conclure ainsi, c'est s'arrêter à la surface des phénomènes. En brûlant les châteaux, les paysans assouvissaient des haines locales; en se soulevant, les ouvriers des villes obéissaient à des sentiments transitoires et non à des idées arrêtées en formules. Comment M. de S. peut-il admettre que la domination des doctrines révolutionnaires ait eu un épanouissement aussi complet, aussi absolu que le fut le règne de la Convention, sans que le principe de l'abolition de la propriété individuelle y ait prévalu, si le socialisme avait été, comme il l'avance, le dogme de la Révolution? Supposer les socialistes maîtres pendant trois ans du pouvoir et ne faisant rien pour introduire le socialisme dans la loi, c'est supposer l'absurde. Aussi est-ce l'extension et non l'abolition de la propriété individuelle qui forme l'esprit de la Révolution, qui en a fait la force, et qui, selon nous a posé la base, désormais indestructible, du salut commun. Telle fut la doctrine constante de Robespierre (M. de S. l'avoue de mauvaise grâce, mais il l'avoue (p. 230), et de la masse des Montagnards, autant que des Girondins et des Feuillants. Ici, M. de S. transporte nos mœurs et nos passions dans le passé. Ce qui a donné naissance au socialisme, ce n'est pas le contact de l'extrême opulence et de l'extrême misère qui se rencontre à toutes les époques chez toutes les nations; c'est la multiplication des grandes industries, fait essentiellement moderne, propre au XIXe siècle qui a pour résultat de mettre des centaines et quelquefois des milliers d'hommes, vivant d'un salaire fixe, en présence d'un seul homme se ruinant ou accumulant de gros bénéfices, au moyen d'une direction intellectuelle dont le labeur échappe à des yeux absorbés par la vue du travail manuel. Il semble que la machine marche toute seule, de là l'idée d'exclusion du ressort, en apparence parasite, qui la fait marcher; de là, la haine du capital, de la propriété individuelle, se traduisant par le système impraticable, parce qu'il foule aux pieds la nature de l'homme, de la propriété collective. Or les manufactures qui existaient en France vers 1789,

n'étaient ni organisées ni outillées comme elles le sont aujourd'hui; comparé à ce qu'il est maintenant, leur nombre était insignifiant; l'industrie n'était point appliquée à la culture des champs. A mesure que le crédit s'épuisa, les ateliers fermèrent. Bref les sentiments redoutables qui ont fermenté depuis ne pouvaient naître, parce que les froissements qui résultent du contact des prolétaires avec le capitaliste étaient encore inaperçus, et que les esprits incultes ne réduisent en doctrines que les souffrances prochaines et immédiates dont ils subissent directement l'atteinte.

Relations internationales. C'est la partie la meilleure, la plus neuve, et même la plus étendue de l'œuvre de M. de S. Pour la première fois, nous assistons, grâce à ce travail, au spectacle des négociations diplomatiques de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la Russie, pendant la période révolutionnaire. Le tort de l'auteur, que nous avons déjà signalé, est d'indiquer en bloc et d'une manière trop vague, les sources où il puise; des citations, même fréquentes, ne suffisent point à une critique consciencieuse, et il paraît douteux que toutes les assertions de M. de S. soient acceptées définitivement par ses compatriotes. Par exemple, obéissant peut-être à un patriotisme trop étroit, il s'attache à montrer la loyauté, le désintéressement, il faut presque dire l'innocence du gouvernement prussien dans toutes les discussions internationales. Ce caractère de naïveté enfantine n'est pas facile à admettre de la part d'hommes d'État, dont le maître avait naguère prémédité, préparé et provoqué au milieu des circonstances les plus aggravantes, le partage de la Pologne. Sans doute cette théorie trouvera quelques incrédules et plus d'un contradicteur. Celle qui fait de l'empereur Léopold un esprit fort distingué paraît plus solide. M. de S. met en pleine lumière les qualités politiques de ce prince. Il nous le montre parvenant au trône au milieu des cruels embarras légués par Joseph II, et laissant à sa mort l'Autriche intacte, avec la Belgique reconquise, avec le royaume hongrois agrandi, l'Angleterre tenue en suspens, la Russie déçue et arrêtée net, la Prusse isolée! Le point culminant de la politique européenne, d'après M. de S., ce n'est pas la question française, c'est la question polonaise. En effet la Révolution fait le jeu de la Russie. Arrêtée sur le chemin de Constantinople par l'Angleterre et par la Prusse, elle accède brusquement aux vœux de l'Autriche et attend. L'Angleterre se retire; la Prusse qui a des velléités d'action, n'obtient que des paroles de l'Autriche qui a les yeux sur Varsovie. Les deux puissances allemandes sont paralysées, ne sachant si elles se porteront au nord ou à l'ouest. Si elles vont à l'ouest, elles perdront leurs parts de Pologne, ou il faut qu'elles les obtiennent avant de se mettre en marche. Elles préfèrent rester immobiles, elles ne feront point la guerre à la Révolution.

Mais la Révolution, elle, ne veut pas la paix. Les Girondins soufflent avec fureur dans l'opposition, et dès qu'ils tiennent le pouvoir, décrètent la guerre à l'Europe. L'Allemagne, forcée dans ses retranchements, est obligée de combattre la France et de *partager la Pologne*.

Telle est la doctrine historique exposée par M. de S. (Livre II, ch. VI). On ne peut nier qu'elle soit ingénieuse, spécieuse même. Développée avec art, elle est présentée par son auteur sous des formes qui en dissimulent les déductions

trop brutales. Il est difficile en effet de faire accepter de prime abord même aux lecteurs les plus prévenus que la France ait été, non pas la complice, mais l'auteur de la destruction de la Pologne. Aussi cette théorie ne peut-elle être admise par l'histoire. Sans doute l'Autriche avait une grande répugnance à la guerre; sans doute elle avait pris quelques mesures pour la dispersion des corps d'émigrés, armés sur la frontière; sans doute les Girondins ont désiré la guerre et y ont poussé le ministère français. Mais il y a des situations qui parlent plus haut que les gouvernements. La France n'a fait que prévenir ses ennemis. Au fond la Prusse désirait s'agrandir, et donner une compensation à l'Autriche en prenant pied en Alsace et en Lorraine.

Opérations militaires. Cette intention secrète est mise en évidence par la manière dont furent conduites les opérations de Brunswick. M. de S. n'a pas cherché à le contester. Il s'est surtout attaché à faire voir combien le concours des troupes autrichiennes fut peu efficace, peu actif, et en somme plus nuisible qu'utile à l'armée prussienne. Les incidents, les démêlés de cette alliance militaire mal assortie, les négociations préliminaires de cette coalition politique dont les nœuds étaient si mal serrés, les vues respectives des parties sont pour lui la matière d'études neuves et intéressantes. Il y trouve l'occasion de relever plusieurs erreurs de ses devanciers. Il expose aussi, au moyen de documents jusqu'ici inexplorés, les plans, les idées, la tactique de Brunswick[1]. Toutefois M. de S. n'est pas aussi original dans le récit de la marche et de la retraite des Prussiens qu'il paraît le supposer; au fond la relation de Dumouriez dont il critique avec beaucoup d'insistance les fautes militaires et les méprises techniques, ne diffère pas essentiellement de la sienne; et il s'en faut que l'écrivain allemand soit le premier à relever l'illusion qu'il y eut à représenter les défilés de l'Argonne comme les « Thermopyles de la France » (Il n'est pas bien sûr que le général ait jamais pris lui-même au sérieux ce mot à effet). En revanche M. de S. qui expose avec beaucoup de clarté les vues et les intrigues de Dumouriez dans les négociations entamées spontanément par lui après Valmy, est tout à fait instructif lorsqu'il nous révèle que l'adhésion de Brunswick aux propositions françaises ne fut qu'une feinte militaire, ayant pour objet la concentration de ses troupes Le duc ignorait en effet qu'il entrât dans les desseins du général français de se porter sur la Belgique, en masquant seulement la poursuite, et la position des corps prussiens disséminés était critique (Livre IV, ch. I, IV et V).

Disons enfin que pour la présente édition de son ouvrage, M. de S. a pu faire et a fait de nombreux emprunts à l'*Histoire de la Terreur*. C'est là un hommage fort judicieux aux consciencieuses recherches de M. Mortimer-Ternaux.

H. LOT.

1. M. de S. dit, sans indiquer où il a pris ce renseignement, mais probablement d'après la biographie Michaud, copiée elle-même récemment par la biographie Didot, que le rédacteur du célèbre manifeste de ce prince fut le marquis de Limon. Mais ce actum est attribué à son frère l'abbé de Limon avec plus de vraisemblance par le comte Beugnot, qui avait beaucoup connu, à Arcis-sur-Aube en 1789, cet ancien familier du Palais-Royal.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 43 — **23 Octobre** — **1869**

Sommaire : 209. La Bhagavad Gita, trad. p. LORINSER. — 210. BINDING, Le premier royaume de Bourgogne. — 211. CHAMPFLEURY, Histoire de l'imagerie populaire. — 212. BEHM, Annuaire géographique.

209. — **Die Bhagavad Gita.** Uebersetzt und erlæutert von Dr F. LORINSER. Breslau, Aderholz, 1869. Gr. in-8°, xxxvj-290 p. — Prix : 12 fr.

Ce livre contient une traduction de la BhG., imitant les mètres de l'original, un commentaire fort verbeux, qui tend spécialement à relever les emprunts que ce poème aurait faits à la Bible et surtout au N. T., et un appendice, dans lequel ces rapprochements sont réunis à part. L'introduction expose la trame du Mahâbhârata.

L'auteur, qui est théologien, a largement besoin de l'indulgence que nous sommes toujours disposés à accorder aux efforts consciencieux d'un *dilettante*. Je n'appuierai donc pas sur les fautes innombrables dans la reproduction des mots sanscrits, dont quelques-unes, comme le manque de l'anusvâra, du visarga, du signe de longueur sur les voyelles, du signe d'aspiration, la séparation de mots composés, et, en échange, l'union par l'écriture de mots distincts, sont tellement fréquentes qu'elles paraissent provenir d'une négligence, pour ainsi dire, soutenue et intentionnelle[1]; mais en voici d'autres, qui n'admettent pas cette interprétation, et qui prouvent que l'auteur ignore jusqu'à l'alphabet du sanscrit. — P. 7, note 32, il est dit que *kurû* est le patronymique de *kuru*. D'abord je pensais que la forme *kurûn*, qui se trouve dans le texte, était la cause de cette erreur; car l'auteur écrit aussi les *Vasûs*, p. 168, v. 23; p. 178, v. 6, etc. (il y a *Vasûnâm*, *Vasûn* dans le texte), et suppose généralement qu'une voyelle longue dans une dérivation quelconque prouve la longueur de la même voyelle dans le thème : ainsi il dérive, p. 24, n. 35, de la forme *traigunyavishayâh* le mot *vishayâ* (2 fois), du patronymique *jâhnavî*, p. 171, n. 79, le nom du père *jâhnu*. Mais bientôt j'eus le regret de m'apercevoir que l'auteur écrit CONSTAMMENT *rû* au lieu de *ru*, c'est-à-dire qu'il ne sait pas distinguer ces deux signes; par exemple : *Varûna*, *gurû*, *nirûdhya*, *garûta* (*sic*, 2 fois), *Merû*, *rûdra*, *purûjit*, *purûsha*, *paurûsha*, etc. — il est inutile de donner des citations, parce que ces fautes se rencontrent des douzaines de fois et presque à chaque page. De même il ignore

1. Pour ne pas rendre les mots sanscrits tout à fait méconnaissables, ni être arrêté à chaque pas par des *sic*, j'ai fait disparaître, sans les signaler, une partie de ces fautes des passages que j'aurai à citer du livre de M. L.; de même j'ai substitué la transcription ordinaire de l'alphabet sanscrit à celle adoptée par l'auteur, laquelle est basée exclusivement sur la prononciation allemande des lettres latines (p. e. *tsch*=*c*, *dsch*=*j*), et manque de plusieurs distinctions nécessaires (p. e. entre les dentales et les cérébrales, entre *m* et m, *ç* et *s*).

la différence entre les cérébrales t et d et écrit par conséquent : *guta*, *gutâkeça*, *gântiva*, *garûta*, *kirîda*; deux fois dans la même page (2) nous trouvons *gau* au lieu de *gai*. Je passe des cas comme *uttamaucas* (2 fois), *ujyate*, parce que d'autres indices m'ont fait soupçonner que la différence entre *c* et *j* était réellement connue de l'auteur.

La traduction, qui en suit trois autres de près (celles de Schlegel-Lassen, de Thomson et d'Emile Burnouf), et quelquefois de si près, que l'auteur ne s'aperçoit pas même des différences de l'original et de son modèle (voy. p. e. adhy. II, 16, où Schlegel rend *anta* par *discrimen*, l'auteur par *Unterschied*), lui a fourni, naturellement, peu d'occasions de commettre des fautes graves; néanmoins il s'en trouve quelques-unes dans la petite partie que j'ai conférée à l'original. Ainsi, II, 32, les mots : *sukhinah kshatriyâh..... labhante yuddham îdrçam* = heureux sont les guerriers à qui s'offre un tel combat, sont traduits : « de gais » guerriers saisissent un tel combat »; X, 6, *yeshâm loka* (= *loke*) *imâh prajâh* est rendu par : « par lesquels ce monde (!!) est procréé »; dans le même adhy., v. 17, le vocatif *yogin* est traité d'accusatif (*den vertieften*) [1].

Mais tout cela n'est pas fort grave, et ce n'est que dans les annotations, où l'auteur lutte quelquefois *proprio Marte*, que ses qualités philologiques éclatent. Je ne conteste pas qu'il ne s'y trouve des observations très-justes, même parmi celles qui sont du crû de l'auteur; ainsi quand Krshna dit — toujours dans le même 10e adhy., — qu'il est tout ce qu'il y a de plus noble dans toutes les créations, qu'il est Indra parmi les dieux, la mer parmi les eaux, l'Himâlaya parmi les montagnes, le lion parmi les bêtes, LE ROI PARMI LES HOMMES,—c'est avec une justesse indéniable que l'auteur explique le mot ROI comme il suit : « c'est-à-dire le premier parmi les hommes, le souverain » (p. 169, n. 63). Mais quand Krshna poursuit : *Varuno yadasâm aham* = *Varunas* (le dieu des eaux) *inter aquatilia ego*, il aurait mieux valu, ce me semble, supprimer la remarque que voici : « Varuna est un des principaux dieux védiques; ici il est » traité d'animal aquatique (!), ce qui prouve à quel point les idées religieuses » des Indous avaient changé depuis. » Pour le mot *mrgendra* l'auteur propose la signification le TIGRE (p. 171, n. 74); ici du moins il est original, puisque les lexicographes sanscrits depuis Amarasinha jusqu'à M. Benfey ont toujours pensé, que ce mot voulait dire *lion*.

Ce qu'il y a de plus étonnant c'est que vis-à-vis des opinions grammaticales et autres, émises par l'auteur dans les annotations, la justesse de la traduction reste souvent inexplicable : ainsi, III, 26, *buddhibhedam..... ajñânâm* est correctement rendu par : « conflit d'opinions des ignorants », mais l'annotation 36 porte la forme *ajñânâ* au lieu d'*ajña!* — *XV*, 8 : *vâyur gandhân ivâçayât*; traduction : « comme le vent (enlève) les odeurs de leur lit »; annot. : « il faut entendre » par ce lit (littéralement : demeure, *vâçayât* [!!!]) les fleurs, etc. ». Ce dernier exemple est *instar omnium*; mais en voici encore d'autres : p. 4, « *uttamaujas*

1. Dans ce cas la cause de l'erreur est palpable : le texte porte *yogimstvam*, et l'auteur, qui écrit toujours *yogi* (ou *î*) comme *muni*, a été évidemment égaré par le m.

» (mascul.) = la force extrême »; la même faute se retrouve p. 143 : « (*bhaktyâ*) » *ananyayâ* signifie littéralement : par aucune autre »; — p. 170 : *aryaman* vient d'*ârya;* — p. 15 : non-existant = *nasat;* — p. 99, 110, 259, etc. : le *jîvanmukti* (au lieu de *-ta*); — p. 45 et 169 nous rencontrons la forme *uccai*(h)*çravâsa* (ou *-vasa*), garantie par le mètre ; mais ici l'auteur n'est pas très-coupable, seulement il a eu la mauvaise chance de suivre cette fois, au lieu de la trad. de Schlegel, celle de Thomson, laquelle a une faute d'impression à cet endroit (p. 72); — p. 99 : *viditâtman* = qui s'est TROUVÉ lui-même; — p. 174 : *kusumâkara* = qui FAIT des fleurs. — Adhy. *IX*, 21, est exposée la doctrine bien connue, que les gens pieux, après avoir joui des plaisirs du ciel, sont obligés de retourner sur la terre, LE FONDS DE LEUR MÉRITE ÉTANT ÉPUISÉ = *kshîne punye*. M. L. traduit : quand le monde pur (= le monde d'Indra) a passé, c'est-à-dire APRÈS LA FIN DU MONDE — je suis sûr que les gens pieux ne demanderaient pas mieux. — P. 2 : la BhG. est comptée parmi les 52 upanishads de l'Atharvan (!), et y fait partie de la troisième classe, nommée *brahmavidyâ* (!!); de même la Çvetâçvatara-up. appartient à l'Atharvan (p. 287). — Le mot *çloka* est traité de féminin par tout le livre; de même LA *kâma* et *krodha* (p. 61), LA *Vedântasâra* (p. 182), LA *sâṅkhya* (p. 19), LA *yoga* (p. 27, 87, etc.), LA *âranyaka* (p. 93), et en compensation LE *çruti* (p. 30). — P. 42, l'auteur nous offre le type que voici de la trish*t*ubh :

⏑⏑ | ⏑⏑ | ⏑⏑ | ⏑⏑ | ⏑⏑ | ⏑ || ⏑⏑ | ⏑⏑ | ⏑⏑ | ⏑⏑ | ⏑⏑ | ⏑

d'après lequel il se peut, — pour ne rien dire de la singulière division des pieds, — que nous rencontrions une trish*t*ubh composée de 22 syllabes brèves.

Maintenant qu'il me soit permis de citer encore deux passages remarquables par une accumulation vraiment étourdissante d'erreurs. P. 145, n. 37 : « *shan-* » *mâsâ uttarâyanam* signifie LITTÉRALEMENT : les six mois où le soleil se tient » (*steht*) le plus haut (au nord), et *shanmâsâ dakshinâyanam* les six mois où il se » tient le plus bas (au midi) ». Premièrement il n'y a pas de trace dans les mots sanscrits NI DE HAUT, NI DE BAS, NI DE SE TENIR; et je ne cache pas que l'auteur me semble avoir été induit à cette traduction singulière par le mot *uttara*, qui, malheureusement pour lui, à part sa signification de SEPTENTRIONAL, a aussi celle de PLUS HAUT. Mais, ce qui me paraît plus grave, quoique cette fois il ne s'agisse pas du sanscrit, quelle étrange idée faut-il que M. L. se fasse de notre système solaire, pour s'imaginer que, DANS L'INDE, le soleil reste six mois au nord et six mois au sud !

Adhy. *X*, 15, se trouve la composition *devadeva* = dieu des dieux; à ce sujet l'auteur fait l'observation suivante. « Cette expression paraît être une imitation, » par l'intermédiaire du christianisme, de la locution identique de l'A. T. Du » reste elle se trouve aussi dans la Chândogya-up. (III, 17, 7), où elle désigne » le soleil : *We attain to that god of gods and noblest of all lights the sun* (Traduc- » tion de Râjendr. Mitra). » D'abord, on sait jusqu'à quel point la locution dont il s'agit est fréquente en sanscrit : le dictionnaire de MM. Bœhtlingk et Roth en cite plus de vingt exemples; et il est vraiment incroyable, qu'un homme sensé dérive un mot si commun d'une source aussi éloignée. Ensuite, si M. L. avait daigné jeter un coup-d'œil sur le passage en question de la Chând.-up.,

il se serait aperçu que cette locution, quelque fréquente qu'elle soit, NE S'Y TROUVE PAS, NI RIEN DE SEMBLABLE, et qu'il s'est laissé tromper naïvement par la traduction anglaise. Enfin, pour comble de malheur, ce passage n'appartient même pas en propre à l'upanishad; c'est un vers des plus connus, emprunté au *R*gveda (*I*, 50, 10); donc, si cette locution s'y trouvait, il serait prouvé par là même qu'elle est d'un millier d'années plus ancienne que le christianisme!

Ce dernier exemple nous fournit en même temps la mesure d'une grande partie des rapprochements entre la BhG. et le N. T. Comme l'auteur n'a pas la moindre idée des idiotismes de la langue sanscrite, il ne se lasse pas de s'étonner de locutions fort ordinaires et voudrait faire accroire à ses lecteurs que telle et telle phrase est « absolument inexplicable », à moins qu'elle ne soit une traduction d'un dicton biblique quelconque. C'est ce qu'il dit p. ex. au sujet de l'expression : *mâm..... anuttamâm gatim* (VII, 18), imitation évidente selon lui des mots du Christ : ἐγώ εἰμι ἡ ὁδός. C'est à dessein que j'ai choisi cet exemple, un des meilleurs sans doute de tous ceux que l'auteur relève, et dans lequel au premier coup-d'œil la ressemblance paraît réelle; seulement, pour en être frappé, il faut ignorer, que l'emploi du mot *gati*, appliqué à des personnes, est éminemment fréquent en sanscrit (voy. des exemples abondants au Wœrterbuch de B. et R. s. v. *gati* 7). De même tous les rapprochements de mots détachés et fort communs, comme d'*imâh prajâh* [1] avec ἡ γενεὰ αὕτη (52, n. 34), de *prasavishyadhvam* avec *crescite et multiplicamini* (45, n. 13) (ici l'auteur ne craint pas même de voir une trace de la « révélation primitive »), de la phrase : je suis le commencement des dieux et des patriarches, avec la locution : le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, les comparaisons entre la BhG. et l'Imitation de Jésus-Christ, l'identification d'Adam et d'Abraham avec différents personnages du panthéon indien et tant d'autres sont sans portée aucune. Du reste on sait à quel point il est facile de relever des ressemblances d'expression et de pensée, bien autrement réelles, entre des livres qui n'ont entre eux pas le moindre rapport historique, mais une grande affinité de contenu; et l'on sait aussi que ce n'est pas par des mots heureux et quelques expressions réussies que se font les emprunts d'une civilisation à l'autre. Il va sans dire que ces observations ne touchent aucunement à la question même de l'influence chrétienne sur le culte de Krsh*n*a: cette influence est désormais incontestable; là-dessus je suis, aussi bien que M. L., de l'avis de M. Weber [2], partagé sans doute par la plupart des indianistes, surtout depuis les dernières recherches — parfaites comme toujours — de ce savant (*Ueber die* Krsh*n*ajanmâsh*t*amî. Berlin, 1868; voy. aussi *Monatsber. der Berliner Akad.* 1869, p. 37 et suiv.). Relativement à cette question l'auteur appelle l'attention sur le passage de Jean Chrysostôme, *Evang. Joan. homil.* 1, *cap.* 1,

1. Voici encore un exemple de la négligence vraiment inouïe de l'auteur : dans la reproduction et la traduction de ces deux mots il n'y a pas moins de quatre fautes : *il* écrit *ima prajâ* et traduit *dieses Geschlecht*, au singul.; cet exemple peut faire apprécier la correction du livre entier, et l'errata contient.... *quinze* lignes.

2. En corrigeant l'épreuve, je reçois le second volume des *Indische Streifen* de M. Weber, où le livre de M. L. est qualifié d'*essai remarquable* (p. 288, n. 1). Ce serait manquer d'impartialité que de ne pas signaler ici le jugement favorable d'une telle autorité.

où mention est faite d'une traduction indienne du N. T.; passage dont je ne suis pas à même d'apprécier la valeur critique, mais que l'auteur paraît avoir le mérite de signaler le premier (p. 268).

Je m'arrête en mettant de côté le reste de mes notes. Peut-être devrais-je m'excuser de la longueur de cette critique; mais comme elle est plus incomplète encore qu'elle n'est longue, j'aime à croire qu'on ne me reprochera ni l'un ni l'autre de ces défauts.

Siegfr. GOLDSCHMIDT.

---

210. — **Das burgundisch-romanische Kœnigreich.** Eine reichs und rechtsgeschichtliche Untersuchung, von Carl BINDING, Professor des œffentlichen Rechts zu Basel. Erster Band : *Geschichte des burgundisch-romanischen Kœnigreichs.* Mit einer Beilage : Sprache und Sprachdenkmæler der Burgunden, von W. WACKERNAGEL. Leipzig, Engelmann, 1868. In-8°, xiv-404 pages. — Prix : 9 fr.

L'édition de la *Lex Burgundionum* donnée en 1863 par M. Bluhme (*Mon. Germ.* t. III, 497-630) offre une collation consciencieuse de tous les textes fournis par les divers mss. de la loi burgunde, mais ne détermine pas leur valeur exacte ni leurs dates respectives. Tandis que M. Hubé, de Varsovie, démontrait dans la *Revue historique du droit français et étranger* (1867, p. 209) la nécessité d'une nouvelle édition, M. Binding, professeur de droit public à Bâle, annonçait la publication prochaine de la *Lex Burgundionum* accompagnée d'une étude complète sur les institutions et la législation burgundes. Le premier volume de cet ouvrage, seul paru jusqu'ici, en forme pour ainsi dire l'introduction historique. Le second volume contiendra l'histoire et l'analyse des lois. Le premier volume, que nous devons donc examiner séparément aujourd'hui, a pour but d'éclaircir et de déterminer, suivant l'ordre chronologique, tous les points de l'histoire des Burgundes. C'est une véritable histoire critique. Huit courtes dissertations critiques y sont jointes en appendice [1]. Après avoir ainsi fixé l'enchaînement et la date des événements de cette époque obscure, M. B. pourra plus facilement expliquer le développement naturel des lois et des institutions. La concordance de la législation avec l'histoire, et de l'histoire avec la législation, fournira une mutuelle vérification de l'une et de l'autre. Il résulte malheureusement de l'apparition isolée du premier volume que la preuve de plusieurs des faits qui y sont avancés est renvoyée au second, et que nous restons en attendant dans l'obscurité et l'incertitude (voy. p. 23 n. 78, p. 26 n. 91, p. 33 n. 121, p. 47 n. 189, etc., etc.).

Placé ainsi au point de vue du droit, M. B. commence son histoire à l'établissement des Burgundes en Sabaudie, c'est-à-dire au moment où le partage

---

1. Ces dissertations ont pour objet : 1° les sources de Marius; 2° l'autorité de la *Vita Sigismundi regis;* 3° la chronologie des lettres d'Avitus; 4° l'essai de Gingins-la-Sarraz sur l'établissement des Burgundes; 5° les deux Hilperik et la généalogie de la famille royale burgunde; 6° les limites du royaume burgunde vers l'an 500; 7° le mode de désignation des années en Burgundie; 8° la diffusion de l'élément germain dans le royaume burgunde.

des terres a dû nécessairement amener les premières dispositions législatives. Il laisse entièrement de côté toutes les questions de race, d'origines, de traditions. Il ne mentionne pas Burgundarholm, ni le royaume des Nibelungen, ni même les renseignements plus précis donnés par Ammien Marcellin (XVIII, 2; XXVIII, 12), Orose (VII, 32), Prosper et Cassiodore (ad ann. 413) sur le séjour des Burgundes aux bords du Rhin. Il débute par les défaites de 435 et 437 et l'établissement en Sabaudie en 443. La théorie de M. B. sur le partage des terres entre les Romains et les Barbares, bien qu'elle manque parfois de netteté et que les éclaircissements et preuves soient souvent renvoyés au second volume, est ingénieuse et vraisemblable et rend compte pour la première fois des différents textes qui se rapportent à cette question épineuse (p. 13-38). Gaupp, dont l'opinion a été jusqu'ici universellement adoptée (*Germanische Ansiedlungen*, p. 274-371) n'admettait qu'un seul partage légal accompli au commencement du règne de Gundobad entre 470-475. Mais alors les Burgundes auraient pendant trente ans vécu au milieu des Romains sans partage régulier, et à la manière des soldats en logement. Cela est peu vraisemblable : un établissement arbitraire aurait écrasé les indigènes, et une règle invariable dut fixer le sort des Burgundes venus non en vainqueurs, mais en alliés. Prosper (ad ann. 443) et Marius (ad ann. 456) semblent parler dès le début d'un partage régulier, et les textes de la *Lex Burgundionum* qui supposent toujours aux Burgundes la moitié ou les deux tiers des terres (v. T. 13, 31, 54, 67), jamais le tiers comme au soldat romain, ne permettent pas d'assimiler complètement leur établissement à celui d'une légion militaire. M. B., guidé, il faut le dire, par les hypothèses très-perspicaces de Gaupp, montre qu'il y eut deux partages réguliers, sanctionnés par des lois. Le partage ne porta que sur un certain nombre de propriétés foncières dites alors *sortes* (parce qu'on tirait au sort soit les noms des propriétaires sur qui devait retomber cette charge, soit plutôt les lots fixés d'après le cadastre) et appartenant aux *possessores* romains, hommes libres payant l'impôt foncier. Les Burgundes ainsi établis sur les terres romaines prenaient le nom de *Faramanni* (goth. féra = partie; voy. Wackernagel dans l'Append. p. 354). M. B. veut que ce nom ne se soit appliqué qu'à ceux qui eurent part au partage, c'est-à-dire aux pères de famille propriétaires et non à tous les Burgundes, bien que la *Lex Burgundionum* (T. 54) semble employer indifféremment les mots « populus » noster » et « Faramanni » (voy. à ce sujet Boretius dans Sybel, *Hist. Zeitsch.* 1869, I. H, p. 26, 27). M. B. reconnaît d'ailleurs avec Gaupp que le mode d'établissement des soldats romains avait fourni la première idée de ce genre de partage. Mais, tandis que le soldat, possesseur du tiers d'une terre, restait inférieur au premier propriétaire et s'appelait seul *hospes*, le Burgunde et le Romain copropriétaires portent chacun l'un vis à vis de l'autre le titre d'*hospes* et se trouvent dans des rapports d'égalité mutuelle. Le Burgunde finit même par acquérir une certaine supériorité. En effet, le premier partage (auquel se rapportent les T. 13, 31, 67 de la *Lex Burgundionum*), conclu lors du premier établissement en Sabaudie et en Gaule, divisait par moitié entre le Burgunde et le Romain la terre cultivée et laissait indivis les bois et prairies. Plus tard, sous

Gundobad, les familles burgundes s'étant accrues, leurs premiers lots furent insuffisants et on porta leur part de terre cultivée de la moitié aux deux tiers; de plus les bois et prairies, indivis jusqu'alors, furent partagés par moitié (T. 54). En outre, les Burgundes, qui s'étaient contentés jusque là des esclaves qu'ils avaient amenés avec eux, prirent alors le tiers des esclaves de leurs copropriétaires romains. Plus tard enfin, sous Godomar (T. 107, 11), une nouvelle loi décida que les Burgundes récemment venus dans le pays ne pourraient obtenir que la moitié de la terre cultivée et aucun esclave.

Au premier abord, il paraît invraisemblable que les parts des Burgundes aient été augmentées sous Gundobad et portées aux deux tiers de la terre cultivée après avoir été seulement de la moitié. M. Kaufmann (*Gœtt. gel. Anz.*, 3 févr. 1869) croit que leur part fut toujours des deux tiers et rejette absolument le système de M. B. Suivant lui cet acte de spoliation aurait été impolitique à un moment où la Burgundie avait besoin de s'appuyer sur les indigènes pour résister aux Franks, et comment d'ailleurs le concilier avec ce que Grégoire de Tours dit de Gundobad (II, 33) : « Burgundionibus leges mitiores dedit, Romanos ne » opprimerent »? Mais le long règne de Gundobad (473-516) vit diverses époques et diverses fortunes. Les Burgundes en 443 venaient de subir deux défaites; on les avait accueillis dans l'empire avec bienveillance, ils durent accepter ce qui leur était offert. Au début du règne de Gundobad au contraire, ils avaient crû en nombre, la famille de leurs chefs s'était alliée à celle des chefs wisigoths; elle avait partagé l'influence de Ricimer, le faiseur d'empereurs, et l'empire mourant avait cherché en elle un dernier appui. Au moment de la chute de l'empire, les Burgundes pouvaient facilement imposer aux indigènes des conditions plus dures, et ils n'avaient point encore de Franks à redouter. Mais plus tard Chlodovech commence ses conquêtes, il inflige à Gundobad une première défaite avec l'appui d'une partie de la population romaine (v. Grég. de T. II, 33). C'est à cette époque sans doute que Gundobad, instruit par les revers, rendit ces « *leges mitiores* » qui protégeaient les Romains contre les injustes exigences des Burgundes (L. B. T. 54); qui donnaient la préférence au copropriétaire romain au cas où le Burgunde voudrait vendre sa terre (T. 84); qui interdisaient au Burgunde copropriétaire de se mêler des querelles de deux possesseurs romains (T. 55), à moins qu'il ne voulût poursuivre sa cause selon la loi romaine, et qui tendaient ainsi à faire de la loi romaine la loi générale. La théorie de M. B. nous paraît donc aussi conforme aux vraisemblances historiques qu'aux textes juridiques.

C'est avec la même sagacité et la même précision que M. B. a déterminé plusieurs points de l'histoire burgunde, peu connus ou mal interprétés; entre autres : les limites de la Sabaudie (p. 4-7); les progrès successifs des Burgundes d'abord jusqu'à Ambérieux, 457 (p. 58), puis jusqu'à Lyon, Vienne et même jusqu'à la Loire (p. 68-75); les résidences de Hilperik à Lyon, Gundobad à Vienne et Godegisel à Genève (p. 73); la nette distinction entre les deux Hilperik, l'un frère, l'autre fils de Gundiok (v. app. V, p. 300-305); l'influence de Gundobad en Italie sous les derniers empereurs et l'époque précise de son avé-

nement, entre mars 473 et juin 474 (p. 80-81); le rôle de la Burgundie quand elle soutint Theodorich I contre les Suèves, 456-457 (p. 53-56), puis quand elle attaqua Eurich et chercha à ranimer les derniers restes de la puissance romaine, 470-471 (p. 78-80); la guerre de Ligurie[1] (p. 100-102); l'alliance des Burgundes avec Chlodovech après la guerre de 500 et la part qu'ils prennent à la guerre wisigothique (p. 194 et 202-212); enfin le règne si obscur de Godomar, son énergie politique et militaire, ses réformes de 524, et le rachat des Brandobrigi en 527 (p. 263-267). M. B. a consulté tout ce qui a été écrit sur le sujet de son étude, il rapporte toutes les opinions de ses prédécesseurs et les discute avec une conscience peut-être exagérée. Ce qui vaut encore mieux, il n'a négligé aucune source, il a réuni, étudié, contrôlé beaucoup de textes qui avaient échappé à ses devanciers, et il nous fournit tous les documents de ce qu'il affirme. Il a tiré un grand parti et des vues toutes nouvelles de quelques-uns des textes consultés par lui, surtout des inscriptions et des vies des saints, des vies de saint Lupicin (p. 65), de saint Hillidius (p. 74), de l'abbé Marius (p. 138), de la vie de saint Épiphane, par Ennodius, qui éclaire les rapports de la Burgundie avec l'Italie, à la fin du ve siècle (p. 109-110). La *Collatio episcoporum* (Mansi. C. C. VIII, p. 243 sq.) au concile de Lyon, lui a donné les éléments d'une peinture animée de cette grande réunion où Gundobad tenta vainement de réunir les deux églises, arienne et catholique (p. 148-152). Enfin ce sont les canons du concile d'Epaône (Yenne, près Chambéry), qui lui ont permis de démontrer le caractère tout catholique du règne de Sigismond.

Je ne saurais pourtant accepter toutes les conclusions auxquelles arrive M. B. par les mille détours d'une critique toujours minutieuse et souvent subtile. A force de presser les textes, il leur fait dire parfois plus qu'ils ne signifient en réalité; sur un seul indice, il affirme hardiment ce qu'il pourrait tout au plus supposer; un fait passe ainsi dans son esprit de la possibilité à la vraisemblance et de la vraisemblance à la certitude, pour servir ensuite de point de départ à de nouvelles hypothèses. Malgré toute l'habileté que déploie M. B. dans la critique des sources (v. p. ex. ses excellentes dissertations II et III sur l'autorité de la *Vita Sigismundi* et sur la chronologie des lettres d'Avitus), il tombe dans un excès de subtilité lorsqu'il prétend prouver que Frédégaire a connu la chronique de Marius (p. 225, n. 779), parce qu'il dit de l'avénement de Sigismond « sublimatur in regnum » et Marius « levatus est rex », et parce que les mots « jussu patris » se retrouvent dans les deux documents, d'ailleurs à propos d'événements tout différents. Laissant de côté plusieurs points secondaires où se retrouve la même hardiesse d'affirmation (p. 113, prétendue critique appliquée

1. M. B. semble croire que le royaume burgunde ne dépassa jamais au sud la Durance. Grégoire de Tours dit pourtant (II, 32) : « Gundobadus et Godegiselus.... regnum..... cum Massiliensi provincia retinebant. » Rien de plus naturel qu'un retour offensif des Burgundes sur la Provence après la mort d'Eurich (485) qui avait conquis quelques années auparavant Avignon et Arles. Si les Burgundes n'occupaient pas une partie au moins de la Provence, on ne conçoit plus les motifs ni même la possibilité de leur passage en Ligurie. Les évêques d'Arles et de Marseille étaient d'ailleurs présents au concile de Lyon en 499.

par Grég. de T. à l'histoire de Hrôtehild; p. 159, suppression arbitraire de toute l'histoire d'Aredius; p. 189, la possession d'Auxerre attribuée aux Burgundes et non aux Franks; p. 246, tous les sentiments de Segerik imaginés d'après l'accusation calomnieuse de sa belle-mère), nous nous arrêterons seulement à l'intéressante discussion soulevée par M. B. au sujet de l'épitaphe de la reine Caretene (p. 116-118) qui, d'après lui, ne peut s'appliquer qu'à la femme de Hilperik II. M. de Boissieu (Inscr. de Lyon, p. 572) avait déjà émis et soutenu cette opinion (M. B., qui cite si soigneusement les opinions de tous ses devanciers, aurait dû le dire plus clairement). Il faut alors rayer de l'histoire tout le récit de la mort violente de Hilperik tué avec sa femme par Gundobad, puisque cette Caretene, d'après l'inscription de la basilique de Saint-Michel fondée par elle, mourut tranquillement à Lyon en 506. La lettre V d'Avitus à Gundobad [1] devient alors moins contraire aux sentiments de délicatesse morale qu'on aime à supposer chez un évêque chrétien [2]. Mais cette lettre n'est pas inconciliable avec l'idée d'un meurtre à une époque où l'Église considérait comme un triomphe de la religion la mort, même violente, de tout hérétique ou ennemi puissant (v. Grég. de T. II, 40), et où la fréquence des meurtres avait émoussé la conscience publique à ce sujet. Gundobad avait pleuré « flebatis pietate ineffabili, » Avitus ne considère plus dès lors que le résultat providentiel du malheur qui est arrivé « hoc solum servabatur mundo, quod sufficiebat imperio..... quicquid prospe- » rum fuit catholicae veritati. » Voilà bien l'évêque qui ne donnait le nom de *frère* qu'à l'homme « sub uno Deo patre et una ecclesia matre, in una fide posito » (Av. ep. I). Quant à l'épitaphe même, elle peut aussi bien et même mieux se rapporter à la femme de Gundobad qu'à celle de Hilpérik.

Occuluit laeto jejunia sobria vultu,
Secreteque dedit regia membra cruci.
. . . . . .
Non sprevit sacrum post diadema jugum

peut vouloir dire sans doute que la femme du roi Hilpérik s'est retirée dans le cloître après la mort de son mari, mais peut aussi signifier que la femme de l'arien Gundobad a caché un cœur catholique sous ses ornements royaux.

Praeclaram sobolem dulcesque gavisa nepotis
Ad veram doctos sollicitare fidem,

s'applique admirablement d'après M. B. à Hrôtehild et à ses enfants. Mais elle ne put pas solliciter leur foi (*sollicitare*), ni les instruire (*doctos*), puisqu'ils furent chrétiens de naissance et que ses petits-fils vécurent toujours éloignés d'elle, tandis que Sigismond et ses deux premiers enfants, nés ariens, eurent besoin d'être *convertis* à la foi catholique (v. *Homilia Aviti. dicta in conversione domini Segisrici*, etc..... *Bibl. max. PP.* IX, p. 592); ils purent l'être, dans notre

1. Cette lettre a pour but de consoler Gundobad de la mort de ses frères, en lui montrant les avantages que la Burgundie retirera de cette mort.

2. M. B. qui se fait ici le défenseur d'Avitus parle plus loin (p. 241-242) en termes d'une violence bien inutile (*Ekel... Kriecherei*) des lettres écrites par Avitus à Anastase au nom de Sigismond.

hypothèse, par l'influence de la femme catholique de Gundobad. Le récit traditionnel nous est d'ailleurs parvenu par quatre sources différentes, *Grégoire de Tours*, l'*Historia epitomata*, la *Vita Sigismundi* et les *Gesta regum Francorum*. Leurs récits, sensiblement différents, ont été puisés directement dans les souvenirs populaires. Le meurtre de Hilperik était donc universellement accrédité au VIe et au VIIe s. aussi bien en Burgundie qu'en Neustrie. De nombreux traits du récit ont pu être ajoutés après coup, mais le fond même n'a pu être créé par l'imagination populaire, surtout si la femme de Hilperik a continué pendant plus de vingt ans la pratique de la piété et des vertus chrétiennes, et si ses filles ont vécu libres et entourées d'honneurs. L'hypothèse de M. de Boissieu a pour elle certaines vraisemblances, mais il y a loin de là à une certitude, et M. B. ne devrait pas l'invoquer ensuite comme un fait prouvé (p. 123, 134).

Tandis qu'au moyen d'une critique ingénieuse, mais subtile et téméraire, M. B. affirme parfois des faits douteux, il croit pouvoir, grâce aux légers indices que fournissent de rares documents, apprécier le caractère et la politique de ses personnages avec autant de certitude que s'il avait vécu auprès d'eux, ou du moins que s'il avait possédé des documents complets sur leur vie et sur leurs actes. Pour Avitus, ses lettres le font assez bien connaître, et le portrait qu'en trace M. B. est un chef-d'œuvre de sagacité érudite aussi bien que de fine psychologie (p. 168-178). Mais comment démêler les motifs vrais de la politique des Burgundes (p. 61), de leur alliance avec Theodorich et de leur inimitié contre Eurich? Prétendre juger, d'après le peu de renseignements que nous possédons, les secrets mobiles de Gundobad, les aspirations pacifiques d'un homme qui fait toujours la guerre (p. 166), la finesse du coup-d'œil politique (*mit Staatsmannischem Scharfblicke*, p. 179) d'un roi dont toutes les entreprises échouent, et arriver à qualifier sa politique de « politique de suicide » (*Politik des fortgesetzten Selbstmordes*, p. 167); aller enfin jusqu'à dire ce qu'il aurait dû faire dans tel ou tel cas, cela me paraît l'illusion d'un homme qui ressuscite en lui, par l'imagination, l'époque qu'il a longtemps étudiée et qui mêle ses propres sentiments à ceux des personnages qu'il dépeint. Cela est si vrai que M. B., malgré toute son impartialité scientifique, laisse percer maintes fois ses sentiments personnels, ses sympathies ou ses antipathies actuelles. C'est le contemporain de M. de Bismarck qui parle de la nécessité pour les Burgundes d'affirmer la « *Nœtige Homogenitæt* » de leur royaume (p. 167). C'est un Germain ennemi des races latines qui exalte la supériorité morale des ariens sur les catholiques (p. 127), et qui semble regretter que les rois Burgundes n'aient pas persécuté le catholicisme (p. 129), uniquement parce que les Burgundes sont ariens et les Franks catholiques. Les Burgundes à cette époque n'étaient-ils pas pourtant bien plus imbus d'influence latine que les Franks? D'ailleurs tout ce chapitre sur l'Église et l'État en Burgundie (p. 122-124), si intéressant et si plein de choses pour ce qui touche le catholicisme, ne donne qu'une idée bien vague du rôle de l'arianisme. Il était difficile d'en dire davantage; mais on peut reprocher à la table des matières de nous faire des promesses que le livre ne tient pas. M. B. doit se défier de son imagination; elle l'induit à enfler l'importance des faits qu'il

découvre ou devine, et l'entraîne parfois jusqu'à la déclamation, défaut qui étonne et détonne dans un livre d'exacte critique et de sévère érudition (voy. p. 122, « *Nichts ist geeigneter*, etc..... p. 251, 273).

Mais c'est assez insister sur les lacunes et les imperfections d'un livre qui est actuellement le guide le plus sûr pour l'étude du royaume burgunde, et un remarquable exemple des riches résultats que peut fournir l'étude attentive et sagace de textes peu nombreux et tout fragmentaires.

L'exécution typographique, quoique compacte, est nette et d'une remarquable correction. Je signalerai pourtant quelques inadvertances qui ne sont pas toutes imputables à l'imprimeur : p. 39, « deux sources tout à fait dignes de foi, » — elles ne sont pas nommées; p. 48, n. 199: 445 pour 454; p. 96 : « la Ligurie » était encore entre les mains de Gundobad, » — l'auteur n'a pas encore dit qu'elle fût entre ses mains; p. 106 : « *aus Franken* » pour « *aus Alemanien;* » p. 140 : « *Ausch* pour Auch; p. 170, l. 4 : *Dieser* pour *jener*, il s'agit du fils et non du père; p. 196 et 199 : le même personnage est nommé Theoderich et Theuderich, plus haut c'était Theodorich. Il faudrait adopter une orthographe constante.

G. MONOD.

---

212. — **Histoire de l'imagerie populaire** par CHAMPFLEURY. Paris, Dentu, 1869. In-12, I-312 p. Avec nombreuses gravures sur bois. — Prix : 5 fr.

Les efforts de M. Champfleury pour explorer et vulgariser l'histoire de la poésie et de l'art populaire ont droit à toute notre sympathie. Son recueil de chansons, bien qu'il ne soit pas à l'abri de graves objections, a eu le mérite d'ouvrir la voie à des recherches jusqu'alors à peu près inconnues chez nous; son *Histoire des faïences patriotiques* a aussi appelé l'attention sur un coin bien curieux de l'époque révolutionnaire; son *Histoire de la caricature antique* a mis en lumière certains traits par lesquels l'antiquité se rattache aux plus humbles côtés de notre art. L'esprit que M. Ch. apporte à ces investigations est excellent, et le ton même un peu emphatique avec lequel il lui arrive de célébrer leur importance est de nature à produire un bon effet sur le grand public auquel ces œuvres sont destinées. Le nouveau volume de l'ingénieux écrivain offre, comme ses aînés, bien des genres de mérite; il n'est pas exempt non plus de certains défauts propres à l'auteur, et qui, nous l'avouons, ont le don de nous impatienter quelque peu. D'abord le titre est absolument inexact; ce que nous donne M. Ch. ne ressemble ni de près ni de loin à une histoire de l'imagerie populaire : le volume se compose de deux monographies détachées et de quelques notices de moindre importance, rattachées entre elles uniquement par une *Introduction* des plus décousues. Mais le plus curieux, c'est que la seconde de ces monographies, qui occupe le tiers du volume, n'a aucun rapport avec l'imagerie. M. Ch. dit bien dans sa *Préface* (p. xlv) : « Le *Juif-Errant* et le *Bonhomme Misère* offraient l'avan- » tage de se rattacher à l'imagerie et à la littérature populaire, deux branches » du même tronc; » mais un peu plus loin (p. xlvij) il fait lui-même ce singulier aveu : « Le *Bonhomme Misère* appartient à la littérature populaire, non à

» l'imagerie; les nombreuses éditions des divers pays ne comportent pas d'illus-
» trations; *mais au premier jour, je l'espère, Misère fera partie d'une imagerie nou-*
» *velle.* » Ajoutons que tous les articles insérés dans ce volume ont déjà, plus ou moins complets, été publiés ailleurs, et nous conclurons que M. Ch. aurait dû intituler son volume : « *Études sur quelques points de littérature et d'imagerie* » *populaire;* » c'était plus modeste, mais c'était sincère, et l'auteur n'aurait pas risqué de mécontenter le lecteur qui, affriandé par les promesses du titre, est fort désappointé de trouver tout autre chose que ce qu'il cherche.

C'est encore une prétention peu acceptable, et trop familière à M. Champfleury, que celle d'avoir fait des recherches immenses, de s'être plongé dans une mer d'érudition pour composer ses petits livres : c'est ainsi que dans sa *dédicace* (à notre collaborateur M. Reinhold Kœhler) il parle de son « labeur excessif, » ailleurs (p. 5) de « l'amas et de la pesanteur des matériaux » qu'il a réunis, etc.; c'est ainsi que dans sa *Caricature antique* il se plaint (p. viij) de son « énorme tâche, » de « l'énorme quantité de livres qu'il a consultés (p. xvj), » et s'écrie en terminant: « Les bibliothèques m'ont vu pendant des années entrer gaiement et sortir » soucieux, accablé de lectures. » Il est inutile d'insister ainsi sur la peine qu'ont pu vous donner vos études; ce qui intéresse le public, c'est votre méthode ou vos résultats; le temps que vous avez perdu lui est complétement indifférent. Et d'ailleurs, il faut bien le dire, les études de M. Ch. ne portent pas la trace de travaux si considérables; il n'a étudié de première main que ce qui concerne l'imagerie; ce qui touche les légendes en elles-mêmes est le plus souvent de la compilation adroite et intelligente, mais assez facile. C'est ce qui ressortira de l'examen de ce livre, où j'indiquerai scrupuleusement tout ce qui est vraiment nouveau.

La *Préface* (p. i-l) contient des notes et des réflexions sur l'intérêt et le caractère de l'imagerie populaire, beaucoup de choses justes et bien dites. En guise d'illustrations, l'auteur donne quelques bois pris au hasard; l'un des plus curieux est celui de la p. xxiv, planche normande, à ce que dit l'auteur (pourquoi, il ne le dit pas), qui paraît du temps de Louis XIII. Deux personnages en regardent ironiquement un troisième, armé d'un grand sabre et à cheval sur un ours que tient par la bride un homme qui fait le geste d'un démonstrateur. C'est sans doute, dit M. Ch., l'affiche de spectacle d'un montreur d'ours; l'idée est bonne; mais je crois en outre que cette planche se rapporte à la vieille locution de *monter sur l'ours*. On disait proverbialement de quelqu'un qui n'avait pas peur : « Il a monté sur l'ours (voy. Oudin, *Curiositez françoises*, p. 272), » et il existe sur ce sujet une très-curieuse pièce en patois bourguignon, intitulée *le Menou d'or*, attribuée à l'année 1611, et réimprimée en dernier lieu dans Mignard, *Hist. de l'idiome bourguignon*, p. 415; le *Meneur d'ours* invite successivement à monter sur sa bête tous ceux qui ont peur de n'importe quoi, et entre autres les faux braves, ce qui pourrait bien se rapporter à notre estampe : *Cé gentilhomme de la Biausse Qui, quand on mene le tambor, Pisse de pô dedan lô chausse, Qu'ai s'en venain montai sur l'or.*

I. *Le Juif-Errant* (p. 1-104). Tout ce qui concerne la *légende* est à peu près

textuellement semblable à ce qu'en dit le bibliophile Jacob dans ses *Curiosités de l'histoire des croyances populaires* (p. 105 ss.), et lui-même l'a sans doute emprunté à quelque autre, par exemple à M. Gustave Brunet, dont la *Notice sur la légende du Juif errant* (1845) est en grande partie traduite de Græsse; l'auteur n'a pas profité des importantes additions que Græsse a faites à ces notices dans une seconde édition (*Der Tannhaüser und ewige Jude*, 1861), et cette omission est d'autant plus singulière qu'à d'autres endroits il cite Græsse, en l'appelant, il est vrai, toujours Grœsse, d'où je suppose que ces indications lui ont été fournies par quelque obligeant correspondant. Comme il arrive toujours quand on travaille de seconde ou troisième main, M. Ch. a mêlé quelques méprises à ses emprunts; ainsi d'après lui (p. 18) « M. de Reiffenberg cite une tradition allemande, tirée des *Souvenirs* » *d'un pélerinage en l'honneur de Schiller;* » mais ces *Souvenirs* sont l'ouvrage même de M. de Reiffenberg où il rapporte cette histoire; — p. 32, M. Ch. écrit : « Dans les représentations sacerdotales de l'Église au moyen-âge, où le » sacré et le profane étaient mêlés, le Juif-Errant quelquefois fit partie du drame » en compagnie de Barabbas, de Marie-Madeleine, de l'ânesse de Balaam, etc. » Je ne sais où l'auteur a pris cela, mais c'est certainement une erreur; sauf le récit de Mathieu Paris, traduit par Mousket, le Juif-Errant n'est cité dans aucune œuvre du moyen-âge; tout ce qu'on dit de lui repose sur la fameuse lettre de Chrysostomus Dudulaeus (M. Ch. s'est-il bien rendu-compte que cette lettre, mentionnée p. 53, était la même que la lettre citée p. 13?). — Beaucoup plus intéressante est la partie de cette étude qui concerne l'imagerie; là les recherches de M. Ch. sont personnelles et elles ont en général de la précision et de la valeur; les dessins qu'il a reproduits sont curieux; on pourrait cependant désirer une classification plus nette dans les estampes[1]. Je suis étonné de ne pas trouver parmi les portraits du Juif celui que donne M. Ch. Nisard (*Livres populaires*, 2e éd., t. I, p. 494) comme tiré de l'*Histoire admirable du Juif errant*, édition d'Épinal; c'est, dit M. Nisard, « le seul consacré; » c'est en outre assurément le plus joli. — Dans un dessin suédois extrêmement grossier, donné p. 60, et représentant le Juif, M. Ch. voit une intention ironique : « Il y a une pointe de » raillerie dans le personnage portant ses bottes au bout d'un bâton; » n'est-ce pas plutôt une allusion à son métier de cordonnier? — Dans les *notes*, M. Ch. donne la traduction, faite par M. Luzel, du *guerz* breton du Juif-Errant; mais il ne fait pas à ce sujet les remarques auxquelles prête cette pièce. D'abord le nom de Boudedeo, donné au Juif, est singulier; il répond évidemment au nom de

1. Il y a aussi quelques légèretés, même dans cette partie. Ainsi, à propos d'un bois flamand (p. 62) où le Juif-errant devant sa porte tient un enfant dans ses bras, l'auteur fait des réflexions sur le sens de ce détail; il en tire des conclusions sur le caractère des Flamands, etc. Mais c'est tout simplement la mise en scène d'un passage de la fameuse lettre de 1564, source de toutes ces représentations : « Il le dit (que Jésus allait passer) à toute » sa famille, afin qu'ils le vissent aussi, et, prenant sur son bras un de ses petits enfants » qu'il avait, se mit à sa porte pour le lui montrer (Nisard, p. 481). » De même dans le livret populaire, et dans le *guerz* breton (Champfleury, p. 83).

Buttadeus, qu'attribue au marcheur éternel un auteur du XVIIe siècle (v. Grässe, l. l., p. 97), et qui semble un composé de *Thaddée* et peut-être de *Bar*, défiguré en *But;* mais où le poète breton a-t-il trouvé ce nom, généralement remplacé par Ahasverus? Le fait est d'autant plus bizarre que s'il fait dire au juif à un endroit *Moi Boudedeo le malheureux*, il semble bien l'appeler ailleurs (str. 2) *Absarius*, c'est-à-dire Ahasverus. Ce *guerz* est d'ailleurs fondé sur le livret populaire français, et en particulier la géographie fantastique qui y est exposée vient de ce livret, dont les origines ne sont pas encore bien étudiées (voy. Nisard, l. l., p. 491).

2. *Le bonhomme Misère* (p. 105-201). Ce travail contient le charmant récit du *Bonhomme Misère* tout entier. L'étude qui l'accompagne est incomplète, mais intéressante et semée de vues heureuses. Que le livret populaire français soit traduit de l'italien, ce n'est pas douteux; je pencherais même à croire à une rédaction en octaves. L'histoire a d'ailleurs le cachet très-marqué du XVIIe siècle, et non du XVIe, comme le dit M. Champfleury. Il faut distinguer deux choses dans ce récit : les aventures en elles-mêmes, qui sont un de ces lieux communs de la littérature populaire qu'on ne peut étudier que dans un travail spécial[1], — et le nom donné au principal personnage, nom qui amène la conclusion doucement épigrammatique : « C'est ce qui fait que Misère, si âgé qu'il soit, a vécu depuis » ce temps-là toujours dans la même pauvreté, près de son cher poirier. Et suivant » les promesses de la mort, il restera sur la terre tant que le monde sera monde. » Cette allusion au dicton populaire *Misère ne mourra jamais* est d'ailleurs étrangère à l'esprit du conte lui-même, qui a un fondement mythologique tout autre. J'ai lu quelque part, mais je ne puis actuellement dire où, une version de cette histoire où on appelle *Invidia* le personnage rendu immortel par sa ruse, afin de conclure à un proverbe analogue, celui que Molière a rappelé dans *Tartufe :* « Les envieux » mourront, mais non jamais l'Envie. » Le conte du *Bonhomme Misère* que M. Du Méril a recueilli en Normandie et que réimprime M. Ch. n'a d'ailleurs rien de commun avec le sujet de ce livret populaire, non plus que le *Pêcheur et sa femme* des contes de Grimm (cité p. 151). — Signalons le beau *guerz* breton, donné p. 165, sur *la Rencontre de Misère et du Juif-Errant* (traduit par M. Luzel); c'est de la poésie populaire toute moderne, amère et irritée; mais ce n'en est pas moins de la vraie poésie populaire.

3. *Appendices*. Sous ce titre, M. Champfleury a rassemblé quelques notices publiées ailleurs, toutes curieuses et bien faites. Elles contiennent ce qu'il y a de plus nouveau et de meilleur dans le volume. Sur ces sujets restreints dans le temps et dans l'espace, la curiosité de l'auteur s'exerce sans être gênée par le manque de connaissances étendues, et il déploie avantageusement ses qualités

---

1. Ce travail a été, sinon exécuté d'une manière définitive, du moins esquissé par Wilhelm Grimm dans ses notes sur les *Kindermærchen* (t. III, 3e éd. p. 131-143). Il est singulier que M. Ch., qui cite un conte de Grimm tout à fait étranger à son sujet, n'ait pas connu cette note ou au moins le conte auquel elle se rapporte (*De Spielhansel*).

d'observateur et d'écrivain. Les *images* étudiées dans cette partie du volume sont : 1° *Crédit est mort* (la plus ancienne planche, reproduite ici, est de 1637); 2° *Images relatives à l'argent* (sont reproduites : l'*Horloge d'argent*, le *grand Diable d'argent*); 3° les *Quatre vérités* (le prêtre dit : *Je prie pour vous tous*, le paysan : *Je vous nourris tous*, le soldat : *Je vous défends tous*, le procureur : *Je vous mange tous*); 4° *Lustucru* (bois très-curieux, représentant Lustucru, ou *L'eusses tu cru*, « médecin céphalique, » reforgeant la tête des femmes); 5° *le Récollet de Châteaudun* (histoire bizarre, reproduite dans une estampe, d'une quasi-résurrection arrivée au XVIIIe siècle); 6° la *Danse des Morts de l'année* 1849 (quelques planches, trop petites, extraites des célèbres compositions de Rethel). — Outre ces notices, il s'en trouve deux qui sont consacrées à la littérature populaire : 1° la *Farce des Bossus*, notice intéressante, mais qui est loin d'être complète, sur un conte qu'on retrouve dans un très-grand nombre de littératures orientales et européennes; 2° l'*Entrée de l'abbé Chanu en paradis*, extraite d'une singulière facétie normande, qui rappelle un peu, mais sans le valoir, le fabliau du *Vilain qui conquit Paradis par plaid*. — Le volume se termine par des réflexions sur l'*Imagerie de l'Avenir*, et l'utilité qu'on pourrait tirer de l'imagerie populaire pour instruire et moraliser les masses : ces pages valent la peine d'être lues.

Je ne voudrais pas avoir donné une idée défavorable du livre de M. Champfleury; l'auteur, je le répète, a droit à toute la sympathie de la critique; mais on la lui ménagerait moins s'il avait un peu moins de confiance en lui-même, et s'il se donnait simplement pour ce qu'il est, un amateur zélé et un habile vulgarisateur. Son nouveau volume est intéressant et souvent instructif; ce qu'on a de plus grave à lui reprocher, c'est le titre malencontreux qu'il a pris. Ce titre pourrait cependant avoir un avantage; il pourrait engager quelque savant à essayer de remplir le vaste programme qu'il contient. Ce serait un travail bien difficile, mais bien utile et bien attrayant, que l'histoire de l'imagerie populaire depuis la *Biblia pauperum* et le *Compost des bergers* jusqu'à la décadence honteuse où en sont arrivées les manufactures de nos jours. Pour le mener à bonne fin, il faudrait un archéologue consommé, qui fût en même temps au courant des plus récentes études de littérature comparée et qui possédât dans tous ses détails l'histoire des trois derniers siècles. *Rara avis*. Mais on pourrait se partager la besogne, et quand on n'écrirait qu'une des trois parties du livre, on aurait rendu à la connaissance de notre histoire nationale, dans le plus vrai sens du mot, un service signalé.

G. P.

---

212. — **Geographisches Jahrbuch**, II Band, 1868, unter Mitwirkung v. A. Auwers J. J. Bæyer, etc. Herausgegeben von E. Behm. Gotha, Perthes, 1868. In-8° carré, viij, 488 et cxiv p. — Prix : 10 fr. 75.

Cet annuaire géographique est assez bien dirigé. On y trouve les renseignements essentiels aux géographes qui, d'année en année, veulent se tenir au

courant des changements survenus dans le monde, des travaux de savants spécialistes et des découvertes faites par des voyageurs.

Il se compose de quatre parties distinctes. La première a trait à la chronologie et au calendrier : on y trouve des éphémérides géographiques dont l'utilité nous paraît du reste assez contestable, et des détails sur la manière de diviser le temps chez différents peuples anciens et modernes.

La seconde partie est surtout statistique; elle indique les changements survenus dans la division politique, dans l'étendue du territoire des différents pays : l'Allemagne du Nord y occupe naturellement une grande place. Les résultats de recensements nouveaux parvenus à la connaissance des rédacteurs et qui, suivant les pays, datent de 1863 à 1867, sont donnés avec beaucoup de détails. Puis vient pour un grand nombre de pays la liste des localités les plus importantes (pour les pays les plus peuplés on s'est borné à celles de plus de 2000 âmes), avec l'indication de leur population; à la fin sont réunies, en ordre descendant, les villes du monde qui ont plus de 100,000 âmes et celles de l'Europe qui ont plus de 50,000 habitants. — Un tableau indiquant la longitude et la latitude de 88 observatoires, par M. Auwers et une esquisse orographique de M. de Sydow sur les *Sudètes* sont joints à cette partie.

La troisième partie est aussi la plus intéressante en ce qu'elle contient une série de rapports sur les progrès de la science géographique. M. de Bæyer résume les progrès accomplis dans le mesurage du méridien, question pleine d'actualité; M. de Grisebach ceux de la géographie botanique; M. Schmarda ceux des travaux relatifs à la distribution géographique des animaux; on trouve dans cet article une analyse très-bien faite du livre de Murray (*Geographical distribution of mammals*) et une bibliographie très-complète. — M. Seligmann résume l'état actuel des études sur la théorie des races, M. Müller (Fr.) esquisse un système d'ethnographie linguistique. M. Fabricius expose les progrès faits et à faire dans la statistique de la population; il recommande l'adoption d'un système uniforme dans tous les pays, et si possible d'une même date. M. de Scherzer donne quelques renseignements sur le commerce et les principaux moyens de communication. Enfin M. Behm passe en revue les voyages géographiques les plus importants accomplis pendant les années 1866 et 1867. C'est là le travail capital de ce recueil; on regrette seulement qu'à l'annuaire ne soit pas jointe une petite carte indiquant les contrées nouvellement explorées du globe.

La quatrième partie contient simplement des tables de réductions des mesures de longueur et de surface dans différents pays. Espérons que cette partie deviendra inutile un jour.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 44 — **30 Octobre** — **1869**

Sommaire: 213. WECKLEIN, Recherches épigraphiques sur la grammaire grecque. — 214. BIELCHOWSKY, Les Syssities lacédémoniennes. — 215. ZINGERLE, Ovide. — 216. SECRETAN, Le premier royaume de Bourgogne. — 217. RUDOLPHI, La famille Froschauer. — 218. DE BEAUCHESNE, Vie de Madame Élisabeth. — 219. DE MANNE et MÉNETRIER, Les Comédiens de la troupe de Nicolet. — *Variétés :* Les étudiants ès-lettres en France.

213. — **Curae epigraphicae ad grammaticam graecam et poetas scenicos pertinentes,** scripsit N. WECKLEIN. Lipsiae, Teubner, 1869. In-8°, 67 p. — Prix : 1 fr. 75.

M. Wecklein a tiré de l'étude des inscriptions attiques tout ce qui peut servir à la détermination des formes attiques, principalement chez les poètes dramatiques.

1° Les désinences du datif pluriel en ησι, ησι, αισι, ασι, οισι se trouvent dans les inscriptions antérieures à l'Olympiade 90 (420-417). L'adverbe Ἀθήνησι qui doit s'écrire sans ι souscrit est un reste de ces anciennes formes.

2° La forme la plus ordinaire du nom de Minerve est ἡ Ἀθηναία. On rencontre assez souvent aussi Ἀθηνάα et Ἀθηνᾶ.

3° L'article et les démonstratifs sont employés au duel seulement sous la forme masculine, même quand ils se rapportent à des substantifs du genre féminin, τοῖν, τούτοιν, τώ, τώδε, τούτω, αὐτώ, etc. On rencontre le féminin duel du participe. Le duel est d'un usage très-fréquent dans l'ancienne langue attique.

4° Les noms en εύς ont le nominatif pluriel en ῆς avant la 113e Olymp. (328-325). A partir de cette époque on rencontre plus souvent εις et même εες. L'accusatif pluriel est ordinairement έας, rarement ᾶς, plus tard εῖς.

5° La forme non contracte des noms propres en κλέης n'est pas rare. Le génitif κλέου, et l'accusatif κλῆν ne sont peut-être pas antérieurs à la 123e Olymp. (288-285). Les génétifs κράτου, φάνου, σθένου, γένου, μένου sont du même temps.

6° πυκνός est la forme ancienne du génitif de πνύξ.

7° La forme εὔνους pour εὔνοι est d'un temps postérieur.

8° δύο, δυοῖν sont les formes attiques et non δύω, δυεῖν ou δυσί.

9° On trouve τὸ αὐτὸν et τὸ αὐτό, οὐθείς, μηθείς.

10° On rencontre σωῶ pour σώσω, ἐτετάχατο, γεγράφαται.

11° On a employé ηὑρέθη, ηὕρηται jusqu'à la 106e Olympiade environ (356-353). On employait aussi ἀνήλωσαν, ἀνηλώθη.

12° On rencontre souvent ἕνεκεν, et même quelquefois εἵνεκα, non οὕνεκα du moins comme préposition.

13° On trouve souvent παίδων, ἀνδρῶν ἑνίκα dans les inscriptions chorégiques;

on rencontre ὠφελεῖν avec le datif; ὅπως construit avec le subjonctif est presque toujours accompagné de ἄν.

14° θυηχοῦ et non θυηκοῦ.

15° φάρξαι pour φράξαι, φαιδυντής pour φαιδρυντής.

16° Les attiques *ascrivaient* l'ι dans beaucoup de formes où il a été supprimé, σώιζειν, ἐνωιδίω, πατρώιης.

17° L'assimilation était faite dans la prononciation vulgaire, puisqu'on trouve ἐμ Πειραιεῖ, ἐγ κύκλῳ, ἐς Σάμῳ, ἐγ Λέσβου, ἐάμ περ, τῶμ μισθώσεων, τὸγ γραμματέα, τὼ λόγον. D'autre part on trouve ἐνγύς, ἐνγόνους, Πάνφιλος.

18° On ne supprimait pas toujours dans l'écriture les voyelles élidées. Ainsi on trouve μήτε ἀποδόσθαι, ἐὰν δὲ οἱ, ἀρετῆς τε ἕνεκα.

19° On rencontre τὰθηνάᾳ pour τῇ Ἀθηνᾷ, ἀδελφοί pour οἱ ἀδελφοί.

20° Dans des inscriptions écrites en un temps où l'usage du signe de l'esprit rude, H, commençait à disparaître, c'est-à-dire dans la 93e Olympiade (408-405), on rencontre ἕδραν et Ηοικοῦσι, Ηέχοντα, Ηεν pour ἐν, Ηεπί.

21° Le ν euphonique est tantôt mis devant des consonnes, tantôt supprimé devant des voyelles, sans qu'on puisse observer aucune régularité dans son emploi.

22° ἄχρι et μέχρι sont seuls employés, même devant des voyelles.

23°-28° On trouve Ποτείδαια, στοά, Πειραέας, Πειραέων, Πειραέα à côté de Πειραιεύς, Πειραιέα, ποεῖν (très-fréquemment), μικρός (plus souvent que σμικρός), γίγνομαι, γιγνώσκω (constamment avant l'époque d'Alexandre).

29° La forme ξύν est tombée en désuétude vers les Olympiades 90-92 (420-409). εἰς se rencontre quelquefois avant Euclide (403) à côté de ἐς et devient ensuite de plus en plus fréquent.

30° On trouve sans σ, διεζωμέναι, διέζωται, ὑπέζωται.

31° On trouve αἰεί, αἰετιαῖοι, αἰέτους, αἱ ἐλᾶαι (pour l'arbre), ἐλάας (pour le fruit).

On voit par cette analyse sommaire des résultats que M. Wecklein a tirés des inscriptions, combien son travail est utile et mérite d'être recommandé à ceux qui s'occupent de grammaire grecque.

X.

---

214. — A. Bielchowsky. **De Spartanorum syssitiis.** Gr. in-8°, 56 p. Berlin, Calvary, 1869. — Prix : 1 fr. 75.

Tout le monde connaît les repas communs des Spartiates, et leur frugalité primitive est restée en proverbe; mais personne, à ma connaissance, n'avait encore songé à consacrer à cette institution une étude spéciale. Un jeune docteur de l'Université de Breslau, M. Bielchowsky, vient d'essayer de combler cette lacune.

Après avoir rapidement indiqué les documents peu nombreux à l'aide desquels on peut écrire l'histoire des Syssities lacédémoniennes, M. B. démontre par des

arguments péremptoires que le vrai nom qui leur convient est celui d'ἀνδρεῖα φιδίτια, ou simplement de φιδίτια; il repousse par conséquent les opinions de Hœckh, de Gœttling, de Wachsmuth, et d'autres philologues, qui admettent soit φιλίτια, soit φειδίτια.

M. B. prouve aussi victorieusement que les Irènes, bien que rigoureusement ils ne fussent pas ἄνδρες, prenaient part aux Syssities. L'erreur de Kopstadt, d'après lequel *Convivii viri tantum, i. e. ei qui triginta annis majores erant, parti-* » *cipes erant*[1] me paraît, en effet, certaine. — Je me sépare toutefois de M. B. lorsqu'il déclare, p. 37, que les Syssities étaient en général composées de personnes du même âge; *in plerisque Syssitiis nonnisi viri militiae obnoxii et pares erant.* Je crois au contraire que « les jeunes gens étaient mêlés aux vieillards » afin de profiter de leur expérience et de s'instruire par leurs leçons. » Ce texte de Xénophon (*Rep. Lac.* V, 6) s'applique bien à la composition des phidities et n'a pas trait seulement à la présence des *enfants*, admis à assister aux repas, mais sans y prendre part (Plutarque, *Lycurgue*, 12. Cf. Hermann, *Staatsalterthümer*, 4e éd. § 28, 14).

A la différence de ce qui avait lieu pour les ἀνδρεῖα des Crétois, les frais des repas communs des Lacédémoniens n'étaient pas supportés par l'État; chaque citoyen devait y contribuer par des prestations mensuelles, en nature et en argent : environ 77 litres de farines, 36 litres de vin, une certaine quantité de fromage et de figues et dix oboles Eginétiques (Dicaearque, apud Athenaeum, IV, sect. 19). Quiconque ne se conformait pas à cette obligation était par cela même déchu du droit de cité (Aristote, *Polit.* II, 6, § 21). Grave disposition qu'Aristote a vivement blâmée, prouvant par là qu'il n'était pas dupe de l'illusion de certains auteurs contemporains, qui ont cherché à l'atténuer, ou même qui l'ont déclarée inapplicable!

M. B. trouve dans cette loi l'explication d'un fait qui surprend tous les historiens. Dans un espace de 110 ans, de 480 à 371 av. J.-C., le nombre des citoyens de Sparte tomba de 8000 à 1200! — Pendant la période antérieure, le mal avait été moins grand; les guerres que Sparte soutint contre les Messéniens et les Argiens avaient permis de reconstituer, au moins en partie, la fortune de ceux qui tombaient dans la misère. En outre, beaucoup de Spartiates mettaient en pratique les doctrines qui depuis furent professées par Malthus; afin d'échapper aux pénalités légales, ils restreignaient volontairement leur filiation et il n'était même pas rare de voir plusieurs frères se contentant d'une seule femme. — Mais, de 480-371, époque de crises et de guerres incessantes, un grand changement se produisit. La plupart des familles furent complétement ruinées; d'autres, attachant moins de prix au droit de cité, abandonnèrent leur ancienne réserve. Les citoyens furent presque tous hors d'état d'acquitter la cotisation mensuelle et on appliqua rigoureusement la loi. De là cette réduction à 1200.— Au lendemain de la bataille de Leuctres, où périrent encore

1. *De rerum Laconicarum constitutionis Lycurgeae origine*, Greifswald, 1849, p. 134.

400 Spartiates, les hommes d'État durent enfin reconnaître les inconvénients que la loi avait pour la République, et ils suspendirent son application. Dans une autre circonstance, Agésilas avait dit : τούς νόμους δεῖ σήμερον ἐᾶν καθεύδειν (Plutarque, *Agésilas*, 30). On laissa donc dormir notre loi; on se borna à reléguer dans le peuple (δῆμος) et à frapper de certaines incapacités celui qui était trop pauvre pour figurer dans les Syssities; mais on lui laissa sa qualité de citoyen. Aussi, en 244, il y avait encore 700 Spartiates, et la diminution, cette fois, peut s'expliquer normalement par les pertes faites sur le champ de bataille. — Ces aperçus, que j'ai brièvement résumés, sont ingénieux et méritent de fixer l'attention des historiens.

J'en dirai autant des développements que M. B. donne à une question sur laquelle les savants sont loin d'être d'accord : les Syssities formées en vue des repas communs et composées de quinze personnes étaient-elles les mêmes que les syssities militaires dont il est parlé dans plusieurs textes (Hérodote, I, 65; Polyen, *Strategicon*, II, 3, 11)? — La négative est énergiquement soutenue par Müller, par Kopstadt (*loc. cit.*, p. 133), par Ruestow et Kœchly (*Geschichte des griechischen Kriegswesens*, 1852, p. 38), par Stein (*Das Kriegswesen der Spartaner*, 1863, p. 6). M. B. n'hésite pas cependant à adopter l'affirmative et je crois qu'il a raison. Pour lui, *Syssitia ordines virorum et civiles et militares erant* (p. 33). La syssitie militaire était au temps d'Hérodote une subdivision de la triacade, plus tard une subdivision de l'énomotie. M. B. ne se borne pas à formuler très-nettement son système; il réfute habilement les principales objections qui peuvent lui être adressées, notamment celle qui est tirée du silence de Xénophon (*Rep. Lac.* XI, 4) et de Thucydide (V, 68) dans leur énumération des diverses parties de l'armée lacédémonienne; il s'attache enfin à démontrer les inexactitudes et les incohérences qui se rencontrent dans les systèmes présentés par ses adversaires. — Cette partie de la dissertation est très-complète, et ceux qui dans l'avenir auront à traiter de l'organisation militaire de Sparte devront nécessairement la consulter.

Je ne saurais approuver cependant une correction trop hardie que M. B. propose d'apporter à un texte de Plutarque et qui, si elle pouvait être admise, ferait disparaître le principal argument des partisans des deux syssities. — Le roi Agis a résolu de rétablir la discipline des anciens Spartiates et notamment les syssities; d'après le texte vulgaire, il veut σύνταξιν τούτων εἰς πεντεκαίδεκα γενέσθαι φιδίτια κατὰ τετρακοσίους καὶ διακοσίους (Plutarque, *Agis*, 8). M. B. fait remarquer très-justement qu'il est impossible de reconnaître dans ce passage la vieille organisation des repas publics; il propose donc de le modifier et de lire : σύνταξιν τούτων εἰς τριακόσια γενέσθαι φιδίτια κατὰ πεντεκαίδεκα. — Fort heureusement, la thèse de M. B., qui est aussi la mienne, peut être défendue par de meilleurs arguments; car, si elle ne devait prévaloir que lorsque cette correction sera unanimement admise, son triomphe serait longtemps ajourné.

E. CAILLEMER.

215. — **Ovidius** und sein Verhæltniss zu den Vorgængern und gleichzeitigen rœmischen Dichtern, von Anton R. ZINGERLE. 1. Heft. Ovid, Catull, Tibull, Properz. Innsbruck, Wagner, 1869. 136 p. — Prix : 3 fr. 25.

M. Zingerle s'est proposé pour une partie des poèmes d'Ovide un travail analogue à celui qui a été fait souvent pour les poètes latins. Il a recueilli avec une rare patience et en mettant une certaine méthode dans la manière dont il expose le résultat de ses recherches, toutes les pensées, toutes les images, tous les tours de phrase ou de versification qui constituent à ses yeux chez ce poète soit des réminiscences, soit des imitations. De plus il a ajouté, ce que ne mentionne pas le titre, l'indication de tous les passages dans lesquels Ovide s'est en quelque sorte copié lui-même. Sans vouloir absolument nier l'utilité d'une pareille entreprise, bien faite assurément pour nous initier aux procédés techniques de la versification latine et pouvant de plus rendre quelquefois service à la critique verbale, je ne saurais cependant lui accorder l'importance que l'auteur semble y attacher. Les conclusions qu'il voudrait en tirer me semblent en tout cas infirmées par deux considérations. Tout d'abord la poésie latine en général et en particulier la poésie élégiaque n'a fait que se mouvoir dans un cercle passablement restreint. Quoi de plus naturel par conséquent que la reproduction fréquente des mêmes idées, des mêmes comparaisons, des mêmes expressions? A cela vient s'ajouter encore l'imitation des mêmes modèles. Le second point qu'à mon avis M. Z. a peut-être trop perdu de vue, touche aux conditions particulières même où se trouve placée la versification latine. Plus que toute autre et pour des raisons qui ont été développées dans un livre trop peu connu de M. Kœne[1], elle obéit à des lois qui lui sont imposées par des nécessités prosodiques. C'est là ce qui explique suffisamment pourquoi tel mot donné revient nécessairement à telle place déterminée du vers. Pour ne citer qu'un exemple, M. Z. réunit de cette façon tous les vers d'Ovide où les mots *miserabilis* et *miserabile* forment l'avant-dernier mot de l'hexamètre. Il suffit d'ouvrir l'index d'Erythræus sur Virgile pour rencontrer exactement le même nombre de vers offrant la même particularité. Il en est de même d'une foule d'autres cas. Je ne serai probablement pas de l'avis de tout le monde en osant prétendre que ce qui, au point de vue philologique constitue un désavantage évident, j'allais dire une infirmité évidente, a contribué dans une certaine mesure à assurer le succès prolongé dont jouit la versification latine. Dans tous les cas, et c'est ce que prouve surabondamment le travail de M. Z., il n'est pas précisément nécessaire de descendre jusqu'aux poètes latins modernes, pour arriver à constater une ressemblance frappante entre certains procédés de la versification latine et ceux employés pour le travail de la mosaïque.

Émile HEITZ.

---

1. Kœne, *Ueber die Sprache der rœmischen Epiker*, München, 1840. In-8°.

216. — **Le premier royaume de Bourgogne**, par Éd. SECRETAN, professeur de droit. Lausanne, 1868. In-8°, 175 p.

L'apparition simultanée du livre de M. Binding (voy. notre précédent n°) et de celui de M. Secrétan sur l'histoire des Burgundes est une fâcheuse coïncidence pour ce dernier. La comparaison nous rend peut-être à son égard d'une sévérité exagérée, et le superbe mépris dont M. S. couvre tous ceux qui ne partagent pas ses opinions, n'est pas fait pour nous désarmer. L'opuscule de M. S. se divise comme l'œuvre de M. Binding en deux parties : une étude sur l'histoire des Burgundes et une étude sur leur législation. La première partie est la moins bonne. Au lieu d'user d'une sage réserve, comme M. Binding, M. S. a donné une extension disproportionnée à la période primitive et tout à fait incertaine de l'histoire burgunde. Il consacre 50 pages aux événements qui précèdent l'arrivée des Burgundes en Sabaudie et à un interminable récit de la bataille de Châlons, et 48 à la période qui suit, la plus importante pour l'histoire comme pour le droit. Il aurait dû se contenter de renvoyer pour la première période à son livre sur la tradition des Nibelungen, qui a été déjà apprécié dans la *Revue*[1]. L'histoire même des rois burgundes est traitée d'une manière superficielle et avec une connaissance incomplète des textes. Je ne citerai que quelques-unes des erreurs où est tombé M. S. pour montrer combien il serait dangereux de se fier à ses assertions, car M. S. affirme plus qu'il ne prouve. P. 24 : Paul Diacre (740-790) n'est point un contemporain de Jornandès (vers 552). P. 29 : le rang où un peuple est cité dans une énumération n'a souvent rien à faire avec son importance, d'ailleurs M. S. doit avoir cité Jornandès (c. 36) sans avoir eu le texte sous les yeux, car les Burgundes s'y trouvent au 5e et non au 3e rang. P. 56 : Marius ne mourut pas en 601, mais en 593. P. 57 : M. S. cite comme tiré de la chronique d'Eusèbe qui se termine en 329, un passage dont le début se rapporte à l'année 377 et la fin aux années 443-456. Ce passage est tiré de la chronique dite de Frédégaire (II, 46); les deux premières lignes sont extraites de la chronique de saint Jérôme (ad ann. 377), continuateur d'Eusèbe, et le reste est ajouté par le chroniqueur, d'après une source qui nous est inconnue. Le témoignage est donc du VIIe et non du Ve siècle. M. S. d'ailleurs méconnaît entièrement l'établissement des Burgundes en Sabaudie en 443 et le confond avec leur entrée en Viennoise en 456, ce qui ne l'empêche pas de traiter de fort haut ceux qui refuseraient de se rendre au soi-disant témoignage d'Eusèbe! (p. 60). P. 69 : « les historiens disent que..... » quels historiens ? P. 72 : « Chilpérik et Godomar s'allièrent aux Alamans contre leur frère Gundebaud. » Cela est de pure invention. M. S. l'a lu sans doute dans *les historiens?* P. 73 : M. S. dit que la femme de Hilperik s'appelait Agrippine. Pourquoi pas Tanaquil aussi ? Voici le passage de Sidoine Apollinaire sur lequel il s'appuie (V. 7) : « .....temperat Lucumonem » nostrum Tanaquil sua..... nostrumque Germanicum praesens Agrippina mode-

1. *Rev. crit.*, 1866, art. 115.

» retur..... » P. 75 : M. S. semble croire que les récits de Grég. de T. et de Frédégaire sur le mariage de Hrôtehild sont identiques. Ils diffèrent profondément. *Ibid. :* Ce n'est pas à Tolbiac que Chlodovech a battu les Alamans (v. Junghans : *Gesch. Childerichs und Chlodov.* p. 39-41). *Ibid. :* La présence à Epaône en 517 de l'évêque de Windisch ne prouve pas que Gundobad eut conquis cette ville en 496, et la part que M. S. lui fait prendre à la guerre contre les Alamans, est une hypothèse sans fondement. P. 82 : Gundobad ne put pas confier à Avitus, en 501, l'éducation de Sigismond, qui à cette époque avait plus de trente ans, était marié et avait même deux enfants. P. 82 : Gundobad ne fut pas du tout passif dans la guerre wisigothique. Il y prit part comme allié de Chlodovech (v. Isid. *Hist. wisig.* era 521).

La seconde partie de l'opuscule de M. S. est meilleure que la première. Elle consiste en une analyse assez bien faite des diverses institutions burgundes. Mais, des deux questions les plus intéressantes que soulève l'histoire de la législation, l'une est à peine effleurée, sur l'autre M. S. s'est complétement trompé. M. S. en effet n'a pas étudié l'influence de l'histoire des Burgundes sur leur législation; il n'a pas cherché à déterminer si le texte que nous possédons est une réunion de lois faites à diverses époques ou bien la dernière codification officielle. C'est pourtant là une question capitale pour l'histoire du droit. Quant au partage des terres sur lequel repose pour ainsi dire toute la législation burgunde, M. S. a suivi le plus dangereux des guides, M. de Gingins-la-Sarraz[1], dont les hypothèses pleines d'imagination n'ont qu'un défaut, c'est de n'avoir aucun rapport avec les textes très-précis que nous possédons. Nous nous contentons de renvoyer M. S. à l'appendice IV de M. Binding, où il a fait justice de ces étranges idées. Ce qui dans le volume de M. S. mérite le plus l'attention, ce sont les appendices D et E sur les institutions rurales de la Suisse au moyen-âge. Mais elles n'ont qu'un rapport éloigné avec les institutions burgundes. Ce serait une tâche superflue que de vouloir indiquer les nombreux errata dont fourmille l'opuscule de M. S. Mais on s'étonne d'y trouver des fautes de français, telles que : « Gondebaud en fut imputable » (p. 73).

M. S. qui est connu comme un juriste de mérite, aurait mieux fait d'attendre pour publier son travail d'avoir pu l'approfondir davantage. Une publication aussi hâtive et aussi incomplète, ne peut que nuire à sa réputation sans bénéfice pour la science.

G. MONOD.

---

217. — **Die Buchdrucker-Familie Froschauer in Zürich**, 1521-1595, von E. Camillo RUDOLPHI. Zurich, Orell, Fuessli et C°, 1869. In-8°, vij-91 p. — Prix : 5 fr.

Les Froschauer tiennent un rang distingué dans cette cohorte brillante de typographes du XVIe siècle, aussi recommandables par leur activité que par leurs connaissances et par leur dévouement à la noble industrie à laquelle ils consacrèrent

1. Gingins-la-Sarraz : Essai sur l'établissement des Burg. en Gaule. Mém. de l'Ac. de Turin. T. XL, 1re série (1831).

tous leurs moments. Christophe Froschauer, né à Neuburg en Bavière, fut le chef d'une race vaillante; on croit qu'il était fils de Jean Froschauer, imprimeur à Augsbourg et que l'époque de sa naissance est entre 1480 et 1490. En 1519 il obtint à Zurich où il s'était établi, le droit de bourgeoisie, et il établit dans cette ville un atelier typographique qui acquit bientôt de l'importance. Le premier ouvrage qu'il mit au jour est daté de 1521; c'est une traduction allemande d'un traité d'Erasme. Partisan zélé de la Réforme, Froschauer multiplia les éditions de la Bible en diverses langues, et il fut l'éditeur de la plupart des écrits de Zwingle et de Bullinger; des ouvrages de divers savants distingués, tels que Bibliander et Pierre Martyr, sortirent également de ses presses. L'étendue croissante de ses travaux l'amena à prendre pour collaborateur son frère Eustache et ses deux neveux, Eustache et Christophe; après sa mort, survenue le 1er avril 1564, ce fut ce dernier qui lui succéda; il mourut à son tour le 2 février 1585, sans laisser d'enfants; ses héritiers continuèrent d'imprimer en mettant au frontispice de leurs livres : *ex officina Froschoveri;* en 1590, ils cédèrent leurs ateliers à Jean Wolf de Zurich qui continua encore, pendant quelques années, d'employer les mots : *typis Froschovianis*. M. S. Vœgelin a consacré au typographe qui nous occupe une sérieuse étude biographique : *Chr. Froschauer d'après sa vie et ses œuvres,* Zurich, 1840, in-8°; mais il restait à faire le relevé exact et complet des productions mises au jour par cette famille, et c'est ce que M. Rudolphi s'est proposé de faire; c'est ce qu'il a exécuté avec beaucoup de soin. Il a fouillé la bibliothèque municipale de Zurich, dont le catalogue, publié en 1864, occupe 4 volumes; il a fait des recherches chez des libraires et dans les cabinets de quelques amateurs; il a interrogé les divers ouvrages de bibliographie (notamment les *Annales*, habituellement fort exactes de Panzer) et il a eu la bonne fortune de pouvoir consulter deux catalogues des productions de la typographie de Froschauer, publiés par elle-même et dont il n'existe peut-être plus qu'un seul exemplaire. Le catalogue contient en tout 865 numéros; les 47 premiers se rapportent à des éditions sans dates; les autres s'étendent de 1521 à 1595. Parmi les nombreux ouvrages qui s'offrent ainsi à nos yeux, nous signalerons la comédie de Gnaphæus *Acolastus*, dont le succès fut très-vif au XVIe siècle, deux éditions d'Esope en latin, comprenant aussi les fables d'Abstemius et les facéties de Pogge; la comédie de Bétuleus, *Susanna*, les *Eglogues* de Calphurnius, trois éditions des *distiques* attribués à Caton; trois éditions grecques d'une partie des œuvres d'Hésiode; les *Emblemata* de Georgette Montenoy; l'*Historia Anglorum* de Mathieu Paris, trois éditions de Térence, deux de Virgile. On observe aussi dix ouvrages différents d'Érasme en latin ou en allemand (quelques-uns d'entre eux réimprimés plusieurs fois); sept ouvrages de Luther, quinze de Pierre Martyr, vingt-quatre du médecin-naturaliste Conrad Gesner, soixante-six de Zwingle, et jusqu'à quatre-vingt-quinze ouvrages de Bullinger (plusieurs d'entre eux réimprimés à diverses reprises). La Bible anglaise de 1535 (la première traduction anglaise protestante de l'Ancien et du Nouveau Testament tout entiers), n'est pas signalée, par le motif sans doute qu'il n'est pas certain qu'elle soit sortie des

presses de Froschauer, auxquelles divers bibliographes l'ont attribuée [1]; mais nous trouvons mentionnée la Bible de 1550, in-4°; elle ne porte pas le nom de Froschauer, mais l'exempl. conservé à la bibliothèque de Zurich porte une note autographe du typographe qui ne laisse aucun doute à cet égard [2].

L'immense majorité des productions mises au jour par Froschauer et ses successeurs se rapportent à l'explication de la Bible et à la controverse religieuse; on y voit ainsi un témoignage certain de la disposition des esprits en Suisse au XVIe siècle. Il serait d'ailleurs superflu de signaler l'utilité que présentent de semblables bibliographies spéciales au point de vue de la connaissance des livres. L'inventaire raisonné des travaux de chaque imprimeur célèbre, fournirait d'excellents matériaux pour l'histoire littéraire; M. Rudolphi a fait pour Froschauer ce que Renouard a accompli pour les Alde et les Estienne, Pieters pour les Elzevier, F. Federici pour la *tipografia vulpi-cominiana*, Lama pour Bodoni. Il est fort à désirer que cet exemple trouve de nombreux imitateurs.

---

218. — **La vie de Madame Élisabeth**, sœur de Louis XVI, par M. A. DE BEAUCHESNE, ouvrage enrichi de deux portraits gravés en taille-douce sous la direction de M. Henriquet Dupont, par Morse et Émile Rousseau, de fac-simile d'autographes et de plans, et précédé d'une lettre de Mgr. Dupanloup, évêque d'Orléans. Paris, H. Plon, 1869. 2 vol. in-8°, xx-568 et 608 p. — Prix : 16 fr.

Il serait temps d'en finir avec ces certificats apostoliques décernés par l'évêque d'Orléans à tous les livres où la Révolution est attaquée sans raison, ni mesure, où l'ancien régime est exalté et défendu avec plus de vivacité que de prudence, avec plus de conviction que d'habileté. Sans doute le prélat ne lit pas les livres qu'il recommande; l'orthodoxie de l'auteur lui est une garantie suffisante du mérite de ses œuvres. La lettre sur la vie de Madame Élisabeth le prouve assez. Mais peut-être le patron des publications catholiques va-t-il un peu trop loin quand en tête d'un ouvrage qui prétend occuper une place parmi les livres d'histoire, il accueille des récits comme celui-ci : « On dit, les contemporains l'affirment, » qu'au moment où cette angélique créature mourut, il se répandit comme il » arrive quelquefois à la mort des saints, un parfum sur toute la place » Louis XV. [3] » Il n'en faut pas davantage pour mettre un lecteur sérieux en défiance contre une histoire qui débute de cette manière.

---

1. On l'a aussi mise sur le compte d'Egenolph de Francfort; d'autres auteurs ont parlé de Cologne ou de Lubeck. Cet in-folio, gothique, à 2 colonnes, avec des gravures en bois de Hans Sebald Beham, est décrit en détail dans le *Bibliographer's Manual* de Lowndes (2e éd. Londres, 1857), t. I, p. 174. On n'en connaît pas un seul exemplaire parfaitement complet; les bibliophiles anglais recherchent avec ardeur ce volume qui s'est payé de 60 à 120 liv. ster. en vente publique et même, en 1857, un exempl. s'est élevé à 190 liv. quoiqu'une vingtaine de feuillets manquants eussent été refaits à la plume.

2. Voir au sujet de cette édition Lowndes, p. 179. Il parait qu'on n'a pas encore vu passer aux enchères d'exemplaires parfaitement complets, ce qui n'a point empêché de payer de 30 à 38 liv. ster. ceux qui se sont montrés dans les *auctions* de Londres. Lowndes, p. 2625, parle en détail de l'édition précieuse du Nouveau Testament imprimé en 1550; on n'en connaît qu'un très-petit nombre d'exemplaires.

3. Nous voyons, p. 230, t. II, que l'auteur de la biographie renchérit sur l'évêque

La vie de Madame Élisabeth ne fera pas revenir le lecteur impartial des préventions que lui auront inspirées les termes de la lettre de l'évêque d'Orléans. Avant tout est-ce bien la vie de Madame Élisabeth que nous avons sous les yeux? Il est de ces personnages historiques dont le rôle secondaire et effacé ne saurait fournir les éléments d'un livre étendu. D'abord, en les tirant de leur obscurité, on leur nuit, bien plus qu'on leur rend service; la première place dans un livre ne leur convient pas et un auteur a beau vouloir la leur conserver, il ne peut y parvenir, sous peine de bouleverser toutes les proportions des événements. Ainsi il est réduit ou bien à isoler son héros du milieu dans lequel il a vécu, en ne racontant que ce qui le concerne strictement, ou bien à admettre pour la clarté de son livre un grand nombre de détails qui n'ont que très-indirectement rapport au sujet principal.

Si le premier système eût été adopté, la biographie complète de Madame Élisabeth eût parfaitement tenu dans un volume de cent à deux cents pages. Nous allons examiner comment l'auteur est parvenu à l'étendre jusqu'à douze cents.

En passant en revue les chapitres de ce livre, nous remarquons tout de suite qu'un certain nombre d'entre eux n'ont qu'un rapport très-indirect avec la biographie de Madame Élisabeth. D'abord l'Introduction consacrée aux dernières années du règne de Louis XV (48 pages) lui est entièrement étrangère. Le livre premier (p. 49-114) intitulé : Éducation de Madame Élisabeth; — Mariage de Madame Clotilde, — serait diminué de plus de moitié si on retranchait tous les développements sur la mort de Louis XV et le commencement du règne de Louis XVI. Le livre deuxième (p. 115-222) est aussi singulièrement grossi de détails intempestifs sur la mort de Marie-Thérèse d'Autriche, sur les modes et les fêtes du temps, sur la guerre d'Amérique, et aussi de lettres de Madame de Bombelles à son mari. Enfin nous arrivons à l'installation de Madame Élisabeth à Montreuil et à la vie qu'elle menait dans cette retraite. De tout l'ouvrage la fin du livre deuxième est peut-être la partie qui renferme sur la sœur de Louis XVI les renseignements biographiques les plus intéressants. En vain l'auteur consacre-t-il encore deux chapitres (livre troisième — 1783 à 1786, et livre quatrième — janvier 1787 à septembre 1789) à conduire la vie de son héroïne jusqu'à la Révolution; il est obligé, malgré les correspondances auxquelles il a souvent recours pour dissimuler l'absence des faits, d'introduire dans son récit des digressions continuelles sur l'état politique de la France et des autres puissances, et de ménager par des transitions habiles, des excursions sur un domaine entièrement étranger à la vie de Madame Élisabeth. Nous arrivons à la Révolution; ici l'auteur est sauvé; par un procédé commode et dont il ne possède pas d'ailleurs l'usage exclusif, il raconte tout simplement la Révolution; seulement le nom de Madame Élisabeth revient de temps en temps, le plus souvent possible, dans le récit, comme un refrain, afin de prouver au lecteur que l'écrivain ne perd pas de vue son titre.

---

d'Orléans. D'après lui, tous les mémoires seraient d'accord sur ce miracle, et il spécifie le parfum, c'est une odeur de rose.

A partir du second volume la tâche devient encore plus facile; les deux premiers chapitres reproduisent la relation de la captivité de la famille royale au Temple, telle qu'elle se trouve déjà dans *Louis XVII, sa vie, son agonie, sa mort.* Le livre suivant (p. 149-191) est consacré au séjour de la princesse au Temple depuis le départ de Marie-Antoinette, et à son interrogatoire; on en trouverait aussi une grande partie dans l'ouvrage cité plus haut. Enfin le dernier livre est intitulé : Meurtre de Madame Élisabeth. A partir de la page 263, ce volume est grossi de lettres, de documents, dont nous aurons tout à l'heure à examiner l'importance et l'utilité.

Pour résumer ce qui précède, les détails intéressants pour la vie de Madame Élisabeth ne tiennent pas plus de trois cents pages dans ces deux volumes, et certes ils gagneraient à être réduits de moitié.

S'il est un personnage de l'époque de la Révolution qui ait réussi à trouver grâce devant tous les historiens, c'est assurément Madame Élisabeth. Les détracteurs les plus violents de la famille royale l'ont épargnée, ont reconnu ses mérites et l'inutilité de sa condamnation. La tâche était donc facile pour un apologiste; encore ne fallait-il pas compromettre cette victime sympathique par une exagération de zèle. Que la princesse, imbue dès son enfance des principes du droit divin et du pouvoir absolu, ait déploré, condamné même les tendances de l'Assemblée nationale et les atteintes portées à la puissance royale, nous ne voyons là qu'un sentiment très-naturel et même fort excusable; mais son biographe la compromet plus que pourrait le faire l'ennemi le plus acharné quand il la représente animée de sentiments réactionnaires et s'efforçant d'inspirer à son frère des mesures rigoureuses. La scène a lieu lors des journées des 2 et 3 octobre. « De la » terrasse de son jardin, dit l'auteur, dès qu'elle aperçoit les premières troupes » s'avançant dans l'avenue de Paris, elle pense qu'une répression vigoureuse et » immédiate peut épargner bien des malheurs. Il lui semble évident que quelques » coups de canon, en repoussant l'avant-garde de l'anarchie, iraient jeter la con- » fusion dans les bataillons qui suivent, et, en imposant à la partie hostile de » l'Assemblée d'utiles réflexions, relèveraient le moral de tous les amis de l'ordre » effrayés de la pusillanimité du gouvernement. Madame Élisabeth accourt au » palais; elle développe son idée avec cette fermeté de raison et cette éloquence » du cœur que Dieu lui avait départie, etc. » Ainsi, elle aurait conseillé d'employer le canon contre une troupe de femmes manquant de pain. Voilà une singulière manière de défendre une princesse reconnue jusqu'ici innocente de toute complicité dans les mesures impopulaires prises à ce moment même par la cour. J'aime mieux la croire étrangère au repas des gardes du corps dans la salle de spectacle du château, comme à toutes les menaces par lesquelles la cour espérait intimider alors l'Assemblée. Au reste le biographe, suivant une habitude à peu près invariable, ne donne pas les preuves de son assertion, alors qu'il aurait besoin, pour la faire accepter, des preuves les plus fortes.

Nous n'insisterons pas davantage sur l'esprit général de l'ouvrage. Nous voulions seulement indiquer comment la meilleure cause peut se trouver compro-

mise par des arguments malhabiles. Il nous reste à entrer dans le détail des faits et à relever un certain nombre d'inexactitudes.

P. xj de la préface au lecteur : « Des pères comme Loizerolles donnaient leur » vie pour leur fils. » Cette phrase prouve que l'auteur ne tient aucun compte des travaux récemment publiés sur la Révolution, ou ne les connait pas, ce qui est aussi grave. Le *Tribunal révolutionnaire* de M. Campardon a fait justice de cette fable pathétique de Loizerolles père se substituant à son fils endormi. Les preuves données par M. Campardon sont irréfutables. Il serait trop long d'entrer ici dans le détail de cette affaire; au reste M. Louis Blanc a reproduit les arguments fournis par l'historien du Tribunal révolutionnaire. C'est donc un fait acquis, qui ne devrait plus être mis en question. Et cependant nous lisons dans une note cette incroyable affirmation : « La substitution de Loizerolles père à son fils » n'est restée un doute pour personne; Fouquier, dans son procès, fut obligé » d'en convenir, et il rejeta la faute sur son substitut Lieudon (lisez Liendon). » — P. 175. Une note renvoie à une lettre du 5 novembre 1781 dans le deuxième volume. Nous avons vainement cherché dans ce volume une lettre portant cette date. — P. 247. Une page presque entière nous représente Madame Élisabeth présidant à la destruction des hannetons dans son domaine de Montreuil et aux environs. C'est grâce à des détails de cette importance que le biographe a pu délayer en deux volumes un sujet qui n'en comportait pas même un. Il est malheureux qu'il ne nous dise pas à quelle source il a puisé ce renseignement. — P. 272. « Louis XVI qui savait résister héroïquement à la force. » Il faut beaucoup de bonne volonté pour trouver de l'héroïsme dans le pauvre monarque. On ne sait que trop comment il compromit toujours par des hésitations et des restrictions peu honorables l'effet des mesures les plus populaires. Est-ce là ce que l'auteur appelle une héroïque résistance à la force.— P. 315. L'historien parle d'une « narration exacte et inédite » du retour du roi à Paris, après les journées d'octobre; mais il omet de nous en indiquer l'auteur, ce qui serait pourtant utile afin que le lecteur fût édifié sur la valeur de cette narration inédite. — P. 374. Est insérée la relation du retour du roi après son arrestation à Varennes, écrite par Pétion. Ce hors-d'œuvre, publié déjà *in extenso* par M. Mortimer-Ternaux, puis par M. Dauban, occupe fort inutilement vingt pages; les passages relatifs à Madame Élisabeth, sont connus; on pouvait dans tous les cas réduire la citation à la partie qui la concerne et indiquer aussi que ce « récit, copié sur le manuscrit » original, dont les fautes de langage et les fautes d'orthographe sont conservées » n'est pas publié pour la première fois. Tirer des fautes d'orthographe ou de français d'un personnage de cette époque une source d'épigrammes contre lui, nous paraît une tactique assez maladroite; car si l'auteur reproduit l'orthographe de Pétion dans toutes ses excentricités, nous avons le droit d'exiger qu'il applique le même système aux lettres de Madame Élisabeth, et il s'en garde bien. Il est à noter que les passages les plus caractéristiques de cette relation, ceux qui auraient le plus de raison de figurer ici, je veux dire certaines confidences grotesques de Pétion sur la sensibilité de sa compagne de route, sont singulièrement

écourtées. Cette étrange pudeur s'explique par la nécessité de mériter la recommandation apostolique qui aurait pu s'effaroucher des étranges fatuités de Pétion. — P. 410. L'auteur accompagnant le nom de Marat, de ceux de Chabot, de Legendre et de Couthon, paraît croire qu'il siégea avec eux à l'Assemblée législative. C'est une erreur qui frappera tout lecteur attentif. — P. 464. Le récit de la journée du 10 août, se termine par cette appréciation : « Les Tuileries, » malgré la légende révolutionnaire qui a défrayé presque tous les historiens » n'ont pas été prises d'assaut; elles ont été envahies, après avoir été évacuées » sur un ordre signé de la main du Roi. » Ce passage nous donne une idée des procédés habituels des historiens dits royalistes. Louis XVI avait-il pris le parti de la résistance armée? Ses partisans vinrent-ils en armes pour combattre et mourir autour de lui? Les Suisses luttèrent-ils jusqu'au dernier moment contre les bandes qui occupaient la place du Carrousel? Enfin y eut-il oui ou non un combat sérieux devant les Tuileries? Dire après cela que les Tuileries n'ont pas été prises d'assaut, c'est jouer sur les mots. Peu importe que Louis XVI, qui avait d'abord pourvu à sa sûreté personnelle, ait ensuite donné aux survivants l'ordre de cesser une résistance inutile.

Sur les vingt-cinq notes, documents et pièces justificatives qui terminent ce premier volume, il n'en est pas cinq qui aient spécialement rapport à la vie de Madame Élisabeth. L'auteur a entassé ici des documents de toute provenance, se rattachant de près ou de loin à son sujet, comme ceux-ci : Plan d'études pour l'éducation du duc de Berry (Dauphin, puis Louis XVI). — Mémoire de la noblesse remis à Louis XVI par l'évêque de Noyen. — Réponse du Roi au mémoire de la noblesse. — Notes sur les prières adressées de toutes parts pour le repos de l'âme de Louis XV. — Discours de Gresset, directeur de l'Académie française adressé au roi Louis XVI, lors de son avènement à la couronne, etc. Mais c'est surtout à la fin du deuxième volume que se trahit la préoccupation de suppléer à l'insuffisance de la matière et à l'aridité du sujet par un renfort de pièces et de documents, publiés ou inédits, puisés à toutes les sources, sans aucun choix. Ainsi dans l'Appendice réservé aux recherches faites pour découvrir et reconnaître le corps de Madame Élisabeth, soixante-dix pages sont occupées par l'énumération de toutes les personnes condamnées par le tribunal révolutionnaire, qui ont été ensevelies dans le même cimetière que la princesse. A la p. 358 l'auteur cite un certain Potier (Delille), natif de Lille; il est évident que le lieu de naissance a été pris par erreur pour un nom propre.

Après cet Appendice, vient un certain nombre de lettres de Madame Élisabeth; nous comprendrions à la rigueur cette addition, si M. Feuillet de Conches n'avait fait de la correspondance de la sœur de Louis XVI l'objet d'une publication particulière; le biographe pouvait se contenter de renvoyer au livre de M. Feuillet de Conches; au contraire il n'indique même pas, suivant son habitude, la provenance des lettres qu'il publie. Viennent ensuite un certain nombre d'actes concernant la princesse; nous n'avons point d'objection contre leur présence ici; puis d'autres qui ont rapport soit aux domestiques, soit à la maison de cam-

pagne de Madame Élisabeth; les documents relatifs à la maison de Montreuil seuls occupent près de 150 pages. C'est beaucoup trop pour l'intérêt qu'ils présentent.

Nous n'insisterons pas davantage sur un ouvrage dont l'influence après tout ne saurait être bien fâcheuse. Fait pour attendrir les *âmes sensibles*, comme on disait en 1793, il arrivera à son but et l'auteur sera satisfait, sans avoir rien changé ni rien appris à l'histoire. Il a même ignoré certains faits qui avaient bien leur importance. Le décret qui renvoyait, le 1er août, Marie-Antoinette devant le tribunal révolutionnaire, contenait sur Madame Élisabeth un article spécial qui devrait bien figurer dans sa biographie. Le voici, tel qu'il se trouve aux procès-verbaux imprimés de la Convention : « VII. Tous les individus de la » famille Capet seront déportés hors du territoire de la République, à l'exception » des deux enfants de Louis Capet et des individus de la famille qui sont sous » le glaive de la loi. — VIII. Madame Élisabeth ne pourra être déportée qu'après » le jugement de Marie-Antoinette. »

Le style de cette biographie est agréable, élégant, même parfois jusqu'à la recherche et l'emphase, sans parler des violences de langage qui sont les défauts ordinaires de ces réquisitoires. On trouve fréquemment des phrases comme celle-ci : « Les révolutionnaires de la veille sont dévorés par ceux du lendemain. » Malheur à qui s'arrête! le char de la révolution ne s'arrête point, et ce char » homicide qui porte les idoles de la journée continue à avancer en broyant les » retardataires sous ses roues. » Emporté par le lyrisme de son transport, l'auteur ne s'est pas aperçu qu'un char ne saurait broyer des retardataires, c'est-à-dire des gens qui viennent derrière lui, en retard.

Les deux portraits de Madame Élisabeth nous la montrent avant la Révolution et après la chute de la royauté. Les artistes qui les ont gravés, ne méritent que des éloges; nous aimerions assez que l'éditeur fit disparaître l'innocente réclame dont M. Henriquel Dupont consent à prendre la responsabilité en autorisant à dire que les gravures ont été dirigées par lui. Outre ces portraits, l'ouvrage renferme un plan de la propriété de Madame Élisabeth à Montreuil, plusieurs plans de la tour du Temple qui avaient déjà figuré dans le Louis XVII du même auteur, le fac-simile de l'acte d'accusation, celui du procès-verbal d'exécution, le plan du cimetière de Monceaux, le plan de l'ancien cimetière de la Madeleine. A la page 166 (t. II) est annoncé le *fac-simile* de plusieurs signatures qui ne se trouvent pas dans le volume et ne figurent pas non plus à la table.

J.-J. GUIFFREY.

---

219. — **Galerie historique des Comédiens de la troupe de Nicolet.** Notices sur certains acteurs et mimes qui se sont fait un nom dans les Annales de nos scènes secondaires, depuis 1760 jusqu'à nos jours, par E.-D. DE MANNE et C. MÉNETRIER, avec portraits gravés à l'eau-forte par Frédéric Hillemacher. Lyon, N. Scheuring, éditeur, 1869. In-8°, viij-414 p. — Prix : 40 fr.

Le contenu de cet ouvrage est bien loin de répondre à son titre qui semblait promettre au lecteur presque une histoire du théâtre de la Foire pendant la

seconde partie du XVIIIe siècle. En effet, comment parler de la troupe de Nicolet sans s'occuper de celles de ses rivaux, car les artistes forains passaient volontiers d'un théâtre à l'autre; et, venant des artistes aux directeurs, comment retracer les vicissitudes de la vie de Jean-Baptiste Nicolet sans raconter un peu les aventures de Restier, de Bienfait, de Ricci et de ce Gaudon qui eut l'honneur dans son procès avec le cabaretier Ramponeaux d'avoir Voltaire pour adversaire? MM. de Manne et Ménetrier ont reculé devant cette tâche qui exige plus d'érudition qu'on ne le croirait. Leur volume se compose de 59 biographies d'acteurs célèbres à divers titres des théâtres de l'Ambigu, du Vaudeville, de la Cité, des Variétés-Amusantes, etc. (Audinot, Montansier, Beaulieu, Corse, Volange, Marty, Lepeintre, Déburau, etc., etc.). Sur les 59 notices sept seulement sont consacrées à des comédiens de la troupe de Nicolet, ce sont celles de Nicolet, Taconnet, Dorvigni, Constantin, Madame Nicolet, Ribié et Mayeur de Saint-Pol. Ajoutez une note de neuf pages intitulée *auteurs et danseurs de corde de chez Nicolet* et renfermant des mentions fort courtes et très-insuffisantes sur Dutacq, Dubut, Dupuis, Lyonnois, Restier, Spinacuta, Placide, Pol, Navarin, Manuel, Magrini et les époux Storkeinfeld et vous aurez tout ce que les recherches de MM. de M. et M. ont pu rassembler sur la troupe de Nicolet. Ce travail, on le voit, est loin d'être complet et on n'aurait que l'embarras du choix, si on voulait citer des noms pour prouver que les auteurs ont omis beaucoup de personnages de la troupe dont ils ont tenté d'écrire l'histoire; citons pourtant quelques-uns de ces noms afin de mieux établir notre assertion : Charlotte Bequet, danseuse; Jean-Marie Bequet, danseur; Jean-François Ray, danseur; Charles-Marie Timon, acteur; Jacques Richard, danseur; Bon-Jean-Baptiste Demagni, danseur; Denis-Claude Garsaland, danseur; André Boulanger, danseur; Jean-Baptiste Despaut, danseur; Montigni, premier danseur; Jean-Baptiste Delor dit Merseille, acteur; Marie Dutacq, actrice; Pierre-Joseph-Félix Hisson, musicien; Fanchon Duhamel, actrice; Pierre-Gilbert Gourliez dit Gaudon le Cadet, sauteur; John Hillyard, anglais, chef d'une troupe de sauteurs; François-Paul Nicolet le jeune, acteur; Louis Sallé, acteur; enfin, car il faut s'arrêter, Pierre-Toussaint Gagneur, sauteur, puis directeur d'une troupe ambulante et qui en 1773 montrait sur le boulevard du Temple en société avec la femme du dentiste Trévisani, des animaux monstrueux parmi lesquels on admirait surtout un éléphant.

Disons en terminant que les notices de MM. de M. et M. sont quoique un peu sèches, exactes et puisées aux bonnes sources. Les auteurs ont consulté les registres de l'état civil, les cartons des Archives de l'empire et les mss. de la Bibliothèque impériale. Leur volume est d'ailleurs splendidement imprimé par Perrin de Lyon.

Em. CAMPARDON.

VARIÉTÉS.

Les étudiants ès-lettres en France.

Nous lisions dernièrement dans le *Temps* un article où un statisticien en renom prétendait qu'il y avait en France 4000 étudiants ès-lettres et que sous ce rapport nous n'avions rien à envier à l'Allemagne. Nous étions tout à fait heureux de cette découverte. Cependant quelques doutes nous étant venus, nous avons voulu remonter à la source de cette indication et nous avons consulté le compte-rendu des recettes et dépenses de l'instruction publique pour 1863. Là, au tableau des recettes des facultés des lettres, nous avons trouvé en effet un total de 3927 élèves en moyenne. Mais comment ce chiffre a-t-il été obtenu? Tout simplement en comptant le nombre des inscriptions, lequel est de 15,708, et en le divisant par le nombre des inscriptions que chaque élève doit prendre par année et qui est de quatre. Or, les 3927 élèves sont presque tous des étudiants en droit, obligés, on le sait, à prendre un certain nombre d'inscriptions à la faculté des lettres, mais qui ne suivent régulièrement aucun cours. — Le tableau ne porte que 400 inscriptions prises en vue d'obtenir la licence ès-lettres, ce qui fait qu'en réalité *il n'y a dans toute la France que* CENT *étudiants ès-lettres inscrits*, lesquels eux-mêmes ne semblent pas suivre beaucoup les cours des facultés.

Le nom même d'étudiant ès-lettres est tout-à-fait inconnu chez nous. Il n'y a guère, en dehors de l'École normale supérieure, de jeunes gens qui suivent comme les étudiants en médecine et en droit un cycle complet de cours sur les différentes branches de leur spécialité. L'étudiant ès-lettres est donc encore à créer; c'est d'ailleurs à ce résultat que doit tendre, si nous ne nous trompons, l'École des Hautes Études.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

BASTIAN, die Vœlker des œstlichen Asien, t. IV et V (Iena, Costenoble). — BERGMANN, Résumé d'études ontologiques (Cherbuliez). — BERNUS, Richard Simon (Lausanne, Bridel). — DAUMAS, la Vie arabe et la Société musulmane (Michel Lévy). — HAAG, Vergleichung des Prakrit mit den romanischen Sprachen (Berlin, Calvary). — HARTMANN, Schellings positive Philosophie (Berlin, Lœwenstein). — JUNGE, de Cilicia provincia (Berlin, Calvary). — DE LAINCEL, Voyage humouristique (Lemerre). — MEYER, Kants Psychologie (Berlin, Hertz). — NAGEL, Franzœsisch-englisches etymologisches Wœrterbuch (Berlin, Calvary). — NEUBAUER, Commentationes epigraphicae (ib.). — RANKE, Geschichte Wallensteins (Leipzig, Duncker). — SCHMIDT, die antike Compositionslehre (Leipzig, Vogel). — SCHŒNBERG, Griechische Composita (Berlin, Calvary). — TEISSIER, État de la noblesse de Marseille (Marseille, Boy). — VOLKMANN, Leben und Schriften Plutarchs, t. II (Berlin, Calvary). — WOLF (F. A.), Kleine Schriften, t. I et II (Halle, Waisenhaus).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 45 — **6 Novembre** — **1869**

Sommaire : 220. VOLQUARDSEN, Les sources de Diodore aux livres XI à XVI. — 221. HECHT, Les *Kalendaria* des Romains. — 222. DELISLE, Le Cabinet des Mss. de la Bibliothèque Impériale. — 223. RUTEBEUF, Le Miracle de Théophile, p. p. KLINT.

220. — **Untersuchungen über die Quellen der griechischen und sicilischen Geschichte bei Diodor. Buch XI bis XVI,** von Chr. A. VOLQUARDSEN. Kiel, Schwers'sche Buchhandlung, 1869. In-8°, 132 p.

De tout temps il a existé une classe beaucoup trop nombreuse d'écrivains sottement présomptueux, incapables de se rendre compte de la disproportion entre les difficultés du sujet qu'ils osaient aborder et leur propre médiocrité. Diodore de Sicile appartient incontestablement à cette catégorie d'auteurs, et cela malgré le programme assez judicieux placé en tête de sa bibliothèque historique. L'exécution de l'ouvrage reste tellement au-dessous des vues exposées dans la préface, qu'on pourrait être facilement tenté de croire que Diodore n'a aucun droit à celle-ci, ou du moins qu'en l'écrivant il s'est complétement inspiré des idées d'autrui. Quoi qu'il en soit toutes les principales qualités indispensables à l'historien font complétement défaut à Diodore. A un esprit singulièrement borné, il joint une ignorance des mieux caractérisées et qui devient particulièrement choquante lorsqu'il s'agit de faits très-importants de l'histoire de Sicile. En outre il est complétement dépourvu de l'exactitude consciencieuse qui seule peut inspirer la confiance et donner du crédit à un narrateur, fût-il même privé de jugement. Aux preuves nombreuses fournies à cet égard par Niebuhr et par Mommsen, M. Volquardsen en joint de nouvelles non moins concluantes. Aussi est-il permis désormais de considérer comme définitif l'arrêt concernant la personne même de Diodore et constatant son peu de mérite. L'auteur ainsi jugé, reste à examiner le parti à tirer de son ouvrage, dont le hasard nous a conservé des débris fort considérables, le traitant ainsi avec une faveur trop souvent refusée aux œuvres du génie. Ici la question change totalement de face. La rareté de documents originaux, ou du moins de travaux sérieux en fait d'histoire ancienne assure une valeur trop réelle à la compilation de Diodore. Cette valeur toutefois, il y a longtemps qu'on l'a compris, dépend tout entière de l'examen soit des sources consultées par l'auteur, soit de la manière dont il les a utilisées. Heyne a traité cette double question dans une série de dissertations insérées d'abord dans le 5e et le 7e volume des *Commentationes Societatis Gœttingensis* et réimprimées ensuite dans le 1er volume de l'édition de Deux-Ponts. Malheureusement en très-grande partie Heyne a fait fausse route, en s'imaginant que Diodore n'a fait que suivre les auteurs qu'il nomme accidentellement dans le cours de son récit. C'est là, comme M. V. n'a pas de peine à le démontrer, une

erreur manifeste. Au nombre des ouvrages que Diodore avait sous la main se trouvaient probablement les *Chroniques* d'Apollodore et il leur a emprunté de temps en temps des notices relatives à l'histoire littéraire pour les insérer dans sa bibliothèque. Celles de ces mentions qui concernent particulièrement certains historiens ne nous autorisent en aucune façon à conclure que Diodore les a suivis dans son récit ou même qu'il a consulté leurs écrits. Bien loin de là. Il n'a nulle part indiqué ses sources. Le travail de Heyne était donc à refaire. M. V. s'est chargé de la besogne pour la partie de la *Bibliothèque Historique* qui embrasse spécialement l'histoire grecque et sicilienne[1]. Il n'est que juste d'insister sur l'avantage qu'offrait à M. V. la collection complète des fragments des historiens grecs publiée par M. Müller, collection qui a déjà rendu tant de services. Cette observation du reste n'enlève absolument rien au mérite de l'auteur, dont le travail comparé à celui de Heyne atteste, à bien d'autres égards encore, les progrès heureux de la méthode appliquée à l'étude de l'antiquité. Une rapide analyse de l'ouvrage de M. V. en fournira la preuve. En ce qui concerne l'histoire grecque, M. V. expose d'abord les raisons qui l'amènent à considérer Ephore comme ayant été l'auteur dont Diodore a suivi le récit (p. 52-66). Les arguments les plus décisifs lui sont fournis par le rapprochement des fragments de l'ouvrage d'Ephore avec le texte de Diodore. Rien n'est plus ingénieux ensuite que le parti qu'il sait tirer de ce que nous savons au sujet de certaines railleries qu'avait values à Ephore son patriotisme tout local (cp. Strabon, 13, p. 924). La réunion de tous les passages dans lesquels il est fait mention de la ville de Cymes, la patrie d'Ephore, passages dont les uns la nomment à tort, dont les autres trahissent une intention évidente, fournit une preuve en quelque sorte palpable à l'appui de la thèse que défend M. V. Je n'oserais en dire tout à fait autant au sujet de certaines tournures recueillies dans deux discours d'Isocrate (p. 50 s.). M. V. croit retrouver ces tournures chez Diodore et il attribue leur présence précisément à l'influence d'Ephore, le disciple du rhéteur athénien. En tout cas la démonstration de M. V. peut se passer parfaitement de ce secours. Ce qui lui assure une bien plus grande valeur que cette filiation un peu trop compliquée peut-être, c'est l'examen des raisons qui ont fait jusqu'ici ranger Théopompe au nombre des auteurs auxquels s'est particulièrement attaché Diodore. Les conclusions de l'auteur à cet égard sont entièrement négatives, et nous ajouterons sont aussi convaincantes que celles de la première partie de son argumentation. Pour l'histoire de la Sicile, pour laquelle du reste la tâche était plus facile, M. V. ne nous paraît pas avoir été moins heureux.

Après avoir écarté pour diverses raisons parfaitement acceptables plusieurs noms mis en avant sans motif bien sérieux, comme ceux d'Antioche, de Philiste, d'Athanas, il se prononce en faveur de Timée, dont l'exactitude chronologique

1. La dissertation de M. Ch. Raux, *de Clitarcho Diodori, Curtii, Justini auctore*, Bonn, 1868 (58 p. in-8°), dans laquelle est développée l'opinion déjà émise par MM. Droysen et Grote, que le récit de Clitarque a servi de base à Diodore pour l'histoire d'Alexandre, peut être considérée comme faisant suite aux recherches de M. Volquardsen.

vantée par Polybe a exercé une heureuse influence sur le récit de Diodore. A ce propos M. V. examine également jusqu'à quel point les reproches faits à Timée par Polybe peuvent s'appliquer à la partie de l'ouvrage de Diodore consacrée aux événements arrivés en Sicile, partie qui en général laisse une impression bien plus favorable que celle que fait éprouver la lecture du reste de la bibliothèque historique.

Tel est le but principal des recherches de M. V., qui témoignent d'un esprit des plus judicieux. Nous sommes loin cependant d'avoir épuisé le contenu complet de l'ouvrage. Outre une série de considérations d'un caractère plus général sur les procédés employés par Diodore dans la composition de son ouvrage, sur la manière dont il a tiré parti de ses sources, de l'examen de la position qu'il occupe vis-à-vis d'Herodote, de Thucydide, de Xénophon, on y trouvera d'importantes discussions destinées, soit à fixer certaines dates de l'histoire grecque ou sicilienne, soit à éclaircir des points obscurs de cette histoire elle-même. Quelques-unes de ces remarques ont été fournies à l'auteur par son maître, M. A. de Gutschmid, auquel est dédié le livre. Il n'est pas nécessaire de dire que ces additions dues au savant professeur de Kiel, dont les travaux sur des parties peu connues de l'histoire ancienne témoignent d'une rare sagacité, ne font qu'augmenter la valeur du livre de M. V. En certains endroits la correction typographique laisse un peu à désirer.

Émile HEITZ.

---

221. — **Rechtsgeschichtliche Abhandlungen**, herausgegeben von Dr. G. M. ASHER. Heft 1 : *die rœmischen Kalendarienbücher*, eine Abhandlung aus dem Gebiet des rœmischen Verkehrslebens von Dr. F. HECHT, Heidelberg Mohr, 1868, 8° XII, 86 et XIV p.

La dissertation dont nous venons de transcrire le titre forme le premier fascicule d'une collection de mémoires sur des points de droit historique, collection qui se publie sous la direction de M. Asher. Le nom de ce dernier n'est pas inconnu des lecteurs de la *Revue;* nous l'avons cité tout récemment à propos de sa thèse paradoxale sur les Tables de Salpensa et de Malaga et auparavant déjà (1867, tom. I, p. 361) nous avons pu renvoyer avec éloge à un mémoire de lui sur les *bina jugera* des citoyens Romains.

M. Hecht nous donne dans ce premier fascicule une édition revue et remaniée de la thèse de doctorat qu'il avait présentée en 1867 à l'Université de Gœttingue. Bien qu'elle soit un peu longue et amplifiée par de fréquentes répétitions, nous lui devons ce témoignage qu'elle apporte des éclaircissements précieux sur un point jusqu'ici peu étudié des antiquités romaines. Elle n'est d'ailleurs que le commencement d'une série d'études sur le commerce de l'argent, l'organisation des banques et du crédit et sur le droit commercial des Romains. Nous n'avons pas la prétention de juger ce travail au point de vue des questions de droit qu'il soulève ; mais il intéresse aussi les archéologues : il emprunte ses preuves en partie aux recueils épigraphiques, et par ce côté nous croyons pouvoir l'apprécier en connaissance de cause.

Par *kalendarium* les Romains n'entendaient pas seulement un calendrier ; pour eux ce mot avait encore un sens technique plus spécial, il désignait le registre dans lequel on inscrivait les sommes prêtées sur hypothèque. Chaque capitaliste avait le sien, les communes et les corporations pouvaient aussi avoir le leur. Le nom de *kalendarium* venait de ce que les calendes de chaque mois étaient le jour fixé par l'usage soit pour la conclusion des affaires d'argent, soit pour le paiement des intérêts, soit, au cas échéant, pour le remboursement. — Par extension le nom de *kalendarium* s'applique aussi à la caisse (*arca*) où étaient renfermés le registre dont nous venons de parler, les titres d'emprunt (*cautiones debitorum*) et l'argent destiné à être placé sur hypothèque.

Le prêt hypothécaire offrant des garanties exceptionnelles, les capitalistes tenaient en général à placer une partie de leur fortune de cette façon ; d'autre part les communes possédaient certains capitaux, affectés à un emploi déterminé, provenant en général de legs ou de fondations, et qu'il fallait assurer contre les chances de perte ou de négligence. Pour le particulier comme pour la commune il s'agissait donc de mettre par ce genre de placement une partie de leur fortune à l'abri des chances plus aléatoires de la spéculation, des frais et des pertes que pouvait aussi occasionner l'exploitation directe de biens-fonds.

Par une suite naturelle de ce système les personnes chargées de la direction d'un *kalendarium* communal étaient tenues au remploi des sommes qui leur étaient versées à titre de remboursement. — Ce qui prouve bien que le but principal était de pourvoir à la conservation du capital, c'est le fait mis en pleine évidence par M. H., que les intérêts des sommes prêtées n'étaient pas versées aux mains de l'administrateur du *kalendarium*.

C'est cette institution que M. H. a étudiée dans tous les détails que comportent les sources incomplètes que nous avons à notre disposition. Les *kalendaria* des communes nous sont surtout connus par des inscriptions, tandis que les ouvrages de droit ont principalement traité des *kalendaria* des particuliers. Il a donc fallu élucider par des combinaisons ingénieuses mais prudentes ce qui a trait aux premiers.

M. H. montre que leur administration était confiée à des personnages importants du municipe (c'était un *munus personale* et non une magistrature), choisis par le gouverneur de la province [1] après une enquête (*inquisitio*) faite par les magistrats et les décurions de la cité, qui sont responsables en cas de malversation. Les administrateurs portent en général le titre de *curatores kalendarii*. Vingt et une inscriptions d'Italie mentionnent ce titre ; mais les auteurs du droit en parlent aussi à propos de l'Afrique et de l'Espagne. Du reste en ceci comme en tant d'autres choses, une certaine variété paraît avoir existé entre les différentes localités. Ainsi en général on ne trouve dans la même commune qu'un seul *kalendarium* et un seul *curator*; mais il y en a où il y a plus d'un *kalenda-*

1. Exceptionnellement aussi par l'empereur lui-même, auquel cas le *curator kalendarii* prend le pas sur tous les fonctionnaires de la cité.

rium (Bibracte en Gaule et Industria dans la Haute Italie) ; si dans un cas on trouve un seul curateur préposé à plusieurs *kalendaria*, dans d'autres il paraît y avoir eu plusieurs curateurs pour un seul *kalendarium*. Enfin il est probable que dans mainte cité il n'y avait pas de fonctionnaire spécial pour cette administration, qui devait alors se trouver réunie à celle de la questure.

Comment étaient disposés les registres des *kalendaria ?* Quelle était la nature des titres (*cautiones debitorum*) qui étaient déposés comme pièces à l'appui dans l'*arca*? Quelle était la responsabilité des administrateurs? Quelles garanties la tenue de ces registres offrait-elle aux créanciers ? Ces questions et beaucoup d'autres sont étudiées par M. H. dans les trois premiers chapitres de son travail.

Dans un quatrième chapitre, l'auteur fait l'historique de la question avec des indications bibliographiques très-complètes. Il discute les opinions de ses devanciers et paraît surtout leur reprocher d'avoir confondu les prescriptions relatives au *kalendarium rei publicae* avec celles qui ne s'appliquent qu'aux registres des particuliers. Il pense qu'on peut faire remonter aux premiers temps de l'empire l'institution des *kalendaria* et lui assigner une durée de cinq cents ans. Dans un appendice il discute plusieurs textes obscurs, entre autres la fameuse inscription d'Espagne (Gruter 478, 9) où il est question de *collegia kalendariorum et iduaria duo;* il approuve naturellement l'explication donnée par Hübner et Mommsen (*Monatsbericht der Berliner Academie,* 1861, p. 972) suivant laquelle il ne s'agit point de colléges chargés d'administrer les *kalendaria*, mais bien de trois corporations dont l'une se réunissait aux calendes de chaque mois, l'autre aux ides. Les pages I-XIV, placées à la fin de la dissertation, contiennent le texte in extenso des inscriptions et des recueils du droit romain qui font une mention expresse du *kalendaria*.

Ch. M.

---

222. — **Histoire générale de Paris.** Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale. Étude sur la formation de ce dépôt, comprenant les éléments d'une histoire de la calligraphie, de la miniature, de la reliure, et du commerce des livres à Paris avant l'invention de l'imprimerie, par Léopold DELISLE. T. I. Paris, Impr. imp. 1868. Gr. in-4°, xxiv-575 p. — Prix : 40 fr.

Lorsque nous avons rendu compte de deux des volumes appelés à constituer l' « Histoire générale de Paris, » nous avons signalé [1] la phrase naïve où le préfet de la Seine admet comme chose allant de soi que chacune des publications faites sous ses auspices étant en particulier une œuvre remarquable, leur ensemble constituerait plus tard un véritable monument. Cette assertion, à laquelle deux volumes d'une inconcevable faiblesse apportaient un si prompt démenti, n'a point le droit de chercher un point d'appui dans le livre dont nous allons rendre compte. Non pas que *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale* ait rien à redouter ni guère à apprendre de la critique : l'impression que le présent compte-rendu, où l'on ne s'arrêtera pas à louer chacun des points qui méritent

1. *Rev. crit.*, 1868, I, p. 54.

l'éloge, devra laisser au lecteur, est qu'il n'était guère possible de produire sur la matière un ouvrage mieux conçu ni plus complet; mais cet ouvrage a échappé entièrement à l'action administrative, ayant été composé avant qu'il fût question des publications historiques de la Ville de Paris; de sorte que tout le mérite de la commission préfectorale se réduit à l'avoir adopté tel que son auteur l'avait exécuté. Ce mérite, nous ne voulons pas le diminuer, et nous sommes heureux de constater que si la commission dont il s'agit n'arrive point à faire faire de bons travaux, elle sait à l'occasion les accepter quand on les lui présente tout faits.

L'indépendance du livre de M. Delisle se manifeste par sa composition même: chacune des parties du sujet choisi est considérée en soi et non dans ses rapports plus ou moins indirects avec l'histoire de Paris. On n'y rencontre non plus, et nous en félicitons l'auteur, aucune de ces illustrations aussi inutiles que dispendieuses, qui encombrent les deux volumes dont nous avons précédemment rendu compte. Toutefois le goût prononcé que la commission préfectorale manifeste pour les images sera utilisé : M. D. annonce dans sa préface la publication d'un volume complémentaire qui renfermera des fac-simile d'écritures empruntés autant que possible à des mss. datés, des reproductions de miniatures et des dessins de reliure.

En réalité, le livre de M. D. n'a qu'un rapport assez éloigné avec l'histoire de Paris; mais c'est de quoi le lecteur se soucie peu : l'important est que le sujet offre de l'intérêt et soit bien traité.

L'histoire du Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale, telle que l'a comprise M. D., n'est pas seulement le récit circonstancié des acquisitions successives par lesquelles s'est formé le Cabinet : c'est aussi l'histoire d'une série de bibliothèques, presque toutes célèbres, qui se retrouvent maintenant en totalité ou en partie dans le magnifique dépôt ouvert si libéralement, depuis environ un siècle et demi, aux érudits de tout pays, et qui fut à l'origine la librairie privée de nos rois. Ainsi envisagé, le Cabinet des manuscrits est un sujet d'études plus fécond qu'aucune autre bibliothèque de l'Europe, excepté peut-être celle du Vatican, sur la constitution de laquelle on est imparfaitement renseigné. Il se peut qu'un jour (mais nous en sommes loin) le Musée Britannique l'emporte par le nombre et la valeur de ses fonds sur la Bibliothèque impériale : il est plus richement doté; il est aussi plus à portée de recevoir des legs importants, car les grandes collections privées sont moins rares en Angleterre qu'ailleurs, et sont aussi moins exposées à être dispersées aux enchères; mais jamais l'histoire du Musée Britannique, ni de la Bodléienne, ni d'aucun autre grand dépôt de livres, ne touchera par autant de côtés que l'histoire de notre Cabinet des manuscrits à la vie littéraire des siècles passés. Que l'on cherche comment se sont constituées les collections de Bodley (Oxford), de Cotton, de Harley (Musée Britannique) ou, dans des temps plus récents, celles de Hunter (Glasgow), de lord Egerton (Musée Brit.), de Douce (Oxford), ou de sir Thomas Phillipps, le spectacle auquel on assistera sera toujours celui d'un homme qui par tous les moyens, à force d'ar-

gent surtout, recueille avec plus ou moins de discernement tous les livres ou pièces de valeur qui peuvent être achetés. Quand on a constaté la date et le prix de chaque acquisition, on a tout dit. La formation de ces bibliothèques touche plus à l'histoire du commerce qu'à l'histoire de la littérature.

Il en est autrement de notre ancienne Bibliothèque du roi. Dans son principe comme dans son développement, elle offre de perpétuels points de contact avec l'histoire littéraire. Charles V ne fut pas un simple collectionneur. Assurément, il achetait des livres, et les plus beaux qui se pussent trouver, mais il en faisait faire aussi ; et entre les 900 volumes et plus dont se composait sa collection, si malheureusement dispersée après lui, bon nombre avaient été non pas seulement copiés, mais composés par ses ordres. Sans lui les ouvrages originaux ou les traductions de Nicole Oresme, de Raoul de Presles, de Jehan Corbichon, etc., n'auraient point vu le jour. L'histoire de sa bibliothèque est donc en même temps celle d'un mouvement littéraire très-important, le plus important qu'ait vu le XIVe siècle. La même chose peut être dite, quoique dans une mesure moindre, de plusieurs autres collections, notamment de celle que forma Jean duc de Berry. Les pages que M. D. leur consacre dans son premier volume sont véritablement des chapitres d'histoire littéraire.

L'intérêt que je constate ici n'est pas confiné au premier volume de cet ouvrage, où Charles V, Jean duc de Berry, les ducs de Bourgogne, Louis de Bruges, etc., sont étudiés comme protecteurs des lettres. A l'époque révolutionnaire la confiscation des biens ecclésiastiques amena à la Bibliothèque du Roi les collections des établissements religieux compris dans les limites du département de la Seine. Saint-Germain-des-Prés, Saint-Victor, la Sorbonne avaient été des centres d'enseignement et d'étude, et l'examen de leurs bibliothèques nous révèle bien des faits dont se nourrit l'histoire littéraire. Cette partie de l'histoire du Cabinet des manuscrits est réservée au second tome de l'ouvrage, mais déjà le volume que nous avons sous les yeux contient quelques chapitres riches en faits précis sur la vie studieuse des religieux du moyen-âge; ceux notamment où il est question des mss. provenant de Saint-Amand (p. 307-18) et de Saint-Martial (p. 388-95).

Un tel ouvrage se prête difficilement à l'analyse. Il est impossible de passer en revue ce nombre presqu'infini de petits faits, exposés avec concision, classés avec ordre, qui constituent l'histoire des éléments dont s'est formée notre Bibliothèque. Au moins voulons-nous indiquer les principales matières traitées, afin qu'on en puisse concevoir la variété.

L'ordre suivi par M. D. est celui des accroissements du Cabinet. Chaque bibliothèque particulière, chaque collection qui vient s'adjoindre aux fonds déjà réunis, est étudiée, non à l'époque de sa formation, mais à la date de son acquisition. C'est ainsi par exemple que la formation de la Bibliothèque de Colbert est exposée dans un des chapitres consacrés au règne de Louis XV, parce que c'est en 1732 qu'elle fut achetée par le roi. Le présent volume s'arrête à la fin du règne de Louis XVI. Si M. D. avait voulu se maintenir strictement dans les limites que comporte le titre de son livre, il aurait commencé l'histoire du

Cabinet des manuscrits à l'époque où a été formée la première collection royale qui nous soit parvenue en son entier, celle qui a été le premier fonds du Cabinet actuel, c'est-à-dire au règne de Charles VIII. La collection de livres que laissa ce prince, bien que peu considérable, eu égard surtout à celles qui vinrent s'y joindre peu après sa mort, est cependant, comme le dit M. D. (p. 98), « le » véritable noyau de notre Bibliothèque impériale, » puisque la librairie bien autrement importante de Charles V et de Charles VI avait été dispersée dès le temps de l'occupation anglaise. Mais le grand intérêt des recherches de M. D. consiste bien plus dans les lumières qu'elles jettent sur des bibliothèques dont nous n'avons plus aujourd'hui que des débris que dans l'exposé des vicissitudes par lesquelles a passé le Cabinet des manuscrits. Entre ces bibliothèques, la plus considérable à tous égards fut assurément celle de Charles V, à laquelle est consacrée une grande partie du premier chapitre de l'ouvrage. Mais avant d'aborder l'histoire de cette précieuse collection, M. D. a réuni, en guise d'introduction, toutes les notions qui peuvent être recueillies sur les livres que les prédécesseurs de Charles V, à partir de Charlemagne, ont possédés ou fait composer. Il s'en faut que l'on puisse joindre l'indication d'un ms. à chaque nom : les Carolingiens jusqu'à Charles le Simple tiennent dignement leur place dans la série des princes qui ont eu le goût des livres, mais les premiers Capétiens n'y brillent pas. Saint Louis est le premier d'entre eux dont on puisse dire qu'il a possédé une véritable bibliothèque. — Parmi les livres composés pour le pieux roi, M. D. aurait pu citer le traité intitulé : *Eruditio regum et principum*, écrit, ou du moins achevé, en 1259 par Guibert de Tournai, religieux dont on a d'autres ouvrages[1].

Saint Louis n'eut point, comme plus tard Charles V, l'idée de fonder une bibliothèque permanente. Il disposa de ses livres en faveur de divers établissements religieux, et c'est après bien des vicissitudes qu'un très-petit nombre d'entre eux sont arrivés à la Bibl. imp. ou au Musée des Souverains.

Alphonse, frère de saint Louis, eut aussi le goût des livres, du moins est-ce pour lui que fut composé ce premier embryon des chroniques de Saint-Denys qu'on connaît sous le nom de Chronique du Ménestrel du comte de Poitiers. M. D. suppose qu'un ms., certainement contemporain, de cette chronique, le n° 5700 du Fonds français, est l'exemplaire même qui fut présenté à Alphonse. Je note en passant qu'on a élevé la même prétention en faveur d'un ms. du marquis Costa de Beauregard (n° 503 du catalogue de vente); prétention assurément dénuée de fondement, si, comme le dit la notice du catalogue, l'écriture est de la fin du XIVe siècle. Ce qui paraît certain, c'est que ce ms., qui contient

1. J'en ai trouvé un ms. à la bibliothèque des avocats, à Edimbourg (*Archives des Missions*, 2e série, IV, 137-8). Depuis, un autre exemplaire du même ouvrage a passé en vente publique à Paris (Catal. des livres du marquis Costa de Beauregard, Potier, n° 579), et a été adjugé pour la somme de 40 fr. Il est très regrettable que la Bibliothèque impériale n'ait pas saisi cette occasion de se procurer un ouvrage qu'elle ne possède pas, et qui, par cela seul qu'il est dédié à saint Louis, devrait figurer dans ses collections. L'exemplaire de la vente Costa de Beauregard est du reste en bonnes mains : il appartient maintenant à M. H. Bordier.

une miniature de présentation, a dû être exécuté d'après l'exemplaire offert au comte.

Les paragraphes III et IV offrent des renseignements pleins d'intérêts sur les livres de Philippe le Hardi, de Philippe le Bel et de sa femme Jeanne de Navarre, de Louis X et de Clémence de Hongrie, de Philippe le Long, de Jeanne d'Évreux, de Philippe VI, du roi Jean enfin. On remarquera les curieux détails que M. D. fournit sur une bible richement enluminée (p. 12-3) par trois artistes qui, n'osant inscrire bien franchement leurs noms à côté de celui du copiste, les ont dissimulés sous l'apparence de ces traits aux courbes élégantes qui sont l'un des éléments les plus heureux de l'ornementation des grandes lettres dans les mss. du XIIIe et du XIVe s. — A propos de Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe de Valois, M. D. rectifie une petite erreur qui est en train de faire son chemin dans notre histoire littéraire. Il montre (p. 15, note 1) que ce fut à cette princesse que l'auteur du roman (français) de Girart de Roussillon dédia son plat ouvrage, et non à la femme de Philippe le Long comme l'avait pensé M. Mignard, l'éditeur de ce roman.

La collection formée par Charles V, la célèbre *librairie* du Louvre, a été l'objet de bien des recherches. Toutefois, il suffit de lire les pages que M. D. lui consacre pour reconnaître combien les travaux antérieurs, notamment ceux de Barrois[1] et de Van Praët étaient insuffisants. Le premier M. D. s'est rendu un compte exact du rapport des six ou sept[2] inventaires de cette collection; le premier il a réuni un nombre considérable de notions, nouvelles en partie, sur l'origine des mss. rassemblés par le roi, sur les caractères de ceux qui furent exécutés par ses ordres, sur les copistes, enlumineurs et relieurs employés par lui; le premier enfin il a dressé la liste de ceux des mss. du Louvre qui existent encore. Leur nombre s'élève à quarante environ[3], dont quelques-uns même ne peuvent être identifiés avec une entière certitude.

Charles VI et Isabeau de Bavière eurent aussi le goût des livres[4], mais ils en prenaient moins de soin que Charles V. Des soustractions dont on ne sait point le détail, la négligence des personnes de la famille royale à rendre les volumes empruntés, avaient peu à peu réduit la collection de 1200 volumes environ à 843 (selon un inventaire dressé à la mort de Charles VI), lorsqu'elle fut acquise en 1424 ou 1425 par le duc de Bedford. Depuis lors on en voit divers débris

---

1. Ce dernier était si complétement dépourvu de critique qu'il lui suffisait d'avoir constaté l'existence dans la bibliothèque du Louvre d'un ouvrage dont il possédait lui-même un ms. pour se figurer que son exemplaire était celui-là même qui avait appartenu à Charles V. Et aussitôt il le faisait revêtir d'une reliure plus riche qu'élégante aux armes du roi de France. Il a arrangé de la sorte bon nombre des mss. de sa collection, qui aujourd'hui appartient, comme on sait, à M. le comte d'Ashburnham.

2. Six ou sept, selon qu'on compte pour un ou pour deux les deux exemplaires du travail de Gilles Mallet (A et B).

3. On conçoit que ce nombre pourra s'accroître par suite de nouvelles recherches. Il y faut déjà ajouter la bible de Girone sur laquelle voy. *Rev. crit.*, 1868, p. 389, note 2.

4. M. Delisle cite notamment la traduction de la Passion qui fut faite pour cette reine. Aux trois mss. indiqués p. 50, on peut ajouter ceux-ci : Fonds fr. 966 et 970, fonds latin 14974, Troyes 1257 et 1311, Musée Britannique Addit. 9288; sur le dernier de ces mss. voy. *Arch. des Missions*, 2e série, III, 277.

apparaître de temps à autres à la lumière, sans qu'on puisse savoir exactement quand elle fut dispersée.

Il nous faut aller vite, sans nous arrêter à maint détail intéressant dont l'indication la plus brève nous ferait bientôt dépasser les limites dans lesquelles doit se renfermer ce compte-rendu. Signalons comme un morceau complet le paragraphe XIV (p. 56-68), consacré à Jean duc de Berry. Ce que M. D., venant après plusieurs savants, y a fait entrer, en un espace restreint, de faits nouveaux, est considérable. Le § XV, qui a pour objet la bibliothèque des ducs de Bourgogne, bien que riche en renseignements inédits, n'embrasse point le sujet dans son entier. Les mss. des ducs de Bourgogne ne se rencontrent qu'en assez petit nombre dans nos collections. M. D. les a notés, laissant aux bibliothécaires de Bruxelles le soin d'écrire l'histoire détaillée de la collection dont nous n'avons à Paris qu'un très-mince fragment [1].

Après la vente de la collection formée par Charles V, la librairie royale était à refaire. Ce soin ne paraît pas avoir beaucoup occupé ni Charles VII ni Louis XI. Le premier eut d'autres soucis. Mais le second est sans excuse. Il manqua de si belles occasions ! Il n'avait qu'un mot à dire pour devenir possesseur de quatre belles collections que les événements avaient mises à sa merci, celles du cardinal Balue, de Charles duc de Guyenne, de Charles le Téméraire et de Jacques d'Armagnac. « Malheureusement, » dit M. D., « les avantages d'une telle mesure » ne se présentèrent pas à son esprit » (p. 79). A la vérité il confisqua les livres de Balue, mais ils furent plus tard rendus à leur propriétaire (p. 83).

Passons par-dessus les paragraphes III à VI du second chapitre, qui sont consacrés aux collections de Balue, de Charles de France duc de Guyenne, de Jacques de Nemours, de Marguerite d'Écosse et de Charlotte de Savoie, femmes de Louis XI; notons cependant à l'occasion de Charlotte que bien peu de ses livres ont été retrouvés. Dans l'inventaire de son mobilier qui fut rédigé en 1484, je vois mentionné un Boccace « du Cas des nobles hommes » (p. 93) qui selon toute apparence doit être identifié avec un exemplaire du même ouvrage, orné des armes de la maison de Savoie, qui se trouve au Musée Huntérien de Glasgow [2]. Arrivons à Charles VIII. C'est à partir de ce prince qu'il existe véritablement une bibliothèque royale, constituée d'une manière permanente, et destinée à recevoir d'incessantes accessions. Les efforts de Charles VIII et de ses successeurs, mieux servis par les événements, auront plus de succès que ceux de Charles V, et leur collection, sans cesse accrue, nous parviendra dans son intégrité. Ce n'est pas toutefois que le vainqueur de Fornoue se soit préoccupé au même degré que bien des princes de son siècle du soin de fonder une bibliothèque. Aux livres de son père il joignit quelques-uns des volumes qu'avait possédés sa mère, divers ouvrages qui lui furent dédiés, et une petite partie de

1. Beaucoup de ces mss., protégés par la beauté de leur ornementation, ont pris place dans un grand nombre de collections. Il y en a un magnifique à Oxford (Douce 365), qui a été écrit, et en partie composé, en 1475, par David Aubert pour Marguerite d'York, femme de Charles le Téméraire.

2. *Arch. des Missions*, 2e série, IV, 147.

la bibliothèque des rois aragonais de Naples[1]. Mais bientôt après lui la librairie royale recevait un accroissement notable par l'accession des collections des ducs d'Orléans, des ducs de Milan et de Louis de Bruges. L'histoire de ces trois fonds, non moins remarquables par la valeur des ouvrages que par la magnificence des exemplaires, occupe le chapitre III. Là encore, même lorsqu'il vient après Van Praët (pour Louis de Bruges), Le Roux de Lincy, L. de Laborde (pour les ducs d'Orléans), M. D. a su trouver un grand nombre de faits nouveaux et intéressants. Je signale en passant ce qui concerne les mss. qui ont appartenu à Pétrarque (p. 138-40). Fort habile est la lecture de la note inscrite sur le ms. français 403 (p. 146) qui avait donné lieu aux conjectures les plus erronées. Il résulte de cette note, où M. Champollion avait cru lire le nom de deux enlumineurs, qu'au XIVe siècle on ne faisait point scrupule de gratter l'écriture d'un beau ms. français pour écrire autre chose à la place. M. D. a publié, p. 134-6, un extrait d'inventaire qui pique vivement la curiosité. C'est la partie consacrée aux livres français dans un catalogue de la bibliothèque des ducs de Milan rédigé en 1459. Il s'y trouve bien des mentions difficiles à expliquer. *Peires Cardinales*, *Arvelde meroi* indiquent d'une façon suffisamment claire un chansonnier des troubadours où figuraient Peire Cardinal et Arnaut de Mareuil. *Liber Guarini*, *continens istoriam* .XII. *patrum* (!) *Francie* est probablement un ms. de la geste de *Garin de Monglane; Carolus Martellus* un *Girart de Roussillon* ou un *Garin le Lorrain?* L'ouvrage intitulé *Istoria Herculis* est sans doute un poème composé par un italien dont on a plusieurs mss.[2] Mais qu'est-ce que le *De proprietatibus animalium in ritimo gallico?* Et que faire de *Benini Ariscald?* (*B... Mariscald?*) Comment faut-il entendre : *Isore de bello inter duos?*

Dans son quatrième chapitre M. D. fait connaître les accroissements de la bibliothèque du roi depuis l'avénement de François Ier jusqu'à la mort de Henri III. Le règne du premier de ces princes fut pour le Cabinet une époque véritablement fortunée. Louis XII avait apporté la bibliothèque des ducs d'Orléans, François Ier apporta celle des comtes d'Angoulême, mais son zèle pour les lettres se manifesta d'une façon bien autrement active lorsqu'il fonda la bibliothèque de Fontainebleau, destinée d'abord à recevoir les mss. grecs que le roi faisait acquérir à grands frais ou que d'habiles calligraphes exécutaient par ses ordres, mais qui devint bientôt[3] et resta jusqu'à la fin du règne de Charles IX[4] le dépôt général de la librairie du roi. M. D. laisse ici (p. 151 et 157) la parole à Boivin

1. A la p. 97 M. D. conteste cette dernière acquisition admise par les auteurs du *Mémoire historique* imprimé en tête du *Catal. des livres imprimez de la Bibliothèque du Roy* (1739), mais de nouvelles recherches l'ont conduit à en reconnaître la réalité; voy. p. 233.

2. J'en ai signalé deux dans les *Archives des Missions*, 2e série, V, 163, mais il y en a un troisième à Venise (Keller, *Romvart*, p. 94-6) et un quatrième au Musée Britannique, *Bibl. reg.*, 17. E. II; voy. Casley, p. 286. Il paraît aussi que Martin roi d'Aragon († 1410) en possédait un exemplaire; voy. dans Milá y Fontanals, *Trovad. en Esp.* p. 491, le n° 284 de l'inventaire de ses livres.

3. En 1544, lorsque la bibl. de Blois qui provenait des ducs d'Orléans, et, depuis l'avénement de Louis XII, appartenait à la couronne, fut transportée à Fontainebleau (Delisle, p. 178).

4. Voy. Delisle, p. 194.

dont les recherches, demeurées imparfaites et inédites, n'étaient guères connues que par l'analyse qui s'en trouve dans le *Mémoire historique* précédemment cité et dans l'*Essai* de Leprince. Il les complète par la publication de lettres de Guillaume Pellicier, ambassadeur du roi auprès de la république de Venise. L'une d'elles (p. 156), demeurée jusqu'à présent inédite, est particulièrement curieuse en ce qu'elle nous révèle la manière libérale dont le roi entendait user des livres qu'il faisait recueillir avec tant d'ardeur. Une acquisition de la plus grande valeur fut celle de la collection des ducs de Bourbon, où se trouvait entre autres merveilles le célèbre *Josephe* illustré par Foucquet (Fonds fr. 247); mais ces accroissements sont peu de choses par comparaison à ceux qu'aurait valus à la Bibliothèque royale la réunion sous la main du roi de tous les mss. importants existant dans les abbayes du royaume, mesure radicale que la négligence des propriétaires ne suffisait pas à autoriser, et dont il paraît bien que François Ier eut l'idée, si même elle ne reçut pas un commencement d'exécution[1].

Désormais la Bibliothèque royale était constituée. Elle n'était plus comme précédemment une simple collection privée à l'usage du roi et des personnes de son entourage, elle n'était point encore bibliothèque publique comme elle le fut deux siècles plus tard, mais elle s'ouvrait libéralement à tous les érudits. Elle se trouvait dans les meilleures conditions qui se puissent souhaiter pour la conservation des livres comme pour leur usage; car si les mss. tenus cachés à tous sont un bien improductif, les communiquer indistinctement à tout venant, c'est perdre à bref terme le capital et la rente. Par le fait de François Ier la Bibliothèque royale est devenue une institution d'État; dès lors utile, elle sera bientôt nécessaire et passera intacte à travers les bouleversements politiques.

Nous en sommes à peine au tiers de l'ouvrage, et cependant notre analyse sommaire nous a entraînés dans des développements qui conviennent plus au *Journal des Savants* qu'à la *Revue critique*. Empêchés d'accorder à chacune des monographies dont se compose ce volume tout l'espace que nous ne manquerions pas de leur consacrer si elles avaient paru isolément, nous espérons pourtant en avoir dit assez pour montrer combien les recherches de M. D. débordent le titre sous lequel elles sont assemblées, combien leur intérêt est varié. Parmi les chapitres — il serait plus exact de dire les monographies — dont il nous resterait à parler si l'espace ne nous faisait défaut, les uns sont indispensables à l'économie de l'ouvrage; d'autres, et ce ne sont pas les moins intéressants, se sont introduits

---

1. Il y a sur ce point un témoignage de Du Boulay, *Hist. univ. Par.* IV, 951, que rapporte M. Delisle, p. 162. Il se peut bien qu'il y ait là quelque exagération et que l'assertion de l'historien de l'Université n'ait pas d'autre fondement que les lettres patentes auxquelles fait allusion Jean de Gagny dans une épitre dédicatoire adressée au roi son protecteur. L'auteur de cette épitre déclare simplement avoir été chargé de transcrire les livres qui lui paraîtraient « estre au profict de la républicque littéraire et accession de » l'empire de philologie, et s'estre mis, en exécution des ordres royaux à fouiller toutes les » librairies des monastères et chapitres qui se sont rencontrées sur sa route tandis qu'il » était en la compagnie du roi » (Delisle, p. 163). J'ai fait de vaines recherches pour retrouver ces lettres patentes dont le texte nous éclairerait sans doute sur les intentions précises du roi.

par le procédé de l'association des idées. Entre ces derniers on remarquera les §§ (p. 183-189) consacrés aux collections de Louise de Savoie, de Marguerite d'Angoulême et de Diane de Poitiers, desquelles la Bibl. imp. ne possède que de faibles débris, recueillis à diverses époques. Comment parler de François Ier sans s'intéresser à sa mère et à sa sœur? et puisqu'il est incertain si le chiffre bien connu d'Henri II contient l'initiale de Diane de Poitiers ou celle de Catherine de Médicis, n'était-il pas tout naturel d'unir dans le même paragraphe la belle duchesse de Valentinois à son royal amant? L'acquisition (1595) de la Bible de Charles le Chauve fournit à M. D. l'occasion d'introduire (p. 200-7) des recherches sur la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Denis, qui n'eussent guère pu trouver place dans le second volume, car, ruinée pendant les guerres de religion, l'illustre abbaye de laquelle proviennent nos plus antiques diplômes, ne put à la Révolution fournir à la Bibliothèque nationale que deux mss. Entre les collections entrées dans leur entier à la Bibliothèque, les plus importantes sont, dans l'ordre d'acquisition, celles des frères Dupuy, de Gaignères, de Baluze, de Saint Martial de Limoges, de la famille de Mesmes, de Colbert enfin, la plus riche de toutes. Envisagée sous des aspects jusqu'ici peu éclairés, la physionomie des grands collecteurs du XVIIe et du XVIIIe siècle s'enrichit de traits nouveaux. Les uns, Colbert, Gaignères, y gagnent; d'autres, comme Baluze, y perdent. Mais pourtant, s'il est vrai (voy. le curieux petit fait révélé par M. D. p. 366-7) que ce dernier se montrait peu communicatif des matériaux qu'il avait réunis, qui pourrait lui en faire un reproche, considérant le soin, la critique avec laquelle il savait les mettre en œuvre! Ce qui reste à sa charge, c'est une tendance bien constatée à faire dériver vers sa propre collection des pièces de choix destinées à Colbert (voy. p. 365, 459 et 472).

Ceux qui ne gagnent pas à ces incursions dans le domaine de la vie réelle, ce sont les moines, propriétaires ignorants et négligents de bibliothèques où la plupart des collectionneurs du XVIIe siècle allaient se pourvoir comme au marché. Au temps de François Ier, Jean de Gagny comparait les moines et leurs librairies à des nations barbares, se morfondant « en froid et nuit d'ignorance » auprès de forêts dont elles défendaient l'usage aux étrangers aussi bien qu'à eux-mêmes (p. 162-3). Dans le siècle suivant, des témoignages irrécusables attestent l'abandon où étaient laissées les bibliothèques de l'abbaye de Fécamp (p. 322) et de la plupart des établissements monastiques compris dans le ressort de la généralité de Caen (p. 448). Au XVIIIe siècle on jetait par tombereaux dans la Loire des livres de Saint-Martin de Tours qu'on avait laissés pourrir à l'humidité (p. 462, n. 3).

De toutes les collections acquises en bloc par la Bibliothèque il existe des catalogues particuliers. Elles ont pendant un temps plus ou moins long formé des fonds distincts. Il n'y avait donc point à en reconstituer la composition comme M. D. l'a fait pour les collections qui ont été dispersées et dont nous ne possédons que des éléments épars. Mais il y avait à en faire connaître la formation, qui sans contredit a été un des faits considérables de la vie scientifique de notre pays. M. D. s'est acquitté de ce soin avec une abondance d'information qui n'exclut pas la sobriété dans l'exposition. Les particularités qu'il a recueillies et

habilement groupées renferment plus d'un enseignement. Rien de caractéristique comme certains des procédés mis en œuvre pour constituer la bibliothèque colbertine. Sans doute le grand ministre resta bien au-dessus des manœuvres par lesquelles on tenta, avec plus ou moins de succès, de circonvenir les chapitres de diverses églises afin de leur soutirer leurs plus précieux mss. [1], mais la servilité dont firent preuve dans ces circonstances les intendants ou autres fonctionnaires, dans l'espoir d'attirer l'attention bienveillante de leur chef, est bonne à noter, pour l'histoire des traditions administratives.

Comme toutes les recherches qui ont pour objet des faits analogues étudiés en des temps et en des milieux différents, le travail de M. D. fait surgir à tout instant des oppositions ou des similitudes dont la considération est instructive. Ainsi, il est curieux de chercher dans chaque collection le reflet des tendances de l'époque et des goûts particuliers du collectionneur. Les mss. exécutés pour Charles V, d'une écriture soignée, d'une ornementation simple, en même temps qu'élégante, offrent généralement un caractère sérieux. Les traductions d'auteurs anciens, profanes aussi bien qu'ecclésiastiques, les traités scientifiques y abondent. Le fonds l'emporte sur la forme. — Dans les mss. de son frère, le duc de Berry, homme dépensier et vain, l'ornementation est somptueuse. La bibliothèque elle-même, très-variée, n'accuse point de direction bien déterminée. — Les livres faits pour le seigneur de La Gruthuyse, aussi beaux, dans un autre genre, que ceux du duc de Berry, marquent une phase dans l'histoire de l'art flamand. Peu après l'invention de l'imprimerie le luxe des mss. passe de mode : le cardinal d'Amboise († 1510), l'un des fidèles à une tradition expirante, fait encore exécuter à grands frais des copies manuscrites admirablement enluminées. — François Ier recherche surtout les mss. grecs. — Claude Dupuy († 1594) a surtout de beaux anciens mss. des classiques latins. — Ce n'est pas avant le règne de Louis XIII qu'on s'occupe de recueillir en Orient des mss. sémitiques (collection de M. de Brèves, p. 214-5). Le tour des mss. indiens ne vint que bien plus tard, et les premiers qu'on acquit n'avaient guère de valeur. — La première grande collection historique formée de copies manuscrites est probablement celle de Brienne (sous Louis XIII). Elle avait du reste un but pratique (Delisle, p. 215); ce n'est que plus tard que l'on commença à former des collections destinées à un usage purement scientifique de pièces d'archives soit en original, soit en copies; mais ce goût se répandit avec une extrême rapidité, et on sait que nous lui devons la conservation d'une masse énorme de documents qui ont disparu, tant par suite du brûlement des titres féodaux que par la négligence de leurs anciens propriétaires, ou de l'administration moderne à qui incombait le soin de les conserver.

Mais il faut nous arrêter, bien que nous n'ayons rien dit de plusieurs chapitres

1. Voy. ce qui concerne le chapitre de Metz (p. 448-50), les chapitres de Saint-Martin et de Saint-Gatien de Tours (p. 459-62), l'abbaye de Savigny (p. 463-4), etc. — Pourtant, au moins en ce qui concerne l'enlèvement des archives de Gand (p. 467-8), la conduite de Colbert est loin d'être irréprochable. Il est difficile aussi de ne pas considérer certains dons de mss. comme de véritables *pots de vin* (voy. p. 475).

d'un grand intérêt. Un livre aussi riche en faits suggère plus d'idées qu'il n'en exprime, et se prête difficilement à un compte-rendu bien proportionné. La table qui terminera l'ouvrage montrera combien de sujets, auxquels je n'ai même pu faire une rapide allusion, reçoivent une lumière nouvelle par suite des recherches de M. Delisle. J'espère qu'on y trouvera réunis sous un seul chef les noms des enlumineurs ou miniaturistes que M. D. a eu si souvent occasion de citer, plusieurs pour la première fois; sous un autre les noms des copistes; sous un troisième les devises inscrites sur un si grand nombre de mss. exécutés pour des familles seigneuriales ou princières. Il est une autre liste qui rendrait de bien grands services à l'histoire littéraire comme à la paléographie, et qui mériterait de former une table à part : c'est la liste par fonds de tous les mss. (on pourrait se borner à ceux de la Bibl. imp.) dont l'origine a été déterminée dans l'ouvrage. L'intérêt qu'il y a à être exactement renseigné sur l'origine des mss. ne sera pas contestée par les savants qui savent que leur valeur dépend pour une grande part de leur provenance. Il en est d'ailleurs des mss. comme des médailles et des monnaies anciennes, qui bien souvent ne valent guère plus que le prix du métal, mais qui peuvent servir, lorsque le point où elles ont été trouvées est connu, à résoudre d'importants problèmes historiques. Quel intérêt présente en soi un ms. français du XIVe siècle qui contient les Sermons de Maurice de Sully, le Lucidaire, l'histoire (en prose) de Barlaam et Josaphat....? Aucun, puisqu'on a de ces mêmes ouvrages bon nombre de mss. plus anciens. Mais s'il est reconnu que ce ms., qui est le no 187 du Fonds français, a fait partie de la bibliothèque des ducs de Milan (Delisle, p. 128) et qu'il a été exécuté en Italie, il acquiert aussitôt une certaine valeur en ce qu'il constate pour sa part l'extension des lettres françaises au delà des Alpes.

On sera heureux de pouvoir retrouver aisément dans le livre de M. Delisle ces indications de provenance, puisque le Catalogue du Fonds français, dont le premier volume a été récemment publié par l'administration de la Bibliothèque impériale, ne les donne pas. Et malheureusement c'est par bien d'autres côtés encore que ce catalogue laisse à désirer. Mais n'anticipons pas sur un compte-rendu qui aura son tour [1]. P. M.

---

1. Je rejette en note trois ou quatre remarques trop peu importantes pour figurer dans le texte. P. 187, n. 61, il n'est malheureusement pas exact que le ms. 3060 du catal. Offor ait été vendu, car un incendie détruisit toute la collection dans la nuit du 29 juin 1865, après la première vacation qui comprenait les nos 1 à 315. Le ms. 2442 du même catalogue (cité p. 306, n. 7) est naturellement compris dans ce désastre. — P. 206, note, col. 1, *canonicis*, l. *cronicis*. — P. 256, le n° 7 de l'inventaire des mss. du card. d'Amboise : « Vita Christi, en parchemin, contenant deux volumes, couvert de velours violet, » est probablement le n° 9 du catalogue des mss. de la duchesse de Berry (1864). Il est bien vrai que cet exemplaire se compose de trois volumes, mais si mes souvenirs me servent bien, le troisième est d'une ornementation différente, et aurait fait partie originairement d'un autre exemplaire. En tout cas les trois volumes en question ont appartenu au cardinal, puisqu'ils sont ornés de ses armes. — P. 167-70. Les renseignements sur les livres du cardinal de Bourbon paraissent rares; un très-beau ms. du Musée Hunter à Glasgow a été exécuté pour lui (*Arch. des Miss.*, IV, 150). — P. 379, n. 8. Ajoutez qu'un des plus beaux mss. du même Musée porte la signature de Foucault (*l. l.* 346).

223. — **Le Miracle de Théophile de Rutebeuf**, revu sur les manuscrits, traduit et accompagné de notes, par Axel Henri KLINT, professeur suppléant au collége de Gefle (thèse pour le doctorat présentée à la très-célèbre université d'Upsal). Upsal, Schultz, 1869. In-4°, iv-28 p.

M. Klint a revu sur les manuscrits l'édition du *Théophile* de Rutebeuf donnée par M. Jubinal; il y a joint une traduction, il l'a accompagnée de notes et d'une courte introduction. — Les corrections faites au texte sont peu de chose, ce qui s'explique puisque, sauf une centaine de vers (la repentance et la prière de Théophile, qui sont dans le ms. fr. 1635), cet ouvrage est conservé dans un ms. unique (B. I. fr. 837). L'impression est correcte et la ponctuation intelligente [1]. On ne peut approuver l'auteur d'avoir coupé en deux les vers alexandrins qui se rencontrent à plusieurs reprises dans ce *Miracle;* il allègue des raisons insuffisantes : la véritable n'est-elle pas que l'impression a été plus commode de cette façon? — Dans la traduction, je relève une ou deux petites inexactitudes; ainsi v. 91 « qu'en avez-vous entalenté? » est rendu par : « Qu'en avez-vous attendu? » le sens est : « A quoi vous êtes-vous résolu, qu'avez-vous *en talent*, en désir? » — *Paier* (v. 315) est traduit par *payer*, mais ici ce verbe a encore la signification du latin *pacare*, il veut dire, comme dans d'autres textes, *réconcilier*. — V. 394, Théophile dit : *Si ai laissié le basme pris me sui au seu* »; M. Kl. traduit *seu* par *suif;* c'est une erreur : *sebum* ne pourrait en aucun cas donner *seu* en deux syllabes. *Seu* veut dire *sureau* (lat. *sabūcus*) : on attribuait sans doute à cet arbre des propriétés nuisibles. En résumé, la traduction de M. Kl. est fidèle, claire et correcte. Il n'a connu ni l'édition ni la traduction que M. Fr. Michel a données de ce *Miracle* dans le *Théâtre Français au Moyen-Age* (p. 139 ss.); il a en général, au moins pour l'exactitude, l'avantage sur son prédécesseur. — Les *Notes* contiennent d'abord des remarques judicieuses et intéressantes, mais trop incomplètes, sur la *versification*, puis différentes observations sur la langue. Ces dernières montrent que l'auteur a une certaine lecture dans la littérature du moyen-âge et connaît les livres de Diez, Burguy, Littré, Scheler, etc. La remarque sur le v. 362 : (*A mon vuel*) *Fussiez vous evesques eus*, n'est pas juste. « Presque comme si l'on eût dit *fussiez élu*, » dit l'auteur. *Fûssiez eu* est ici pour *eûssiez été;* c'est un exemple à joindre à ceux qu'a rassemblés, de cette curieuse façon de parler, M. Adolf Mussafia (voy. *Jahrbuch für romanische Literatur*, t. V, p. 247-48). — Ce petit travail est un bon début; souhaitons qu'il soit bientôt suivi d'ouvrages plus importants.

G. P.

1. M. Kl. n'emploie ni les accents, ni les trémas, ce qui est un système plus commode pour l'éditeur que pour le lecteur; il ne met pas d'apostrophes, mais laisse un blanc entre les deux mots dont le premier a un *e* fém. élidé; ainsi *t aiderai, m en, qu ai*. Je n'approuve pas cette façon d'écrire, qui n'est ni celle du moyen-âge, ni celle de nos jours, et qui présente à l'œil des formes tout-à-fait insolites.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 46 — **13 Novembre** — **1869**

Sommaire : 224. GARAT, Origines des Basques. — 225. DE GOEJE et DE JONG, Fragments d'historiens arabes. — 226. POTT, Recherches étymologiques. — 227. CHARVET, Mémoires historiques sur Vienne, p. p. ALLUT et SAVIGNÉ. — 228. DONALITIUS, Poésies lithuaniennes, p. p. NESSELMANN. — 229. FERRI, la Philosophie en Italie au XIX° siècle. — 230. STAPFER, Causeries guernesiaises.

224. — **Origines des Basques de France et d'Espagne**, par D.-J. GARAT. Paris [Montpellier], Hachette, 1869. Petit in-8° de couronne, vj-294 p. Prix : 3 f. 50

A s'en rapporter au titre de ce petit volume, il aurait la prétention d'avoir traité ex-professo l'une des questions les plus grosses d'incertitudes et d'obscurités sur lesquelles se puisse exercer la controverse des savants et des érudits; bien plus, l'auteur se persuade avoir si complétement, si lumineusement résolu le problème, que dans un élan d'admirable confiance en son œuvre, faisant sienne la parole évangélique, il nous dit, comme Jésus à Thomas : « Voyez..... et ne » soyez plus incrédules ! » — En face d'un écrivain pénétré d'une telle foi, quel euphémisme employer pour lui faire comprendre le néant du triomphe qu'il croit tenir ? — Sans nous arrêter à quelques écarts de grammaire (p. 138, 150; 53, 156; 149), simples provincialismes peut-être; sans rien dire non plus de quelques lapsus onomastiques (p. 66, 150, 221, etc.) dont il lui est permis de rejeter la responsabilité sur le dos du typographe montpessulain; fermant discrètement les yeux sur telle ou telle inadvertance de géographie (p. 144) ou d'histoire (p. 170), nous nous empresserons volontiers de proclamer que son petit volume est agréablement, chaleureusement écrit, coloré même d'une légère teinte de chauvinisme local qui ne lui messied point; mais il nous faudra bien ajouter aussitôt que c'est un parfait *Éloge* des Basques, à l'adresse des gens du monde, et nullement un traité des *Origines* de ce peuple à destination des savants et des érudits sérieux : il n'en est plus que l'on puisse amuser aujourd'hui avec des solutions fantaisistes formulées à l'aventure sur des questions à peine entrevues par la surface. — Il est vrai qu'en jetant les yeux sur la table des matières où l'auteur a résumé la disposition générale de son travail, on pourrait croire à un programme assez plausiblement conçu : trois chapitres auraient d'abord pour objet l'exposition de la thèse, en remontant d'une description des Basques modernes (un peu bien exclusivement peut-être ceux d'Ustaritz et de Cambo), à une revue des diverses théories proposées sur leurs origines, pour s'arrêter spécialement sur les Phéniciens et leurs associés Sémites, en qui l'écrivain, homonyme de l'ancien sénateur Garat (son filleul apparemment, son petit-neveu peut-être ?), est déterminé à voir comme lui les fondateurs de la nationalité basque; quatre chapitres seraient ensuite consacrés aux justifications de la solution proposée : justifications historiques, justifications géographiques, justifications

linguistiques, et justifications..... indéterminées (il s'agit des Maures, des Goths, et de la danse); après quoi la conclusion. Mais le texte est bien loin de remplir ce cadre; il effleure à peine quelques points, et nulle part il n'entre au cœur de la question, autour de laquelle il promène, au lieu d'une investigation rigoureuse et sagace, une admiration exclusive, si bien que les *justifications* annoncées, où l'on se serait imaginé devoir trouver au moins quelque semblant de *preuves*, se résolvent en une simple apologie ou *défense* (p. 145), à l'encontre des *accusations* (c'est l'expression coup sur coup répétée p. 125 à 135, passim) susceptibles d'amoindrir l'éclat des mérites basques. — Évidemment l'auteur n'était pas suffisamment préparé pour une tâche dont il semble n'avoir pas même mesuré la portée. Son érudition, mieux approvisionnée de noms que de choses, balance entre eux, dans une impartiale inexpérience, les compilateurs les plus obscurs et les maîtres du savoir, distribuant à l'aveuglette le titre de membre de l'Institut (p. 213, 246), prenant pour anonymes (p. 147, 213) ceux dont il a oublié de lire les noms à une autre place qu'au frontispice de leurs œuvres, ne s'étant pas toujours donné le temps de rechercher et encore moins d'étudier certaines données essentielles du problème qu'il prétendait résoudre, ne connaissant trop souvent ses autorités que de seconde ou de troisième main, et les désignant à l'avenant, sous des intitulés fantastiques. Les discussions qui ont si fort occupé les spécialistes les plus autorisés dans le sein de la société d'anthropologie de Paris, pour la détermination des types naturels observés chez les populations de race basque; les éléments linguistiques à considérer dans le rapprochement comparatif des peuples chez lesquels on se hasarde à supposer une affinité possible ou même une paternité directe à l'égard des Basques; et tant d'autres études préalables indispensablement nécessaires pour oser se risquer en ces difficiles questions: ce sont choses dont notre auteur ne paraît pas s'être suffisamment préoccupé. En revanche il croit aux chants cantabres contemporains de César Auguste; il croit à l'antiquité historique de ce *Lelo il Lelo* (p. 132) qui semble un écho de quelque litanie musulmane; il croit à la chanson basque de la défaite du paladin Roland sur la montagne d'Altabiscar (p. 154 à 154), ce pastiche ingénieusement ajusté sur une cantilène enfantine des noms de nombre. Mais quand et comment cette langue basque, si profondément séparée par ses caractères propres de toute parenté soit aryenne soit sémite, et à laquelle on n'a pu encore découvrir d'analogies qu'avec les idiomes agglutinatifs touraniens ou les idiomes polysynthétiques américains; quand et comment cette langue *euskara* aurait-elle été radicalement effacée de la mémoire de ses usagers primitifs (inévitablement Ibériens au moins par l'habitat), pour venir remplacer, dans la bouche des advènes Phéniciens (enfants incontestables de Ham), le parler sémitique par eux antérieurement appris sur les rivages palestins? Le docte etlinologue n'a cure de nous l'expliquer; c'est cependant un détail qui mériterait peut-être un éclaircissement! — Terminons là et concluons. L'auteur du petit livre que nous avons sous les yeux a probablement cru que les *Origines des Basques* étaient une question d'autel et de foyer pour la solution de laquelle les défaillances de savoir pourraient être,

au besoin, suppléées par les chaleureuses inspirations du patriotisme : c'est une illusion, que l'inexorable critique a le rigoureux devoir de lui enlever. Mais le succès qu'il ne saurait légitimement obtenir aujourd'hui dans la carrière ardue où il s'est imprudemment fourvoyé, il l'atteindra aisément sans doute sur la voie plus large de la littérature élégante, qui est naturellement toute ouverte à son *Éloge* des Basques.

*

---

225. — **Fragmenta historicorum arabicorum.** Tomus primus, continens partem tertiam operis Kitabo'l-oyun wa'l-hadaïk fi akhbari 'l-hakaïk, quem ediderunt M. J. DE GOEJE et P. DE JONG. 1 vol. in-4° de viij et 410 p. Lugduni Batavorum, apud E. J. Brill, 1869. — Prix : 18 fr. 50.

L'histoire des califes s'est enrichie depuis une douzaine d'années de quelques ouvrages importants, parmi lesquels il convient de citer au premier rang l'édition du *Fakhry*, que l'on doit à M. W. Ahlwardt. Il ne faut pas non plus passer sous silence l'abrégé de l'histoire des califes, de Soyouthy, publié à Calcutta par le capitaine W. Nassau Lees. Mais ces écrits, malgré leur intérêt, ne peuvent nous dispenser de recourir à des histoires plus détaillées et composées à une époque moins récente. Il faut donc applaudir à l'idée que deux savants professeurs hollandais, déjà signalés par des travaux fort recommandables, ont eue de réunir dans une même publication deux précieux fragments d'histoire orientale, dont le second est en partie la répétition, en partie la continuation du premier. Le volume que nous avons sous les yeux comprend le premier de ces fragments, qui était déjà connu des orientalistes grâce à trois extraits étendus, édités à Leyde par M. de Goeje et par deux de ses compatriotes. Il est emprunté à un manuscrit de la bibliothèque de l'Université de Leyde, intitulé *Kitabo'loyouni welhadayki fy akhbari 'lhakayki*, c'est-à-dire le *Livre des sources et des vergers, traitant des récits véridiques*. Ce manuscrit, le seul connu en Europe, consiste en un volume, qui ne forme que le troisième tome de l'ouvrage complet, et contient l'histoire des califes depuis Walid Ier, le sixième des Omaiyades, jusqu'à Mo'tassim, le huitième souverain de la dynastie des Abbassides. Il embrasse, par conséquent, une période d'environ cent quarante années lunaires, de l'an 86 à l'an 227 de l'hégire (705-842 J.-C.). Le nom de l'auteur nous est inconnu, et nous ne savons absolument rien à son sujet, si ce n'est qu'il vivait après le XIe siècle. Mais son livre est de la plus grande importance pour les annales du califat. On y trouve un récit, en général circonstancié, des expéditions dirigées par les califes en personne ou entreprises par leur ordre, et des notices nécrologiques, le plus souvent fort succinctes, sur les personnages marquants en tout genre. A la fin de chaque règne l'auteur indique le nombre des enfants du souverain, et fait connaître ceux qui ont laissé quelque souvenir; il passe en revue les ministres, les secrétaires des princes, les cadis ou juges, et termine cette nomenclature par le relevé des principaux rebelles ou sectaires qui se sont soulevés durant la même période. Plusieurs de ces notices offrent un très-grand intérêt. Il en est de même, à plus forte raison, des récits plus détaillés consacrés à certains chefs qui essayèrent de

se soustraire à l'autorité califale, soit par pure ambition, soit par fanatisme religieux, ou pour revendiquer les droits qu'ils croyaient tenir de leur naissance.

Telles sont, par exemple, les pages où sont retracées la révolte de Yézid, fils du célèbre général Mohalleb ibn-Aby Sofrah, et celle de Zeyd, fils d'Aly Zeyn-Al'abidyn et arrière-petit-fils du calife Aly. Ce personnage fut le fondateur de la secte des Zeydites, laquelle existe encore dans le Yémen. Il prit le titre de calife dans la ville de Coufa, à la sollicitation des partisans qu'y comptait sa famille, et malgré la juste défiance qu'aurait dû lui inspirer le sort de son aïeul, Houçayn. Mais il ne tarda pas à succomber dans une bataille que lui livra l'émir de l'Irak au nom du calife Hichâm. Trahi par ses troupes, le malheureux alide résista courageusement, à la tête d'une poignée d'hommes, fut atteint d'une flèche au milieu du front, et ne survécut pas à l'extraction de ce projectile. Les aventures de ce prince et celles de Yézid, fils de Mohalleb, son devancier, sont racontées par le chroniqueur anonyme avec les détails les plus circonstanciés et les plus dramatiques. Il est difficile de ne pas s'intéresser au sort de chefs si braves, si généreux et si supérieurs à la plupart de leurs contemporains et de leurs adversaires, soit par leur courage, soit par leur libéralité et leur grandeur d'âme.

Le présent volume est dû pour les trois quarts environ aux soins de M. de Goeje et pour le reste à ceux de M. de Jong qui, appelé de Leyde à Utrecht, pour y occuper la chaire de langues orientales illustrée jadis par Adrien Reland, n'a pu poursuivre jusqu'à la fin son travail d'éditeur. Dans l'exécution d'une tâche qui présentait de nombreuses difficultés, les deux orientalistes hollandais ont montré un grand zèle et beaucoup de savoir. Ils ont souvent corrigé fort heureusement le texte de leur auteur, soit par conjecture, soit en recourant à d'autres historiens qui ont traité des mêmes matières, tels que Ibn-Khaldoun et Noweïry. Plusieurs des restitutions empruntées par eux à ces deux écrivains, en ce qui concerne la révolte de Zeyd, sont confirmées par un passage de Makrizy, dans sa *Description de l'Égypte*[1], passage qu'ils ne paraissent pas avoir connu. Nous ajouterons ici quelques observations que nous a suggérées une lecture attentive du texte édité par MM. de Goeje et de Jong.

Page 30, l. 8, au lieu de *galabatho*, que M. D. G. a lu en place de la leçon du ms. (*'allatho*), je préférerais *'alatho*, qui se rapproche plus de celle-ci. Le sens reste, d'ailleurs, à peu près le même (le surmonta). A la page 117, l. 6, en place de *yoçakinanny*, il vaut mieux lire, je crois, *yocakinannaho* (que personne n'habite dans le même lieu que lui). A la page suivante, l. 5, le mot *ben* (fils), qui suit le nom d'Omm-'Abd-al-Mélic, doit évidemment être changé en *bint* (fille). Page 132, l. 11, le verbe *kala* (dit) est une faute de copiste ou d'impression pour *kama* (monta sur le trône). Page 218, l. 12, il est question d'un général qui détourna[2] les eaux situées dans le voisinage du camp de son adver-

1. T. II, p. 437 à 440.
2. Sur ce sens du verbe *ghawwara*, cf. Dozy, glossaire sur Ibn Bédroun, p. 100 et glossaire sur le *Béyan almogrib*, p. 37.

saire et y fit jeter des charognes. Au lieu du verbe *ghawwara*, que porte le ms., les éditeurs ont préféré lire *'awwara*, verbe qui signifie « combler (un puits) » et aussi « gâter, corrompre. » Nous pensons que la leçon du manuscrit aurait dû être conservée, et ce n'est pas le seul cas où l'on pourrait faire la même observation. Par exemple, à la page 298, l. 4, on trouve mentionnées des étoffes dont se revêtait l'imâm Malic, fils d'Anas, fondateur d'une des quatre sectes orthodoxes de l'islamisme. Le nom de ces étoffes, qui se lit *ma'diniya* dans le ms., a été à tort changé en *'adéniya* par les éditeurs[1]. A la ligne 3e de la page 244 il est fait mention d'un chef de la famille d'Aly, Mohammed, fils d'Abd-Allah, qui dans un combat où il finit par être tué, se laissa tomber sur les genoux et se mit à *se défendre*, dans cette posture. Au lieu des mots *yadzobbo 'an nafcihi*, que j'ai traduits par « se défendre », et qui sont évidemment la vraie leçon, ainsi que le prouve la comparaison du passage correspondant d'Ibn-Alathyr[2], les éditeurs ont imprimé *yadobbo biseyfihi*, ce qui ne pourrait signifier autre chose que « ramper avec son épée. » De plus, je suis fort tenté de regarder comme transposés cette troisième ligne et les six premiers mots de la suivante, et à les reporter à la 3e ligne de la page 245, avant *oué thaanaho*. Cette conjecture s'appuie également sur l'autorité d'Ibn-Alathyr. A la page 285, l. 18, au lieu de *féyayiçou*, il faut lire *fétéayyaça*. Page 287, vers le milieu, on rencontre un verbe qui dans le manuscrit est tracé d'une manière assez confuse, et que les éditeurs n'ont pas essayé de restituer. Je serais fort disposé à rétablir ainsi ce passage : *lam achocca annaho* « je ne doutai pas qu'il, etc. » Page 301, l. 16, au lieu du premier *ila* il vaut mieux lire *min*. Le nom de la localité mentionnée page 354, l. 7, est Arradzâneïn et non Arradzaaeïn. C'est le duel d'Arradzân, nom qui désignait deux districts du territoire de Bagdad, que l'on distinguait par les surnoms de supérieur et inférieur[3]. Page 406, l. 9, au lieu de *ouafakaho*, je préférerais lire avec un simple déplacement des points diacritiques de la troisième et de la quatrième lettre, *ouakafaho*. Enfin, je ferai observer (ce que les éditeurs ont négligé d'indiquer) que les cinq derniers mots de la page 181 sont une citation empruntée au *Coran* (ch. VIII, versets 43 et 46).

Le second volume de la publication que nous venons d'annoncer renfermera, outre la préface (car le premier ne donne, sous le titre de *praefatiuncula*, qu'un avertissement de douze lignes), un glossaire, des index, et de plus un important fragment de l'ouvrage historique d'Ibn-Mascowaïh, écrivain mort en l'année 421 de l'hégire (1030 de J.-C.). Ce morceau qui forme, à quelques lacunes près, la sixième partie de l'ouvrage complet, lequel en comptait huit ou neuf[4], conduira

1. Cf. Quatremère, *Hist. des sultans mamlouks*, t. II, 1re partie, p. 33 ; *Journal asiatique*, septembre-octobre 1862, p. 383, 384.
2. Ms. arabe de la Bibliothèque impériale, n° 740 bis du suppl., t. IV, folio 133 v°.
3. Cf. nos *Recherches sur le règne de Barkiarok, sultan seldjoukide*, Paris, 1853, in-8°, p. 78, note 1re, ou dans le *Journal asiatique*, t. II, 1853, p. 261, n.
4. Cf. *Catalogus codicum orientalium bibliothecae academiae regiae scientiarum, quem, a clar. Weijersio inchoatum, post hujus mortem absolvit et edidit* Dr P. de Jong, Lugd. Batavorum, E. J. Brill, 1862, in-8°, p. 137 à 139.

les annales du califat jusqu'à 252 (866). Espérons qu'il ne se fera pas trop attendre, et qu'il viendra clore dignement une publication par laquelle les savants éditeurs se sont acquis de nouveaux droits à la reconnaissance des amis de la littérature arabe et de l'histoire orientale.

C. DEFRÉMERY.

---

226. — **Etymologische Forschungen** auf dem Gebiete der indo-germanischen Sprachen, von Professor Dr Aug. Friedr. POTT. Zweite Auflage in vœllig neuer Umarbeitung. Zweiten Theiles, dritte Abtheilung. Wurzeln mit consonantischem Ausgange. Wurzel-Wœrterbuch der indo-germanischen Sprachen. Zweiter Band. Erste Abtheilung. Wurzeln auf *r* Laute und *l*. Detmold, Meyer, 1869. In-8°, xviij-740 p. — Prix : 22 fr. 75.

Ce quatrième volume des Recherches étymologiques de M. Pott comprend les racines terminées par *r* et *l*. Nous avons déjà rendu compte (*Revue critique*, 1868, art. 59) des deux volumes précédents, qui comprennent le commencement du dictionnaire des racines indo-européennes et dont celui-ci est la continuation. Nous n'avons donc pas à revenir ici sur ce que nous avons dit de la méthode de l'auteur. On sait qu'il étend la grammaire comparée bien au delà des limites où elle se renferme d'ordinaire. Il ne rapproche pas seulement les primitifs et les racines des langues indo-européennes. Il met aussi en parallèle les dérivés et même les mots composés. Nous ne lui en faisons pas un reproche. Cette comparaison est curieuse et instructive. Il est certainement intéressant, comme M. P. en fait lui-même la remarque (458-459), de voir les idées les plus éloignées rapprochées de la manière la plus inattendue sous la même racine : c'est ainsi que sous la racine de βάλλω viennent se ranger les *emblèmes*, les *problèmes*, toute espèce de *paraboles* (y compris notre mot *parole*), d'*hyperboles*, d'*amphibolies*, de *symboles*, d'armes de jet, et même le *diable*.

Nous nous contenterons de faire ici quelques remarques détachées sur ce qui a attiré notre attention. P. 38, note et p. 263. M. P. ne pense pas que le suffixe du comparatif *tara* vienne de la racine *tr* (transgredi), parce qu'il serait trop violent de dériver le suffixe du superlatif *tama* d'un prétendu *tarama* par une syncope. — P. 112. Il regarde les formes hypothétiques de la langue indo-européenne primitive de Schleicher comme des créations fantastiques, de pures fictions. — P. 164. M. P. a oublié *concretus*, concret, participe de *concernere*. — P. 308. La confusion du *c* et du *t* dans l'écriture n'est ordinaire que depuis la fin du XIIIe siècle. Antérieurement, par exemple au XIIe, les deux lettres se distinguent très-bien. — P. 315. M. P. a oublié de citer à propos de l'allemand *drillen*, le français *drille* qui en vient évidemment. — P. 378. Le terme *expletivae* appliqué aux conjonctions était la traduction du grec παραπληρωματικοί que M. P. a oublié de rappeler p. 379. Voir Apollonius (Bekker, *Anecdota graeca*, 515, 1-12). — P. 397. M. P. trouve dans le glossaire de Bopp beaucoup de rapprochements naïfs. — P. 411. *Tercier*. Lisez : *Tercer*. — P. 421. *Esparer*, *s'éparer* « hinten ausschlagen. » M. Littré explique *esparer* par *frotter les peaux avec du*

jonc, et *s'éparer* par *ruer* de l'italien *sparare*. Je vois dans les mots que rapproche ici M. P. le suédois *spark*, signifiant *coup de pied*. Je doute de l'étymologie donnée par M. Littré à l'italien *sparare* (ruer) : *s* préfixe signifiant dérangement et *parare*. — P. 458. Dans Martianus Capella (4, p. 105) « omne quicquid » dicimus aut subjectum est aut de subjecto aut in subjecto est, » le mot *subjectum* ne répond pas exactement à notre mot *sujet* dans le sens de « matière d'un » discours, d'un traité. » Il est la traduction du grec ὑποκείμενον et signifie *sujet* de la proposition. Il est employé comme il l'est dans Aristote, *Categor.* 2 a 34, passage d'où celui de Martianus Capella est comme traduit.

La préface de ce volume est une défense de la grammaire comparée contre les philologues à l'occasion de la déclaration de deux professeurs de l'Université de Berlin, germanistes, qui ont jugé qu'il était *inutile et même dangereux* (unnœthig, ja schædlich) de donner un successeur à Bopp. Il est certain que le philologue et le linguiste considèrent le langage à deux points de vue très-différents. Le philologue étudie une langue en vue de l'interprétation et de la critique des textes, le linguiste en vue de reconnaître les lois et les causes des faits. Le but du philologue est pratique, celui du linguiste est théorique et scientifique; car l'objet de la science ce sont les lois et les causes. Or les faits qu'offre le langage ayant toujours leur raison dans un état antérieur à celui où on les observe, le linguiste ne peut étudier une langue en particulier sans la suivre dans le cours de ses transformations, sans remonter à son origine, et si cette langue fait partie d'une famille, sans la comparer aux autres langues de la même famille où les traces de l'état primitif d'où dérive le reste peuvent être mieux conservées. Le linguiste doit donc procéder historiquement et par comparaison. Le philologue n'a pas besoin de connaître les raisons des faits de langage. Il suffit qu'il soit familier avec l'emploi que les auteurs qu'il étudie ont fait de la langue où ils ont écrit. Comme les effets nous sont plus accessibles que les causes, le philologue marche sur un terrain plus solide que le linguiste. Il peut être porté à trouver que le linguiste est bien aventureux, et d'autre part le linguiste est tenté de trouver que le philologue a l'esprit étroit. Au fond les deux manières de considérer et d'étudier le langage sont également légitimes. En fait de connaissance et d'étude rien n'est à dédaigner. La grammaire comparée est séduisante par l'étendue et la grandeur des perspectives; mais elle demande beaucoup de circonspection ; celui qui la cultive doit se résoudre à beaucoup ignorer; et à cet égard rien n'est plus salutaire que l'exemple donné par M. Pott dans ses recherches étymologiques : nul n'avoue plus fréquemment et plus franchement qu'il ne sait pas.

Charles THUROT.

---

227. — **Mémoires pour servir à l'histoire de l'abbaye royale de Saint-André-le-Haut de Vienne**, par Claude CHARVET, archidiacre de La Tour, publiés pour la première fois sur le manuscrit de l'auteur, avec notice, notes, pièces justificatives, figures, blasons, etc., par M. P. ALLUT. Lyon, N. Scheuring, 1868. Petit in-8°, xlix-221 p. — Prix : 15 fr.

Fastes de la ville de Vienne, manuscrit inédit de Claude CHARVET, publié avec des notes et une notice sur l'auteur, par E.-J. SAVIGNÉ. Vienne, Savigné, 1869. In-8°, xxiv-257 p. — Prix : 5 fr.

Supplément à l'Histoire de l'église de Vienne, par C. CHARVET, corrections et additions (2e édition). Vienne, Savigné, 1868. In-4°, 31 p. — Prix : 3 fr.

Le meilleur historien de l'église de Vienne vient d'être, à peu de mois d'intervalle, l'objet de trois publications, assez intéressantes quoique posthumes et très-soignées dans l'exécution, bien faites de tout point pour le venger de l'indifférence tant de ses contemporains que de notre époque. Cette justice tardive lui était due et nous nous y associons d'autant plus volontiers qu'on chercherait vainement son nom dans la *Nouvelle biographie générale* de Didot; l'auteur même de la *Biographie du Dauphiné* a répété à son endroit plus d'une inexactitude (I, 224-5).

Nous allons résumer les renseignements dus aux investigations de MM. Allut et Savigné. Claude Charvet naquit à Saint-Savin (Isère) et fut baptisé le 14 mars 1715; incorporé à l'église primatiale de Vienne, il fut ordonné sous-diacre en 1734 et figure en 1739 comme prêtre, en 1745 comme syndic, en 1749 comme chanoine archidiacre; nommé curé de Saint-André-le-Bas de Vienne, il prit possession le 30 mars 1756 et fut remplacé par son frère Pierre le 15 avril 1760, qu'il devint archidiacre du titre de La Tour et official métropolitain du diocèse. Il se retira près du monastère de Saint-André-le-Haut, fit son testament le 30 novembre 1771 et mourut le 15 janvier 1772 : son acte de décès (du 17) le qualifie archidiacre de Saint-Maurice, curé de ladite église, official métropolitain et prévôt du collége de Saint-Maurice.

La position de Charvet dans la hiérarchie ecclésiastique à Vienne lui donna toute facilité pour compulser à loisir les archives de cette église alors intactes. Les travaux historiques qui sont le fruit de ses longues recherches, témoignent d'un goût prononcé pour les antiquités de sa ville natale et d'assez de critique dans l'examen des sources. Ce sont :

A. *Histoire de la sainte église de Vienne* (Lyon, Cizeron, 1761, in-4° de xvj et 816 p., 1 plan. et 6 grav.), à laquelle il faut joindre le *Supplément* (1769, 31 p.) qui vient d'être, cent ans après, supérieurement réimprimé en fac-simile par M. Savigné. Dans cette histoire Charvet a laissé bien loin derrière lui ceux qui s'étaient antérieurement exercés sur le même sujet[1] et il n'est pas sûr qu'il ait été dépassé en mérite par ceux qui l'ont suivi[2]. Bien qu'il n'ait pas publié beaucoup de documents inédits (voir cependant ses *Preuves*, p. 630-798), il en a mis un très-grand nombre à profit : à bien peu d'exceptions près[3], ses extraits repro-

1. Joan. a Bosco, *Antiquae, sanctae ac senatoriae Viennae Allobrogum Gallicorum sacrae et prophanae antiquitates*, etc. (Lyon, 1605); Jean Le Lièvre, *Histoire de la sainctcté et antiquité de la cité de Vienne en la Gaule celtique* (Vienne, 1623); Drouet de Maupertuy, *Histoire de la sainte église de Vienne* (Lyon, 1708).

2. F.-Z. Collombet, *Histoire de la sainte église de Vienne*, etc. (Lyon, 1847); B. Hauréau, *Gallia Christiana*, t. XVI (Paris, 1865).

3. P. ex. p. 771, où dans une inscription de 1225 au lieu de *terre Willelmi* il a lu

duisent fidèlement les originaux, comme nous l'avons toujours constaté. Mentionnons pour mémoire la discussion bibliographique, aujourd'hui close, élevée au sujet des prétendus droits de Cl. Et. Bourdot de Richebourg à la paternité de cet ouvrage : tout au plus peut-on attribuer à ce littérateur le mérite d'avoir retouché le style lourd et parfois vicieux de Charvet (v. Allut, p. vij ss.; Savigné, p. xiij s.).

B. *Mémoires pour servir à l'histoire de l'abbaye royale de Saint-André-le-Haut de Vienne.* Le ms. autographe de cet ouvrage, dont M. Allut a donné une édition princeps sur laquelle nous reviendrons plus loin, forme un volume grand in-fol. de 76 p., papier très-fort, reliure en basane verte, et appartient à M. le marquis Auberjon de Murinais, héritier indirect du marquis Rigaud de Serezin, à qui Pierre Charvet légua les mss. de son frère.

C. *Constitution ancienne et moderne, discipline, rites, coutumes de l'église de Vienne,* avec des remarques. Ms. autographe, inédit, énorme in-fol. de 757 p., mêmes papier, reliure et possesseur que le précédent; à la fin signature de Charvet et date de 1765. Ce recueil de formules liturgiques et de documents relatifs à l'église de Vienne, à ses cérémonies, ses usages et sa discipline, peut être considéré comme le travail préparatoire à l'histoire ci-dessus; le compilateur y a joint de nombreuses figures dessinées à la main. M. Allut a publié la table de cet ouvrage (p. 3-9).

D. *Fastes de la ville de Vienne.* Ms. autographe, grand in-4° de 234 p., avec dessins et figures, qui tomba dans la biblioth. Guiffet (n° 214 du *Catal.*) et fut vendu à Lyon, en 1839, 283 fr. à M. Girard, libraire de Vienne; remis par celui-ci à la bibliothèque publique de sa ville, il eut à souffrir de l'incendie qui consuma le *Cartulaire de Saint-André-le-Bas,* le 5 janvier 1854, mais il a été habilement remonté et la publication qu'en a faite M. Savigné est à peu près complète. D'après la *Revue du Dauphiné* (VI, 371) il existerait un autre exempl. des *Fastes* dans la biblioth. de M. le marquis de Rigaud : Colomb de Batines aura pris pour une copie complète diverses feuilles volantes qui se rattachent à cet ouvrage. Ajoutons que M. Mermet attribue (*Hist. de Vien.*, III, 429) à Charvet des *Annales de la ville de Vienne,* qui ne doivent pas différer des *Fastes.*

E. *Libellum rapsodicum latino-gallicum,* petit cahier ms. renfermant un recueil des pensées les plus saillantes que Charvet a extraites des auteurs anciens et modernes, et aussi des siennes propres (Allut, p. xxxj).

F. *Lettres.* Le zèle historique et la réputation de savoir de Charvet l'avaient mis en rapports avec divers érudits, tels que Séguier (de Nîmes), le comte de Caylus, de Portes d'Amblérieu, l'abbé d'Artigny, l'abbé Deville, etc. M. Allut publie trois lettres de lui très-intéressantes (p. 14, 17, 21) : il serait à désirer que le nombre s'en accrût.

Les derniers biographes de Charvet lui ont en outre attribué un ms. donné

---

trewilli, en notant que ce mot signifie pressoir (vulgairement truet); recueillie par Carpentier dans son *Glossarium novum* (1766), cette note a été reproduite sans plus ample vérification dans le Du Cange de Didot (VI, 660), où elle n'a plus que faire.

par M. P.-É. Giraud à la biblioth. de Grenoble et intitulé : *Plusieurs preuves sacrées et titrées, historiques et chronologiques, pour montrer l'imposition du nom de Saint-Donat à l'ancien bourg-église-château de Jovincieux*, etc. (in-4° de 238 ff.) : ce travail est l'œuvre de Claude *Chalvet*, chanoine et capiscol du prieuré de Saint-Donat vers la fin du XVIIe siècle.

L'élégant volume de M. Allut se compose d'une Notice biographique sur Cl. Charvet (p. v-xlix), suivie de pièces justificatives (p. 1-25), des Mémoires historiques sur l'abbaye de Saint-André-le-Haut (p. 27-171), accompagnés d'un *Cérémonial des dames de Saint-André pour la vêture et la profession* (p. 173-195) et de nouvelles pièces justificatives (p. 197-218).

Dans son avant-propos, comme dans les notes dont il a enrichi le texte de son auteur, M. A. a réuni d'intéressants détails. Sa notice est loin cependant d'offrir autant de renseignements positifs et inédits que celle mise par M. Savigné en tête de son édition des *Fastes*; on y désirerait aussi un peu plus d'ordre. Le ms. de Charvet a été fidèlement reproduit par l'éditeur, « sauf un très-petit nombre » de corrections qui..... n'infirment et n'altèrent jamais en rien ni les faits ni la » pensée de l'auteur. » Les notes qu'il a ajoutées à celles de Charvet sont en grande partie généalogiques et ne font guère connaître de faits nouveaux. Bien que le travail du continuateur du *Gallia Christiana* sur Saint-André-le-Haut soit bien pauvre [1], il est à regretter que M. A. n'ait pas eu occasion de compulser le 1er fasc. du tome XVI, paru depuis 1865, ne fût-ce que pour être mis sur la trace des chartes de cette abbaye recueillies par Baluze [2]. Les archives de l'évêché de Grenoble conservent les originaux de plusieurs actes que Charvet n'a pas tous cités et dont il n'a publié aucun [3]. Le plus intéressant de ceux qui restent inédits est un bref du pape Innocent (IV) adressé aux fidèles des diocèses de Lyon, Vienne et Valence pour les engager à contribuer à la reconstruction du monastère (Brescia, 22 sept. de sa 9e an.). Les documents recueillis par Charvet et reproduits par M. A. sont au nombre de neuf :

1° Épitaphe de saint Léonien, abbé de Saint-Pierre [4]; 2° charte de fondation par le duc Ansemond (542) [5]; 3° diplôme du roi Rodolphe III (25 août 1031) [6]; 4° élection de l'abbesse Aldegarde (1084) [7]; 5° donation du comte Ponce (2 déc. 1084); 6° élection d'Allindrade (1091); 7° concession de l'évêque de Viviers (1154) [8]; 8° bulle d'Alexandre III (4 mars 1173) [9]; 9° réglement pour le vestiaire

1. Il ne fait qu'imparfaitement connaître *onze* abbesses, tandis que Charvet donnait, cent ans auparavant, des notices sur *vingt-huit*, sans compter les deux ajoutées par l'éditeur pour compléter la liste jusqu'à la Révolution.

2. Biblioth. impér., mss. dits des *Armoires*, t. LXXV.

3. Les plus anciens viennent de paraître dans le *Cartul. de St.-André-le-Bas*, p. 276 et 308.

4. V. *Notice histor. et critique sur le tombeau et l'épitaphe de S. L.* par Alfred de Terrebasse (Vienne, 1858).

5. Plusieurs fois publiée (cf. Bréquigny, *Diplomata*, I, 107); un excellent texte s'en trouve dans la *Diplomatique* ms. *de Bourgogne* de P. de Rivaz (t. I, n° 1).

6. D. Bouquet, *Recueil*, t. XI, p. 553.

7. *Gallia Christ.* nova, t. XVI, instr. c. 25.

8. Columbi, *Opuscula*, p. 211.

9. *Gallia Christ.* nova, t. XVI, instr. c. 37.

(1266). Trois seulement étaient inédits : le n° 6 est précieux, car il mentionne plusieurs dignitaires ecclésiastiques et seul il révèle l'existence de Ponce abbé de Saint-André-le-Bas.

La publication de M. A. est un véritable service pour l'histoire du Dauphiné et le travail de Charvet en était incontestablement digne. Mentionnons parmi les dessins qui l'accompagnent, outre l'écu blasonné de chaque abbesse, un groupe de jongleurs (p. xvj), le sceau de Julienne de Savoie (p. xlv) et des reines Mathilde et Ermengarde (p. xlviij) [1].

Nous avons déjà dit un mot de la Notice sur Charvet dont M. Savigné a fait précéder son édition des *Fastes de la ville de Vienne*, ouvrage dont il est nécessaire d'indiquer les parties principales : Avant-propos sur les Allobroges et les Bourguignons; cinq articles étudiant Vienne, *a.* sous les Allobroges, *b.* sous les Romains, *c.* sous les rois des Bourguignons, des Francs, de Bourgogne, d'Arles ou de Provence, *d.* sous les archevêques, comtes de la ville, et sous les dauphins des maisons d'Albon, de Bourgogne et de La Tour-du-Pin, *e.* sous les rois et les dauphins de la maison de France; conciles de Vienne, *Vienna subterranea* (éloge en vers par Chorier), inscriptions antiques découvertes depuis Chorier ou corrigées, épitaphes du prieuré de l'Isle; remarques sur une tête coiffée en cheveux, les ruines d'un bain antique, une urne de verre, les aqueducs et les égouts romains dans Vienne, les anciens monuments de Vienne, les figlines ou poteries, les tuileries; extrait d'un registre des délibérations communes de l'église de Vienne (1561-73); observations météréologiques (1765-70); noms anciens de rues et lieux aux environs de Vienne; notices des hommes célèbres dans les lettres nés à Vienne (Sapaudus, Bourrel, Serclier, Le Lièvre, Mestral, Boissat, Chorier, de Nantes, d'Artigny); extrait des Mémoires de Mathieu Thomassin. Le décousu qu'on observe dans ces divisions montre bien que ce travail n'était pas prêt pour l'impression. Charvet s'y révèle avec une vraie passion pour l'antique, consacrant ses soins et sa bourse à la conservation des monuments que de

---

1. Relevons quelques erreurs de détail : p. vj, Saint-Donat n'est pas un bourg de l'*Isère*, mais de la *Drôme;* p. xl, l. 3, Lavalloir = la Valloire; p. 51, la date du 31 mai 1076 adaptée à une charte donnée à Vienne au mois de mai, férie 7, lune 23, Léger archevêque, est impossible, ce prélat étant mort en 1070 (Giraud, *Essai*, I, 2e p., 74) : ces notes chronologiques concordent avec le 31 mai 1057, date qu'il faut restituer partout à l'abbesse Raimode; p. 54, n. 2, rapprocher ce comte Ponce du *Poncius vice comes* de la ch. 120 du *Cartul. de Saint-Barnard;* p. 59, n. 1, Charvet ne dit pas que cet acte soit de 1088 (p. 309), bien qu'il le mentionne sous cette date : le texte conservé par Baluze (l. c., f° 351 v°) et reproduit dans le *Cartul. de St.-André-le-Bas* (p. 276) est sans notes chronologiques; p. 61, après *Elisabeth* lire 1154 et non 1174; p. 64, n. 1, Mahaut (ou Mathilde) d'Albon était fille de Guigues III et non de Guigues V, Agnès était la nièce et non la sœur de Julienne de Savoie (*Rég. gen.*); p. 71, n. 1, Humbert, baron de La Tour-du-Pin, épousa Anne, fille de Guigues VII et de Béatrix de Savoie; p. 83, n. 1, il est établi depuis 1865 que l'archevêque de Vienne Jean était *de Bernin* (Isère) et doit perdre la qualification *de Bournin* (*Bull. de l'Acad. delph.*, 3e s., I, 339; *Nécrol. de St.-Robert de Cornillon*, au 18 avril); p. 84, n. 1, l. 7, Théodure = Thodure; p. 86, n. 3, l'archevêque de Vienne Guillaume II était *de Livron* (*Cartul. de Léoncel*, p. 258); p. 99, n. 1, Bertrand de La Chapelle fut élu archevêque de Vienne en 1327, le lendemain de la mort de son prédécesseur; p. 149, la note de Charvet est inexacte, le *Cartulaire de St.-André-le-Bas* et son appendice mentionnent deux prieures (p. 276 et 145).

nouvelles fouilles mettaient au jour. Ceux qu'il avait momentanément sauvés de la destruction n'existant plus tous, la description qu'il en a consignée dans ses *Fastes* pourra être utile. Sans être d'une grande importance, la publication de M. S. est intéressante et nous l'en remercions.

U. C.

---

228. — CHRISTIAN DONALITIUS. **Littauische Dichtungen** nach kœnigsberger Handschriften mit metrischer Uebersetzung, kritischen Anmerkungen, und genauem Glossar, herausgegeben von F. NESSELMANN, 1 vol. in-8° de xiv-368 p. Kœnigsberg, Hubner et Matz. — Prix : 8 fr.

On sait l'importance de la langue lithuanienne au point de vue philologique et les services que Schleicher a rendus par sa grammaire et sa Chrestomathie de cette langue. Outre cette Chrestomathie Schleicher avait en 1865 publié un volume spécial : *Christian Donaleitis litauische Dichtungen, erste volstændige Ausgabe mit Glossar*. Saint-Pétersbourg, 1865. D'après M. N. ce volume est à divers égards très-défectueux. Schleicher évidemment en le publiant songeait plus aux philologues qu'aux littérateurs : « seule la forme grammaticale des mots avait de » l'intérêt pour lui, mais non pas l'idée représentée par les mots. Un texte n'était » pour lui qu'une série de vocables qui attendaient de lui leur forme et leur » accentuation : la question de savoir s'il avait devant les yeux un texte ori- » ginal et authentique était pour lui une question secondaire. » Il a surtout pris pour base, à côté des deux manuscrits de Kœnigsberg, le texte de l'édition de Rhésa [1], édition très-fautive à laquelle il a eu le tort d'accorder plus de confiance qu'aux manuscrits eux-mêmes. En outre, dans bien des endroits, il a modifié le texte de sa propre autorité. Quelques erreurs de Rhésa ont passé encore dans son livre; ainsi il regarde comme formant un poème de l'*année* (*métas*)[2] quatre idylles sur les quatre saisons qui dans l'esprit du poète n'avaient aucune connexion. Le glossaire qui accompagne son volume est incomplet. M. N. a constaté qu'il y manque 175 mots, mais qu'en revanche on y trouve 270 mots qui ne sont pas dans le texte. M. N. fait un reproche analogue au lexique du *Litauisches Lesebuch* qui fait suite à la Grammaire lithuanienne de Schleicher.

Ainsi fautes de texte, omissions dans le vocabulaire, voilà les deux reproches principaux que M. N. adresse à Schleicher. Il lui reproche en outre d'avoir par une accentuation vicieuse détruit la métrique des vers. Schleicher malheureusement n'est plus là pour se défendre. Nous n'avons pas sous les yeux en ce moment son volume publié par l'Académie de Pétersbourg et d'un prix fort élevé. Un extrait en a été reproduit dans l'*Indo-germanische Chrestomathie* (p. 300-303).

M. N. rend également à l'auteur son nom de *Donalitius* que Rhésa et Schleicher avaient altéré en Donaleitis. Ces différentes rectifications ont leur intérêt. M. N.

---

1. Das Jahr in vier Gesængen, ein lændliches Epos aus dem Littauischen des Christian Donaleitis genannt Donalitius in gleichem Vesmaass ins Deutsche übertragen von Dr L. J. Rhesa, Kœnigsberg, 1818.

2. *Métas*, racine *met*, cf. latin *meta, metiri* : l'année est la mesure du temps.

a un culte pour son poète dont nous ne pouvons que le féliciter. Il y a dans ces petits poèmes de la grâce et de la naïveté et d'intéressants détails sur la vie du paysan lithuanien. Mais parfois l'auteur est diffus et lourd, et même souvent grossier : il y a des passages qu'on ne pourrait guère traduire qu'en latin. Néanmoins nous accueillons avec plaisir une édition plus portative et moins coûteuse que celle de Schleicher. Nous remercions également M. Nesselmann de la traduction qu'il a ajoutée au texte, seulement nous regrettons qu'au lieu de l'écrire en vers il ne se soit pas résigné à un humble mot à mot. Le lexique qui termine le volume est fort intéressant, mais il pourrait l'être plus encore. Il y a, ce me semble, une étude très-curieuse à faire sur le vocabulaire lithuanien : c'est d'y distinguer les mots slaves d'origine (*urslawische wœrter* pour employer la technologie allemande) de ceux que les relations historiques ont pu faire passer dans le lithuanien : par ex. le lithuanien *ponas*, seigneur, est le polonais *pan* (tchèque id.); le mot n'existe pas dans les autres langues slaves : a-t-il passé du polonais au lithuanien ou *vice versa?* Une connaissance approfondie du polonais et des langues slaves en général serait nécessaire pour tenter ce travail : nous le recommandons vivement soit à M. Nesselmann, soit au futur lexicographe de la langue lithuanienne.

LOUIS LEGER.

---

229. — **Essai sur l'histoire de la philosophie en Italie au XIXe siècle**, par Louis FERRI, ancien élève de l'école normale supérieure de Paris, professeur d'histoire de la philosophie à l'institut supérieur de Florence. Paris, Durand et Didier, 1869. 2 vol. in-8°, 496 et 379 p.

Cet essai sur l'histoire de la philosophie en Italie au XIXe siècle, publié par M. Ferri, est le développement d'un rapport qui avait été d'abord rédigé en vue d'une collection semblable à celle de nos rapports sur l'exposition universelle de 1867. Cette idée (suivant nous peu heureuse) avait été aussi adoptée en Italie mais ne fut pas mise à exécution.

Le mouvement philosophique de l'Italie au XIXe siècle est parallèle à celui qui s'est accompli en France, dont il est d'ailleurs indépendant. La philosophie de Condillac prédominait généralement en Italie à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci. Les représentants les plus considérables de cette école furent Gioia (1767-1829) et Romagnosi (1761-1835). Puis une réaction idéaliste accomplie sous l'influence de la philosophie de Kant prévalut, représentée par Galluppi (1770-1846), l'abbé Rosmini (1797-1855), l'abbé Gioberti (1801-1852), le comte Mamiani (né en 1800?). Enfin M. F. constate (II, 288) que l'Italie « semble aujourd'hui rassasiée de systèmes et de déductions *a priori* » et qu'elle attend le progrès de la philosophie de l'action « des sciences qui se » rattachent par leurs objets aux origines et aux lois de l'humanité (les sciences » historiques?). »

M. F. entre dans les plus grands détails sur la vie et les opinions de Rosmini, Gioberti, Mamiani, qu'il considère comme les représentants les plus importants de la philosophie dans l'Italie contemporaine. Les faits sont bien choisis et propres

à caractériser le mouvement que l'auteur a voulu décrire et qui est intéressant à connaître. Il est curieux, par exemple, de voir Gioberti chercher et trouver dans la philosophie un moyen de contribuer (et puissamment) à l'affranchissement de l'Italie. M. F. cite une lettre de 1831 où Gioberti dit (I, 356) : « Les Italiens » n'entreprendront jamais rien de sérieux, s'ils ne s'habituent d'abord à penser; » et je ne crois pas être dupe de l'amour que je porte à une science que j'ai » cultivée d'une manière spéciale, si je dis que les interminables malheurs de » l'Italie dépendent principalement du peu d'usage qu'elle fait de la pensée, » c'est-à-dire de son peu de philosophie. En Angleterre, en France, dans les » parties civilisées de l'Allemagne, l'exercice indépendant et universel de la » raison a précédé la civilisation et l'a produite; là où l'une a fait défaut, » l'autre n'a pas paru non plus..... Quoique l'Italie n'ait jamais manqué d'esprits » qui ont profondément philosophé, la passion de la philosophie n'y a jamais » été assez intense, continue et générale pour déterminer une révolution et un » perfectionnement dans son état politique et social. Ceux qui sont jeunes et » vigoureux d'esprit et de corps doivent prendre courage, ne pas désespérer de » pouvoir faire ce qui ne s'est pas fait et remédier enfin aux défauts de nos » ancêtres. » C'est là un exemple remarquable de l'influence de spéculations philosophiques sur les affaires publiques à rapprocher du stoïcisme dans l'antiquité, de la philosophie du XVIIIe siècle en France, et de celle de Fichte dans l'Allemagne de 1813. Ce qui est caractéristique c'est que deux des plus éminents et des plus influents représentants de la philosophie italienne de notre temps ont été deux ecclésiastiques qui ont profondément agi sur le clergé et qui ont voulu réformer l'Église dans le sens libéral en augmentant son pouvoir. Tous deux se sont trouvés en hostilité avec les jésuites et sont morts dans la disgrâce de la cour de Rome. Les imaginations sont tellement vives en ce pays qu'on a cru et que M. F. semble lui-même croire (I, 109) que les jésuites ont essayé d'empoisonner Rosmini le jour des Cendres de l'année 1852.

Les appréciations de M. F. sont généralement équitables. Il ne rend pas cependant toujours justice à la philosophie de Condillac. Il oublie que cette philosophie ou plutôt que la philosophie de Locke est moins éloignée de la vérité que beaucoup de spéculations ambitieuses et chimériques. Il est surtout injuste envers le sensualisme quand il l'accuse de corrompre la morale. On ne peut tirer d'un système de métaphysique ou de psychologie que la morale qu'on y a mise. Les principes de la morale sont propres à la morale et ne peuvent être déduits d'autres idées. Les stoïciens, dont la métaphysique était toute matérialiste, qui soutenaient (ce qu'un matérialiste oserait à peine dire aujourd'hui) que les vertus sont des gaz, les stoïciens enseignaient une morale des plus sévères. Les théologiens qui ont le plus exagéré le dogme de la prédestination et de la grâce si peu favorable à la morale sont d'ordinaire les plus rigoristes. Il faudrait renoncer à cette argumentation usée qui consiste à réfuter une philosophie par de prétendues conséquences morales qu'on ne peut jamais y rattacher légitimement. Le patriotisme n'est pas non plus sans quelque influence sur les jugements de l'auteur. Ainsi il éprouve quelque honte à avouer les préjugés nobiliaires et cléricaux de Rosmini,

et il glisse rapidement sur ce point. Mais, au contraire, plus des opinions sont paradoxales et même révoltantes, plus il est intéressant de connaître les arguments par lesquels elles sont soutenues; et nous aurions été très-curieux de connaître le détail des raisons par lesquelles Rosmini défend l'emploi de la force pour maintenir l'autorité de l'Église et l'institution du servage (I, 275 et suiv.). Au reste la modération et la sincérité de M. Ferri éclatent partout dans son livre, où il nous semble avoir réussi à donner une idée précise de ce qu'il a voulu faire connaître et même à y intéresser.

Y.

---

230. — **Causeries guernesiaises**, par Paul STAPFER. Édition accompagnée de dix lettres en anglais sur des sujets littéraires. Guernesey, Le Lièvre; Paris, Saint-Jorre, 1869. In-8°, xxij-414 p. — Prix : 6 fr. 50.

Ce livre est de plusieurs façons en dehors de notre cadre habituel. Il comprend plusieurs leçons faites par l'auteur à Guernesey à de jeunes filles anglaises, et il a gardé de cette primitive destination non-seulement le caractère général d'un cours de cette nature, mais une empreinte toute locale et même en maint endroit personnelle et presque intime qui en fait, à vrai dire, un livre *privately printed* plutôt qu'un ouvrage destiné au grand public. Nous en dirons cependant quelques mots, parce qu'il offre bien des choses intéressantes pour tout le monde, et qu'il sort complétement du moule ordinaire de cette sorte d'ouvrages. Nous n'avons pas affaire ici à ces recueils de banalités, puisées dans des ouvrages de seconde main et passées au crible des plus insipides convenances, qu'on est habitué à rencontrer sous ce titre : *Cours de littérature à l'usage des jeunes filles;* chose étrange et rare, l'auteur de ces leçons travaille de première main, et quand il parle de Gœthe, de Châteaubriand ou de Byron, c'est après les avoir lus. Ce qui vaut mieux encore, il les aime, il les étudie avec cette intelligence qui, appliquée aux œuvres de l'art, n'est jamais complète que si elle est sympathique. M. Stapfer, dont nous avons déjà eu occasion de dire ici quelques mots (*Rev. crit.*, 1866, t. I, art. 53), a pour la littérature une passion qui en bien des points, s'il nous est permis de le lui dire, sent encore un peu le jeune homme et parfois (semblerait-il) l'homme habitué à réagir contre un milieu peu favorable à ses idées. De là dans ses ouvrages, çà et là, une légère nuance provinciale, une certaine insistance quelquefois inutile, une ardeur dont on peut sourire à défendre des vérités trop incontestables. Mais ces quelques défauts, — destinés à disparaître bien promptement si l'auteur y fait attention, — sont largement compensés par les qualités de chaleur, de conviction, de finesse et de compréhension qui éclatent dans toutes ces pages. On ne rencontre pas souvent à notre époque cet amour vif et délicat des choses de l'esprit, cette sensibilité à la beauté purement littéraire, cette étude attentive et heureuse des plus petites particularités d'un genre ou d'une œuvre. Le grand esprit que la France vient de perdre se plaignait souvent de cette diminution du goût, dans ce qu'il a de charmant et d'élevé, et regrettait parfois jusqu'aux minuties de cette ancienne critique littéraire qui avait en effet du bon, et que M. St., par exemple, rappelle plus d'une

fois, tout en la combattant. Ainsi comprise, ainsi pratiquée, la critique littéraire pure n'a rien que de bon et d'utile; elle a sa place marquée dans l'activité intellectuelle d'un pays; elle sert puissamment et répand dans des couches diverses la haute culture de l'esprit. Elle a droit d'exister à côté de la science; elle ne lui est ni hostile ni odieuse. Ce que nous avons toujours combattu, ce que nous combattrons toujours dans cette *Revue*, c'est la critique littéraire qui dédaigne la science là où elle ne saurait se passer de son concours, qui se figure avoir fait une belle chose quand elle a répété sous une forme un peu variée des lieux communs déjà cent fois servis, qui a une orthodoxie, des saints et des réprouvés, et qui, incapable de rien découvrir et d'utiliser les découvertes des autres, méprise les faits sans avoir d'idées. M. Stapfer au rebours : il ne méprise pas l'érudition, et s'il s'excuse avec esprit (p. 14) de n'en point faire, il reconnaît en même temps que tout ce travail minutieux, qu'il avoue n'être point de son goût, est indispensable à qui veut écrire sérieusement sur n'importe quel sujet; et je suis sûr que lui-même, dans l'ouvrage important qu'il nous annonce, ne s'y est aucunement soustrait. Mais à côté de l'érudition, il faudrait être bien borné pour ne pas admettre ces commentaires explicatifs, ingénieux et utiles, où un homme de goût et d'esprit se place entre le lecteur et l'auteur et les rapproche habilement l'un de l'autre, en indiquant au premier les points de vue justes et les traits originaux, importants et caractéristiques.—Le sujet que M. St. avait choisi pour ses leçons de Guernesey n'a déjà rien de banal : il s'est proposé d'étudier chez quelques grands poètes de nos jours *leurs opinions littéraires*. Il y aurait en effet un joli chapitre d'histoire littéraire à écrire sur ce thème; M. St. n'en a donné que quelques fragments : s'adressant à un public tout à fait neuf, il était obligé de s'arrêter à plus d'un détail qui ne rentrait pas dans son plan, et d'ailleurs il ne se refusait aucunement les digressions les plus variées; enfin le cours a été assez rapidement interrompu. Il n'y a que Châteaubriand et Byron dont M. St. ait parlé un peu longuement, et encore sur l'un et l'autre il n'y a guère que des indications. M. St. a mis en lumière cette étrange contradiction de Byron, qui, différent en cela de la plupart des grands poètes, au lieu de regarder comme les premiers les génies auxquels il ressemblait le plus, n'avait d'admiration que pour les classiques les plus purs, et mettait Pope fort au-dessus de tous les poètes anglais.

Le livre de M. St. est une des meilleures lectures qu'on puisse recommander à une jeune fille intelligente et développée. Il est plein de vues heureuses et aussi de faits intéressants. Mais l'auteur peut faire des choses plus importantes, et nous attendons avec la certitude d'y trouver de l'agrément et de l'instruction le livre qu'il annonce comme devant prochainement paraître sous ce titre attrayant : *Laurence Sterne, sa personne et ses ouvrages*.

G. P.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 47 — **20 Novembre** — **1869**

Sommaire : 231. HOMÈRE, Iliade, p. p. PIERRON. — 232. COMPARETTI, le Livre de Sindibad. — 233. BŒHMER, le *De vulgari eloquentia* de Dante. — 234. NAGEL, Dictionnaire étymologique anglais-français. — 235. *Les Songes drolatiques de Pantagruel*, p. p. RICHARD. — 236. DE LAINCEL, Voyage humoristique dans le Midi.

231. — **L'Iliade d'Homère,** texte grec revu et corrigé d'après les documents authentiques de la récension d'Aristarque, accompagné d'un commentaire critique et explicatif, précédé d'une introduction et suivi des prolégomènes de Villoison, des prolégomènes et des préfaces de Wolf, de dissertations sur diverses questions homériques, etc., par Alexis PIERRON. 2e vol. Paris, libr. de Hachette et Ce, 1869. 629 p. — Prix : 8 fr. (16 fr. l'ouvrage complet).

La publication du second volume de l'édition de l'Iliade par M. Pierron a suivi de très-près celle du premier [1]. On ne peut guère s'attendre par conséquent à rencontrer entre les deux volumes une différence bien appréciable. Cependant cette ressemblance n'exclut pas certains changements qui paraissent s'être opérés dans les idées de l'auteur. Toute conjecture sur les motifs probables de ces variations serait déplacée : il suffira de constater le fait en choisissant pour exemple précisément l'un des points dont nous avons déjà parlé. M. P., on s'en souvient peut-être, promet dans son introduction (p. xj) un appendice consacré spécialement à l'*Iliade de l'Hélicon*. L'intérêt principal de cet appendice ne réside pas dans les extraits du livre d'Osann, absolument dénués de valeur, mais dans les remarques dont M. P. les accompagne. Le lecteur qui se rappelle en quels termes il a été précédemment question de l'exemplaire de l'Hélicon, que « con» naissait certainement Aristarque, » doit nécessairement être surpris en lisant la note que voici (p. 535) : « s'il y a eu une Iliade de l'Hélicon, ce ne peut être » qu'un volume de la bibliothèque du temple des Muses. » Sa surprise augmentera encore lorsqu'il arrivera au NB. qui termine l'appendice. « Nous n'avons » point à discuter, dit M. P., d'une façon qui caractérise sa méthode en général, » nous n'avons point à discuter une opinion qui s'est produite en Allemagne au » temps où Osann publia son livre, opinion d'après laquelle ἀφ' Ἑλικῶνος (cod. » ἀπ' Ἑλικῶνος), ne serait qu'une faute de copiste pour Ἀπελλικῶνος ou Ἀπελλικῶντος. » Si le lecteur auquel nous songeons est un homme sans défiance et, de plus, étranger à la question, ces paroles signifient évidemment pour lui que la découverte d'Osann, au temps où elle fut publiée (1851), rencontra quelques incrédules. J'ignore pour ma part si Osann est mort convaincu de la réalité de l'existence de cet exemplaire de l'Hélicon qu'il avait mis 32 ans à révéler au public, mais jusqu'ici je ne vois absolument que M. P. pour y ajouter foi. Je dirai plus encore. Malgré l'exhumation opérée par lui, il y a de fortes raisons qui me font craindre

1. Voir *Revue critique*, ci-dessus, p. 209 ss.

que bientôt le souvenir même d'une Iliade de l'Hélicon n'ait disparu. Ou bien M. P. n'aurait-il pas remarqué par hasard le silence profond gardé au sujet de la bévue d'Osann soit par M. Lehrs dans la seconde édition de son ouvrage sur Aristarque, soit par M. La Roche, dans son livre sinon définitif du moins fort complet, *Die homerische Textkritik im Alterthum*, Leipzig, 1866? Mais nous aurions vraiment mauvaise grâce à insister en présence des paroles qui terminent le N. B. si bien commencé de l'auteur. Après une tentative assez discrète, mais des plus malheureuses, pour sauver l'Iliade dont il s'agit, et cela, entre autres, par cette remarque ingénieuse « que l'expression δοκοῦσα ἀρχαία suppose une » édition antérieure à l'archonte Euclide » (comme si la race des Simonidès n'était pas aussi ancienne que la Grèce elle-même), M. P. conclut en ces termes: « d'ailleurs la question relative à l'existence où à la non-existence de l'Iliade de » l'Hélicon, n'a aucune importance philologique, et n'est qu'une affaire de pure » curiosité. » Peut-être il aurait mieux valu avouer franchement une erreur, pardonnable après tout.

Mais il est temps pour nous-même de laisser là ce fantôme ou pour mieux dire ce revenant de l'Hélicon. L'appendice consacré à Zoïle n'est guère que la reproduction de ce qui avait déjà été dit dans l'introduction. Quant à l'analyse des Prolégomènes de Villoison, nous maintenons entièrement ce que nous avons déjà fait observer. Qu'un biographe de Villoison se fût chargé de la besogne faite par M. P., nous le comprendrions à la rigueur, mais, par des raisons faciles à saisir, le travail du savant académicien n'est plus actuellement à la hauteur de la science[1]. M. P. semble trouver étrange qu'on ne lise guère les Prolégomènes de Villoison et que personne ne les cite jamais. Cet oubli fût-il réel (si M. P. le désire je lui démontrerai le contraire), il y aurait pour l'expliquer d'excellentes raisons. On pourrait au besoin se contenter de celles que fournit M. P. lui-même dans une énumération conforme, pour le dire en passant, à toutes les règles de la rhétorique la plus raffinée. Les Prolégomènes de Villoison sont qualifiés par lui (*Intr.* p. lxxx et t. II, p. 499) « de chaos de noms propres, de titres d'ou- » vrages, de chiffres de toute espèce, de citations en diverses langues, de signes » particuliers, d'abréviations, d'italiques, de grec en onciales, de parenthèses, de » notes, d'*excursus*.» Il n'y a pas jusqu'à la longueur des lignes, de quatre-vingts lettres chacune, qui n'arrache une plainte à M. Pierron. Évidemment tout le monde n'est pas aussi intrépide que lui. Je tremble presque en me figurant qu'il pourrait bien découvrir l'un de ces jours, soit les *Exercitationes Plinianae* de Saumaise, à l'école duquel Villoison appartient un peu trop, soit quelque autre ouvrage de ce

1. Dans beaucoup d'endroits M. P. aurait pu rectifier ou compléter les indications de Villoison. Ainsi il n'eût pas été superflu de faire connaître (p. 513) qui était ce Sennachérib, ou plutôt ce Sénachérim dont M. Lehrs songeait un instant à prendre le nom pour un pseudonyme de Casaubon. M. Bernhardy et après lui M. Cobet, *Variae lectiones*, p. 186 ss. ont fourni à cet égard les renseignements nécessaires, en montrant que ce personnage enseignait la rhétorique et la poésie à Nicée, sous le règne de Théodore Ducas Lascaris (1255-1259), qui lui adressait des lettres. A la même page M. P. cite l'éditeur d'une partie des scholies du Cod. B en l'appelant Bonganni. C'est Bongiovanni qu'il se nomme.

genre et en recommander la lecture. En tout cas je me demande, si après un pareil jugement porté sur l'œuvre du savant français, il est bien sage d'imprimer ailleurs (p. 558, n. 2): « les Grecs avaient naturellement cet art de la disposition » des parties qui manque aux Allemands et à Wolf lui-même. » N'est-il pas à craindre que quelqu'un de nos voisins d'outre-Rhin ne s'avise d'opposer précisément les Prolégomènes de Wolf, qui, au dire même de ceux qui n'en partagent pas les conclusions, sont un chef-d'œuvre d'exposition lucide et méthodique, à l'indigeste élucubration du savant français? En général, malgré certaines apparences, au fond M. P. n'est pas juste pour Wolf : il oublie que le vrai mérite de cet homme d'un esprit supérieur consiste avant tout à avoir posé le problème, à avoir élargi un horizon singulièrement restreint avant lui. Je ne saurais, pour l'ajouter ici, approuver davantage la façon dont est traité le plus illustre des disciples de Wolf, M. Bekker, le vénérable doyen des hellénistes actuels. Non content d'avoir déjà dans son premier volume malmené assez rudement l'édition des scholies d'Homère publiée par l'infatigable savant de Berlin[1], M. P. réédite, en les empruntant à Osann, certaines critiques assez vieilles déjà et en tout cas fort injustes de M. Pluygers, disciple de M. Cobet. Il eût peut-être été équitable de citer à ce propos la réponse un peu vive qui a été faite au critique par M. L. Friedlænder.

On est bien en droit de demander à un éditeur d'Homère, surtout à l'auteur d'une histoire de la littérature grecque, s'il a un système à lui pour expliquer l'origine des poèmes homériques, ou bien quel est celui qu'il préfère entre tous ceux qui ont déjà été proposés. Pour ce qui concerne M. P. il est difficile de répondre à cette question, son système consistant précisément à n'en pas avoir, ou du moins à ne point le communiquer à ses lecteurs. M. P. a préféré laisser à cet égard la parole à d'autres. Il a eu l'idée d'imprimer à la suite de l'analyse des Prolégomènes et des Préfaces de Wolf, une série d'extraits destinés à faire connaître les vues de MM. Egger, Guigniaut, Grote et E. Burnouf. Quant à lui il se réserve en quelque sorte le rôle de juge du camp, redressant en cette qualité, par des notes placées au bas des pages, tout ce qui paraît contraire à la saine doctrine. C'est principalement dans ses notes qu'on apprendra de quel côté penche le nouvel éditeur de l'Iliade. Wolf nous l'avons déjà dit, ne lui est nullement sympathique. Quant à Lachmann, dont l'opinion sur la matière est pour le moins aussi importante que celle de chacun de ceux qui servent à M. P. soit de bouclier, soit de cible, il ne veut pas même en entendre parler. Il ne mentionne

1. *Aristonici* περὶ Σημείων Ἰλιάδος *reliquiae emendatiores, Gotting.* 1853, préface, p. vj. « *Is autem qui Bekkeri et Villoisonis editionibus inter se comparatis non intelligit quanta etiam » in hac re Bekkeri sint merita, aut in hoc genere omnino nil intelligit aut malignus est.* » Il est du reste facile de se convaincre que partout c'est l'édition de Bekker qui a servi à M. P. On peut comparer à cet égard N 246, 355, 426, Ξ 216, P 599, etc. Dans le premier de ces passages M. P. propose de changer deux fois en τοῦ la leçon τὴν que donnent Villoison et Bekker. La correction est parfaitement superflue : il faut reprendre avec τὴν le mot γενικὴν qui précède. Voici ce que veut dire le scholiaste « à côté du génitif λεόντος il y a » le nom propre Λεοντεύς, et non pas Λεωνεύς. » Ajoutons encore que le texte des scholies n'est pas toujours exactement cité. Ξ 272 M. P. omet l'article devant σύστασιν. Dans la note du v. 376 il met χρείας au lieu de χρήσεως que donnent Villoison et Bekker.

Lachmann et son école (t. I, p. cj) que pour déclarer qu'il n'en sera pas question et cela pour l'excellente raison que voici : « que d'ailleurs leurs exagérations » n'ont eu qu'un médiocre succès. » Mettre les gens à la porte est une manière d'avoir raison commode et malheureusement assez répandue; seulement autre chose est de les réfuter. Il ne faut pas du reste s'en étonner. Les arguments invoqués par M. P. soit dans ses notes, soit dans son introduction, pour écarter tout ce qui ne cadre pas avec ses propres idées, sont très-fréquemment de cette force. Croit-il prouver quelque chose, par exemple, lorsqu'il parle (p. 609, n. 3) de « vieilleries wolfiennes? » On serait presque tenté de supposer, en face d'une pareille expression que, dans le camp des conservateurs quand même, le mot d'ordre a été récemment changé. Il n'y a pas déjà si longtemps que ces « vieil- » leries » d'aujourd'hui y étaient repoussées avec énergie comme des « nouveautés » dangereuses. » J'ai beau y réfléchir du reste, je ne parviens pas à trouver plus de force probante à l'une plutôt qu'à l'autre de ces expressions. En définitive il n'y a d'autre « vieillerie » en tout ceci que l'erreur si commune qui consiste à prendre pour une preuve une assertion avancée d'un ton un peu cavalier. Pour ma part je refuserai toujours de regarder comme des arguments des assertions dans le genre de celle-ci (p. 572, n. 1) : « nous savons de science » certaine qu'Aristarque avait restitué, autant que faire se pouvait, l'Homère » qu'avaient en main les contemporains d'Eschyle et de Pindare, » ou bien encore (p. 610) : « les légendes de Pisistrate ne comptent pas ou du moins ne » doivent pas compter. » A propos de cette fin de non reçevoir, opposée à ce qui formera toujours, n'en déplaise à M. P., le nœud de la question homérique, qu'on me permette de rappeler ce qu'écrivait naguère dans cette *Revue* même (ci-dessus, p. 49) un homme dont la réputation n'est plus à faire et qui s'est tout récemment encore acquis de nouveaux droits à la reconnaissance des hellénistes français par son édition d'Euripide publiée dans la collection même dont fait partie l'Iliade de M. Pierron. Voici ce que disait M. H. Weil à propos d'une attaque dirigée contre Wolf et contre Lachmann par un jeune savant qui, lui aussi, croyait pouvoir faire usage de l'épée dont Alexandre s'est servi à Gordium : « La » fameuse rédaction de Pisistrate a été le point de départ des théories sceptiques. » Pour mieux en finir M. Nutzhorn nie que cette rédaction ait jamais eu lieu. » Le remède est radical : il est bien d'un jeune homme. » Nous osons recommander à M. P. le reste de l'article : à peu de chose près on le dirait écrit à son intention. Sur le terrain de la science toutes les opinions sérieuses sont libres : à condition de se produire appuyées de preuves. Qu'on ne partage ni les idées de Wolf, ni celles de Lachmann, qu'on préfère retourner en arrière, certes on en a le droit. Mais qu'on se garde de croire que l'on peut causer le moindre tort aux opinions de ses adversaires en ayant recours à de simples dénégations ou à des affirmations réitérées, dût-on les couronner par ce cri de victoire, assez prétentieux d'ailleurs, par lequel M. P. termine son ouvrage : « nous avons » Homère! » Dieu merci nous l'avons, mais quant au problème débattu depuis la fin du dernier siècle, sa solution ne saurait être avancée d'un seul pas par des tentatives comme celle dont il s'agit.

Nous n'ajouterons que peu de mots sur le commentaire. Le but spécial de M. P. une fois admis, je reconnais volontiers que son travail contraste avantageusement avec cette masse de publications sans valeur consacrées chez nous à faire connaître les œuvres de la littérature grecque. Cependant il ne suffit pas toujours de sortir de l'ornière pour se trouver immédiatement sur le bon chemin. M. P. parle lui-même (*Introd.* p. cxlv) des « proportions en apparence » énormes de son commentaire. » Si c'est là un inconvénient, il n'eût pas été trop difficile d'y porter remède, et cela sans rien sacrifier d'utile. Il y aurait eu d'abord tout avantage à résumer les points principaux relatifs à la langue et à la versification homériques, sauf à y renvoyer quand l'occasion s'en présentait: on évitait ainsi bien des redites. Que M. P. ait ensuite mêlé la critique verbale du texte à l'explication, cela n'est que la conséquence naturelle du plan qu'il a adopté. J'aurais même compris à ce sujet qu'il eût été plus complet dans l'indication de toutes les variantes antérieures à Aristarque[1]. Mais pourquoi perdre son temps et sa peine à réfuter dans une foule de cas les changements arbitraires proposés par Bothe? Il y a des critiques dont les erreurs même sont instructives, Bentley p. ex., mais on peut hardiment abandonner à ceux qu'une pareille étude intéresse et qui en ont le loisir, le soin de rechercher dans les éditions de Bothe lui-même jusqu'à quels abus peut conduire la manie de la critique conjecturale. Un autre moyen d'épargner la place eût été d'adopter un système uniforme pour désigner des textes fréquemment cités. Pourquoi parler des scholiastes A, B, L, tandis que le scholiaste connu de tous ceux qui s'occupent d'études homériques comme le scholiaste V, est désigné constamment en toutes lettres « le scholiaste » de Pierre Victorius? » C'est là, dira-t-on, une vétille. Je le veux bien. Mais ce qui me semble moins facile à justifier, c'est la manière souvent prolixe dont M. P. a rédigé ses notes. Nous citerons au hasard comme exemple du genre la note sur N 237: M. P. commence par une simple paraphrase de la note de Heyne pour constater ce fait, que les philologues modernes (il aurait pu ajouter les anciens) se sont beaucoup disputés sur le sens de ce passage, et cela sans qu'aucun d'eux semble avoir connu la paraphrase d'Aristarque conservée dans le lexique d'Apollonius. Je comprends d'autant moins l'utilité de cette observation que le passage d'Apollonius se trouve cité chez Heyne, tout aussi bien que dans la seconde édition de M. Lehrs p. 154. — Ailleurs certains détails méritaient bien d'être ajoutés. Ainsi il n'aurait pas été superflu de dire que les vers Σ 154 ss., tels que les avait constitués Zénodote, complétement défigurés par le scholiaste ou son copiste, ont été corrigés par Heyne.

Une dernière question enfin. Le texte donné par M. P. est-il, comme le semble annoncer le titre, conforme à l'une ou à l'autre des récensions d'Aristarque? Quelques exemples démontreront le contraire. M. P., Z 416, donne εὐναιετάωσαν.

---

1. Nous ne citerons qu'une seule omission de ce genre, X 491 où la leçon des éditions des villes ne se trouve pas indiquée. Pourquoi ensuite M. P. n'indique-t-il pas les variantes qu'offrent les citations antérieures aux Alexandrins? Est-ce pour ne pas faire tort à sa thèse sur la conformité du texte d'Aristarque avec celui des contemporains d'Eschyle?

Aristarque ici, et probablement ailleurs, se conformant avec raison à l'analogie, avait écrit εὐ ναιετόωσαν, comme l'atteste Didyme : Ἀρίσταρχος, διὰ τοῦ ο ναιετόωσαν.— E 630, le texte de M. P. porte ἰόντες. Nos éditions n'ont pas de scholie relative à ce vers, mais évidemment il faut y rapporter celle du schol. L que Bekker et Bachmann placent au vers 631, où elle n'a rien à faire : ἐν τῇ ἑτέρᾳ (c'est-à-dire l'une des récensions d'Aristarque) ἰόντε κεῖται. Il suffit de comparer ce que dit Didyme Z 121 : ἰόντες · Ζηνόδοτος καὶ Ἀριστοφάνης δυϊκως ἰόντε, ἐν δὲ τοῖς ἔμπροσθεν εἰρήκαμεν Ἀριστάρχον εἶναι τὴν γραφήν. — Les scholies H 89, 409, Π 16, P 161, Σ 537, et probablement Z 71, attestent qu'Aristarque orthographiait τεθνηιώς. M. P. donne partout τεθνηώς, sans indiquer de motif.— O 320, Aristarque écrivait non pas κατένιοπα comme l'écrit M. P., ce qui est l'orthographe d'Hérodien, mais ou bien κατ'ἐνῶπα ou κατενῶπα. Cela résulte clairement du témoignage d'Hérodien lui-même, des scholies BL et de celle publiée par M. Cramer, *Anecdota Parisiensia*, t. III, 20, 28. — N 382, M. P. écrit ἐεδνωταί et cite en note l'explication d'Aristarque en y laissant d'ailleurs par erreur ἐεδνοταί. Il n'a pas vu que le schol. A dit expressément : τούτο δὲ Ἀρίσταρχος δασύνει, de sorte qu'il devait donner ἑεδνωταί. Il ne faudrait rien de moins que refaire tout le travail de M. P. pour savoir quel est le nombre de passages de ce genre dans lesquels, sans aucun avertissement de sa part, il s'éloigne du texte d'Aristarque tel que nous l'attestent des documents irrécusables[1]. Ailleurs du reste il s'en sépare sciemment, comme p. ex. N 29, où il lit γηθοσύνῃ en faisant observer que c'est la leçon d'Aristophane de Byzance rétablie par Hérodien, tandis qu'Aristarque avait écrit γηθοσύνη. Sans doute, comme M. P. le dit, le sens reste le même; mais que devient la récension d'Aristarque? En général je suis assez porté à croire que M. P. ne s'est rendu suffisamment compte ni des difficultés de son entreprise, ni des obligations qu'elle lui imposait. A cet égard nous citerons un seul exemple qui nous paraît concluant. Ω 701, M. P. lit ἑστεῶτ' d'après l'autorité de Didyme : ἑσταότ' · Ἀρίσταρχος ἑστεῶτ'. Soit : mais ne serait-il pas étonnant que sur les dix-huit fois que cette forme se rencontre dans l'Iliade au commencement du vers, Aristarque eût écrit dix-sept fois ἑσταότα et une seule fois ἑστεῶτα? Évidemment il faut choisir : ou bien en déniant toute autorité au témoignage du schol. V, cité tout à l'heure, ou bien en faisant comme Bekker qui a rétabli partout ἑστεῶτ' ou ἑστεώς, auquel Aristarque paraît avoir donné la préférence par la raison qu'il tâchait d'introduire partout le spondée comme premier pied du vers. A supposer que le but que s'est proposé M. P. puisse être atteint, et pour ma part j'ai quelque doute à ce sujet, il ne faudrait jamais se séparer de celui qu'on a choisi pour guide, surtout aussi en ce qui concerne les athétèses opérées par lui. Il suffit d'une seule exception à cette règle, et il y en a beaucoup chez M. P., pour ouvrir la porte à toutes les hardiesses de la critique moderne. Ici comme partout il faut savoir se décider

1. Nous nous contenterons de citer encore Ξ 412, où M. P. écrit βεβλήκειν. Evidemment c'est βεβλήκει qu'avait écrit Aristarque. Cela résulte clairement de ce que dit le schol. A : οὕτως ἔξω τοῦ ν βεβλήκει, καὶ ἄνευ τοῦ ε. Ζηνόδοτος καὶ Ἀριστοφάνης σὺν τῷ ν βεβλήκειν. Je n'hésite pas à prétendre que chez le même scholiaste X 36 : Ἀρίσταρχος ἑστήκει ἄνευ τοῦ ι, au lieu de ι il faut lire ν.

entre l'autorité et le libre examen. M. P. se déclare hautement en faveur de l'autorité, pourquoi alors n'abdique-t-il pas complétement sa liberté ?

Émile HEITZ.

---

232. — **Ricerche intorno al libro di Sindibad** per Domenico COMPARETTI, professore nella regia Università di Pisa. Milano, coi tipi di G. Bernardoni, 1869. Gr. in-4°, 54 p.

On a déjà fait bien des recherches sur le livre qui est le sujet de ce travail depuis les premières études de Loiseleur-Deslongchamps [1], mais tout ce qui a été écrit sur les rédactions orientales du *Livre des Sept Sages* est tellement dépassé par la dissertation de M. Comparetti, qu'on peut dire que l'étude scientifique du sujet commence réellement avec ce livre. Nos lecteurs nous sauront gré de leur faire connaître les principaux résultats de cet excellent travail, d'autant plus que le tirage à part que nous avons sous les yeux ne sera probablement pas mis dans le commerce.

Commençons par rappeler le sujet de ce livre, duquel on a pu dire que pour la popularité pendant des siècles « il atteint les livres saints des chrétiens et dépasse tous les livres classiques. » Un roi a un fils, confié à un sage maître, qui le renvoie à son père quand il a vingt ans : les astres ont appris au maître que son élève est perdu s'il parle avant sept jours à dater de son arrivée à la cour. On s'étonne de ce mutisme; la favorite (ou femme) du roi promet de faire parler le jeune homme: mais en réalité elle lui fait des propositions qui lui inspirent une telle horreur, qu'il rompt le silence imposé pour la menacer de la faire punir au bout des sept jours. Effrayée, elle l'accuse auprès du roi d'avoir voulu la violer. Sept sages (vizirs) conseillers du roi décident de sauver la vie du prince, qui est redevenu muet. Chaque jour la favorite raconte au roi une histoire qui le décide à condamner son fils au feu, — mais chacun des sages en raconte successivement deux, qui le déterminent à suspendre l'exécution. Enfin le septième jour le prince parle, son maître arrive à la cour, et c'est la favorite qui est punie. — Le grand attrait de ce récit est moins dans le cadre que dans les contes qui y sont intercalés, et dont plusieurs cependant sont ou grossiers ou insignifiants, et n'ont d'ailleurs que peu de rapport avec le but qu'ils se proposent. En Occident cette histoire subit de très-grandes modifications, et les contes intercalés surtout furent presque tous remplacés par d'autres.

M. Comparetti commence par séparer bien nettement le groupe occidental du groupe oriental, et émet en passant l'opinion, que nous partageons pleinement, que les rédactions occidentales proviennent de la tradition orale et non d'intermédiaires écrits. Il laisse d'ailleurs tout-à-fait de côté ces rédactions et ne s'oc-

---

1. M. C. ne paraît pas avoir connu le travail le plus récent qui, à ma connaissance, ait paru sur le sujet : Lindau, *Die Quellen des Decamerone*, p. 10-28. Je ne le regrette pas : bien que le travail de M. Lindau ait été fait avec soin, il est plein d'erreurs, comme on le voit par celui de M. Comparetti, et celui-ci se serait peut-être cru obligé de les réfuter, ce qui aurait été de la peine perdue.

cupe que des versions orientales. Celles-ci comprennent : 1° une rédaction persane perdue, représentée par la traduction grecque d'une traduction syriaque perdue [1]; l'auteur persan s'appelait Musa, le traducteur grec Michel Andreopoulos; on désigne cette rédaction sous le nom de *Syntipas*, nom du maître du jeune prince; 2° une rédaction arabe perdue, représentée par une version hébraïque, connue sous le nom de *Sendabar* (forme qui provient d'une faute de lecture d'un scribe pour *Sendabad*); 3° un poème persan inédit, mais dont il existe une analyse, le *Sindibad-Nameh*, écrit en 1375; 4° une rédaction persane du commencement du XIVe siècle, formant la huitième nuit du *Tûti-Nameh* ou *Livre du perroquet* de Nachschebî, et traduite en allemand puis en italien par MM. Brockhaus et Teza; 5° *les Sept Vizirs*, texte arabe peu ancien qui se trouve dans quelques éditions des *Mille et une Nuits;* 6° un texte arabe perdu, représenté par une traduction espagnole faite en 1253 et publiée pour la première fois par M. C. à la suite de son mémoire [2]. On a jusqu'à présent spéculé plus ou moins au hasard sur le rapport de ces textes les uns avec les autres. La base des recherches est fournie par les deux faits suivants; Masudi et un autre écrivain arabe, Mohammed Ibn-el-Meddim el-Werrak, parlent du livre comme existant au Xe siècle de notre ère; l'original était sanscrit. — Partant de là, M. C. prend les six versions citées plus haut, qui sont toutes postérieures au Xe siècle, et dont aucune n'est sanscrite, et cherche en les comparant à reconstituer leur original commun. C'est un travail aussi solide qu'ingénieux, et dont le résultat est désormais acquis à le science. Ce résultat est en gros celui-ci : le plus fidèle représentant du texte primitif est le grec *Syntipas*, qui contient toutes les histoires de ce texte primitif; ensuite vient le texte espagnol, qui est à peu près absolument semblable, si ce n'est que le copiste de notre unique ms. a sauté par distraction une histoire (la huitième), et qu'il s'en trouve une de plus, qui est sans doute une addition du traducteur espagnol. Le *Sendabar* hébreu, très-fidèle en général, change l'ordre de plusieurs récits, en supprime sept et en donne quatre nouveaux; le *Sindibad-Nameh* change tout-à-fait l'ordre, supprime sept récits et en ajoute six; le conte des *Mille et une Nuits* suit d'assez près l'ordre du Syntipas et du livre espagnol, mais il supprime six contes et en ajoute neuf; quant à Nachschebî, il ne donne que six des contes du *Syntipas*. Ainsi est reconstitué d'une façon définitive l'original de toutes les rédactions orientales. M. C. explique ensuite de plus près pour chacune d'elle en quoi et pourquoi elle diffère des autres. Cette investigation faite de main de maître remplit le premier chapitre.

Une question des plus intéressantes est l'objet du second. Nachschêbi, comme on vient de le voir, ne donne que six contes, c'est-à-dire que les vizirs, au lieu

1. M. Rœdiger a publié dans sa *Chrestomathia Syriaca* un conte, dont M. Lasinio a fourni la traduction à M. Comparetti; mais il est douteux que ce soit l'original même du grec (voy. p. 33).

2. Cette traduction est publiée d'après une copie fournie à M. Comparetti par M. Amador de los Rios; le ms. est mauvais, et la copie semble aussi assez fautive (p. ex. p. 1 *pesas* pour *pesar*, *vortad* pour *vertad*, etc.); ce n'en est pas moins de toutes façons un texte précieux, qui ajoute encore de la valeur à l'ouvrage de M. C.

de raconter deux histoires, n'en disent qu'une, et que la favorite n'en raconte pas du tout. On avait vu dans cettre brièveté la preuve d'une antiquité plus grande, et on pensait généralement que Nachschebî avait traduit directement l'original sanscrit, qui s'était amplifié dans les autres versions. M. C. démontre péremptoirement qu'il n'en est rien, et que Nachschebî a simplement choisi, dans l'ensemble des contes, les six qu'il a traduits et qui sont toujours les *secondes* histoires des vizirs, parce que ces six contes se retrouvaient dans le *Çukasaptati*, le livre sanscrit qui est la source de son *Tûti-Nameh;* mais dans le *Çukasaptati* il n'est pas question du récit qui forme le *cadre* de notre histoire des *Sept Sages*. Ces points établis, M. C. va plus loin, et met à peu près hors de doute les faits suivants : le livre primitif de *Sindibad* ne contenait pas ces *secondes* histoires des vizirs, et en effet il est bien plus naturel de supposer qu'à chaque histoire dite par la favorite répond seulement *une* histoire dite par un des vizirs. Un copiste quelconque, ayant lu ces six histoires dans le *Çukasaptati*, les ajouta aux premières (qui ne se retrouvent pas dans le *Çukasaptati*), et pour faire la septième il prit l'histoire qui sert de cadre dans le *Çukasaptati* (*le Mari, la Femme et le Perroquet*). Cette interpolation dut se faire, suivant M. C., non pas en Inde, mais dans une traduction persane qui puisait sans doute dans la traduction de *Çukasaptati*, qui servit plus tard à Nachschebî : la rédaction interpolée fit disparaître l'autre, et c'est elle qui est la source commune de toutes les versions orientales, restituées dans le premier chapitre. Nachschebî, travaillant à sa façon l'ancien *Tuti-Nameh* (traduction du *Çukasaptati*) et trouvant ces six histoires à la suite l'une de l'autre, en fit une *nuit* à part, en les rangeant dans le cadre du livre de *Sindibad*, où il se souvenait de les avoir également lues; seulement il ne pouvait faire comme l'interpolateur de *Sindibad*, qui avait mis dans la bouche d'un des vizirs l'histoire qui est le cadre du *Çukasaptati*, puisque cette histoire était également le cadre de son *Tuti-Nameh;* de là ce fait singulier que chez lui, bien qu'il y ait *sept* vizirs, il n'y en a que *six* qui racontent des histoires. — N'est-il pas bien intéressant de pouvoir retrouver ainsi par l'induction seule, — et on peut le dire à coup sûr, — les procédés de composition, les inventions et jusqu'aux hésitations de ces conteurs si éloignés de nous?

Le chapitre III, *sur l'âge du* Syntipas *et de la version hébraïque*, nous apporte des découvertes d'un tout autre genre. Le traducteur grec se nomme, avons-nous dit plus haut, Michel Andreopoulos. A quelle époque vivait-il? Il dit dans son prologue qu'il était grammairien (γραμματικῶν ἔσχατος) et qu'il a été chargé de son ouvrage

Παρὰ Γαβριὴλ τοῦ μεγιστάνων κλέους
δουκὸς σεβαστοῦ πόλεως μελωνύμου.

On s'est jusqu'à présent peu soucié de ce passage pour fixer la date de l'ouvrage; ceux qui s'en sont occupés ont suivi Matthaei, éditeur du *Syntipas*, qui, ne comprenant pas μελωνύμου, l'a tout simplement corrigé en Μελενίκου, sans se demander si Melenicum avait un duc. M. C. prouve que le Gabriel en question ne peut être que Gabriel, duc de Mélitène en Cappadoce (πόλεως μελωνύμον), qui avait reçu de l'empereur de Byzance le titre de *Sebastos* (δουκὸς σεβαστοῦ), et qui,

en 1100, malgré les secours que lui donna Boémond, perdit sa ville qui fut prise par les Turcs : donc Andreopoulos a fait sa traduction avant la fin du XIe siècle à Mélitène, ville très-voisine des pays de langue syriaque et en relation fréquente avec eux. — Quant au *Sendabar* hébraïque, M. C. soutient avec beaucoup de vraisemblance contre M. Benfey que l'auteur, appelé Joël par un manuscrit, peut fort bien être le même que le rabbin Joël qui traduisit, en 1250, le livre de *Calila et Dimna* (version arabe provenant du *Pantschatantra*), si souvent associé au *Livre des Sept Sages*.

Ce n'est pas tous les jours qu'on a le plaisir de lire des travaux d'histoire littéraire comme celui que nous venons d'analyser brièvement. La méthode la plus sûre y est appliquée par un esprit à la fois pénétrant et sage, les résultats sont exposés avec une clarté parfaite. Quels progrès rapides ferait l'histoire comparée des littératures si elle avait, pour exploiter son riche domaine, beaucoup de travailleurs comme le savant professeur de Pise!

G. P.

---

233. — **Ueber Dante's Schrift** de vulgari eloquentia. Nebst einer Untersuchung des Baues der Danteschen Canzonen, von Eduard Bœhmer. Halle, Buchhandlung des Waisenhauses, 1868. In-8°, 50 p.

L'opuscule de Dante sur l'éloquence vulgaire n'a pas jusqu'à présent attiré l'attention autant qu'il le mérite : c'est pourtant à coup sûr un sujet d'étude des plus intéressants. On n'y rencontre pas seulement des idées grammaticales extrêmement originales et caractéristiques, et des renseignements intéressants sur les dialectes de l'Italie au XIIIe siècle; on y trouve aussi, si on sait en tirer parti, les éclaircissements les plus précieux sur les œuvres du poète lui-même. M. Bœhmer a exprimé de ces pages curieuses tout ce qu'elles contiennent d'essentiel dans un travail succinct et complet qu'on peut donner pour un modèle des études de ce genre. Il fixe d'abord la date où l'ouvrage a été composé (à Bologne, de 1304 à 1306), donne ensuite une analyse substantielle des deux livres qui seuls ont été écrits (il devait y en avoir au moins cinq, p. 40), indique en passant les sources où Dante a puisé et explique les obscurités fréquentes du texte, et termine en appliquant aux *Canzoni* du poète les règles de critique contenues dans le traité qu'il vient d'analyser.

Donnons une idée de l'intérêt et de la nouveauté de ce travail. Après avoir exposé ses théories bizarres sur les langues en général et en particulier sur le rapport du *vulgaire latin* (italien) avec la *grammaire* (latin classique), Dante caractérise et classe les différents dialectes populaires de l'Italie et déclare qu'aucun d'eux ne représente ce qu'il appelle le *vulgaire illustre*, c'est-à-dire la langue littéraire élevée, langue qui ne se parle nulle part, mais qui résulte de la convention des excellents esprits du pays entier. Au-dessous du *vulgaire illustre*, qui est pour ainsi dire l'idéal de la langue du pays entier, se placent les grands dialectes, comme le lombard ou le toscan, embrassant de vastes provinces, et enfin au dernier degré les idiomes municipaux, propres à une ville ou à un petit district. — Le second livre traite de l'application à la poésie de cette langue

vulgaire ainsi définie. L'homme a trois vies, la vie *végétative*, la vie *animale*, la vie *rationnelle* : la vie végétative a pour but la *conservation*, la vie animale la *jouissance*, la vie rationnelle la *vertu*. La poésie vulgaire[1], suivant qu'elle répond à une de ces trois vies, chante les *armes*, ou l'*amour*, ou l'*honneur* (*rectitudo, directio voluntatis*). Cette dernière poésie est la plus noble de toutes; elle a pour forme propre la *Canzone;* son style est le style *tragique*. Le style *tragique* n'admet que le *vulgaire illustre;* tandis que le style *élégiaque*, le plus bas de tous, se contente du vulgaire *municipal*, et le style *comique* admet le vulgaire *provincial* et *municipal*. — En traitant de la *Canzone*, Dante signale tout ce qu'elle doit éviter; il en écarte sévèrement les idiotismes locaux, les mots trop rudes ou trop mous, etc.; la plupart des traits qu'il condamne se retrouvent dans son grand poème; cela tient, comme le remarque fort bien M. B., à ce que ce poème n'est pas écrit en *vulgaire illustre*, et c'est pour bien indiquer le style dans lequel il est fait que Dante l'a appelé *Commedia*. Ce point est si intéressant et si neuf que je rapporte ici la page entière de M. Bœhmer : « Puisqu'il appelle son grand poème *comédie*, » on doit s'attendre à ce qu'il n'y emploie pas la langue *illustre* des *Canzoni*, » mais à ce qu'il y mêle la langue provinciale et municipale. Le style *comique*, » pour être bon, doit être un mélange de la langue vulgaire *moyenne* (provin- » ciale) et *ordinaire* (municipale). Pour traduire convenablement la pensée de » Dante, il faudrait dire : la *divina commedia* est écrite non pas en italien, mais » partie en toscan, partie en florentin. C'est pour cela que p. ex. il emploie les » mots *introcque* (*Inf.* XX, 130), et *manicare* (= *mangiare*, XXXIII, 60), tandis » que, dans le *vulg. eloq.* I, 13, il cite *manichiamo introcque* comme des floren- » tinismes, dans le passage où il rassemble plusieurs locutions également propres » aux dialectes municipaux de la Toscane, afin, dit-il, d'enlever à ses compa- » triotes un peu de cette vanité qu'ils ont de croire parler l'italien type. Il » repousse (II, 7) du style des *canzoni* les mots de la langue des enfants, comme » *mamma*, *babbo*, et on les trouve dans la *Commedia*, ainsi que *pappo* et *dindi;* » — ceux de la langue des femmes, et la comédie donne *nanna;* — ceux des » paysans, p. ex. *greggia*, et on le lit dans son poème; — les mots de la langue » usuelle trop *lisses*, comme *femina*, trop rudes comme *corpo*, et tous deux, le » second surtout, sont fréquents dans la *Comédie*..... Jamais dans une *Canzone* » Dante n'aurait employé des diminutifs familiers comme *Bice*, *Bindo*, *Lapo*, etc., » qu'on trouve dans la *Comédie*. » Les conséquences extrêmement importantes qui découlent pour l'appréciation de la *Divina commedia* de ce point de vue si juste et si saisissant ne sauraient être même indiquées ici; elles n'échapperont pas à ceux qui sont adonnés à l'étude du grand poète florentin

Dans ce même second livre Dante donne la règle de la versification des *Canzoni* : ces règles procèdent soit directement de la métrique provençale, soit de l'influence allemande, si grande à l'origine de la poésie italienne[2], soit du déve-

1. L'histoire appartient à la *grammaire*, qui d'après Dante, ne changeant pas comme le *vulgaire*, a été inventée pour transmettre à la postérité le souvenir des actions passées.

2. M. B. semble disposé à restreindre cette influence (p. 28, n. 1); je ne sais si les objections qu'il fait à M. Wackernagel sont très-bien fondées.

loppement propre de cette poésie et souvent sans doute de l'invention même de Dante. Jamais génie, remarquons-le en passant, n'a été plus conscient et moins spontané que Dante : de même qu'il n'a pas écrit un mot sans en avoir pesé tous les sens, de même il n'a pas composé une strophe sans en avoir longuement médité le rhythme (à ce dernier point de vue d'ailleurs, comme à plusieurs autres, il est le fidèle disciple des troubadours du XIIIe siècle). — Après avoir exposé avec une clarté aussi grande que possible ces règles de composition symétrique qui sont souvent bien obscures, M. B. en rapproche les *Canzoni* du poète lui-même, et montre qu'elles s'y appliquent avec une précision merveilleuse : d'où il suit que certaines pièces, attribuées à Dante sans preuve suffisante, sont démontrées apocryphes par ce seul fait, resté jusqu'ici complètement inaperçu, qu'elles sont en contradiction avec les lois délicates et minutieuses que Dante a formulées dans son traité et qu'il a suivies dans ses œuvres.

En résumé, je ne puis que recommander vivement cette plaquette à tous ceux qui s'occupent, soit de Dante, soit même en général de la poésie lyrique du moyen-âge. J'ai rarement vu en un espace aussi petit autant de choses intéressantes, nouvelles et bien exposées.

ψ.

---

234. — **Franzœsich-englisches etymologisches Wœrterbuch** innerhalb des Lateinischen, für Studierende und Lehrer des Franzœsischen und Englichen an hœheren Unterrichts-Anstalten, von Dr S. Nagel. Berlin, Calvary. Gr. in-8°, vj-378 p. — Prix : 12 fr.

Ce livre est destiné à l'enseignement : il n'a pas de prétentions scientifiques. L'auteur a extrait des ouvrages de Diez, Mætzner et Müller toutes les étymologies latines assurées de mots français ou anglais et les a disposées dans un ordre nouveau, qui est l'originalité et le mérite de ce volume. Chaque page est divisée en deux colonnes; à gauche sont les mots latins, rangés par ordre alphabétique, accompagnés de leurs dérivés ou composés, et des formes intéressantes du bas-latin; à droite les mots correspondants français ou anglais avec leurs dérivés. Les mots français sont en caractères romains, les anglais en italiques; quand un mot appartient aux deux langues, il est imprimé moitié en romains, moitié en italiques. Latin, anglais et français, sont traduits très-brièvement, mais de façon à faire toujours comprendre les modifications du sens. On ne peut rien voir de plus simple, de plus ingénieux et de plus pratique, et on peut prédire à cet utile et modeste travail un grand succès dans les écoles allemandes.—Il est à regretter que l'auteur ne se soit pas servi du dictionnaire de Littré, qui doit sans doute beaucoup à Diez, mais qui est cependant original en bien des points, et qui corrige et complète sans cesse le *Dictionnaire étymologique*. M. Nagel ne paraît même pas avoir lu les ouvrages secondaires du professeur de Bonn; il emprunte au *Dict. étymol.* des étymologies que le maître a plus tard rétractées (p. ex. *chanceler*). — Les fautes d'impression ne sont pas rares, quelques-unes fâcheuses, comme *edēre* pour *edĕre*.

Ξ.

235. — **Les Songes drolatiques de Pantagruel** où sont contenues cent vingt figures de l'invention de maitre François Rabelais, copiées en fac-simile par Jules Morel sur l'édition de 1565 avec un texte explicatif et des notes par le Grand Jacques (Gabriel Richard). Paris, chez les bons libraires, et rue des Martyrs, 19. Petit in-8°, xij-120 p. — Prix : 3 fr.

Les *Songes drolatiques*, assez longtemps délaissés, sont aujourd'hui en possession d'attirer vivement l'attention des éditeurs. Dans l'espace d'un an, nous en avons vu surgir trois reproductions; l'une mise au jour à Genève, par M. J. Gay avec une préface écrite par M. Paul Lacroix; l'autre publiée par M. Edwin Tross, et celle dont nous venons de transcrire le titre. Les deux premières sont des livres de luxe, tirés à petit nombre, la dernière est à l'usage d'un public plus nombreux. On sait combien l'édition originale, mise au jour en 1565, est devenue rare et combien elle est chère; en 1867, un exemplaire s'étant montré à la vente de M. J. Ch. Brunet, fut porté au prix de 1500 francs. [1]. Pendant plus de deux siècles, personne ne songea à reproduire ces figures grotesques. Le Duchat n'eut pas l'idée de les placer dans sa belle édition des œuvres de Rabelais (Amsterdam, 1741. 3 vol. in-4°), et ce fut vers 1797 seulement que le libraire Sulior entreprit une reproduction qui se composa de 60 planches gravées par Malapran et devenues très-rares. On ne sait pas positivement si la suite fut terminée [2]. Les *Songes drolatiques* ne reparurent en totalité que dans l'édition dite *Variorum* mise au jour de 1823 à 1826, par MM. Esmangart et Eloi Johanneau avec des commentaires beaucoup trop développés et des explications qui n'ont pas eu l'assentiment des meilleurs juges; ils en forment le neuvième et dernier volume. Les éditions de MM. Gay et Tross n'ont point de commentaire spécial consacré à chaque figure, mais celle de 1869 a suivi à cet égard l'exemple donné en 1823; elle prétend indiquer quel est le personnage que le dessinateur a eu en vue dans chacun de ses croquis. Du reste sur presque tous les points les explications sont les mêmes; l'édition *Variorum* reconnaît le pape Jules II dans vingt et une planches différentes (nos 1, 3, 7, 13..... 118, 119); l'éditeur de 1869 partage cette opinion; il en est de même pour la plupart des types dessinés; il s'écarte sur bien peu de points de l'avis de ses devanciers; cependant la figure CXI paraît aux yeux de MM. Esmangart et Johanneau un « singulier damoiseau », lacé comme une femme et très-probablement un des oiseaux gourmandeurs du livre V. chap. V, tandis que le *Grand Jacques*, rejetant complétement cette interprétation, voit là une femme qui peut très-bien être une de ces *abeyesses* qui peuplent l'*Isle sonnante* ou mieux encore une de ces *cailles coiphées* dont il est parlé dans le prologue du livre IV. Dans la figure XXXVI où l'édition *Variorum* reconnaît Niphleseth, reine des Andouilles, il préfère voir la Pragmatique Sanction. La figure LXVI ne lui paraît pas une

1. Il avait été adjugé à 150 et à 411 fr. aux ventes Mac-Carthy et Nodier en 1816 et en 1844; c'est un des nombreux exemples de l'augmentation très-sensible qui s'est manifestée sur la valeur des livres rares.

2. L'éditeur avance que ces figures furent dessinées en Italie par Rabelais lui-même dans le but de ridiculiser les premiers personnages de l'époque et surtout ceux de la cour de Rome. Les planches sont gravées d'une pointe légère, assez bien accentuée; l'esprit des originaux n'est pas mal rendu.

allusion à Corneille Agrippa, mais à un charlatan inconnu, peut-être le médecin de François Ier. Il serait superflu de développer ces détails minutieux. Ici se présente une question qu'il est difficile de résoudre. Rabelais a-t-il eu quelque part aux *Songes* auxquels quelques années après sa mort, l'imprimeur Richard Breton attacha son nom. L'auteur du *Manuel* pense qu'il y fut complétement étranger; M. Tross ne paraît point éloigné d'être du même avis; M. Lacroix suppose que Rabelais qui avait des connaissances en architecture (sa description de l'abbaye de Thélème le démontre) pouvait aussi être bon dessinateur, pourquoi les dessins des *Songes* ne se seraient-ils pas trouvés après sa mort dans son cabinet? L'éditeur de 1869 est bien plus affirmatif : « Si jamais l'âme, l'esprit et » les facultés d'un homme se sont incarnés dans son ouvrage, c'est certainement » quand maître Alcofribas écrivit les six livres du Pantagruel[1]. Je prétends donc » avoir ses secrets pour l'avoir beaucoup aimé, et j'affirme, par une intuition » étrangère aux recherches savantes, que ces gravures appartiennent à la plume » et à l'imagination de Rabelais lui-même. Il me reste peu de doutes à cet égard, » et je m'appuie pour cela sur ma conviction personnelle plus que sur l'affirma- » tion de l'édition de 1565. On retrouve sa verve, son originalité, sa bizarrerie, » son accent et son style. »

Nous voudrions avoir d'autres preuves que celles qui résultent d'une simple appréciation personnelle; nous observerons d'ailleurs que plusieurs ouvrages de la même époque offrent dans les figures sur bois qui les accompagnent des images grotesques du même genre que celles des *Songes drolatiques;* le dessinateur des caricatures publiées en 1565 avait eu des devanciers à cet égard, mais personne ne l'avait égalé en fécondité et en bizarrerie. La pensée qui guida sa main restera toujours couverte d'un mystère impénétrable aujourd'hui; il est assez vraisemblable qu'il obéit surtout aux caprices de sa fantaisie et qu'il ne songeait nullement à retracer sous un aspect énigmatiquement burlesque les figures de ses contemporains. Lorsqu'on veut retrouver les originaux auxquels on se croit autorisé à rapporter les *Songes*, il faut admettre une double hypothèse; par exemple que, dans l'épopée rabelaisienne Bringuenarilles désigne Charles V, et que la figure CIII est l'image de Bringuenarilles, au lieu que Frère Jean des Entomeures reflète le cardinal de Bellay et que cinq des *Songes* (nos V, VI, IX, etc.) sont la charge de Frère Jean. Tout cela est bien hasardé. Si maître François pouvait faire entendre sa voix, il est bien vraisemblable que lui qui a raillé tant de choses, se moquerait vivement de ses trop ingénieux commentateurs; il leur recommanderait de ne pas tant « s'emberclucoquer le cerveau pour » calefreter des allégories qui oncques ne furent songées. » — La préface du volume de 1869 donne des détails curieux sur les bois gravés par M. Gustave Doré pour une édition illustrée de Rabelais, publiée par M. Bry aîné et qui, après la mort de cet éditeur, ont été adjugés en vente publique à MM. Garnier frères au prix de 6000 francs.

1. Nous ne comprenons pas bien pourquoi ces six livres? D'ailleurs le cinquième est-il de Rabelais? Oui, d'après M. Charles Lenormant; non, d'après M. Paulin Paris. Question fort controversée et très-discutable qu'il ne s'agit pas d'aborder ici.

Signalons une petite inexactitude; il est question, p. 9 et 10 de la bibliothèque de M. C. Brunet, d'une opinion de M. C. Brunet; lisez M. J.-Ch. Brunet, l'auteur du *Manuel du Libraire*. C'est à tort également que le nom de l'un des éditeurs de 1823 est écrit à diverses reprises Ermangart, il faut lire Esmangart. En somme, le volume qui vient d'être publié aura pour résultat de populariser un recueil fort curieux qui était jusqu'à présent d'un prix élevé; il y a donc lieu de lui faire bon accueil.

---

236. — Louis DE LAINCEL. **Voyage humoristique dans le Midi.** Études historiques et littéraires. Paris, A. Lemerre, 1869. In-12, 502 p. — Prix : 3 fr. 50.

La portion du Dauphiné et de la Provence à travers laquelle M. de Laincel guide le lecteur est assurément l'une des régions les plus intéressantes que puisse souhaiter un archéologue. Nulle part en France les souvenirs de l'antiquité et du moyen-âge ne sont plus nombreux; nulle part, au milieu du calme qui a succédé à une puissante activité, le touriste ne se sent plus dégagé des préoccupations modernes et plus entier à la contemplation du passé. M. de L., dont les sympathies paraissent appartenir plutôt au passé qu'au présent, a réuni sur un certain nombre de villes ou bourgs de la Drôme et du Vaucluse tout ce qu'il a rencontré dans ses lectures et dans ses voyages (surtout dans ses lectures) de récits et d'anecdotes. Tout cela forme un ensemble qui se lit facilement, encore bien que l'*humour* annoncé par le titre y soit plus rare que dans les Lettres du Président de Brosse, par exemple. M. de L. serait du reste bien fâché d'avoir avec le savant Président aucun point de ressemblance, puisqu'il lui reproche de manquer de goût et d'écrire « avec un style la plupart du temps entaché par un » cynisme effronté » (p. 456).

Mais nous n'avons point ici à donner notre sentiment sur la composition ou compilation de M. de Laincel. Les ouvrages d'un caractère littéraire (je veux dire non scientifique) restent en dehors du cadre de notre revue. Aussi n'aurions-nous point parlé de ce livre s'il ne s'y trouvait sur certains points d'histoire littéraire des hérésies que nous tenons à signaler.

M. de Laincel est l'auteur d'un livre intitulé : *Des Troubadours aux Felibres, histoire critique de la poésie provençale* (Aix, 1862). C'est un livre où la critique est sur le titre, comme l'*humour* dans le *Voyage* dont nous rendons compte en ce moment. M. de L. y apprécie les *felibres* et les troubadours avec un égal jugement. Ce qu'il pense des premiers ne nous préoccupe point; mais en ce qui touche les seconds nous ne pouvons nous dispenser de faire remarquer à M. de L. que les données sur lesquelles il opère sont des plus suspectes, la source à laquelle il puise à peu près toute sa connaissance de la littérature des troubadours étant l'opuscule de Jean de Nostre Dame, *les Vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux*. Cela seul suffit à montrer combien M. de L. est étranger au sujet qu'il a voulu traiter dans l'*Histoire critique* ci-dessus mentionnée, et qui revient de temps à autre sous sa plume dans le *Voyage humoristique* (p. 140, 170, 270, etc.). Car, s'il avait étudié quelques-uns des ouvrages vraiment *critiques*

qui, depuis Raynouard, ont été consacrés à la poésie provençale, il aurait vu que l'ouvrage de Nostre Dame n'y est jamais allégué comme autorité; et, s'il avait eu recours aux textes mêmes des troubadours et aux *Vies* contemporaines qui ont été publiées par Raynouard, par Rochegude, par Mahn, il aurait bien été forcé de reconnaître que ces *Vies* et ces textes excluent Nostre Dame, à moins de les arguer de faux toutes les fois qu'ils contredisent l'historien provençal. Il n'y a pas lieu de s'étendre davantage sur ce point. La question est résolue depuis longtemps et n'est plus douteuse pour les hommes compétents [1]. Il n'en est que plus regrettable de voir les mêmes erreurs se reproduire avec persistance dans les livres destinés au grand public. Ce qui montre du reste combien les matières philologiques sont peu familières à M. de Laincel, c'est le jugement singulier qu'il porte sur les brochures d'un certain M. Alfred Artaud, d'Apt, « qui a publié de remarquables études sur la langue provençale à propos » de la nouvelle orthographe récemment adoptée par une école de poètes » (p. 160). Ces remarquables études consistent en une ou deux brochures très-sottes à tous égards, publiées il y a quelques années et dirigées contre M. Roumanille.

M.-P. HIACYNTHE.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

ARISTOTE, *Fragmenta*, p. p. HEITZ (Didot). — BEAL, Travels of Buddhist Pilgrims (Trübner). — BREYSIG, Die Zeit Karl Martells (Leipzig, Duncker). — BROWN, Sanskrit Prosody (Trübner). — BRUNNER, Das Anglo-Normanische Erbfolgsystem (Duncker). — BUDENZ, Ugrische Sprachstudien (Pest, Aigner). — CASPARI, Das Buch Daniel (Leipzig, Dœrffling). — CASTELLI, Leggende talmudiche (Pisa, Nistri). — DREYDORFF, Pascal (Duncker). — DROYSEN, Geschichte d. Preussischen Politik (Leipzig, Veit). — ETHÉ, Kazwîni's Cosmographie; ID., Morgenlændische Studien (Leipzig, Vues). — FŒRSTER, De Platonis Phaedro (Berlin, Ebeling). — GEORGES, Handwœrterbuch d. Lateinischen Sprache (Leipzig, Hahn). — GIESEBRECHT, Geschichte d. Deutschen Kaiserzeit, I-III (Braunschweig, Schwetschke). — GINDELY, Geschichte d. 30 J. Krieges (Prag, Tempsky). — KLINKERT, Maleisch-Nederdeutsch Wœrdenboeck (Amsterdam, Müller). — KRENKEL, Paulus (Duncker). — LEBRUN-VIGÉE (Mme), Souvenirs (Charpentier). — MICHEL, la Chanson de Roland (Didot). — PALACKY, Documenta J. Hus (Prag, Tempsky). — RAJNA, La Materia del Morgante. — ROZENKRANZ, Hegel (Duncker). — SCHŒNE, Quaestiones Pompeianae (Leipzig, Breitkopf). — WATTENBACH, Lateinische Palæographie (Leipzig, Hirzel). — WEBER, Indische Streifen, II (Berlin, Nicolai). — ZELLER, Die Philosophie d. Griechen, I (Leipzig, Vues). — ZIRNGIEBEL, Das Institut d. Gesellschaft Jesu (Vues). — ZŒPPRITZ, Aus Jacobi's Nachlass (Leipzig, Engelmann).

---

1. La *Revue critique* a du reste eu occasion de discuter quelques-unes des assertions de Nostre Dame et d'en faire voir la fausseté. Voy. 1867, I, p. 171-3; voir aussi *Bibl. de l'École des chartes*, 6e série, t. V, p. 257-61 et 476-8.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 48 — **27 Novembre** — **1869**

Sommaire: 237. De Vogüé, Mélanges d'archéologie orientale; Inscriptions sémitiques de la Syrie centrale. — 238. Hyperide, Discours, p. p. Blass. — 239. Mignard, Vocabulaire du dialecte et du patois de la Bourgogne. — 240. Rajna, la Matière du *Morgante*. — 241. Grimm, la Théologie dogmatique évangélique. — 242. Rossbach, Histoire de la Société.

237. — **Mélanges d'archéologie orientale**, par le comte de Vogüé, membre de l'Institut..... Paris, Imprimerie impériale, 1868. In 8°, 196 p. Appendice, 39 p. et 12 planches. — Prix : 15 fr.

Syrie centrale. Inscriptions sémitiques, publiées avec traduction et commentaire, par le comte Melchior de Vogüé..... Paris, Baudry, 1869. In-4°, ij-132 p. et 16 planches. — Prix : 30 fr.

L'un et l'autre de ces deux ouvrages ont pour principal sujet l'épigraphie sémitique. Le premier, recueil de mémoires plus ou moins étendus et publiés déjà ailleurs, s'occupe spécialement des inscriptions, des intailles et des monnaies phéniciennes, hébraïques et araméennes et de quelques inscriptions cypriotes; le second est consacré aux textes épigraphiques recueillis en 1861 et 1862, par l'auteur et par M. Waddington, lors d'une expédition scientifique dans la Syrie centrale.

Le volume des mélanges d'archéologie orientale contient : 1° un mémoire sur les inscriptions phéniciennes de l'île de Chypre, c'est-à-dire sur six inscriptions inédites de Chypre (p. 1 à 92). 2° Mémoire sur quelques inscriptions cypriotes inédites (p. 93 à 104). Il s'agit de ces inscriptions écrites dans l'alphabet propre à l'île de Chypre et qui attendent encore leur déchiffrement. 3° Dissertation sur les intailles à légendes sémitiques : phéniciennes, araméennes et hébraïques (p. 105 à 140). 4° Une étude paléographique sur l'alphabet araméen et l'alphabet hébraïque (p. 140 à 178). 5° Mémoire sur le lion d'Abydos, c'est-à-dire sur un talent de bronze à inscription araméenne. L'appendice renferme trois dissertations : 1° sur les monnaies des rois phéniciens de Citium; 2° sur les monnaies des rois de Nabatène et 3° une note sur une inscription punique de Carthage.

Toutes ces études sont faites très-consciencieusement. L'auteur y montre beaucoup de science, un sain jugement et une aversion très-louable pour l'hypothèse. Aussi pourra-t-il revendiquer le mérite d'avoir, par son livre, enrichi la science d'un certain nombre de résultats sûrs, notamment en ce qui concerne l'histoire, la mythologie et la paléographie. Le travail sur l'alphabet araméen et sur l'alphabet hébraïque est le meilleur du volume, le meilleur aussi qui ait été publié sur cette matière.

Les inscriptions phéniciennes trouvées jusqu'à présent en Chypre, sur l'emplacement de l'ancien Citium (aujourd'hui Larnaca), étaient au nombre de trente-six. M. de Vogüé en a trouvé au même endroit cinq nouvelles, qu'il désigne par XXXVIIe *citienne*, XXXVIIIe *citienne*, XXXIXe *citienne*, XLe *citienne* et XLIe *citienne*.

La sixième inscription inédite publiée dans ce volume provient de Larnax-Lapithou. La plus intéressante est la première (XXXVIIe *cit.*) gravée sous le règne de Melekyathon, roi de Citium et d'Idalie. Malheureusement, elle n'est plus complète. M. de V. a lu tout ce qu'on peut lire. C'est trop de modestie de sa part, quand il dit (p. 3) qu'il laisse le reste à déchiffrer à des yeux plus exercés. Mais ce n'est là qu'une générosité apparente; car la planche exécutée par le procédé photolitographique à l'Imprimerie impériale est en grande partie illisible. Si les nouvelles découvertes des imprimeurs ne doivent servir qu'à nous donner de tels spécimens, il vaudrait mieux s'en tenir aux anciens procédés de reproduction. Cependant, tel qu'il est, ce texte nous révèle plusieurs choses importantes, comme par exemple les deux premières lettres d'un nom de mois; l'existence, en phénicien, de l'article ה; une divinité nommée *Rescheph*, etc. Le sens de l'inscription est clair; il n'y a doute que sur l'expression de מלץ חכרסים, que M. de V. traduit par *Interprète des deux tribunaux*. Le mot למלך de la première ligne est expliqué par l'auteur comme l'infinitif du verbe מלך. M. de V. lit לִמְלֹךְ et traduit : « ..... l'an trois du règne de Melekyathon..... » Cette lecture me semble inexacte. Il faut lire לְמֶלֶךְ « du roi, » car l'emploi de l'infinitif dans cette combinaison est contraire à la syntaxe hébraïque et phénicienne. Il se rencontre, il est vrai, dans l'inscription d'Eschmounazar et dans une autre inscription sidonienne publiée par M. de V. en 1860 (dans les *Mémoires présentés par divers savants à l'Acad. des inscr. et belles-lettres*). Mais dans ces deux cas, le mot est pourvu de la particule י (למלכי), qui est le suffixe de la troisième personne du singulier (non de la première personne comme dit M. de V. p. 5). Il faut donc traduire : « Le 16me jour du mois ···מע de l'an III du roi Melekya» thon... » Cette observation s'applique aussi à la XXXVIIIe citienne (p. 20). — Dans une note de la p. 6, M. de V. dit que la forme phénicienne du nom de Sanchoniathon était סקניתן. C'est une erreur. La divinité qui entre dans la formation de ce nom propre était סכן. D'autres monuments le prouvent. — La seconde des inscriptions publiées dans ce volume est bien conservée et d'une lecture facile. Il n'y manque que le nom du roi (Poumyathon), que M. de V. a restitué à l'aide de la Ire citienne copiée par Pococke. Nous trouvons dans cette inscription l'emploi de l'article א. Je n'ai que deux réserves à faire dans le commentaire de l'auteur. Il n'est pas exact de dire (p. 18) que le phénicien est une langue calquée sur l'hébreu (du reste M. de V. s'exprime plus correctement p. 111); ensuite l'explication du nom propre *Ykounschalom* (lisez *Ykounschillêm*) par « que la paix arrive » ne peut pas être vraie; car ce n'est pas là un sens convenable pour un nom propre. Je considère יכן comme équivalent de יהוה (Yahveh), de la racine כון « être. » Il est vrai que jusqu'à présent nous n'avons pas encore rencontré sur les monuments une divinité appelée *Ykoun;* mais ce nom propre de *Ykounschillêm* (voilà un nom propre plein de révélations), qui se lit encore ailleurs, suffit pour prouver son existence. Enfin la lecture du nom du roi, Poumyathon (Poum = פעם), ne paraît pas complétement certaine; l'orthographe פמייתן est étrange, et il est probable que Pococke a commis une erreur. La 3me inscription (XXXIXe) est bilingue; elle ne se compose que de quelques

mots en grecs, au-dessous desquels se trouve une traduction (non littérale) phénicienne. M. Waddington lit le grec ainsi : Ξάνθιος ἐκ Λυκίης Μύρνος ἐνθαδε κεῖμαι ἀνὴρ ἐκπωματόποιος, ce qu'il traduit : « Myrnos de Xanthe en Lycie; je repose » ici. Fabricant de vases. » L'autorité de M. Waddington en épigraphie grecque est trop grande pour qu'on puisse douter de l'exactitude de son interprétation. Il semble cependant extraordinaire que le mot Ξάνθιος (non rendu dans le texte phénicien) soit mis en tête. Ex Λυκίης est rendu par הלוכי, « le Lycien. » M. de Vogüé fait remarquer que le son de l'υ, reproduit par le *ou* phénicien, a dû être à l'époque où cette inscription fut gravée (IVe siècle av. J.-C.), = *ou*. Cela est possible, mais cela ne résulte pas de l'orthographe phénicienne, où les voyelles sont toujours un peu vagues. D'ailleurs, l'alphabet phénicien de cette époque n'avait pas d'équivalent pour l'υ grec. — Les deux textes suivants ne se composent chacun que de deux ou trois noms propres. — L'inscription de Lapithos est également bilingue. Elle parle d'un autel élevé par un certain Praxidemos (Baalschillêm) à Athéné, à l'occasion de la victoire du roi Ptolémée. Il s'agit, d'après la juste remarque de M. de V., de la victoire remportée en 312 av. J.-C. sur Antigone et les princes cypriotes par Ptolémée Soter. Le texte grec commence ainsi : Ἀθηνᾷ Σωτείρᾳ Νίκῃ καὶ βασίλεως Πτολεμαίου Πραξίδημος... Ce que M. de V. traduit : A Athéné, sauveur, et à la victoire du roi Ptolémée..... On voit qu'il y a là quelque erreur et dans l'original (où un datif est relié à un génitif par la conjonction καὶ) et dans la traduction française. Quant au texte phénicien, M. de V. le traduit : « A Anaït, force des vivants, et au seigneur des » rois (ולארמלכם) Ptolémée... » Cette traduction n'est pas impossible à la rigueur, mais ce n'est pas la bonne. Dans un ouvrage récent, qui sera bientôt entre les mains de tous les épigraphistes, M. P. Schrœder (*Die phœnizische Sprache, Entwurf einer Grammatik*..... Halle, 1869, p. 156) a, selon moi, beaucoup mieux saisi le sens de cette inscription. Après avoir démontré que le ם final est le suffixe possessif de la troisième personne du singulier, et en séparant le groupe ולאר de מלכם, il traduit : « A Anaït..... et à la victoire de son roi Ptolémée, etc. »

Je n'insisterai pas sur les idées générales que l'auteur a developpées dans la seconde partie de son mémoire, qui traite de la mythologie des Phéniciens. Je me bornerai à dire que les rôles des certaines divinités phéniciennes, telles que Sched, Rescheph, Rescheph'hêts; me semblent bien déterminés. Seulement je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'admettre l'existence d'un dieu *Rescheph* et d'un autre appelé *Retseph*. Je pense que ce sont là deux formes légèrement différentes d'un même nom. Quant au dieu *Set* ou *Sed* qui, dit M. de V., est identique à *Sutekh*, importé en Égypte par les Pasteurs, il est à remarquer que la lecture Sutekh est inexacte, parce que le signe final n'est autre chose que le déterminatif même de Sed (voyez Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 376, et *Mél. Égypt.*, II, 188-9).

Si le livre de M. de V. a une seconde édition, l'auteur fera bien de ne plus désigner, comme il le fait à la page 57, Origène comme l'auteur des *Philosophumena*. On dirait vraiment que tous les travaux publiés à ce sujet depuis 1852 sont non-avenus pour la France.

Je n'ai rien à dire du mémoire consacré aux inscriptions cypriotes, si ce n'est que M. de V. a très-bien fait de publier ses nouveaux textes, même sans explication.

Les intailles à légendes sémitiques, représentées par trois planches fort bien exécutées, ont été divisées par M. de V. en intailles phéniciennes, araméennes et hébraïques. Ce classement n'est cependant pas très-rigoureux; car il y a des légendes purement phéniciennes dans la série araméenne, et parmi les intailles hébraïques, qui toutes présentent les caractères de l'alphabet phénicien, commun aux Juifs et aux autres peuples cananéens, on trouve des symboles païens. Je pense qu'il vaudrait mieux classer tous ces monuments simplement suivant leur provenance. Les légendes en question ne se composent guères que de noms propres; chaque pierre en contient un, tout au plus deux; celui du possesseur suivi de celui de son père. Les nos 24 et 25 qui avaient déjà été publiés (voy. Levy, *Phœnizische Studien*, II, p, 24 et 29), mais mal lus et interprétés, ont trouvé en M. de V. un très-habile commentateur. Quant au no 26, je ne crois pas que le mot רפתי (*sanatio mea?*) soit un nom propre, à cause de l'absence de la particule ל, qui précède la plupart des autres noms gravés sur les pierres. Celle-ci est évidemment une amulette. Il est à remarquer (M. de V. ne l'a-t-il pas remarqué?) que le symbole qui y est représenté (lion et scarabée) est le même que celui d'une intaille phénicienne (planche V, no 8) dont la légende ne paraît pas non plus constituer un nom propre.

Nous avons déjà parlé de la dissertation paléographique sur l'alphabet hébraïque et araméen. C'est une très-belle étude, qui cependant est déparée par une grave erreur. A la page 167, l'auteur cite la fable donnée par Josèphe relativement à la traduction des *Septante* comme un récit authentique, et en tire des conclusions qui manquent complétement de base.

En nous bornant à renvoyer le lecteur au mémoire numismatique, rempli de faits bien observés, finissons la revue de ce volume par une dernière critique. A propos de certains noms propres composés avec le groupe de lettres צד, l'auteur parle des deux passages de Sanchoniathon, où il est dit que Ἀγρεύς et Ἁλιεύς étaient « les inventeurs de la chasse et de la pêche » ou « les Cabires chasseurs » et pêcheurs. » « Les commentateurs, dit M. de V., ont déjà remarqué que le » mot Ἁλιεύς était la traduction de צדן, dieu éponyme de la ville de Sidon, dont » le nom signifie *pêcheur*, *pêche*. Ἀγρεύς, traduction de ציד *chasseur*, paraissait un » pléonasme : nos inscriptions nous prouvent que le texte original portait bien la » mention de deux personnages divins distincts, l'un du nom de צד *Tsid*, l'autre » du nom de צדן *Tsidon*. » Nous répondons ceci : Quand même le mot צד se rattacherait à la racine ציד (ce qui n'est pas certain), Ἀγρεύς n'en serait nullement la traduction. Si, réellement, Philon parle de deux divinités distinctes, ce qui n'est pas prouvé, ces représentants de la pêche et de la chasse sont évidemment sortis d'une seule conception primitive; car la racine ציד a les deux sens de *pêcher* et de *chasser*, ou plutôt la pêche n'était, à l'origine, autre chose qu'une chasse. Enfin, si les commentateurs disent (ce que je ne peux pas vérifier en ce moment) que Ἀγρεύς paraît un pléonasme, ils ont tort. Il faut dire que Ἁλιεύς et

Ἀγρεύς expriment, chacun de ces deux mots pour une moitié, le mot phénicien צדן.

Le second des deux ouvrages dont nous avons transcrit les titres ci-dessus n'est pas moins important que le premier. Il nous offre cent quarante-six inscriptions de Palmyre, dont cent trente-quatre entièrement inédites; huit inscriptions, également inédites, du Haourân, dix-sept textes nabatéens et quelques textes araméens tirés de papyrus. Tous ces textes sont transcrits, traduits et commentés. Quiconque connaît la difficulté de ces sortes de déchiffrements n'hésitera pas à payer à l'auteur un juste tribut d'admiration pour le travail qu'il vient d'exécuter. Est-ce à dire cependant que M. de V. ait fait une œuvre définitive? Assurément non, et il est loin de le prétendre lui-même.

M. de V. nous informe que toutes les inscriptions palmyréniennes qu'il publie ont été copiées par M. Waddington. Malgré toute l'attention que ce savant a apportée à l'exécution de ce travail, il n'est pas moins certain que ses copies renferment de nombreuses lacunes et erreurs. On s'en aperçoit aisément, en comparant quelques-unes des inscriptions copiées par M. W. à un certain nombre d'autres pour lesquelles M. de V. a eu à sa disposition des estampages pris par M. Vignes, compagnon de voyage de feu M. de Luynes. M. de Vogüé lui-même a dû remarquer que les premières résistaient souvent à ses tentatives d'interprétation, tandis qu'il a réussi à merveille à expliquer les secondes. On peut trouver en outre que l'auteur lui-même n'a pas assez fait pour les textes qu'il publie. Je vais le prouver.

Beaucoup d'inscriptions palmyréniennes sont accompagnées d'une traduction grecque. C'est là un précieux secours pour l'intelligence des textes orientaux, et M. de V. en a naturellement profité. Mais les inscriptions renferment un grand nombre de noms propres qui sont de véritables noms appellatifs, très-importants par conséquent pour faire connaître la langue (les autres mots et les formules des faits énoncés se répètent sans cesse). Or, comme dans l'idiome araméen de Palmyre, pas plus que dans les autres dialectes sémitiques, les voyelles ne sont exprimées dans l'écriture, la transcription en grec d'une foule de mots est une heureuse circonstance dont nous pouvons tirer les résultats les plus importants. C'est ce qu'a négligé de faire l'auteur. Il a bien dressé, au commencement de son ouvrage, un tableau des lettres palmyréniennes et de leur équivalent en grec, mais ce tableau est entièrement inexact. Quel était le premier soin à prendre pour établir cette concordance? C'était évidemment de se rendre compte de la valeur des lettres grecques, à l'époque et dans la contrée dont il s'agit. Prenons quelques exemples. Dans le tableau dont nous venons de parler, M. de V. écrit: י = ι. Or dans la première inscription bilingue (p. 5) de même que dans la 70me et dans la 72me, nous trouvons le nom propre מקימו, qui, dans le texte grec, est transcrit Μοκειμος. M. de V. prononce ce nom *Moqeimou*. Ce même nom se rencontre aussi dans la 2me inscription, et dans la 6me également bilingue; et là il est transcrit en grec Μοκιμος (M. de V. écrit Μόκιμος, mais à tort), et l'auteur maintient dans sa traduction française la lecture *Moqeimou*, qui est une forme

barbare. La vérité est que le nom doit se lire *Moqîmou*, le י palmyrénien étant rendu par ι ou ει, se prononçant *î*. Ce nom existe d'ailleurs parmi les Syriens encore au ve siècle. Un prêtre de Mésopotamie nommé Mochimos ou Mokimos est mentionné par Gennadius, comme auteur d'un écrit contre Eutyches (*Gennad.* C. 71). Un autre nom, auquel s'applique la même observation que pour Moqîmou, est celui de בריכו = Βαρειχεις, dans l'inscription n° 2. Ici il n'est point douteux que nous n'ayons un participe passif,, dont la forme et la prononciation sont bien établies par les règles grammaticales. M. de V. objectera-t-il que les voyelles sont trop arbitrairement rendues dans la transcription grecque, pour qu'il y aît lieu de tenir compte de cette dernière? Sans doute les voyelles brèves (comme par ex. l'α dans Βαρειχεις) paraissent avoir été mal saisies par les graveurs des textes grecs; mais les voyelles longues et accentuées devaient nécessairement être reproduites conformément à la prononciation palmyrénienne. Enfin je fais la même remarque pour le nom Zebîdou dans l'inscr. n° 4. Ici cependant on pourrait hésiter et se croire en présence d'un nom de forme arabe ou nabatéenne (*Zobaïd*). Mais nous trouvons dans le même texte la diphthongue *aï* transcrit en grec par αι (בירא = Βαιδα), et ainsi encore ailleurs. Voilà un exemple relatif aux voyelles. En ce qui concerne les consonnes, on peut observer le même fait. Le tableau dressé par M. de V. montre ש = σ ou σσ. Les inscriptions bilingues n°s 11 et 12 renferment le nom de צפרא, rendu dans le texte grec très-exactement par Σεφφερα. En général, l'écriture grecque exprime avec beaucoup plus de soin les sons araméens que l'écriture palmyrénienne ceux de la langue grecque.

Nous aurions mauvaise grâce à poursuivre cette critique de détail, en rendant compte d'un ouvrage qui offre une foule de faits nouveaux également importants pour la linguistique et l'histoire. Il est difficile de faire un choix pour en citer quelques-uns. Je signalerai cependant les inscriptions n°s 15, 16, 20 à 29 (ces dernières toutes relatives à la famille d'Odainath et de Zenobie) qui n'ont pas seulement de l'intérêt pour l'histoire locale, mais touchent aussi à l'histoire générale de l'antiquité.

Ch.

---

238. — **Hyperidis orationes quattuor cum ceterarum fragmentis.** Edidit Fridericus Blass. Leipzig, chez Teubner, 1869. In-16, xxxvj-112 p.

La résurrection d'Hypéride (on peut bien s'exprimer ainsi, puisqu'il est sorti d'un tombeau) a donné lieu à plusieurs travaux excellents; mais on n'avait pas encore réuni en un seul volume tout ce que le sol de l'Égypte nous a rendu des discours de ce grand orateur athénien. Cette lacune est comblée par l'édition de M. Blass, jeune savant qui s'est déjà fait remarquer par des études approfondies sur l'histoire des orateurs grecs. Une introduction substantielle résume ce qu'il importe de savoir sur la découverte et l'état des papyrus, les particularités paléographiques qui les distinguent, et les publications qui les ont fait connaître. Le texte des quatre discours est imprimé de manière à reproduire les lignes des manuscrits et à faire distinguer du premier coup-d'œil les suppléments et les conjectures des éléments authentiques fournis par les papyrus. Les notes critiques

donnent des détails plus précis : on y trouve la leçon des manuscrits, indiquée avec la plus grande exactitude, ainsi que les plus importantes corrections proposées soit par les éditeurs, soit par d'autres hellénistes. Enfin, pour que rien n'y manquât, les fragments d'Hypéride, épars dans les écrivains anciens et recueillis par M. Sauppe dans ses *Oratores Attici*, ont aussi été compris dans ce volume.

Le papyrus qui renfermait les trois premiers discours offre un texte correct. L'oraison funèbre provient d'un autre volume : elle est écrite avec une négligence extrême et remplie de fautes, qui ont exercé et qui exerceront encore la critique des éditeurs. Le discours contre Démosthène présente un autre genre de difficulté : le papyrus est déchiré, et il faut en recueillir et rapprocher les lambeaux, comme les feuilles de la Sibylle. C'est surtout à cause de ce discours qu'on recherchera cette nouvelle édition : le texte en est ici à la fois plus complet et plus suivi, grâce à de nouvelles découvertes et à la sagacité de M. Blass. Il avait à sa disposition les fragments publiés en 1868 par M. Egger; d'autres fragments, moins importants, il est vrai, qui étaient restés enfouis dans les cartons de M. Arden, le premier éditeur d'une partie de ces papyrus, en ont été tirés par M. Babington. Ce savant a aussi communiqué à M. Blass une nouvelle collation, plus exacte, des anciens fragments. Aujourd'hui le discours contre Démosthène se compose, abstraction faite de quelques lambeaux insignifiants, de quinze fragments plus ou moins étendus. Voici les améliorations les plus importantes. Trois très-petits morceaux de papyrus, dont deux avaient déjà été publiés par M. Egger, ont servi à ressouder deux anciens fragments et à en former le n° V de la nouvelle édition. — Le n° IX se compose du rapprochement de trois anciens fragments et d'un petit fragment nouveau. C'est un des morceaux les plus vifs du discours. Malheureusement plusieurs lignes, incomplétement conservées, sont d'une restitution douteuse. M. B. y lit : [Ταύτην γὰρ τὴν φιλίαν διέ]λυσας α[ὐτὸς, ὅτε χρ]υσίον κατὰ τῆς πατρίδος ἔλαβες... καὶ κατα[γέλασ]τον (nous aimerions mieux κατάπτυστον) μὲν σαυτὸν ἐποίησας, κατή[σχυν]ας δὲ τοὺς ἐκ τῶν ἔμπροσθεν χρόνων [φίλους]. Ainsi Hypéride déclarerait que c'est Démosthène qui, par sa conduite, a déchiré leur ancienne amitié et a couvert de confusion ceux qui le considéraient autrefois comme un des leurs. A en juger par la suite du morceau, il nous semble que le sens général de ce passage a dû être plutôt celui-ci : « Démosthène a souillé sa » gloire : il a couvert de boue ses honneurs, ses couronnes, d'autrefois. » — Le n° IX est encore plus ingénieusement recomposé. M. Egger avait déjà vu que la première partie de son troisième fragment se rattachait à un ancien fragment (XXI Harris). M. B. a comblé, ou peu s'en faut, la lacune qui se trouvait entre la première et la seconde partie de ce troisième fragment, en y insérant le fragment I de M. Egger, complété à son tour au moyen de deux autres petits lambeaux de papyrus. — Enfin ce petit volume, un des plus intéressants et des mieux faits de la *Bibliotheca Teubneriana*, rend les discours d'Hypéride accessibles à tous les amis des lettres grecques, et il servira à populariser de plus en plus ce nouvel auteur classique retrouvé d'hier.

Henri WEIL.

239. — **Vocabulaire raisonné et comparé du dialecte et du patois de la province de Bourgogne**, ou Étude sur l'histoire et les mœurs de cette province d'après son langage, par MIGNARD. Paris, Aubry, 1870 (*sic*). In-8°, 330 pages.

Dans ce vocabulaire, M. Mignard nous donne une nouvelle édition de la partie principale de l'ouvrage qu'il a publié en 1856 sous le titre d'*Histoire de l'idiome bourguignon et de sa littérature propre, ou Philologie comparée de cet idiome.* Outre le vocabulaire, qui reparaît actuellement avec des modifications dont il sera parlé tout à l'heure, l'*Histoire de l'idiome bourguignon* contenait une sorte de grammaire, et, sous le titre de *Bibliographie raisonnée de l'idiome bourguignon,* une série de textes accompagnés d'utiles notices. Il est fâcheux que M. M. n'ait pas réimprimé, sinon son essai grammatical, du moins les textes, qui étaient le meilleur de l'ouvrage.

Les changements que M. M. a introduits dans son Vocabulaire sont considérables; et si on compare l'édition de 1856 à celle de 1870 (*sic*) on sera frappé du mouvement considérable qui entre ces deux dates s'est opéré dans l'esprit de l'auteur. C'est une véritable révolution. Il est évident que M. M. a lu dans ces dernières années des livres où il est traité de matières philologiques, et même des livres très-savants. Il cite Burguy, Littré [1], et, ce qui est un excès, Bruce-Whyte. Mais il n'y prend pas ce qu'il y faut prendre, et dans ses lectures il paraît avoir moissonné plus de mots que de faits et d'idées.

Cela se voit de prime abord. M. M. a écrit une longue *Introduction ou inductions à tirer du vocabulaire en ce qui concerne principalement la* PHONÉTIQUE *et l'histoire.* M. M. a vu dans quelque livre récent ce mot *phonétique* et il aura pensé qu'il était bien de le placer quelque part en évidence. L'ayant mis dans le titre de son introduction, il a été conduit à le faire figurer dans l'introduction même, et il l'a fait comme il suit : « Une étude d'un haut intérêt, c'est la *phonétique* qui les concerne (les dialectes) ou leurs innombrables flexions » (p. 9). M. M. ne sait pas que le terme *phonétique* désigne tout autre chose que les flexions : à savoir le système des sons d'un idiome. M. M. a également entendu parler de l'accent tonique et de sa persistance à peu près constante dans les idiomes d'une même famille. Mais est-il bien sûr de se comprendre lui-même lorsque, parlant des erreurs de Ménage, il écrit : « Le vrai principe, lequel » repose sur l'*accentuation*, n'était pas même soupçonné de son temps. Or il suffit » aujourd'hui de s'attacher à ce principe fécond et universel et de ne marcher » qu'avec lui et à l'aide du bon sens pour découvrir les dérivations des mots »?

Les théories exposées par M. M. dans son Introduction et dans les *Remarques* qui terminent le volume sont en général moins vagues et plus saisissables, mais l'erreur en devient d'autant plus palpable. Les idées de M. M. sur nos anciens dialectes et sur la formation de la langue française (car il paraît que ces questions étaient de son sujet) sont en gros : qu'un *dialecte* est le langage écrit d'une ancienne province, et le *patois* le langage vulgaire et non écrit de cette même

1. L'*Hist. de la langue française;* M. M. ne paraît pas avoir consulté le *Dictionnaire* qui pourtant lui eût épargné bien des faux pas.

province (p. 63); conséquemment, que dialectes et patois ont coexisté de tout temps [1]; que du concours des dialectes « se pénétrant entre eux » étaient nées la langue d'oc et la langue d'oil; qu'enfin « après trois siècles et demi » la langue française était sortie de la langue d'oil (p. 2). Rien de tout cela n'est à discuter. Chacun sait que *dialecte* et *patois* sont deux termes qui désignent une même chose à deux états de son existence. On s'accorde à nommer *dialectes* les diverses variétés d'une langue à une époque où aucune d'elles n'a décidément pris le dessus, et *patois* ces mêmes variétés dès qu'un dialecte s'est élevé à la dignité d'idiome littéraire et en quelque sorte officiel. Quant à la langue française, on a renoncé à l'hypothèse tout-à-fait gratuite selon laquelle les divers dialectes de la France du nord auraient concouru à sa formation : notre langue est l'ancien dialecte de l'Ile-de-France modifié par le temps, façonné par les grammairiens, mais à peu près pur de toute immixtion normande, picarde, lorraine ou bourguignonne.

J'ai dit que M. M. avait apporté d'importantes modifications au vocabulaire proprement dit. Il faut l'en louer : rien de ce qu'il a supprimé ou modifié n'est à regretter. Mais on ne peut dire malheureusement que tout ce qui abondait ait été élagué, que toutes les modifications soient véritablement des corrections. Beaucoup de mots purement français, à peine altérés par la prononciation bourguignonne, ont été retranchés, mais il en reste encore qui auraient dû disparaître : *agrippai* (= agripper) est de la langue commune; de même *ainicrôche, ambrenai* ou *embrenai, antan, arche, arsouille*, etc. Assurément, il est toujours difficile de fixer la juste limite où doit s'arrêter celui qui collige les mots d'un patois; mais pourtant, en règle générale on peut dire qu'il faut exclure 1° les mots empruntés au français, 2° les mots appartenant d'origine au patois, mais qui ne diffèrent point pour le sens des mots français correspondants. Dans ce dernier cas, une légère différence de forme n'est pas un titre à leur admission dans le vocabulaire, à moins qu'il se rattache à ces mêmes mots des locutions proverbiales, des dictons, des façons particulières de parler qu'il est toujours bon de recueillir. Malheureusement ces particularités qui caractérisent l'idiome et où se reflète dans une certaine mesure la nature de ceux qui le parlent, n'ont pas obtenu de l'auteur une attention assez soutenue, et on doit d'autant plus s'en étonner que par là seulement M. M. pouvait justifier le sous-titre de son œuvre : « *Étude sur l'histoire et les mœurs...* » Possédé de l'idée déraisonnable de la coexistence du dialecte et du patois, il s'est principalement attaché à réunir aux mots patois des mots tirés d'anciens textes, notamment de la traduction des sermons de saint Bernard qu'a publiée en partie M. Le Roux de Lincy. Il eût été légitime de rapprocher les formes anciennes des formes actuelles : il ne l'est pas de réunir dans un même glossaire des mots et des formes de dates fort différentes. D'ailleurs on conçoit que le relevé des mots anciens a été fait à peu près au hasard, sans principes arrêtés. Inutile à celui qui cherche à se renseigner

1. De là le titre de l'ouvrage : *Vocabulaire... du dialecte et du patois de la province de Bourgogne.*

sur le patois de la Bourgogne, il ne peut guère servir non plus à ceux qui désirent étudier le dialecte de la même province pendant le moyen-âge.

La grande modification apportée par M. M. à son vocabulaire consiste dans la volte-face qu'il a fait opérer à son système étymologique. En 1856 il cherchait dans le celtique, c'est-à-dire dans le bas-breton, l'origine de bon nombre de mots qu'il rapporte aujourd'hui au latin. Sans doute M. M. est aujourd'hui plus près de la vérité que par le passé; mais, faute d'études bien dirigées, il ne tire guère plus de profit du latin que du bas-breton. *Aesmer* (mot ancien) ne vient pas d'*aestimare*, mais d'*adaestimare*. — *Agrippai* ne peut se retrouver dans *arripere* : c'est un composé de *gripper*, mot dont l'origine est germanique; voy. Littré sous *gripper* et *griffer* [1].

Il y a aussi des étymologies tirées du grec qui n'ont pas la moindre valeur : ainsi *bafrai* (bâfrer) de βρέφος; *bringuai* (trinquer, boire avec excès) de βρέχειν [2], etc.

Il n'y aurait aucune utilité à poursuivre cette critique. Ce que nous avons dit suffit pour aider le lecteur à se former une opinion sur la valeur du travail de M. Mignard; quant à relever une à une les erreurs d'un chercheur d'étymologies qui n'a pas l'idée de consulter le dictionnaire de M. Littré, nous n'y songeons pas. Il est cependant une erreur que nous tenons à relever parce qu'elle est volontaire. Selon M. M., le Comité des Travaux historiques, proposant pour sujet du concours de 1869 un glossaire d'un patois, aurait émis le vœu que, « *sans négliger les étymologies*, on rapprochât l'idiome du moyen-âge de celui » d'aujourd'hui » (p. 6). M. M. a lu dans le programme du concours, non ce qui s'y trouve, mais ce qu'il y désirait trouver. Les personnes qui l'ont rédigé savaient bien que la constatation des faits linguistiques et la recherche de leurs causes sont des études d'ordres différents, ayant chacune sa méthode propre et exigeant des aptitudes et des connaissances distinctes. Aussi le programme en question dit-il aussi expressément qu'il le pouvait sans aller jusqu'à formuler une exclusion absolue : « *On s'abstiendra sans inconvénient d'indications étymologiques*, » mais, si les documents anciens et surtout les chartes du pays, le permettent, » on pourra avec avantage rapprocher l'idiome du moyen-âge de celui d'aujour- » d'hui [3] »; et je puis assurer à M. Mignard que dans l'appréciation des travaux envoyés au concours, la commission a considéré comme nulles et non avenues toutes les recherches étymologiques auxquelles s'étaient livrés avec plus ou moins de succès les concurrents. P. M.

---

1. Au mot *agripper*, M. Littré dit : « autre forme du mot agripper, l'*f* se permutant sans peine en *p* »; ce qui donnerait à croire que la permutation de *f* en *p* a eu lieu en français, tandis qu'elle a eu lieu en allemand, les mots *griffer* et *gripper* correspondant à deux types germaniques dont l'un a *f* et l'autre *p*.

2. Voy. Diez, *Etym. Wœrt.* II, 14, *brindisi*, et Littré, *brinde*. — M. M. réunit à la p. 17 un certain nombre d'étymologies grecques de sa façon qui sont toutes plus ou moins absurdes. S'il désire se renseigner sur ce que la langue française contient d'éléments grecs, qu'il lise l'introduction à la *Grammaire* de Diez (2e éd. allemande I, 56-60; trad. G. Paris, p. 68-73).

3. *Revue des Sociétés savantes*, 6e série, IV, 233.

240. — **La materia del Morgante** in un ignoto poema cavalleresco del secolo XV, per Pio RAJNA. Bologna, tipi Fava e Garaguani, 1869. In-8°, 95 p.

Les savants italiens ont l'excellente habitude de faire tirer à part les travaux d'une certaine étendue qu'ils ont publiés d'abord dans des Revues. On ne peut que difficilement se procurer à l'étranger tous les recueils périodiques, et il faut pourtant nous résigner souvent à chercher les travaux importants, non-seulement dans les livres de longue haleine, mais dans les Revues. Or je ne pense pas, pour ne citer qu'un exemple, que le *Propugnatore* soit lu par beaucoup d'italianisants de France, et si M. Pio Rajna ne s'était décidé à publier à part la brochure que j'annonce, nous aurions pu ignorer longtemps encore un fait des plus importants que ce savant révèle et qui jette un jour tout nouveau et très-vif sur une partie fort intéressante de l'histoire littéraire du *Quattrocento*. M. Rajna se plaint avec raison, — et je me suis permis également d'exprimer cette plainte plus d'une fois — que cette époque de la littérature italienne soit trop souvent sacrifiée à l'étude exclusive des xve et xvie siècles. Des travaux comme celui de M. Rajna contribueront puissamment à combler cette regrettable lacune.

M. R. a trouvé à la Laurentienne le manuscrit presque complet d'un poème chevaleresque sans titre et qu'il propose d'appeler l'*Orlando*. Ce poème, M. R. le prouve surabondamment, a servi de base au *Morgante* de Pulci. Le charmant poème de l'ami de Laurent le Magnifique n'est donc qu'un simple *rifacimento*, au même titre que l'*Orlando innamorato* de Berni. Est-ce à dire que cette intéressante trouvaille diminue en rien le mérite de Pulci? Nullement. Ce poème original, qui n'est sans doute que la version rimée d'un roman en prose, manque de tout ce qui distingue Messer Luigi : élégance de style, correction du vers et de la rime, sobriété, goût exquis, connaissance du cœur humain, ironie délicieuse, art de peindre en relief, esprit et philosophie pratique. Pulci ne pourra plus prétendre au mérite de l'invention, sans doute; mais outre que l'invention seule est un fort mince mérite dont depuis Sophocle jusqu'à Shakspeare bien des poètes ont su se passer, il faut dire que ce n'est pas même une surprise pour nous. Comme toutes les personnes qui se sont occupées de la poésie chevaleresque des Italiens, nous savions parfaitement que Pulci n'avait point inventé son sujet. D'un côté d'ailleurs le poète regagne, même sous le rapport de l'invention, ce qu'il semble perdre de l'autre. Les deux épisodes les plus charmants du poème — celui de Margutte et celui d'Astarotte — sont bien dus et exclusivement dus à l'imagination de Pulci. M. Rajna me semble avoir mis ce point hors de conteste. Il y a un autre mérite que le poète florentin semble perdre grâce à la nouvelle découverte : c'est celui de la composition. Je ne suis pas plus chagriné de cette perte que de l'autre, je dois l'avouer; car je n'ai jamais admiré cette savante composition, laquelle m'a toujours paru briller par sa complète absence. Pulci a bien assez de qualités pour qu'on ne lui prête pas celles qu'il n'a pas et dont il serait le plus étonné lui-même de se voir affublé, s'il revenait au monde. Il racontait aux Médicis, comme Arioste devait raconter aux d'Este, au jour le jour et sans le moins du monde se soucier de l'ensemble, de la *tela*, de l'économie. Cette

absence de plan et cette absence d'invention originale sont dans la nature de la poésie épique populaire. Puisse-t-on le comprendre enfin et nous épargner les éternelles discussions sur l'unité de l'*Iliade* et des *Nibelungen!*

Une rapide analyse de la monographie de M. Pio Rajna permettra d'apprécier l'intérêt de la découverte et le mérite du savant qui a su en tirer un si grand et si utile parti.

Après une courte description du manuscrit, lequel semble être de la seconde moitié du xve siècle, M. R. commence la confrontation des deux poèmes et montre que Pulci suit presque toujours strophe par strophe et vers par vers le poète inconnu qu'il a pris pour guide. Cette fidélité à l'original est surtout remarquable dans les trois premiers chants, Pulci s'émancipant de plus en plus à mesure qu'il avance dans son récit, et se permettant, non plus seulement de changer le style et le sens, mais encore tantôt d'amplifier, tantôt d'abréger l'original. J'ai déjà dit que l'épisode si charmant de Margutte (fin du chant XVIII, tout le chant XIX et une grande partie du chant XX du *Morgante*), ne se trouve pas dans l'*Orlando;* et il faut dire en général que le personnage comique du géant Morgante ne joue qu'un rôle secondaire dans le poème ancien. Quoique la fin du manuscrit retrouvé manque, M. R. croit pouvoir affirmer que la perte se borne à une vingtaine de feuillets au plus; et le sujet tout différent des cinq derniers chants de Pulci, qui traitent du désastre de Roncevaux et qui nous reportent à vingt-cinq ans plus tard, est une preuve de plus que le poète a pris, à partir du chant XXIV, pour base de son récit un autre poème, probablement *la Spagna in rima*. Ce qui semble certain, c'est que ces cinq derniers chants du *Morgante* ont été composés à une époque postérieure aux vingt-trois premiers, comme nous l'avons toujours soupçonné. M. R. s'applique ensuite à établir l'antériorité de l'*Orlando* sur le *Morgante* avec un luxe d'argumentation presque superflu.

Dans la seconde partie de son travail (p. 32 à 64), l'auteur de notre étude montre les changements apportés par Pulci à son original, qu'il ne cesse cependant de suivre fidèlement. C'est là qu'éclate toute la supériorité du poète florentin. On peut dire même avec M. R. que ce n'est que maintenant qu'on peut apprécier tout le talent et tout le goût de Pulci. Construction, vers, mots, tout a été changé; et d'une œuvre grossière que je croirais volontiers d'un *cantatore di piazza,* — M. R. est d'un autre avis, — l'ami de Laurent a fait le poème exquis et charmant que les esprits délicats ne cesseront jamais d'admirer. Rien de plus curieux en particulier que la transformation des stances d'invocation. Ces appels à la sainte Vierge et à la Trinité, qui ne sont qu'une affaire d'usage et de tradition chez le *jongleur,* prennent chez le poète de cour cette légère teinte ironique dont on s'est si fort étonné autrefois et que beaucoup de critiques ont prise, les uns pour une grossière insulte d'athée, les autres pour l'expression d'une foi naïve, fort étrangère certainement à l'hôte de Carezzi. Inutile de dire que sous le rapport du langage on a de la peine à reconnaître les octaves heurtées de l'*Orlando* dans les stances mélodieuses et faciles du *Morgante*. M. R. montre, par de nombreux exemples, comment Pulci a procédé; et cette étude comparée est du plus grand intérêt. En dehors de l'élégance, de la correction,

de la vivacité et du goût, il appelle l'attention sur les raisonnements auxquels Pulci était enclin et qu'il a introduits dans son poème. Il aurait dû ajouter, ce me semble, la tendance évidemment cléricale qui se manifeste dans le *Morgante* (voy. la discussion théologique, le sermon de l'abbé et le dialogue entre Morgante et l'abbé au Ve chant; la descente projetée de Morgante à l'enfer, les invocations dont j'ai déjà parlé, etc.). M. R. au contraire essaye (p. 49) de défendre Pulci contre ce reproche qui à la vérité n'en est nullement un à nos yeux. M. R. signale avec un égal bonheur toutes les allusions théologiques du poète classique, si différentes des réminiscences de l'antiquité qui se trouvent chez le poète populaire et qui se bornent aux noms et aux faits contenus déjà dans les romans du moyen-âge. Certains souvenirs dantesques appartiennent également à Pulci. M. R. a discuté un peu longuement la question de savoir s'il faut considérer le *Morgante* comme un poème burlesque : nous ne le suivrons point dans cette discussion qui nous semble oiseuse : le *Morgante* est une admirable chose *sui generis;* et il nous semble qu'on devrait enfin se convertir à la doctrine de Molière : « la grande règle de toutes les règles est de plaire..... et » je ne demande point si les règles d'Aristote me défendent de rire. »

Les recherches de M. R. ne lui ont pas permis de fixer le nom de l'auteur de l'*Orlando* : il prouve, par trop de preuves peut-être, que ce poème n'est pas une première ébauche de Pulci lui-même. Il nous semble en effet parfaitement inutile d'ajouter à un argument excellent et irréfutable vingt autres qui le sont beaucoup moins et qui ne peuvent qu'affaiblir l'argument principal. Pourtant l'argumentation de M. R. ne laissera guère de doute au lecteur : l'*Orlando* est l'œuvre d'un poète antérieur à Pulci. M. R. a également réussi à prouver dans un dernier chapitre (p. 64 à 95) que ce poète antérieur a dû être florentin. Il a moins bien réussi à nous persuader que la date de 1384 se trouve dans le poème par suite d'une interpolation. Cette interpolation, il l'admet pour toutes les innovations, les descriptions de temps et de lieux, et les adieux du poète, sans raison selon nous; car nous trouvons ces formules, si l'on peut les appeler ainsi, dans la plupart des poèmes populaires de l'Italie. Il est vrai que M. R. ne veut pas voir dans le poète de l'*Orlando* un *cantatore di piazza*, ce qui nous semblerait pourtant fort probable. Quant à la source de l'*Orlando*, elle doit être cherchée dans un des nombreux romans en prose, dans le genre des *Reali di Francia*, qui avaient cours en Italie au XIVe siècle; l'auteur du poème le dit expressément lui-même. De p. 76 à p. 91, M. R. donne de précieux extraits du poème découvert par lui, environ soixante-treize octaves, qui permettent de contrôler ses assertions, d'ailleurs toujours étayées par des citations dans le corps de son étude.

J'aurais bien quelques petites objections de détail à faire à M. R.; mais en somme il me semble que cette heureuse trouvaille n'aurait pu tomber dans des mains plus intelligentes, plus consciencieuses et plus préparées à les recevoir. L'auteur a mille fois raison de dire en finissant que des études de ce genre, si méprisées par les profanes, sont du plus haut intérêt : ce mépris, dit-il en terminant, *è la cagione per cui noi non possediamo ancora una vera istoria della nostra*

letteratura. A volerci finalmente lavare cotal macchia non è mestiere disputare se più valga il Furioso o la Gerusalemme, sebbene lavorare pazientemente e coraggiosamente per estirpare poco a poco tutti i bronchi che c'impediscono per ora non solo di compiere, ma perfino di pensare alla impresa. M. R. peut se flatter d'avoir rendu un service de ce genre, et un service éminent, à ceux qui étudient plus spécialement la littérature du *Quattrocento*. K. H.

---

241. — **Institutio theologiae dogmaticae evangelicae historico-critica.** Scripsit C. L. W. Grimm. Editio secunda. Iena, 1869. In-8°, x-484 pages. — Prix: 8 fr.

Les ouvrages consacrés à l'exposition de la théologie dogmatique ou, comme on dit communément, de la dogmatique, constituent la partie la plus intéressante de la littérature théologique; et cela se conçoit, puisque la dogmatique est en définitive le point central vers lequel convergent toutes les autres branches des sciences théologiques. En Allemagne, il n'est presque pas un seul des professeurs de dogmatique qui ont acquis quelque réputation, qui n'ait composé un manuel analogue à celui que nous annonçons. Les ouvrages de ce genre sont avant tout destinés à l'enseignement. Chacun d'eux est comme le thème que le professeur explique et développe dans ses leçons. Mais quoique écrits pour l'usage des étudiants en théologie, ces manuels sont assez explicites pour pouvoir donner à tout lecteur sérieux une idée suffisante de cette branche capitale de la théologie. Cela me paraît vrai surtout de celui de M. Grimm.

L'ouvrage se divise en trois parties précédées de prolégomènes fort étendus (173 pages) et très-bien faits. La première, sous le titre général de théologie proprement dite, traite 1° de la notion et de l'existence de Dieu, 2° de sa nature (vertus et attributs de Dieu, et doctrine de la Trinité), 3° de son action (création, providence et théodicée) et 4°, dans un appendice, de la doctrine des anges et des démons. La seconde est une anthropologie théologique. Comme l'indique ce titre, l'homme y est considéré au point de vue de la religion. Il y est question de l'origine du genre humain, de la notion biblique de l'image de Dieu, à laquelle l'homme fut créé, enfin de la notion et de la nature du péché. La troisième est la sotériologie, ou la doctrine du salut par Christ, et il y est traité 1° de la christologie, c'est-à-dire de la nature du Christ et de son œuvre, 2° des conditions du salut (la prédestination, la grâce, la justification, les sacrements, l'Église) et 3° de l'eschatologie, c'est-à-dire des idées que les Hébreux, les Juifs, le Nouveau-Testament et enfin l'Église, se sont faites de l'état ou des états de l'homme après la mort.

Ce cadre est à peu de choses près celui de tous les manuels de dogmatique. Mais ce qui distingue l'ouvrage de M. Grimm de tous les autres ouvrages du même genre, c'est d'abord sa méthode d'exposition et de discussion, c'est ensuite l'esprit critique qui y règne du commencement à la fin.

Ce théologien, réellement philosophe, a cru avec juste raison que, pour exposer et discuter convenablement une doctrine, il fallait premièrement en

rechercher les origines dans l'enseignement de Jésus-Christ et dans celui des Apôtres, et en second lieu en suivre la formation et le développement dans les écrits des Pères, des scolastiques et des réformateurs. En conséquence, sur chaque dogme il commence par examiner ce qu'en disent les livres saints; il recherche ensuite quelle opinion s'en firent les plus anciens docteurs de l'Église, puis comment on l'entendit au moyen-âge, et enfin quelles explications en ont données les réformateurs soit luthériens soit calvinistes. Après avoir ainsi tracé 1° une exposition biblique et 2° une histoire de ce dogme, il fait connaître l'état actuel de la question, c'est-à-dire les opinions respectives des supranaturalistes et des rationalistes sur ce point, et les raisons que chacun de ces deux grands partis théologiques invoque en faveur de son explication. Enfin vient une discussion critique du dogme lui-même, de ses sources scripturaires, des diverses interprétations qu'on en a données, etc.

Une discussion des dogmes faite dans ces conditions ne risque pas de s'égarer dans le vide, surtout quand elle reste indépendante, comme c'est ici le cas, des idées de convention. M. G. est sincèrement attaché au christianisme, et c'est sans le moindre doute parce qu'il y est attaché qu'il tient à le dégager autant des fausses interprétations qu'en a données soit la théosophie bizarre des premiers siècles, soit en divers moments une piété plus fervente qu'éclairée, que des restes des croyances juives dont n'avaient pu se dépouiller ses premiers propagateurs. S'il fallait formuler le principe d'après lequel il a procédé, il me semble qu'on pourrait le faire en ces termes : il ne faut tenir pour chrétien que ce qui est conforme aux vérités morales et à l'esprit général qui sont essentiels au christianisme et qui le caractérisent en propre; tout le reste est une superfétation, dont les diverses origines, étrangères aux principes chrétiens, n'ont pas échappé à l'histoire et à la critique.

Ce n'est pas cependant que M. G. ne se mette parfois en contradiction avec ses propres principes. Ainsi quand il admet l'anamartésie de Jésus, il ne prend pas garde que cette croyance tombe sous le coup d'arguments entièrement analogues à ceux qu'il fait valoir contre la doctrine luthérienne de la communication des idiomes (p. 346 et 347). Dans tous les cas, il aurait dû en donner des preuves plus décisives; celle qu'il présente (p. 350), la seule d'ailleurs qu'il fasse valoir, paraîtra certainement insuffisante.

On fera probablement la même remarque sur sa preuve de la réalité historique de la résurrection de Jésus, preuve qu'il tire du changement qui s'opéra dans les Apôtres, découragés et abattus avant cet événement, et après, au contraire, pleins d'espérance et d'ardeur. C'est aller bien loin, ce me semble, que de prétendre que, sans la résurrection du fondateur du christianisme, sa cause aurait péri sans le moindre doute, et qu'il en serait à peine resté quelques traces (p. 360). Ce qui surprend encore davantage, c'est qu'il présente la résurrection comme un fait réel, tout en rangeant l'ascension dans la classe des mythes. Ces deux faits sont évidemment inséparables. Si l'ascension est un mythe, la résurrection ne peut être un événement historique, et si la résurrection est un fait réel, l'ascension ne peut être un mythe. Et que serait devenu Jésus, si, étant

ressuscité, il n'était pas monté au ciel? Selon M. Grimm, il aurait peu à peu déshabitué ses disciples de sa présence et de sa société, et, après s'être retiré dans des lieux inconnus, il serait revenu de temps à autre les voir pour les consoler et les encourager (p. 362). *Optime id conjicitur,* dit-il. Cet *optime* me paraît bien hasardé. Si Jésus ressuscité était resté sur la terre, il n'aurait pu se mettre à l'écart sans porter le découragement dans le cœur de ses partisans. C'est alors que sa cause aurait périclité. Et dans le cas qu'il n'eût pas voulu confondre lui-même les Juifs en se présentant au milieu d'eux, ses disciples, dans l'élan de leur enthousiasme, n'auraient pu s'empêcher de l'entraîner de vive force à Jérusalem, sur la place publique ou dans le Temple, pour le produire aux yeux de la foule comme la preuve irrécusable de la divinité de son enseignement et de sa personne.

Il ne faudrait pas cependant donner trop d'importance à ces observations. Quand un ouvrage embrasse tant de questions délicates et difficiles, ce n'est pas aux quelques inconséquences ou aux quelques défaillances que peut y découvrir une critique minutieuse, qu'il faut regarder pour le juger; c'est bien plutôt à la solidité et à l'étendue de l'érudition, à la valeur des principes, à l'ensemble de la discussion. Sous ce rapport, le manuel de M. G. est un des ouvrages les plus remarquables que je connaisse. Nulle autre part on ne saurait trouver une exposition exégétique et historique plus claire et une appréciation aussi réellement scientifique des conceptions théologiques. Les personnes qui s'occupent chez nous des idées religieuses pourraient y puiser un ensemble de connaissances qu'elles ne semblent pas toujours posséder à un degré suffisant. Et pour me borner aux questions que dans ce moment elles débattent le plus vivement, je leur recommande les chapitres relatifs à l'origine de la religion, à la notion de la religion naturelle, à la question de la révélation et à celle des miracles, à la perfectibilité de la religion chrétienne et à l'inspiration des écrits bibliques.

Il n'est pas inutile d'ajouter que le latin de M. Grimm est toujours pur, coulant, facile, et en somme aussi élégant que peut le permettre la nature d'un sujet pour lequel le vocabulaire des anciens écrivains de Rome est tout-à-fait insuffisant. Michel NICOLAS.

---

242. — **Geschichte der Gesellschaft**, von Dr Johann Joseph ROSSBACH. I Theil. Die Aristokratie. Würzburg, Stuber, 1868. In-18, xij-283 pages. — Prix : 4 fr.

L'auteur de cette *Histoire de l'aristocratie,* première partie d'une *Histoire de la Société*, a conçu une vaste entreprise, mais il ne paraît pas de taille à l'exécuter d'une façon tout-à-fait satisfaisante. Les vues historiques qu'il expose dans son introduction sont sans portée : l'histoire de l'humanité repose selon lui sur l'équilibre des fautes humaines et de la providence divine. L'idée de *loi*, au sens scientifique de ce mot, et comme l'a conçue Buckle, est étrangère à son esprit. — Ce petit volume se laisse lire; les faits sont généralement bien présentés, mais on n'y apprend rien de bien nouveau. L.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 49 — 4 Décembre — 1869

Sommaire : 243. Bücheler, la Liste péripatéticienne d'Herculanum. — 244. Cornelius Nepos, texte latin, p. p. Monginot. — 245. De Witte, Recherches sur les empereurs qui ont régné dans les Gaules. — 246. Leclerc, l'Église wallonne de Hanau.

243. — **Index Scholarum** in Univ. litt. Gryphiswaldensi per sem. hibern. a. MDCCCLIX-MDCCCLXX habendarum. — Inest : Academicorum Philosophorum Index Herculanensis editus a Francisco Bücherero. Gryphisw. typis Kunike, 1869. 24 p.

L'exploration des papyrus d'Herculanum, au gré de beaucoup de personnes, n'a pas justifié jusqu'ici les espérances peut-être un peu exagérées qu'avait fait concevoir leur découverte. En tout cas on ne saurait nier que si nous avions eu le choix, nous aurions désiré voir sortir de dessous les cendres du Vésuve d'autres écrits que ceux qu'on a réussi à en tirer jusqu'à ce jour. On aurait tort néanmoins de ne pas reconnaître le double avantage qui est résulté de cette découverte inattendue. La connaissance plus exacte des conditions matérielles du livre chez les anciens a fourni à la critique verbale plus d'une indication précieuse pour la guider dans la restitution des textes. D'autre part, pour être d'un intérêt moins général soit quant à leur contenu, soit quant à leur valeur intrinsèque, les textes déjà publiés ont servi à combler plus d'une lacune, principalement en ce qui concerne l'histoire littéraire des siècles entre Alexandre et Auguste, pour lesquels nous comptons un si petit nombre d'ouvrages conservés. A cet égard la liste des philosophes académiciens mérite une attention toute spéciale. Publiée dans le dernier tome des *Volumina Herculanensia*, cette liste a été réimprimée par M. Spengel dans le second volume supplémentaire du *Philologus*. Aux efforts faits par ce savant, M. Bücheler joint aujourd'hui les siens. Il a réussi à combler un nombre considérable des lacunes que présente ce catalogue. Avec une modestie qui honore le nouvel éditeur, il est le premier à déclarer que son travail ne saurait être le dernier mot de la science. En effet, comme il le fait observer avec beaucoup de justesse, une restitution complète, bien entendu dans les limites du possible, ne peut être espérée que de l'étude réitérée de ce document, aidée par le temps et par le hasard. Malheureusement ce qui resterait à faire est considérable et le plus souvent impossible. Quoi qu'il en soit, grâce aux procédés ingénieux de M. B. et aux rapprochements qu'il fait de tous les passages soit de Diogène Laërce, soit des autres auteurs de l'antiquité qui nous ont conservé des détails sur les philosophes dont il s'agit, la liste telle qu'il l'a publiée peut prendre dès à présent une place importante parmi les documents peu nombreux relatifs à l'histoire de la philosophie grecque. Quoiqu'elle ne soit pas l'œuvre d'un philosophe de profession, mais bien, comme le montre M. B. en rectifiant à cet

égard une hypothèse de M. Nietzsch (*Rhein. Museum*, t. 24, p. 187), d'un littérateur athénien, elle servira à contrôler ou à rectifier utilement un grand nombre de notices fournies par Diogène Laërce, qui semble avoir puisé fréquemment aux mêmes sources que l'auteur de cette énumération. Au nombre de ces sources il faut placer Hermippe. Le catalogue dont il s'agit fournit le titre d'un ouvrage ou plutôt celui des parties dont paraissent s'être composées les *Vies* des philosophes de cet écrivain, titre qu'on ne connaissait pas encore. Le voici tel que l'a restitué en partie M. B. col. XI, 4 ss. :

Ἑρμιππος ἐν τ[οῖς βί
οις τῶν] ἀπὸ φιλοσοφία[ς εἰς
τυραννίδ[ας καὶ δυναστε[ί
ας μεθεσ]τηκότων.

Ce détail servira à compléter ce que nous savions au sujet d'Hermippe, le disciple de Callimaque, qui est évidemment le même qu'Hermippe de Smyrne, et dont l'importance, surtout comme source principale de Diogène Laërce, est reconnue de plus en plus. Aussi mériterait-il bien l'honneur d'une nouvelle monographie, celle de Loczynski ayant singulièrement vieilli. De toute façon celui qui se chargera d'un pareil travail devra revendiquer pour cet auteur le livre sur les Mages que M. Müller hésite à lui attribuer (*Fragm. Histor. gr.* t. III). Pour un péripatéticien, et Hermippe l'était, un ouvrage historique sur la philosophie devait nécessairement commencer par les Mages[1].

Émile HEITZ.

---

244. — **Cornelius Nepos**, texte latin publié d'après les travaux les plus récents de la philologie, avec un commentaire critique et explicatif et une introduction par Alfred MONGINOT, ancien élève de l'École normale, agrégé de grammaire et des lettres, professeur au lycée Bonaparte. Paris, Hachette, 1868. In-8°, xliv-363 p. — Prix : 6 fr.

Ce volume fait partie de la *Collection d'éditions savantes* dont nous avons déjà plusieurs fois entretenu nos lecteurs. En rendant compte du Virgile de M. Benoist nous croyions avoir pris l'expression *édition savante* dans un sens suffisamment large. Nous pensions qu'en France on pouvait encore donner ce nom à une édition qui tenait compte de tous les travaux importants publiés jusqu'ici sur un auteur, qui, sans rien apporter d'absolument nouveau à la science, était au moins à la hauteur des études actuelles. Nous comprenions que, pour ne pas trop blesser les usages reçus, on crût devoir transiger avec la routine sur des points secondaires tels que l'orthographe par exemple.

Après avoir examiné attentivement l'édition de Cornelius Nepos que nous annonçons aujourd'hui, nous avons acquis la conviction que, même dans cette acception restreinte, elle ne mérite nullement l'épithète de *savante;* qu'elle n'est

---

1. Dans nos manuscrits d'Aristote, *Polit.*, V, 9, p. 1311 *b* 20, l'un des meurtriers de Cotys est appelé Πάρρων. Le papyrus en question montre que Victorius avait raison de préférer la leçon fournie par Démosthène, Plutarque et Diogène Laërce. Il porte col. VI, 15 en toutes lettres Πύθων.

pas faite, comme le titre l'indique, d'*après les travaux les plus récents de la philologie.*

Nous demandons à une édition savante : 1° une introduction indiquant tout ce qui est relatif à la vie de l'auteur, aux éditions et au texte de ses œuvres, aux discussions sur l'authenticité et la valeur de ses écrits, à la grammaire et à l'orthographe; nous n'entendons pas que l'éditeur donne tout le détail de ces matières, mais simplement qu'il en esquisse l'historique, qu'il fournisse des renseignements bibliographiques suffisants. 2° Un texte établi avec une méthode rigoureuse. 3° Un choix des variantes principales. 4° Un commentaire critique et explicatif signalant, au cas échéant, les obscurités qui persistent malgré les efforts de la science, éclaircissant les passages vraiment difficiles. 5° Un index complet; la préparation d'un index nécessite une dernière révision qui donne au travail un caractère d'ensemble et de conséquence impossible à atteindre par un autre procédé. M. Monginot n'a pas cru devoir nous en donner un.

L'*Introduction* ne manque pas, il est vrai; mais de quelle façon est rempli le programme que nous en avons tracé plus haut?

De la vie de Cornelius Nepos on ne sait pas grand chose, d'accord. Mais ce n'était pas une raison pour rééditer la vieille fable inventée par des érudits Véronais à l'époque de la Renaissance, fable suivant laquelle Nepos aurait été originaire d'un vicus *Hostilia* dépendant du municipe de Vérone. M. Mommsen[1] a montré que notre auteur était probablement de Pavie. M. M. fait naître Cornelius vers l'an 665 de Rome, parce que suivant lui « on peut croire » sans invraisemblance qu'il vit le jour à peu près à la même époque que Catulle » son compatriote. » Toutefois ceci ne s'accorde guère avec ce qu'il dit lui-même (*Atticus*, 19, 1) : *quoniam fortuna nos superstites ei esse voluit;* car il aurait eu 22 ans de moins qu'Atticus (né en 643, suivant la manière de compter de M. M.)[2]. Quant à la mort de Cornelius, on nous dit que ce dernier survécut à Atticus et qu'il prolongea par conséquent son existence au delà de l'an 32 av. J.-C., mais Nipperdey a montré qu'il vivait encore en l'an 25 ou 24.

Ensuite vient la liste des écrits de Cornelius Nepos; dans cette liste nous remarquons l'absence de la *Biographie de Cicéron,* citée par Aulu-Gelle[3] et qui devait comprendre plusieurs livres (*in librorum primo quos de vita illius scripsit*). Nous sommes étonnés aussi que M. M. n'ait pas cru devoir tirer parti de l'habile combinaison par laquelle Nipperdey a reconstitué un plan très-vraisemblable des livres composant l'ouvrage *de viris illustribus.* Dans cette combinaison le seul livre complet que nous ayons conservé figure comme troisième livre avec le titre *de excellentibus ducibus exterarum gentium* et, comme tous les autres livres impairs de la collection, il avait son pendant dans le livre pair qui le suivait : *de excellen-*

---

1. *Hermes,* III, 1, p. 62, n. 1. Le 2 mai 1868 les habitants d'Ostiglia n'en ont pas moins érigé une statue à Cornelius Nepos.

2. M. Teuffel, *Geschichte der Rœm. Litteratur,* p. 313, admet aussi que Cornelius était né vers 660, mais ses raisons ne nous paraissent pas très-concluantes.

3. XV, 28. M. M. lui-même reproduit ce passage dans le recueil de fragments qui termine son volume.

tibus ducibus Romanorum. Cette hypothèse de Nipperdey méritait au moins une mention.

Nous arrivons maintenant à ce qui fait le fond de l'introduction, aux questions relatives à la valeur et à l'authenticité de l'ouvrage. Un jugement original sur cette matière exigeait au préalable une étude approfondie et directe de la langue et de la grammaire, des manuscrits et des éditions. Mais M. M. n'avait pas de si hautes prétentions; il n'a voulu que résumer la discussion. Acceptons ce programme. M. M. a-t-il au moins réellement posé la question, en a-t-il fait l'historique? Pas le moins du monde.

> « Dès l'abord, dit-il, deux questions se présentent : 1° les *Vies des grands* » *capitaines* sont-elles vraiment l'œuvre de Cornelius Nepos? N'est-ce que » le produit d'un faussaire[1] ou le résultat du travail d'un abréviateur[2]? » 2° quelle est la valeur intrinsèque de l'ouvrage? »

1. « C'est la thèse qu'a développée M. Rinck dans ses *Prolegomena ad Aemilium* » *Probum*. »

2. « Cette opinion a été soutenue principalement par M. Nissen, *De vitis quæ* » *vulgo Cornelii Nepotis nomine feruntur*, etc. »

Tout lecteur qui n'est pas au courant des nombreux ouvrages publiés sur Cornelius Nepost rouvera fort extraordinaires ces questions posées ainsi *ex abrupto* et accompagnées de leurs deux notes; il s'étonnera qu'on ait pu soutenir deux thèses aussi hardies. Comment devinerait-il que *tous les manuscrits* donnent les *Vies des grands capitaines étrangers* non point sous le nom de Cornelius, mais bien sous celui d'Aemilius Probus? — qu'un grand nombre d'éditions ont été publiées, quelques-unes en France même, sous ce dernier nom? — qu'enfin la discussion qui n'a été que reprise sur l'initiative de Rinck (dont Roth admettait les conclusions en 1841) a abouti à ce résultat que, parmi les contemporains, les connaisseurs les plus autorisés de la langue et de la littérature latine (citons Lachmann, Madvig, Halm, Fleckeisen et Nipperdey) ont admis comme un fait certain que l'ouvrage était bien de Cornelius Nepos?

Mais le système adopté par M. M. a deux avantages : d'abord celui de faire croire à une de ces témérités de l'érudition allemande contre lesquelles doit protester la « sage et prudente » école française; puis, avantage encore plus grand, il permet de remplir l'espace accordé à la préface de discussions générales sur une question qui n'en est plus une, dont la critique a fini par débarrasser les chercheurs (en allemand *ein überwundener Standpunkt*). Des savants très-estimables admettent il est vrai que les *Vitae* (sauf le *Cato* et l'*Atticus*) ne sont que des extraits d'un ouvrage plus considérable. C'est la thèse de Nissen, qui est encore soutenue en Allemagne par Bernhardy dans son Histoire de la littérature romaine et en France par M. Pierron dans son livre sur la même matière. Or, comme une édition savante a surtout pour but de faire connaître l'état actuel des discussions scientifiques, celle sur le nom d'Aemilius Probus devait être simplement rappelée dans un court résumé historique, et tout le poids de l'argumentation devait porter sur la thèse encore défendue aujourd'hui.

Le procédé de M. M. est assez simple. Il a commencé par examiner la valeur intrinsèque de l'ouvrage, en supposant que Cornelius Nepos en est réellement l'auteur. Ce point de départ, quoi qu'il en dise, ne nous paraît pas absolument contraire aux règles de la logique. Seulement il fallait l'approfondir, donner des détails relatifs aux sources consultées par Cornelius, à la grammaire et au style. D'innombrables dissertations ont paru sur la matière [1]; on pouvait y puiser les éléments d'un exposé substantiel; au lieu de cela M. M. a préféré rester dans les généralités. Au lieu de citer ici les opinions des grands latinistes, croirait-on qu'il s'amuse à reproduire et à discuter des passages de Mably, de Laharpe, de M. Amédée Pommier? — Cependant, dès les paragraphes II et III de son introduction, il commence à guerroyer contre Rinck (déjà cité); il cite déjà Lieberkühn (*Vindiciae librorum iniuria suspectorum*, Leipzig, 1844) et Wiggers (*De Cornelii Nepotis Alcibiade*, 1833): ces trois auteurs, auxquels viennent se joindre Nipperdey (*Spicilegium criticum*) et Nissen (déjà cité) sont les seuls auxquels il renvoie; ceux qui ont traité de la grammaire, du style et des sources sans se préoccuper de la question de l'authenticité méritaient, nous semble-t-il, une mention; leur autorité devait être d'autant plus grande qu'ils n'avaient pas de parti pris. Mais le fait est que M. M., uniquement préoccupé de démontrer sa thèse, a oublié de nous donner aucun détail précis sur la grammaire et le style de Cornelius; il renvoie pour ces questions à son commentaire. Nous verrons ce que vaut ce dernier.

Donc la discussion sur l'authenticité, qui est passablement résumée du reste dans le IVe paragraphe, manque d'originalité. Les deux ou trois points principaux sont rappelés et délayés; on a pris les cinq auteurs que nous venons de citer, on les a opposés les uns aux autres et l'introduction a été faite.

Le même paragraphe contient incidemment vingt lignes sur les manuscrits, vingt lignes de généralités, nous apprenant, d'après Nipperdey, qu'il a existé un *Codex Danielinus;* qu'il existe encore un *Guelferbytanus,* et que tous les autres mss. dérivent d'un frère de ce dernier. C'est tout ce que nous donne l'introduction sur les mss. de Cornelius Nepos : deux noms et la nouvelle que tous ceux que nous avons dérivent de la même source : on n'a point jugé convenable d'énumérer les principaux en indiquant leur valeur relative. — Le Ve paragraphe devait contenir des détails sur les principales éditions. M. M. a fait un choix; il cite celles qui « marquent dans l'histoire de la critique : » ce sont celles d'Utrecht (1542), de Lambin (1569), de Bosius (1667), de Van Staveren (1734), de Bardili (1820), de Bremi (1796-1827), de Roth (1841). Ce choix lui-même est maigre; on s'étonne de n'y trouver ni les éditions *princeps,* ni certaines éditions

1. Il n'est peut-être pas un auteur qui, relativement à son importance et à son étendue, ait donné naissance à une aussi riche littérature que Cornelius Nepos; on peut consulter, outre la *Bibliotheca scriptorum classicorum* d'Engelmann, les *Jahrbücher f. Philologie* de Jahn, 1840, p. 28, p. 445 et suiv. M. Monginot paraît n'avoir fait que rarement usage de deux ou trois de ces travaux.

des plus importantes, telles que celle de Savaron. — Mais plus maigres encore sont les notices que l'on nous donne sur chacune d'elles.

Puis M. M. ajoute : « Il me reste à citer l'édition de Nipperdey *et surtout* la » brochure qu'il a publiée sur le texte de Cornelius et à laquelle nous nous » sommes précédemment référé. M. Nipperdey *a suivi M. Roth dans la voie qu'il* » *s'était tracée;* il a songé à aller lui-même plus loin, et, sur plus d'un point, il a » cherché à rétablir *par des inductions, la plupart du temps fort plausibles, mais* » *souvent* HASARDÉES, le texte véritable de l'auteur. » Ici tout est admirable. Signalons d'abord le cliché très-commode par lequel on se débarrasse de ce qu'on est convenu d'appeler en France « les témérités de la critique allemande. » Et puis, comme le mot *plausible* est habilement mitigé par le mot *hasardé*, cela dispense encore M. M. d'avoir égard aux corrections de texte les plus certaines. Il nous dit plus loin qu'il a *plus d'une fois* tenu compte des remarques judicieuses de Nipperdey; ce « plus d'une fois » ne s'applique en tout cas pas à l'*édition* de Nipperdey. Cette édition, nous avons de fortes raisons pour croire que M. M., s'il l'a eue réellement entre les mains, n'en a fait que fort peu d'usage. En effet, lorsqu'il nous dit que Nipperdey *a suivi M. Roth dans la voie qu'il s'était tracée,* il commet une grosse erreur : le premier s'est appliqué, comme le dit d'ailleurs M. M., à reproduire l'archétype supposé de nos mss. avec une scrupuleuse exactitude, avec toutes ses fautes les plus grossières; le second a constitué un texte plus correct que les éditions précédentes et que la Vulgate, un texte lisible. La voie est donc toute différente : il n'a fait que profiter du riche matériel des variantes fourni par son prédécesseur. Déjà le *surtout* que nous avons souligné dans la phrase citée plus haut est assez significatif; enfin par exception M. M. ne cite même pas en note la date de l'*édition* de Nipperdey. Or il y en a plusieurs, une petite [1] et une grande [2], et depuis l'apparition de la première édition la petite elle-même n'a cessé de s'améliorer [3]. Enfin sur plusieurs points nous avons constaté que des observations de la plus haute importance, faites par Nipperdey dans son édition, n'avaient point attiré l'attention de M. Monginot. Nous en avons signalé déjà une ou deux à propos de la vie de Cornelius; nous en verrons d'autres plus loin.

Cela nous fournit une transition naturelle à la question de la constitution du texte et du commentaire critique de l'édition qui nous occupe. La préface de M. M. ne prouve pas qu'il ait consulté des ouvrages plus récents que l'édition de Roth (1841) et le *Spicilegium criticum* de Nipperdey (1850) [4]. Il y avait cependant deux autres publications, datant à peu près de la même époque et dont l'étude eût pu donner à M. M. une idée des droits de la critique sur le texte de Cornelius;

1. Leipzig, 1849 et suiv.
2. Berlin, 1867.
3. M. M. eût pu au moins consulter la 4e édition (Berlin, Weidmann, 1864), la 5e ayant paru en 1868.
4. Depuis lors M. Nipperdey a fait paraître deux *programmes* qui sont le complément ou la continuation de ce travail (Iena, 1868 et 1869, in-4°) et que nous n'avons pu consulter.

ce sont les articles de Fleckeisen dans le *Philologus* (tom. IV, 1849, p. 308-351[1]) et de Halm, dans les *Gelehrte Anzeigen* de Munich, 1850, nos 21 et suiv. — Depuis lors la science s'est enrichie de nouveaux matériaux grâce à la découverte faite dès 1836 à la bibliothèque de Louvain du fameux *Codex Parcensis*, découverte fort importante, mais dont la valeur n'a été reconnue que plus tard, lorsqu'une collation en fut publiée par M. Roth lui-même dans le *Rheinisches Museum für Philologie*, tom. VIII (1853), p. 626 et suiv. Plus tard M. Bœrsch[2] en a publié (*Revue de l'instruction publique en Belgique*, IV, 1861, no 7, p. 233) une nouvelle collation qui rectifie sur quelques points celle de Roth. Cette découverte est importante à un double point de vue : d'abord le *Parcensis* est le seul représentant que nous possédions encore de la première classe des manuscrits, c'est-à-dire de la meilleure tradition; il se place à côté du *Danielinus* aujourd'hui perdu et représenté imparfaitement par l'édition d'Utrecht; il a donc donné une base un peu plus certaine à la critique du texte. En second lieu il a confirmé sur plus d'un point les rectifications faites par M. Fleckeisen au texte admis par M. Roth comme reproduisant l'archétype.

Si M. M. eût été un peu plus au courant des travaux concernant son auteur, il n'eût pas tardé à s'apercevoir de l'absolue nécessité qu'il y avait à noter et à apprécier personnellement les variantes, il eût compris la méthode rigoureuse avec laquelle on procède en critique diplomatique et les droits que possède un latiniste exercé pour rectifier le texte d'un auteur. Il aurait vu que telles corrections qui semblent hardies au premier abord ou qui s'appuient uniquement sur des raisons grammaticales et de bon sens se trouvent confirmées tous les jours par la découverte de manuscrits meilleurs que ceux qu'on possédait.

Mais il n'a pas connu ces travaux[3], et cela seul suffirait à ôter à son édition toute valeur scientifique. A-t-il au moins suivi une méthode conséquente, et, se servant exclusivement de Roth et du *Spicilegium* de Nipperdey, a-t-il examiné de près l'état du texte? Encore ici nous devons répondre négativement. Il est impossible de se rendre compte des principes qui l'ont guidé.

En matière de critique des textes nous sommes assez disposé à admettre largement les droits de la critique conjecturale, appuyée, cela va sans dire, d'une préparation suffisante. Mais nous concevons fort bien qu'il y ait une opinion conservatrice. Or cette dernière n'est conséquente qu'en suivant absolument le système de M. Roth, ce qui aboutit à une édition presque illisible puisqu'on admet dans le texte les fautes les plus grossières, quitte à apprendre au lecteur dans un commentaire, suivant les cas, ou bien que la phrase est inintelligible, ou

1. M. M. cite bien une fois cet article, mais sous le nom de *Heckheisen*, et uniquement d'après Nipperdey *Spic. crit.*

2. Qui a aussi publié une petite édition classique, malheureusement *expurgée*, de Cornelius Nepos (Louvain, 1861, in-18), dans laquelle il a tenu le plus grand compte des corrections de Nipperdey.

3. Il aurait aussi trouvé d'excellents renseignements dans deux articles de M. Grasberger, *Eos*, I, p. 225 et suiv. II, p. 114 et suiv.

bien qu'on peut la corriger d'une façon certaine, ou bien enfin qu'on a tenté telles corrections plus ou moins plausibles. Mais une édition de ce genre ne peut servir qu'à titre de renseignement pour les critiques futurs, et le même but est atteint d'une façon plus agréable pour le lecteur, au moyen d'un *apparatus criticus* bien disposé.

Il y a aussi un système conservateur inconséquent : c'est celui qui consiste à s'attacher à la Vulgate, c'est-à-dire à l'édition qui est généralement acceptée parmi les savants. Mais ce système exclut toute prétention au titre d'*édition savante;* il a pour résultat de transformer la discussion critique en une simple compilation.

M. M. a voulu être conservateur sans suivre toutefois l'un de ces deux systèmes. Inutile de dire qu'il n'a tenté aucune correction. Il ne s'est pas rendu bien compte de l'état de corruption dans lequel nous est parvenu le texte de Nepos. Puisqu'il ne pouvait ou ne voulait pas approfondir par lui-même les questions relatives aux manuscrits, il devait au moins s'en rapporter au jugement des savants qui font autorité en philologie et reproduire tout simplement pour le texte l'édition la plus récente de Nipperdey, ainsi que les raisons diplomatiques, grammaticales ou autres qui ont engagé ce dernier à dévier du texte des éditions ayant encore cours dans nos classes. Le choix de variantes dont nous avons parlé plus haut se serait alors borné aux leçons des meilleurs mss. pour tous les cas où on s'écartait de l'archétype et à la mention des corrections les plus plausibles proposées pour les passages douteux. En désignant par des lettres spéciales certains groupes de mss. ou simplifie beaucoup ce genre d'indications. Un modèle de choix de variantes a été donné p. ex. récemment par O. Jahn dans sa petite édition des satiriques latins [1].

Mais M. M. ne s'étant pas astreint à ce travail, il en est résulté chez lui une hésitation et une inconséquence regrettables. Lorsqu'il a voulu discuter le texte dans ses notes, il s'est borné trop souvent à des désignations vagues dans l'indication des auteurs qui ont proposé des corrections : « certains éditeurs, » « quelques critiques, » « on a voulu corriger, » etc. En outre tantôt il s'appuie sur les meilleurs manuscrits, tantôt il transforme en autorité un manuscrit très-inférieur; parfois enfin il n'en cite aucun et se borne à défendre la Vulgate aveuglément, sans même avoir l'air de se douter qu'il y a de fortes différences dans les différents manuscrits.

Ainsi par exemple on lit dans son édition (*Miltiade,* V, 3) le passage suivant où il est question des Athéniens à Marathon :

> Acie *e* regione instructa, *nova arte*, *vi summa* prœlium commiserunt. Namque arbores multis locis erant *stratae*, etc. et en note :
>
> « Quelques critiques ont voulu corriger ce passage en faisant remarquer » que la succession des idées n'y était pas suffisamment rigoureuse et que » les mots *vi summa* venaient maladroitement s'intercaler entre *nova arte* et

1. Berlin, Weidmann, 1868.

» la phrase qui explique ce stratagème. Ce raisonnement nous semble subtil;
» et en relisant avec attention la phrase de Cornelius on n'y voit rien qui
» justifie une telle sévérité. »

Qui devinerait d'après cela que, si l'on a voulu corriger ce passage, c'est qu'ici les manuscrits ne sont pas d'accord? Les meilleurs donnent : nona partis summa (*Gifanianus*, édit. d'Utrecht et prob. aussi le *Parcensis*) nona partis summa (*Danielinus*) nana p. s. (*Guelferbytanus*) non apertis (*Sangallensis*); tous les autres mss. donnent des variantes qui ne peuvent être considérées que comme des conjectures ou des tentatives plus ou moins plausibles de corrections : « et non apertissima, in parte montis summa, parte summa »; les plus mauvais ont la leçon que M. M. a admise et qui est celle de l'ancienne Vulgate. Roth, en s'attachant aux meilleurs textes, a proposé de lire : *acie regione instructa non apertissima;* la répétition de *e* après *acie*, la fausse division des mots, la transformation de *pertis* en *partis*, résultant de l'ancienne orthographe en *suma* des superlatifs, enfin le redoublement de la lettre *m* de façon à donner *summa*, tout cela s'explique très-facilement en paléographie; on voit sans cesse une erreur de copiste en entraîner plusieurs autres à sa suite.

Il est des cas où M. M. a su faire un choix intelligent entre la leçon de la Vulgate, celle des manuscrits et les corrections de Nipperdey; le bon sens qu'il déploie dans ces cas, malheureusement exceptionnels, nous prouve que, s'il eût pris la peine d'étudier un peu plus à fond la grammaire et la paléographie, le style et les manuscrits de Cornelius, il eût été assez bon philologue. Citons-les d'abord afin de montrer que nous n'agissons point de parti pris contre lui.

Milt. III, 1 : *ipsarum*, défendu aussi par Nipperdey. — IV, 3 : *Phidippum.* — *Them.* VII, 4 : *Deos publicos* (quoique M. M. ne dise rien ici des mss,). — *Paus.* III, 4 : *clava* (d'après Nipperdey). — IV, 5 : *tam repentino consilio.* — *Lys.* I, 5 : *in numerum* ib. *confirmaret* (mss. *rat*). — *Alcib.* XI, 1 : *consenserunt* (Vulgate contrairement à Nipperdey). — *Thras.* III, 3 : *fuerant* d'après Nipp. — *Conon* V, 4 : *periisse.* — *Dion* V, 3 : *attigerat.* — *Iphicr.* II, 5 : *impetus* (Vulgate et Nipp.). — III, 4 : *Thressa* (rien des mss.). — *Chabr.* I, 3 : *his statibus in statuis ponendis uterentur, in quibus.* — *Epam.* V, 5 : *Meneclides.* — *Pelop.* III, 1 : *usque eo* (rien des mss.). — Ib. 2 : *Archino.* — *Eum.* IX, 3 : *praecipit* (rien des mss.). — Ib. 5 : *idemque* (rien des mss.). — Phocion IV, 3 : *Euphiletus.* — *Attic.* III, 3 : *et patriam haberet et domum* (comme les mss. contrairement à Nipp.). — Ib. XVI, 3 : *desideret* (Nipp.). — XIX, 3 : *Caesarem*, en supprimant *eum* (Nipp.). — XX, 2 : *intercessit* (contre les meilleurs mss. dont M. M. ne parle pas).

Dans ces cas, disons-nous, nous sommes prêts à lui donner raison ou du moins à reconnaître qu'il a des raisons plausibles, quoique, comme nous le signalons entre parenthèses, il ait parfois négligé d'avertir dans ses notes que les mss. n'étaient pas d'accord avec son texte, ce qui est en tout cas un tort dans une édition savante. Mais, dans maint autre passage, il ne paraît s'être inquiété nullement des manuscrits, ni de la grammaire, ni de l'orthographe. — Nous passons sous silence ce dernier point, quoiqu'il ait son importance. Il est évident que Cornelius a écrit en général non-seulement *Hamilcar*, *Hannibal*, mais encore

Thraex (et non *Thrax*, à cause de la forme grecque Θρᾷξ=ΘΡΑΙΞ, THRAEX), etc. Passons à la grammaire.

L'étude attentive des mss. prouve que les copistes ont souvent confondu les mots *his* et *iis* ou *eis*, parce qu'ils écrivaient presque partout *hiis*. M. M. n'a tenu aucun compte de cette observation. Les règles du style classique relatives aux temps et aux modes sont violées souvent, soit par simple négligence des copistes, soit par suite de la confusion fréquente des lettres *e* et *i* (en majuscule), soit enfin à cause des abréviations. Ici M. M. a été passablement inconséquent. Tandis qu'il admet quelques corrections de cette catégorie[1], il repousse Milt. IV, 5, *auderi* (et *dimicari* Fleckeisen, l. c.). — Paus. II, 5, *pollicerETur* (correction déjà admise par l'édition d'Utrecht). — Epaminondas IV, 6 : *possEmus*, Fleckeisen corrige avec raison *possumus*, ce qui est confirmé au moins quant au temps par le *Codex Parcensis*, lequel donne *possimus*. — Ce genre de corrections suppose une connaissance sérieuse des règles de la *consecutio temporum;* il y avait, rien que sur ce point, une belle moisson de restitutions à faire ou à reproduire d'après des savants qui font autorité.

Relevons maintenant quelques cas variés où M. M. a péché soit en ne signalant pas les variantes importantes des manuscrits, soit en ne comprenant pas l'absolue nécessité d'une correction de texte :

Préface, 4 : *quam plurimos* HABUISSE *amatores*, qui devait figurer dans l'archétype, est une leçon très-probable. — Immédiatement après, *cenam* est également la leçon de l'archétype et non *scenam*, ce qui dispensait M. M. de l'énorme note qu'il consacre à ce mot. — *Mitiade*, V, 5 : *qua pugna nihil est adhuc nobilius;* les mss. les meilleurs (dont le commentaire ne dit rien) ont *hiis* entre *est* et *adhuc*, d'où M. Halm a tiré avec raison : *qua pugna nihil* EXTITIT *adhuc nobilius*. — Ib. VIII, 3 : les mss. ayant *Chersoneso*, il fallait admettre non la Vulgate *Chersonesi* mais bien avec Nipperdey *in Chersoneso*, à cause de la construction générale de la phrase : *perpetuam obtinuerat dominationem*. — *Them.* II, 5, rien des mss. dont les variantes conduisent, comme l'a démontré Nipperdey, à la conclusion qu'il faut lire non pas *septingentorum* MILLIUM *peditum, equitum quadrigentorum* MILLIUM *fuerunt*, mais bien *DCC peditum, equitum CCCC* MILIA *fuerunt*.—*Lysand.* I, 1 : rien des mss.; on trouve ici le texte de la Vulgate : IN *Peloponesios*, la préposition *in* manque dans tous les mss. M. Nipperdey a soutenu avec raison que Cornelius n'employait la locution *bellum gerere* qu'avec la préposition *adversus*, qu'il rétablit ici[2]. — *Alcib.* II, 1 : M. M. écrit *divitissimum* alors que tous les mss. ont *ditissimum*, ce qui est évidemment exact (voir M. M. lui-même, p. 309, note 8). — *Thras.* IV, 2 : les mss. portent *cum Mitileni ei multa milia iugerum et agri munera darent*, M. M. écrit, se conformant à la vieille Vulgate : *quum ei Mitylenaei multa millia jugerum munera darent*, sans indiquer d'autre variante que celle proposée par Lambin *muneri;* s'il eût bien étudié la phrase au point de vue gram-

1. *Confirmaret, periisse, attigerat, praecipit, desideret, intercessit* pour *confirmarat, perisse, attigerit, praecepit, desiderat, intercesserit*.

2. Nous lirions de préférence *in Peloponeso;* l'omission de *in* après *enim* s'expliquant plus facilement que celle d'*adversus*.

matical et paléographique, il eût reconnu que *munera* ne pouvait être conservé qu'en admettant la transposition et la correction de Nipperdey : *Cum Mitylenaei agri munera ei, multa milia iugerum darent;* en tout cas il devait citer le texte des mss. en note. — Dion VI, 3 : *qui quod* DIONI, le dernier mot est une correction, il manque dans les mss. dont M. M. ne dit rien; encore la plupart portent-ils *qui quidem,* ce qui rend plus probable la correction *qui*, *quod* EI. — Ib. IX, 3 : *ut haberet* QUA *fugeret ad salutem;* les mss. (dont les notes ne disent rien) ont *quo,* leçon qui peut se défendre ou donner lieu à la correction de Halm *quo aufugeret.*— *Iphicr.* II, 5: *impetus* (rien des mss. qui portent tous *inceptus.*)— *Chabr.* I, 2 : *fidentem summum ducem Agesilaum*; les mss. (rien en note) portent tous ces mots à l'ablatif et M. Nipperdey a raison d'admettre ici une lacune. — Ib. IV, 2 : *dum primus portum intrare studet* ET *gubernatorem,* les mss. (rien en note) ont oublié la conjonction (*et*), sauf l'édition d'Utrecht et le *Codex Parcensis* qui ont *gubernatoremque.*

Mais passons à des passages où M. M. montre décidément trop peu de souci des règles de la langue et de la syntaxe latine et où il prétend maintenir des phrases absolument inintelligibles :

Pelop. II, 2 : *Hi omnes fere Athenas se contulerant, non quo sequerentur otium, sed ut quemque ex proximo locum fors obtulisset, eo patriam recuperare niterentur.* La longue note que M. M. consacre à ce passage a pour but de défendre la leçon des mss. *quemque.* Il discute d'abord le sens de *quo* dans le premier membre de la phrase; il prétend que ce mot équivaut à *quod*, et que *non quod* signifie « non pas » que ». Mais comment peut-il ignorer qu'ici plus que jamais *quo* est écrit pour *ut eo* (et *quo* est en effet décomposé ainsi dans le second membre de la phrase), que par conséquent *non quo* signifie « non pour y. » Dans le second membre de la phrase *quemque* est insoutenable. Les exemples de Tite-Live cités à l'appui de son emploi pour *quemcumque* ne prouveraient rien, alors même qu'ils seraient incontestés [1], car on pourrait soutenir que dans ces passages il y a au moins une idée de distribution ou d'alternative, et ici ce n'est pas le cas : les exilés de Thèbes s'en vont en un seul et même endroit, Athènes, et non pas chacun dans la localité le plus à sa portée. La suppression de *que* n'a, paléographiquement, rien que de très-facile et la construction de la phrase est très-simple : *Sed ut niterentur patriam recuperare eo loco quem ex proximo fors obtulisset. Locum,* accusatif dépendant de *obtulisset,* est naturel, puisqu'il est placé après *quem.*

Eum. III, 5 : les mss. ont *Itaque hoc eius fuit prudentissimum, ut,* etc. Les copistes des mss. de troisième ordre ont senti que la phrase n'était pas latine et ont ajouté *consilium* après *prudentissimum;* ce mot a passé dans la Vulgate et a été reproduit aussi par M. Monginot. Nipperdey a rappelé que *ut* suivi de l'imparfait du subjonctif indiquait non ce qui avait été fait, mais ce qu'on avait l'intention de faire

1. Dans ses deux éditions du *De finibus* de Cicéron (Excursus VI) Madwig a démontré d'une manière irréfutable que *quisque* n'était jamais employé pour *quiscumque* et qu'il fallait en conséquence rétablir les deux passages de Tite-Live qu'on cite ordinairement comme exemples en effaçant la particule *que.*

à l'avenir. Dans le récit *itaque* annonce d'ailleurs le résultat des considérations d'Eumène exposées auparavant par Cornelius. Enfin il faudrait au moins *hoc* EI *fuit*. Donc il faut corriger de préférence, comme l'a fait Nipperdey : *hoc ei uisum est prudentissimum, ut* (en abréviation et en *scriptura continua* : eiuisūst). En outre Fleckeisen a eu raison de corriger au commencement de la phrase suivante *Itaque* en *Atque* (ces deux mots sont parfois confondus par les copistes), car ce second *itaque* est lourd et ne se relie pas logiquement à ce qui précède.

Hannib. VIII. 3 : *in agendo bello*, M. M. défend maladroitement cette expression contre la correction *in gerendo bello*, car elle n'est guère usitée chez les auteurs classiques. Si M. M. avait pris la peine de lire jusqu'au bout le passage du *Spicilegium* qui s'y rapporte, il aurait vu que le seul passage sur lequel il s'appuie (Caes. *Bell. Gall.* III, 28, 1) donne *bellum gerere* dans les bons mss. Qu'y a-t-il d'ailleurs de plus facile que d'expliquer l'origine de cette faute, puisque la syllabe *re* se remplace constamment par un petit signe placé au-dessus du mot (gendo), signe qui pouvait passer inaperçu.

Hannib. XI, 6 : *puppes averterunt*, M. M. conserve cette leçon parce qu'elle est dans tous les mss. et il la trouve très-claire. Les vaisseaux de Pergame ne pouvaient cependant pas détourner (*avertere*) de l'ennemi leurs *poupes*, puisque c'étaient les proues qu'ils lui présentaient. Il n'y a donc qu'à corriger, avec Nipperdey *verterunt* qui seul signifie ce que M. M. veut faire dire à *averterunt*, c'est-à-dire « virèrent de bord. »

Caton, II, 3 : *iratus senatui, consulatu peracto*. Nous accordons que jusqu'ici cette phrase est peu éclaircie; mais ce qu'il y a de singulier, c'est que, dans sa note, M. M. semble supposer qu'il a omis dans son texte le mot *senatui*, ou du moins qu'il a laissé la forme donnée par les mss. (*senatu*, qui est, on le sait, une ancienne forme du datif). C'est une simple inadvertance.

Attic. I, 2 : *Patre usus est diligente, indulgente, et, ut tum erant tempora, diti;* il ne fallait pas beaucoup de clairvoyance pour comprendre (avec Fleckeisen) que *diligente* devait être retranché; que c'était une variante inscrite dans un ms. au-dessus de *indulgente* (en outre il faut faire terminer en *i* chez Cornelius, ce genre d'ablatifs; mais ceci est une question de grammaire qui dépassait les forces de M. M.).

Attic. II, 4: *ut neque usuram* UMQUAM *ab his acceperit*. M. M. repousse à tort la correction *iniquam* qui en réalité ne constitue pas un changement, et qui donne à toute la phrase un sens logique qu'il est impossible de retrouver dans les explications diffuses de M. M.

Attic. VIII, 5 : libre à M. M. de rejeter, quoiqu'elle soit plausible, la correction *dicis causa* pour *necis causa;* mais le reste de la phrase lui-même est absolument inintelligible tel que le donnent les mss. et tel qu'il est dans les éditions. Les mots *desperatis rebus provinciarum* sont obscurs; ce n'étaient pas les affaires des provinces qui allaient mal, mais celles de Brutus et de Cassius. Il faut admettre qu'il y a une lacune. Nous ne savons comment, avec l'édition de M. M. un professeur expliquerait ce passage; quoiqu'il y ait des notes fort longues, elles ne touchent rien à la vraie difficulté. Il est vrai qu'on voit tous les jours des

traducteurs estimés enjamber des montagnes sans sourciller, de peur d'avoir l'air de ne pas comprendre.

Attic. IX, 4 : *ut nullum illa stiterit vadimonium sine Attico,* QUI *sponsor omnium rerum fuerit.* — Ici rien des mss. qui omettent le mot *qui*. C'est Lambin qui l'a inséré, ce qui ne rend pas la phrase plus claire ni plus latine. M. Fleckeisen seul a trouvé la vraie correction, bien moins « téméraire » que celle de Lambin : QUIN *Atticus omnium rerum sp. f.*

Attic. X, 4 : les mss., dont M. M. ne dit rien, ont *se eum et illius Canum de proscriptorum numero exemisse;* il s'agit d'Antoine écrivant à Atticus qu'il l'avait effacé des listes de proscription avec son ami Gellius Canus dont le nom figure quelques lignes plus haut. Il est évident qu'il y a ici une erreur ou une lacune. Déjà quelques mss. de troisième ordre ont corrigé : *et illius* CAUSA *Canum* (Monacensis) ou *eum et* GELLIUM *Canum* (Codex Coll. R.). M. M., sans en rien dire en note, a voulu abonder en corrections, il a réuni les deux en une seule et lit : *se eum et illius* CAUSA GELLIUM *Canum*. Nous n'aurions rien à dire contre cette restitution, qui pourrait s'expliquer à la rigueur par le fait que l'œil du copiste aurait sauté des lettres *llius* aux lettres *lliū*, ce qui lui aurait fait omettre les mots *causa Gellium;* mais ce qui nous fait douter de son exactitude, c'est la singularité qu'il y aurait à changer de pronom (*eum illius*), alors que les deux se rapportent à la même personne. Nous préférons lire par conséquent la leçon eum et GELLIVM CANVM (devenu d'abord *Gilliū Canū* puis *illius Canū*).

Attic. XV, 2 : *Idem in nitendo quod semel annuisset,* M. M. dit ici : « *nitendo* » équivaut à *nitendo praestare;* il ne nous semble pas, comme on l'a prétendu, » qu'il y ait là une ellipse un peu forte » (!). A cette remarque nous préférons la correction si simple de Nipperdey *quum semel a.*

Attic. XVII, 1 : *quum* ESSET *septem et sexaginta* (sc. *annis*). M. M. a encore oublié de dire que le mot *esset* manquait dans l'archétype et que, s'il se trouvait dans le *Sangallensis* ce n'était qu'une correction, remplacée dans d'autres mss. par *haberet*. Nipperdey a raison de remplacer ces conjectures par *annis* (l'abréviation commune *ann.* en cursive peut facilement se confondre avec *cum*).

Terminons ici cette liste déjà fatigante pour le lecteur; nous pourrions l'étendre encore assez facilement. Passons à la partie explicative du commentaire à laquelle nous reprocherons une trop grande prolixité et un choix d'observations qui n'est pas tout à fait bien digéré. M. M. nous dit dans sa préface que la partie historique du commentaire avait été faite par Lambin, mais qu'il a scrupuleusement vérifié les passages cités et qu'il s'est aidé surtout de Bremi. Nous ne nous sommes pas astreints comme pour la partie critique à une étude détaillée des sources de seconde main auxquelles M. M. a puisé. Pour l'explication grammaticale nous avons déjà montré par quelques passages combien elle laissait à désirer. Citons au hasard quelques remarques qui nous ont frappé par leur inexactitude.

Préf. 4 : à propos du mot *scenam* nous trouvons, comme nous l'avons dit, une note énorme qui est rendue en partie inutile par la découverte du *Codex Parcensis* lequel donne la leçon *cenam* puis, quelque lignes plus loin à propos de *in scenam*

prodire, nouvelle note qui nous apprend que cette dernière locution signifie « paraître sur la scène en qualité d'acteur » tandis que la première, *ad scenam ire* signifie aller au spectacle. Nous voudrions bien savoir où M. M. a puisé ce précieux renseignement, et s'il peut citer un seul exemple analogue dans la littérature latine.

Them. IV fin : « *consilio*, ruse cf. Plutarque, XV : ..... δεινότητι Θεμιστοκλέους. » Ce n'est pas une raison pour traduire *consilio* par « ruse, » alors qu'il signifie » habileté. » — *Milt.* V, 1 (note 2) : « Hérodote (VI, 108) dit que les Platéens » envoyèrent deux mille hommes. » Hérodote n'en dit pas un mot. — *Alcib.* II, 1 (p. 86, note 4) : « *eminisci*, vieux mot, » M. M. aurait pourtant pu voir par le *Spicilegium* de Nipperdey que ce mot ne se trouvait pas dans les mss. de Varron au passage cité. — *Thras.* III, 3 : dans son texte M. M. joint par la ponctuation *publice* à *prohibuit* et en note (p. 110, n. 7) il dit : « au nom de l'État et de la loi qu'il avait fait voter. Mais il faut ponctuer *cum quibus in gratiam reditum erat publice*, comme le bon sens l'indique. — *Epam.* X, 1 (p. 190, note 1) : « *Qui filium habebat infamem :* Plutarque dit bien que Pélopidas avait des enfants, » mais il n'en indique pas le nombre et ne dit pas qu'aucun d'eux *se soit fait* » *remarquer par sa mauvaise conduite.* » Voilà une traduction bien peu rigoureuse d'*infamis* = ἄτιμος, terme technique en latin comme en grec, qui désigne un personnage exclu de la cité, mis hors la loi par sentence juridique. — *Eum.* VII, 2 (p. 236, n. 6) : *quod et fecit*, leçon des mss. qu'on a corrigée avec raison *quod effecit*, est justifiée ainsi : « le verbe *facere* a un usage assez étendu pour » qu'on ne s'étonne pas de le voir employé ici. Catulle a dit de même : *Quod* » *voluit fecit;* » ce « de même » est charmant. — *Timol.* III, 4 : les mots *tantum haberet amorem Siculorum ut..... regnum obtineret* que M. M. donne dans son texte, sont expliqués ainsi (p. 263, n. 8) : « *Obtineret* équivaut ici à *obtinere posset.* C'est la tournure grecque ὥστε avec l'infinitif ; comment deviner que cette seconde explication se rapporte à une autre leçon : *obtinere*, admise non sans raison par plusieurs éditeurs, mais dont M. M. ne dit rien. — *Cato* I, 1 : nous lisons à la note 1 : « Il porta » d'abord le surnom de Priscus ; » comment M. M. peut-il ignorer que c'est là une erreur de Plutarque et que le surnom de Priscus ne fut donné à Caton que pour le distinguer de Caton d'Utique ? — Caton, III, 1 (p. 306, n. 1) : « *probabilis* (orator). Cette expression indique que Caton se distingua » par son talent oratoire. » Ce que M. M. oublie, c'est précisément d'expliquer la portée du mot *probabilis*.

Quoique M. M. attache beaucoup d'importance aux passages parallèles des auteurs grecs ou latins qu'il a cités textuellement dans ses notes, nous ne pouvons nous empêcher de regretter qu'il ne se soit pas restreint un peu plus pour faire place à d'utiles indications chronologiques ou bien pour rectifier les nombreux points d'histoire dans lesquels Cornelius a fait erreur. Cet auteur est le premier classique latin qu'on mette entre les mains de la jeunesse. Il importe que pour le texte comme pour l'histoire il soit rectifié le plus possible, afin qu'il ne laisse pas dans les jeunes cerveaux des idées confuses sur la syntaxe latine ou des notions inexactes sur les événements de l'histoire ancienne. C'est surtout sous ce dernier

rapport que M. M. eût pu largement profiter du commentaire de Nipperdey et des principes généraux exposés par ce dernier dans la préface de son édition de 1849.

Nous ne terminerons pas ce compte-rendu sans exprimer le regret d'avoir dû être si sévère pour l'édition de Cornelius publiée par M. Monginot. Mais comment ne pas éprouver un certain chagrin en voyant se perdre une occasion si belle de faire une bonne édition. On trouve trop rarement en France une librairie disposée à donner aux auteurs d'éditions classiques une entière liberté pour la dimension et le genre du commentaire et pour le remaniement du texte. MM. Hachette ont pris une initiative généreuse, et ils méritent de trouver des savants qui répondent à leurs vœux « de faire honneur à l'érudition de notre pays, de fonder une école de philologie française, enfin de bien mériter du monde savant et universitaire. » — Nous voudrions pour notre faible part contribuer à la réussite de cette œuvre, et nous ne pouvons le faire qu'en rappelant aux principes élémentaires de la philologie ceux des éditeurs qui s'en écartent ou qui ne croient devoir donner à leur travail qu'un vernis superficiel d'érudition.

Ch. M.

---

245. — **Recherches sur les empereurs** qui ont régné dans les Gaules au IIIe s. de l'ère chrétienne, par J. DE WITTE. In-4° de 202 p. et 49 pl. Lyon, L. Perrin, 1868. — Prix : 50 fr.

Depuis plusieurs années M. le baron de Witte recueille patiemment tous les monuments qui peuvent servir à faire l'histoire complète de l'un des épisodes les plus intéressants de l'histoire de la Gaule romaine : je veux parler des quinze années qui s'écoulèrent entre 258 et 273, c'est-à-dire depuis l'usurpation du titre d'empereur par Posthume jusqu'au jour où Tetricus, dans les plaines de Châlons-sur-Marne, trahit sa propre armée et se soumit à Aurélien. Quelques textes, une grande quantité de monnaies, et des inscriptions contemporaines, tels sont les éléments qui permettent à M. de W. d'atteindre le but qu'il s'est proposé. — Le volume qui vient de paraître sera le second, et il fait désirer la prompte publication du tome Ier, qui contiendra l'histoire proprement dite, et la reproduction des monuments épigraphiques. — Ce volume ne contient que les planches et la description exacte des nombreuses monnaies que l'auteur a recueillies dans toutes les collections publiques et particulières. En agissant ainsi M. de Witte a eu pour but de faire connaître tout ce qu'il avait pu réunir jusqu'ici au point de vue numismatique; c'était le meilleur moyen d'arriver à connaître les pièces qui lui avaient échappé. Son appel a été entendu, et nous savons que des exemplaires très-curieux lui ont été signalés depuis, en assez grand nombre pour nécessiter des planches supplémentaires

La science et l'exactitude de M. de W. sont trop notoires pour que la description donnée en tête du volume ne soit pas à l'abri de la critique; les planches sont magnifiques : on peut dire que ce livre est un véritable monument dont la place est marquée dans toutes les bibliothèques publiques. C'est une preuve éloquente de ce que l'épigraphie et la numismatique peuvent donner à l'historien pour réédifier sur des bases certaines le récit des événements.

Nous verrons avec curiosité de quelle manière l'auteur appréciera cette révolution appelée par quelques personnes l'*empire gaulois* : il nous apprendra s'il y eut véritablement là un réveil du sentiment national, ou si, plutôt, les *augustes* gallo-romains ne régnèrent pas avec le consentement tacite des *augustes* de Rome, pour défendre les frontières rhénanes des invasions germaines. M. de Witte nous mettra également au courant de ce que l'on sait de ce gouvernement si court, et qui cependant laissa des traces nombreuses de son passage, particulièrement au point de vue de la création et de l'entretien des voies de communication. Faisons des vœux pour que le savant académicien ne nous fasse pas attendre trop longtemps le complément de son œuvre, non moins intéressant pour nos voisins d'outre-Rhin que pour nous autres Gaulois.

Anatole DE BARTHÉLEMY.

---

246. — **Une église réformée au XVIIe siècle,** ou histoire de l'église wallonne de Hanau depuis la fondation jusqu'à l'arrivée dans son sein des réfugiés français, par J.-B. LECLERC. Hanau, 1868. 293 p. — Prix : 6 fr.

L'église wallonne de Hanau date de 1597. A cette époque, le comte Philippe-Louis II, de Hanau-Munzenberg, traita avec un certain nombre de familles wallonnes et hollandaises, qui, après avoir quitté les Pays-Bas sous Charles V, s'étaient vu expulser successivement de l'Angleterre et de la ville libre de Francfort. Les émigrés s'engageaient à construire une ville près de la résidence de Hanau; on leur garantissait, par contre, leur constitution presbytérienne, leur confession de foi, leur langue, en un mot leur indépendance complète vis-à-vis des églises du comté. En 1642, la branche luthérienne de Hanau-Lichtenberg succéda à la branche réformée de Hanau-Munzenberg. Le culte luthérien, proscrit jusque-là, ne tarda pas à s'introduire dans le pays; en 1670 l'égalité entre les deux confessions fut définitivent proclamée, après que la résistance des réformés se fut prolongée pendant trente années. M. L. raconte les divers incidents de la lutte; il décrit les relations de l'église wallonne avec le gouvernement du pays et le sénat de la ville de Hanau, avec les églises du comté et celles du dehors; enfin il trace le tableau de la situation intérieure et de l'organisation de la colonie réfugiée. On trouve dans son livre certains détails curieux, p. ex. sur l'habitude que les descendants des Wallons ont toujours gardée de célébrer le culte en français, bien que la langue allemande leur soit devenue plus familière. Mais le lecteur se fatigue bien vite à chercher les rares renseignements utiles ou curieux que peut contenir cet ouvrage, diffus, mal écrit et beaucoup trop long pour le sujet qui y est traité. Les sources auxquelles M. L. a eu recours sont : les archives de l'église wallonne de Hanau, les archives de la nouvelle ville de Hanau, et les mémoires de Sturio, docteur et 2e *Schultheiss* de cette ville. Ces mémoires embrassent la chronique de la ville neuve de Hanau de 1597 à 1620, et forment 3 vol. petit in-fol.

A. SCHILLINGER.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 50 — **11 Décembre** — **1869**

Sommaire : 247. OPPERT, Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie. — 248. PINDARE, ed. CHRIST. — 249. SEMPER, les Philippines et leurs habitants.

247. — **Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes**, par M. OPPERT. (Extrait de la 1re partie du tome VIII des Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.) — Paris, librairie A. Franck, 1869. — — Prix : 12 fr.

Il y a dans l'histoire d'Égypte peu d'époques aussi inconnues que celle qui sépare la XXIIe et la XXVIe dynastie de Manéthon. Quelques indications éparses sur les murailles de Thèbes ou sur les stèles du Sérapéum et de Gebel-Barkal, quelques allusions semées, comme au hasard, dans les livres saints des Juifs, nous laissent deviner des temps d'affaiblissement et de souffrance durant lesquels la vallée du Nil, divisée en petits États, ruinée par des dissensions continuelles, passa de main en main, de dynastie en dynastie, sans règle ni raison, jusqu'au moment où l'invasion éthiopienne vint ajouter aux malheurs de la guerre civile la honte d'une conquête étrangère; mais ces documents eux-mêmes sont trop rares et les renseignements qu'ils nous fournissent trop incohérents pour nous permettre de descendre dans le détail des faits. En attendant le jour où les ruines de Tanis, de Bubaste, de Mendès, de Saïs et de ces grandes villes du Delta dans lesquelles s'était concentrée la vie politique du pays, seront complétement explorées, c'est au dehors qu'il faut chercher les moyens de dissiper en partie l'obscurité fâcheuse qui nous cache cette partie de l'histoire ancienne. Or, dès l'instant qu'on sort de l'Égypte, où trouver un guide meilleur que les inscriptions cunéiformes? Nous connaissions déjà par les révélations partielles de MM. Hincks et G. Rawlinson l'existence de rapports étroits entre les deux civilisations rivales de l'ancien monde, mais la suite complète des événements demeurait ignorée. M. Oppert s'est chargé de nous l'apprendre dans le mémoire qu'il vient de publier.

Je dois avouer qu'à la première lecture de ce mémoire j'avais été saisi d'un effroi bien légitime. Pour refaire l'histoire de *Tàhràqà*, M. Oppert n'avait à sa disposition que des documents misérablement mutilés : dans certains cas le bas des colonnes a péri, ailleurs, la fin des lignes est seule restée à peu près intacte[1]. Compléter et traduire des textes aussi frustes me paraissait une entreprise pour le moins hasardeuse. Toutefois un examen attentif des restitutions proposées m'a convaincu de leur parfaite justesse. Les assyriologues de profession pourront contester l'exactitude d'un mot ou l'opportunité d'un membre de phrase secon-

1. Oppert, p. 47-50.

daire : mais en somme, quelque critique que l'on fasse des menus détails, l'ensemble lui-même subsiste, la vérité historique sort de ces débris si merveilleusement restaurés, et s'impose invinciblement à l'esprit.

Les rapports entre l'Égypte et l'Assyrie remontent à une époque beaucoup plus ancienne que celle à laquelle atteignent les inscriptions ninivites connues jusqu'à présent. Ils datent du XIXe ou du XVIIIe siècle avant notre ère, et se continuèrent jusqu'au temps des Ramessides, sans que jamais les armées des deux empires se soient mesurées sérieusement sur les champs de bataille. Ils cessèrent au moment où les rois-prêtres de la XXe dynastie abandonnèrent la Syrie, pour ne reprendre que vers le commencement du IXe siècle. Nous rencontrons alors un texte où *Salmanasar III* se vante d'avoir perçu en Égypte un tribut composé de chameaux à double bosse, de singes, d'un rhinocéros, d'un hippopotame et d'un éléphant dont il orna sa ménagerie [1]. La mention des chameaux est d'autant plus curieuse que ces animaux ne sont figurés, que je sache, sur aucun des monuments connus. Une mention au papyrus Anastasi n° I [2], une figurine, publiée par Cailliaud dans les planches de son *Voyage à l'Oasis de Thèbes*, étaient les seules preuves que nous eussions de l'existence du chameau en Égypte. Il faudra joindre désormais à ce mince bagage, le fragment de l'obélisque de Sardanapale. Un autre document du même temps cite des crocodiles du Nil envoyés par le roi d'Égypte. Ce qui fait l'intérêt du passage, c'est que le scribe assyrien, faute de mots purement sémitiques, a pris le nom égyptien *nà-emsuh'* « les crocodiles », et l'a transcrit tel quel en caractères cunéiformes [3]. A ces envois de bêtes curieuses se bornèrent les relations des Pharaons avec l'Assyrie, tant que la puissance des Juifs demeura intacte et que les États israélites servirent de boulevard à l'Égypte.

Mais Samarie détruite et Israël abattu, l'Égypte et l'Assyrie se trouvèrent en présence l'une de l'autre, sans aucun intermédiaire qui les séparât. Toutes les contrées qui bordent le Nil étaient alors soumises à *Sabacon*, le premier roi de la dynastie éthiopienne. Ce prince semble avoir prévu les malheurs que le voisinage des Ninivites devait un jour attirer sur son royaume et voulut les conjurer. Entretenir l'agitation parmi les tribus syriennes, pousser à la révolte ouverte les chefs mécontents, reconstituer, s'il était possible, un État assez puissant pour servir de rempart à l'Égypte, tel fut dès le premier instant, le but vers lequel tendit toute sa politique. Il décida à la rebellion *Ḥanon*, roi de Gaza, et, lorsque *Sargon* eut franchi l'Euphrate pour soumettre les Philistins, Sabacon et ses Éthiopiens marchèrent résolument à la rencontre du monarque ninivite. Malheureusement, les soldats africains avaient perdu les qualités militaires qui leur avaient jadis assuré la victoire sur les peuples asiatiques. Ils furent battus à *Rapih* (*Raphia*); leur allié tomba entre les mains du vainqueur, et Sabacon lui-même eût été pris, si un pâtre ne l'avait guidé dans sa fuite [4].

1. Opp., p. 9-10.
2. An. I, XXIIJ, l. 5. Chabas. *Voyage*, p. 220.
3. Opp., p. 10.
4. Id., p. 11-12.

Cette défaite arrêta un moment la lutte : l'Égypte se résigna pour quelque temps à payer tribut[1]. Toutefois les guerres continuelles qui troublèrent les dernières années de Sargon et les premières de *Sennachérib* rendirent courage aux vaincus. Ils soutinrent *Ezéchias* dans sa tentative de restauration du royaume de Juda, et, quand Sennachérib, après avoir pacifié la Mésopotamie, parut en Palestine, ils avaient assez oublié la leçon de Raphia pour oser attendre de pied ferme le choc des armées assyriennes. Cette fois encore la fortune leur fut contraire. Atteints sur le territoire de l'ancienne tribu de *Dan*, près d'*Altaku*, les Égyptiens et leurs alliés furent mis en déroute[2]. A la suite de cette défaite, Lachis se rendit[3], et le roi d'Assyrie allait achever la défaite d'Ezéchias, par la réduction de Jérusalem, quand l'approche d'une nouvelle armée égyptienne vint suspendre le cours de ses succès. Les Assyriens, campés près de *Libnah* (Péluse) furent attaqués par les fièvres du Delta et périrent presque tous[4]. A la vue du désastre inattendu qui frappait leurs adversaires, Égyptiens et Juifs crurent à une intervention miraculeuse de la divinité et firent honneur de leur délivrance, les uns à *Phthah*[5], les autres à Jéhovah[6]. Sennachérib, échappé à grand peine, retourna en Assyrie où des révoltes perpétuelles le retinrent jusqu'à sa mort en 680[7].

Son fils et son petit-fils réparèrent glorieusement cet échec. *Abydenus* rapportait d'*Asarhaddon* qu'il avait fait de l'Égypte une province de son empire[8]. Asarhaddon rencontra sur les bords du Nil un des hommes les plus énergiques du temps, *Tàhràqà*, le roi conquérant à qui la tradition grecque attribuait la conquête de l'Afrique entière[9]. Il prit néanmoins Memphis, contraignit Tàhràqà de se retirer en Éthiopie[10] et organisa l'Égypte sur le modèle des autres provinces de son empire. Il laissa une indépendance apparente aux vingt princes qui se partageaient alors le pays, et dont le plus connu, *Néchao*, père de *Psammétik*, régnait sur les villes de Memphis et de Saïs, mais établit pour les surveiller des gouverneurs assyriens, appuyés sur de fortes garnisons[11]. Aussi, le premier de sa race, put-il s'intituler « roi des rois d'Égypte, de *Pà-to-rés* (la Thébaïde), et de » *Kûs'*[12]. »

Ces conquêtes avaient rempli les dernières années de sa vie. A sa mort, *Tàhràqà*, profitant de l'incertitude occasionnée par un changement de règne, reconquit toute la vallée du Nil, sauf quelques cantons du Delta, où les débris des garnisons assyriennes se maintinrent péniblement. Le nouveau souverain, *Sardanapale VI*, accourut aussitôt. Vainqueur à *Kar-Baniti*, au lieu de s'attarder à la soumission des roitelets du Nord, il s'attacha sans relâche aux Ethiopiens,

1. Opp., p. 15.
2. Id., p. 25-29.
3. Id., p. 30-33.
4. Id., p. 34-36.
5. Hérodote, II, cxlj.
6. Rois, II, xviij.
7. Opp., p. 37-38.
8. Abyd., dans Eus. *Chr.*, I, 54.
9. Strabon, XV, 687.
10. Opp., p. 40.
11. Id., p. 80.
12. Id., p. 40-42.

prit successivement Memphis, Thèbes, qu'il atteignit après une marche de quarante jours[1], et n'abandonna la poursuite qu'après avoir refoulé son adversaire au delà des cataractes. Cela fait, il se reporta vers le Delta, défit les vingt rois confédérés, et, au lieu de les déposer, les maintint sur le trône, en ayant soin toutefois de placer auprès d'eux des gouverneurs assyriens et de mettre garnison dans les forteresses que son père avait élevées jadis[2]. Mais, à peine rentré dans sa capitale, un nouveau soulèvement vint tout remettre en question. *Thàràqà*, pour vaincu qu'il fût, pouvait paraître plus à craindre que le monarque assyrien lui-même. « Les rois d'Égypte se dirent entre eux : « *Tarqū* ne renoncera jamais » à ses plans sur l'Égypte, il y est redouté..... » Ils envoyèrent à *Tarqū*, roi » d'Éthiopie, des ambassadeurs pour conclure un traité de paix et d'amitié et ils » parlèrent ainsi : « Que la paix se fasse dans notre alliance ; nous sommes favo- » rables les uns aux autres ;.... jamais dans notre alliance nous ne trahirons » pour nous tourner ailleurs, ô seigneur ! » Ils tentèrent d'embaucher par leurs » traités l'armée assyrienne, le soutien de ma royauté et préparèrent leurs » conspirations insidieuses.[3] » Les lieutenants de Sardanapale découvrirent le complot, surprirent les princes conjurés, les jetèrent dans les fers et les envoyèrent en Assyrie. Ils y obtinrent leur grâce, et Néchao, le plus coupable d'entre eux, rentra dans Saïs, tandis que son fils « *Nabosezibanni* » peut-être Psammétik, recevait en *apanage* une ville du Delta[4]. Toutefois, ni la clémence du roi, ni la rigueur des lieutenants ne purent empêcher un soulèvement ; il fallut réduire par les armes Saïs, Mendès, Tanis, repousser *Tàhràqà*, qui avait réussi à pénétrer jusqu'à Memphis, où il intrônisa le nouvel Apis[5] et fit mettre à mort Néchao, devenu l'ami des Assyriens[6]. Sa défaite, suivie bientôt de sa mort[7], ne put arrêter les tentatives des Ethiopiens. Le fils de sa femme, *Urdamané*, élu roi après lui, reprit l'offensive et fit courir à la domination assyrienne un danger assez grand pour que Sardanapale jugeât nécessaire de se mettre en personne à la tête de ses armées. La soumission des rois provinciaux et la ruine d'Urdamané ne se firent pas attendre. « Mes bras, dit Sardanapale, atteignirent, » dans l'adoration d'*Assur* et d'*Istar*, Thèbes entière. J'enlevai l'argent, l'or, les » métaux, les pierres précieuses, le trésor de son palais, tout ce qu'il contenait » en étoffes de *bérom* et de lin, de grands chevaux, des esclaves mâles et » femelles, des ouvrages de basalte (?) de marbre,.... et je l'enlevai en Assyrie[8].» Thèbes ne se releva jamais de ce désastre. Urdamané, achevé par sa défaite, s'enfuit à *Kipkip*, en Éthiopie, et disparaît désormais de l'histoire[9].

Là s'arrêtent les textes cunéiformes expliqués par M. Oppert, mais non point les rapports entre l'Égypte et les empires de la Haute-Asie. Sardanapale vain-

1. Opp., p. 68.
2. Id., p. 51-59; 62-68, 80-199.
3. Id., p. 59-61.
4. Id., p. 72.
5. Id., p. 114.
6. Id., p. 106; Hérodote, II, clj.
7. Id., p. 77.
8. Id., p. 83-84.
9. Id., p. 73-80.

queur avait rétabli l'organisation assyrienne, mais, selon la tradition grecque, avait réduit de vingt à douze le nombre des rois tributaires[1]. L'un des membres de cette dédocarchie, Psammétik, prince de Saïs et fils de Néchao, prit l'ascendant sur ses collègues, grâce à un corps de Lyciens et de Cariens que lui envoya, paraît-il, *Gygés*, roi de Lydie[2]. Les Assyriens furent chassés en même temps que les princes leurs créatures, et l'Égypte, réunie en un seul État, devint l'héritage d'une dynastie nouvelle, la XXVIe de Manéthon. Tandis qu'elle se relevait ainsi de son abaissement, l'empire rival, attaqué de tous les côtés à la fois, s'écroulait rapidement; Ninive avait déjà disparu, et Babylone dominait, quand Néchao II, fils de Psammétik, jugea le moment favorable pour entrer en Asie. Il suivit la route traditionnelle des conquérants égyptiens, battit les Juifs à Mageddo, prit pour la dernière fois la fameuse *Kades'*[3], et soumit rapidement toute la Syrie. Quatre ans plus tard, il fut défait près de *Qàrqàmis'*[4] et dut momentanément payer tribut à *Nabuchodorossor*. Les princes de l'Égypte et de la Mésopotamie ne devaient plus jamais se rencontrer face à face : tandis qu'ils se livraient leur dernière bataille, la Perse grandissait derrière eux et se préparait à les courber sous un joug commun.

J'ai tenu à résumer cette longue histoire afin de montrer quelles lumières inattendues jette sur les rapports de l'Afrique et de l'Asie le nouveau Mémoire de M. Oppert. Je voudrais maintenant extraire de son récit les principaux faits qui peuvent nous donner quelques renseignements sur la constitution intérieure de l'Égypte au temps des guerres assyriennes.

Les incriptions cunéiformes ne nomment pas les rois qui envoyèrent à Salmanasar III ces présents que l'orgueil ninivite se plut à représenter comme des tributs. Mais, à partir de la fin du VIIIe siècle, elles se montrent moins discrètes et suppléent en partie au silence déplorable des monuments égyptiens. C'est alors en effet qu'apparaissent les trois rois classiques de la XXVe dynastie, *S'àbàkà*, *S'àbàtokà* et *Tàhràqà*. Ce dernier se reconnaît facilement sous la forme *Tarqû*[5], malgré la suppression de l'aspirée médiale *h*. La transcription des deux autres noms est loin de se présenter avec ce degré d'évidence, et il a fallu beaucoup de sagacité pour découvrir *S'àbàkà* et *S'àbàtokà* dans des mots comme *S'abe'* et *S'abṭi'*. M. Oppert a pourtant réussi à donner la cause de ces divergences extraordinaires entre l'égyptien et l'assyrien[6]. Le *ghéez* possède une classe de gutturales particulières qu'on ne retrouve dans aucune autre des langues dites sémitiques, et dont une, le ꝑ[7], entrait dans le nom des deux monarques éthiopiens. Dans *Sèvè*, *Sua*, *Sô*, l'hébreu supprime entièrement cette lettre embarrassante; dans *S'àbàkà*, l'égyptien lui donne pour équivalent le son plus dur *k* (ק); l'assyrien enfin, prenant un moyen terme entre ces deux extrêmes, la rend par le

1. Hérodote, II.
2. Lenormant, *Manuel d'hist.*, t. II, p. 116.
3. Hérodote l'appelle Kádytis (II, cl).
4. *Hierapolis* et non pas *Circesium* comme on le croit généralement.
5. Opp., p. 101.
6. Opp., p. 12-14.
7. Pour éviter l'emploi de lettres éthiopiennes, j'adopte la transcription proposée par M. Oppert, le ꝑ hébraïque surmonté d'un rond °.

signe de l'hiatus, suivi de la lettre qui répond généralement au *aïn* hébraïque. On a donc la gamme de variantes :

Éthiopien.	Égyptien.	Assyrien.	Hébreu.	Grec.	
S'àbàk'à[1]	*S'àbàkà*	*S'abe'*	*Sèvè, Sua, Sô*	Σαβάκων (Hér. II, cxxxvij)	Σάβάκων (Man.)
S'àbàtok'à	*S'àbàtokà*	*S'abṭi'*	. . . . .		Σαβιχὼς, Σεβήχων
Tàhràqà	*Tàhràqà*	*Tarqû*	*Tirhakah*	Τεαρκὼ (Str.) Θαρσίκης [(Jos).	Τάρκος, Τάρακος, [Ταράκης.

Le nom de *S'àbàtokà* n'apparaît qu'une seule fois dans les inscriptions cunéiformes, comme élément d'un nom de ville[2]. *S'àbàkà* y est qualifié, *sultan de Misr*[3]; *Tàhràqà* y est dit prince de Kus', mais partout ailleurs son royaume est appelé *Miluhhi*. C'est avec raison, je crois, que M. Oppert a reconnu dans Miluhhi et dans ses variantes un équivalent assyrien de Méroé[4]; dans tous les passages qu'il cite, l'identification est complète et ne saurait laisser subsister aucun doute. Pour terminer cette énumération de titres, ajoutons qu'un prince, malheureusement indéterminé, reçoit la dénomination purement égyptienne de *Piru'*[5].

A côté de ces souverains étrangers, les documents cunéiformes, d'accord avec les rares monuments égyptiens ainsi qu'avec les traditions grecques et bibliques, nous font connaître les dynastes nationaux de l'Égypte, soumis à l'autorité suprême du monarque éthiopien, mais indépendants l'un de l'autre. Quoi qu'en dise M. Oppert[6], les égyptologues n'ont pas attendu les découvertes de la science assyrienne pour admettre la simultanéité des rois d'Égypte et d'Éthiopie, durant toute cette période. La légende d'Anysis, conservée par Hérodote[7], la présence dans les listes de Manéthon de trois rois de la XXVIe dynastie antérieurs à Psammétik Ier, leur avait fait soupçonner ce fait important. La découverte des stèles du Sérapéum et des inscriptions éthiopiennes, les travaux de MM. Mariette et de Rougé sur *Piânxi-Meri-amen* ont changé ce soupçon en certitude. Toutefois les textes assyriens nous apportent une quantité de renseignements nouveaux et positifs, qui nous permettent de comprendre l'histoire de ce siècle beaucoup mieux que nous ne l'avions fait jusqu'à présent. Durant les dernières années de Tahraqa, la vallée du Nil était partagée en vingt principautés, dont M. Oppert a généralement reconnu les noms égyptiens, Saïs, Memphis, Tanis (ass. *Ṣi'nu* ou *Ṣa'nu*), *Nâthû*, sans doute la Ναθώ d'Hérodote[8], *Pisaptu* ou *Saptu*, capitale du nome arabique, probablement la Φαγραριόπολις de Strabon[9], Athribis, *Ḥininsi*, Hnès de la Bible, dont le nom égyptien, lu généralement *Sûten*-SE-*nen*, paraît désormais devoir se lire XE-*nen-sû*[*ten*], *Zāl*, Sebennytos, Mendès, dont le nom assyrien *Bindidi* est la transcription exacte de l'égyptien *Bā-n-dad*, Bubaste, et une ville de Bunu (?) dont l'équivalent *Panau* n'a été jusqu'à présent retrouvé que dans

1. K' = Ṗ.
2. Opp., p. 14.
3. Id., p. 12.
4. Id., p. 20-21.
5. Id., p. 15.
6. Id., p. 17.
7. Hérodote, II, cxxxvij.
8. Id., II, clxv.
9. Strabon, l. xv.

les textes coptes, Syout, dans la Moyenne-Égypte, *Himunu*, ou Chemmis, Thinis, la ville de Ménés et enfin *Ni'*, ville d'Ammon, Thèbes, que les Hébreux appelaient aussi נא ou נא-אמן[1]. Deux noms sont à peu près détruits et n'ont pu être reconstitués; une troisième localité s'appelait *Pi-s'abṭi'*, ce qui indique une ville récemment bâtie ou réparée par le monarque éthiopien. L'Heptanomide enfin renfermait un royaume dont le nom *Pahnuti* présente une tournure égyptienne, mais n'est pas aisé à déterminer[2]. La transcription assyrienne semble se résoudre en *Pā-Xenti* et pourrait désigner alors un des deux nômes qui portent le nom de X'ent, le nôme postérieur (*X'ent-pah'*, *Lycopolites posterior*), puisque le nôme *X'ent* supérieur et sa capitale *Saut* formaient un État indépendant.

En dehors de ces capitales, plusieurs autres villes sont citées: deux par Sardanapale VI, *Mahariba* [?], dans le Delta, et *Kipkip* en Ethiopie, qui jusqu'à présent ne peuvent être identifiées; une, par les livres saints, qui a été pour M. Oppert l'objet d'une étude spéciale, la *Libnah*, où Sennachérib essuya son grand échec. Par une suite de déductions à la fois ingénieuses et solides, M. Oppert en arrive à prouver : 1° que cette *Libnah* ne doit pas être confondue, comme on l'avait fait auparavant, avec la *Libnah* de Juda; 2° qu'elle est identique à Péluse d'Égypte[3]. Enfin plusieurs localités égyptiennes avaient reçu selon l'usage assyrien, des noms sémitiques imposés par le vainqueur : Saïs est appelé *Kar-bel-mate*, ce qui répond évidemment à l'égyptien *Pā-neb-tāti* « la ville du Seigneur des deux » mondes[4]. » Mahariba devient *Limir-patisi-Asur*, « que le lieutenant d'Assur » gouverne![5] » Ici du moins, le texte nous donne l'équivalent égyptien. Dans un autre endroit, le scribe n'a cité que le nom assyrien, comme c'est le cas pour *Kar-baniti*, « la ville de la déesse mère. » Faut-il en conclure que cette forteresse était une fondation récente d'Asarhaddon et n'avait pas de nom égyptien?

Les noms des vingt monarques ont presque tous une physionomie égyptienne. On devine aisément sous leur transcription cunéiforme Néchao, *Pāqerer*, *P-ti-se-bast* (Πετουβάστης), *Har-si-esi*, *Tawnext*, *Sesonq*, Bocchoris, *Ze[t]-ho'* (Τεώς ou Ταχώς), *Psenmût* (Ass. *Ispimaṭu*), *Mentû-m-ânx*[6]. M. de Rougé traduit *Lamentav* par *Râ-mentu*[7]. J'aimerais mieux reconnaître sous ce déguisement assyrien un *Râ-men-to*, analogue au *Râ-men-xeper* déjà connu, et peut-être écrit avec les mêmes caractères; dès la XXe dynastie en effet, le *scarabée* possédait, outre la valeur *Xeper*, la valeur *tō*, si fréquente aux basses époques. *Pisanhuru*, dans lequel M. Oppert voit une forme égyptienne, est *Pse-n-hor;* cet exemple achève de prouver que le nom d'Horus se prononçait différemment selon la place qu'il occupait en composition. Au commencement, on le vocalisait *Ar*, *Har*, *Arsiesi*, *Har*pocrate; à la fin, *Hor*, *or*, Psen*hor*. *Nahtirusensini* qui, au dire de M. Oppert, « renfermerait le même élément que le nom de *Psusennés*, » pourrait être *Nexter-sensen-u*. *Iptihardesi* est évidemment *P-ti-h'rûd-esi*, ou *P-ti-xrûd-esi*, analogue

1. Opp., p. 89-98.
2. Opp., p. 94.
3. Id., p. 34-36.
4. Id., p. 72 et note.
5. Id., p. 72.
6. Id., p. 104-111.
7. Id., p. 111.

à *P-ti-se-bast;* le terme indiquant la filiation est ici *h'rûd* ou *Xrûd,* au lieu de *se,* et le sens est « celui qui appartient à l'enfant d'Isis » à Horus. *Unamunu* répond peut-être à *Un-Amen* ou bien *Un-n-Amen,* « l'être d'Ammon ». *Pūaiku* est malaisé à définir; M. Smith donne pour variante *Puaima.* Si cette lecture est exacte nous avons dans le texte cunéiforme, une transcription du nom *Pimà* « le chat », si fréquent dans la Basse-Égypte, à l'époque qui nous occupe. Je ne saurais dire comment s'appelait en égyptien *Nahke;* mais j'approuve pleinement M. Oppert lorsqu'il voit dans *Urdamané,* beau-fils de *Tàhràqà, Rut-Amen* et non pas l'éthiopien *Amen-meri Nût.*

On sait quelles difficultés soulève, même pour ces époques relativement modernes, le règlement de la chronologie égyptienne. Les stèles du Sérapéum ont permis à M. de Rougé de remonter avec certitude jusqu'à l'avènement de *Tàhràqà* en 693. Les documents assyriens ont permis à M. Oppert de relever, au delà de ce point, les dates positives de quelques événements communs aux deux monarchies égyptienne et ninivite :

SARGON (721-704) . . .	718. — *S'àbàkà,* vaincu à Raphia. 714. — Tribu de *Piru',* roi d'Égypte. 710. — Fuite d'*Iatnan,* roi d'Asdod en Ethiopie.
SENNACHÉRIB (704-680).	700. — Batailles d'*Altaku* et de *Libnah.* — *Tàhràqà,* roi de *Kus'*. 693. — Il devient roi d'Égypte.
ASARHADDON (680-667).	[669-667]? — 1re conquête assyrienne. — *Tàhràqà* relégué en Ethiopie. — *Néchao* Ier à Saïs et Memphis.
SARDANAPALE VI	667. — 1er retour offensif de *Tàhràqà;* 1re campagne de *Sardanapale VI* en Égypte. — Complot des monarques égyptiens; 2e retour offensif de *Tàhràqà.* — Mort de *Néchao.* — Date officielle de l'avénement de Psammétik à Saïs. 666. — Mort de *Tàhràqà.* Guerre contre *Urdamané;* pillage de Thèbes.

Grâce à ce canevas de dates fixes, M. Oppert essaie de reconstituer la série des règnes éthiopiens. Il assigne l'année 728 comme limite inférieure de l'avénement de *S'àbàkà* et l'année 716 comme époque probable de sa mort [1]. *Sàbàtokà,* qu'il confond avec le *Séthos* d'Hérodote, tomberait alors en 716 et 701 [2]. Enfin, *Tàhràqà,* roi d'Éthiopie, au moment du combat d'*Altaku,* serait devenu roi d'Égypte en 693, après la prise de Memphis [3]. L'intervalle entre son règne égyptien et le règne de *S'àbàtokà* serait comblé par les règnes simultanés des rois d'Égypte mentionnés sur les monuments de Sennachérib.

Je ne sais quelle impression produira sur les égyptologues la connaissance précise de ces faits nouveaux pour eux. En ce qui me concerne, les données des

1. Opp., p. 14-16.
2. Id., p. 21.
3. Id., p. 115.

monuments assyriens confirment une idée que m'avait inspirée dès longtemps l'étude des documents hiéroglyphiques proprement dits. J'ai toujours été frappé du rôle prépondérant que jouent à cette époque la ville de Saïs et les princes qui la gouvernent. Actifs, remuants, mêlés à tous les événements qui s'accomplissent autour d'eux, dès l'instant que nous les voyons apparaître sur la scène, ils ont un but unique vers lequel tendent tous leurs efforts : ils veulent déposséder les petits princes rivaux et fonder, sur les débris des dynasties locales qui ruinaient le pays, une dynastie nouvelle dont l'autorité s'étende sur l'Égypte entière. L'histoire de leur temps est au fond l'histoire des tentatives qu'ils font pour arriver à leur fin et des échecs qui retardent à chaque moment les progrès de leur ambition. Les petits princes, coalisés contre eux, mais incapables de résister, appellent l'étranger à leur secours, et trahissent l'intérêt de la patrie commune au profit de leurs intérêts particuliers. De là ces invasions éthiopiennes dont les stèles du mont Barkal et la tradition classique nous ont conservé le souvenir. La dynastie cushite arrête pour un temps les empiétements de la famille saïte, sans pouvoir ni l'abattre ni même la décourager. L'insuccès de *Tawnext* ne sert pas de leçon à *Bocchoris;* le désastre de Bocchoris ne fait pas hésiter ses successeurs. L'intervention assyrienne n'est pour eux qu'un moyen d'user la puissance éthiopienne. *Tàhràqà* vaincu, les Assyriens occupés en Asie, *Psammétik* reprend l'avantage et finit par réaliser le rêve constant de sa race. En quelques années, il réunit sous sa main le pays tout entier et établit solidement cette XXVIe dynastie sous laquelle l'Égypte devait vivre encore quelques jours de gloire et de prospérité.

Tawnext est le premier prince saïte qui nous soit connu par des monuments certains. Je renvoie au beau mémoire de M. de Rougé les personnes curieuses de connaître le récit de ses campagnes contre le roi d'Éthiopie, *Piânxi Meri-amen*[1]. Après des succès partiels, il finit par être battu et dut jurer fidélité au vainqueur, qui lui conserva ses titres. Je tiens uniquement à constater et la première preuve de l'ambition saïte et le premier exemple de la politique suivie par les petits princes égyptiens. Tawnext avait déjà soumis le Delta et une partie de l'Heptanomide, quand ce qui restait de dynastes indépendants appela le puissant roi d'Éthiopie.

L'antiquité classique ne connaissait Tawnext que par une anecdote insignifiante, meilleure à mettre dans un traité de morale en action que dans un livre d'histoire[2]. C'est pourtant ce document puéril qui nous apprend que le célèbre *Bocchoris* était fils du rival de *Piânxi*. A la mort de son père, Bocchoris profita sans doute d'un affaiblissement de la dynastie éthiopienne pour usurper les titres royaux. Son autorité fut assez grande, et sa domination parut quelque temps assez solidement établie, pour que les chronologistes égyptiens aient jugé convenable de lui faire les honneurs d'une dynastie nouvelle, la XXIVe, dont il est le seul représentant officiel. Son nom égyptien, *Râ-uoh'-kā Bok-en-ran-ew*, nous était inconnu avant la découverte du Sérapéum. Il a été découvert par M. Mariette,

1. Revue archéologique, 1863.
2. Diod. I, 45; Plut. Is. 8; Athen. X, 13, 418.

accompagné de la date de l'an VI[1]. Les historiens grecs vantaient sa sagesse et le mettaient au rang des grands législateurs[2] : il avait, disaient-ils, réparé les temples. Sa piété ne put le sauver. Sabacon, après avoir relevé la puissance éthiopienne, descendit en Égypte; Bocchoris battu fut pris et brûlé vif[3]. Cette fois encore, la dynastie saïte s'était attiré un échec qui semblait devoir mettre à néant ses prétentions.

Sabacon, lui aussi, parut avoir établi son pouvoir sur une base solide, et releva un moment au dehors l'influence égyptienne. Mais son intervention en Syrie, contre les Assyriens, d'abord heureuse puisqu'elle décida le soulèvement de Gaza[4] et lui valut des tributs soigneusement enregistrés sur les monuments de Thèbes, ne lui attira bientôt plus que des désastres. La défaite des armes éthiopiennes à Raphia, rendit courage aux Égyptiens. En 714, quatre ans seulement après Raphia, les inscriptions assyriennes ne citent plus que *Piru roi d'Égypte*; vers 710, elles distinguent soigneusement le roi de Méroé. En 700, enfin, les princes vaincus près d'Altaku sont qualifiés *rois d'Égypte*. Tout cela indique bien que les anciennes divisions, un moment effacées par le succès de Sabacon, avaient reparu presque aussitôt après sa défaite.

Où retrouver les rois qui profitent si vite du désastre des Éthiopiens? Ici encore, la dynastie de Saïs est au premier rang des rebelles. Trois Saïtes, *Stèphinatès*, *Néchepso* et *Néchao Ier* figurent dans les listes de Manéthon avec Sabaka et ses successeurs. On sait quelles incertitudes présentent sur ces malheureuses listes les chiffres qui marquent la durée de chaque règne : néanmoins, dans le cas présent, j'ai été frappé de la concordance des chiffres de l'une d'entre elles avec les données de M. Oppert. *Stèphinatès* aurait régné 27 ans, *Nèchepso* 13, et *Nèchao* 8. En ajoutant, à la somme de ces années, 667, date officielle de l'avénement de Psammétichus, on arrive à l'année 715. Or, M. Oppert a fixé approximativement à l'année 716 la fin du règne de Sabacon. Si on interprète l'un par l'autre ces documents d'origines diverses, on arrivera sans effort à cette conclusion probable : Sabacon, après la défaite de Raphia, retint le Delta trois années encore, mais en 715 les petits princes se soulevèrent, et le plus puissant d'entre eux, Stèphinatès, se rendit indépendant à Saïs. L'expulsion des Éthiopiens était probablement terminée en 714, époque à laquelle les Assyriens ne nous signalent que Pharaon, roi d'Égypte. La date de 715 n'est pas du reste, comme l'a bien vu M. Oppert, la date forcée de la mort de Sabacon. Ce prince, relégué dans la Thébaïde put y régner longtemps encore et transmettre la couronne à son fils *S'àbàtokà*. Si ce dernier parvint à étendre son autorité jusque sur la Basse-Égypte, comme le prouve le nom de *Pà-S'àbàtokà* appliqué à une ville du Delta, ce ne dut être que pour un instant, car les monuments assyriens ne font aucune mention directe de son règne.

Ce *Stèphinatès*, qui reparaît si inopinément à la tête des Saïtes, était-il uni par les liens du sang à la race de *Tawnext?* En l'absence de documents originaux,

1. Bulletin archéologique de l'Athenaeum français, 1856, p. 58.
2. Diod. I, 79, 94; Plut. *Vitios. pud.*, 3.
3. Manéthon, XXVe Dyn.
4. Opp., p. 12.

il est difficile de rien décider à cet égard. Sabacon, en faisant mettre à mort Bocchoris, qu'il devait considérer comme un sujet rebelle, à cause des serments d'obéissance prêtés jadis à *Piânxi Mari-amen*, n'avait pas sans doute laissé le pouvoir entre les mains de la famille qu'il venait de frapper si cruellement. Si donc Stéphinatès était, comme je le pense, un parent de Bocchoris, il dut vivre quelque temps en exil, peut-être dans ces marais où, selon Hérodote, se cacha l'aveugle Anysis, et ne reparut qu'en 715, pour chasser Sabacon de Saïs. Ce serait donc lui que les Assyriens nommaient en 714 *Piru'*, roi d'Égypte. Ce serait peut-être lui aussi qu'Hérodote nomme Sethos, et à qui il attribue la victoire de Péluse. En ce cas, le nom de Stèphinatès se décomposerait tout naturellement en *Set-pā-naxt*, ou, comme le prononçaient les Memphites, *Set-phi-naxt*, *Set le Victorieux*, et la différence entre Séthos (*Set*) et Stèphinatès (*Set-phi-naxt*) s'expliquerait aisément par les usages égyptiens. Nous connaissons en effet plus d'un roi qui, après une victoire, ajouta à son cartouche le titre de *Naxt*, victorieux. Ainsi *Kamès*, de la XVIIe, *Ah'mès*, de la XVIIIe dynastie, se font appeler quelquefois *Kamès-naxt*, *Ah'mès-naxt*, et, avec l'introduction usuelle de l'article, *Kamès-pā-naxt*, *Ah'mès-pā-naxt*. Séthos serait en ce cas le nom d'avant la victoire de Péluse, Stèphinatès le nom d'après la victoire. Si cette conjecture est admise, la qualité de prêtre de Vulcain (*sam-en-Ptah'*) que prend le Séthos d'Hérodote nous prouverait que le premier roi de la XXVIe dynastie régnait, non-seulement à Saïs, mais encore à Memphis, comme avant lui Bocchoris et *Tawnext*, comme après lui Néchao Ier. Il ne put du reste demeurer indépendant jusqu'à la fin de son règne (688) : en 693, *Tàhràqà* entra dans Memphis et se fit proclamer roi de l'Égypte entière.

A moins que le Néchepso de Manéthon soit identique au Néchepso des astrologues gréco-égyptiens, nous ne connaissons du second prince de la XXVIe dynastie absolument que le nom. Par bonheur, les documents assyriens sont prodigues de détails sur son fils Néchao Ier. Roi de Saïs et de Memphis, sous l'autorité de *Tàhràqà*, puis, après la conquête d'Asarhaddon, confirmé dans ses possessions par le vainqueur, lors de l'avénement de Sardanapale VI, il prend parti pour les Éthiopiens. Vaincu et maintenu dans son poste, il conspire encore, est trahi, saisi par les gouverneurs assyriens et envoyé à Ninive. Sardanapale lui pardonne, le renvoie en Égypte, au moment où *Tàhràqà* reparaissait pour la seconde fois dans le Delta. A partir de ce moment, nous le perdons de vue, et nous ignorerions absolument ce qu'il devint si la tradition classique ne venait inopinément compléter nos informations. Hérodote nous dit qu'il fut mis à mort par Sabacon, lisez par *Tàhràqà*. Cet événement dut tomber en 667, époque à laquelle *Tàhràqà*, de séjour à Memphis, faisait célébrer les fêtes d'inauguration d'un nouvel Apis. Psammètik, fils de Néchao, se réfugia en Syrie, auprès des Assyriens, pour éviter le sort de son père, et ne rentra qu'après la chute de *Tàhràqà* et celle d'Urdamané. Il n'en compta pas moins les années de son règne depuis la mort de son père, comme le prouve l'épitaphe de l'Apis intronisé en l'an 26 de *Tahraqa*, et mort l'an 20 de son règne à lui, Psammétik.

La mort de Néchao fut le dernier échec sérieux qu'éprouva la maison saïte. Psammétik Ier, délivré à la fois des Éthiopiens et des Assyriens, atteignit bientôt

le but auquel ses ancêtres avaient aspiré si longtemps en vain. L'exposé rapide de ces efforts infructueux prouve, je l'espère, la justesse de l'idée que j'ai émise un peu plus haut. L'histoire des princes saïtes antérieurs à Psammétichus est la trame sur laquelle viennent se nouer tous les fils de la politique contemporaine.

On voit quelle richesse de documents renferme le livre de M. Oppert et quelles conclusions importantes on peut déjà tirer des données qu'il nous fournit. Je ne puis mieux terminer cet article, insuffisant malgré sa longueur, qu'en remerciant, au nom des égyptologues, le savant déchiffreur des textes cunéiformes, et en souhaitant qu'il nous apporte bientôt de nouveaux travaux, aussi féconds pour notre science que celui qu'il vient de publier. G. MASPERO.

---

248. — **Pindari carmina cum deperditorum fragmentis selectis.** Recognovit W. CHRIST (Bibliotheca scriptorum graecorum et romanorum Teubneriana). Lipsiae, Teubner, 1869. In-12, XX-236 p. — Prix : 1 fr. 25.

M. W. Christ a donné à la bibliothèque classique de Teubner une nouvelle édition du texte de Pindare. Il attache lui-même moins d'importance à la partie de son travail qui se rapporte à la constitution critique du texte (il a tâché (*Praef.* I) de tenir un juste milieu entre Tycho Mommsen qui accorde trop aux manuscrits et Bergk qui est trop hardi dans ses conjectures) qu'à celle qui se rapporte à la métrique. Il a indiqué soit dans les tableaux métriques qui précèdent chaque ode soit dans le texte même la structure rhythmique des strophes. Je vais essayer de donner une idée de ce travail fondé sur des principes qui sont, pour ainsi dire, complétement inconnus en France.

On sait que dans une ode de Pindare toutes les strophes et les antistrophes, comparées entre elle, toutes les épodes, comparées entre elles, se répondent en général, longues pour longues, brèves pour brèves. Cette succession de brèves et de longues ne peut pas se ramener aux types que nous connaissons par les odes d'Horace. Bœckh a eu le premier (*Ueber die Versmasse des Pindaros* dans Wolf et Buttmann, *Museum der Alterthumswissenschaft*, 1808. *De metris Pindari*, 1811) l'idée, suivie depuis par tous les éditeurs de Pindare, de couper, de terminer le vers ou la phrase rhythmique toujours après un mot, là où il y avait hiatus ou syllabe indifféremment brève ou longue. Ainsi dans la IVe Pythique, il termine le premier vers de la strophe avec φίλῳ parce qu'il y a hiatus en cet endroit dans les antistrophes δ, ς, et la strophe ια, et syllabe brève à l'antistr. ζ et à la strophe ι. De même il ne termine le vers suivant qu'avec Ἀρκεσίλᾳ parce qu'il y a hiatus, antistr. 6, γ, str. η, ant. η, str. ι, ant. ιϛ, ιγ, syllabe brève str. 6, ant. δ, str. ια, ιϛ. Comme cette ode a 26 strophes et antistrophes, 13 épodes, l'application de ces principes ne souffre pas de difficultés. Mais la IVe olympique, par exemple, n'a qu'une épode. Faut-il avec Bœckh, séparer les derniers mots, ἐοικότα χρόνον, ou avec M. Christ les réunir au vers précédent? La solution de la question dépend de la manière de scander les vers, de décomposer ces phrases rhythmiques en membres. Et la chose est loin d'être facile.

Il est fort probable qu'une suite de brèves et de longues comme στᾶμεν, εὐίππου βασιλῆι Κυράνας, δῶρα κωμάζοντι σὺν Ἀρκεσίλᾳ (*Pyth.* IV, 2) ne formait pas une unité indivisible; celle-ci n'a pas moins de 36 temps, la brève étant comme on sait

l'unité de temps, et la longue valant deux brèves. Bœckh a compris que les principes de cette subdivision devaient être cherchés dans la musique, et de notre temps MM. Rossbach et Westphal (*Metrik der Griechen*, 1re éd. 1854-1865. 2e éd. 1867-1868) ont tiré des restes que nous avons conservés de la tradition musicale des Grecs les principes de la métrique lyrique. En voici le fondement : un pied est une mesure musicale qui a un frappé (θέσις) portant toujours sur une longue ou l'équivalent d'une longue, et un levé (ἄρσις). Ou la durée du frappé est double de celle du levé, et le pied est du genre double, comme le trochée -υ et l'iambe υ- (car le frappé peut chez les anciens terminer la mesure); ou la durée du frappé est égale à celle du levé; et le pied est du genre *égal*, comme le dactyle -υυ et l'anapeste, υυ-; ou enfin la durée du levé est une fois et demie celle du frappé, et le pied est du genre sesquialtère, comme le péon, -υ-, ou -υυυ. Ces rapports sont les seuls que reconnaisse la rhythmique ancienne. Les pieds de chaque genre associés au nombre de deux, trois, quatre, cinq, peuvent former une dipodie, une tripodie, une tetrapodie, une pentapodie, que les musiciens traitaient comme un seul pied composé, partagé, comme les pieds simples, entre un frappé et un levé qui devaient avoir pour la durée l'un des trois rapports, double, égal, sesquialtère. Tout pied composé ne pouvant se partager suivant l'un de ces trois rapports était exclu. Les seuls pieds composés admis étaient donc ceux qui comptaient 6, 8, 9, 10, 12, 15, 18, 20 ou 25 temps. Ainsi 5 trochées ou iambes forment une pentapodie ou pied composé de 15 temps qui peut se partager entre un frappé de 6 temps et un levé de 9 temps, lesquels ont entre eux le rapport sesquialtère de 1 à 1 1/2. Il arrive souvent que ces pieds composés sont *catalectiques*, qu'il manque un ou deux temps pour que le pied ait l'étendue exigée par la rhythmique ancienne. Alors ou on allongeait la dernière syllabe d'un temps ou de deux (τονή), ou on suppose une pause de un (λεῖμμα) ou deux temps (πρόσθεσις). L'application de ces principes est, comme on peut se l'imaginer, pleine de difficultés. D'abord quand faut-il supposer un allongement ou une pause? nous ne le savons pas trop. Il est toutefois peu probable, comme l'a fait remarquer M. Christ (*Jahrbücher für Philologie und Pædagogik*, 1869, 385), qu'il faille admettre avec Westphal (*Metrik*, II, 827) une pause au milieu d'un mot, comme dans ἀφύκ-τῳ, κατελέγ-χει (*Dernière Isthm.* 65). Ensuite, entre plusieurs manières possibles de subdiviser une phrase rhythmique en pieds composés et même un pied composé en pieds simples, laquelle choisir?

Un exemple de ces difficultés, c'est celle sur laquelle M. H. Weil a déjà appelé l'attention (*Jahrbücher für Philologie und Pædagogik*, 1862, 346 et suiv.) et qui touche à l'un des principes fondamentaux de la nouvelle métrique. Un mètre qui est d'un emploi très-fréquent dans Pindare et surtout dans Sophocle et Euripide, est le mètre que les anciens appelaient *glyconique*, et qui se présente sous la forme suivante υ - - υ υ - υ -, le premier pied pouvant être aussi un trochée, un spondée ou même un pyrrhique. Or Aristide (*De musica*, I, p. 36-37. 39-40), d'après la tradition de la musique antique, s'accorde avec le métricien Héphestion à considérer ce mètre comme formé de deux parties de durée égale, dont la première est composée d'un iambe suivi

d'un trochée et la seconde de deux iambes. G. Hermann, voyant que l'iambe initial de ce mètre peut répondre dans des parties lyriques, soit à un trochée, soit à un spondée, soit à un pyrrhique, le séparait du reste du mètre et le considérait comme une sorte de prélude qu'il a appelé *basis*. Bœckh adopta ce terme et son emploi, qu'il étendit encore à d'autres mètres (il marque la base par un x); seulement ce pied initial n'était pas pour lui un prélude, mais une monopodie distincte du reste du vers. Car il n'admettait pas non plus que Hermann, qu'un iambe pût être uni dans le même rhythme à un trochée. Par suite de cette séparation de la base, on a un trochée suivi d'un dactyle, lequel est suivi lui-même d'une dipodie trochaïque catalectique. Bœckh pensait que cette transition brusque du trochée, mesure à trois temps, au dactyle, mesure à quatre temps, était musicalement impossible. En conséquence il ramenait le dactyle à la durée d'une mesure à trois temps, en évaluant la longue à 9/7 et chacune des deux brèves à 6/7 (*De metr. Pind.* 105, 268). Westphal rejette l'idée de la base (II, 749-750). Le frappé de l'iambe initial porte, suivant lui, sur la brève et non sur la longue (II, 738), et il place les frappés dans le mètre glyconique de manière à lui donner le rhythme trochaïque. Il n'admet pas non plus que Bœckh qu'un dactyle mêlé à des trochées, soit dans le glyconique soit dans les autres mètres, comme l'hendécasyllabe saphique, puisse être une mesure à quatre temps. Il le ramène à la durée du trochée. Mais il croit être plus d'accord avec les textes anciens en évaluant la longue du dactyle à 4/3, la première brève à 2/3 et la dernière brève à 1. Il a ainsi un dactyle dont le frappé est de 6/3 ou de 2 temps et le levé de 1 temps (I, 640). M. Weil fait remarquer (article cité plus haut) que la manière dont Bœckh et Westphal mesurent le mètre glyconique, est inconciliable avec la tradition musicale de l'antiquité telle qu'Aristide nous l'a transmise, et qu'il est bien dangereux de l'abandonner. M. Christ pense (*Jahrb.* 1869, 281) que les Grecs pouvaient bien se permettre de passer sans transition d'une mesure terminée par un frappé à une mesure commençant par un frappé. En conséquence il maintient le frappé sur la longue de l'iambe qui commence le glyconique; mais il paraît scander le reste du vers comme Westphal.

Je ne prétends pas décider cette question. Mais il est toutefois une objection que me paraît soulever la manière dont Westphal ramène le dactyle à la mesure du trochée, en combinant Aristoxène (p. 292-294) et Denys d'Halicarnasse (*Comp. verb.* 17). Un pied est rationnel (ῥητός), c'est-à-dire le frappé a avec le levé un rapport double, égal ou sesquialtère, ou bien il est irrationnel (ἄλογος), c'est-à-dire que le frappé n'a avec le levé aucun de ces trois rapports. Aristoxène ne donne pas au mot ἄλογος le sens que les mathématiciens y attachaient, qui est que le rapport irrationnel n'est exprimable ni par l'unité ni par une fraction de l'unité. Aristoxène, prenant pour exemple le trochée irrationnel (χορεῖος ἄλογος), où le frappé est de deux temps, et le levé d'un temps et demi, dit que le rapport du frappé au levé dans un pied irrationnel peut être exprimé en nombre, mais n'est pas double, égal, ou sesquialtère, comme l'exige la rhythmique. Denys d'Halicarnasse, ou plutôt ceux qu'il a suivis paraissent entendre le mot ἄλογος au sens des mathématiciens, à qui il était du reste emprunté. Car Denys d'Halicar-

nasse dit que les rhythmiciens reconnaissent un dactyle et un anapeste dont la longue a moins de deux temps, et que ne pouvant dire *quelle est au juste cette différence*, ils appellent cette longue irrationnelle, οὐκ ἔχοντες δ'εἰπεῖν πόσῳ καλοῦσιν αὐτὴν ἄλογον. Plus loin (p. 20) revenant sur ces dactyles, il dit qu'ils ne diffèrent pas beaucoup, μὴ πολὺ διαφέρειν, de trochées. Je ne vois pas comment la mesure que Westphal donne au dactyle irrationnel peut s'autoriser soit du texte d'Aristoxène, puisque le rapport d'un frappé de 6/3 de temps à un levé de 1 est un rapport double, soit du témoignage des rhythmiciens de Denys, puisqu'ils disaient qu'on ne peut pas évaluer de combien la longue irrationnelle est moindre que deux temps.

En résumé il est évident que la métrique d'une poésie faite pour être chantée est inséparable de la musique, et particulièrement de la partie de la musique qui se rapporte à la théorie du rhythme, de la mesure. Or nos renseignements sur la théorie antique de la mesure, sur la rhythmique ancienne sont tout à fait insuffisants. Nous sommes réduits à quelques fragments d'Aristoxène, disciple d'Aristote ; et encore ces fragments n'ont-ils rapport qu'à des généralités. Ce qui nous reste des autres musiciens grecs est également très-sommaire et très-général et nous ne l'avons que dans des compilations très-postérieures à Aristoxène. D'autre part les grammairiens grecs ne paraissent pas avoir tenu compte de la rhythmique dans leur théorie des mètres lyriques, et encore ne connaissons-nous leurs recherches que très-incomplétement. Nous sommes donc réduits à interpréter quelques textes en suppléant à ce qui manque à l'aide de notre sentiment musical, qui doit être fort trompeur, quand il s'agit de savoir comment des vers étaient mis en musique il y a 2300 ans.

M. Christ indique dans les tableaux métriques qui précèdent chaque ode, comment il entend que les phrases rhythmiques entre lesquelles se partagent les strophes doivent être subdivisées, scandées. Il a cru devoir étendre ces indications au texte lui-même : ce qui est peut-être peu nécessaire. Il faut désespérer de faire sentir par la prononciation l'harmonie d'une versification fondée sur des principes que nous ne connaissons qu'imparfaitement et que nous avons beaucoup de peine à sentir. Les éditions d'Horace sont généralement précédées d'un résumé de sa métrique. Ce complément me paraît encore plus nécessaire pour une édition de Pindare. Il faudrait même indiquer à chaque ode quel est le genre de mesure et expliquer pourquoi on scande de telle façon plutôt que de telle autre. Je sais par expérience qu'il est fort difficile de s'orienter soit dans le travail de Bœckh, *de metris Pindari*, qui a d'ailleurs vieilli, soit dans la métrique récente de Westphal. Ce qui nous manque en ce moment, c'est une métrique composée avec une critique sévère et judicieuse, qui distingue le certain du probable et de l'incertain, qui ait le courage de dire et de dire souvent : je doute, j'ignore. MM. H. Weil et Christ me paraissent particulièrement préparés par leurs études et leurs qualités d'esprit à satisfaire ce vœu.

Charles THUROT.

---

249. — **Die Philippinen und ihre Bewohner.** Sechs Skizzen von Dr C. Semper. Würzburg, A. Stuber. In-8°, 143 p. et 2 cartes. — Prix : 6 fr. 75.

Ces « six Esquisses » sont le résultat d'une série de leçons faites à Francfort en 1868. L'auteur étudie successivement les volcans de ces îles, — les bancs de corail qui en bordent les côtes, — le climat avec la faune et la flore de ces mêmes îles, — leurs habitants primitifs, nègres et malais, — la période de la domination musulmane bientôt contrariée par l'arrivée des conquérants chrétiens, — enfin la période chrétienne. Ce travail est complété par de nombreuses notes, dont quelques-unes sont assez étendues, notamment : par des discussions sur certains volcans imaginaires, — sur la théorie de Darwin relativement à la formation des bancs de corail (réimpression d'un travail déjà publié par l'auteur), — sur les opinions de certains auteurs relativement aux plus anciens habitants de l'île, — enfin par des tableaux empruntés au professeur G. Karsten de Kiel, et donnant pour les dix dernières années les résultats des observations météorologiques de tout genre (barométriques, thermométriques, hygrométriques, etc.). L'intelligence du texte est, de plus, facilitée par deux cartes, qui sans être fort remarquables, sont ingénieusement disposées et font ressortir diverses particularités: l'une est celle de l'ensemble des îles Philippines; les volcans y sont marqués et leurs noms écrits en rouge, etc.; l'autre est celle des bancs de corail qui entourent l'île Bohol; des teintes diverses permettent de distinguer les parties que la basse mer laisse à découvert, celles où se trouve le corail, enfin les régions où la profondeur de la mer dépasse quinze brasses.

Il a déjà été publié plusieurs travaux sur les îles Philippines; l'auteur les connaît et y recourt, en les contrôlant au moyen des observations que dix mois de résidence dans ces îles lui ont permis de faire. Du reste ses « Esquisses » ne sont que le prélude d'un ouvrage plus étendu, la relation du voyage de l'auteur; c'est dans cette publication ultérieure qu'il promet de nous donner ce qu'il lui a été donné de recueillir sur la langue des indigènes. Les indigènes des îles Philippines, les premiers habitants, appartiendraient selon l'auteur à une race nègre, très-voisine des Papous de la Nouvelle-Guinée ou des habitants des îles Fidji, mais un peu inférieure, soit qu'il en ait été ainsi dès l'origine, soit qu'un mélange avec d'autres races les ait fait dégénérer. Du reste cette race primitive est bien diminuée; elle a reculé et péri en partie par suite des invasions malaises antérieures à l'introduction de l'islamisme, invasions dont l'histoire est bien peu connue, mais dont l'importance est attestée par le nombre des Malais païens encore établis dans ces îles. Les habitants primitifs ont même perdu l'usage de leur langue nationale; mais M. S. paraît se flatter d'en avoir recueilli quelques débris dans le vocabulaire qu'il a réussi à former sur la côte orientale de Luçon, la plus grande des Philippines, l'une des régions où subsistent encore quelques uns des restes des plus anciens habitants. Léon Feer.

ERRATA. — L'article 240, sur le livre de M. Rajna, ayant été imprimé sans que l'auteur en ait revu les épreuves, il s'y est glissé plusieurs fautes. P. 347, l. 15 : XV° et XVI° siècles, *l.* XIV° et XVI° siècles; — P. 348, l. 5 *a. f.*: Carezzi, *l.* Careggi; — P. 349, l. 3 : cléricale, *l.* anticléricale; — l. 8 : théologiques, *l.* mythologiques; — l. 27 : innovations, *l.* invocations.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 51 — 18 Décembre — 1869

Sommaire : 250. BENFEY, Histoire de la science du langage et de la philologie orientale en Allemagne. — 251. [KISTNER,] Buddha et ses doctrines. — 252. DE KAMPEN, Des Parasites attachés aux temples grecs. — 253. LUMBROSO, Documents grecs du Musée égyptien de Turin. — 254. ROBERT, Épigraphie de la Moselle. — 255. Publications de la Société d'histoire nationale de Saint-Gall. — 256. WALLON, Jeanne d'Arc. — 257. [VIAN,] Montesquieu, sa réception à l'Académie française.

250. — **Geschichte der Sprachwissenschaft und orientalischen Philologie in Deutschland**, seit dem Anfang des 19. Jahrhunderts, mit einem Rückblick auf die früheren Zeiten, von Theodor BENFEY. München, Cotta, 1869. In-8°, x-836 p. — Prix : 14 fr. 15.

On se rappelle qu'à l'occasion de l'Exposition universelle et sur l'invitation de M. Duruy, alors ministre de l'instruction publique, des rapports ont été composés par divers savants sur les progrès accomplis par la France, en ces vingt-cinq dernières années, dans les différentes branches des connaissances humaines. Une entreprise analogue se poursuit actuellement pour l'Allemagne, grâce à l'initiative du dernier roi de Bavière, et sous les auspices de la Commission historique de l'Académie de Munich. Il s'agit de retracer l'histoire des sciences en Allemagne depuis le commencement de ce siècle. Une grande latitude est laissée aux auteurs qui peuvent, s'ils le veulent, élargir leurs rapports jusqu'à en faire une sorte d'encyclopédie de la science dont ils sont les historiens. Plusieurs volumes, quelques-uns signés de noms très-connus, ont déjà été publiés. Celui que nous annonçons est le huitième de la collection[1].

En pouvant confier à M. Benfey le soin de décrire les progrès de la linguistique, l'Académie de Munich a été particulièrement favorisée. Non-seulement M. Benfey devait parler en maître d'une science qu'il a étendue par ses découvertes, mais il était peut-être de tous les savants contemporains le mieux placé pour en retracer l'histoire. Il a vu et partagé les travaux de deux générations de linguistes. Quand il publiait son Lexique des racines grecques, en 1839, Auguste-Guillaume Schlegel enseignait à Bonn, Grimm et Bopp étaient dans la force de l'âge ; et les plus récents travaux de M. Benfey nous placent au milieu des recherches de Curtius, de Corssen, de Schleicher, de Justi. Ajoutez que M. B., quoique surtout voué à l'étude des langues indo-européennes, a touché aux idiomes sémitiques, au copte, à l'égyptien; qu'il a une immense lecture et un

1. Voici les volumes qui ont paru : Droit politique (Bluntschli). Minéralogie (Kobell). Agriculture et science forestière (Fraas). Géographie (Peschel). Théologie protestante (Dorner). Théologie catholique (Werner). Esthétique (Lotze). Il a été rendu compte de ce dernier ouvrage dans la *Rev. crit.*, 1869, t. I, art. 54. Ajoutons que le prix de ces ouvrages est relativement peu élevé.

esprit ouvert à toutes les idées. On conviendra qu'il était difficile de mieux choisir le rapporteur.

Ce n'est donc pas sans un vif sentiment de curiosité que nous avons ouvert ce volume. A dire vrai, nous n'y avons pas trouvé toute l'abondance de vues originales et de renseignements nouveaux que nous attendions. Ou plutôt, nous avons été surpris par des qualités autres que celles que nous croyions rencontrer. On connaissait à M. Benfey un certain penchant pour les inductions hardies : c'est par la réserve et par la sagesse que ce nouvel ouvrage se distingue. Est-ce l'âge qui a tempéré l'ardeur du savant professeur de Gœttingen? Nous pensons plutôt que prenant la parole au nom d'une Académie et presque au nom de la science même, il s'est proposé cette fois d'être inattaquable. Il a distribué les éloges d'une main équitable et bienveillante, il a su se mettre au-dessus de ses propres opinions et de ses théories les plus chères [1]. Aussi son ouvrage, qui sera bientôt entre les mains de tous les philologues, restera-t-il comme le livre le plus sûr et le plus substantiel qui ait encore été écrit sur la science du langage.

Ce volume qui a plus de 800 pages, se divise en deux parties presque égales. La première comprend l'histoire de la linguistique jusqu'au commencement de ce siècle. La seconde partie la continue jusqu'à 1868. Dans la première moitié de son récit, l'auteur ne s'impose aucune limite géographique : la science grammaticale des Indous, celle des Grecs et des Romains, celle du moyen-âge et de la Renaissance sont successivement passées en revue. La seconde partie (depuis Frédéric Schlegel) se borne uniquement à l'Allemagne. Malgré l'immense étendue du sujet, M. Benfey paraît avoir composé son livre à peu près sans secours et de première main, sauf en ce qui concerne les Romains et les Grecs, pour lesquels il s'est servi d'Egger (*Essai sur Apollonius Dyscole*) et de Steinthal (*Sprachwissenschaft der Griechen und Rœmer*). Il est à regretter que pour le moyen-âge il n'ait pas encore eu à sa disposition le savant livre de notre collaborateur M. Thurot.

Quand M. Benfey arrive aux philologues contemporains, son exposition se resserre et finit par se réduire presque à une simple énumération de noms et de livres. L'auteur garde un silence absolu sur les questions qui divisent aujourd'hui quelques-uns des principaux représentants de la linguistique. On chercherait vainement, par exemple, en quoi Schleicher diffère de Steinthal, Curtius de Pott, Corssen de Léo Meyer, Scherer de Westphal. Si l'on y réfléchit un instant on ne pourra qu'approuver cette réserve. Une fois que les théories ont produit toutes leurs conséquences et que les auteurs ont dit leur dernier mot, le jugement devient possible et souvent même facile : car la plupart du temps les systèmes se jugent eux-mêmes. Mais comment résumer des discussions qui se transforment d'année en année, comment critiquer des systèmes qui ne sont pas encore arrivés à leur entier développement? Le moindre inconvénient, c'est qu'il

1. C'est à peine si en un ou deux endroits on voit percer les deux théories favorites de notre auteur, sur la transmutabilité des suffixes et sur la nature verbale des *soi-disant* racines (p. 95, 555).

faudrait entrer dans des détails qui seraient déplacés en un pareil ouvrage. Mais même à ce prix, la chose nous paraît impossible. Aucun philologue contemporain n'est assez au dessus ou assez en dehors de ces débats pour pouvoir s'en constituer l'arbitre. M. Benfey le pouvait moins que personne, car il y est si intimement mêlé qu'il aurait été obligé de se faire comparaître et de se juger lui-même. Du reste, nous ne perdrons rien à la discrétion que s'est momentanément imposée l'auteur. Il annonce une *Histoire des problèmes linguistiques*, où, parlant en son nom et sans mandat officiel, il nous donnera ses opinions sans ménagements ni réticences.

Un ouvrage de cette nature ne permet guère à la critique que des observations de détail. Citons d'abord les morceaux qui nous ont paru les plus réussis. La grammaire indienne, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, est parfaitement caractérisée. Plus d'un lecteur aurait sans doute désiré que l'auteur s'y arrêtât encore davantage et qu'il nous montrât, par exemple, en quoi consistent les différences qui séparèrent les écoles grammaticales de l'Inde. Le chapitre de Grimm, traité avec prédilection, est un des meilleurs de l'ouvrage. Celui qui est consacré à Bopp se distingue presque partout par une grande exactitude. Guillaume de Humboldt est caractérisé par une suite d'extraits de son principal livre; l'auteur a trouvé d'heureuses expressions pour dépeindre ce grand esprit, qui a l'habitude de « se mouvoir de périphérie en périphérie avant d'arriver au sujet » qu'il veut traiter, et qui, en parcourant ces cercles concentriques, s'expose » quelquefois à épuiser ses forces avant d'arriver à sa tâche véritable. » Citons encore cet autre passage : « Les écrits de Humboldt, dit M. Benfey, malgré » tous leurs défauts resteront pour le linguiste comme une source inépuisable de » sagesse et, pour ainsi parler, d'édification; s'ils ne désaltèrent pas toujours la » soif de science, du moins ils ne manquent jamais de la soulager et de la » rafraîchir. » Nous avons remarqué aussi une belle page sur les Universités allemandes (p. 215), une hypothèse féconde sur les langues sémitiques (483), un joli portrait de Rückert (414) et deux magnifiques éloges de Scaliger et de Henri Estienne.

S'il faut maintenant passer à la critique, nous signalerons d'abord un passage de Varron (V, 93) que M. Benfey nous paraît avoir inexactement traduit. Le texte en question est : « artificibus maxuma causa ars; id est ab arte *medicina* » ut sit *medicus* dictus, a *sutrina sutor*, non a medendo ac suendo, quae omnino » *ultimae earum rerum radices*..... » D'après ce texte, M. Benfey conclut que pour Varron les *radices* sont les racines, non des mots, mais des choses (*rerum*) désignées par les mots. C'est trop presser le latin et prêter à un écrivain que d'ailleurs M. Benfey porte si haut, une opinion bien étrange. — Plus loin (p. 247) rappelant les travaux de Leibniz en linguistique, M. B. dit que sur ce champ spécial deux hommes seuls pouvaient rivaliser de science avec lui : Ludolf et Reland. Il eût été juste de mentionner aussi Fréret, l'auteur des *Vues générales sur l'origine et le mélange des anciennes nations*. — M. Benfey donne quelque part à Paulin de St-Barthélemy la qualification de jésuite. C'est carme déchaussé qu'il

aurait fallu dire. — Page 378 traitant du premier ouvrage de Bopp, le *Conjugationssystem*, et énumérant les découvertes qu'il renferme, M. B. dit que Bopp y explique déjà la formation du passif latin par la combinaison de l'actif avec le pronom réfléchi. Mais quand on se reporte à la page 103 du *Conjugationssystem* citée par Benfey, on trouve bien une explication du passif latin, mais une explication tout autre et que Bopp a abandonnée plus tard. — Page 399 il est dit que grâce à Schlegel et à Lassen, Bonn devint le principal centre d'où la philologie sanscrite se répandit en Europe. Sur la même ligne que Bonn il n'eût été que juste de mettre Paris, qui, de 1832 à 1852, fut un centre non moins actif et non moins fécond. — Page 409 M. B. dit que Max Müller a laissée inachevée la publication du *Rik-prâtiçâkhya*. Quoique l'auteur, dans sa seconde partie, se borne à l'Allemagne, personne n'eût trouvé mauvais qu'il mentionnât la cause pour laquelle cette publication ne fut point continuée. C'est que M. Adolphe Regnier, dans le même temps, a donné en entier le texte et la traduction du même *prâtiçâkhya*. — Page 430, *celtique* est probablement une faute d'impression pour *sémitique*. — Page 437, note, l'auteur expose en son nom la loi de substitution des consonnes germaniques. Nous avons été surpris d'y voir citer les aspirées *ph*, *kh*, *th*, quand aujourd'hui on reconnaît généralement que les aspirées primitives ont dû être *bh*, *gh*, *dh*, et quand l'auteur lui-même cite un peu plus loin (p. 481) comme type primitif du grec πυθ, la racine *bhudh*. Le jugement sur la *Bhagavad-Gîtâ* attribué (345) à Guillaume Schlegel (c'est le plus beau, peut-être le seul poème philosophique qui existe) est de Guillaume de Humboldt.

Ainsi que nous l'avons dit, le ton de M. Benfey est celui d'une grande bienveillance. Quelquefois on sent le parti pris de ne voir que le bon côté des choses; voyez par exemple p. 366, où il juge avec une grande indulgence la théorie de Frédéric Schlegel sur les flexions, ou p. 512, où il déclare qu'il faut se féliciter que Bopp ait composé son travail sur les langues malayo-polynésiennes, qui, comme on sait, repose sur une erreur, parce qu'il a montré par là les limites où doit s'arrêter la méthode comparative. — Nous n'avons remarqué que deux personnes auxquelles M. Benfey n'ait pas rendu complète justice. En parlant des *Grundzüge der griechischen Etymologie* de Georges Curtius, M. B. dit que ce livre se distingue surtout « par une critique, en somme judicieuse, de ce qui a été fait » jusqu'à présent. » Pour qui a lu et pratiqué cet excellent ouvrage, où sont accumulées tant de recherches personnelles, l'éloge paraîtra mince. L'autre personne à l'égard de laquelle M. Benfey s'est montré d'une réserve extrême, c'est, comme on pouvait s'y attendre, M. Benfey lui-même. Assurément on se ferait une idée inexacte de la place que l'auteur occupe dans la science, si l'on s'en tenait aux simples mentions qu'il donne de ses ouvrages.

Il n'y a pas lieu de s'étonner que le patriotisme allemand se fasse jour dans un livre consacré à l'histoire d'une science plus d'aux trois quarts allemande. Quelquefois l'expression de ce sentiment peut sembler excessive. En lisant la page 168, on croirait qu'entre la civilisation antique et l'activité scientifique dont

l'Allemagne est aujourd'hui le principal foyer, il n'y ait eu place pour aucune haute culture de l'esprit, et que ces deux époques soient séparées par un désert intellectuel. Plus loin, rappelant les travaux sur l'Inde dus à quelques missionnaires allemands du XVIIIe siècle, travaux assez modestes et comme tous les autres pays peuvent en citer de pareils, M. Benfey s'écrie : « On dirait que comme des » navigateurs, débarquant les premiers dans une île inhabitée, ils aient voulu y » planter le drapeau allemand, pour assurer à leur patrie un droit particulier sur » ce domaine » (p. 430). Nous citons seulement ces passages pour montrer que le patriotisme germanique n'est pas toujours exempt de ces accès de jactance qu'il relève avec raison quand il les trouve chez d'autres peuples. M. Benfey aurait pu s'en défendre d'autant plus aisément que les faits parlent assez haut d'eux-mêmes, et que le simple récit des travaux philologiques accomplis depuis Schlegel en Allemagne, est le plus éloquent témoignage qu'un pays puisse se donner de son activité et de son aptitude scientifique.

Michel BRÉAL.

---

251. — **Buddha and his doctrines.** A bibliographical Essay. London, Trübner and Co. In-4°, iv-32 pages. — Prix : 3 fr. 15.

La première partie du titre de cette brochure ne doit pas faire illusion : c'est purement un travail bibliographique. L'auteur, M. Otto Kistner, qui n'a pas mis son nom sur la couverture, mais qui le fait connaître en signant une préface datée de Leipzig et écrite en anglais comme le reste de l'ouvrage (il va sans dire que le titre de chaque livre cité est donné intégralement dans la langue même de ce livre), nous explique dans cette préface comment des recherches sur la bibliographie en général l'amenèrent à s'occuper plus spécialement de bibliographie bouddhique. Il divise son travail en deux parties, on pourrait dire en trois, car il a eu l'heureuse pensée de mettre en tête, sous forme d'introduction, ce qu'il appelle « a sketch of Buddhism, which, though small and of no pretention, may perhaps to some extent serve the purpose of an introduction, » c'est-à-dire un aperçu de l'ensemble de toutes les littératures bouddhiques, ou au moins de la plupart et des principales d'entre elles, à savoir des collections népalaise (en sanskrit), pâlie, chinoise, tibétaine, mongole, birmane; thème pouvant donner lieu à un travail immense, résumé par l'auteur en six pages substantielles. La liste des ouvrages, classés suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, avec intercalation des ouvrages anonymes à la place assignée par la première lettre du titre, se divise en deux parties : 1° les ouvrages généraux (General Works, pp. 7-12) qui, ne traitant pas directement du bouddhisme, peuvent cependant être utiles à consulter comme relatifs à des pays bouddhiques; 2° les ouvrages sur le bouddhisme et les écrits insérés dans les revues (Works on Buddhism and extracts from periodicals, pp. 12-32), partie de beaucoup la plus étendue. Cette division est fondée; mais il n'est pas toujours facile de l'observer rigoureusement, et peut-être est-il quelquefois arrivé à l'au-

teur de mettre dans une partie tel ouvrage qui aurait été mieux placé dans l'autre; mais cela n'a pas d'importance : le lecteur est prévenu qu'il doit chercher dans les deux parties. Le titre de la deuxième partie semble indiquer que tous les articles de revue qui y figurent ont été sans exception publiés à part ultérieurement; mais plusieurs de ceux qu'on y trouve cités ne paraissent pas avoir été dans ce cas. Peut-être eût-il été bon de faire la distinction. Quoi qu'il en soit, nous devons remercier M. Kistner de la pensée qu'il a eue de faire ce travail et de la manière dont il l'a exécuté. Il peut avoir fait des omissions: lui-même le prévoit et ne demande qu'une chose, c'est d'être mis en mesure de les réparer. Nous communiquons ce souhait à tous ceux qu'il peut intéresser et qui seraient en état d'y donner satisfaction. Du reste les oublis (involontaires) de l'auteur ne doivent pas être nombreux; peu de travaux paraissent avoir échappé à ses actives recherches.

Nous aurions seulement à lui proposer une légère amélioration. Ce serait d'ajouter à son travail une troisième partie, comprenant la liste des titres des ouvrages bouddhiques dont il existe une ou plusieurs traductions, avec les noms des traducteurs. Cette simple mention suffirait, le lecteur étant ainsi renvoyé au nom du traducteur dont l'œuvre est citée dans la deuxième partie avec le développement que le sujet comporte. M. K. a déjà fait quelque chose d'analogue : dans la deuxième partie, nous trouvons les noms *Dharmapadam*, *Lalitavistara, Saddharmapundarika,* avec renvoi aux noms des traducteurs; mais tout n'y est pas. Ainsi Gogerly a traduit le *Chariya-pitaka,* le *Dhammacakkappavattanam :* M. K. cite ces traductions au nom de Gogerly et même il ajoute une note pour la seconde. Ne serait-il pas utile de faire pour ces ouvrages et pour d'autres ce qui a été fait pour les précédents? Nous ne faisons donc guère autre chose que demander à l'auteur de se compléter sur ce point. Reste à savoir si, au lieu de laisser ces titres des ouvrages bouddhiques traduits perdus dans la foule des livres ou écrits qui forment la deuxième partie, il ne conviendrait pas d'en faire une liste à part qui servirait d'appendice : elle ne serait pas fort longue pour le présent. L'exécution de ce plan pourra rencontrer quelques difficultés provenant de la variété des systèmes de transcription, de la diversité des titres d'un même ouvrage se présentant sous plusieurs formes, sanskrite, pâlie, tibétaine, chinoise, etc., et de plusieurs autres circonstances; mais il sera possible de les surmonter. Et il y aurait un grand intérêt pour ceux que le bouddhisme intéresse à trouver facilement et à voir en un tableau les ouvrages bouddhiques dont il existe des traductions.

M. K. fera ce qu'il voudra du conseil que nous lui donnons : nous le prions d'y voir seulement une marque de l'intérêt que son travail nous inspire et de notre désir de lui en faciliter le perfectionnement.

Léon Feer.

---

252. — **De parasitis apud Graecos sacrorum ministris** scripsit Albertus DE KAMPEN. Gœttingue, 1867. In 8°, 56 p.

Les parasites dont il est ici question ne sont pas ces misérables « écornifleurs, » ἄδοξον ὄνομα, qui faisaient métier de manger à la table des riches et de les amuser par leurs flatteries ou leurs bons mots; ce sont des hommes honorables que les Grecs chargeaient d'un service religieux et qui venaient en aide aux ministres du culte dans l'exercice de leurs fonctions. — A quels temples étaient-ils attachés? Quel était leur nombre? Comment étaient-ils choisis? Quelles étaient leurs attributions? Voilà autant de questions que M. de Kampen avait naturellement à résoudre et sur lesquelles nous sommes en droit de lui demander, sinon des réponses satisfaisantes, au moins quelques éclaircissements.—Malheureusement, la dissertation qu'il a consacrée à ce sujet encore peu connu laisse beaucoup à désirer pour l'ordre et pour la clarté; elle ne nous renseigne qu'assez imparfaitement, et ce n'est pas sans peine que nous sommes parvenu à en dégager nettement quelques conclusions.

I. Tous les temples n'avaient pas de parasites. Les textes qui nous sont parvenus ne mentionnent ces personnages qu'à l'occasion des divers temples d'Hercule, de ceux d'Apollon d'Acharnes et de Minerve de Pallène.— On admet même généralement qu'il n'existait pas de parasites dans les temples d'Athènes et que ceux que l'on rencontre étaient toujours attachés aux sanctuaires des dèmes (Schœmann, *Griechische Alterthümer*, 2e éd., t. II, p. 399). Mais cette opinion nous paraît difficile à maintenir en présence d'un texte cité par M. de K. En effet, d'après Athénée, VI, 27, C. p. 235, les parasites figuraient dans une inscription placée dans l'Anacéum et qui, suivant toute probabilité, se rapportait à ce temple; or, il est certain que l'Anacéum ou temple des Dioscures était situé dans l'intérieur de la ville.

II. Dans les temples d'Hercule, le nombre des parasites était fixé à douze (Athénée, VI, 36, C. p. 239). Il est à présumer qu'à l'origine il en était de même pour le temple consacré à ce dieu dans le Cynosarge; mais le seul texte que nous possédons à son égard parle de soixante personnes : οἱ ἑξήκοντα (Athénée, XIV, 3, C. p. 614); il doit se rapporter à une époque où l'institution primitive des parasites était en pleine décadence, et où une corporation religieuse s'était transformée en compagnie de joyeux viveurs. — Pour les autres temples, nous sommes sans renseignements précis; nous trouvons seulement dans Athénée la mention de plusieurs parasites attachés au temple de Minerve de Pallène (VI, 26, C. p. 234) : deux appartiennent au dème Γαργηττός, le troisième au dème Πίθος; ce qui prouve, pour le dire en passant, que plusieurs dèmes s'étaient associés en vue du culte à rendre à la déesse.

III. D'après M. de K., les parasites, au moins ceux d'Hercule, étaient désignés, non par le sort, non pas même par les archontes, mais par le choix de leurs concitoyens : Παράσιτοι ἠρέθησαν (Athénée, VI, 26, C. p. 235; cf. VI, 36, C. p. 239). — Nous ferons remarquer toutefois qu'un texte de Démosthène

semble indiquer que l'élection et le tirage au sort étaient combinés pour arriver à la nomination des ministres d'Hercule : ὑπὸ δημότων προεκρίθην ἐν τοῖς εὐγενεστάτοις κληροῦσθαι τῆς ἱερωσύνης τῷ Ἡρακλεῖ (*C. Eubulidem*, § 46, Reiske, 1313).

S'il fallait prendre à la lettre un texte de Diodore de Sinope (Athénée, VI, 36, C. p. 239), chaque dème de l'Attique aurait nommé douze parasites d'Hercule : ἐν ἅπασι τοῖς δήμοις. Mais il est certain, et nous venons de faire la même remarque pour le temple de Minerve de Pallène, que plusieurs dèmes pouvaient se réunir pour le culte d'Hercule. Cela résulte pour la Mésogée d'une inscription que Curtius a publiée en 1843. L'association formée par les divers dèmes nommait seulement douze parasites. On peut donc dire, si l'on veut, qu'Hercule était honoré dans tous les dèmes de l'Attique; mais chaque dème ne lui rendait pas un culte spécial.

IV. Pour pouvoir aspirer aux fonctions de parasite, il fallait être né de père et de mère citoyens, avoir de la fortune et jouir d'une bonne réputation (Démosth., *C. Eubulidem*, § 46, R. 1313; Athénée, VI, § 36, C. p. 239). — Par exception, les parasites du Cynosarge ne pouvaient être pris que parmi les νόθοι · οἱ δὲ παράσιτοι ἔστων ἐκ τῶν νόθων καὶ τῶν τούτων παίδων κατὰ τὰ πάτρια (Athénée, VI, 26, C. p. 234). D'après M. de K., ces νόθοι étaient les citoyens nés de l'union hors mariage de deux citoyens. Malgré les explications ingénieuses qu'il donne à l'appui de son opinion, nous persistons à croire que la loi avait en vue les demi-citoyens. Dans un texte de Démosthène (*C. Aristocratem*, § 213, R. 691) il est question des νόθοι du Cynosarge et l'orateur déclare qu'il parle de ceux qui ont seulement τὸ ἥμισυ τοῦ γένους. De même, Plutarque (*Themistocle*, 1) voit dans ces νόθοι, non pas ceux qui sont nés hors mariage, mais ceux dont un des auteurs seulement est citoyen (cf. Schœmann, *Griechische Alterthümer*, 2e éd., T. II, p. 399).

Les fonctions de parasite du Cynosarge ne paraissent pas avoir été recherchées, et beaucoup de personnes essayaient de s'y soustraire. On ne s'expliquerait pas sans cela une disposition du décret d'Alcibiade : ὃς δ'ἂν μὴ θέλῃ παρασιτεῖν, εἰσαγέτω εἰς τὸ δικαστήριον (Athénée, VI, 26, C. p. 234); disposition renouvelée de Solon et dont Plutarque a méconnu le sens en l'appliquant à la σίτησις ἐν πρυτανείῳ (*V. Solonis*, 24). Comme si le législateur pouvait raisonnablement édicter des peines, en prévision du cas où un citoyen, honoré d'une distinction exceptionnelle, refuserait de l'accepter! (cf. Schœmann, *loc. cit.*, note 3).

V. Dans les temples d'Hercule, les parasites assistaient le prêtre pendant les sacrifices mensuels offerts au dieu (Athénée, VI, 26, C. p. 235). Ces sacrifices étaient accompagnés d'un festin en l'honneur d'Hercule; les parasites prenaient part à ce festin, et, dans le Cynosarge au moins, ils en supportaient les frais.

Leur assistance aux sacrifices dans les temples d'Apollon d'Acharnes et de Minerve de Pallène est également attestée par des textes. — N'avaient-il pas d'autres attributions? Si la νόμος βασιλέως nous avait été conservée dans son intégrité, il nous serait facile de répondre. Mais Athénée n'en a transcrit que des fragments qui ne paraissent pas se rattacher intimement les uns aux autres et sur le sens desquels on est loin d'être fixé (VI, 27, C. p. 235). Nous nous bor-

nerons à indiquer ici la traduction donnée par M. de K. : « Parasiti e grege sacro » boves nonnullos eligant,.... sacri hordei ex sua quisque parte sextarium » eligat; sextarium delectum parasiti Acharnensium in Apollonis ἀρχεῖα deferant; » Atheniensium cuivis liceat epularum publicarum esse participi..... » — La même loi parle d'un local spécialement affecté aux parasites, παρασίτειον. D'après Pollux cet édifice se trouvait à Athènes (VI, 35). M. de K. indique plusieurs raisons qui lui semblent de nature à faire rejeter l'affirmation du grammairien.

VI. L'institution des parasites tomba de bonne heure en désuétude. Leur nom lui-même perdit sa signification primitive et servit à désigner une classe d'hommes ridiculisés par la comédie et ne se rattachant que par un lien très-éloigné aux anciens auxiliaires du culte.

Nous signalerons en terminant une erreur capitale commise par M. de K. Il ne fait pas de distinction entre la δημοσία σίτησις ἐν πρυτανείῳ et la σίτησις des Prytanes. Il est au moins disposé à appliquer aux Prytanes la définition des ἀείσιτοι donnée par Hésychius. — On sait pourtant que les personnes qui avaient obtenu l'honneur de la δημοσία σίτησις prenaient leurs repas dans la Prytanée, tandis que les Prytanes se réunissaient et dinaient dans le Tholus (Cf. C. Curtius, *Das Metroon in Athen als Staatsarchiv*, Berlin, 1868, p. 13).

E. CAILLEMER.

---

253. — **Documenti greci** del Regio Museo Egizio di Torino, raccolti dal Dott. G. LUMBROSO. Torino, Stamperia Reale, 1869. 45 p. — Prix 2 fr. 40.

La publication de M. Lumbroso est destinée à faire connaître un certain nombre de monuments épigraphiques de tout genre relatifs à l'Égypte et conservés dans le Musée royal de Turin. De plus elle contient une nouvelle collation de papyrus déjà publiés soit par l'abbé Peyron, soit dans la collection qui fait partie des *Notices et Extraits*. Elle est donc de nature à intéresser tout spécialement les égyptologues qui y trouveront entre autres une série de ces inscriptions connues sous le nom d'*Ostraca*, en tout point semblables à celles que M. Frœhner a insérées dans le 11me tome de la *Revue archéologique*. La pièce qui nous semble offrir le plus d'importance au point de vue de l'histoire est une inscription inédite selon l'auteur. Nous regrettons de ne pas trouver de renseignements au sujet de sa provenance. Si la restitution tentée par M. L. est exacte (το κο[ινον των τω βασιλει υπο] τασσομενιον Κρητων), cette inscription semblerait prouver que l'empire des Lagides s'étendait sur une partie de la Crète, fait au sujet duquel les historiens se taisent. Du reste, comme le fait observer l'éditeur, l'inscription dont il s'agit offre une frappante analogie avec celle publiée dans le *Corpus inscriptionum græc.*, sous le n° 2622 et qui se rapporte à l'île de Chypre.

Émile HEITZ.

---

254. — Ch. Robert. **Épigraphie de la Moselle.** Paris, Lévy, 1869. In-4°. Premier fascicule, 40 p. 3 pl.

L'ouvrage doit se composer de huit ou dix fascicules : nous en ferons l'examen critique quand il sera terminé. Aujourd'hui nous nous bornons à le signaler aux archéologues et à en indiquer brièvement l'importance.

La reproduction très-exacte de plusieurs bas-reliefs au moyen de la photogravure permet d'apprécier le style de ces monuments : ils décèlent un art tout semblable à celui des médailles frappées dans les Gaules pendant la durée du IIIe siècle. Il y a même identité dans la façon conventionnelle dont sont traités plusieurs détails. Ainsi l'hydre qu'assomme Hercule sur un bas-relief du Musée de Metz est figurée par un serpent armé de dents et chargé d'une crète, comme sur une monnaie de Maximien Hercule frappée à Trèves (Cohen, *Méd. imp.* V, pl. XIII, n° 42). Ce sont des éléments intéressants pour une histoire de l'art gallo-romain.

M. R. a donné ses soins à la transcription fidèle des noms gaulois qui se rencontrent sur les monuments épigraphiques; il fournit aux celtisants des matériaux de bon aloi.

Enfin l'auteur, lorsqu'il publie des inscriptions aujourd'hui perdues, indique les sources et discute l'avis de ses devanciers. Il élaguera ainsi bon nombre de monuments faux que renfermaient les collections de Metz au XVIIe et XVIIIe siècle et qui ont pris place dans les grands recueils épigraphiques.

Signalons l'inscription pl. III n° 1 du Musée de Metz, qui prouve l'existence à Divodurum d'un quartier appelé Vicus Honoris. Là existait sans doute un temple ou un autel consacré au dieu Honos, d'où le quartier avait reçu cette dénomination. Et en effet, parmi des débris romains on a trouvé une grande pierre sur laquelle se lit le mot HONORIS.

Remarquons encore, au même Musée, un autel octogone dédié à Jupiter et offrant dans des niches les statues mutilées, mais reconnaissables, des dieux qui ont donné leurs noms aux sept jours de la semaine. Nous faisons des vœux pour le prompt achèvement de cette publication.

C. B.

---

255. — **Mittheilungen zur vaterlændischen Geschichte,** herausgegeben vom historischen Verein in St. Gallen. St. Gallen, Verlag von Huber u. Comp., 1869. (iv) 227 p. Neue Folge. 1 Heft.

Nous sommes heureux de l'occasion qui s'offre d'entretenir les lecteurs de la *Revue critique* de l'avancement des études historiques dans la Suisse allemande. En Suisse le développement communal n'a jamais rencontré des barrières qui l'aient refoulé; jamais on n'a prétendu faire table rase des institutions antérieures et rompre avec le passé. Aussi l'érudition a-t-elle encore aujourd'hui une portée

pratique que les hommes d'affaires ne méconnaissent point : partout vous trouvez des chanceliers faisant fonctions d'archivistes, ou des archivistes faisant fonctions de chanceliers, et presque partout ils sont les promoteurs de recherches incessantes et de publications recommandables.

A côté fonctionnent des sociétés savantes en grand nombre : on n'en compte pas moins de vingt et quelques, exclusivement vouées à l'histoire et à l'archéologie, dont la plupart publient leurs mémoires ou des recueils de documents. J'ose dire que nulle part en Europe le dépouillement des archives n'est aussi avancé qu'en Suisse; nos voisins reconstituent brin par brin toute la trame de leur histoire, et l'on peut prévoir qu'avant peu il se trouvera un second Jean de Müller pour en refaire la synthèse.

La société historique de Saint-Gall, qui vient de commencer après moins de dix ans d'existence une nouvelle suite de ses mémoires, figure au premier rang des compagnies qui se sont vouées à l'histoire de la patrie suisse : la bibliothèque, les archives de l'antique abbaye de Saint-Gall lui ont fourni jusqu'ici, et continuent à lui fournir d'excellents matériaux.

Dans le nouveau volume MM. Ernest Dümmler et Hermann Wartmann ont reproduit d'après un ms. de la bibliothèque le texte des traités de confraternité conclus avec le monastère de Saint-Gall par diverses abbayes, au nombre desquelles se trouve Murbach, pour assurer les prières de leurs communautés aux religieux défunts. La plus ancienne de ces conventions remonte à 800, la plus récente à 950. Rien ne prouve mieux le prix qu'on attachait alors à ces prières, que le voyage de l'évêque anglais Keonwald qui, après avoir parcouru toute l'Allemagne pour s'en procurer, arriva en 926 à Saint-Gall où, au moyen d'abondantes aumônes tant à l'église qu'aux religieux, il obtint qu'ils feraient la commémoration de son maître le roi Adelstean.

A ce premier document les éditeurs ont ajouté deux nécrologes ou registres des anniversaires célébrés à Saint-Gall. Les décès sont compris entre les années 799 et 1078; les noms connus sont en petit nombre : ainsi que le remarquent MM. D. et W., l'horizon historique de Saint-Gall ne dépassait pas la Souabe, et comme de juste son action religieuse se concentrait dans le même rayon. Mais il ne faut pas oublier que ce sont là nos plus anciens registres de l'état civil, une source inappréciable d'informations pour l'étude des chartes et des chroniques, pour l'histoire des mœurs et de la civilisation, pour l'étude des noms de personnes, et le soin qui a présidé à la publication est un bon garant pour l'exactitude des formes. Les éditeurs ont été jusqu'à distinguer les diverses écritures, de manière à permettre de déterminer approximativement la date des décès. Des tables où les noms se trouvent classés selon la qualité et autant que possible selon l'origine des personnages, permettent de s'orienter dans ces longues listes, dont le texte seul ne comprend pas moins de 40 pages.

M. Gerold Meyer de Knonau a reproduit d'après six mss. de la bibliothèque de Saint-Gall les plus anciens catalogues des abbés, déjà publiés, mais moins correctement, dans le tome II des *Scriptores* de Pertz. Ces noms ont été colligés

pour la première fois dans la première moitié du XIe siècle, et les listes ont été continuées jusqu'à la fin du XVe.

Puis viennent de nouveaux extraits du *Stadtbuch* ou protocole du conseil de Saint-Gall, publiés par l'archiviste de l'abbaye, M. W.-Z. de Gonzenbach, et suivis du texte d'une convention de 1373 entre l'abbaye et la ville sur leurs droits et leurs devoirs réciproques. A notre avis on ne saurait trop multiplier les textes de ce genre. Pour les études d'histoire communales on est trop disposé à se contenter de brillantes généralités : il serait grand temps de les traiter d'une manière plus concrète. On devrait y procéder comme pour l'anatomie comparée. Prises dans leur ensemble, les communes ont des ressemblances et des dissemblances analogues à celles des organes; la société civile a pourvu à des besoins communs par des institutions qui se sont développées inégalement, mais dont les caractères se retrouvent d'âge en âge, sous les Romains comme sous les Barbares et au moyen-âge. Ce sont ces caractères qu'il importe de déterminer et de comparer, si l'on veut connaître l'organisation communale autrement que par à peu près. A St-Gall comme ailleurs l'origine de la cité est évidemment indépendante de celle de l'abbaye : au XIVe siècle on retrouve encore la distinction primitive des bourgeois et des vassaux, des hommes libres et des serfs. Ce sont les envahissements des tout-puissants abbés qui, selon toute apparence, ont amené les ingénus à se conjurer contre leur assimilation avec les simples tenanciers. En 1375 et en 1381 encore, les corps de métiers ne devaient leur existence qu'à un pacte quinquennal : libre à la majorité de le rompre à son gré. Pourvus de l'office de comte, les abbés n'exerçaient sur les bourgeois que des droits de justice, et dans l'administration même de la justice, il leur fallait le concours de la ville. Les extraits du *Stadtbuch* présentent de nombreux exemples de sentences au grand criminel rendues par le conseil. On remarquera les considérants de quelques jugements pour meurtre : ce n'est pas tant pour l'homicide qu'on punit le coupable, que pour l'avoir commis sans sujet et sans défi préalable. La plupart des condamnations ne comportent que le bannissement à temps; il est vrai que l'échéance en est reportée à cent ans et un jour, à cent un ans, à cent cinq ans, ce qui est un peu long : serait-ce un biais pour éviter quelque restriction juridique?

En 1391, le grand et le petit conseil attribuent à l'abbé la succession mobilière d'un individu, par la raison qu'il était mort célibataire. Indépendamment de ces actes judiciaires, il faut noter quelques mesures administratives, telles qu'un marché pour la construction d'une horloge, un traité avec un maître d'école, chargé, en 1382, d'apprendre à écrire aux enfants des deux sexes que les parents voudraient lui confier. Ces extraits sont comme les nécrologes, accompagnés de tables, et c'est un exemple que nos sociétés savantes devraient bien imiter; malheureusement en France on vise à mettre ses matériaux en œuvre, à leur donner une tournure académique, et l'on perd trop souvent de vue les travailleurs.

Après un intéressant mémoire de M. J. Anderes sur les établissements lacustres

dont la société historique de Saint-Gall a fait reconnaître l'existence dans le lac de Constance, le volume se termine par le rapport sur ses travaux depuis le 1er janvier 1866 jusqu'au 21 juillet 1868. Il jette un grand jour sur l'activité intellectuelle d'une petite ville suisse, et en la comparant à la torpeur de la plupart de nos villes de province, le mieux que l'on puisse faire, c'est de s'humilier. Indépendamment de son bulletin, la société historique publie chaque année, sous le titre de Feuilles du jour de l'an (*Neujahrsblætter*), des travaux d'une portée moins scientifique pour rallier à sa cause le grand public et la jeunesse des écoles; elle fonde un musée archéologique et ethnographique qui déjà se trouve à l'étroit, et, d'accord avec des délégués de l'administration municipale, avec le directoire du commerce, avec la société des beaux-arts, avec la société d'histoire naturelle, on a mis à l'étude la construction d'un établissement spécial, où l'on centraliserait les différentes collections en voie de formation. Des faits de ce genre ne sont pas rares en Suisse. Il est vrai que la vie communale y a conservé toute son intensité, et que rien n'entrave la libre initiative des hommes de bonne volonté.

X. MOSSMANN.

---

256. — **Jeanne d'Arc**, par H. WALLON, membre de l'Institut, etc. Ouvrage qui a obtenu en 1860 de l'Académie française le grand prix Gobert. Deuxième édition. Paris, L. Hachette, 1867. 2 vol. in-8°, lxxij, 376 et 456 pages.

Le mérite de cette histoire avait été constaté, dès sa publication première, par l'une des plus hautes récompenses que puisse décerner l'Académie française. Le savant et consciencieux auteur n'a vu dans cette distinction qu'un motif de plus de perfectionner l'ouvrage qui l'avait obtenu. La deuxième édition qu'il nous en offre n'est pas une réimpression pure et simple, bien loin de là: elle présente de notables additions et changements, tant dans le texte lui-même que dans les notes et les appendices rejetés à la fin de chaque volume. Plusieurs de ces morceaux sont de véritables petits mémoires, où l'auteur a fait preuve d'une critique ingénieuse et d'une excellente méthode de discussion. Telles sont la note relative à la véritable orthographe du nom de Jeanne d'Arc (t. Ier, appendices, n° III, p. 241-246) et celle qui a pour objet le pays de la Pucelle (ibid., n° V, p. 247-256). Dans le premier de ces morceaux, M. W. prouve, contre le sentiment de feu M. Vallet de Viriville, adopté par plusieurs historiens de Jeanne d'Arc, que le nom de famille de l'héroïne doit s'écrire avec l'apostrophe. Dans le second il se prononce pour l'opinion qui attribue le lieu de naissance de Jeanne d'Arc à la Champagne plutôt qu'à la Lorraine. Il conclut ainsi cette discussion : « Jeanne d'Arc n'a jamais été Lorraine, car la Lorraine s'arrêtait à la rive droite de la Meuse, et Domremy n'a appartenu à la Lorraine que depuis 1571. Jeanne d'Arc n'était pas davantage du Barrois, ni même du Barrois mouvant, c'est-à-dire relevant de la couronne; car la portion de Domremy qui se rattachait au Barrois mouvant était au sud du petit ruisseau qui faisait la limite des deux pays, et la maison de Jeanne d'Arc est au nord. Jeanne d'Arc est donc

née en terre de France. Elle est Française par la naissance, comme elle l'était par son père, comme elle l'a été par toutes ses aspirations. »

Notre intention n'est pas de nous étendre sur un livre qui a pris un rang distingué parmi les ouvrages relatifs à notre histoire. Il nous a semblé convenable d'en annoncer une seconde édition, qui pourrait bien ne pas être la dernière, le mérite de l'exécution venant en aide à l'intérêt du sujet traité. C'est cette pensée qui nous encourage à soumettre au savant historien de Jeanne d'Arc deux ou trois observations de détail, dont une seule a quelque importance.

Dans la note de la page xxxiij du premier volume, le titre de duc de Richemont est donné à Arthur ou Artus de Bretagne. C'est une légère inadvertance : le vrai titre est celui de comte de Richemont, ainsi qu'on lit quatre pages plus bas (p. xxxvij; voyez aussi le tome II, p. 391). Dans la note 1 de la p. lxvij, la date 1421, indiquée comme celle de l'année où le chancelier Regnault de Chartres se rendit, en qualité d'orateur d'obédience, auprès du pape Martin V, ne peut être que le résultat d'une faute d'impression pour 1424[1]. Dans une réponse de Jeanne d'Arc, au sujet de l'épée qu'elle portait quand elle fut prise à Compiègne, M. W. (t. II, p. 71) rend les mots *donner de bonnes buffes et de bons torchons* par « frapper d'estoc et de taille ». C'est là une traduction un peu libre : dans l'ancien français *buffe* ou *buffet* signifiait un soufflet, un coup sur la figure, et *torchon* ou, comme on trouve quelquefois, *torche*[2], avait à peu près le même sens. De plus, l'idée de coups d'estoc et de taille nous paraît en contradiction avec le soin que prenait la Pucelle de ne pas répandre le sang de ses adversaires. — Enfin, nous signalerons à M. W. une opinion émise par feu M. Grésy, dans un curieux travail inséré au tome XXV des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*[3]. L'auteur de ce mémoire croit reconnaître dans une des pièces dont il s'occupe la médaille dont il est fait mention dans l'article 52 de l'acte d'accusation de Jeanne d'Arc.

C. DEFRÉMERY.

---

257. — **Montesquieu.** Sa réception à l'Académie française et la seconde édition des lettres persanes. Paris, Didier et Ce, 1869. Petit in-8°, 24 p.

Cet opuscule ne porte point de nom d'auteur; il est à la fin, signé des initiales L. V.; nous ne pensons point commettre une indiscrétion en disant qu'il est sorti de la plume de M. L. Vian, référendaire au sceau de France, lequel nous apprend que, depuis dix années, Montesquieu, sa vie et ses ouvrages occupent tous ses loisirs.

Nommé en 1725 membre de l'Académie française, Montesquieu vit sa nomi-

---

1. Cf. Vallet de Viriville, *Histoire de Charles VII*, tome I, p. 393.
2. Cf. nos *Mémoires d'histoire orientale, suivis de Mélanges de critique, de philologie*, etc. Seconde partie. Paris, 1862, in-8°, p. 236.
3. *Notice sur quelques enseignes et médailles en plomb trouvées à Paris dans la Seine*, p. 20, 21 du tirage à part.

nation invalidée, des envieux ayant invoqué le statut qui défendait de recevoir des membres non-résidants à Paris; piqué au vif, il vendit la charge qu'il occupait au Parlement de Bordeaux et il vint en 1726 s'établir dans la capitale; il fréquenta les salons qui étaient alors (et la chose a persisté depuis) en possession d'élaborer les candidatures académiques. Un immortel complétement ignoré d'ailleurs, un avocat, nommé de Sacy, vint à mourir le 26 octobre 1727; l'élection de Montesquieu paraissait assurée, mais il survint un incident grave; on apprit que le premier et tout-puissant ministre, le cardinal de Fleury, prévenu contre les *Lettres persanes* qu'il n'avait probablement pas eu le temps de lire, manifestait formellement sa désapprobation. Il est juste de reconnaître qu'il se trouvait en effet dans les *Lettres* en question des passages de nature à choquer en 1727 un cardinal et une grande partie du public moins aguerri que de nos jours. Montesquieu alla voir le cardinal; Fleury écrivit au directeur de l'Académie[1] que, d'après les éclaircissements qui lui étaient donnés, il ne s'opposait pas à l'élection; elle eut lieu le surlendemain 20 décembre; l'illustre candidat fut nommé, mais non sans avoir rencontré une opposition assez vive; on lui opposait Marais.

Ce qui précéda, ce qui suivit cette élection, est raconté fidèlement et par le menu dans l'écrit de M. Vian, mais un point reste obscur; que se passa-t-il dans l'entretien avec le cardinal? Quelques contemporains se taisent; d'autres diffèrent entre eux; Voltaire avance que Montesquieu fit faire à la hâte une nouvelle édition des *Lettres persanes* dans lesquelles on retrancha ou on adoucit tout ce qui pouvait être condamné par un cardinal ou par un ministre. MM. Auger, Meyer, Sainte-Beuve, et quelques biographes ont nié la version de Voltaire et l'existence de l'édition dont il parle. Toutefois M. Vian a fait une découverte qui peut aider à la solution de ce petit problème; il a rencontré par un de ces hasards qui n'arrivent que lorsqu'on les cherche, et il a acquis deux volumes petit in-12 : *Lettres persanes, seconde édition revue, corrigée, diminuée et augmentée par l'auteur*, Cologne, Pierre Marteau[2], 1721. Observons en passant que le *Manuel du Libraire* dit qu'il existe au moins quatre éditions sous la date de 1721 dont une de Cologne à l'égard de laquelle il ne donne aucun détail. Quérard, dans la *France littéraire*, mentionne deux édition sous la rubrique d'Amsterdam, 1721, et il en signale six avec le nom de Cologne, mais la plus ancienne est datée de 1721. On ne trouve dans la réimpression qui nous occupe que 140 lettres au lieu de 150 contenues dans le premier texte; M. Vian signale en détail les lettres qui ont été

1. Le directeur était alors le maréchal d'Estrées qui n'avait jamais écrit une ligne, mais qui avait du moins le mérite d'être ami des livres; il avait formé une très-belle bibliothèque dont le catalogue imprimé en 1740, remplit deux volumes in-8°, et fait connaître près de 20,000 articles. Saint-Simon parle des ballots de livres que le maréchal avait entassés dans son hôtel.

2. Il est inutile de dire que le nom de Pierre Marteau, imprimeur à Cologne, fort employé dans la seconde moitié du XVII° siècle et dans la première du XVIII°, est un masque emprunté par des libraires, presque toujours hollandais, afin de dissimuler l'origine d'ouvrages susceptibles de donner lieu à quelques tracasseries de la part de l'autorité.

retranchées; la première est celle d'Usbek à Rustan datée de Tauris le 15 de la lune de Saphar 1711; en relisant ces lettres on reconnaît sans peine les passages qui ont dû faire procéder à une suppression. En tout douze lettres ont disparu, mais il en a été ajouté trois autres.

M. V. ne manque point d'indiquer, dans diverses lettres qui ont été conservées, les modifications introduites pour adoucir des pensées trop hardies, des expressions trop vives[1]. Ce sont des variantes dont il y aura lieu de prendre note lorsqu'on donnera un jour une édition critique et complète des œuvres de Montesquieu.

M. V. pense avoir mis la main sur l'édition citée par Voltaire; la date de 1721 le rendait indécis, mais le *Journal littéraire* de 1729 consacré aux livres parus de 1721 à 1728, contient deux comptes-rendus de cette seconde édition; leur bienveillance, l'étendue des citations, l'idée édifiante, religieuse même qu'elles inspirent du livre, donnent lieu de supposer un calcul pour faire croire que la publication était bien de 1721, et que les modifications, imposées par les circonstances de 1728, y avaient été apportées depuis longtemps.

Cette conjecture peut être plausible; il est toutefois étrange que Montesquieu ait eu l'idée d'inscrire en tête de cette édition, les mots *corrigée et diminuée;* il déclarait ainsi que ce n'était pas son œuvre primitive; cet aveu était-il de nature à le servir ou à lui nuire auprès du cardinal? Question insoluble aujourd'hui.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

BAUMGARTEN, Glossaire des idiomes populaires du Nord et du Centre de la France (Franck). — BLADÉ, Études sur l'origine des Basques (Franck). — CORNELIUS NEPOS, ed. BROWNING (Oxford, Clarendon Press). — CURTIUS, Grundzüge d. griech. Etymologie (Leipzig, Teubner). — EDWARDS, Free Town Libraries (London, Trübner). — GAUCHET, le Plaisir des Champs, p. p. BLANCHEMAIN (Franck). — LONGNON, le Livre des Vassaux du comté de Champagne (Franck). — MARCHANT, Notices sur Rome, les noms romains, etc. (Rollin et Feuardent). — MOROSI, Studi sui dialetti greci della terra d'Otranto (Lecce, tip. Salentina). — PROUST, la Justice révolutionnaire à Niort (Niort). — Poetarum scenicorum graecorum fabulae, ex rec. DINDORF (Leipzig, Teubner). — SCHMIDT, Tableaux de la Révolution française (Leipzig, Veit). — VIOLLET, les Œuvres chrétiennes des familles royales de France (Poussielgue).

---

1. On trouverait de fréquents exemples de modifications de ce genre dans Rabelais; l'édition de Pantagruel, M.D.XXX.III (Poitiers?) connue depuis peu de temps, offre des leçons hardies et fort peu orthodoxes que tous les éditeurs ont ignorées jusqu'à ces dernières années; ni Le Duchat, ni de l'Aulnaye, ni Eloi Johanneau ne les avait soupçonnées; voir la *Notice* de M. Gustave Brunet *sur une édition inconnue de Pantagruel et sur le texte primitif de Rabelais*, Paris, 1844, in-8°, et les *Recherches sur les éditions originales de Rabelais*, par M. J.-Ch. Brunet. Paris, 1852, in-8°.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 52 — **25 Décembre** — **1869**

Sommaire : 258. SAUPPE, Lexique de Xénophon. — 259. *Liber Diurnus*, p. p. DE ROZIÈRE. — 260. 260. DAHLMANN, Sources de l'histoire allemande, éd. WAITZ. — 261. BLUMSTENGEL, le Plan de Leibniz pour la conquête de l'Égypte. —Variétés : Une Lettre de Hase à Raoul Rochette.

258. — **Lexilogus Xenophonteus** sive index Xenophontis grammaticus. Confecit Gustavus SAUPPE. Lipsiae, Teubner, 1869. In-8°, iv-146 p. — Prix : 4 fr.

M. Gustave Sauppe a rassemblé toutes les particularités qu'offre la langue de Xénophon pour le vocabulaire, les formes des mots et la syntaxe. Il les indique par ordre alphabétique en renvoyant aux ouvrages des hellénistes qui en ont traité. Je ne sais si l'ordre alphabétique était ici le meilleur qu'on pût suivre. Un ordre systématique aurait présenté l'avantage de rapprocher les faits semblables et de donner une idée des caractères qui distinguent la langue de Xénophon. Un index alphabétique à la suite aurait facilité les recherches. Si l'ordre alphabétique convient pour le vocabulaire (et encore isole-t-il des faits que l'on voudrait voir ensemble, comme les ἅπαξ λεγόμενα, les mots ioniens ou poétiques), il ne convient pas pour les particularités grammaticales, parce qu'il est ici complétement arbitraire. Un autre reproche que je ferai au travail de M. S. au point de vue de la commodité, c'est que les textes ne sont pas en général cités, mais indiqués par des chiffres : ce qui n'épargne pas assez de peine au lecteur. M. S. suppose d'ailleurs qu'on a un texte avec toutes les variantes, et ses indications, très-souvent, ne se rapportent pas au texte de Dindorf, par exemple.

Voici des observations que nous avons à présenter sur quelques détails.

P. 29. Δὲ me semble tout à fait insolite à l'apodose dans *Anab.* 5, 5, 22 : ἃ δ'ἠπείλησας ὡς, ἢν ὑμῖν δοκῇ, Κορύλαν καὶ Παφλαγόνας ξυμμάχους ποιήσεσθε ἐφ' ἡμᾶς, ἡμεῖς δὲ, ἢν μὲν ἀνάγκη ᾖ, πολεμήσομεν καὶ ἀμφότέροις..... Cette conjonction est très-souvent substituée à δὴ dans les manuscrits, et ici δὴ conviendrait très-bien avec ἡμεῖς pour fortifier l'affirmation. Si l'on dit que δὲ est employé comme s'il y avait d'abord σὺ μὲν ἠπείλησας, il n'est rien qu'on ne puisse défendre avec ces *comme si*. Il n'y a pas σὺ μὲν ἠπ., et par conséquent δὲ ne me paraît guère possible.

P. 40. « Εἰ repetitur, ubi conditionalis sententia in aliquot partes dispertitur. » M. S. exprime sous cette forme assez vague et assez inexacte le fait de syntaxe que l'on trouve souvent en grec et en latin, par exemple dans *Hell.* 7. 4, 8 : ἀξιοῦμεν, εἰ μέν τινα ὁρᾶτε σωτηρίαν ὑμῖν, ἐὰν διακαρτερῶμεν πολεμοῦντες, διδάξαι καὶ ἡμᾶς· εἰ δὲ ἀπόρως γιγνώσκετε ἔχοντα τὰ ἡμέτερα, εἰ μὲν καὶ ὑμῖν συμφέρει, ποιήσασθαι μεθ' ἡμῶν τὴν εἰρήνην..... εἰ μέντοι κ. τ. ἑ. La proposition ἐὰν διακ. modifie σωτηρίαν ἡμῖν s. ent. οὖσαν, et la proposition εἰ δὲ κ. τ. ἑ. modifie tout ce qui suit considéré comme formant un seul tout, dont certaines parties sont exprimées condition-

nellement. Mais on ne peut pas dire (si toutefois j'entends bien M. S.) que ces différentes propositions conditionnelles εἰ δὲ, εἰ μὲν, εἰ μέντοι forment un tout.

P. 41. La périphrase ἔστιν ὢν me semble inadmissible. Il y a une faute évidente dans le texte *Cyr.* 2, 3, 13 : οὐ γὰρ ἔστι διδάσκαλος οὐδεὶς τούτων κρείττων ὢν τῆς ἀνάγκης. Dindorf supprime ὢν qui est la répétition de la dernière syllabe du mot précédent. Il y a inadvertance à citer comme un autre exemple de cette périphrase *Cyr.* 5, 3, 22 οἷσπερ ἀγαθὸν ἦν φίλιον ὄν, où ὄν est pour εἰ φιλ. ἦν, et *Memor.* 2, 3, 9 τὸν ..... ἀδελφὸν φῆς ..... μέγα ἂν ἀγαθὸν εἶναι ὄντα πρός σὲ οἷον δεῖ, où ὄντα est pour εἰ ἔστι.

P. 58. « Retinendum ἀρκέσω..... ἀρκεῖ *Cyr.* 1, 6, 16 praesens *videtur* esse. » Il faut plutôt dire ἀρκεῖ est *certainement* un présent. La règle générale, telle que la formule Cobet cité par M. S. lui-même (*novae lectiones*, 65), c'est qu'il n'y a pas de futur en έσω, et qu'il y a contraction, excepté dans les futurs disyllabes et dans ceux où l'ε est précédé d'une syllabe longue par nature ou par position comme ἀρκέσω, αἰνέσομαι.

P. 67. L'article de l'imparfait est très-incomplet. Il y a bien d'autres exemples que ἐκέλευον de l'emploi de ce temps comme synonyme de l'aoriste. Voir *Mémoires de la société de linguistique de Paris*, t. Ier, 2e fascicule, p. 115.

P. 69. M. S. ne me paraît pas s'exprimer nettement au sujet de l'emploi de l'infinitif aoriste, quand il dit : « concedimus..... locos esse, quibus perinde » videatur esse utrum praesentis an aoristi infinitivo utare, si quidem *nulla tem-* » *poris ratione habita* ipsa actio per se significanda sit; ubi vero aut eiusdem cum » verbo regente aut praesentis aut *non certi cuiusdam temporis* actio describenda » sit, infinitivo praesentis, ubi *absolutae cuiusdam actionis* significatio insit, » aoristo..... utendum. » En fait il est impossible, bien souvent, d'apercevoir la moindre différence entre le présent et l'aoriste de l'infinitif. Voir *Mémoires de la société*, etc., p. 120. Il n'est pas facile de se faire une idée précise des distinctions établies par M. S. dans ce que nous avons mis en italiques.

P. 88. M. S. cite quelques passages « in quibus negatio non ad unum verbum » finitum, sed simul ad id pertinet, quod cum illo coniunctum est, unam quasi » notionem efficiat; » comme par exemple *Memor.* 1, 2, 39 οὐκ ἀρέσκοντος αὐτοῖς Σωκράτους ὡμιλησάτην. M. S. aurait dû ajouter à sa citation la suite qui est essentielle pour caractériser l'emploi de la négation, à savoir, ἀλλ'εὐθὺς ἐξ ἀρχῆς ὡρμηκότε προεστάναι τῆς πόλεως. On voit que la négation est employée en antithèse et ne porte pas sur ὡμιλ. mais sur ἀρεσκ. αὐτ. Σωκρ. Dans l'un des deux autres exemples que cite M. S. la négation porte, suivant l'usage, sur le mot qu'elle précède immédiatement : *Memor.* 2, 9, 1 ἐμέ τινες εἰς δίκας ἄγουσιν, οὐχ ὅτι ἀδικοῦνται ὑπ' ἐμοῦ, ἀλλ' ὅτι νομίζουσιν κ. τ. ἑ. L'exemple, *Memor.* 1, 2, 55 me paraît être le seul, parmi ceux qu'il cite, où la négation opposée à ἀλλὰ porte sur l'ensemble de la proposition en tête de laquelle elle est placée.

P. 114. « Participium praesentis de re praeterita ad praesens usque tempus » pertinente. » M. S. cite en exemple la construction du participe dit présent avec πρόσθεν dans des propositions comme la suivante *Cyr.* 1, 4, 25 ὁ .....Ἀστυάγης

καὶ πρόσθεν τιμῶν αὐτὸν τότε ὑπερεξεπέπληκτο ἐπ' αὐτῷ. Le participe très-mal à propos appelé présent a aussi souvent la valeur d'un imparfait que celle d'un présent de l'indicatif. C'est cette dénomination vicieuse de participe présent qui semble avoir induit en erreur M. S. Car il est clair qu'ici, non plus que dans les autres textes indiqués par M. S. (*Hell.* 4, 4, 15; 5, 4, 29; 7, 4, 30. *Memor.* 3, 5, 4) le fait passé exprimé par le participe n'a de rapport au présent. Les temps du participe expriment seulement la simultanéité, l'antériorité ou la postériorité. La portion de la durée relativement à laquelle il y a simultanéité, antériorité ou postériorité est déterminée soit par le verbe principal soit par un adverbe.

Il me paraît difficile d'admettre que le participe présent « videtur pro futuro » dictum » dans *Hell.* 3, 5, 4 οὐκ ἤρξαντο πολέμου, ἀλλ' ἀμυνόμενοι ἦλθον ἐπὶ τοὺς Λοκρούς. Ici aussi le participe présent a la valeur d'un imparfait, et on le rendrait exactement en français (mais en intervertissant le tour) : « ils ne faisaient que » se défendre en attaquant les Locriens. » Dans *Hell.* 7, 1, 13 (ἐπὶ τοῖς ἴσοις καὶ ὁμοίοις ἥκεις τὴν συμμαχίαν ποιούμενος), 4, 5 (ἔλεξεν ὅτι ..... βοηθῶν παρείη), le participe présent, toujours construit avec des verbes qui signifient *venir, se présenter,* me paraît toujours exprimer la simultanéité. Seulement comme il s'agit d'une action qui doit avoir une certaine durée, le sens indique qu'elle commence aussitôt que celui qui l'accomplit est présent. C'est ainsi que souvent à l'indicatif le présent et l'imparfait, non pas par eux-mêmes, mais suivant la nature et les circonstances de l'action exprimée, signifient le commencement de l'action dans le temps relativement auquel ils marquent sa simultanéité. Je ne retrouve pas l'indication *Hell.* 3, 2, 13 donnée ici par M. S.

P. 114. Je doute que l'infinitif parfait soit employé « aoristi vel futuri signifi- » catione » dans *Hell.* 6, 2, 15 ἐκήρυξεν ὁ Μνάσιππος πεπρᾶσθαι ὅστις αὐτομολοίη. — *Œc.* 14, 5 γέγραπται..... ζημιοῦσθαι ἐπὶ τοῖς κλέμμασι, καὶ δεδέσθαι, ἤν τις ἄλῳ ποιῶν. Il me paraît probable que dans ces deux passages, d'un tour tout semblable, l'infinitif reproduit au style indirect les impératifs parfaits πεπράσθω, δεδέσθω.

P. 116. Il me semble inadmissible que le plus-que-parfait « de re statim vel » celeriter facta dicitur. » Je ne vois pas ce sens dans *Anab.* 6, 4, 13 (je ne retrouve pas les textes *Anab.* 7, 2, 9. 4, 23. *Memor.* 2, 9, 5). Dans *Cyr.* 1, 4, 1, ce sens est marqué par ταχύ, mais non par le plus-que-parfait, qui a ici sa valeur ordinaire comme dans *Cyr.* 2, 1, 21; 8, 3, 8; 4, 30. M. S. aurait dû mentionner le cas très-fréquent où le plus-que-parfait n'a pas d'autre valeur que le plus-que-parfait latin et français, et signifie purement et simplement antériorité d'une action passée à une autre action passée, comme dans *Cyr.* 6, 2, 9; *Hell.* IV, 1, 3; V, 8; 7, 1. V, 2, 7, 10; 4, 9; VI, 5, 8.

P. 127. ταμεῖον. Cobet (*Novae lectiones*, 331) condamne cette forme comme barbare, et ne reconnaît pour attique que ταμιεῖον.

Le travail de M. S. est en somme très-utile et me paraît être le complément nécessaire des éditions de Xénophon.

Charles THUROT.

259. — **Liber diurnus**, ou recueil des formules usitées par la chancellerie pontificale du Vᵉ au XIᵉ siècle, publié par Eugène DE ROZIÈRE, inspecteur général des archives. Paris, Durand, Thorin, 1869. In-8°, ccxxxj-431 p. — Prix 20 fr.

La nouvelle publication de M. de Rozière se compose de deux parties. La première est une introduction, divisée en quatre chapitres. Dans le chapitre Iᵉʳ (p. vij à xxx) l'auteur étudie l'origine et le caractère, l'unité, l'authenticité du *Liber diurnus;* l'époque présumée de sa rédaction et la durée de son influence. Il raconte dans le deuxième (xxxj-lxxij) l'histoire du *Liber* depuis le xiᵉ siècle jusqu'à nos jours. Il examine dans le troisième (lxxiij-cxlviij) les causes de la suppresssion du *Liber*. Il consacre le dernier (cxlix et suiv.) à la bibliographie, à la description des manuscrits et des éditions, enfin à l'exposition du plan qu'il a lui-même adopté.

La seconde partie de l'ouvrage est la reproduction littérale du manuscrit de l'abbaye de Sainte-Croix de Jérusalem (Rome) collationné par MM. Daremberg et Renan aux archives du Vatican, archives où il est probablement entré, vers les dix premières années de ce siècle, pendant la domination française. Ce texte est enrichi des notes du Père Garnier, éditeur en 1680, du manuscrit de la bibliothèque du collége de Clermont, et d'un commentaire, jusqu'ici inconnu, de Baluze, signalé à M. de R. il y a peu de temps, et qui est donné aujourd'hui au public pour la première fois. Viennent ensuite quatre appendices, contenant 1° les formules qui se trouvent ou se trouvaient[1] dans le ms. de Clermont et qui manquent dans le ms. de Sainte-Croix (on en compte huit); 2° trois documents tirés par Holstein (du moins c'est l'opinion de M. de R.) de la collection du cardinal Deusdedit († 1099); 3° six lettres empruntées par Baluze à la correspondance de saint Grégoire; 4° treize pièces choisies par M. de R. dans Garnier, Mabillon, Mansi et Barberini. Enfin les trois dissertations de Garnier, une de Zaccaria, les variantes (importantes) du commentaire de Baluze (il y en a trois rédactions, développement les unes des autres), et cinq tables indiquant les concordances de nᵒˢ des formules entre le ms. de Sainte-Croix, la copie de Sirmond, celle de Baluze, l'édition d'Holstein (1662), celle de Garnier et celle de M. de R., terminent le volume. Le nouvel éditeur s'est abstenu de dresser un tableau de comparaison avec les études partielles de Mabillon (*Museum italicum*) de Schœpflin (*Commentationes historicae,* 1741), avec les publications d'Hoffmann (1731-1733) et de Riegger (1762) parce que ces travaux ne consistent qu'en essais de restitutions, ou en reproductions plus ou moins estimables de l'œuvre du Père Garnier. Quant à Zaccaria, on sait qu'il n'eut pas le temps ou qu'il perdit la volonté (ce qui était arrivé précédemment à Baluze) de donner suite à ses projets de publication. Mais M. de R. a eu constamment sous les yeux les dissertations qui en formaient la base, il s'en est particulièrement servi. Il a au contraire

1. Compris dans l'achat Meermann (voy. Delisle : *Cabinet des mss.*), il ne figure cependant pas dans la bibl. de sir Thomas Phillipps, principal acquéreur de la collection hollandaise, et on ignore ce qu'il est devenu.

négligé les copies qui se trouvent à la Bibl. impériale ou ailleurs et qui vérification faite, ne sont que des extraits modernes, incomplets et incorrects. Les mss. de Montchal et de Bignon qui ont eu au XVIIe et au XVIIIe siècle une certaine réputation, participaient (M. de R. en donne la preuve) à ce caractère, et leur perte est médiocrement regrettable.

Si nous avons réussi à donner une idée claire du plan adopté par M. de R., nous en avons fait voir les mérites. Anti-datée (1658), quand le pape en laissa circuler quelques exemplaires (1724), l'édition d'Holstein était pour ainsi dire introuvable; celle de Garnier, peu commune en France même, est très-rare en Allemagne; enfin le texte accepté par Baluze était inconnu. D'un seul coup, M. de R. nous offre donc avec la rédaction type (qui aujourd'hui est celle du ms. de Sainte-Croix), les trois variantes principales. Ces variantes qui consistent généralement en corrections grammaticales ont pour résultat de faciliter l'intelligence du texte. Publié dans l'ordre où il se présente dans l'original, ce texte est lui-même à l'abri des reproches qu'encourent parfois les subdivisions méthodiques. Bref, l'ouvrage de M. de R., par la commodité des dispositions, par la condensation des matières, par le caractère vraiment scientifique de la conception, est destiné à prendre place entre les éditions qui demeurent longtemps classiques.

Deux remarques nous paraissent toutefois nécessaires. M. de R. a quelque peu exagéré, selon nous, la valeur du commentaire inédit de Baluze. Quelle est la partie importante d'un travail relatif à des formules? Évidemment celle qui a pour objet de rapprocher les actes où elles peuvent figurer, de les comparer entre eux, de les soumettre à une sorte de contre épreuve. A cet égard, le Père Garnier conserve une grande supériorité sur Baluze; et cela se comprend puisque son successeur était réduit à glaner dans une moisson faite et bien faite. Par la même raison, nous ne blâmerons pas M. de R. de n'avoir pas tenté à son tour de faire des découvertes nouvelles. Il a jugé la matière épuisée et s'est borné au rôle d'éditeur scrupuleux et utile. Peut-être est-il permis de regretter qu'il n'ait pas poussé l'ambition jusqu'au désir de se faire l'interprète du recueil. Le *Liber diurnus* n'est pas intéressant à étudier au point de vue seulement de l'administration pontificale. Pourquoi M. de R. n'a-t-il pas essayé de grouper dans certains cadres quelques sujets distincts, d'en exprimer la substance? Il donne un instrument de travail; il aurait pu s'en servir. Certes il a fait acte de sagesse en respectant l'ordre suivi par le ms. de Sainte-Croix. Mais qui l'empêchait de rassembler dans un index les formules similaires, d'en présenter l'analyse? L'absence d'une table de ce genre est bien sensible. Il est parfois assez long et même pénible de lire toute la liste des formules avant de trouver celle qu'on cherche. Toutefois notre principal regret porte sur les observations qu'aurait pu faire naître l'examen de plusieurs textes. Ainsi les formules XXXVI, XXXVII, XXXVIII, XXXIX, LXXI, LXXII, LXXXI (*de commutando mancipio, de donando, puero, libertatis, de concedendo puero*, etc.), fournissent la matière d'études sur l'état des personnes, et indiquent les idées de la papauté à l'endroit du ser-

vage. Il est manifeste par exemple qu'elle acceptait d'un côté les mœurs contemporaines en ce qui touche les contrats dont les esclaves étaient l'objet (le nombre relativement élevé des textes — sept — et leur double emploi en font foi); qu'elle encourageait de l'autre leur affranchissement (*ut post diem obitus tui, si bene servierit, a jugo servitutis absolvatur, libertate a te munitus*, p. 67). Les formules xxvij et xxviij (*Basilica que post incendium reparatur; que post ruinam, justa ipsam, alia, constructa est*), ne sont pas moins précieuses pour l'archéologue. La fréquence des incendies, et l'usage de reconstruire à côté des basiliques ruinées des monuments plus solides y sont attestés avec une précision remarquable[1]. C'est sur des points de ce genre que nous aurions voulu voir s'exercer l'érudition de M. de R. Mais il a réservé tous ses efforts pour l'élucidation de l'histoire externe du *Liber diurnus;* cette exposition remplit toute la préface à laquelle il est temps de revenir.

Des quatre chapitres qui composent l'introduction, le dernier est le plus utile et le meilleur. C'est là que M. de R. passe en revue depuis les origines jusqu'à nos jours les vicissitudes des mss. (Sainte-Croix, Clermont, Montchal, Bignon, Castel-Gandolfo, etc.) et la bibliographie des éditions (Holstein, 1650, Garnier, etc.). Il suffit de se reporter aux renseignements publiés par M. Delisle dans son livre le *Cabinet des manuscrits* pour constater l'exactitude et la précision des informations de M. de Rozière. D'ailleurs toute la partie relative au ms. de Sainte-Croix est le résultat de recherches souvent neuves, et M. de R. y ajoute un fait incontestable. Contrairement à une opinion, encore récemment soutenue (cf. le rapport de MM. Darenberg et Renan, *Arch. des Missions*, I), M. de R. prouve que ce ms. fut transporté aux Archives du Vatican non pas vers le milieu du XVIIe siècle (soit en 1662 après l'arrêt de suspension de l'édition Holstein), mais bien sous le premier empire, entre 1804 et 1810 (p. clj et suiv.), ainsi que nous l'avons dit plus haut. En effet on trouve d'assez nombreux témoignages de la présence de ce ms. dans la bibliothèque de Sainte-Croix, pendant tout le cours du XVIIIe siècle.

Nous n'aurions rien à dire sur l'exposition du plan de l'ouvrage, plan qui termine le ch. IV et que nous avons déjà loué, si nous n'y trouvions (sous le n° 129) cette confession singulière... « pour introduire un peu de variété, j'ai « désigné tour à tour le ms. du Vatican sous les titres de ms. de Sainte-Croix, « ms. des Cisterciens, ms. d'Holstein, ms. de Rome, et celui du collége de « Clermont sous les titres de ms. de Sirmond, ms. des Jésuites, ms. de Paris. « Je confesserai de même que j'ai désigné le texte préparé par Baluze, tantôt « sous le titre d'édition, tantôt sous celui de ms. » Certes, voilà un procédé peu

1. « Quoniam beati illius basilicam lateribus aliquando constructam funditus corruisse » perhibes, et ita vel ruina vel aliis squaloribus esse repletam, ut mundari difficilius fuerit » quam aedificari, te autem in vicino omnino loco, aliam, non de lateribus, sed de calce » atque arena instruxisse commemoras, et in meliorem longe statum, quam illa fuerat, » surrexisse. etc. (p. 55).

propre à éviter la confusion ! Il était si simple de désigner chacun des ms. par les lettres de l'alphabet !

Les préoccupations qu'indique le passage que nous venons de citer se retrouvent en pleine lumière dans le ch. III. Poussé par « la crainte de paraître fastidieux, » M. de R y a manifestement cédé au désir de plaire aux gens du monde. Tel est, en effet, dans une mesure qu'il importe d'ailleurs de ne pas exagérer, le côté faible de l'ouvrage de M. de R. Ecrite dans une langue claire, élégante, distinguée et qui rappelle le ton des meilleurs mémoires académiques, son introduction oscille trop souvent entre les spéculations de la science pure et les formes de la littérature superficielle. Malgré le soin qu'il prend de prémunir les lecteurs contre les interprétations tirées des circonstances au milieu desquelles il a eu la pensée d'éditer à son tour le *Liber diurnus* (p. 5), ils s'aperçoivent aisément que l'endroit de son travail qui porte sur « les causes de la suppression » est celui qui a été l'objet de son attention la plus soutenue. Les conclusions de M. de R. sont incontestables, mais elles sont depuis longtemps admises. L'exposition du point de fait pouvait tenir en une page et elle y tient (p 113). Ce n'est pas pour soustraire à la connaissance du public l'assujettissement de la cour de Rome à celle de Bysance que l'édition d'Holstein a été pendant 70 ans gardée sous séquestre ; c'est parce que le cardinal Bona, chargé de l'examen du livre, et frappé du passage relatif à la condamnation d'Honorius, déclara la nécessité de vérifier dans l'original ce passage qui lui parut suspect, et que les Cisterciens de Sainte-Croix n'avaient communiqué le ms. que sous le sceau du secret, ce qui ne permit point de le connaître et d'y recourir. Pourquoi donc M. de R. qui qualifie de « puérile, » (n° 70) tout autre direction des recherches en cette matière se livre-t-il pendant quarante pages (73-113) précisément à l'examen des relations des empereurs avec les papes depuis Constantin jusqu'au VIIIe siècle ? Ce tableau est peint de couleurs vraies, mais dans l'espèce il est inutile, et en général il n'apprend rien à personne. Il y a là une superfluité d'autant plus étonnante de la part de M. de R. que les 40 pages dont il s'agit sont pleines de renvois à des ouvrages tels que ceux du Prince de Broglie, du comte Beugnot, d'Am. Thierry. A coup sûr il est fort honorable pour un écrivain de se trouver d'accord avec des esprits aussi distingués ; mais un livre d'érudition a besoin d'autorités d'une autre nature.

En revanche la seconde partie du chapitre III qui est bien dans le sujet : la condamnation d'Honorius, est traitée avec justesse et sobriété. Ce serait un morceau définitif et capital, si certain désir de ménager des conventions étrangères à la science ne perçait ça et là. M. de R. tient à se montrer gallican ; il faut excuser ces faiblesses. Toutefois la vraie et bonne condition pour l'étude, on ne saurait trop le rappeler, est de faire abstraction de soi-même, et de mettre à priori de côté toute opinion religieuse ou politique.

Le chapitre II se rattache au IVe. Il en partage toutes les qualités. C'est un récit substantiel et limpide des destinées de notre formulaire. Il est complet et ne laisse rien à désirer.

C'est sur le chapitre premier que s'exercerait principalement notre critique, si elle était plus compétente. Malgré le sentiment de notre insuffisance, nous allons essayer de marquer le point où nous serions en désaccord avec M. de Rozière.

Le nouvel éditeur du *Liber diurnus* confond deux choses, selon nous, fort distinctes, le recueil et le manuscrit. Que le manuscrit ait été écrit par le même scribe, c'est ce que nous concédons volontiers, du moins c'est ce qu'aucune des personnes qui l'ont vu ne met en doute. En est-il de même des matières qui en composent la substance, voilà ce que nous avons de la peine à admettre. M. de R. aborde l'examen du formulaire, comme s'il avait affaire à un ouvrage conçu dans un dessein déterminé, il lui attribue un auteur et lui assigne une date. A l'exemple de ses devanciers et en suivant d'assez près le Père Garnier, tout en combattant quelques unes de ses inductions, il place la rédaction du livre diurne entre les années 685 et 754. Les raisons de ses décisions sont tirées de la mention du 6e concile clos en 681, de celle de Constantin Pogonat qualifié pie memorie (son décès est de septembre 685), enfin des suscriptions qui se rapportent à l'époque de l'exarchat et qui n'ont pu subsister après l'élévation de Pépin au patriciat de Rome (28 juillet 754). Nous accordons volontiers la date extrême ; il est clair que l'assemblage du recueil ne doit pas la dépasser ; le scribe n'aurait pas manqué d'y faire entrer la suscription relative au patrice, s'il avait écrit dans la seconde moitié du VIIIe siècle. Mais ce raisonnement n'est pas applicable aux dates initiales.

Quel est en effet le caractère d'un recueil, d'un recueil de formules surtout ? M. de R. le reconnaît lui-même ailleurs, c'est de se former lentement par juxtaposition, agrégation successive. Un pape distingué écrit une lettre, il en reçoit d'un évêque instruit, d'un abbé versé dans la connaissance des belles-lettres. Les officiers de la chancellerie pontificale sont frappés du mérite de la rédaction ; ils prennent copie du document pour s'en servir à l'occasion (cette origine est incontestable pour nombre de formules, voir notamment lxxiij, lxxiijj, lxxxv, *sine rubrica*). Réciproquement ils ont un acte à envoyer, ils éprouvent quelque embarras, ils recourent à des documents anciens, ils choisissent ce qui se rapporte à l'objet dont il s'agit, et le mettent en note pour le retrouver plus aisément. De même ils gardent les meilleures correspondances adressées au Saint-Père, afin d'en aider au besoin les personnes qui auront des demandes à lui expédier (par exemple f. xviii *Petitio episcopi*). Peu à peu une tradition se constitue, des règles s'établissent. Plus tard, quand les clercs, les notaires de la chancellerie, leur chef peut-être, accueille l'idée de la rassembler en corps de formules, il en reçoit de différentes mains, il les transcrit sans beaucoup d'ordre, à mesure qu'on les produit. Et voilà qui explique, avec le nombre considérable des formules ayant trait au même sujet, véritables variantes (*Item, responsum*), la dispersion, l'éloignement les unes des autres des formules relatives à des objets analogues (voir celles que nous avons citées plus haut à propos du servage).

Maintenant le recueil est dressé; viennent les années, les siècles, et après eux les révolutions qu'entraîne le temps, qu'importe! l'usage du recueil subsiste. On néglige la formule périmée, voilà tout. Il y a donc dans le *Liber diurnus* des formules beaucoup plus anciennes les unes que les autres, il y en a du VIIe et du VIIIe siècle, il y en a du VIe et du Ve peut-être. Ce n'est pas l'œuvre d'un praticien, il n'y faut pas chercher un caractère d'unité, comme le veut M. de R. Autrement, comment expliquer que l'empereur Constantin Pogonat figure comme vivant dans les f. lxxiij et lxxxv et comme mort dans les f. lxxxiii et lxxviv? M. de R. se donne quelque peine à concilier la date du rétablissement de la liberté des élections pontificales (684) par Pogonat avec celle qu'il assigne au *Liber diurnus*, qui débute par les témoignages de la servitude des papes (p. xix, xx). Dans notre système, la difficulté ne se pose même point.

En résumé, l'édition du *Liber diurnus*, que M. de R. offre au public, est au fond excellente. Le seul regret qu'il nous soit permis d'exprimer, c'est qu'il n'en ait pas tiré lui-même un enseignement doctrinal. Il nous semble qu'un degré de plus dans l'effort le conduisait à une œuvre définitive, qui épuisait la matière et ne laissait de place qu'à des contradictions partielles, contradictions inévitables, car la science n'est jamais stationnaire, et la diversité des vues est le premier élément de son progrès.

H. LOT.

POST-SCRIPTUM. — Nous recevons, au moment où nous quittons la plume, un opuscule de M. de R. qui forme le complément de son livre. Ce travail donne satisfaction, en partie du moins, aux désirs exprimés par nous. Suite naturelle de l'ouvrage, le supplément en continue la pagination (434-515) et se termine par une table des matières principales. Ce n'est pas encore tout ce que nous aurions voulu, mais il y a là une véritable amélioration.

C'est la découverte tardive d'un exemplaire de l'édition de Garnier, enrichi de notes autographes, qui a obligé M. de R. à publier l'*Addenda* dont nous parlons. Conservé à la bibliothèque Sainte-Geneviève (provenance : collége de Clermont), ce volume est tombé par hasard entre les mains de l'auteur qui n'a pas eu de peine à reconnaître qu'il avait affaire à l'exemplaire de Garnier lui-même, et que les corrections ou additions manuscrites étaient l'œuvre personnelle du Père Jésuite. Pour tous les détails de cette trouvaille nous renvoyons le lecteur aux explications de M. de R. Il faut nous contenter d'en indiquer les résultats.

Le volume dont il s'agit a fourni à M. de R. 1° un certain nombre de notes de Garnier qui n'existent pas dans le commentaire joint par le savant Père à son édition, 2° toute une dissertation, complète, inédite, de Garnier en réponse à Marchesi. Cette réfutation, que notre Jésuite se proposait sans doute de publier au moment de son brusque départ pour Rome (où une mort presque subite l'empêcha d'arriver), est louée par M. de R. avec beaucoup de raison. Elle est pressante, pleine d'énergie, spirituelle et définitivement écrasante. Toutefois,

sans parler de certaines longueurs où l'emploi de la langue latine induit assez habituellement les écrivains modernes (bien que le style de l'auteur soit particulièrement correct et élégant), il y a dans l'argumentation de Garnier deux points au moins où il prête le flanc à la critique.

Le dessein du Père Marchesi fut de détruire l'autorité morale et la valeur historique du *Liber diurnus*, uniquement à cause de la formule où se trouve rappelée la condamnation du pape Honorius. Ses vues sont donc absolument antiscientifiques. La même préoccupation l'a conduit à arguer de faux ou à contester dans leur authenticité certaines décisions du VIe concile. Mais de ce qu'une solution est préconçue, partant viciée dans ses éléments de formation, il ne s'en suit pas que les procédés mis au service de cette cause soient toujours défectueux et impropres à produire d'utiles renseignements relatifs au débat. Quand le Père Marchesi signalait des différences entre les formules du *Liber diurnus* et les extraits qu'en ont donnés Ives de Chartres et Gratien, il marchait certainement dans une bonne voie. Et si au lieu de conclure à l'inexactitude ou à la falsification du ms. du collége de Clermont, il avait simplement tiré de son observation la conséquence légitime qu'il y a eu autrefois d'autres mss. contemporains du *Liber* que ceux qui nous sont parvenus, il aurait émis un avis fort raisonnable et d'apparence assez plausible. Malheureusement la plupart de ses arguments sont poussés dans un sens aussi éloigné que celui-là de leur valeur naturelle, ou consistent dans des rêveries qui ne résistent pas à la critique.

Le Père Garnier, bien supérieur à son contradicteur, n'a pas toujours su, lui non plus, éviter les paralogismes où attire l'excès de la conviction. Voici par exemple un de ses raisonnements: « Summus pontifex Gregorius II, qui primus hanc pro» fessionem solenniter emisit (il s'agit de la formule LXXXIV Ste-Croix) approbat » sextum concilium perinde ac priora quinque, et ea parte approbat qua damnatur » Honorius, et damnationis causam adducit. Ergo dignus fuit Honorius qui dam» naretur [1], quare prima Marchesii disputatio ruit funditus » (p. 453). Or, ce qu'il faudrait prouver d'abord, c'est que la profession dont s'agit émane de Grégoire II. Garnier, qui le pense, est tellement convaincu du mérite de son argumentation à cet égard, qu'il ne distingue plus une hypothèse de la réalité. Il oublie que pour faire cadrer les textes avec son système il a supposé lui-même que ce document est d'une teneur exceptionnelle, ce qui n'est pas conforme aux résultats que fournit l'étude de la diplomatique pontificale. Si Marchesi, s'emparant de l'imprudence de son adversaire, avait pu montrer que Garnier avait arbitrairement transformé la nature de la pièce et lui dire pour conclure: « Ergo Garnerii disputatio ruit funditus », qu'aurait répondu le savant jésuite?

Quand, pour montrer l'unité du *Liber diurnus*, le Père Garnier en énumère sept parties se suivant dans un ordre logique, il oublie encore que c'est à ses

1. C'est à dessein que nous ne sommes pas entré dans la discussion de cette question, depuis longtemps épuisée pour l'histoire, que la controverse théologique peut seule continuer à agiter, et que M. de R. a résolue au besoin d'une façon définitive.

propres mains que cet ordre est dû, et que les formules, telles que les offre le ms., sont loin de présenter un ensemble aussi satisfaisant.

Nous arrêterons là des remarques déjà longues. Toutefois nous ne saurions omettre la piquante révélation que M. de R. a trouvée dans la dissertation de Garnier. Pendant que le Père Jésuite imprimait son livre, les agents de la cour de Rome se faisaient remettre les bonnes feuilles par des ouvriers gagnés, et c'est ainsi que l'attaque de Marchesi a pu paraître en même temps que l'édition. « Folia, » dit le Père Jésuite, « priusquam liber in publicum prodiret, arte sibi » comparavit, sollicitata operarum fide » (p. 455); et plus bas : « Semel cum » operarum fidelitas sollicitata est, foliaque, priusquam publicarentur Parisiis, » Romam a partium quarumdam hominibus transmissa. »

Recueillons enfin un mot qui, sans infirmer la valeur de l'observation de M. de Rozière au sujet de l'attitude légèrement opposante, à l'endroit de la cour romaine, de certains membres de la Société de Jésus à la fin du XVIIe siècle, explique peut-être plus naturellement le mobile auquel le Père Garnier a cédé en publiant le *Liber diurnus*. « Urget unus me, » dit-il, « veritatis amor, *quem* » *eruditi morunt* » (ibid.). Il est impossible, dans tous les cas, d'exposer en meilleurs termes une plus belle profession de foi.

H. L.

---

260. — F. C. DAHLMANN'S. **Quellenkunde der deutschen Geschichte.** 3. Auflage. — Quellen und bearbeitungen der deutschen Geschichte neu zusammengestellt von G. WAITZ. In-8°, XVIIJ-224 p. Gœttingen, Dieterich, Univ. Buchhandlung, 1869. — Prix : 4 fr.

En 1830, Dahlmann publia, à l'usage des élèves qui suivaient ses cours à Gœttingue, une liste méthodique des sources originales et des ouvrages d'érudition qui peuvent servir à l'étude de l'histoire d'Allemagne. Il réimprima ce court manuel en 1838 avec des additions importantes. Aujourd'hui M. G. Waitz, qui occupe la chaire de Dahlmann à Gœttingue, en donne une troisième édition qui est en réalité un livre nouveau. Depuis 1838 en effet, les études historiques ont pris en Allemagne un immense développement; un grand nombre d'ouvrages excellents ont paru, beaucoup des sources inédites ont été publiées. Aussi les deux tiers de la troisième édition de D. sont-ils entièrement nouveaux : elle compte 224 pages au lieu de 99, et tous les titres des ouvrages ou recueils vieillis, ou des livres qui n'ont qu'un intérêt spécial, sont imprimés en petit caractère. L'ordonnance du livre n'est pas moins nouvelle que son contenu. Elle est bien préférable à celle de Dahlmann, qui avait pris pour cadre la série des leçons de son cours. Voici les principales divisions de l'édition récente. La première partie comprend les recueils et ouvrages généraux, relatifs à l'histoire d'Allemagne. Elle se subdivise de la manière suivante :

I. *Sciences auxiliaires de l'histoire :* philologie, paléographie, diplomatique, chronologie, etc. — II. *Recueils de sources :* 1. Recueils généraux; 2. Historiens;

3. Diplômes; 4. Actes diplomatiques; 5. Textes juridiques; 6. Chants et légendes; 7. Monuments (chacune de ces divisions indique successivement 1° les livres qui servent de guides dans l'étude de chacune de ces spécialités; 2° les recueils généraux; 3° les recueils relatifs à chaque contrée de l'Allemagne prise à part).— III. *Revues périodiques d'histoire et recueils de dissertations historiques.*— IV. *Ouvrages de seconde main :* 1. Sur l'histoire d'Allemagne en général; 2. Sur l'histoire particulière des pays, villes, fondations ecclésiastiques; 3. Sur l'histoire de la société et de la civilisation : constitution, église, classes, diètes et assemblées, associations, finances, instruction, etc. La deuxième partie comprend les sources et les ouvrages de seconde main classés par époques; elle embrasse en six livres toute l'histoire d'Allemagne, depuis le temps de la Germanie païenne jusqu'à la guerre de 1866 et la constitution de la Confédération du Nord. Chaque livre comprend plusieurs subdivisions. Par exemple le 2e livre : L'Allemagne sous la domination des Franks jusqu'au traité de Verdun, se divise en : 1. Époque mérovingienne; 2. Introduction du christianisme en Germanie; 3. Époque carolingienne; 4. Droit et constitution. Dans chacune de ces subdivisions nous trouvons l'indication, d'abord des sources, puis des ouvrages de seconde main les plus importants. — Les écrits relatifs à la critique des sources sont indiqués en tout petits caractères immédiatement au-dessous du document auquel ils se rapportent. — M. W. n'a ajouté aucune appréciation sur la valeur des divers ouvrages, et nous devons approuver sa réserve.

Ce manuel sera surtout utile pour l'histoire des temps modernes depuis le XIVe s.; car pour le moyen-âge il est relativement facile de connaître la bibliographie complète de chaque sujet, et nous possédions déjà de nombreux renseignements dans Wattenbach et dans Potthast. Le livre de M. W. sera pourtant d'un puissant secours pour tous les étudiants, surtout pour les commençants, grâce à sa disposition méthodique et chronologique. Nous possédons là, en 2812 numéros, classés avec clarté, tout ce qu'il est essentiel de connaître sur l'histoire d'Allemagne. Pour qu'il fût tout à fait commode, il faudrait qu'il fût suivi d'un index alphabétique des noms de tous les auteurs cités dans l'ouvrage. Il arrive souvent qu'on se rappelle ou qu'on rencontre dans ses lectures un nom d'auteur isolé, sans savoir avec exactitude le sujet ou l'époque sur lesquels il a écrit. Un index alphabétique permettrait de retrouver dans le livre de M. W. l'indication bibliographique qu'on cherche; il permettrait aussi de dresser facilement la liste des ouvrages historiques d'un même auteur.

C'est surtout aux étrangers que le livre de M. Waitz sera utile. Il est souvent difficile de connaître tout ce qui a été publié d'important en Allemagne sur tel ou tel sujet. Espérons que grâce à ce livre, nous n'entendrons plus certains de nos compatriotes s'excuser de fautes grossières et depuis longtemps rectifiées, en alléguant l'ignorance où ils sont des travaux publiés au delà du Rhin. Nous espérons aussi que cet exemple ne sera pas perdu pour nous, et que nous verrons bientôt paraître un guide semblable pour l'étude de notre histoire.

Qu'il nous soit permis en finissant de présenter une observation d'une portée

plus générale. Ce livre est pour nous un exemple de la manière dont les professeurs allemands comprennent les devoirs de leur vocation. Voilà deux hommes célèbres par leurs travaux originaux, M. Dahlmann et M. Waitz, qui ont consacré une part considérable de leur temps et de leurs efforts à une œuvre sans utilité pour eux-mêmes ni pour leur gloire, uniquement parce qu'elle devait être utile à leurs élèves. — C'est que bien loin de faire de la science un monopole jaloux, leur seul désir est d'enseigner le plus rapidement possible tout ce qu'ils savent à leurs élèves, pour que ceux-ci puissent à leur tour faire progresser la science. Ils ne leur livrent pas seulement leurs résultats, au nom d'une autorité professorale et dogmatique, ils leur donnent le secret de leur méthode; ils les font juges du détail tout entier de leurs travaux, et de la préparation même de leurs œuvres. — Voilà ce qu'est le véritable amour de la science et de l'enseignement. Voilà ce qui permet de fonder des écoles scientifiques. Voilà pourquoi M. Waitz peut considérer avec orgueil les jeunes historiens de l'Allemagne qui presque tous sont ses élèves et sont fiers de l'appeler leur maître.

G. MONOD.

---

261. — **Leibniz's ægyptischer Plan.** Eine historisch-kritische Monographie von Dr K. G. BLUMSTENGEL. Leipzig, A. Lorentz, 1869. In-8°, 119 p. — Prix: 2 fr.

On ne connaît pas généralement en France le curieux projet d'une conquête de l'Égypte, imaginé par Leibniz à l'adresse de Louis XIV, afin de détourner de l'Allemagne le danger d'une invasion, que l'insatiable ambition de ce monarque faisait craindre sans cesse à ses voisins. Ces plans d'ailleurs n'ont jamais été mis en pratique et — ce qui est plus curieux encore — ils n'ont jamais été connus dans leur ensemble par l'homme auquel ils étaient adressés. M. Blumstengel a pensé non sans raison qu'une monographie complète du sujet, rendue plus facile depuis l'apparition de l'excellente édition des œuvres politiques de Leibniz que nous devons à M. Onno Klopp [1], serait bien accueillie. Il a divisé son mémoire en deux parties. Dans la première il nous donne le détail des négociations politiques entamées entre la France et l'Électeur Jean-Philippe de Mayence, surtout pendant les années 1670 à 1673, ainsi que le récit des relations intimes qui s'étaient établies vers cette même époque entre le ministre favori de l'Électeur, Christian de Boynebourg et le jeune et brillant jurisconsulte qui devait être un jour le grand Leibniz. On y lira comment Leibniz lui-même fit en 1672 le voyage de Paris pour présenter ses mémoires à M. de Pomponne, alors ministre des affaires étrangères, et comment ce ministre, avant même qu'il eût pu lui développer ses projets, lui répondit que « les guerres saintes n'étaient plus à la mode » depuis saint Louis. » Évidemment Louis XIV trouvait plus pratique de s'em-

---

1. Nous préférons ne point parler de celle de M. Foucher de Careil pour n'avoir pas à répéter ici le jugement sévère de la *Revue critique* (1866, I, p. 289).

parer des Flandres et de ruiner la Hollande que d'aller conquérir au loin quelque empire d'Orient. Lorsque Boynebourg, l'ami de Leibniz fut mort en décembre 1672 et que l'Électeur, son maître, l'eût suivi dans la tombe en février 1673, les plans de Leibniz furent bientôt oubliés. Il n'en est resté que les mémoires analysés en détail par M. B., et qui font admirer encore aujourd'hui le grand jugement politique de Leibniz. La seconde moitié du mémoire de M. B. est consacrée à l'histoire même de ces écrits. Ce n'est pas la partie la moins intéressante du travail. M. B. y réfute l'opinion, émise il y a longtemps déjà par les Anglais et répétée depuis par M. Thiers, que ces plans de Leibniz ont inspiré Bonaparte dans son expédition d'Égypte; il démontre que jamais aucun des mémoires du philosophe n'a été déposé entre les mains de Louis XIV ou de ses ministres et ne se trouvait par conséquent aux archives étrangères, et que leur existence n'a été révélée que bien plus tard, au premier consul, alors que le général Mortier les eut découverts à la bibliothèque de Hanovre, en 1803. M. B. rectifie, chemin faisant, certaines indications de M. Klopp, ainsi que le travail de M. Guhrauer, « sur le projet d'expédition en Égypte, présenté à Louis XIV par » Leibniz, » inséré dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1839.

L'introduction de l'opuscule de M. B. est un peu longue; les considérations générales sur le rôle des Ottomans en Europe y sont au moins trop développées, sinon superflues. Le style est quelquefois d'un lyrisme qui fait sourire, comme à la p. 42, où l'auteur compare les plans de Leibniz à un parc verdoyant, baigné d'un air pur et couvert d'un ciel bleu! Relevons aussi une légère erreur dans cette partie du travail. Philippe de Harlay, comte de Césy ne fut pas seulement ambassadeur à Constantinople de 1620 à 1631. Il y vint dès 1619 et ne quitta ce poste que vers 1645. M. de Marcheville ne fut qu'envoyé extraordinaire[1]. Les fautes d'impression et les négligences dans l'orthographe des noms propres ne sont pas rares. P. 8, lisez *l'évêque de Dax* au lieu de *l'évêque d'Ascq;* p. 9, *Lepanto* pour *Lepento;* p. 37, *Oxenstjerna* pour *Ochsenstirn;* p. 46, *Chardin* pour *Chardinen;* p. 89, *dissertatio* pour *dissertatis*, etc. A la p. 114, l. 2, l'auteur a écrit par négligence *Ludwig* au lieu de *Leibniz.*

Rod. Reuss.

VARIÉTÉS.

Une lettre de Hase à Raoul Rochette.

M. J.-M. Guardia veut bien nous communiquer cette lettre curieuse, dont il possède une copie de la main de Dübner : on lira avec plaisir ce morceau non moins piquant qu'instructif. Rappelons qu'en 1841 le gouvernement de Louis-

1. Voy. à la Bibliothèque impériale, manuscrits français, le n° 20977 *Ambassadeurs français à l'étranger* et le n° 20983 Lettres originales de M. de Césy.

Philippe demanda à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une inscription pour une médaille destinée à perpétuer le souvenir de la création des fortifications de Paris. C'est dans le sein de la commission nommée à cet effet qu'eut lieu la petite discussion qui motiva cette lettre. Ce fut, comme on devait s'y attendre, l'opinion de Hase qui prévalut. On lit dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XIV, 1re part., p. 61 : « Quant à la médaille des fortifications, l'Académie a proposé pour la légende : *Securitas publica*, et pour l'exergue : *Lutetia munitionibus cincta.* »

« 15 décembre 1841.

» Mon cher et savant confrère,

» Voulez-vous me permettre de revenir un instant sur nos tristes et pénibles débats d'avant-hier à la commission des médailles ? Ce n'est pas pour attaquer, c'est seulement pour faire mon apologie.

» Vous proposiez *securitas regni* au lieu de *securitas publica*. Mais songez donc que, jusqu'à la décadence complète de la langue latine, *regnum* n'a jamais eu la signification de *Royaume* dans le sens moderne, c'est-à-dire d'un pays civilisé gouverné par un souverain d'après des lois justes.

» *Regnum* (je laisse de côté les significations plaisantes ou bizarres employées dans les orgies des Romains, comme *regnum vini*) *Regnum*, dis-je, n'a que ces deux acceptions : 1° gouvernement d'un pays étranger, régi tant bien que mal par un chef barbare. Cette acception vous la connaissez aussi bien que moi. Les proconsuls romains, commandant les frontières, aimaient assez *parare, conciliare, instituere, deferre, stabilire barbaro, regnum*. C'étaient les rapports de nos généraux d'Afrique vis-à-vis des chefs bédouins. Ainsi dans Térence, *Adelphes*, II, sc. 1, 21, Sannion maltraité et indigné s'écrie :

Regnumne, Æschine, hic tu possides?

2° Despotisme odieux, tyrannie insupportable. Voyez les passages que je trouve en feuilletant dans Cicéron (*Epist. ad famil.* XII, 1) : *Non regno, sed rege liberati videmur.* (*De nat. Deor.* I, 65) : *Abuteris ad omnia regno et licentia.* (*In Verrem* I, 35, en parlant à Hortensius) : *Ista tua intolerabilis potentia et ea cupiditas..... Nunc vero, quoniam haec te omnis dominatio regnumque judiciorum tanto opere delectat.....* Jusque sous les empereurs, jusqu'à Claude même, *crimen regni* est l'équivalent de haute trahison. Enfin, Cicéron prétend que dans un *regnum* il ne peut y avoir ni société permanente et stable ni même de la bonne foi, *de Officiis*, I, 26 : *Nulla sancta societas nec fides regni est.*

Maintenant, qu'aurait-on dit en Italie et ailleurs où l'on connaît la valeur des termes, si nous avions mis *Securitas* REGNI ? On aurait cru, ou que nous ne savons pas le latin, ou que nous avons voulu faire une critique sanglante de l'ordre actuel des choses.

» Vous me direz que *Royaume* a une signification différente en français. Mais où en serions-nous si, par un effet rétroactif, on voulait donner aux mots employés par les Romains la signification que ces mêmes mots ont aujourd'hui dans les

langues néolatines? Nous aurions donc du latin portugais, espagnol, français? Pour *dolor parturientis* écririez-vous *malum infantis*, parce que nous disons mal d'enfant? On arriverait bien vite au latin que parlent les médecins dans Molière.

» Il m'est si pénible d'être en dissentiment avec vous, mon cher confrère, que je redoute d'avance le moment où notre commission sera convoquée de nouveau pour faire une autre inscription latine. Qu'arrivera-t-il? Je sais fort mal le français, un peu moins mal le grec; mais depuis bientôt cinquante ans j'ai réfléchi, pendant toutes mes lectures et avec tous les efforts de ma pauvre intelligence, sur les acceptions et les nuances des mots employés par les auteurs latins depuis Lucrèce jusqu'à la fin du premier siècle. Je ferai donc, si on le désire, une inscription latine, le mieux ou le moins mal que je pourrai. Quelle qu'en soit la rédaction, vous la désapprouverez, comme toujours, et vous en proposerez une autre. Comme toujours aussi, j'adopterai cette dernière, si cela est moralement possible; car je ne veux point vous contrarier. Mais s'il y a des phrases comme *securitas regni*, comment faire? Vous vous animerez, vous direz des paroles blessantes. Je crois qu'alors j'aimerais mieux faire une maladie de deux mois que de me trouver un quart-d'heure avec vous dans notre malheureuse commission.

» J'ai dit, mon cher confrère, tout ce que j'avais sur le cœur; et, encore un coup, je n'accuse pas, je ne veux que me défendre. Ne répondez donc pas; vous avez bien d'autres choses à faire, dans l'intérêt de la science. Jamais je n'oublierai que je vous ai les plus grandes obligations; et à défaut de gratitude, une vive sympathie m'entraînerait vers vous. C'est pour cela que je souffre tant de nos disputes, si l'on peut appeler disputes des conférences où l'un s'emporte et où l'autre ne dit rien. Il n'y a donc qu'une chose que je dirai toujours parce que je la pense, savoir : que je vous aime et que je dois faire tout ce qui dépendra de moi, pour me montrer, en toute occurence, le plus reconnaissant de vos confrères, le plus dévoué de vos collègues.

» HASE. »

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.